THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
282.05
REV
v.1

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/revuedumondecath1186unse

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

PARIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Victor PALMÉ, Directeur général

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES
12, rue des Paroissiens, 12

GENÈVE
4, rue Corraterie, 4

[redacted]

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY

282.05
REV
v.1

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE.

CE QUE DOIT ÊTRE LA REVUE.

Nous vivons dans un siècle étrange, où les opinions les plus opposées se heurtent et se choquent, sans qu'il soit encore possible de voir quelle sera l'issue de cette grande lutte qui date du seizième siècle, et qui a repris une nouvelle vivacité depuis 1789. Deux sociétés sont en présence : l'une qui veut conserver les antiques et nécessaires liens qui rattachent la terre au ciel, l'homme à Dieu, c'est-à-dire la religion; l'autre, qui veut briser ces liens et proclamer l'indépendance absolue de l'homme. C'est la lutte éternelle du bien et du mal, de la religion et de l'athéisme, de quelque nom qu'il se colore; c'est la lutte dix-huit fois séculaire de l'Église catholique, expression la plus élevée et la seule fidèle de la vérité *contre les hérésies et les passions.*

En ce moment même, les sectes ennemies de l'Église redoublent d'efforts, d'astuce et de violence pour ébranler cet édifice dont l'existence les gêne et les épouvante. A l'autorité divine, infaillible qui dirige la conscience et la protège contre ses propres égarements, ils veulent substituer une autorité humaine et faillible, leur propre autorité. Dans tout ce qu'ils font, dans tout ce qu'ils disent, on voit percer une haine acharnée et implacable contre cette autorité infaillible de l'Église catholique, dont la papauté est l'organe, contre cette doctrine du salut dont la papauté est la gardienne et la fidèle dépositaire. Dans l'enseignement de l'histoire, de la philosophie, dans les romans, dans les sciences, dans les arts, dans toutes les branches, en un mot, de l'activité intellectuelle, il y a comme un vaste système d'imposture hostile à l'Église, il y a comme une immense conjuration qui tend sans cesse à ce but : la diffamation de la doctrine

663463

catholique, la diffamation de l'Église. Depuis l'athée jusqu'aux derniers survivants de la secte de Quesnel, qui continuent de poursuivre l'Église d'une haine surannée, mêlant le fiel du jansénisme au vinaigre du gallicanisme, tous apportent leur contingent de mensonges et d'outrages; les chefs savent parfaitement où ils tendent, les disciples suivent en aveugles, heureux de se croire indépendants, et ne se doutant pas qu'ils sont les esclaves de préjugés, d'ignorances et de passions qui les mènent directement à l'asservissement complet de la conscience et de l'intelligence.

En présence de tels faits, devant une telle situation, le devoir des écrivains catholiques est nettement indiqué : au débordement de la haine et du mensonge, il faut opposer le dévouement et la vérité; il faut avertir ceux qui pourraient se laisser prendre à de fausses apparences, il faut fortifier les convictions de ceux qui pourraient se laisser ébranler, il faut montrer les titres de l'Église à l'amour et à la reconnaissance de l'humanité, il faut, sur tous les points où se porte l'attaque, porter aussi la défense, et, plus les coups sont nombreux, plus les ennemis sont divers, plus se multiplient les armées de l'irréligion et du rationalisme, plus il faut varier et multiplier les moyens de résistance. Nos ennemis ne sont souvent forts que par notre ignorance ou par notre insouciance : il importe de leur enlever ces moyens de victoire.

Nous ne sommes ni les seuls ni les premiers à lutter. La presse quotidienne et des revues spéciales combattent depuis longtemps *le bon combat*; mais, il faut bien le dire, si la religion trouve, en France, de généreux, d'intrépides et redoutables athlètes dans la presse quotidienne, elle n'a pas encore à son service une *Revue* qui égale par son importance les revues dont les tendances sont, ou irréligieuses ou au moins indifférentes; il n'existe pas encore une *Revue catholique* dans toute la force du mot, c'est-à-dire catholique dans son esprit, catholique dans son but, catholique par les matières qu'elle embrasse et par les lecteurs auxquels elle s'adresse. Les quelques revues religieuses que nous possédons, ou s'occupent exclusivement de certaines matières, ou ne s'adressent qu'à une certaine classe de lecteurs, ou n'étudient les questions qu'à un point de vue tout à fait spécial, ou encore, pourquoi ne le dirions-nous pas franchement? n'adoptent pas pour règle de leurs appréciations et de leurs jugements, les pures doctrines romaines que nous voulons défendre. Voilà pourquoi les fondateurs de la *Revue du Monde catholique* ont pensé qu'il y avait encore place pour un nouveau recueil, et ils ont aussitôt trouvé dans le concours d'écrivains catholiques connus pour leur dévouement à l'Église, dans l'approbation bienveillante de plusieurs membres de l'épiscopat et du clergé, des encouragements qui les ont engagés à mettre la main à l'œuvre.

Nous n'avons pas à nous étendre ici sur notre programme. Le présent nu-

méro, les articles que nous publions aujourd'hui, l'indication de quelques-uns de ceux qui paraîtront prochainement, montrent suffisamment ce que doit être notre *Revue*. Le cadre bien borné dans lequel nous sommes obligés de nous renfermer d'abord, s'élargira bientôt, nous l'espérons, et nous pourrons alors donner complétement à notre œuvre l'extension que comporte notre plan. Disons en quelques mots ce que nous voulons faire.

La défense de l'Église est le but : l'Église est attaquée sur tous les points, par la théologie, par la philosophie, par l'histoire, par la littérature, par les sciences, par les arts; nous la défendrons en examinant ce qu'on lui oppose partout, sur ces différents points, et en faisant connaître, autant que possible, tout ce que la théologie, la philosophie, l'histoire, les sciences et les arts fournissent pour sa justification, pour sa glorification dans les différentes parties du monde catholique. Nous mettrons pour cela à contribution les meilleures revues de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie, des Etats-Unis, etc., résumant souvent, indiquant toujours au moins les articles les plus intéressants et les plus utiles à connaître. Nous n'omettrons pas de signaler en même temps et de combattre les principales erreurs professées dans les revues anti-catholiques.

La forme que nous adopterons dans les matières théologiques, sera tantôt celle de l'enseignement, tantôt celle de la polémique. Cette double méthode a pour elle la tradition : les Pères l'ont suivie, elle est d'ailleurs commandée par la nature même des sujets à traiter. Dans un temps où la vérité est l'objet de continuelles attaques, il ne serait pas toujours possible de s'en tenir à la méthode purement didactique. Les écrivains catholiques sont obligés de suivre l'exemple des Juifs au retour de la captivité : ils doivent reconstruire d'une main la sainte Cité et tenir dans l'autre l'épée pour repousser les ennemis du dehors.

Nous venons de dire quelles seront les matières traitées dans la *Revue*; voici comment nous entendons les classer :

La théologie proprement dite aura la première place. Nous en développerons les enseignements dans la triple région des dogmes, de la morale et de la mystique, et nous choisirons de préférence les points de doctrine qui sont attaqués par le rationalisme contemporain. Placés en dehors de la politique, nous ne sommes point pour cela en dehors de notre temps, et nous ne renonçons pas à l'avantage de ce qu'on appelle *l'actualité*; ce n'est pas l'ennemi d'hier, c'est celui d'aujourd'hui qu'il importe de combattre et de vaincre.

Le droit canonique, si longtemps négligé et regardé par des écrivains catholiques de bonne foi, comme une cristallisation du moyen-âge, aura dans notre *Revue* la place qu'il mérite et le rang que l'on commence à lui reconnaître. L'absence de cette magnifique législation de l'Église, à

laquelle le monde doit sa civilisation, n'a été que trop fatale à la société; on en a trop négligé l'étude, et l'on ne saurait assez déplorer le vide qui existe à cet égard dans l'enseignement religieux. Le droit canonique, on commence à le sentir, mérite de fixer l'attention du clergé et de tous les hommes sérieux, pour l'exposition de ses maximes et de ses décisions, le jugement de ses sources, la valeur de ses interprétations, la mesure de ses applications. Chez nous, cette législation a été altérée par l'esprit de parti; l'interprétation de ses règles a été faussée par la mauvaise foi. Nous espérons faire justice des dangereux préjugés dont l'Eglise de France a si longtemps porté la peine.

La critique littéraire ou le jugement des livres publiés sur les matières ecclésiastiques, ou qui touchent une question religieuse, sera aussi l'objet de notre étude.

Nous ferons connaître, sous le titre de : *Correspondance de Rome*, les principaux actes du Saint-Siége, les décisions des congrégations romaines, etc.

Quant aux doctrines dont l'esprit animera cette *Revue*, nous avons hâte de le déclarer, et le lecteur a dû déjà le pressentir : ses rédacteurs ne veulent suivre d'autre drapeau que celui qui rallie tous les vrais catholiques autour de l'Eglise mère et maîtresse de toutes les Eglises. Ils ne veulent servir d'autre parti que celui de la vérité catholique, qui demeure dans le monde l'inépuisable foyer de toute lumière. Or, comme la vérité divine se manifeste par l'Eglise, et que celle-ci parle et gouverne par le Souverain-Pontife, qui domine toute la hiérarchie, ils croient que si elle est l'organe infaillible de la doctrine, il y a dans l'Eglise un chef, un maître de la doctrine, et c'est celui dont la foi ne peut faillir sans que la prière même du Christ ne défaille (*Luc.* XXII, 32). Par conséquent, les prérogatives de la Chaire immortelle, les décisions, les règles et les décrets qui en émanent, seront leur loi première et inviolable. Les promesses de Jésus-Christ, justifiées par une expérience de plus de dix-huit siècles, garantissent sur ce point une inébranlable solidité ; les doctrines hardies ou téméraires qui, limitent l'autorité du Saint-Siége, et mesurent au souverain Pasteur des âmes l'obéissance et l'amour avec une ingrate et dédaigneuse parcimonie, seront à jamais bannies de cette *Revue*. Nous les repousserons, nous les réfuterons même sous quelque forme qu'elles se produisent; enfin, tout ce que le Saint-Siége enseigne, nous l'enseignerons, tout ce qu'il condamne, nous le condamnerons.

Nous honorerons aussi et nous défendrons contre les tendances du presbytérianisme la dignité épiscopale dont le divin caractère descend de Jésus-Christ même par les apôtres, et dont l'autorité est si grande que si le Souverain-Pontife est appelé *le vicaire du Christ*, les évêques sont appelés *les vicaires de Pierre* par nos anciens conciles des Gaules. En même temps que nous dirons avec saint François de Sales : *Le Pape et l'Église*,

c'est tout un, nous répéterons avec saint Ignace d'Antioche et saint Cyprien : *Chaque Église est dans son Évêque*. Ces deux devises seront notre règle de conduite. On ne peut plus se faire illusion sur la source des périls qui menacent l'Église. On a trop longtemps laissé prévaloir en France des systèmes qui ont profondément altéré dans les esprits le respect de la hiérarchie. Ces systèmes ont porté leurs fruits, et ils ont fourni leur appoint de complicité à cet esprit d'indépendance qui travaille les hommes de ce siècle.

Tel est notre programme pour la partie plus spécialement religieuse de notre revue ; il ne peut être autre pour la partie littéraire et scientifique. Tout concourt ici au même but. Nous étudierons les sciences, surtout les sciences naturelles, dans leurs rapports avec la religion : nous montrerons que tout ce qu'elles ont de certainement vrai ne saurait contredire en rien les données de la foi sinon les confirmer ; nous combattrons les prétendues découvertes qui seraient en contradiction avec nos Livres saints et nous en prouverons l'inanité. Les arts ne sont que trop souvent employés de nos jours à amollir les cœurs et à fausser les intelligences ; nous n'oublierons pas que la source du beau est en Dieu, et que rien de ce qui éloigne de Dieu ne saurait avoir ce caractère de beauté qui est le but de l'art.

A une époque remarquable par une véritable inondation de productions qui font presque de la littérature une branche de l'industrie, il importe plus que jamais aux écrivains catholiques de flétrir ce qui est mal et de donner l'exemple du bien. Nous accorderons une attention toute particulière aux livres nouveaux ; nous ferons connaître ceux qui peuvent être utiles, nous signalerons ceux qui pourraient être dangereux, ceux qui seraient essentiellement mauvais, et nous donnerons les motifs de nos jugements.

Le roman nous déborde; les récits où les plus dangereuses passions jouent le plus beau rôle, vont porter la corruption jusqu'au foyer de la famille : nous réagirons contre ces déplorables productions, soit en les faisant connaître, soit en essayant de les remplacer par d'autres récits intéressants qui élèvent l'âme au lieu de la dégrader, et qui poussent au bien, au lieu de dégoûter de la vertu. Heureusement, la réaction est commencée, et la littérature catholique s'est enrichie, dans ces derniers temps, de noms qui sont déjà goûtés et aimés du public. Nous ferons appel à ces talents nouveaux, et la littérature étrangère nous fournira des matériaux que nous ne négligerons pas de mettre en œuvre.

A côté des articles qui restent, il en faut d'autres qui représentent la partie périodique de la *Revue ;* à côté des doctrines, il y a les faits. Afin de ne rien omettre, nous aurons dans chaque numéro une *revue des événements religieux les plus intéressants de la quinzaine* précédente, ou

qui seront arrivés à notre connaissance pendant cette quinzaine ; nous accorderons une attention sérieuse aux faits et aux choses ; nous tâcherons de ne rien omettre de ce qui peut intéresser les hommes religieux. C'est une *Revue du Monde catholique* que nous voulons faire paraître ; rien de ce qui touche la religion dans les deux Mondes ne saurait nous être étranger.

Ajoutons enfin que notre manière de procéder sera la franchise et l'énergie qui conviennent à quiconque éprouve une conviction sincère, surtout quand cette conviction est d'un ordre élevé. Nous nous abstiendrons des luttes personnelles autant qu'il sera possible, c'est l'esprit de la morale évangélique ; nous défendrons la vérité avec calme, parce que nous savons que les débats irritants et l'esprit de parti servent moins à la défendre qu'à l'obscurcir et à la compromettre. Toutefois nous ne consentons pas à observer cette modération que les prudents appellent la sagesse du siècle. Cette prétendue modération, fille de l'indifférence ou du calcul, ne peut être, dans les temps présents surtout, qu'un danger et un sujet de scandale. Quand les intérêts humains et personnels sont défendus avec énergie et chaleur, serait-il permis de ne défendre qu'avec mollesse ceux de Dieu et de son Église ? A ceux qui seraient tentés de nous accuser d'exagération dans la défense de la doctrine, nous rappellerions cette sentence pratique de saint Augustin, le plus doux et le plus docte des controversistes : *Non ita arrogantia caveatur, ut veritas deseratur.*

Nous avons dit quelles sont nos intentions, nos doctrines et nos espérances ; nous prions Dieu de bénir nos efforts, et nous osons compter sur la sympathie et le concours de tous les cœurs dévoués à l'Église catholique, apostolique et romaine. Puissent nos travaux être agréables au Père commun des fidèles, adoucir en partie les amertumes dont son cœur est rempli, et hâter ce triomphe de la vérité que nous appelons de tous nos vœux !

JÉSUS-CHRIST

CONSIDÉRÉ COMME FONDATEUR DE L'ÉGLISE.[1]

C'est un beau spectacle de voir la Religion révélée descendre, vierge de toute erreur, depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ. Si vous voulez avoir une idée juste et sensible de ce spectacle imposant, figurez-vous, soit un sillon lumineux que l'œil peut suivre à travers tous les bouleversements de l'ancien monde; soit une vaste chaîne qui se continue sans interruption, et que nulle secousse ne saurait briser; soit un fleuve immense qui roule ses flots majestueux à côté de bourbiers infects, sans jamais rien perdre de la limpidité de ses eaux. Mais, c'est encore un plus beau spectacle de voir cette même Religion prendre en Jésus-Christ et par Jésus-Christ, son développement complet, sa forme définitive et sa manifestation universelle. Ici ce ne sont plus des promesses, c'est la réalité. Ici ce ne sont plus quelques rayons qui éclairent et qui réchauffent un coin du globe, ce sont des torrents de lumière qui s'échappent du sein de la Divinité, et qui se répandent partout. Ici ce n'est plus un commencement de grâce, ou une grâce préparatoire, c'est la grâce qui surabonde, c'est la grâce qui coule à pleins bords, c'est la grâce qui s'offre à tous les individus et à tous les peuples pour les régénérer et pour les sauver.

D'après des lois qu'il est aisé d'observer dans l'ordre naturel, dans l'ordre humain et dans l'ordre surnaturel, tout ce qui a de la durée, de la force et de la splendeur, ne se produit qu'à l'aide du temps, du travail et du génie.

Voyez ce robuste chêne : caché dans le gland, c'était un germe imperceptible. Il a crû peu à peu à l'ombre de la forêt; il a enfoncé dans le sol ses puissantes racines, il a étendu au loin ses branches vigoureuses. Aujourd'hui il est énorme. Il brave les vents; plus de dix générations viendront s'abriter sous son feuillage. C'est une merveille de la nature. Voyez ce palais qu'on admire pour sa solidité et pour sa magnificence : il a été bâti sur de bons fondements, avec des matériaux de choix, par des ouvriers habiles. Le temps, cet ennemi terrible de toutes les choses d'ici-bas, le respectera néanmoins pendant bien des siècles. C'est une merveille de l'art. Voyez cette nation : inconnue à son origine comme le

(1) Nous devons ces pages si remarquables à Mgr MABILLE, évêque de Versailles. Ce témoignage public d'une haute bienveillance est un puissant encouragement pour notre œuvre. Nous nous efforcerons de nous en rendre dignes, et nous prions Sa Grandeur de recevoir ici la vive expression de notre reconnaissance. (*N. de la R.*)

faible ruisseau qui descend de la montagne, elle se forme d'abord dans l'obscurité d'une manière lente. Favorisée par des idées et des faits qui s'imposent, elle s'élève progressivement, elle se fait connaître; elle se donne des lois en rapport avec ses mœurs, et elle prend sa place dans le monde pour y jouer un rôle plus ou moins long, plus ou moins glorieux. C'est une merveille de la Providence et de la raison dans l'ordre social.

Remontez maintenant à la Religion primitive, examinez les traditions et les croyances des siècles qui ont précédé le Christianisme; étudiez plus particulièrement l'histoire du peuple chargé de conserver le dépôt des vérités révélées, vous y rencontrerez sans cesse et partout l'éternelle pensée de Dieu sur l'Église. En effet, quand Dieu, dans les profondeurs de sa sagesse, décrète que le Verbe se fera chair; quand Dieu annonce par la bouche des prophètes ses desseins de miséricorde et d'amour; quand Dieu suscite des hommes, et qu'il permet des événements qui changent tout à coup la face des empires; quand il laisse les Romains marcher, par une longue suite de triomphes, à la conquête de l'univers: que fait-il? Ce qu'il fait? il travaille pour l'Église, il trace le plan, il pose les assises de l'Église, il prépare les voies à l'Eglise. Dieu voit dans l'Eglise le centre, le lieu, le but de tous les grands mystères. Dieu voit dans l'Eglise l'ouvrage qu'il a conçu avant tous les siècles; il y voit l'action immense de son Fils incarné, de son Fils prêtre, roi et victime; il y voit l'opération féconde et perpétuelle du Saint-Esprit. C'est par l'Eglise et dans l'Eglise qu'il veut être honoré, glorifié d'une manière infinie dans toutes les générations. C'est par elle qu'il veut purifier, transformer, sanctifier la nature humaine jusqu'à la fin des temps. Ne craignez pas qu'il la confonde avec les créations fragiles et périssables! Le vieux chêne tombe, le monument de granit s'écroule, la nation la mieux constituée disparaît comme un fleuve qui, après avoir arrosé de belles campagnes, se perd dans l'abîme. Mais l'Eglise, merveille de Dieu dans l'ordre de la grâce, ne connaît pas la décadence, elle échappe aux traits du temps; elle reste debout au milieu des ruines que le flot des âges amoncèle à ses pieds. Dans tout ce qu'elle a d'essentiel, elle participe de l'immutabilité de son divin Fondateur.

Les conquérants, les législateurs, conçoivent et exécutent par eux-mêmes autant qu'ils le peuvent, ce qu'ils ont conçu; ils ne meurent contents que quand ils ont achevé ou qu'ils croient avoir achevé leur ouvrage. Jésus-Christ ne procède pas de cette manière. Il avait parlé et fait quelques miracles en présence de la foule. Sa doctrine déposée dans la mémoire et dans le cœur de quelques individus commençait à peine à se répandre. Il avait choisi parmi ses disciples, douze hommes pauvres, ignorants, sans nom, sans crédit. La veille de sa mort, il les avait revêtus de la dignité et des fonctions du sacerdoce. Après avoir scellé de son sang son amour pour l'humanité, et remplacé par son sacrifice ineffable

tous les sacrifices de l'ancienne loi ; après avoir institué des sacrements qui sont les canaux de la grâce, et qui répondent à tous les besoins de la vie spirituelle, un jour, il avait dit à Simon Pierre, fils de Jean : « Paissez mes agneaux, paissez mes brebis. (*Jean*, XXI, 19.) Vous êtes » Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer » ne prévaudront point contre elle. Je vous donnerai les clefs du royaume » des Cieux ; tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le Ciel ; et » tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le Ciel. » (*Math.*, XVI, 18.) J'ai prié spécialement pour vous, afin que votre foi ne » vienne point à défaillir... Affermissez vos frères. » (*Luc*, XXII, 32.)

Ces paroles donnaient à la grande famille un chef suprême, elles lui assuraient le privilége de l'infaillibilité ; elles posaient le principe et la source de la hiérarchie des pouvoirs. Dans une autre circonstance, Jésus-Christ avait dit à tout le corps apostolique : « Toute puissance m'a été » donnée dans le Ciel et sur la terre ; allez donc, instruisez tous les peu- » ples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, leur » apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Je » serai moi-même avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des » siècles. (*Math.*, XXVIII, 18, 19, 20.) Vous me servirez de témoins jus- » qu'aux extrémités de la terre. » (*Act.*, I, 8.)

Tout cela s'était dit, tout cela s'était fait sans bruit, sans ostentation, sans rien qui pût séduire les hommes, mais avec cette auguste simplicité qui est le signe de la vérité, et le cachet de la grandeur. Tout cela s'était dit, tout cela s'était fait dans un petit coin de la Judée, chez un peuple pour lequel les païens n'avaient que du mépris et de l'éloignement. Or, il y avait là le fondement, la raison, les conditions et tout l'avenir d'une société, la plus étonnante, la plus extraordinaire ; il y avait là, l'Eglise, toute l'Eglise. Sans doute, cette Eglise va verser des flots de sang, passer par les prisons et par les catacombes avant d'arriver à la liberté et à la paix. Elle rencontrera toute sorte d'ennemis, elle sera en butte à tous les traits, à toute la rage de l'enfer. Toujours, par une qualité distinctive qui lui est propre, elle attirera la haine, la jalousie, les malédictions de l'erreur ; mais toujours forte de l'appui qu'elle tient immédiatement du Ciel, et toujours précédée de l'étendard du Calvaire, elle aura partout les plus magnifiques triomphes, en souffrant pour la justice et en aimant les hommes. Elle répandra les lumières de la foi et les richesses de la civilisation de l'Orient à l'Occident, dans toutes les contrées que le soleil éclaire. Sans cesse, elle répétera pour ses persécuteurs, la prière de Jésus-Christ sur la croix : *Pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font.*

Cette grande fondation ne prend-elle pas d'abord un intérêt tout particulier de l'époque où elle apparaît, et des circonstances qui s'y rattachent? La théosophie orientale avait élaboré ses mystérieux systèmes. La Grèce admirait avec orgueil les productions de ses sages. Rome était

au plus haut point de gloire. Les aigles du Capitole avaient triomphé partout : elles voyaient à leurs pieds les dépouilles des nations vaincues. La science, la littérature, les arts brillaient du plus vif éclat. Il nous semble que Jésus-Christ, mieux inspiré et plus habile, aurait dû recueillir soigneusement toutes ces lumières, tous ces lambeaux épars, tous ces fragments de vérité, les joindre à sa propre doctrine pour en former un code universel, puis, charger les Césars eux-mêmes de régénérer les hommes, et de refaire la société à l'aide de ce vaste code. Flattée et séduite par cette manière d'agir, la puissance impériale eût été gagnée à la bonne cause ; le sang des martyrs n'eût pas coulé ; les masses déjà soumises se fussent inclinées religieusement devant ceux qui les gouvernaient par l'esprit et par l'épée ; la philosophie satisfaite et fière d'avoir contribué à la rénovation générale, eût vécu tranquille et heureuse à l'ombre de l'Evangile. Vain langage d'une vaine raison !

Les pensées de Dieu sont au-dessus de nos faibles pensées, comme le ciel est au-dessus de la terre. Jésus-Christ, dont le regard plonge jusque dans les dernières profondeurs de l'âme humaine, ne s'occupe ni des savants, ni des souverains. Il ne sort pas de la Judée. Il ne consulte ni les rois ni les peuples ; il sait que les rois et les peuples périssent sous le poids d'une corruption épouvantable. Ceux à qui il confie son œuvre de prédilection, ceux qui doivent l'établir et la propager jusqu'aux extrémités de la terre sont de pauvres pêcheurs qu'il a recueillis sur les bords d'un lac. Ils n'ont pas fréquenté les écoles d'Athènes ; ils ignorent l'existence de Platon et d'Aristote ; les poésies d'Homère et de Virgile, les discours de Démosthène et de Cicéron, les écrits de Salluste et de Sénèque, leur sont inconnus. Leur éducation vient d'une autre source. L'esprit créateur, l'esprit de force et d'amour, en a fait des héros d'une nouvelle espèce. Ils ont reçu de leur maître, le don des miracles, c'est-à-dire le pouvoir de suspendre les lois de la nature, le pouvoir de commander aux éléments et aux puissances infernales. Sur ces grandes voies si souvent foulées par de formidables légions, ils seront seuls. Ils savent ce qui les attend, ils savent ce que leur réserve le siècle éclairé d'Auguste et de Néron ; mais ils ne tremblent pas !

Contemplez ces douze hommes réunis à Jérusalem. Il faut qu'ils se séparent et qu'ils aillent dans toutes les direction s,promulguer l'Evangile. Au moment solennel où ils commencent l'exécution d'un tel projet, à quoi pensent-ils? que font-ils? Ont-ils un plan et des moyens humains? Non. Ils ont pour armes et pour appui, la Croix et le Symbole, deux folies aux yeux des sages. Voici leur formule et leur profession de foi : « Je crois » en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre, et en » Jésus-Christ son Fils unique, notre Seigneur, qui a été conçu du Saint- » Esprit, est né de la Vierge Marie, a souffert sous Ponce-Pilate, a été » crucifié, est mort et a été enseveli ; il est descendu aux enfers ; le

» troisième jour il est ressuscité des morts, il est monté au Ciel, il est » assis à la droite de Dieu, le Père tout-puissant. De là il viendra juger » les vivants et les morts. Je crois au Saint-Esprit, la sainte Eglise ca- » tholique, la communion des Saints, la rémission des péchés, la résur- » rection de la chair, la vie éternelle. »

Dites, dans quel livre, dans quelle philosophie, dans quelle association trouverez-vous de semblables paroles? Elles sont courtes, elles sont simples; mais n'ont-elles pas une immense portée? En élevant autour des vérités fondamentales une barrière, qu'il est défendu à la raison de franchir, elles donnent pour toujours à l'esprit humain et aux investigations de l'esprit humain, un point de départ, une règle sûre et un but. Elles constituent un lien, que nulle force n'a jamais pu rompre. Elles établissent entre les disciples de Jésus-Christ, et le reste des hommes, une ligne de démarcation que tous les efforts combinés des méchants ne sauraient effacer. Elles sont un sommaire lucide de toute la doctrine révélée. Elles renferment le germe, l'explication, le secret de toutes les merveilles qui vont se produire au grand étonnement de l'univers.

Dès le premier jour, saint Pierre, le chef de tous, parle avec tant de force, avec tant d'autorité, que trois mille auditeurs demandent le Baptême. Peu de temps après, il en convertit cinq mille. Les voilà à l'œuvre, ces hommes qui sont d'autres Christs, selon l'expression de saint Augustin. Rassemblez tout ce que le génie imagina de plus adroit, de plus subtil, de plus efficace pour le triomphe d'une idée, pour la glorification d'un système, vous n'y découvrirez rien qui approche de ce que conçoivent, de ce que font les Apôtres pour le succès de leur mission sublime. Ils racontent avec une simplicité admirable, et de sang-froid, les plus grandes choses. Ils s'oublient eux-mêmes, ils ne mettent dans leur récit ni leurs propres réflexions, ni le moindre éloge de leur maître. Il y a plus : ils révèlent certaines circonstances de sa vie et de sa mort qu'eux seuls peuvent connaître, et dont ses ennemis pourront profiter contre lui. Dans leurs discours ils ne cherchent pas à étonner, à surprendre les esprits, ils cherchent à les éclairer, à les guérir, à les convaincre; ils n'ont d'autre but que de les disposer à recevoir favorablement une doctrine qu'ils jugent nécessaire pour le bonheur des hommes. Comme ils ne voient que la vérité, et qu'ils ne respirent que pour elle, ils ne songent point à l'embellir; ils disent sans faste, et comme s'ils parlaient d'une chose ordinaire : « Le lépreux étendit sa main, et elle devint » saine... Le malade prit son lit et se mit à marcher... »

Ces hommes qui passent pour faire d'aussi grandes choses, et de plus grandes choses que leur Maître, ces hommes, qui disent au boiteux : « Regarde-nous, lève-toi et marche, et il marche, » ces hommes n'ont pas le plus petit germe de vanité; ils dédaignent les applaudissements du peuple, spectateur de leurs prodiges. Ecoutez saint Pierre : « Israé-

» lites, pourquoi vous étonnez-vous de ceci? pourquoi avez-vous les » yeux attachés sur nous, comme si c'était par notre propre puissance et » par notre mérite, que nous eussions fait marcher cet homme? Le Dieu » d'Abraham, le Dieu d'Isaac le Dieu de Jacob, le Dieu de nos pères a » glorifié son fils Jésus, que vous avez livré et renoncé devant Pilate, » lorsque ce gouverneur avait jugé qu'il devait le renvoyer absous. Vous » avez renoncé le Saint, le Juste; vous avez demandé qu'on vous accor- » dât la grâce d'un homicide, et vous avez fait mourir l'auteur de la vie; » mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, et c'est de quoi nous sommes » témoins. C'est la puissance de son nom, qui, par la foi en son nom, a » affermi les pieds de cet homme que vous considérez et que vous con- » naissez : et la foi qui s'appuie sur lui a opéré, en faveur de cet » homme, cette parfaite guérison en présence de vous tous. » (*Act.*, III, 14.)

Que faut-il penser, que faut-il dire de ces hommes? La nature obéit à leur commandement; mais, de peur qu'on n'attribue cette obéissance à leurs forces, à leurs mérites, ils s'empressent de déclarer que toutes ces choses se sont faites par la puissance de Jésus crucifié. Se peut-il qu'on récuse de pareils témoins? Soyons de bonne foi, est-ce ainsi que parlent, est-ce ainsi qu'agissent les imposteurs quand ils veulent tromper leurs semblables?

A peine les Apôtres ont-ils commencé d'attester la vérité au milieu de Jérusalem, qu'ils ont à comparaître devant les tribunaux; et là, sans prétention comme sans crainte, ils attestent, ils répètent hautement ce qu'ils ont attesté et répété devant le peuple. Pierre et Jean ont guéri un boiteux de naissance. Or, ils sont mandés par les sénateurs. Ceux-ci leur adressent cette question : Par quel pouvoir et au nom de qui avez-vous fait cela? Alors Pierre rempli du Saint-Esprit leur dit : « Princes du peu- » ple, et vous sénateurs d'Israël, écoutez-nous : puisqu'on nous demande » compte aujourd'hui du bien que nous avons fait à cet homme perclus, » et qu'on s'informe au nom de qui il a été guéri, nous vous déclarons à » vous tous, et à tout le peuple d'Israël, qu'il l'a été au nom de Notre- » Seigneur Jésus-Christ de Nazareth, lequel vous avez crucifié et que » Dieu a ressuscité; c'est par lui que cet homme est guéri maintenant, » comme vous le voyez devant vous. » Les chefs du peuple voyant la fermeté des Apôtres, sont dans l'étonnement; ils les font sortir et ils délibèrent entre eux; ensuite, les ayant fait appeler, ils leur défendent avec de grandes menaces de parler ou d'enseigner au nom de Jésus-Christ. Mais Pierre et Jean prenant la parole leur disent : « Jugez vous- » même s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu. » (*Act.*, IV, 7.)

Chose admirable! deux pauvres pêcheurs sont là en face des princes et des savants d'une grande nation; et ceux-ci qui ont tant d'intérêt à

confondre et à punir ces deux pêcheurs, sont obligés d'admettre sur leur témoignage et publiquement trois faits qui les écrasent, savoir : la mort injuste de Jésus-Christ, sa résurrection, la guérison miraculeuse d'un boiteux de naissance.

Dans l'accomplissement de leur mission régénératrice, les Apôtres n'ont pas seulement à lutter contre les persécutions et les difficultés du dehors, il doivent encore apaiser avec un soin extrême les différends qui s'élèvent parmi leurs disciples, et repousser énergiquement tout ce qui serait de nature à falsifier la céleste doctrine dont ils sont les dépositaires et les propagateurs. Déjà ils s'étaient réunis deux fois pour les besoins de l'Eglise naissante. Quelques-uns des frères, venus de Judée, avaient excité à Antioche un trouble considérable, en disant que l'on ne pouvait être sauvé sans la circoncision et l'observation de la loi de Moïse. Aussitôt cette grave contestation est portée là où est Pierre, prince des Apôtres. Un Concile s'assemble à Jérusalem. Pierre y préside. Il parle le premier comme ayant reçu de Jésus-Christ la garde de tout le troupeau. Il pose pour fondement de la vérité la révélation qui lui a été faite sur la vocation des gentils, et il condamne tout ce qu'on voudrait ajouter à l'œuvre divine. La cause est finie. *Causa finita est.*

Les mots employés et consacrés par les Apôtres dans le décret dont il s'agit, sont dignes de toute notre attention : *Visum est Spiritui sancto et nobis*, il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous. Ces mots seront répétés d'âge en âge, de siècle en siècle, toutes les fois que l'hérésie se dressera menaçante; et, en les répétant, la véritable Église conservera dans toute leur intégrité et dans toute leur splendeur, ses dogmes, sa morale, sa discipline, au milieu du naufrage général des opinions humaines.

Sauvé miraculeusement de la fureur des Juifs, saint Pierre, après avoir prêché dans plusieurs villes, fonda à Antioche la première Église chrétienne. Il parcourut ensuite l'Asie Mineure, évangélisa le Pont, la Cappadoce, la Galatie, la Bythinie, Corinthe, et vint l'an 42 de l'ère nouvelle, à Rome, où il devait accomplir de si grandes choses. Là s'étaient réunies, là s'étaient enracinées toutes les erreurs, toutes les corruptions, toutes les superstitions du monde; c'était là qu'il convenait de placer le siége de toutes les vérités et de toutes les vertus.

Saint Pierre avait célébré la Pâque à Jérusalem, l'an 44 de Jésus-Christ. Soustrait à la persécution par un nouveau miracle, il revint à Rome, où il écrivit ses Épîtres, et où il put longtemps encore travailler à la consolidation et à l'agrandissement de l'Église. Mais il fallait que le prince des Apôtres scellât de son sang la Religion qu'il avait promulguée. Arrêté par les ordres du tyran, chargé de chaînes et jeté dans une prison, au pied du Capitole, il eut la consolation de convertir quelques païens, et jusques à ses gardes. Son arrêt de mort étant arrivé, il fut conduit au sommet du mont Janicule, pour y subir le supplice de la croix. L'humble

disciple, se jugeant indigne d'être traité comme son divin Maître, conjura ses bourreaux de le crucifier la tête en bas. Ainsi fut consommé le martyre de celui que saint Chrysostome appelle le coryphée du chœur apostolique, le chef de la sainte famille, le préfet de tout le monde, le fondement de l'Église.

Ce que nous savons, ce que l'Écriture et la Tradition nous apprennent des autres Apôtres, rentre dans le plan et dans les idées que nous venons d'exposer. Chez tous, c'est le même esprit, la même lumière, le même but, la même conduite, le même courage. Ils confondent par leur enseignement la sagesse des philosophes et l'éloquence des orateurs. Ils triomphent de toutes les ruses, de toutes les cruautés de la politique, par leur calme, par leur patience au milieu des tortures. Ils triomphent de la force des préjugés et des passions par leur manière d'agir. Les opprobres sont leur gloire; ils s'estiment trop heureux d'avoir quelque ressemblance avec celui qui les a envoyés. Aux calomnies par lesquelles on cherche à les noircir, aux malédictions dont on les accable, ils ne répondent que par des actions et par des paroles pleines de charité et d'amour. Sans jamais rien entreprendre ni contre les lois de l'État, ni contre l'autorité de leurs ennemis, ils renversent les idoles, ils chassent les ténèbres, ils éclairent les masses; ils font connaître et adorer le vrai Dieu; ils réforment les mœurs; ils amènent les peuples au pied de la Croix. Et ces hommes, en faisant tout cela, en opérant de si grandes merveilles, s'effacent eux-mêmes et réussissent à nous dérober l'histoire de leurs travaux et de leurs souffrances.

Les premiers Apôtres avaient été pris dans la classe la plus pauvre et la plus humble. Dieu par cela même voulait donner une leçon bien frappante aux beaux esprits, aux savants du siècle, et leur faire sentir plus directement son intervention dans tout ce qui se passait. Mais Dieu voulait aussi que dans l'établissement et dans le développement du Christianisme, l'autorité de la science vînt de bonne heure s'ajouter à l'autorité personnelle et miraculeuse. Saint Paul fut appelé.

Sur une route, un changement soudain s'est opéré. Ce changement a fait d'un furieux persécuteur un disciple zélé de celui qu'il persécutait. Ce disciple nouveau, c'est un savant. Elevé à l'école de Gamaliel, il y était devenu maître en peu de temps. Il a entendu la voix de Jésus-Christ, il est tombé par terre, il a suivi sans hésiter les inspirations de la grâce.

Baptisé par Ananie, et plein de l'esprit de Dieu, saint Paul tourne contre l'erreur les armes qu'il avait prises pour elle. Il prêche l'Evangile avec une rapidité et avec un succès vraiment incroyables. Jérusalem, Césarée, Tharse, Antioche, la Syrie, la Cilicie, la Lycaonie, la Phrygie, la Galatie, la Macédoine, Athènes, Rome, l'Italie sont témoins de ses courses, de ses miracles, et entendent sa parole de feu, sa parole essentiellement convertissante.

Bientôt il devient l'objet des fureurs et des vengeances de la secte qu'il a abandonnée. Il est traîné dans les prisons, traduit devant les tribunaux de sa nation, et devant les tribunaux étrangers. Comment se défend-il? Ecoutez : Il avoue d'abord qu'il a été persécuteur : « Lorsqu'on faisait » mourir les chrétiens, dit-il, j'y consentais par mon suffrage; souvent » même je prétendais les contraindre de blasphémer à force de tourments. » Transporté de rage contre eux, je les persécutais jusques dans les villes » étrangères. » Il passe ensuite aux circonstances extraordinaires de sa conversion; il raconte ce qu'il a vu, ce que Dieu lui a dit. S'adressant au juge qui lui reprochait d'extravaguer, il s'écrie : « Je n'extravague point, » très-excellent Festus. Le roi est bien informé de tout ceci, et je parle » devant lui avec d'autant plus de confiance, que je sais qu'il n'ignore » rien de ce que je dis, parce que ce ne sont pas des choses qui se soient » passées en secret. Roi Agrippa, ne croyez-vous pas aux prophéties? Je » sais que vous y croyez. » Le prince ébranlé par ce langage lui répond : « Peu s'en faut que vous ne me persuadiez d'être chrétien. » (*Act.* 26.) Il ne le prend donc pas pour un imposteur! Il voit donc dans cet homme l'Apôtre de la vérité! Il sait que le farouche adepte du Pharisaïsme, en dépouillant son caractère, et en renonçant tout à coup à ses préjugés les plus enracinés, a été mu par une cause qui ne saurait venir de l'erreur.

Qui ne voit dans les paroles que nous allons citer le nombre, le genre, la grandeur, la durée des travaux, des épreuves et des souffrances du personnage extraordinaire dont il s'agit? « Des chaînes, des afflictions me » sont préparées; mais je ne crains rien de tout cela.... Il me suffit que » j'achève ma course avec joie et que je remplisse le ministère que j'ai » reçu du Seigneur, qui est de prêcher l'Evangile de la grâce de Dieu. » (*Act.*, 20.)

» J'ai reçu des Juifs, cinq différentes fois, trente-neuf coups de fouet. » J'ai été battu de verges par trois fois, j'ai été lapidé une fois, j'ai fait » naufrage trois fois, j'ai passé un jour et une nuit au fond de la mer. » J'ai fait quantité de voyages, et ai couru divers périls sur les fleuves, » périls de la part des voleurs, périls de la part de ceux de ma nation, » périls de la part des Gentils, périls au milieu des villes, périls au milieu » des déserts, périls sur mer, périls entre les faux frères. J'ai souffert » toutes sortes de travaux et de fatigues, de fréquentes veilles, la faim et » la soif, beaucoup de jeûnes, le froid et la nudité. Outre ces maux exté- » rieurs, je suis tous les jours accablé d'affaires, et je prends soin de » toutes les Eglises. Qui est faible sans que je le sois avec lui? Qui es » scandalisé sans que je brûle? Dieu qui est le père de Notre-Seigneur » Jésus-Christ, et qui est béni dans tous les siècles, sait que je ne mens » point. » (II. *Corinth.*, 11.)

Une telle conduite au milieu de tant d'épreuves, de telles actions envisagées, soit dans les sentiments qui les inspirent, soit dans les difficultés

qu'elles rencontrent, soit dans les résultats qu'elles produisent, ne peuvent appartenir qu'à un héros de l'ordre surnaturel; elles ne s'expliquent que par des causes surhumaines; elles deviennent des preuves péremptoires de la divinité du Christianisme. Ici, ce n'est pas un philosophe, ce n'est pas un moraliste qui, plongé dans les douceurs de la vie, compose un roman, et se plaît à étonner les esprits par des rêves et de l'imagination; c'est un Apôtre qui s'est fait l'instrument de la grâce, et qui raconte d'une manière ravissante ce que la grâce a opéré en lui et par lui pour le triomphe de l'Evangile.

Selon saint Augustin, saint Paul est l'auteur qui écrit avec le plus d'étendue, le plus de profondeur, le plus de lumière. En effet, rien ne lui est étranger : il voit tout, il embrasse tout, les mystères, la morale, la discipline, la philosophie, la politique, les lois. Il pose avec une autorité irrésistible, les principes qui doivent servir de base à l'édifice nouveau; il donne en germes toutes les grandes démonstrations au moyen desquelles les Pères vont foudroyer les cultes idolâtriques, et établir le règne de la vérité. Il verse dans toutes les branches de la théologie comme une sève puissante qui les fera fructifier sans cesse; les grands maîtres de la science sacrée et de la vie spirituelle viendront y recueillir des trésors inépuisables. N'est-ce pas en méditant et en dévorant nuit et jour les chefs-d'œuvre de Saint Paul, que se sont formés les plus illustres défenseurs de la Foi? Dans ces pages immortelles que les docteurs et les apologistes lisent, étudient et admirent depuis dix-huit siècles, quelle élévation! quelle force! quelle onction! quelle connaissance du cœur humain! et surtout quelle sublime et brûlante charité! Comment l'élève de la Synagogue a-t-il pu réunir et coordonner dans sa tête, les éléments d'une doctrine si magnifique, si au-dessus de tout ce que le génie peut concevoir? Comment une morale si sainte, si pure, si assortie aux besoins de la société universelle, a-t-elle pu être enseignée par cet homme qui mettait son plaisir et sa gloire à persécuter les chrétiens? Comment est-il parvenu tout d'un coup à pratiquer lui-même une morale si parfaite et si terrible pour la nature? Comment a-t-il appris à faire un si juste discernement des choses? Comment n'est-il pas ébloui des dons éminents qu'il possède? A toutes ces questions la réponse est dans un mot : le grand Apôtre a entendu la voix de celui qui s'est sacrifié pour le GENRE HUMAIN!

Saints Apôtres, vous qui avez cimenté de votre sang les fondements de l'Eglise de Jésus-Christ, vous qui avez bu le calice du Seigneur, vous dont la voix a retenti par toute la terre, nous tombons à genoux au souvenir des fatigues et des peines que vous avez endurées pour notre bonheur. Vous avez civilisé le monde. Vous nous avez apporté des bienfaits qui dépassent tout ce qu'on peut imaginer. Oui, nous vénérons tous les lieux qui ont reçu l'empreinte de vos pas! nous baisons avec amour et avec reconnaissance toutes les pierres qui recouvrent vos reliques sacrées!

Ainsi fondée, l'Eglise jouit de tous les caractères et de toutes les propriétés qu'elle doit avoir. Elle est un ensemble homogène et parfait. Elle a un corps et une âme; un corps qui est l'union extérieure des fidèles par la hiérarchie et par les sacrements; une âme qui consiste dans le lien extérieur, c'est-à-dire dans la foi, dans l'espérance, dans la charité. Cette Eglise, ou cette société, dont la force d'expansion est infinie, est ouverte sans exception à tous les hommes; le juif, le grec, le romain, le barbare, le savant, l'ignorant, le riche, le pauvre, le roi, le serviteur, le vieillard qui va mourir, comme l'enfant qui vient de naître, tous peuvent en faire partie. Toutes les générations à venir y ont leur place. Les êtres intelligents que vous découvririez dans des mondes encore inconnus y seraient également admis. La philosophie, il est vrai, nous enseigne avec un grand luxe de paroles, que tous les hommes sont frères, que tous les peuples ne doivent former qu'une même famille. Mais, à l'époque où il n'existait de priviléges et de liberté que pour un petit nombre d'heureux, que disait la philosophie? Nous le savons. Si elle a changé de langage, si elle se donne le mérite et la gloire d'aimer les hommes, n'est-ce pas depuis que la restauration de toutes choses par Jésus-Christ a fait luire à ses yeux des vérités qu'elle ignorait complètement?

L'Eglise est essentiellement et perpétuellement visible. Elle nous est représentée dans les livres saints, comme la maison du Seigneur élevée au-dessus des collines, dans laquelle doivent se réunir toutes les nations; comme une montagne qui se montre à toute la terre; comme une cité qui, étant placée sur la hauteur, ne peut être cachée; comme un tribunal suprême dont les jugements sont irréfragables, comme une assemblée où il y a des docteurs, comme un troupeau confié à la sollicitude des évêques. Toutes les figures dont les Pères se servent pour exprimer ce qu'est l'Eglise, font ressortir son caractère de visibilité . elle est fondée sur la pierre, elle ne peut être ébranlée ni par les vents, ni par les orages. C'est une lumière plus brillante que le soleil, une lumière qui ne doit jamais s'éteindre, une lumière qui se répand comme un vaste fleuve de l'orient à l'occident; c'est l'arbre de vie, c'est l'arche du salut; c'est la colonne de feu qui éclaire et qui protége le peuple; c'est une mère qui prodigue à ses enfants la nourriture la plus exquise; c'est une beauté incomparable; c'est une fleur éclose au souffle de Dieu, et dont les doux parfums embaument la terre.

Et d'ailleurs, comment ne pas reconnaître que la visibilité perpétuelle, indéfectible, entre essentiellement comme partie intégrante dans la constitution de l'Eglise? En effet, il y a dans l'Eglise des hommes qui enseignent, qui écoutent, et des hommes qui sont enseignés; il y a partout et à chaque instant dans l'Eglise des actes qui forment une chaîne non interrompue. Or, tout cela n'est-il pas clair, tout cela n'est-il pas visible comme l'astre du jour?

En fondant l'Eglise dans le sein de laquelle sont appelés tous les peuples, et hors de laquelle il n'y a pas de salut, Jésus-Christ laisse à cette Eglise le moyen naturel et nécessaire qui doit la vivifier, la conserver, la perpétuer jusqu'à la fin des temps, le moyen sans lequel l'Eglise serait confondue avec toutes les sectes, et par cela même périrait bientôt : ce moyen, c'est l'autorité divine, nous voulons dire une autorité infaillible de droit et de fait.

Dans toute société, dans tout gouvernement, il y a une autorité qui domine, une autorité qui juge et qui n'est pas jugée : autrement nulle société ne serait possible, rien ne resterait debout. Voilà le fait, et ce fait constitue une loi nécessaire. Mais, dans l'autorité de l'Eglise, il y a encore et surtout le privilége de l'infaillibilité qui repose sur la promesse formelle de Jésus-Christ. C'est pourquoi, dès que cette autorité parle, il faut qu'aux décisions qu'elle porte, l'individu soumette non-seulement ses actes, mais encore ses idées intimes, ses jugements, ses croyances. Or, cette autorité ainsi définie, conserve et perpétue l'Eglise de la manière suivante : 1° elle distribue à tous le pain de la parole, de la doctrine révélée ; 2° dans les controverses, elle détermine le sens qu'il faut donner au texte des saintes Ecritures, et formule la vérité touchant le dogme, la morale et la discipline ; 3° elle condamne comme hérétiques et schismatiques ceux qui résistent à ses jugements, et qui suivent leurs idées particulières.

(*La suite au prochain numéro.*)

OU VA LA PHILOSOPHIE?

L'histoire de la philosophie, considérée sous tous ses aspects, offre comme fond de tableau un désert et des ruines. Tout le pays a été bien des fois sillonné, et il a été reconnu que la vérité entière ne se rencontre nulle part, lorsque l'on va au fond des systèmes; que toute philosophie, quand elle n'est pas affermie par la foi, lorsqu'elle veut marcher seule, et qu'elle refuse de soutenir par la force divine l'insuffisance de sa liberté, élève en effet une construction ruineuse, à laquelle manqueront toujours et la base et le couronnement. Une revue rapide des phases diverses et de l'état de la philosophie dans ce siècle nous permettra de répondre à la question que nous venons d'établir. Le problème est clair, la solution le sera aussi; nous la poserons sans hésiter. Où va la philosophie? Eh mon Dieu! tout simplement à l'abîme, d'une manière irrésistible et par des routes diverses; oui, par trois routes principales et que nous entreprenons de déterminer.

I.

Et d'abord le matérialisme. — Celui-ci est ancien comme le monde; il a vécu, il vit, il vivra; car il correspond à une partie intégrante de l'homme, partie essentielle, bien qu'elle ne soit pas la première assurément; il ne saurait mourir, puisque l'antagonisme entre l'esprit et la chair est une loi primordiale et qui durera autant que l'humanité pécheresse. Toujours il y aura de prétendus sages qui ne verront dans la nature que des corps et des organes; pour eux la pensée, cette puissance qui pressent l'infini, qui parcourt le monde et le mesure, qui a la conception de Dieu, sera une production des sens, l'écho plus ou moins harmonieux d'un instrument organisé pour un jour, un son qui meurt avec la corde brisée, incapable de survivre à sa fragile habitation. Pour ceux-là il n'y a pas de ciel par de là l'espace visible, il n'existe qu'une force inerte, sans vertu, sans providence, sans liberté. Et avec la Providence s'évanouissent toutes les vérités dont l'humanité a vécu depuis tant de siècles; lois de la moralité, épreuves de la conscience, espoir des récompenses méritées, tout disparaît, et, après l'heure, il ne reste plus de l'homme, de ses vœux fragiles, de ses espérances d'un jour, qu'un peu de cette cendre mortelle

qui va se dissoudre dans les éléments et concourir à l'éternelle reproduction de la nature.

Voilà le matérialisme dans ses principes, dans ses conséquences. Ce ne sont pas seulement des philosophes qui le réfutent; c'est surtout la conscience du genre humain qui s'écrie : non, il n'est pas vrai que l'homme soit sorti tout entier du limon grossier d'où furent tirés ses membres corruptibles; il n'est pas vrai que cette vie qui circule en nous ne se distingue pas du sang qui la précipite; que ce principe mystérieux qui nous fait palpiter d'espoir, frémir de crainte, qui nous épanouit dans les joies vertueuses et nous brise sous le repentir, qui nous enlève par de là la sphère des sens, et nous montre la substance éternelle, le Créateur et le Père des êtres contingents; il n'est pas vrai que ce principe divin que nous appelons notre âme se ramène à un atôme de matière et que dans le corps mortel de l'homme n'habite pas un hôte immortel.

Oui, voilà ce que dit, ce que crie la conscience humaine quand l'habitude du sophisme ne l'a pas dénaturée; *clamante conscientia.* Et pourtant, cette doctrine cruelle, il est malheureux de le reconnaître, est encore celle du grand nombre; la plupart de ceux qui croient penser sont acquis à sa discipline. En vain la religion, avec ses solides arguments, ou même le spiritualisme dans la partie limitée qui est son domaine légitime, ont essayé de vaincre cet ennemi; on l'a réfuté bien des fois, mais toujours il a fallu recommencer; car l'enchaîner, assujettir le Protée et le contraindre à demander grâce, jamais; il renaît sous des formes diverses, il est avec nous aujourd'hui comme il y était hier; il est immortel, vous dis-je, car, au fond, qu'est-il, sinon la passion, le faux instinct du cœur mis en théorie.

Le matérialisme persiste donc tout entier dans la science comme dans la société. Il a toujours ses métaphysiciens regardant la sensation comme la source de tout ce que nous sommes, et s'obstinant à n'admettre dans l'âme que des sensations transformées; il a ses logiciens qui, reconnaissant l'impossibilité de faire sortir du variable et du sensible ce qui est insensible et immuable, rejettent comme chimérique tout ce qui échappe à l'appréhension de leurs sens; il a ses moralistes mettant l'homme moral dans la loi du bien-être, et disant à l'homme de leur temps : que veux-tu chercher ailleurs ce qui est ici? Une chose ne saurait donner que ce qu'elle possède; les sens sont impérieux, ils veulent la jouissance, rien que cela, la vie d'un jour, le bonheur d'un jour; et, s'il y a des résistances, il n'y a qu'une loi, briser l'obstacle, et passer et régner.

Et dans le fait, le matérialisme est si bien vivant, qu'il remplit en grande partie tous les canaux de notre science. Voyez la position qu'il a prise, les points qu'il occupe encore dans les aboutissants de la morale. En droit, il érige la force au lieu du juste; en politique, il élève le fait à la hauteur du droit, ravissant aux libertés et aux intelligences ce qui

constitue leur dignité; c'est lui, c'est le matérialisme qui, absorbant l'individualité dans la masse, chaque homme moral dans un ensemble impossible, proclame l'infaillibilité de la multitude, sur ce principe que la raison appartient nécessairement au nombre, et que le droit ne saurait être qu'au plus fort.

Que ces doctrines matérialistes aient de nos jours des représentants qui les avouent et les professent, c'est ce qu'il est difficile de nier. Pour commencer par ce qui est le plus extérieur et le moins grave, un drapeau pourtant, n'avons-nous pas une littérature qui, fidèle au principe que le beau n'a rien d'absolu et qu'il n'est autre que ce qui plaît, nous réhabilite le dix-huitième siècle, le roi Voltaire, les déités de théâtre, les passions de la Bohême et le réalisme sans frein dans les poëmes et dans les romans? D'un autre côté, nous avons l'école des utilitaires, qui persiste depuis Bentham, essayant de s'arrêter sur le penchant et de résister au principe qui l'entraîne. Le socialisme que nous vîmes à l'œuvre il y a dix ans, qui gronde encore, qu'est-il, sinon l'antique matérialisme, disant avec Saint-Simon, avec Fourier, qu'il faut restituer la chair et les tendances passionnelles de l'homme dans leurs droits; que la vie naît et se clôt ici-bas; que mieux vaut récolter qu'ajourner à des espérances d'outre tombe; que la terre appartient à tous, et qu'enfin il s'agit de partager en frères ou de combattre en ennemis? Que dire enfin du sensualisme moral? Est-ce que sa force naturelle, innée dans le vieil homme, ne tend pas de plus en plus à se confirmer dans la pratique et dans la doctrine? Sous prétexte de divorce légal, on voit plaider pour l'abolition du mariage et la liberté des instincts. Une religion même, dans nos jours si éclairés, le mormonisme, s'est élevée donnant pleine satisfaction à ces instincts et admettant la polygamie. Or, c'est bien là, si je ne me trompe, le matérialisme porté à sa plus haute puissance, ou, pour employer une plus juste formule, descendu jusqu'aux dernières limites de l'avilissement. C'est le matérialisme qui remue les masses, qui excite la haine de toute supériorité, qui appelle aux armes ceux qui hésitent, et les pousse à renverser la colonne qu'il faut respecter, *stantem columnam.* Les masses ne sont pas composées de philosophes; néanmoins elles acceptent, elles comprennent par la logique naturelle les conséquences du principe qui érige la force en loi et l'instinct en droit. Elles savent qu'après tout le succès est à ceux qui osent, et que, s'il n'y a rien après nous, ce que l'homme a de mieux à faire, c'est de cueillir les fruits de la terre, durant ce jour douteux qu'une aveugle fatalité lui a départi entre l'heure du berceau et celle de la tombe.

Il y a longtemps que le monde la traîne cette loi du plaisir à tout prix et du sensualisme effréné; longtemps que le chœur du matérialisme se fait entendre et qui dit : « Buvons et semons les roses, qui sait si nous » serons demain? qui sait si les cendres des morts ne contiennent pas

» l'âme de celui qui vient ici-bas? » Mais Salomon, qui exprime avec cette énergie l'antique sagesse du matérialisme, lui répond par un trait admirable et soudain : « Non, Dieu a créé l'homme immortel, et il l'a » fait pour être une image qui lui ressemble (1). »

II.

Si l'étude de la nature humaine, prise du côté de son élément sensible, conduit à la fois les théoriciens et les metteurs en pratique à de pareilles extrémités, sans doute, ceux qui, mieux inspirés, ont pris la philosophie du côté de l'esprit, ceux-là auront trouvé le point solide, l'*inconcussum*, objet de tant d'efforts, j'entends la vérité! Il y a des vérités acquises de ce côté, c'est là qu'elles sont; là, dans ce champ de l'esprit, les philosophes ont pu retrouver les vérités que l'ancienne révélation avait transmises. Certes, le spiritualisme est beau! Croire à l'esprit, reconnaître sa différence d'avec la matière, surprendre les lois de la raison, savoir qu'il y a un grand ordre de faits que les sens ne sauraient fournir, c'est un grand progrès; qui en doute? Mais il était dit que la pensée humaine, marchant seule, serait toujours vacillante, se relevant d'un côté et retombant de l'autre, inhabile à se tenir ferme, à se gouverner, lors même qu'elle partirait d'un principe vrai. Trop vite, le spiritualisme a été regardé comme une barrière qu'il fallait franchir; devenu l'idéalisme, il a absorbé la matière, il a couvert ses bords, il a tout envahi, il s'est déversé sur toute existence, *undique pontus*; Dieu a été pour lui le tout idéal, l'universelle substance dans laquelle le plein est identique au vide, où la dualité et la multiplicité ont disparu; vaste abîme dans lequel, au sein de ce Dieu sans personnalité, s'évanouit à la fois tout ce qui est de la nature et tout ce qui est de l'homme.

Quelque effort que l'histoire de la philosophie, procédant par l'étude des documents originaux, ait pu faire pour classer les systèmes du panthéisme, elle n'a guère abouti qu'à déterminer des nuances, à classer des nuages, *domos vacuas*, à établir des circonscriptions dans les royaumes du vide. Qu'elle prenne pour objet de son étude l'énergique tissu de l'idéalisme hindou, tel qu'il est expliqué dans Manon et dans beaucoup d'endroits des épopées; qu'elle s'attache à expliquer l'éléatisme grec, l'immuable unité de Parménide et de Zénon; que plus tard elle poursuive le panthéisme dans la formidable unité des Alexandrins, chez l'auteur des Ennéades; sous tous ces aspects à ces diverses époques de l'antiquité, c'est toujours la même chose, *nil novi*, l'absorption du multiple dans l'un; l'être universel, infini, ramenant tout à l'identité; Dieu, devenu une fatale

(1) *Sap.*, III, c. 3.

abstraction, dépossédé de tous les caractères par lesquels il est à la fois, bien qu'à divers titres, et personne et substance.

Le spiritualisme, j'entends celui qui est indépendant et qui ne reconnaît d'autre maître que lui, a une tendance incroyable à se convertir en idéalisme, et par suite en panthéisme. Qu'il me suffise, pour le montrer, de rappeler les principaux chefs de la philosophie dans les temps modernes, et de faire voir comment tous se sont sentis entraîner par cette fatale sagesse, ou, du moins, ont ouvert leurs principes à de telles conséquences.

Remontons à Descartes. — Partant de lui, de la prise de possession du moi par la conscience, Descartes, après s'être posé comme centre, cherche sa voie pour aller à Dieu. Comme il trouve en lui l'idée de l'être parfait, cause nécessaire de l'être imparfait, il est amené à croire au premier être. Dieu est infini, mais le monde aussi est infini : l'un est l'infini pensant, l'autre l'infini étendu. La pensée est l'essence de Dieu; l'étendue est l'essence des corps; la substance en soi ne se distingue pas de son attribut principal. D'un autre côté, Descartes caractérise faiblement la pensée et distingue mal les facultés spirituelles, l'entendement, la volonté, le désir. Dans ce système domine la passivité; l'idée de force, d'énergie, d'activité, créatrice en Dieu y est mal ou peu exprimée ; en un mot, il contient des germes de panthéisme.

Mallebranche développe ces germes; il touche à l'idéalisme, s'il n'y est pas formellement entré; il enseigne le principe cartésien, dont il ne reconnaît pas le péril.

C'est à Spinosa qu'il appartient de dégager des principes du maître le panthéisme qui s'y trouvait contenu. Selon la portée du cartésianisme, l'étendue était infinie, et la substance spirituelle ne se distinguait pas de la pensée, son attribut essentiel. Spinosa va jusqu'au bout; il réunit en Dieu l'une et l'autre substance; Dieu est cela, esprit et corps, au même titre. L'âme, pure automate spirituel, n'est qu'une suite d'idées; le corps qu'une collection de particules; et l'un et l'autre sont les modes divers de la substance divine. Tout est nature, *naturée* en tant quelle est produite; *naturante* en tant quelle produit en se développant.

Leibnitz paraît; il reconnaît que le spinosisme est chez Descartes, que tout le mal provient de l'idée de substance qui domine chez ce dernier, et de celle de force qui est absente. De là le célèbre système des monades, substances simples, irréductibles, se réfléchissant mutuellement, chacune miroir de l'Univers, ayant en soi action et vie, et émanant du Créateur par une suite incessante de fulgurations. Mais, en combattant le panthéisme cartésien, Leibnitz sait-il du moins se soustraire à l'idéalisme, avec ses monades indivisibles, dont se forment les corps et qui ne se distinguent des âmes que par leur nature passive? N'entre-t-il pas dans le fatalisme, par la fiction de l'harmonie préétablie, et enfin ne paie-t-il pas

son tribut au panthéisme, en acceptant l'infinité de l'Univers, infinité qu'il ne distingue pas assez de celle de Dieu?

En Angleterre et en France, au XVIIIe siècle, c'est le matérialisme qui règne, et par suite le pur athéisme ; affaire de goût ; mais en Allemagne, où la philosophie est plus sérieuse, et prétend toujours procéder par le spiritualisme, on voit au commencement de ce siècle s'établir le panthéisme le plus énergique, celui de Schelling et de Hégel, deux philosophes à qui appartient surtout le mouvement panthéiste qui occupe tant de place dans la philosophie de ce temps. J'essaierai de les caractériser par des traits rapides.

Quand le courant du matérialisme anglais et français commençait à s'épuiser ; quand l'idéalisme sceptique de Kant achevait son œuvre, la sagesse allemande opéra son retour au panthéisme, dans l'œuvre de Schelling. Pour ce philosophe, la nature est posée, existant au même titre que le moi et non déduite du moi. Le sujet et l'objet, ce qui pense et ce qui est pensé, sont égaux, identiques ; il n'y a qu'un seul principe, qui se développe, végète dans la plante, sent dans l'animal, pense dans l'homme. Et cela est Dieu ; l'homme fait partie de l'absolu, il le comprend, il s'unit à lui par l'intuition de Schelling, c'était Spinosa réveillé de sa tombe et modifié, en ce sens qu'ici la pensée et l'étendue ne sont plus distinctes, mais ramenées à l'identité.

Hégel enchérit sur son devancier en posant la loi de l'absolu, sans attacher, plus que celui-ci, aucune autorité à l'expérience, et ne connaissant d'autre méthode que celle des idées pures, il établit l'identité entre les contradictoires, entre la vie et la mort, l'être et le néant. Tout consiste dans le passage de l'indéterminé, de l'absolu, au déterminé, au relatif. L'*Idée*, l'absolu en soi, se développe et passe par trois phases, trois moments successifs ; l'indéterminé, le relatif, l'accord entre les deux. Par exemple, l'idée de l'être, dans son premier moment, ne diffère pas de celle du néant ; le néant passe au devenir, et par le devenir il passe à l'être. Confusion entre les contraires, puis division, puis rentrée dans l'identité, voilà le travail entier de l'esprit sur l'absolu. A cette loi se ramènent et par elle s'expliquent la nature, la science, l'histoire, l'art, la religion. Dans l'homme, fragment de l'idée, la sensibilité confond, l'entendement débrouille, la raison unit. En morale, le bien et le mal sont identiques dans l'état premier ; puis la distinction s'opère, et tout finit par le rappel du bonheur à la vertu. L'idée est donc en définitive le dieu de Hégel ; la logique est la science de l'idée ; la philosophie de l'esprit infini est la connaissance de l'idée se développant et faisant retour sur elle-même.

Je crois bien que voilà, dans ses linéaments les plus exacts et aussi clairement que possible en pareille matière, le panthéisme de Hégel. Eh bien ! les faux penseurs qui abondent et qui sont panthéistes, s'ils préten-

dent à la philosophie, à son langage du moins, se renferment assez volontiers, avec des nuances seulement, dans ces formules obscures.

Pourquoi y a-t-il tant de panthéistes dans notre âge? Mon Dieu, parce qu'il est très-facile d'aller jusques là quand on n'a pas appris à philosopher avec sobriété, quand on n'a pas pris la religion pour garde-fou de sa raison; si promptement alors vient le vertige, et il faut du courage pour ne pas se précipiter. Dans le fait, il y a en toute philosophie des problèmes formidables, insolubles à la raison seule. La coexistence du fini et de l'infini, du monde des apparences sensibles avec l'immuable, du créateur et du créé, sans confusion, sans absorption du multiple dans l'un, est difficile à concevoir; une sage philosophie combat de tels excès; mais croyez bien que ce n'est pas sans hésiter, sans parfois fléchir dans l'attaque et sentir que son langage se trouble et n'est pas trop éloigné de pactiser avec celui de l'ennemi. La religion seule a l'assurance entière; elle réfute le panthéisme avec une raison affermie. Est-il, en effet, une position meilleure pour réfuter cette erreur, et pour établir sur le roc la doctrine du Dieu vivant, que de dire de Dieu ce qu'il dit de lui-même dans les Écritures : Je suis celui qui suis?

C'est la certitude de la création qui détruit le panthéisme, qui le rend impossible; or, la création est le premier dogme des chrétiens. Quoi! Dieu a créé l'œil et il ne voit pas; il a planté l'oreille et il n'entend pas; il laisse se développer l'entendement et il ne comprend pas; il ne sait pas; il ne veut pas, il n'existe pas! Il est le Dieu qui voit, qui sait et qui aime, qui punit et récompense, et il serait un Dieu sans liberté, l'être en général, l'unité insaisissable, la réunion du parfait et de l'imparfait, de ce qui est absolu et de ce qui ne l'est pas! Mieux vaut l'athée sincère que le panthéiste. Le premier ne s'égare pas dans ses rêves; il dit cette parole odieuse, absurde, mais simple et franche : il n'y a pas de Dieu; il n'enseigne pas du moins que l'obscurité est la lumière, que la multiplicité est l'unité, qu'il n'y a rien de plus divin dans l'intelligence que dans la force inerte, que la pierre ressemble plus à Dieu que l'homme qui pense. Et cependant, malgré ses absurdités palpables et si aisément acceptées, partout où le panthéisme n'est pas repoussé par l'acte de foi si explicite du symbole chrétien, soyez sûr qu'il n'est jamais bien loin, qu'il est là, au seuil du spiritualisme, qu'il menace et qu'il veut entrer.

Et n'est-il pas vrai qu'au temps où nous sommes il se montre partout? En France, pays peu philosophique, l'air du panthéisme circule à travers les esprits, toute la science en est plus ou moins pénétrée. Même sous les formules épineuses de l'hégélianisme, il est plus ou moins confusément la doctrine de beaucoup parmi ceux qui ont la prétention de raisonner. Comme il a sa philosophie, il a aussi son art, sa poésie, son histoire et sa religion. Qui ne connaît son système sur l'histoire, le progrès irrésistible, les triomphes de la force proclamés comme étant d'inévitables résultats

de l'absolu qui se développe, les diverses phases de la société se reproduisant dans un fatal *ricorso*, cercle renaissant dans lequel, en dépit des libertés résistantes, roulent, cruellement enchaînées, toutes les générations? C'est surtout sous le fastueux titre de l'humanité qu'il s'étale dans la philosophie contemporaine. L'avez-vous vu, dans les élucubrations de MM. Leroux et Jean Reynaud, idéalisant cette humanité qui est toute chose, qui se déploie et grandit, force irrésistible et passive qui absorbe l'homme vivant dans l'homme idéal et n'admet la survivance qu'à la condition d'étranges réapparitions sur la terre ou dans les astres, et d'une métempsycose dont le rêve devrait bien être dissipé depuis Pythagore et les Hindous. Si encore ces créateurs de l'homme idéal étaient des artistes comme Prométhée; s'ils approchaient la flamme de leur statue... Mais non, vainement ils le tenteraient, l'œuvre panthéiste n'a pas la vie; il n'a pas d'âme, ce corps fantastique qu'ils se plaisent à construire et qu'ils appellent l'humanité.

D'autres fois le panthéisme se montre facile et de bonne composition. Il fait alliance avec le matérialisme, et tous deux confondent à la fois et leurs formules et leur néant. Tel a été ce Positivisme d'Aug. Comte, survivant dans ses adeptes, audacieuse théorie qui élève dans les nuages son front panthéiste, et plonge ses racines dans une terre qui n'est autre que le matérialisme.

Ajoutons que les systèmes ne sont pas rares pour expliquer même la religion chrétienne, au point de vue du panthéisme. Entendez l'idée hégélienne ayant cette bonté de raconter aux catholiques leur religion. Elle vous dira, par ses docteurs allemands, que l'idée religieuse a eu trois phases : l'orientale, qui est l'époque d'indétermination, l'unité confuse; la grecque, qui est l'infini tombant dans le fini, dans la diversité des légendes; le Christianisme, qui est la loi de réconciliation entre le fini et l'infini, le rappel de la pluralité à l'unité. Que de lumière, n'est-ce pas, et que reste-t-il, après ces grandes théories, à demander à l'*Histoire universelle* de Bossuet? Vous trouverez même en Allemagne des théologiens qui, s'appuyant sur l'idée et toujours sur ses trois phases, vous expliqueront la très-sainte Trinité par des assimilations folles et qu'il me déplaît de relever. D'un autre côté, les philosophes de l'histoire ecclésiastique vous diront comment notre foi a possédé aussi, elle, ses trois moments : l'Église au berceau, époque de confusion; l'Église organisée, époque des contradictions, des hérésies; et enfin l'Église de l'avenir, quand la diversité des croyances, en religion comme en philosophie, sera ramenée à l'unité sous la loi de la liberté et de la raison. — Catholiques, n'êtes-vous pas reconnaissants à ces docteurs, qui vous manifestent Dieu, l'Univers et vous, et jusqu'à votre Église, par un procédé si clair, par l'absorption panthéistique du fini dans l'infini?

III.

Mais si, parmi ceux qui ne croient pas par l'autorité de la foi, il y a un si grand nombre de matérialistes, et aussi tant de panthéistes qui réduisent l'idée de Dieu à celle du tout, et l'idée de l'homme au rêve insensé de l'humanité progressive, il y a aussi, en troisième lieu, ceux qui doutent, qui pratiquent le scepticisme, un troisième chemin par lequel, comme je le disais, la philosophie va à l'abîme. Allons donc aussi, nous, sur le bord du gouffre et regardons au fond si nous n'avons pas trop de peur du vertige.

Le sophisme, aussi bien que les erreurs dogmatiques, remonte au berceau de la pensée. Il a dans l'histoire de l'esprit humain sa généalogie; la sagesse des Hindous nous offre une école de philosophie dans laquelle se multiplient les arguments les plus captieux. Les Grecs ont eu leur Enésidème, leur Sextus, Pyrrhon, la moyenne Académie, esprits difficiles, apportant les subtilités d'une fausse dialectique aux avenues de toutes les vérités. Du reste le dogmatisme n'a jamais existé d'une manière complète chez les anciens, et quand ils soutenaient une vérité ce n'était jamais sans restriction. Platon, qui combat l'unité de Parménide, n'est pas bien fixé sur la distinction des substances; Cicéron, qui a des pages si belles sur la survivance de l'âme, ne donne cette doctrine que comme une espérance, témoin le *Traité de la Vieillesse* qui se résume ainsi : Si la vie se prolonge, bonheur; si elle s'éteint, bonheur encore, puisqu'elle est le terme des douleurs, l'éternel sommeil. *Si, ut sapientibus placet*, dit Tacite, en espérant que la grande âme d'Agricola n'a pas dû s'éteindre avec son corps. Mais le scepticisme, qui, dans les temps anciens, s'était borné à ébranler la vérité en détail, ce scepticisme antique, excusable puisque la première révélation était oblitérée par le temps, il a pris un caractère plus fort, il est devenu une arme vraiment formidable et à laquelle il était autrement difficile de résister; il s'est attaqué non plus aux branches de l'arbre, mais à la racine même; il a sondé les bases de la croyance, et posé des arguments qui vont directement à la négation ou du moins à la mise en doute de toute vérité primordiale. C'est le scepticisme de Kant, une célèbre discipline, œuvre d'un génie égaré, mais puissant, et qui occupe encore beaucoup de place dans la pensée de ce temps. J'en rappellerai rapidement le principe.

Le philosophe de Kœnigsberg attaque la vérité en soi, du moins le principe de sa certitude en nous. Il nie que l'esprit humain puisse se garantir la certitude de rien qui soit existant, et voici, d'une manière sommaire, comment il raisonne. Vous connaissez les phénomènes extérieurs, en tant que vous en trouvez l'idée en vous; par conséquent, au fond, vous ne connaissez que l'idée; votre connaissance est purement subjec-

tive, un simple fait de votre âme qui ne prouve que lui-même et il vous est logiquement impossible d'atteindre l'objet en soi. Les inductions par lesquelles vous vous croyez amené à connaître Dieu et le monde, sont des faits personnels à vous, inséparables de vous, et il n'y a pas de pont qui soit jeté entre votre pensée et la chose pensée, entre la connaissance comme telle et la chose connue; rien enfin ne vous autorise à établir la certitude, de quoi que ce puisse être, en dehors de la conception que vous avez pu vous en former.

Le mouvement de l'école critique est le plus avancé vers l'abîme du néant qui ait été jamais fait par une sagesse sans règle, c'est le point extrême de la philosophie, son aboutissant dernier, après lequel il n'y a rien. C'est aussi le dernier terme du Cartésianisme. En disant : je pense, donc je suis, que fait Descartes? s'il fait un argument, c'est un cercle vicieux; mais ce n'en est pas un, Descartes le reconnaît ailleurs; par conséquent son axiome, pressé par le Kantisme, revient à ceci : je sens que je pense, et l'idée de ma pensée me donne celle de mon être. Ce n'est donc après tout qu'une idée, dit le Criticisme, et vous n'êtes sûr de vous qu'à titre de phénomène.

Et si pourtant, afin de ne pas abuser de la logique, on se trouve par le sens intime suffisamment certain de l'existence du moi, il restera la difficulté d'aller de soi au monde et à Dieu, de croire à cette double réalité, bien qu'en fait, les notions que nous en avons soient purement subjectives, selon le Kantisme, et ne donnent d'autre certitude que celle du phénomène présent dans l'âme. La dernière expression du Kantisme a été jusque-là. Fichte crée Dieu, il crée le monde, il en fait des êtres de raison, il les constitue l'un et l'autre, comme faits subjectifs du moi. C'était une sorte de panthéisme; seulement le grand tout, ce n'était plus Dieu, c'était le moi. Schelling n'a fait que changer de méthode et de point de départ. Voilà donc où va la philosophie, quand elle procède en dehors de la règle chrétienne; panthéisme ou scepticisme, l'un par l'autre, et ainsi se clôt le cercle de l'erreur.

Sans doute, ici encore, comme pour le panthéisme, le spiritualisme indépendant a fait beaucoup d'efforts pour soulever l'entrave, pour briser la chaîne, pour s'emparer du moi et des deux mondes, matériel et divin; il a invoqué l'autorité de l'intuition, c'est-à-dire l'irrésistible tendance de l'esprit humain, à croire aux vérités premières, à part de toute démonstration. Toujours l'acte de foi, donc? Mais enfin, je ne crois à l'acte de foi, à la nécessité de croire, que si elle m'est imposée; or la philosophie n'a aucun droit de m'imposer une croyance. C'est pourquoi la philosophie toute seule ne saurait résister à la dialectique kantienne; quand elle aura échappé au sensualisme de Locke, au panthéisme de Hégel, elle tombera irrésistiblement dans le piége de fer du Kantisme.

Les catholiques, à la bonne heure, commencent par la foi en Dieu et

ls la proclament, sans attendre le mot d'ordre d'une philosophie qui n'est qu'une expression de l'individualité. Pour eux l'homme est distinct de Dieu, mais il vit en lui, de lui, par lui, *in eo movemur;* de Dieu lui vient cette lumière encore voilée que son âme respire. Mais les chrétiens ne s'en vont pas flottant à tout vent de doctrine; pour eux enfin l'*alpha* et l'*ômega* sont dans le mot ineffable : *je crois.*

Quant à la foule, qui ne s'inquiète pas de la religion et philosophe à sa manière, elle a bien sa logique; elle est sceptique; non pas qu'elle entende rien à ce mot grec, elle a des termes plus à sa portée et qu'elle adopte parfaitement; elle doute et elle sait qu'elle doute; elle est indifférente et elle trouve dans l'obscurité des solutions données par la sagesse philosophique sur tous les problèmes importants, la raison de son indifférence. Or, qui niera que les indifférents remplissent le monde; ils ne croient pas, ils n'affirment pas même leur négation? ils se bercent dans ce facile laisser-aller d'une vie qui n'est pas faite, pensent-ils, pour affirmer rien au-delà de ce qui concerne l'art de vivre. Ils disent : que sais-je? et ils arrivent à un fatal assoupissement, jusqu'à ce qu'un soudain rayon de lumière, un éclair précurseur de la foudre les arrache à ce sommeil, leur montre la vérité et leur dise, trop tard peut-être : voilà ce qu'il fallait savoir.

IV.

S'il y a une chose difficile à nier, c'est l'inconsistance d'une philosophie qui veut être spiritualiste et ne veut pas être chrétienne. Le point d'appui manque à ces philosophes. Ils vont en quête de la vérité, s'adressant à la science, interrogeant les systèmes, apportant le flambeau devant toutes les ruines; puis, quand ils ont reconnu qu'il n'y a rien de solide, rien qui ait défié le temps, ils s'éloignent en disant : Je ne m'enfermerai pas dans ces murs inhabités, je ferai ma propre construction, nouvelle peut-être, et je donnerai l'explication cherchée. Et ils se mettent à bâtir; mais que font-ils? Hélas! un édifice qui ne saurait durer plus que les autres et résister à l'épreuve.

Que d'écoles, que de doctrines diverses, même dans le champ du spiritualisme! Si l'on y croit à Dieu, à la survivance de l'âme, n'y a-t-il pas autant de systèmes qu'il existe de solutions particulières pour expliquer ces grands dogmes? que de mystères quand il faut expliquer les attributs divins, établir leur conciliation, et que de difficultés sur la liberté, pour des hommes qui ne voient pas la nécessité du concours divin, et qui pensent que l'homme marche seul dans sa force, dans son aveugle liberté! Et quand la survivance est admise, que de systèmes encore sur la sanction d'outre-vie, sur les récompenses et les peines, si bien que la plupart, avec des nuances diverses, sont amenés à expliquer la vie à venir en

exhumant des nécropoles de l'ancienne sagesse les vains rêves de la métempsycose?

Et que sera-ce si on considère non-seulement les systèmes qui, essayant de mettre une barrière à l'erreur, sont demeurés spiritualistes et croient du moins à quelque vérité, mais surtout les systèmes que j'ai montrés allant à l'abîme directement, tels que matérialistes, panthéistes ou sceptiques? Entendez ces bruits confus, ces murmures que vous ne pouvez ni déterminer ni classer. Chaque flot de la pensée apparaît dans l'histoire, comme les vagues qui se succèdent sur l'Océan; la vague ne contient que le vide, une rosée sans consistance, et le soleil répand sur elle ses rayons obliques; elle avance, elle grossit; parvenue au rivage, elle se brise, et il ne reste plus rien après elle que la grande mer, redevenue paisible et puissante quand les vagues ont disparu par la fuite des orages qui les avaient soulevées.

C'est l'image de l'immuable raison, telle que Dieu l'a faite et la possède en lui, raison première, qui n'est autre que le Verbe céleste, source unique dans laquelle l'homme peut contempler la vérité, du moins l'entrevoir ici-bas et reconnaître sa présence avec certitude. Les systèmes, comme les vagues, s'élèvent et disparaissent sur l'océan de l'éternelle raison. Quant à la raison de l'homme, qu'avait fait la raison dans l'origine? Etait-ce de créer la vérité? Non, mais de participer à elle, de recevoir et de comprendre la révélation primitive, et, plus tard, quand par la suite des âges les souvenirs moins confus ont été livrés à l'interprétation, la raison a reconnu sa loi qui est de constater sa limite, et de savoir qu'elle ne sait rien si la grâce ne l'éclaire, si la clarté d'en haut ne la prévient et ne l'illumine comme un temple, pour y adorer la vérité vivante qui réside au sanctuaire.

C'est là qu'il faut aller, au Dieu de l'Évangile, si l'on veut posséder tout entière cette vérité tant cherchée. Avant l'Évangile le monde moral était égaré et sans voie; plus tard, et depuis que la lumière a été répandue, un trop grand nombre ont mieux aimé s'en détourner et s'évanouir dans les vains rêves de la philosophie, que de recevoir la bonne nouvelle, d'ouvrir l'oreille à la parole qui est dans l'air et qui retentit à tout cœur docile et intelligent. On veut courir sur une mer pleine d'aventures, joindre son naufrage à celui de tant de navigateurs sans boussole. On n'est pas effrayé de ces mots: matérialisme, panthéisme, scepticisme, mots formidables, sinistres fanaux éclairant les routes de l'abîme. Pourtant, que faudrait-il, puisqu'aussi bien nous naviguons ici-bas à travers les écueils et les gouffres, oui, que faudrait-il, sinon tenir les yeux fixés sur l'Etoile, et voguer alors, avec assurance et sans trop redouter les tempêtes, au port unique?

A. MAZURE.

A QUOI SERVENT LES PAUVRES

(NOUVELLE).

I.

Dans toute la commune de X***, il n'y avait pas un seul pauvre. « Quel » heureux pays ! » allez-vous dire.

Tous les habitants se trouvaient avoir le même revenu, qui leur était payé aux mêmes jours. Ils avaient tous le même lopin de terre, au milieu duquel s'élevait la même maison, percée du même nombre de fenêtres.

Le bourg était tout fraîchement bâti : les maisons étaient carrées, les champs carrés aussi, avec des palissades de bois peint pour remplacer les haies, « qui prenaient de la place. » Adieu les nids, les oiseaux et les chants !

Les hommes étaient convenus de s'habiller de même. Chose plus merveilleuse, on en était arrivé à régler aussi le costume des femmes ; l'ampleur des robes devait, pour toutes, être la même. Je ne dis pas que cela ne fit point de peine aux trois quarts de ces dames et de chagrin au reste.

La municipalité avait numéroté tous les habitants, qu'elle ne connaissait plus par leurs noms de baptême ou de famille. Les numéros pairs étaient réservés aux femmes, les impairs appartenaient aux hommes ; lorsqu'on annonçait un mariage, on disait par exemple : « *Le n° 43 se marie avec le n° 38.* » Il est bien entendu qu'on supprimait l'amour ainsi que la poésie, « toutes choses qui ne servent à rien. »

Egalité parfaite ; tous les habitants mangeaient le même plat, à la même heure, avec le même nombre de « centilitres » du même vin. On se couchait, on se levait à la même minute ; le tambour donnait le signal de tous ces exercices.

J'oubliais de dire qu'il n'y avait pas d'église ; la commune n'en avait pas voulu.

II.

Etaient-ils heureux ? Ils l'étaient *administrativement* : bonheur négatif !

Les enfants étaient, dès l'âge le plus tendre, séparés de leurs familles, et la commune les élevait loin de leurs mères. Aussi n'y avait-il plus une seule vraie famille dans tout le pays ; on ne souhaitait pas beaucoup les enfants, on soignait peu les malades, on ne regrettait pas les morts.

Tout le monde disait sans cesse : « Mon droit, » et ce mot remplissait leurs bouches. Personne ne disait ce mot sacré : « Devoir ; » personne ne le comprenait. On n'avait plus l'occasion de s'entr'aider, on n'eut plus celle de se voir, on s'isola. L'égalité produisit l'égoïsme, l'égoïsme enfanta la haine.

Comme on avait le pain de tous les jours, on ne pensait plus à Dieu qui le donne ; comme on ne voyait plus de gens qui eussent faim, on avait le cœur naturellement fermé à la reconnaissance envers Dieu, à la charité envers ses frères. Ces derniers mots n'étaient plus dans le vocabulaire du pays ; ces vertus qui soutiennent le monde, on n'en était plus à les mépriser : hélas ! ou ignorait jusqu'à leur existence.

Et comme on n'avait pu supprimer, par décret municipal, les antiques passions de l'homme, l'orgueil, l'envie et beaucoup d'autres, ces passions, qui n'étaient plus combattues par la pensée de Dieu et par celle des pauvres, eurent bientôt pris un affreux développement dans la commune ; les mariages furent stériles ou déshonorés ; les familles ne tardèrent pas à concevoir l'une contre l'autre des haines sauvages et immortelles ; on en vint à se battre, et des rixes effrayantes ensanglantèrent tous les jours les rues si bien alignées de la commune égalitaire.

III.

Or, dans ce temps-là, il arriva un chrétien dans ce pays : il excita la plus vive curiosité, car depuis longtemps on n'en avait pas vu un seul.

Ce chrétien contempla d'un œil épouvanté le spectacle de cette riche commune que Dieu châtiait déjà si rudement. Mais les chrétiens ne se bornent pas à contempler les désastres du mal ; ils veulent les réparer, et, avec l'aide du Ciel, ils les réparent. Le nôtre se mit en prière, et supplia son Dieu de lui inspirer une idée qui pût sauver ces malheureux.

Sa prière achevée, il se releva avec l'idée qu'il demandait, et écrivit ces quelques mots seulement à un de ses amis qui habitait une grande ville peu éloignée : « Envoie-moi immédiatement une famille pauvre, la plus misérable que tu pourras trouver. Je me charge de lui faire un sort. »

Quelques jours après, la famille en question arriva clopin-clopant. L'ami l'avait bien choisie ; elle était effroyablement misérable. Il y avait des vieillards infirmes, des enfants nus, des femmes malades, pas d'argent, pas de pain, pas même d'espérance.

« Fort bien ! dit le chrétien en les recevant, voilà de quoi sauver toute une province ! »

IV.

Quand la commune de X*** se réveilla le lendemain matin, grand fut le scandale. A toutes les portes vint frapper un pauvre tendant la main avec une voix lamentable. Ce ne fut qu'un cri dans tout le bourg; on battit les pauvres, on les chassa; il fut même question de les poursuivre à coups de fusil dans la campagne.

Les jours suivants, les pauvres retournèrent à leur poste et ne furent pas mieux accueillis. Mais on se lassa de battre ces malheureux avant qu'ils fussent lassés d'être battus. C'est sur quoi comptait notre chrétien, qui était assez riche, grâce à Dieu, pour nourrir, en attendant, tout ce pauvre monde.

Un jour vint cependant, (jour béni du Seigneur, aurore du salut pour ces âmes), où la première aumône fut faite à l'un des pauvres. Humble offrande, mais qui dut grandement réjouir, dans le ciel, les anges de cette contrée!

Une petite fille du bourg rencontra une pauvre femme qui était tombée d'épuisement au coin d'une borne. La compassion s'éveilla dans ce petit cœur; elle se pencha vers la pauvresse : « Qu'as-tu? lui dit-elle. — J'ai » faim, répondit l'autre. — Tiens, dit l'enfant, voici mon déjeuner, mange » et bois. »

En ce moment, le ciel dut frémir délicieusement; c'était la première fois, depuis bien longtemps, qu'un mot de charité se faisait entendre dans tout ce pays; c'était la première fois que l'égalité y cessait réellement, et avec elle l'égoïsme, l'isolement, la haine. Cette seule action d'un enfant allait attirer la grâce sur des milliers d'âmes. Sois bénie, chère petite! et toi, pauvresse, mange et bois; tu es, sans le savoir, la libératrice de tout un peuple!

V.

L'enfant, en revenant chez elle, disait : « Si un jour ma mère devenait » pauvre comme cette femme que je viens de soulager? Oh! que je veux » aimer ma mère! »

Et elle lui raconta tout ce qu'elle venait de faire : « Je ne veux pas que » tu deviennes pauvre, » ajouta-t-elle en lui sautant au cou et en l'embrassant à cent reprises. Déjà, vous le voyez, on s'aimait davantage dans ce pays, où les caresses filiales étaient aussi rares que les caresses maternelles.

Cependant la mère faisait d'autres réflexions : « Pourquoi cette femme

qu'a soulagée ma fille est-elle pauvre, tandis que je ne manque de rien. Ah! que le bon Dieu a été bon pour moi! » Elle avait dit : le bon Dieu! De là à se mettre à genoux et à prier il n'y a pas loin.

« Mais, se dit-elle, après avoir murmuré quelques prières, si Dieu a été bon pour moi, mon cœur et ma raison ne me crient-ils pas d'être bonne pour les autres? Ma fille, conduis-moi vers ta pauvresse; prends du pain, prends du vin, prends ce qu'il y a de meilleur, et portons-lui tout cela. Dieu! que je suis heureuse, ajouta-t-elle; je ne sais pourquoi, mais je suis comme ivre de bonheur. »

Elle ne voyait pas, la pauvre aveugle, que si elle était joyeuse, c'est que la charité venait de lui rentrer au cœur, la charité qui est l'essence de la joie; elle ne se doutait pas qu'en ce moment elle rétablissait dans son pays le grand va-et-vient de la charité, le grand mouvement universel, par lequel Dieu est toujours penché vers les misères de l'homme, qui doit être penché vers celles de ses frères!

La mère et la fille virent la pauvresse qui était entourée de six enfants, auxquels elle distribuait le déjeuner de sa petite bienfaitrice. Quel spectacle! Elles pleurèrent toutes deux : « Tenez, dit brusquement la mère, venez demeurer chez moi avec tous vos enfants; je suis veuve, il y a de la place. » Et elle voulut porter sur ses bras le plus petit de ces enfants; sa fille donna la main à un autre; la pauvresse les suivait, pleurant de joie et les bénissant tout haut.

VI.

« Venez nous aider, » dit cette charitable veuve à plusieurs de ses voisines. « Nous avons six enfants à soigner, leur mère est malade, et » nous ne suffisons plus à la besogne. » Les voisines hésitèrent un peu, puis elles vinrent. Les cœurs de femmes sont naturellement dévoués comme les roses sont naturellement parfumées.

A cette occasion, les femmes se réconcilièrent entre elles; les maris en furent bientôt à ne plus se battre; quelques-uns même, chose inouïe! commencèrent à se voir, puis à s'aimer.

Cependant la chambre où était logée la pauvre famille était la plus belle de tout le bourg. Chaque femme du pays tint à honneur de contribuer à son embellissement, mais surtout au soulagement de la mère et des enfants. On en vint à jalouser la « propriétaire » de ces pauvres. « J'ai une chambre plus grande, » disait l'une. — « J'en ai deux à leur » offrir, » disait l'autre. — « J'en ai quatre, » disait une troisième.

— « Je donne ma maison, dit la veuve, et j'en fais un hospice. — Qui » le soutiendra? — Moi.

» — Mais vous n'avez rien de plus que nous, objectèrent les autres. —

» Je quêterai, » répondit la noble femme, dont l'âme s'ouvrait rapidement à toutes les grandes idées chrétiennes. « Je me ferai pauvre avec cette » pauvresse, et vous me donnerez de quoi soutenir *mon* hospice.

» — Je quêterai avec vous, » dit une jeune fille. « — Moi aussi, » dit une autre.

« — Mais, » dit le chrétien qui se trouvait là, c'est un ordre religieux, » c'est un couvent que vous voulez fonder! » Ce mot les stupéfia : « Va » pour un couvent, dit la veuve. — Je ne m'y oppose pas, reprit le » chrétien; mais attendez; vous n'avez pas seulement d'église. — Eh » bien! nous en aurons, car il faut que Dieu soit logé aussi bien que ses » pauvres. »

VII.

Ils eurent une église, un hospice, un couvent.

Ils aimèrent Dieu, ils aimèrent ses saints, ils s'aimèrent entre eux.

Leurs familles furent nombreuses, leurs unions pures, leur concorde admirable.

Leur intelligence s'ouvrit à la vérité, leur cœur à l'amour; ils devinrent des hommes dans toute la force de ce mot; leurs âmes s'agrandirent, elles furent bientôt assez grandes pour recevoir Dieu.

Ils eurent des saints à leur tour qui violentèrent le ciel et y firent entrer, à leur suite, une foule d'âmes de leur pays.

Et ils voulurent avoir toujours des pauvres parmi eux; car c'est aux pauvres, comme vous venez de le voir, qu'ils devaient tout : leurs vertus, leur concorde, leur foi surtout et leurs espérances, enfin la joie de la terre avant le repos du ciel (1)!

LÉON GAUTIER.

(1) Nous avons extrait cette délicieuse nouvelle du livre de notre collaborateur, M. L. Gautier, qu'il vient de publier sous ce titre : *Scènes et Nouvelles* CATHOLIQUES. 1 vol. in-12.

(*Note de la Rédaction.*)

DE L'INSTITUTION CANONIQUE

DES ÉVÊQUES.

Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle (1). *Pais mes agneaux, pais mes brebis.* Le gouvernement de la société chrétienne, la forme de sa constitution, l'autorité de son chef, la perpétuité de sa doctrine, l'immortalité de sa durée, tout est renfermé dans ces paroles de Jésus-Christ. Le Sauveur du monde établit son Eglise sur Pierre, le premier des apôtres : nul ne lui est associé dans une circonstance si mémorable; tout repose sur lui seul. Les autres disciples concourront comme de simples instruments à l'édification de ce temple mystique; mais ses destinées ne sont attachées à aucun d'eux. Les successeurs de Jacques peuvent défaillir à Jérusalem, tout l'Orient peut les imiter dans leur défection sans que l'Eglise en soit ébranlée; ce n'est point à André ni à Philippe, mais à Simon, fils de Jean, qu'il a été dit : TU ES PIERRE ET SUR CETTE PIERRE, *cette pierre unique* (2), (*car il fallait que le fondement de l'unité fût un lui-même*), J'ÉDIFIERAI MON EGLISE, contre laquelle viendront se briser toutes les puissances de l'enfer qui essaieront de la renverser. Et pourquoi ? sinon parce que sa base est inébranlable, parce qu'elle est éminemment cette maison bâtie sur la pierre que les vents et les eaux ne peuvent renverser (3), parce qu'elle est enfin cette pierre contre laquelle se brise quiconque s'y heurte : — *super quem ceciderit collidetur.*

Pierre est donc, en vertu de l'institution de Jésus-Christ, le fondement réel et inébranlable de l'Eglise. Les paroles de l'institution sont d'une clarté et d'une précision telles que rien ne saurait en obscurcir le sens, et qu'il est impossible de les appliquer à aucun autre qu'à celui-là seul à qui elles s'adressent.

A ce magnifique privilége, qui fait de Pierre le centre nécessaire et le fondement immuable de l'Eglise, le Sauveur en ajoute un second qui

(1) *Math.*, XVI. 18. — *Joan.*, XXI, 16 et 17.

(2) *Si Pacian. Barcelon. Epist. III ad Symph.*

(3) *Matth.*, VII, 25.

nous révèle l'étendue et la nature de sa juridiction sur l'Eglise universelle.

Jésus-Christ a été destiné éternellement pour être le chef de l'Eglise. Toute autorité dérive de la sienne et n'en est qu'une participation; il est donc la source unique et perpétuellement féconde du pouvoir spirituel. *Je vous envoie*, dit-il aux apôtres, *comme mon père m'a envoyé*. Sublime mission qui part de Dieu pour arriver au dernier ministre ! Mais, pour recevoir cette mission, il faut qu'elle soit donnée ; il faut que Jésus-Christ, qui la renferme en lui tout entière, prononce ces mots : *Je vous envoie ;* car autrement comment saurait-on si l'on est envoyé ? Tant que le Sauveur était visible sur la terre, il pouvait communiquer lui-même la mission comme il le fit d'ailleurs pour les apôtres. Mais du jour où il la quittait pour retourner à son père, il devait se substituer un vicaire investi de ses pouvoirs et chargé de donner en son nom la mission ou la juridiction. Or, ce vicaire, cet organe par lequel Jésus-Christ perpétue son autorité divine dans l'Eglise, c'est l'apôtre Pierre, qu'il a chargé de le représenter par lui-même et par ses successeurs jusqu'à la fin des siècles; c'est à lui, à lui seul, qu'il a dévolu le soin de pourvoir avec une autorité souveraine au gouvernement de son Eglise, en communiquant aux autres pasteurs, qu'il a subordonnés à sa primauté, la juridiction dont il a reçu la plénitude. Cette magnifique prérogative de Pierre est authentiquement consignée dans l'Ecriture. Les Pères de l'Eglise, les Conciles et les théologiens la proclament d'une voix unanime et dans des termes qui ne permettent pas le moindre doute, comme nous allons le voir.

I. *Témoignages de l'Écriture.* — 1° Pour établir cette conclusion, considérons en premier lieu le passage de l'Evangile où se trouve, de l'aveu de tous les catholiques, l'institution de l'épiscopat. Pierre vient de confesser la divinité de Jésus-Christ, et, pour le récompenser de sa foi, le Sauveur lui déclare qu'il sera le fondement de l'Eglise. *Et moi je te dis: Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église... et je te donnerai les clefs du royaume des cieux; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel...* Remarquez la force singulière de ces paroles, *et tibi dico : je te dis à toi*, à toi seul *je donnerai les clefs du royaume des cieux*. Le Sauveur fait manifestement allusion au passage d'Isaïe où Dieu parle ainsi du personnage figuratif de son fils (1) : « Je mettrai sur ses épaules la clef de la maison de David; il ouvrira et nul ne pourra fermer; il fermera et nul ne pourra ouvrir. » Or, les clefs, dans l'Ecriture, sont l'image et le symbole de la souveraineté. C'est donc toute sa puissance que Jésus-Christ remet à Pierre, sans exception ni limite... *Tout ce que tu lieras...* Il l'établit à sa place pour lier et pour délier; il le substitue, si on peut le dire, à tous ses droits ; et Celui qui disait de lui-même : *tout pouvoir m'a été*

(1) *Isaïe*, XXII, 22.

donné au ciel et sur la terre, confie au Prince des apôtres ce pouvoir infini qui doit être jusqu'à la fin des temps la force et le salut de l'Eglise.

Il suit de là que, toute juridiction étant une participation des clefs qui n'ont été données qu'à Pierre seul, il est l'unique source de la juridiction. De la plénitude de sa puissance émane toute autorité spirituelle comme le proclament les Pères, les Papes, les Conciles et les théologiens. Nul dans l'Eglise ne peut donc recevoir que de Pierre seul la juridiction sur les fidèles.

2° Cette conclusion est confirmée par les expressions dont Jésus-Christ se sert lorsqu'il investit saint Pierre du gouvernement de son Eglise. *Pais mes agneaux, pais mes brebis.* Remarquons la distinction que le Sauveur établit entre les fidèles et les pasteurs. Par ces paroles Jésus-Christ range sous la houlette de Pierre les agneaux et les brebis, ceux qui reçoivent et ceux qui donnent le céleste aliment de la parole divine, l'Eglise enseignée et l'Eglise enseignante. Pierre est chargé de paître les petits et les mères, c'est-à-dire de gouverner les subordonnés et les chefs, donc les pasteurs eux-mêmes. Pasteurs, vis-à-vis des peuples, ils sont brebis vis-à-vis de Pierre. D'où il suit que quiconque, pasteur ou non pasteur, fidèle ou évêque, ose se séparer du grand troupeau de Pierre et suivre un autre pâturage que celui de Pierre, ou refuse d'obéir à Pierre, résiste à l'ordre de Jésus-Christ; car là seulement où est Pierre, là est l'assemblée du Seigneur, là est l'Eglise : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia.* D'où il suit encore que quiconque s'immisce dans le gouvernement du troupeau de Jésus-Christ sans en avoir reçu la mission du suprême pasteur et, ce qui est plus fort encore, contre son refus, est un faux pasteur et un intrus, en révolte ouverte contre l'autorité de celui qui a été divinement constitué le Pasteur suprême des fidèles et des pasteurs. En parlant ainsi nous ne faisons que reproduire le langage unanime des Pères et des théologiens. Tous, sans exception, reconnaissent que, par ces paroles : *paissez mes brebis*, Jésus-Christ a donné à saint Pierre et à ses successeurs un pouvoir de juridiction sur tous les Pasteurs et sur toutes les Eglises. Or, s'il dépend d'un autre pouvoir que celui du Pape de donner des pasteurs aux Eglises indépendamment de sa volonté, que devient la juridiction universelle que les Pères et les théologiens lui attribuent sur tous les pasteurs? Ne se trouve-t-elle pas nécessairement limitée et restreinte par ces pouvoirs qui peuvent être institués sans son consentement et même malgré son refus? Il faut donc avouer que l'institution des évêques est nécessairement dépendante du Pape, ou nier que le Souverain Pontife ait reçu une juridiction universelle sur les pasteurs et sur les fidèles. Or, cette dernière proposition est hérétique. On ne conçoit pas même d'ailleurs quelle juridiction le Pape exercerait sur les évêques, s'ils pouvaient être institués sans son consentement. Il surveillerait leur conduite, nous dit Fébronius, il leur donnerait des conseils, il les avertirait des abus

qu'il apercevrait dans leurs diocèses, et il les presserait de les réformer. Il surveillerait leur conduite, il leur adresserait des conseils : magnifiques prérogatives ! Mais qui ne peut en faire autant ! Un égal, un inférieur même est libre de conseiller ce qu'il croit bon et utile ; c'est même quelquefois un devoir pour lui. Et le Vicaire de Jésus-Christ, le suprême pasteur des pasteurs ne pourrait rien de plus que ce que peuvent les simples fidèles ! Il les avertirait des abus qu'il apercevrait dans leurs diocèses, et les presserait de les réformer; mais ce n'est point là encore un privilége particulier du premier pasteur, mais une faculté commune à tous les membres du troupeau, et même à ceux qui en sont exclus. D'ailleurs, surveiller, avertir, presser, ne sont point des actes de juridiction. La juridiction suppose une puissance coactive ; elle implique l'idée d'un pouvoir sur les personnes. Posséder une juridiction, c'est être juge des choses ou des hommes qui lui sont soumis : le mot seul de juridiction l'indique manifestement. Or, qu'est-ce qu'être le juge d'un évêque dans l'ordre spirituel, sinon avoir le droit de lui accorder ou de lui ôter ce par quoi il est évêque, c'est-à-dire le droit de l'instituer ou de le déposer ? Il suit de là que l'on ne peut refuser au Pape le droit essentiel d'instituer les évêques, sans nier le pouvoir de juridiction que le Concile œcuménique de Florence lui attribue sur l'Eglise universelle par une définition dogmatique. Il suit de là encore que, comme on ne peut refuser d'admettre les définitions dogmatiques d'un Concile œcuménique sans se rendre coupable d'hérésie, ceux qui refusent au Pape, ou qui attribuent à d'autres qu'à lui le droit d'instituer les évêques, se rendent coupables d'une hérésie formelle.

Ainsi un Chef unique et Souverain, centre de tous les pouvoirs accordés à l'Eglise, est, par la nature même des choses et par l'institution divine, le canal nécessaire par lequel la mission ou la juridiction est transmise aux autres pasteurs. *Pasce oves.* Pierre est le Pasteur universel ; au-dessous de lui sont tous les pasteurs qu'il dirige et régit selon l'ordre de son Maître. Envoyés pour baptiser et enseigner, ils ne baptiseront et n'enseigneront que sous la dépendance et par l'autorité de celui qui doit les *paître* et les *affermir*, et qui est libre de restreindre ou d'étendre leur mission selon les nécessités ou les convenances de chaque portion de la société chrétienne. Tel est l'ordre divin établi par Jésus-Christ, et que nulle puissance humaine ne peut abroger.

II. *Témoignage des Pères de l'Église.* — Tertullien, si rapproché de la tradition apostolique, et, avant sa chute, si soigneux à la recueillir, écrivait dès le second siècle : « Le Seigneur a donné les clefs à Pierre et par lui à l'Église (1). » Ne voudra-t-on voir dans ces paroles que l'une de ces exagérations communes au génie de Tertullien ? Convenez alors que toute

(1) Scorpiac, c. x, *op. Tertull.*

l'Afrique exagère également; car voici saint Optat de Milève, qui répète (1) : « Saint Pierre a reçu seul les clefs du royaume des cieux, pour les communiquer aux autres. » Saint Cyprien et après lui saint Augustin ne s'expriment pas avec moins de force : « Notre-Seigneur, écrit le premier (2), en établissant l'honneur de l'Épiscopat, dit à saint Pierre dans l'Evangile : Vous êtes Pierre... et je vous donnerai les clefs du royaume des cieux... » C'est de là que par la suite des temps et des successions découle l'ordination des évêques et la forme de l'Eglise, afin qu'elle soit établie sur les évêques. « Le Seigneur, dit saint Augustin, nous a confié ses brebis parce qu'il les a confiées à Pierre (3). »

Si de l'Afrique nous passons en Syrie, nous entendons saint Ephrem louer Basile « de ce qu'occupant la place de Pierre et participant également à son autorité et à sa liberté, il reprit avec une sainte hardiesse l'empereur Valens (4). » On le voit, saint Ephrem rappelle à l'évêque Basile que son autorité n'était qu'une participation de celle de Pierre ; qu'il le représentait, qu'*il tenait sa place*, dans le même sens que tous les évêques d'un Concile de Paris déclarent n'être que les vicaires du Prince des apôtres (5), *cujus vicem indigne gerimus*, et que Pierre de Blois écrit à un évêque (6) : « Père, rappelez-vous que vous êtes le vicaire du bienheureux Pierre. » Saint Grégoire de Nysse proclame la même doctrine en présence de tout l'Orient, sans soulever aucune réclamation: « Jésus-Christ, dit-il, a donné par Pierre aux évêques les clefs du royaume céleste. » Il ne fait en cela que professer la foi du Saint-Siége qui, par la bouche de saint Léon (7), prononce que tout ce que Jésus-Christ a donné aux autres évêques, il le leur a donné par Pierre... Le Seigneur a voulu que le ministère appartînt à tous les apôtres; mais il l'a néanmoins et principalement confié à saint Pierre, le premier des apôtres, afin que de lui, comme du chef, ses dons se répandissent dans tout le corps. » Avant saint Léon, Innocent Ier écrivait aux évêques d'Afrique (8) : « Vous n'ignorez pas ce qui est dû au Siége apostolique, d'où découle l'Episcopat et toute son autorité... Quand on agite des matières qui intéressent la foi, je pense que nos frères et coévêques ne doivent en référer qu'à Pierre, c'est-à-dire à l'auteur de leur nom et de leur autorité. »

Dans une requête adressée au pape Boniface II, Etienne de Larisse pro-

(1) Lib. VII, *contra Parmenionem.*
(2) *Epist. XXXIII.*
(3) *Serm. CCXCVI*, N° 11.
(4) *Oper, S. Ephrem*, p. 725.
(5) *Conc., Parisiens*, VI, t. 7. *Conc.*, col. 1661.
(6) *Oper. Petr. Bles. epist.* CXLVII.
(7) *Oper. S. Leon*, t. II, col. 16.
(8) *Inter Epist. Rom. Pont. ed. D. Constant*, col. 888.

clame la même doctrine (1). « Le Seigneur, dit-il par ces paroles adressées à Pierre : *Paissez mes brebis*, a donné cette charge *à vous* premièrement et ensuite *par vous* à toutes les églises répandues dans l'univers (2). » Comment donc oserais-je, écrivait à saint Grégoire, Jean, évêque de Ravenne, comment oserais-je résister à ce Siége qui *transmet ses droits* à toute l'Eglise ? »

Citons encore les Pères de l'Eglise gallicane; c'est saint Césaire d'Arles qui écrivait au pape Symmaque (3) : « Puisque l'Episcopat prend son origine dans la personne de saint Pierre, il faut que votre Sainteté, par ses sages décisions, apprenne clairement aux églises particulières les règles qu'elles doivent observer. » Irénée et Abrogard de Lyon, Remi d'Auxerre, Hilaire de Poitiers, Avit de Vienne, et plus tard Hincmar de Reims, professent la même doctrine; tous s'accordent à reconnaître que le Siége de Rome tient les évêques sous sa dépendance, et qu'il est la source d'où dérivent, avec la religion, le gouvernement ecclésiastique et la juridiction canonique; *a qua rivus religionis et ecclesiasticæ ordinationis, atque canonicæ juridictionis profluxit.* (Ad Hincm. laud.)

Ces témoignages si décisifs sont confirmés par celui de saint Bernard, le dernier des Pères, dit Mabillon, mais qui n'était pas inférieur aux premiers, et qui dans ses écrits nous offre, suivant l'expression du savant cardinal Gerdil, le suc des plus précieuses fleurs de l'antiquité. Ce saint docteur rend un éclatant témoignage à la doctrine que nous défendons. Il rappelle en ces termes au pape Eugène III et à l'Eglise de Milan, les droits du siége apostolique sur la juridiction des évêques, dans les termes les plus explicites (4) : « La puissance des autres pasteurs est restreinte dans certaines limites, la vôtre s'étend à ceux mêmes qui ont reçu l'autorité sur les fidèles. Ne pouvez-vous pas, si vous en avez une juste cause, fermer le ciel à un évêque, le déposer de l'épiscopat, et même le livrer à Satan? Votre privilége demeure donc inébranlable, parce qu'il repose sur le don des clefs et sur le soin des brebis qui vous a été confié. »

Saint Bernard reconnaît donc que c'est aux successeurs de Pierre qu'il appartient d'ériger les évêchés, d'ôter ou d'accorder les priviléges qui élèvent certaines églises au-dessus des autres. D'où il suit que, si les métropolitains jouissaient de certains priviléges sur leurs suffragants, ils les devaient au Saint-Siége. Or, le droit d'instituer les évêques était précisément un des priviléges attachés au titre de métropolitain. Donc ce droit dérivait du Saint-Siége, qui pouvait, dit saint Bernard, l'enlever ou l'accorder selon qu'il le jugeait convenable.

(1) T. IV, *Conc.*, col. 1692.
(2) *Inter Epist.* S. Grég., l. III, ép. LVII.
(3) T. IV, *Conc.*, col. 1294.
(4) L. II, *de Considerat.*, CVIII.

Ainsi de Tertullien à saint Bernard, tous les Pères sont d'accord pour proclamer presque dans les mêmes termes que la juridiction est communiquée aux évêques par le Saint-Siége, ou, ce qui est la même chose, que c'est au Saint-Siége qu'il appartient d'instituer les évêques.

III. *Témoignage des Conciles.* — 1° Les Conciles parlent comme les Pères : Ecoutons celui de Florence qui résume la doctrine des précédents (1). « Le Pape est le vrai vicaire de Jésus-Christ, le chef de toute l'Eglise, le Père, le docteur de tous les chrétiens, et il a reçu de Jésus-Christ, dans la personne de saint Pierre, le plein pouvoir de paître, de régir et gouverner l'Eglise universelle, ainsi qu'il est marqué dans les actes des Conciles œcuméniques et dans les sacrés Canons. » Ainsi le Concile reconnaît que l'autorité du Pape sur l'Eglise universelle est *pleine* et entière en ce qui concerne l'ordre spirituel, ne connaissant de limites que celles qu'elle s'impose elle-même selon les besoins de l'Eglise. Or, les évêques sont apparemment membres de l'Eglise; ils sont donc soumis, comme les fidèles, à cette *pleine* et *entière* autorité. Pasteurs à l'égard du troupeau qui leur est confié, ils sont brebis à l'égard de Pierre. Mais cette autorité *pleine* et entiére, que le Concile attribue au Pape sur les évêques, implique nécessairement le droit de les instituer Pasteurs; car, si on suppose qu'il y a, en dehors du Pape, un pouvoir investi du droit de donner des Pasteurs à l'Eglise, le plein pouvoir que le Concile attribue au Pape sur cette Eglise se trouve nécessairement restreint et limité par cet autre pouvoir, dont l'exercice serait indépendant de sa volonté.

2° Le Concile de Trente n'est pas moins explicite (2) : « Le Pontife romain, dit le Concile, en vertu de la sollicitude de l'Eglise universelle qui lui est inspirée, est tenu, par le devoir même de sa charge, de donner à chaque église les pasteurs les plus propres et les plus convenables. Et c'est sur lui que Notre-Seigneur Jésus-Christ fera retomber le sang des ouailles qui périront par suite de la négligence des pasteurs, ou par l'oubli de leurs devoirs dans le gouvernement. » Evidemment le Concile ne fait peser sur le Souvrain Pontife une si grande responsabilité que parce qu'il n'attribue qu'à lui seul le droit de donner des pasteurs à l'Eglise. S'il n'en était pas ainsi, comment Jésus-Christ pourrait-il lui demander compte de la mauvaise administration des Pasteurs négligents ?

Nul en effet ne peut être tenu à l'impossible, nul ne peut être responsable d'un mal qu'il n'a pu ni empêcher ni prévenir. Et cependant si on refuse d'admettre qu'il n'appartient qu'au Pape d'instituer les évêques, on est forcément amené à dire que le Concile lui a imposé une obligation impossible, et qu'il a fait peser sur sa tête une responsabilité injuste. En effet, comment peut-il pourvoir *chaque église* de pasteurs convenables, si

(1) *Collect. Concil.*: *P. Labb.*, t. XIII, col. 515.
(2) *Trid.*, §. 24, c. 1. *De Reform.*

d'autres que lui sont investis du droit d'instituer des évêques sans son consentement? Et comment peut-il être tenu responsable de l'introduction de pasteurs indignes dans l'Eglise, s'ils ont pu s'y introduire malgré lui?

Donc, pour que les obligations et la responsabilité que le Concile fait peser sur le Pape soient d'accord avec les principes les plus élémentaires de la justice, il faut que le Pape soit seul maître de l'institution des évêques. Il est de toute évidence que le devoir qui lui est imposé, implique nécessairement ce droit. Remarquons encore qu'en donnant des pasteurs à l'Eglise, le Pape ne fait que remplir une des fonctions attachées à sa dignité, comme le déclare expressément le Concile de Trente *ex muneris sui officio*. Or, on fait de droit divin tout ce que l'on fait en vertu d'un titre que l'on possède de droit divin. D'où il suit que le Pape possède, en vertu même de l'institution divine de sa primauté, le droit d'instituer les évêques.

3° Nous avons du même Concile un témoignage plus positif encore, c'est le VIIe canon de la session XXIIIe, lequel est ainsi conçu (1) : « Si quelqu'un dit que ceux qui n'ont point été légitimement ordonnés, ni envoyés par la puissance ecclésiastique et œcuménique, mais qui viennent d'ailleurs, sont des ministres légitimes de la parole et des sacrements, qu'il soit anathème! » Il est donc de foi que nul ne peut être légitime pasteur, s'il n'est légitimement envoyé et ordonné par la puissance canonique. Or, quelles sont les conditions requises pour que la mission soit telle que le Concile l'exige? C'est ce qu'il nous apprend dans le chapitre 1er de la session XXIV° *de Reform...* D'abord, quant aux informations qui doivent précéder la promotion, afin de constater *l'idonéité* du sujet, il prescrit : 1° qu'elles soient faites selon la forme approuvée par le Souverain Pontife; 2° que l'acte authentique de cet examen lui soit envoyé le plus tôt possible, pour qu'il puisse pourvoir aux Eglises de la manière la plus convenable. Ainsi, le Concile, ayant à déterminer la forme d'une élection et d'une mission canonique, en réfère au jugement du Pontife Romain. Seul, il est désigné pour régler les ordinations et les formalités préparatoires; c'est à lui seul qu'on en doit adresser la relation authentique; il est le seul du jugement et de la volonté duquel le Concile fasse dépendre la désignation du sujet, qu'il croira à propos d'établir évêque et pasteur de l'Eglise vacante. Il suit de là évidemment que, toutes les conditions d'une élection et d'une mission légitime étant soumises par le Concile à la volonté du Pape, nul évêque ne peut se dire *canoniquement* ou *légitimement* envoyé pour gouverner une Eglise, à moins que son élection et sa mission n'aient été validées par l'autorité du Saint-Siége.

IV. *Témoignages des Théologiens.* — Les docteurs de l'école, quoique divisés sur le mode par lequel la juridiction est transmise aux évêques, sont

(1) *Concil. Trid.*, s. XXIII.

néanmoins unanimes à reconnaître la nécessité de l'intervention du Saint-Siége. Tous admettent que les évêques ne peuvent recevoir la juridiction que par le Pape, *per Petrum*. Afin de ne laisser aucun doute sur ce point, nous allons exposer brièvement les deux opinions qui partagent l'école :

1° Les théologiens français enseignent : que c'est Jésus-Christ et non le Pape qui est la cause immédiate de la juridiction. Ils distinguent deux sortes de juridiction : l'une, qu'ils appellent *radicale*, est inséparable du caractère, mais demeure liée et sans exercice, jusqu'à ce que le ministre consacré ait reçu par l'institution canonique l'autre sorte de juridiction, qui donne seule un pouvoir complet. Dans cette opinion, l'attribution du territoire ou la désignation des sujets appartient au Souverain Pontife, et cette désignation est une condition nécessaire à la collation de la juridiction par Jésus-Christ.

Tel était le sentiment des évêques français qui assistèrent au Concile de Trente. Le P. Alexandre, le P. Juénin, le P. Thomassin et la Sorbonne enseignaient la même doctrine; ils soutenaient à la fois la collation immédiate de la juridiction par Jésus-Christ, et le droit essentiel au Siége apostolique, d'attribuer à chaque évêque le diocèse qu'il doit régir, et hors duquel cessent tous ses pouvoirs, sans quoi tous les évêques auraient une juridiction universelle, et le gouvernement de l'Eglise deviendrait une anarchie de souverains.

2° La majorité des théologiens enseigne sur la juridiction des principes différents : ils soutiennent d'abord que la juridiction est essentiellement distincte du caractère. L'ordination rend propre à la recevoir; mais elle ne la donne pas. Ils demandent aux théologiens gallicans, comment ils peuvent concevoir un pouvoir avec lequel on ne peut rien, une juridiction dont tous les actes sont essentiellement nuls. La juridiction proprement dite suppose nécessairement une relation entre deux termes; l'un d'où elle part, l'autre où elle aboutit; entre plusieurs sujets, l'un qui gouverne et les autres qui sont gouvernés. Ce sentiment leur semble plus conforme à la doctrine des Conciles et de saint Thomas, dit Billuart (1). Il n'y a donc, selon ces théologiens, qu'une sorte de juridiction qu'ils définissent (2) *une délégation légitime pour exercer un ministère spirituel.*

Ils soutiennent en second lieu que, puisque Jésus-Christ n'assigne point le territoire, ne désigne point l'église où chaque évêque doit présider, ne délègue point un pasteur pour telles et telles fonctions, la juridiction n'est point donnée immédiatement par Jésus-Christ; qu'elle est un écoulement de la puissance accordée aux Pontifes romains dans la personne de Pierre, que tous les Pères proclament la *source de la juridiction*; qu'ainsi personne ne peut la recevoir que d'eux ou de ceux à qui ils ont permis de la con-

(1) T. XVIII, p. 298.
(2) *Ibid.*

érer en leur nom. Ce sentiment a pour lui la presque unanimité des théologiens, quelques Français exceptés. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si cette dernière opinion est mieux fondée que celle des théologiens français. Tout ce qu'il nous importe de constater, c'est que toutes deux attribuent l'institution épiscopale au Pape.

Ainsi, alors même que l'on suivrait l'opinion des théologiens français, on ne serait pas moins obligé de convenir avec eux que la juridiction *radicale*, inséparable de la consécration épiscopale, ne peut être mise en exercice que par le Pape. Or, ce sentiment décide également l'institution canonique en faveur du Pape. Aussi le savant cardinal Gerdil, parlant de la juridiction radicale, observe-t-il avec raison que « tous les catholiques étant d'accord qu'elle peut être restreinte par les lois de l'Eglise et qu'elle est soumise à l'autorité pontificale, on ne peut rien en conclure contre le pouvoir dont nous savons très-certainement que les Papes ont usé dès l'origine pour instituer des églises et leur imposer une discipline (1). »

Cette doctrine était si universellement professée en France, même à l'époque du grand schisme, que les docteurs de Sorbonne les plus hostiles à la primauté du Pape l'ont formellement reconnue et enseignée.

« La plénitude de la puissance ecclésiastique, dit Gerson, réside formellement et subjectivement dans le Pontife romain... *Par l'institution de Jésus-Christ*, nul dans l'Eglise ne doit donner ou recevoir les degrés hiérarchiques, sans l'intervention réelle et interprétative de l'autorité du chef ou monarque suprême dans la sainte Eglise de Dieu (2). »

Gerson dit ailleurs : « La plénitude de la juridiction réside dans le Pape, d'où elle dérive de la manière et avec la mesure qu'il détermine dans les autres pasteurs (3). »

Le cardinal d'Ailly parle de ce qui concerne l'institution canonique dans les même termes que Gerson : « Notre-Seigneur, dit-il, conféra à Pierre, tant pour lui que pour ses successeurs, le pouvoir de disposer des ministres de l'Eglise, et de déterminer leur juridiction, en leur disant : *Paissez mes brebis ;* c'est-à-dire, soyez le Pasteur et le Chef universel à qui appartiennent la disposition et le gouvernement général des brebis et de la bergerie (4). »

Enfin, Jacques Almain, docteur de Paris, traitant de la juridiction, commence par annoncer qu'il suivra la doctrine de Pierre d'Ailly ; et en effet, il parle dans le même sens : « Le pouvoir d'instituer les ministres fut donné à Pierre pour paître, instituer et distribuer les autres dignités ecclésiastiques, comme l'épiscopat, les cures, etc. (5). »

(1) *Opera del card. Gerdil*, t. IX, p. 285.
(2) *De potest. eccl. consider. X, oper. Gerson*, t. II, col. 1015.
(3) *Regulæ mor.*, p. 157.
(4) *Inter oper. Gerson*, t. II, col. 928.
(5) *Inter oper. Gerson*, t. II, col. 1015.

Jean de Paris, dans son traité sur *l'État et la puissance de l'Église*, enseigne la même doctrine. Il établit d'abord que le gouvernement de l'Eglise est monarchique, et que Jésus-Christ a donné à saint Pierre une puissance universelle sur tout le corps de l'Eglise, sans excepter les apôtres; puis il ajoute : « La concession d'un bénéfice ou d'un privilége, faite simplement et indéfiniment, est regardée comme générale; ainsi toute puissance ou tout office conféré indéfiniment et simplement doit être considéré comme universel : de sorte que tout ce qui n'est pas prohibé expressément est censé accordé, s'il a pu exister une raison de l'accorder, parce qu'il n'est pas vraisemblable que le collateur confère une portion et se réserve l'autre; et celui qui n'excepte rien, et qui a pu excepter, semble avoir tout donné (1). »

Or, c'est Jésus-Christ qui est ici le collateur; et comme il n'a rien excepté en conférant à saint Pierre la primauté, il n'y a donc aucun pouvoir dans l'Eglise qui n'appartienne à son successeur, de droit divin.

Le cardinal de Lorraine, l'un des Pères du Concile de Trente, y exposa la même doctrine en termes plus explicites encore, lorsqu'il fut chargé de formuler le sentiment des Français sur la juridiction : « Je n'entends pas, dit-il (2), que les évêques soient institués immédiatement par Jésus-Christ, de telle sorte qu'il ne soit pas besoin d'une vocation extérieure et du ministère d'un homme, c'est-à-dire du Pontife romain, sans l'autorité ou volonté expresse ou présumée, explicite ou implicite, duquel personne n'a reçu l'épiscopat depuis les apôtres; autrement il faudrait prouver une mission extraordinaire par des miracles, comme saint Paul, ou par des oracles prophétiques, comme saint Jean. » Et un peu plus loin il ajoute (3) : « Quand la puissance épiscopale aurait été instituée par Jésus-Christ, même quant à la juridiction indépendante de l'ordre, il ne faudrait pas dire pour cela qu'on n'est pas choisi ou appelé à la dignité épiscopale et à une partie de la sollicitude, par le Pontife romain, comme vicaire légitime de Jésus-Christ et Chef de l'Eglise, et de qui l'on sait que la juridiction épiscopale dépend après Jésus-Christ. Qui de nous a été promu évêque par un autre que le Pontife romain, cette pratique et coutume ayant été jusqu'ici inviolablement observée dans l'Eglise? »

Enfin, Hallier, syndic de la Faculté de théologie de Paris, parle dans le même sens. L'autorité dont ce savant Docteur de Sorbonne jouissait en France, nous fait un devoir de citer son témoignage.

Après avoir rapporté le texte de l'Evangile, *Pasce oves meas*, etc., il ajoute (4) :

« J'en conclus que, par ces paroles, le pouvoir de créer les pasteurs a

(1) *Joan. major. de statu et potestate eccles. inter oper. Gerson*, t. II, col. 1121.
(2) *Monum. ad. hist. conc. Trid. amp. collect.*, t. X, p. 585.
(3) *Monum. ad. hist. conc. Trid. amp. coll. ut suprà.*
(4) *De sacr. elect.*, p. 749.

été donné à Pierre et à ses successeurs. En effet, saint Epiphane, saint Chrysostome, Théophylacte, saint Ambroise, saint Léon, saint Bernard et les autres Pères, attestent que par ces mots : *Pais mes brebis,* Pierre a reçu le pouvoir de régir, gouverner et administrer non-seulement tous les peuples fidèles, mais encore les pasteurs et les conducteurs des peuples. Or, le devoir du premier pasteur et du Chef suprême, est de créer et d'instituer des ministres inférieurs ; c'est pourquoi, de ce que le Pontife romain a été établi par Jésus-Christ pasteur suprême et souverain modérateur de l'Eglise, il s'ensuit qu'il possède la puissance de créer et d'instituer tous les évêques. »

Cette doctrine des docteurs de la Sorbonne ne s'accorde guère avec les principes des parlementaires et des schismatiques modernes qui soutiennent que l'on peut, sans blesser l'orthodoxie, créer des évêques légitimes, non-seulement sans le concours du Pape, mais, ce qui est incomparablement plus fort, contre sa volonté expresse ; les docteurs français les moins favorables à la primauté du Saint-Siége le nient formellement, et nous avons vu Gerson faire remarquer que la nécessité de l'intervention du Pape n'est pas simplement de droit ecclésiastique, mais de droit divin : *ex institutione Christi.*

On nous demandera peut-être comment la doctrine de Gerson, de d'Ailly, d'Almain et de Jean de Paris, peut se concilier avec les maximes hostiles à la primauté qu'ils enseignent dans d'autres endroits de leurs écrits. A cela, nous répondons que l'usage que nous faisons de leur autorité dans la question qui nous occupe, ne nous oblige aucunement de mettre d'accord avec eux-mêmes les vénérables Docteurs et Pères du gallicanisme. Il nous suffit d'avoir constaté que, s'ils se sont montrés peu favorables aux Pontifes romains sur certains points, ils n'ont pu néanmoins se séparer de la doctrine de l'école sur la question de l'institution des évêques.

C'est tout ce que nous voulions en conclure, en faisant observer que de tels aveux sont ici les plus décisifs, parce qu'il n'en est pas de moins suspects, surtout aux yeux de nos adversaires, qui, pour conserver un semblant d'orthodoxie, invoquent à l'appui de leurs erreurs l'autorité de nos docteurs français, dont ils ne manquent jamais de faire valoir les décisions, lorsqu'elles sont contraires aux décrets du Saint-Siége. Donc :

1° C'est un dogme catholique enseigné par l'Écriture et proclamé par toutes les voix de la Tradition, par les Pères, les Conciles et les Théologiens, que le Pape, comme successeur de saint Pierre, est chargé de droit divin du soin de tout le troupeau de Jésus-Christ, et que c'est par lui seul que la juridiction est communiquée aux évêques.

2° C'est un dogme catholique, que, pour être Pasteur légitime, il faut avoir obtenu une mission canonique, et que c'est au Souverain Pontife seul, en vertu de sa primauté de juridiction, qu'il appartient de donner

l'institution et la confirmation canonique aux archevêques et évêques; d'où il suit que quiconque prétendrait recevoir d'ailleurs la juridiction épiscopale, devrait être considéré et repoussé comme *intrus* et par là même comme illégitime, schismatique et inhabile à exercer aucun pouvoir de juridiction.

C'en est assez pour dénoncer au mépris et à la réprobation des catholiques l'étrange doctrine de nos schismatiques modernes, qui affirment que l'on peut, sans blesser l'orthodoxie, se passer de l'autorité du Pape pour instituer les évêques, et même, ce qui est plus audacieux encore, pour créer un patriarche. On ne peut, sans blesser l'orthodoxie et sans renier la foi catholique, soutenir une doctrine qui est en opposition formelle avec l'enseignement de l'Eglise. Or, l'Eglise dont les enseignements sont consignés dans l'Écriture, interprêtés par les Pères, par les Conciles, et formulés par ses Docteurs, affirme, comme nous venons de le voir, qu'il n'appartient qu'au Pape *seul* de donner la mission canonique aux Pasteurs.

Donc nos schismatiques modernes sont convaincus de soutenir une doctrine ouvertement contraire à celle de l'Eglise, et tombent sous l'anathème qui a été prononcé par Jésus-Christ contre ceux qui refusent de se soumettre à l'autorité doctrinale de son épouse : *Si quis Ecclesiam non audierit sit tibi sicut ethnicus et publicanus* (1).

(1) *Matth.*, XVIII, 17.

L'ABBÉ A. TILLOY (1),
Docteur en Théologie et en Droit-Canon.

(1) Notre excellent collaborateur, M. Tilloy, a bien voulu nous communiquer cet article si remarquable, extrait d'un livre qu'il va publier sous ce titre : *Les Schismatiques démasqués*, un fort volume in-8o. (*Victor Palmé, 22, rue Saint-Sulpice.*) Nous appelons l'attention des hommes sérieux sur ce beau travail. (*Note de la Rédaction.*)

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

On a fait justice depuis longtemps de la fabuleuse antiquité que certains peuples s'attribuent, et prouvé que l'amour-propre national n'avait fait que s'appuyer sur des traditions altérées à dessein, ou quelquefois volontairement. Les découvertes faites dans notre siècle par de savants et intrépides archéologues ont réduit à néant ces prétentions auxquelles on n'avait accordé quelque crédit, que parce qu'elles fournissaient des armes contre la chronologie de nos Livres saints; c'est encore dans l'espoir de trouver ces Livres en défaut, que quelques érudits de nos jours cherchent à accumuler des doutes sur certains points de l'histoire ancienne. Nous ferons connaître les travaux les plus remarquables faits sur ce sujet; nous aurons plus d'une fois occasion de montrer que la vraie science n'est jamais en désaccord avec l'Écriture, qu'elle vient souvent la confirmer, et que, plus souvent encore, c'est en elle qu'elle trouve le guide le plus sûr pour ses investigations.

Il y a, dans l'histoire ancienne, des siècles plus embarrassants que tous les autres pour la chronologie; ce sont les siècles où commence véritablement l'histoire profane, les siècles qui nient le renouvellement des Olympiades, la fondation de Rome, la destruction des royaumes d'Israël et de Juda, les commencements de l'empire des Perses et des Mèdes et les derniers temps de l'ancienne Égypte, le huitième et le septième siècles avant l'ère chrétienne. La science archéologique n'est pas encore assez avancée pour lever toutes les incertitudes, mais la science des hiéroglyphes, l'interprétation de l'écriture cunéiforme donnent l'espoir d'atteindre le but. L'*Athenæum* (anglais) a reçu, à cet égard, du savant sir Henry Rawlinson, à la date du 14 août 1860, une communication qui donne des détails curieux sur une liste de rois égyptiens au septième siècle. Nous la reproduisons :

Les égyptologues, dit M. Rawlinson, trouvent sans doute de l'intérêt et se sentiront mieux en état de comprendre la chronologie du septième siècle avant Jésus-Christ, si vous leur annoncez une découverte que je viens de faire dans les Annales cunéiformes de cette période. En examinant et en collationnant, depuis mon retour en Angleterre, les nombreux fragments des Annales d'*Assur-bani-pal* (1), le fils d'Esar-Haddon (Assara-

(1) Ce nom rappelle celui de Sardanapale, mais le fils d'Assaradon est plus connu sous le nom de Saosdachin ou de Nabuchodonosor Ier.

don), lesquels, pendant que j'étais en Perse, ont été copiés au Musée britannique, d'après une série de cylindres d'argile brisés apportés de Ninive, j'ai trouvé le récit détaillé d'une expédition faite en Égypte par le monarque assyrien au commencement de son règne, probablement vers l'an 660 avant Jésus-Christ. Parmi les fragments que j'ai ainsi examinés, il y a sur cette expédition deux ou peut-être trois versions différentes, dans lesquelles les événements sont rapportés avec plus ou moins de détails. Malheureusement on ne peut, avec les seuls matériaux maintenant à ma disposition, rétablir une seule version suffisamment pour qu'elle puisse être regardée comme formant une narration suivie. Autant que j'ai pu m'en assurer, il semblerait que, vers l'an 670 avant Jésus-Christ, Esar-Haddon avait parcouru l'Égypte, châtié et chassé le monarque Ethiopien qui régnait alors dans le pays, et dont on n'a pu encore retrouver le nom nulle part. A la place du monarque détrôné, Esar-Haddon avait nommé des chefs indigènes, revêtus du titre de rois, pour gouverner, sous la dépendance immédiate de l'Assyrie, les divers noms de la Haute et de la Basse-Égypte. Ces monarques avaient été dépossédés par un nouveau monarque Ethiopien, nommé *Tarku* (Tharaka); et c'était pour punir un tel outrage contre l'autorité de l'Assyrie qu'au commencement même de son règne, *Assur-bani-pal* avait porté ses armes contre l'Egypte. Il trouva *Tarku* dans Memphis et le repoussa jusqu'à Thèbes (qui est appelée *Ni'a* ou *No*, comme dans l'Écriture). Il rétablit alors les souverains subordonnés dans leurs gouvernements respectifs. En comparant entre eux différents fragments, j'ai été assez heureux pour pouvoir former une liste complète des noms de ces rois, ainsi que de la plus grande partie des noms des villes sur lesquelles ils régnèrent. Voici cette liste :

1. Niku, roi de *Mimpi* et de *Tsai* (Nécho ou Néchao, roi de Memphis et de Saïs).
2. Mantibu-niri (!) roi de *Zi'anu* (ou Zoan — l'*i* assyrien remplace presque toujours l'*o* hébreu).
3. Pisan'-Hur, roi de *Nat'hu* (l'île Natho).
4. Pakruru, roi de *Pi-sabet* (Pibeseth ou Bubastè ?).
5. Pukku-nanni-'api, roi d'*Hatterrib* (Athribis).
6. Na'h-ké, roi de *'Hinins* (Henes?).
7. Put'hu-basti (Petu-bastes), roi de *Za*... (perdu).
8. Hunamuna, roi de *Nat*... (nom imparfait).
9. Hartsiyésu, roi de ...*nu*... (nom détérioré).
10. Puhu-aiat, roi de *Bindi* (Mendes?).
11. Tsutsingu (Sesonchis?), roi de *Pu*... (fin du nom perdue).
12. Mini'hti, roi de *Pu*... (nom imparfait).
13. Pubiku-nanni-'api, roi d'*Ah*... (détérioré).
14. Ip'i'harthesu, roi de *Pizatti-'hurunpi* (?).

15. Na'hti-'huru-antsiza, roi de *Pi-Sabthinut* (?).
16. Pusat-ninip, roi de *Pa'hnut* (?).
17. Zi'ha, roi de *Siya'ut* (la moderne Siout?).
18. Lamint, roi de *Himum* (Hammon ?).
19. Ispi-mathu, roi de *Tain* (le nome Thinite?).
20. Mantimi-ankhé, roi de *Ni'a* (*No* ou Thèbes).

« Il paraît que *Tarku* se retira dans la Haute-Egypte ; quant à *Assur-bani-pal*, après avoir établi l'ordre dans le pays, et réglé le tribut, il retourna en Assyrie. Des troubles considérables paraissent avoir eu lieu ensuite en Egypte. Les rois se soulevèrent contre les garnisons assyriennes qui avaient été laissées à Memphis et à Thèbes. *Tarku* revint encore de l'Ethiopie. *Niku* (Nécho) et *Pakrur* sont mentionnés comme ayant pris part à la révolte. Un certain *Urdamané* semble avoir conduit les Ethiopiens, et avoir joué un rôle remarquable. Beaucoup de villes Egyptiennes sont nommées de nouveau. Memphis, Thèbes, Mendes, Zoan, Kipkip (?) ; enfin, il est dit que les chefs Assyriens rétablirent l'ordre et punirent sévèrement les insurgés. L'état fragmentaire des matériaux et la mauvaise condition de l'écriture nous font douter si nous réussirons jamais à comprendre les détails de cette expédition ; mais il doit être évident, d'après l'extrait donné ci-dessus, qu'en tous cas se trouvent établis beaucoup de points d'une grande importance historique. Le *Niku* de l'inscription est certainement *Néco* (Néchao) (1), le père de Psammétique Ier, que Manéthon nous donne comme le troisième roi de la vingt-sixième dynastie, et qu'Hérodote nous dit avoir été mis à mort par un roi Ethiopien, quoique le nom de Sabacos soit substitué par l'historien à celui de Taracus. Les vingt rois provinciaux représentent évidemment la Dodécarchie d'Hérodote, et *Tarku* est certainement le *Tarcos* de Manéthon, qui fut le troisième et dernier roi Ethiopien, et qui nous est montré par les stèbes d'Apis, découvertes par M. Mariette, comme ayant immédiatement précédé Psammétique Ier. Il est très-probable que les trois rois Egyptiens Stéphinathis, Nécessus et Néco, furent contemporains des trois rois Ethiopiens Sabacon, Sébéchon (Savéchos et Taracus Tharaka), comme ils le furent des trois rois Assyriens Sennachérib, Esar-Haddon, et Assur-bani-pal. En tous cas, nous trouvons dans les Annales de Kharsabad que sous Sargon (Salmanasar), un Pharaon indépendant (*Pirhu*) régnait en Egypte, et que, par conséquent, les Ethiopiens ne pouvaient pas encore avoir subjugué la Basse-Egypte, tandis que sous son fils Sennachérib, lorsque les Ethiopiens paraissent pour la première fois dans les Annales Assyriennes, quoique le roi Africain ne soit pas nommé dans le récit de la campagne de Palestine, 760 ans avant

(1) Néchao est habituellement donné à un fils de Psammétique Ier et père de Psammétique II.

Jésus-Christ (?). Cependant un sceau que M. Layard trouva à Koyunjik, et qui appartient à cette période de l'histoire, donne le nom de Sabacon comme celui du monarque Ethiopien alors régnant; ce qui concorde parfaitement avec le témoignage de Manéthon. On peut douter, je pense, que So (Sua), le roi indépendant d'Egypte, qui excita Hoshéa (Osée) à se révolter contre l'Assyrie vers l'an 725 avant Jésus-Christ, puisse être identifié avec le conquérant Ethiopien Sabacon; car il y avait apparemment un Pharaon indigène gouvernant toujours en Egypte, et conservant des relations avec l'Assyrie, quelques années après la prise de Samarie; il est même encore plus invraisemblable que le roi Ethiopien, qui combattit contre Sennachérib vers l'an 700 avant Jésus-Christ, et que la Bible nomme Tirhakêh (Tharaka), soit le Taracus de Manéthon et le Tarku des Annales d'Assur-bani-pal; quarante années, au moins, doivent s'être écoulées entre les deux expéditions. Ou Tirhakeh a été substitué au lieu de Sabacos dans le livre des Rois, par suite de la même confusion qui porta Hérodote à écrire Sabacos au lieu de Taracus, ou bien *Tirhakeh* et *Tarku* sont des noms différents pour des personnages différents. Basée sur la seule autorité des caractères cunéiformes, la dernière explication serait la plus vraisemblable, attendu que le nom de *Tar-Khah* est connu parmi les rois de Susiane qui étaient parents de ceux d'Ethiopie, et qu'il est tout à fait distinct du titre de *Tarku*, tant sous le rapport phonique que sous le rapport étymologique; mais, d'un autre côté, les formes immédiates de *Tehrak* dans les hiéroglyphes, et de *Tearchon* dans Strabon, semblent unir l'un à l'autre le nom hébreu et le nom cunéiforme, et indiquer le même individu. Les Annales d'Assur-bani-pal contiennent beaucoup d'autres détails très-intéressants sur Tyr, sur Aradus, sur la Syrie septentrionale, la Cilicie, l'Arménie, la Médie, le pays des Saces, la Babylonie et la Susiane; ainsi elles nous aident considérablement à éclairer l'une des périodes les plus obscures de l'histoire de l'Orient. »

La *Revue* reviendra, comme nous l'avons dit plus haut, sur ces études qui occupent en ce moment un grand nombre de savants distingués.

J. CHANTREL.

LES MARMOTS.

SATIRE DE MŒURS.

« La peste des Marmots ! Au diable leur vacarme ! »
Pauvres petits, contre eux à tort je me gendarme.
Les parents aujourd'hui vraiment sont idiots.
Je dînais l'autre soir chez... le seigneur Pangloss.
Puis-je de son vrai nom nommer le personnage,
Lorsque j'ai bu son vin et mangé son potage ?
Respectable benêt ! si j'allais l'afficher,
Il serait assez sot, je crois, pour se fâcher.
Donc je dînais chez lui. La chère était honnête
Pour qui n'avait pas faim. L'appétit d'un poète,
D'ordinaire, on le sait, quand on a lu Berquin
Ou Florian, n'est point l'appétit du requin.
Après un bouillon plat à la couleur trompeuse,
Survint un maigre bœuf, puis, sous forme pompeuse
D'un rôti cuit en broche et de verdure orné,
La carcasse d'un oie. Ayant longtemps jeûné,
L'oiseau fallacieux, mince autant qu'une ablette,
Piteusement à l'œil étalait son squelette,
Recouvert de la peau sans une once de chair.
Le reste du festin à l'avenant... c'est clair !
Mais si le cuisinier s'y trahit par ses œuvres,
Qu'importe ! j'avalai de bien autres couleuvres,
Grâce aux maudits bambins de l'endroit ! — Vieux hibou !
Tel fut le compliment, quand j'entrai, de Loulou.
T'es donc des invités, père grognon ? Bernique !
Puis il tira la langue en me faisant la nique.
Son gentil petit frère, un autre garnement
De deux ans plus âgé, mais non pas moins charmant,
Me saluant d'abord d'une laide grimace,
Le visage couvert de poussière et de crasse,
Avec les mains *idem*, vint se pendre à mon cou,
Feignant de m'embrasser ; mais, en vrai loup-garou,
Il s'échappe aussitôt, laissant sur ma cravate
Et sur mon gilet blanc l'empreinte de... sa patte ;

Et de rire. Leur sœur, qui s'essuyait les yeux
Dans un coin, douce enfant à l'air plus gracieux,
Mais larmoyant toujours, pleurnicheuse insipide,
Me murmura tout bas un bonjour bien timide,
Et j'entrai précédé des deux mauvais sujets.
— Papa, c'est monsieur Chose, enfin, monsieur, tu sais,
Qui n'est pas amusant! — Drôle, veux-tu te taire?
Dit le père riant comme rit un notaire.
C'est qu'il a de l'esprit vraiment notre enfançon!
Hein! sauf quelquefois là qu'il est trop sans façon!
Mais un bambin!... Pourtant, je suis sévère en diable
Pour eux! Venez, mon cher, on va se mettre à table,
On n'attend plus que vous.
Or, était-ce un complot
Ou le malheur qui fit que m'échut un tel lot?
A ma droite, à ma gauche, un bambin!.. Préférence,
Que me valut, dit-on, mon amour pour l'enfance.
Je l'aime assurément, mais point sur ce patron.
Que n'étais-je plutôt dans la barque à Caron
Qu'entre ces deux bandits faisant le diable à quatre
Et que je fus tenté plus d'une fois de battre.
On s'asseyait à peine, et déjà sur le gril
Je me rongeais les poings. Car, faisant le gentil,
Loulou cassait un verre, *item* et deux assiettes
En jouant du tambour et prenant pour baguettes
Son couvert et le mien. — Enlevez les débris,
Dit doucement la mère, allons, assez de cris,
Chers anges, et dînez. Loulou de sa serviette
Se faisait un ballon. L'autre avec sa fourchette
S'escrime bruyamment en menaçant mes yeux.
— La soupe! j'en veux pas! s'exclament-ils tous deux,
C'est mauvais! Ah! maman, mon frère prend du beurre.
— Qu'il prenne et taisez-vous! — Tiens, vois ma sœur qui pleure,
Elle aussi pour la soupe. — Eh! laissez-la, c'est bien,
Dit le père, mais chut! Donnez au petit chien,
Et plus de bruit. — Maman, j'ai faim, que faut-il prendre?
— Attendez le rôti. — Je ne veux pas attendre,
Donne-moi du gâteau, de la crême! — Plus tard,
Au dessert. — Non, tant pis, moi, na, je veux ma part
Tout de suite. Et l'on cède, ô faiblesse incroyable!
Sous prétexte de paix. Mais, plus insupportable,
L'enfant, le rôt venu, laisse là le dessert.
Il veut être servi, le premier on le sert.
Des convives jugez devant tant de sottise
La mine et les regards; j'en mouillais ma chemise,

Moi, de dépit, d'autant que Loulou, ce bandit,
Avait en deux endroits sali mon cher habit
Touché de sa main grasse. Et j'avais dû sourire
En disant : Ce n'est rien ! Mais enfin je respire,
Mes drôles ont quitté la table avant la fin,
Malgré l'ordre du père. — Ah ! moi, je n'ai plus faim,
Dit l'aîné, je m'en vais. J'ai de quoi dans ma poche.
Tu nous rappelleras, papa, pour la brioche,
Car ici l'on s'ennuie et nous allons jouer.
Le père en vain s'oppose. — Et peux-tu les clouer,
Dit la mère, avec nous si longtemps sur la chaise ?
Qu'ils aillent à leurs jeux, nous serons plus à l'aise.
Et chacun approuvait du geste et de la voix,
Moi surtout, l'estomac allégé d'un grand poids.

Mais l'odeur du café ramena la marmaille.
Ils reviennent, armés, comme pour la bataille,
De sabres, de fusils, de tambours, de clairons.
Après le café pris, avec eux nous rentrons
Au salon, pour subir l'éternelle corvée,
Par les amphytrions aux amis réservée,
Des fables, petits vers, compliments ennuyeux,
Sérinés par la mère aux bambins orgueilleux.
Les enfants et toujours les enfants ! d'autre chose
Pourrait-on s'occuper ? C'est toujours d'eux qu'on cause,
Et la soirée entière il faudra les ouïr
Et, pour plaire aux parents, sans cesse s'ébahir
De leurs moindres propos et de leur gentillesse,
De leur air qui, dit-on, sent sa vieille noblesse,
Tour à tour pétulant, grave et majestueux.
Le fait est qu'on les rend pédants, présomptueux
Par la vanité sotte et l'aplomb qu'on leur donne,
Mettant trop en relief leur petite personne.
Bien certains que sur eux tous les yeux sont braqués,
Qu'ils sont dans leur jeu même observés, remarqués,
Ils posent ; des marmots qui ne savent pas lire,
Encore à l'alphabet, se travaillent pour dire
Des bons mots que la mère est là pour commenter
Et ne se lasse pas de faire répéter.

— Bah ! me dira quelqu'un, il est pire marmaille,
Je sais tel *bambino* qui crie et qui piaille
Sans motif, à toute heure et que, pour l'apaiser,
De joujoux on accable, et que je vois baiser

Avec de grands hélas ! de mère ou de nourrice,
Quand un geste eût suffi pour calmer ce caprice.
Les bébés, quel fléau ! — Je ne dirai pas non,
Les mères aujourd'hui se font de leur poupon
Qui tète, un petit dieu, l'unique et chère idole,
A qui, bon gré mal gré, tout le reste s'immole ;
Paganisme nouveau ! Le plus beau sentiment
Devient presque un abus. Leur amour n'est vraiment,
Dût la comparaison sembler peu délicate,
Leur amour n'est pour moi que l'instinct de la chatte
Pour les petits auxquels elle donne son lait.
Revenons aux bambins du dîner, s'il vous plaît.
Car je n'ai pas fini, vous l'avez cru peut-être.
Hélas ! non, le meilleur est encore à connaître.

Les neuf heures sonnant, on parla du coucher.
Mais quel vacarme alors ! on eut beau se fâcher,
Ce furent tant de cris et de pleurs que la mère
Et le père ennuyés firent à l'ordinaire
En disant : Restez donc ! Mais demain qu'on soit sage !
— Oui, dirent les sournois riant et le tapage
D'aller son train. Loulou, se faisant un tambour,
De mon chapeau le crève, et son frère à son tour,
En voulant se coiffer du manchon d'une dame,
Le déchire et salit. Jouant avec la flamme,
Leur nabote de sœur, maudite Cendrillon,
Cause un réel dommage à plus d'un cotillon
Menacé d'incendie. On en rit. Autre histoire !
L'aîné met en prison son frère dans l'armoire
Et manque à l'étouffer. On apporte le thé
Et tous deux, les premiers, d'abord en ont goûté,
Font râfle des gâteaux, escamotent les glaces.
De certains invités j'admire les grimaces,
Mais les parents de rire, étonnés, l'air joyeux,
Que de ce tour espiégle on rie un peu moins qu'eux.

Dernier trait ! — Un monsieur d'un âge respectable,
Mais grand parleur et sot, s'asseyait à la table,
Quand l'aîné des bambins se glisse en écureuil,
Sournoisement, d'un bond, derrière le fauteuil
Qu'il tire et, patatras, voilà mon homme à terre.
Le monsieur se relève et, pourpre de colère,
Soufflète le marmot, ce qui semble odieux
Et sauvage aux parents. L'autre prend, furieux,

Sa canne et son chapeau qu'il coiffe et, par vengeance,
Il sort sans saluer, donnant, maudite engeance !
Au diable les marmots ! Moi qui plaignais son sort,
Non sans en rire un peu, je confesse mon tort,
Je me disais tout bas, témoin de cette esclandre :
Hélas ! c'est aux parents surtout qu'il faut s'en prendre,
Car les pauvres enfants, eux, paieront cher, un jour,
Cette imbécillité d'un égoïste amour.
Combien d'infortunés aux misères en butte
Trouvent partout l'obstacle, et, froissés par la chute,
Accusent les parents qui les ont mal aimés
Et les ont au combat livrés trop désarmés !
Que de pères ainsi pleurent dans la vieillesse
Avec des pleurs de sang leur aveugle faiblesse !
Mais je n'entends pas moins gémir d'autres parents
Qui par un pire excès sont geôliers et tyrans.
Même en grondant il faut qu'un père reste père ;
Il faut la fermeté que la douceur tempère,
La prudente bonté, la discrète vigueur
Qu'éclaire la raison et conseille le cœur.

Mais j'en parle à mon aise, en vrai célibataire,
Et sagement peut-être aurais-je dû me taire !
Car, marié, qui sait, époux et père heureux,
Si moins sot, je ferais, hélas ! autrement qu'eux,
Si je gouvernerais beaucoup mieux la marmaille,
Sans ennuyer les gens d'un nabot qui piaille,
D'un mioche importun, fléau de la maison,
Qui par le bout du nez mène un père grison.
Mais alors si je dois faire un tel personnage,
Me préserve à toujours le ciel du mariage !
Ah ! plutôt vivre seul, plutôt mourir garçon !
Reste dans ta coquille, ô vieux colimaçon !

BATHILD BOUNIOL.

REVUE DES REVUES.

Nous nous proposons, dans les articles que nous écrirons sous ce titre, de passer rapidement en revue les livres, les pièces de théâtre, les *Revues* et les journaux qui mériteront le plus d'attirer l'attention de nos lecteurs. Les livres se multiplient de nos jours avec une effrayante rapidité; hélas! la quantité ne supplée pas à la qualité, mais il n'importe pas moins de les connaître, les uns parce qu'ils peuvent faire quelque bien, les autres parce qu'ils peuvent faire beaucoup de mal. Il en est quelques-uns qui ont une valeur ou une signification exceptionnelle; à ceux-là, la *Revue du Monde catholique* consacrera une plus grande place, mais il importe de signaler les autres, ne serait-ce qu'en courant, afin que l'homme qui n'a ni le temps de tout lire, ni le temps de tout juger, se trouve cependant toujours au courant du mouvement des esprits et des idées.

Le théâtre entre malheureusement pour une grande part dans les plaisirs de notre société : il y a là beaucoup à flétrir, des dangers à signaler. Ce serait perdre notre temps et faire perdre celui de nos lecteurs, que de nous occuper de tout ce qui est représenté sur la scène; mais, de temps en temps, une pièce attire davantage l'attention, un nom devient célèbre : nous signalerons ces événements.

Il se publie en France et à l'étranger des centaines de *Revues*, *Magasins*, etc., qui traitent des questions spéciales, et qui renferment quelquefois des articles remarquables. Notre recueil contiendra de temps en temps des articles extraits en tout ou en partie des meilleures revues catholiques de l'étranger; mais il serait bien impossible de faire connaître de cette manière tout ce qui paraît de plus intéressant hors de France; nous ne pourrions, pour d'autres raisons, reproduire les articles français qu'il importerait cependant de signaler à l'attention publique : une revue rapide nous permettra d'obvier à ces inconvénients.

Nous nous attacherons, on le comprend, à présenter surtout le tableau complet des travaux catholiques de la France et de l'étranger. En France, la moisson pourra être riche : il suffit de citer, pour le prouver, les différents recueils qui s'occupent de matières théologiques, et, dans une sphère moins spéciale, le *Croisé*, dont les rédacteurs montrent tant de véritable talent et une si grande netteté de doctrine; le *Correspondant*, que des noms comme ceux de MM. de Montalembert, de Falloux, de Broglie, Cochin, etc., recommandent suffisamment à l'attention des catholiques, quoiqu'on puisse contester souvent leurs principes; la *Bibliographie catholique*, excellente revue des livres qui s'est acquis, par ses jugements toujours sérieusement motivés, une autorité que personne ne lui conteste; la *Revue Catholique d'Alsace*, qui paraît à Strasbourg, et qui est un exemple heureux de ce que la province pourrait faire en ce genre dans

les principaux centres intellectuels, etc. En dehors de ces publications religieuses, nous ne rencontrerons guère que des adversaires, mais des adversaires qu'il est bon de connaître : la *Revue des Deux-Mondes*, qui admet toutes les opinions, mais principalement celles qui sont défavorables à la foi ; la *Revue Européenne*, la *Revue Germanique*, etc., qui toutes propagent des doctrines qu'il est urgent d'étudier et de combattre.

Au dehors, les doctrines catholiques trouvent des organes accrédités dans la *Revue de Dublin*, dans l'*Atlantis*, dans le *Rambler*, dans les *Annales catholiques* de Genève, dans les *Feuilles historiques* de Munich, dans la *Brownson-Rewiev* des États-Unis, dans la *Civitta cattolica* de Rome, etc., etc. En indiquant ces noms, nous indiquons l'abondance des matériaux où nous aurons à puiser et que nous aurons à faire connaître.

Nous ne négligerons pas les journaux. Le journal est devenu une des nécessités les plus impérieuses de l'époque, il est devenu la nourriture quotidienne, souvent unique, quoique bien peu substantielle et souvent malsaine de la plupart des intelligences. Mais il importe de signaler le poison, de combattre les mille erreurs qui se glissent dans les articles mal digérés de ces feuilles volantes, d'indiquer les quelques articles qui ont une plus grande importance, et par dessus tout de faire connaître la bonne presse qui mérite d'être encouragée et soutenue, et qui livre tous les jours ce bon combat, dont la *Revue du Monde catholique* veut aussi partager les dangers et les fatigues. L'Angleterre et l'Irlande ont plusieurs bons journaux catholiques : la *Nation*, purement irlandaise; le *Cork Examiner*, catholique et politique, le *Tablet*, le *Weekly Register*, feuilles hebdomadaires sérieuses; l'*Universe*, excellent journal populaire qui vient d'être fondé, et qui mérite bien le succès qu'il a tout d'abord obtenu. La Belgique est aussi bien représentée : à côté du *Journal de Bruxelles*, le *Bien public* de Gand et la *Gazette de Liége* tiennent une place distinguée et par le talent et par la fermeté des principes de leur rédaction.

La presse catholique allemande est moins connue en France; elle mérite d'être étudiée, et nous ne la négligerons pas. Citons encore, dans cette revue trop courte, qui ne doit être considérée que comme une introduction, la presse italienne, si bien représentée par l'*Armonia* de Turin, par le *Cattolice* de Gênes, et par l'*Eco* de Bologne, et un très-bon journal de New-York, publié en anglais sous les auspices de l'archevêque de cette ville, le *Metropolitan Record*.

Il faut s'arrêter. Ce que nous venons de dire montre, nous l'espérons, que notre *Revue des Revues* sera fidèle à son titre, et quelle variété de sujets elle pourra embrasser. Nous serons à peu près toujours forcé d'être bref; ce voyage à travers les livres, les revues et les journaux, ne pourra être qu'un voyage à la vapeur; ce ne sera pas assez pour prendre une connaissance exacte des pays ; ce sera assez, espérons-nous, pour en donner une idée générale ; pour donner envie de revenir dans les pays qui auront paru plus agréables, pour savoir où sont les ennemis, où sont les amis, où sont les indifférents. Au moins la rapidité de la course ne permettra pas l'ennui, ce sera toujours un grand danger qu'aura évité celui qui écrit ces lignes.

J. LHESCAR.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

Faire une chronique dans ce temps sans faire un peu de politique, c'est une entreprise qui paraîtra difficile. Comment veut-on qu'un chroniqueur s'y prenne pour raconter tout ce qui s'est passé dans une quinzaine, hormis ce qui appartient à la politique? N'est-ce pas le condamner à ne parler de rien, ou à ne parler que de riens? Et cependant on nous a demandé d'écrire une chronique de quinzaine, et nous avons accepté cette charge, et nous prétendons bien n'être réduit ni à ne rien dire, ni à dire des riens. Bavarder pour ne rien dire, rôle peu dignede la *Revue du Monde catholique*; dire des riens, rôle plus indigne encore. Tâchons donc de parler et de dire quelque chose, et de dire des choses qui aient de l'intérêt pour des lecteurs catholiques, pour des lecteurs sérieux, le tout... sans faire de politique. La politique nous est interdite, arrière la politique!

Mais, en dehors de ce terrain brûlant, sur lequel se rassemblent tant de niais importants, tant de sots qui se croient de l'esprit, tant d'ignorants qui croient regorger de science, il y a encore de vastes terres, et de beaux pays, et de magnifiques horizons, et surtout l'on rencontre des hommes de sens, des hommes d'esprit et de la vraie science. Le dirons-nous? Nous sommes peu mortifié de ne pouvoir nous rencontrer côte à côte avec les spirituels du *Charivari*, les importants du *Siècle*, les affairés de la *Presse* et les progressistes de l'*Opinion nationale*. Permis à ces messieurs de se croire tout le monde parce qu'ils font beaucoup de bruit, parce qu'ils noircissent beaucoup de papier, parce qu'ils abîment l'histoire, parce qu'ils assassinent la vérité, parce qu'ils mettent autant de boue qu'ils peuvent sur tout ce qu'il y a de plus honorable et de plus saint, sans réussir à faire disparaître les lugubres mares de sang qui signalent le passage de leurs doctrines. Laissons ces braves gens faire leur métier, laissons les bons bourgeois applaudir leurs bons mots, laissons les vieillards des deux sexes s'épanouir de plaisir devant leurs articles, et passons.

Quand on quitte ces ténébreuses et basses régions, on se sent renaître à la vie; on revoit la lumière, on retrouve l'air. C'est d'un côté la vraie science, celle qui ne cherche que la vérité, et qui mérite souvent de la rencontrer; de l'autre c'est l'art vrai, magnifique reflet de l'éternelle Beauté, et qui mène à cette Beauté en élevant l'âme, en remplissant le cœur, en idéalisant toutes les inspirations humaines. Et ailleurs, voici les missionnaires qui s'élancent jusqu'aux extrémités du monde pour sauver

les âmes et relever les peuples ; voici les religieuses qui renoncent à tous les plaisirs, à toutes les joies de la famille, pour adopter la famille de Jésus-Christ, les pauvres, les malades, les enfants, les vieillards ; voici, depuis le sommet le plus élevé de la hiérarchie catholique jusqu'aux degrés les plus humbles, une noble émulation de zèle, de doctrine, d'œuvres pour ramener les égarés, pour éclairer les intelligences et abattre les erreurs, pour élever des temples, bâtir des hôpitaux, créer de nouvelles ressources à toutes les infirmités, à tous les besoins.

Faire l'histoire de ce merveilleux mouvement, raconter tous les quinze jours les faits les plus importants qui s'y rattachent, suivre pas à pas cette marche triomphale de l'Église à travers le temps et l'espace, n'est-ce pas un séduisant et magnifique travail ? Cette tâche ne vaut-elle pas celle que nous imposerait la politique ? Et perdons-nous quelque chose à ne pouvoir nous arrêter dans la région inférieure, quand il nous est permis de nous élever si haut au-dessus des misérables intérêts qui agitent la plupart des hommes ? Nous avons à nous la théologie, la philosophie, l'histoire, les sciences, les arts, la littérature, nous avons tous les faits qui intéressent la religion, tout ce qui fait la vie intime des sociétés et des individus : franchement, nous n'avons nulle envie de nous plaindre, et si notre chronique est pauvre, il ne faudra s'en prendre qu'au chroniqueur, non aux matériaux qu'il a à sa disposition.

Nous aurions voulu, pour la première fois, faire une rapide revue de ce qui s'est passé de plus considérable pendant les trois premiers mois de l'année 1861, mais déjà les événements sont si pressés, que la place nous manquerait. Jetons-nous donc tout de suite *in medias res*, et disons ce que la deuxième quinzaine du mois de mars nous a présenté de plus remarquable.

Admirable et sainte quinzaine, qui a replacé sous les yeux des chrétiens les plus sublimes scènes de l'Évangile, et qui a été l'heureux témoin de l'un des plus consolants et des plus religieux mouvements. Jamais nos églises n'ont été plus remplies, jamais on n'a écouté avec plus d'empressement les prédicateurs de la parole sainte, jamais les catholiques ne se sont présentés avec plus de foi et de recueillement au banquet eucharistique. La station quadragésimale à Paris a été suivie avec un redoublement de ferveur ; les communions pascales ne peuvent plus se compter ; il faut renoncer à donner une idée, même affaiblie, de cette magnifique communion pascale de Notre-Dame, qui présente, unis dans la même foi et dans le même amour, ces milliers et ces milliers d'hommes, jeunes gens, vieillards, magistrats, industriels, militaires, savants, simples ouvriers. Paris seul offre cet émouvant spectacle, et c'est Paris qu'on nous donne comme le centre et le cœur de l'impiété ! Ah ! s'il en est ainsi, c'est qu'il y a deux Paris : il y a celui du démon, mais il y a celui de Jésus-Christ ; il y a le Paris des théâtres et le Paris des églises, le Paris des fêtes bruyantes

et le Paris du dévouement, le Paris des prostituées et le Paris des sœurs de charité. Lequel l'emportera dans la lutte ardente qu'ils se livrent? Le Paris du mal est nombreux, il est puissant, il a la richesse, il a les passions, il a les livres corrupteurs et les journaux impies; mais le Paris du bien s'accroît d'année en année, il est dévoué, il est courageux, il a aussi ses livres et ses journaux, et les misères même qui résultent des triomphes de son rival, ramènent à lui bien des âmes brisées et viennent remplir ses rangs.

Après Paris, c'est Rome dont les fidèles habitants semblent prendre à tâche de consoler leur Père en multipliant leurs bonnes œuvres et les témoignages de leur foi; après Rome, c'est Jérusalem, où nous savons qu'une nombreuse caravane de pieux catholiques doit s'être rendue pour les solennités de la Semaine-Sainte et de Pâques. On sait que, depuis plusieurs années, une *Œuvre*, dite *des pèlerinages*, a organisé deux voyages par an de catholiques en Terre-Sainte. Cette année, à la caravane du printemps ont dû se joindre une soixantaine d'officiers et de soldats français faisant partie de l'expédition de Syrie : le catholicisme occidental est donc dignement représenté à Jérusalem; d'ailleurs le drapeau de la France flotte en Syrie, et, partout où flotte à l'étranger le drapeau de la France, la Croix est respectée, le catholicisme compte des défenseurs dévoués.

Ce drapeau flotte aussi en Cochinchine, d'où nous arrivent des bruits de victoire, et où, sans doute, la prédication de l'Évangile va bientôt obtenir la pleine liberté et les plus éclatants triomphes. Il n'y a que quelques mois que ce drapeau flottait à Pékin, et sa présence a rouvert une église fermée depuis plus d'un demi-siècle, et la croix brille au haut de cette église, à la vue des disciples de Confucius et de Fo.

Si nous revenons en Europe, nous voyons une nation entière qui se jette dans les bras de l'Eglise, mère des Eglises : malgré les obstacles opposés par des préjugés huit fois séculaires, malgré les obstacles apportés par le schisme et par l'hérésie, la nation bulgare a tourné ses regards vers Rome, et près de trois millions d'enfants égarés sont rentrés dans la voie de la vérité et de la vraie liberté.

Au nord de l'Europe, dans les glaces de la Laponie, nous rencontrons des missionnaires catholiques qui groupent autour d'eux des troupeaux fidèles; au centre de l'Afrique, dans les déserts brûlants de la zône torride, nous rencontrons d'autres missionnaires que n'ont pas effrayés les mauvais succès de leurs devanciers; dans l'Océanie, dans l'Australie, dans l'Inde, parmi le reste des sauvages des deux Amériques, partout nous rencontrons ces *robes noires* si aimées qui représentent la civilisation et la vertu.

Voilà les travaux et les triomphes de l'Église; mais les luttes ne manquent pas. Les triomphes irritent ses ennemis; les événements politiques ont donné à ces ennemis de nouvelles espérances et une nouvelle audace.

En Portugal, ils cherchent à décourager les sœurs de la charité; en Italie ils visent au schisme et, en attendant, ils poussent autant qu'ils le peuvent au protestantisme; en Belgique et en France, ils sont à l'affût de tous les scandales, ils les grossissent, ils en inventent au besoin et, par une tactique bien usée, qui fait cependant encore des dupes, ils cherchent à faire retomber sur le clergé tout entier ou sur les ordres religieux les fautes de quelques individus qui appartiennent à ces corps. Le mensonge et la calomnie sont les armes familières de nos adversaires; mais ces armes éclatent souvent entre leurs mains; rappelons-en quelques exemples :

Il y a quelques jours, un journal belge accusa de crimes horribles un président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul; magnifique occasion pour notre presse libérale qui se jette sur cette proie, qui embellit l'histoire, et appelle les répressions les plus terribles contre une Société corruptrice. La vérité a son tour : le président coupable n'existe pas, et les calomniateurs se voient intenter un procès.

L'année dernière, notre presse progressive, toute pleine d'une pudique indignation contre les impuretés de l'Église, donna aux catholiques une Bulle d'excommunication qu'elle avait déterrée dans les œuvres d'un romancier anglais. La fraude est découverte; on cherche bien; on finit par trouver la Bulle dans un recueil de pièces apocryphes, sans date, sans nom d'auteur, et il est constaté que la Bulle n'a jamais existé, et que les monstrueuses imprécations qu'elle renferme sont tout simplement le fruit de quelque sale imagination du moyen-âge. Toute la presse retentissait de cette Bulle; le silence se fit tout à coup devant ces révélations inattendues, mais cette presse, si prompte à reproduire les infamies, n'insista pas pour obtenir la permission de reproduire une Bulle authentique, portant la date de 1860, et qui aurait fait connaître les vraies formules d'excommunication. Un journal pourtant essaya d'en médire : il l'avait lue dans une traduction anglaise; il traduisit le mot *huissier* par le mot *maudisseur*, et il fit là-dessus de pauvres plaisanteries qui retombèrent sur lui.

La Belgique vient d'être témoin d'une déconvenue pareille. Il y a deux ans, un magistrat belge, un substitut du procureur du roi, à Gand, grand pourfendeur de jésuites et de prêtres, s'avisa de fabriquer de toutes pièces un mandement épiscopal, et il se trouva un journal, le *Journal de Gand*, pour reproduire ce faux d'un homme de loi. Disons que cet habile homme s'appelle Dubois. L'évêque réclama; le journal, qui connaissait parfaitement la source de cette fabrication et le fabricateur, se contenta de dire qu'il avait été induit en erreur, et que le mandement fabriqué lui avait paru authentique. Mais voici que les révélations viennent de se faire : la division s'est mise parmi les compères, et il y a eu dénonciation fraternelle. L'auteur du faux a pris d'abord la chose en riant; il a prétendu, lui, homme de loi, que faire un faux pour calomnier un évêque, était un acte de guerre légitime. L'opinion publique ne l'a pas ainsi entendu, et

l'illustre M. Dubois, digne successeur de Photius, de loyale mémoire, a dû donner sa démission pour éviter une révocation imminente. Ainsi procèdent les ennemis de l'Église. Si un faux analogue avait été commis par quelque prêtre, nous entendrions de beaux cris; c'est un libéral qui a failli; ouvrez le *Siècle*, l'*Opinion nationale*, la *Presse*, le *Charivari*, et c'est en vain que vous y chercherez l'histoire du glorieux libéral qui a nom Dubois.

Le même silence a été observé à l'égard d'un évêque anglican, du nom de Plunkett, digne prélat protestant d'un diocèse irlandais où il n'y a guère que des catholiques, pauvre homme qui jouit de quelque chose comme de cent cinquante mille francs de revenus, et qui vient de chasser de ses terres douze malheureuses familles de paysans, coupables de ne pas vouloir que leurs enfants deviennent protestants. S'il s'agissait d'un évêque catholique, quel concert nous entendrions en faveur de la liberté de conscience, de l'humanité, de la charité évangélique, etc., etc.; il s'agit d'un évêque protestant, respect à lui! qui chassa des paysans catholiques, il a bien raison! Et l'on ne dit rien. Et cependant il a fallu qu'un évêque catholique de France, Mgr Dupanloup, fît un sermon de charité à Paris pour procurer le moyen de vivre à ces pauvres familles privées de tout, chassées de leurs demeures, n'ayant plus le moyen de gagner leur vie. L'évêque catholique s'est contenté de raconter les faits, de lire les documents authentiques qu'il avait dans les mains, et la foule immense qui remplissait l'église de Saint-Roch a été soulevée d'indignation, et elle a donné, largement donné pour ces malheureux que lord Plunkett a jetés sur la terre nue. Beau sujet pour la presse philanthropique ! elle n'en a pas dit un mot; le *Journal des Débats* a toutefois trouvé de la place pour reproduire une lettre justificative de lord Plunkett, et le *Journal des Débats* a laissé ses lecteurs dans l'heureuse ignorance des faits!

Arrêtons-nous ici. Aujourd'hui, nous nous contenterons de prendre date; notre chronique ne devra véritablement commencer qu'au 1er avril; dans quinze jours, nous raconterons tous les faits intéressants qui se seront passés dans la première quinzaine d'avril, ou qui seront arrivés à la connaissance du public pendant cette quinzaine. Nous n'avons voulu pour cette fois que donner notre programme et que causer un peu avec les lecteurs de la *Revue du Monde catholique*.

CH. DE SAINT-FÉLIX.

Bar-le-Duc. — Typographie Louis GUÉRIN, rue de la Rochelle, 51.

DEVOIRS DES FIDÈLES ENVERS LE PAPE,

PAR MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE MOULINS.

Quand Dieu imprimait au cœur des hommes le commandement d'honorer leur père et leur mère, et après que l'impression de ce précepte avait été effacée, quand il le ravivait sur la pierre par le ministère de Moïse son serviteur, certainement sa pensée dépassait l'action qui l'occupait alors. En cette succession des enfants d'Adam, il considérait les générations appelées à sortir de Notre-Seigneur; en cette parenté selon la nature, il envisageait une parenté plus haute, la parenté selon la grâce; en la transmission d'une vie bornée au temps, il figurait la communication d'une vie bien autrement excellente, mesurée seulement par l'éternité. Aussi, dès le berceau du Christianisme, voyons-nous les Apôtres, premiers dépositaires de cette vie, et les premiers qui la répandirent sur la terre à la suite du Sauveur, revendiquer ce nom de Père demeuré, en vertu d'une appropriation promptement acceptée, le titre le plus cher à leurs successeurs. *Eussiez-vous des maîtres par milliers*, écrivait saint Paul aux Fidèles de Corinthe, *encore n'avez-vous qu'un Père, et c'est moi, parce que je vous ai engendrés à Jésus-Christ par l'Évangile dont j'ai été au milieu de vous le prédicateur*. En outre, par une conséquence nécessaire, il dut arriver bientôt que la chaire où l'abondance de cette vie divine était ramassée fut saluée par la reconnaissance des peuples, comme la source d'où *toute paternité des âmes descend sur la terre*, de même que *toute paternité*, celle des âmes et celle des corps, *descend de Dieu dans le Ciel*. De là cette qualité de mère par excellence reconnue à l'Église romaine, mère et maîtresse de toutes les Églises particulières, qui elles-mêmes ne sont mères des enfants reçus en leur sein que par la transmission de la vertu sortie de cette Mère universelle; de là ce nom de Père réservé d'une manière privilégiée au successeur de Pierre, en signe de cette fécondité suréminente qui lui donne pour enfants les pères eux-mêmes, et assujettit toute paternité à la sienne.

Si le Pape est notre père, si nous lui en donnons justement le nom, si l'univers tout entier le lui donne avec nous, s'il est sans conteste le père de tous, si tous lui disent : Notre Père qui êtes sur la terre, même ceux qui l'outragent et le méconnaissent, en quoi consiste l'honneur que

nous lui devons? *Filius honorat Patrem, si ergo Pater ego sum, ubi est honor meus?*

Pourquoi chercher notre réponse ailleurs que dans le Catéchisme? C'est ce petit livre, familier à l'enfance et si malheureusement oublié de l'âge mûr qui, sur ce point comme tous les autres où les destinées de l'âme sont intéressées, doit former nos sentiments et régler notre croyance. Honorer son père et sa mère, nous dit donc le Catéchisme, c'est les *aimer*, c'est leur *obéir*, c'est les *assister* dans leurs besoins.

I. *Amour.* — Oui, nous devons aimer le Pape; et la raison, il n'y en a qu'une, mais elle les renferme toutes, il est notre Père. Nos Pères, selon la chair ne nous ont transmis qu'une vie dont saint Augustin n'a pas osé dire s'il fallait l'appeler *une mort qui vit ou une vie qui meurt;* le Pape nous transmet la vie vivante, la vie qui ne doit pas mourir. Nos pères nous ont donné une vie dont les commencements veulent être oubliés et dont la fin ne paraît supportable qu'autant qu'elle est cachée; le Pape nous donne une vie trop pure en sa source pour qu'on ait à redouter de la voir jamais tarir. Nos pères ne peuvent nous attirer qu'à l'héritage de leur misère; le Pape, au partage de sa béatitude. C'est pourquoi nous l'appelons Père très-saint, tant est sainte la communication de l'existence à laquelle il nous associe; Père bienheureux, tant cette communication nous est avantageuse, où l'infortune de notre première naissance est comme étouffée. Enfin vient un moment où nos pères nous ignorent, où nos mères elles-mêmes ne se souviennent plus de nous, si ce n'est qu'entré dans un monde meilleur leur cœur nous reprend de nouveau; la nature se sentant trop faible appelle la grâce à son secours, la loi de la chair fait place à la loi de l'esprit qui transforme en l'épurant jusqu'à l'amour paternel. Seul le Pape n'a rien à changer à sa tendresse; le lien par lequel nous lui sommes unis, formé dès ici-bas par la grâce, n'exige pas que la grâce le renoue en un lien plus fort; son cœur nous a pris d'une telle façon qu'il n'est pas besoin qu'on nous y retienne; Père à la manière de Dieu sur la terre, il le demeure de la même manière au ciel, et nous ayant aimés divinement dans le temps, il continue à nous aimer divinement dans l'éternité.

Cependant cette vie telle qu'elle où nos Pères nous ont introduits forme un don si grand, que non-seulement il fonde à leur profit l'obligation la plus étroite de l'amour, mais que de plus il le crée; la nature se payant à elle-même le tribut auquel elle a droit, et commençant par déposer en nos cœurs le germe de l'affection qu'elle y réclamera un jour. C'est ce que tous les siècles ont appelé la voix du sang, le cri du cœur que la chair entend à son tour, la clameur de l'âme dont les entrailles sont agitées; c'est le fleuve qui se souvient de sa source, c'est le mouvement de la vie qui remonte à son auteur. Que si le poids d'une dette contractée pourtant en des circonstances si défectueuses se fait sentir à

ce point que l'insensibilité des animaux eux-mêmes en est surmontée ; accordant à la nature un si grand pouvoir, penserons-nous que la grâce sera moins puissante ? Le sang de Jésus-Christ n'imprimera-t-il pas à nos âmes sa secousse plus forte que le retentissement du sang paternel ? Le baptême n'aura-t-il pas sa clameur après que la première naissance aura eu la sienne ? Combien est-il plus juste de reconnaître que Dieu, aimant comme il fait à travailler sur un plan unique, aura constitué de la même façon la nature et la grâce, l'une et l'autre ne permettant pas que les Pères ne retrouvent point en leurs enfants, avec l'image et la descendance de leur vie, l'image et la descendance de leur amour.

Ne soyons donc pas surpris, si par la condition commune à toute chose excellente de ne pouvoir se corrompre médiocrement, la nature ni la grâce ne s'accommodent de l'indifférence, quand il est question de ceux qui nous ont donné le jour, et s'il faut ou les aimer comme il convient ou aller à une extrémité dont la seule pensée fait frémir. Il serait trop aisé de le prouver de la nature ; quant à la parenté selon la grâce, qui a jamais éveillé d'aussi tendres affections que l'Église ? Mais qui jamais a suscité des inimitiés aussi puissantes ? Comme celui dont il tient la place, le Pape est placé dans le monde en signe de contradiction, et cette pierre du pontificat suprême ou elle écrase le bras de ses ennemis, ou le cœur de ses amis s'y appuie. A la différence des communions séparées, l'Église ne connaît de ses enfants que leur dévouement ou leur haine, et comme cet odieux parricide bourreau de sa mère, et aussi bourreau de l'Eglise en la personne du premier des Souverains Pontifes, qui ne l'aime pas proclame qu'il y va de la félicité publique d'en éteindre jusqu'au souvenir ; *referens publica fortuna extinctam.* (Tacite, *Ann.*, lib. XIV, c. XI.)

Quand Dieu aura reçu mon âme, disait autrefois Tobie à son fils, ensevelis mon corps et honore ta mère tous les jours de ta vie, car tu ne dois pas oublier quels et combien grands périls elle a soufferts à cause de toi, lorsqu'elle te portait en son sein. Ce saint homme aurait pu ajouter les soins qu'elle avait donnés à son enfance, les veilles passées près de son berceau, plus tard la douleur de son éloignement, l'allégresse de son retour ; Il n'omet sans doute en sa pensée aucune circonstance de ce long enfantement qui, pour les mères continue toujours, mais il préfère ramener toutes les obligations à la principale et les rappeler à leur source ; c'est, dit-il, qu'elle t'a porté en son sein. Pareillement, le fondement de nos devoirs envers l'Eglise, c'est la vie que nous en avons reçue, c'est d'être nés d'elle selon l'esprit, comme nous sommes nés de nos parents selon la chair. *Souvenez-vous*, dit le Saint-Esprit, *que sans eux vous ne seriez pas nés.*

Mais ce premier fondement supposé qui soutient la grâce et la nature, quel fils saura jamais ce qu'il doit à son père et à sa mère, quel chrétien ce qu'il doit à la Papauté et à l'Eglise ? Qui a compté leurs bienfaits, qui

a connu leurs doulenrs, qui a calculé leurs larmes? Les enfants en soupçonnent quelque chose lorsqu'ils ont des enfants à leur tour; aussi rendons-nous quelquefois à nos parents, au progrès de notre vie, ce que leur ont refusé nos premières années, parce que nous trouvons alors dans le sentiment nouvellement apparu en notre cœur la mesure et comme la proportion de leur amour. Le Pape n'a point ce bonheur. Tous les jours, il lui faut mettre au monde des enfants qui eux-mêmes ne devant jamais éprouver les attendrissements d'une paternité égale à la sienne, ne lui tiennent pas en réserve les dédommagements que la nature garde aux autres pères sur la fin de leur vie. Jusqu'au bout, il devra travailler pour des fils non pas tant ingrats de ses bienfaits, qu'incapables de s'en souvenir.

Pour nous, chrétiens, qui connaissons mieux le don de Dieu, qui savons de qui nous l'avons reçu, songeons à la pierre dont nous avons été taillés, à la montagne dont nous avons été tirés, aimons le Pape, le père de nos âmes, aimons l'Église qui nous a donné le jour.

II. *Obéissance.* — En second lieu, dit encore le Catéchisme, nous devons obéir à nos parents. A ce propos, admirez un bel exemple, et de quelles louanges, comme aussi de quelles promesses il est relevé dans nos Ecritures. Longtemps avant le prophète Jérémie, un certain Jonadab, fils de Réchab, avait reçu mouvement de Dieu de vivre autrement que le reste des hommes. Il abandonna donc sa maison pour ne plus habiter qu'aux champs et sous des tentes, il prit même la résolution de ne pas planter de vigne ni boire de vin, ce qu'il observa toute sa vie, laissant à sa mort le même commandement à ses enfants. Sans doute, voilà une recommandation bien rude, qui n'est justifiable que par une inspiration divine. Cependant ils s'y conformèrent avec tant de fidélité, eux et leurs enfants et les enfants de leurs enfants, pendant une longue suite d'années, que plus de trois siècles après, Dieu en est touché. Comme ils étaient alors chassés de leurs terres par Nabuchodonosor et retirés à Jérusalem, il leur envoie Jérémie son prophète : « Va, lui dit-il, vers les enfants de Réchab, » tu les introduiras dans la maison du Seigneur, dans la chambre du » trésor, et tu leur donneras du vin en leur disant de le boire. » Le prophète obéit; il les introduit au lieu convenu, il met devant eux des tasses et des coupes remplies de la liqueur que leur père leur avait défendue il y avait trois cent cinquante ans, et il leur dit : « Buvez ce vin. » Mais ils répondirent : « Nous ne le pouvons, parce que Jonadab, fils de Réchab, » nous a fait ce commandement : Vous ne boirez de vin ni vous ni vos » enfants, et cela pour toujours. Et vous ne bâtirez pas de maisons, et » vous ne planterez pas de vignes, et vous n'en aurez point à vous, mais » vous habiterez sous des tentes tous les jours de votre vie, afin que » vous viviez de longs jours sur la terre dans laquelle vous êtes étran- » gers. Nous avons donc obéi à la voix de Jonadab, fils de Réchab, notre

» père, en tout ce qu'il nous a ordonné, et nous n'avons pas bu de vin » durant tous nos jours, ni nous, ni nos femmes, ni nos fils, ni nos filles. » Nous n'avons point bâti de maisons pour y habiter, mais nous avons » habité sous des tentes et nous avons obéi à tout ce que Jonadab notre » père nous a ordonné. » Et le Seigneur dit à Jérémie : « Va, dis aux » hommes de Juda et aux habitants de Jérusalem : Les paroles de Jonadab, » fils de Réchab, par lesquelles il a ordonné à ses enfants de ne point » boire de vin ont tellement prévalu sur eux qu'ils n'en ont pas bu jus- » qu'à ce jour et qu'ils ont toujours obéi au précepte de leur père, et moi » je vous ai parlé, me levant dès le matin, et vous m'avez point écouté. » Ainsi donc les enfants de Jonadab, fils de Réchab, ont gardé l'ordre » que leur père leur avait donné, et ce peuple ne m'a pas obéi. » Or, Jérémie dit à la maison des Réchabites : « Voici ce que dit le Seigneur des » armées, le Dieu d'Israël : Parce que vous avez obéi au précepte de Jo- » nadab, votre père, que vous avez gardé tous ses commandements » et que vous avez fait tout ce qu'il vous a prescrit; à cause de cela, » voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Un homme » sera toujours en la race de Jonadab, fils de Réchab, se tenant » en ma présence chaque jour. » (Jér. XXXV.) Promesse dont l'accomplissement dure encore, s'il est vrai, comme l'ont affirmé de très-graves auteurs, qu'amenés par la prédication des Apôtres à la connaissance d'un commandement meilleur que celui reçu de leur père, ils ont opéré cet heureux mélange *de l'ancien et du nouveau* exalté au Saint Evangile, et, les premiers dans le Christianisme, arboré l'étendard de cette vie parfaite qui leur a conquis depuis tant de successeurs.

Sans doute, il ne s'agit pas de prendre cet exemple à la lettre, non plus que d'autres actions extraordinaires dont nos livres sacrés sont pleins, sans qu'ils nous demandent pourtant autre chose que d'entrer dans l'esprit qui les a dictées. Aussi l'apôtre saint Paul, en même temps qu'il recommande l'obéissance aux enfants, parce que *la justice le veut et que Dieu l'agrée*, exhorte aussi les parents à un usage modéré de leur autorité qui la rende d'un facile support. Au moins la conduite des Réchabites nous montre que la vie la plus longue en changeant, il le faut bien accorder, les conditions de l'obéissance, ne prescrit pas contre une obligation dont ils ne se crurent pas dispensés, même après tant de générations interposées. Surtout le Saint-Esprit nous traçait à l'avance, dans l'affection respectueuse qui dictait leur obéissance, le caractère de la soumission que l'Eglise demanderait un jour.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

LES SAINTS SONT LES VRAIS GRANDS HOMMES.

Les grands hommes sont des astres puissants, et par leur lumière, qui fait tout voir selon eux, et par la vertu qu'ils ont d'entraîner sur leurs traces ce qui les environne. Cette influence ne se fait pas seulement sentir sur le présent; longtemps après qu'ils ont passé, l'élan donné par eux se continue : on les suit encore lorsqu'ils n'attirent plus. Longtemps après qu'ils se sont éteints, le monde reste les yeux attachés à l'horizon, qui semble avoir retenu quelque chose de leur éclat : ils ne cessent de régner par ce qu'ils ont laissé d'eux-mêmes : par leur pensée, par leur vie, par leur gloire. Voilà ce que nous nous efforçons de recueillir, de donner aux regards de notre âme, d'introduire dans le sanctuaire de notre raison; voilà la plus pure lumière de l'expérience. Rien que pour nous en renvoyer les rayons, le papier, la toile, le marbre deviennent sacrés. Le genre humain aime que l'on perpétue ce qui l'honore; il est d'ailleurs si avantageux de faire revivre ses héros! On peut ainsi avoir des relations avec eux et cette rencontre, ce contact dans le champ de l'histoire, nous éclaire, nous échauffe, nous féconde : leur regard inspire, même à travers les siècles.

De qui parlons-nous ici? des fondateurs d'empire? des législateurs? des sages? des bienfaiteurs des peuples? Oui, sans doute : de tous ceux qui, sous n'importe quel ciel, sur les rives de n'importe quel fleuve, n'importe en quelle vertu et quel talent, se sont montrés supérieurs à leurs semblables, supérieurs à eux-mêmes; mais nous parlons surtout des Saints, qui, à la suite de l'Homme-Dieu, ont ennobli, divinisé la nature humaine.

Indiquez-moi quels sont les éléments qui composent la vraie grandeur, et je vous les montrerai dans le moindre des saints. Est-ce l'élévation des vues, la fin des actions, ce que l'œil regarde lorsque la main travaille? A cette mesure, comme les guerriers, les politiques, les philosophes, les savants, les orateurs, les écrivains, ceux dont la taille nous dépasse le plus, sont dépassés à leur tour par nos célestes géants! Quelque noble que fût l'essor des premiers, ils ont rampé sur la terre, à moins qu'ils ne se soient élevés sur les aîles de la pensée religieuse. En effet, où tendaient-ils? l'un à conquérir une terre dont il devait être un jour la conquête, aussi inévitable, aussi dédaignée que le dernier de ses esclaves; l'autre à policer une nation, mais d'une police matérielle, à la constituer, mais

pour une destinée purement temporelle et souvent égoïste; celui-ci à répandre quelques lumières dans les hautes régions de son siècle, sans même abaisser ses yeux sur la foule qui meurt en bas dans les ténèbres; celui-là à servir sa patrie, sans intérêt personnel, avec probité, mais les pauvres, les petits ne comptent pour rien dans cette patrie : il regarde trop haut pour les voir. Tous, par-dessus ces nobles buts, aspiraient à la mortelle immortalité.

Si les Saints ont rêvé des conquêtes, ç'a été sans verser d'autre sang que le leur, pour délivrer les conquis de l'esclavage, de la mort, et les rendre au libre et céleste royaume qui est leur vraie patrie... Les lois qu'ils publient en viennent et sont des chemins pour y conduire. Leur science, trésor divin dont ils se regardent comme les dépositaires et qu'ils croient devoir surtout aux amis privilégiés de Dieu, aux déshérités de la famille humaine, ils ne la refusent à personne : ils la portent de la cabane du berger au palais du roi. Oui, Siècle, ne t'en déplaise, nos génies voient plus loin que les tiens, puisque leur regard laisse derrière lui la terre. Ce monde ne leur apparaît que comme la partie d'un tout, comme le seuil d'un monde immense. Tes grands hommes n'ont considéré que cette entrée, ils se sont arrêtés à cette porte. Ce petit théâtre a suffi à leur rôle, cet étroit horizon à leurs yeux.

Tombé du ciel, le vrai grand homme s'en souvient et essaie d'y remonter. Lui, se contenter de ces basses régions que le froid dispute aux ténèbres! Il lui faut un soleil sans lever ni couchant, le jour pur de l'éternité, la cité qu'arrose un fleuve de bonheur. Gloire passagère, à peine es-tu un mot pour lui : son âme pense bien à toi!... c'est vers l'être immortel qu'elle s'élance, vers la force, vers la grâce, vers la beauté, vers le renom impérissables.

Les Saints n'ont-ils donc rien fait pour la science humaine, n'a-t-elle obtenu que leur dédain? Loin de là! L'un d'eux, saint Thomas, pense qu'à mérite égal, d'ailleurs, le savant aura dans le ciel plus de connaissances qu'un autre, et que chaque Saint verra à nu les secrets qu'il aura scrutés ici-bas, jouira de la solution des problèmes qu'il aura dans le silence de la méditation, dans la patience de l'étude, agités et poursuivis sur la terre. Nous rappellerons tout à l'heure que ces nouveaux Noés ont construit les arches saintes, seuls refuges de l'étude, des sciences et des arts, dont les premiers principes auraient péri dans le déluge de l'ignorance et de la barbarie. Toutes les parcelles de lumière qu'ils ont aperçues, les Saints se sont empressés de les recueillir comme des émanations divines : ils n'ont point négligé ce trésor; mais ils voulaient davantage. Ces vastes esprits sentaient en eux-mêmes comme un abîme à remplir de vérité. La soif qui précipite le cerf vers l'eau désirée, était moins impatiente que la leur : il leur tardait de puiser à la source de toute science, de saisir toutes les connaissances dans leur principe, de voir en une seule lumière toutes les

lumières, *in lumine tuo videbimus lumen.* Qu'il suffise à d'autres de boire à petits traits une eau terreuse et rare : eux, ils mourraient s'ils ne pouvaient déjà plonger par l'espérance dans la fontaine de l'incommensurable savoir, pour y puiser une bonne mesure, une mesure pressée, entassée, débordante, *mensuram bonam et confertam et coagitatam et superefluentem.*

Que d'autres se proposent d'égaler un Alexandre, un César, un Napoléon, un Solon, un Numa, un Démosthène, un Cicéron, un Socrate, un Platon, tous les types de la grandeur humaine : quand on veut rester homme, on fait bien de chercher ses modèles parmi les hommes. Mais les imitateurs de celui qui a agrandi l'homme jusqu'à la divinité, nourrissent une ambition plus haute : copier Dieu, le refléter. Pour cela, ils quittent la terre le plus possible, ils se rapprochent, pour contempler, mieux d'abord, et bientôt face à face, ce splendide, cet adorable objet qui se réfléchira dans les yeux de leur âme pour y achever son image : *Similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est.* Dites, sont-ce là des pensées basses, des vues étroites, des esprits vulgaires? C'est ailleurs qu'il faut en chercher!

L'abbé P. GUÉRIN.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

JÉSUS-CHRIST

CONSIDÉRÉ COMME FONDATEUR DE L'ÉGLISE.

PAR MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE VERSAILLES.

(2e ARTICLE.)

L'Église de Jésus-Christ n'a pas seulement dans sa nature les propriétés choisies que nous venons d'examiner, savoir : la visibilité, la perpétuité, l'autorité; elle possède, en outre, des marques ou des notes positives, qui lui appartiennent exclusivement. Ces notes sont l'unité, la catholicité, l'apostolicité, la sainteté.

La vérité est une, le Christ est un; donc l'Eglise, expression et lien de la vérité, donc l'Eglise, appelée communément maison ou cité de Dieu, corps de Jésus-Christ, est une nécessairement. Le Vicaire de Jésus-Christ ayant reçu pour lui et pour ses successeurs, l'immense pouvoir de paître les agneaux et les brebis, donc l'unité demeure irrévocablement établie dans la papauté et par la papauté. Ce qu'il faut entendre conséquemment par cette unité, c'est que l'Eglise constitue une société unique, complète, formée sans diminution, sans addition, sans transformation, de tout ce que Jésus-Christ a fait et enseigné, ou prescrit de faire et d'enseigner jusqu'à la consommation des siècles. Quiconque donc, soit en matière de foi, soit en ce qui regarde les sacrements et le ministère, veut moins que Jésus-Christ, plus que Jésus-Christ, autrement que Jésus-Christ, celui-là brise l'unité et sort de l'Eglise.

Jésus-Christ est la source et le centre de toutes les vérités; il réunit en lui tous les rayons de lumière venant du ciel, aux différentes époques de la révélation. L'Église qu'il fonde est par cela même catholique. Elle contient, elle enseigne dans sa pure intégrité la vérité divine, la vérité répandue universellement dès l'origine, la vérité qui est pour tous les hommes, pour tous les lieux, pour tous tes temps.

En disant à ses Apôtres d'instruire tous les peuples et de leur apprendre à observer toutes les choses qu'il leur a commandées, Jésus-Christ imprime à son œuvre, à son Église, le caractère de l'apostolicité; il veut que l'apostolat soit la source féconde du ministère extérieur et perpétuel, et

que la doctrine confiée aux Apôtres, dont Pierre est le chef suprême, passe par ce canal, sans altération, sans changement, à toutes les générations futures, à tous les membres, à tous les enfants de l'Église. Quant au caractère de sainteté, il est impliqué même dans l'idée du fondateur de l'Église, dans le but qu'il se propose, dans les moyens qu'il prend pour y arriver. Envisagé ainsi, le caractère de sainteté est absolu, parfait; mais il n'est que relatif si on le considère sous le rapport de ses effets et de son développement dans chacun des membres de l'Eglise. C'est, d'ailleurs, un fait qu'on ne saurait nier, l'Église possède seule la force qui conduit l'homme aux grandes vertus, aux grandes choses.

Cherchez dans l'histoire, interrogez les œuvres de la philosophie, réunissez par la pensée toutes les fondations, toutes les institutions les plus fameuses et par leurs auteurs, et par leurs effets; en voyez-vous, en trouvez-vous qu'on puisse comparer à la fondation dont nous venons de tracer brièvement les caractères et le tableau? Les fondations d'empires, les institutions humaines, ont pour elles le génie, la puissance, les armes; elles s'appuient sur des lois sans cesse renouvelées; elles s'environnent de tout ce qui peut exercer le plus d'influence, le plus d'autorité sur l'esprit, sur le cœur, sur l'imagination de l'homme. Dans l'intérêt de leur conservation, elles recourent à la force, au déploiement des menaces et aux punitions les plus terribles. Elles se croient immortelles. Vaines prétentions! vains efforts! Après une durée plus ou moins longue, plus ou moins agitée, elles entendent sonner l'heure suprême; elles tombent tout à coup dans les convulsions de l'agonie, elles meurent. De leurs débris naissent d'autres institutions, d'autres sociétés qui s'élèvent par les mêmes moyens et qui aspirent au même but, mais qui, portant dans leur sein le même vice originel et vivant dans les mêmes conditions, subiront un jour la même destinée.

Au contraire, l'Église, dont le berceau nous apparaît à l'origine du genre humain, a vu passer soixante siècles. Depuis qu'elle a en Jésus-Christ et par Jésus-Christ, sa réalité, son complément et sa forme définitive, elle a rencontré sur son chemin la persécution, l'hérésie, le schisme, l'incrédulité, l'ignorance, la férocité des mœurs, la corruption de ses propres enfants. Elle a résisté à toutes les attaques; elle a contemplé sans faiblesse et sans crainte le nombre et la grandeur des ressources de ses ennemis; elle a marché victorieuse entre des abîmes, au milieu des combats, à travers les dangers. Elle a déclaré la guerre à toutes les erreurs, à tous les vices, à toutes les passions. Elle a fait germer dans les âmes tous les beaux sentiments, toutes les vertus, tous les héroïsmes. Elle a donné des consolations à toutes les infortunes. Toujours elle a fécondé le génie et protégé la science et les arts; toujours elle a voulu la liberté et le progrès selon les lois de la justice et de la raison. Toutes les fois que la tempête a mugi autour d'elle, et que le génie du mal a bouleversé le monde,

elle a été le port où se sont abrités les éléments de la civilisation ; après l'orage, elle a tout réparé, tout rétabli. Voilà son histoire. Est-elle assez sublime, est-elle assez miraculeuse? Calme et confiante, sans autre ambition que celle d'éclairer les peuples et de sanctifier les hommes, elle continuera son œuvre et sa marche jusqu'au seuil de l'éternité.

Un homme s'était rencontré. Son génie et ses victoires prodigieuses l'avaient rendu maître de l'Europe. Bientôt des revers épouvantables le précipitèrent du trône et le jetèrent prisonnier sur un rocher de l'Océan Atlantique. Pour adoucir les rigueurs de sa captivité, il examinait en philosophe et en homme d'Etat les principaux événements de son règne. Un jour il disait : « Si j'avais réussi dans mes projets, j'aurais agrandi le » domaine de la civilisation, et des millions d'êtres m'auraient béni. » Sans doute ce conquérant avait des vues profondes. Ses prévisions lui paraissaient justes. Hélas ! il semblait ignorer que s'il est donné aux hommes de former de beaux rêves, il ne leur est pas donné de les réaliser. Alexandre, César, Mahomet, avaient eu l'idée d'une domination universelle. Ivres de leurs succès immenses, déjà ils croyaient toucher au terme tant désiré ; mais il était écrit là-haut qu'ils n'iraient pas plus loin.

Le pauvre enfant né d'une juive dans l'étable de Bethléem, le Crucifié, le Fondateur de l'Eglise, sera-t-il atteint lui-même par cette loi terrible à laquelle nul grand homme n'a échappé? Sera-t-il oublié? Oh ! non. Toujours il y aura des cœurs qui l'aimeront, qui le béniront, et des voix qui rediront ce qu'il est et ce qu'il a fait pour notre salut. Les Apôtres, envoyés par lui à la conquête du monde, ne l'oublient pas, nous le savons. Ils déclarent hautement qu'ils ne sont que ses humbles serviteurs. Ils prêchent sa doctrine, ils soutiennent son autorité et ses droits à la vue des supplices qu'on leur prépare: ils s'estiment trop heureux de souffrir et de mourir pour le triomphe de sa cause. Après les Apôtres, des millions de martyrs pris dans toutes les classes de la société, affirment et répètent devant les magistrats, au milieu des tortures, qu'ils croient en Jésus-Christ, qu'ils l'aiment, qu'ils l'adorent, et qu'ils versent leur sang pour lui rendre un solennel témoignage. Après les martyrs, des millions d'anachorètes, de solitaires, de vierges, se dépouillent de tous leurs biens, et renoncent volontairement à tous les plaisirs, à tous les honneurs; ils n'ont d'autre ambition que celle de vivre pour Jésus-Christ; ils ne veulent qu'une gloire, celle de s'unir à Jésus-Christ, et d'embrasser courageusement toutes les austérités de la pénitence, et toutes les pratiques de la perfection chrétienne. Que font les Pontifes? que font les prêtres et les docteurs? A chaque instant de la durée, d'un bout du monde à l'autre, ils prient Jésus-Christ, ils répètent le nom de Jésus-Christ; ils travaillent à développer, à perpétuer dans les âmes la connaissance et l'amour de Jésus-Christ. Si nos missionnaires visitent les climats les plus inhospitaliers, les lieux les plus sauvages, n'est-ce pas pour y planter la croix de Jésus-

Christ? Quand une génération de fidèles descend dans la tombe en bénissant Jésus-Christ, une nouvelle génération commence à le bénir; et celle-ci sera suivie d'une autre, qui le bénira avec la même ferveur.

Dans nos jours si agités, où tant de cœurs se refroidissent, où tant de caractères s'abaissent, il y a cependant un personnage qu'on distingue des autres, et qui est l'objet de l'attention générale. Quel est ce personnage? Vous le savez, c'est le Pape. Pourquoi a-t-il le privilége d'inspirer un intérêt si universel et si profond? C'est parce qu'il est le représentant de Jésus-Christ, le vicaire de Jésus-Christ. S'il n'était qu'un simple souverain, on pourrait le plaindre et l'admirer un instant, comme on plaint et comme on admire ceux qui sont malheureux et qui savent supporter le malheur. Mais il est le Père de la grande famille! Il porte en ses mains, avec la croix de Jésus-Christ, les destinées et le salut du monde. Voilà pourquoi tous les catholiques s'attachent à lui avec amour par le fond de leurs entrailles. Et, quoi qu'il arrive, ils lui resteront fidèles jusqu'à l'effusion du sang.

Bien qu'elle ait été le foyer des plus perfides erreurs, l'Europe, si intelligente et si active, est encore pleine de choses qui nous parlent hautement de Jésus-Christ. Il est aisé de remarquer que ses mœurs, ses lois, ses traditions, ses institutions, ont été formées sous l'empire des idées de l'Évangile. On voit l'image de Jésus-Christ dans les tribunaux où se rend la justice et dans les écoles où se fait l'éducation de nos enfants. On la voit dans toutes les familles vraiment chrétiennes. On la voit suspendue comme un précieux ornement au cou de ceux et de celles qui se consacrent à la vie religieuse et aux œuvres de zèle et de charité. La croix de Jésus-Christ, adorable symbole du grand sacrifice et de la grande expiation, protége nos villes et nos campagnes. La croix, instrument ignoble et infâme chez les anciens, est devenue parmi nous le signe du courage, et la récompense du mérite extraordinaire. La poésie et les arts nous ont légué mille chefs-d'œuvre inspirés par la foi en Jésus-Christ. Eh bien! toutes ces choses, dont nous sommes fiers, nous empêchent d'oublier Jésus-Christ; elles nous prêchent éloquemment Jésus-Christ; elles ne sont qu'un immense concert de louanges à Jésus-Christ. Il y a plus, les hérétiques, les incrédules, les impies, en croyant anéantir Jésus-Christ, ont contribué eux-mêmes à montrer avec plus de force, qu'il est réellement le Fils de Dieu, et que, par son Incarnation et par la révolution qu'il a opérée dans le monde, il se trouve nécessairement au fond de toute l'existence humaine et sociale.

Au milieu de tant d'événements qui nous affligent et qui nous donnent des craintes, citons des événements qui nous consolent et qui nous apportent des espérances. Le 2 janvier 1861, le peuple bulgare abjurait solennellement l'erreur, et se rattachait avec joie à l'Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises. Ce fait, dont la cause n'existe ni

dans la politique, ni dans les intérêts matériels, a, selon nous, une signification profonde. En même temps qu'il abaisse les barrières du schisme en Turquie, il met en évidence aux yeux des sectaires, la vie, la force, la perpétuité du catholicisme. Nos soldats qui ont appris à aimer Dieu et le prochain, en assistant au catéchisme, se comportent partout d'une manière admirable. En Syrie, ils se montrent profondément sensibles aux malheurs de nos frères les Maronites; ils partagent leur pain avec eux; ils se font ouvriers pour rebâtir les maisons incendiées par le fanatisme, et pour procurer des abris à une multitude de pauvres veuves et de pauvres enfants. C'est du sublime en action. A l'extrême Orient, d'autres soldats de notre héroïque armée, ont, par leur bravoure, jeté l'épouvante au sein du plus vaste empire de l'univers. Dans cette expédition si glorieuse, ils n'ont pas oublié qu'ils sont les enfants de la France, et que la France est la fille aînée de l'Église. La croix qu'ils ont replacée au sommet de la cathédrale de Pékin, les ruines et les quelques pouces de terre qu'ils ont fait restituer aux chrétiens, sont un magnifique et solennel hommage rendu à Jésus-Christ. Ce fait qu'un organe de la presse anglaise a eu le mauvais goût et le triste courage de tourner en ridicule, ce fait seul redira à la postérité combien une nation catholique et gouvernée par des instincts catholiques, est supérieure, sous tous les rapports, à une nation qui n'a plus dans l'âme que deux sentiments : la haine de l'Église, puis l'amour des machines et des boutiques.

Arrêtons-nous ici, et résumons brièvement ce qui précède. Nous avons montré Jésus-Christ donnant mission à ses Apôtres, et convertissant le monde par les prédications et par les miracles de ses Apôtres. C'est ainsi qu'il fonde l'Eglise. Nous avons cherché à faire bien comprendre et bien sentir que les Apôtres, si on les juge sans prévention, et d'après les règles de la saine critique, se révèlent à nous comme des témoins irrécusables, et comme accomplissant une œuvre évidemment divine. Nous avons ensuite expliqué comment Jésus-Christ, par la fondation de l'Eglise, a complété la religion, et comment il lui a donné toutes les propriétés et tous les caractères qu'elle doit avoir. Enfin, en groupant quelques faits très-connus, en empruntant quelques traits à l'histoire, nous avons essayé de peindre l'influence que Jésus-Christ a exercée, et qu'il exerce encore sur les cœurs, et dans les affaires générales du monde.

LA RACE NÈGRE,

SON PASSÉ, SON PRÉSENT, SON AVENIR (1).

Les savants de l'Allemagne continuent de se livrer aux investigations les plus étendues et les plus compliquées avec une érudition tellement grande, qu'elle laisse bien en arrière les savants des autres nations. La philosophie, l'histoire, la littérature, la philologie, sont autant de champs sur lesquels ils ont passé pour y recueillir d'abondantes moissons; aujourd'hui, se trouvant presque dans la situation d'Alexandre, et manquant de nouveaux mondes à conquérir, ils entrent dans les plaines illimitées et peu connues de l'*Anthropologie*. A en juger par l'ouvrage que nous avons sous les yeux, ils y feront de précieuses découvertes. Différents de leur célèbre compatriote qui, prié d'écrire un essai sur *le chameau*, rentra, dit-on, en lui-même, et tira l'idée fondamentale de cet animal « des profondeurs de son esprit, » les philosophes de la génération actuelle, lorsqu'ils décrivent quelque peuple, mettent à contribution toutes les sciences, pour y trouver des faits qui servent de preuves; ils indiquent au lecteur, avec la dernière exactitude, les sources où ils ont puisé ce qu'ils avancent, ou sur lesquelles sont fondées leurs théories, et examinent avec une impartialité réelle ou apparente très-grande et très-judicieuse, les preuves qu'ils ont recueillies.

C'est à cette école d'écrivains qu'appartient l'auteur dont nous allons aujourd'hui examiner la dernière production. Le docteur Théodore Waitz, professeur de philosophie à Marbourg, fait paraître une série d'ouvrages sur l'*Anthropologie des peuples non civilisés*, ouvrages dont le premier était consacré à un examen général du sujet, tandis que le deuxième traite *des peuples Nègres et des races qui leur sont liées*. Nous n'avons pas lu le premier, mais nous pouvons donner de grands éloges au second. En effet, quoique d'un style peu poli et peu attrayant, il possède des qualités bien supérieures : une excellente méthode philosophique, une grande habileté d'investigation, et un exposé lucide. Une liste de plus de deux cent cinquante ouvrages, avec les dates et les éditions soi-

(1) *Anthropologie der Naturvölker*. Von Dr Theodor Waitz. Leipzig, 1860. Nous empruntons cette étude au *Rambler*, revue anglaise, numéros de juillet et de septembre 1860.

gneusement indiquées, y est donnée au début, comme formant la *littérature* du sujet. On y trouve décrites avec soin l'histoire et la condition de la race nègre, telle qu'elle existe dans son pays natal, et telle qu'elle paraît, après avoir été transplantée au sein des colonies européennes et y avoir résidé longtemps dans de nouvelles conditions. On n'y trouve nulle part de théories établies à la hâte; nulle part on n'y aperçoit de prévention en faveur d'une opinion ou d'un système plutôt qu'en faveur d'un autre. Les seules occasions où l'auteur s'émeut (et cette émotion lui fait honneur), sont celles où il s'occupe des assertions et des raisonnements de cette classe d'écrivains, principalement Américains, qui font injure à Dieu et déshonorent leur qualité d'hommes en affirmant que moralement et intellectuellement les nègres sont plus près du singe que de l'homme blanc. Le Dr Waitz ne comprend pas que « ceux qui ont crevé les yeux des gens » viennent maintenant « leur reprocher de ne pas voir clair (1); » que ceux qui durant plusieurs générations ont tenu les nègres non simplement en esclavage, mais dans un esclavage sans espoir, abject et stationnaire, tendant à détruire toutes les qualités élevées de l'humanité, qui, au lieu de les diriger par la servitude vers la liberté, n'ont pas cessé de les élever avec intention comme des animaux pour le marché, montrent le misérable résultat de leurs propres crimes comme une justification de leur appréciation défavorable du caractère nègre.

En prenant le Dr Waitz pour notre principal guide, mais en nous servant aussi, suivant l'occasion, d'autres sources où il n'a pas puisé, nous allons, sous les titres suivants, donner une étude sommaire sur cette race si maltraitée :

1. Division ethnographique et histoire.
2. Géographie physique du pays.
3. Conditions de vie.
4. Caractères physiologiques.
5. Caractère et intelligence.
6. Vie de famille.
7. Institutions politiques.
8. Religion.

Sous ces différents titres, nos recherches se borneront au nègre vivant en Afrique. Pour l'étudier au delà de l'Océan, il faut que l'observateur le suive dans ses nouvelles demeures au milieu des sociétés coloniales et qu'il remarque le degré et le genre d'éloignement du type originel qu'ont produit les différentes circonstances de lieux et de sociétés. Nous espérons qu'ainsi le lecteur sera mis en état de répondre lui-même avec assez de confiance à certaines questions que tout ami de sa propre espèce, et en particulier de la race africaine, doit souvent s'être faites avec une cer-

(1) Apologie de Milton pour Smectymnuus.

taine sollicitude. Telles sont, par exemple, les questions suivantes : Est-ce par un décret divin, par une grande infériorité de constitution ou par une ou plusieurs autres causes, que cette race est et a toujours été si facilement réduite à l'esclavage? Que peut-on espérer sur son élévation future dans l'échelle de l'humanité? Ou bien n'est-elle ni susceptible de culture, ni capable de progrès? Enfin, quel est l'état social idéal auquel les amis de la race nègre se proposent de l'élever?

Ethnographie et histoire. — Il faut avoir soin de distinguer les nègres des Berbères et des Cophtes aborigènes, des Arabes envahisseurs et des tribus de l'Abyssinie (les Bischaryas, les Gallas et les Nubiens). La race nègre n'est pas moins différente de celle des Madécasses de Madagascar. Il existe un caractère distinctif encore plus marqué entre les nègres et les Foulahs, quoique, sous le rapport géographique, ces derniers soient si mêlés avec eux. On s'approche davantage du type nègre lorsqu'on arrive aux tribus du Congo et aux Cafres, qui occupent toute l'Afrique au sud de la Ligne, à l'exception du territoire des Hottentots. Les Hottentots, de leur côté, présentent un type qui est une exagération particulière du type nègre, dans lequel se fondent d'autres traits; leur langage, aussi, est entièrement différent. Le siége véritable de la race nègre est actuellement une étendue de pays de dix à douze degrés de large, bornée au nord par une ligne menée du Sénégal à Tombouctou, et du nord du lac Tsad au Sennaar ou au nil Bleu. Toutefois, comme la population de la partie orientale de cette région (Darfour, Kordofan, Wadaï) est en grande proportion composée d'autres éléments que l'élément nègre, on peut dire que la Nigritie proprement dite se compose de la Sénégambie, du bassin du Niger, et du bassin du lac Tsad.

Il est probable qu'autrefois la race noire était répandue sur une étendue de territoire beaucoup plus vaste. Quoique les nègres n'aient pas formé la population aborigène de l'Égypte (où des esclaves nègres sont de la manière la plus évidente représentés sur quelques-uns des plus anciens monuments), il y a lieu de croire qu'ils l'ont formée en Abyssinie, et qu'ils habitaient toute la largeur du continent bien loin au sud de leur position présente. Au nord, il est probable qu'ils occupaient autrefois une grande partie du pays habitable situé entre le désert et la Méditerranée, dont ils furent dépossédés et d'où ils furent chassés vers le sud par les Berbers; car il y a plusieurs peuplades noires, ou en partie noires, il y a des îles nègres, si l'on nous permet cette expression (par exemple à Touggourt, à Taouat, à Ghat, et dans le Fezzan), éparpillées dans le grand désert et dans les pays plus au nord, comme des fragments en ruines qui survivent à une dépopulation générale.

Dès les temps les plus anciens, les nègres paraissent avoir été emmenés comme esclaves dans d'autres régions; c'est dans cet état que, comme nous l'avons déjà dit, ils sont représentés sur les monuments égyptiens;

et, si nous nous reportons aux documents historiques les plus reculés, nous les trouvons emmenés comme esclaves en Arabie, en Perse, et même dans la Péninsule Malaise. De nos jours, les états mahométans limitrophes de la Nigritie y envoient continuellement des expéditions destinées à la chasse des nègres, afin de se pourvoir d'esclaves. Enfin, il est inutile de dire qu'une grande partie de la population de l'Amérique consiste en esclaves nègres.

Les deux faits les plus remarquables dans l'histoire de la race nègre, sont l'invasion arabe et la traite des noirs par les Européens. Par la première les nègres sont tombés sous l'influence mahométane, et par la seconde sous l'influence chrétienne. Il est probable que, même avant l'établissement de l'islamisme, des Arabes pénétrèrent dans le Soudan; quoi qu'il en soit, il est certain que dès le onzième siècle et depuis, des tribus arabes ont formé des établissements considérables et permanents dans l'Afrique intérieure, et que ce fut d'abord vers cette époque que l'islamisme (1) pénétra comme un coin dans les grands royaumes nègres (Songhaï, Bourb-y-Jolof, Bornai, etc.), et les mit en pièces. Il est singulier, mais très-certain, que ce ne fut pas de l'est, comme on aurait pu s'y attendre, que les Arabes pressèrent sur les pays nègres, mais du nord et de l'ouest. Après avoir accablé toute la côte septentrionale de l'Afrique et avoir établi un empire florissant dans le Maroc, ils se dirigèrent vers le sud et pénétrèrent dans la Sénégambie. Il résulta de là que les tribus nègres de l'ouest, les Mandingues, les Jolofs, etc., furent les premières à embrasser le Coran; et ce fut par elles que cette religion se propagea à l'est et au sud. De nos jours, la première ferveur des Mandingues est bien refroidie; on dit que leur mahométisme est d'une nature purement conventionnelle. D'autres peuples, toutefois, ne montrent pas de ralentissement dans leur zèle. Les Foulahs sont maintenant très-fanatiques et propagateurs actifs de la religion du faux prophète, et l'islamisme ne cesse de recevoir des accroissements considérables par la conversion de tribus païennes.

Les rapports entre les nègres et les européens commencèrent par de mauvais traitements de la part de ces derniers. Nous lisons que, vers l'an 1442, des vaisseaux portugais transportèrent en Portugal des esclaves emmenés de la côte occidentale. Au commencement du XVIe siècle, même avant que Las Casas eut fait, en 1517, sa proposition humaine mais mal comprise, des nègres avaient été transportés dans les Indes Occidentales

(1) Ce fut en 1009 que le premier souverain de l'empire de Songhaï fut converti à l'islamisme. Nous apprenons que soixante ans plus tard le mahométisme et le paganisme existaient simultanément dans le Gana. Suivant Ibn Batouta, dans le Mandingo, royaume de Melle, en 1350 l'islamisme était incontestablement prédominant. Les royaumes de Wadaï, de Darfour et de Kordofan devinrent mahométans seulement au dix-septième siècle. Dans le Loggoun, l'islamisme n'a pénétré qu'il y a environ soixante ans.

espagnoles. Lors de l'établissement des grandes compagnies commerciales en Angleterre, en France et en Hollande, au XVIIe siècle, la traite des nègres reçut une immense extension. Des nègres furent pour la première fois débarqués en Virginie en 1620, et dans la Nouvelle-Angleterre en 1639. La traite des nègres, comme tout le monde le sait, continua à être imposée aux colonies par la mère-patrie jusqu'à l'époque de la guerre de l'indépendance. Elle fut abolie par l'Angleterre en 1807, par la France en 1819, par l'Espagne (en principe du moins) en 1820, par les États-Unis en 1807, et par le Brésil en 1850. Depuis l'abolition de la traite des nègres, le commerce légitime de la Grande-Bretagne avec l'Afrique Occidentale s'est énormément accru.

Géographie physique. — Sous ce titre on ne trouve aucun renseignement dans le volume du docteur Waitz, ce qui paraît singulier, lorsque l'on considère l'influence incontestable que le climat et le sol exercent sur le développement des races humaines. Le lecteur curieux pourra trouver éparpillées dans les cinq gros volumes du docteur Barth (pour ne pas citer d'autre source), d'amples observations sur ce sujet (1). La Nigritie, ou Soudan, est en général une vaste étendue de pays plat ou ondulé, n'ayant qu'une légère élévation au-dessus de la mer. Cette contrée est arrosée par des cours d'eau innombrables dont la plupart sont à sec pendant la saison des chaleurs, mais qui, en débordant pendant et après la saison pluvieuse (de juin à septembre), forment des inondations et fertilisent les terres sur une vaste étendue de pays. Dans ces lieux plats et d'où s'élèvent sans cesse des vapeurs, la végétation s'opère avec une rapidité et une vigueur merveilleuses ; mais l'air a une influence mortelle sur la constitution des Européens. En différents points de cette vaste région se trouvent des montagnes isolées d'une grande hauteur, comme le Camarouns (13,000 pieds) en face de Fernando-Po, le mont Alentika (9,000 pieds) dans l'Adamawa, et le Mendif (6,000 pieds) dans le Maisgou ; mais il n'y a pas de chaîne de montagne continue d'une grande élévation, à moins que la chaîne peu connue des montagnes de Kong ne soit une exception. Le Niger, avec son cours de 2,200 milles, est le grand trait physique de la contrée. C'est là le fleuve « coulant vers le soleil levant » que les jeunes Nasamons (2), s'aventurant à la recherche de nouvelles découvertes depuis les côtes de la Lybie jusqu'au travers du brûlant Sahara, rencontrèrent il y a plus de 2,300 ans, et sur les rives duquel ils trouvèrent une race d'hommes noirs de petite taille, qui demeuraient dans

(1) On en trouvera de non moins intéressantes dans l'ouvrage du docteur Livingstone, qui a été traduit en français sous ce titre : *Explorations dans l'intérieur de l'Afrique Australe.* Paris, 1859. Les *Annales de la Propagation de la Foi* méritent aussi d'être consultées à cet égard. *(Note de la Rédaction.)*

(2) Ancien peuple de l'Afrique septentrionale, soumis aux Romains. *(Note de la Rédaction.)*

des villes. Hérodote (II, 32) et ceux dont il tenait ses renseignements, supposaient que ce fleuve était le Nil supérieur; et, chose étrange, c'est seulement depuis les recherches des trente dernières années que cette erreur a été entièrement détruite, et que l'individualité des deux fleuves a été prouvée d'une manière concluante. Avec les larges terrains d'alluvion qui l'entourent et qui, en certains endroits, s'étendent à vingt milles, le lac Tsad, ou Tchad, qui, débordé chaque année durant la saison des pluies, correspond exactement aux *élé mégista*, aux immenses marais à travers lesquels on dit que les Nasamons se trouvèrent conduits en se dirigeant vers le Niger.

Conditions de vie. — Elles sont de deux genres, les conditions naturelles et les conditions artificielles. Parmi celles du premier genre, qui ont le plus d'influence, on peut citer la chaleur intense et énervante du climat, et l'étendue de la terre cultivable relativement à la population. La première condition, prédisposant les hommes à la paresse et aux jouissances sensuelles, provoque les puissants à faire de grands efforts pour se procurer des esclaves qui travaillent à leur place. Ils ne pourraient faire travailler des serviteurs à gages, pas plus que les planteurs de la Jamaïque ne le purent après l'émancipation, parce que la seconde condition opère continuellement; en effet, la nature est si libérale, la terre si abondante relativement à la population, et dans un tel climat l'homme est si disposé à jouir du bien présent et à faire peu de cas de celui qui n'existe qu'en perspective, que personne, à moins d'y être *forcé*, ne voudrait accorder au sol plus que la légère mesure de travail nécessaire à en tirer assez d'aliments pour sa propre subsistance et pour celle de sa famille. Comment la perspective d'un salaire pourrait-elle décider le nègre libre à travailler dix ou douze heures sous ce soleil brûlant, tandis qu'il n'a qu'à s'accroupir sur un morceau de terre dans lequel deux ou trois heures de travail journalier suffisent à lui fournir la nourriture nécessaire, en lui laissant le reste de son temps pour danser, chanter, bavarder, se pavaner et dormir?

Parmi les conditions artificielles de la vie, on peut citer la subdivision de la Nigritie en un si grand nombre de petits États toujours en guerre les uns contre les autres, et sans cesse essayant de prendre des esclaves sur les frontières les uns des autres; de sorte que la possession de la propriété et celle de la vie n'étant pas en sûreté, on ne peut rien amasser ni faire de progrès réguliers dans la culture ni dans les arts qui attestent la possibilité de la civilisation.

Type physiologique. — Il y a de grandes différences de stature parmi les tribus nègres, depuis les Mangas du Bornou, qui ont plus de six pieds de haut, jusqu'aux Betsangs de l'Afrique intérieure, dont la taille varie de trois à cinq pieds : « Le cerveau des nègres est, pris absolument aussi bien que relativement, c'est-à-dire proportionnellement aux nerfs qui en

procèdent, plus petit que chez les Européens; la forme de ses circonvolutions est moins favorable; elles ne sont ni aussi nombreuses ni aussi avantageusement développées. » Le lobe du milieu du cerveau est développé d'une manière proéminente, tandis que le lobe antérieur est déprimé. Le derrière de la tête présente souvent une saillie considérable. « La tête paraît comme comprimée des deux côtés; la face est longue et petite; sa partie inférieure s'avance en dehors, *en forme de museau*, plus que chez l'Européen; et l'angle facial est souvent peu supérieur à 70°. » Le front est petit et rond; les yeux longs, étroits et noirs; les os des joues sont proéminents, d'où il résulte que le visage, en dehors duquel le nez large, épais et plat, ne s'avance que peu, paraît de face comme s'il avait été aplati par la pression. La bouche est grande, et les lèvres flasques. L'oreille est grossièrement formée. Le pied est caractérisé par la longueur et la largeur du talon, et il est plat. La peau est plus épaisse que celle de l'Européen; elle est plus fraîche au toucher, et la transpiration en a une odeur particulière et désagréable.

Toutefois ce type, dit le docteur Waitz, est « une forme extrême. » Il ne faut pas supposer que telle est en général la forme extérieure de l'homme dans la Nigritie. Ce type serait regardé par la plupart des nègres comme une caricature. Il est pourtant, suivant notre auteur, plus près du type de la race nègre pure et sans mélange, qu'aucun autre dont on pourrait donner la description. A notre avis, ce type difforme est celui qui, abstraction faite de tout mélange caucasien, reste comme la forme distinctive vers laquelle tend la race nègre.

Caractère et intelligence. — Comme on peut s'y attendre, la capacité mentale du nègre montre une conformité générale avec l'infériorité physiologique de son type. Il se distingue par la prédominance des perceptions sensibles, par l'activité de son esprit à se former des images sensuelles, dispositions jointes à l'absence comparative ou à la torpeur des facultés intellectuelles les plus élevées. Ce caractère fait que le nègre aime le bruit et les réjouissances tumultueuses; qu'il est attiré par la pompe extérieure des choses et qu'il est peu enclin à en rechercher les relations cachées, qu'il aime les couleurs brillantes, les parures éclatantes, les spectacles de toutes sortes, les grands bruits, les odeurs agréables, et, en général, tous les plaisirs des sens. De là vient son profond respect pour la puissance, si elle se présente à lui recommandée par la pompe extérieure. Son imagination effrénée le conduit à tout ce qui est extravagant et désordonné. Ses désirs dévorants le précipitent facilement dans toutes sortes d'excès sensuels, aussi bien que dans des crimes énormes. Mais il existe aussi d'autres traits par lesquels le caractère nègre se distingue d'une manière plus favorable et tout aussi spéciale. Telles sont sa loyauté envers ses supérieurs, la force de ses affections comme père et

comme fils, la bonté ordinaire de son cœur, et l'ardeur enthousiaste de ses sentiments religieux.

On accuse communément le nègre de trois vices principaux, savoir : une sensualité grossière, la paresse et une cruauté froide. Le premier de ces vices lui est attribué avec plus de justice, quoiqu'il existe des tribus auxquelles il soit peu imputable. Quant à la paresse, le docteur Waitz remarque avec vérité qu'elle n'est pas particulière à la race nègre, mais que c'est un vice commun à toutes les populations esclaves. Nous verrons tout à l'heure quelle est l'étendue du sens dans lequel cette désignation est applicable aux naturels de la Nigritie. Mungo Park (1) pensait qu'en général les nègres libres n'étaient nullement remarquables par leur paresse. Dans le Brésil, où des lois justes permettent aux esclaves d'assurer leur liberté par leur activité, et de jouir ensuite de l'indépendance et des droits de citoyen, malgré leur couleur, des voyageurs (2) nous attestent de la part des nègres d'innombrables cas d'activité énergique et couronnée de succès. En même temps il faut reconnaître qu'abandonné à lui-même, quoique susceptible d'excitation passionnée, le nègre paraît incapable d'efforts soutenus, prévoyants et réguliers. Cela peut résulter en partie des effets du climat, et en partie d'une disposition naturelle. Quant au troisième vice dont on l'accuse, celui de cruauté, il faut reconnaître qu'en effet le nègre fait peu de cas de la vie humaine. Dans une lettre relative aux superstitions des nègres Gabons (3) qui habitent la côte méridionale de Fernando-Po, le père Peureux donne d'horribles détails touchant les assassinats fréquents de personnes par leurs propres parents, qui sont poussés par cette croyance que, portées sur eux, les reliques des personnes assassinées sont un préservatif souverain contre les attaques de leurs ennemis et contre les mauvaises chances de toute espèce. On ne saurait non plus oublier la longue liste de voyageurs européens dont la vie a été sacrifiée à la cupidité ou au caprice des Africains. Cependant on doit dire que le nègre est plutôt sanguinaire que cruel; il tue, mais il ne réserve pas ses victimes pour leur faire subir des tortures, comme le fait l'Indien du nord de l'Amérique.

Mais sur cette accusation de cruauté se fonde une des assertions qui émeuvent la bile de notre auteur. On dit « qu'à cause de ce trait dominant de cruauté dans le caractère nègre, le sort de l'esclave africain en Amérique est préférable à celui de l'esclave en Afrique. » Il est aisé de voir que cette flèche part d'un carquois américain; la fausseté d'une telle assertion n'est pas moins transparente que l'iniquité du dessein qui l'a fait émettre. Le docteur Waitz accumule aussitôt une masse de témoi-

(1) Voyages, I, 280.

(2) Voyez *Kidder et Fletcher*.

(3) *Annales de la Propagation de la foi*. Janvier 1860.

gnages qui prouvent exactement le contraire. En même temps, il saisit l'occasion de montrer l'énorme étendue de l'esclavage dans les pays nègres. Park affirme que dans le pays des Mandingues (Sénégambie) la proportion des esclaves aux personnes libres était comme trois est à un; dans le Yomba il a découvert que cette proportion était comme quatre est à un; mais trois à un peut être pris pour le terme moyen en Nigritie, même de nos jours. Ce seul fait réduit à néant un grand nombre d'aspirations philantropiques. Il montre qu'*en cherchant à se procurer des esclaves, les Européens ni les Américains ne sont responsables de l'esclavage des Africains*, puisque si l'esclavage était entièrement aboli dans les pays civilisés, l'état des choses resterait le même. Mais ensuite, le docteur Waitz établit, par d'abondantes citations d'auteurs, l'affirmation générale que « la condition des esclaves en Nigritie est incontestablement plus favorable qu'en Amérique, et qu'il est même impossible de les traiter dans le premier pays, aussi mal que dans le dernier. » Il fait voir, par exemple, que dans plusieurs parties de l'Afrique occidentale les esclaves ont deux jours pour eux par semaine, tandis que dans le Nouffi, les esclaves des maisons ont la moitié de leur temps à leur disposition, que les Jolofs battent rarement leurs esclaves; qu'ils mangent dans le même plat avec eux, et ont autant de sollicitude pour leurs enfants que s'ils étaient les leurs propres; qu'à Bonny l'esclave épouse quelquefois la fille de son maître; que dans le Nouffi le meurtre d'un esclave est puni de mort, absolument comme tout autre meurtre. Bref, la position générale des esclaves dans la Nigritie n'est pas insupportable; elle correspond à l'organisation patriarcale qui règne dans ce pays, et elle prouve abondamment que les nègres possèdent cette bonté naturelle que nous avons notée comme un caractère national. On se rappellera, comme se liant à ce sujet, quelques histoires touchantes des voyages de Park, aussi bien que son affirmation générale qu'il n'a jamais rencontré une seule négresse dont il n'ait éprouvé la bonté et dont il n'ait reçu le traitement le plus tendre.

A l'égard de l'honnêteté, la règle générale est qu'elle varie en raison inverse du commerce des nègres avec les européens. Le vol est toujours un vice ordinaire chez les esclaves; cependant un Anglais qui était inspecteur dans une plantation à Cuba (1) pense que « le plus grand voleur parmi eux, s'il était nommé à une place impliquant responsabilité et montrant que son maître repose en lui sa confiance, ne la trahirait pas légèrement. »

Relativement aux qualités intellectuelles que le nègre a reçues de la nature, le docteur Waitz les voit, en somme, d'un œil favorable. Il admet d'un côté, il est vrai, que dans son propre pays, et éloigné de toute influence étrangère, le nègre n'a accompli et n'accomplit encore que des œuvres

(1) *Les États-Unis et Cuba*, par Taylor, 1851.

bien peu élevées, et que sa capacité pour la réflexion soutenue et pour la pensée abstraite semble être défectueuse; d'un autre côté, il indique une variété de faits qui prouvent qu'au moins sous le rapport des facultés intellectuelles d'un ordre inférieur, le nègre est aussi bien, et peut-être mieux doué que l'européen. Par exemple, il a une mémoire remarquable, à tel point que dans les écoles des missions protestantes les enfants nègres « dépassent souvent leurs camarades blancs par le développement de leurs facultés intellectuelles, et ne restent en arrière que vers la douzième année, lorsque la faculté de la réflexion commence à prendre le dessus. » Waitz pense même que cette défectuosité de réflexion peut être un effet du climat et des relations sociales, et qu'elle est, par conséquent, susceptible de remède. En outre le nègre montre une extrême subtilité et une grande adresse dans ses relations commerciales avec les Européens; il prouve dans ces circonstances qu'il possède une faculté remarquable pour juger les caractères et pour modifier sa conduite en conséquence. La race nègre produit aussi des grands hommes, par exemple le roi de Sulimana et le chef de Timneh, cités, le premier par Laing, le second par Clarke; ce qui est une preuve que cette race est capable d'élévation progressive par la culture qui résulte ordinairement de l'action d'esprits extraordinaires. En résumé, tout en admettant que des philanthropes ont exagéré la capacité du Nègre, le docteur Waitz condamne énergiquement le jugement prononcé par quelques Américains, qui voudraient le placer sur un niveau à peine supérieur à celui du singe, qui lui reconnaissent les facultés imitatives, mais qui lui refusent la faculté d'une véritable culture.

Vie de famille. — C'est lorsque nous ouvrons ce chapitre de l'histoire naturelle du nègre, que nous commençons à comprendre la profondeur de l'abaissement moral où le paganisme plonge la nature déchue de l'homme. Le lecteur du docteur Waitz est épouvanté à la révélation, garantie par des témoignages nombreux et irrécusables, de l'effrayante impudicité qui en Nigritie accompagne le commerce entre les deux sexes, et de la dégradation qui en résulte pour les femmes. Comme nous écrivons pour toutes les classes de lecteurs, nous ne pouvons donner qu'une esquisse légère d'un état de choses capable d'émouvoir le cœur d'un vrai chrétien, assez pour lui faire verser des larmes de sang.

Tandis que l'organisation patriarcale de la société implique, comme nous l'avons dit, un traitement humain envers l'esclave, elle implique aussi que tous les membres subordonnés de la famille sont plus ou moins dans une condition servile par rapport à celui qui en est le chef. Cet état de choses, que sir Robert Filmer trouvait si charmant, déclarant que c'étaient là les seules relations naturelles et désirables entre le souverain et le sujet, cet état entraîne en Nigritie des conséquences qui peut-être auraient fait trembler l'auteur même du *Patriarcha*. L'épouse ou les

épouses d'un homme étant ses *quasi* esclaves, sont regardées par lui comme des articles de propriété, et comme sujettes aux accidents de la propriété. De là résulte que non-seulement, pour commencer, la femme est achetée (coutume qui n'est pas entièrement limitée à la Nigritie), mais qu'elle est échangée, prêtée, prostituée et transférée par son mari exactement comme tout autre bien mobilier. Quelquefois même une femme est prise à l'épreuve, ou pour un temps limité. L'infidélité conjugale n'est pas regardée par le mari comme une attaque à son honneur, mais comme une atteinte à ses droits de propriété, et comme pouvant, par conséquent, ordinairement être réglée au moyen d'une compensation pécuniaire. Pareillement, il n'est pas rare que le chef de la famille vende, pour être emmenés en esclavage à l'étranger, ses parents qui, étant nés dans sa maison, sont ses esclaves. Il paraît cependant que cela n'a lieu que dans des circonstances extrêmement pressantes, et que les stimulants ordinaires à cet égard sont le commerce avec les Européens et le goût des liqueurs fortes.

La polygamie est un trait frappant et presque universel de la vie de famille chez les nègres. Il est vrai que la pauvreté oblige un grand nombre de nègres libres à se contenter d'une seule femme, genre de mortification que, par la même raison, subissent beaucoup de Turcs; mais, suivant le docteur Waitz, il n'y a de monogamiste par principe que le seul peuple des Banjours, convertis depuis longtemps au catholicisme par les Portugais. Les maux inhérents à la polygamie semblent être quelque peu amoindris par cette circonstance générale dans toute la Nigritie, qu'il n'y a qu'une seule épouse supérieure, la *despoina* de la maison, à qui toutes les autres sont subordonnées. On fait peu de cas ou point du tout de la chasteté avant le mariage. Comme anciennement chez les Hébreux, le plus grand reproche qu'on puisse faire aux femmes nègres, c'est d'être sans enfants, et, de même que Rachel et Lia, elles traitent souvent comme leurs propres enfants ceux que leurs maris ont eus de femmes esclaves. On détruit fréquemment, aussitôt après leur naissance, les enfants difformes et les jumeaux. Le divorce s'obtient facilement, même par la femme; la négligence ou les mauvais traitements suffisent pour le justifier. Il est impossible de parler ici des pratiques abominables qui ont lieu parmi les jeunes gens des deux sexes.

Cependant, pour rendre ce tableau un peu moins sombre, nous avons la satisfaction de pouvoir affirmer que des exemples d'amour conjugal, même romanesques, ne manquent pas absolument parmi les nègres; que chez eux la jeunesse montre presque universellement du respect et de la sollicitude pour la vieillesse, et que rien ne saurait surpasser la profonde *piété* avec laquelle le nègre regarde sa mère. Park remarqua ce sentiment il y a longtemps, et tous les voyageurs venus depuis corroborent son assertion.

(*La suite au prochain numéro.*)

LES TRIOMPHES DE L'ÉGLISE

EN 1860.

I.

L'existence de l'Eglise catholique est une lutte perpétuelle : lutte contre l'erreur, lutte contre les passions, et les dix-huit siècles de son histoire ne présentent qu'une succession non interrompue de combats et de triomphes. Chargée du dépôt de la vérité et de la morale, elle a à le défendre contre des ennemis qui ne succombent que pour être remplacés par d'autres; toujours victorieuse, quoiqu'elle paraisse souvent vaincue, elle ne peut jamais se reposer dans la gloire de son triomphe, parce que de nouveaux ennemis se présentent, qui espèrent encore la renverser, malgré les défaites de ceux qui les ont précédés. Là, du reste, se trouve l'un des caractères les plus éclatants de sa divinité : l'Église catholique est la seule institution qui soit l'objet de tant d'attaques, elle est la seule qui ait pu résister à la conjuration universelle des passions et des erreurs.

Pendant trois siècles, tout ce que la puissance humaine a de plus fort, tout ce que les passions humaines ont de plus irrésistible, a été employé contre l'Église; l'Empire romain, avec toutes ses ressources, avec ses lois, avec ses supplices, avec ses séductions, s'est levé pour anéantir l'œuvre du divin Crucifié; l'Empire romain a dû renoncer à vaincre; après avoir fait des millions de victimes, il a vu tout à coup l'Église, sortant des Catacombes, placer la croix au sommet du Capitole, et ses Pontifes suprêmes régner dans la ville des Néron et des Dioclétien.

L'hérésie est venue ensuite. Tout ce que la subtilité systématique des Grecs put inventer de plus séduisant et de plus captieux, a été inventé; toutes les vérités, tous les dogmes ont été attaqués les uns après les autres, et l'hérésie s'est vue soutenue par la puissance impériale : l'hérésie a été vaincue.

Alors parurent les Barbares. On put croire un moment qu'ils allaient noyer dans le sang, écraser sous d'épouvantables ruines la civilisation chrétienne, anéantir l'Église catholique : quand le sang fut séché, quand la poussière, soulevée par les innombrables soldats des Alaric, des Attila et des Genséric, fut retombée, lorsque la société retrouva les conditions de son existence régulière, on aperçut les Barbares aux pieds de l'Église,

les ennemis étaient devenus des enfants soumis; l'Église catholique, attaquée de toutes parts par des peuples païens ou hérétiques, avait résisté partout, et la chute de l'Empire romain ne fit que reculer les frontières de l'empire de Jésus-Christ.

De nouvelles luttes se présentèrent : l'Église fut menacée dans son indépendance par les ambitieux successeurs de Charlemagne, elle fut menacée dans sa morale par un effroyable débordement de vices; l'Église vainquit les modernes Césars, elle maintint dans sa pureté la morale évangélique, et l'Europe purifiée se précipita sur l'Orient pour repousser la barbarie corrompue qui s'avançait.

Le seizième siècle vit renaître les grandes hérésies, à la suite d'une nouvelle corruption des mœurs et du retour aux admirations du paganisme; l'Église y répondit par un redoublement de sainteté, et, pendant qu'une partie de l'Europe lui échappait, non irrévocablement, elle vit tout un nouveau monde s'ouvrir à son activité, elle commença la série de ses triomphes en Orient.

Il y a un siècle, ce fut une conspiration universelle qui essaya de l'abattre; on l'attaqua à la fois sur tous les points, et par toutes les armes : le raisonnement et le ridicule, la persécution, la volupté; les sciences, les arts, les lettres, l'histoire, furent employés à la détruire; l'autorité royale laissa faire et contribua à la guerre, et, un moment, l'impiété crut toucher au triomphe définitif. L'Église catholique était persécutée en France, elle était affaiblie en Espagne et en Autriche, elle était proscrite dans une partie de l'Italie, le reste de l'Europe applaudissait ou se taisait, le Pape était captif et mourait dans l'exil. Quand Pie VI expira, on salua sa mort comme celle du dernier des Papes. Et moins de deux ans après l'Église catholique reprenait possession de la France; l'impiété voltairienne avait été comme noyée dans les torrents de sang qu'elle avait fait répandre; l'Église sortait plus belle et purifiée des nouvelles Catacombes où elle avait dû se réfugier.

Depuis lors, les triomphes n'ont fait que succéder aux triomphes. Une persécution s'est élevée; Pie VII est mort sur le trône, et les dernières convulsions de l'Europe, en 1830, en 1848, n'ont fait qu'imprimer un magnifique élan au mouvement de retour qui s'opère de tous côtés : l'Angleterre revient au catholicisme, l'Allemagne revient au catholicisme, les États-Unis reviennent au catholicisme, les sciences, les lettres, l'histoire, apportent chaque jour de nouveaux témoignages en faveur du catholicisme, et des nuées de missionnaires portent jusqu'aux extrémités du monde la parole de vérité et de vie.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'au moment même où nous écrivons, une violente tempête agite l'Église, et que l'impiété espère encore une fois venir à bout de cette institution qui la gêne et qui l'irrite. C'est dans l'indépendance même de son Chef spirituel que l'Église catholique est

attaquée; on parle de schisme, on parle d'une nouvelle constitution civile du clergé qui ferait de l'Église une institution humaine, et du clergé une espèce de police chargée de prêcher la morale. Nous voulons nous renfermer ici dans le domaine exclusivement religieux, nous ne voulons pas entrer dans les domaines de la politique : c'est pourquoi nous avons pensé qu'une revue générale des triomphes spirituels de l'Église, pendant l'année qui vient de s'écouler, pourrait avoir un véritable intérêt. Cette revue montrera que l'Église n'a pas cessé de grandir au milieu de la lutte; les combats même que nous aurons à signaler témoigneront de son immortelle vitalité, et le spectacle de cette magnifique guerre de la vérité contre l'erreur, de la morale contre la corruption, sera une puissante consolation pour les fidèles enfants de l'Église. On ne parle que de nos défaites; on insulte à nos douleurs; nous répondons à cette joie insultante par le récit de nos triomphes (1).

II.

Jamais empire ne s'étendit sur autant de contrées que l'Église catholique; Rome, au temps de sa plus grande puissance matérielle, ne commandait qu'à une partie de l'Europe et de l'Asie et à quelques contrées de l'Afrique; la Rome chrétienne a des sujets dans tout l'Univers : en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique, dans l'Océanie; elle en compte sous les glaces des Pôles, comme sous les feux de l'Équateur; partout elle a des ministres dévoués et des sujets fidèles : là même où sa domination n'est pas reconnue, elle possède des âmes; partout pénètrent les décisions du Souverain-Pontife; c'est le monde entier qui est l'objet de ses sollicitudes.

Cet immense empire moral compte 1007 provinces, à la tête desquelles sont des évêques en titre ou ayant le caractère épiscopal; au centre, se trouve le Pape avec le Sacré-Collége des cardinaux. Examinons un instant ce magnifique ensemble et cette organisation générale de l'Église.

L'Église est une monarchie; c'est sur Pierre que Notre-Seigneur Jésus-Christ l'a fondée; ce sont les successeurs de saint Pierre, les Papes, qui ont hérité des prérogatives du premier vicaire de Jésus-Christ; c'est à l'Église romaine, en la personne de Pierre, qu'a été dite cette parole : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » Depuis que saint Pierre est venu fixer son siége à Rome, dans la citadelle même du paganisme, qu'il s'agissait de vaincre et de détruire, Rome n'a pas cessé d'être le centre de l'Eglise catholique, les évêques de Rome ont été les pasteurs suprêmes du troupeau.

(1) Nous avons principalement puisé, pour le travail qui suit, dans les *Annales de la Propagation de la Foi* et dans une remarquable série d'articles publiés en janvier et février 1861, par le *Metropolitan Record* de New-Yorck.

Autour du Pape se rangent les soixante-dix cardinaux de la sainte Église, qui forment ce que l'on appelle le Sacré-Collége : c'est le conseil du Souverain-Pontife. Six de ces cardinaux ont le titre d'évêques, cinquante ont le titre de prêtres, quatorze portent le titre de cardinaux-diacres. La grande majorité des cardinaux est prise en Italie, et particulièrement dans les Etats de l'Eglise; mais les principales nations catholiques ont des représentants dans le Sacré-Collége, et Pie IX s'est attaché à donner à ce corps un caractère plus grand d'universalité, en créant des cardinaux dans les divers pays de la catholicité.

Rome est divisée en cinquante-quatre paroisses. Elle renferme 1,280 prêtres, 2,092 moines et membres de divers ordres religieux, 1,698 religieuses et 557 étudiants ecclésiastiques, qui viennent de toutes les parties du monde, même de l'Afrique, de la Chine et de l'Australie. Ces nombres n'ont rien d'étonnant pour quiconque considère que Rome est le centre de l'Eglise, et que là doivent être accumulés tous les moyens d'action; là doivent se trouver les généraux d'ordre, là enfin l'Eglise tout entière doit avoir des représentants.

La population de la ville est d'environ 175,000 habitants, parmi lesquels il faut compter quelques milliers de juifs et quelques centaines d'hérétiques. Nous ne saurions énumérer ici les hôpitaux, les maisons de refuge, les orphelinats et tous les établissements de charité qui se trouvent à Rome. On y voit aussi d'importants établissements d'instruction industrielle, et, en général, on peut dire que les établissements d'éducation y sont plus nombreux que partout ailleurs, proportionnellement à la population.

Les 1007 provinces ecclésiastiques du monde catholique portent les différents titres de patriarcats, d'archevêchés, d'évêchés, de vicariats apostoliques, de juridictions abbatiales ou de territoires dits *nullius diocæsis*. Voici le détail de ces provinces; on en compte :

En Europe.	681	1,007
En Asie	128	
En Afrique.	29	
En Amérique	146	
Dans l'Océanie	23	

Ces nombres se décomposent ainsi :

En Europe, 2 patriarches, 116 archevêques, 484 évêques, 45 concathédrales; 15 abbés ayant juridiction épiscopale, 6 chapelains militaires, 18 vicaires, délégats ou préfets apostoliques;

En Asie, 6 patriarches, 3 archevêques, 54 évêques, 65 vicaires ou préfets apostoliques;

En Afrique, 10 évêques, 19 vicaires ou préfets apostoliques;

En Amérique, 22 archevêques, 115 évêques, 9 vicaires apostoliques;

Dans l'Océanie, 2 archevêques, 12 évêques, 8 vicaires apostoliques, 1 préfet apostolique.

Les différents Etats de l'Europe se trouvent partagés comme il suit :

En Italie, 1 patriarche (Venise), 47 archevêques, 215 évêques, 44 concathédrales, 11 territoires abbatiaux, 1 chapelain militaire;

En Espagne, 9 archevêques, 45 évêques, 1 concathédrale, 4 chapelains ou prélats militaires;

En Portugal, 1 patriarche (Lisbonne), 2 archevêques, 14 évêques;

En France, 16 archevêques, 65 évêques, 1 chapelain militaire (1);

Dans les Pays-Bas (Belgique et Hollande), 2 archevêques, 9 évêques, 1 vicaire apostolique;

Dans l'empire d'Autriche, 16 archevêques, 48 évêques, 1 abbé ou chapelain militaire;

Dans la Confédération Germanique, 6 archevêques, 18 évêques, 2 vicaires ou délégats apostoliques;

Dans le royaume de la Grande-Bretagne, 5 archevêques, 38 évêques, 3 vicaires apostoliques;

Dans le nord de l'Europe, 2 archevêques, 16 évêques, 2 vicaires apostoliques;

En Suisse, 5 évêques, 1 abbé, 2 préfets apostoliques;

A Malte, en Grèce et dans la Turquie d'Europe, 6 archevêques, 14 évêques, 8 vicaires apostoliques ou prélats sous différents noms.

III.

Il nous serait difficile de faire l'histoire de l'Eglise en Italie pendant l'année 1860, sans entrer dans des questions interdites à ce recueil. Tout le monde connaît les faits : dépouillé d'une partie de ses Etats en 1859, le Pape a perdu les Marches et l'Ombrie en 1860, et le reste de l'Italie, tombant au pouvoir du Piémont, a été soumis à la législation qui règne dans ce pays.

Au milieu de ces désastres, l'Eglise a pu enregistrer des triomphes : il y a eu de généreux dévouements; le clergé italien s'est montré fidèle à l'Eglise dans la grande majorité de ses membres; il y a eu de graves scandales, mais il y a eu aussi de magnifiques exemples de vertu et de courage dans toutes les classes; et la foi s'est ranimée dans plus d'un cœur, tandis qu'elle se perdait dans d'autres. L'établissement du *Denier de Saint-Pierre*, l'empressement avec lequel on y a concouru dans les diverses parties de l'Italie, montre que le peuple italien est loin encore de se détacher du Saint-Siége. Les efforts de la propagande protestante ont échoué

(1) Il faut ajouter à ces chiffres, pour les enlever à l'Italie, un archevêque et trois évêques depuis la réunion de la Savoie et de Nice à la France.

presque partout devant la foi des populations; malgré tous les efforts de l'hérésie et de l'apostasie, on peut espérer que l'Italie restera catholique.

IV.

L'Espagne, en 1860, a repris un rang glorieux parmi les peuples chrétiens. On compte, dans la Péninsule et dans les colonies, dix archevêques et quarante-neuf évêques; le clergé paroissial, à l'exception des vicaires, se compose de trente et un mille membres; depuis que la reine Isabelle a pu faire rapporter les mesures contraires à la propriété ecclésiastique et aux ordres religieux, l'Église d'Espagne a fait d'année en année de remarquables progrès. On calcule que le nombre de religieux et de religieuses s'élève probablement dans ce pays à trente mille.

Le peuple espagnol a souvent ressenti les malheurs du Souverain-Pontife; il a pris une large part à l'association du denier de Saint-Pierre.

Au dehors, l'Espagne s'est engagée dans une glorieuse expédition, et en a achevé une autre; toutes deux sont des triomphes pour l'Eglise catholique. Nous ne parlerons pas ici de l'expédition de Cochinchine, faite de concert avec la France, et qui sera sans doute achevée cette année à l'honneur de la religion et de la civilisation chrétienne. Au Maroc, l'Espagne s'est trouvée seule, et elle n'est pas restée au-dessous de son antique réputation. Lorsque la reine Isabelle déclara la guerre à l'empereur du Maroc, pour mettre fin aux brigandages des pirates du Riff et pour forcer le souverain musulman à respecter ses engagements, les ennemis de l'Église se réjouirent, dans l'espoir que l'Espagne serait vaincue. L'Angleterre voulut s'opposer à la guerre; mais l'Espagne fit preuve d'énergie, de courage et d'habileté. Le maréchal O'Donnell, dans les veines de qui coule le sang irlandais mêlé au sang espagnol, se montra digne de sa double origine : les Espagnols prouvèrent qu'ils ne sont pas déchus comme soldats, et ils montrèrent une humanité qui fait le plus grand honneur au Christianisme. Une série de victoires les conduisirent à Tétouan; le Maroc, vaincu, dut accepter les conditions du vainqueur; l'une de ces conditions rendait aux missionnaires catholiques la liberté de la prédication. La croix avait une fois de plus fait reculer l'étendard du faux prophète, et l'Eglise faisait reconnaître ses droits dans un pays où le fanatisme musulman a conservé toute son intensité.

A l'intérieur, l'Espagne ne s'est pas montrée moins attachée à la foi, qui fait son unité et sa force. Là comme partout l'Angleterre cherche à répandre ses bibles et ses missionnaires; elle sait qu'elle est forte partout où règne le protestantisme, et que les divisions font ses affaires. Aussi les fanatiques protestants qui se réunissent à Exeter-Hall ont-ils cherché à inonder, l'année dernière, les provinces espagnoles de petits traités remplis de calomnies contre l'Eglise. Les autorités espagnoles se sont émues; les

prédicants se sont vus entravés dans leurs opérations, et ils ont, comme de coutume, crié à l'intolérance.

Citons, d'après le *Times*, un trait de la tolérance de ces nouveaux apôtres. C'est un des correspondants du *Times* même, un Anglais, qui raconte le fait suivant :

« Un ecclésiastique anglais, animé d'un grand zèle religieux, entre dans une église de Madrid, quelques minutes avant que la messe commence. Il y avait là quelques centaines de personnes assemblées; la chaire était vide, et si près, que le désir d'y monter ne pouvait manquer de venir au révérend. La tentation fut irrésistible. Le révérend y monta, prit sa Bible, lut son texte et commença. Comme il parlait à peu près espagnol, le peuple écouta d'abord avec attention, et l'orateur se mit à déclamer avec une grande véhémence jusqu'à l'arrivée des prêtres. L'un de ceux-ci, après un moment de surprise, envoya chercher la police, qui s'empara du révérend prédicateur. Notre ami, appelé devant les tribunaux, fut acquitté, après de courts débats, comme atteint de folie : « Qu'on remette ce pauvre homme à ses amis, » dit le magistrat. Je me demande ce qui serait arrivé en Angleterre, si un prêtre espagnol, montant dans la chaire de Saint-Paul, à Londres, se fût mis à déclamer un violent sermon contre les erreurs du protestantisme. »

Le *gentleman* qui écrit au *Times* peut être sûr que les protestants anglais auraient montré moins de tolérance que les catholiques espagnols. Le même correspondant mérite d'être écouté; il disait encore dans la même lettre : « Il y a quelques années, un chapelain protestant fut envoyé dans une ville d'Espagne. Il commença ses travaux en distribuant des traités contre le *romanisme* parmi les catholiques romains de la population espagnole. Il fut, comme de juste, arrêté. Le consul britannique alla trouver le gouverneur de la ville. Après les politesses d'usage : « Mon-
» sieur le consul, dit Son Excellence, vous avouerez que votre jeune
» compatriote est au moins *extrêmement indiscret*. Il vient pour vivre dans
» notre pays, et il commence par en violer les lois. Si j'étais votre hôte,
» trouveriez-vous bon que je me misse à censurer les arrangements de
» votre maison, votre cuisine et votre cave? Voilà ce qui vient d'arriver.
» Nous sommes satisfaits de notre religion; si le jeune étranger veut rester
» parmi nous, le mieux qu'il ait à faire est de s'occuper de ses propres
» affaires et de nous laisser tranquilles. »

Voilà l'intolérance de l'Espagne; beaucoup de catholiques se contenteraient de cette intolérance de la part des protestants. Quoi qu'il en soit, l'Espagne a montré qu'elle veut rester catholique; les manœuvres de l'hérésie ont été déjouées : défenseur de la religion au dehors comme au Maroc et en Cochinchine, le peuple espagnol est résolu à ne pas perdre au dedans la foi qui a fait sa gloire et constitué sa nationalité.

(*La suite à un prochain numéro.*) J. CHANTREL.

LE SOLDAT DU CAPITAINE GUIBERT,

OU LA CONFESSION A CHEVAL.

Avant l'heure suprême de Sébastopol, le général en chef de l'armee française eut à s'en remettre à la bravoure de notre cavalerie du soin de surveiller les Russes le long des rives de la Tschernaïa.

Accourues du fond de la Crimée, les troupes russes enveloppaient notre camp et menaçaient de faire diversion, moins pour assiéger nos tranchées, comme de fins diseurs le présumaient dans les cantines, que dans le but de favoriser les sorties de la garnison contre nos travaux.

La Tschernaïa, d'après ce qu'on m'en a dit, est une rivière que grossissent les affluents de plusieurs milliers de ravins. Des hauteurs accidentées dominent ses méandres, et plusieurs milliers de mamelons en descendent coup sur coup, semblables aux marches d'un escalier de géant, qui, fort au-delà du théâtre de la guerre, s'élargit en plate-forme et redescend à son aise dans le bassin d'une vaste plaine.

Çà et là, sur les plus élevés de ces mamelons, des pulks de Tartars ou de Cosaques, disséminés ou réunis, avec la consigne évidente de simuler de nouveaux renforts, planaient sur les alentours et plongeaient du regard dans les lignes retranchées de notre camp. Les Russes échangeaient par dessus nos têtes des signaux avec la ville, dont les remparts, serrés de plus en plus près, s'enveloppaient de foudres et de fumée.

On voyait donc, à la gauche de notre camp, dans les hauteurs qui se hérissaient en un ciel rigide, des lignes de cavalerie russe accourir et se pelotonner; puis, tout à coup, obéissant à des signaux inconnus, se refondre et disparaître.

Ce luxe de mouvements dépourvus de suite et d'unité, plus fatigants pour les russes que pour nos généraux, offrait quelque chose d'affecté qui tranquillisait les gens d'expérience.

Impatients de recevoir le baptême de la mitraille, nos conscrits, électrisés par l'espoir de devenir vieilles troupes au bout de 24 heures, en auguraient chaque fois un engagement prochain.

Les vieux de la vieille, dédaigneux des événements, même lorsque le canon tonne, haussaient les épaules et ne se mêlaient pas à ces propos d'étourdis. Ils buvaient leur schnick en sirottant. La pétulance des novices leur faisait pitié. Les grognards se connaissent aux grimaces comme de vieux singes.

Au champ de bataille ainsi qu'à la salle d'armes, soit qu'on avance des

régiments, soit que l'on croise des fleurets, c'est presque généralement à la faveur d'une feinte que l'on met en défaut la vigilance de l'adversaire et que l'on en triomphe. Rompre l'équilibre par une tactique, voilà le fond de la stratégie. L'esprit a quinte et quatorze contre la force ; mais il n'est jamais de luxe d'avoir le point...

Cette esquisse faite, on me pardonnera (je l'espère), vu ma pleine ignorance des lieux où ce que je dois dire m'engage, la frayeur que j'éprouve d'entrer dans une description trop précise. Le style un peu fantasque de l'historien qui m'a fait part du récit dont je dois risquer l'analyse, m'a si singulièrement embrouillé qu'en essayant de trancher du connaisseur, j'aurais la chance d'amuser les topographes à mes dépens. Cette gaucherie ne saurait être dans mes intentions.

Je me circonscris dès à présent dans l'épisode.

I.

Durant les marches et contremarches de cavalerie dont les bords de la rivière étaient devenus l'échiquier sanglant, le capitaine Guibert, du 6e cuirassiers, que sa longue expérience de nos campagnes d'Afrique tenait sur le qui vive, tomba l'un des premiers, atteint d'une balle dans la région du cœur.

Un cri de rage partit des rangs et du fond de l'âme des siens qui le vénéraient.

L'ennemi n'eut pas longtemps à se réjouir de cette bonne fortune et dut la payer à l'intant même. Il la paya cher.

En deux secondes, une charge de cavalerie nettoya le rivage.

Un appareil provisoire fut mis sur la blessure ; et quatre hommes, chargés d'un brancard, emportèrent le blessé. Une lieue plus loin, on le déposa dans sa tombe.

De l'avis des aides qui persistèrent pour que l'on allât quérir le chirurgien-major, — un vieil ami du capitaine, — la balle, qu'on ne retrouva plus et qui n'avait laissé de trace qu'une meurtrière ouverture entre la quatrième et la cinquième côte, devait avoir perforé la plèvre, membrane intérieure qui tapisse l'intervalle. L'organe qui distribue le sang et mesure la respiration, le cœur paraissait compromis. On s'attendait d'un instant à l'autre à l'épanchement, — circonstance qui devait amener la mort.

La force que témoignait le blessé, presque souriant, tenait autant et plus à son courage qu'à l'immobilité de la balle, engagée, — c'était à croire, — dans l'organisme compliqué du cœur. Il ne pouvait être question d'aller la dégager, cette balle, en cet endroit, même avec des précautions, à moins d'être un bourreau.

On prescrivit le silence au capitaine.

Le capitaine Guibert est un de ces hommes qui ne tergiversent pas, un de ces vieux chrétiens qui savent et qui professent que le campement de

l'homme sur la terre est essentiellement provisoire; qu'ici-bas, nous ne naissons que pour mourir; que, puisqu'on ne meurt qu'une fois, il ne faut pas manquer le coche; qu'au total, en ce mauvais monde, nous ne jouissons pas de la vie, proprement dite, mais de la longévité, ce qui est bien différent; et que les tristes générations de la chute n'ont en réalité d'autre besogne que d'accompagner, un chapelet à la main, le corps du vieil Adam vers la tombe; — idée sévère, mais franche, au delà de laquelle apparaissent les splendeurs du Royaume de Dieu.

Le capitaine Guibert ne fit donc pas la petite bouche. La science humaine posait un principe; sa logique religieuse en tira les conséquences. Il rendit lui-même son propre arrêt de mort au milieu de ces braves et de ces savants qui sanglottaient autour de lui comme des femmes.

Sans rien objecter contre le recours au major, homme de fer également et qu'il se réservait de consulter en dernier appel, le capitaine congédia tous les témoins. Il voulait se livrer à ses méditations et se préparer.

Il ne restait qu'un des témoins, — Jean, son soldat! — héros de cette historiette dont j'ai sténographié les détails d'après lui-même et de mon mieux, à cela près de cinq à six parenthèses qui devront en relier le fil et la mettre en scène.

Jean offrait à l'examinateur une de ces figures tristes et basanées qui caractérisent la plupart de nos zouaves, à la fois élancés de taille et trapus des épaules; il avait de longs bras, des mains à physionomie rapace. La douleur qu'il ressentait, douleur fixe et colère, que les Russes ne pouvaient s'attendre à porter en Paradis, était loin de le rendre beau, du moins dans l'acception que l'on donne à ce mot, si singulièrement relatif. Jean était brave comme la poudre; mais (qui ne le sent et ne l'avoue?) la bravoure dénuée de chevalerie n'est qu'un héroïsme d'animal. Jean n'aimait que son maître; il l'aimait à la façon d'un chien de berger dont il avait le poil et la mine. Il est vrai de dire que, sans la protection du capitaine, la cervelle de Jean eût été cent fois plus garnie de balles qu'une giberne. Son maître lui disait parfois : — « Si je t'aime, Jean, ce doit être d'abord parce que » nous sommes du même village; et puis, parce que tu n'es qu'un vau- » rien. Ce doit être surtout parce que Jésus-Christ, notre maître commun, » n'est pas venu pour les gens en bonne santé, mais pour les malades. » Prends-y garde, pourtant! si tu n'y mets tôt ou tard du tien, ma protec- » tion, pas plus que celle de Notre-Seigneur, ne te profitera contre le Diable » d'enfer qui t'y guette. »

Le Diable, en effet, avait compté Jean de bonne heure au nombre de ses favoris. Enfant de chœur, dans son village, il jouait aux billes jusque sur les marches de l'autel, nonobstant le service divin. Il soulevait le vin des burettes pour le boire; et monsieur le curé, qui n'aimait pas cela, lui prolongeait militairement les oreilles. Il versait aussi de l'encre dans les bénitiers pour s'amuser des signes de croix dont les blanches demoi-

selles de la Confrérie bariolaient leurs voiles; — pécadilles qui pronostiquaient ce que notre gamin serait plus tard, un vrai chenapan. Même avec l'espoir d'une absolution *in extremis*, peu de nos plus enragés soldats eussent donné leur conscience pour la conscience de Jean, — leur eût-on offert (disaient-ils) la ville de Sébastopol en retour.

Au total, en dépit de ce proverbe local fait à ses dépens, Jean ne manquait d'amis nulle part. Intrépide au feu, déterminé bavard et joyeux compère, il donnait l'entrain partout.

Les larmes de Jean coulaient donc en regard du capitaine étendu sur le divan ensanglanté. S'il avait fallu parler à son maître, Jean n'aurait pas trouvé de paroles. Il aurait rugi.

Mais le plus simple coup d'œil du capitaine le domptait.

— « Ecoute, Jean! — lui dit son maître. — D'après les paroles de ces messieurs (paroles qui ne sont pas toujours d'évangile, c'est certain), mon affaire me semble toisée. Six pieds de longueur sur un pied de profondeur et de largeur, c'est la mesure. Je suis en règle depuis ce matin du côté de la conscience, Dieu merci. Dès que la diligence de l'Eternité sera prête, fouette, cocher. — Ne pleures pas comme une bête. — Nous ne sommes ici-bas que pour nous rendre ailleurs. C'est le chef-d'œuvre de la vie que son départ; et lorsqu'il n'y a pas de répétition possible, il est bon de savoir son rôle. Celui que nous jouons, soit à la tête, soit à la queue de l'armée, n'est jamais, de mémoire d'homme, un autre dénoûment; mais, — ou je ne m'y connais pas, — la résurrection de Jésus-Christ est grosse de promesses pour le bon vouloir. Tandis que je prendrai, si je puis, une heure de repos, toi, tu vas me rendre un dernier service. Tu devines déjà! Entre nous, mon pauvre et cher camarade, tu ne ferais pas mal de profiter de l'occasion toi-même. Nul n'est sûr de la carte qui retourne; et je ne connais pas de superbes atous dans ton jeu, je n'y vois que de basses cartes. C'est la dernière fois que je te prêche! Fais que ce ne soit pas en pure perte. Je voudrais partir plus tranquille! — Approches-toi, Jean! — Je mets à ton cou ma médaille miraculeuse et t'en institue légataire. Que cette médaille te rappelle à l'ordre, mon ami. Tu l'embrasseras quelquefois (n'est-ce pas?) en mémoire du capitaine Guibert; et le souvenir d'un homme qui s'est tenu ferme sur les arçons pour te donner, à toi comme à d'autres, d'honnêtes exemples et de francs conseils, aura, j'imagine, un jour ou l'autre son éloquence. »

Jean, ployé sur ses genoux, se laissait nouer la médaille par son maître dont il mouillait et couvrait de sanglots la poitrine blessée.

Le capitaine, après l'avoir embrassé cordialement, lui signifia le dernier mot de ses ordres.

— « Prends deux chevaux, Jean! et joue de l'éperon. A nos avant-postes, on te mettra sur la piste de l'aumônier Bertrand. Qu'il arrive ici comme la foudre; et tous deux, en chemin, ne m'oubliez pas dans vos

prières. Je serais fort aise, après tout, vois-tu bien, de chanter avec toi le *Te Deum* dans les murs de Sébastopol. Ce serait une fameuse nouvelle à porter au maréchal de Saint-Arnaud dans le purgatoire ou dans le paradis. »

Jean, — dans l'exercice de ses fonctions, — était la consigne incarnée.

Une carabine sur l'épaule, il enfourche sa bête, et la fit suivre d'un autre cheval conduit en lesse. Puis, avec la célérité d'un éclair, il rejoignit la compagnie de cuirassiers, dont le régiment en alerte, échelonné sur un large front, côtoyait avec soin les vallons caverneux de la Tchernaïa.

D'assez vifs engagements avaient eu lieu.

De tous côtés on en reconnaissait la trace.

Les Russes, bien qu'en reculant toujours, ne laissaient pas que de tailler de la besogne à l'aumônier du régiment. L'itinéraire du cuirassier à la piste du prêtre, obligé comme la muscade qui s'escamote sous les gobelets du prestidigitateur, de s'escamoter de poste en poste, exerce bizarrement la patience du soldat. De proche en proche, les renseignements le conduisirent aux limites extrêmes, où, tandis que l'on emportait le capitaine, les cuirassiers, électrisés par l'esprit de revanche, avaien décidément aventuré leur fortune.

En traçant des zigs-zags, ainsi qu'au jeu des quatre coins, Jean, mis en verve, dépensa tout le répertoire de ses jurements...

Hâtons-nous de le dire! c'étaient des jurements licites, des jurements déclarés orthodoxes par les casuistes (un peu coulants) de la cantine; tels que : — « Sac à papier! — Tremblement de trente univers! — Parabole du diable! — Tonnerre d'une pipe! — Quatre mille millards de bombes! — Nom d'un sabre! nom de tous les sabrements! » et d'autres combinaisons de syllabes plus ou moins baroques, avec lesquelles on mettait le feu sous le ventre aux chevaux quand les fourgons de l'artillerie paraissaient résolus de camper indéfiniment dans les fondrières affreuses de ces parages.

Le capitaine Guibert détestait les blasphèmes et fronçait de noirs sourcils chaque fois que l'on se permettait d'en proférer en sa présence. La délicatesse de son oreille les prenait en flagrant délit dans un murmure. On sait des gens ainsi faits, et dont cette musique écorche les oreilles. Il avait obtenu de Jean, non sans y revenir mille fois, ce correctif supportable à d'insupportables habitudes.

Au fond, le diable s'y retrouvait...

A la faveur d'un gué, qui paraissait avoir servi naguère, Jean franchit la Tchernaïa sur les traces d'un détachement de cavalerie dont il entendit résonner les trompettes. Ce fut là qu'il aperçut l'aumônier Bertrand, assis sur le couronnement d'un mamelon et préoccupé de son bréviaire, entre deux morts.

Prêt à désespérer de ses recherches, Jean eut l'esprit soulagé d'un grand poids.

— « Quatre mille milliards de bombes! » — se disait-il en s'essuyant le front.

En mesurant l'espace, à vol d'oiseau seulement, on devait se trouver à deux lieues, en ligne directe, de la tente du capitaine. A la mesure des jambes des chevaux, c'était un tout autre calcul à faire, ma foi!

Notre messager porte militairement le revers de sa main à son casque. Il n'eut qu'à nommer son maître et l'aumônier se dressa sur-le-champ. La pantomime du soldat commentait expressivement la nature de sa pétition.

La perspective aussi servait de commentaire à ce laconisme. L'ange exterminateur tenait la plume de César. Élargie sous les profondeurs du ciel, la mer apparaissait surplombée de nuages, qui, par un renversement d'optique habituel aux horizons maritimes, semblaient se prolonger indéfiniment à la façon d'un immense archipel, tandis que, au niveau de la terre ferme, son miroir se coupait de tourbillons couleur de cendre que vomissaient nos parallèles et les batteries de Sébastopol. Des voilures cinglaient au loin. Huit ou dix bâtiments plus rapprochés faisaient feu. A mi-chemin de l'avant-dernier plan de ce théâtre se déployait le double camp des Français et de leurs alliés, dissimulé çà et là par des monticules couronnés de ruines, où des soldats insouciants rapprochés en cercle faisaient la cuisine en bourrant leurs pipes. Des alignements de bayonnettes étincelaient au soleil le long de la coupe oblique des ravins, — serpes militaires prêtes à faucher des moissons d'hommes. Par intervalles, des caissons de poudre éclataient dans les airs; un lévrier courait après les boulets mourants; le souffle sonore et capricieux du vent dilacérait des fanfares. — C'était superbe.

Le reste du décor, avec les accidents multipliés de ce pays de promontoires, recélait probablement un piége à chaque pas; pur détail pour nos braves. Lorsque le devoir s'exprime avec la voix du canon, il ne s'agit pas de marchander la mort.

Après un signe de croix sur les deux cadavres :

— « En avant, camarade, et par le plus court! » — avait dit l'aumônier en posant la main droite à la selle de son cheval. — « Nous ne sommes pas ici pour la parade. Filons droit. Il existe des grâces d'état pour la ligne droite et les boulets sont des poltrons qui reculent lorsqu'on avance. »

Un brigadier, bel esprit, retint au vol cet aphorisme. Séance tenante, il en fit une chanson sur l'air :

Ah! qu'on est fier d'être Français quand on regarde la Colonne.

Nos deux cavaliers, éperonnant leurs montures, abandonnèrent le détachement et coupèrent une oblique sur la gauche à fond de train.

II.

Jean, quoique sous le poids de sa double pensée, — celle de sa conscience et celle de son maître, — et la plus personnelle de ces deux pensées n'était au total que le reflet de l'autre, — fit, à part lui, dans ce moment, une remarque dont je dois la confidence à l'auditoire. L'envoyé du capitaine s'en préoccupa d'abord comme d'un bon augure. Sans montrer plus de scrupule que Jean, le lecteur envisagera peut-être la vétille sous un autre aspect.

L'abbé portait une carabine !

Il s'assura même par un coup d'œil que l'arme se trouvait en état.

Est-ce que par hasard l'abbé considérerait l'arme à feu comme un supplément du bréviaire ?

La suite expliquera l'incident !... Comme plus d'un lecteur, j'aurais été tenté de le couler à fond. — Mais peut-être y reviendrons-nous.

Retombé dans ses réflexions mentales, Jean ne soufflait mot. Il se contentait d'aiguillonner sa bête et de pousser de ces soupirs dont un proverbe a dit qu'ils feraient tourner des aîles de moulin.

Inquiet de ce que soupirer voulait dire, d'un bond l'aumônier se retournait sur sa selle, sans formuler ses inquiétudes. Quoique l'éloquence du geste suppléât aux questions, il n'obtenait pas de réponse.

A deux cents pas de la montée que nos braves descendaient au galop, des Pucks de Tartares et de Cosaques, retranchés à l'abri de quelques celliers en ruine, derrière des échalas coupés par la mitraille et qui ne spéculaient plus sur la vendange, eurent un instant la fantaisie de barrer la route. Une démonstration simultanée fit disparaître l'embuscade par enchantement, derrière les replis du terrain. Il s'agissait d'avoir l'œil au champ et l'esprit à la riposte. Éloigné sur le flanc droit, le péril reparaissait sur le flanc gauche. On tirait parfois sa poudre à bout portant dans le tourbillon frivole de ces oiseaux de passage. Le plus communément on ménageait sa poudre.

L'aumônier, — Jean se plut à lui rendre justice, — n'était pas le moins pressé à coucher les maraudeurs en joue.

On aurait pu rire des évolutions effarouchées et manquées de ces mauvais drôles; mais ce n'était pas le quart d'heure...

Après un temps de course, les montées s'espacèrent et le terrain devint relativement plus doux. Par prudence, il fallut ménager l'allure des chevaux.

Obsédé par l'injonction sympathique de son maître, — injonction qu'il ne perdait pas de vue et qu'il éprouvait quelque fatigue à porter plus loin, — Jean, si pétulant jaseur d'habitude, se refrognait. Il mordait ses moustaches et demeurait sombre.

Tout à l'émotion anticipée de la scène d'agonie dont il ne pouvait

écarter le pressentiment, l'aumônier murmurait à voix basse une prière.

Jean s'évertua, prit une décision, toussa deux ou trois fois dans l'intention d'affermir sa contenance; et, de la paume de sa main protégeant le bord de son casque :

— Monsieur le curé, — fit-il, — ...

(On sait la coutume des gens nés dans la campagne ! Ils affublent volontiers de ce titre quiconque porte un costume ecclésiastique.)

— Vous serait-il interdit par les saints Canons de recevoir une confession que l'on vous ferait à cheval?

La question, ainsi tournée, surprenait le prêtre à l'improviste. Il sortit de son rêve et jeta les regards tout autour de lui.

— Quelle confession, Jean?... Est-ce que ce serait la tienne, par hasard ?

— Et de qui donc? nom d'un sabre de sabrement? — Attendriez-vous donc rien de tel, Monsieur le curé, de ces mains de mouches de la Crimée que nous chassons devant nous rien qu'avec le vent de nos carabines ?

— Parle, Jean! parle! — reprit l'aumônier. — Je te demande pardon de ce que je ne t'ai pas répondu tout de suite. Les confessions ne se font pas à cheval, de coutume. En cas de nécessité, pourtant, comme aujourd'hui, je crois pouvoir prendre le scrupule sous mon bonnet. Les Canons de l'Eglise sont plus accommodants que les canons du champ de bataille. A la guerre comme à la guerre, mon vieux. Trouveras-tu convenable, toi, que nous entamions l'affaire sans désemparer.

— A l'instant même, parabole du diable !

— Va pour à l'instant même ! et cependant procédons avec ordre. Voyons ! sais-tu faire au moins le signe de la croix ?

— Et que je m'en vante.

Jean ne s'en fit pas prier davantage. Il rassemble la carabine et la bride entre les doigts de sa main gauche, et, de la main droite, avec les plus larges façons, il fit un ample signe de croix, quoique sans articuler un mot.

— Bien! très-bien! — reprit l'aumônier dont l'air de satisfaction n'offrait rien d'équivoque. — Tu fais pour le moins le signe de la croix comme un ange ! Mais expliquons-nous. Que prétends-tu signifier par là? le sais-tu ?

— Si je le sais? — s'écria Jean. — Non-seulement je sais les paroles que marmottent les enfants et les bonnes femmes; mais je sais encore ce que ces paroles expriment; ce qui n'est déjà pas si commun, voyez-vous.

L'assertion promettait. Sous le feu des regards de l'aumônier que ce début tenait en éveil, Jean recommence les évolutions du signe de la croix

avec une lenteur préméditée, accompagnant chaque geste d'un commentaire.

Pour le début, il porta sa main au front, et, d'une voix sonore et franche, articula :

Dieu le Père !

Puis il baissa la voix d'un octave en ajoutant :

— Qui réside aux cieux...

Et rabattant la main vers la poitrine Jean reprit :

— Envoya Dieu, son Fils unique... sur la terre !...

Enfin de gauche à droite effleurant du doigt ses deux épaules, Jean développe sa conclusion avec rondeur :

— C'était, — dit-il, — pour laisser à Dieu le Saint-Esprit la consigne d'enseigner aux boucs, placés à gauche, la manière de passer à droite, où se placent les brebis.

Burlesque à certains égards (on peut en convenir), ce commentaire ne manquait pas de sens. Je ne soutiendrai pas qu'il eût la couleur académique ! A tout prendre, il résumait militairement le Symbole.

L'aumônier, mordu par l'attendrissement, fit de sa tête un signe d'adhésion, traversé, quoiqu'il en fût, par un cordial et doux sourire.

Jean n'était nullement en humeur de badiner.

— Voilà mon bréviaire ! — dit-il.

Dans notre siècle où tant d'étourdis aiment à se proclamer libres de tous freins, ce qui n'est pas absolument vrai, ne leur en déplaise, la liberté dans les formes du style ne saurait être moins digne de considération que telle ou telle autre liberté. L'aumônier le comprit du reste et redevint grave.

— Dis ton *Confiteor*, — continua-t-il en passant.

— Quant au *Confiteor*, — se mit à dire Jean, qui fit rebrousser machinalement son casque sur la nuque, vu que le front lui démangeait, — c'est une autre paire de manches. Voilà quelques vingt ans tout à l'heure que je ne me suis guère préoccupé de la chose. A force de vivre comme un scélérat, tout le tremblement de l'histoire s'est éclipsé de ma tête de fou. Çà va; çà vient; çà ne séjourne guères. Je me souviens à merveille, mais d'une façon mêlée, qu'on s'adresse à Dieu le Père, premièrement et de préférence, parce qu'il ne faut pas se mettre dans la tête (voyez-vous, Monsieur le curé) que la revue de nos sottises puisse avoir lieu jamais pour votre amusement ou pour celui de qui que ce soit. Après Dieu, le Père tout-puissant, on s'adresse à la bonne Sainte Vierge, la Reine-Mère de l'Empereur du royaume des cieux, notre Sauveur; puis encore à saint Michel Archange, — une fière lame ! — Puis à saint Jean-Baptiste, un ami particulier de Notre-Seigneur, lequel (ne vous déplaise) m'a tenu sur les fonts de Baptême. Puis à saint Pierre et à saint Paul, les premiers ministres de Jésus-Christ; le premier, pour le département de l'intérieur;

le second, pour le département des affaires étrangères; puis à tous les Saints, de véritables cuirassiers de la garde et qui ne boudaient pas. Puis, enfin, à vous, mon père, mais par-dessus le marché, parce que vous êtes comme qui dirait le greffier de l'archichancellerie divine, et que vous remplacez à notre égard, tant bien que mal, l'archichancelier suprême dans ses fonctions, pour le soulager d'autant. Tout ce monde-là se trouve à l'appel dans le *Confiteor*. Mais, sac à papier! la kyrielle est longue ; elle m'embrouille, et sans un petit coup de collier de votre part, accompagné de plusieurs autres, je ne vous réponds pas d'en sortir; avec çà que pour défiler le chapelet des sept péchés capitaux, je ne me sens même pas préparé du tout.

Le prêtre, cette fois, trouvant son pénitent tout d'une pièce, n'avait pas sourcillé. L'habitude nous bronze.

Il reprit à la grande satisfaction de Jean :

— Eh bien, mon fils, à la guerre comme à la guerre. Je tiens déjà ce *Confiteor* pour satisfaisant. Plus d'un s'en fait accroire qui ne s'en tirerait pas aussi bien. Quant au chapelet des sept péchés capitaux, puisque tu les défiles en revue sur le chapelet, c'est mon affaire. Si tu ne te trouves pas préparé, je le suis pour toi.

Au moyen d'une légère déclinaison sur la gauche, les deux cavaliers se trouvaient alors presqu'en rase campagne, s'il convient de se servir d'une expression aussi parlementaire en présence des bouleversements affreux que présente à peu près partout le littoral de la Crimée.

L'aumônier regardait l'aubaine d'un semblable pénitent comme rare, et relativement, il se sentait en plein et parfait repos quant à l'âme du capitaine Guibert. Sans en souffler un mot à Jean, il risqua le sacrifice de quelques minutes; imitant de la sorte la politique du bon pasteur qui délaisse quatre-vingt-dix-neuf brebis au bercail et court après la brebis égarée, sa pensée toute paternelle était d'affranchir d'abord ce pénitent inattendu de la majeure portion de ses soucis. Les deux chevaux, dont l'un calquait son pas sur le pas de l'autre, escaladèrent à la fois la vive arête d'une rampe qui dominait le Finistère Asiatique.

Bien en prit à nos aventuriers, car, à maintes reprises, ils se trouvèrent entre deux feux, bien qu'à distances respectueuses. Ils n'avaient pas affaire à des chasseurs de Vincennes, pas plus du côté du tir que du côté des armes. Au lieu de riposter comme en rase campagne, ils se contentèrent de secouer les plis de leurs manteaux. Les balles mortes tombaient à leurs pieds.

Jean, — la chose va sans dire, — n'était pas un philosophe. Il n'en avait pas moins d'énormes péchés d'orgueil sur la conscience. De ces péchés, ainsi que des autres, il en oublia très-innocemment plus d'un, comme il m'en fit l'aveu plus tard en y revenant malgré mes impatiences, tout en paraphrasant la scène, le verre à la main. La mémoire, même

dans nos temps de souffrance, ne répond pas toujours à l'ordre, et la confession la plus franche a son trouble. Mais la bonne foi suffit. Dieu voit qu'on n'y met pas de malice ! Il nous en tient compte.

Et d'abord, pour commencer comme Jean commença, qui d'entre nous ne brûle pas son lâche et fétide grain d'encens sur les autels du respect humain !

Jean, du temps de sa verte et brillante jeunesse (c'était sa manière d'atténuer le délit) avait insulté mainte et mainte fois des processions; puis, traité de ganaches ou d'imbéciles les bonnes femmes qui se rebiffaient contre son insolence.

Il avait ri des prescriptions du Carême, en argumentant contre les harengs-saures.

Il avait aussi quitté ses parents par dédain de l'état de laboureur, vu que le joug lui paraissait plus dur qu'à ses bœufs.

Il avait rompu des lances contre ses brigadiers d'Afrique et souvent même fait pis, du temps que, brigadier lui-même, ses supérieurs s'avisaient de lui retirer ses galons et de le mettre à la remorque du régiment. Il avait mis les chambrées en branle, en excitant ses compagnons à se poser en hommes libres à la barbe du colonel, ce qui n'aboutissait qu'à faire claquemurer les pauvres diables au violon. Bref, il avait (et pas plus tard que la veille, ma foi) exalté les guidons du sixième cuirassier aux dépens du drapeau des voltigeurs de la ligne, prétendant qu'il se ferait, en cas de rhume ou de quelque chose de mieux, un mouchoir de poche de ce drapeau.

En pénitent sincère, il récure le chaudron de la conscience à fond sur ce grand et terrible chapitre qui nous rend les dignes fils du démon.

Sur le chapitre de l'avarice, il trouva quelque répugnance à se fourrer dans la cervelle que le paysan eût le droit de crier (en pays de conquête surtout) lorsque la fantaisie vient à des conscrits en maraude de plumer sa poule et d'écumer très-profondément son pot. Il accusait volontiers le volé d'avarice et justifiait le voleur; mais il fallut en rabattre. Brigadier par intervalles, il se souvenait par-ci par-là de quelques additions trop légèrement faites au détriment de la gamelle générale; additions que des malavisés qu'il consentit cependant à passer à l'émeri de sa mansuétude, se permettaient de confondre avec des soustractions.

— Tout le monde fait cela, — disait-il; — il faut entendre raison, mon Père.

Mais le Père n'entendait pas de cette oreille. Jésus-Christ (et c'est fort heureux) ne partage sous aucun prétexte les opinions publiques ou particulières des maraudeurs. Capituler avec elles, ce serait leur ouvrir à deux battants les noires impasses de l'enfer.

Le chapitre des restitutions tient plus d'une conscience fausse en état de guerre contre le signe de la Croix.

Jean avoua le péché d'envie. Il se fit même arracher trois ou quatre

dents d'une longueur de requin qu'il aiguisait contre autant de mirliflors de l'école de Saint-Cyr, lesquels, sous prétexte qu'ils se connaissaient en lettres moulées (disait Jean), tranchaient du haut de leur jactance avec les vieux lapins du sol de l'Afrique, et ne faisaient pas faute, — les polissons ! — d'emporter tous les grades à la pointe de l'épée ou de se réserver les honneurs de l'ordre du jour.

Sur un certain péché, l'idolâtrie des romanciers et des chansonniers du jour, mis à l'index chez les gens délicats, même pour son nom, Jean, malgré d'aussi sots rires que les jolis cœurs du bivouac, n'avait absolument qu'une maille à partir avec l'esprit de pénitence ; mais une maille assez grave ! puisqu'en fin de compte il en résultait presque un parti pris d'ingratitude envers une pauvre servante de son village, loyale fille au demeurant, à son égard du moins. Depuis cinq ans, elle refusait tous les partis, s'attendait au mariage avec Jean et croyait à sa parole, même qu'elle répondait avec verve (disait-on) aux prétendants qui se gaussaient de sa crédulité, sûre que Jean ne pouvait être qu'un brave, qu'il reviendrait quelque matin dégager sa conscience et couper les oreilles aux ricaneurs.

Jean, que ce souvenir émut, et qui, dans le détail, s'enthousiasma, promit de par la barbe de Lucifer qu'il ferait une fin loyale et correcte après la prise de Sébastopol, s'il n'y laissait pas sa carcasse et si les renseignements ultérieurs sur le chapitre continuaient à lui paraître de bon teint.

L'intempérance vint à son tour. C'était le péché mignon de notre homme. Il buvait sec et souvent pour se conformer à l'esprit de la chanson. Une fois la chose faite et parfaite, il aurait, de bon cœur, disait-il, donné 6 francs pour rattrapper les 3 sous de raison qu'il venait de perdre. Tout ce qu'il pouvait comprendre d'astronomie en ce cas, c'est que la terre ne tourne pas autour du soleil, mais qu'elle pirouette autour de l'homme. Si les murailles de la cave du capitaine Guibert avaient eu des oreilles, elles en auraient conté de belles. Par forme de saillie, il prétendait que les bons comptes font les mauvais amis. Un régiment d'ivrognes se serait noyé de désespoir dans le trou creusé par sa soif, s'il n'eut pris la précaution de remplacer, à l'insu du capitaine, le vin par de l'eau.

Quant à la colère, elle était le pain quotidien de Jean, le fleuron de son point d'honneur et sa gloire, sa manière d'établir l'ordre autour de lui, dans son intérêt.

Jean avait distribué plusieurs centaines de coups de sabre, — rien qu'en duel, comme de juste, — pas autrement, tantôt à l'occasion d'un regard de travers ou d'un sobriquet inintelligible et mal sonnant, tantôt à l'occasion des honneurs du pas lorsqu'on le lui disputait ; et Jean, très-collet-monté sur l'article du respect que l'homme se doit quand il a l'honneur d'être frrrrrrançais et du 6e cuirassier, ne paraissait pas de tempé-

rament à se priver d'une estafilade, si quelque blanc-bec faisait tant seulement la mine d'emboiter trop militairement le pas sur sa route.

A la vérité, le seul pressentiment de l'arrivée de son maître au plus fort d'un de ces rapides coups de sang dont il déclarait de la meilleure foi du monde ne pouvoir dompter l'explosion, l'aurait fait rentrer dans un trou de souris, et demander des millions d'excuses, même à son offenseur.

Il y avait donc bien de la ressource, et, pour ne pas mentir, Jean en convint.

Au total, la confession de Jean marchait comme sur des roulettes; et, pour un homme qui n'en faisait pas son métier, ce retour à des sentiments de repentir, après une paralysie morale de plus de vingt ans, semblait ne pas devoir laisser énormément à désirer, quand l'aumônier Bertrand, comme un vrai satellite de l'inquisition qu'il était, se permit d'attaquer en héros les retranchements de la paresse.

Cette fois, Jean, cessant d'être un agneau, devint un lion.

De la paresse, ah bien!... Il défiait, en y mettant le répertoire entier de ses jurons, que, — à cela près de l'école de régiment dont il occupait, à la vérité, la dernière place, — on en trouvât la moindre apparence dans sa manière d'être, grand comme seulement l'ongle de son petit doigt, l'ombre d'une ombre enfin, vu la chaîne dont se composait la trame de sa vie, car enfin depuis l'ouverture des tranchées de siége, c'est-à-dire depuis onze grands mois, à partir de l'heure de la diane jusqu'à celle du couvre-feu, tout le jour et souvent toute la nuit, réclamé pour le service du capitaine et pour celui de ses chevaux, s'évertuant à brosser ceux-ci comme à brosser celui-là, sans distinction, à fourbir les armes de son maître, qui reluisaient comme de l'argent; à faire une cuisine dont Monsieur le curé même (ici présent) se léchait les doigts; à tout le tremblement de l'univers enfin, pour tout dire; jamais (orgueil à part), jamais existence n'avait été si laborieusement remplie que la sienne. La Crimée le métamorphosait; il n'avait guère que le temps d'être un homme de bien, ce dont, fréquemment, il enrageait au fond de son âme.

Et c'était vrai.

La brusque surprise d'une trentaine de coups de feu, tirés comme à bout portant par autant de cosaques, enraya ce dithyrambe, qui, sans l'algarade, ne serait pas sans doute à la veille de finir, tant l'éloquence de Jean coulait de source.

Rappelé en ce mauvais monde par cette canaille, Jean et l'aumônier qui s'épaulèrent, firent face au péril, à charge de déchirer, chacun d'eux pour sa part, huit ou dix cartouches, et dispersèrent une assez forte embuscade.

Dans cette escarmouche qui chauffa dur, ils auraient pu faire aisément quinze ou vingt cosaques prisonniers; mais, — ainsi que le remarque notre pénitent, — les deux héros avaient pour l'heure d'autres chiens à tondre.

(*La suite à la prochaine livraison.*) RAYMOND BRUCKER.

OU EN EST L'ART.

I.

N'était que la critique sincère, loyale, sérieuse, a toujours son utilité, je serais tenté de me demander tout d'abord à quoi bon écrire sur l'art et qui pourra tirer profit de mes observations.

Les artistes, à qui surtout elles semblent s'adresser, ne lisent pas, ne réfléchissent pas, ne méditent pas. Ils ne voient plus guère aujourd'hui dans l'art, peinture, sculpture, etc., que le procédé matériel, le mérite inférieur de l'exécution. J'entends les artistes de notre temps ou plutôt de notre pays, car ailleurs, en Allemagne par exemple, c'est tout autre chose. Là, du plus grand au plus petit, le maître comme le disciple comprennent que l'artiste n'est pas un simple manœuvre qui pétrit de la terre ou mélange des couleurs. Pour eux, il ne suffit pas d'exercer ses doigts, mais il importe autant et plus de cultiver l'intelligence, de féconder l'imagination par la lecture studieuse, par l'intimité habituelle avec les historiens, les penseurs, les poètes illustres, avec les grands et bons génies qui sont l'honneur de l'humanité. Aussi la plupart, et je pourrais dire même tous les artistes qui sont la gloire de cette Ecole, fière à bon droit des Overbeck, des Schnorr, des Cornélius, etc., tous ne travaillent pas seulement de la main, mais aussi de la tête. On sait le magnifique résultat.

Je le dis avec un regret profond, ceux qui font ainsi dans notre chère patrie sont le petit nombre, on peut dire l'exception, parce que, hélas! l'art pour nos peintres, pour nos sculpteurs, comme la littérature pour nos écrivains, l'art n'est qu'un métier comme un autre, un instrument de lucre ou le hochet d'une puérile vanité.

Et les amateurs, les vrais amateurs, intelligents et sincères. — plus que jamais on les compte — sont dans les mêmes fausses idées, partagent ces aberrations des artistes qu'ils n'ont pas peu contribué à fourvoyer. Voyez les tableaux qu'ils achètent; ce sont les œuvres surtout qui brillent par les mérites secondaires, que recommandent les prestiges de la couleur, ou les tours de force d'un adroit pinceau. Qui se préoccupe d'une pensée supérieure? d'une inspiration plus haute? Qui s'inquiète si le sujet, qui n'est pour le pinceau qu'un prétexte, se traîne dans la banalité ou s'il supplée à l'insignifiance en sollicitant la complicité des mauvaises pas-

sions? On sait quels sont les noms des artistes les plus populaires aujourd'hui parmi les amateurs et les tableaux assurés de la folle enchère à l'hôtel de la rue Drouot.

En dehors des artistes et des amateurs, il y a la foule, le grand public, mais qui, au point de vue de l'art, ne compte guère que des ignorants ou des indifférents; aussi les rapins, dans la langue ironique de l'atelier, les appellent-ils, non sans quelque raison, *les bourgeois*. Pour la plupart de ceux-ci en effet l'art est lettre close, langue inconnue, énigmatique, dont, faute de l'entendre et de pouvoir la parler, ils ne font que peu ou point de cas. Tout au plus est-elle intelligible à quelques-uns en tant qu'imagerie, ou dans les genres inférieurs, par exemple le *portrait*, comme reproduction textuelle de quelque sotte figure de leur connaissance; ou le *genre* qui les attendrit par la niaiserie sentimentale d'un sujet terre à terre.

Mais combien peu, dans cette foule comme parmi les peintres et les amateurs, comprennent que l'art est le moyen et non le but, et, missionnaire à sa façon, qu'il doit servir à la manifestation des saintes et nobles pensées, des généreux sentiments, des aspirations les plus hautes, rendues intelligibles et familières par l'image à ceux qui ne peuvent s'instruire qu'avec les yeux! Hélas! que nous sommes loin de ces idées aujourd'hui où, comme je l'ai dit, on n'envisage l'art que comme un marchepied pour la fortune ou un piédestal pour l'orgueil.

Aussi qu'en résulte-t-il? que l'atelier n'est plus le sanctuaire de l'étude, mais un laboratoire et une boutique qu'il importe d'achalander à tout prix et vite. Les artistes *visent à l'effet*, à attirer n'importe par quels moyens l'attention des curieux blasés, à ameuter au salon la cohue devant leur œuvre. Le charlatanisme supplée à l'art sérieux, à la science véritable, à l'étude patiente et austère. Puis quand ainsi par quelque *banque* ingénieuse (qu'on me passe l'expression), par quelque bruyant expédient, par une savante réclame, on a fait rumeur, escamoté plutôt qu'obtenu le succès et par suite la vogue, on se hâte d'exploiter cette éphémère popularité, ce chétif filon dont il semble que l'on doute. On multiplie ces fruits avortés d'une production de serre chaude; les tableaux succèdent aux tableaux, ou plutôt les ébauches aux ébauches.

Certains de ces reproches s'adressent, et plus vivement encore, à la sculpture, art rétrograde, art posthume en quelque sorte; car, par son culte exclusif de la forme, il semble comme pétrifié dans les vieux moules du paganisme. Bien entendu qu'il faut faire la part des exceptions honorables autant que rares.

II.

Ces réflexions, que plusieurs trouveront sévères sans doute, me revenaient à l'esprit lors d'une visite que je faisais, il y a peu de jours, à l'Ex-

position du boulevard des Italiens, exposition d'ailleurs intéressante à plusieurs titres. Mais il me déplut de voir là, s'étalant dans la pleine lumière, à côté de pages remarquables, des œuvres tout à fait médiocres, si ce n'est pis, signées cependant de noms que tous les jours vantent les journaux, que prônent les ateliers et les salons. Dans l'intérêt de l'Exposition comme dans l'intérêt des artistes, ceux-ci devraient être plus circonspects dans le choix de leurs tableaux et se faire scrupule d'envoyer là parfois ce qu'en littérature on appellerait des *ours*.

Je ne dirai pas cela certes pour le beau, pour l'admirable portrait de la *Jeune fille à l'œillet*, par M. H. Flandrin, un des maîtres de la peinture aujourd'hui et au premier rang entre ces glorieux artistes qui sentent la dignité de leur vocation et honorent l'art. Cette tête de jeune fille n'est pas belle seulement par les traits du visage mais par l'expression qui les illumine; dans la flamme de ce regard profond une âme se révèle. Solide exécution d'ailleurs; touche magistrale, à la fois délicate et ferme; exquise finesse du contour; modelé superbe.

J'ai retrouvé à cette Exposition avec un singulier plaisir le premier tableau que j'ai vu du paysagiste Corot, son *Agar dans le désert*. D'où vient qu'après tant d'années j'en gardais un si vif ressouvenir, tandis que beaucoup d'œuvres postérieures de l'artiste n'avaient que peu ou point laissé de trace dans ma mémoire? N'est-ce point que dans cette belle page on admire, réunies à la fois, par un bonheur rare, la pensée et l'exécution, c'est-à-dire ce qui fait l'art complet? Ce vaste paysage d'une composition si heureuse, ce ciel magnifique, ces plaines où les roches s'amoncèlent tout en laissant à la solitude son immensité, ont bien pour moi le caractère grandiose du monde biblique. Rarement le peintre a été mieux inspiré; et jamais peut-être cette poésie qui respire dans ces œuvres ne s'est alliée à une exécution aussi ferme, aussi franchement accentuée. Après avoir vu cette toile d'une touche si libre, on ne peut que s'étonner de l'indécision fréquente de son pinceau, qui laisse souvent les contours flotter dans le vague et nous montre la nature comme à travers une vapeur subtile.

M. Daubigny, qui n'est pas lui un rêveur, et qui se plaît à traduire la nature telle qu'il la voit, dans sa réalité poétique, admirablement parfois, doit se tenir en garde contre son heureuse facilité même. Tels de ses tableaux ressemblent trop à des esquisses.

Il y a une pensée, il y a de l'âme, il y a du cœur dans la *Marie-Antoinette* de M. Muller; et la chose se rencontre assez peu souvent pour que j'insiste sur la louange et félicite chaleureusement le peintre.

Il me faut citer encore un vigoureux tableau d'animaux, de M. Troyon, qui eut pu se dispenser d'exposer d'autres bagatelles moins dignes, ce semble, de son mâle pinceau; — puis deux jolis sujets d'Hamon, la *Balayeuse* et un autre que je préfère de beaucoup à ses *Saisons*, je dirais

presque au *Guignol*. Je ne dois pas oublier non plus les scènes militaires de Pils, dont les soldats si vivants ne sont pas seulement des uniformes; et aussi les élégants dessins de Madame Brown, touchés si délicatement.

Decamps n'est plus à louer; la postérité a commencé pour lui; il suffira de dire qu'il est représenté à l'Exposition du boulevard par les beaux dessins du *Samson* et par un splendide pastel. Le tableau de lui, acheté pour la loterie, n'est pas, je dois l'avouer, de ceux que je désire surtout gagner. Le *Saltimbanque* nous montre le grand artiste plutôt dans ses défauts que dans ses qualités; couleur fausse, tons violents et heurtés, types mal gracieux.

M. Gustave Doré, un éminent artiste cependant, a lui aussi exposé un *Saltimbanque* ou plutôt des *Saltimbanques*. Le sujet porterait-il malheur? Ce tableau est hideux à voir, mal composé, d'un dessein équivoque, d'une couleur désagréable que ne rachètent pas le caractère et l'expression des figures toutes ignobles. Les personnages de Courbet lui-même, en vérité, seraient des Antinoüs à côté de ces abominables Bobèches. Par quelle aberration cette chose sans nom peut-elle être signée de la même main qui a prouvé tant de puissance, unie à tant de grâce et de délicatesse, dans cette suite de magnifiques dessins où le Dante, le terrible poète, est si vaillamment interprété. Jamais le crayon fut-il plus coloriste?

A propos de M. Courbet nommé plus haut, j'ai retrouvé au boulevard son paysage des *Demoiselles de campagne*; bien de la campagne en effet comme type et comme tournure; vigoureuse peinture d'ailleurs en tant que paysage, mais qui manque de charme, malgré des qualités précieuses, parce qu'elle manque de poésie. Les fameuses vaches, dont se sont si fort diverti certains feuilletonistes, n'ont pas grossi et ne semblent guère plus hautes que le petit chien, quoique presque sur le même plan. Après cela, ce sont sans doute des vaches d'une espèce particulière et à nous inconnue. M. Courbet les aura vues à Lilliput.

Le plus beau tableau de l'Exposition sans contredit est celui de M. Ingres, *la Source*, œuvre étonnante par son caractère de jeunesse et de fraîcheur, par l'admirable pureté des lignes, le modelé savant, merveilleux, et l'incomparable élégance du dessin. Malheureusement, cet art consommé est un art tout païen, quoique d'ailleurs aussi chaste que peut l'être la nudité complète. M. Ingres nous présente sa naïade dans le costume de la Vérité sortant du puits, mais avant que la Fable ait eu le temps de la couvrir en partie de son manteau. J'imagine que ces peintres fameux de l'antiquité, Apelles, Zeuxis, ou Parrhasius, comprenaient l'art à la façon de M. Ingres. Mais cette peinture, dans notre société chrétienne, peut-elle être autre chose qu'un anachronisme?

Ailleurs, au dehors, dans nos églises par exemple, nous trouvons à louer les produits d'un art plus sérieux, quoique pas toujours chrétien, il s'en faut. Mais c'est vraiment un peintre chrétien comme un grand artiste

que M. H. Flandrin, qui continue, avec une si admirable persévérance, son immense travail de la décoration de Saint-Germain-des-Prés. C'est un peintre chrétien aussi que M. E. Lafon, auquel sa belle chapelle de Saint-François-Xavier à Saint-Sulpice, découverte il n'y a pas très-longtemps encore, a fait tant d'honneur. Ces pieux artistes, grâce au ciel, ne sont pas les seuls dignes de notre estime et de nos sympathies.

III.

Nous souhaitons que l'Exposition, annoncée pour le mois de mai au Palais de l'Industrie, nous montre l'art en général dans une voie meilleure que les précédentes; et que la fantaisie pure, le naturalisme ou le réalisme n'aient pas surtout, ou du moins n'aient pas seuls les honneurs du salon. Nous le souhaitons sans trop l'espérer. Cependant cette Exposition, d'après ce qui nous a été dit et ce que même nous avons vu, promet d'être brillante, riche en œuvres qui se recommandent au moins par le talent. On dit merveille d'une bataille de *Solferino*, par Meissonnier; de celle de *l'Alma*, par Pils; d'un *Enfer* dantesque, par G. Doré, etc.

Très-certainement les curieux ne manqueront pas devant les Chinois dessinés et peints par M. Th. Delamarre avec une exactitude, une vérité dans l'ensemble et le détail qui n'exclut pas la liberté d'un pinceau intelligent. Couleur agréable, dessin élégant avec sobriété. Nous avons vu dans le même atelier un tableau de M. Loyer, peintre d'histoire, laborieux et sérieux artiste, qui ne déchoit pas en peignant le Genre par la manière dont il le comprend. *Son blessé de Solferino* est une œuvre des plus intéressantes par l'arrangement poétique de la scène, par le caractère touchant des figures, comme par le charme de la couleur. Ces toiles peintes avec le cœur autant qu'avec la main se regardent volontiers et longtemps.

D'aimables tableaux encore sont les intérieurs de M. Gustave Chassevant, la *Soupe*, la *Ménagère*, etc. Ils se distinguent par le faire consciencieux (plutôt trop que pas assez), par la vérité qui n'est pas la réalité plate ou grossière. Ces toiles ne peuvent qu'intéresser bien des gens au salon, parce que, même dans les sujets un peu bourgeois, on sent le reflet d'une âme honnête. On comprend que la main qui a tenu ce pinceau est celle d'un homme de cœur, du père de famille heureux de sourire à de charmants enfants. Avec quel zèle on travaille quand on se dit que c'est pour ces chérubins qu'on veut conquérir la réputation, que c'est pour eux surtout qu'il importe de devenir un éminent artiste dont les amateurs paient cher les tableaux qu'ils se disputent!

Un artiste d'un talent distingué déjà, mais pour lequel tardait pourtant le succès, dans son impatience de faire ce qu'à l'atelier on appelle *sa trouée*,

un beau jour a pris une résolution héroïque. Décidé à conquérir à tout prix ce qui lui manquait, il partit pour l'Algérie, où s'était écoulée en partie son enfance et dont il se souvenait comme on se souvient du pays des féeries, entrevu seulement dans les rêves. Et là, devant cette luxuriante nature qu'il revoyait avec l'ivresse de l'artiste qui peut tout comprendre, il vécut près de deux années tout entier à l'admiration, à l'enthousiasme qui l'aiguillonnaient dans son labeur infatigable. Maintenant il nous revient avec plusieurs tableaux qui sont non pas seulement un immense progrès, mais une transformation. Ces toiles, au nombre de trois, qui tranchent si fortement avec les œuvres précédentes de M. Hip. Lazerges, feront, nous n'en saurions douter, sensation au salon. *La Danse des Assaioussa* saisira, par l'étrangeté du sujet, l'originalité des types, l'énergie des expressions et la puissance des effets. Nous croyons pourtant que la foule sera plus empressée et plus sympathique encore devant le *Christ au Jardin des Oliviers*, d'un caractère si nouveau et surtout devant *les Kabyles faisant la Moisson*. Voilà comment nous comprenons le réalisme, c'est-à-dire la réalité transfigurée par la poésie. Il y a là grandeur et simplicité, vérité sans trivialité. Comme le soleil ruisselle à flots sur cette toile étincelante ! Comme ces ombres sont à la fois franches et lumineuses, et ces types divers élégants dans leur mâle vigueur. Cette idylle africaine donne l'envie de partir par le plus prochain paquebot pour aller, dans la plaine de la Mitidja, admirer de près les originaux dont nous voyons de si splendides copies. On nous racontait que, lors de l'Exposition qui fut faite à Alger, de ce tableau au profit de la Conférence de Saint-Vincent de Paul (heureuse pensée de l'artiste !), on entendit un Anglais s'écrier devant le tableau des *Kabyles* moissonnant : *Oh ! je ai entendu chanté lé cigales !*

Puisse le succès récompenser les efforts persévérants de notre... ou plutôt de nos chers artistes ! Souhaitons surtout de voir se rasséréner l'horizon et que la politique, trop menaçante, hélas ! ne vienne pas se mettre à la traverse, en empêchant, par ses formidables préoccupations, les cœurs et les esprits de s'épanouir librement à ces nobles fêtes de l'art !

BATHILD BOUNIOL.

PIÉTÉ DES PARISIENS ENVERS LA SAINTE VIERGE.

La définition du dogme de l'Immaculée-Conception a donné un nouvel élan à la dévotion envers la Sainte Vierge. Le comité qui s'est formé à cette occasion, pour le monument à élever au Puy en l'honneur de la Vierge, a bien voulu étendre son œuvre en publiant, sous le titre de *Notre-Dame-de-France*, une histoire complète du culte de la Sainte Vierge en France, depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours. Le premier volume de ce grand ouvrage vient de paraître; il est dû à la plume élégante et pieuse de M. l'abbé Hamon, curé de Saint-Sulpice, qui s'est chargé d'écrire cette histoire pour la province ecclésiastique de Paris (1). Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui en détacher quelques pages, qui montreront quelle a été de tout temps la piété des Parisiens envers la Sainte Vierge.

Si nous étudions les diverses classes de la société (parisienne), que de merveilles de dévotion s'offrent à nous! Partout c'est un zèle admirable à élever des oratoires ou des églises à Marie sous tous les noms les plus touchants : ici, Notre-Dame de Pitié, Notre-Dame de Bon-Secours, Notre-Dame de Bonne-Délivrance; là, Notre-Dame de la Charité, Notre-Dame des Miracles, Notre-Dame des Victoires; et ce ne sont pas seulement de hauts et puissants seigneurs, de riches abbés ou des prélats opulents qui fondent ces églises; ce sont les personnes de la condition la plus humble : une marchande de gâteaux nommée Jeanne la Fouassière fonde la chapelle de la très-sainte Vierge à Sainte-Opportune; une marchande de volailles, nommée Geneviève la Paonière, fonde la chapelle de l'église abbatiale, dite Notre-Dame des Paons.

Point d'église qui n'ait sa chapelle de la sainte Vierge, vénérée entre toutes les autres chapelles; et souvent la même église avait plusieurs chapelles de Marie, honorée sous différents noms, comme Notre-Dame de l'Annonciation, Notre-Dame de la Compassion, Notre-Dame de l'Assomption; tant l'esprit public se complaisait dans tout ce qui lui rappelait la sainte Vierge. A la plupart de ces oratoires étaient attachés des revenus, tant pour leur entretien que pour la rétribution des clercs chargés de les desservir; espèces de bénéfices qui s'appelaient des chapellenies, et dont le but était de pourvoir à ce que la Mère de Dieu y fût toujours honorée par la prière et le sacrifice : car c'était à elle comme au secours des chré-

(1) Un vol. in-8o, chez Plon.

tiens, *Auxilium christianorum*, qu'on avait recours en toute circonstance. Ainsi, en 1393, une femme trouve enfoui dans un tas d'ordures, près de la porte Saint-Martin des Champs, le cadavre d'un enfant qu'une mère barbare avait étouffé à sa naissance. Que fait-elle? elle le prend dans ses bras, le porte à l'église Saint-Martin, suivie de plus de quatre cents personnes que l'attentat avait mises en émoi; elle le dépose sur l'autel de la sainte Vierge, prie et invite toute l'assemblée à prier, pour que cet enfant, revenant à la vie, puisse recevoir le baptême. Au bout de quelques moments, l'enfant donne des signes de vie, rejette avec effort le linge que sa mère lui avait enfoncé dans la gorge pour le suffoquer, et fait entendre un cri. On chante aussitôt le *Te Deum*, on sonne les cloches, et l'affluence ne permettant pas d'aller jusqu'aux fonts baptismaux, on baptise l'enfant sur l'autel même de la sainte Vierge (1). — Voilà comment nos pères avaient confiance en Marie et en obtenaient des miracles.

Cet ardent amour pour la sainte Vierge se manifestait surtout par les confréries. On s'unissait pour s'exciter tous ensemble à l'aimer davantage.

A la cathédrale, il y avait la confrérie de la très-sainte Vierge Marie, fondée dans le but de fournir des assistants à l'office de la nuit, *confraternitas Beatæ Mariæ Virginis surgentium ad matutinas*. On ne trouvait pas convenable que l'église fût déserte pendant que les chanoines chantaient l'office; et les fidèles que l'indépendance de leur position laissait libres, venaient, sous les auspices de Marie, mêler leurs chants à ceux du clergé. A Saint-Étienne des Grès, il y avait la confrérie de Bonne-Délivrance, qui comprenait des confrères de toutes les classes de la société.

Outre ces confréries générales, chaque condition, pour ainsi dire, avait la sienne, avec sa bannière de la sainte Vierge, ses statuts, ses règlements, ses exercices. A Sainte-Madeleine de la Cité était la haute classe qu'on appelait la Grande Confrérie; puis la confrérie des marchands d'eau (2), autorisées l'une et l'autre par Charles VI; à Saint-Eustache, la confrérie de Notre-Dame des notaires et secrétaires royaux; ici, les confréries des officiers de justice, des huissiers, des sergents de la compagnie du gué; les confréries des six corps de marchands de Paris, savoir: les drapiers, les épiciers, les merciers, les fourreurs, les bonnetiers et les orfèvres; là, les Pénitents bleus, rouges ou blancs, selon la couleur de la tunique surmontée du capuchon qui couvrait le visage; ailleurs, les confréries dévouées aux œuvres de charité, au soulagement des pauvres honteux, à la visite des malades, à l'ensevelissement et aux obsèques des morts. Enfin, autant il y avait d'arts et métiers, autant il y avait d'associations

(1) Ce fait est raconté dans l'*Histoire de l'Eglise gallicane*.

(2) On entendait par là ceux qui, entreprenant un commerce plus étendu, faisaient venir par la Seine, de pays éloignés, les marchandises et fournitures nécessaires à la ville de Paris. Ils achetèrent une place hors de la ville pour y construire un port, qui s'appela le *port Papin*, du nom du premier propriétaire.

spéciales. Dans chaque état, tous ceux qui l'exerçaient formaient comme une seule famille, un seul corps; tous les membres se soutenaient et se protégeaient; tous avaient des règles consacrées par la religion, qui les maintenaient dans le devoir et prévenaient les écarts; chacun estimait sa profession et s'y trouvait heureux sous le patronage de la Mère de Dieu; et l'on ne connaissait point ces mécontentements de sa condition, ces désirs de sortir de sa sphère, ces rivalités jalouses heureuses de se nuire mutuellement, qui sont dans notre société actuelle une source de malaises, une menace continuelle de bouleversements et de désordres.

La suppression de ces confréries a été un mal immense, une des causes les plus actives de la corruption des diverses classes de la société. On les a remplacées dans les classes élevées par la franc-maçonnerie et dans la basse classe par le compagnonnage : tant il est vrai qu'il faut toujours que l'homme s'associe; l'isolement le décourage en lui révélant sa faiblesse. Mais nous en appelons à toute âme droite, quelle différence entre les anciennes confréries et les nouvelles? Les premières étaient des écoles de religion et de vertu, d'ordre et de paix; les secondes, des sociétés secrètes, hostiles à la religion catholique qu'elles voudraient voir disparaître, immiscées continuellement dans la politique, nuisibles à l'ordre et à la paix des États, comme l'ont révélé au monde, il y a peu d'années, les frères maçons de la Belgique, dans des discours d'une épouvantable franchise.

La dévotion à Marie se traduisit encore d'une autre manière au moyen âge, dans le diocèse de Paris : alors les premiers enfants de Saint-Dominique prêchèrent la pratique du Rosaire, les Carmes, la confrérie du Scapulaire, et les uns et les autres enrôlèrent de nombreux associés. Saint Louis voulut recevoir le scapulaire; les princes et les princesses, les bourgeois et le simple peuple, tous ambitionnèrent de porter la livrée de Marie, encouragés par les prodiges dont le ciel la favorisait. Ici, c'est un soldat frappé d'une balle qui, après avoir traversé ses habits, s'applatit sur le scapulaire; et Louis XIII, témoin du fait, s'empresse de prendre le saint vêtement; là, c'est la flamme de l'incendie qui respecte le scapulaire en consumant tout ce qui l'environne.

Au sortir du moyen âge, nous voyons l'Université de Paris se prononcer hautement pour le plus glorieux des priviléges de la sainte Vierge, sa Conception immaculée. Cette école célèbre, dont on venait de tous les points de l'univers entendre les doctes leçons, et qui, par la science de ses docteurs, la sagesse de ses décisions, a mérité d'être appelée le Concile permanent des Gaules, était tellement dévouée à la Mère de Dieu, que, le 23 août 1497, elle obligea tous ses docteurs en théologie à jurer de défendre jusqu'à la mort la vérité de son immaculée Conception, et statua que désormais aucun ne serait reçu docteur qui n'eût fait le même serment.

Jusqu'au dix-septième siècle, la dévotion à Marie va toujours croissant;

et là, plus que jamais, elle resplendit de toutes parts : elle est vivante en toutes les âmes, elle entre comme élément principal dans toutes les institutions que produit ce siècle incomparable, si fécond en saintes œuvres autant qu'en saints personnages. Dans l'impossibilité de tout dire, nous citerons seulement deux hommes comme les représentants de leur époque. Le premier est le père Bernard, qui se surnommait par humilité le pauvre Prêtre : il prêchait partout le respect et la confiance pour Marie; il semblait qu'il ne savait dire autre chose, et on l'écoutait toujours avec bonheur. Il répandit jusqu'à deux cent mille exemplaires de la prière si célèbre dans les fastes de l'Église : *Souvenez-vous, ô très-pieuse Vierge Marie*, etc. *Memorare, ô piissima Virgo Maria;* et par là il opéra des prodiges, surtout en fait de conversions. Un jour qu'il allait au Châtelet exhorter les prisonniers, il rencontre un religieux, se jette à son cou en lui disant : « Mon frère, réjouissez-vous; vous devrez votre salut à la » sainte Vierge. » Le religieux, qui ne le connaissait pas, le prit pour un fou; mais, plusieurs années après, ce religieux ayant oublié tous ses devoirs, jusqu'à mériter une condamnation à mort, le père Bernard descend dans le cachot où celui-ci était renfermé, l'embrasse, le conjure de penser à son salut. Celui-ci le repousse; le saint insiste : « Au moins, » dit-il en lui présentant sa prière, *Souvenez-vous*, récitez cette courte » invocation à la sainte Vierge. » Même refus obstiné du criminel. « Eh » bien, lui dit le père Bernard en la lui mettant à la bouche, puisque tu » ne veux pas la dire, tu la mangeras. » Le malheureux ne pouvant se défendre à cause de ses fers, cède à l'importunité; et à peine a-t-il prononcé les premières paroles de la prière, qu'il se trouve tout changé. Un torrent de larmes coule de ses yeux, et le regret de sa vie coupable lui fait pousser des cris déchirants. « Consolez-vous, mon enfant, lui dit le » saint prêtre; Marie, qui vous a obtenu la grâce de la pénitence, vous » obtiendra celle du salut : préparez-vous à faire une bonne confession. » Hélas! il n'en eut pas besoin; car, pénétré de l'horreur de ses péchés et de la miséricorde de Dieu, il expira de contrition et d'amour.

Représentant de la seconde moitié du dix-septième siècle, comme le Père Bernard le fut de la première moitié, M. Olier portait toujours au cou une chaîne, en témoignage de la servitude qu'il avait vouée à Marie, en qui il vénérait la souveraine maîtresse de toute sa personne; il lui offrait, dans les églises qui lui étaient consacrées, les diamants et joyaux précieux dont on lui faisait don; il lui demandait sa bénédiction avant de sortir soit de Paris, soit de sa maison, soit même de sa chambre; et il la lui demandait de même en rentrant. Toujours il tenait devant lui son image, et saluait respectueusement toutes celles qu'il rencontrait. Chaque jour il récitait le chapelet; et le temps libre entre ses missions était sanctifié par un pèlerinage à quelque sanctuaire de la sainte Vierge. Dans presque tous ses discours, il parlait de Marie, et alors son cœur se dila-

tait : chaque jour il faisait dire trois messes en l'honneur de la sainte Vierge, la glorifiant, dans la première, comme la reine et la joie de l'Église triomphante; dans la seconde, comme la reine et l'avocate de l'Église militante; dans la troisième, comme la reine et la consolatrice de l'Église souffrante. Mais par-dessus tout, il recommandait l'imitation de ses vertus, comme l'hommage dont elle était le plus jalouse.

Ce que nous disons de M. Olier, nous pourrions le dire, à quelques modifications près, de tous les saints personnages qui brillèrent à cette époque : car plus on est saint, plus on aime Marie; la manière de rendre cet amour peut varier, mais le fond est toujours en proportion avec la sainteté de la personne. Dans l'impossibilité de tout dire, nous mentionnerons seulement un des plus beaux hommages que Marie ait jamais reçus et qu'elle reçoit constamment depuis cette époque; c'est l'oblation que firent à la sainte Vierge saint Vincent de Paul, et Mademoiselle Legras, de la compagnie des Filles de la Charité. Lorsqu'en 1658 les lettres patentes, qui reconnaissaient la communauté sous le titre de Filles de la Charité, furent enregistrées au parlement, la pieuse fondatrice pria Vincent de Paul d'offrir le saint sacrifice *au nom de toute la compagnie*, c'est son expression, pour placer toutes ses filles sous la protection de Marie; et, dans ses écrits, on trouve sous le titre d'*Oblation de la compagnie des Filles de la Charité à la sainte Vierge*, ces belles paroles : « Vous nous avez, Seigneur, inspiré de » faire choix de votre sainte Mère pour unique mère de notre petite com- » pagnie, avec la pensée qu'elle n'en aurait jamais sur la terre le titre, et » qu'aucune de nous n'en porterait le nom. »

Fidèles aux sentiments de leur fondatrice, les Filles de la Charité ont toujours fait haute profession de dévotion à Marie : elles l'ont toujours vénérée, non-seulement comme leur mère, mais comme leur modèle dans la pratique des vertus les plus touchantes, les plus héroïques et les plus utiles à l'humanité.

A la mort de Louis XIV, tout le grand siècle sembla descendre avec le grand roi dans la tombe; l'esprit religieux et, par une conséquence nécessaire, l'amour de la sainte Vierge s'affaiblirent sous la Régence, diminuèrent plus encore sous le souffle glacé du jansénisme, ennemi-né, comme toutes les erreurs, du culte de la sainte Vierge : les jours néfastes de la France se préparaient, et les plus clairvoyants les apercevaient déjà à l'horizon. 93 arriva, et les temples furent fermés. Ils se rouvrirent en 1803; mais il fallut du temps pour réparer tous les ravages faits dans les intelligences et dans les cœurs.

Peu à peu, sous le premier Empire et sous la Restauration, le culte de Marie reprit son antique splendeur : cependant bien des âmes encore étaient insouciantes et peu zélées, lorsqu'en 1830 éclata la grande catastrophe qui brisa un trône de quinze siècles et fit reprendre le chemin de l'exil au fils de saint Louis. Alors, au milieu de ces tempêtes politiques et religieuses

qui menaçaient de tout engloutir, les yeux se levèrent vers l'étoile tutélaire de la mer : on eût recours à Marie. On frappa une médaille de l'Immaculée Conception, avec cette prière pour exergue : *O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.* On la distribua à profusion, on la multiplia par milliers, et il s'en suivit des prodiges innombrables, qui la firent nommer justement, par la voix publique, la médaille miraculeuse. Ici c'est la conversion inattendue de ceux-là même qui la portaient sans le savoir, et, à plus forte raison, de ceux qui consentaient à s'en revêtir ; là ce sont des dangers conjurés, des soldats et autres personnes échappées comme par miracle à mille périls de mort. — « Comment, de-» mandait-on un jour au maréchal Bugeaud à son retour de la bataille d'Isly, » comment-avez vous pu échapper à tant de balles des Arabes dirigées contre vous? » — Voilà, répondit le vieux militaire en montrant la médaille qu'il portait toujours sur lui, « voilà le bouclier qui m'a protégé. » Et c'était là tellement la conviction de l'armée française, que, quand elle partit soit pour la Crimée, soit pour la guerre d'Italie, grand nombre de soldats voulurent avoir une médaille, et les plus hauts officiers même de l'armée la portaient avec bonheur et confiance.

Ce qu'ont fait nos soldats dans ces deux circonstances, beaucoup de particuliers le font encore, surtout depuis la définition du saint-siège qui a érigé en dogme ce qui n'était auparavant que la croyance libre, mais générale de l'Église. Les mères attachent la médaille au cou de leurs enfants, les femmes au cou de leurs maris pour les protéger et les défendre. C'est de toutes parts un zèle unanime à honorer Marie comme conçue sans péché ; et ce qu'on n'aurait pas osé faire il y a un demi-siècle, aujourd'hui on le fait avec gloire. Qui aurait dit, il y a cinquante ans, qu'un jour nos navires vogueraient vers l'ennemi avec la bannière de Marie en tête, et que nos soldats, allant au combat, voudraient avoir sur eux et scapulaire et médaille? Ce qui eût semblé incroyable alors, nous l'avons vu réalisé de nos jours, et voilà comment la dévotion à Marie a progressé dans ce diocèse. Voilà comment, mieux encore qu'au dixième siècle, Paris peut être proclamé la brillante et glorieuse cité de Marie.

Urbs in honore micat celsæ sacrata Mariæ (1).

(1) Abbon, *De obsidione Parisiensi*, v. 369.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

Revue du Monde catholique : Les Fêtes de Pâques. — Evanouissement de Pie IX. — Les Bulgares catholiques. — Persécution au Mexique. — Les Sœurs de charité en Portugal. — La Religion en France. — Eglise catholique à Saint-Pétersbourg. — Succès des Français et des Espagnols en Cochinchine. — Nécrologie : Le général Collineau; le baron de Maistre; M. Bailly de Surcy.

Une nouvelle douloureuse est venue tout à coup inquiéter les catholiques dans les premiers jours d'avril, et faire craindre pour la vie de l'admirable Pontife qui siége aujourd'hui dans la chaire de saint Pierre. Heureusement, de meilleures nouvelles ont aussitôt fait disparaître les alarmes. Si l'Église venait à perdre son Chef dans les graves circonstances où elle se trouve, qui pourrait prévoir toutes les calamités qui suivraient cette catastrophe? Voilà ce qu'on redoutait, voilà ce qui serrait tous les cœurs. Et d'ailleurs, ce n'est pas seulement le Pape qu'on pleurait, c'était aussi Pie IX, c'était le Père plein de tendresse pour tous ses enfants, ce Pontife bien-aimé que les fidèles enfants de l'Église, qui ont acclamé son avènement, qui ont applaudi à ses triomphes, vénèrent et chérissent encore davantage, depuis qu'à la triple couronne qui ceint son front s'est jointe la couronne d'épines du divin Maître qu'il représente sur la terre.

Pie IX avait voulu assister à toutes les fonctions de la Semaine-Sainte, auxquelles assistent ordinairement les Souverains Pontifes, et auxquelles leur présence donne en quelque sorte, dit un correspondant du *Monde*, plus de grandeur et de majesté. On dit qu'il avait éprouvé un refroidissement le jour de Pâques, à cause du vent qui s'était élevé et de la pluie qui était tombée au moment où il donnait la bénédiction solennelle au peuple. Ce refroidissement, joint aux saintes fatigues des jours précédents, avait amené une légère indisposition. Cependant, le lundi de Pâques, Pie IX se rendit au Quirinal, où le roi de Naples devait avoir l'honneur de dîner à sa table; puis il se rendit à l'église de Sainte-Agnès hors les Murs, et, après avoir prié dans cette église et admis de nombreux pèlerins au baisement du pied, il revint à Rome sans remonter dans sa voiture. Le mardi de Pâques, malgré la fatigue qu'il ressentait, il se rendit à la messe dans la chapelle Sixtine. Ici, nous laissons la parole au correspondant du *Monde*; le récit qu'il a envoyé à ce journal ne doit pas être altéré; c'est une magnifique page que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire :

« Le Saint-Père, contre son habitude, était sorti de ses appartements la tête couverte du chapeau pontifical et le corps enveloppé du manteau rouge. Son visage était abattu... Au moment où Mgr Ricci chantait l'Evangile au pied du trône, Pie IX s'est senti plus mal. Il était debout, ayant à

ses côtés deux cardinaux de l'Ordre des Diacres, LL. EE^{mm} Roberti et Ugolini. Les prélats qui, pendant la cérémonie, sont assis sur les dernières marches du trône, s'étaient éloignés pour faire place à Mgr Ricci et aux acolytes. Avant la fin de l'Évangile, le Pape a été forcé de s'asseoir. Sa tête vénérable s'est penchée sur sa poitrine. Il s'est évanoui. La stupeur, non moins que le respect de la cérémonie, ont enchaîné chacun à sa place. Le majordome de Sa Sainteté, Mgr Borroméo, retenu dans son lit depuis deux jours, était absent. Mgr Pacca, dont le dévouement filial est extrême, a semblé un instant dominé par la douleur, puis il est sorti précipitamment pour aller chercher des sels, et ordonner aux porteurs d'amener la chaire dans laquelle il est d'usage de transporter les Pontifes alors qu'ils sont empêchés de marcher. Il n'y avait point de médecin au palais, point de remèdes dans la sacristie.

» Pie IX, assis sur son trône, et revêtu des lourds et majestueux ornements pontificaux, était immobile et paraissait sans vie. Les deux cardinaux Ugolini et Roberti, pleins d'effroi, le soutenaient; un sentiment d'angoisse indicible opprimait l'assistance.

» Six ou sept minutes se sont lentement écoulées ainsi; puis le Pape, ayant respiré du vinaigre, a commencé à reprendre ses esprits. Les porteurs sont arrivés, Pie IX s'est levé, et, soutenu par les deux diacres, a descendu les sept marches du trône. La chaise, de forme Louis XV, garnie à l'extérieur et à l'intérieur de velours cramoisi avec des ornements dorés, avait été placée de façon que le Pape, s'y étant assis, regardait l'assemblée. Avant qu'on ne l'emportât, Pie IX s'est redressé de toute sa hauteur, et, par un mouvement admirable de majesté sainte, il a levé sa main droite aussi haute que sa taille le lui permettait, *comme s'il allait chercher la bénédiction dans le ciel même*, me disait un de ses prélats, et il a fait un grand signe de croix, se tournant vers la gauche et vers la droite avec une lenteur solennelle et silencieuse, qui a si fortement saisi les assistants, que tous, non-seulement les patriarches, les évêques, les prélats et les prêtres, mais les cardinaux eux-mêmes, se sont prosternés à genoux. Or, on sait que le cérémonial ne permet pas aux princes de l'Église de s'agenouiller pendant la bénédiction du Pape; leur grande dignité fait d'eux en quelque sorte un prolongement de la souveraineté, et ils se bornent à tenir la tête inclinée.

» Mais que dirai-je? La solennité de ce moment était terrible. On avait cru voir le Pontife, vaincu par la douleur et le martyre, mourir sur son trône, et il se relevait, dans toute la grandeur de sa majesté souveraine, avec un regard et un geste sublimes! Il y avait là comme un abrégé de ce qui se passe dans le monde et de ce que le monde, reconnaissons-le, a vu tant de fois, et ce rapprochement frappait également les esprits de ces princes et de ces prêtres tourmentés par les mêmes douleurs, agités par les mêmes espérances, abîmés dans les mêmes admirations.

» Le Saint-Père a été transporté dans la sacristie, d'où il a gagné à pied, en passant par un petit escalier, la salle des *Arazzi*, située au second étage du Vatican. En attendant que les porteurs eussent fait le tour par le grand escalier pontifical, Pie IX s'est assis, et les quelques serviteurs qui l'accompagnaient sont restés à genoux, contemplant le visage souffrant de notre auguste et bien-aimé Père. Puis, comme on se remettait en marche, le cardinal secrétaire d'État, qui n'avait pu assister à la cérémonie, est accouru. On se figure son trouble. Il tenait en sa main un flacon de sels. Le Pape l'a accueilli avec un doux sourire et lui a dit, avant d'entrer dans sa chambre : *Spectaculum facti sumus mundo et hominibus.* Pie IX s'est mis au lit sur la recommandation de son médecin, et, après la messe, plusieurs membres du Sacré-Collége sont venus le visiter. »

Les nouvelles arrivées depuis ont rassuré tout le monde; le Saint-Père ne s'est plus ressenti de son indisposition du mardi de Pâques, et, s'il prend encore quelques précautions, c'est pour ne pas résister aux conseils de prudence qui lui sont donnés.

Nous avons dit un mot, dans notre dernière Chronique, de la récente conversion des Bulgares. Le mouvement de retour à l'Eglise mère continue, malgré les obstacles qu'y apportent et la Russie schismatique et l'Angleterre protestante. Une députation vient d'être envoyée à Rome pour présenter au Saint-Père la profession de foi des Bulgares de Constantinople. Cette députation, dont font partie l'archimandrite Joseph, un prêtre et un diacre, est accompagnée par M. Boré, supérieur des Lazaristes à Constantinople. Tout le monde connaît ce savant orientaliste qui, avant même d'embrasser la vie religieuse, parcourait l'Orient autant en missionnaire qu'en érudit : M. Boré, n'a pas peu contribué à la conversion des Bulgares, et il partage le mérite de ce glorieux retour avec Mgr Hassan, archevêque des Arméniens catholiques à Constantinople, et Mgr Brunoni, provicaire apostolique pour les Latins dans la même ville. Le Saint-Père a voulu donner un évêque aux Bulgares; après avoir reçu leurs suffrages, il a nommé l'archimandrite Joseph, et, pour mieux témoigner à ses nouveaux enfants la joie qu'il éprouve de leur retour, il a résolu de sacrer lui-même le premier évêque bulgare catholique du XIXe siècle. Il y aura bientôt mille ans, en 866, le grand pape saint Nicolas Ier consacra à Rome le premier évêque des Bulgares, qui venaient de se convertir au christianisme, au moment même où le schisme de Photius menaçait de séparer l'Eglise d'Orient de l'Eglise d'Occident. Cette conversion consolait l'Eglise au IXe siècle, comme le retour des Bulgares modernes console celle du XIXe, au moment où d'autres schismes sont près peut-être de se consommer. Après mille ans, il semble que les temps redeviennent semblables. L'Eglise romaine est toujours vivante, toujours féconde, ses luttes ne font que l'affermir, ses apparentes défaites ne sont que les préludes de ses victoires.

Par une autre coïncidence aussi remarquable, les Bulgares viennent d'implorer la protection de l'empereur des Français et de l'empereur d'Autriche, comme leurs pères du neuvième siècle implorèrent l'appui des successeurs de Charlemagne, dont l'un régnait en France et l'autre en Allemagne. On lit dans la supplique qu'ils ont adressée au Saint-Siége : « Nous prions humblement Sa Sainteté de daigner amener S. M. l'empereur des Français, comme Fils aîné de l'Église, à intervenir auprès de S. M. le Sultan pour que notre hiérarchie soit par lui reconnue comme indépendante, et qu'il nous protége contre toute intrigue, tant de la part des Grecs que de toute autre part. » Le Sultan a compris que les Bulgares catholiques ne subiront pas aussi facilement les influences de la Russie que les Grecs schismatiques; il a déjà reconnu la séparation des Bulgares catholiques de l'autorité du patriarche grec, et il n'attend plus que la présentation du nouvel évêque pour lui accorder son firman. L'empereur d'Autriche a, de son côté, envoyé aux Bulgares convertis des secours considérables, et son internonce à Constantinople les a énergiquement protégés contre les manœuvres des agents russes. Le sacre de Mgr Joseph doit avoir lieu le 21 avril.

Nous ne pouvons quitter Rome sans revenir un moment sur les solennités pascales. Elles ont été célébrées avec un redoublement de ferveur. A Rome comme à Paris, la station quadragésimale a été suivie avec empressement, et le R. P. Touche, de la Compagnie de Marie, a vu se grouper autour de sa chaire, dans l'église de Saint-Louis-des-Français, un grand nombre de nos compatriotes qui ne se sont pas bornés à écouter la parole sainte.

On raconte que, le jeudi-saint au soir, il y a eu une scène des plus émouvantes à l'établissement de la Trinité des pèlerins. C'est un usage que les pèlerins reçoivent, pendant la semaine sainte, l'hospitalité dans cet établissement; le jeudi soir, des princes romains, des prélats, des cardinaux lavent les pieds de ces pèlerins et leur servent à manger. Le roi de Naples et les princes ses frères, allèrent voir cette cérémonie. Ils se trouvèrent aussitôt entourés par les pauvres Napolitains que leur misère avait conduits dans cet hospice. C'était comme un délire : ils pleuraient, ils criaient, ils baisaient les mains que François II, attendri jusqu'aux larmes, leur livrait avec une gracieuse simplicité. Ces scènes ne peuvent se décrire.

Mgr Clementi, nonce du Saint-Siége, vient d'arriver à Rome. Il rapporte les détails les plus affligeants sur l'état de l'Église au Mexique. Deux partis se disputent le pouvoir dans ce malheureux pays depuis plusieurs années; l'un de ces partis est hostile à la religion; il vient de triompher, et son triomphe a été immédiatement suivi de l'expulsion des évêques et de mesures prises contre les religieux. Les sœurs de Charité françaises, établies au Mexique, ont vu leurs biens saisis; c'est une nouvelle persécution.

D'autres épreuves atteignent ces saintes filles en Portugal. Il existe, à

Lisbonne, un parti qui ne peut souffrir l'action de la religion. Il y a quelques années, au moment où le choléra et la fièvre jaune sévissaient et multipliaient le nombre des orphelins, les Portugais demandèrent à grands cris des sœurs de Charité. La France leur en envoya aussitôt; plusieurs de ces anges de la terre succombèrent aux fatigues et à la maladie. Maintenant que le danger est passé, quoique les sœurs continuent d'être utiles en se livrant à l'éducation des orphelins et des enfants pauvres, quoiqu'elles soient aimées de la population, et que cinquante mille pétitionnaires contre vingt-sept mille, supplient le gouvernement de les garder, celui-ci, obéissant aux injonctions du parti irréligieux, les tracasse, veut les soustraire à l'obédience de leur supérieur légitime, et les forcera sans doute d'abandonner une terre inhospitalière qui ne peut supporter le dévouement et la charité. Les sœurs, du reste, s'obstinent généreusement dans leur mission de dévouement : elles usent de leurs droits, elles invoquent la constitution portugaise et les lois, elles se tiennent fermes derrière les promesses qui leur ont été faites; sûres des sympathies de la partie honnête de la population, elles ne renonceront à faire le bien que lorsque ce sera devenu impossible.

Les nouvelles de l'intérieur de la France sont plus consolantes. Partout on a constaté un admirable mouvement religieux pendant le carême et les fêtes de Pâques, et la presse irréligieuse a été obligée de le reconnaître, partout la proportion des hommes s'accroît sensiblement. A Paris, la communion pascale des hommes, qui se fait à Notre-Dame, a réuni plus de six mille personnes, dont le défilé n'a pas duré moins d'une heure trois quarts, quoique S. Em. le cardinal Morlot et le R. P. Félix distribuassent en même temps la communion; dans les autres églises de Paris, même foule aux offices, même empressement à la Table sainte, et un grand nombre d'hommes mêlés aux femmes. Un journal qui n'est pas suspect, le *Nord* de Bruxelles, reçoit, à ce sujet, les détails suivants de son correspondant parisien : « Aujourd'hui, jour de Pâques, tout le monde est aux offices, et il faut dire que ce matin les églises regorgeaient de monde; mais, sans jeu de mots, la semaine a été bien maigre. Paris consent à peu près à rester tranquille ces sept jours-ci, et les trois derniers il y a réellement absence de mouvement dans certains quartiers; le soir : peu de voitures; seulement les omnibus qui sillonnent flegmatiquement, mais peu silencieusement les rues. Cette année il y a eu plus de monde qu'à l'ordinaire dans les églises, et on cite des résultats énormes obtenus dans les quêtes. Voici aussi les sermons finis; les honneurs restent au P. Félix, qui a magnifiquement prêché sur l'éducation des enfants à Notre-Dame, et dont la retraite a été suivie par une foule prodigieuse d'hommes; à l'abbé Guerry, aux Tuileries, qui a été bref, concis et assez vif; au P. de Ponlevoy, à Sainte-Clotilde et au Sacré-Cœur, et au P. Souaillard, à Saint-Roch. »

Les mêmes témoignages sont arrivés de tous les grands centres. A Nîmes, dans toutes les paroisses, dit un journal de cette ville, les communions générales d'hommes ont été extraordinairement nombreuses; à Caen, jamais le mouvement catholique n'avait offert un caractère aussi consolant, dit aussi un journal de la localité; à Bordeaux, d'après la *Guienne*, un très-grand nombre d'hommes de tous les rangs, de tous les âges, se sont assis à la Table sainte, « et le Banquet eucharistique n'a eu qu'une faible partie de simples spectateurs de ses fêtes divines, peut-être repentants de s'être tenus éloignés de la Table du père de famille. » A Nantes, à Lille, à Lyon, les mêmes résultats sont constatés, et les journaux étrangers sont remplis des récits de semblables manifestations religieuses. Le mouvement est général; l'esprit de Dieu agite le monde.

Ajoutons un fait consolant à tous ces faits. Le Czar Alexandre vient d'accorder aux catholiques français toute liberté d'avoir une nouvelle église à Saint-Pétersbourg, ainsi qu'une école et des prêtres pour ce double service. C'est là un événement d'une grande importance pour la colonie française. On s'occupe de recueillir les sommes nécessaires pour rendre l'église et l'école dignes de la religion catholique et de la nation qui la professe.

Les armes de la France viennent de remporter de nouvelles victoires, qui sont aussi des victoires pour l'Eglise. Une fois l'expédition de Chine terminée, le gouvernement français a dirigé une partie des forces qu'il avait à l'extrême Orient sur la Cochinchine, où nos troupes, de concert avec les Espagnols, défendaient la ville de Saïgon. Aussitôt on songea à reprendre l'offensive et à forcer enfin le tyran qui règne à Hué de respecter la vie des missionnaires et des chrétiens. Le vice-amiral Charner réunit un effectif de trois mille hommes, composés d'un régiment d'infanterie de marine, d'un bataillon de chasseurs à pied, d'une section du génie, de détachements de la garnison de Saïgon, d'un renfort de 860 marins tirés des compagnies de débarquement, et de deux cents Espagnols. Il avait dix pièces d'artillerie. Il s'agissait de débloquer la ville de Saïgon, assiégée pour ainsi dire à distance par une nombreuse armée de Cochinchinois dont les lignes présentaient un développement de 12,000 mètres, sans compter de nombreux forts détachés. L'attaque commença le 24 février dernier. En quelques heures d'une vive fusillade, l'ennemi fut débusqué de ses positions avancées. Le général de Vassoigne avait le bras traversé d'une balle, et le colonel Guttierez était blessé d'un coup de feu à la jambe. Après quelques heures de repos, le vice-amiral Charner fit remettre les troupes en marche pour s'approcher le plus possible des autres ouvrages ennemis les plus redoutables. On bivouaqua pendant la nuit. Le 25 février au matin, l'attaque commença avec un ensemble et un entrain admirables. L'ennemi se défendit avec vigueur; les Annamites se pressaient derrière les parapets, repoussant les échelles d'assaut à coups de

lances et de hallebardes, jetant des pots à feu et faisant éclater par toutes les meurtrières une mousqueterie des plus vives. Malgré ce feu meurtrier, les Français et les Espagnols rivalisaient d'élan et de courage. Enfin les ouvrages furent enlevés, l'ennemi fut mis partout en fuite, poursuivi par le feu des Européens, et laissant derrière lui de nombreux cadavres.

Le vice-amiral Charner, dans son rapport du 27 février, remarque que, dans les deux affaires du 24 et du 25, la résistance de l'ennemi a été acharnée, et qu'il n'a cédé le terrain que devant l'élan et le persévérant courage de nos troupes. Aussi nos pertes ont été sensibles; elles s'élèvent à 225 hommes mis hors de combat, parmi lesquels se trouvent 12 tués. Mais tout le monde a fait noblement son devoir; les troupes espagnoles ont rivalisé d'entrain avec les nôtres. Les premières nouvelles qui arriveront de Cochinchine feront sans doute connaître des succès plus importants encore.

Nous avons à terminer notre revue par une nécrologie à la fois douloureuse et consolante.

L'armée française vient de perdre en Chine un général qui donnait les plus belles espérances, et qui avait su gagner l'estime et l'affection de tous ceux qui le connaissaient, Français et étrangers. Le général Collineau est mort le 15 février dernier à Tien-Tsin. Nous n'avons pas à retracer la carrière militaire de ce brillant officier; nous tenons à dire que c'était un officier chrétien, et à faire connaître que sa mort a été celle d'un chrétien plein de foi. Une lettre écrite par M. l'abbé Séré, aumônier du corps expéditionnaire de Chine, à M. l'abbé Collineau, frère du général, lettre reproduite par le *Monde*, a donné sur cette mort les plus édifiants détails. Le général commença à se sentir indisposé le 1er février, et le 4 une petite vérole se déclara; mais la marche de la maladie était régulière et n'offrait aucun danger. La guérison s'annonçait heureusement, lorsque le 13, au soir, un malaise inusité fut le précurseur d'une paralysie qui occupa toute la partie inférieure du corps. L'invasion de cette nouvelle maladie ne laissa au général aucune illusion, mais pas une plainte ne s'échappa de sa bouche; il se résigna aussitôt à la volonté divine. Le 14, ne voulant pas attendre que son esprit affaibli ne fût plus en état de goûter les consolations qu'apportent les sacrements de l'Église, et voulant posséder son âme tout entière pour s'en appliquer plus sûrement les fruits, il demanda les derniers sacrements. Après s'être confessé, il reçut l'Extrême-Onction, édifiant par sa foi et par sa résignation son aide-de-camp et tous ceux qui se trouvaient auprès de lui. Le lendemain, on s'aperçut que la paralysie avait fait des progrès rapides; vers midi, il ne reconnaissait plus que difficilement ceux qui l'approchaient; à deux heures, M. l'abbé Séré lui donna l'indulgence plénière *in articulo mortis*, et à cinq heures il rendit sa

belle âme à Dieu. N'avions-nous pas raison de dire tout à l'heure que notre nécrologie est à la fois douloureuse et consolante ?

Le 1er avril est mort à Paris M. le baron Armand de Maistre, ancien officier supérieur dans les gardes-du-corps, chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne. M. de Maistre avait soixante-dix-huit ans. Digne du beau nom qu'il portait, d'un nom cher à tous les catholiques, il a, lisons-nous dans le *Monde*, « quitté la vie au milieu des bénédictions promises à ceux qui suivent la voie des commandements divins. Calme sur son lit de mort, entouré d'une nombreuse et florissante postérité, il a pu contempler les œuvres de sa loyale et chrétienne vie, du même regard tranquille dont il enveloppait et bénissait ses enfants, et ce serait outrager la sérénité de ses derniers moments que d'y admirer du courage. Il a dit adieu à ceux qui pleuraient autour de lui, quoique pleins d'espérance, et, ayant remis lui-même son âme entre les mains du Seigneur Jésus, il a expiré avec la douceur et la confiance d'un enfant qui s'endort sous l'œil maternel. »

La Société de Saint-Vincent-de-Paul vient de perdre son fondateur et premier président général, M. Bailly de Surcy, mort le 12 avril, à l'âge de soixante-huit ans. M. Bailly est l'un des hommes de notre temps qui ont le plus persévéramment et le plus utilement servi la cause de l'Église; il est peu d'œuvres catholiques fondées à Paris, dans ces quarante dernières années, à la création ou au développement desquelles il n'ait pris une grande part. Sa mort a été digne de sa vie; épuisé par une longue maladie, il semble n'avoir recouvré dans les derniers jours une force inaccoutumée, que pour soutenir avec une plus grande liberté d'esprit le dernier combat. Il a reçu les derniers sacrements en pleine connaissance et dans les sentiments de la foi la plus vive, de la soumission la plus entière à la volonté de Dieu. Tous ceux qui l'ont connu, et ils sont nombreux, tous ceux qui l'ont entendu dans les réunions de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, tous ceux qui ont lu les circulaires si sages et si pieuses qu'il adressait aux diverses conférences, regretteront cet homme de bien dont la vie tout entière s'est consumée au service de la religion. Nous ne devons pas oublier de dire que M. Bailly avait contribué à la fondation de l'*Univers*, journal auquel a succédé le *Monde* : longtemps il dirigea cette feuille et il conserva toujours pour elle une sympathie qui ne pouvait surprendre de la part d'un homme dévoué comme lui à la sainte Église romaine.

CH. DE SAINT-FÉLIX.

Bar-le-Duc. — Typographie Louis GUÉRIN, rue de la Rochelle, 51.

DEVOIRS DES FIDÈLES ENVERS LE PAPE,

PAR MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE MOULINS.

(*Suite et fin.*)

III. *Assistance.* — Enfin, nous dit toujours le catéchisme, nous devons assister nos parents dans leurs besoins.

Plusieurs graves auteurs se sont plu à rechercher, et entre autres l'éloquent saint Jean Chrysostome, pourquoi les Écritures qui inculquent en tant d'endroits aux enfants l'obligation d'assister leur père et leur mère, quand il s'agissait des enfants, ne se sont pas mises en peine de rappeler aux parents le même devoir. C'est, disent-ils, que cette recommandation n'était pas nécessaire, la nature s'y portant d'elle-même et n'ayant pas besoin qu'on l'en avertisse. D'un autre côté l'obligation des enfants n'est pas moins étroite, et saint Thomas ne fait même point difficulté de lui donner le pas sur l'autre. (2æ 2æ Q. XXVI. a. 9.) Comment expliquer cette pente inégale de la nature attirée moins énergiquement là où l'observation du précepte est plus rigoureuse, si bien que l'exhortation doit lui imprimer le mouvement qui lui manque? Le Docteur angélique rend raison de cette contrariété avec sa pénétration accoutumée. « Si nous » considérons, dit-il, l'affection dans ceux à qui elle est due, les parents » la méritent sans comparaison davantage, en ce que, faisant leurs » enfants ce qu'ils sont, ils demeurent leur raison d'être et leur cause. » Ils remplissent à leur endroit le rôle de Dieu même, et, par conséquent, » ils gardent sur eux, comme Dieu qu'ils leur représentent, la supériorité » du principe sur tout ce qui en dérive. Que si, au contraire, on examine » l'affection dans celui qui l'éprouve, là où l'union est plus forte, l'amitié » ne peut manquer d'être plus étroite; et comme rien ne tient de plus » près aux pères et aux mères que leurs enfants qui sont leur propre » substance, rien ne peut être comparé à leur tendresse. De là vient que, » chez les parents, tout le mouvement de la nature est d'imiter le créateur » dont elle fait l'office; au lieu que, chez les enfants, il est d'imiter la » créature dont vis-à-vis de leurs parents ils ont la faiblesse. Chez les » enfants, c'est donc la reconnaissance de la pauvreté qui reçoit; chez » les parents, l'inclination de la bonté qui se communique. En outre, » chez les enfants, le besoin d'assistance se montre dès le commence-

» ment; chez les parents, il n'apparaît que plus tard, et lorsque l'âge et » les infirmités l'ont amené à leur suite. Aucune condition de naissance » ou de fortune n'y soustrait les enfants; les parents sont souvent dis- » pensés d'y avoir recours. Cela étant, il n'y a plus lieu de s'étonner si » l'affection d'ailleurs ne remontant pas, ainsi qu'on l'a dit justement, il » fallait que l'exhortation vînt fortifier son mouvement trop faible, et » donner aux parents une garantie que la pente même de la nature » rendait chez eux inutile. » (*Id. ibid.*)

De plus, le Saint-Esprit, en évitant de s'expliquer à cet égard, cachait sous cette conduite une leçon que les enfants doivent s'appliquer à découvrir. Par une circonspection si bienséante, il les initiait à cette délicatesse suprême du respect de ne savoir point soupçonner ce qu'il ne lui appartient point de connaître; il éloignait de leur pensée jusqu'à la possibilité d'exceptions douloureuses dont l'auréole paternelle fût demeurée obscurcie en leur cœur, et dont la piété filiale eût pu avoir à souffrir.

Enfin, Dieu a la dignité des parents si à cœur qu'il ne veut pas les laisser un seul instant dans l'embarras de se croire jamais les obligés de ceux qui leur doivent tout, ni à ces derniers la pensée que peut-être ils atténuent par leurs soins la dette qu'ils ont contractée. Aussi, lorsque nous assistons nos parents à notre tour, il assume leur obligation et se met à leur place; mais au lieu que pour les autres préceptes il retarde la récompense, et la remet d'ordinaire après la mort, quand il s'agit de la fidélité au devoir filial, non-seulement Dieu prend toute la dette, mais il l'acquitte aussitôt, il ne veut pas de délai; tant lui est insupportable que la reconnaissance des enfants puisse sembler diminuée et avec elle l'inviolable majesté du droit paternel.

D'ailleurs, si nous voulons être justes, ces soins que Dieu s'est engagé à récompenser presque dès aujourd'hui, cette assistance de la dernière heure, ce sacrifice du soir offert à la vieillesse de nos parents, et comme ce dernier encens brûlé en leur honneur après que toute leur vie s'est consumée à nous servir, quel faible dédommagement de tout ce que leur a inspiré pour nous leur amour! « Hélas! pouvons-nous dire avec saint » Ambroise, l'instinct même des animaux nous donne des exemples que » notre piété ne sait pas suivre. Quel est, continue ce grand Docteur, » celui de nous qui essaie de porter son père malade; quand il est vieux, » de le prendre sur ses épaules? Les histoires ne citent qu'un trait de ce » genre, et à peine si la postérité a voulu le croire. Quel fils, même parmi » les plus pieux, ne se remet de ce soin sur un serviteur? Cependant, on » voit des oiseaux qui le font. L'affection leur rend léger un fardeau qui » nous semblerait si lourd, sans qu'aucune loi les y oblige, cette charge » ne leur paraît pas onéreuse, et la nature suffit à la soutenir. » (Hex., C. XVI.) « Enfants, nous dit-il ailleurs, nourrissez votre père, nourrissez

» votre mère; c'est peu de donner ce que vous avez à ceux de qui vous » tenez ce que vous êtes. Quand vous aurez nourri votre mère, vous ne » lui aurez pas rendu le prix de ses douleurs, le prix de ses souffrances » lorsqu'elle vous portait en son sein, le prix de son lait, le prix de sa » faim, remède de la vôtre. C'est pour vous qu'elle a jeûné de ce qui pou- » vait vous nuire; c'est pour vous qu'elle a mangé ce qui répugnait à son » goût, mais qui vous était utile; pour vous ses veilles, ses larmes, ses » fatigues. Non, quoi que vous fassiez, vous ne la paierez jamais de tels » soins, jamais vous ne vous acquitterez d'un tel amour. » (Id. *in Lucam*, Lib. 8.)

Encore moins nous acquitterons-nous envers l'Église; et en voici la raison qui veut être expliquée. L'Église est la mère de nos âmes. Sa fécondité est une fécondité spirituelle, en sorte que, non-seulement dans cet ordre si supérieur à l'ordre de la nature, c'est trop peu que ses bienfaits défient notre reconnaissance, il faut encore avouer que nous ne lui pouvons rien donner qu'elle ne nous l'ait donné d'abord. Sans doute, nos prières servent à l'Église; nos vœux lui sont profitables. Elle se nourrit de nos jeûnes, nos larmes la consolent, notre pénitence la réjouit, elle se fortifie en nos luttes, elle triomphe de nos victoires et se soutient par la vertu de nos sacrifices. Encore devons-nous reconnaître que tous ces biens lui appartiennent beaucoup plus qu'à nous. Nos œuvres ne vivant qu'autant qu'elle ne cesse de les porter en son sein, c'est elle véritablement qui les produit; et au lieu que chez les autres mères le cœur seul ne connaît pas de repos, chez l'Église la maternité comme l'affection sont toujours actives, et elle n'a pas de relâche en sa fécondité comme elle n'en a pas en son amour. *Mes petits enfants*, écrivait autrefois l'apôtre saint Paul aux fidèles qu'il avait engendrés en son maître, *mes petits enfants, que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous.* Cet enfantement jamais terminé sur la terre où Jésus-Christ doit toujours grandir en nos cœurs, où la mesure de l'homme parfait n'est atteinte en nous qu'au dernier moment de notre vie, cette naissance, qui ne s'achève qu'à notre mort, vous montrent l'état de l'Église toujours en travail de ses enfants jusqu'à leur croissance complète et leur entier développement en Notre-Seigneur.

Reconnaissons donc, si l'on veut, que nos parents selon la nature conservent une part en nos œuvres, à cause que, leur devant le principal, l'accessoire leur appartient par droit de retour, et que, nous ayant donné la vie, ils nous ont comme donné ce qui en est la suite. Mais qui ne voit la différence et combien le privilége de l'Église dans les productions de l'ordre surnaturel est d'une condition plus relevée? Mère selon la grâce, et nos œuvres n'ayant de prix que si cette grâce nous est continuée, il nous est toujours besoin de recourir à elle et de la demander à son sein maternel. Ainsi, strictement et à la lettre, nous ne lui donnons jamais que son propre bien et notre reconnaissance même est un bienfait de son

amour. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul, écrivant aux Corinthiens : *Quelle merveille*, leur dit-il, *si, ayant semé parmi vous les biens de l'esprit, nous pensons pouvoir moissonner les biens de la chair !* Assurément, il ne dédaigne pas les autres et ailleurs nous le voyons réclamer les suffrages des fidèles comme *indispensables aux succès de son ministère*. Qu'est-ce donc ? sinon que ces biens de la grâce appartenant déjà à l'Église, qui les lui refuse, mérite de les perdre par une juste punition de son injustice.

Déjà c'en est assez pour des chrétiens, et toute âme qui a conservé quelque teinture de son baptême avouera sans peine qu'une affection si ancienne et si persévéramment continuée est digne de quelque retour. L'Eglise cependant en est-elle restée là ? Et en même temps qu'elle étendait sur la société spirituelle ses mains chargées des promesses de la vie future, a-t-elle éloigné de la société temporelle les bénédictions de la vie présente ? Les plus grands ennemis du Saint-Siége ne l'ont osé soutenir, et le successeur de Pierre peut s'écrier à bon droit, en prenant à témoin tout l'univers : *J'ai nourri et élevé des enfants, pour eux ils m'ont méprisé.* Quelle région visitée par le soleil n'a pas été visitée par la lumière bienfaisante de l'Église et pénétrée de sa chaleur ? Autrefois, la reconnaissance de la Rome antique, lorsqu'elle voulait honorer quelque citoyen plus illustre, le saluait du plus beau titre qu'il appartienne aux hommes de donner et le proclamait Père de la patrie. Les Papes ont été les pères du monde qu'ils ont porté en leur cœur, soutenu entre leurs bras, éclairé de leur doctrine, souvent nourri de leur pain, lavé de leurs sueurs, purifié de leur sang, réchauffé et couvé pour ainsi dire de leur amour. Abandonné de ses anciens maîtres, ils l'ont recueilli, naufragé dans une tourmente qui devait l'engloutir, ils lui ont tendu la main, ils ont imposé silence à la tempête, davantage ils l'ont adoucie, c'est-à-dire ils ont arrêté le flot des envahisseurs et changé en dociles enfants de l'Eglise ses plus implacables ennemis. En preuve de ma mission divine, peut dire un Pape attaqué par ses enfants, en son nom et au nom de ses prédécesseurs, *je vous ai montré beaucoup d'œuvres bonnes venues de Dieu, pour laquelle me lapidez-vous ?* Aussi bien, les peuples lui jetteront-ils la pierre pour avoir fait leur obéissance plus honorable ; les princes leur puissance moins contestée ? Les époux lui reprocheront-ils la sainteté maintenue au lien conjugal ; les enfants, l'autorité paternelle devenue plus douce ; les parents, le gouvernement de la famille rendu plus facile ? Les pauvres lui objecteront-ils le soulagement de leur indigence ; les riches, la sauvegarde de leur fortune ; les savants, les lettres sauvées de la ruine ; les accusés, la protection de leur innocence ; les proscrits, le repos de leur exil ? Que vont répondre ces ingrats de tout rang, de tout âge, de toute condition, de toute langue, éclos sous l'aile de l'Eglise romaine, grandis à son ombre, instruits à son école, redressés sous la règle de sa discipline ? S'ils veulent être sincères, ils diront avec les Juifs interpellés de la même façon par Notre-

Seigneur : *ce n'est pour aucune bonne œuvre que nous vous lapidons, mais parce que vous blasphémez, en ce qu'étant homme vous vous faites Dieu. Quia tu homo cum sis, facis teipsum Deum.*

Au fond, voilà la vraie raison ; voilà pourquoi ce prêtre nous déplaît, voilà pourquoi nous n'en voulons plus, c'est, qu'étant homme et notre égal, il se donne des airs et un langage qui n'appartiennent qu'à Dieu seul. *Quia tu homo cum sis, facis teipsum Deum.*

Et voilà précisément pourquoi les chrétiens en veulent; voilà le don par-dessus tous les dons qui explique la reconnaissance des siècles : le Pape est une voix! Le Pape n'est pas Dieu : qui a été jamais assez insensé que de le soutenir? Mais c'est par lui que Dieu s'exprime. Le Pape n'est même pas la parole. *Au commencement était la parole, et la parole était chez Dieu, et la parole était Dieu.* Mais, *la vertu de cette parole, Dieu l'a donnée* par le Pape à son Eglise, *qui est sa voix*, et *le son* par où *cette parole s'en va dans tout l'univers. Dieu nous a engendrés en sa parole.* Mais le canal de cette parole est la voix, c'est-à-dire le Pape et l'Église, dont nous devenons les enfants au même moment qui nous fait les enfants de Dieu, les fils de la parole, et par conséquent, les fils de la voix qui la communique. *Que nous veut*, se demandaient autrefois, parlant de saint Paul, les disciples d'Épicure et de Zénon, c'est-à-dire, alors comme aujourd'hui, la philosophie de l'orgueil et des sens, *que nous veut ce semeur de paroles?* Ce semeur d'une parole qui n'est pas la sienne, mais qui l'a constitué son instrument et son organe, c'est le Pape ; *cette bouche toujours ouverte*, comme disait de lui le même Apôtre, c'est la bouche du Pape. Or, même au point de vue humain, que serait devenu le monde sans cette voix du Pape? *voix puissante, voix magnifique qui a ébranlé les cédres*, c'est-à-dire les puissants et les forts, qui a soutenu les faibles et les petits, avec quels périls! les chrétiens n'en ont pas perdu le souvenir. Ils savent qu'ils doivent à cette voix la dignité de leur vie, la sécurité de leur fortune, la douceur de leurs lois, la politesse de leurs mœurs. Ils considèrent que cette voix, et cette voix unique, soutient la vérité, condamne le mensonge, répand le jour dans l'ombre et le mystère dont l'iniquité aime à se couvrir; que seule, comme dit le psalmiste, elle *révèle l'épaisseur* de ses perfidies. Comment cette voix ne leur serait-elle pas précieuse ; et après tant d'assistances reçues, comment ne s'efforceraient-ils pas de l'assister à leur tour?

C'est pour cela que les fidèles se hâtent de soutenir cette voix qui parle pour eux; de déposer avec respect dans cette main sacrée le secours qu'elle leur rendra en bénédictions dans le temps, prémices des bénédictions futures que Dieu leur promet dans l'éternité, par ces paroles : *Honorez votre père et votre mère, afin que vous demeuriez longtemps sur la terre que le Seigneur votre Dieu vous donnera.*

OU DOIT ALLER LA PHILOSOPHIE[1],

ET PAR QUELLE VOIE?

I. La philosophie doit aller à Dieu; erreur fondamentale du cartésianisme. — II. Procédé de la raison. — III. La part de Dieu dans notre connaissance; triple révélation. — IV. Ordre de la grâce; la prière et les miracles dans leur rapport avec le principe cartésien. — V. Idée d'une philosophie gouvernée par la foi.

Qu'importe que vous ayez reconnu où va la philosophie, les abîmes où elle se précipite, quand elle est sans boussole et sans règle, si vous ne profitez pas de l'expérience, si vous restez là, flottant, n'osant avancer, redoutant la philosophie, son impérieuse domination, la force fatale qui est dans ses prémisses? Car enfin, matérialisme, panthéisme, scepticisme, voilà bien le triple abîme; les voilà, ils sont ouverts, et, à moins de rester éperdu sur le bord, il faut échapper à ce péril. Que ferez-vous donc? Fermerez-vous les yeux pour sauter à pieds joints par dessus le gouffre? Mais, imprudents, vous ne franchirez pas l'espace immense, vous n'arriverez pas au bord opposé. Ou bien, laissant vos sandales sur le bord du cratère, ferez-vous comme Empédocle, vous élançant et disant à l'Etna : Si je ne puis te comprendre, comprends-moi?

Non, ce n'est pas ainsi qu'il faut agir quand on est doué de raison. La vraie raison ne se résigne ni à l'une ni à l'autre de ces deux témérités. D'un côté, elle n'espère pas franchir l'impossible; de l'autre, et en désespoir de cause, elle ne consent pas à se précipiter. La raison ne fait pas aussi bon marché d'elle-même; elle n'abdique pas sa dignité de reine et elle ne veut pas mourir. Que veut-elle donc, cette raison? Ce qu'elle veut, c'est la vérité; elle en a soif et elle sent qu'il est dans sa nature de l'obtenir. Seulement, instruite par ses chutes, elle ne s'abuse pas sur ses limites; elle sait le point où elle doit aller, et celui où il est dit : *Hùc usque*; elle sait aussi sur quel principe supérieur à elle-même il faut qu'elle s'appuie, si elle ne veut pas se confondre en vains efforts, et se troubler et tomber. C'est sa loi, il existe une haute réciprocité, et qu'il ne faut pas méconnaître : si la raison est faite pour la vérité, la vérité aussi est faite pour la raison, pourvu que celle-ci, sachant où est son origine et quel est le principe de sa force, ne se soit pas trompée sur son véritable point d'appui.

(1) Voir le premier numéro de la *Revue du Monde catholique*, p. 19.

C'est ce que je vais essayer de démontrer. J'ai dit où va la philosophie; je dirai maintenant où elle doit aller. Et d'abord on ne se trompera pas, nous le désirons, sur ce qu'il faut entendre par la philosophie. Pour nous la philosophie n'est autre chose que la raison en tant qu'elle s'exerce aux études spéculatives relatives à l'homme et à Dieu. C'est pourquoi, dire où doit aller la philosophie, c'est établir le vrai caractère de la raison, c'est déterminer à la fois sa grandeur et ses limites.

I.

Où va la philosophie, disions-nous? et nous répondions : à l'abîme. Soyons aussi décidé sur la seconde question, et si l'on demande où doit aller la raison, qu'il soit répondu bien simplement : à la vérité. Cela est tout à fait évident, mais ce qui ne l'est pas également pour tous, c'est de savoir ce qui est la vérité... Grande et redoutable question que celle-là! C'est la même que le juge indifférent adressait au céleste accusé que d'implacables ennemis avaient amené à son tribunal. Le Seigneur ne daigna pas lui répondre, à ce juge, à ce lettré de Rome, qui, sans doute, croyait trouver la vérité dans les formules d'Epicure ou dans celles de Zénon, mais qui était si loin de la posséder, quoiqu'elle fût si près de lui en ce moment. Le silence du Sauveur était plein de sens : Il disait : la vérité, ô homme, c'est Celui qui est devant toi.

Et nous aussi, transformons, en la vivifiant, une vague expression si diversement interprêtée; nous ne nous contenterons pas de dire que la philosophie doit aller à la vérité; les juges romains, qui abondent en ce monde, pourraient encore nous demander de leur voix distraite ce que c'est que la vérité, avant de laver leurs mains et de se lever pour la condamner. Mais, de suite et sans préambule, nous dirons : la philosophie doit aller à Dieu.

Et si ce n'est pas assez de dire que la philosophie doit aller à la vérité, ne nous contentons pas non plus de dire qu'elle a pour objet la contemplation, l'étude de l'infini. Achevons de laisser de côté les formules abstraites et plus ou moins panthéistes, dont se satisfait trop aisément le spiritualisme et que le matérialisme lui-même ne repousse pas; oui, que tout voile d'abstraction se dissipe, et sachons bien que s'il y a de la vérité, s'il y a de l'infini, c'est parce qu'il y a en Dieu la substance de l'infini, la substance de la vérité. Et voilà pourquoi il faut dire que la philosophie, obligée par sa loi d'aller à l'absolu, comme à la vérité, a, dans sa réalité, Dieu même pour objet.

Mais la question de métaphysique, que nous devons traiter ici sommairement et le plus clairement qu'il nous sera possible, est moins de prouver qu'en effet, ce qui est trop évident, la philosophie doit aller à Dieu, que d'établir par quelle voie il lui est possible d'arriver à ce terme suprême. Il s'agit de déterminer le procédé par lequel l'homme a

obtenu la première aperception de Dieu. Or, il y a deux systèmes sur ce point : les uns pensent que l'homme, pour apercevoir l'infini, est obligé de passer par le fini; qu'il obtient Dieu par un corollaire et qu'il va du créé au Créateur. D'autres, au contraire, et nous sommes de ce côté, ont pour persuasion que l'homme, né de Dieu et en Dieu, débute par avoir le sentiment, l'aperception de Dieu; que nous l'avons cette première aperception, non pas en nous, dans notre propre âme, mais en Dieu lui-même, dans sa substance vive; que l'avènement de cette idée en nous n'est pas de nous, que nous ne saurions la trouver dans notre âme, et que sa connaissance ne saurait être notre production.

Deux systèmes existent qui procèdent tout autrement, qui attribuent au travail de l'âme humaine la connaissance de Dieu, soit qu'elle trouve en elle-même les germes de cette connaissance, soit que, sortant d'elle comme point de départ, elle parvienne à Dieu par l'effort d'une déduction. Ces deux systèmes sont également erronés; l'un est la théorie des idées innées, l'autre est le principe cartésien.

La doctrine des idées innées a tenu assez de place dans la philosophie, même dans la bonne; c'est un système inoffensif en apparence, mais faux et dangereux, si on le pousse à ses justes conséquences. Et, dans le fait, à juger cette doctrine en soi, comme système, quelle valeur sérieuse attribuée à la vaine métaphore appelée l'idée innée? Certaines vérités auraient été semées dans l'âme à sa venue, lesquelles vérités croissant et se développant dans ce terrain obscur, se produiraient au-dehors au fur et à mesure des besoins de l'esprit! Peut-on accepter cette imagination, soit que l'on considère l'idée comme gravée, soit qu'on se la figure comme plantée. Descartes, à qui on a pu l'attribuer, la nie; il n'admet pas de telles entités, ayant vie et vertu, coexistant avec l'âme et s'en distinguant. On reconnaît combien fausse et vaine est cette hypothèse et comment aussi la foi peut s'en inquiéter à bon droit; car, s'il n'y a de vrai que l'idée préexistante, les faits révélés qui, certes, ne sont pas innés, sont donc impossibles et n'existent pas. L'âme ne saurait trouver en elle-même la notion d'aucune substance; elle n'y trouve que celle des phénomènes dont elle est cause ou qui se produisent en elle. De plus, si on voit Dieu, non pas dans sa réalité, mais dans son idée, est-ce bien Dieu que l'on voit, ou n'est-ce pas seulement quelque image qui laisse en doute l'existence réelle de la substance divine? De cette façon, l'infini se trouve subjectivé en quelque sorte. Mais plutôt les idées prétendues innées ne sont qu'une ombre, elles sont un embarras pour la vraie sagesse; il faut déblayer le terrain, supprimer ces intermédiaires et reconnaître que si l'on voit les idées d'infini, c'est-à-dire les attributs de Dieu, ce n'est pas dans l'âme qu'on les voit, mais en Dieu même où ils subsistent.

Si maintenant, entrant tout à fait dans le pays cartésien, on y cherche l'explication du problème de la connaissance de Dieu, de la réalité de

Dieu considéré comme objet de la philosophie, y trouvera-t-on la solution désirée ? Assurément non. Le cartésianisme part du doute; puis, par un procédé plus ingénieux que solide, il opère, par la voie du doute même, sa rentrée dans la vérité. L'homme se reconnaît tour à tour doutant, pensant, agissant; c'est pourquoi il s'affirme et dit : J'existe. Et alors, possesseur de son existence, il va intrépidement de lui au monde, du monde à Dieu. Descartes a beau dire que, pour avoir la connaissance de son être, il ne prétend pas raisonner; qu'il ne fait qu'exprimer une transition naturelle, en passant de l'idée de la pensée à celle de l'être; il se trompe, il échoue, il ignore l'impossibilité logique de passer du phénomène dans le moi au moi lui-même. Le Kantisme lui a démontré cette impossibilité ; il a prouvé de plus, qu'en allant de nous à ce qui n'est pas nous, de notre âme au monde et à Dieu, nous concluions à tort de l'existence de notre idée à l'existence réelle de l'objet de cette idée hors de nous. Le cartésianisme ne va donc qu'au phénomène, à la triple conception de lui, du monde et de Dieu, et nullement à leur réalité; il ne va pas à Dieu.

La grande erreur de cette sagesse est de vouloir que l'homme entre dans l'infini progressivement, en partant de soi. Ce n'est pas que les Cartésiens méconnaissent la nature simple de l'infini, qu'ils en fassent une idée complexe comme Locke, et qu'ils prétendent que l'on passe du fini à l'infini en allant du même au même et de plain-pied. Non, attribuer cette manière d'expliquer l'infini au cartésianisme, et en particulier à celui de ce temps, serait injuste ; il a bien la vraie et juste notion de l'infini, mais il s'obstine à y entrer comme par voie de conquête, en sortant du moi et marchant au non-moi, et il se trouve ainsi qu'en dernière analyse, il est amené à faire de l'infini ou plutôt de Dieu même, selon le dernier terme où le pousse le Kantisme, une pure et simple production du moi.

Or, c'est tout le contraire qui nous paraît être la vérité. Au lieu d'aller, comme on le veut, de nous à Dieu, nous allons de Dieu à nous; nous débutons par l'infini; en naissant nous sommes prévenus de Dieu, il nous enveloppe, en lui nous nous éveillons à l'intelligence. Issu du souffle de Dieu, l'homme participe de lui, il est en lui, de lui, par lui ; né dans l'infini, plongé dans l'infini, il se reconnaît en tant qu'il se saisit dans cet infini. L'âme, quand elle commence à vivre, se tourne instinctivement vers l'infini; elle ne saurait commencer par un repli sur elle-même; il n'est pas dans la nature de se replier au début; la nature est d'aller au-dehors de soi, et d'ailleurs, cet infini dans lequel nous sommes possède une force irrésistible d'attraction; il entraîne à lui et immédiatement ce qui naît et devient. C'est donc de l'infini que vous avez eu en premier lieu, je ne dis pas encore la connaissance, mais le pressentiment. C'est l'infini qui nous manifeste le fini, et non le fini l'infini. Croyez-le, si vous

aviez débuté par le fini, jamais vous n'auriez pu entrer dans l'infini; vous ne l'auriez pas trouvé, certes, au bout d'un syllogisme, tant bien cet argument fût-il organisé. — Ce n'est donc pas, comme le veut le principe cartésien, de nous que nous allons à Dieu; au contraire, partis de Dieu, nous rentrons en nous; nous ne percevons pas Dieu en nous, nous nous percevons en Dieu.

Sans doute, si vous faites de la psychologie à loisir, et sans vous inquiéter de celle qui est l'œuvre même de la nature, vous arriverez à des résultats différents, vous établirez vos stations à volonté dans le royaume de vos conceptions; vous spécifierez les faits par classe: le moi d'abord, puis le monde, puis Dieu. Tout cela est aisé pourvu que le scepticisme importun ne vienne mettre obstacle à ce voyage de long cours, où la route est si bien tracée. Mais, dans le fait primitif, les choses ne s'arrangent pas avec cette facilité; l'homme ne débute pas, grâce à Dieu, par la philosophie, par l'état de réflexion; il prélude par la spontanéité, par l'état en quelque sorte instinctif, et dans cet état, l'homme étant né de Dieu et respirant spirituellement en Dieu, c'est en Dieu qu'il se reconnaît.

C'est, en effet, dans le concept de Dieu que lui est donnée la distinction de lui et de Dieu. Dieu étant saisi instinctivement et par le premier regard de l'âme, elle se reconnaît elle-même alors, avec ses caractères psychologiques, active et passive, connaissant, sentant, voulant, substance finie et distincte de cette substance infinie dans laquelle elle vit, *in Deo vivimus;* distincte aussi du monde des apparences visibles où elle se trouve emprisonnée. La distinction du moi et du non-moi, de l'homme différent de la nature et de Dieu, ne s'est donc pas opérée en partant du moi, car il n'aurait pu jamais franchir cette limite; mais en Dieu, il s'est reconnu, il s'est affirmé, il a constaté qu'il existait; il n'a pas dit : je pense, donc je suis, donc Dieu est; il a dit: Dieu existe, donc je suis. C'est pourquoi l'existence de Dieu n'a pas besoin d'être démontrée pas plus que l'existence de l'air pour les corps qui subsistent dans l'atmosphère. Les arguments de la Théodicée sont bons pour achever la démonstration; mais, dans le principe, Dieu ne se démontre pas, il se voit, et l'âme reçoit la révélation de lui par toutes ses puissances.

Le cartésianisme établit trois mondes, dans lesquels il pénètre tour à tour: le moi, le monde visible, puis Dieu. Dieu est le troisième terme; il s'obtient par un prédicat, comme créateur de ce qui se voit. Dieu lui apparaît distinct de l'homme, mais comment? Seulement en tant que cette grande idée est un non-moi qui se dresse aux limites du moi. Malgré ses efforts, le cartésianisme ne trouve pas de moyen logique pour passer d'un monde à l'autre; dans le fait, ses trois mondes sont et demeurent isolés. De là, la triple erreur et le péril des abîmes dont il a été question : Le monde extérieur considéré seul, est le champ ouvert au matérialisme;

Dieu, substance unique et absorbant tout, c'est le panthéisme; et enfin, le moi (ce point de départ cartésien) ne pouvant sortir en réalité de lui-même et marcher ailleurs, c'est la fatale doctrine qui a eu le système Fichte pour dernier terme.

II.

Si ce n'est pas en l'homme que l'homme voit Dieu, mais en Dieu lui-même; il n'en est pas moins vrai qu'il le voit, qu'il le connaît, qu'il l'aperçoit, et cette grande opération, il la fait non par le raisonnement, mais par la raison. C'est pourquoi, il est important de bien déterminer quel rôle joue la raison dans l'aperception de la vérité; comment elle procède, comment elle s'y prend et dans quelle limite il lui a été donné de la comprendre.

La raison, départie à l'homme seul, est la partie haute de l'entendement; elle est un rayon émané de Dieu, un flambeau allumé à l'aide duquel l'homme devait être apte à reconnaître Dieu. Elle n'est point une force active, personnelle; c'est la volonté seule qui agit dans l'homme. La volonté peut contribuer à la diriger vers le bien ou vers le mal; mais par elle-même la raison est passive, en ce sens qu'elle reçoit l'empreinte comme la cire sous le cachet, ou plutôt comme le miroir reçoit la lumière du ciel et la réfléchit. Ainsi la raison reçoit l'impression, la vision de l'invisible; Dieu irradie en elle et lui verse son jour. Mais, pour cela, il faut qu'elle se soit tournée, par un mouvement que lui communique la volonté, vers Dieu, son lieu surnaturel, dans le Verbe qui est la raison même de Dieu. Il faut que la communication de l'âme et de Dieu s'effectue, comme par un divin confluent. De même que la vision externe s'opère quand la lumière est versée dans l'œil; de même aussi la vision intérieure a lieu quand la lumière intellectuelle venue de Dieu, s'est répandue dans la créature. Et alors la région de l'âme s'illumine, et elle reçoit la perception de ce qui est vrai, de ce qui est beau, de ce qui est juste, de ce qui est éternel.

Si, parce que nous parlons souvent des limites naturelles de la raison et de sa loi, qui est de respecter ses limites, on nous accusait de méconnaître cette raison, de captiver son aile et de nier sa grandeur, ce serait une notable injustice. Ainsi conçue, la raison est ce que l'homme a en soi de plus grand, puisqu'elle est la faculté de comprendre la vérité de Dieu et son aptitude à en recevoir la participation. Les anciens eux-mêmes s'étaient élevés très-haut dans cette conception de la raison. Cicéron, écho de Platon, a dit cette belle parole : *Ratio hominis cum Deo societas et communio* (1). Nous l'admettons cette définition, et nous allons bien plus loin que la sagesse qui l'a dictée, car ce ne sont pas seulement les vérités naturelles que la raison doit reconnaître, c'est aussi l'ordre immense des

(1) *De Leg*, l. I. *Et passim.*

vérités révélées, ordre nouveau, auquel Dieu la convie, qu'elle ne saurait comprendre sans doute, mais pour lesquelles aussi elle est faite, puisque sitôt qu'il plaît à Dieu de les lui communiquer, la raison, docile à l'impression, s'ouvre pour les recevoir.

III.

L'homme voit Dieu en Dieu et non en lui-même; nous venons de dire la part de la raison dans cette aperception; maintenant, quelle est la part propre de Dieu, quels sont, s'il m'est permis d'employer cette expression, les procédés dont il se sert pour opérer cette *communio* entre lui, suprême intelligence, et sa créature, intelligente aussi mais finie?

Ce principe, que la connaissance de Dieu est la première née dans l'intelligence, et se fait passivement et en quelque sorte par une céleste infusion, ce principe a un premier corollaire, c'est que Dieu est le maître unique de son opération, maître de répartir sa lumière aux degrès qui lui conviennent, et que la raison ne connaît pas Dieu de plein droit. Tandis que le rationalisme, attribuant tout à l'effort, au travail de l'homme, nous montre la raison à l'œuvre de la dialectique, montant des choses contingentes à celles de Dieu, et cela par des lois déterminées, avec le droit de rejeter tout ce qu'elle n'atteint pas; la doctrine que nous venons d'esquisser laisse subsister tout le libre arbitre de Dieu vis-à-vis de l'homme; elle ouvre un monde mystique et surhumain par delà les limites où les inductions de la physiologie fixent l'action divine. Or, ici Dieu ne se borne pas à nous laisser voir ce que peut découvrir de lui la raison; ainsi nous ne connaîtrions qu'une trop faible partie de sa vérité; pour que nous le connaissions avec plus d'étendue, lui-même se révèle.

Révélation! Mot d'une sublime portée, qui seul explique l'homme à l'homme et les rapports de l'âme avec Dieu. Il y a eu trois révélations qu'il importe de déterminer. La première eut lieu à l'origine même de l'homme quand Dieu lui insuffla la raison et lui permit de voir instinctivement dans l'éternelle lumière du Verbe, ces vérités dont il était la substance. C'est cette révélation qui s'opère, selon l'Apôtre, au berceau de chaque homme venant au monde, alors que la lumière se fait jour dans les ténèbres de l'âme naissante. Mais cette révélation première n'est encore qu'en puissance; pour qu'elle passe à l'acte, il faut que Dieu lui-même parle à l'homme un langage humain et délie son intelligence par le don de la parole. De même que la facilité de voir est inutile quand l'œil est fermé; de même faut-il que la raison soit ouverte pour que la divine lumière puisse pleinement y pénétrer. Il faut donc qu'il y ait un moyen extérieur pour ouvrir l'âme et procurer sa communication avec Dieu. Tout ce que peut faire cette âme, c'est de se tourner instinctivement vers celui qui lui parle et de chercher de ce côté quelque chose d'inconnu qui est le jour; le reste la dépasse et ne peut se faire que par le secours qui

lui est prêté. Or, ce secours, ce moyen providentiel, c'est la parole, « la clef et la lumière des âmes, » comme on l'a dit; en d'autres termes, c'est l'enseignement, c'est la transmission.

C'est pourquoi, au moyen de la parole et en nommant à l'homme, placé adulte dans le Paradis, les objets de la terre et du ciel, Dieu a complété la première révélation, opérée au point de départ par la vision confuse encore de la raison. Alors, par le secours additionnel de la parole, l'âme, soudainement éclairée, se trouve introduite dans la clarté du Verbe; Dieu a dit à l'œil de l'âme : *Eppheta,* ouvrez-vous, et la lumière a ruisselé dans cette âme, et la vérité, j'entends d'abord l'ensemble des vérités naturelles, est devenue son bien. Il y a eu aussi une révélation de vérités surnaturelles. Sous le nom de tradition, ce divin trésor a été l'héritage de l'humanité. La sagesse antique a vécu de cette lumière, ravivée à certaines époques, surtout à l'époque grecque, par le travail de la réflexion. C'est là ce que Platon avait soupçonné lorsque, dans le Phèdre, après avoir représenté l'âme nouvellement créée, errant dans les prairies célestes et faisant provision des vérités, il montre ensuite cette âme descendue sur la terre, recueillant ses souvenirs et n'arrivant à posséder une à une ces mêmes vérités qu'à titre de réminiscence.

Mais, hélas! cette lumière s'obscurcit, et trop promptement les hommes se mirent à oublier les enseignements du premier âge. Dieu avait formé l'esprit de l'homme après l'avoir créé. Lui-même le dit dans son Écriture : *Circumduxit eum et docuit, et custodivit quasi pupillam oculi.* (Deut., ch. 22.) Il l'a entouré, il l'a instruit, il l'a gardé comme la prunelle de son œil, c'est-à-dire qu'il lui avait donné la vérité en lui apprenant l'usage de la parole; mais le genre humain trahit le don de Dieu; détruit par le déluge, à l'exception d'une famille élue, il ne fut pas éclairé par son malheur, et le monde nouveau ne tarda pas à rentrer dans les voies où ses pères s'étaient pervertis. C'est pourquoi Dieu, ayant choisi le peuple hébreu, voulut écrire pour lui le texte de ces lois dont l'idolâtrie, alors universelle, avait fait oublier les principes. La révélation mosaïque se bornait à maintenir l'unité de Dieu et les lois de la morale, elle y ajoutait des prescriptions rituelles et une semence des vérités qui devaient croître et se manifester plus tard. Mais il y avait des vérités d'un autre ordre, que le Ciel connaissait, que les hommes soupçonnaient seulement, des vérités relatives à la nature de Dieu et à ses attributs, relatives à l'homme également; après le mystère de la chute, il y avait à développer celui de la réparation (1).

Elle a eu lieu enfin, cette manifestation suprême de Dieu; elle s'est faite au milieu des temps, à l'époque prédite et avec toutes les circonstances qui permettaient à la raison de la reconnaître après l'avoir pressentie. Dieu vint au monde, et il accomplit par sa mort le rachat du genre

(1) Sur tout cet ordre d'idées, nous recommandons les *Études sur la Philosophie*, de M. l'abbé J. Bonnetat, ouvrage remarquable d'un solide penseur et d'un habile écrivain.

humain. Mais en même temps il enseigna, sa prédication dura trois ans, et il livra aux générations étonnées la plénitude du dogme avec des vertus inconnues. Ce fut la grande, la définitive révélation, l'épanchement suprême du Verbe divin dans le verbe humain. Dieu est donc venu chez les hommes; ajoutons, il y est resté, il y reste en personne dans le sacrement de son amour; il y reste aussi traditionnellement par la constitution de son Église, qui en a reçu le dépôt sacré. Et ce fut seulement après avoir achevé de révéler ce qu'il voulait que l'on connût de lui, de sa nature, de sa trinité divine, que le Dieu Rédempteur remonta au Ciel et se renferma dans son mystère.

Alors, en effet, l'opération directe de Dieu se trouvait terminée, la révélation close et la lumière diffuse; l'Église demeura chargée de continuer l'œuvre, non pas en enseignant des vérités nouvelles, mais en définissant celles que le Maître avait apportées. Toutefois, et quelles qu'aient été les clartés souveraines de sa révélation, Dieu n'a pas voulu, il n'a pas pu faire que, dans les conditions où il avait placé l'homme, toute obscurité cessât à ses regards mortels. Un immense horizon s'était dévoilé, et il lui avait été donné d'y plonger, d'y découvrir des perspectives infinies; mais la plupart des vérités sur Dieu sont demeurées à titre de mystère; bien des ténèbres ont persisté; la colonne lumineuse qui conduit les pèlerins au désert de la vie devait avoir toujours sa face d'ombre; toujours les rayons célestes, en tombant sur notre raison, qui est un miroir, seront affaiblis et voilés. Sentir son impuissance sera toujours pour l'homme une grande douleur; mais il devra se résigner, jusqu'à ce qu'enfin le moment étant venu, le voile soulevé, la vie mortelle dissipée, la vérité de Dieu se montrera face à face, et ce qui est éternel apparaîtra.

Ceux qui croient en vertu de la foi reçue peuvent attendre, consentir à ne pas voir encore le plein jour, et les accepter, ces mystères; ils n'ignorent pas que ce qu'ils savent n'est pas en eux, que le savoir vient de Dieu, et que tout se borne pour eux moins à chercher qu'à écouter. Il n'en est pas de même de la philosophie et du cartésianisme en particulier. Ne voyez-vous pas dès l'abord que cette sagesse, ce spiritualisme méthodique, avec son trésor exclusif et des vérités dites naturelles, répugne par sa nature même à l'ordre des vérités révélées? Avec la méthode d'expérimenter et d'observer, d'accepter l'infini, mais d'en prendre à sa guise, comme il le veut et non comme Dieu le veut, le cartésianisme ne saurait les rencontrer, ces vérités sacrées; il ne saurait leur donner le brevet d'idées claires, condition qu'il impose à toutes les notions qu'il regarde comme siennes. Ne voyez-vous pas que cet ordre de vérités briserait le vase dans lequel une téméraire philosophie renferme tout ce qui est vrai, et qu'enfin cette philosophie, qui se crée elle-même et qui part d'elle seule, est essentiellement raisonneuse, portée à écarter par la fin de non-recevoir tout ce qu'il ne lui est pas donné de conquérir?

Au contraire, rétablissez le droit en Dieu, placez l'homme en Dieu, et admettez que tout ce qu'il connaît de primitif il le sait par révélation, non par lui-même et par sa force propre, non pas en marchant de lui à Dieu, mais parce que Dieu lui-même fait en quelque sorte invasion en lui, alors tout s'éclaire., le jour pénètre, tout devient plus accessible à l'esprit. La vérité court, elle illumine les hauteurs et se répand sur les vallées, et, si elle laisse voir les précipices, elle donne du moins le fil conducteur qui seul permet de s'en détourner, sans entreprendre de les franchir.

IV.

Et que devient tout l'ordre de la grâce, si on s'obstine à le faire entrer dans les étroites formules du cartésianisme? Cette philosophie enlève toute possibilité à l'intervention divine, avec révélations immédiates, aux actes exceptionnels de Dieu, à sa conduite mystérieuse dans le gouvernement des âmes. Ce spiritualisme trop prudent ne sort pas des faits observables, il croit difficilement aux faits surnaturels. Parlez-lui de la liberté, il l'observe et il la connaît; mais admet-il l'insuffisance de cette liberté et la nécessité du concours divin? Que sera-ce s'il faut lui faire accepter ces états de la grâce tout à fait à part, dans lesquels Dieu, parlant à certaines âmes élues, leur communique avec plus ou moins d'intensité sa lumière, jusqu'à les enlever aux conditions ordinaires de l'humanité et à les ravir jusqu'au ciel par l'extase? Non, tous ces faits sortent de la circonscription cartésienne, et il n'y a pas de place pour eux dans sa Mappe-Monde. Aussi les cartésiens bien purs ont-ils généralement beaucoup de peine à les admettre; il leur répugne d'admettre ces faits qui dépassent l'initiative de la faculté discursive qu'ils appellent la raison, et la puissance qu'ils lui accordent d'appréhender l'infini.

Mais non, encore une fois, la raison n'appréhende pas l'infini, elle en est au contraire appréhendée. Les faits de la grâce sont une opération de Dieu sur l'âme, à laquelle l'âme ne fait que concourir, mais qu'elle ne produit pas. C'est Dieu qui saisit l'âme, qui l'éclaire, qui lui donne de spéciales et secrètes communications, qui agit sur elle immédiatement, qui la façonne, la presse, l'assouplit, c'est ce même Dieu qui, seul et à son gré, fait de ces âmes des vases d'élection, ou les rejette pour en choisir d'autres, comme la terre est rejetée quand elle résiste à la roue tournante du potier.

Oui, faites-donc cadrer avec les procédés cartésiens ces faits étranges, ces révélations individuelles qui se propagent par des voies mystérieuses à travers le monde et à travers le temps. Vous espérez en vain contenir les flots de l'infini dans cette enceinte étroite. L'enfant, dans la légende que rapporte saint Augustin, essayait de faire entrer la mer dans le trou qu'il avait creusé sur le rivage; il avait bonne volonté, le pauvre enfant;

c'était bien la vraie mer qu'il voyait là de ses yeux; mais pouvait-il la transporter du bassin où Dieu l'avait placée, dans celui que venait de lui ouvrir sa folle témérité? Il en est de même du cartésianisme; il voit le véritable infini, il ne se trompe pas sur sa nature; mais il se perd lorsque, dans l'étroit domaine des idées claires, il prétend faire entrer tout l'invisible et clore tout l'infini.

Deux points fondamentaux de la doctrine chrétienne, la prière et les miracles, sont plus particulièrement écartés par la philosophie qui procède, non de Dieu, mais du moi, et qui n'admet que les faits acquis sur les données exclusives de la raison.

Le Cartésien prie, mais il ne veut pas que la prière soit déterminée. Car les lois de Dieu sont absolues et il n'appartient à ce Dieu de les faire fléchir, *semel jussit, semper paret.* — « La prière, qui sollicite une faveur, dit un des plus distingués d'entre les cartésiens de ce temps, est enfantine, égoïste; c'est la prière de l'imagination, elle va contre les lois universelles. » Pourtant ces philosophes ne défendent pas de prier, mais les droits qu'ils attribuent à la prière sont bornés. « La prière est le vif sentiment de la présence de Dieu, un abandon de soi, une passive résignation à l'inflexible loi, l'âme élevée au-dessus des vœux inquiets. » — Ainsi la philosophie ne craint pas de renier la foi du genre humain, qui attend, qui espère, et qui obtient, s'il a appris l'art divin de demander; elle méconnaît ce besoin, qui est en tous, de prier, de demander à Dieu, après les besoins de la vie céleste, le surcroît qu'il donne, le repos, la liberté, la vie, l'accomplissement des vœux légitimes, le soulagement du cœur en détresse. On admet la prière, mais sans rien implorer. Quel vide et quel stérile emploi de ce qu'il y a de plus intime entre Dieu et l'homme, de son plus grand privilége, celui de respirer en Dieu et de lui parler toujours, partout et quand il le veut. On consent à la prière, mais sans vœux, sans trouble, sans formule parlée, pas même la divine oraison que le Seigneur lui-même est venu nous apprendre, et qui contient tout, depuis le vœu de la sanctification jusqu'à l'humble demande du pain quotidien. Menacé par les flots, il n'est pas permis de dire sans déraison : Sauvez-nous, Seigneur, nous périssons. Et ce cruel sophisme, afin de refuser à Dieu le droit de maintenir selon sa sagesse, et par des lois particulières aussi bien que générales, le monde qu'il a créé !

Et voilà pourquoi aussi, et par la force du même principe, les philosophes nient les miracles. Hommes étranges, qui fixent à Dieu les limites de sa puissance, et posent des axiomes comme des limites qu'on ne saurait franchir! Dieu, ayant fait des lois, ne saurait y déroger, il n'y a pas de miracles et il ne saurait y en avoir. — Téméraires, qui assignent des bornes à l'Être infini, lui tracent ses voies et ne souffrent pas qu'il les dépasse! Mais Dieu s'approche, il regarde le vain tissu de leurs raisonnements, et il se rit de leurs efforts, *subsannabit eos*; il rompt ces toiles

légères, que le pauvre insecte a pris pour des barrières, et il fait bien voir que celui qui a créé le monde par un miracle, est le même qui, par des actes continus de sa puissance, et par des miracles encore, le gouverne comme il le veut.

Telle est la force en quelque sorte inhérente au principe d'une philosophie qui part du moi et ne croit qu'aux résultats de la raison personnelle; celle-ci n'admet ni la prière ni le miracle, et cela est bien simple, car elle ne procède que par la science; or, si la connaissance acquise a le contrôle de tout, il n'est rien, dans l'ordre des faits spirituels, qui puisse échapper à l'élimination, qui est sa loi, qui est sa méthode inflexible.

VI.

Tout ce qui précède devrait-il être regardé comme un manifeste contre la philosophie? L'auteur de ces pages serait-il à ce point infidèle à l'occupation préférée de sa vie? A Dieu ne plaise, et qu'il suffise seulement de s'entendre! Qu'est-ce que la philosophie, à la considérer dans ses justes limites, sinon la connaissance de ce que la raison, travaillant sur les données de la première révélation, a pu retrouver du trésor de l'antique vérité? Eh bien! n'y a-t-il pas là un vaste champ qui doit être légitimement exploré? La psychologie, par exemple, est un objet d'études sérieuses et pleines d'intérêt. Approfondir l'âme humaine, ses facultés, ses opérations, ses phénomènes, ses lois, ses procédés, l'observer sentant, connaissant et voulant, c'est là une des branches vives de la science, de celles auxquelles Dieu a permis à l'homme d'appliquer son désir de chercher et de savoir. La science universitaire avait, dans le domaine des phénomènes de l'âme, et sur les traces des maîtres écossais, entrepris d'utiles travaux qu'elle semble avoir délaissés pour un ordre de spéculations plus engageantes, mais aussi plus environnées de périls. Ce n'est pas des efforts d'une philosophie sage et curieuse avec sobriété, ayant encore un vaste cercle à parcourir, pourvu qu'elle sache son point de départ et sa fin, non, ce n'est pas d'une telle philosophie que l'apôtre a dit: *Vide ne quis vos decipiat per philosophiam.*

Il faut craindre les exagérations. Pascal disait: toute la philosophie ne vaut pas une heure de peine. Il avait raison sous un rapport: il est certain qu'il suffit de l'humble et sublime catéchisme pour la science du chrétien; mais il se trompait aussi, ce penseur malade et tristement irrité, parce que, respirant mal dans l'air pesant du jansénisme, il ne savait pas toute la liberté que Dieu a donnée à l'homme de parcourir le monde intellectuel ouvert à son activité. Il ne s'agit pas de proscrire la philosophie, mais de s'en défier, de la diriger et surtout de lui chercher son point d'appui; or, ce point d'appui, il est trouvé, et il est plus facile à rencontrer, pour peu qu'on le cherche, que celui d'Archimède. La science, même profane, est un don de Dieu; elle est, après le seul nécessaire,

un précieux surcroît qu'il est permis de chercher. L'histoire même des erreurs de l'homme en matière de philosophie, est un enseignement instructif; elle atteste la faiblesse de l'esprit humain, mais en même temps elle montre que la vérité est faite pour lui. Le spectacle des écueils où se sont brisés les navires ne saurait être inutile à ceux qui ont pour loi de passer par les mêmes mers, et qui échoueront aux mêmes rocs s'ils n'ont pas appris à les reconnaître et à les côtoyer.

Et quant au cartésianisme, c'est son point d'appui qui est faux, en ce sens qu'il est insuffisant; c'est sa méthode qui est imprudente, parce qu'elle ne permet pas de franchir le moi et d'aller aux deux mondes, du fini et de l'infini. Mais Descartes lui-même fut un génie du premier ordre; sa pensée personnelle ne fut point contraire à l'esprit de la foi, de la religion dans laquelle il est mort; d'illustres prélats du grand siècle ont propagé sa doctrine par des écrits éloquents; aussi n'est-ce point la personnalité des cartésiens qui est en cause; ce n'est même pas l'ensemble de l'œuvre, car c'est parmi eux que se sont trouvés depuis deux siècles d'ardents défenseurs du spiritualisme. Un grand nombre de vérités de détail sont dans cette école, dont le principe surtout doit être redressé. Je dirai même que, pour la facilité de l'enseignement, il est bien de suivre l'ordre cartésien, de manière à finir par la théodicée; car il convient d'enseigner d'abord une partie plus élémentaire et observable, la psychologie; puis on s'occupe du monde et de Dieu, puisque, à part la première aperception qui est supérieure et antérieure à toute preuve, la démonstration de Dieu se fera toujours dans les écoles, par la cause efficiente et la cause finale, Dieu considéré comme Créateur et ordonnateur du monde et comme Providence.

Oui, mais comme ici il s'agit non pas d'une méthode d'enseignement mais bien de la méthode de connaître, de la vraie voie par laquelle tout procède, nous redirons, en concluant, que le rationalisme est dans l'erreur, parce qu'il méconnaît les limites de l'instrument dans lequel il met toute sa force; que ce n'est point dans l'homme qu'il faut placer le point de départ de tout; que là ne se trouve pas l'*inconcussum* qu'il faut chercher et trouver; que là, en Dieu, dans sa source infinie, peut se rencontrer l'aperception de l'infini, et que pas une des vérités qui émanent de l'infini ne saurait être écartée par la raison, sous prétexte qu'il n'y a de vrai que ce qui est reconnu évident; qu'enfin la véritable voie n'est pas de partir de soi, mais bien de partir de Dieu; car la même bouche sacrée qui a dit : Je suis la vérité et la vie, *ego sum veritas et vita*, a commencé par dire, comme pour montrer par où la raison devait s'engager pour trouver Dieu : *Ego sum via.*

A. MAZURE.

LE SOLDAT DU CAPITAINE GUIBERT,

OU LA CONFESSION A CHEVAL.

(*Suite et fin.*)

III.

Lorsqu'ils furent sortis du traquenard qui les avait surpris au retour du gué de la Tschernaïa, Jean, dont les apologies et la giberne se trouvaient à court de réthorique, se crut également quitte de l'accusation et du péché de paresse.

De vous à moi, l'aumônier lui devait bien la chose.

Mais la théologie a ses obstinations, ce que savent et dont se plaignent les milliers d'esprits forts, qui, de même que des petits fils de serpents sont tant de fois et tour à tour apparus, puis disparus, dans les ténèbres historiques. Dix-huit cents ans de controverse avec des régiments d'obstinés plus ou moins éphémères ont démontré surabondamment l'invincible obstination de l'Église. Elle n'a jamais capitulé. Un docteur qui capitule avec son client mérite que la Faculté l'interdise. La question de la paresse, mise d'abord en échec par les saillies oratoires de Jean, et par la nécessité (qui ne badinait pas) d'argumenter raide avec les pulks des cosaques, se reproduisit de plus belle et sous une face inattendue pour notre héros.

La paresse, — d'après l'aumônier Bertrand, — c'était d'abord d'aller se mettre en sueur au jeu de Siam le dimanche matin; et puis d'aller ensuite, sur les deux heures de l'après-midi, faire, trois heures durant, le métier de fifre ou de comparse au théâtre en plein air du camp, soit à l'orchestre, soit sur la scène, avec ses bons amis les zouaves qui jouaient le vaudeville ou le mimodrame, s'habillaient en demoiselles qu'on enlevait sur des bosses de chameaux, modulaient l'ariette ou chantaient la gavotte après avoir sifflé la goutte, ou faisaient la recette à deux sous les premières places au profit des pauvres; — le tout au lieu de suivre chrétiennement le capitaine Guibert à la messe, ce qui (vu la circonstance atténuante du siége) aurait dispensé Jean d'aller à vêpres. — « Nous avons, — disait l'abbé, — quelques francs devoirs à remplir envers Dieu. Se souvenir de ses devoirs envers Dieu remet aussi bon

nombre d'autres obligations en mémoire; et qui néglige le ciel néglige d'autant la terre. Bref, ce que l'on retranche à l'Eglise profite rarement au prochain, et, de manière ou d'autre, nous faisons du mal autour de nous avec le temps que nous dérobons à Dieu. Si Jean laissait le ciel en souffrance, que d'autres devoirs d'ici-bas, — de famille peut-être, — ne devait-il pas laisser en affront?... Un chrétien, qui n'a pas encore apostasié pour se faire Turc, ne reste pas vingt ans privé du confessionnal et de ses Pâques, sans trouver sa conscience criblée de lacunes mortelles. »

Jean était plein de bonne foi, comme on l'a déjà vu. L'argument le toucha.

Manifestement coupable par ses oublis invétérés envers Dieu, sa conscience, remuée au sujet du prochain, lui parla tout à coup de son vieux bonhomme d'oncle maternel, seul et dernier débris de sa famille, auquel, depuis un trop long temps, il ne se souciait plus de faire écrire des lettres au retour anniversaire de sa fête, quoique Jean eût des arrières pensées d'héritier direct en réfléchissant qu'il palperait un joli magot le jour où le vieux bonhomme descendrait la garde.

Jean eut deux ou trois larmes au souvenir de son oncle, toujours si bon envers lui, malgré des tours impardonnables, et qui disait à son gueux de neveu, en le bourrant de galettes et de gros sous : — « Jean! tu ne seras qu'un bandit si tu continues; tu me feras mourir de chagrin, et tu finiras par l'échafaud. »

Le nettoyage moral de Jean bien et dûment terminé, l'aumônier Bertrand lui fit une de ces allocutions, qui, lors même qu'elles sortiraient de la bouche d'un prêtre médiocre, sont toujours, ainsi que nul pénitent vrai ne l'ignore, un chef-d'œuvre de gravité, de lumière et de tendresse.

Le pénitent qui passe par ce moment superbe de consultation gratuite où nos misères d'âme sont pesées dans la balance divine, en regard d'un conseil de père, de docteur et d'ami, se doit d'en garder le mémorial dans ses archives, afin d'en récapituler les leçons pour son bien. L'inventaire de l'âme est là. Jésus-Christ s'y montre à travers la parole du prêtre. Il applique de nouveau le baume de la béatitude aux infirmités de l'esprit humain. On comprend la transfiguration du corps et son ascension dans le ciel, lorsque l'on aime à se regarder dans ce miroir de la vie, si spécialement fait à notre usage. Des résolutions fécondes naissent en foule, ainsi qu'autant de grâces; l'esprit s'épure; l'âme se sent, et elle se sent plus légère. Tout à l'heure on va se relever absous, content et métamorphosé. Après l'assertion si notoire de l'Eglise, qui proclame que le Verbe de Dieu ne s'est fait chair que pour être le Rédempteur de tous, l'allocution du confesseur est, pour notre liberté même, en vertu de la noblesse qu'elle inspire, l'apostille et le gage de notre prédestination. Lorsqu'on l'a plus de vingt fois entendue, il faut être quelque chose comme fou, pour, de propos délibéré, s'effacer soi-même encore du grand

livre de la vie éternelle. Il semble une visite de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la Jérusalem de notre conscience.

Jean frissonnait de tous ses membres pendant l'allocution du confesseur dont il ne put jamais me reproduire que l'ombre. Sa mémoire, en cette occasion, s'embarrassait dans une série d'attendrissements. Un esprit mystique en aurait pu seul tirer quelque chose. Le cœur a son langage dont la traduction nécessiterait le génie et l'âme d'une sainte Thérèse. Jean comprenait alors et reportait fort au delà de ce monde les mots sublimes et naïfs de Père et de Fils, qui s'échangent sérieusement entre deux hommes, étrangers tout à l'heure encore l'un à l'autre, mais portés tous les deux par l'élan de la foi sur le terrain pacificateur et brûlant de la vérité. On se dit là, sans jactance et sans voile, des sincérités qui ne se diraient nulle part et que nul autre ne nous jetterait impunément à la figure. La tendresse y grandit de tout ce qui, partout ailleurs, provoquerait la répulsion; c'est la consolation de l'âme et son appaisement qui descend à l'état d'institution fixe sur la terre; quelque chose enfin qui n'est déjà plus de ce temps, comme on le dit sans savoir si bien dire. Jean se sentait heureux comme un saint et doux comme un agneau. Pour la seconde fois de ce jour, il pleura comme une femme.

— Et vous allez me donner l'absolution, mon père?

— Oui, mon enfant, je vais te la donner; et de tout mon cœur, je t'en réponds. Mais attends au moins que je te donne ta pénitence.

— Et vous me donnerez aussi l'absolution à cheval, mon père?

— A la guerre comme à la guerre, mon fils. Est-ce possible autrement, je t'en fais juge? La croirais-tu donc moins efficace pour cela?

— Je m'en rapporte à vous, mon père. Et qu'est-ce que je dirai pour ma pénitence?

— Un *Ave Maria*, mon garçon.

— Comment? Comment?... Est-ce que vous voulez rire?

— Pas le moins du monde. Mais peut-être que tu ne sais pas cette prière?

Jean, avec le plus formidable éclat de rire, fit un bond sur son cheval qui caracola du soubresaut et faillit se délivrer de son maître ou l'emporter à travers champs; mais le fier cavalier, que l'on ne désarçonnait pas de la sorte, dompta l'animal par une manchette en le pressant avec vigueur entre ses genoux.

L'œil de l'aumônier suivait Jean et le questionnait encore.

— Six cent quarante-cinq mille Sébastopol! — s'écria le soldat du capitaine Guibert; — est-ce que vous descendriez de la lune par hasard, Monsieur le curé?... Quoi, selon vous, je ne saurais pas mon *Ave Maria?* Me prenez-vous pour un protestant ou pour un sauvage?... Non d'un sabre de sabrement! je ne sais guère autre chose. Ah, si cela doit être pris pour une pénitence, on s'en acquittera de bonne grâce; je vous en

signe ici mon billet!... Soir et matin, que je sois gris ou de toute autre couleur qu'il vous plaira, je ne me lève depuis vingt ans que pour le dire et ne me coucherais pas sans l'avoir dit. Sous la triste et mauvaise charge du sac à la malice que je traîne et dans lequel il y a toujours de la place pour en mettre, je n'oserais (sac à papier!) m'adresser régulièrement à Dieu le Père. Çà chauffe raide, j'imagine, quand ce particulier-là nous regarde en face! Mais je me rattrape et m'y prends en vrai jésuite, voyez-vous, en me raccrochant à la robe de la Vierge Marie. Elle est la Mère de nos mères et la petite Providence des braves de l'armée. Tonnerre de la consigne! on va le dire votre *Ave Maria*, soyez tranquille! Plus un pour vous, mon père! et deux autres pour notre excellent capitaine.

— J'allais te demander ce que tu m'offres, mon garçon. Sois persuadé, Jean, que la Sainte Vierge, puisque tu ne l'as pas oubliée, t'a porté bonheur et te le portera par la suite encore. Alerte, maintenant! Je vais te donner l'absolution. Découvre ta tête, mon fils, et tiens-toi tranquille. Fais un acte de contrition tandis que je prononcerai sur toi les paroles sacrées.

De commun accord les deux cavaliers s'arrêtèrent.

La face parcheminée du soldat se teignait d'une nuance d'embarras enfantin. Il regardait le prêtre qu'il voulait et n'osait interrompre. Sa main se levait pour frapper sa poitrine; mais le geste offrait un caractère d'indécision et de mollesse. L'aumônier s'en aperçut.

— Explique-toi, Jean. Est-ce que l'acte de contrition t'embarrasse?

— Pas précisément, si vous voulez. Mais je ne sais trop comment cela se tourne, du moins pour le tourner convenablement! et je ne voudrais pas manquer mon coup.

— Tourne la chose comme tu voudras, morbleu! — reprit l'aumônier que la circonstance électrisait, — ou je me trompe fort, ou tu t'en tireras comme pour le *Confiteor* et le signe de croix. Arrache du fond de ta conscience quelque rude et généreuse franchise contre toi-même, qui soit l'expression du sentiment que tes fautes t'inspirent. A la guerre comme à la guerre! et n'y vas pas de main morte.

Jean, reconforté, dirigea ses yeux vers le ciel et souleva son poing, puis le ramena résolument sur l'enclume de sa poitrine, dont on entendit trois fois le creux retentir, tandis qu'il articulait avec un accent de conviction superbe :

— Je ne suis qu'une canaille!... une atroce canaille!... la plus grande canaille de l'univers!...

Jean se flattait. Nous avons rencontré mieux que cela.

La chose faite, en même temps que l'absolution descendait du ciel dans son âme, ses traits se détendirent. Il offrit la main à l'aumônier; et l'aumônier, lui souriant comme au début, tendit franchement la sienne que Jean porta contre ses lèvres et baisa.

La physionomie de notre cuirassier se trouvait changée du tout au tout. Il se sentait une ou deux montagnes de moins sur le cœur. Il respirait dans une atmosphère de sérénité dont il n'avait pas eu l'idée depuis son enfance.

Les escarmouches et la confession avaient pris au plus une demi-heure. Déjà, par un crochet qui devait raccourcir la route, les deux cavaliers venaient de franchir plusieurs lignes françaises, en échangeant pour la forme des mots d'ordre et des signes de reconnaissance. Leur but se rapprochait d'eux. On apercevait, à l'extrémité d'une avenue de pavillons en toile grise, flotter la banderolle tricolore qui décorait la tente du capitaine; et, narines au vent, les chevaux, affriandés par l'espoir de leur avoine, filaient avec leur plus alerte galop du côté de l'écurie; lorsque Jean, qui, semblable à bon nombre d'autres, se piquait volontiers d'humeur philantropique lorsque l'à propos ne le concernait pas, s'avisa de la remarque déjà faite et mise en réserve au sujet de l'attirail militaire que portait le belligérant aumônier.

Le terrain du camp se rétrécissait en allant se perdre dans les avenues de la cité militaire; l'abbé distançait le soldat d'une longueur de cheval et galoppait en contrebandier, la carabine à l'épaule, en bandouillère.

Quand un pénitent r'habille sa conscience à neuf, il y met volontiers de l'étoffe.

Afin de communiquer son mot à l'aumônier, Jean le rattrappa.

— Monsieur le curé! — lui dit-il avec une familiarité pleine d'entrain, — savez-vous bien que vous n'êtes pas manchot?... Vous avez dû servir tout autre chose que la messe dans votre jeune temps!... Fichtre! vous allez sur nos brisées mieux que pas un vétéran de la bande. Un zouave vous en céderait pour la prestesse; un tourlourou pour le chic! Vous ajustez un russe mieux qu'une alouette; un tatar comme une grive; un cosaque à la façon d'un lièvre. L'armée vous donnera sa voix s'il vous prend fantaisie de commander jamais un régiment de chasseurs de Vincennes. A mon endroit, je trouverais la chose toute simple, voyez-vous. On me commande et j'obéis. J'aurais à descendre cinquante russes, qu'il n'en serait ni plus ni moins que de lâcher la bouffée d'une pipe; et, par là-dessus, je me rendrais en ligne droite à la Table-Sainte sans songer même, pour si peu de chose, à faire une révérence devant la grille du confessionnal; mais d'un confesseur et d'un homme de votre robe, pareil équipage n'est pas commun, aujourd'hui surtout. On pourrait me citer (j'ai ce mémorial dans le cerveau) les jours d'autrefois; la légion de saint Maurice et de ses camarades; l'Espagne encore, et la Hongrie; puis le diable et son train. C'est égal! Entre nous deux, révérence parlant, croyez-vous que de votre part cet attirail et ces allures de troupier soient... là... ce qu'on appelle absolument... canoniques?

Il tenait à ce que l'on fût canonique, Jean.

Un scrupule de cette nature devait revenir sur le tapis, ne fut-ce, — Auditeurs ou Lecteurs! — que pour mon édification et la vôtre. En France, au XIXe siècle, il court des idées toutes faites là-dessus; idées que, dans un besoin, certaines interprétations évangéliques autorisent, même de la part des ennemis de l'Évangile. J'ai vu des gens de 93 faire la petite bouche...

L'aumônier Bertrand s'arrêta net, et, d'une voix sévère, dit au soldat:

— Jean! j'ai trois excellentes raisons contre ce que tu veux dire; puis, une meilleure. Fais-moi le plaisir de te les graver dans la cervelle.

Jean ouvrit la bouche d'un empan, pour écouter.

— La première de toutes ces raisons, — lui dit l'aumônier, — c'est que cela ne te regarde pas.

Jean se trouva collé. Son geste fut celui d'un obstiné mécontent, pris à son propre piége et qui n'a que ce qu'il mérite.

— La seconde, — reprit le prêtre, — c'est que je me sentais dans le cas de légitime défense.

Cette réponse de l'abbé n'était que la question même de Jean. Jean sentit la pétition de principe et ne fit qu'une bouchée de cet argument.

— La troisième, enfin, mon ami (note la bien!), c'est que si, par le fait, il se trouve des cartouches dans ma giberne, il ne se trouve pas l'ombre d'une balle dans mes cartouches.

Jean ne put retenir un haut-le-corps en arrière; il eut un frisson rétrospectif. Ses yeux errèrent de droite à gauche, avec épouvante, comme s'il essayait d'échapper au péril évanoui.

— Pas de balles! Mille milliards de bombes!... Fichtre! — s'écria-t-il tout suffoqué, — nous l'avons alors échappé belle!...

Le cuirassier philanthrope aurait tout aussi bien fait de se mordre la langue. Son effroi réfutait ses arguments. Cette manière de plaisanter avec le feu de l'ennemi n'était pas dans les allures canoniques de sa bravoure.

— Je suis de ton avis! — répliqua l'abbé. — Mais considère, Jean, que pour ta part, tu ne tirais pas un seul coup sans démonter ton homme. La poudre est innocente; c'est la balle qui mord. Je ne faisais, moi, que la grimace de montrer les dents; ce qui suffisait, avec ton appoint. Or, vois-tu, mon brave! dans vingt-quatre ou trente-six heures, nos troupes entreront à Sébastopol; j'en parierais mon bréviaire contre ta carabine. Eh bien, lorsque le général en chef proclamera la suspension d'armes préparatoire, tu seras fort aise de trinquer au rétablissement définitif de la paix avec nos ennemis restés debout et devenus tes bons amis. Prendre l'avance sur ton adresse par une démonstration qui dispersait tes ennemis présents et te réservait des amis à venir, était-ce, même à ton point de vue, Jean, un calcul si maladroit?

Jean n'était pas rebelle à la logique. Il se frappa le front et s'écria gaiement :

— Ils ont réplique à tout, ces gueux de jésuites.....

Trois pas plus loin, l'aumônier se jetait à bas de cheval et se précipitait dans la tente du capitaine Guibert.

Ici le tableau changea du tout au tout.

C'était une pleine confusion. L'aspect de cet intérieur tenait du délire. On aurait cru voir autant de fous.

Le chirurgien-major et ses deux aides accueillirent les nouveaux venus avec des cris de joie, que ni Jean, ni l'aumônier ne comprirent d'abord, quoiqu'on leur jurât que le salut du brave Guibert donnât les plus hautes espérances, ce dont ni l'aumônier ni Jean, tombés du ciel en terre, ne pouvaient douter sous le rapport du ciel, mais dont ils doutaient infiniment du côté de la terre.

Mais la journée devait tourner à merveille de toutes façons.

Il s'agissait une fois de plus, dans l'aventure du capitaine, d'une de ces blessures originales ou paradoxales (c'est le terme) qui font plus de bruit que de besogne, et dont l'histoire est assez fréquente dans les conflits du champ de bataille. La poitrine avait été frappée, c'est vrai; mais rien que dans le gras des chairs, pour ainsi dire. Deviée de sa ligne (on ne savait ni pourquoi, ni comment) la balle n'avait fait qu'effleurer, en la frôlant, la plèvre qui demeurait intacte. Le plomb, qui, dans sa direction première, ne pouvait que devenir mortel, avait, en déviant soudain, labouré le tranchant de la cinquième côte et filé le long d'un demi-cercle, presqu'en rebondissant à la saillie de l'apophyse épineuse, puis prolongé sa course en tangente au-dessous même de la peau, jusque par derrière, du côté de l'épaule, en traçant un invisible circuit pour s'arrêter en fin de compte dans le tissu musculaire, à deux lignes de la colonne vertébrale. Elle n'obstruait en conséquence aucun orifice dangereux; et tout le monde avait eu plus de peur que le blessé n'avait eu de mal, quoique d'ailleurs il souffrît cruellement. Or, il arriva qu'en essayant de suspendre le malade par les reins, les aides, qui tenaient les extrémités d'une alèze (c'est le nom d'une serviette qu'on reploye en quatre) dans le but de faire bomber sa poitrine et d'exposer ainsi plus à vif le siége de la plaie sous les yeux du major, les aides avaient fait pousser au capitaine un cri de douleur. Ce cri venait de dénoncer l'endroit où s'était réfugiée la balle. On la sentit en effet qui gonflait la chair sous le doigt. Un coup de rasoir, à fleur de peau, venait de l'extirper.

Mais qui donc avait fait ainsi dévier la balle ?...

Jean, attendri, remerciait et baisait l'image de la Sainte Vierge, pendant l'explication du major. Il trouva, dans l'expression même de sa reconnaissance, le fin mot de l'aventure et fit une exclamation d'insensé.

La médaille avait fait le chef-d'œuvre.....

Le léger métal avait tout à la fois ployé sous le choc et suffisamment résisté.

J'ai tâché de rendre assez claire mon explication chirurgicale; mais, après tout, je n'ai pas l'honneur d'être de la partie.

Je ne voudrais pas jurer que cet événement fût un miracle ; je n'en sais rien ! C'était au moins (et tout le monde en conviendra) une fort heureuse coïncidence...

Vingt-quatre heures plus tard, nos aigles triomphantes entraient dans les fortifications de Sébastopol.

Trois jours après, le capitaine était sur pied.

Et le lendemain, Guibert et son soldat communiaient à la même nappe d'autel, de la main de l'aumônier Bertrand, dans une chapelle dédiée derechef au culte catholique.

C'est de la bouche de Jean qu'il faudrait entendre le narré zouave et gaulois de sa confession à cheval. Je le souhaite au lecteur. Jean, — marié depuis qu'il a quitté le service, — tient à bail une des fermes du capitaine, au pays de Beauce. Jean exerce aujourd'hui la profession de cultivateur. Il ne songe plus qu'à réparer durant le reste de ses jours les griefs qu'il se reproche envers ce noble état, que l'on préconise en le fuyant, ce que font surtout les poètes; témoin Virgile à la cour d'Auguste ; témoin Delille à l'Institut. Jean étudie ce qu'il nomme *la loi de restitution*, ou, si vous l'aimez mieux, l'analyse des ingrédiens qui composent les plantes et le sol, à l'effet de rétablir l'équilibre de culture ; par suite, il fertilisera la Beauce et les Landes. Jean le fera comme il le dit, — pour peu qu'il en vienne à bout. Plus de sol ingrat! Une terre quelconque rapportera trois mille pour cent, en moyenne ; magnifique affaire... qui mangera des millions. Jean affirme que cette fertilisation est du dernier facile, et le démontre... inintelligiblement. La médaille miraculeuse ne quittera Jean qu'à la mort, ainsi que la médaille de Crimée. Toutes deux passeront à ses enfants, — s'il en a. Jean n'éprouve pas le plus léger scrupule à répéter sa confession à cheval, point par point, péché par péché, du moment qu'on lui fait le plaisir et l'honneur d'accepter un verre de vin. Il boit toujours, Jean ; mais il boit avec mesure, avec deux mesures plutôt qu'avec une, et rien que du vin de sa cave. A tout péché, miséricorde! Jean ne mouille jamais son vin. L'ancien curé de Jean, celui-là qui lui tirait les oreilles lors du soulèvement des burettes, et dont il est redevenu le pénitent, le conjure quelquefois de supprimer certains détails assez superflus selon lui, et qui se rapportent à d'anciens péchés dont madame Jean sait tout aussi bien l'histoire que son très-cher époux. Jean respecte le curé et ne l'interrompt jamais ; c'est sa règle. Il a désormais la douceur d'un ange et chacun le cite comme un modèle; mais lorsque Jean se croit libre de reprendre la parole, il va son train. Jean n'est pas un conteur comme un autre ; il tient à la vérité de ses récits.

— Eh que m'importe, — dit-il, — qu'on sache mes fautes, pourvu que je m'en trouve corrigé! Au jour du jugement dernier nous en passerons tous par là, tonnerre de Sébastopol !...

RAYMOND BRUCKER.

LES TRIOMPHES DE L'ÉGLISE

EN 1860.

(DEUXIÈME ARTICLE.)

Nous avons, dans un premier article, fait connaître la situation générale de l'Église en 1860, indiqué l'étendue de son empire, parlé de ses épreuves et de ses consolations en Italie, raconté ses triomphes en Espagne. Nous continuerons, dans ce second article, notre voyage en Europe, et nous verrons que si l'Église a de nombreux combats à soutenir, elle remporte aussi de nombreuses victoires.

V.

Le Portugal est catholique, mais des influences mauvaises s'y font sentir, celle des loges maçonniques, qui continuent l'œuvre du trop fameux Pombal, et celle de l'Angleterre protestante, qui poursuit partout l'affaiblissement de l'Église catholique. Cette double influence a soulevé en Portugal une véritable persécution contre les sœurs de Charité. Cette persécution remonte à plusieurs années. Le parti anglo-révolutionnaire, qui prend le nom de parti des progressistes, était déjà venu à bout d'anéantir presque complétement les maisons des sœurs de Charité portugaises, en les enlevant à la direction du supérieur général, qui réside à Paris. Le choléra et la fièvre jaune, en 1857, ayant forcé de demander des sœurs françaises qui s'empressèrent d'accourir et d'affronter le danger, les restes des sœurs portugaises se rattachèrent à l'ordre et retrouvèrent leur ancienne ferveur et leur ancienne énergie. Quand le danger fut passé, les progressistes, dont le chef, le marquis de Loulé, était au ministère, essayèrent de se débarrasser de ces humbles filles dont la présence menaçait, selon eux, la liberté et la nationalité.

Le ministère Loulé fut renversé, et les sœurs retrouvèrent un peu de tranquillité; elles en profitèrent pour faire du bien. Pendant le ministère du duc de Terceira, elles fondèrent à Lisbonne un établissement où elles recevaient, nourrissaient et élevaient 450 orphelines. Le retour du marquis de Loulé au pouvoir, avec M. Carvalho au ministère de la justice, a été le signal d'une nouvelle persécution, qui a rempli toute l'année 1860 et qui n'est pas terminée au moment où nous écrivons. On essaya d'abord de déshonorer les sœurs en faisant courir à leur sujet les histoires les plus scandaleuses et en affichant, jusque sur les murs du chargé d'affaires

de France, des placards où elles étaient indignement calomniées. On alla jusqu'à faire habiller en sœurs de Charité des femmes de mauvaises mœurs, afin de faire croire au peuple que c'étaient les sœurs elles-mêmes qui donnaient des scandales. Et la presse ministérielle encourageait ces infâmes manœuvres; elle était d'accord avec les loges pour couvrir de boue les saintes filles qui étaient venues à l'appel du gouvernement portugais, qui avaient vu périr plusieurs de leurs compagnes par suite des soins qu'elles prodiguaient aux malades, et qui ne restaient que pour faire du bien aux enfants orphelins de ceux qu'elles n'avaient pu arracher à la mort. Enfin, le ministre de France fit entendre de vives protestations; la population elle-même s'indigna des manœuvres de la franc-maçonnerie et du protestantisme; les familles les plus considérables et les plus considérées de Lisbonne prirent les sœurs sous leur protection, et la tempête s'apaisa un moment.

Mais l'impiété ne se décourage pas facilement. Désespérant de faire succomber les sœurs sous le mépris, elle inventa d'autres moyens. Les sœurs furent accusées d'avoir causé la mort d'une jeune fille par la rigueur excessive d'un châtiment. La Faculté de médecine de Lisbonne déclara le fait faux, mais on n'en poursuivit pas moins les religieuses. Le gouverneur civil de Lisbonne leur demanda de montrer les certificats ou les permissions légales en vertu desquels elles enseignaient, sous peine, si elles ne pouvaient en fournir, de voir fermer leurs établissements dans les huit jours. C'était une violation directe de la loi, qui dispense les sœurs de Charité de ces formalités, parce qu'elles donnent l'instruction gratuite; mais les progressistes étaient les maîtres.

Cependant les sœurs restaient toujours à Lisbonne, et le Portugal n'était pas délivré du danger. Alors on s'adressa au nouveau patriarche de Lisbonne, en le priant de défendre aux religieuses de reconnaître l'autorité du supérieur général de l'ordre. Le patriarche a cédé; mais, comme les sœurs refusent de violer leurs vœux d'obéissance, il ne leur reste plus d'autre alternative que de quitter le Portugal. L'affaire en est là. Pour le moment, c'est l'influence anglaise qui l'emporte, ce sont les loges maçonniques qui triomphent.

L'affaire des sœurs de Charité a toutefois montré que la foi n'est pas morte en Portugal : il y a un parti ouvertement hostile à la religion catholique, il y a une masse d'indifférents, mais il y a aussi des cœurs énergiques. Les sœurs ont trouvé des défenseurs dévoués, des pétitions nombreuses ont été signées en leur faveur, le mal n'a pu se faire sans soulever des protestations; il sortira du bien de cette persécution qui a placé une question religieuse sur le premier plan des préoccupations publiques.

Le Portugal a d'ailleurs montré sa foi à l'occasion du denier de Saint-Pierre; les efforts de l'impiété n'ont pu empêcher les fidèles d'envoyer au Saint-Père de généreuses offrandes.

VI.

Depuis la chute du *Sonderbund* catholique, en 1847, la Suisse protestante domine, mais les catholiques ont reconquis depuis cette époque plusieurs des positions qui leur avaient été enlevées; leur foi ne s'est pas affaiblie, et le catholicisme a fait de grands progrès, particulièrement à Genève, qui vient de voir s'élever dans ses murs une magnifique église, une véritable cathédrale, consacrée sous l'invocation de la sainte Vierge. Pendant que les protestants se réjouissaient des malheurs du Pape en Italie, les cantons catholiques étaient représentés dans l'armée pontificale, et des Suisses mouraient pour la cause du Souverain-Pontife à Spolète, à Castelfidardo et à Ancône.

Une question, fort importante au point de vue religieux, s'est élevée dans le canton de Berne. En 1815, lorsqu'une partie du Jura français fut annexée à ce canton, les communes détachées de la France reçurent la garantie que leur religion n'aurait rien à souffrir de cette adjonction à un pays protestant. Il fut stipulé, entre autres choses, que les professeurs dans les écoles publiques de la partie catholique du canton seraient catholiques comme leurs élèves. Cette stipulation fut fidèlement exécutée pendant près d'un demi-siècle, mais, l'année dernière, le gouvernement bernois a envoyé un professeur protestant au collége de Porrentruy. La population catholique s'est vivement émue de ce fait. Le clergé et le peuple se montrent déterminés à obtenir le redressement de cette violation flagrante de leurs droits. Les professeurs ecclésiastiques du collége ont donné leur démission, et le plus grand nombre des parents ont retiré leurs enfants de cette institution. Les catholiques ont raison : s'ils laissaient violer l'article qui garantit à leurs enfants une éducation conforme à leur foi, ils s'exposeraient à voir violer un autre article qui leur garantit la liberté du culte. Il y a là une persécution religieuse qui commence; mais elle a déjà donné occasion aux habitants du Jura bernois de témoigner de leur attachement à l'Église catholique.

VII.

On l'a remarqué bien souvent : ce n'est pas dans les pays où domine le protestantisme, qu'il faut chercher la vraie tolérance religieuse, c'est-à-dire cette tolérance qui respecte les droits acquis, sans favoriser pour cela l'invasion de l'indifférence. La vérité tolère souvent l'erreur, pour éviter un plus grand mal et par respect pour la liberté de la conscience humaine; l'erreur ne supporte la vérité que lorsqu'elle y est contrainte. Et cependant, c'est l'Eglise catholique qu'on accuse d'intolérance, c'est au protestantisme qu'on fait l'honneur d'avoir introduit le principe de la tolérance dans l'Europe chrétienne.

Disons, en passant, pour éviter toute confusion, qu'il y a une grande

différence entre la tolérance et ce qu'on appelle la liberté de conscience et la liberté des cultes. La liberté absolue de conscience et la liberté absolue des cultes suppose que toutes les religions sont égales, que tous les cultes sont égaux par conséquent, que l'erreur a des droits égaux à ceux de la vérité, ce qui est une absurdité palpable, ce qui est, dans ses résultats nécessaires, l'oppression de la vérité, puisque c'est la négation de son droit supérieur; la tolérance, par cela seul qu'elle s'appelle tolérance, suppose la supériorité du droit de la vérité; elle a sa raison d'être dans l'existence d'un mal extérieur, d'une erreur antérieure que des esprits de bonne foi peuvent avoir adoptée, soit parce qu'ils se sont trouvés plongés dans ce milieu, soit parce qu'ils y sont nés. Les principes de l'Église respectent cette situation; personne n'ignore, par exemple, que les Papes ont toujours toléré la présence des juifs dans leurs États et qu'ils les ont même protégés dans les autres États en une multitude de circonstances; mais l'Église n'élève pas une question de pratique à la hauteur d'une question de principe : elle *tolère* le mal quand il a acquis, nous ne dirons pas un certain droit, mais une certaine existence légale qui mérite d'être prise en considération; elle ne peut lui reconnaître une position égale à celle du bien.

Ces principes qui, à première vue, sembleraient justifier les reproches d'intolérance faits à l'Eglise, ont pourtant toujours, précisément parce qu'ils sont les vrais principes, rendu les catholiques beaucoup plus tolérants que les hérétiques. C'est que, intolérante dans la doctrine, intolérante pour les principes, l'Eglise catholique est pleine de charité et de condescendance pour les personnes; énergique, quand elle se trouve en présence de la perversité, elle est douce et compatissante en présence de la bonne foi qui s'égare. Là se trouve l'explication de ce singulier phénomène qui déconcerte parfois ceux qui lisent l'histoire : c'est l'Eglise catholique qui enfante les actes de la plus héroïque charité, et c'est elle encore qui poursuit avec la plus grande vigilance et la plus grande sévérité les erreurs qui cherchent à se répandre. Quand on réfléchit, on la trouve toujours également charitable : c'est pour sauver les âmes des faibles, des pauvres, des multitudes, c'est pour sauver les sociétés et prévenir les terribles maux des guerres civiles, de la corruption, qu'elle sévit contre les esprits pervers qui veulent pervertir les autres.

Un regard rapide jeté sur tous les pays chrétiens montrerait que, dans les pays catholiques, les protestants, par exemple, jouissent de plus de liberté ou sont traités plus doucement que les catholiques dans les pays protestants. Nous avons vu, dans notre dernier article, comment le gouvernement espagnol s'est conduit à l'égard des prédicants protestants qui cherchent à enlever à l'Espagne le précieux bien de l'unité de foi; aujourd'hui, en Autriche, sous l'empire du Concordat et grâce au Concordat, les protestants sont plus libres que ne le sont les catholiques dans n'im-

porte quel pays protestant d'Allemagne. On sait qu'il n'y a pas si longtemps que l'Angleterre a renoncé aux lois pénales contre les catholiques; on sait qu'en Suède un luthérien ne peut encore devenir catholique sans s'exposer à la peine du bannissement.

Cependant, hâtons-nous de le dire, en Suède le catholicisme fait des progrès, et la rigoureuse législation qui pèse sur les nouveaux convertis tend à s'adoucir. Ce sera encore là un triomphe pour l'Église. L'idéal que les sociétés doivent poursuivre, c'est la plus grande liberté possible de la vérité et du bien, et la plus grande diminution possible de l'erreur et du mal; là où le mal et l'erreur sont seuls libres, c'est un véritable progrès d'accorder un peu de liberté à la vérité et au bien ; la Suède paraît être à la veille d'accomplir ce progrès. Après trois cents ans d'une persécution qui n'avait pu y éteindre entièrement le catholicisme, la Suède luthérienne commence à rougir de son inconséquente intolérance; elle désespère de vaincre le catholicisme, elle n'ose plus conserver des lois qui punissent de l'amende, de la prison, de l'exil des Suédois coupables seulement de rester fidèles à la foi de leurs pères ou d'y revenir, en conformité même avec ce principe du libre examen qui est le fondement de tout le protestantisme.

Au mois d'octobre dernier, la diète réunie à Stockholm a consenti à l'abolition des peines de l'exil et de la confiscation contre les personnes qui abandonnent l'Église luthérienne; la tolérance ne sera pas encore complète cependant; la prison et l'amende continuent d'être reconnues comme des punitions qu'on peut infliger à ce *crime*, car c'est le nom donné à l'acte de conversion au catholicisme; mais enfin la pénalité s'est adoucie, et la prison et l'amende ne seront pas capables d'arrêter les âmes courageuses qui ne craignaient pas de braver la misère et l'exil. La diète, en adoucissant la pénalité, a entouré la loi d'une multitude de vexations légales et de minutieuses formalités; ce n'est pas la liberté, ce n'est pas la tolérance complète, c'est un premier pas de fait; nous espérons qu'il suffira pour multiplier les conversions, et ces conversions, à leur tour, forceront les législateurs d'accorder davantage à la liberté de l'Église catholique.

Remarquons-le en passant, la persévérance des catholiques suédois, le courage des luthériens qui revenaient à l'Église mère en s'exposant à la perte de leurs biens et de leur patrie, a fini par faire accorder un peu plus de liberté aux catholiques, sans que les luthériens aient eu rien à en souffrir. En Italie, où l'hérésie vient d'acquérir une complète liberté, où les distributeurs de bibles et les missionnaires du protestantisme peuvent impunément tenter la perversion des ignorants, la liberté de l'hérésie coïncide avec l'esclavage du catholicisme; il semble que la liberté de l'erreur doive être aussitôt compensée par la servitude de la vérité. Que l'on compare et que l'on juge.

(*La suite à la prochaine livraison.*) J. CHANTREL.

PRINCIPES GÉNÉRAUX DES SCIENCES.

Les savants modernes ont perdu la notion de l'unité. Ils ont appliqué la science la division du travail, et se sont enfermés chacun dans une *spécialité* qu'ils étudient exclusivement. Je pourrais citer tel physicien renommé qui ignore les premiers éléments des sciences naturelles. Cette méthode de division par spécialités est bonne dans les siècles médiocres, en ce qu'elle utilise assez bien les forces particulières; mais elle a le grave inconvénient de créer des catégories scientifiques dont elle ne sait pas ensuite faire la synthèse. Les savants qu'elle enfante — et ils sont nombreux — se croient d'illustres docteurs, parce qu'ils ont trouvé beaucoup de petits faits insignifiants, et ils se persuadent servir la science en entassant les expériences. Le principe d'unité qui seul peut donner la vie à tous ces faits est rejeté comme inutile; l'harmonie de la science est détruite.

Ce principe d'unité, c'est Dieu; toutes les sciences se réunissent dans le christianisme, et ici christianisme est même chose que catholicisme. Dieu est le maître des sciences, *Deus scientiarum Dominus;* il en est la lumière. L'orgueilleux qui a dit: Je n'ai pas besoin de Dieu ; « j'ai pu, jusqu'à présent me passer de *cette hypothèse*, » fut l'inventeur du calcul des probabilités. Voilà sa punition. Ainsi la science athée n'est qu'une probabilité, ou selon l'aveu même de l'Ecole positive « qu'un essai de classification méthodique *éternellement incomplet* de tous les faits de l'univers. » Et cependant l'esprit humain est ainsi fait qu'il repousse l'*à peu près* et veut le certain, l'absolu. L'expérience, cette méthode si vantée, ne peut donner que des rapports, et les rapports numériques n'ont pas la puissance de tout expliquer. Sans Dieu, le monde n'a plus de sens et l'intelligence privée de son objet, devient un chaos des plus monstrueuses erreurs.

Il y a des naturalistes qui ne voient dans la vie « qu'une manifestation de certaines propriétés de la matière » et veulent réduire les phénomènes vitaux aux phénomènes physiques et chimiques. Ces naturalistes enseignent qu'un jour la nature concentrant ses efforts dégagea l'homme du milieu de ses limons; non pas l'homme tel que nous le connaissons; mais un être inférieur qui devait se perfectionner plus tard. Telle est la conséquence extrême de cette doctrine vieille comme Epicure, rajeunie par les soins de quelques savants modernes et bien connue sous le nom

de *Génération spontanée*. Mais la science expérimentale n'a pas encore établi que le milieu possède avec la propriété de conserver la vie celle de la produire. Partout où se forment des animaux si informes qu'ils soient, des germes, souvent apportés de très-loin, ont pénétré, et leur éclosion naturelle est prise pour une génération spontanée. Qu'on expérimente sur un milieu bien purgé de germes producteurs et soigneusement mis à l'abri, et si longtemps qu'on attende, on ne verra pas s'y produire le dernier des infusoires. D'ailleurs, voici la conclusion de l'école positive qui verrait avec plaisir se produire le miracle de la génération spontanée. On lit dans le dictionnaire de Nysten, revu et *mis au courant de la science moderne*, par MM. Littré et Ch. Robin : « Les conditions complexes nécessaires à la naissance des éléments anatomiques dans les êtres les plus compliqués comme chez ceux d'organisation la plus simple, font préjuger qu'*il est impossible* d'en réunir de suffisamment complexes pour qu'*il se forme, par génération spontanée hors de l'économie, des éléments anatomiques quelconques. C'est ce que montrent expérimentalement les essais infructueux faits dans cette vue. A plus forte raison ne pourra-t-on voir naître spontanément des organismes vivant isolément*, FUT-CE MÊME LES PLUS SIMPLES INFUSOIRES. » Eh bien ! j'accepte cela. Que la science ne puisse pas me donner l'explication de la vie, j'y consens. Mais l'esprit ne peut s'arrêter devant cette impossibilité, souriant et satisfait. Ainsi, il est amené à confesser le dogme de la création, et alors tout s'éclaire de la plus magnifique lumière.

Donc, la vie est une création de Dieu. Un homme sortit des mains du créateur; il s'appela Adam. Ici, se pose la question de l'unité de l'espèce humaine. Les partisans de la génération spontanée, pour ne pas limiter la puissance de la nature, et par excès de bonté pour elle, imaginent que chaque milieu enfanta un homme primitif, et ils croient expliquer ainsi les différences qui existent entre les races humaines. Je n'ai pas l'intention de résoudre ici le problème de l'unité de l'espèce humaine; un seul article n'y suffirait pas. Je rappellerai seulement que les différences que l'on observe entre les races n'affectent que les caractères secondaires et n'altèrent pas les caractères typiques, constitutifs de l'espèce. Ces différences ne sont que des *inégalités de développement*. Il est faux de dire : il y a des hommes blancs et noirs, des hommes à face courte et allongée, etc.; scientifiquement, on doit dire : il y a des hommes à peau plus ou moins colorée, à mâchoires plus ou moins longues. Ces variations limitées, ces oscillations autour du type sont dues aux circonstances extérieures; et il est vrai, comme l'a dit Buffon, *que tous les hommes ne sont que le même homme teint de la couleur du climat.*

Le caractère essentiel de l'espèce est la propriété qu'elle a de se continuer par la reproduction. Les individus descendant de parents dont l'origine n'est pas commune sont inféconds tôt ou tard, à la première ou à la cinquième

génération. Or, tous les individus des races humaines diversement accouplés donnent des produits féconds. On peut dès lors affirmer que les races humaines sont de simples variétés d'un type primitif.

Cette création de l'homme distincte des autres créations sépare nettement l'homme des animaux et constitue pour lui seul un *règne* spécial, le *règne humain*, en dehors des trois autres règnes minéral, végétal, animal. Cette notion fondamentale en anthropologie nous est donnée par les saintes Écritures; la science moderne le démontre. Ne considérant que l'un des caractères de l'homme, la science l'avait successivement classé avec les mammifères, les onguiculés, les singes, et même, c'est à n'y pas croire, avec les chauve-souris. Ainsi, on laissait de côté ses magnifiques caractères pour ne tenir compte que de ses caractères les plus vulgaires. « Si l'homme, dit M. Serres, l'éminent fondateur de l'anthropologie française, si l'homme touche à l'animalité par son organisation physique, ne doit-il pas puiser dans cette organisation même le caractère fondamental qui le sépare nettement de tous les êtres organisés? Or, ce caractère est sa *rectitude* et cette rectitude est le résultat d'une structure vertébrale qui est à lui et qui n'est qu'à lui. » Voilà pour répondre à ceux qui n'admettent que ce qui est visible et tangible. Ainsi l'homme *seul* (1) est organisé anatomiquement pour la station verticale. *Cette attitude constitue le symbole physique du règne humain.* Mais la science ne se borne pas à l'étude exclusive de la matière, et elle va chercher dans une région plus élevée, celle des facultés, le véritable principe de classification des êtres animés. Les animaux sont entourés du cercle infranchissable des choses physiques. Ils se souviennent, comparent, jugent, veulent, s'instruisent, mais ces opérations de leur intelligence ont pour cause des sensations physiques. L'homme seul possède la raison, la puissance de réfléchir, de parler sa pensée. Cette faculté supérieure le sépare des autres êtres. Ainsi, *la raison constitue le symbole moral du règne humain.* La science, après de nombreuses alternatives, a donc définitivement adopté l'antique philosophie chrétienne résumée dans ce précieux texte de saint Ignace de Loyola : « Dieu donne aux *éléments* de la nature la *force* par laquelle ils existent; aux *plantes* la puissance *végétative* qui les fait vivre; aux *animaux* la force *sensitive*; à l'*homme* seul, *la raison.* »

L'homme est donc autre chose que matière, qu'organes. Tout ce qui vit, par cela même qu'il vit, est un composé mystérieux d'une substance spirituelle et d'un élément matériel. C'est par l'âme que la matière est organisée, et qu'elle vit. A mesure que l'on s'élève dans l'échelle des êtres, l'âme acquiert des facultés nouvelles. D'abord et seulement organisatrice chez les plantes, elle devient instinctive et intellectuelle dans

(1) On a pu croire que quelques singes marchaient debout. L'anatomie comparée a détruit cette opinion qui avait pour fondement des observations insuffisantes.

certaines limites chez les animaux, pour atteindre enfin dans l'homme sa plus haute perfection et son immortalité. C'est par son âme que l'homme vit, sent, comprend et pense.

La physiologie, dans l'étude des lois de la matière vivante, s'occupe de l'âme dans sa fonction organisatrice, et, par une habitude déplorable de langage, elle donne à l'âme agissant sur la matière le nom de *principe vital*. Cette appellation particulière donnée à l'âme a fait croire à un principe spécial produisant la vie et distincte de l'âme. Ainsi s'est formée toute une école, celle de Barthez, qui admet dans l'homme deux principes immatériels. Scientifiquement, un seul suffit pour rendre compte de tout ce qui, dans les actes de la nature vivante, diffère de la nature morte. C'était l'opinion de Stahl, dont l'autorité en ces matières est reconnue. La philosophie chrétienne, aussi bien que la science, repousse la doctrine vitaliste; car de deux choses l'une : ou le principe vital, distinct de l'âme, ne meurt pas avec le corps, et alors nous avouons en nous-mêmes deux principes immortels; ou bien, il est périssable, et dans ce cas que devient le dogme de la résurrection des corps? Il est digne de remarque que tous nos spiritualistes qui rejettent, au nom de leur raison, ce dogme si raisonnable, appartiennent à l'école vitaliste.

Quoi qu'il en soit, tous les physiologistes sérieux admettent une force distincte de la matière et qui la gouverne. C'est le souffle de Dieu. Il y en a cependant qui disent que la vie est le résultat de l'organisation et se montrent très-satisfaits de cette explication qui n'est qu'une parfaite tautologie. Je demanderai à ceux-là quelle est alors la cause de l'organisation, comment s'est produite la première impulsion, quelle différence matérielle il y a entre l'ovule avant la fécondation et après la fécondation? S'il est vrai que tous les phénomènes des corps vivants ne relèvent que de la physique, de la chimie et de la mécanique, dites pourquoi en injectant dans la veine d'un animal les éléments matériels constitutifs du sang, vous lui donnez la mort au lieu de lui continuer la vie? Pourquoi encore des substances alimentaires mises dans l'estomac d'un cadavre se putréfient au contact des tissus, elles qui, dans l'animal vivant, se transforment et entretiennent la vie? Expliquez aussi la sensibilité et tous les phénomènes nerveux? Combien la science qui ne voit que la matière est ignorante! C'est dans l'étude des lois de l'organisme qu'elle montre toute son impuissance. On a pu s'en convaincre tout récemment, lorsqu'à propos de l'action thérapeutique d'un médicament (1) la discussion s'est élevée à l'Académie de médecine, entre vitalistes et organiciens. Pressés, par leurs adversaires, nos organiciens les plus accrédités ont avoué qu'ils ne savaient rien. « En dernière analyse, ont-ils dit, il nous reste *une inconnue*. » Eh bien! cette inconnue qui gouverne la matière, qui la renou-

(1) Le perchlorure de fer.

velle sans cesse, c'est le principe immatériel qui vit en nous. C'est par lui que la forme se conserve, que la matière est contrainte de marcher toujours dans le même sens. « Ainsi, dit Cuvier, la *forme* des corps leur est plus *essentielle* que leur matière, puisque celle-ci change, tandis que l'autre se conserve. » C'est le commentaire scientifique de ce mot si philosophique de saint Thomas, qui reste le fondement de la physiologie : « L'âme est la forme du corps. »

Ceux qui donnent à la matière organisée la propriété de vivre par elle-même lui accordent aussi une autre propriété, celle de penser. « La pensée, dit-on, est une manière propre d'agir aux tissus du cerveau, qui a seulement pour condition d'accomplissement l'existence des éléments anatomiques dans tel ou tel état que maintient la nutrition (1). Ainsi, le cerveau sécrète la pensée. La psychologie dans ce système, devient la *craniologie.* » C'est la description ou l'examen des divers points de la surface extérieure du crâne à l'effet d'en déduire la connaissance des dispositions intellectuelles et affectives de l'individu soumis à cette investigation.

Le crâne étant exactement moulé sur la masse cérébrale, chaque portion de sa surface présente des dimensions plus ou moins grandes suivant que la portion correspondante du cerveau est elle-même plus ou moins développée. Or, le cerveau étant le siége des facultés affectives et intellectuelles, chaque portion est *l'organe spécial* de telle faculté, de telle vertu, de tel vice (2). Et nous voilà arrivés au système de Gall qui est la dernière conséquence de la *science positive !* On répugne à discuter cela. Je rappellerai cependant une expérience. Si après avoir mis à nu le cerveau d'un animal, on lui enlève les lobes cérébraux non pas d'un seul coup mais par tranches successives, en même temps que la mutilation deviendra de plus en plus profonde, les facultés s'affaibliront successivement, mais s'affaibliront *toutes ensemble.* Ainsi, par ce simple fait, le système de Gall est ruiné. Mais qu'on n'aille pas invoquer ce fait expérimental à l'appui de la théorie matérialiste. Ce serait très-légèrement qu'on nous dirait : en prouvant que les facultés intellectuelles diminuent à mesure qu'on enlève à un animal la substance de son cerveau, vous établissez par cela même que les facultés intellectuelles sont en raison directe de la grosseur des lobes cérébraux. Rien n'est moins exact. Nous disons que le cerveau est le *siége* de l'intelligence, l'instrument nécessaire pour qu'elle puisse s'exercer. Ainsi la matière n'a qu'un rôle passif; l'âme, forme unique du corps, est le principe unique d'activité. A elle se rapportent tous les phénomènes de la vie et de l'intelligence.

Toutes les notions que nous venons de commenter avec l'aide des

(1) *Dictionnaire de Nysten*, arrangé par MM. Littré et Robin.
(2) *Idem.*

découvertes de la science, sont contenues dans le premier chapitre de la Genèse. On a pu s'en apercevoir. Elles sont résumées dans la notion générale de *l'espèce*, qui, elle aussi, nous est donnée par les saintes Écritures. Toute science a besoin d'une base, d'une unité. Dans les sciences naturelles, cette unité c'est l'espèce. « Dieu créa les animaux *chacun selon son espèce.* » Cette révélation nous fait comprendre le plan de la nature créée, et nous permet de construire des classifications *naturelles* par lesquelles nous saisissons les rapports de tous les êtres. Aussi la science commence avant tout par fixer la notion de l'espèce, et l'erreur par la détruire. On connaît la vieille doctrine de la variabilité illimitée de l'espèce. Il était permis de croire que les travaux de Cuvier l'avaient tuée; mais l'erreur renaît sans cesse de son cadavre, et elle réapparaît rajeunie et parée de grands mots scientifiques. Voyez, elle débute ainsi : Ce qu'on entend par *espèce* n'existe pas en soi, n'a aucune valeur objective. Ce n'est qu'une simple catégorie subjective comme celles qui encombrent nos classifications. Dans la nature, il n'y a que des individus descendant d'un prototype unique, et s'engendrant les uns les autres. Une force *mystérieuse*, la *sélection naturelle*, corrigeant la vie, localise, classe les caractères, met certaines formes au rebut, en admet de nouvelles. L'homme, le dernier venu, *pour lequel nulle exception n'est faite*, se rattache par une filiation naturelle aux êtres immédiatement inférieurs. Ces êtres, chacun le sait, sont les singes (1). Ainsi, tous les principes fondamentaux de la science naturelle s'écroulent, une fois détruite la notion de l'espèce. Le monde, soumis au hasard, devient le chaos. Que va produire la nature? des monstres. Il est vrai que « la sélection corrigera les écarts, les monstruosités. » C'est beaucoup d'intelligence. Mais cette loi de sélection qui, dit-on, « explique toute l'histoire de la création, » est-elle donc différente de la loi qui règle la fécondité des espèces? Ne sait-on pas que dans le plan de Dieu les accouplements ne sont féconds qu'entre les individus de même espèce, et que les monstres sont condamnés à disparaître tôt ou tard? Ainsi, ou bien la *sélection* naturelle qu'on nous donne aujourd'hui comme suprême explication, est l'expression d'une loi fatale et dans ce cas, n'explique rien et bouleverse tout; ou bien elle n'est rien qu'un mot nouveau, une formule nouvelle de la loi essentielle de l'espèce. On dirait vraiment que les vérités nécessaires sont supérieures à l'action de l'homme, car souvent les plus acharnés à les détruire ont, par des contradictions providentielles, contribué puissamment à les consolider.

Ainsi, l'ordre règne dans la création des êtres. Le plan divin est harmonieux. Le but des sciences naturelles est de découvrir ce plan magnifique et de le traduire dans ses classifications. La science n'est pas une nomenclature, la classification n'est pas un simple catalogue où les faits sont

(1) Théorie naturelle de M. Darwin.

disposés suivant une convention acceptée d'avance. La science est l'expression des rapports qui unissent les faits, et la classification doit exprimer ces rapports en groupant les faits suivant l'ordre que Dieu leur a assigné. Cet ordre, ce plan divin, Moïse nous en fait connaître les grandes lignes au premier chapitre de la Genèse. La science, par l'expérience et l'observation, doit en découvrir les harmonieux détails. Les magnifiques travaux de Cuvier nous font entrevoir la splendeur du plan de la création.

Quel lieu de la surface du globe fut le berceau des êtres vivants? Ceux qui admettent que l'animal et l'homme se sont formés de toutes pièces sous l'influence du milieu ambiant, professent comme conséquence nécessaire, que les conditions biologiques nécessaires à l'organisation se sont produites bien des fois et dans des lieux différents. Il faut, d'après eux, que chaque milieu ait fait éclore ses espèces, afin que l'harmonie entre l'organisme et les influences extérieures soit parfaite. Nous ne nions pas l'action du milieu ambiant, action très-limitée, mais nous admettons aussi que l'organisme possède une force de réaction suffisante qui lui permet de supporter les influences extérieures, même les plus extrêmes. Cette force de réaction est, sinon complétement niée par nos adversaires, au moins singulièrement amoindrie. Les expériences modernes, et en particulier celles que poursuit la société d'acclimatation, nous montrent que l'organisme peut être modifié et pétri, à ce point qu'il devient impossible quelquefois de déterminer son origine. L'animal est de sa nature un être errant; il se déplace suivant ses besoins. N'allez pas croire que la configuration du sol soit un obstacle à la propagation, ou que la faculté de locomotion de l'animal soit trop faible pour lui permettre de longues migrations? Des sauterelles ont traversé par nuées le canal Mozambique pour fondre sur Madagascar; des papillons ont franchi la mer. Un vent rapide peut venir à leur secours et les emporter à de grandes distances. Ainsi les animaux, jetés par la main divine sur un seul point du globe, ont pu rayonner de tous côtés peu à peu, passant par degrés insensibles d'un pays à un pays voisin, et finalement couvrir toute la terre.

L'homme nous offre son type le plus pur au centre même des continents tempérés, au centre de l'Asie-Europe, dans l'Arménie et le Caucase. Il s'est répandu de ce point géographique dans trois grandes directions, et à mesure qu'il s'est éloigné du pays qui fut son berceau, il a perdu la beauté de ses formes; il s'est abâtardi. C'est aux extrémités des continents méridionaux, que nous trouvons les races les plus déformées, les plus dégénérées de l'humanité.

Après l'étude de la vie dans sa manifestation supérieure, dans l'homme, vient celle des lois de la matière. Je sais bien qu'il y en a qui repoussent cette distinction, et qui n'admettent pas une force vitale différente des forces physico-chimiques. Ils invoquent les découvertes de la chimie

moderne. Il est vrai que la chimie, avec la méthode synthétique qu'elle semble vouloir enfin adopter, a pu déjà fabriquer de toutes pièces dans les cornues de ses laboratoires des principes organiques. Je veux bien admettre qu'elle puisse les produire tous. Mais une fois obtenus il faudra, pour en faire un organisme vivant, les tisser, puis vivifier les tissus. Il n'est pas téméraire, je pense, d'affirmer, malgré toutes les inductions qu'on a voulu tirer des résultats obtenus, que là viendra échouer la puissance de la chimie et qu'elle ne pourra jamais donner la vie, puisque jamais elle n'en possédera le secret. Ainsi, entre le monde des êtres vivants et le monde des choses matérielles, il y a un abîme que la science ne pourra pas combler.

La création de la matière est, dans l'ordre des choses de ce monde, la première création de Dieu : *In principio Deus creavit cœlum et terram.* On a vu dans ce premier verset de la Genèse l'apparition de la matière qui devait être organisée plus tard, et former, à la parole de Dieu, la terre et le ciel. On a beaucoup disputé sur l'unité de la matière. Les corps simples, au nombre de plus de soixante, admis comme tels par la chimie moderne, ne peuvent-ils pas se réduire à un corps unique ? Voilà toute la question. On sait que M. Dumas a cru démontrer par l'expérience que tous les corps sont composés d'une matière unique, plus légère de moitié que l'hydrogène, et qu'ils ne diffèrent entre eux que par le groupement et la condensation des molécules. Cela expliquerait assez bien pourquoi deux corps, quoique composés des mêmes éléments (1), jouissent de propriétés très-différentes; pourquoi un même corps (2) peut, sous certaines influences, changer de propriétés tout en restant identique à soi-même quant à la matière. Malgré cela, le problème ne peut être scientifiquement résolu, car personne n'a vu cette matière unique se dégager de ses composés. Le problème de l'unité de matière est surtout un problème de métaphysique, et la science est impuissante à nous faire connaître l'essence des choses. Pourquoi soixante corps simples? Est-il certain que le nombre ne sera pas réduit demain? Est-il nécessaire pour expliquer le monde, qu'à l'origine soixante matières différentes aient été lancées par la main divine? Evidemment non, une seule matière suffit. Cette matière, répandue dans l'espace, est *en puissance* de recevoir toutes les formes, et c'est la *forme* qui différencie, spécialise, individualise. Et nous voilà arrivés à la théorie corpusculaire enseignée par la Scolastique, et que M. Dumas n'a fait qu'entrevoir. Ainsi, deux principes distincts : la matière et la forme; par eux s'explique l'infinie diversité dans l'unité du monde matériel.

La matière était dans le chaos et attendait que l'esprit de Dieu,

(1) Essence de térébentine et essence de citron, par exemple.

(2) Soufre, phosphore, oxigène, etc.

porté sur l'abîme, lui donnât la forme, l'organisation, lorsque jaillit le suprême commandement : *Que la lumière soit, et la lumière fut.* Cette magnifique parole a eu à subir les moqueries de la science athée, qui n'en a pas compris la profondeur. Croirait-on qu'on a demandé pourquoi Dieu créa la lumière avant le soleil? En vérité cela n'est pas sérieux. Il y a une expérience de M. Grove que je veux rapporter ici. Dans la boîte obscure d'un appareil daguerréotype, mettons une plaque daguerrienne préparée. Cette plaque communique par un fil métallique à un galvanomètre et à un hélice Breguet. Au moment où on fait pénétrer dans la boîte les rayons lumineux qui viennent dessiner leur image sur la plaque, le galvanomètre indique le passage d'un courant électrique et l'hélice trahit la chaleur produite. Cette expérience montre que les forces naturelles, — force chimique ou affinité, électricité ou attraction, chaleur, lumière, — sont corrélatives, et qu'un rayon lumineux, pris pour force initiale, peut les produire toutes, et les manifester chacune par ses effets particuliers.

Ainsi par la lumière jetée dans la création, la matière est douée de toutes ses forces, et l'organisation du monde commence. La terre devient un foyer incandescent de lumière et de chaleur, et prend son mouvement de rotation. L'atmosphère se dégage et sépare les eaux inférieures, enveloppant la terre qui se refroidit par le rayonnement, des eaux supérieures qui se suspendent sous la forme de nuages. Puis *l'élément aride* apparaît, et les eaux se rassemblent en un seul lieu pour former la mer.

Tout est préparé pour l'apparition des êtres organisés. Les végétaux sont semés par la main divine sur cette terre encore chaude de la chaleur primitive qui suffit à leur germination, puis au moment où ils brisent le sol, Dieu allume son soleil qui verse sur eux la lumière et la chaleur nécessaire à leur entier développement, et les astres resplendissent dans le ciel. Après les végétaux, les animaux; d'abord ceux qui se meuvent sous l'eau, les poissons et les reptiles marins; puis ceux qui vivent dans l'air et sur la terre, les oiseaux les reptiles terrestres, les bêtes sauvages et domestiques, c'est-à-dire les mammifères. Ainsi les animaux, comme les végétaux, se succèdent en raison directe de la perfection de l'organisation, les plus simples avant les plus perfectionnés. L'ordre de succession indiqué par Moïse est tous les jours confirmé par l'ordre de superposition des débris fossiles. Enfin l'homme apparaît; il commande à la création, et pour cela il est magnifiquement doté de puissances et de facultés.

Tel est le tableau que nous donne la science de nos origines. Chaque ligne pourrait fournir de beaux commentaires; mais il convient de se borner, dans cet article, à des résumés que nous développerons plus tard avec tous les détails. Ce tableau de la création, fait à la lumière des découvertes modernes, n'est pas autre chose que le premier chapitre de la Genèse. Il y en a qui ne peuvent « comprendre que Moïse ait *deviné*, il y a quatre mille ans, ce que nous ne savons que d'hier; » ceux-là sont

gens de peu de foi qui se résignent à demeurer dans les ténèbres plutôt que d'accepter la révélation. Quant à ceux qui affirment que « la Genèse est en contradiction avec la science moderne, » nous avons pitié de leur ignorance, et nous les renvoyons aux travaux des Blainville, des Maupied et des Cuvier.

Les sciences pratiques, comme les sciences théoriques, sont dominées par le christianisme. Cela apparaît nettement dans la science du médecin. Si l'homme n'est que matière, la maladie doit avoir son siége quelque part; alors comment expliquer les affections générales, les fièvres par exemple, qui ne se manifestent pas aux yeux par des lésions organiques? Comment comprendre l'action d'un grand nombre de remèdes spécifiques tels que le quinquina et l'opium? Nous qui voyons dans l'homme un principe spirituel au-dessus de la matière, qui croyons que les maladies sont des prédispositions morbides que nous apportons en naissant avec le péché originel, nous acceptons et nous comprenons l'empirisme de la science médicale qui est sa tradition. Mais la médecine positive devrait le repousser pour rester fidèle à ses principes. Ainsi, c'est au prix de contradictions manifestes qu'elle peut conserver encore une apparence d'utilité et de moralité.

Les applications de la science dirigées par le christianisme ont toutes le double caractère d'utilité générale et de moralité. En dehors de la loi chrétienne elles deviennent un fléau. L'agriculture perd son caractère patriarcal; la science de la guerre devient un instrument de conquête et d'oppression au lieu de rester un instrument de défense et de salut; les sciences industrielles servent le luxe de quelques-uns et augmentent la misère de tous. On raconte qu'un prince, ami des splendeurs, voulut faire de sa capitale une ville d'habitations somptueuses et de palais. La misère fatigait sans doute ses regards. A son ordre, et comme par enchantement, les vieilles maisons de la cité disparurent, les rues s'alignèrent, des palais magnifiques sortirent du sol, et au bout de quelques années la ville était devenue la plus belle capitale du monde. Or, il arriva que les pauvres gens, à qui on n'avait pas pensé, furent contraints de se réfugier dans les faubourgs et d'abandonner leurs protecteurs naturels, les riches, sur lesquels ils s'appuyaient. Ils allèrent mourir au loin sur la paille des greniers, ignorés de ceux qui auraient pu adoucir leurs souffrances et leur donner de suprêmes consolations...

On le voit, rien n'échappe à la loi chrétienne. La science théorique ou pratique s'appuie sur Dieu qui est centre de toutes choses et qui maintient partout l'ordre et l'harmonie. Ainsi les sciences nous révèlent Dieu. Mais qu'on veuille bien nous comprendre. Nous n'admettons pas avec quelques philosophes que *la science et la foi soient deux ailes qui portent l'âme vers Dieu*. Nous sommes à meilleure école. Un grand évêque (1), un théologien

(1) Mgr Berteaud, évêque de Tulle.

éminent, nous a enseigné à ne jamais établir de parité entre la science et la foi. La première a pour lumière la lumière de raison, bonne sans doute puisqu'elle vient de Dieu; mais essentielle à l'homme, elle est par suite sujette aux défaillances comme toute *cause seconde* (1). La lumière de la foi est une lumière accidentelle donnée par Dieu pour nous faire apercevoir un objet placé au-dessus de nos facultés naturelles; elle éclaire infailliblement. Donc pas de parité, pas d'équation possible. Non-seulement les moyens de la foi et de la science sont différents; mais leurs objets le sont aussi. « Si on nous oppose que c'est bien pourtant le même Dieu qu'embrasse la foi et qu'étudie la science, nous sommes surpris d'une telle naïveté. Et certainement nous ne prêchons pas plusieurs dieux, nous ne sommes pas polythéistes. Le tout est de déterminer ce qu'il y a du Dieu unique et vrai dans l'objet de la foi et dans celui de la science... Quand Dieu crée, sans doute il se manifeste; il met partout son doigt incomparable. Un système d'êtres finis le démontre et le chante. Mais si de lui il est bruit à toute heure, désormais si rien ne se tait sur sa sagesse, sa puissance, son éternité, pourtant on ne trouvera son essence infinie ni dans les détails, ni dans l'ensemble. L'essence de Dieu ne peut être mise dans une création tant riche qu'on le suppose; elle demeure en son lointain mystère. La science voit les vestiges de Dieu. Elle en délibère conformément aux lois de l'intelligence créée; elle arrive à des conclusions, elle compose des abstractions sublimes. Certes son objet est très-vaste et très-beau. Mais enfin il est cela, et rien davantage. Or le même Dieu qui étale la preuve de son être d'une façon si éclatante dans la création, a décidé de se surpasser dans un autre ordre, celui de la Foi. Ici ce ne sont plus des signes, des chiffres d'or, des voix harmonieuses. C'est l'essence elle-même en son infinité, en sa beauté substantielle et vivante, qui est descendue, s'offrant comme objet de la connaissance. Les traductions sont écartées; l'interprétation par le fini a cessé. Dieu ne trouve rien hors de lui qui le dise assez; il vient lui-même. Tel qu'il se connaît sans texte étranger et débile, il va être connu. En un mot, l'essence propre de Dieu est l'objet direct de la Foi. Voyez-vous la distinction radicale des objets? il n'est pas besoin pour la fonder de se mettre en quête de dieux divers. Le même suffit. Dieu jette son œuvre à la science; il donne son essence à la Foi (2). »

Ces principes ont la plus grande autorité. Cette parole ornée des splendeurs du génie et des illuminations du plus haut sacerdoce, est pour nous celle d'un maître bien-aimé devant qui nous aimons à nous incliner. Elle nous servira toujours de guide à travers les obscurités et les probabilités de la science.

LÉOPOLD GIRAUD.

(1) Mandement du carême de 1854.

(2) Mandement de Mgr Berteaud de 1854, sur la Foi.

REVUE DES REVUES ECCLÉSIASTIQUES.

I. Revue catholique de Louvain. — 1° *Le schisme d'Orient et la Russie.* — Où en est la théologie en Russie. — Nouvelle théologie dogmatique orthodoxe de Mgr Macaire, recteur de l'Académie ecclésiastique de Saint-Pétersbourg. — Ses qualités et ses défauts. — 2° *Raison et Révélation.* — Philosophie catholique de M. Claessens. — Où va la philosophie séparée de la foi?

II. Revue Théologique. — 1° *Questions liturgiques.* — Privilége d'autel. — Conditions requises pour gagner les indulgences attachées à ce privilége. — 2° *Administration temporelle des fabriques.* — Existe-t-il des incompatibilités relativement aux fonctions de fabriciens? — Controverses et solutions.

III. Revue des sciences ecclésiastiques. — 1° Des sujets nommés aux siéges vacants. — 2° Des vicaires capitulaires. — Que faut-il penser de la coutume alléguée en faveur de la pluralité des vicaires capitulaires par rapport à la France? — 3° *Messes votives.* Cas pratiques.

IV. La Vérité, journal hebdomadaire de M. l'abbé Migne. — Ce que promet son programme, — ses tendances, — son entrée en scène.

V. *Les Conférences ecclésiastiques* de *M. Vidal.*

Nous n'avons pas oublié que nous avons pris l'engagement d'offrir à nos abonnés un résumé succinct des principales revues publiées en France et à l'étranger sur les matières ecclésiastiques. Nous croyons devoir leur rappeler la nature et le but de ce résumé. Notre compte rendu sera moins une critique qu'une analyse rapide et substantielle des articles les plus remarquables publiés dans les Revues catholiques. Nous le ferons sans système préconçu, sans favoritisme comme sans exclusion pour telle ou telle Revue. Toutefois, nous nous réservons tous les droits de la critique sur les Revues dont les tendances nous paraîtront suspectes.

I. Revue catholique de Louvain (avril 1861). — 1° Le schisme d'Orient et la Russie. — Compte rendu de la théologie orthodoxe, de Mgr *Macaire*, docteur en théologie, évêque de Vennitza, recteur de l'Académie ecclésiastique de Saint-Pétersbourg, par J.-B. Lefebve, professeur de théologie dogmatique.

L'Eglise schismatique d'Orient n'a pas passé par les variations du protestantisme; elle a conservé son symbole à peu près intact; mais, comme l'a dit le comte de Maistre, cette Église n'a jamais été exposée au feu de la science; elle ne s'est pas trouvée en contact avec le progrès des lumières, les exigences de la critique, et l'activité libre des plus hautes intelligences. Si cette Église est restée stationnaire, sans incliner davantage vers l'erreur, et sans remonter vers la vérité, il faut attribuer cette force négative *d'inertie* à l'ignorance, au manque d'activité intellectuelle,

de discussions libres qui sont les conséquences de la servitude des Eglises nationales, et enfin à l'absence d'influences étrangères. Il semble qu'aujourd'hui l'Eglise russe veut sortir de cette oisiveté intellectuelle, et défendre son symbole contre les catholiques, les protestants et les rationalistes. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Les théologiens et les apologistes russes, en scrutant les Écritures et en consultant la Tradition, y rencontreront les titres de la primauté du Saint-Siége et il leur sera difficile, s'ils apportent un peu de bonne foi dans leurs recherches, de ne pas voir que l'Église romaine seule est l'Église *une*, *sainte*, *catholique* et *apostolique*, qu'ils professent avec nous dans le symbole de Constantinople.

La *Revue de Louvain* signale, comme indice du réveil de l'Eglise russe, la publication de la théologie *dogmatique orthodoxe* de Mgr Macaire, recteur de l'Académie de Saint-Pétersbourg. Cet ouvrage n'est pas nouveau. Nous en avons lu en 1857 le compte rendu dans *les Etudes de théologie*, publiées par les RR. PP. Daniel et Gagarin, de la compagnie de Jésus. La *Revue de Louvain* ne revient aujourd'hui sur l'ouvrage de Mgr Macaire, que pour annoncer la traduction française qui en a été faite dans le but de donner une idée avantageuse de l'état des études théologiques en Russie.

2° Raison et Révélation. *Exposition sommaire de quelques notions et de principes généraux d'une philosophie catholique.* Tel est le titre d'un nouvel écrit philosophique publié par M. Claessens, chanoine honoraire du Chapitre métropolitain de Malines. L'auteur explique le sens de ces mots *philosophie catholique* : « La qualification de *catholique*, que nous attachons à la philosophie, signifie uniquement que nous n'entendons pas philosopher à la manière des penseurs séparés qui s'agitent en dehors du catholicisme ou contre lui. En honorant, en employant la raison, nous ne renonçons pas à la liberté d'honorer, d'aimer notre foi, au droit d'interroger les oracles de l'Eglise, « *qui ne cesse d'être éminemment philosophique, tout en montrant les vanités de la philosophie ; de cette Eglise qui ne s'est jamais épouvantée des travers de l'esprit humain, et qui, au savoir de chaque faux système de religion, a toujours opposé un savoir plus fort, plus complet.* (Silvio Pellico). » « La séparation que réclament les incrédules n'est ni philosophique, ni possible. Car si la philosophie est l'amour de la sagesse, la recherche de la vérité, comme son nom l'indique, il est évident que la philosophie doit accepter la sagesse et la vérité, de quelque côté qu'elles viennent vers lui, soit de la raison, soit de la révélation positive. »

Il suit de là qu'il n'y a pas de philosophie proprement dite, séparée de la foi. Aussi l'on sait où est allée la philosophie qui n'a voulu chercher que dans la sagesse humaine la solution des plus redoutables problèmes que l'homme puisse se poser. D'étapes en étapes, c'est-à-dire de chutes en chutes, elle est tombée dans cette grossière erreur, déjà condamnée en 1510 par le cinquième Concile de Latran, de la vérité progressive,

muable, sujette aux variations de temps et de lieux, au point d'en être venue, après cette vaine poursuite d'une certitude qu'on déclare n'avoir encore point atteinte, à dire avec M. Jules Simon : Que faut-il faire? Cherchez, cherchez encore, cherchez tant qu'on trouve. Et comme la philosophie séparée de la foi cherche en vain la vérité depuis six mille ans, la réponse de M. Jules Simon peut se traduire ainsi : Cherchez, cherchez toujours, malgré l'assurance qui vous est donnée par l'expérience que vous ne trouverez jamais. Étonnez-vous maintenant que messieurs les philosophes, qui font abstraction de la révélation dans leurs investigations, n'aient pu encore découvrir la moindre parcelle de vérité dans la triple région de l'ordre religieux, intellectuel et moral !

M. le chanoine Claessens procède autrement. Partant du dogme de l'existence de Dieu créateur, qui est le point de départ de toute philosophie sérieuse, il affirme que la saine philosophie comme le symbole catholique commence par ces mots sublimes : Je crois en Dieu, créateur du ciel et de la terre. Sur cette question fondamentale de l'existence de Dieu, de sa Providence, de l'homme, de sa nature et de sa fin, la raison a besoin des lumières de la Révélation, qui seule les explique et les résout, et l'on peut dire avec Bacon que sur tous ces grands problèmes, la foi *est l'arome* qui empêche la science de se corrompre et avec M. Cousin, qui l'a trop souvent oublié, qu'elle est le garde-fou de la philosophie.

Nous citons, en terminant ce court résumé, la conclusion de l'auteur : « La principale conclusion à tirer des principes généraux que nous avons établis, c'est que, si on ne veut pas s'exposer à se perdre dans l'abîme d'un scepticisme plus ou moins absolu, il faut de toute nécessité reconnaître les droits imprescriptibles de la foi, et s'appuyer sur les enseignements d'une philosophie qui prenne pour axiome l'accord de la raison et de la révélation, comme émanant toutes deux d'une même source, l'éternelle vérité : l'une, par des moyens purement naturels et ayant droit à une part légitime de liberté dans ce qui est de son ressort; l'autre, par une voie surnaturelle et devant éclairer, diriger, rectifier la première, et lui permettre ainsi de prendre son essor avec plus de sécurité et de s'élever plus haut à l'abri des orages où la philosophie s'est si souvent perdue elle-même. »

II. Revue Théologique. — *Paris*, Jouby, *éditeur*. — Pour gagner les indulgences du privilége d'autel applicables aux âmes du purgatoire est-il nécessaire que la messe soit *de requiem?*

1° Observons d'abord que, par plusieurs constitutions apostoliques, il a été décidé que *tous les jours ou d'après la rubrique* il est défendu de dire la messe *des défunts*, on satisfait néanmoins à l'obligation de célébrer des messes *de requiem*, par la célébration de la messe de la fête courante, pourvu qu'on applique l'intention aux défunts.

Il a été décidé également par les mêmes constitutions que, si la messe

est célébrée à un autel privilégié à perpétuité ou à temps, pour tous les jours de la semaine ou bien pour quelques-uns seulement, les indulgences accordées par l'autorité apostolique en faveur des âmes du purgatoire leur sont applicables tout aussi bien que si l'on eût dit des messes des défunts.

Tout ce qui est exigé par des constitutions apostoliques, c'est que, pour gagner l'indulgence de l'autel privilégié, il est absolument requis de se servir d'ornements noirs et de dire la messe *de requiem* lorsque la *rubrique* le permet, c'est-à-dire lorsqu'il n'y a pas de fête double, ou un office privilégié qui ne permet pas de dire la messe *de requiem*. Ainsi, un prêtre qui célébrerait la messe à un autel privilégié avec la couleur du jour, lorsque la rubrique lui permet de célébrer la messe *de requiem*, ne gagnerait pas l'indulgence. C'est dans ce sens qu'il faut entendre la réponse de la congrégation des Rites dont il est fait mention dans le doute proposé. Elle a répondu affirmativement aux deux questions suivantes : « Utrum qui » privilegium habet personale pro quatuor missis in hebdomadis singulis, » debeat cum paramentis colore nigro celebrare diebus non impeditis, ut » possit indulgentiam plenariam pro animabus defunctorum lucrari ? — » S. congregatio respondit : « *Affirmative.* — Utrum qui celebrat in altari » priviligiato pro singulis diebus debeat semper uti paramentis nigris diebus » non impeditis ut indulgentiam privilegii consequatur? — S. congregatio « respondit : *Affirmative.* »

2° *Administration temporelle des Fabriques.* — Existe-t-il des incompatibilités relativement aux fonctions de fabriciens?

1. Tout le monde est d'accord que les exclusions ne se présument pas, mais doivent être prononcées par la loi. On ne doit donc admettre d'incompatibilités que celles qui résultent de la loi. Il faut, un texte précis de la loi, ou que l'incompatibilité résulte tellement de la force des choses, qu'il ne soit pas possible que les deux fonctions se trouvent en même temps réunies sur la même tête. Elles ne peuvent non plus être établies par analogie ou par induction. Ajoutons enfin que les inconvénients passagers qui pourraient, en certaines circonstances, résulter des cumuls, ne peuvent donc pas être des motifs suffisants pour faire déclarer qu'ils ne sont pas autorisés par la loi.

2. S'il n'y a point d'incompatibilité expresse, ne doit-on pas en admettre de tacites ?

Prompsault, Corbière, de Champeaux et Mgr Affre estiment qu'il y a incompatibilité à l'égard des personnes qui reçoivent un traitement de la fabrique. Les rédacteurs de la *Revue Théologique* suivent l'opinion contraire, en faisant remarquer que cette cause d'incompatibilité n'est écrite dans aucune des nombreuses dispositions législatives relatives à l'organisation des fabriques. Du reste, si, par le seul fait qu'on reçoit un subside de la fabrique, on était incapable d'en faire partie, il faudrait commencer,

dans un grand nombre de paroisses, par en exclure le curé. Si le subside que la fabrique accorde au curé, n'est pas pour lui une cause d'incompatibilité, comment le deviendrait-il à l'égard d'un autre? Cette opinion est soutenue par MM. Delcour et André et par le *Journal des Fabriques*.

3. Il n'y a pas incompatibilité entre les fonctions de sacristain et de conseiller de fabrique. Dieulin et le *Journal des Fabriques* soutiennent l'avis contraire. Ils dénient au sacristain la qualité de *notable*; et ils prétendent que son vote ne serait jamais libre. « Dépendant du curé, qui le nomme et le révoque à son gré, du moins dans les localités rurales, ainsi que des autres conseillers qui votent sa rétribution, il ne jouirait pas d'une liberté suffisante dans les discussions et les délibérations du conseil. »

Les rédacteurs de la *Revue* répondent à la première raison que l'on ne peut dénier absolument au sacristain la qualité de notable; car, dans certaines contrées, dit avec raison M. Delcour, le clerc est rangé parmi les principaux habitants, et il jouit d'une grande considération.

On répond à la seconde raison que le curé étant soumis à des lois qui ne lui permettent jamais de révoquer le clerc à son gré, le sacristain jouit d'une liberté suffisante dans les discussions et les délibérations du conseil. En outre, si cette raison avait quelque valeur, il faudrait aussi écarter du conseil de fabrique tous les curés auxquels les fabriques donnent un traitement; car eux aussi auraient perdu leur indépendance et la liberté de leur vote.

4. Il en est qui veulent exclure également les vicaires et tout ecclésiastique du conseil. La raison principale que font valoir les défenseurs de cette opinion, est que le législateur a voulu faire de la *laïcité* une condition essentielle pour entrer dans le conseil de fabrique. Mais cette opinion n'a aucun fondement. La loi ne fait pas la moindre mention de cette condition. Bien plus, une décision ministérielle du 19 mars 1806 suppose le contraire; elle porte que : « Les membres du conseil peuvent être pris indifféremment parmi les laïques et parmi les ecclésiastiques. »

5. La loi exige-t-elle que les conseillers sachent lire et écrire? Brixhe et Prompsault l'affirment. De Champeaux le nie et il cite en sa faveur une décision ministérielle du 8 février 1812; l'abbé André suppose qu'il y a des membres qui ne savent pas signer. Les rédacteurs de la *Revue* inclinent pour ce second sentiment, parce que, disent-ils, le législateur, en spécifiant les qualités qu'ils exigent des conseillers de fabrique ne fait aucune mention de celle-là.

6. Prompsault veut encore fermer l'entrée du conseil aux débiteurs de la fabrique.

Vuillefroy est d'un autre avis et cite, dans son sens, une décision ministérielle du 21 août 1812. Ce dernier sentiment est défendu par les rédacteurs. Ils font observer avec raison que, si les débiteurs de la fabrique ne pouvaient faire partie du conseil, les fabriciens ne pourraient prendre

en bail les biens de la fabrique ; car, par le fait même, ils deviendraient ses débiteurs : or cette conséquence est rejetée par Prompsault lui-même.

7. On a demandé encore si la parenté ou l'alliance ne constituaient pas une cause d'incompatibilité. Le conseil d'État a prononcé sur cette question ; il a décidé que la qualité de parents ou d'alliés à un degré quelconque, entre deux ou plusieurs fabriciens, ne vicie pas leur élection et ne donne pas lieu à la faire annuler (1).

8. Si on ne trouvait personne dans une paroisse qui consentît à accepter les fonctions de fabricien, à qui appartiendrait l'administration de la fabrique ?

Tout en admettant avec l'abbé André que le curé pourrait provisoirement administrer les revenus de l'Église, ils pensent qu'il ne pourrait le faire seul, mais qu'il devrait appeler le maire, qui est aussi membre de droit de la fabrique, à y concourir avec lui. Leur administration provisoire devrait du reste se borner aux mesures strictement nécessaires, aux actes qui ne pourraient être différés sans nuire aux intérêts de la fabrique.

Une décision ministérielle du 24 février porte, au rapport de Dieulin, qu'une paroisse, où l'on ne pourrait trouver un conseil de fabrique s'acquittant de ses devoirs, pourrait être supprimée.

III. Revue des Sciences ecclésiastiques. (*Livraison* du 20 avril 1861.) — 1° *Les sujets nommés aux siéges vacants, par M. l'abbé Bouix*, 2e article. En thèse générale : quand, en vertu d'un concordat, le prince a nommé un sujet à un siége vacant, le sujet nommé ne peut administrer le diocèse ni comme vicaire capitulaire, ni à quelqu'autre titre que ce soit, avant d'avoir été présenté et d'avoir reçu ses Bulles d'institution. Tout acte de juridiction qu'il entreprendrait avant l'exhibition de ses Bulles ou mandat apostolique, serait illicite et nul. Dans un article précédent, M. Bouix a prouvé cette thèse par les témoignages les plus décisifs. Dans le second article, il montre qu'il est faux qu'il existe en France une coutume qui autorise le sujet nommé à gouverner le diocèse comme vicaire capitulaire ou à quelqu'autre titre que ce soit. Les conclusions de M. Bouix sont inattaquables. Cette question a été d'ailleurs admirablement traitée *in extenso* par M. l'abbé Tilloy, dans le remarquable ouvrage qu'il vient de publier sous ce titre : *Les Schismatiques démasqués par l'exposition de la doctrine catholique sur les projets de schisme* (2). Les conclusions de M. Tilloy sur cette importante question sont identiquement les mêmes. Comme nous aurons à rendre compte prochainement de cet ouvrage, nous ajournons la question au prochain numéro.

2° *Que faut-il penser de la coutume alléguée en faveur de la pluralité des vicaires capitulaires par rapport à la France ?* par M. l'abbé O'Reilly.

(1) Avis du Conseil d'État du 21 mai 1828.

(2) 1 vol. in-8° de 500 pages, chez Palmé. *Voir* le compte rendu de cet ouvrage dans le *Bulletin bibliographique* de cette livraison.

L'auteur ne se dissimule pas qu'il aborde une question nébuleuse et délicate, et il n'ose se promettre de résoudre toutes les difficultés qu'elle présente. On sait que cette question a soulevé une controverse entre MM. les abbés Bouix et Reaume d'une part et M. l'abbé Lamazou. MM. Bouix et Reaume ont prouvé, dans deux remarquables articles publiés dans le *Monde*, que la pluralité des vicaires capitulaires était contraire au droit. M. l'abbé Lamazou a combattu ce sentiment dans un article reproduit par l'*Ami de la Religion*. Sans vouloir intervenir dans ce débat, nous croyons pouvoir dire que M. Lamazou n'a pas réfuté les arguments de M. Bouix, dont l'opinion nous paraît au point de vue du droit la plus fondée, et au point de vue pratique la plus rationnelle et la plus sûre. Il faut donc s'en tenir, dit M. O'Reilly, à la réforme du Concile de Trente, réforme qui est basée sur les motifs les plus sérieux. Le Concile a voulu tout ramener à la volonté d'un seul administrateur en chef, même pendant la vacance du siége, pour deux raisons principales qui sont de prévenir *la confusion* dans le gouvernement et d'établir une responsabilité sérieuse envers le futur évêque.

Les défenseurs de la pluralité des vicaires capitulaires invoquaient contre M. Bouix la coutume de France, comme ayant force de loi contre le droit. M. O'Reilly fait justice de cette objection. Après avoir rappelé les notions élémentaires sur la coutume et les conditions essentielles qu'elle doit réunir pour prescrire contre le droit, il montre que la coutume invoquée en faveur de la pluralité des vicaires capitulaires, ne remplit pas les conditions prescrites. Elle n'est ni *raisonnable*, ni *légitimement prescrite*. Voici les conclusions de M. O'Reilly :

« La pluralité des vicaires capitulaires, dirons-nous aux chanoines, est en France comme ailleurs une pratique au moins suspecte : en la suivant, vous aurez à craindre, selon nous, de violer et *l'esprit* et *la lettre* du droit. Le cas échéant, par conséquent, nous vous engagerions beaucoup à vous en tenir bien exactement et très-simplement au texte de la discipline réformatrice du Concile de Trente, qui a sa raison d'être dans l'unité d'administration, et qui a été proclamée salutaire par l'immortel Pontife qui occupe si glorieusement la Chaire principale. Bien loin d'approuver cette pratique, Rome a saisi toutes les occasions favorables pour insinuer et prescrire même le droit commun à cet égard. C'est assez dire que la condition la plus essentielle de la coutume lui manque, et qu'elle ne saurait devenir légitime que par un jugement du Saint-Siége, ayant pour objet de déclarer avec connaissance de cause que tel chapitre pourra, en vertu d'une coutume canonique, députer deux ou plusieurs vicaires capitulaires. Par toutes vos théories spécieuses et vos raisonnements alambiqués, vous n'arriverez pas même à l'état de doute positif, et dans aucun cas vous ne pourrez aller en avant. En effet, le chapitre, en se prononçant en faveur de la coutume, deviendrait *juge et partie* contre la

loi préexistante : en second lieu, la loi possède; or, dans le doute, si une loi est abrogrée par la coutume, soit générale soit locale, on doit, de l'aveu de tous les théologiens, même des probabilistes, suivre le parti qui est pour l'exécution de la loi (1). En troisième lieu ce même parti nous est prescrit *a fortiori* par la nature de la chose dont il est question, comme nous l'avons fait remarquer en débutant. Hors le cas de nécessité, on ne peut se servir d'une juridiction incertaine quoique vraiment probable. »

3. Liturgie. *Messes votives.* — Dans cette partie toute pratique, la *Revue des Sciences ecclésiastiques* résout les doutes qui lui sont soumis par ses abonnés. Nous ne pouvons en donner qu'un court résumé : 1. On suppose le cas où il y a deux grand'messes dans une paroisse dont l'une serait de la fondation du *de requiem*, l'autre celle du dimanche; l'une de ces messes est chantée par le curé; l'autre par le vicaire. Le premier est-il obligé de donner au second tout l'honoraire de la messe que celui-ci a chantée? Réponse *affirmative.* Ainsi l'a décidé la Sacrée Congrégation. (Die 23, aug. 1664.)

2. Si un jour que le curé est obligé de célébrer pour la paroisse, il y a un service, le curé peut-il faire ce service et laisser au vicaire le soin d'appliquer pour la paroisse? Voici la réponse de saint Liguori (L. VI. N. 326) : « Obligatio pastoris applicandi fructum missæ est personalis; » quia si potest celebrare per se ipsum, nequit celebrare per alium. » Un décret de la Sacrée Congrégation (22 juillet 1848) excepte le cas où *accedit justa et legitima causa.* — Il suit de là que si le vicaire célèbre le service, le curé est tenu de lui donner tout l'honoraire, qui, d'après le tarif ou l'intention des donateurs, s'ils outrepassent le tarif, répond à *la messe chantée.* Ce qui est fixé pour le service, outre la messe chantée, fait partie du casuel et appartient au curé. — 3. Il a été demandé une grand'messe, par exemple, pour une confrérie; le curé veut en avoir l'honoraire, mais il ne peut la chanter : alors il acquitte une messe basse à l'intention de la confrérie, qui compte sur la grand'messe, et il charge le vicaire qui chante cette messe de l'intention qu'il aurait eue lui-même sans cela à sa messe basse. — Voici la réponse . 1° Cette pratique est illicite, parce que le curé qui agirait ainsi tromperait la confrérie qui a demandé une grand'messe, puisque cette messe ne serait pas acquittée à leur intention; 2° Le curé ne pourrait pas recevoir l'honoraire de la grand'messe, puisqu'elle n'aurait pas été dite pour les personnes qui auraient donné cet honoraire. Il ne pourrait pas même recevoir l'honoraire d'une messe basse, car les personnes pour lesquelles il l'a dite ne l'en ont point chargé. Elles voulaient une grand'messe : on leur en a dit une basse sans les prévenir; rien ne les oblige à en acquitter l'honoraire. Conséquem-

(1) Cardinal Gousset.

ment, si l'honoraire a été reçu, il y a obligation ou de le restituer ou de dire ou faire dire la grand'messe demandée et promise. Quant au vicaire, comme il a véritablement acquitté la messe dont il s'est chargé, il a droit à l'honoraire qui y correspond; mais il n'a pas droit à celui d'une grand'-messe puisqu'il ne l'a point célébrée à l'intention de ceux qui l'ont demandée.

Avant de terminer ce résumé, nous ne pouvons nous dispenser d'appeler l'attention de nos lecteurs sur deux publications religieuses qui ont beaucoup moins d'importance que les précédentes, mais qui pourtant, pour bien des raisons qu'ils comprendront, méritent d'être signalées.

1° La Vérité *canonique, liturgique, historique, bibliographique, anecdotique. Journal hebdomadaire, publié par M. l'abbé Migne.*

Par ce titre assez prétentieux et par le prospectus qui en commente le texte, il est fait à savoir au clergé catholique qu'il existe, dans les ateliers de M. l'abbé Migne, depuis le 1er avril, un *Journal canonique, historique, liturgique, bibliographique* et même *anecdotique*, qui résoudra tous les doutes, tranchera toutes les difficultés canoniques, canonico-civiles, liturgiques et disciplinaires, qui pourront embarrasser ses abonnés. Enfin, s'il faut en croire M. l'abbé Migne, *la Vérité* sera un guide tellement sûr, tellement éclairé, tellement infaillible, que quiconque voudra bien s'inspirer de ses conseils, évitera toute imprudence, ne fera rien de trop, ni rien de trop peu, et vivra sans regrets et sans reproche sur ses paroles et sur ses actes.

Si vous ne m'en croyez pas, lisez le texte. Nous citons :

« Nous ne croyons rien dire de trop en avançant que ce sera un journal utile au clergé : les difficultés canoniques, canonico-civiles, liturgiques et disciplinaires y trouveront leur solution; bien plus : à la suite des questions dont *la Vérité* prendra l'initiative, il sera répondu gratis à toutes celles qui embarrasseront les abonnés. S'ils veulent bien nous suivre avec attention, ou nous consulter à temps, ils connaîtront si bien leurs devoirs et leurs droits par rapport aux supérieurs ecclésiastiques, aux autorités civiles, à leurs fabriques, à leurs confrères et à leurs paroissiens, qu'ils pourront éviter toute imprudence, ne faire rien de trop ni de trop peu, par cela même ne regretter aucune parole ni aucun acte. Or, rien ne rafraîchit l'âme comme d'avoir évité une sottise. »

Il y a de quoi vraiment contenter les plus difficiles. Qui donc refuserait de s'abonner à un journal qui offre à ses lecteurs une *prime* d'assurance contre la sottise humaine, quand surtout la prime ne coûte que 10 fr. par an?

Pour réaliser ce but merveilleux, *la Vérité* embrassera toutes les branches de la science ecclésiastique, et, s'il faut en croire son rédacteur en chef, la seule « *partie historique traitera de tout, sauf la politique.* » Après avoir *traité de tout* dans la partie historique, *la Vérité* traitera *des faits judi-*

ciaires concernant les personnes et les choses religieuses dans la partie canonique. Nous verrons bientôt à quelles sources *la Vérité* prétend puiser ses décisions canoniques. Dans la partie liturgique *nous refléterons*, dit M. Migne, ce qui viendra des congrégations romaines et des journaux français et étrangers sur la matière.

Il y aura aussi la partie *Bibliographique* qui rendra compte ou annoncera tous les ouvrages importants qui paraîtront en Europe.

Enfin, vient le chapitre des anecdotes, qui fournira aux abonnés *toutes les historiettes qui courent les diocèses et les presbytères*. M. Migne prie ses confrères de lui faire connaître *toutes celles venues à leur connaissance*.

Tel est le programme des matières. Voici maintenant la profession de foi de *la Vérité* :

« Nos solutions n'auront rien d'extrême; toutes les opinions seront exposées avec franchise, et le vrai sera rendu aimable autant que possible; en un mot, pour parler avec Mgr Frayssinous, *nous tâcherons de ne précipiter personne dans le bien*. Assez d'autres semblent avoir pris à tâche de défendre l'Eglise de manière non-seulement à empêcher d'y entrer ceux qui n'y sont point, mais à en faire sortir ceux qui y sont, tant ils la font sévère, pour ne pas dire cruelle ! Ces *enfants du tonnerre*, au lieu de *pleurer*, comme Jésus-Christ, *sur Jérusalem*, voudraient la réduire en cendres. Sans doute, ils ont de la foi, ils sont pieux et ils mourraient au besoin pour l'Eglise, mais leur zèle n'est ni éclairé par la prudence, ni tempéré par la charité. De sorte qu'avec les intentions les plus droites, ils nuisent à la bonne cause bien plus qu'ils ne la servent.....

» La Religion n'a guère de pires ennemis que ces amis extrêmes. *Fortiter*, mais *suaviter*, telle est la conduite de la Providence; et elle *atteint* ainsi *son but du commencement à la fin*. Comme elle, soyons fermes pour ce qui est défini, mais soyons coulants pour ce qui est libre; là est l'intérêt, là est le devoir. Toujours rigueur lorsqu'on peut concéder sans prévariquer, n'est que passion et dangers, fanatisme et malheurs ! »

Nos lecteurs comprendront facilement le sens de cette profession de foi, à une époque surtout où la Religion a des ennemis beaucoup plus redoutables à signaler à l'attention publique que ces amis extrêmes qui ont le tort de ne pas être aussi coulants que M. Migne sur la doctrine que Jésus-Christ nous ordonne de garder tout entière. *La Vérité* nous parle de mesure et de modération. Elle devrait au moins définir ces mots. Nous les avons cherchés vainement dans l'Evangile; ils ne sont pas du langage de ce temps; on ne connaissait alors que la vérité et la charité. On conçoit qu'en suivant ce programme, *la Vérité* n'aura ni l'inconvénient, ni l'honneur de *précipiter ses lecteurs dans le bien*; nous craignons même qu'avec le système de conciliation et de juste milieu qu'elle prétend suivre, elle ne réussisse à les en éloigner.

La première livraison de *la Vérité* ne justifie que trop nos craintes.

L'article de fond a pour titre : *M. l'abbé Maret, évêque nommé de Vannes*, et non préconisé, et il a pour objet de réfuter ceux *qui ont eu le courage de tout calomnier en lui*. Nous doutons fort que M. l'abbé Maret ait beaucoup à se louer de son panégyriste. On en jugera par les citations suivantes que nous offrons comme spécimen :

« Ainsi, pour commencer par le moins important, on a dit qu'il (M. l'abbé Maret) était à peu près aveugle. Or, la vérité est qu'il lit avec facilité, et sans avoir besoin d'un grand jour, les écritures les plus fines et les plus mauvaises. Nous souhaitons donc à ses ennemis de voir aussi clair que lui. Cependant nous connaissons, chez diverses nations chrétiennes, et même près de Paris, des évêques presque entièrement aveugles qui régissent, avec applaudissement, des diocèses vastes et *difficultueux !*

» On a dit encore que Mgr l'évêque nommé de Vannes est affligé d'un ramollissement d'entrailles qui ne lui permet pas de commander à certains petits besoins. Cette seconde imputation est une calomnie aussi entière que celle relative à la vue.

» On a dit enfin que M. Maret est sourd à ne rien entendre. Cette accusation est une troisième calomnie ; toutefois elle ne l'est pas d'une manière aussi absolue et aussi complète que les deux premières.

» En résumé, la fraîcheur de son teint, la finesse de ses traits, sa figure spirituelle, son air distingué, sa tenue propre et modeste, font de M. Maret un de ces hommes *qui ne paraissent pas leur âge* et qui inspirent de prime abord autant de respect que d'affection.

» Mais on a attaqué plus que des défauts physiques dans M. Maret.

» De ce qui précède, nous concluons, dit M. Migne, que certains rapports faits à Rome contre un confrère d'un si grand mérite l'ont été sans doute de bonne foi; mais que ces rapports finiraient par devenir *une mauvaise action*, par cela seul qu'ils sont calomnieux, si l'on ne se hâtait d'en réparer le pernicieux effet.

» Pour ce qui nous regarde, nous n'avons jamais accompli d'acte aussi pénible que celui du présent article; mais aussi nous ne croyons pas en avoir rempli de plus utile à l'Église, soit temporellement, soit spirituellement; par conséquent il n'était pas pour nous de devoir plus sacré. » (Migne.)

La *partie historique* qui devait *traiter de tout*, sauf la politique, ne se fait remarquer dans *la Vérité* que par son absence. Elle nous offre en dédommagement, sous le titre très-suspect de *Droit-canonico-civil*, le texte du décret qui condamne comme d'abus le mandement de Mgr l'évêque de Poitiers et le rapport de M. le conseiller d'État Suin.

On y trouve enfin des comptes rendus très-maigres, des nouvelles judiciaires empruntées à la *Gazette des Tribunaux* et des nouvelles anecdotiques sur le compte du vénérable abbé Boyer.

C'est pour la première et dernière fois que nous rendons compte de *la Vérité* de M. Migne. Nos lecteurs en comprendront la raison.

Nous pensions signaler aussi à l'attention du clergé les conférences ecclésiastiques de M. l'abbé Vidal. Mais Mgr l'évêque de Gap nous a devancé en flétrissant comme elle le méritait l'œuvre de ces docteurs *inconnus* et *sans mission*, qui ont *l'outrecuidance* de s'ériger en concile permanent de l'Église de France, d'établir une chaire de théologie dans chaque diocèse, et de vendre à leurs abonnés, pour un prix convenu, un travail tout fait sur les sujets de conférences proposés au clergé de chaque diocèse par l'autorité épiscopale.

Il est étrange, en effet, qu'un prêtre qui vient on ne sait d'où, qui dépend on ne sait de quelle autorité diocésaine, installé à Paris et entouré de je ne sais quels savants aussi inconnus que lui, s'érige en docteur et en casuiste universel de la conscience du clergé, transforme un bureau de journal en cénacle, et sa rédaction en une sorte de concile permanent dont les membres discutent sur tout, même et principalement sur des affaires de Bourse ! Restons-en là. Un mandat d'arrêt a décapité le concile. La justice informe sur cette affaire de spéculation ; c'est à elle qu'il appartient d'apprendre aux abonnés des *Conférences ecclésiastiques* s'ils auront à regretter la confiance qu'ils ont accordée aux spéculations théologiques et industrielles de M. Vidal.

Nous complétons ces renseignements en publiant une note émanée de l'archevêque de Paris, et publiée par le *Monde* (1) :

« M. l'abbé Vidal, dont il a été question dans la lettre adressée au » *Monde* par Mgr l'évêque de Gap, le 2 de ce mois, n'a jamais eu aucun » pouvoir ecclésiastique dans le diocèse de Paris, auquel il est complète- » ment étranger. Toutes les entreprises et publications de ce prêtre et de » ses associés se sont faites à l'insu et en dehors de l'autorité diocésaine » de Paris, et quoi qu'en dise M. Poussin, dans sa lettre publiée par le » *Monde* du 15 avril, l'autorité ecclésiastique n'entend couvrir en aucune » façon, ni dans le présent, ni dans l'avenir, aucune œuvre semblable. » Elle blâme au contraire, elle condamne et réprouve de toutes ses forces » toutes ces industries et spéculations dont le clergé de province est trop » souvent la victime, et surtout celles où interviennent des *intentions de* » *messes*, contrairement à toutes les règles de l'Église et à toutes les con- » venances. MM. les ecclésiastiques ne devraient donc en aucun cas don- » ner leur confiance à de semblables entreprises. »

Nos abonnés peuvent voir, par ce résumé concis et substantiel, qu'ils seront mis au courant des articles les plus importants publiés par la presse catholique sur les matières ecclésiastiques. Sur ce point la *Revue du Monde catholique* comblera un vide regrettable, en donnant à ses abonnés comme une photographie des autres Revues.

L'abbé A. Destrac,
Docteur en théologie.

(1) 18 avril 1861.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

Revue des faits. — La loterie pontificale. — Fête en l'honneur de Pie IX. — Consécration de l'archevêque des Bulgares. — Les protestants en Autriche. — Les chrétiens de Syrie et les souscriptions en leur faveur. — Nécrologie : Le comte de Limminghe, le R. P. Rousseau, Mgr Bonnand, le très-révérend John Miley.

Les nouvelles religieuses de Rome ont toutes été de la nature la plus favorable pendant ces dernières semaines. La santé du Saint-Père ne donne plus aucune inquiétude ; Sa Sainteté a repris toutes ses habitudes de travail ; elle continue de supporter heureusement les fatigues des cérémonies sacrées et les sollicitudes de l'Église universelle.

On sait que Pie IX, dans sa détresse, a songé à venir au secours de ses sujets les plus malheureux au moyen d'une loterie dont les plus beaux et les plus précieux lots sont fournis par lui. Près de huit cent mille billets ont été placés ; la France entre dans ce chiffre pour une très-large part. Un millier de lots ont été offerts au Saint-Père ; ils sont actuellement exposés aux regards du public, et la loterie doit être tirée le 9 mai. On raconte mille détails plus touchants les uns que les autres au sujet de cette loterie. A côté des plus riches objets d'art, des bijoux du plus grand prix, on voit figurer d'humbles offrandes qui ont un prix plus grand encore pour le cœur. Le correspondant du *Monde* raconte qu'il a vu un châle des Indes auprès d'une paire de boucles à souliers. De riches dames de Rome, de Londres, de Paris, de Dresde, d'Amérique, etc., ont envoyé des bracelets et des diamants, pendant que de pauvres curés envoyaient leurs couverts et leurs boucles d'argent. La noblesse romaine s'est montrée généreuse et magnifique ; le peuple a lutté de générosité avec les patriciens. De pauvres paysannes se sont dépouillées de leurs pendants d'oreilles, de leurs colliers de corail, de leurs anneaux, de leurs grandes épingles à cheveux.

Le Saint-Père a voulu voir tous les lots ainsi envoyés ; tous ont passé par ses mains, et la plupart portent une étiquette de son écriture. Sur une boîte de bijoux, on lit : *Offrandes faites au Pape par quelques pauvres paysannes d'un diocèse de la Romagne*. Sur une grosse vieille montre d'argent : *Montre du pauvre domestique d'un pauvre évêque*. A un petit tableau de l'école du Pérugin, Pie IX a fixé un papier avec ces mots : *Un paysan de l'Ombrie a détaché ce tableau unique du mur de sa chambre*. Voilà le père, et voilà les enfants ! La foi est toujours au cœur de ce peuple, elle vit au cœur des nations catholiques. C'est toujours le Vicaire du Christ que les enfants de l'Église vénèrent dans la personne du Souverain-Pontife, et l'on sait que tout ce qui s'adresse à lui s'adresse à Dieu dont il est le représentant sur la terre.

Le 12 avril rappelle chaque année aux Romains deux grands événements : le retour de Pie IX de Gaëte, et sa miraculeuse conservation lors de l'écroulement d'une salle dans laquelle il se trouvait avec un grand nombre de personnes. Les Romains, dont l'amour pour le Pontife et le Roi semble redoubler en même temps que se multiplient les sujets de douleur pour le Saint-Père, ont magnifiquement fêté ce double anniversaire. Malgré les menaces des révolutionnaires et les menées de quelques séditieux, les illuminations ont été merveilleuses et à peu près universelles, et tout s'est passé dans le plus grand ordre. Le peuple de Rome a l'excellente habitude de mêler toujours la religion à ses fêtes comme à ses douleurs. Les madones, dit un correspondant de l'*Union*, étaient toutes ornées avec une splendeur, une élégance et une profusion de lumières admirables. La foule, qui était immense dans les rues, s'arrêtait pieusement devant les images de la sainte Vierge, les saluait dévotement et adressait à la Vierge des prières d'amour et de reconnaissance. En divers endroits on lisait des inscriptions qui exprimaient les sentiments du peuple. En voici une : *A toi, Vierge Mère, s'adresse unanime notre prière; puisse le grand Pie IX voir des jours tranquilles et glorieux!* Ailleurs, on lisait des vers dont nous ne rendons ici que bien faiblement la majestueuse beauté : « La mer s'entr'ouvre, la tempête fait entendre les mugissements de la » mort. O Vierge sainte, arche de la foi, conserve au gouvernail Pierre » invincible et fort, et, le Christ l'a dit, jamais les portes de l'enfer ne » pourront prévaloir contre lui. La terre disparaîtra, le soleil perdra sa » lumière, jamais la parole de Dieu ne passera. » Et le peuple répétait les deux derniers vers avec un accent plein de confiance et de foi :

La terra mancherà, mancherà il sole,
Non mancheran di Dio l'alte parole.

La fête du 12 était plus spécialement la fête du Roi, celle du 14 a été la fête du Pontife, car elle célébrait le retour d'un peuple nombreux à l'Église romaine. Nous avons annoncé, dans notre dernière chronique, l'arrivée à Rome de l'archimandrite Joseph ou Yocif Socolski, qui devait devenir le premier évêque des Bulgares unis. L'archimandrite était accompagné d'un diacre, nommé Raphaël, des laïques, MM. Dracan, Zancoff et Georges Mirlhowitch, et du R. P. Boré, préfet apostolique des Lazaristes de Constantinople. Le Saint-Père reçut la députation au Vatican, le 7 avril : « Venez, venez, mes enfants, je vous attends, » s'écria-t-il aussitôt qu'il aperçut l'archimandrite, qui lui adressa en bulgare ce discours immédiatement traduit par le P. Boré :

« Très-saint Père, nous voici à vos pieds, nous représentons les Bulgares unis, choisis par eux pour vous apporter le témoignage de notre sincère retour à la foi de nos pères, jadis enfants de cette mère Église romaine et nourris par elle dans leur berceau du lait de la plus pure doc-

trine. Tant que notre nation demeura docile et fidèle sous la conduite du Père de la grande Famille chrétienne, à qui il a été commandé de *paître les agneaux et les brebis*, nous fûmes heureux et comblés de bénédictions spirituelles et temporelles.

» Mais, réduits par un mauvais exemple et des conseils perfides, nous avons été entraînés aussi à demander, ou plutôt à prendre la portion de notre héritage, et nous sommes sortis de l'unité de la Famille pour nous égarer et nous perdre dans la région la plus lointaine et la plus désolée, celle de l'erreur. Hélas! pendant de longs siècles, nous avons été repus de *glands*, c'est-à-dire de la doctrine impure du schisme photien, et, comme nous périssions de misère et de faim, nous nous sommes ressouvenus de notre Père, de Celui qui nous a véritablement engendrés et fait naître à la vie du Christianisme, et nous avons dit : Levons-nous et allons le trouver, reconnaissant avec confusion et repentir que nous avons péché contre le Ciel et contre Lui.

» Ainsi, très-saint Père, nous revenons au logis, encouragés déjà par votre appel, qui est, non-seulement celui du pardon, mais encore la voix de l'affection et de la tendresse. Nous sommes les faibles interprètes de tous nos frères Bulgares, unis à nous dans la même profession de foi catholique. S'il en est encore que les préjugés, l'ignorance ou d'autres obstacles arrêtent à la porte, la bénédiction que vous allez nous donner attirera aussi, nous l'espérons, la même grâce sur eux, et nous redeviendrons tous ainsi un *seul troupeau sous un seul Pasteur*. Ainsi soit-il. »

Le Saint-Père écoutait avec un profond attendrissement et les larmes dans les yeux l'expression des sentiments de ces fils prodigues revenus à la maison paternelle. Il répondit :

« C'est avec une grande joie que je reçois la députation des Bulgares; mon cœur s'est ému à la nouvelle qu'une partie d'entre eux revenait à la foi de leurs pères. Ce retour est actuellement pour moi une de mes consolations.

» Puisse Dieu les affermir dans leur sainte résolution, et les faire persévérer dans l'union, en y attirant les autres! C'est ce que je lui ai demandé dans mes prières depuis quelque temps, et surtout pendant la Semaine-Sainte. J'ai fait offrir beaucoup de saints sacrifices à cette intention; j'espère que Dieu a entendu et exaucé nos demandes.

» Dimanche prochain, je consacrerai moi-même ce bon vieillard, l'Archimandrite, en reprenant ainsi la tradition de mon prédécesseur, le pape saint Nicolas Ier, qui imposa les mains à votre premier archevêque. »

Et, après une pause, le Saint-Père ajouta : « Je regrette que le calice destiné au nouvel archevêque ne soit pas encore prêt. Comme nous avons voulu qu'il eût une forme orientale, l'artiste n'a pu le terminer aussi promptement que nous le désirions. »

Les députés bulgares s'agenouillèrent pour recevoir la bénédiction du Pontife. Puis Pie IX releva l'Archimandrite en lui disant : « Nous nous oc-

cuperons de former un séminaire pour l'éducation du clergé bulgare. » Comme l'Archimandrite se retirait, il lui dit encore : « Adieu ! adieu ! patriarche bulgare ! »

Le dimanche 14 avril eut lieu, dans la chapelle Sixtine, au Vatican, la consécration épiscopale de l'archimandrite Joseph Socolski, que le Saint-Père préconisa en même temps archevêque et vicaire apostolique pour les Bulgares (1). La cérémonie revêtit les formes les plus solennelles. Les cardinaux palatins, les cardinaux composant la congrégation de la Propagande, les élèves du collége grec-ruthène, les moines Antonins avec leurs élèves, les Pères procureurs des deux congrégations Méchitaristes de Venise et de Vienne, les procureurs des divers ordres monastiques de la nation arménienne et des grecs-melchites, le procureur de l'ordre Basilien de Pologne y assistaient ainsi que le roi et la reine de Naples, la reine-mère, les princes et princesses, ses enfants, et une foule extraordinaire de Romains et d'étrangers de distinction. Mgr Etienne Missir, archevêque d'Irénopolis, archevêque du rite grec, et Mgr Eugène Regnault, évêque de Chartres, prirent part à la cérémonie comme prélats consécrateurs : ainsi un prélat de l'Église d'Orient et un prélat de l'Église d'Occident concouraient, avec le Souverain-Pontife, à la consécration du nouvel archevêque des Bulgares.

Nous écrivons ici l'une des glorieuses pages de l'histoire de l'Église ; c'est pourquoi nous ne craignons pas d'entrer dans les plus grands détails, persuadé que nos lecteurs nous en sauront gré. Au commencement de la cérémonie, l'archimandrite Yocif Socolski exprima en quelques paroles combien il était heureux de rendre hommage au Souverain Pontife au nom de sa nation, et il demanda la permission de renouveler solennellement l'acte formel de la réunion du peuple bulgare à l'Eglise catholique, qui avait déjà été formulé à Constantinople, à la fin du mois de décembre. Aussitôt il lut à haute voix, en langue bulgare, ce qui suit (2) :

« Je voudrais bien, Très-Saint-Père, dans ces circonstances si heureuses et si mémorables, témoigner d'une façon éclatante toute notre gratitude pour les grâces que vous nous avez prodiguées. Mais je crains que mes remerciements ne restent bien en deçà des bienfaits insignes que nous avons reçus ; car c'est votre ouvrage, *si étant morts nous sommes revenus à la vie, et si étant perdus, nous avons été retrouvés* (3). J'estime qu'il sera plus sage que, tant en mon nom qu'au nom de mes compatriotes les Bulgares, je prononce un témoignage public et solennel de la foi que nous tenons pour véritable.

» Sachez donc, Très-Saint-Père, que nous croyons et professons toutes

(1) C'est par erreur qu'on avait indiqué le 21 avril comme le jour fixé pour cette consécration.

(2) Nous prenons ces détails dans la *Correspondance de Rome*.

(3) Luc, xv.

choses et chacune contenues dans le symbole de foi usité dans cette Eglise romaine. Nous vénérons également et nous recevons tous les Conciles œcuméniques célébrés et confirmés par l'autorité du Pontife romain, spécialement le Concile de Florence; nous professons tous les articles définis dans ce Concile, savoir:

» Le Saint-Esprit est éternellement par le Père et le Fils; son essence » et sa substance, il les tient également du Père et du Fils, et de l'un et » de l'autre il procède éternellement, comme d'un même principe et » d'une inspiration unique.

» Cette locution *Filioque*, employée pour exprimer la vérité, par né- » cessité reconnue, a été licitement et raisonnablement introduite dans le » symbole.

» Dans le pain azyme, comme dans le pain levé, fait avec du froment, » se forme le corps de Jésus-Christ, et les prêtres doivent consacrer l'un » ou l'autre pour le changer au corps même de Jésus-Christ, selon la » coutume de leur Eglise, soit orientale, soit occidentale.

» Si les pénitents sincères meurent dans l'amitié de Dieu avant qu'ils » n'aient satisfait par de dignes fruits de pénitence pour les fautes qu'ils » ont commises, leurs âmes sont purifiées après la mort par les peines » du purgatoire; et, pour les exempter de ces peines, les suffrages des » fidèles vivants leur sont utiles, savoir le sacrifice de la messe, les orai- » sons, les aumônes, les autres œuvres de piété que les fidèles ont cou- » tume d'accomplir pour d'autres fidèles, selon les institutions de l'Eglise. » Et les âmes de ceux qui, après le baptême reçu, ne se sont souillées » d'aucun péché; les âmes aussi qui, après avoir contracté la souillure » du péché, se sont purifiées, soit dans leurs corps, soit après en avoir » été séparées, sont bientôt reçues dans le ciel et voient clairement Dieu » lui-même triple et unique, comme il est, toutefois en raison de leurs » mérites divers. Quant aux âmes de ceux qui meurent dans le péché » mortel actuel, ou seulement originel, bientôt elles descendent aux en- » fers, pour y être punies, de peines inégales toutefois.

» Le Saint-Siége apostolique et le Pontife romain ont la primauté sur » tout l'univers. Le Pontife romain lui-même est le successeur de saint » Pierre, prince des Apôtres, le vrai Vicaire du Christ, le chef de toute » l'Eglise, le père et le docteur de tous les chrétiens. A lui, comme à » saint Pierre, a été donné par Notre-Seigneur Jésus-Christ plein pouvoir » de paître, de conduire et de gouverner l'Eglise universelle ainsi qu'il » est exprimé du reste (comme le déclare le même Concile de Florence) » dans les actes des Conciles œcuméniques et dans les saints canons. »

» Enfin, nous admettons et professons tout ce qu'admet et professe l'Eglise romaine, et pareillement toutes choses contraires, les schismes, les hérésies condamnées, rejetées et anathématisées par la même Eglise, nous les condamnons, rejetons et anathématisons.

» Voilà ce que croient et gardent les Bulgares, qui récemment, par l'inspiration de la grâce de l'Esprit-Saint, empressés et joyeux, ont renouvelé leur union très-désirée et très-sainte avec ce siége de Pierre, à *l'autorité principale duquel il est nécessaire que toute Église se rattache* (1). Voilà ce que moi-même je crois et garde, voilà ce que j'enseignerai aux brebis que Votre Sainteté me confiera. Trop heureux, en vérité, si j'emploie tellement mes efforts que ces entreprises heureuses de la sollicitude apostolique de Votre Sainteté aient un progrès et une fin favorables! Du reste, *si nous faisons quelque chose de bien, si nous imaginons quelque chose de bien, si nous obtenons quelque chose de la miséricorde de Dieu par nos supplications de tous les jours, ce sera par les œuvres et par les mérites de celui dont on voit dans le siége de Rome vivre la puissance et prévaloir l'autorité* (2). »

Sa Sainteté, visiblement émue, répondit en ces termes, en latin :

« Les ténèbres d'une longue désunion s'éloignent enfin, une clarté » splendide a rayonné sur l'unité catholique et sur la nation bulgare. » Des attestations indubitables nous ont appris en effet qu'une portion » très-considérable de la nation était revenue à la communion de ce » Siége de Pierre, *lequel ayant acquis la grâce de la vie éternelle, vit éternelle-* » *ment et vivifie le peuple de Dieu* (3). Qui ne rendrait grâce au dispensateur » de tous les biens? Qui n'admirerait les trésors de la divine miséricorde? » Quel homme dont le cœur de fer même ne serait touché par cet excès » de la bonté céleste? Ce sont là des œuvres tout à fait divines, et qui » doivent par conséquent être accueillies avec vénération et célébrées » par des louanges divines. A vous, louanges, à vous, gloire, à vous, » actions de grâces, ô Jésus-Christ, source de miséricordes et de toute con- » solation, qui, parmi notre génération, avez fait éclater des miracles de » votre piété, pour que tous racontent vos prodiges admirables! De la » sincère intention de ceux qui se réunissent ne sauraient nous permettre » de douter ni les témoignages reçus, ni surtout cette profession solen- » nelle que vous venez de prononcer en votre propre nom et au nom de » vos compatriotes. *Aussi avons-nous confiance que la protection de Dieu con-* » *servera leurs cœurs et leur foi* (4). Néanmoins, nous vous pressons ardem- » ment pour que l'ouvrage commencé divinement, vous le perfectionniez » par votre diligence, la grâce du Saint-Esprit aidant; vous mériterez ainsi » d'être appelé et d'être réellement le coopérateur de Dieu. Veuille le » Dieu tout-puissant que la véritable Eglise du Christ féconde en succès, » étende ses rameaux sur toute la Bulgarie et qu'elle y répande plus lar- » gement encore ses ruisseaux abondants (5)! Fondé dans cette espérance,

(1) Ir. L. 3. C. 3.
(2) Leo. M. Serm., 3. C. 3.
(3) Cyp. Epist. 71.
(4) S. Leo. M. Serm., 96.
(5) S. Cypr. *De Unitate Ecclesiæ.*

» nous embrassons les Bulgares catholiques dans notre charité paternelle
» et nous accordons à eux et à vous, avec amour, la bénédiction apos-
» tolique. »

La cérémonie de la consécration commença ensuite, conformément au Pontifical romain. L'élu prononça la profession de foi selon la formule instituée pour les Orientaux par la bulle d'Urbain VIII ; le Saint-Père employa la langue latine, tandis que l'élu employait la langue slave liturgique. Les assistants notèrent une coïncidence fort remarquable. Le Saint-Père, se conformant, pour le saint sacrifice, à l'*Ordo* de la basilique de Saint-Jean de Latran, disait la messe de saint Léon Ier, pontife et docteur. L'évangile de cette messe se compose d'un fragment du chap. XVI de saint Mathieu, où l'Évangéliste rapporte que Jésus-Christ constitue saint Pierre pour être la pierre sur laquelle il bâtirait son Eglise, et lui donna les clés du royaume des cieux ; le dernier Evangile, celui du dimanche, est tiré du chap. X de saint Jean, où le Sauveur dit de lui-même : *Je suis le bon Pasteur*, et où il termine en prophétisant qu'*un jour viendrait où il n'y aurait qu'un seul bercail et un seul Pasteur.*

Nous avons encore à faire connaître aujourd'hui la mort de plusieurs fidèles enfants de l'Église.

Et d'abord celle du jeune comte belge Alfred de Limminghe, l'un des héroïques blessés de Castelfidardo, assassiné à Rome, et mort le 18 avril. Cet assassinat de l'un des plus dévoués défenseurs du Saint-Siége a plongé Rome dans une douloureuse stupeur. Le jeune comte a survécu près de deux jours à l'attentat commis sur sa personne, et s'est montré jusqu'à la fin plein de piété et de résignation.

Les chrétiens de Syrie ont perdu l'un de leurs plus zélés avocats, le R. P. Rousseau, dont l'Europe entière a lu les lettres sur les derniers événements de Syrie. Il appartenait au diocèse de Besançon. Poussé par l'ardeur de son zèle, il était parti pour les missions du Levant, où il réussi à fonder en grand nombre des écoles gratuites dans lesquelles étaient admis les enfants des chrétiens, des Turcs, des Arabes et des schismatiques. Les massacres du Liban l'émurent vivement, et, dès ce moment, il ne songea plus qu'à défendre les malheureux chrétiens, à les secourir et à exciter en leur faveur la compassion de l'Europe. Mais sa santé se ressentit bientôt des fatigues auxquelles il se livrait. Il fut l'un des premiers atteints par une épidémie qui régnait à Saïda, et mourut le 24 mars dernier, jour des Rameaux, dans les sentiments de la plus vive piété. Il appartenait à la compagnie de Jésus.

La congrégation des Missions étrangères a fait une perte non moins sensible par la mort de l'un de ses vicaires apostoliques les plus distingués, Mgr Clément Bonnand, évêque de Drusipare, vicaire apostolique de la mission de Pondichéry, enlevé par la dyssenterie, le 21 mars dernier, à Bénarès. Mgr Bonnand était originaire du diocèse de Belley ; il avait quitté

le séminaire des missions étrangères en février 1824, pour se rendre dans la mission de Pondichéry. Après y avoir travaillé dix ans comme missionnaire, il fut, en 1834, sacré sous le titre d'évêque de Drusipare, comme coadjuteur de Mgr Hébert, évêque d'Halicarnasse et vicaire apostolique de Pondichéry, auquel il succéda en 1836. Pendant ses vingt-sept années d'épiscopat, Mgr Bonnand ne cessa point un instant de déployer un zèle, une activité, un esprit d'organisation admirables. Ses œuvres subsistent, les lecteurs des *Annales de la Propagation de la Foi* les connaissent. Chargé par le Souverain-Pontife de visiter tous les vicariats apostoliques de l'Inde et des pays circonvoisins, Mgr Bonnand avait quitté Pondichéry au mois de novembre 1859, accompagné de deux de ses missionnaires, MM. Laouënan et Dépommiers. Après avoir visité, avec d'incroyables fatigues, les vicariats de Coïmbatour, de Maduré, de Jafna, de Colombo, de Véràpoly, de Mangalore, de Maïssour et de Bombay, il arriva le 5 janvier 1861 à Agra. C'est là qu'il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter : le voyage de Bombay à Agra avait duré cinquante jours, les forces du prélat étaient épuisées. Mais son zèle ne connaissait pas les obstacles : la visite du vicariat d'Agra terminée, il partit pour Calcutta. Arrivé à Bénarès, il sentit qu'il ne pourrait aller plus loin et il ne songea plus qu'à se préparer à la mort. L'Inde perd en lui l'un de ses plus zélés apôtres.

L'Eglise d'Irlande vient aussi de faire une perte douloureuse dans la personne du très-révérend John Miley, docteur en théologie, longtemps supérieur du séminaire des Irlandais à Paris, et curé de Bray, près de Dublin, depuis son retour en Irlande. Le révérend John Miley est auteur de plusieurs ouvrages, tous consacrés à la défense de l'Eglise. L'un des derniers qu'il écrivit est une brochure sur la question romaine; son ouvrage le plus connu et le plus considérable, est une *Histoire des Etats du Pape*, qui a été traduite en français, et dans laquelle on trouve la réfutation de la plupart des calomnies répandues contre la Papauté. Ce digne et savant ecclésiastique est mort le 18 avril, à la suite d'une courte maladie. Mgr l'archevêque de Dublin, qui l'aimait et l'estimait beaucoup, a voulu assister à ses funérailles, qui ont attiré un immense concours de peuple. N'oublions pas de dire que le révérend John Miley était un ami du grand O'Connell; c'est lui qui l'accompagnait à son dernier voyage en France et en Italie, et qui eut le bonheur de lui administrer les dernières consolations de la religion.

CH. DE SAINT-FÉLIX.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

1. La Providence et les révolutions modernes, par M. l'abbé Désorges. — In-8° de 204 pages, à Paris, chez Adrien Le Clère, 1861.

Le but de l'auteur est de montrer l'action de la Providence dans toutes les révolutions qui agitent le monde. Il s'occupe principalement des révolutions modernes, qu'il considère au point de vue de la Providence, de la justice et de la vérité; il applique aux faits mobiles les idées éternelles du vrai. Il y a dans ce livre, écrit d'un style chaud et vigoureux, des vues élevées, d'ingénieux aperçus et une doctrine franchement catholique. M. l'abbé Désorges étudie les événements dans leurs causes et dans leurs développements; c'est au moyen du passé qu'il conjecture l'avenir; le lecteur se trouve conduit à conclure comme lui.

2. Les Schismatiques démasqués *par l'exposition raisonnée de la doctrine catholique sur les projets du schisme*, par M. l'abbé Tilloy, docteur en théologie et en droit canon. — In-8° de LXXX-412 pages, à Paris, chez Victor Palmé, 1861.

Ouvrage fondamental sur l'unité de l'Eglise, et qui n'a pas besoin d'être loué ici. Les lecteurs de la *Revue du Monde catholique* en connaissent le chapitre relatif à l'institution des évêques. Après avoir fait le programme du schisme tel qu'il s'annonce de nos jours, M. l'abbé Tilloy entre complètement dans son sujet et réfute les projets schismatiques par l'Écriture sainte, par la Tradition, par la doctrine de l'Église, par l'Histoire. Son raisonnement serré et vigoureux ne laisse aucune prise aux objections; on sent qu'on a affaire à un théologien nourri des doctrines les plus pures et les plus fortes, en même temps que la chaleur de l'écrivain émeut et entraîne, sans qu'on s'aperçoive un moment des difficultés du sujet. Des pièces justificatives très-intéressantes et peu connues terminent le volume. Nous ne craignons pas de dire que l'œuvre de notre collaborateur est l'une des plus remarquables et des plus solides de ce temps; nulle ne pouvait venir plus à propos.

3. Méditations a l'usage de la Jeunesse *pour tous les jours de l'année et les principales fêtes*, par M. l'abbé Pagès. — In-12 de IV-616 pages, chez Adrien Le Clère, et chez Vaton, 1860.

Ce livre est revêtu de l'approbation du cardinal Morlot, archevêque de Paris. Il se compose de méditations courtes et simples. M. l'abbé Pagès connaît la jeunesse et l'enfance; il sait qu'il ne faut pas la fixer trop longtemps sur le même objet, mais qu'il lui est utile aussi de s'accoutumer à réfléchir. Ces *Méditations* conviennent parfaitement à partir de la première communion; il est à désirer qu'elles se trouvent entre les mains de tous les jeunes chrétiens auxquels il les destine, soit dans les maisons d'éducation, soit dans la famille.

4. Les petites Vertus, ou *le salut rendu facile à tous*, par M. l'abbé Ozanam, missionnaire apostolique. — In-12 de 554 pages, chez Victor Palmé, 1861.

Voici un excellent petit livre qui se trouvera bientôt dans toutes les familles chrétiennes, où l'on sait que c'est la pratique des petites vertus, des vertus de tous les jours, qui fait les grands saints. « Irréprochable au point de vue de la doctrine, il contient d'excellentes règles de conduite pour les fidèles et spécialement pour les personnes pieuses, de sages conseils appuyés de réflexions solides, de détails intéressants et pratiques, et enfin des exemples tirés de la vie des Saints les plus connus, propres à inspirer l'estime et l'amour des vertus fondamentales, et à faciliter l'accomplissement des plus importants devoirs de la vie chrétienne. » Tel est le jugement que Mgr l'évêque de Verdun porte du livre de M. l'abbé Ozanam; nous ne saurions rien y ajouter.

5. Trois Légendes, *Fébronia, Euphrasia et Macrina, récits des premiers temps du christianisme*, par M. l'abbé Henry. — In-8° de 300 pages, chez Victor Palmé, 1861.

De nos jours, on veut des récits, on dévore les romans Faire tourner au bien cette avidité, est une entreprise qui mérite d'être encouragée. M. l'abbé Henry a ouvert la Vie des Saints, il en a lu les merveilleuses légendes, et il s'est convaincu qu'elles offrent un attrait qui ne le cède en rien aux appas des funestes productions de la littérature contemporaine.

Ses héroïnes ne sont pas des créations de l'imagination; elles ont vécu, elles ont véritablement offert au monde la virginité dans les trois phases principales de son généreux sacrifice : le martyre, le renoncement au monde, l'abnégation de soi-même par le dévouement à la famille. De savantes notes s'ajoutent au récit. On pourrait désirer parfois plus de vivacité et d'action, mais l'auteur n'a sans doute pas voulu trop s'éloigner de la réalité historique. Son livre fera les délices des âmes pieuses ; il pourra servir d'heureuse transition entre les lectures frivoles et les lectures plus sérieuses, pour les personnes qui reviennent à Dieu.

6. Le Style, *théorie et histoire*, par M. Ernest Hello. — In-12 de 232 pages, chez Victor Palmé, 1861.

M. Hello est le rédacteur en chef du *Croisé*, c'est dire à tous ceux qui connaissent cette courageuse revue qu'il ne ménage aucun préjugé, qu'il ne se sent tenu à respecter aucune réputation usurpée. Il y a style et style ; M. Hello ne veut pas du style des rhéteurs, il ne peut supporter que le vrai style, celui qui est l'homme même, celui qui est l'expression de la pensée et des sentiments. Des vues très-élevées sur l'art et sur la parole humaine, des critiques vigoureuses sur Jean-Jacques Rousseau, sur Bernardin de Saint-Pierre, sur Voltaire, des idées vraiment neuves ou présentées d'une façon qui les fait paraître telles, distinguent ce livre, autant qu'une profonde horreur de la rhétorique de convention et qu'un profond amour pour le vrai et le beau. Nous oserions demander grâce pour La Fontaine, que M. Hello traite un peu durement, à notre avis, mais nous lui abondonnons volontiers les autres personnages dont il ramène les statues aux proportions véritables. Après avoir lu le *Style*, on ne voudra plus lire *Paul et Virginie*; le monde sera enfin débarrassé d'un livre aussi faux que fade et nauséabond.

7. Réponses populaires *aux objections les plus répandues contre la Religion*, par le R. P. Franco, de la Société de Jésus, traduites par M. l'abbé Nambridge de Nigri. — 2 vol. in-12 de xvi-416 et 440 pages, à Lyon, chez Girard et Josserand, 1861

L'ouvrage du P. Franco méritait d'être traduit en français ; c'est un très-bon livre à répandre parmi le peuple, qui y trouvera des réponses à toutes les objections qu'on fait habituellement contre la religion. La traduction nous a paru généralement facile, quoique rappelant quelquefois un peu trop l'italien ; il s'y rencontre aussi des négligences qui devront disparaître dans une seconde édition.

8. Nouvelles histoires, par M. Eugène de Margerie. — In-12 de 246 pages, à Paris, chez Ambroise Bray, 1861.

M. Eugène de Margerie est maintenant connu de tous les lecteurs chrétiens qui aiment les *histoires*. Annoncer un nouveau recueil de ses charmantes nouvelles, c'est annoncer un nouveau succès. Les personnes qui s'occupent de bonnes œuvres ne sauraient trop répandre ces petits livres qui enseignent la vertu sous la forme attrayante du récit.

9. Pourquoi nous sommes catholiques et non protestants, *discussion au point de vue de l'Ecriture, du bon sens et des faits*, traduit de l'anglais par un prêtre du clergé de Paris. — In-12 de 218 pages, à Paris, chez Etienne Giraud, 1861.

Ce livre est rédigé en forme de catéchisme. Les efforts du protestantisme pour persuader les catholiques peu instruits lui donnent un grand à propos, et font désirer qu'il se répande rapidement. Composé pour l'Angleterre, il peut être très-utile en France, surtout dans les localités où les deux religions sont en présence et dans celles où le protestantisme cherche à s'introduire. Il raffermira la foi des catholiques, et pourra amener plus d'une conversion parmi les protestants.

10. Le mois de Marie de la jeune chrétienne, par M. l'abbé Dumax, sous-directeur de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires. — In-32 de xxvi-344 pages, chez Victor Palmé, 1861.

Charmant petit volume, bien imprimé, bien écrit, et tout parfumé des plus suaves odeurs d'une tendre piété envers la Sainte Vierge.

11. L'infaillibilité, par M. Blanc Saint-Bonnet. — Grand in-8 de xx-520 pages, à Paris, chez Gaume frères et Duprey et chez E. Dentu, 1861.

Nous nous hâtons d'annoncer dans notre bulletin l'apparition de cette œuvre capitale de l'auteur de la *Restauration française ;* nous nous reprocherions d'en parler ici : la *Revue du Monde catholique* consacrera une étude spéciale à ce magnifique ouvrage qui expose avec tant de vigueur et de logique les principes sur lesquels repose la société.

X. Y. Z.

Bar-le-Duc. — Typographie Louis Guérin, rue de la Rochelle, 51.

LA VÉRITÉ

SUR UNE DÉCISION DU CONCILE DE FRANCFORT.

Réponse a la *Revue britannique.*

I.

Quelques philosophes de nos jours n'hésitent point à refuser à l'Eglise son indépendance spirituelle ; ils en feraient volontiers la servante et l'obligée, j'allais dire la victime du pouvoir séculier. Cette théorie spécieuse autant qu'insensée, ils espèrent la légitimer à l'aide de certains faits historiques qu'ils empruntent aux Annales de l'Eglise et qu'ils s'efforcent de présenter sous le jour le plus favorable à leur opinion.

C'est ainsi que dernièrement la *Revue Britannique* (1) contenait un article vraiment curieux sur l'*History of latin Christianity* de M. H. Milman, article traitant des rapports de Charlemagne avec la Papauté et où je lis ces mots :

« *Charlemagne exerce sur les affaires ecclésiastiques la même autorité que sur* » *les affaires civiles. Il est si puissant que le Pape est inévitablement son respec-* » *tueux et fidèle sujet* (2). »

Et à un autre endroit :

« *Charlemagne et le Concile de Francfort jugèrent officiellement une question* » *qui semblait déjà résolue par la sanction notoire de plus d'un Pape, et par* » *l'arrêt d'un Concile aspirant au caractère œcuménique* (3).

Et encore :

« *Cette loi, Charles et son Concile d'évêques féodaux ne se firent aucun scrupule* » *de l'abroger* (4). »

Sont-ce là bien exactement les paroles de M. Milman? Nous l'ignorons ; le collaborateur anonyme de la *Revue* n'ayant point déclaré si son travail était une traduction pure et simple, ou bien une traduction réduite ou commentée; dans le doute, notre intention étant d'étudier à notre tour le même sujet, nous prendrons les textes pour ce qu'ils sont et tels que nous les trouvons.

Il s'agit ici d'une décision du Concile de Francfort, relativement au culte

(1) Numéro de mars 1861.
(2) Page 45.
(3) Page 42.
(4) Page 41.

des images, décision qui, selon Milman, serait en opposition formelle avec les décrets du deuxième Concile de Nicée, sur le même point de doctrine.

Avant d'aller plus loin, notons une inexactitude échappée à l'interprète de l'auteur anglais; ce deuxième Concile de Nicée est le septième des dix-neuf que l'Église a toujours reconnus et admis comme Conciles *généraux* ou *œcuméniques*. Il fait donc plus qu'*aspirer « au caractère œcuménique »*; ce caractère, il le possède rigoureusement, canoniquement, sans conteste ni objection possible. Tous les auteurs le lui ont toujours reconnu et il ne pourrait en être autrement, puisqu'il remplit certainement toutes les conditions exigées en pareil cas par le droit canonique.

Quant au terme appliqué aux décisions conciliaires, nous le regrettons aussi. Tout le monde sait, en effet, qu'un *Concile* ne rend pas d'*arrêts*, pas plus qu'un *Parlement* ne fait de *Canons*; c'est une nuance difficile peut-être à saisir dans la langue anglaise; mais l'auteur français devait la rétablir et éviter ce piége.

Quoi qu'il en soit de ces fautes de détails, abordons le point historique qui fait l'objet de ce travail. Nous discuterons ensuite l'exposé que nous en présente la *Revue* et les conclusions qu'elle en tire.

I.

L'hérésie des iconoclastes fut inventée vers 725 par l'empereur Léon III, dit l'Isaurien, qui, dans ces temps de troubles et de décadence, avait su, par ses intrigues autant que par sa valeur, conquérir la couronne impériale, après avoir été d'abord marchand de bœufs, puis fournisseur des armées romaines en Asie. Les maîtres de Constantinople se piquaient tous plus ou moins de théologie; il voulut donc, lui aussi, se poser en réformateur de la religion, et entreprit de décréter que l'honneur rendu aux images des Saints était une idolâtrie, et que par là, depuis des siècles, l'Eglise du Christ était retombée dans le paganisme! Ces idées étaient empruntées aux sectateurs de Mahomet. L'empereur fut confirmé dans son dessein par un renégat syrien nommé Béser, et il se trouva même un prélat indigne, Constantin, évêque de Nacolie, pour en presser l'exécution. Fort de cet appui, Léon ordonna, par un édit du mois d'avril 726, d'enlever de toutes les églises et de tous les lieux publics les images sacrées, et même celles du Sauveur, qui s'y trouvaient exposées à la vénération des fidèles. Ce décret insensé et impie occasionna dans sa capitale une émeute qui fut à grand'peine réprimée par les armes. Ce fut le commencement de luttes qui ensanglantèrent l'Orient pendant plus d'un siècle, et dont le retentissement en Occident n'a pas été, comme on le verra, sans les plus graves conséquences. Malgré les efforts, les prières, les lettres admirables de saint Germain, patriarche de Constantinople, de saint Jean Damascène et du pape saint Grégoire II, l'hérésie faisait de

rapides progrès et bouleversait l'empire autant que les consciences. L'histoire ne nous montre guère les empereurs grecs habitués à tolérer la ferme résistance de ces hommes au cœur catholique, à qui la conscience du droit et la possession de la vérité donnent une si légitime indépendance; aussi, furieux contre ses antagonistes, l'Isaurien résolut de s'en défaire à tout prix.

Le Pontife romain surtout éprouva les cruels effets de son ressentiment; l'empereur avait déjà chargé son écuyer Marin d'aller assassiner le Pape; mais l'entreprise ne put aboutir; alors Léon imagina de faire déposer Grégoire, dont il ne pouvait souffrir la fermeté apostolique, en suscitant contre lui une révolte de ses sujets : il dirigea donc contre Rome quelques troupes de l'Exarchat, s'efforçant en même temps et dans le même but de soulever les Vénitiens et la Pentapole. Ce mouvement échoua, grâce à la fidélité des Romains et aux protestations des populations sur l'empressement sacrilége desquelles avait trop compté l'Iconoclaste.

On conçoit quels bouleversements ces événements jetèrent dans toutes ces contrées, à une époque de transition si troublée déjà, et combien les peuples durent en être agités. L'Italie entière se souleva; on parlait même d'élire un autre empereur et d'aller le proclamer à main armée à Constantinople à la place de Léon. Grégoire s'y opposa; mais Luitprand, roi des Lombards, profitant de ces révolutions, prétendit s'agrandir aux dépens des deux partis. Il s'empara, sur l'empereur, de Ravennes et de Bologne; sur le Pape, de Narni et de Sutri. L'Exarque de Ravennes étant mort sur ces entrefaites, après avoir recouvré sa capitale, l'Empereur lui donna pour successeur l'eunuque Eutychius, avec ordre de faire périr le Pape. Deux fois ses tentatives impies furent déjouées par la Providence, et il arriva même que, révoltés de la perfidie avec laquelle il leur prodiguait l'or et les promesses pour les faire servir à l'accomplissement des ordres assassins de Léon, les Lombards se liguèrent avec les Romains pour la commune défense de l'Église : ils reprirent une deuxième fois Ravenne d'où le misérable Eutychius s'enfuit jusqu'à Venise. Que fit alors le Pontife romain pour se venger de l'empereur et de l'Exarque? Il écrivit au duc ou doge Ursus et au peuple vénitien, les suppliant, au nom de la justice et du droit, de chasser les Lombards de Ravennes et d'y rétablir le lieutenant légitime de l'empereur. C'est, en effet, ce qui arriva après la défaite de Luitprand à Rimini. Les Lombards, vaincus, tournèrent leurs armes, non contre leur vainqueur, mais contre Rome; bientôt l'ingrat et perfide Eutychius se joignit à eux. C'en était fait de la ville éternelle et de son Pontife.

Mais Grégoire dans cette extrémité se souvint que plus d'un siècle auparavant l'empereur Maurice avait lui-même conseillé aux Papes de recourir à l'alliance et à l'assistance des Francs contre les Lombards; il n'hésita point à adresser un appel à Charles Martel, implorant son secours

pour délivrer l'Italie des oppresseurs étrangers. Celui-ci, qui était déjà Patrice romain, ne se hâta ni de répondre ni d'agir. Le Pape renouvela ses instantes prières et lui envoya les clefs du tombeau de saint Pierre avec le titre de Consul : mais Charles Martel mourut pendant les négociations sans avoir coopéré à l'immense transformation qui se préparait : peut-être entrevit-il les destinées nouvelles et magnifiques qui allaient s'ouvrir pour l'Église, pour les Gaules, pour l'Europe entière. Mais c'est à Pépin et à Charlemagne que devait être réservé l'honneur de répondre à l'appel de la Papauté, et de faire tourner à la gloire de l'Église, à la grandeur de l'Occident et surtout de la nation Française, les cruelles et misérables luttes théologiques qui s'agitaient en Orient entre les rhéteurs et les soldats. Les empereurs grecs y perdirent leurs provinces d'Italie et les derniers restes d'une dignité bien abaissée déjà.

Au milieu de ces troubles, la papauté ne se contenta point d'agir, tantôt comme puissance conciliatrice entre deux pouvoirs rivaux, tantôt comme autorité suprême, réclamant avec ardeur en faveur du droit de l'opprimé. Son rôle fut plus grand ; en ce temps-là, pas plus qu'à toute autre époque de son histoire, elle ne l'a méconnu, elle n'y a failli. Gardienne du dépôt sacré de la vérité révélée, nous trouvons la Chaire de Pierre luttant avec vigilance contre l'hérésie nouvelle, condamnant cette monstrueuse doctrine iconoclaste avec une solennité particulière, définissant sur ce point, en vertu de son apostolique et infaillible autorité, la véritable et saine doctrine catholique. C'est le second Concile de Nicée qui nous offre ce grand spectacle. Il fut convoqué en 787, par le pape Adrien Ier, à la prière de l'empereur Constantin VI et de sa mère Irène, dans le but spécial de mettre dogmatiquement un terme à l'hérésie des briseurs d'images, et se composa de 377 évêques des différents pays alors sous l'obéissance de Constantin. Nous verrons plus loin que les iconoclastes avaient été déjà condamnés à Rome en 769, par un Concile composé en majeure partie d'évêques d'Occident.

Il importe peu d'entrer ici dans le détail de l'histoire du Concile de Nicée; disons seulement que, d'après les actes authentiques de ce qui s'y passa, il n'y eut pas une seule de ses huit sessions, où l'hérésie, renouvelée de Mahomet par Léon l'Isaurien, ne fut condamnée et anathématisée.

Cette décision unanime des Pères Grecs fut rapportée au Souverain Pontife par les légats qui avaient en son nom présidé le Concile, et reçut de lui la confirmation canonique. En droit, la cause était donc entendue et jugée, l'équivoque désormais impossible et l'erreur sans excuse, lorsque, sept ans après, en 794, tous les évêques de Germanie, de Gaule et d'Aquitaine se trouvèrent à leur tour réunis conciliairement à Francfort. Laissons ici la parole à l'interprète de M. Milman : « *L'assemblée de Franc-* » *fort*, dit-il, *fut à la fois une Diète et un Concile. Elle discuta successivement* » *des matières purement ecclésiastiques et des affaires exclusivement civiles. Ses*

» *canons religieux, aussi bien que ses autres statuts, furent promulgués au nom* » *de Charlemagne. Deux évêques, nommés Etienne et Théophilacte, apparurent* » *comme légats du Pape. Le puissant Adrien occupait encore la Chaire de saint* » *Pierre, mais ce fut Charlemagne qui convoqua et présida l'Assemblée* (1). » Comment, en présence de l'*apparition* des deux légats du Pape, la présidence a-t-elle pu en droit appartenir à l'Empereur? De fait, il n'a pu et dû avoir qu'une certaine présidence d'honneur n'entraînant aucune juridiction en des matières naturellement et parfaitement étrangères à sa compétence. Quant à la convocation du Concile par Charlemagne, l'arrivée des légats du Pape et leur présence à toutes les séances de l'assemblée, prouvent, sinon une entente préalable entre Adrien et l'empereur, du moins une approbation qui suffit à détruire les insinuations par lesquelles notre auteur donne à entendre que Charlemagne agissait au spirituel en dehors et au-dessus du Souverain Pontife. Continuons : « *L'acte le plus important du Concile de Francfort fut le rejet de la décision du* » *deuxième Concile de Nicée (inexactement appelé Concile de C. P.) sur la question* » *des images. L'Orient avait adhéré au décret des Pères de Nicée, lequel, ayant été* » *sanctionné par le pape Adrien, reproduisant l'opinion de plusieurs Pontifes* » *antérieurs, pouvait être considéré comme une loi reconnue de la chrétienté* » *entière.* » L'auteur français a encore ici laissé tomber de sa plume un mot qui n'est point exact; il fallait dire avec l'Église catholique que « *le* » *décret des Pères de Nicée, sanctionné par le Pape,* DEVAIT *être considéré comme* » *loi reconnue de la chrétienté entière.* » — « *Cette loi*, ajoute-t-il, *Charle-* » *magne et son Concile d'évêques féodaux ne se firent aucun scrupule de l'abro-* » *ger.* » Or, la conclusion qui ressort naturellement de ces prémisses, la voici : Le prince en matières spirituelles peut être le juge légitime et Souverain Pontife. Et que devient alors l'infaillibilité dont les docteurs catholiques font le principal fleuron de la tiare pontificale?...

C'est ici, comme on le voit, plus qu'une théorie gallicane, c'est le système protestant dans toute sa perfection. Un simple gallican, fidèle à son école, aurait transporté l'infaillibilité du Pape au Concile, du chef suprême à l'Assemblée qui n'est rien sans ce chef, et nous opposerait, s'il le pouvait, un décret conciliaire ayant force de loi malgré une décision pontificale, ou une décision pontificale légitime cassée par un Concile légitime. Mais notre auteur va plus loin et prétend nous montrer deux Conciles légitimes se condamnant réciproquement, l'un par une déclaration générale sur la foi, l'autre par un anathème, personnel en quelque sorte, remontant jusqu'au Vicaire de Jésus-Christ, qui a sanctionné le premier. Tel est le système dont il importe que justice soit faite.

C'est pourquoi nous nous proposons d'étudier avec soin ce qu'il en est historiquement de cette prétendue contradiction entre les deux Conciles

(1) Pages 39-40.

de Nicée et de Francfort, et pour cela nous exposerons d'abord brièvement la doctrine catholique sur le culte des images; puis nous examinerons s'il est bien prouvé que les pères de Francfort aient eu en vue dans leur anathème les décrets de Nicée, ou s'ils n'ont pas plutôt condamné une doctrine *imputée à tort* par eux à ce Concile. Enfin, en admettant que l'assemblée de Francfort ait voulu positivement prononcer contre les décisions de Nicée, nous verrons si, en effet, elle a agi avec pleine et légitime connaissance de cause, ce qui ne sera vrai qu'autant qu'elle aura décidé sur des textes authentiques et entiers. S'il n'en est point ainsi, tout le système que nous combattons est évidemment ruiné.

II.

Que soutenaient donc les Iconoclastes? Qu'adorer les images était une idolâtrie. En ceci les prétendus réformateurs étaient parfaitement orthodoxes; car il est de foi dans l'Église que le culte dû aux statues ou aux images des Saints ne doit pas être un culte d'adoration comme celui qu'on ne doit qu'à Dieu seul. Mais, d'accord avec les catholiques sur le point de droit, ils s'en séparèrent sur la question de fait, en osant prétendre que cette idolâtrie était leur pratique ordinaire, et en imputant à l'Église une doctrine aussi abominable. Tel fut le mensonge imaginé par un prince devant les statues duquel, on brûlait des parfums! Le zèle des sophistes s'appliqua, sous de tels auspices, à détruire dans tout l'empire les images et les statues, objets de la vénération des fidèles, et nous avons vu qu'ils ne reculèrent devant aucun moyen pour réduire, même par le glaive des bourreaux, les chrétiens qui refusaient de renoncer à cette prétendue idolâtrie.

Au milieu de ces disputes d'écoles qui, comme toutes les grandes querelles théologiques, amenèrent bientôt l'effusion du sang, l'Église comprit qu'elle devait expliquer et justifier sa foi par une définition exacte et rigoureuse qui ne permît plus l'équivoque et pût à jamais constater la pureté de sa doctrine. Elle décida, en conséquence, que le culte suprême d'adoration n'était dû qu'à Dieu seul et serait appelé proprement culte de *latrie*, du grec *latreuein*; ce mot correspond au latin *adorare* (1). Et il faut observer que jamais les Grecs ne l'appliquèrent au culte des Saints et des images, mais uniquement au culte du Verbe Eternel. Ce culte suprême, rendu à tort aux images, statues, symboles et figures quelconques, devient *idolâtrie*, (culte de *latrie* appliqué aux *idoles*), et comme tel il a toujours été l'objet des anathèmes de l'Église. Quant aux Saints, la vénération, le respect, l'honneur que l'on doit rendre à leurs images (2), les invoca-

(1) Mais quelquefois *Adorare* pris dans le sens de *Venerari* ne correspond pas exactement à *Latreuein*.

(2) *Etsi facimus hominum piorum similitudines, non tamen eæ fiunt ut adorentur ut Dii, sed ut eas videntes ad imitationem facinorum illorum irritemur..... Gentiles autem errantes, similitudines Deos esse arbitrantur.* 2e *Conc. Nic., sessio V.*

tions qu'on leur adresse constituent le culte de *dulie*, d'un mot grec qui signifie *service*. Enfin, à l'égard de la très-sainte Vierge Marie, dont le culte est inférieur à celui rendu à Dieu, mais supérieur à celui des Saints et des images, autant que la Vierge Mère est elle-même supérieure en grâces, honneur, vertus et sainteté aux Saints les plus éminents, l'Église a voulu établir une distinction que consacra un mot spécial, et le terme d'*hyperdulie* fut adopté.

Outre ces expressions canoniques, consacrées par l'Église, les grecs possédaient encore le mot *proskunein* qui signifie s'incliner devant quelqu'un, lui témoigner du respect, de la déférence, et était généralement appliqué au culte des images. Cette expression fut souvent, mais à tort, traduite en latin par *adorare*, qui ne présente pas du tout la même nuance d'acception. Les latins ne comprirent pas ici la valeur réelle des habitudes démonstratives en usage alors chez les orientaux, et que leurs traditions ont même conservées jusqu'à nos jours. Dans tout l'Orient, les mots *proskunesis*, *proskunein* emportaient l'idée d'*adoration*, non dans le sens où nous l'entendons, mais dans le sens particulier de *soumission*, *honneur*, *respect*, *déférence*. Faute d'une expression capable de traduire exactement cette nuance, on employa souvent comme équivalent le terme *adorare* qu'il faut toujours alors prendre pour ce qu'on a voulu lui faire dire et non comme signifiant un acte d'adoration suprême. Les langues orientales présentent ici plus de richesses et de ressources que les idiomes latins, et l'on devra toujours avoir cette distinction présente à l'esprit quand on lira certains passages, de *la Vulgate* par exemple, où le latin ne rend qu'imparfaitement toute la valeur de l'expression originale (1).

On nous pardonnera d'être entrés, sur la valeur de quelques mots grecs et latins, dans des détails aussi techniques, mais qu'il importait de ne point laisser dans l'ombre. La suite de ce travail et la discussion des textes en justifieront suffisamment l'opportunité.

III.

Ceci posé, il est une question préjudicielle en quelque sorte sur laquelle nous devons fixer l'attention du lecteur. Le deuxième Concile de Nicée a légitimement condamné l'hérésie des iconoclastes : Voici la teneur de ce décret qui appartient à la deuxième session : « Une question fut proposée, » se rapportant au dernier synode que les Grecs tinrent à C. P., touchant » l'adoration des images et où il est écrit : quiconque ne rendra pas aux » images des saints, comme à la Sainte-Trinité elle-même, le service et

(1) *Intellexit Saul quod Samuel esset et inclinavit se super faciem suam in terra et* ADORAVIT. I. Reg., c. XXVIII, v. 14.

Quæ (Ruth) *cadens in faciem suam et* ADORANS *super terram, dixit ad eum* (Booz) : *undè mihi hoc?* Ruth, c. II, v. 10.

» l'adoration, sera jugé anathème, et nos Pères (les Pères composant le » Concile de Francfort) repoussant absolument cette adoration et cette » servitude, l'ont d'un commun accord rejetée et condamnée (1). »

Tel est le seul texte sur lequel ou s'appuie pour établir la contradiction entre les deux Conciles. Tout d'abord, on peut se demander s'il accuse suffisamment chez les P. de Francfort l'intention de désigner le Concile de Nicée. Pour nous, jugeant d'après les termes de ce décret, et ce sont les seuls qu'on puisse nous opposer, nous nous prononçons sans hésitation pour la négative.

En effet, rien, absolument rien ne prouve que les mots « *Nova Græcorum synodus* » s'appliquent au Concile de Nicée. Les expressions qui suivent, *quam Constantinopoli fecerunt*, démontreraient même tout à fait le contraire ; car le Concile de Nicée n'a jamais été ni convoqué ni assemblé à Constantinople et n'en a jamais pris le nom; c'est ce que l'interprète de M. Milman constate lui-même (2). Sa dernière session se tint il est vrai dans cette capitale, mais les Pères du Concile n'avaient fait que s'y rendre à l'invitation d'Irène, qui avait voulu les réunir auprès d'elle pour la cérémonie de la suscription qu'elle apposa elle-même à leur décision dogmatique. Cette décision avait été rendue dans la session précédente, tenue à Nicée. Dès lors toutes les opératiens du Concile pouvaient être en droit considérées comme terminées.

De plus, on ne peut retrouver dans les actes authentiques de Nicée le passage « *qui imaginibus sanctorum, ita ut deificæ trinitati, servitium aut adorationem non impenderent, anathema judicarentur* », cité et incriminé comme appartenant à ce Concile par les Pères de Francfort.

Quel peut donc être ce « *Græcorum synodus* » que les évêques *féodaux* de Charlemagne ont eu en vue? Les auteurs ecclésiastiques les plus autorisés s'accordent pour répondre qu'il s'agit ici d'un Conciliabule réuni à Constantinople en 754, par Constantin Copronyme, fils et successeur de Léon l'Isaurien (3). Cette assemblée se composa de 338 évêques, à la tête desquels se trouvaient Grégoire de Néocésarée et Théodosius, évêque intrus d'Éphèse, et l'un des plus ardents iconoclastes, ce qui fit quelquefois

(1) *Allata est in medium quæstio de nova Græcorum synodo, quam de adorandis imaginibus Constantinopoli fecerunt, in quâ scriptum habebatur, ut, qui imaginibus sanctorum, ita ut deificæ trinitati servitium aut adorationem non impenderent, anathema judicarentur. Qui supra S. Patres nostri, omnimodis ad orationem et servitutem renuentes, contempserunt atque consentientes condemnaverunt.* Carranza, *sum. Concil.*

(2) *Revue Brit.*, p. 41.

(3) *Sanderius, Surius et cæteri putant non synodum VII sed pseudosynodum Iconoclastorum Constantinopolitanam anno 754 à Francofordiensi concilio damnatam esse...* Notes de Schram sur le IIe canon de Francfort.

Cæterum quod Patres concilii Francofordiensis, nihil omnino contra synodum Nicænam secundam egerint, sed contra aliam, quæ sub Copronymo fuit habita Constantinopoli pro Iconoclastis... F. Sylvii *add. in sum. conc.* Carranza.

donner au conciliabule le nom d'*Éphésien;* il ne s'y trouvait d'ailleurs aucun patriarche ni député des grands siéges de Rome, d'Alexandrie, d'Antioche ou de Jérusalem. Le siége de Constantinople était lui-même vacant par la mort du patriarche Anastase, et l'empereur, après avoir fait déclarer par les prélats grecs que vénérer, comme le faisaient les chrétiens, les images de Jésus-Christ, de la Vierge et des Saints, était une invention du démon, termina dignement son conciliabule en proclamant de son autorité privée le moine Constantin, patriarche œcuménique, le revêtant lui-même du Pallium et des habits pontificaux (1). Ce faux Concile Copronymien fut condamné une première fois par les décrets d'un Concile tenu à Rome, en 769, sous le pontificat d'Etienne III.

L'histoire nous révèle ici certaines circonstances intéressantes et bien propres à jeter quelque lumière sur le point qui nous occupe. Aussitôt après l'élévation d'Etienne au souverain pontificat, son légat Sergius avait pris la route des Gaules, chargé pour le roi Pépin de lettres par lesquelles le Pape priait celui-ci d'envoyer à Rome les prélats les plus pieux et les plus savants de ses Etats, afin d'y tenir un Concile où l'on jugerait l'hérésie iconoclaste. Sergius, à peine en France, apprit la mort de Pépin; mais, s'étant adressé à ses fils, les rois Charles et Carloman, ceux-ci lui accordèrent tout ce que le Pontife demandait à leur père. En conséquence, les évêques de Sens, de Mayence, de Tours, de Lyon, de Bourges, de Narbonne, de Reims et de Langres, et trois autres dont les siéges ne sont pas connus, se rendirent en Italie avec le légat. Bientôt, à l'appel d'Etienne, d'autres évêques de Toscane, de Campanie, etc., se joignirent à eux, et s'étant assemblés en Concile dans la basilique de Latran, la condamnation des iconoclastes fut prononcée à l'unanimité. A la quatrième session, on anathématisa spécialement le conciliabule de Constantinople où l'empereur Copronyme avait fait condamner le culte rendu aux images et, sous prétexte de détruire cette idolâtrie, déclaré qu'il abandonnait les monastères à la rapacité de ses soldats.

Nous devons penser avec raison que les évêques des Gaules, de retour dans leur patrie, y répandirent le récit de ce qui s'était passé en Orient et aussi à Rome pendant leur séjour, et que, trente ans après, ces souvenirs, vivant encore dans le cœur du clergé, auront naturellement engagé les Pères de Francfort à proclamer la pureté de leur croyance et la conformité de leur doctrine avec celle de l'Église Romaine, en renouvelant contre le synode hérétique des Iconoclastes, les anathèmes de leurs prédécesseurs. N'est-il pas plus prudent et plus conforme à la vérité d'admettre que tel fut en réalité l'histoire et l'enchaînement des faits, que de supposer chez les casuistes de Francfort des intentions et des actes infirmés positivement d'ailleurs par les textes?

(1) *Labbe*, t. VII.

Quoi qu'il en soit, après avoir été très-certainement condamné à Rome en 769, le conciliabule de C. P. le fut plus solennellement encore au Concile de Nicée, et non-seulement pour avoir soutenu et enseigné des propositions hérétiques, mais encore, et ce motif n'est point sans valeur au point de vue du droit canonique, pour s'être assemblé et avoir osé prononcer en matière dogmatique sans l'assentiment du Pontife Romain (1).

En présence des circonstances historiques dont nous venons de rappeler la suite, en présence surtout du contexte si clair de la décision de Francfort, n'avons-nous pas le droit de prétendre que c'est bien réellement le faux Concile de Constantinople et nullement l'assemblée de Nicée, que les pères de Francfort ont voulu frapper d'anathème? Que si pourtant l'on repoussait encore cette opinion, que tant de considérations sérieuses rendent probable et dont aucun fait ne détruit la valeur, il ne manque pas d'autres motifs nous autorisant à nier l'antagonisme qu'on prétend établir entre les deux décisions. Acceptons, en effet, pour un moment que le Concile de Francfort ait voulu condamner celui de Nicée, il n'a pu le faire que sur les actes de ce dernier; et il s'agit alors de savoir dans quelles conditions ces actes lui sont parvenus.

C'est ce que nous allons examiner.

IV.

Les décrets, canons et décisions du Concile de Nicée ont été formulés en grec. S'ils sont parvenus aux évêques d'Occident dans cette langue, qui était un idiome étranger, presque ignoré des Occidentaux et dont ceux-ci ne pouvaient saisir toutes les nuances parfois si variées, on comprendra sans peine le contre-sens où ils sont tombés, en imputant aux pères de Nicée une doctrine dont ceux-ci étaient assurément fort éloignés. Nous avons vu en effet quelles étaient les acceptions particulières et pour ainsi dire locales de certains mots grecs, sans équivalents exacts dans la langue latine, attendu les différences très-sensibles d'habitudes, de mœurs, de traditions, qui distinguaient les orientaux des races occidentales. C'est pour prévenir toute erreur à cet égard, que les docteurs catholiques, dans certains cas, adoptèrent, et conservent encore, l'usage de certains termes empruntés à la langue des Basyle et des Chrysostome et présentant dans toute leur perfection des nuances et des variétés d'acceptions dont la subtilité mal entendue, exploitée par les sophistes, pouvait engendrer les plus graves désordres et même l'hérésie, comme nous le montre en effet l'histoire de l'Église.

Il importait toutefois de faire connaître à la catholicité tout entière les

(1) *Quod non fuerit vera synodus quoniam non habuit cooperarium, ut hæc quæ nunc celebratur, Romanum Papam, nec per vicarios, nec per litteras quemadmodum fieri in synodis debet.* Carranza, *loc. cit.*

actes du Concile œcuménique tenu à Nicée. Aussi voyons-nous le pape Adrien Ier, après les avoir reçus et confirmés, en ordonner la traduction en langue latine, et il est aujourd'hui certainement prouvé que les pères de Francfort ne connurent que cette traduction envoyée de Rome en Occident en 790, et non le texte original grec qui d'ailleurs leur aurait présenté les difficultés que nous savons. Il n'est pas moins certain que le décret de la deuxième session de Francfort est, comme la définition canonique de Nicée, parfaitement conforme à la doctrine catholique touchant le culte des images. Comment peut donc s'expliquer la contradiction qu'on prétend nous opposer, si ce n'est par ce fait que la traduction qui a servi de texte à l'assemblée de 794 était entachée d'erreur et faisait dire aux pères de Nicée le contraire de ce qu'ils avaient formellement dit, cru et professé. Il est impossible de n'être pas frappé de la vraisemblance de cette hypothèse, et nous allons voir d'ailleurs que c'est ici plus qu'une ingénieuse supposition, mais bien un fait positif et certain sur lequel on devait espérer que la bonne foi historique de M. Milman daignerait porter son attention, avant de calomnier gratuitement, comme il l'a fait, les Évêques réunis à Francfort.

Les *Livres Carolins* remis au pape Adrien par le moine Engilbert, ministre de la chapelle de l'empereur Charlemagne, et sur lesquels nous reviendrons prochainement, rapportent que les évêques de France furent surtout indisposés contre le Concile de Nicée par une déclaration de Constantin, évêque de Chypre, lequel se serait exprimé en ces termes : « Je reçois et j'embrasse avec honneur les saintes et vénérables images, » selon le culte et l'adoration que je rends à la consubstantielle et vivi- » fiante Trinité. » Or, le texte original grec et la traduction légitime montrent que Constantin, et tout le Synode avec lui, ont dit et enseigné précisément tout le contraire : « J'embrasse avec honneur les saintes et » vénérables images, et je défère l'adoration de latrie à la seule Trinité : » J'excommunie ceux qui pensent et qui parlent autrement (1). » On comprend que, ne trouvant dans les actes de Nicée aucune déclaration repoussant la première version comme elle méritait de l'être, puisqu'elle implique manifestement une hérésie, les prélats de Francfort les aient frappés d'anathèmes, quelqu'éloignés qu'ils aient été réellement de contenir une pareille énormité.

Ce texte d'ailleurs n'est pas le seul infidèlement reproduit en latin, et le

(1) Constantinus episcopus in Cypro dixit :

Suscipio enim, et amplector venerandas imagines; adorationem autem, quæ fit secundum latriam, hoc est, Dei culturam, tantummodo supersubstantiali, et vivificæ Trinitati conservo : qui vero aliter sentiunt, quique gloriosos sanctos non approbant, à catholicâ et apostolicâ Ecclesiâ separo, et anathemati subjicio, et ad eos relego, qui incarnationi Christi Dei nostri œconomiam pertinanter negant.

(Baronius, tome XIII, p. 275.)

docteur Marx (1) ne craint pas d'affirmer que le décret contradictoire de Francfort est la conséquence d'une grossière méprise due à une traduction *foncièrement fautive* (2). C'est aussi l'opinion du célèbre et savant abbé Anastase, bibliothécaire de l'Église Romaine et qui vivait à peu près à cette époque, puisqu'il assista au Concile général assemblé à Constantinople, en 869. Cette première traduction latine est, selon lui, si défectueuse, que personne, dit-il, ne peut ni ne doit la lire (3), et il nous apprend que pour cette raison, il a entrepris lui-même d'en faire une nouvelle (4).

L'examen de tous ces textes explique d'une façon très-concluante la méprise des Pères de Francfort. Cette méprise n'empêche pas leur décret d'être orthodoxe et trouve son excuse dans les contre-sens réels échappés au premier traducteur.

C'est ainsi que le système de M. Milman tombe de lui-même devant une étude tant soit peu consciencieuse des faits; et l'on peut voir par là quel cas l'on doit faire des procédés de l'école anticatholique en matière d'histoire.

On a lieu de s'étonner que la *Revue Britannique* se soit permis d'avancer, sur un sujet si grave, des assertions d'une partialité aussi évidente, d'une valeur historique aussi suspecte, d'un redressement si facile. La grande figure de Charlemagne, qui, semblable à un météore, illumine toute cette époque de barbarie et emprunte un nouveau lustre aux désastres dont sa mort fut le signal, l'intérêt qui, de nos jours encore, malgré dix siècles écoulés, s'attache avec tant d'actualité à l'histoire de ses relations avec l'Église, le respect dû tout à la fois au restaurateur en Occident de la puissance et de la dignité impériale, et au Pape que ses vertus et son éminent caractère placent au rang des plus grands Pontifes, tout faisait à l'écrivain que nous réfutons un devoir suprême et rigoureux de veiller religieusement à ce que la dignité de l'Histoire ne fût point compromise par sa faute, et n'eût à souffrir aucune atteinte de son œuvre. Lorsque l'honneur, non-seulement de l'Eglise, mais de la vérité historique se trouve aussi gravement engagé, lorsqu'il s'agit de savoir si, oui ou non, l'empereur Charlemagne a porté la main sur le tabernacle, et dominé au spirituel le Pontife Romain, institué de Jésus-Christ même pour être son vicaire sur la terre, lorsque l'Église catholique, assemblée en Concile et

(1) *Kirchen Lexikon oder Encyklopœdie der Katolischen Theologie, von Wetzer und Welte. II Band. Bilderstreit.*

(2) *Indessen stellt sich in den Verhandlûngen der Frankischen Bischöfe heraus, dass ihr Widersprûch gegen jene Synode aûf groben Missverstandnissen und einer* GRUND-FALSCHEN *Uebersetzung beruhte, und dass Bestimmungen jener Synode uebereinstimmten.*

(3) *Kirchen Lexikon; ibid.*

(4) Outre le texte grec qui se trouve dans les collections conciliaires romaines et le travail d'Anastase, nous possédons encore une autre version latine due à Gisbert Langolius. Cologne, 1540.

prononçant à deux reprises différentes sur un même point de dogme, est accusée de contredire ses propres décisions et de faillir ainsi à la mission qu'elle a reçue de garder intact le dépôt de la foi, les affirmations sans preuves ne suffisent pas, les réticences et les insinuations plus ou moins transparentes sont plus déplacées encore. Sans doute il répugne de suspecter la science ou la bonne foi d'un auteur qui aborde un sujet s sérieux et si considérable; mais quand il nous démontre lui-même combien il s'est peu soucié de consulter les sources authentiques, quel nom donner à une semblable légèreté, dont son premier devoir était d'éloigner jusqu'à l'ombre?

Dans un prochain article nous réfuterons les arguments que la *Revue* emprunte aux Livres carolins, pour justifier sa thèse; nous rétablirons, d'après ses lettres authentiques, la véritable attitude de l'Empereur franc vis-à-vis la Papauté, à l'occasion de cette assemblée de Francfort dont l'hostilité des adversaires de l'Église s'est emparée avec tant de bonheur pour accuser ses Pontifes de faiblesse, ses évêques de servilité et prêter à Charles le Grand un rôle indigne de son génie, de son caractère et de sa foi.

R. CAHUZAC.

FLEUR DES CHAMPS.

Petite fleur des champs, je t'aime!
J'aime l'éclat de tes couleurs.
C'est la main de Dieu qui te sème;
Sans faste tu vis et tu meurs.

Oui, je t'aime! tu n'es pas vaine
De ta fraîcheur, de ta beauté.
Sans orgueil tu pares la plaine,
Quand arrive saint Jean d'été.

Des hommes fuyant les demeures,
Et laissant le mal aux méchants,
Je me plais, oubliant les heures,
A te cueillir, perle des champs.

Je n'attends plus rien de la vie.
Mais quand je veux fuir la douleur,
Rejeter la haine et l'envie,
Je te cherche, petite fleur.

M.-E. DE CHOLET.

LE CULTE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE,

PAR MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE VERSAILLES.

Dans la rude guerre qu'ils ont à soutenir, rien n'est plus propre à soutenir le courage des catholiques et à consoler leurs douleurs que le culte de la sainte Mère de Dieu.

Nous avons besoin plus que jamais de ranimer notre confiance en CELLE que l'Église invoque sous le titre de SECOURS DES CHRÉTIENS. Marie a tant de fois justifié ce titre, qu'il nous est permis de compter sur son intercession. Douce et suave comme LA ROSE MYSTIQUE à ceux qui l'implorent, Marie est *terrible* comme *l'armée rangée en bataille*, aux ennemis de Dieu et de son Christ. Au milieu des tribulations qui nous pressent, nous devons donc aimer à chanter avec la sainte Eglise romaine, ce cantique d'espérance : *Ecce Maria erat spes nostra, ad quam confugimus in auxilium, ut liberaret nos; et venit in adjutorium nobis.* Aussi autant pour édifier la piété de nos lecteurs que pour placer nos travaux sous le patronage de la sainte Mère de Dieu, nous offrons à nos lecteurs un résumé savant et substantiel des titres qui justifient notre culte et notre confiance en Marie. Nous le devons à Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Versailles qui a daigné bénir et encourager nos travaux.

Le mot *culte* vient du mot *cultiver*. On cultive la terre pour la rendre fertile et pour en tirer toutes sortes de productions. On cultive la science et les arts pour y chercher la vérité et pour en faire des applications utiles.

Dans le sens religieux, le mot culte a une signification plus étendue et plus profonde. On cultive Dieu par l'adoration, par la prière, par le sacrifice. Ces devoirs fondamentaux, ces actes constitutifs du culte, font descendre sur nous la rosée céleste, c'est-à-dire la grâce, qui nous éclaire, qui nous purifie, qui nous façonne pour l'immortalité bienheureuse. Tel est, en résumé, le culte qui s'adresse à Dieu seul comme un suprême hommage dû à ses perfections infinies, et qui se change pour nous en une source intarissable de bienfaits : c'est le culte de *latrie*.

On cultive Marie en reconnaissant ses priviléges et ses grandeurs, en chantant ses louanges, en invoquant son secours, en s'efforçant de marcher sur ses traces. Or, ces actes du culte de Marie ont une relation intime

et directe avec nos intérêts les plus précieux : ils affermissent notre foi, ils augmentent notre vertu, ils relèvent notre courage, ils nous apportent toutes sortes de consolations et de biens pendant les jours de notre exil : c'est le culte d'*hyperdulie*.

Après le culte que nous rendons à Dieu, rien n'est plus solidement établi que le culte que nous rendons à Marie.

Les hérétiques et les incrédules modernes prétendent que le culte de Marie est une invention romaine. Ils osent dire qu'il n'a aucun fondement dans la Bible. C'est de leur part une immense absurdité. S'ils lisaient la Bible dans l'esprit de l'Église, ils y verraient ce que nous y voyons et ce qu'il faut y voir; mais comme ils ne l'étudient que sous les inspirations de la haine et de la mauvaise foi, ils n'y découvrent que des faussetés et des rêves. Qu'ils imposent silence à leur orgueil, qu'ils examinent avec soin et sans idée préconçue, tous les écrits qui ont paru, toutes les recherches qui ont été faites par nos docteurs les plus distingués, à propos de la définition dogmatique de l'Immaculée conception, ils affirmeront comme nous et avec nous que la Sainte Écriture contient d'une manière plus ou moins expresse tous les grands principes qui nous montrent l'origine, la légitimité et l'importance du culte de Marie.

Marie est le chef-d'œuvre de la sagesse, de la puissance, de la bonté du Créateur. Elle est annoncée par les Prophètes. Elle est figurée dans la tige qui surgira de Jessé : sur cette tige germera une fleur, et sur cette fleur se reposera l'esprit du Seigneur (Isaïe, II, 1). Marie est conçue sans péché. Elle est toute belle, toute pure (Cant. IV, 7). Marie est la fille bien-aimée du Père Eternel, la mère du Fils de Dieu, l'épouse sans tache du Saint-Esprit. Elle brille par des priviléges, par des vertus, par une sainteté dont rien n'approche. Marie est la grande femme qui a écrasé la tête du serpent séducteur (Gen., III). Elle est la femme mystérieuse de l'Apocalypse : revêtue du soleil, *amicta sole*, elle en reçoit une vive lumière, qu'elle répand sur les hommes. Marie est la femme des prodiges : seule, elle est terrible comme une armée rangée en bataille. Elle est la femme en qui Dieu a fait de grandes choses, la femme que toutes les générations appelleront bienheureuse. Lorsque Jésus pour la première fois se révèle à l'humanité dans la personne des mages, Marie est présente. Sa prière obtient le premier miracle en faveur des époux de Cana. Sur le Calvaire elle est à côté de la victime au moment où se consomme le sacrifice réparateur. C'est là qu'elle devient notre Mère. Dans le Cénacle, elle préside la réunion des Apôtres, elle attend avec eux la venue du Saint-Esprit. Elle leur donne des conseils, elle leur révèle des secrets dont ils ont besoin pour la prédication de l'Evangile. Jusqu'à sa mort, elle est la consolation, le soutien, la gloire de l'Eglise naissante. C'est ainsi que nous la voyons associée à toutes les grandes opérations par lesquelles son Fils veut sauver le monde.

Or, une créature dont l'histoire se compose de tels documents puisés aux sources sacrées, est évidemment une créature à part. Elle est vraiment l'ouvrage souverain au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu. C'est pourquoi, dans le culte qu'on lui rend, pourvu qu'on ne lui attribue pas ce qui n'appartient qu'à Dieu, ce qui ne peut s'attribuer qu'à Dieu, on ne saurait trop lui accorder d'honneur, de vénération et d'amour.

Tous les Pères de l'Eglise, tous les grands Docteurs, depuis les temps apostoliques jusqu'à notre époque, ont reconnu l'excellence et l'efficacité du culte de Marie ; tous ont travaillé à l'établir et à le répandre sur la terre par des œuvres et des exemples qu'on ne saurait trop admirer. De même qu'on ne rencontre pas un saint qui n'ait eu pour Marie une tendre dévotion, de même on ne cite pas un Père qui ne lui ait consacré quelques magnifiques pages toujours empreintes de ce qu'il y a de plus vif dans l'enthousiasme, et de plus élevé dans l'éloquence.

Ecoutons saint Augustin : « En devenant mère, Ève pleura, Marie se « réjouit. Ève porta les larmes, Marie ne porta que la joie dans ses en- « trailles, parce que l'enfant d'Ève ne fut qu'un pécheur, tandis que l'en- « fant de Marie est l'innocence même. La mère du genre humain n'a ap- « porté que le châtiment dans le monde, la mère de Notre-Seigneur y a « apporté le salut. Ève a été l'auteur du péché, Marie l'a été du mérite. « Ève nous a fait beaucoup de mal, elle nous a tués ; Marie nous a fait « le plus grand bien, elle nous a vivifiés. Celle-là nous a frappés ; celle- « ci nous a guéris. La désobéissance d'Ève a été effacée par l'obéissance « de Marie, et la perfidie de l'une a trouvé compensation dans la foi de « l'autre. »

« En vérité, s'écrie saint Jean Chrysostome, c'est un prodige bien grand « que la bienheureuse toujours vierge Marie ; rien de plus sublime et de « plus noble qu'elle ne s'est jamais trouvé et ne pourra se trouver en « aucun temps. C'est la seule créature dont la dignité est au-dessus de « tout ce qu'il y a sur la terre et même au ciel. Où pourrait-on rencontrer « quelque chose de plus saint ? Ni les Prophètes, ni les Apôtres, ni les « Martyrs, ni les Patriarches, ni même les Anges, les Trônes, les Domi- « nations, les Séraphins, les Chérubins, ne sont au-dessus d'elle ; en un « mot, parmi les choses créées, visibles ou invisibles, on ne peut rien « imaginer de plus grand et de plus excellent que Marie... Les puissances « célestes n'assistent au trône de Dieu qu'en craignant, en tremblant et en « voilant leur face : seule, Marie offre avec confiance le genre humain « tout entier au Fils de Dieu, dont elle est la mère. Elle est l'honneur, la « gloire, le boulevard de l'Eglise. »

Citons maintenant quelques paroles du grand saint et du grand homme de la Gaule au XIIe siècle : « Marie est la noble étoile sortie de Jacob, « dont les rayons éclairent l'univers entier, dont la lumière resplendit au « plus haut des cieux et pénètre jusqu'aux enfers, et qui, faisant le tour

« de toutes les terres, réchauffe les esprits bien plus que les corps, détruit « les vices et alimente les vertus... O vous qui que vous soyez, qui, au « milieu du courant de ce siècle, vous croyez plutôt menacés par les « orages et les tempêtes de la mer, que vous ne croyez marcher sur la « terre, ne détournez jamais vos regards de la splendeur de cette étoile, « si vous ne voulez pas vous voir engloutir par les flots irrités. Si le vent « des tentations s'élève contre vous, si vous êtes entraînés à vous briser « contre les écueils des tribulations, regardez l'Etoile, invoquez Marie. Si « vous vous sentez agités par les flots de l'orgueil, de l'ambition, de l'en- « vie, fixez vos yeux sur l'Etoile, invoquez Marie. Si la colère, ou l'ava- « rice, ou la concupiscence, menacent de submerger le frêle navire de « votre esprit, levez vos regards vers Marie. Si, troublés à la vue de « l'énormité de vos crimes, si, confus par la laideur de votre conscience, « et, épouvantés par la pensée redoutable du jugement de Dieu, vous « cous sentez près d'être absorbés par les profondeurs de la tristesse, par « l'abîme du désespoir, pensez à Marie. »

De tels témoignages, qu'il serait aisé de multiplier à l'infini, ne sont et ne peuvent être que les échos fidèles des croyances et des traditions répandues partout et à toutes les époques, concernant le culte de Marie. Aussi parcourez l'Europe, parcourez tout le monde catholique, interrogez l'histoire et tous les monuments de l'histoire, siècle par siècle; écoutez ce que chante l'Église, et ce que les populations chrétiennes répètent à l'envi depuis l'Ébre jusqu'à l'Euphrate, depuis les contrées du Midi jusqu'aux forêts du Nord; essayez de compter tous les lieux, tous les oratoires consacrés à Marie par la dévotion et par la reconnaissance, vous en trouverez partout, dans nos cités, au fond des vallées solitaires, sur la cîme des montagnes, le long des chemins, dans les champs qui se couvrent chaque année d'une riche moisson, au milieu des flots de l'Océan : vous serez étonnés de cette masse de preuves; vous reconnaîtrez que les usages qu'on nous reproche, et qu'on ose qualifier d'idolâtrie moderne, ont un caractère incontestable d'universalité et de perpétuité; vous saurez ce qu'il faut penser de ces êtres étranges qui nient tout et qui voudraient nous arracher à des habitudes aussi douces à nos cœurs que consolantes pour l'humanité; vous demeurerez profondément convaincus que le culte de Marie tient aux entrailles de la religion, qu'il a commencé avec le culte de Jésus-Christ, qu'il est souverainement populaire et éminemment social.

Si vous doutiez de la vérité de ces affirmations, ne vous suffirait-il pas de vous renvoyer aux offices et aux prières qui constituent le culte dont nous parlons?

La chute originelle, la divinité de Jésus-Christ, la Rédemption par Jésus-Christ, voilà trois dogmes que les hérétiques et les philosophes ont attaqués avec acharnement par la raison bien simple qu'ils renferment toute

l'économie de la religion et qu'ils servent de base aux principales pratiques de notre foi. Otez ces dogmes, toute la doctrine révélée s'écroule à l'instant. Eh bien, le culte de Marie étant d'abord une profession solennelle de nos croyances, entoure par cela même d'une vive et nouvelle lumière toutes les grandes vérités fondamentales. L'Eglise, dans sa liturgie, ne sépare jamais le Fils de la Mère. Les fêtes de Jésus nous rappellent continuellement les priviléges, les grandeurs, les mérites de Marie, et les fêtes de Marie nous ramènent sans cesse aux mystères de Jésus fait homme pour la réparation et pour le salut du monde. Toutes les hymnes si pleines de suavité et d'amour, tous les cantiques si touchants par lesquels on célèbre et on exalte Marie, notre Mère Immaculée, toutes les salutations qu'on lui adresse, ne sont pas seulement une sublime et ardente prière, ils sont encore et avant tout un magnifique *Credo* que les masses pieuses répètent de toutes parts; et en les répétant, elles confondent les esprits forts, elles s'édifient mutuellement, elles versent sur les douleurs de l'exil les consolations et les espérances du Ciel.

Jésus-Christ est la voie, la vérité et la vie. Il n'y a de salut qu'en lui. Il faut donc que nous allions nécessairement à Jésus-Christ, si nous voulons être heureux. Mais ce que Jésus-Christ a fait de plus efficace et de plus merveilleux pour nous attirer à lui, c'est quand il a voulu et ordonné que sa mère fût notre Mère. Qu'est-ce qu'une mère? C'est l'amour incarné. Qu'est-ce qu'une mère? C'est l'amour le plus vif, le plus tendre, le plus persévérant. Marie devenant notre mère, et puisant son amour pour nous dans les plus hautes régions de l'ordre surnaturel, nous aime donc prodigieusement. Il est impossible à la meilleure des mères d'aimer son enfant selon la nature, autant que Marie nous aime selon la grâce. Dans son passage ici-bas, elle accomplit généreusement tous les sacrifices imaginables, parce qu'elle comprend qu'ils sont nécessaires pour notre sanctification et pour notre bonheur. Dans le ciel, elle plaide notre cause auprès de Dieu avec une immense autorité et avec un immense résultat. Ce doux Jésus, cet enfant qu'elle a porté dans son sein, est en quelque sorte à sa disposition : elle le tient dans ses bras, elle nous le donne, elle veut qu'il soit à nous, et qu'il épanche sans cesse sur nous des torrents de miséricordes. Ouvrez les yeux, n'êtes-vous pas frappés de la multitude toujours croissante des signes et des objets matériels de la dévotion envers Marie? Prêtez l'oreille, n'entendez-vous pas mille bouches vous redire que c'est à Marie qu'on doit de nombreuses conversions opérées tout à coup, dans tous les rangs, et chez des personnes que le désespoir commençait à saisir? Si toutes ces choses nous montrent d'une part, que Marie est médiatrice entre son Fils et nous, elles nous apprennent bien clairement d'autre part, que les fidèles savent et sentent ce que vaut pour eux l'intervention de Marie. *Omnia nos habere voluit per Mariam.*

Avant Jésus-Christ la femme vivait plongée dans une affreuse dégrada-

tion; l'histoire nous raconte à ce sujet des horreurs dont l'idée nous révolte. Après Jésus-Christ, la femme a été imposante de grandeur, et admirable par ses sentiments et ses actions. Soit dans l'arène à l'époque des martyrs, soit sur les hauteurs de la sainteté et de la perfection de la vie ascétique, soit au milieu des grandes épreuves, des grands sacrifices et des grands dangers, la femme s'est montrée égale à l'homme, et quelquefois supérieure à l'homme. Disons-le, et ne craignons ni les sarcasmes ni les sophismes de nos incrédules, aujourd'hui encore les femmes chrétiennes, prises en général dans toutes les conditions de la société, ont su se garder du mal horrible de l'ingratitude et de l'indifférence : elles croient comme il faut croire, elles aiment comme il faut aimer : elles nous rendent, sous tous les rapports, des services vraiment inappréciables. Leur foi, leur dévouement, leurs bons exemples, les œuvres de charité qu'elles encouragent, l'éducation qu'elles donnent aux enfants, et qu'elles s'efforcent d'étendre à toutes les classes, sont des remèdes contre les plaies qui nous rongent; et ces remèdes contribueront à sauver l'avenir, si l'avenir peut être sauvé. Or, ces femmes chrétiennes et généreuses ont une mère, un modèle, une protectrice, c'est Marie. Elles savent qu'elles ont été affranchies et élevées à la dignité de l'homme par Jésus-Christ, en considération de la vierge Marie. C'est en aimant Marie, c'est en pratiquant la dévotion envers Marie, c'est en se formant à l'exemple de Marie, qu'elles deviennent fortes pour le bien, et qu'elles parviennent à exercer la plus salutaire influence.

Oh ! nous vous en conjurons, ouvrez vos cœurs aux doux charmes du culte de Marie. Aimez Marie. Attachez-vous à Marie, attachez-vous à toutes les pratiques de la dévotion envers Marie ; tous vos intérêts vous y engagent. Entrez dans les associations qui se rapportent à Marie. Dites le chapelet. Portez le scapulaire, portez les médailles. Tous ces symboles sensibles vous seront d'une grande utilité. Mettez vos enfants de bonne heure sous la protection de Marie. Dans vos maisons, ne manquez pas de placer à côté de l'image de Jésus-Christ l'image de Marie. Ces deux grandes images seront pour vous un résumé saisissant de toute la religion. La première vous montrera ce que vous êtes, ce qu'est le péché, ce qu'il a fallu pour l'expier, et ce qu'il faut de votre part pour aller à Dieu. Vous tremblerez. Mais la seconde vous dira que vous avez près de vous la Mère de la sainte espérance et du bel amour, la mère de miséricorde : vous renaîtrez à la confiance. Tous les sacrifices de la vie chrétienne vous paraîtront faciles, et vous marcherez d'un pas ferme dans la voie du salut.

LE MONDE FUTUR.

I. La résurrection de la chair selon le Symbole. — II. Le corps sera transformé et comment. — III. Le principe de cette transformation et ses conséquences pour le bonheur de l'homme dans la chair. — IV. La vie éternelle est la plénitude de l'amour.

I.

C'est une tendance légitime en nous et qu'il nous est permis de satisfaire avec prudence que celle qui nous porte à soulever le voile de l'avenir et, en s'appuyant sur les textes révélés, de pressentir la région où nous devons espérer vivre à jamais. Il est des personnes dont l'esprit et les désirs vont plus loin que le commun des chrétiens, et qui éprouvent un besoin particulier de connaître plus complètement l'objet de leur foi et de leurs espérances. Il peut y avoir de cela deux motifs; d'une part, l'extrême activité de notre esprit que rien ne lasse ni ne remplit; de l'autre, la difficulté où nous sommes de nous arracher aux choses extérieures et sensibles. Nous croyons que ces deux choses marchent assez souvent ensemble. Quoi qu'il en soit, nous dirons aux personnes avides de toute espèce de jouissances, mais qui ne sont pas décidées à les demander uniquement à la terre, nous leur dirons qu'un exercice utile autant que consolant est de méditer sur la nature de la récompense promise à notre fidélité. Il y a là, certes, et particulièrement pour un esprit inquiet, un aliment capable de réjouir le cœur et de le nourrir.

Et ne peut-on pas dire que le temps où nous sommes est lui-même favorable à cet ordre de spéculations? Plus l'Église paraît s'approcher du terme vers lequel elle marche, c'est-à-dire, de la cité triomphante et du bonheur promis à ses élus, plus elle doit en discerner les caractères, en comprendre les félicités et la gloire. Il est permis de penser qu'aux jours des derniers combats, ses élus entendront pour ainsi dire ces éternels chants de victoire auxquels ils seront près de s'associer, et qu'une intelligence plus parfaite du bonheur les soutiendra dans les épreuves d'une plus grande et suprême tribulation. Si donc, comme il est permis de le conjecturer par des symptômes très-marqués, ces temps suprêmes ne sont pas très-éloignés, il y a aujourd'hui une raison spéciale pour que l'Église militante cherche à se rattacher de plus en plus à la Jérusalem céleste par la contemplation. Toutefois il y a un motif plus prochain pour chaque

chrétien de s'occuper de ces pensées; c'est que l'oubli du Ciel ou la crainte de ne pas y arriver se rencontrent beaucoup trop souvent, même chez les personnes les plus pieuses; que cela seul en retarde un grand nombre dans la voie du salut ou de la perfection et leur en laisse trop sentir les difficultés. En remontant à la cause de cet oubli ou de cette crainte, il est aisé de voir que c'est une des tristes et déplorables conséquences du jansénisme qui, en diminuant la foi partout où il ne l'a pas détruite, a surtout porté atteinte à l'espérance.

Aujourd'hui donc que la morale catholique réagit si heureusement contre la morale janséniste, c'est-à-dire contre la morale du désespoir, il nous semblait impossible qu'il ne s'élevât pas quelques traités nouveaux sur les points qui tiennent au but ou au fond de l'espérance chétienne. Et en effet, plusieurs ouvrages d'un grand mérite sont venus répondre à notre attente, mais nous ne pouvons dire encore qu'elle ait été complètement remplie, et l'on nous permettra d'ajouter à ce qui a été dit, quelques idées que nous pourrons présenter, avec d'autant plus de confiance, qu'elles ont déjà subi l'épreuve d'une certaine publicité, et qu'elles ont été très-favorablement accueillies de ceux qui, comme nous, sentent le besoin d'espérer (1).

Il y a une chose très-certaine, c'est que nous voyons tout ici-bas, comme sous le voile, à travers un miroir et en énigme; l'Apôtre le dit : *per speculum, in œnigmate*. C'est dire que la vie mortelle tout entière est un symbole de ce qui est immortel, que le visible cache l'invisible, que chaque objet matériel sur lequel s'exercent nos sens est en quelque sorte une lettre de l'alphabet spirituel; qu'en un mot le monde spirituel se cache et à la fois se révèle sous le monde matériel. Cela est vrai des principaux objets de la terre et du ciel visible; cela est vrai de l'état actuel de notre corps et de notre âme, état qui doit nous faire pressentir ce que sera l'autre vie dans son rapport avec celle-ci. Car enfin un plan divin a présidé à la construction de l'Univers; il n'est pas possible que les conditions, tant matérielles que spirituelles de notre vie, n'aient pas d'aboutissant par de là; en d'autres termes, qu'il n'y ait pas une autre terre, un autre ciel dont les conditions sont changées, mais dont les éléments sont figurés par ce que nous voyons et ce que nous sommes ici-bas.

Que dit le symbole catholique? Il nous enseigne *la résurrection de la chair* et *la vie éternelle*, le premier dogme avant le second, comme un échelon naturel qui nous aide à nous élever à l'intelligence d'une vérité plus haute et d'un bonheur plus parfait. La chair existera donc dans

(1) Nous devons recommander deux ouvrages remarquables sur le sujet traité dans cet article, tous les deux d'une date un peu ancienne, mais qui ne sauraient avoir été oubliés : l'un est la *Couronne céleste* ou le *But suprême de l'espérance chrétienne*, traduit de l'allemand du P. Stœger, de la Compagnie de Jésus, (Pélagaud); l'autre a pour titre ; *Le Ciel ou le Bonheur des Saints dans le Paradis*. (Ad. Leclère.)

l'autre vie, changée, perfectionnée, mais avec les éléments de ce qui se trouve dans celle-ci. Il nous semble que notre siècle, courbé plus que tout autre sous la domination de la *chair*, aurait besoin plus que nul autre d'apprendre ce qu'il y a de régulier dans les aspirations de cette chair, ce qui pourra en être satisfait lorsqu'elle se trouvera associée un jour à toutes les jouissances de l'esprit; comment elle contribuera au bonheur de l'homme autant qu'elle aura contribué à son mérite, et comment l'œuvre de la résurrection sera la réalisation parfaite de cette idée de réhabilitation que l'on n'a répandue de nos jours que pour l'avilissement plus complet de la chair.

Nous croyons, disons-nous, que pour notre siècle en particulier, les jouissances de la chair transfigurée peuvent être considérées comme une partie du bonheur du ciel; non certes comme la partie principale, mais comme la partie la plus accessible aux intelligences; et la doctrine qui en ressort répond à un besoin particulier de notre époque, amené par cette morale froide et sévère que nous a inoculée le jansénisme. La morale catholique ne va pas, comme on l'a fait longtemps parmi nous, à combattre la nature jusqu'à l'anéantir comme une chose mauvaise, mais seulement à la dompter, la régler et l'assujettir à l'esprit, en l'affranchissant toujours davantage des inclinations perverses de la concupiscence. Notre nature a été altérée et viciée par le péché; mais il reste au fond de ses tendances d'admirables ressorts dont la religion et la saine morale savent s'emparer pour relever l'homme, le transformer et lui faire trouver des trésors de mérites. Il n'y a pas d'aspirations tenant au fond même de notre nature, qui n'aient leurs analogies, nous dirons même leur complément dans l'ordre moral et spirituel, et qui ne puissent être ramenées à cet ordre où elles trouvent ici leur épuration, en attendant qu'elles reçoivent par la résurrection de la chair, la plénitude de leurs jouissances. Le livre le plus merveilleux des Ecritures, le Cantique des Cantiques, n'est-il pas la preuve de ce que nous disons, et ne va-t-il pas chercher, dans les dispositions les plus alarmantes de notre nature, des analogies et un point de départ pour nous amener à l'intelligence et au sentiment des choses les plus spirituelles et les plus parfaites?

Il nous semble donc que c'est tout à fait compatir aux besoins et à l'infirmité de notre époque, et faire une œuvre à la fois philosophique et religieuse, que d'entreprendre de relier l'ordre naturel à l'ordre divin, l'ordre physique à l'ordre spirituel, en expliquant ce que le dogme de la résurrection de la chair nous laisse pressentir sur cet ordre ultérieur; car l'Eglise, en ne disant pas seulement : « la résurrection des morts, » mais aussi est très-positivement « la résurrection de la chair, » a bien assurément son intention. En essayant de montrer quelles seront les conditions de la chair ressuscitée, on aurait le double avantage de combattre très-utilement les deux excès les plus opposés, en disant d'une part aux

aveugles esclaves de la chair, et de l'autre à ses ennemis non moins aveugles, ce qu'il y a de régulier dans les aspirations de la chair et quelles jouissances il est permis d'entrevoir pour elle.

II.

Et d'abord le principe commun, que nous croyons devoir établir pour les uns et pour les autres, c'est que, même ici-bas, la chair jouit d'autant plus qu'elle s'associe plus à l'esprit et subit moins le joug de la concupiscence. Cette thèse n'est pas aussi difficile à établir qu'on se l'imagine, et l'on peut en trouver des preuves dans ce que les cœurs honnêtes et les âmes chastes éprouvent de vie, d'activité et de bien-être pour le corps dans les affections que la conscience ne leur interdit pas; il y a là un ample sujet de belles et fécondes observations.

Nous n'essaierons pas ici de prendre tour à tour les cinq sens et de montrer dans quelle proportion et de quelle manière ils auront leur part de bonheur. On peut le faire pourtant, du moins par des conjectures. Plus d'une fois l'imagination chrétienne s'est plongée dans les sublimes spectacles que présenteront à l'âme ravie la connaissance des cieux et la vue des augustes hiérarchies; on a prêté l'oreille aux accents de l'alleluia éternel qui retentit à jamais dans les hauteurs célestes; on a respiré les parfums qui brûlent devant l'autel de l'Agneau. Mais ce ne sont pas ces aspects que nous avons besoin de développer. Nous tenant dans une région plus générale, cherchons quelle est la raison qui rendra nécessaire la transformation de nos corps; et aussi quel sera le caractère de cette transformation.

Non-seulement ils n'auront plus à souffrir, mais toutes leurs facultés devront être élevées à un immense degré de puissance, pour ne point défaillir au milieu des jouissances qui leur sont destinées et dont la première résultera de la vision intuitive. Les juifs croyaient que nul homme ne pouvait voir Dieu sans mourir aussitôt, et leur croyance était certes bien fondée : ici-bas la présence divine ne s'est jamais révélée qu'en voilant ses infinis attributs; mais au ciel, où Dieu se révélera tel qu'il est, *sicuti est*, et où l'homme sera admis à le contempler avec les yeux de sa *chair* (*et in carne mea videbo Deum; — quem oculi mei conspecturi sunt*, etc.), comment cette chair, même dépouillée de ses éléments de corruption, pourrait-elle subsister au milieu des torrents de délices dont elle serait inondée tout à coup? Comment ne disparaîtrait-elle pas dans le ravissement de l'extase? Comment ne serait-elle pas consumée dans les ardeurs de l'amour? Si le pâle reflet de beautés et de perfections que Dieu a mis dans les créatures va parfois jusqu'à troubler les plus fermes intelligences, s'il nous séduit et nous captive jusqu'à nous ravir la raison, la santé et la vie, comment supporter la vue de ce que nulle langue humaine ne peut nommer, de ce que nulle intelligence ne peut

concevoir? La joie est quelquefois mortelle ici-bas, et nous avons vu des mères mourir de bonheur de revoir un fils dont elles avaient été quelque temps séparées : comment donc notre frèle existence ne s'évanouirait-elle pas aussitôt dans la possession subite et parfaite de tous les objets auxquels le cœur, les sens et chacune de nos facultés aspire?

Pour arriver à comprendre dans une certaine mesure, d'abord les effets de la transformation qui s'opèrera dans nos corps par la résurrection, et ensuite la puissance à laquelle seront portées leurs facultés, il est bon de suivre la comparaison que nous donne l'Écriture; toute image ou parabole employée par l'Esprit-Saint exprime une vérité, et si la comparaison renfermée dans l'image demeure défectueuse comme tout ce qui est rendu par le langage humain, ce n'est pas assurément que les objets terrestres puissent nous donner une trop haute idée des choses du ciel. Notre corps, confié à la terre, sera, selon l'Écriture, comme une semence dont le germe, qui est l'élément de vie destiné à être développé et fécondé, devra d'abord se dégager des éléments de corruption et de mort qui le rendaient passible et sujet à toutes les misères. Que de fois, revenant à cette comparaison, nous avons admiré la beauté, la grandeur et la prodigieuse multiplicité des fruits de certains arbres! et, pensant que pour obtenir de quoi s'abriter contre les ardeurs du soleil, réchauffer son foyer et couvrir sa table, l'homme n'avait eu à faire que le sacrifice d'un seul fruit tout au plus capable de satisfaire la plus légère sensualité, nous avons pu nous dire qu'ainsi seraient changés un jour et notre corps lui-même et toutes les satisfactions auxquelles il renonce volontairement; autant il y a de différence entre l'humble semence mise en terre et cet arbre magnifique couvert de fleurs ou de fruits selon la saison, autant et plus il y en aura entre l'état actuel et l'état futur de notre corps, entre le plaisir momentané dont nous faisons le sacrifice ou acceptons volontairement la privation, et ces ineffables jouissances, ces torrents de volupté dont nous serons à jamais inondés. Nous voyons ce que c'est que la transformation des corps ici-bas, sous l'empire de la loi posée par la puissance divine, et nous en admirons les prodigieux effets. Est-ce bien là cependant tout ce que peut produire l'ordre même naturel, et la terre n'avait-elle pas une bien plus étonnante fécondité alors que ses seuls fruits pouvaient suffire à sustenter l'existence de l'homme et à le faire vivre huit à dix siècles? Mais quelles devaient être surtout la richesse et la vertu des produits de la terre, avant que la prévarication de l'homme eût fait tomber sur elle la malédiction divine dont elle porte et dont nous aggravons peut-être le poids?

Que si pourtant les corps subissent, même aujourd'hui, une si merveilleuse transformation sur cette terre maudite, et qu'en vérité nous pouvons appeler vallée de misères, que sera-ce de la transformation qui s'opèrera en eux lorsque le germe de vie qu'ils auront conservé viendra

à se développer au soleil de l'éternité et dans la terre des vivants? Quelle abondance de fruits et quelle suavité de jouissances donnera toute bonne œuvre, tout sacrifice fait ici-bas, toute semence confiée par la foi au sol de l'éternité! Quelle ample et riche moisson présentera chaque vertu cultivée, devenue comme un champ fertile où rien ne meurt, où tout fructifie, croît et grandit à jamais! Et si les fruits que nous recueillons sur cette terre ont parfois tant de beauté, de parfum et de douceur, quelle autre douceur inénarrable et mystérieuse la toute-puissance divine ne nous fera-t-elle pas trouver dans les fruits éternels des sacrifices que nous faisons aujourd'hui! Tout plaisir, soit des sens, soit de l'esprit ou du cœur, toute joie même spirituelle et toute consolation sensible dont la privation aura été acceptée, se retrouvera dans la transformation qui lui est propre, et apportant des jouissances étendues et multipliées bien au-delà de ce que le sol le plus fécond ne peut donner à la semence qui lui est confiée.

III.

Mais comment se fera cette transformation? Par la vertu et la puissance de l'Esprit d'amour qui sera communiqué par la vision béatifique et qui donnera au corps et à l'âme la faculté d'en jouir sans en être accablé ou anéanti. Comme en tout état de notre existence la vue de la beauté éveille l'amour, et comme l'amour dont l'âme est éprise communique au corps un accroissement d'activité, de bien-être et de vie, ainsi, dans le séjour où l'éternelle beauté se révèlera à nos regards, sa vue éveillera en nous un amour aussi différent, dans son intensité et sa douceur, de l'amour que nous pouvons éprouver ici-bas, qu'il y a de différence entre la beauté divine et les pâles reflets qui s'en trouvent dans les créatures périssables. Mais comme cet amour ne sera qu'une participation de l'amour substantiel qui unit les personnes divines, et par conséquent une participation de la divinité elle-même, comme cet amour est l'esprit de vie par excellence, esprit vivifiant et fécondateur (*et in Spiritum Sanctum... et vivificantem*), il portera, ou pour mieux dire il accroîtra en nous la vie dans la même proportion que l'amour, en sorte que nous puissions sans défaillir aimer Dieu, sa beauté et ses perfections infinies autant qu'il nous sera donné de les connaître. C'est ainsi que sera fécondé le germe de vie que notre fidélité à la grâce aura conservé en nous, et dont notre coopération aura commencé le développement. Autant l'amour dont notre âme sera embrasée surpassera l'amour que nous pouvons éprouver ici-bas, autant cet amour communiquera à nos corps l'accroissement d'activité, de bien-être et de vie que tout véritable amour porte avec lui; et comme cet amour sera parfaitement pur, exempt de tout principe de corruption, il fera de nos corps quelque chose d'incorruptible, d'impassible et d'immortel.

Ne cherchons donc plus séparément quelles seront les jouissances

du corps et quelles seront les jouissances de l'âme; car cette union de l'âme et du corps, qui est déjà si intime ici-bas, le sera incomparablement plus encore au ciel, et si déjà nous voyons le corps associé d'une manière si admirable aux satisfactions de l'âme, si la chair et l'esprit exercent l'un sur l'autre une si étonnante influence qu'il nous est absolument impossible d'assigner les limites de l'action propre à chacun, comment saisir les éléments et le principe du bonheur dans la séparation de deux substances dont l'union sera si parfaite que tout ce que l'on pourra dire de l'esprit pourra se dire du corps, désormais spiritualisé?

Et que l'on ne s'imagine pas que cette spiritualisation, si je puis employer ce terme, rendra le corps moins apte à jouir. Qu'est-ce donc ici-bas que la jouissance dans l'homme, lorsque l'âme, l'esprit, le cœur et l'imagination n'y ont pas la plus large part? Ce n'est plus que la satisfaction d'un appétit et l'apaisement d'un besoin physique, comme dans l'animal sans raison, et c'est ce qui rend la passion particulièrement honteuse chez les vieillards; tandis qu'au contraire la jouissance est d'autant plus douce pour le corps et pour l'âme, le sentiment d'autant plus profond, plus ardent, plus vif, que la concupiscence y est plus étrangère. Comprenons bien que cette concupiscence charnelle est à notre corps lui-même ce qu'est le limon grossier à cette précieuse et imperceptible sève que le cep de vigne aspire, et qui, transformée successivement en bois, en feuille, en fleur et en fruit, devient *esprit* et vin généreux, communiquant à l'homme la joie, la force et accroissement de vie.

Disons donc mieux: c'est lorsqu'il sera spiritualisé que le corps jouira véritablement; et si l'union imparfaite qui l'unit à l'âme le fait déjà jouir d'une manière si supérieure aux impressions qu'éprouve l'animal stupide, que sera-ce de la faculté nouvelle de jouir dont le corps sera doué, lorsque, dégagé de toute la partie grossière qui fait obstacle à la jouissance réelle, il sera intimement associé à toutes les impressions de l'âme et de l'esprit, aux ardeurs de l'imagination et aux élans de la volonté? En vertu de cette harmonie parfaite qui réglera désormais toutes les facultés de l'être spiritualisé, la faculté de jouir sera élevée pour le corps dans la même proportion que toutes les facultés dont il sera doué; autant il y a de différence entre la manière lente et pénible avec laquelle il se transporte aujourd'hui, et cette agilité qui lui permettra de franchir en un instant d'incommensurables distances, autant il y aura de différence entre le bien-être que les jouissances lui apportent maintenant et le bonheur dont il sera inondé au sein des éternelles voluptés. Quelque difficulté que nous ayons de comprendre une vérité devant laquelle notre imagination demeure confondue, la force impérieuse de la raison éclairée par la foi nous oblige de l'admettre.

Et non-seulement la cause *la plus immédiate* du bonheur pour le corps

transformé, se trouvera dans cette parfaite harmonie entre les facultés de l'homme, elle sera aussi dans l'union la plus intime et la plus complète de ces mêmes puissances avec les objets dignes de ses recherches et de ses affections. Le plus ardent, le plus impétueux de ses désirs sera éternellement satisfait, et renaîtra ou plutôt vivra éternellement pour être satisfait encore et toujours à chaque instant de l'éternité. Ce qu'il aime et ce qu'il aimera d'un amour correspondant à la puissance immense de ses facultés nouvelles, lui sera uni de la manière la plus intime ; l'eau se mêle moins à l'eau, la flamme s'unit moins à la flamme que les corps spiritualisés ne seront unis aux corps spiritualisés; car enfin nul liquide, nul feu dévorant n'a la propriété qu'auront les corps glorieux de pénétrer et traverser sans obstacle les corps les plus opaques et les plus denses; et s'ils peuvent pénétrer ainsi les corps qui sembleraient offrir le plus de résistance, que sera-ce de leur union à des corps doués comme eux de la plus extrême pénétrabilité? Mon cœur et *ma chair* ont tressailli, disait David dans ses transports d'amour, et certes ces tressaillements de la chair sont pour elle, autant qu'elle peut jouir, une jouissance bien plus douce et plus délicieuse que toutes celles que peuvent lui apporter les objets sensibles : que sera-ce donc lorsque la faculté de sentir et de jouir aura été élevée dans la chair ressuscitée, spiritualisée et glorifiée, dans la même proportion que toutes les autres facultés de l'homme?

Ici se présente une sorte de mystère, et qu'est-ce qui n'est pas mystère dans le corps mystique de l'Eglise à jamais triomphante? Ce sont tous les élus qui formeront ce corps dont Jésus-Christ sera le chef; ils seront donc unis intimement les uns aux autres, comme les membres le sont entre eux, vivant de la même vie, animés par le même souffle, participant aux mêmes impressions; mais chacun d'eux n'en aura pas moins sa sensibilité et son activité propres, ainsi qu'il arrive dans le corps humain, c'est-à-dire que le sentiment de la personnalité particulière et distincte subsistera en chacun des élus, de manière à lui procurer, au milieu du bonheur de tous, le degré de bonheur dû à ses mérites. Et de même qu'aujourd'hui l'ordre de la nature fait que l'on est fortement attaché à ce qui est de soi et que l'on aime sensiblement ce qui est distinct de soi, que l'on tend à s'y unir, ainsi dans l'ordre futur, qui sera bien encore l'ordre naturel, mais l'ordre de la nature régénérée et glorifiée, chacun des élus sera uni à tous les autres avec tout l'attachement que l'on a pour soi-même, et avec tout l'amour que l'on peut avoir pour tout ce qu'il y a de plus distinct et de plus digne d'admiration autour de soi.

Voilà quelques-unes des idées auxquelles la vue et la connaissance des choses d'ici-bas peuvent nous faire arriver en ce qui est du bonheur des élus; certes, ce ne sont là que des idées incomplètes, et il est hors de doute que les ineffables jouissances puisées dans la communication des élus entre eux, seront encore immensément surpassées par le ravissement

dans lequel les plongera l'amoureuse contemplation des éternelles et divines beautés; mais n'est-ce pas par cet ordre d'idées que l'on arrivera plus facilement à donner quelque intelligence des choses célestes et du dogme de la résurrection des corps, à ce siècle avide de jouissances et haletant après les satisfactions de la chair? N'est-ce pas aussi un des plus puissants moyens de soutenir, dans les luttes quotidiennes contre les suggestions de la nature, ceux en qui elle n'a pas encore défailli et qui redoutent d'en subir la loi? S'attacher à comprendre l'ordre de la nature régénérée et glorifiée est, ce nous semble, la voie la plus facile et la plus sûre pour échapper à l'empire de la nature dégradée et viciée.

Un auteur a dit: « La plus grande jouissance dans le ciel, et celle qui ramènera toutes les autres à elle, comme à leur dernier terme, sera la jouissance de l'amour. » Nous dirions volontiers que la vie éternelle ne sera qu'amour, car l'amour est la vie; il en est le principe dans le temps, il en est la conservation et la consommation dans l'éternité; ce sera la plénitude du règne de cet Esprit qui est appelé Esprit de vie, Esprit d'amour, qui vivifie et féconde tout le domaine de la création, et dont l'action puissante communiquera sans cesse, dans l'ordre futur, accroissement de vie et d'amour à toute créature qui n'aura pas usé de sa liberté pour s'éloigner de lui.

Ainsi nous marchons tous vers l'un de ces deux termes; l'un, où l'existence ne sera plus qu'amour, où l'homme ne pourra plus qu'aimer, et c'est la vie éternelle; l'autre, où l'existence ne sera plus que haine, où l'homme, abandonné à jamais de l'Esprit de Dieu qu'il aura volontairement rejeté, ne saura plus aimer et où il ne pourra plus que haïr, où il se haïra lui-même, et c'est la mort éternelle. Ne pourrions-nous pas dire qu'avec la maturité de l'âge, on commence à voir chacun de nous choisir sa voie et se diriger, quelquefois d'une manière bien sensible, vers le terme qui fixera à jamais notre existence future? Qui n'a été frappé comme nous, de voir des hommes dont la vie a été chrétiennement exemplaire, parvenir à la vieillesse avec un trésor d'affection, de charité, d'indulgence et de douceur, qui semble augmenter sans cesse et qui montre bien qu'ils sont animés de l'Esprit d'amour; tandis que chez d'autres vieillards, impatients et chagrins, mécontents de tout, le cœur flétri paraît ne pouvoir plus rien aimer. Et si ce sont bien là les symptômes plus ou moins marqués d'un état qui pourra bientôt être appelé pour jamais la vie ou la mort, ne faut-il pas aussi y voir les résultats divergents de dispositions qui frappent moins dans un autre âge, mais qu'il importe de distinguer de bonne heure? Ce qui aide le cœur à se dilater et le dispose de loin à ne plus connaître que l'amour, n'est-ce pas de voir et de chercher en tout, dans les personnes et dans les choses, ce qui est bien et ce qui peut être aimé? Comme, au contraire, y a-t-il rien de plus mortel pour le cœur, rien de plus propre à y éteindre toute affection, que de chercher

partout dans l'homme et dans ses œuvres ce qui prête à la critique, ce qui est défectueux, ridicule et haïssable? Nous sommes bien persuadés que ceux qui se poseront sérieusement ces questions, y trouveront un puissant motif pour entrer dans une voie où ils auront plus de paix avec eux-mêmes et plus de charité pour le prochain : ce qui sera infiniment au-dessus des plus hautes spéculations sur le bonheur du ciel.

L. RUPERT.

NOS IMPRESSIONS AU SALON DE 1861,

PETITE MERCURIALE A DIVERS.

I.

Beaucoup de nos lecteurs, nous le savons, habitent la province, plus ou moins loin de Paris, et ne verront pas les tableaux exposés au Palais de l'Industrie, ou, si le voyage leur est possible, ne les verront que rapidement, au pas de course en quelque sorte. Il en est d'autres aussi trop peu familiarisés peut-être avec les questions d'art pour qu'un compte rendu détaillé de l'Exposition, fait surtout au point de vue du métier, puisse avoir pour eux grand attrait. Nous tâcherons donc d'éviter cet écueil, et de ne parler qu'avec discrétion la langue des ateliers, *chic*, *embut*, *flou*, *glacis*, *clair-obscur*, *poncif*, et autres expressions à peu près aussi intelligibles que le chinois pour une foule de gens. Puis, pour égayer la gravité du sujet, nous ne craindrons pas parfois la digression, la citation, surtout l'anecdote, s'il s'en rencontre d'aventure sous notre plume.

Le Français, né malin, goûte assez la malice.

Nous ne nous abstiendrons donc pas de l'épigramme, honnête bien entendu, et du rire, si l'envie nous en prend devant certaines toiles. C'est si bon le rire! Mais, grâce à la politique, on ne rit plus guère en France, si ce n'est aux enterrements, et parmi les croque-morts, d'après la peinture réaliste (Voir plus loin). Cela dit, par forme d'exorde, causons du Salon.

II.

Il y a deux ans j'écrivais, à propos de l'exposition de 1859 :

« Il faut s'entendre. Les expositions ont-elles pour but de mettre en lu-
« mière les talents, fruits de l'inspiration et de l'étude, ou sont-elles bon-
« nement une grande foire ouverte à tout venant; un vaste marché public
« où les fabricants d'images, soi-disant artistes, trouvent gratis un local
« propice pour l'exhibition de leurs produits? S'il en est ainsi, je demande
« rondement que l'État s'allége de cette dépense, et qu'il en laisse les
« bénéfices comme les charges à la spéculation privée. Que si, au con-

« traire, les expositions se font dans l'intérêt de l'art sérieux, il faut qu'à « l'avenir les jurys s'attachent rigoureusement au choix plutôt qu'au « nombre! Peu de tableaux, mais excellents!

« Comme l'a dit sagement naguère une Excellence, le devoir du Gou- « vernement n'est pas d'encourager la médiocrité. Il faut laisser ce soin « aux amateurs bourgeois; ils n'y sont que trop empressés. Les exposi- « tions, avec ce débordement croissant de la production hâtive, avec la « tendance de plus en plus prononcée à la tolérance qui font du Salon un « tohu-bohu d'œuvres telles quelles, les expositions deviennent, pour les « vrais amateurs comme pour les critiques et le public lui-même, non « plus un plaisir, mais une intolérable corvée. On sort de ce pandémo- « nium avec la nausée de la peinture. Sous le coup de sa fatigue et de son « ennui rebuté, écœuré de toutes ces toiles insipides aux tons criards ou « fadasses, improvisations au courant du pinceau et qui attestent à la fois « tant de présomption et d'incapacité, on se dit que l'artiste lui-même ne « croit plus à son art :

L'artiste est un marchand et l'art est un métier,

« comme s'exprime admirablement le poète. »

Or, ces réflexions que je faisais lors de la précédente exposition, elles ne sont pas moins vraies, elles sont plus vraies encore à l'occasion de celle-ci, puisque, si mes souvenirs sont exacts, le salon de 1859 ne comptait que 3,000 tableaux (peu de chose), tandis que le chiffre du livret de cette année va jusqu'à 4,000, un quart en plus! Où s'arrêtera cette inondation, ce déluge, si le Jury n'y met bon ordre? Mais le Jury le peut-il? N'incline-t-il pas plutôt, quoi qu'on dise et malgré l'éternelle complainte du rapin chevelu, n'incline-t-il pas plutôt à la longanimité qu'à la sévérité? Tant de toiles banales, médiocres, plates même, accrochées sur ces murailles, parfois à des places d'honneur, en sont la preuve. Et comment en serait-il autrement, quand on sait les influences multiples, les interventions, les sollicitations qui s'efforcent à l'envi de peser sur la décision des membres du Jury? Sans compter la fatigue, l'éblouissement, le dégoût dont il n'est pas facile de se défendre devant ce torrent de toiles de toute grandeur et de toute couleur qui vous passent en quelques heures sous les yeux et ne permettent guère une appréciation réfléchie, un jugement motivé et sérieux, ce triage intelligent enfin qu'eut désiré, non sans quelque apparence de raison, le judicieux et consciencieux critique de *l'Union*, M. de Pesquidoux?

Puis enfin, n'y aurait-il pas une espèce de cruauté dans cette rigueur, juste au fond, qu'appelaient plus haut mes paroles et dont à présent, ma mauvaise humeur calmée, j'ai presque remords. Car, hélas! pour combien de pauvres artistes ou d'artistes pauvres, la réception au Salon est-

elle une question de vie ou de mort? De là dépend souvent la vente d'un tableau, l'achat d'un marbre, sur lequel un malheureux, ayant épuisé toutes ses ressources, compte pour donner du pain à sa femme et à ses enfants jusqu'à l'achèvement de quelque autre travail. C'est grand malheur que maintenant, plus qu'en aucun temps peut-être, à la question d'art se mêle une question de pot-au-feu, parce qu'aujourd'hui plus que jamais trop de jeunes gens voient dans l'art, peinture, sculpture, gravure, etc., une profession comme une autre, une industrie moins lucrative sans doute que la droguerie, la bonneterie ou tel commerce prosaïque, mais plus commode et plus divertissante, et s'y jettent sans vocation sérieuse en consultant leur vanité plutôt que leur aptitude. Ajoutons que les tendances dites libérales de l'époque, rendent de plus en plus facile aux élèves, pour le début du moins, c'est-à-dire pour l'étude, l'entrée de la carrière par la multiplication et la gratuité des écoles. Ainsi, la vulgarisation des éléments de la science met à la portée de tous l'instrument matériel, le *procédé* ou le *moyen*, dont le spirituel Toppfer, qui a écrit sur l'art tant de pages charmantes, a fait dans les *Menus-propos* ce portrait piquant :

« Le *procédé* est un gros bonhomme qui s'attache un tablier sur les reins, prend son pot à couleurs, y trempe sa brosse et peint en sifflant, tantôt un banc rustique, tantôt un contrevent vert ou un arrosoir; après quoi, il va boire un coup. S'il a du génie et de fortes études, il s'élève jusqu'à l'enseigne et il peint des lettres jaunes sur un fond noir, ou bien encore il se hasarde à représenter deux chandelles en sautoir. Demandez-lui s'il connaît l'art même de vue; le bonhomme, croyant que vous vous gaussez de lui, vous dira : Passez votre chemin, farceur.

« Le *moyen* (j'entends l'imitation), bonhomme aussi, patient, exact, minutieux. Il travaille sans tablier, et il tient une palette. Avec cette palette il peint au naturel un fromage et deux pains de sucre sur la devanture d'un épicier. S'il a de la perspective, il peint sur les maisons borgnes de fausses fenêtres; ou, dans le potager d'un bourgeois, au fond d'une allée d'acacias, l'allée d'acacias qui se continue jusqu'à un kiosque chinois. S'il a du génie et de fortes études d'acacias, il copie sur une toile le site champêtre le plus connu de la banlieue, il l'envoie à l'exposition, et son tableau ravit de plaisir tous les habitués du site champêtre. Arrivé à ce point, il méprise le procédé, il s'intitule artiste, et si vous lui demandez des nouvelles de l'Art, il répond : Très-bien, et la vôtre?

« C'est ce personnage-là que les gens confondent avec l'art, lorsque, habile et exercé, il est parvenu aux extrêmes limites de la perfection que comporte le métier. Et cependant... »

Mais je m'oublie, un peu hors de propos, au plaisir de la citation. Retournons, s'il vous plaît, à Messieurs du Jury. Bon! n'allais-je pas dire à nos moutons?

III.

Donc, pour en revenir au Jury, il est bien difficile qu'il use, sans risquer de paraître inhumain, de cette sévérité qui pourtant semblerait nécessaire, afin de décourager la médiocrité. On avait parlé de limiter pour chaque exposant le nombre des tableaux à trois ou quatre. Peut-être la mesure était sage et sera-t-on forcé tôt ou tard de l'adopter. Je ne sais même si les artistes de talent, et du plus grand talent, n'auraient pas à y gagner. Obligés de se restreindre, ils s'attacheraient, du moins pour l'Exposition, plutôt à la qualité qu'à la quantité; ils n'enverraient au Salon que des œuvres de choix et non tous ces tablotins de pacotille qu'ils *brochent*, *currente calamo*, pour ces honnêtes quidams retirés du notariat ou du négoce, et qui croient du décorum de leur position nouvelle d'encourager les arts. Il faut leur en savoir gré; car cela vaut mieux que d'empiler les écus sur les écus ou de les gaspiller bêtement dans les vanités d'un luxe ridicule, si ce n'est à se donner des indigestions.

Le Jury toutefois pourrait se montrer moins tolérant à l'endroit de certaines toiles, de certains genres, le *portrait* par exemple, ce fléau des expositions de peinture. Cette année comme toujours, *oimé!* fourmillent au Salon ces éternelles figures qu'on connaît sans les avoir jamais vues, rougeaudes, fadasses, cocasses, ces nez importants, ces pesants abdomens d'individus quelconques en paletot, en habit noir ou marron, en robes de chambre, etc. Ici M. X..., là Mme ***, ou tel autre personnage, masculin ou féminin, aussi célèbre, que nul ne regarde si ce n'est peut-être l'original de cette sotte copie, ou quelqu'un de sa famille. Quel intérêt voulez-vous que prenne le promeneur à la portraiture même ressemblante et surtout ressemblante de MM. Coquelardon, Prudhomme, Chapuzot, Tartampion, ou de mesdames Chipotard, Baldaquin, Trotte-Menu et autres, peintes à 25 francs par tête par l'enlumineur du coin, assurément né pour être charcutier.

J'ai eu la curiosité de compter dans quelques salles le nombre des portraits bons ou mauvais, et, pour une seule, à droite, le chiffre s'est élevé à quarante-huit représentations d'individus des deux sexes, sans compter les carlins, angoras, perroquets, etc. Dans la salle suivante, l'addition m'a donné soixante-six ou soixante-huit portraits de fracs et crinolines, outre les reproductions de volatiles, quadrupèdes, légumes et poissons (compris le bocal). Maintenant calculez le nombre des salles avec la moyenne des portraits, puis multipliez; quel total effrayant!... En fait de portraits, on ne devrait voir, ce semble, à l'Exposition que des chefs-d'œuvre! Mais quoi, ne serait-ce pas ruiner du coup l'industrie de tant d'honnêtes *peintriers*, comme dit le rapin, auxquels ce gagne-pain est nécessaire et qui peuvent encore braver la concurrence de la photographie,

grâce au mirage séduisant de l'Exposition. Car que de gens, des gens d'esprit même, ne se font peindre que dans l'agréable pensée de figurer en personne, c'est-à-dire en image, au Salon, objet d'admiration, de curiosité et d'envie pour leurs amis et connaissances, sans oublier le portier.

Ce que le jury pourrait et devrait exclure encore, sans grand inconvénient, ce sont les toiles assez nombreuses où, par l'envie d'être ou paraître neuf, de produire de l'effet, une fausse originalité s'épanouit en imaginations extravagantes, saugrenues, qui sont un véritable défi au bon sens et ne vont à rien moins qu'à rendre l'art ridicule. Le Réalisme, ce bâtard rachitique et tard venu du Romantisme, ce Béotien qui se croit artiste et fait fi des Bourgeois moins sots que lui certes, cette année, s'est distingué. Un monsieur dont le nom m'est indifférent, ce qui fait que j'ai eu peu souci de le retenir, un quidam qui n'est pas sans talent d'ailleurs, a eu l'étrange idée de nous représenter sur sa toile, savez-vous quoi? Les *Croque-morts à la Barrière*, et dans le costume de leur emploi en train de savourer le petit-bleu et de déguster la gibelotte de lapin ou de quelque autre animal, sinon le porc aux choux, comme dirait Tragaldabas. Sur le premier plan, un cocher de l'Omnibus noir, coiffe en riant, et quel rire! de son lugubre tricorne un bambin qui paraît trouver la plaisanterie peu réjouissante et moi aussi! Je parie cependant que l'artiste, le peintre, si l'on peut l'appeler de ce nom, quand cette idée lui est tombée dans la cervelle, en a tressailli comme d'une illumination et que, vingt fois le jour, souriant dans sa barbe (il ne saurait manquer d'un tel ornement), il a cru tenir, comme le villageois, la pie au nid. Il s'en est frotté les mains d'aise pendant toute une semaine, et son esquisse faite, il aura bien sûr convoqué le ban et l'arrière-ban de ses amis, enchantés comme lui d'une idée si magnifique et venant en chœur crier *bravo!* devant cette pompe funèbre en goguette. Et l'on dit qu'il n'y a plus d'amour de l'art!

Un autre jeune homme (car un jeune homme seul peut s'aviser de telles choses); un autre jeune peintre s'est évertué pour nous montrer, au beau milieu d'une toile de grandeur honnête,... une énorme pierre de taille, bien propre et bien blanche à la vérité, placée sur le camion auquel sont attelés des ouvriers, des *bardeurs*, comme les qualifie le Livret. On ne peut imaginer rien de plus vrai, mais aussi rien de plus prosaïque que ce tableau qui semble exécuté au moyen de la mécanique inventée par feu Daguerre. Et voilà ce que des gens qui ont l'honneur de tenir un pinceau, qui se croient artistes, appellent un tableau! N'est-ce pas se moquer? Si l'Art consiste à copier sans choix, ou plutôt de parti pris, le premier objet qui vous tombe sous les yeux pourvu qu'il soit vulgaire, trivial, par exemple, le tas de pavés et de cailloux, la corde de bois, la botte d'asperges ou de navets, en faisant fi de la poésie, du sentiment, de l'esprit, alors jetons au feu les pinceaux, fermons l'atelier, c'est-à-dire

la boutique, et allons prier le marchand de brioches en vogue de nous donner place parmi ses mitrons. A coup sûr, nous ferons de notre temps un plus utile emploi qu'à mélanger les couleurs pour peindre des platitudes.

Je pourrais citer d'autres..... *pétards*, pour emprunter son expression à un spirituel critique, M. Jean Rousseau, qui qualifie justement ainsi ces inventions abracadabrantes, vrais feux d'artifice qu'on tire au nez du public, nous savons dans quel but. Mais le temps me manque aujourd'hui, nous y reviendrons. Encore une fois à quoi bon ces sortes de peintures? Bossuet définit en quelque endroit l'Art, *un embellissement de la nature*. Mais si l'Art, au contraire, me la montre laide à plaisir, vulgaire, banale, grotesque, qu'ai-je besoin de lui et de faire deux ou trois kilomètres (soit dit en passant), pour me rendre à l'Exposition. Sans me déranger j'ouvre ma fenêtre et je regarde dans la rue. Je suis de l'avis de cet honnête concierge auquel on offrait un billet pour assister à la représentation de je ne sais quelle pantalonnade populaire, jouée par Odry :

— Merci, Monsieur, dit-il, en refusant, bien obligé ! pas la peine que je quitte ma loge. Ces choses-là, s'il vous plaît, nous les voyons tous les jours chez nous !

IV.

Mais il est un genre de tableaux pour lequel le jury à notre sens devrait se montrer tout autrement sévère encore, inexorable, implacable, féroce même. Je veux parler de ces toiles toujours trop nombreuses au Salon et devant lesquelles la pudeur effarouchée passe au plus vite en baissant les yeux et détournant la tête. J'admets que l'Art ait ses exigences, et moi qui ai vécu et vis encore parmi les peintres, je n'incline pas, je crois, à la pruderie, à ces exagérations de bonnes gens, qui, par peur du nu, voudraient emmaillotter tous les personnages à la façon des momies d'Egypte. Mais il y a loin de ces écarts pudibonds à ces nudités, odalisques, nymphes, etc., qui s'étalent impudemment et impunément au salon. Je l'avoue, au risque de passer pour Tartare et Hottentot dans tel atelier de ma connaissance, ces messieurs ou ces dames en costume de bain n'affriandent nullement ma curiosité et la beauté, parée de chastes voiles, me paraît tout autrement attrayante. Les nudités, je le sais, pour beaucoup d'artistes, blasés par l'habitude sur ces sortes de spectacles, ne sont qu'un prétexte pour l'étude, un moyen de mettre en relief leur savoir anatomique et les ressources de leur palette. Mais pour bien des curieux en est-il de même et n'y voient-ils pas autre chose?

Est-il besoin d'ajouter que ces étalages de scènes trop mythologiques et nullement pudiques, rendent fort gênante la visite dans les salles de l'Exposition pour le jeune homme, par hasard candide, pour les jeunes

dames et demoiselles dont le front se colore aisément encore de ces nobles rougeurs, qui vont si bien à la vertu. Comment donc nos artistes, qui sans doute ont des mères, ont des sœurs, des épouses, des filles, ne témoignent-ils pas pour elles de plus d'égards et de respect?

M. Clément par exemple eût bien fait de laisser dans l'atelier sa *Femme romaine endormie*, savante étude d'ailleurs; comme M. Lepère sa *Danaé*, quelconque, et cet autre ses *Baigneuses*, rubicondes et rondes, peintes à la confiture de groseille, mélangée de caramel. Quels tons flamboyants! J'aurais pris d'ailleurs toute cette jeunesse minaudière, d'après ses minois parisiens et bourgeois, pour les demoiselles de comptoir d'un parfumeur de la rue Saint-Denis, n'était que le tableau est daté de Rome, de Rome! ô Raphaël!... M. Cabanel, un peintre sérieux pourtant, eut pu se dispenser aussi de l'exhibition de la *Nymphe enlevée par un faune*, trop court vêtue pour se produire honnêtement en si nombreuse compagnie. Hé donc! la police tolérerait-elle les gens qui s'aviseraient de courir la rue, fut-ce en chemise et en caleçon? Mais il n'y a point de sergent de ville à l'Exposition et moins encore parmi les membres du Jury.

Mais que dire des tableaux de M. Gérôme ou plutôt que n'en pas dire? J'ai le droit d'être sévère pour cet artiste dont j'estime grandement le talent et qu'en plus d'une occasion j'ai loué avec chaleur, que j'ai qualifié quelque part presque de maître. Malheureusement M. Gérôme semble de plus en plus se complaire dans le choix déplorable de ces sujets que la morale réprouve, et qui déshonorent le pinceau comme la plume. Déjà, l'année dernière, nous avions dû le blâmer fort à l'occasion de son *Candaule*. Mais aujourd'hui c'est bien autre chose. Entre les tableaux exposés par l'artiste s'en trouvent deux qui sont de ceux pour lesquels Diderot lui-même faisait rudement la leçon à Boucher. L'*Alcibiade chez Aspasie* et surtout la *Phryné devant le tribunal* ne choquent pas seulement par le luxe des nudités, mais plus encore par l'impertinence du sujet et certaines expressions qui rendent ces toiles plus qu'indécentes. Dans la *Phryné*, si peu voilée, par exemple, quoi de plus répugnant à voir que ce sanhédrin d'ignobles vieillards, au regard, au sourire, au geste équivoques, tous plus laids les uns que les autres d'ailleurs (rendons-leur cette justice), et qui nous donnent une si triste idée de l'Aéropage. On dirait plutôt une réunion des pensionnaires d'un dépôt quelconque de mendicité, affublés de la toge.

On ne peut qu'être profondément affligé de voir un artiste, dont le talent, pour valoir tout son prix, n'a pas besoin de la complicité des vils instincts, s'oublier en de tels écarts qui ne lui concilieront pas assurément la sympathie des honnêtes gens. Et dans quel but de telles œuvres qui ne sauraient plaire à la classe la plus honorable des amateurs d'autant que, par un juste châtiment, l'artiste est loin de s'y montrer en progrès. La froide correction de son dessin devient sécheresse et raideur. Sa

touche se dissimule de plus en plus, à la façon de feu Rœhnn. Son exécution raffinée, tourne en certaines parties au léché, à la porcelaine, à l'ivoire. Puis pourquoi dans les chairs exsangues ces tons bitumineux qui feraient croire que ces gens-là sont comme le gamin de Paris qui se débarbouille seulement... quand il pleut? A la vérité, il pleut si souvent! Alcibiade n'est pas beau, et même il est laid, mais d'ailleurs suffisamment hébété, et, si je ne me trompe, un peu camus! — Un moricaud qui aurait fort déteint! — J'ai peur pour la *Phryné*, à la façon dont elle tient sa jambe impossible, qu'elle n'attrape une fière entorse. Mais que sont ces critiques si je n'avais pas à faire au peintre des reproches tout autrement sérieux? Les vilaines toiles que j'ai dit perdent encore au voisinage du *Rembrandt gravant*, d'un aspect si lumineux, d'une exécution si serrée quoique si franche, et dans lequel on retrouve le véritable artiste!

Quoi qu'il en soit, il est trop regrettable à tous les points de vue, que de telles œuvres sollicitent ainsi effrontément les regards au Salon, et l'on n'eût pu qu'applaudir au Jury qui eût donné au peintre une leçon méritée (d'autant plus méritée que son talent est plus grand), en les refusant! Encore une fois c'était son droit et j'ose dire son devoir, devoir rigoureux. Je ne suis pas, tant s'en faut, de ceux qui prétendent que le Jury ne saurait être qu'une réunion d'experts, chargés d'apprécier les tableaux, en tant que tableaux, c'est-à-dire au point de vue seulement des mérites d'exécution et de la valeur matérielle. C'est trop, à mon avis, rabaisser cette noble et utile institution (oui, rapins, utile). Elle me semble à moi quelque chose de plus, une sorte de magistrature qui doit protection à d'autres intérêts plus précieux encore que ceux de l'Art, et sur laquelle ont droit de compter les pères de famille et les honnêtes gens!

On ne le dira jamais assez, ni trop haut, le scandale qui se produit par le pinceau, la plume ou le ciseau, est un des grands et très-grands crimes qu'on puisse commettre, parce qu'il est irréparable et immortel! Quoi! la main du coupable depuis longtemps, longtemps, reposera raide et glacée dans la tombe! Que dis-je, depuis des siècles, sera cendre et poussière, et son œuvre, livre ou tableau, toujours aussi vivante, n'en continuera pas moins de fasciner les regards, de tuer les âmes, et, après des mille ans peut-être, de précipiter à l'abîme de nouvelles victimes! Quelle forfaiture que celle qui peut avoir de telles suites, et qui est à la fois un crime de lèse-humanité et de lèse-divinité!

BATHILD BOUNIOL.

LA PAPAUTÉ DEVANT BOSSUET.

Il n'y a qu'une erreur dans le monde, la souveraineté de l'homme; comme il n'y a qu'un crime, la révolte contre Dieu. Tous les désordres du cœur et de la raison sortent de là comme l'effet de sa cause. Or, la religion catholique seule établit pleinement la souveraineté de Dieu et la dépendance de l'homme. Manifestation complète de la loi de vérité et de la loi d'ordre, elle enseigne à l'homme tous ses devoirs, elle ordonne à sa raison, à son cœur, à ses sens, d'obéir à ces deux grandes lois. Elle ne permet ni à l'esprit de composer avec ses dogmes, ni à la conscience de transiger avec ses préceptes. Quelque route que prennent les passions, elle se présente pour les combattre; avec elle, nul traité, nul accommodement. Elle ne souffre pas qu'on rejette une seule des vérités qu'elle ordonne de croire, ni qu'on se dispense d'une seule des vertus qu'elle ordonne d'observer. Pensées, volontés, actions, il n'est rien qu'elle ne règle, qu'elle ne maîtrise; elle gouverne tout l'homme enfin, et en le gouvernant elle le protége par l'obéissance contre la faiblesse de l'esprit qui est l'erreur, et contre les faiblesses du cœur qui sont les passions.

On conçoit aisément qu'une religion si opposée à nos penchants les plus vifs inspire une aversion profonde et soulève des contradictions. Faut-il s'étonner que les passions repoussent une loi qui les condamne? Naturellement l'homme est impatient de tout joug, de toute règle; son orgueil aspirant à un pleine souveraineté, s'irrite contre des devoirs qui l'avertissent de sa dépendance. Aussi, depuis que l'Eglise est née du sang de Jésus-Christ, tout ici-bas se fait pour elle ou contre elle avec une énergie aussi durable que son éternité. Le mal n'existe que pour la combattre, et il la combat par une négation ou par une parodie incessante.

Remarquons aussi que toutes les haines soulevées par les passions se concentrent sur l'Eglise catholique, parce qu'elle seule possède et exerce au nom de Dieu l'autorité souveraine qui s'impose à la raison et au cœur de l'homme. On lui pardonnerait volontiers de croire ou d'enseigner tels ou tels dogmes, tels ou tels préceptes, si elle permettait à la raison de repousser ses dogmes, et au cœur de se dispenser de ses préceptes. Aussi ses ennemis laissent-ils en paix le protestantisme, qui lui-même est obligé de laisser en paix toutes les opinions, ou du moins ne peut en condamner aucune sans violer son principe fondamental.

Il en est de même de toutes les religions fondées sur le libre examen. Elles ne gênent, elles n'inquiètent personne, parce qu'elles ne disent à personne *croyez et pratiquez*, et qu'on sait bien qu'après tout, ces religions, n'exprimant que les pensées d'un homme, ne peuvent priver les autres hommes du droit de *penser* et de *pratiquer* différemment. Les passions sont en sûreté dans ces religions de fabrique humaine, où il n'existe ni autorité ni obéissance.

L'Eglise catholique seule, est donc attaquée, et comme elle reçoit de son chef le principe de sa puissante vitalité sociale et de son autorité, on conçoit que le point d'attaque choisi par tous les sectaires, depuis l'athée jusqu'au janséniste, soit la Papauté.

Le Pape est, en vertu de l'institution divine, le fondement et le chef de la société spirituelle, le centre de son unité. Dépositaire des dogmes et de la morale qui s'imposent à la raison et au cœur, organe infaillible de l'autorité même de Jésus-Christ, il est le Pontife monarque, le Docteur monarque, le Juge monarque de la société catholique. La haute importance de la primauté du Pape dans l'Eglise ne pouvait manquer de fixer l'attention de tous les artisans de l'hérésie et du schisme. Aussi depuis saint Pierre crucifié au Janicule, comme son maître, en récompense de sa foi, jusqu'au Saint Pontife aujourd'hui régnant, la Papauté a-t-elle été le point de mire de toutes les haines anticatholiques.

C'est en effet la gloire, et c'est en même temps le signe caractéristique de la mission divine du Pontife romain d'avoir subi cette loi providentielle qui soumet le vicaire de Jésus-Christ et les prérogatives de son autorité, à être, comme CELUI dont il tient la place, un signe de contradiction dans le monde et à recevoir, dans son passage à travers les générations humaines, le choc des appréciations les plus opposées, des sentiments les plus contraires, recueillant des uns, l'amour et le dévouement, et des autres, le blasphème et la haine. Où trouver, dans le monde, une autorité qui ait été l'objet d'une admiration plus enthousiaste, qui ait reçu plus d'hommages des individus et des peuples catholiques? Mais aussi où trouver une autorité sur laquelle la haine ait déversé un plus insultant mépris, des accusations plus injustes, des calomnies plus passionnées? Cet antagonisme entre la Papauté et tous les révoltés de la pensée n'a rien qui nous étonne. C'est l'ordre connu de la coexistence du bien et du mal sur cette terre, c'est la lutte éternelle entre Dieu et l'homme qui ne finira qu'avec le monde. Il est tout naturel que des hommes qui rejettent l'autorité de Dieu, manifestée par l'Église catholique, attaquent et calomnient le représentant visible et l'organe infaillible de cette autorité. Aussi les révoltantes insultes dont Wicleff, Luther, Calvin, Mélanchthon, Jansénius, tous les hérétiques, en un mot, et, après eux, les incrédules et les libres penseurs, leurs légitimes héritiers, ont accablé la Papauté, constituent l'un de ses plus beaux titres de gloire; et je ne sais même si elle peut invoquer un témoignage

plus manifeste et plus visible que ce concert de déclamations haineuses de la part de tous les sectaires qui ont haï et persécuté en elle la vérité éternelle dont elle tient la place sur la terre.

Mais ce qui ne se comprend pas, ce qui a lieu d'étonner, ce qui afflige, c'est que, dans ce concert de reproches et d'injures, la voix d'hommes qui se prétendaient catholiques sincères se mêle à la voix des hérétiques et des incrédules; c'est que, sans égard pour les titres augustes du Vicaire de Jésus-Christ, à leur respect et à leur soumission, ces catholiques se soient persuadés qu'ils ne pouvaient rendre un plus grand service à l'Église qu'en se liguant avec tous ses ennemis, pour l'attaquer dans son fondement nécessaire, soit en prodiguant à son chef l'outrage de leurs défiances injustes, soit en soumettant au tribunal de leur orgueil ses divines prérogatives, soit enfin en se permettant de limiter l'obéissance et l'amour au Père commun des fidèles, avec une dédaigneuse et ingrate parcimonie.

C'est même la tactique ordinaire des ennemis actuels de l'Église de déguiser leur haine sous le voile de la religion, et de condamner la papauté au nom de l'Évangile. Par un calcul de profonde hypocrisie, qui n'a fait que trop de dupes, les scribes de la presse libérale invoquent à l'appui de leurs déclamations l'intérêt de la Religion; ils n'ont d'autre but, disent-ils, que de la protéger contre les excès de ses défenseurs imprudents et exagérés. Les uns, partant de ce principe que lorsqu'on remonte à sa source on trouve les eaux d'un fleuve plus limpides, accusent la papauté d'avoir dévié des anciennes traditions, et la rappellent à l'âge d'or du christianisme. On sait avec quel succès le *Siècle* et l'*Opinion nationale* exploitent cette idée sur laquelle MM. Jourdan et Guéroult brodent les fantaisies de leur libéralisme anti-catholique. Cet autre, qui tient école de gallicanisme parlementaire, recueille dans l'arsenal de nos libertés les arrêts surannés des parlements, et veut que la papauté se reforme selon l'esprit qui inspira jadis nos cours souveraines. Tous enfin, s'emparant de la déclaration de 1682, instrument plein de complaisance qui se prête à toutes les variantes que lui demandent les passions qui l'interrogent, opposent l'autorité de l'Église gallicane à l'autorité de l'Église romaine. Et comme ces discoureurs avaient besoin d'un nom de marque pour recommander à l'opinion publique ces théories schismatiques, ils invoquent, ils profanent celui du grand Bossuet. Cette tactique ne manque ni d'habileté ni d'audace. On conçoit que cette évocation du génie de Bossuet a une certaine force d'entraînement et une grande puissance de séduction sur l'opinion, toujours facile à se laisser éblouir par la majesté d'un grand nom.

Les honneurs de cette tactique appartiennent de droit au journal *la Patrie*. Son rédacteur en chef, M. Paulin Limayrac, cultive Bossuet. Bossuet lui tient lieu de toute autorité, il est son patron, son Père de l'Église

son oracle infaillible ; enfin il représente, pour lui au moins, la tradition et la logique catholique. C'est donc au nom de Bossuet que *la Patrie* fait sa petite guerre d'escarmouches au pontificat romain ; c'est au nom de Bossuet qu'elle le juge et qu'elle le condamne. D'où il suit, selon elle, que quiconque refuse d'accepter ses jugements, renie l'autorité du grand évêque de Meaux dont elle se prétend l'interprète fidèle.

Cette tactique n'est pas nouvelle. Elle a été pratiquée avec un certain succès par tous les artisans de schisme. Les gallicans parlementaires et même Voltairiens, ces gallicans, que M. Hébert proclamait du haut de la tribune *les libéraux du catholicisme*, ont exploité à leur profit le gallicanisme de Bossuet. Voltaire (1), d'Alembert (2), M. Dupin (3), M. Thiers (4), louent Bossuet comme inspirateur de l'article de 1682 sur l'indépendance des souverains et le proclament le plus grand des Pères de l'Église ; l'Assemblée constituante invoquait son témoignage pour justifier ses théories schismatiques, et chaque fois qu'un prince veut négocier violemment avec Rome, ou qu'un sectaire convie les peuples à secouer le joug du gouvernement spirituel, on trouve au fond de ces révoltes religieuses le nom de Bossuet.

Etrange destinée du grand évêque de Meaux ! Si, dans le sein de la gloire où ses vertus reçoivent sans doute leur récompense, il pouvait voir de quels desseins on veut le rendre complice, et à l'appui de quelles extravagances son nom est invoqué par ces honnêtes libéraux, qui font à sa mémoire l'outrage de leurs respects, ses os tout desséchés en tressailleraient dans le tombeau, et sa voix se ferait entendre encore une fois pour chanter avec les Pères le cantique de la Primauté pontificale.

Vous invoquez Bossuet : écoutez donc en quels termes il parle de cette primauté du Pontife romain, que vous assiégez de vos blasphèmes, de cette Eglise mère et maîtresse de toutes les Eglises, de ce centre *nécessaire* et unique de l'unité. « Qui ne sait, s'écrie l'évêque de Meaux en présence de l'assemblée du clergé, qui ne sait ce qu'a chanté le grand saint Prosper, il y a plus de douze cents ans : « *Rome, le siége de Pierre, devenue sous ce titre le chef de l'ordre pastoral dans tout l'univers, s'assujettit par la religion ce qu'elle n'a pu s'assujettir par les armes !* » Que volontiers nous répétons ce sacré cantique d'un père de l'Eglise gallicane ! C'est le cantique de la paix, où, dans la grandeur de Rome, *l'unité de toute l'Eglise est célébrée.* »

Et encore : « Sainte Eglise romaine, mère des Eglises et mère de tous les fidèles, Eglise choisie de Dieu pour unir ses enfants dans la même

(1) *Œuvres de Voltaire*, t. XXXIV.
(2) Eloge de Bossuet lu à l'Académie.
(3) *Manuel de Droit ecclésiastique français.*
(4) Séance de la chambre des députés, 3 mai 1845.

foi et dans la même charité, nous tiendrons toujours à ton unité par le fond de nos entrailles. Si je t'oublie, Eglise romaine, puissé-je m'oublier moi-même ! Que ma langue se sèche et demeure immobile dans ma bouche, si tu n'es pas toujours la première dans mon souvenir, si je ne te mets pas toujours la première dans mes cantiques de réjouissances (1). » Et ailleurs, Bossuet, parlant des droits et des prérogatives du Pape, déclare qu'il n'entend pas suivre d'autre doctrine que celle du Saint-Siége : « Je déclare, dit-il, que, sur ce qui concerne la dignité du Saint-Siége, je m'en tiens à la tradition et à la doctrine des Pontifes romains (2). »

La voilà la religion de Bossuet. Et vous, qui vous prétendez ses disciples et ses défenseurs, est-ce ainsi que vous parlez de cette *Eglise-Mère, de cette Eglise choisie de Dieu pour unir ses enfants dans la même foi* et dans la même charité ? Est-ce ainsi que vous parlez de ce Pontife suprême qui *peut tout dans l'Eglise*, dit encore Bossuet? Nous savons comment l'Eglise romaine *est toujours la première dans votre souvenir*, quand il s'agit de la calomnier et de lui contester ses droits; nous savons comment vous *la mettez au commencement de tous vos cantiques de réjouissances*, quand vous vous unissez à ses ennemis pour l'outrager. « Tremblez, vous dit encore Bossuet, à l'ombre même de la division; songez au malheur des peuples, qui, ayant rompu l'unité, se rompent en tant de morceaux et ne voient plus dans leur religion que la confusion de l'enfer et l'horreur de la mort. Ah! prenons garde que ce mal ne nous gagne. Déjà nous ne voyons que trop parmi nous de ces esprits libertins, qui, sans savoir ni la religion, ni ses fondements, ni ses origines, ni sa suite, blasphèment ce qu'ils ignorent, et se corrompent dans ce qu'ils savent : Nuées sans eau, poursuit l'apôtre saint Jude, docteurs sans doctrine, qui pour toute autorité ont leur hardiesse, et pour toute science leurs décisions précipitées : « Arbres deux fois morts et déracinés; » morts premièrement, parce qu'ils ont perdu la charité ; mais doublement morts, parce qu'ils ont perdu la foi, et entièrement déracinés, puisque, déchus de l'une et de l'autre, ils ne tiennent à l'Eglise par aucune fibre : « Astres errants » qui se glorifient dans leurs routes nouvelles et écartées, sans songer qu'il leur faudra bientôt disparaître. »

Vous nous opposez enfin la célèbre déclaration de 1682. Je ne me dissimule pas que vous pouvez en abuser. Oui, elle vous offre des armes contre le chef de l'Eglise dont elle limite l'autorité. Mais avez-vous pris garde à ce qu'ajoute le rédacteur de cette déclaration : « Il en est aussi qui, sous prétexte de ces libertés, ne craignent pas de porter atteinte à la primauté de saint Pierre et des Pontifes romains ses successeurs, institués par Jésus-Christ, à l'obéissance qui leur est due par tous les chrétiens, et à la majesté, si vénérable aux yeux de toutes les nations, du

(1) *Sermon sur l'Unité*, 3e partie.
(2) *Defens. cler. gallic.*, p. 111, l. XCVI.

Siége apostolique où s'enseigne la foi et se conserve l'unité de l'Eglise. *Les hérétiques, d'autre part, n'omettent rien pour présenter cette puissance qui maintient la paix de l'Eglise, comme insupportable aux rois et aux peuples, et pour séparer, par cet artifice, les âmes simples de la communion de l'Eglise de Jésus-Christ.* »

Tout vous manque donc, tout, jusqu'à cette déclaration qui repousse comme hérétiques *ceux qui ne craignent pas de porter atteinte à la Primauté de Saint-Pierre et des Pontifes romains, et à l'obéissance qui leur est due par tous les chrétiens.*

Cette réponse suffirait au besoin pour venger Bossuet contre l'outrage que les ennemis de la Papauté font à sa mémoire en invoquant son autorité.

Mais je tiens à dégager plus complétement la responsabilité de l'évêque de Meaux, en montrant, par des témoignages plus décisifs encore, que sa doctrine sur les prérogatives du Saint-Siége n'a rien de commun avec celles qui s'abritent frauduleusement sous le patronage de son nom. Les deux principaux témoignages que les adversaires du Saint-Siége invoquent pour exploiter à leur profit l'autorité de Bossuet, sont : la déclaration de l'Assemblée de 1682 et le livre de la *Défense de la déclaration.*

Mon intention est de montrer que la doctrine formulée par la déclaration du clergé et commentée dans le livre de la défense, ne peut être regardée comme l'expression vraie et fidèle de la doctrine de Bossuet sur les prérogatives du Saint-Siége. Avant d'aborder un sujet si grave et si délicat, j'exposerai brièvement quelques observations que je crois nécessaires pour éviter tout malentendu et toute équivoque sur le sens de la question :

C'est sans doute une chose étrange que le nom de Bossuet ait pu servir à colorer la rébellion contre l'Eglise romaine. A Dieu ne plaise que les intentions de l'évêque de Meaux soient un moment suspectes. Cependant, il est vrai que l'on a pu abuser de quelques endroits de ses écrits, principalement de la part qu'il prit à l'Assemblée de 1682 et à ce qui s'y décida. On ne peut se dissimuler non plus que, sur certains points de doctrine non définis, Bossuet partageait avec quelques docteurs de Sorbonne des opinions contraires à l'enseignement suivi par la majorité des théologiens et par le Saint-Siége. Je n'entends pas sur ce point discuter les opinions de Bossuet; mon intention n'est pas de les combattre ici, moins encore de les justifier. Je crois seulement devoir faire observer que, sur tous les points de doctrine où Bossuet se sépare de l'enseignement du Saint-Siége, je puis, sans manquer de respect à sa mémoire, donner la préférence à l'autorité doctrinale de celui que Jésus-Christ a chargé *de confirmer ses frères dans la foi.*

En agissant ainsi, je ne fais que me conformer aux principes de la logique catholique et à la règle tracée par Bossuet lui-même et par la déclaration de 1682. Rappelons brièvement ces principes ;

1° Toute proposition doctrinale qui n'a pour elle que quelques théologiens et quelques évêques d'un État, Royaume ou République, et qui est contredite par la majorité des théologiens et des évêques catholiques unis au Saint-Siége, n'est pas et ne peut être *théologiquement* certaine, et même quoi qu'on pense de sa probabilité ou de sa vérité *intrinsèque*, elle est au moins *extrinsèquement* moins probable que la proposition contraire. En voici la raison : La crédibilité ou probabilité relative de deux propositions contradictoires, en matière théologique, ne dépend pas seulement du génie et du mérite de leurs défenseurs; elle dépend encore du nombre de partisans ou d'adversaires acquis à chacune d'elles, elle dépend surtout et définitivement de la conformité de ces propositions avec la doctrine du Souverain Pontife, lequel est, de l'aveu de Bossuet, *le Chef de la doctrine et de la parole*.

D'où il suit que, si Bossuet et quelques docteurs français ont professé et enseigné sur les prérogatives du Saint-Siége des opinions contraires à l'enseignement commun des Docteurs et théologiens de l'Église catholique; si ces opinions, dites *gallicanes*, qu'on attribue à l'évêque de Meaux sont moins conformes à la doctrine du Saint-Siége que les doctrines opposées, ni l'autorité de Bossuet, ni celle des Docteurs français, si grande qu'on la suppose, ne peuvent faire que les doctrines qu'ils défendent soient plus théologiquement certaines que les opinions contraires, l'autorité étant, comme je l'ai déjà dit, un des éléments nécessaires, indispensables et intégrants de la certitude ou de la plus grande probabilité en cette nature.

D'où il suit encore que, si j'ai à me décider entre deux opinions dont l'une a pour elle la majorité des théologiens et des évêques catholiques unis au Saint-Siége, et dont l'autre ne compte que la minorité des docteurs et des évêques unis à Bossuet, je n'hésiterai pas un seul instant à me décider pour la première. Qu'on ne m'oppose pas que l'autorité de Bossuet ne me permet pas de me séparer de lui. Si haute que soit cette autorité, peut-elle équilibrer l'imposante autorité qui se constitue des témoignages réunis des Docteurs et des Théologiens catholiques de l'Église universelle? Je ne vois donc pas à quel titre on pourrait être accusé de témérité pour professer des opinions contraires à celles de Bossuet, quand surtout on a derrière soi les témoignages du plus grand nombre des Docteurs, entre autres de Bellarmin et de Suarez, *en qui il faut entendre toute l'école*, dit l'évêque de Meaux, et enfin le témoignage plus imposant encore du Saint-Siége apostolique.

La logique catholique me fait donc un devoir de m'en tenir à cette autorité, jusqu'à ce qu'il me soit prouvé que le génie de Bossuet et le privilége d'être né sur le sol français constituent un *criterium* de certitude théologique en faveur des opinions dites *gallicanes*. Jusqu'alors je ne consens pas à sacrifier l'enseignement commun à l'enseignement particulier

J'admire et je vénère Bossuet, mais au-dessus du génie qui n'a pas reçu le don de l'infaillibilité, il y a la vérité catholique que j'admire et que je vénère plus encore que le génie.

2° Je suis heureux d'ajouter que cette règle de la logique catholique est conforme à celle que Bossuet s'est tracée à lui-même. Fatigué d'entendre répéter qu'il ne faut point s'en rapporter à ce que disent les Papes en faveur de leur pouvoir, parce qu'ils sont parties intéressées, il foudroie avec indignation ce principe absurde, qui ne tend à rien moins qu'à l'entier renversement de la hiérarchie. « Par la même raison, dit-il (1), on ne devrait pas non plus s'en rapporter aux évêques et aux prêtres, quand ils parlent de leur dignité. *Nous devons dire tout le contraire;* car Dieu inspire à ceux qu'il place dans les rangs les plus sublimes de son Église, des sentiments de leur puissance conformes à la vérité, afin que, s'en servant dans le Seigneur avec une sainte liberté et une pleine confiance, quand l'occasion le demande, ils vérifient cette parole de l'Apôtre : Nous avons reçu l'esprit de Dieu, par lequel nous connaissons les dons qu'il nous a accordés. (I. Cor. 11, 12.) J'ai cru devoir faire au moins une fois cette observation pour confondre la réponse téméraire et détestable qu'on nous oppose, *et je déclare que, sur ce qui concerne la dignité du Saint-Siége apostolique, je m'en tiens à la tradition et à la doctrine des Pontifes romains.* »

Il suit de là que, d'après Bossuet, les Papes ayant reçu l'esprit de Dieu par lequel *nous connaissons les dons qu'il nous a accordés*, sont plus dignes de foi lorsqu'ils proclament la souveraineté de leur puissance apostolique que les docteurs et les théologiens parlementaires et autres scribes de la presse libérale, qui ne paraissent pas avoir reçu l'esprit de Dieu et les dons qu'il communique, pour fixer les limites de la primauté divine du Saint-Siége.

Il suit de là encore que, Bossuet déclarant s'en tenir à la doctrine des Pontifes romains sur ce qui concerne la dignité du Saint-Siége, repousse par le fait même toute proposition doctrinale contraire à l'enseignement du Saint-Siége apostolique.

Il suit de là enfin que, pour mettre Bossuet d'accord avec lui-même, il faut supposer qu'il n'a jamais eu l'intention d'enseigner une doctrine contraire à celle des Pontifes romains. Par conséquent, il est faux de dire que la religion de Bossuet soit différente de celle de Rome.

3° La déclaration de 1682, loin de contredire cette règle si sage que Bossuet se traçait à lui-même, la renouvelle et la confirme. Le second article déclare que la principale part de l'autorité doctrinale, dans l'Église de Jésus-Christ, appartient, non à tel ou tel évêque français, non à telle ou telle Église particulière, mais au Souverain Pontife seul. D'où il suit que, dans le cas d'un conflit d'opinions entre le Saint-Siége d'une part, et de

(1) *Defens. declar. cleri. Gall.*, part. III, l. X, c. VI.

l'autre, l'Église gallicane ou Bossuet, les admirateurs et les partisans zélés de la célèbre déclaration sont obligés, par cette déclaration même, d'opter pour l'opinion suivie par celui à qui appartient *la principale part de l'autorité doctrinale.*

Je conclus de ces observations que dans l'hypothèse où Bossuet aurait enseigné les doctrines que lui attribuent les théologiens et les canonistes parlementaires de la presse libérale et anti-catholique, l'autorité de l'évêque de Meaux n'ajouterait rien à la probabilité de ces doctrines, parce que cette autorité ne peut, à aucun titre, équilibrer l'autorité du Saint-Siége apostolique. C'est la conclusion de la logique catholique, de Bossuet, et de la déclaration de 1682.

Mais cette hypothèse est-elle fondée et raisonnable? Est-il vrai que les doctrines formulées dans les quatre articles de l'Assemblée de 1682 étaient l'expression de la doctrine de Bossuet sur l'autorité du Saint-Siége? Je ne le crois pas. J'espère même prouver que le rôle de Bossuet dans l'Assemblée fut plutôt celui d'un modérateur et d'un défenseur du Saint-Siége, et qu'il ne se proposa d'autre but que d'empêcher les mesures extrêmes que l'on voulait prendre contre Rome.

J'avertis d'avance le lecteur que mon intention n'est pas de discuter ici la doctrine des quatre articles. Il en comprendra les raisons. J'écarte donc cette question. Je me bornerai à prouver que les défenseurs de la déclaration ne sont autorisés, à aucun titre, à invoquer en sa faveur l'autorité de Bossuet.

L'abbé TILLOY.

(*La suite au prochain numéro.*)

LES POÈTES ANTIQUES

Etudes morales et littéraires, par M. MAZURE, ancien inspecteur d'Académie.

L'auteur de l'ouvrage dont nous voulons parler ici, et dont le premier volume seul a paru (les poètes Grecs), a embrassé un grand sujet, l'histoire de l'Antiquité tout entière examinée dans ses poètes. Mais, quoique personne ne soit plus propre que M. Mazure à expliquer et commenter les beautés poétiques de la Grèce, cette analyse littéraire n'est pas son sujet principal; ce n'est là que l'accessoire; son but est plus élevé : il étudie les poètes pour y chercher quel instinct moral les a inspirés, à quel principe ils obéissaient; dans Homère il nous montre bien les rois, les femmes, les esclaves, la guerre, l'industrie, les arts, mais particulièrement l'idée philosophique que le poète a exprimée. Ce livre est donc une étude littéraire, mais surtout une étude philosophique.

Disons, tout d'abord, ce que l'on y trouve au point de vue littéraire : M. Mazure est homme d'imagination, il aime le beau, il s'enthousiasme; il n'a pas de préférence exclusive; à quelque école que l'on appartienne, on est sûr d'obtenir de lui justice; c'est un juge sincère; il a gardé toute la fraîcheur et la vivacité d'impressions de la jeunesse; et c'est là une de ses premières qualités : il est naïf, et, comme tel, de la race des Allemands, ou, s'il faut le comparer à quelqu'un en France, de la famille de Lafontaine. En le lisant, on reconnaît le professeur de belles lettres qui a formé des élèves d'un goût excellent.

Enthousiaste et passionné pour le beau, M. Mazure a une intelligence très-vive, bien plus, un amour sincère et profond de la poésie : il en parle toujours parfaitement bien, il la sent, il l'analyse, il sait d'où elle vient, quelles en sont les conditions. Ainsi, à propos de Pindare qu'il a étudié avec un soin tout particulier (on sait du reste que M. Mazure a traduit Pindare), il établit très-justement que la vraie poésie est lyrique : l'épopée, sans le souffle lyrique, n'est qu'un récit historique, le drame un dialogue *réaliste*; le poète peut chanter l'amour, la patrie, mais, pour que son œuvre soit poétique, il faut qu'il montre un but élevé, un sentiment idéal, la pensée de la mort près de l'amour, dans l'hymne guerrière l'idéal de la patrie.

M. Mazure parle de la poésie non-seulement en homme qui sent les poètes, mais encore en qui la poésie a chanté, qui a tressailli et a rendu un son : « Si dans ces moments, dit-il, où l'instrument intérieur est monté en dedans et prêt à chanter, nous lisons ou nous entendons de beaux vers, soudain nous nous éprenons de cette beauté qui nous prévient et nous saisit; il semble que ce poète nous a prêté la forme splendide qui nous manquait; nous la saisissons, cette forme, comme notre bien. C'est nous qui chantons, car nous sommes à l'unisson avec le poète lui-même, nous sentons, nous pensons, nous chantons comme lui. Donnez-nous le ciseau, le clavier, et nous dirons comme cet artiste : Moi aussi, je suis peintre, je suis poète! » Quand il écrit ces lignes chaleureuses, on comprend bien que ce qu'il raconte n'est pas une fiction, mais lui est arrivé.

De même que les poètes, il a des expressions trouvées, des mots excellents : « Toujours, dit-il à propos des poètes hébreux, dans l'accent du cantique, on sent qu'il y a une *patrie mystérieuse* dont celle de la terre n'est qu'une forme. » Le début de son étude sur les poètes tragiques est véritablement d'un poète : il parle de Platon, d'Athènes, de ses marbres, de ses temples, de ses portiques, comme Chateaubriand et M. de Lamartine. Ce passage est empreint d'une tristesse qui vous charme parce qu'elle est sentie; il a écrit sous le titre de : *une Martyre chrétienne* et *une Martyre païenne*, Antigone et Perpétue, deux chapitres supérieurs. La critique cesse ici, et fait place à un récit attachant, à une analyse claire, faite par le narrateur avec une émotion que partage le lecteur, et cette analyse est coupée à propos par les remarques qui font jaillir les différences des deux sociétés; aucun trait n'est oublié; partout on conclut comme l'auteur; on s'écrie avec lui : C'est vrai! c'est beau! On a l'agrément d'un beau drame et d'un éloquent chapitre de morale. Lisez enfin la page qui termine l'étude approfondie que M. Mazure a faite des poètes tragiques, la comparaison ingénieuse du poète et du sculpteur.

« L'art d'Eschyle représente l'art qui préside aux marbres d'Egine ou de l'école Athénienne, dans son premier temps; ces marbres sont beaux; ils sortent de l'idéal hiératique et morne de l'art oriental. Ils ont la proportion et la dignité; ils n'ont pas suffisamment la vie, la liberté. Sophocle peut être assimilé à l'artiste qui sculpta le Parthénon. Tous deux reçoivent, dans leur plénitude et dans un calme parfait, la raison du beau au fond de leur âme; mais ce beau est le beau reposé, calme, plein de pureté et pénétré de religion. Sophocle aussi, comme Phidias, travaille à loisir, sculpte les détails, verse une vie inconnue dans ce marbre dont les premiers Athéniens n'avaient su faire qu'un objet de sombre adoration. Sophocle a répandu sur l'œuvre de l'art la vérité humaine; il a représenté l'homme grec dans sa beauté idéale, dans sa grandeur. L'art de Sophocle, comme celui de Phidias, s'épanouit en pleine lumière; le

drame, comme la statue, respire et palpite; il se lève, il est grec, il est humain. Euripide n'est plus Phidias, il est plutôt ce Lysippe de qui l'on disait qu'il avait inventé la grâce et l'amour, comme pour compléter la beauté, en quelque sorte découverte par son devancier; c'est le dernier terme de l'art. La poésie, de même que la statuaire, finit par la morbidesse, aimable qualité, mais qui accuse trop souvent l'absence de qualités plus hautes et plus sincères. L'art s'achève, il s'épuise par le charme délicat du contour, par l'exquise beauté qui résulte de l'expression, et alors, parvenu qu'il est à ce sommet, il aspire à descendre. Il descend promptement en effet; car, dans sa beauté même, il recèle le germe de sa ruine, l'altération du principe supérieur, du spiritualisme, qui est sa principale vertu.»

Ne voyez-vous pas que c'est un poète qui a trouvé cette comparaison neuve, et qui l'a exprimée dans un style coloré, imagé, vivant?

M. Mazure est donc un poète, mais il est aussi un philosophe, et j'ai hâte d'arriver à la partie philosophique de son livre, c'est-à-dire à celle qui est vraiment originale.

Partant de cette observation qui me semble juste « que les poètes sont les voix les plus hautes et les plus écoutées de la sagesse païenne », il passe une revue immense et complète des poètes et aussi des philosophes qui, comme Platon, étaient quelquefois poètes. Voici d'abord la confusion et les ténèbres de la première époque cosmogonique, à travers lesquelles apparaissent çà et là quelques éclairs de vérité; puis, vient Homère, et à propos d'Homère, une étude sérieuse des beautés de la langue, des institutions, des mœurs qu'il a peintes, surtout de sa mythologie; sous l'erreur païenne, sous ces croyances aux dieux inventés par le poète, M. Mazure fait voir comment il restait encore un vague souvenir de la vérité éternelle, comment dans le Jupiter même on retrouve les qualités du Dieu suprême, de la Providence, du juge.

Combien ce Jupiter est éloigné pourtant de l'idée que nous avons du vrai Dieu! La mythologie d'Homère me jette dans le plus grand étonnement : je cherche en vain quel lien logique unit ces idées disparates et contraires. Ce n'est pas de ses dieux à passions mortelles que je me plains; Junon, jalouse et acariâtre, Mars, cruel, Minerve, vindicative, etc. On peut, à toutes forces, expliquer cela en disant que ces divinités subalternes n'étaient que la représentation des passions, des besoins, des opinions des hommes; elles ressemblent donc aux hommes : c'est son Jupiter que je ne comprends pas; ses dieux inférieurs sont des sortes de génies; il est évident que, dans la pensée d'Homère, Jupiter reste comme la personnification idéale de Dieu. Il ne se lasse pas de montrer, en effet, sa puissance incomparable, sa force sans seconde; on connaît le *supercilio cuncta movens*, la chaîne d'or à laquelle tous les dieux se suspendraient sans pouvoir l'ébranler, le témoignage de tous les autres dieux; Vulcain, Mars, Junon même reconnaissent en plusieurs endroits que

rien ne saurait lui résister; c'est le Dieu par excellence, Dieu même.

Mais voilà que, en d'autres endroits, ce même Jupiter m'est représenté comme un être tout à fait inférieur : les dieux se révoltent, il est près de succomber; Thétis accourt alors, lui amenant Briarée aux cent bras; Briarée s'assied aux côtés de Jupiter, et aussitôt les dieux conjurés *tremblent à son aspect*. Quoi! Jupiter, le dieu suprême, est impuissant contre les dieux, et il faut qu'un géant vienne le défendre! Quelle était donc l'idée que se faisait de *Dieu* un génie tel qu'Homère, soit qu'on regarde Homère comme un seul homme, soit qu'il n'ait été que la voix d'une race toute entière? Peut-on expliquer ce contraste : un dieu tout puissant, un dieu qui fait trembler l'univers d'un mouvement de ses sourcils, et un dieu qui était enchaîné par des divinités subalternes sans le secours d'un mortel? Plus on y réfléchit, plus on cherche à creuser ce mystère, et plus on est troublé dans son esprit.

Et ce qui n'est pas moins saisissant, c'est le rapprochement qu'on ne peut s'empêcher de faire entre cette idée que les Grecs se faisaient de Dieu, et celle des peuples les plus sauvages. Quand on lit les récits des voyageurs, on voit que les tribus les plus abruties ont un Dieu, vague dans ses attributs, mais tout puissant et au-dessus de tout; et cette idée si simple, si juste et si vraie, qui n'a pas échappé aux êtres les plus inférieurs de l'échelle humaine, les Grecs, cette race supérieure par l'intelligence et d'une civilisation si avancée, l'ont même perdue! La civilisation, les connaissances, les arts n'ont servi qu'à pervertir leurs idées; ils ne sont pas même comme des enfants ignorants; ce sont des coupables qui, par leurs vices mêlés à une science raffinée, ont corrompu le fond même de l'âme; ils se font de Dieu une image monstrueuse, et ils ne s'aperçoivent pas qu'elle est monstrueuse!

Homère ne sait pas davantage ce qu'est l'âme, l'immortalité, etc. Les poètes qui vinrent après lui sont dans la même ignorance : Eschyle (*les Perses*) fait dire à Darius, revenu des enfers et donnant des conseils aux vieillards : « Adieu, tâchez de vous livrer chaque jour à la joie, car les richesses ne sont rien chez les morts. » Il n'a pas même entrevu le but moral de la vie de l'homme. Sophocle (l'*Œdipe à Colone*), parle du *néant*, dans lequel on rentre après la mort, et Antigone paraît désolée, quand Œdipe a disparu : « O mon père, toi qui maintenant, sous la terre, es revêtu de ténèbres éternelles! » Platon quelquefois entrevoit la vérité; il il va plus haut et plus loin que les poètes; mais chez lui-même, comme dans tous les autres écrivains de l'antiquité, l'immortalité de l'âme n'est pas une question de foi, un principe général; c'est une opinion, l'opinion d'un tel ou d'un tel; et, comme c'est une opinion hardie, non commune, on a soin de citer celui qui l'émet : « Pindare dit que l'âme est immortelle, » écrit Platon (*Ménon*), « les sages anciens croient que l'âme vit après la mort, » dit ailleurs Socrate. On n'est sûr de rien, on

pouvait avoir ou non cette opinion, elle *n'obligeait* pas. Et c'est, soit dit en passant, la raison qui fait qu'on appelle les principes généraux idées *obligatoires*; on ne peut pas se dispenser de les admettre, on y est *obligé*.

Ce qui, d'ailleurs, est remarquable, c'est que, dans le paganisme, la notion du Dieu vrai s'est moins perdue que celle de la vie future et de la nature de l'âme. Les poètes et les philosophes anciens doutent presque toujours de l'immortalité de l'âme; ils arrivent souvent à comprendre un vrai Dieu. Et à cela il y a deux causes : d'abord, de toutes les vérités, la plus grande, la première, est l'existence d'un seul Dieu. Dieu s'étant une fois révélé aux hommes, cette révélation les a tellement frappés que, quoi qu'il soit arrivé, depuis ils n'ont pu perdre entièrement de vue cette apparition éclatante, elle les a éclairés à leur point de départ, et en quelques ténèbres qu'ils se soient plongés, elle les a suivis de l'un de ses rayons. Puis, cette vérité suffisait à l'homme pour arriver aux autres; il n'était pas nécessaire qu'il y eût une révélation particulière pour l'immortalité de l'âme : Dieu existait, Dieu s'était révélé à l'homme; par cela seul, l'homme avait une intuition de Dieu, une soif de Dieu, un besoin de posséder Dieu; par là, l'assurance que Dieu se donnerait un jour à lui : un tel besoin ne peut venir à l'homme sans qu'il lui soit inspiré du Ciel, et il ne peut lui être donné sans être assouvi. Ainsi, une première vérité était plantée dans le cœur de l'homme, l'existence de Dieu; elle devait porter toutes les autres comme ses fruits.

Et, ainsi également est expliqué ce silence qu'on a remarqué et que les ennemis de la religion ont reproché à Moïse à propos de l'immortalité de l'âme : Moïse, dans ses lois, n'a pas parlé, dit-on, de l'immortalité de l'âme, il n'a parlé que de Dieu. C'est que ce n'était pas nécessaire : au lendemain de la première révélation, la pensée de Dieu suffisait; il n'y avait pas à craindre qu'elle ne produisît pas une impression profonde, qu'elle n'amenât pas toutes ses conséquences. Il fallait seulement qu'elle ne fût pas oubliée; aussi Moïse se contente-t-il de recommander à son peuple la croyance en l'unité de Dieu; ce premier dogme entraînera le reste : à ces hommes qui ont entrevu Dieu, qu'est-il besoin d'enseigner l'immortalité de l'âme? Ils se démontrent à eux-mêmes la destinée de leur âme, en ressentant une soif de revoir Dieu, qui ne peut se rassasier que dans l'immortalité.

Voilà où en était arrivée la philosophie et la poésie antique dans sa plus grande force : son vrai caractère, c'est l'immobilité, elle ne progresse pas; quand les poètes et les philosophes vont un peu loin, ils s'arrêtent aussitôt et doutent, témoin Euripide dont M. Mazure montre si clairement le scepticisme s'appliquant à tout. Que sera-ce donc, lorsque cette société atteindra son déclin! Alors, plus de naïveté dans les croyances, plus même de croyances; la critique jusque dans la poésie : Callimaque, dit très-justement M. Mazure, n'est plus un poète mystique,

c'est un mythologue grec; l'élégance a remplacé le souffle; c'est le règne de la liberté de penser.

Pour qu'il y ait une nouvelle poésie, il faut que le monde soit régénéré, que l'homme soit refait, que ce soit un nouvel homme. Le Christianisme fait ce miracle; ne serait-ce qu'au point de vue intellectuel, les incrédules devraient saluer le Christianisme avec reconnaissance : qu'était devenue la poésie, la philosophie païenne, cinquante ans après Auguste? Mais, en ce moment un sang nouveau circule dans les veines de l'humanité; alors apparaissent des poètes, des philosophes d'une force et d'un caractère inconnus, les *Pères de l'Église*. Quelle différence entre la sagesse des Pères et celle des poètes et des philosophes grecs! Ceux-ci devinent certaines choses, sont ingénieux, et vous lâchent quelques petites vérités dont ils se montrent tout fiers; ceux-là en ont les mains pleines et les livrent sans y regarder; leur éloquence est abondante, intarissable. Que l'on compare le passage où le philosophe Posidippe peint le néant de la vie, les peines, les angoisses de l'homme et le même sujet traité par saint Grégoire de Nazianze; l'un est un élève qui balbutie, l'autre un maître qui sait la vie et qui a le droit de l'enseigner. Dans ces hommes nouveaux il y a une philosophie complète : le but de l'homme, sa chute, la liberté, la providence de Dieu, la justice de Dieu, les devoirs envers le prochain, tous les problèmes qui préoccupent incessamment l'esprit humain, se trouvent résolus en peu de mots, nets, précis, sans ambages. L'homme sait désormais d'où il vient, qui il est, où il va, il n'hésite plus; il jouit de toute sa force, car il ne doute plus, il croit.

Tels sont les enseignements de haute morale, les tableaux de véritable poésie que nous présente le livre des *Poëtes antiques*, écrit avec science, conviction, chaleur; il instruit, il guide, il fait penser; il rend visible et saisissante la cause profonde de la décadence du monde païen, qui sera aussi celle de la décadence de toutes les sociétés, l'oubli du vrai Dieu. Mais le drame que l'auteur déroule n'est encore qu'à la moitié; dans les *Poëtes Grecs*, il nous a donné le spectacle de la chute d'Athènes, il lui reste à nous montrer celle de Rome, et avec Rome, la ruine de tout le monde païen; c'est ce qu'il nous fera voir dans un second volume : les *Poëtes latins*.

EUGÈNE LOUDUN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

Revue des Faits. — Solennités pascales à Jérusalem ; les pèlerins et les officiers français. — Le mois de Marie. — Conversions en Angleterre ; la duchesse de Kent, mère de la reine Victoria. — Intolérance anglicane ; *meeting* contre les prétendues persécutions en Espagne. — Un mandement du cardinal Wiseman. — Réunion de tous les évêques d'Irlande. — Les catholiques du Tyrol. — Un refus d'inhumation à Andelot. — Nécrologie : Mgr Thibault, le docteur Oliver, l'évêque de Raphoé, le comte de Marcellus.

De derniers détails sont arrivés dans les premiers jours de mai sur les solennités pascales de Jérusalem. C'est dans la Ville-Sainte que ces solennités revêtent le plus touchant caractère, car c'est là que se sont accomplis les sublimes mystères que l'Église rappelle. Cette année, grâce à la différence qui existe entre le calendrier latin et le calendrier grec, la Pâque des catholiques n'a pas coïncidé avec celle des Grecs, qui n'a été célébrée que le 5 mai. Les offices de la semaine-sainte y ont gagné une grande tranquillité et un profond recueillement. Jérusalem était moins encombrée de pèlerins schismatiques : le calme de la ville s'accordait mieux avec les tristesses du saint temps qui précède la fête de la Résurrection.

Nous avons dit qu'à la caravane française qui se rend aux Saints-Lieux tous les ans, devait se joindre cette année une autre caravane composée d'officiers et de soldats de notre armée d'occupation de Syrie. La piété de ces braves militaires a édifié tous les chrétiens, et frappé les musulmans d'admiration et de respect. On comptait parmi eux trente-cinq officiers et une soixantaine de soldats ; ils avaient pour chef le général de brigade Ducrot, accompagné de sa pieuse et digne épouse. Une correspondance du *Monde* donne sur la conduite de ces religieux pèlerins les plus intéressants détails. La plus grande partie des officiers et des soldats ont rempli leur devoir pascal avec beaucoup d'édification, et ce sont les plus élevés en grade qui ont surtout donné l'exemple. Tous ont assisté en uniforme, et un cierge à la main, à l'imposante procession du soir du Vendredi-Saint, pendant laquelle sept discours ont été prononcés en autant de stations, en italien, en grec, en anglais, en russe, en français, en arabe et en espagnol. On a remarqué que c'était pour la première fois qu'un discours en langue russe était prononcé par un prêtre catholique de cette intéressante nation. Ce qui piqua encore plus l'attention de l'assis-

tance, à laquelle des Russes et des protestants allemands et anglais étaient mêlés, c'est que l'ecclésiastique qui faisait retentir le Golgotha des accents de la foi et de la charité catholique était un Russe de grande famille converti au catholicisme. Le R. P. Gagarin a su captiver l'attention de son auditoire par une parole vive et aussi sympathique que pathétique. Des protestants allemands lui ont pressé la main, lorsque, finissant, le pieux et savant jésuite s'est éloigné de l'autel de la Crucifixion, qui lui avait servi de chaire. Un autre illustre converti russe se trouvait modestement confondu dans les rangs du clergé sur le calvaire . ce converti était le R. P. Balabine, frère de l'ambassadeur russe à Vienne. Pendant plusieurs jours les pèlerins russes présents à Jérusalem ne firent que s'entretenir de ces deux religieux personnages.

Le jour de Pâques, avant la messe solennelle célébrée pontificalement au Saint-Sépulcre, le général Ducrot, interprète des vœux des officiers et des soldats, exprima au Patriarche le désir de voir bénir par lui leurs épées et leurs sabres. Accédant à une demande si religieuse, le Patriarche bénit solennellement les armes placées en faisceaux sur l'autel où quelques instants après la Victime de paix devait être immolée. Cette cérémonie, qui n'avait pas été renouvelée, sans doute, depuis la ruine du royaume franc de Jérusalem, fit une vive impression sur ceux qui en furent témoins. Chacun de nos vaillants officiers et de nos braves soldats tint à honneur de faire toucher son épée ou son sabre à la pierre du tombeau du Sauveur, sur laquelle tous collèrent des lèvres tremblantes d'amour et de reconnaissance. A Jérusalem plus que partout ailleurs les souvenirs de la famille absente viennent remplir l'âme et émouvoir le cœur. Aussi nos braves compatriotes firent-ils ample provision d'objets de dévotion pour les envoyer ou les rapporter au foyer domestique. Inutile de dire que la caravane militaire fut accueillie partout avec la plus grande sympathie. M. le consul de France se multiplia pour l'accompagner et lui faire visiter les lieux les plus intéressants au point de vue religieux.

Aux solennités pascales qui remplissent habituellement le mois d'avril, succèdent dans le monde catholique une série de fêtes douces et gracieuses. La piété chrétienne, après avoir célébré les douleurs et les triomphes du Fils, se plaît à embellir et à entourer les autels de la Mère. Pendant que le retour des beaux jours, les fleurs qui s'épanouissent, la température qui s'adoucit, la terre qui se couvre de richesses et d'espérances tendant à enivrer les sens et à faire pénétrer dans les cœurs les fatales influences de la mollesse et de la volupté, les chrétiens tournent leurs regards vers la Vierge par excellence, vers la Mère des douleurs et de la divine grâce : c'est à elle qu'ils offrent ces fleurs, à elle qu'ils consacrent les nouveaux dons du ciel, et de ce beau mois si plein de séduction et de périls, ils font le mois de Marie, le mois de la piété et des plus douces fêtes. La dévotion du mois de Marie s'étend de plus en plus :

chaque soir les églises se remplissent, les louanges de la sainte Vierge retentissent, la vieillesse se sent rajeunir aux chants sacrés, et la jeunesse puise dans la méditation des vertus de la plus parfaite des créatures, la force de traverser heureusement l'orageux printemps de la vie.

Cette année, un redoublement de ferveur se fait remarquer. L'Eglise souffre, et Marie est le secours des chrétiens; les actes d'impiété se multiplient, et Marie est le refuge des pécheurs; le cœur du Père des fidèles est rempli d'amertume et de douleur, et Marie est la consolatrice des affligés. En quel temps les chrétiens auraient-ils plus de sujet de s'écrier : *Salve, Regina?*

Au milieu de ses amertumes et de ses angoisses, le Saint-Père conserve toujours la même sérénité; malgré sa détresse, il sait donner en roi; sa grande âme et sa charité brillent d'un éclat plus vif encore au milieu des difficultés qui l'environnent. On a raconté de lui, dans ces derniers jours, des traits charmants : Le savant archéologue qui est chargé des fouilles d'Ostie va le trouver pour lui demander des fonds : « Je n'en ai pas pour le superflu, répond le Saint-Père; songez que je vis d'aumônes. — Hélas! très-Saint-Père, que je suis fâché d'augmenter vos chagrins en vous tourmentant de mes réclamations! — Ah! oui, dit le Pape, j'ai bien des peines, mais si vous connaissiez toutes mes consolations! Vous voyez cet immense panier, devinez ce que c'est... C'est l'offrande d'une partie considérable du clergé piémontais : ils sont pauvres, ils n'ont rien à donner, eh bien! ils ont fait vœu de ne plus porter de boucles d'argent à leurs souliers, et ils me les ont envoyées. » Et le Pape ouvrit le panier, et l'on vit des milliers de ces boucles, dont plusieurs paires dataient de plus de 200 ans et avaient été conservées dans les familles. Le savant fut touché jusqu'aux larmes, et les larmes roulaient de nouveau dans ses yeux quand il racontait ce trait. Il ajoutait : « Si vous saviez quel saint est ce Pape, quelle nature angélique! il ne reçoit que pour donner. Dernièrement j'ai trouvé à Ostie une charmante petite statue d'argent, je la lui porte. Au bout de quelques jours, je lui trouve l'air un peu embarrassé. — Hélas! dit-il, j'ai donné la statue au prince de Prusse : je n'ai pu m'en empêcher. — Saint-Père, vous avez eu tort, c'était trop beau pour être donné; je vous apporte une autre trouvaille, un collier d'or trouvé au même endroit. — Eh bien! dit le Pape, portez-le tout de suite au musée, car demain je dois voir telle princesse, et je suis bien sûr que je le lui donnerais. »

On l'a dit bien des fois : les épreuves de l'Église sont pour elle des occasions de triomphes; ces triomphes ne se font pas attendre. On connaît la conversion des Bulgares : à côté de ces retours en masse de peuples égarés par de perfides pasteurs, il y a des retours particuliers qui ne sont pas moins consolants, et qui ne donnent pas moins d'espérances pour l'avenir. L'Angleterre vient d'en présenter plusieurs. Nous nomme-

rons, parmi les nouveaux convertis, sir Charles C. Domville, représentant de l'ancienne famille des Domville de Santry, et très-versé dans la connaissance des matières de théologie. Une autre conversion a causé une véritable émotion à Westminster : c'est celle de M. Harrison, *captain* (chef) des écoliers de la Reine, à qui ses talents et sa conduite assuraient un prochain avancement; il était le premier inscrit sur la liste d'élection pour l'*Église du Christ*, à Oxford, ou pour le *Collége de la Trinité*, à Cambridge. Nous n'avons pas besoin de dire que M. Harrison a été obligé de quitter l'école de Westminster.

Mais il est une autre conversion qui fait encore bien plus de bruit en Angleterre, malgré le silence gardé à dessein par la presse protestante à ce sujet. Un journal anglican de Londres, *the Union*, a le premier parlé de la conversion au catholicisme de la duchesse de Kent, mère de la reine Victoria. La duchesse de Kent est morte au mois de mars dernier. Sa conversion n'est pas authentiquement prouvée; on sait quelles raisons puissantes s'opposent en Angleterre à la divulgation de ce fait. Le prêtre catholique, venu de Claremont, et que l'on signale comme ayant reçu l'abjuration de la princesse, répond, quand on l'interroge là-dessus, qu'il n'est libre ni d'affirmer ni de nier. Il y a dans toute cette affaire un air de mystère qui rend le fait plus probable. Tout le monde savait que la duchesse manifestait depuis plusieurs années des tendances catholiques; on attribue d'ailleurs les mêmes tendances à une personne beaucoup plus haut placée qu'elle, quoique le royal époux de cette personne ne les partage pas. Les précautions prises par la duchesse de Kent ou par son entourage, pour que rien ne pût transpirer sur cet acte important, ne prouvent pas en faveur de la tolérance anglaise en matière de religion. Nous trouvons dans la *Presse catholique* de Liverpool, journal publié en français, et qui paraît deux fois par mois, l'affirmation positive du fait : la *Presse* nomme M. l'abbé Guitez, de Claremont, et assure que le fait a été annoncé à la reine par le duc d'Aumale lui-même. Quoi qu'il en soit, il est certain que tout confirme ces assertions. Les journaux anglais, qui ont fait connaître les détails les plus minutieux de la maladie et de la mort de la duchesse, n'ont pas dit un mot des rits religieux administrés à la mourante, ils n'ont fait aucune mention des prélats ou ministres protestants qui l'auraient visitée dans ses derniers moments. Le testament de la duchesse de Kent est connu : il ne s'y trouve pas un seul legs en faveur de quelqu'une des institutions de l'Église anglicane; la duchesse a tout laissé à la reine, sa fille. Les trois chapelains officiels de la duchesse se sont abstenus de paraître à ses funérailles; il était sans doute trop pénible pour eux d'accompagner jusqu'à la tombe une princesse qui avait refusé leur assistance. Enfin, la dépouille mortelle de la défunte ne doit pas rester parmi les tombes royales de Windsor; la duchesse de Kent a formellement demandé à reposer dans un mausolée qu'on élève actuelle-

ment dans son château de Frogmore, comme si elle ne voulait pas que son corps restât au milieu des protestants, mais qu'il fût placé dans un lieu qui pourrait recevoir la bénédiction de l'Église catholique. Il est difficile, en présence de tous ces faits, de conserver des doutes sérieux sur la conversion de la duchesse de Kent.

Nous venons de le dire : le mystère qui enveloppe cet événement prouve que la tolérance religieuse n'est pas aussi développée qu'on le croit dans la pratique; bien d'autres faits justifient cette remarque. Il n'y a que quelques mois, l'un des savants les plus considérés de l'Angleterre, M. Turnbull, a perdu la place qu'il occupait parce qu'il est catholique, et l'on reconnaissait cependant qu'il était seul en état de poursuivre avec succès les recherches historiques dont il était chargé. Malgré leur intolérance pratique, les Anglais se donnent au dehors comme les apôtres de la tolérance. Le 30 avril dernier, un *meeting* s'est réuni à Londres, sous la présidence de lord Shaftesbury, le promoteur en Angleterre de toutes les mesures d'intolérance contre les catholiques, et le même lord, aidé de l'éloquence de sir Robert Peel, a demandé que la reine Victoria fît des démarches pour faire cesser la persécution en Espagne. Il paraît que l'Espagne persécute les protestants. On a déjà eu occasion, dans cette *Revue*, de montrer en quoi consistaient les actes de persécution. Le *meeting* de Londres n'en a pas moins adopté la motion suivante proposée et soutenue par sir Robert Peel : « Résolu que ce *meeting* prie « Sa Majesté qu'il lui plaise gracieusement de faire telle démarche qui lui « paraîtra plus convenable pour porter à la connaissance de la reine « d'Espagne le sentiment énergique existant parmi un grand nombre des « sujets de Sa Majesté, en conséquence des mesures activement employées « en Espagne à l'égard de ceux qui professent les principes tenus par « Sa Majesté, en commun avec plusieurs millions des sujets de Sa Ma- « jesté. » A l'appui de cette résolution, dont nous avons essayé de reproduire en français la lourde éloquence, M. Peel a fait un touchant et pathétique tableau des souffrances endurées par les protestants d'Espagne, des avanies auxquelles sont exposés les Anglais protestants dans ce pays; il a lu des fragments de lettres des nouveaux apôtres, il a enfin excité les applaudissements et fait couler les larmes. Cette hypocrisie anglicane fait mal au cœur. En Irlande, un évêque anglican chasse de leurs demeures, à l'entrée de l'hiver, de malheureux tenanciers catholiques coupables de ne pas vouloir envoyer leurs enfants à ses écoles protestantes; dans tout le Royaume-Uni, les pauvres catholiques recueillis dans les *workhousses*, et les catholiques détenus en prison ne peuvent obtenir que d'une façon fort insuffisante les secours de leur religion, et l'on exerce à leur égard un prosélytisme honteux, des catholiques perdent leurs places parce qu'ils sont catholiques, la mère même de la reine ne peut, à ses derniers moments, embrasser le catholicisme que dans le plus

grand secret, et c'est en Espagne que les dévots anglicans découvrent la persécution religieuse!

Lord Shaftesbury et sir Robert Peel ont d'ailleurs reçu les démentis les plus formels, même de la part d'un ministre anglican, plus ami de la vérité que ces pieux orateurs; il est établi qu'en Espagne les protestants étrangers ne sont pas entravés dans l'exercice de leur culte, que leur religion n'y est pas persécutée, et que la police espagnole se contente d'arrêter la distribution des livres jaunes de l'association protestante. L'Espagne veut conserver l'unité de sa foi; elle tolère les protestants venus des pays étrangers, mais elle ne leur permet pas d'exercer leur prosélytisme parmi les catholiques : voilà les faits. On annonce que les Espagnols résidant en Angleterre se proposent d'envoyer au maréchal O'Donnell, premier ministre de la reine d'Espagne, une adresse en réponse aux assertions du *meeting*; cette adresse, dont la *Presse catholique* donne la substance, proteste contre les discours tenus au sein du *meeting*; elle montre que ce n'est pas à l'Angleterre de crier à la persécution chez les autres, et elle témoigne de la ferme résolution des Espagnols de garder cette foi catholique qui a fait leur grandeur dans le passé et qui fait leur force dans le présent.

A côté des manifestations protestantes en Angleterre, il y a des manifestations catholiques qui empêchent de s'effrayer des premières. Là, comme partout, les fidèles enfants de l'Église se serrent autour de leur Père commun, et travaillent à la défense et à la propagation de leur foi. Son Eminence le cardinal Wiseman, dans un magnifique mandement sur le mois de Marie, vient de demander des prières publiques pour le Pape, et il a établi à cet effet, pour le mois de mai, l'adoration perpétuelle dans les différentes églises et chapelles de son diocèse. En Irlande a eu lieu, dans les derniers jours d'avril, une réunion extraordinaire de tous les évêques catholiques de cette île. Le 25 avril, les évêques, après avoir examiné les besoins de l'Église d'Irlande et s'être entretenus des dangers de l'Église universelle, ont adressé au clergé et aux fidèles de leur diocèse une lettre pastorale commune, qui restera comme un éclatant témoignage de leur sollicitude, de leur zèle et de leur foi. Ils se félicitent d'abord des progrès que fait la religion en Irlande; ils s'occupent ensuite de la tempête qui sévit aujourd'hui contre le Chef même de l'Église; ils exhortent les fidèles à redoubler de prières et de dévouement, et ils terminent par un exposé de la situation religieuse de l'Eglise d'Irlande vis-à-vis du gouvernement. La principale question qu'ils traitent dans cette dernière partie de leur lettre est celle de l'éducation des enfants, des écoles mixtes, de l'Université, des Colléges dits de la Reine; ils demandent avec instance que la religion soit la base de l'éducation, et que la religion catholique puisse exercer toute son influence légitime sur les enfants dont les parents sont catholiques. Vingt-sept évêques ont signé cette lettre.

Les catholiques du Tyrol ne se montrent pas moins résolus que les Espagnols à maintenir parmi eux l'unité de la foi. L'empereur d'Autriche vient d'accorder aux protestants de ses Etats la liberté entière de leur culte et une complète autonomie pour leurs affaires religieuses. Cet acte a donné occasion aux habitants du Tyrol de montrer leur attachement à la foi catholique. Une disposition spéciale de la loi qui vient d'être portée la rend obligatoire pour le Tyrol, où il n'existe aucune communauté protestante, où il ne se trouve que quelques rares protestants dispersés dans le pays, et qui n'y ont jamais eu d'existence légale. Les Tyroliens se sont vivement émus, et le prince-évêque de Brixen a fait à la diète du Tyrol une proposition pour le maintien de l'unité religieuse du pays. Le Tyrol tient fermement à sa foi, et il se plaint des ministres de Vienne qui ont violé la parole solennelle de l'Empereur. On lit en effet dans un billet autographe de François-Joseph, du mois de septembre 1859, billet écrit sur les instances et les démarches du comité de la diète : « Quant à l'établissement des non-catholiques, c'est la volonté de Sa Majesté de réserver cette question à la diète provinciale, pour en délibérer en son temps et avec maturité. » Les députés de la diète, sur la proposition de l'évêque de Brixen, ont proclamé que « l'unité religieuse, vœu de tous « les Tyroliens, est le premier et le plus précieux bien du pays. » L'un des représentants, M. Richle, dit à l'appui de cette proposition : « Si l'unité de croyance vient à se perdre dans notre Tyrol, ce pays est perdu en lui-même; il est également perdu pour l'Empereur, et sa glorieuse histoire qui, depuis plus de mille ans, se fonde sur l'unité de la foi, est arrivée à son terme. Des lois spéciales favorisent les protestants dans tous leurs désirs; on a donné à la Hongrie ce qu'elle demande, et nous, qui demandons qu'on nous laisse ce que nous possédons, éprouverons-nous un refus? » Nous ne savons pas encore si les Tyroliens obtiendront ce qu'ils désirent; quoi qu'il arrive, ils auront fait un acte de foi qui leur sera compté, et dont personne ne saurait méconnaître la grandeur.

En France, un événement fort simple vient d'avoir le privilége d'occuper les journaux pendant plus de huit jours. Un vieillard est mort dans la commune d'Andelot (Jura), après avoir toute sa vie témoigné sa haine pour l'Église catholique et avoir, le jour même de son décès, refusé les sacrements. Evidemment, cet homme ne voulait pas appartenir à l'Eglise catholique; le curé dut lui refuser les honneurs de la sépulture chrétienne et les prières publiques de l'Église; il était également impossible de l'inhumer dans la partie du cimetière consacrée à la sépulture des catholiques. Rien de plus simple, de plus naturel, de plus raisonnable, de plus légal, et tout se passa en effet fort paisiblement à Andelot. Mais le défunt, nommé François Brocard, était un lecteur du *Siècle*; ce malheureux vieillard avait à Paris un neveu du même nom, restaurateur, nous dit-on, abonné du *Siècle*, et qui faisait régulièrement passer le journal des libres penseurs à son

oncle, qui essayait à son tour de faire sa petite propagande autour de lui. Le *Siècle* devait à son lecteur de défendre sa mémoire : rien de mieux. Il pouvait en faire un parfait honnête homme, un modèle de toutes les vertus du citoyen, un vieillard respectable et digne de tous les égards ; mais il ne pouvait en faire un catholique. Cependant il essaya d'en faire une victime de l'intolérance, il cria fort contre le curé d'Andelot, contre le maire d'Andelot ; bref, il parvint à montrer que lui, *Siècle*, était parfaitement intolérant, qu'il n'entendait rien à la liberté des cultes, qu'il ne connaissait guère la législation qui régit la matière, et il se fit donner sur les ongles par le *Journal des Débats* d'une façon qui lui cuira longtemps.

Nous avons reçu sur toute cette affaire des renseignements qui auront sans doute quelque intérêt pour nos lecteurs. Il en résulte que le *respectable vieillard* du *Siècle* était un ennemi de la religion, qu'il ne mettait jamais le pied à l'église, et qu'il avait été le *seul* à ne pas se confesser lors de la dernière mission donnée à Andelot. Il était parfaitement dans son droit, mais dira-t-on que le curé n'était pas dans le sien en refusant la sépulture ecclésiastique ? Voici maintenant les derniers faits :

« Le dimanche, 7 avril 1861, Mademoiselle Marie Besançon, nièce du sieur François Brocard, d'Andelot, vint prier M. le curé d'aller voir son oncle dangereusement malade. Le desservant déféra immédiatement à sa demande. — Il était deux heures de l'après-midi. — Arrivé près du malade, après quelques paroles d'intérêt et de condoléance sur sa maladie, il l'engagea à remplir ses devoirs religieux, à se préparer à la mort par la confession. Celui-ci répondit qu'il ne voulait pas se confesser, et comme le prêtre insistait avec douceur, lui remettant devant les yeux les grandes et salutaires vérités de la Religion, il répliqua : « Allez vous confesser « vous-même ; moi je n'en ai pas besoin. » M. le curé lui proposa d'envoyer chercher, pour l'entendre en confession, un prêtre en qui il aurait confiance et qu'il désignerait lui, malade. « Vous autres prêtres, s'ecria-t-« il, vous êtes tous des charlatans. » Le pasteur continua avec le plus grand calme à le raisonner, l'engageant à songer au salut de son âme ; mais comme l'heure des Vêpres arrivait, il lui dit qu'il était obligé de le quitter pour aller célébrer l'office et qu'il reviendrait ensuite. Le malade le congédia en lui disant : « Ne revenez pas. » Malgré ces dernières paroles, l'intention du curé était de revenir tenter un dernier effort sur ce pauvre égaré. Il se rendait chez lui à l'issue des vêpres lorsqu'il apprit que le malade venait de mourir.

« Tout ceci s'est passé en présence de M. Just Besançon, de M. François Bouveret et de Mlle Marie Besançon, neveux et nièce du sieur Brocard, et tous trois d'âge mûr. En présence d'un refus formel et public de recevoir les Sacrements, M. le curé d'Andelot pensa, avec raison, qu'il ne lui était pas possible de faire céder les lois de l'Église ; la sépulture ecclésiastique accordée au sieur Brocard eut, du reste, produit un scan-

dale dans sa paroisse, et lui-même aurait trahi sa conscience et manqué à un devoir grave.

« Quant à la plainte adressée au ministre de l'intérieur par un M. Brocard, habitant Paris et neveu du défunt, au sujet du refus de sépulture, elle renferme des inexactitudes. M. Brocard insinue que la sépulture ecclésiastique a été refusée à son oncle Fr. Brocard par le motif qu'il lisait le journal le *Siècle*. Or, le curé affirme que cette idée n'est jamais venue à sa pensée, et tout le monde sait qu'il n'a jamais dit une parole, ni fait un acte d'où l'on puisse le conclure. Il a refusé les dernières prières de l'Église uniquement parce que le défunt avait refusé obstinément et publiquement les Sacrements.

« M. Brocard avance que le curé a refusé à ceux qui se chargèrent de l'inhumation, d'entrer un instant dans l'église pour y réciter des prières. Or, ce jour-là, le curé était absent de sa paroisse, parce qu'il avait dû se rendre à Champagnole pour la distribution des saintes huiles, et l'église d'Andelot était parfaitement ouverte.

« M. Brocard ajoute que le curé ne voulut point que le corps du défunt fût inhumé dans le terrain consacré à la sépulture des catholiques. — Le fossoyeur ayant demandé où l'on devait faire la fosse, il lui fut répondu que, dans des cas semblables, les lois de l'Eglise exigeaient que l'on fît la fosse dans la partie non bénite du cimetière. L'autorité civile demeurait libre, sur ce point, d'agir selon sa propre volonté.

« Enfin, M. Brocard assure que les habitants ont été indignés de pareils procédés. Or, il est certain qu'il n'y a point eu d'indignation et que toute la paroisse a désapprouvé et désapprouve hautement la conduite du défunt à ses derniers moments. Il est inutile d'insister plus longtemps sur cette affaire : le *Siècle* garde maintenant là-dessus un silence prudent ; il eût été plus habile en ne parlant pas du tout. »

Les premiers jours de mai ont vu la consécration de plusieurs évêques français, NN. SS. les évêques de Troyes, de Soissons, d'Annecy et de Périgueux ; Mgr l'archevêque d'Auch et Mgr l'évêque de Nevers ont été aussi intronisés ; mais il reste encore plusieurs siéges épiscopaux vacants, ceux de Vannes, de Luçon, et celui de Montpellier, qui a perdu presque subitement, le 4 mai, son pasteur, Mgr Thibault, frappé, à Paris, d'une apoplexie du cœur qui lui a laissé toutefois le temps de se préparer au dernier passage. Mgr Thibault était né à Beynes, en 1796, dans le diocèse de Versailles. Il fut successivement curé de Gassicourt, secrétaire particulier de Mgr d'Astros, et chanoine de Paris. Il était évêque de Montpellier depuis 1835. On raconte de lui des traits charmants, comme celui-ci : Un jour, il avait vidé son épargne, lorsqu'un dernier suppliant se présenta. « Je n'ai plus d'argent, dit l'évêque, mais voici ma tabatière. » Et il ajouta en souriant : « Prenez ! prenez ! ce sera une économie pour moi. » On ne voulait pas accepter. « Monseigneur, on reconnaîtra vos armes ! — N'est-

ce que cela? » répondit-il. Et après avoir brisé son chiffre sur le bijou : « Tenez! on ne la reconnaîtra pas. »

En Angleterre s'est éteint, le 23 mars dernier, un vénérable vieillard, le révérend docteur Oliver, d'Exeter, qui n'était pas moins connu pour ses manières aimables que pour sa connaissance des antiquités ecclésiastiques de son pays et son amour pour l'Église. On cite, parmi ses ouvrages, un *Monasticon* du diocèse d'Exeter, les *Vies des évêques d'Exeter*, et une *Histoire de la cathédrale* de la même ville. Il avait été ordonné prêtre en 1806 par le docteur Gibson, évêque d'Acanthe; en 1844, il avait été reçu docteur en théologie par le pape Grégoire XVI.

L'Irlande a perdu le doyen de son épiscopat, le doyen peut-être de l'épiscopat catholique, Mgr Patrick M'Gettigan, évêque de Raphoé depuis 1820. Il avait un coadjuteur depuis plusieurs années.

Nous terminerons notre funèbre revue d'aujourd'hui en indiquant seulement la mort de M. le comte de Marcellus, l'un des écrivains les plus honorables de la littérature catholique et des chrétiens les plus dévoués à l'Église. M. le comte de Marcellus avait été ministre plénipotentiaire de France et sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères sous la Restauration. La *Revue du Monde catholique* fera connaître les œuvres de cet homme distingué, qu'on s'étonnait de ne pas voir occuper un fauteuil à l'Académie française.

CH. DE SAINT-FÉLIX.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

12. Un voyage de noce, *roman historique du* XVIe *siècle*, par Conrad von Bollanden, traduit de l'allemand sur la seconde édition par Guillaume Lebrocquy. — In-12 de 340 pages, à Bruxelles, chez Goemaere; à Paris, chez Pélagaud, 1861.

Le voyage de noce dont il s'agit est le voyage de Martin Luther à la rencontre de Catherine de Borh. L'auteur a encadré dans son récit diverses scènes de la *guerre des paysans*; il s'est très-heureusement servi des *Propos de table* de Luther, et a montré sur quels faux principes, sur quelles mauvaises passions s'est établie la réforme. Récit animé, scènes intéressantes, peinture vive et naturelle des passions, tels sont les mérites de l'œuvre de Conrad de Bollanden; la traduction est généralement facile et élégante, quoiqu'elle présente parfois quelques tournures plus usitées en Belgique qu'en France. Le roman historique de Conrad fait parfaitement connaître le caractère de Luther; il pourra faire une heureuse impression sur les lecteurs sérieux; mais la nature même des scènes décrites et des conversations rapportées, malgré la réserve qu'y met l'auteur, nous empêcherait d'en conseiller la lecture aux jeunes gens à imagination vive.

13. La Cochinchine et le Tonquin, *le pays, l'histoire et les missions*, par Eugène Veuillot, 2e édition. — In-8o de 450 pages, chez Gaume frères et Duprey, 1861.

Le succès de ce livre, dont la première édition a paru il y a moins de deux ans, en indique l'intérêt et le mérite. L'auteur a ajouté à la première édition une préface qui fait connaître les différentes phases de la dernière expédition française en Cochinchine. Excellent livre à placer dans toutes les bibliothèques paroissiales, et qui ne sera pas déplacé dans la bibliothèque du savant et de l'historien.

14. Catéchisme philosophique *à l'usage des gens du monde et des catéchismes de persévérance*, par l'abbé Martin de Noirlieu. — In-12 de VIII-388 pages, à Paris, chez E. Maillet, 1861.

Exposé succinct, clair et raisonné de la foi catholique. L'auteur a voulu donner à la jeunesse et même aux hommes de l'âge mûr comme une théologie abrégée qui leur fît connaître suffisamment les vérités de la religion, et leur fournît les preuves qui justifient pleinement notre foi : son but est atteint. Nous ajouterons que ce but eût été atteint tout aussi sûrement, quand même l'auteur eût supprimé deux ou trois passages relatifs à des questions controversées par les théologiens; ces questions, à cause de leur subtilité, ne peuvent guère être traitées d'une manière satisfaisante sans des développements que ne comportait pas le cadre restreint du *Catéchisme philosophique*.

15. Ce que c'est que la Messe, *aux points de vue de la raison, de la philosophie, de la doctrine, de la morale, de l'histoire, de la poésie et de l'art*, par Louis Tremblay. — In-12 de 230 pages, à Paris, chez Charles Douniol, 1861.

Ce livre n'est pas ce qu'on appelle ordinairement un livre de piété, ce n'est pas un manuel pour entendre pieusement la messe, c'est un traité sur la messe, mais un traité d'un genre particulier, qui s'adresse aux hommes du monde, *à ceux qui ne vont pas à la messe*, selon l'expression de l'auteur, comme à ceux qui y vont. Aux premiers, M. Tremblay montre le tort qu'ils se font à eux-mêmes; aux premiers comme aux seconds, il montre la grandeur, la beauté, les magnifiques harmonies de ce sacrifice dont Frédéric le Grand disait : « Rien ne peut donner une plus grande idée de Dieu que la messe des catholiques. » Le livre de M. Tremblay contient un grand nombre de questions résolues clairement et dans un style à la portée de tous; on ne peut qu'applaudir à la pensée de l'auteur, à l'exactitude de ses aperçus, à ses développements pleins d'intérêt et au parfum de piété qui donne à ces pages une haute valeur. Tel est le jugement que porte de l'œuvre de M. Tremblay S. Em. le cardinal Donnet : nous ne saurions mieux faire que d'y souscrire.

16. Retraites du Clergé, par M. l'abbé Tounissoux. — In-8o de 208 pages, à Tournay (Belgique), chez Casterman, et à Paris, chez Lethielleux, 1861.

Faire comprendre la nécessité de pensions de retraite en faveur des prêtres infirmes qui ont rendu des services à la société, et cela sans imposer de nouvelles charges à l'Etat, tel est le but que s'est proposé M. l'abbé Tounissoux. Il n'est pas un cœur catholique qui n'ait gémi souvent en présence de la pauvreté des invalides du sacerdoce. M. l'abbé Tounissoux veut montrer qu'il est facile de remédier au mal. Nous n'adopterions peut-être pas toutes les vues de l'auteur, mais

nous devons rendre justice aux excellentes intentions qui l'animent, et dire qu'il fait preuve d'une connaissance approfondie du sujet.

17. Le Père Félix, *étude et biographie*, par Armand de Pontmartin. — In-12 de 72 pages, avec portrait et autographe, à Paris, chez C. Dillet, 1861.

Un critique éminent, qui écrit la biographie et étudie les œuvres d'un orateur éminent, pour répondre à de basses attaques dignes des officines du *Siècle* et de l'*Opinion nationale*, voilà d'excellents éléments de succès pour la biographie que nous annonçons. Nous n'avons pas besoin d'en dire davantage pour la recommander : tout le monde sera avide de connaître les commencements de l'orateur chrétien qui attire autour de lui la foule de Notre-Dame de Paris depuis 1853; tout le monde sera heureux de les apprendre de la plume délicate et chrétienne de M. de Pontmartin.

18. Kurzer katolischer Catechismus, *petit catéchisme catholique à l'usage des Allemands de Marseille*, par le P. Martens, o. m. i., missionnaire des Allemands de Marseille. — In-16 de viii-96 p., à Marseille, chez Marius Olive.

Ce petit catéchisme, clair, net, substantiel et revêtu de plusieurs approbations épiscopales, sera utile dans toutes les villes où il se trouve des Allemands, comme à Paris et dans quelques autres grands centres de population. C'est pour cela que nous nous empressons d'en faire connaître l'existence.

19. Vie de Jésus-Christ *selon les quatre textes réunis de l'Evangile, avec un commentaire et des réflexions pieuses*, par M. l'abbé Bénard. — In-12 de x-482 p., à Paris, chez V. Palmé, 1861.

« Cette histoire est extraite du texte des évangiles et renferme dans l'ordre chronologique toutes les actions, les miracles, les vertus et les prédications de Jésus-Christ, sa passion, sa mort, sa résurrection et son ascension. L'auteur a suivi avec une scrupuleuse fidélité la narration des écrivains sacrés, et même en a conservé et désigné les propres paroles; le récit des faits est entremêlé d'excellentes et judicieuses réflexions propres à faire ressortir la vérité, la sagesse, la sainteté, la beauté de la doctrine et de la morale évangélique. D'un style simple et clair, enrichi de notes instructives et intéressantes, ce livre convient aux personnes du monde qui ne connaissent pas Jésus-Christ, mais il convient surtout à l'âme pieuse. » Telle est l'appréciation qui se trouve dans l'approbation donnée par Mgr l'évêque de Nancy au livre de M. l'abbé Bénard : ce livre est l'un de ceux dont il faut désirer le plus la propagation; il mérite de se trouver dans toutes les maisons d'éducation et dans toutes les familles chrétiennes.

20. Marie-Thérèse en Hongrie, par le comte de Locmaria. — In-8° de xii-360 pages, à Paris, chez Putois-Cretté, 1861.

Roman historique plein d'intérêt, et qui explique en partie les difficultés que la Hongrie suscite de nos jours au gouvernement autrichien Le récit est bien mené, les caractères des divers personnages se dessinent naturellement; dans l'intérêt des jeunes lecteurs, nous modifierons ici certain nombre de phrases, mais, tel qu'il est, le livre de M. le comte de Locmaria est un livre honnête et d'une lecture aussi innocente qu'agréable et instructive.

21. Vie de la révérende Mère de Trenquelléon, *fondatrice et première supérieure de l'Institut des Filles de Marie, avec ses avis spirituels et ses lettres*, par un bénédictin de la Congrégation de France. — In-12 de xii-388 pages, à Poitiers, chez Henri Oudin, et à Paris, chez Victor Palmé, 1861.

La Mère de Trenquelléon, fondatrice de l'Institut des Filles de Marie, est morte en 1828, à l'âge de trente-huit ans. Sa vie s'est passée dans une sainte obscurité, et elle a laissé après elle une famille nombreuse qui perpétue ses vertus et ses bonnes œuvres : glorieux privilége des Saints, dont la véritable vie commence au tombeau et que Dieu se plaît à faire briller après leur mort temporelle. La vie de la Mère de Trenquelléon sera lue avec un grand intérêt; elle fait connaître tout ce qui s'opère de bien autour de nous, sans que nous nous en doutions, et montrera les voies dont s'est servie la Providence pour multiplier ces pieuses familles de religieuses qui réorganisent notre société défaillante. La vie de cette sainte femme, les avis spirituels qu'elle donnait à ses filles, ses lettres forment un tout harmonieux. Le livre dont nous nous occupons a sa place marquée dans toutes les maisons religieuses.

X. Y. Z.

Bar-le-Duc. — Typographie L. Guérin, rue de la Rochelle, 51.

LA REVUE DU MONDE CATHOLIQUE.

Les fondateurs de la *Revue du Monde Catholique* n'ont qu'à se féliciter de l'accueil qui a été fait à leur œuvre. Nos lecteurs ont déjà vu deux vénérables évêques contribuer à la rédaction de la *Revue*; de précieuses adhésions venues de France et de l'étranger, et que nous ferons connaître, les encouragements que nous avons reçus des principaux organes de la presse religieuse de Paris, de la province et de la Belgique, tout nous porte à croire que nos travaux ne sont pas inutiles et que notre œuvre répond à un véritable besoin.

Aujourd'hui nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs un nouveau témoignage dont ils apprécieront l'importance. Dans une lettre qui nous pénètre de reconnaissance et qui nous fait un devoir de redoubler d'efforts pour mériter des éloges adressés plutôt à notre bonne volonté qu'à nos œuvres, Mgr de Ségur a bien voulu donner son entière approbation à la *Revue du Monde Catholique*, en même temps qu'à l'œuvre de l'un de nos collaborateurs. Nous ne saurions mieux faire que de reproduire ce document si précieux pour nous. Nos lecteurs y verront à la fois et ce que nous nous sommes proposé de réaliser dans la création d'une nouvelle Revue, et ce que vaut l'excellent livre : *Les Schismatiques démasqués*, de M. l'abbé Tilloy, que nous n'aurions pas osé louer ici comme il le mérite.

Le Comité.

LETTRE DE MONSEIGNEUR DE SÉGUR,

PRÉLAT DE LA MAISON DU PAPE,

CHANOINE DE PREMIER ORDRE DU CHAPITRE IMPÉRIAL DE SAINT-DENIS,

A M. l'abbé Tilloy, auteur des SCHISMATIQUES DÉMASQUÉS.

Paris, 24 mai 1861.

MON BIEN CHER ABBÉ,

Je vous félicite cordialement du beau livre et de la belle œuvre que vous venez de faire. Ce livre a le triste mérite de l'actualité ; une pensée schismatique est au fond de beaucoup d'intelligences dévoyées, qui, ayant à moitié perdu la foi par suite de l'indifférence pratique et de la perversité des doctrines semi-révolutionnaires, ne com-

prennent plus l'Eglise catholique. C'est une espèce de protestantisme mitigé qui enlève le sens catholique, et qui fait perdre à des hommes, honnêtes d'ailleurs, les notions les plus simples et les plus fondamentales de la Religion. Ils ne comprennent plus la nécessité de l'unité pour la vérité, la nécessité d'une autorité infaillible et visible pour cette unité, la nécessité d'un centre unique pour l'exercice permanent de cette autorité ; en un mot, ils ne comprennent plus la foi, ni l'Eglise, ni le Pape.

C'est donc rendre un éminent service aux catholiques droits et sincères, que de leur faire toucher du doigt, comme vous le faites, les *impossibilités* de tout système religieux qui n'est pas l'unité catholique, apostolique et romaine, l'obéissance pure et simple au Souverain-Pontife VICAIRE DE DIEU, SEUL PASTEUR ET SEUL JUGE SUPRÊME des chrétiens sur la terre. « *Là où est Pierre, là est l'Eglise*, » disait saint Ambroise; là où est l'Eglise, là est le Christ, là est Dieu. Le schisme qui menace sourdement l'Europe, est donc, quelle que soit sa forme, une scission sacrilége avec Dieu même, et en démasquant les ruses sataniques qui pourraient colorer cette apostasie aux yeux d'un grand nombre de chrétiens, vous avez fait UNE GRANDE ŒUVRE DE FOI ET UNE GRANDE ŒUVRE DE CHARITÉ. Votre livre sera surtout utile aux prêtres; il renferme des connaissances spéciales, résultat de longues et solides études ecclésiastiques, que les travaux du saint ministère rendent impossibles à la plupart.

Je vous félicite aussi des savants articles que vous avez publiés dans la *Revue du Monde Catholique*. Je ne puis qu'applaudir à la publication de cette excellente Revue que les noms de ses principaux rédacteurs recommandent suffisamment à la confiance du clergé et des catholiques. J'en admire *le programme* qui est la défense de l'Eglise sur tous les points où elle est attaquée, et principalement la défense de l'autorité du Saint-Siége et de l'Episcopat. J'approuve également et j'admire sa manière de procéder : franchise et énergie dans l'exposition de la doctrine, calme et modération dans la controverse, sans faiblesse et sans transaction sur les principes. A ces conditions, Dieu bénira vos travaux, et le succès est assuré à cette œuvre.

Je prie Notre-Seigneur de bénir vos pieux efforts, et je m'unis à vous, mon bien cher Abbé, pour offrir ce beau livre et tous ses lecteurs à la Vierge Immaculée, Reine de l'Eglise, et au bienheureux apôtre Pierre, chef et centre de l'unité catholique.

Vous savez avec quel affectueux dévouement, je suis tout vôtre en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

† L. G. DE SÉGUR,

Prélat de la maison du Pape,
Chanoine de 1er *ordre du Chapitre impérial de Saint-Denis.*

SERPENTS

ET

SOPHISTES.

I.

« On a trouvé l'utilité de toutes choses dans la nature, on n'a pas en-
« core trouvé celle des Reptiles si abondamment répandus sur le globe. »
Ainsi s'exprime l'éminent naturaliste qui a continué Buffon (1), dans son introduction aux sept gros volumes qu'il a écrits sur cette étrange espèce d'animaux.

Cette réflexion de Daudin m'a frappé.

Perdu dans les études de la philosophie et de la politique, j'avais fait souvent une semblable remarque en rencontrant continuellement sous mes pas la race vivace des Sophistes, répandue aussi avec une si déplorable profusion dans le monde des sociétés. « Quelle peut être, me disais-je, l'utilité des Sophistes, c'est-à-dire des représentants de l'erreur et des propagateurs du mensonge? A quoi servent ces funestes esprits, ces terribles destructeurs, ces empoisonneurs publics? Pourquoi le talent vient-il si souvent prêter sa puissance aux ennemis de la vérité? » C'est, on le voit, la question de l'origine du mal à son plus haut point de vue; car, si le mal ici-bas n'était que physique, l'homme n'aurait certes aucun droit sérieux de se proclamer malheureux.

C'est dans ces dispositions d'esprit que je m'occupai de l'étude des Reptiles. Ma tête, rompue d'abstractions, avait besoin d'un répit à ses travaux habituels. J'avais donc quitté la Politique pour l'Histoire Naturelle et laissé, dans l'espoir de me délasser, le commerce des libres penseurs pour la société des vipères.

De même, un citadin fatigué va chercher dans l'innocence des champs une douce diversion à la vie trop active et à l'effroyable tumulte des grandes villes.

Hélas! ma pensée moins heureuse que mon être physique n'a pu trouver sa maison de campagne; et j'ai rencontré, sous une forme nouvelle, précisément ce que j'avais voulu fuir. Dans les pampas de l'Amérique et dans les forêts de l'Océanie, j'ai vu serpenter parmi les herbes, pendre aux branches des arbres, siffler au bord des fontaines, les pseudo-philosophes et les révolutionnaires de l'Europe. L'histoire des reptiles n'était utre chose que l'histoire des Sophistes.

(1) M. Daudin. — *Histoire naturelle des Reptiles*, faisant suite aux *Œuvres de M. de Buffon*.

Mes yeux se sont alors ouverts sur un étrange mystère.

La Nature n'est qu'une immense parabole. Elle nous présente, sous un symbole matériel et visible, le spectacle que nous donnons nous-mêmes aux intelligences célestes qui contemplent les grandeurs et les aberrations de la créature humaine. L'univers n'est qu'un miroir. Tout ce qu'il y a de bon ou de mauvais dans l'homme et dans la société a sa fidèle image dans quelque détail de l'infinie variété de la nature.

C'est pour cela qu'il y a tant d'animaux malfaisants.

II.

Avant de descendre dans le détail et d'examiner le symbolisme particulier exprimé par la race des Serpents, disons un mot des principes généraux de cette très-nouvelle et très-antique philosophie.

Il existe des philosophes et des poètes qui ne voient que les beautés de la nature, et qui s'extasient, en des rimes ou des alinéas sans fin, sur l'œuvre immaculée du Créateur. Si on leur objecte le vorace moineau, le crapaud, etc., ils répondent que le crapaud détruit des insectes et que le moineau dévore les charançons. Là dessus, ils citent le célèbre exemple de la proscription des moineaux en Angleterre, proscription qui fut reconnue si funeste, qu'il fallut se résoudre à rappeler ces utiles bandits sous peine de voir se renouveler la quatrième plaie de l'Egypte.

Cette théorie des races gobe-mouches n'est pas la mienne : s'il n'y avait pas de charançons avides et destructeurs, il ne serait pas besoin de moineaux pour les exterminer.

— Oui, mais les charançons à leur tour dévorent...

— Soit ! mais je ferai encore le même raisonnement ; et on ne m'amènera jamais à admettre que le mal soit un élément nécessaire du bien. Si la nature ne contenait que de bonnes choses, son auteur n'eût pas eu besoin d'organiser, au cœur même de son œuvre, cette guerre universelle, cette guerre civile qui dure depuis des milliers d'années, parmi la république des êtres vivants.

Une telle guerre est incontestablement un désordre.

C'est, il est vrai, un désordre qui ramène à l'ordre, comme le gendarme y ramène le voleur ; mais si le monde était parfait et toutes choses sans défauts, il ne serait besoin ni de moineaux, ni de charançons, ni d'aucun animal destructeur, ni de gendarmes. Il n'y aurait sur la terre bienheureuse que des forces unies, tandis qu'on y rencontre partout aujourd'hui des forces qui se combattent et des existences qui s'entredévorent.

Je suis un peu, il en faut convenir, comme ce Garo dont se moque tant La Fontaine, à propos du gland et de la citrouille.

Ce n'est point cependant que je regrette le moins du monde mon absence aux conseils éternels de notre souverain Créateur ; mais je ne

puis parvenir, je l'avoue, à trouver l'univers parfait. Ce n'est pas là mon idéal, et, au point de vue de l'agrément de la vie, j'aurais à proposer d'excellents amendements.

J'apprécie la nature, mais c'est d'un horizon plus élevé que celui des lyriques badauds qui admirent quand même et qui se pâment toujours d'un perpétuel enthousiasme. Je ne m'épuise pas à nier un mal évident; mais ma synthèse embrasse ce désordre relatif dans un ordre plus grand, suivant la belle loi formulée par Hello :

« Les oppositions relatives trouvent une solution absolue : les oppositions absolues trouvent une solution relative. »

Avec cette loi bien gravée dans l'entendement, on peut examiner l'univers sans crainte de tomber dans le sot lyrisme de Jean-Jacques ou de se laisser aller à l'inintelligente ironie de l'auteur de *Candide*. La Vérité n'est pas entre les deux, comme le disent d'anciens juste-milieu, mais au-dessus d'eux : elle les domine; et elle englobe, dans son cercle immense, les quelques bonnes idées de détail qu'auraient pu, de rencontre, bégayer ces pygmées.

III.

Ceux qui croient à Dieu, parce qu'il fait beau temps et que le soleil est superbe, quand il se joue au mois de mai parmi les splendeurs printanières, devraient, s'ils étaient logiques, nier son existence aux jours neigeux et sombres de l'hiver. Leur foi doit varier avec le thermomètre et se noyer complètement dans l'eau du premier orage, surtout s'ils n'ont pas de parapluie.

Ces bonnes gens qui font des tirades sur les splendeurs de l'aurore se lèvent généralement à midi.

Ils n'aiment certes pas plus la nature que moi, qui secoue le sommeil dès quatre heures du matin et vais courir les champs aux rayons de l'aube naissante. Si cependant mon paletot se déchire à un buisson, si un serpent s'enroule autour de ma jambe, s'il pleut, si j'ai froid, je trouve que la nature a, dans ses rapports avec l'homme, un assez bon nombre d'imperfections.

Cela s'explique :

Dieu créa l'homme à son image, et chaque animal sur le type de quelque perfection de l'homme, lequel se trouvait ainsi, avec l'âme et l'intelligence en plus, comme la synthèse d'un idéal dont la nature entière était ou le symbole ou l'analyse.

Les Grecs l'avaient bien pressenti quand ils disaient que l'homme est un microcosme, un petit monde. Mais par cette expression, ils montraient qu'ils ne voyaient les choses que d'un œil tout physique. La grandeur ne se mesure pas, en effet, à la masse visible et pondérable. L'homme n'est pas le *petit* monde, il est le monde véritable, le *grand* monde

car il représente l'ordre moral, car il est le type dont l'univers visible n'est que l'image et le reflet.

L'homme s'étant donc corrompu et dégradé, la Nature, maudite à cause de lui, a pris, pour ainsi dire d'elle-même, la ressemblance de son âme; et elle est devenue ce que nous la voyons : un mélange hétéroclite de grandeur, d'atrocité et d'ignominie.

Rien ne pouvait être plus juste; rien ne pouvait être plus rationnel, plus équitable et plus sage : et c'est dans une telle philosophie de la nature, et non dans un plat et faux enthousiasme, que je puis admirer d'une façon vraiment complète le Créateur de toutes choses; puisque les imperfections mêmes et les horreurs, que je rencontre en son œuvre, tournent alors à la manifestation de sa puissance et de sa gloire, n'existant ici-bas que pour venger sa grandeur méconnue et sa justice outragée.

C'est là un bien grave début pour une étude qui passera peut-être pour le jeu d'esprit d'un cerveau paradoxal, pour la fantaisie d'un misanthrope cherchant à se distraire, par des excentricités, de sa constante mauvaise humeur. Cette appréciation manquerait de justesse : je déteste le paradoxe (surtout chez les autres), je ne suis pas misanthrope et je suis toujours de bonne humeur.

IV.

Je rentre dans mon sujet pour ne plus en sortir, ou plutôt pour m'en sortir le mieux possible.

Fatigué du bruit de Paris, du bruit physique, du bruit moral, du bruit intellectuel, j'étais donc allé demander aux paisibles occupations de la vie champêtre et à l'étude de la Nature, un repos dont tout en moi avait alors besoin.

Je m'occupais d'herpétologie, ce qui veut dire, en langue française, que je me livrais à l'étude des Serpents.

Tout à coup je me crus sous l'illusion d'un cruel mirage; car j'aperçus, avec une clarté terrible, dans la race rampante dont j'examinais les mœurs, l'image fidèle de ces révolutionnaires et de ces sophistes, dont j'avais voulu éloigner à jamais mon esprit et mon cœur.

J'aurais dû cependant m'attendre à ce qui m'arrivait. Les antiques traditions chrétiennes sur le Serpent, le rôle que toutes les religions lui donnent à l'origine même de nos infortunes, l'horreur universelle qu'il inspire, étaient des indices suffisants, et auraient dû me faire pressentir ce que m'a démontré ensuite, par d'évidentes analogies, l'histoire des animaux comparée avec celle des humains.

Exposons d'abord les caractères généraux des Reptiles et des Sophistes, et constatons dès le début leur parfaite identité. Nous descendrons ensuite dans le détail. Cette étude de science comparée aura l'avantage d'apprendre l'histoire naturelle aux politiques et la philosophie aux natu-

ralistes. Toutes ces choses sont semblables; et peut-être découvrirons-nous que le meilleur moyen de connaître les hommes est encore d'étudier les animaux.

Commençons d'abord par l'Histoire Naturelle et occupons-nous des Reptiles. Les Sophistes auront bientôt leur tour.

V.

Les reptiles peuvent se diviser en deux grandes classes, les Reptiles à peau couverte d'écailles et les Reptiles à peau nue.

Les premiers n'ont ni pattes ni nageoires et ne se meuvent qu'en rampant. Ils forment, dans la nature, l'innombrable série à laquelle la science a donné le nom d'Ophidiens, et que le langage usuel désigne sous celui de Serpents.

La seconde classe, celle des Batraciens, possède habituellement des pattes qui ont quelqu'apparence de mains. Elle affecte des formes hideuses. Son type central est le crapaud.

Quelqu'intérêt que puisse présenter l'étude des Batraciens, qui sont l'image d'une personnalité sociale beaucoup trop répandue, les Serpents seuls feront aujourd'hui le sujet de notre examen.

Si l'odieuse espèce dont le crapaud est le représentant officiel fait naître dans l'âme un dégoût qui s'explique aisément, le genre humain et les animaux éprouvent une bien autre horreur devant la suprême élégance des Reptiles de première classe. Leur forme, pourtant si gracieuse, les courbes agréables qu'ils font en s'agitant, leurs vives couleurs, variées et éclatantes comme les fleurs d'un parterre, inspirent une répulsion violente dont ne se peut défendre aucun être vivant. Et, chose remarquable, cette antipathie est aussi forte dans les pays où ces reptiles ne sont pas venimeux, que dans les contrées où ils constituent le plus terrible des dangers. Là, comme dans la patrie des crotales et des vipères, tout le monde fuit devant l'aspect d'un Serpent. Et ceux qui osent approcher, eussent-ils l'âme la plus douce du monde et le cœur le plus compatissant, prennent à écraser la tête du reptile, un plaisir que rien ne peut rendre. Là aussi, les animaux partagent avec l'homme cette inexprimable horreur, sans qu'elle ait pu cependant leur venir de l'expérience d'un péril quelconque. C'est au point qu'il suffit de faire serpenter par terre une corde en manière de couleuvre, pour faire trembler de tous leurs membres les plus grands quadrupèdes.

Etrange sentiment qu'inspirent seules ces splendides et effroyables bêtes! Ce qui se passe alors dans l'âme ne ressemble nullement à ce qu'on éprouverait en rencontrant un lion ou un tigre, nullement encore au dégoût que pourrait causer l'aspect de quelque objet repoussant. C'est pourtant une épouvante et un dégoût, mais il s'y mêle je ne sais quoi

d'occulte qui fait figer le sang jusqu'aux os, une sorte d'angoisse qui soulève le cœur en même temps qu'il est glacé d'effroi. Il semble qu'on voie soudain se dresser devant soi le type absolu de l'implacable scélératesse. On sent alors que l'épouvantement et l'horreur descendent jusqu'aux plus intimes profondeurs de la vie, profondeurs telles que nul autre spectacle au monde n'y peut atteindre et bouleverser l'homme de la sorte.

En ce temps, où le suffrage universel est si puissant, quelle question peut être plus radicalement décidée que cette thèse sur laquelle j'insiste ? Depuis l'origine du monde, hommes, femmes, enfants, animaux, tous ont voté par un cri de terreur, et le scrutin unanime de la création a proclamé que le Serpent est l'ennemi essentiel de toute race vivante.

Ce n'est pas seulement, on le voit, le suffrage de la grande démocratie humaine, c'est encore le vote de la zoocratie. Unité singulière !

VI.

Pourquoi cette haine sans exception pour un si gracieux animal?

Est-ce le sentiment du danger? Non ; car cette haine subsiste quand le serpent est inoffensif comme la couleuvre, l'orvet ou le long et ravissant boiga.

Est-ce un effet des traditions bibliques ? Pas davantage. Les animaux ne les connaissent point, les libres penseurs ne les connaissent plus, les enfants les ignorent encore ; et cependant les uns comme les autres sont travaillés par un semblable effroi à l'aspect de la bête maudite.

L'horreur, en effet, n'est pas dans la mémoire ou dans l'entendement, elle est dans le sang. Elle ne naît pas dans l'âme, elle y est innée; elle y existe *à priori* et comme à l'état latent. Elle s'y réveille brusquement en présence de la forme fatale; et les sources de la vie, si profondément troublée lorsque passe un Serpent, tendraient à faire croire, même en dehors de toute tradition, que le mystérieux Reptile a joué quelque rôle effroyable à l'origine première de l'existence humaine.

Que chacun s'analyse lui-même : en voyant le Serpent on ne devine pas l'ennemi, on le reconnaît ; et je ne sais quelle voix s'élève au fond de nous-mêmes et nous crie devant ses replis qui s'agitent : « Regarde, c'est bien toujours Lui ! »

Les animaux, d'accord peut-être sur ce seul point avec l'homme, déposent par leur indicible terreur, qu'ils furent les témoins de quelque ancienne et formidable catastrophe où le Serpent aurait joué un terrible rôle, et qu'ils reconnaissent en lui le Destructeur de toute félicité terrestre.

Serait-ce que les Démons se cachent encore sous cette forme chatoyante que revêtit, dit la Genèse, le Prince des Anges déchus, l'antique Satan aux premiers jours des annales humaines? L'esprit qui anime ces êtres immondes est-il tombé des sphères immortelles? Ceux que nous voyons

se traîner affreusement sur leur ventre, faute de pieds, ont-ils jadis parcouru l'espace, portés par les millions d'ailes des séraphins? Ces ailes, les bras et les jambes, tout s'est-il brisé quand ils furent précipités? Cette tête aplatie, ornée de deux yeux flamboyants, s'est-elle écrasée dans quelque chute immense ou sous le coup de talon de quelque génie des grandes races? Ces misérables, dont tout le langage consiste en un sifflement qui ressemble à un râle, ont-ils, en d'autres temps, chanté l'éternel Hosanna devant la face du Dieu trois fois saint? Le corps des reptiles n'est-il en un mot qu'un compartiment de l'Enfer? — Pourquoi pas?

Ils apparaissent et se réjouissent aux rayons du soleil: c'est sans doute pour se consoler d'avoir perdu à jamais la jouissance de la lumière incréée dont le spectacle constituait pour eux le bonheur absolu. On les entraîne aux charmes de la musique: peut-être y croient-ils entendre un écho des harmonies du ciel!

Quoi qu'il en soit, dans ce travail qui a des prétentions à la rigueur scientifique, je n'ai pas dessein de recourir à une si étrange hypothèse. Je ne m'appuierai que sur d'incontestables faits, sur les citations textuelles des auteurs les plus autorisés. A peine si je me permettrai de temps en temps quelques réflexions pour aider le lecteur à saisir les analogies frappantes que nous présente la nature, entre les Sophistes qui se glissent dans les sociétés et les Serpents qui, dans l'univers visible, s'ingénient à empoisonner et à écraser tout ce qui vit.

Loin de moi toute hypothèse! les faits seuls. La vérité répudie l'invention.

VII.

Les Serpents ont élu domicile sur toute la surface du globe.

C'est dans les pays froids qu'ils sont le moins répandus et ils y sont rarement venimeux. Les contrées tempérées en ont davantage; et ils sont innombrables dans l'Orient et dans les Amériques.

C'est dans ces régions aimées du soleil, parmi les fleurs écloses à l'ardeur de ses rayons, au sein des végétations les plus luxuriantes que cette effroyable race prend des développements inouis. C'est là qu'est situé leur royaume et qu'ils s'élèvent à la hauteur d'une puissance de la nature; c'est là qu'ils sont nombreux comme une sorte de peuple, massacrés par les uns, adorés par l'ineffable imbécillité des autres, redoutés par tous.

Leur variété est infinie comme leur nombre. Il y en a de beaux; il y en a d'horribles. Les uns sont bariolés de mille charmantes couleurs; les autres ont un aspect livide. Ceux-ci sont énormes comme des troncs d'arbres; ceux-là, imperceptibles comme un simple fil. Quelques-uns sont inoffensifs; la plupart sont funestes: soit par le venin mortel qu'ils distillent; soit, comme les boas, par la force irrésistible avec laquelle ils peuvent tout écraser sous leurs puissants replis.

Ils disparaissent pendant l'hiver et se réfugient dans des demeures souterraines où ils trouvent une demi-chaleur. C'est là, sous les fondements des maisons, dans des retraites creusées par eux au dessous des racines des arbres, qu'ils passent la saison où la nature travaille. On les voit, quand on arrache quelqu'ébénier ou qu'on renverse quelque vieux mur, entassés les uns sur les autres, engourdis et impuissants, se mouvant cependant un peu, et se roulant silencieusement et avec lenteur au milieu de ces ténèbres.

Mais, à peine le soleil retrouvant sa chaleur et sa lumière vient-il faire germer les fleurs et épanouir la face de la terre, que ces monstres sortent de leurs cavernes; et alors un singulier phénomène s'accomplit. Tous les Serpents changent de peau. Ils laissent dans un coin ce vieux vêtement, reparaissant avec une splendeur plus vive et comme rajeunis par une naissance nouvelle.

C'est en dehors de leur retraite que s'accomplit cette opération ; et, quoiqu'ils se cachent, il est facile, pour peu qu'on ait la bosse de la curiosité, d'assister à ce spectacle.

A part l'époque de leur engourdissement, c'est le moment où les serpents sont le plus faibles. Ce changement de peau est une crise maladive, et il est alors aisé de les tuer.

Mais, dès cet instant leurs forces renaissent : on commence à entendre leurs terribles sifflements, et chaque jour ils apparaissent plus nombreux à mesure que le soleil monte sur l'horizon. Ils s'enroulent autour des arbres ; ils se tapissent dans les branches ; ils rampent et se dressent parmi les herbes ; ils se jouent au bord des fontaines ; ils font le guet le long des chemins ; ils pénètrent jusqu'aux foyers des maisons ; on les rencontre à chaque pas : ils font trembler toute la nature.

VIII.

Il n'est pas besoin d'aller plus loin pour reconnaître les sophistes et les révolutionnaires dans ce peuple de Serpents. Les Sophistes sont le produit des civilisations avancées. Ils apparaissent au siècle des lumières, comme les Serpents aux rayons du soleil. Ils changent de peau à chaque époque nouvelle, image manifeste de l'erreur, qui est condamnée à n'être jamais identique à elle-même et à prendre sans cesse un nouveau costume pour tromper et perdre le genre humain. Ils varient, et le moment précis de leur variation est celui de leur plus grande faiblesse. On les peut alors aisément réfuter. Encore tout embarrassés dans la vieille doctrine usée qu'ils sont en train de quitter, ils ne peuvent opposer de résistance sérieuse et tous leurs mouvements sont gênés. Mais, malheur au monde lorsqu'ils triomphent de cette crise et qu'on les laisse passer d'une peau

à une autre : de la Religion, par exemple, à la Politique, de la Réforme à la Révolution, et de Martin Luther à Maximilien Robespierre !

Voyez-les s'agiter ces abominables reptiles ! Ils se dressent contre le ciel, mais ils ne peuvent avancer qu'en rampant. Reconnaissez dans leur visible symbole, ces vils et audacieux sceptiques du XVIIIe siècle, ces philosophes au front fuyant, impies devant Dieu à attirer la foudre et, en même temps, plats courtisans devant les Frédéric, les Catherine et les Louis XV, flatteurs avilis de toutes les basses passions de l'homme. Critiques impitoyables, contempteurs de tout ce qui existe, ils ne connaissent qu'un langage et ils ne savent que siffler. Ramper, voilà leurs actes; siffler, voilà leurs doctrines.

Ils apparaissent à l'éclat des civilisations, alors que les nations, en pleine vigueur, sont parvenues à se constituer et commencent à jouir des travaux de leur long hiver.

Où étaient-ils ces serpents et ces philosophes, quand s'accomplissaient les rudes efforts de la nature ou de la société? Ils ne surgissent que pour jouir et pour renverser. On les voit accourir de toutes parts au temps de la récolte : ils étaient absents au temps du labeur.

Il suffit de les regarder, ces malfaisants parasites, pour se tout expliquer; et dans la forme même de ces scélérats est écrit l'hiéroglyphe de leur destinée. Ils dénigrent l'œuvre sociale, ils blasphèment l'œuvre divine, ils s'enroulent autour de tout ce qui vit; ils prétendent construire à nouveau, ils proclament le droit au travail. Le droit au travail ! Qu'en veulent-ils faire, ces oisifs à perpétuité? Eux seuls au monde n'ont pas de bras!

Je m'arrête. L'analogie est déjà trop frappante pour que, dans des détails moins connus, on ne m'accusât pas d'inventer, pour les tourner à ma thèse, les qualités essentielles des reptiles. Les Sophistes s'enrouleraient autour de mon œuvre et s'en iraient siffler partout que je calomnie les Serpents, ce qui me brouillerait avec une foule de journalistes, mes confrères. Je vais désormais copier littéralement les naturalistes et les voyageurs, et il suffira de faire courir sur ces textes authentiques un léger vernis de philosophie comparée, pour rendre plus évident que le jour le symbolisme social de la cruelle et charmante espèce que nous examinons.

IX.

« Dans la superficie de la partie supérieure du crâne de la vipère et de « la plupart des serpents venimeux, on remarque, au milieu même de l'os, « la forme d'un cœur bien représenté. » (Charras. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*. T. I, page 612.)

N'est-ce pas là la vive image des sophistes et des révolutionnaires? Ils ont dans la tête une apparence de cœur. De là les grands mots : Droits du

peuple, souffrances des prolétaires; on égorge nos frères, intérêt des masses, classe ouvrière opprimée, fraternité des humains. Sous prétexte de défendre les grandes idées, ils les déshonorent; et, si elles restent grandes, c'est malgré eux. C'est le doux Marat qui a inventé l'expression « boire la sueur du sang du peuple » ; c'est ce bon M. de Robespierre qui a publié contre la peine de mort un Mémoire plein d'une tendre sensibilité que n'a pas dépassée plus tard Victor Hugo dans le *Dernier jour d'un condamné*. Bien innocent serait celui qui se laisserait prendre aux périodes doucereuses de ces êtres rampants et féroces. Vous croyez qu'ils sont émus, parce qu'ils sont échauffés? Pas du tout. Cette prétendue sensibilité n'est qu'un artifice du cerveau. En revanche, le peu de cœur qu'ils ont dans la poitrine possède juste ce qu'il faut pour entretenir leur vie égoïste:

« Un caractère assez singulier dans le plus grand nombre des Serpents, « remarque, en effet Daudin, c'est d'avoir un cœur qui n'a qu'une oreil- « lette. » (*Histoire générale des Reptiles*, t. I, dans la Préface.)

Leur éloquence est toute factice : il y a de la fureur et jamais d'attendrissement, de la colère et point de larmes. En peut-il être autrement? « Tous ces animaux, dit encore le même auteur, sont privés de glandes « lacrymales. » (T. I, p. 100.)

X.

N'est-il pas vrai que le poison révolutionnaire a sa source dans le cerveau des Sophistes? N'est-ce pas en passant par leur bouche éloquente qu'il a pénétré dans les veines mêmes du corps social? N'est-ce pas à ces intelligences puissantes, mais avilies, qu'il faut remonter pour trouver l'origine des convulsions et de l'agonie des empires? C'est ce que l'histoire démontre et ce que raconte bien innocemment le continuateur de Buffon: « Dans tous les serpents venimeux, nous dit-il, la tête est grosse « et ramassée en forme de groin. La gueule s'ouvre beaucoup... »

Une remarque avant d'aller plus loin dans cette citation. La grosseur de cette tête manifeste l'énorme développement intellectuel des Sophistes, la force relative de ce cerveau d'où tout le reste tire la vie; tandis que ce type immonde du groin, qui rappelle le pourceau, indique en même temps le profond avilissement de ces intelligences nativement belles. Daudin oublie de faire observer la forme toujours aplatie et triangulaire, en un mot, la platitude pyramidale de cette tête venimeuse. Aucun sophiste n'a des idées élevées. Ce sont des intelligences vastes, mais écrasées. Quant à la bouche si largement fendue, qui ne reconnaît dans ce signe le caractère distinctif que Lavater attribue aux grands parleurs?

Quelques esprits mal faits, et toujours enclins aux mauvaises interprétations, voudraient voir dans cette gueule qui s'ouvre toujours un symbole contre lequel proteste le désintéressement bien connu de Messieurs de la Révolution. J'appartiens pour ma part à ces esprits mal faits, mais, comme

je suis conciliant, j'admets à la fois les deux explications du symbole. — Continuons de lire le naturaliste :

« La mâchoire supérieure est armée d'un ou plusieurs longs crochets, « nommés crochets venimeux, lesquels sont couchés en arrière et habi- « tuellement enveloppés et cachés dans une gaîne charnue, redressable « au gré de l'animal. »

Un des caractères de ces monstres est en effet l'hypocrisie. L'erreur, qui n'est autre chose que le Mal métaphysique, a coutume de se cacher sous des dehors inoffensifs, jusqu'au moment où elle se sent à portée de frapper et de détruire. C'est le sens de la gaîne charnue dans laquelle se dissimulent les crochets venimeux.

« Ces crochets sont munis à leur base d'un trou qui les perce dans « toute leur longueur et qui communique avec une vésicule, remplie d'un « venin vert et abondant, qui se trouve placée sur chaque gencive de « cette mâchoire supérieure. Lorsque le Serpent mord, la lèvre supérieure « presse cette vésicule, alors le venin s'en échappe, s'introduit dans le « crochet tubulé et de là dans la plaie. »

Le poison du Sophiste descend aussi de la tête et vient se cacher sous les lèvres. Le Sophiste se prépare à parler : il va mordre quelque vérité jusqu'ici respectée, quelque réputation justement honorée, quelque mémoire bénie. Ses lèvres, livides et amincies comme celles de Voltaire, s'agitent. Tremblez alors, car la vésicule se dégonfle et le venin va sortir !

XI.

Si vous vouliez peindre, par une image sensible, la parole des Sophistes, votre pinceau ne ferait-il pas tout naturellement une langue doucereuse, double, pouvant s'étendre à volonté et dardant de tous côtés, à gauche comme à droite, une sorte de glaive menaçant, à la fois dur et flexible ? Eh bien ! vous n'imagineriez pas mieux que la Nature : « La langue des « Reptiles est lisse, *singulièrement extensible*, fendue et terminée par deux « pointes flexibles quoique cartilagineuses et comme cornées. » (*Hist. gén. des Rept.*, p. 101.)

Orator bilinguis ! Double langue et de chaque côté un dard qui s'agite en forme d'épée. Décidément M. Daudin est passé maître pour crayonner un portrait politique.

Faut-il un trait plus vigoureusement accentué ? La Nature, dans son impitoyable exactitude, se permet des ironies que je n'eusse jamais osé hasarder :

« L'œsophage prend sa naissance immédiatement au fond du gosier et « semble ne faire qu'un avec l'estomac. » Où la langue finit, le ventre commence. L'origine de cette éloquence est dans les intestins.

Que les Sophistes empoisonnent les peuples, qu'ils décapitent les rois, qu'ils fassent taire un instant toutes les bouches sous la compression de la terreur, comment s'y prendront-ils pour imposer silence aux insolences de la Nature ?

XII.

Connaissez-vous les clubs? Avez-vous entendu ces clameurs sinistres, ces sifflements d'effroyable fureur contre tout ce qui existe? Avez-vous assisté au triste et terrible concert des partis politiques, et vous souvenez-vous de ces sons implacables, vociférés par la rage ou par la brutale convoitise des jouissances?

Si vous voulez vous remémorer ces horribles épisodes de nos tourmentes civiles, ouvrez, non point les pages de l'histoire, mais seulement les œuvres de Lacépède, et frémissez devant le tableau que voici :

« Les Serpents, dit le célèbre naturaliste, préludent presque toujours aux « combats qu'ils livrent par des sifflements plus ou moins forts. Leur « langue étant très-déliée et très-fendue, et ces animaux la lançant au « dehors lorsqu'ils veulent faire entendre quelques sons, leurs cris doivent « toujours être modifiés en sifflements. Et il est à remarquer que ces sif- « flements ne paraissent pas être, comme les cris de plusieurs quadrupèdes « ou le chant des oiseaux, une sorte de langage qui exprime les sensa- « tions douces aussi bien que les affections terribles. Ils n'annoncent que « les désirs extrêmes de l'amour ou d'un appétit irrité. On dirait qu'aucune « affection paisible ne les émeut assez vivement pour qu'ils la manifestent « par l'organe de la voix. Jamais on ne les a entendus, comme plusieurs « de nos animaux domestiques et la plupart des oiseaux chanteurs, « adoucir en quelque sorte les sons qu'ils peuvent proférer et exprimer « par une suite d'accents plus ou moins tranquilles, une joie paisible, « une jouissance douce et pour ainsi dire un plaisir innocent : leur lan- « gage ne signifie jamais que colère et fureur; leurs clameurs ne sont « que des bruits de guerre; elles n'annoncent que l'expression terrible de « la douleur aiguë qu'ils éprouvent, quand leur force trompée n'a pu les « préserver de blessures cruelles, ni leur conserver la femelle vers laquelle « ils étaient entraînés par une force irrésistible (p. 64). »

XIII.

Ce n'est pas seulement la langue qui symbolise dans les Serpents la duplicité des Sophistes. Tout est double, ce semble, chez ces redoutables personnages : et leur langage ; et le point de vue où ils se placent; et leur politique à double tranchant, aussi ennemie de la liberté que de l'autorité: et leur philosophie à double vésicule, aussi funeste aux peuples qu'aux souverains ; et leur avidité sans pareille qui se nourrit tour à tour et souvent à la fois dans deux partis différents. Daudin et Lacépède nous l'affirment positivement: Daudin nous a montré la duplicité de leur vésicule et de leur langue. Voici qu'il passe à un organe non moins important pour eux :

« Les Serpents ont leurs deux mâchoires articulées de telle sorte, « qu'elles peuvent beaucoup s'écarter l'une de l'autre ; et, de plus, les « deux côtés de chaque mâchoire sont attachés ensemble, de manière « qu'ils peuvent se mouvoir indépendamment l'un de l'autre. » (T. I, p. 113.)

Qui ne voit d'ici ces démagogues aristocratiques qui cumulent la popularité de Marat avec le luxe et les mœurs de Sardanapale ; ou ces traîtres qui vendent tous les partis les uns aux autres et les trompent tous à leur unique profit, mangeant, comme dit une locution proverbiale, à un double râtelier. Mais une telle organisation a d'autres résultats et un autre sens : le tableau s'agrandit et devient effrayant. Lacépède va nous le peindre avec de terribles couleurs :

« Tandis que les dents d'un côté sont enfoncées dans la proie que « l'animal a saisie, les dents de l'autre côté s'avancent, accrochent cette « même proie, la tirent vers le gosier, l'assujettissent, l'arrêtent à leur « tour ; celles du côté opposé se portent alors en avant, pour attirer aussi « la proie et rester ensuite immobiles. C'est par ce jeu, plusieurs fois « répété, que les Serpents parviennent à avaler des animaux quelquefois « assez considérables. (Lacép., *Hist. nat. des Serpents.*) »

Aucun poète, Homère, le Dante ou Shakespeare, ne pourrait certes imaginer un plus saisissant symbolisme de ces deux puissances destructives qu'emploie successivement le génie du mal, je veux dire les Sophistes et les Révolutionnaires, s'acharnant après une société expirante, s'arrêtant chacun à son heure et se prêtant un mutuel secours.

— Prépare ta hache, dit le Sophiste, je viens de mordre la société et elle ne nous peut échapper.

Un moment s'écoule.

— Je viens de faire ruisseler des torrents de sang, répond la Révolution, à ton tour maintenant pendant que je me repose et que j'essuie ma hache. Enfonce tes doctrines et tes mensonges jusqu'aux sources mêmes de la vie. C'est plus terrible que le tranchant de mon acier.

— Flatteuse ! s'écrie avec un rire effroyable cette cruelle rangée de dents qui représente les Sophistes : et un nouveau flot de venin se répand sur la société qui crie, et se tord, et se meurt, broyée ainsi tour à tour entre les deux mâchoires du monstre immense.

Passons maintenant aux mœurs et aux habitudes des Serpents. L'analogie va devenir si frappante, qu'elle m'a épouvanté moi-même la première fois que je m'en suis rendu compte.

HENRI LASSERRE.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

LES SAINTS SONT LES VRAIS GRANDS HOMMES.

(2e ARTICLE.)

Je vous demanderai encore une fois : qui fait les héros ? Est-ce le courage, porté au delà des bornes ordinaires, est-ce la générosité d'une âme qui sait trouver en elle la force d'accomplir, ce semble, plus que ne peuvent les forces naturelles ? Vous avez nommé le caractère distinctif des héros que la religion animait de son souffle divin. Toute leur vie n'a été qu'une suite d'efforts sublimes. Il est beau d'affronter la mort dans les combats ; toutefois la nature apprend cet héroïsme, l'habitude le rend presque facile et commun ; d'ailleurs, est-il toujours libre ? Ne faisons donc pas un mérite aux Josué, aux Gédéon, aux David, aux Macchabées, aux Maurice, aux Martin, aux Louis, d'avoir montré par des exemples, manière irréfutable, que la piété ne glace pas le sang dans les veines guerrières ; que la prière, en joignant de valeureuses mains, ne les rend pas impropres à manier l'épée, qu'on ne se dresse pas avec moins d'intrépidité devant les hommes parce qu'on s'est humblement prosterné devant Dieu ; qu'à celui qui se sacrifie continuellement dans l'obscurité, pour le dernier de ses semblables, il en coûte peu de se sacrifier pour sa patrie, en un jour de gloire. Je ne puis, néanmoins, ne pas saluer en passant, lorsqu'il s'agit de courage, la virile jeunesse de ces preux, qui surent, sans les ans et l'expérience, avec une valeur native et une constance surnaturelle, se montrer soldats incomparables avant de laisser des modèles aux martyrs. Thermopyles de la civilisation chrétienne, empourprées du plus pur, du plus noble sang de l'Europe, vous apprendrez aux générations futures à séparer la bravoure du succès, à résister au nombre pour une sainte cause, à défendre le droit contre la force, la possession légitime contre le brigandage, l'opprimé contre l'oppresseur ; à mourir pour la délivrance du Bien, ignoré, méconnu, méprisé, insulté.

Qui donne à la gloire militaire son prestige, et fait que l'on s'incline devant elle avec plus de respect que devant beaucoup d'autres gloires ? C'est qu'elle est conquise par le sacrifice de soi, comme le remarque très-bien M. le comte de Montalembert. (*Introduction des Moines d'Occident.*) Rien de plus fort que l'amour, dit la Vérité éternelle ; or, d'après le même oracle, l'énergie, la puissance de l'amour s'arrête à donner sa vie, à se sacrifier pour l'objet aimé. Que sera-ce si, au lieu de donner cette vie tout d'un coup, on la livre pièce à pièce, en autant de sacrifices

que le cœur bat de fois pendant de longues années, comme pour mieux savourer la peine? Que sera-ce dans les Saints? Qu'on suive un Saint dans toutes les actions dont se compose la vie humaine, et voici ce que l'on verra : partout où d'autres cherchent à vivre le plus possible en jouissant de tout ce que l'âme et le corps convoitent, en comblant pour les agrandir, en agrandissant pour les combler, tous les vides du désir terrestre, on verra les Saints vivre le moins possible de cette vie étrangère, en se refusant tout ce qui charme, séduit, attache à l'exil; on les verra non-seulement remonter le torrent le plus irrésistible, le torrent du désir, mais le dompter dans sa source affaiblie : l'âme humaine, unie à son propre corps et par lui à tous les autres, subit leur action et agit sur eux à son tour; ils viennent pour ainsi dire la trouver, la solliciter, et elle, entraînée, s'élance après eux, les saisit par la connaissance et l'amour; telle est sa vie en bas, et c'est celle-là que les Saints diminuent au profit de l'autre, de celle d'en haut. Comme ces solitaires qui s'ensevelissent dans la gorge profonde et déserte des montagnes où les rocs fermant l'horizon de tous côtés, ne leur laissent d'ouverture que vers le ciel, l'âme du Saint construit un rempart entre elle et le monde sensible, pour être tout entière aux relations avec le monde des esprits, sa patrie. Tous les liens qui la retiennent captive, liens aimables, liens qui font partie de sa nature déchue, liens qu'elle ne peut briser sans la douleur d'un déchirement intérieur, elle les brise, pour elle, sinon pour son corps. Et, pour tarir la volupté terrestre dans sa source, pour la couper dans sa racine, le Saint, portant le couteau du sacrifice jusqu'à la division de l'âme et du corps, arrête au passage tout ce qui va de l'un à l'autre sous forme de plaisir; là, la peine seule a droit de passer. Ou le courage ne consiste plus à supporter ce qui est difficile, ou voilà sans doute le plus grand des courages.

Approchez, héros tant vantés, vous qu'escorte l'admiration des siècles, placez-vous devant les Saints, que l'œil impartial décide à qui la palme de la grandeur. Comparerai-je votre constance à celle de ce riche, qui se dépouille volontairement de ses richesses, parce qu'elles lui plaisent, pour les échanger contre les privations du pauvre, qui le feront souffrir, ou qui, obligé de les conserver, les conserve sans en jouir, tourment continuel? A celle de ce prince, qui quitte le tumulte enivrant de son palais, pour le silence mortel des déserts, ou qui, dans son palais même, se sauve à force d'efforts, au dedans de lui, et sait trouver une solitude utile, mais fatigante, un Dieu qui est doux à l'âme, mais rarement d'une douceur sensible, parmi les charmes du bruit et des hommes? A celle de cette jeune femme dont l'opulence et les plaisirs ont pétri l'âme et le corps : les arracher de cette atmosphère, c'est comme si vous tiriez un habitant de l'eau de son élément natal : elle les arrache et les jette sur la terre dure, sur la roche nue; elle ajoute des chaînes, des instruments de pénitence à

ce régime sévère, qui n'admet plus que l'herbe, et l'eau disputée aux bêtes sauvages. Adieu les délices de la conversation des hommes si chères à la femme, adieu les délices plus grandes encore d'un chaste amour et de ses tendres gages ! Lui est-il impossible de fuir les attraits du monde, elle vit parmi eux comme n'y vivant pas. Ces vaines ombres qui passent, mais qui flattent, ne servent qu'à augmenter sa mortification ; car elle tue ses désirs sans cesse renaissants.

Auriez-vous, comme ce héros de la charité, assez de magnanimité, pour laver les pieds du pauvre, panser, baiser les ulcères du lépreux, vous ensevelir dans l'air fétide des hôpitaux, et servir vos frères malades ou mourants dans les offices les plus bas ? Sublimes génies, je vous donne ce nom glorieux sans dérision, qui dotez votre pays de lois sages, de salutaires institutions, de maximes, de pensées incomparables ; tous ces trésors que vous extrayez de votre riche intelligence, dans un travail qui n'est pas sans charmes, à l'abri de tout besoin, de toute souffrance, vous sentez-vous l'intrépide générosité d'aller les distribuant aux petits, aux étrangers, aux barbares, malgré les rigueurs des climats, des saisons, et dépouillés de tout, de ce qu'il y a de plus indépouillable, de l'instinct de votre propre conservation pour mieux désintéresser votre entreprise, le salut de vos frères ? Les apôtres, les missionnaires de Jésus-Christ l'ont fait et le font au moment où je vous parle : le souffle de Dieu promène ces nuées bienfaisantes, qui répandent, partout l'univers, une heureuse fécondité.

Vous vous dites prêts à tout souffrir et vos forces défaillent, c'est surtout là que je vous attendais, s'il s'agit de la perte de votre honneur devant les hommes. Esclaves de la chaleur de votre sang, esclaves du regard et du sentiment d'autrui, une parole de dédain vous fait trembler, une injure vous écrase de son poids ; la pardonner, impossible ; en aimer l'auteur, autant porter une montagne sur des épaules humaines. Ce nouveau genre d'énergie que vous ignorez, venez l'apprendre des disciples de celui qui s'est montré Dieu en ne craignant point ce que craignent les hommes, de celui qui, sans que la moindre peur ridât la surface tranquille de son âme, a traversé une tempête de coups, d'outrages, de toutes les horreurs qui peuvent sortir de la main, de la bouche et de l'esprit des hommes ; de celui qui nous a appris à chercher l'honneur au sommet des souffrances, à mourir dans l'opprobre, si nous voulons renaître à la gloire. Qu'importe aux disciples d'un tel maître l'opinion de la foule ! Est-ce qu'ils reconnaissent d'autres juges de l'honneur que Dieu ? *Qui autem judicat me dominus est.* Si je me trouvais chez un de ces peuples dégénérés, dont la conscience a oublié les règles du juste, est-ce que je ne me ferais pas gloire de mépriser leur sauvage coutume ? Ne serait-ce pas une ignoble faiblesse de dévorer comme eux les membres palpitants des auteurs de mes jours ? Habitués aux appréciations du ciel et portant dans leur exil le

courage de ses opinions, comment les Saints ne seraient-ils pas fiers de penser autrement que la terre? Comment ne verraient-ils pas leur illustration éternelle dans le mépris et les ignominies étrangères? Les apôtres eussent été humiliés, désolés de se voir absous par le conseil des Juifs qui avait condamné l'auteur de toute justice : condamnés à leur tour, ils sortent triomphants et joyeux : *ibant gaudentes a conspectu concilii.* De quoi serait-on fier, si on ne l'était pas d'avoir été jugé digne de souffrir quelque chose pour le nom de Jésus-Christ? *Quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.* Aussi leur contentement déborde : saint Paul ne se possède plus ; il lui échappe de se vanter! chrétien, ne t'en scandalise pas : de quoi penses-tu qu'il se glorifie? d'avoir avec une doctrine et une bouche étrangères, barbares, étonné des oreilles habituées aux Démosthène, des esprits habitués aux Platon?... D'avoir, conquérant d'une nouvelle espèce, non plus par le fer, mais par la parole, soumis l'univers à des dogmes aussi incompréhensibles que divins, à une morale aussi difficile que céleste, lorsqu'avant lui, pas un Socrate n'avait pu, aidé de tous les charmes de la pensée et du langage, enchaîner irrévocablement quelques esprits à quelques articles de sagesse invariables? Non, mille fois non, vous dirai-je après le P. Mac Carthy ; mais d'être sur la terre, nu, errant, proscrit, enchaîné. Il compte, avec orgueil, les coups de verges, les soufflets qu'il a reçus, les cachots où il a été jeté, et il ose dire que jamais spectacle plus beau n'a été offert au monde, aux anges et aux hommes : *Spectaculum facti sumus mundo et angelis et hominibus.* Une force inconnue se développe dans l'humanité : on supporte ce qui était regardé comme insupportable ; le mépris, l'ignominie, le déshonneur. Nous sommes, dit saint Paul, expliquant sa joie, le rebut, les balayures du monde : la famille humaine nous rejette hors de la maison, comme ce qui salit et gêne, ce qu'on foule aux pieds : *Tanquam purgamenta hujus mundi, omnium peripsema usque adhuc.*

Tel est le modèle de constance, avant eux inconnu, que les Saints étalent depuis dix-huit siècles sous les yeux du monde étonné. Cette douce, noble, invincible fermeté éclate surtout chez les martyrs catholiques, dont les calculs les plus modérés comptent plusieurs millions. O vous qui avez à défendre les droits de votre conscience contre les caprices des tyrans, vous qui devez soutenir le rôle d'une noble indépendance malgré les intérêts temporels, je vous convie à considérer ces vaillants champions de la dignité humaine, de la loi divine : vous apprendrez à n'être plus esclaves. Les maîtres du monde leur ont dit : « Obéissez aux lois de l'empire : pensez comme nous, prosternez-vous devant nos Dieux et devant nous qui sommes Dieux : brûlez de l'encens devant les statues légales. Nous souffrirons tous les Dieux chez nous excepté le vôtre, toutes les religions excepté la vôtre, qui nous gênent. Cessez d'avoir tous ainsi les mêmes croyances, les mêmes règles de conscience, le même culte, les

mêmes mœurs; cessez de former un Etat dans l'Etat : votre unité morale détruit notre unité matérielle ; il ne faut pas qu'une seule volonté existe dans notre empire, en dehors de la nôtre; que le moindre grain de personnalité arrête les rouages de notre administration. Soumettez-vous : sinon, nous vous déclarons ennemis de votre pays, traîtres à vos empereurs; nous décrétons contre vous la perte de vos biens, l'exil, le bannissement; vous ne serez point jugés d'après les lois ordinaires, il y en aura de spéciales pour vous; nous en ferons ; nous inventerons des peines exceptionnelles, des supplices inusités. Ces paroles, répétées par les mille organes de la tyrannie, résonnent partout comme un tonnerre aux oreilles des chrétiens : partout les tribunaux siégent en permanence pour les condamner; les bûchers sont couverts de victimes; mille instruments de tortures inondent l'univers du sang chrétien, les exils et les bannissements annoncent la cruauté impériale, jusqu'aux extrémités du monde : Dans chaque ville une moitié des citoyens se réjouit des malheurs de l'autre, y prend part, et voit couler le sang avec applaudissement ou du moins sans horreur. La terreur, sous toutes les formes possibles, crie aux consciences indépendantes : « Rendez-vous. » Mais, affermies par tout ce que la nature humaine recèle de solide, et par Dieu qui assiste invisible ceux qui luttent pour lui, des milliers de consciences demeurent inébranlables et brisent comme un roc les flots de la fureur impériale et populaire. Des enfants souffrent comme des hommes : de jeunes filles supportent des atrocités dont la seule pensée fait frémir la moelle des os, avec plus de calme que de vieux guerriers, familiers de la peine et de la mort : l'attrait des plus séduisantes voluptés, la crainte des plus sales déshonneurs, les trouvent invincibles : leur âme traverse intacte tous les attentats. Sur le chemin du tribunal, du cachot, de la mort, un patricien rencontre son épouse, ses enfants, son père, sa mère, toute sa maison : on se jette devant lui, on embrasse ses genoux, on pleure, on le prie de ne pas abandonner tout ce qu'il a de cher; il est d'autant plus ému, que la foi chrétienne, en débarrassant son âme de tous les sentiments mauvais, l'a rendue plus tendre; le devoir l'appelle, l'amour des siens l'arrête. Du côté du devoir, il voit encore le mépris public, les huées de la populace, les supplices, la mort. Il continue sa marche et va d'un pas ferme dans le sentier du devoir. La face du monde est renouvelée : l'humanité ne semble plus la même. Des *esclaves*, devenus *libres* dans le royaume de Jésus-Christ, des *petits* devenus *grands*, revêtent des pensées *libres* et *grandes* : leur sang coule aussi généreusement que celui des nobles races. L'âme du vieillard, rajeunie dans les combats, retient les débris d'un corps qui chancelle, et lui prête, un instant, pour souffrir et mourir, son antique vigueur. Je ne puis mieux célébrer le courage, l'agilité de tous ces athlètes de la vérité, de la vertu, de la conscience, qu'en empruntant les expressions mêmes de l'Eglise :

Ils ont espéré dans le Seigneur, ils auront la force; ils vont recevoir des ailes comme l'aigle, ils voleront au-dessus des défaillances, des bassesses humaines, et ils ne tomberont point... Ils n'ont point craint les menaces des bourreaux, les Saints de Dieu, mourant pour le nom du Christ, afin de devenir héritiers dans la maison du Seigneur... Ils ont livré leurs membres, pour Dieu, au supplice. Dieu les a éprouvés, comme l'or dans la fournaise. Ils ont livré leurs corps, plutôt que de trahir leur conscience et de servir les idoles. Que le combat est difficile, sur la terre, pour une âme unie à un corps! C'est pourquoi Dieu récompense la victoire par une si belle couronne.

LA RACE NÈGRE,

SON PASSÉ, SON PRÉSENT, SON AVENIR.

(2e ARTICLE.)

Religion. — Avant de parler des différents degrés auxquels les religions introduites du dehors se sont étendues parmi la race nègre, il ne sera pas inutile de faire connaître la *religio loci*. Dès l'abord, un fait nous frappe : il a été admis par des philosophes que la religion originaire du nègre est le fétichisme, et, dans sa *Philosophie positive* (1), Comte prend ce fait supposé pour base de sa théorie du développement de la doctrine religieuse, qui, par l'opération d'une loi naturelle, commencerait par le fétichisme, et en parcourant les différents degrés du polythéisme et du monothéisme, arriverait au positivisme, c'est-à-dire à l'athéisme. Cependant la vérité est que, non-seulement de nos jours le monothéisme et le fétichisme coexistent dans toutes les tribus nègres idolâtres, depuis la Gambie jusqu'au Loango, là où l'on ne saurait avoir le moindre soupçon de l'influence du mahométisme, mais qu'aussi dans les temps anciens il ne manque pas de traces (2) de la prédominance d'un théisme plus pur que celui qu'on peut rencontrer aujourd'hui. Dans toute l'étendue du pays dont nous venons de parler, les indigènes croient à un Être bon et suprême, Créateur et souverain Maître du monde. *Rupi*, *Oloroun*, *Mawou*, *Tschoukou*, tels sont les noms variés par lesquels est désigné cet Être suprême. Il est vrai qu'exactement de la même manière qu'en Chine le nom ordinaire employé pour Dieu signifie aussi le firmament du ciel (3). Ainsi, dans la Nigritie, tous ces noms donnés à la Divinité signifient aussi quelque partie ou quelque puissance de la création matérielle, comme le soleil, la pluie, le ciel ou la foudre. Mais les Yebous (4) possèdent, dit-on, un culte encore plus pur. Ils adressent au Créateur invisible, qu'ils appellent *le Roi du Ciel*, des prières comme celles-ci : — « Dieu qui êtes dans le ciel, protégez-moi contre la maladie et la mort; Dieu, donnez-moi le bonheur et la sagesse. » Et cette

(1) *Abrégé de Martineau*, II, 186.
(2) Page 171.
(3) Tien.
(4) Page 169.

croyance en un Dieu suprême ne reste pas invariablement une simple opinion stérile. On dit que le nègre (1) se console souvent dans le malheur par des invocations telles que celles-ci : « Dieu, regardez-moi ; je suis dans la main de Dieu, etc. »

Cependant, d'un autre côté, il est vrai que, dans l'esprit du nègre, une superstition barbare, idolâtrique, incohérente, contrebalance de beaucoup ces conceptions plus pures. Quoique croyant en un Créateur, le nègre pense rarement qu'il vaille la peine de l'invoquer, en partie parce que, comme les Epicuriens, il le croit *securum agere ævum*, et qu'il se le figure comme ne s'occupant pas des affaires insignifiantes des mortels, en partie parce qu'il s'imagine que toute la nature est remplie de vie et de puissances surnaturelles, qu'elle est peuplée d'esprits actifs pour le bien et pour le mal, et que, par conséquent, tout le temps ou toutes les pensées qu'il pourrait donner à la religion devraient plutôt, avec raison, être consacrées à gagner leur protection ou à désarmer leur hostilité. De là résulte le culte des fétiches. « Suivant les idées du nègre, un esprit réside, ou peut résider, dans tout objet matériel, et souvent un esprit très-grand et très-puissant occupe un objet dont l'aspect est tout à fait désagréable. Il conçoit cet esprit, non comme uni fermement et d'une manière inaltérable à la chose matérielle qu'il habite, mais seulement comme y ayant sa demeure ordinaire ou principale. » Quelquefois il distingue l'esprit de la demeure qu'il anime ; « mais, le plus communément, il groupe mentalement les deux ensemble, comme formant un seul tout, et ce tout est, comme l'appellent les Européens, le *Fétiche*, l'objet de son culte religieux. » Semblable à la plupart des peuples idolâtres, le nègre n'explique pas ses idées religieuses, il ne les réduit pas à un ordre logique. « Son fétiche est pour lui un dieu, et en même temps c'est une simple idole, un bloc de bois; il est lui-même le dieu, ainsi que tout ce qui est consacré au dieu, ou habité par celui-ci, — un arbre, un animal, un vase, un sacrifice, un autel, un prêtre inspiré ou un devin, un temple ; — il est lui-même le dieu, ainsi que tous les objets que celui-ci a doués du pouvoir d'opérer des miracles, — une médecine, une amulette, un jour heureux ou malheureux, un aliment défendu, un poison. »

Il est à peine nécessaire d'ajouter à cette description qu'il n'y a guère de rapports entre la religion pratique du nègre et les principes de la morale. Il croit que ce que les dieux punissent dans l'autre monde, ce n'est ni le meurtre, ni le vol, ni l'adultère, mais la non observation des fêtes, la négligence d'abstinences prescrites, et l'oubli d'autres pratiques semblables. Mais pour décrire les développements monstrueux, absurdes ou révoltants de cette superstition du fétichisme, il faudrait tout un volume. Le P. Peureux, dans la lettre citée précédemment, fait connaître quelques-

(1) Page 173.

uns des traits les plus cruels et les plus contraires à la nature. La description que saint Paul (1) fait de la condition morale du monde païen à son époque, peut s'appliquer littéralement, dans presque tous les détails, à l'état de la Nigritie de nos jours; nous ajouterons même qu'on rapporte, au sujet de ce pays, beaucoup d'inventions sinistres et atroces du démon, qui ne sont pas citées dans l'effroyable catalogue de l'Apôtre.

Mais une grande proportion qu'on n'a pas même les moyens d'évaluer approximativement, une grande proportion, disons-nous, des habitants de la Nigritie, adhèrent maintenant à des religions d'origine étrangère. Parmi ces derniers, la vaste majorité professe l'islamisme auquel, comme nous l'avons déjà remarqué, ont tous été convertis les pays nègres de l'Ouest et du Nord, la Sénégambie, le Borgou, le Boussa, le Kanem, le Bornou, le Bégharmi; et cette religion continue toujours à s'avancer parmi les tribus du Sud et de l'Est. Il semble incontestable qu'en somme le nègre idolâtre doive gagner à se convertir à l'islamisme. Le docteur Waitz pense que le gain est tout à fait indubitable; mais il est probable que les lecteurs attentifs de Barth, témoin tout à fait impartial, hésiteront à partager cette opinion. En effet, si le mahométisme a détruit beaucoux de maux, il en a laissé d'autres dans toute leur vigueur, et il a introduit quelques mauvais germes qui étaient inconnus auparavant. Le nègre mahométan ne fait plus de sacrifices humains; il n'est plus asservi aux superstitions abrutissantes qui, aux jours de son idolâtrie, le faisaient tomber dans des absurdités et dans des cruautés sans nombre; il s'élève à la notion du respect de soi-même, et il a une plus grande idée de la dignité de l'homme; il n'adore qu'un seul Dieu, le Créateur et le Maître de l'univers; il apprend à avoir des égards pour la vérité; il reçoit l'influence d'une littérature, et se réjouit de participer à une grande tradition. D'un autre côté, sa conversion à l'islamisme lui inspire ordinairement un orgueil désordonné auquel il était auparavant étranger; elle le conduit fréquemment à revêtir le caractère odieux d'un hypocrite religieux; elle semble accroître sa cupidité et le transformer, de simple propriétaire d'esclaves, en un chasseur et un trafiquant invétéré d'esclaves; elle impose peu de contrainte à sa cruauté, aucune à sa sensualité. La polygamie, ce fléau de la vie sociale, dont l'existence arrête les progrès d'un peuple dans la civilisation, est sanctionnée par le précepte et par l'exemple du prophète.

Nous avons maintenant à parler du degré d'influence que le Christianisme a sur la race nègre. Le docteur Waitz semble penser que la conversion des nègres à l'islamisme est propre à améliorer leur race à un plus haut degré que la conversion au Christianisme, et que la religion des Européens, comme telle, doit moins convenir au nègre que celle des

(1) Rom. 1.

Arabes, dont il diffère beaucoup moins. Mais il oublie que l'origine de la religion du Christ est asiatique et non européenne ; qu'elle est née sur la frontière qui est le point de jonction des trois continents de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, comme pour montrer qu'elle convient également à tous les trois ; il oublie, enfin, que le ministre éthiopien de la reine Candace fut parmi les premiers convertis des temps apostoliques. Il est trop malheureusement vrai que les énormités commises par les Européens marchands d'esclaves n'ont pu qu'éloigner le nègre de la religion professée par de tels hommes, et dont il ne voyait pas d'autres représentants. Mais la preuve que nous allons apporter établira clairement que, lorsque le Christianisme lui est présenté sous des circonstances plus favorables, le nègre l'embrasse promptement et de grand cœur.

Il faut reconnaître qu'en Afrique le Christianisme n'a encore fait que peu de progrès chez les nègres. Nous parlerons d'abord des missions protestantes. Les centres principaux de ces missions sont la Sierra-Leone, Yoruba et le Niger. La Sierra-Leone étant depuis des années le port où les cargaisons d'esclaves délivrés par les croiseurs anglais sont mis en liberté, contient une grande population de noirs libres ; la capitale, Freetown, renferme 40,000 âmes. Il est certain qu'une grande partie de cette population adhère à l'une ou à l'autre des sectes protestantes. En 1859, les wesleyens avaient trente chapelles dans Freetown, et leurs congrégations comptaient plus de 13,000 âmes. La Société des Missionnaires de l'Eglise compte 3,693 *communiants*, ce qui fait supposer que ses congrégations renferment un nombre total de 7 à 8,000 membres. Mais le champ qui promet le plus paraît être celui du Yoruba, dans lequel la principale station, Abeokuta, est le quartier-général d'un homme énergique et excellent, M. S. Crowther, ecclésiastique nègre. Dans ces derniers temps, des missions ont été établies principalement par les efforts de M. Crowther, à trois points différents sur le Niger, à Rabba, à Onitsha et à Ghebe, au confluent du Niger et du Tsadda. Cependant, l'impression produite sur l'idolâtrie n'est pas grande en elle-même, et les obstacles sont nombreux. M. Hinderer (1), en cherchant à prémunir la société contre de trop vives espérances, écrit que « les convertis ne sont jusqu'à présent que deux ou trois sur cent ; il existe beaucoup de persécutions domestiques, les prêtres idolâtres intriguent, et les tribus mahométanes sont alarmées, etc. » Les missions du Niger n'en sont encore qu'à leur enfance.

Nous n'avons pas à notre disposition les documents nécessaires pour présenter un tableau complet de l'état des missions catholiques. Les centres principaux en sont le Sénégal, la Sierra-Leone, le fleuve Gaboun et Fernando-Po. D'après ce que nous savons au sujet du Sénégal, où il y a un évêque, il faut que le Christianisme y ait fortement fait sentir son

(1) *Extrait du rapport de la Société des Missionnaires de l'Eglise.* Mai 1860.

influence, puisque nous apprenons (1) que les mariages temporaires qui étaient communs parmi les tribus voisines ont, en conséquence de cette influence, cessé d'avoir lieu. Mais, relativement au nombre des convertis, nous ne possédons pas de renseignements. En 1858, une société pour prêcher l'Evangile dans l'Afrique occidentale fut formée à Lyon, par les efforts de Mgr de Marion-Brésillac, à qui le Saint-Siége confia, comme vicaire-apostolique, les districts de la Sierra-Leone et de Libéria. Malheureusement, ce zélé prélat et plusieurs membres de son clergé, devinrent les victimes de la peste qui éclata à Sierra-Leone quelques mois après que l'évêque y fut arrivé, et nous ne sachons pas qu'on lui ait jusqu'à présent nommé un successeur (2). On annonce cependant (3) que la mission de Sierra-Leone a été dernièrement confiée par le Saint-Siége à la branche anglaise de la Société de Jésus. Une mission florissante existe depuis quelques années près du fleuve Gaboun ; mais les Annales de la Propagation de la Foi, qui nous racontent tant de choses, sont avares de statistiques. A l'égard de ce qui a été effectué à Fernando-Po depuis que l'autorité espagnole y est rétablie, nous n'avons pas de renseignements précis.

En Amérique, comme on pouvait s'y attendre, le nègre suit ordinairement la religion de son maître, et professe le christianisme. Toutefois, on dit que les nègres de Minas dans le Brésil (4) continuent de rester mahométans. On trouve ordinairement, il est vrai, que cette profession extérieure du Christianisme existe conjointement avec un mépris presque complet de la moralité, ce qui n'est pas très-étonnant, lorsqu'on examine avec soin les circonstances. Mais s'il peut être démontré que les témoignages de charité apostolique, de zèle et de patience de la part de ceux qui prêchent l'Evangile, ont souvent été récompensés par la naissance et le développement florissant de toutes les vertus chrétiennes chez le nègre, alors s'écroulera l'opinion du docteur Waitz qui pense que la croyance musulmane s'adapte mieux au caractère des noirs. A cet égard la seule prière du chrétien doit donc être que Dieu veuille bien envoyer encore de dignes ouvriers dans ce champ fertile. Le but principal de tous les efforts actifs du chrétien en faveur de la race nègre, doit être de frayer le chemin aux ambassadeurs du Christ ; de faire ce qui est en lui pour hâter la venue et pour faire avancer l'œuvre d'hommes tels que saint Pierre Claver, dont le merveilleux apostolat parmi les nègres a produit, comme nous le verrons bientôt, des fruits si prodigieux pour le ciel.

Suivant Olmsted (5), auteur intelligent et impartial, il n'y a qu'une

(1) Waitz, p. 261.
(2) De nouveaux apôtres viennent de partir pour cette mission. *(Note de la Réd.)*
(3) Directoire catholique, 1860.
(4) Kidder et Fletcher, page 136.
(5) Etats à esclaves du Sud, 1856, p. 113.

faible proportion des esclaves de la Virginie qui professent le Christianisme. Ceux qui le professent s'attachent à l'une ou à l'autre des diverses sectes protestantes. Le système des baptistes a pour eux un attrait particulier; la pratique de l'*immersion* leur plaît. Mais il est généralement attesté qu'en Virginie la *profession* de religion de la part du nègre est rarement accompagnée d'amélioration morale. Quelques personnes vont même jusqu'à assurer (1) que la majorité de ceux qui *professent* sont de grands vauriens. Olmsted nous apprend (2) que, comme on avait « prêché contre la danse, » les esclaves s'étaient récemment adonnés au jeu et à de pires pratiques. Dans la Caroline du Sud et dans la Géorgie (3), les nègres, dont le caractère se distingue par leur amour pour les pratiques religieuses, ont très-fréquemment des assemblées accompagnées de tout le bruit et de tout le tintamarre imaginables. La dégradation morale des noirs libres, pris comme classe (4), n'est, dit-on, pas moindre, si même elle n'est pas plus grande que celle des esclaves. Il semblerait même que, parmi toute la population ouvrière des Etats du Sud, chez les blancs aussi bien que chez les noirs (à part les Irlandais et les Allemands), la profession du protestantisme soit devenue tout à fait étrangère à la pratique de la morale. Suivant Olmsted (5), le plus infime, le plus ignorant des péons mexicains occupe un degré moins bas dans l'échelle humaine que le *pauvre blanc* dégradé de la Caroline du Sud. Tels sont quelques-uns des fruits de l'inique système d'esclavage des Etats-Unis.

Les rapports qui nous parviennent sur l'état religieux des nègres dans les îles anglaises d'Amérique sont beaucoup plus favorables. Nous apprenons qu'ils font d'importantes souscriptions en faveur des sociétés de missionnaires de ces îles, et qu'ils soutiennent leurs ministres (la secte favorite est, croyons-nous, celle des wesleyens) avec une libéralité enthousiaste.

Quant à l'état religieux des nègres que le sort a fait tomber parmi des races catholiques, nous aurons l'occasion d'en parler lorsque nous examinerons la position du nègre dans les diverses communautés coloniales. Notre but présent est de montrer comment le plus grand prédicateur et le plus grand docteur qui ait jamais travaillé parmi les nègres, a traité les conditions particulières du problème, et à quel degré ses efforts ont été couronnés de succès.

Pierre Claver, frère-lai de la Société de Jésus, arriva à Carthagène, qui était alors le comptoir principal du commerce espagnol dans l'Amérique

(1) Etats à esclaves du Sud, 1856, p. 115.
(2) Page 128.
(3) Page 450.
(4) Pages 99, 129, 132.
(5) Page 509.

du Sud, en l'année 1610 (1). Ses sympathies se trouvèrent immédiatement excitées en faveur des pauvres nègres dont il arrivait continuellement des cargaisons dans le port. Après son ordination, qui eut lieu en 1615, il « se dévoua entièrement et pour toujours à leur service. » Durant quarante années, jusqu'à sa mort arrivée en 1655, il ne faiblit jamais un seul jour dans son dévouement à la cause qu'il avait embrassée, et pendant tout ce temps il se fit littéralement « l'esclave des esclaves. »

Voici comment il procédait : aussitôt qu'un navire chargé d'esclaves arrivait à Carthagène, il se rendait à bord accompagné de ses interprètes, et portant sur son dos un sac qui contenait des biscuits, des flacons d'eau-de-vie et d'autres petites friandises propres au soulagement des malades. C'était de ces derniers qu'il commençait à s'occuper en arrivant à bord. Il leur procurait immédiatement tout l'allégement à leurs souffrances que permettait la nature de leurs maux ; il distribuait parmi eux les secours matériels qu'il avait apportés, et leur administrait les sacrements qu'ils étaient en état de recevoir. Ensuite, rassemblant ceux qui étaient en bonne santé, il « dressait un autel sur lequel il plaçait des tableaux propres à donner à ces esprits incultes quelque idée des mystères de la religion. » La plus remarquable de ces images était un tableau représentant le Christ sur la croix. Ensuite il cherchait avec soin à découvrir quels étaient ceux des nègres, s'il s'en trouvait, qui avaient déjà été baptisés. Alors il leur expliquait successivement, en quelques paroles distinctes, que traduisaient les interprètes, les principaux mystères de la religion; et l'ardente charité qui rayonnait sur son visage et faisait trembler sa voix était encore plus persuasive que ses paroles. Après l'explication de chaque mystère, il exhortait ses auditeurs à y adhérer par un acte de foi. Pour leur faire mieux comprendre l'efficacité régénératrice du baptême, il leur disait : « Mes enfants, il faut que nous ressemblions au serpent, qui quitte sa vieille peau pour en recevoir une autre plus belle et plus brillante ; » et alors, faisant mouvoir ses ongles sur ses mains, il semblait vouloir en arracher la peau. Les pauvres esclaves, attentifs à ses moindres mouvements, faisaient la même chose, pour lui montrer qu'ils comprenaient ce qu'il voulait dire. Quand il les jugeait suffisamment instruits, il fixait un jour pour leur baptême. Il avait la plus grande peine avec les nègres de Guinée, parce qu'ils étaient naturellement fiers et indociles, et qu'ils étaient plus ou moins imbus de mahométisme. Mais jamais il ne renonçait à ses efforts ni ne désespérait; aussi, sa ferveur apostolique et son ineffable charité faisaient-elles fléchir à la fin la volonté la plus opiniâtre. Après la cérémonie du baptême, il leur adressait une allocution pour les exhorter à « observer fidèlement la loi de Jésus-Christ, dont ils étaient devenus les membres, et à mourir plutôt

(1) Voyez la *Vie de l'Oratoire*. (Richardson, 1849.)

que de la violer par un seul péché, » ajoutant que si, malheureusement, il leur arrivait d'en commettre, ils trouveraient un remède salutaire, une ressource sûre et toujours ouverte dans la contrition et la confession; après quoi il leur expliquait de quelle manière les Chrétiens doivent recevoir le sacrement de Pénitence.

Mais le P. Claver ne se contentait pas de rendre ses nègres chrétiens; il voulait qu'ils fussent de bons et vertueux chrétiens. L'espace ne nous permet pas de montrer en détail combien il était vigilant, patient, ferme, ingénieux et infatigable pour atteindre à ce but. Il faisait tous les jours sa ronde parmi leurs huttes et leurs barraques, n'oubliant jamais d'apporter des provisions pour leurs jouissances matérielles dans toutes les choses légitimes (car il connaissait bien le caractère nègre), mais réprimant sévèrement tout ce qui ressemblait au vice. Il ne « prêchait pas contre » la danse, mais l'encourageait parmi eux, sachant quel grand soulagement et quelle agréable récréation c'était pour des corps surchargés de travail; mais au moindre symptôme d'inconvenance, il intervenait et faisait cesser cet amusement. Il ne passait jamais dans la rue près d'un nègre sans lui adresser quelque avis approprié à son âge ou à ce qu'il connaissait de son caractère. Il passait des journées entières au confessionnal, particulièrement pendant le carême, sans se soucier de la chaleur intense ni de l'odeur nauséabonde des nègres qui se pressaient en foule autour de lui; et aussi longtemps qu'il y avait des nègres qui attendaient, il ne voulait entendre la confession d'aucun blanc. « Des personnes dignes de foi qui l'ont observé, ont déclaré que pendant un seul carême il avait confessé plus de cinq mille nègres. »

Après avoir embrassé le Christianisme qui leur avait été présenté sous des auspices si favorables, comment les nègres en profitèrent-ils? « Partout où ils rencontraient le P. Claver, après leur baptême, ils lui témoignaient toujours la même affection et le même respect. Ils accouraient en foule au-devant de lui, et, se prosternant sur le sol, ils l'appelaient leur maître, leur protecteur, leur père; jamais ils ne pensaient faire assez pour exprimer leur gratitude. » Ses admonitions, nous dit-on, « étaient ordinairement efficaces; la crainte des châtiments de Dieu suffisait pour maintenir dans la vertu, ou pour retirer du vice, un grand nombre de ces sauvages qui jusqu'alors étaient restés insensibles à tout le reste. En outre, l'autorité qu'il avait gagnée sur leurs esprits, et leur affection pour lui, faisaient qu'ils lui obéissaient sans réplique ou sans difficulté; son seul aspect arrêtait les plus intraitables, et les vicieux mêmes, lorsqu'ils le rencontraient, s'agenouillaient et lui demandaient sa bénédiction. » Le nombre de nègres, que dans le cours de son ministère il fit lui-même entrer dans le giron de l'Eglise, est vraiment étonnant. « Comme un religieux le questionnait sur ce sujet, peu de temps avant sa mort, il répondit qu'il pensait en avoir baptisé plus de trois cent mille; mais comme l'humilité

le portait toujours à diminuer le nombre de ses bonnes œuvres, il a été assuré par des personnes qui devaient être bien informées, qu'il en avait baptisé au moins quatre cent mille.

Peut-être en avons-nous maintenant dit assez pour rendre nos lecteurs capables de juger de la justesse de l'opinion du docteur Waitz, relativement à la *disconvenance* de la religion chrétienne pour le caractère nègre.

Institutions politiques. — Le caractère oriental, qui est si remarquable dans toutes les relations sociales de la Nigritie, s'attache aussi au type du gouvernement de ce pays. Excepté à Libéria, république démocratique fidèlement copiée sur celle des Etats-Unis, la monarchie despotique est la forme politique que revêt spontanément la société dans toute la Nigritie. Autrefois, quand l'enthousiasme mahométan était plus nouveau et plus violent, il s'établit des royaumes étendus qui absorbèrent pour un temps la plupart des Etats moins importants dans lesquels la Nigritie est maintenant divisée. Tels étaient les royaumes de Melli, de Songhay et de Bornou ; ce dernier n'a cessé de déchoir graduellement depuis le seizième siècle, et ne pourrait aujourd'hui réunir la vingtième partie de la force armée que les anciens sultans pouvaient appeler autour d'eux. En l'absence d'armées permanentes, d'aristocratie, de revenus publics réguliers et de faciles moyens de communication, il n'est guère possible pour un grand Etat nègre, même lorsqu'il est une fois établi, de continuer longtemps à exister. La supériorité d'un génie individuel, ou le fanatisme religieux peut cimenter ou fondre ensemble en une union temporaire un certain nombre d'Etats auparavant indépendants; mais des causes de désunion, constamment en action, tendent à réduire les Etats ainsi formés à des dimensions assez modérées pour qu'ils puissent être gouvernés par la médiocrité et qu'ils n'offrent pas une trop grande tentation à l'ambition. Parmi les nombreux petits souverains de ces Etats, que le conflit de leurs intérêts désunit, et que l'occasion d'une bonne *prise* d'esclaves par une incursion sur le territoire d'un voisin est toujours trop tentante pour être négligée; la guerre est la condition normale des choses. L'existence de la guerre produit le manque de sécurité dans les choses et dans les esprits; et ce manque de sécurité empêche les progrès de l'agriculture, arrête le développement du commerce, et, en général, rend impossible tout progrès dans la civilisation. De là semblerait résulter qu'en ce moment la plus grande amélioration politique désirable pour la Nigritie serait de former, sous les auspices des Européens et au moyen de l'élévation de nouveaux chefs ou de l'agrandissement des anciens, deux ou trois grands royaumes solidement établis et capables d'assurer à leurs habitants les bienfaits de la paix intérieure. (*Rambler.*)

(*La fin au prochain numéro.*)

L'INFAILLIBILITÉ

PAR L'AUTEUR DE LA RESTAURATION FRANÇAISE.

Un reproche fort grave, — beaucoup plus grave qu'on ne le pense, — à faire au livre de M. Blanc de Saint-Bonnet, — et les esprits frivoles approuveront ce reproche, mais par d'autres vues que les nôtres, — c'est que ce livre n'a nullement été fait pour des esprits frivoles.

Même sur la question de *l'Infaillibilité*, le temps où nous vivons, — et qui se joue tout entier sur cette retourne, — demanderait une simple brochure; et le livre placé devant nous est tout un traité.

Voilà le reproche.

La brochure a sa raison d'être dans les infirmités de naissance du XIXe siècle; de ce siècle où tout se trouve en question, jusqu'à la compétence même de la raison publique en matière de questions; — proposition qui se résout dans un cercle vicieux, nous diront les esprits frivoles, qui ne connaissent pas en matière spirituelle d'équivalent à la Cour de Cassation au sommet des choses d'ici-bas. Les nœuds gordiens de la circonstance ne semblent en effet devoir se dénouer qu'avec le glaive d'Alexandre ou de Garibaldi. La presse a semé les dents du Dragon de toutes parts. Pas de ville, si mince qu'elle soit, qui n'ait, à l'heure présente, en guise de Cénacle intellectuel, le caporal et les quatre hommes que demandait Châteaubriand pour uniformiser l'esprit public, en le pénétrant d'une consigne. Les plumes y tiennent du revolver; les journaux, du canon rayé. Le journalisme a garibaldisé les problèmes. Il ne s'agit pas d'aller au mieux, mais d'aller vite, et de rebâtir à neuf les civilisations sur le plan du *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau, lequel (pour le dire en passant) mériterait bien d'avoir sa statue, ce nous semble, puisque les mœurs, l'esprit et l'âme du fameux citoyen de Genève dominent accidentellement l'Europe par la France et le monde par l'Europe. Le monde entier travaille, sans y songer, au piédestal de cette statue, tandis que le corps de son Dieu repose encore à l'ombre de l'oubli dans les noirs caveaux du Panthéon. L'idolâtrie nouvelle nous emporte en aveugles, comme une tempête, sur les traces de ce malheureux, trop fidèle à des vœux impurs, qui jeta le premier sa torche incendiaire dans les parallèles du Pouvoir, dédaigna les devoirs de la Famille jusqu'à

l'abandon des siens, et n'eût jamais la notion claire de l'Ordre ou le sens moral de la Liberté. Aussi bien son idée se pulvérise avec son culte ; et l'encensoir du Dieu de l'époque devait être à la mesure de l'époque et du Dieu. Poussière ou poudre du *Contrat social*, la brochure est le livre grave des centralisations actuelles, — centralisations à balles forcées, — qui ne parviennent au plus qu'à juxta-poser autour de nous de l'individualisme, de la poussière et de la poudre.

Donc, en dehors de la brochure pas de salut...

Peut-être bien, toutefois, plus soucieux de parcourir et d'embrasser le périmètre de son sujet que de payer un tribut servile aux exigences de la frivolité du jour, M. Blanc de Saint-Bonnet, s'il prenait ici la voix à notre place, insisterait, et malgré notre dire, ne voudrait voir dans son livre qu'une simple esquisse...

Nous maintiendrions obstinément notre dire, et pour cause. Nous voyons, nous, dans ce livre, tout un traité ; car, en fait, il contient cinq cents pages et cent chapitres.

Veut-on avoir notre reproche tout entier ?

Poids pour poids, c'est dix fois le volume du *Contrat social*, son antagoniste.

Dans nos soirées de gens du monde, où, — comme on l'a déjà si souvent répété du Pouvoir, de la Famille et de l'Ordre, — LA CAUSERIE S'EN VA ! — le livre de *l'Infaillibilité* fausserait l'équilibre des guéridons. L'ébénisterie à la mode ne construit rien d'assez généreux pour porter ce livre. Son apparition seule effaroucherait nos romances. Nous n'avons plus d'enfants ; c'est vrai ; mais, en revanche, nous n'avons plus d'hommes, même parmi les femmes ! et (M. Blanc de Saint-Bonnet ne peut l'ignorer) l'on est toujours *excessif* chez tous ces gens-là lorsqu'on dépasse... la mesure du feuilleton. Telle est la façon d'être du moment, l'idiôme à prendre sous peine de n'être ni lu, ni compris, l'obligation imprescriptible et fatale du Missionnaire au XIXe siècle, sa question personnelle de vie et de mort.

Nous en demandons bien pardon à M. Blanc de Saint-Bonnet ; mais à quoi bon le Missionnaire, s'il ne se fait tout à tous ?

Qu'il rende à Dieu ce qui est à Dieu, et aux insensés ce qui appartient aux insensés.

A l'exemple de Mascarille, qui, dans l'intérêt des marquis, j'imagine, se proposait de mettre l'histoire en madrigaux, peut-être, et par condescendance obligée pour les gandins politiques, faudrait-il mettre la métaphysique en fleurettes !...

Mais pourquoi dire : — « Peut-être ! » L'évidence et la nécessité sont là, comme le prouve, par A plus B, la thèse même de *l'Affaiblissement de la raison*, touchée précédemment et de main de maître, par M. Blanc de Saint-Bonnet.

Pour notre compte, si M. Blanc de Saint-Bonnet veut (et c'est son droit), fermer les fenêtres et ne point parler à la rue, — nous changerons volontiers de style, en gémissant avec lui d'avoir été contraints par l'évidence de prendre un instant les choses sur ce ton.

Son livre est l'acte de foi d'un croyant solitaire qui vient à nous du fond de sa thébaïde, illuminé de méditation et de douleur. Du problème de l'Existence qu'il interroge et dont il sonde la portée plus profondément que pas un psychologue, il remonte au problème de la Voie qu'il faut suivre, de la Vérité qu'il faut connaître, de la Vie qu'il faut atteindre, et tout cela, sans recourir au procédé laborieux de l'élimination, car le Verbe de l'Éternel est, pour quiconque ne se fourvoie pas, la raison métaphysique de ce monde.

Si Dieu n'a pas parlé, que les hommes se taisent !

Le problème du monde *personnel*, et de son existence n'a d'explication satisfaisante et de conclusion sérieuse que par la Personne de Jésus-Christ. Utopiste ou sectaire, protestant ou rationaliste, quiconque se substitue à *l'œuvre* de Jésus-Christ, — à son église, — à l'humanité de vocation et d'élection divine, — à son *œuvre vivante* enfin, nie l'infaillibilité de Jésus-Christ lui-même, et fait encore pis, s'il est possible. Il déplace la question de la Liberté ! — de la Liberté qu'il charge désormais d'accomplir une œuvre absurde par son audace, tandis que la Liberté (dont il nous paraît d'ailleurs impossible de renier l'étymologie, *libra*) n'a devant elle, grâce à Dieu, qu'un devoir suffisant et facile, celui d'estimer le prix du bien et d'en éviter la dégradation ; devoir enseigné de siècle en siècle par une autorité suprême. En un mot, il charge la Liberté de créer le *monde moral*, c'est-à-dire l'Église, ou l'équivalent de l'Église, à sa propre image. Substitution insolente, qu'il suffit de présenter en ces termes au premier venu, tant d'orgueil qu'il ait, pour qu'il se masque le front de honte.

En dehors de l'Église, — et qui ne le sait au fond du cœur, — la morale n'est, prise à la légère, que le bavardage théâtral des esprits froids, ou prise dans les écoles des libres penseurs, que le cynisme flegmatique des esprits dévorés par toutes les concupiscences.

Entre ces extrémités, qui frayera la Voie ?

Après tout, — ridicule et blasphème à part, — s'il existait la moindre lacune d'ordre moral ici-bas, une lacune qui ne vînt pas du mauvais vouloir des scélérats, mais de l'impuissance même de Dieu, — est-ce véritablement à coups de suffrages, — de suffrages qui se disent universels, — suffrages dont les révolutions retranchent d'abord ce que pourraient y mettre du leur, c'est-à-dire de bon, le Pouvoir, la Famille et l'Ordre, — est-ce avec des rêveries obscènes ou des bouillements d'incrédules que l'individualisme comblerait cette lacune ?

L'Ordre n'a jamais varié.

L'Orgueil et le Mauvais Vouloir en donnent la preuve, lorsqu'ils s'y brisent !...

Toujours l'histoire d'Œdipe qui s'aveugle pour n'avoir pas eu le génie de deviner l'énigme du sphynx.

C'est que — de même que la clairvoyance préserve de la curiosité, — la Révélation préserve de l'aveuglement.

Dès que tu ne veux croire qu'à toi-même, insensé, cours à ta perte !!

L'Orgueil du temps, bâtard de tous les Robinson Crusoé de la philosophie, — naufragés volontaires dans l'île de leur raison déserte, — bâtard de Descartes, qui mit au monde Jean-Jacques, lequel engendra Charles Fourier, qui donna l'être aux mille et un myrmidons de la brochure, du journalisme et de la démagogie, — l'Orgueil que, chez les anciens, Platon accusait de tourner volontiers le dos à la lumière du soleil, dans ses cavernes, pour mieux se contempler dans son ombre, — l'Orgueil contemple aujourd'hui l'Église, cette étoile du ciel, dans le ruisseau fangeux de ses révolutions ; — renversement du tout au tout qui permet à ce malheureux de croire et d'affirmer que l'Église est fort au-dessous de lui...

Insistons sur ce point du livre de *l'Infaillibilité*, puisqu'aussi bien nous ne saurions tout dire, ni le dire avec le charme et la magnificence de sa diction.

M. Blanc de Saint-Bonnet restitue la notion de la Liberté, notion que dépravent les modernes. Il rend son poste d'honneur et sa consigne d'ordre à cette faculté redevenue sublime, et qui peut beaucoup mieux aujourd'hui que de forcer les portes de Rome, puisqu'elle peut s'ouvrir les portes du ciel, pour l'Éternité.

Quelques-uns, qui liront ce livre, propageront à leur tour cette notion, en se l'assimilant. Elle en vaut la peine.

M. Blanc de Saint-Bonnet dit à peu près, comme le poète :

> — La Liberté de l'homme est sa toute-puissance
> Dans le cercle des lois que lui donna l'Amour.

Et dès lors, en moins de 150 pages, à titre d'épisode ou de conclusion, il touche, d'une main gantée de prudence, au centre même des choses qui nous sont interdites et dont nous nous abstiendrons sans humeur aucune de franchir la circonférence, puisque, d'après la majeure partie des brochures du jour, la politique est devenue chose plus sacrée que la religion...

Ne donnez pas trop dans cette ironie, ô pauvres fous ! — Votre civilisation dans ce qu'elle se réserve encore de supportable et de vrai, c'est-à-dire dans l'éclat impérial que jette l'Autorité, dans le peu qu'elle honore des Relations entre les enfants et les pères, dans l'action des cadres sociaux où se résument la Justice, l'Énergie et la Charité ; — votre

civilisation, dis-je, — ne porte que sur l'officielle et vivante Infaillibilité, dont vous préméditez plus ou moins franchement la chute.

Le trou que sa chute ouvrirait vous engloutirait tous.

Pour offrir à M. Blanc de Saint-Bonnet, — en guise de remerciement, — quelque chose qui lui fasse plaisir, et qui vibre avec le sentiment de sa foi (sorte de pléonasme dans notre pensée), nous lui dirons que son livre, ainsi que tous les ouvrages chrétiens qui remplissent leur titre, nous a fait faire une fois de plus le tour du Catéchisme du concile de Trente; ce livre si sacerdotalement élémentaire; où, ligne par ligne, la vie, l'esprit et l'âme se trouvent en acte; ce miroir où l'humanité se réfléchit sous ses formes changeantes à chaque minute qui tombe dans le sablier du temps; dont l'Esprit chrétien peut et doit tirer des milliers de copies; et qui remet aux lèvres la parabole du Maître: — « Tout scribe édifié comme de raison sur le royaume des cieux ressemble au Père de famille extrayant de son trésor et de nouvelles et d'anciennes richesses. »

M. Blanc de Saint-Bonnet a de la jeunesse dans sa maturité, de la grâce dans son ampleur. Il aime! et le bénéfice de son amour lui revient. Nous le lui déclarons sans périphrase. Les improvisateurs de brochures ne le liront guères, ni les salons; la romance et l'opinion des carrefours, qui se les disputent, leur suffisent; mais qu'importe! Le Solitaire de Lyon a marqué sa place dans l'auditoire chrétien où les absents ont tort. Il peut les attendre. Les événements sont plus spirituels que les hommes et se préparent à lui donner raison comme à leur donner tort, — moins sévèrement peut-être que l'on ne serait en droit de le craindre, — ce que nous souhaitons nécessairement de fort grand cœur.

En tout cas, il reste démontré que le monde se rend au-devant d'une leçon qui ne le fuira pas, et que la Vérité, — pour demeurer salutaire, — a rayé de son lexique le mot de capitulation.

Tel est l'éclair général et le sens absolu du livre de l'*Infaillibilité*.

Tout cela, du reste, est dit d'un style abondant et lucide comme de la lumière, fin et poli comme de l'acier, et, — malgré ce que ce dernier mot semble offrir de frivole, — nous oserions presque dire *charmant*.

Nous ne pouvions donner la pleine analyse de ce livre. . .

Nous voudrions en avoir fait pressentir le parfum.

RAYMOND BRUCKER.

NOS IMPRESSIONS AU SALON DE 1861.

(2e Article.)

LA PEINTURE RELIGIEUSE.

I.

La peinture religieuse est médiocrement représentée au Salon et par un nombre restreint de toiles. Comment s'en étonner? Les tableaux religieux trouvent là si peu d'encouragement! Devant ces toiles graves la plupart des visiteurs, presque tous même, passent sans regarder ou tout au plus en jetant à ces œuvres infortunées un coup d'œil distrait, rapide, parfois dédaigneux ou hostile. Il faut bien reconnaître, hélas! que l'indifférence de la foule pour les tableaux dits religieux ne tient pas uniquement à son insouciance touchant nos saintes croyances, à son scepticisme plus ou moins pratique. La faiblesse, non pas même relative des œuvres, y entre pour une bonne part. Parmi les peintres religieux, combien se font remarquer par un vrai talent, surtout par un talent original? Sans doute, dans tels de ces tableaux le connaisseur peut apprécier encore certaines qualités, quelque correction de dessin, des intentions de coloris, parfois aussi d'honnêtes expressions; mais tout cela sans relief, sans individualité, sans nouveauté. Sous prétexte de fidélité à la tradition, tous les personnages sont jetés dans un moule connu, convenu, banal, usé, tous les types paraissent pris sur le même modèle. Tous ces tableaux enfin, quel qu'en soit le sujet, se ressemblent, ont presque l'air d'être le produit de la même et stérile imagination. Et le promeneur, s'il fréquente les églises ou les musées, est tout d'abord tenté de s'écrier devant chaque toile: « Tiens! mais où donc ai-je vu cela? Je connais ce tableau, bien sûr! » Et pourtant il le regarde pour la première fois.

Est-ce la faute du talent de l'artiste ou celle de sa conviction? L'une et l'autre peut-être! Mais, hélas! cette dernière cause, sans doute, est la première! Encore que le métier (car certains n'y voient qu'un métier) peu lucratif, dans ces conditions surtout, ne rapporte guère plus d'argent que de renom, comme les mauvais peintres, les *croûtons* en style d'atelier, ont de cette façon, le bon marché aidant, le placement assuré de leurs œuvres telles quelles; les pauvres diables, qui n'ont réussi dans aucun autre genre, qui ne trouvent même pas à vivre avec le portrait à 25 fr. et au-dessous, font, pour certains fabricants et entrepreneurs qu'enrichit cette industrie, des tableaux dits de *sainteté*. Ils peignent, à tant l'heure ou tant le mètre, des Christs, des Saints, des Vierges, tout en chantant la gaudriole peut-

être, et tel d'entre eux qui passe sa vie à ces barbouillages affreux dont il rit tout le premier, ne met pas une fois l'année le pied dans une église, si ce n'est pour un mariage ou quelque enterrement. Et quand par hasard cette circonstance l'y conduit, il serait fort embarrassé (y songeât-il!) pour savoir de quelle main faire le signe de la croix.

Des peintres même moins inférieurs et qu'on voit décorant les églises ou peignant des tableaux pieux à des prix honnêtes, malheureusement comme chrétiens en sont là et se montrent fort empêchés à l'occasion pour réciter le *Pater noster* et le *Credo*. Faut-il s'étonner ensuite que leurs œuvres, dans lesquelles rien n'a passé de leur cœur, de leur âme, nous laissent froids? On ne se réchauffe pas à la glace, et ces sortes de tableaux sont, au point de vue de la foi, plusieurs degrés au-dessous de zéro.

Pour faire un artiste religieux, avant tout il faut être croyant et pieux. C'est la première et absolue condition pour qui veut que ses tableaux *prient*, selon une belle expression. Je ne comprends pas l'artiste chrétien qui, avant de prendre sa palette, avant de s'installer devant sa toile avec l'intention d'y représenter quelque type auguste ou sacré, le Christ ou la Vierge, ne commence pas par s'agenouiller au moins pour une courte prière, en se rappelant qu'*Il Beato*, le modèle de l'artiste chrétien, ne peignait de tels sujets qu'à genoux! Mais s'il fait ainsi notre artiste, j'estime difficile et comme impossible que son œuvre terminée nous laisse indifférents, qu'il n'y mette pas quelque étincelle au moins de la flamme qui brûle son cœur, pour peu qu'il ait reçu du ciel à quelque degré le don précieux et rare du talent, car le talent d'ailleurs est nécessaire, et il ne faut pas s'être mépris au début sur sa vocation.

Mais ce talent, il faut se hâter de le dire pour les jeunes gens, en possédât-on le germe, il n'éclôt pas, il ne se développe pas, il ne mûrit pas sans culture. C'est le fruit de l'arbre qui exige d'abord la greffe, ou mieux encore, c'est le froment jeté dans la terre qui ne donne la moisson qu'au prix d'un patient et persévérant labeur. Il faut, pour l'artiste religieux plus que pour tout autre encore, le noviciat laborieux, le travail obstiné de la main fécondé par la méditation, par le recueillement des veilles studieuses, des nuits d'insomnie. Mais pour tout cela, le pauvre artiste se trouve placé souvent dans les plus tristes conditions, le temps lui manque, parce que le pain d'abord lui manque aussi peut-être, parce qu'il faut avant tout songer à vivre! *vivere primo*, souvent à faire vivre toute une famille.

Puis, il en est de lui comme de l'écrivain religieux, dont la position nous semble d'ailleurs, à quelques égards, pire. Pour l'un et pour l'autre que de difficultés, presque d'impossibilités au début de la carrière et même longtemps après! Ne vont-ils pas se heurter aux plus étranges, aux plus incroyables préjugés? Quoi! Ceux-là même sur lesquels ils devraient pouvoir tout naturellement compter, n'ont pas l'air de se douter

souvent qu'ils existent, qu'ils souffrent et qu'ils luttent! Il semble comme convenu dans le meilleur monde que l'un et l'autre, l'artiste et le poète, ils sont de ceux dont parle le Fabuliste :

. . . . Cancres, hères, et pauvres diables,
Dont la condition est de mourir de faim.

Dans les moments pour eux les plus pénibles, alors qu'ils auraient le plus besoin d'encouragement, ils ne peuvent guère compter que sur celui qu'ils se donnent à eux-mêmes. Trop de personnes, même dans le public religieux, ne paraissent pas comprendre que le peintre ou l'écrivain remplit une noble fonction, presque une mission; car avec la plume ou le pinceau on peut instruire, consoler, fortifier !... Que de gens, s'ils entendent parler de ces existences tourmentées par la lutte et par l'épreuve, au lieu de s'exalter par une généreuse compassion, hausseront les épaules, en murmurant peut-être : « A qui la faute après tout? Pourquoi s'entêter par vanité à ces chimères? Que ne se mettent-ils expéditionnaires dans une administration quelconque? Que n'exercent-ils un métier, une profession utile? »

On a dit fort bien jadis qu'il n'est point de sot métier, mais qu'il est de sottes gens ! L'adage a raison et je tiens, pour moi, en sincère estime l'artisan qui vit honnêtement d'un humble métier. Je lui sais gré volontiers des services qu'il peut rendre à la société. Mais je demande par contre la réciprocité et qu'on apprécie à sa valeur aussi l'homme qui travaille de la tête plus que de la main, l'artiste ou l'écrivain dont les œuvres servent à répandre dans la foule les nobles pensées, les généreux sentiments, à raviver et glorifier les saintes croyances. Il l'avait bien compris ainsi l'éloquent orateur, notre illustre contemporain, qui, dans une de ses conférences, nous faisait de l'artiste et de son glorieux labeur ce magnifique portrait :

« ... En quoi consiste, par exemple, le douloureux travail de l'artiste? « L'artiste a eu dans son âme une vision du vrai et du beau; l'horizon « s'est déchiré sous son regard, et il a saisi dans le lointain lumineux de « l'infini une idée qui est devenue la sienne, et qui le tourmente jour et « nuit. Que veut-il et qu'est-ce qui le trouble? Il veut rendre ce qu'il a « vu ou entendu; il veut qu'une toile, qu'une pierre ou qu'une parole « exprime sa pensée comme elle est en lui, avec la même clarté, la « même force, la même poésie, la même accentuation. Tant qu'il n'ob- « tient pas cette bienheureuse égalité entre sa conception et son style, il « est sous le coup d'un malheur qui le désespère; car il reste au-dessous « de lui-même et il pleure en larmes ardentes l'inefficacité de son génie, « qui lui paraît comme une insulte et une mort. *Celui à qui il a été donné* « *davantage*, dit l'Evangile, *on lui demandera davantage*. Telle est la loi de

« la production aussi bien dans l'ordre de la nature et de l'art que dans « l'ordre de la grâce. »

Au nom de l'Art et des artistes, je dis au père Lacordaire : « Merci, merci ! »

Maintenant je viens aux tableaux exposés, aux tableaux religieux bien entendu. Je donnerai mes impressions le plus souvent telles que je les ai résumées séance tenante, c'est-à-dire lors de mes visites au Salon. Ces notes, écrites devant les tableaux mêmes, compensent ce qu'elles auraient de trop abrupte par la sincérité et la spontanéité. Je m'inquiète plus en cette circonstance de formuler solidement mes jugements que de peigner et attifer ma phrase.

II.

Barrias. — *La Communion* (souvenir de Ravenne). Tableau d'une couleur agréable, bien composé et bien peint. La jeune fille, agenouillée devant la sainte Table, me paraît charmante de grâce ingénue. Il y a de la foi dans son regard doucement voilé. Le prêtre, à la tête vénérable, inspire le respect et nous rappelle ces bons vieux recteurs de la Bretagne bretonnante, si chers à leurs paysans.

Bertrand (James). — *Sainte Thaïs.* « La courtisane Thaïs, dit le Livret, ayant été convertie au christianisme, brûle toutes ses richesses devant le peuple assemblé. » Tableau largement peint et consciencieusement étudié ; couleur attrayante, draperies élégantes et bien jetées. Les types ne sont pas vulgaires, mais les personnages qui font cercle autour de la Sainte, posent trop parfois. A la vérité, c'est la mode d'Italie où l'on se dépense surtout en attitudes et en phrases. Sainte Thaïs, qui domine bien au centre de la foule, est tout entière fort belle, élégamment et chastement drapée. Mais peut-être y a-t-il trop de fierté sur son front où l'on voudrait voir davantage l'expression du repentir et de l'humilité. Tableau qui promet d'ailleurs.

Bertaut (Mme). — *Jésus montré au peuple et insulté!* La vieille courtoisie française ne permet pas de faire à une dame de trop mauvais compliments, aussi mieux vaut nous taire sur cette toile. Mais vraiment plusieurs des personnages sont d'une belle laideur. Le réalisme doit tout au moins à l'artiste un accessit.

Cabanel. — *Sainte Madeleine.* Cette tête d'étude, pauvre étude, n'est une *Madeleine* que pour le Livret. Nul grand caractère, nulle profondeur de sentiment dans cette figure lisse et qu'on dirait peinte à la cire. Rien là de ce repentir poignant qui prosternait la Pécheresse aux pieds du Sauveur, ou, dans la grotte du désert, la faisait, exténuée par les veilles et les macérations, mais belle encore de son amour et de sa douleur, se noyer dans les larmes de la pénitence. La *Madeleine* de M. Cabanel est une personne d'un embonpoint agréable et qui n'a point tout à fait mis en oubli

la poudre de riz. Je doute qu'elle ait bien sérieusement envie de pleurer, quoiqu'elle ait l'air assez ennuyé. Il y a bien de quoi d'après la mine qu'on lui donne.

Et voilà, Monsieur, ce qui advient d'un pinceau habitué à se respecter et qui, par je ne sais quelle malheureuse *lubie*, se fourvoie à peindre les gaillardises de la défunte mythologie. De grâce, artiste, laissez ce métier à d'autres, vous avez un talent trop sérieux pour l'employer à ces exhumations.

CHASSEVENT (Gustave). — *Le Christ au jardin des Oliviers.* Ce tableau se trouve malheureusement, comme beaucoup d'autres, accroché à la travée de gauche, c'est-à-dire éclairé à contre-jour, ce qui fait qu'on le voit mal, ou plutôt qu'on ne le voit pas. Il apparaît noir, défaut qu'on ne pouvait lui reprocher dans l'atelier. Toutefois ce contre-temps n'empêche point d'apprécier l'expression sentie de la tête du Christ qui trahit pour nous le peintre chrétien. Il y a de la foi, comme aussi de l'étude dans ce tableau, bien que l'exécution semble un peu timide. Les draperies sont bien jetées. J'aimerais, en somme, à voir cette toile placée dans une chapelle ou une église, car elle y serait à sa place. La *Ménagère*, du même artiste, (tableau de genre délicatement touché), se voit très-bien et se regarde avec un vrai plaisir.

DE CHATILLON (Mme Laure). — *Le Christ enfant, la Vierge et saint Jean.* Très-bonne toile et qui a le mérite, peu commun aujourd'hui, de la distinction. Dessin correct, élégant, touche délicate. Couleur agréable, malgré des tons un peu froids. Cherchons le soleil! La tête de la Vierge me paraît belle, d'une beauté sérieuse, — grands traits, noble profil! — Mais je la souhaiterais plus animée, plus vivante; je lui voudrais sur les lèvres au moins un sourire, et dans le regard un peu plus de cette flamme qui fait rayonner l'œil de la mère quand elle regarde son enfant! Cette expression, l'artiste doit bien la connaître! Noblement préoccupée de l'idéal, Mme de Châtillon paraît s'inspirer surtout des maîtres de la grande école italienne, de celle qui glorifie Raphaël comme son chef. On ne peut que louer l'artiste de sa préférence, mais ses souvenirs ne lui sont-ils pas trop présents quelquefois, lorsqu'elle contemple la nature, le grand modèle? C'est de celui-là plus encore que des maîtres qu'il faut prendre conseil. Le talent de l'artiste mérite qu'on ne se borne pas avec elle à la banalité des compliments.

CHAZAL. — *Jésus chez Simon.* Composition large et bien ordonnée; de l'air, de la lumière, du soleil; élégance du dessin et couleur des plus attrayantes, qui même frise un peu la coquetterie. On ne peut reprocher à ce tableau que d'être trop agréable. La jeune femme, la Madeleine, sur le premier plan, des plus séduisantes dans sa grâce pleine de noblesse, attire peut-être un peu l'œil, tandis que la tête du Christ, fort belle d'ailleurs, se dérobe en partie dans la pénombre. Dans ce tableau, qui plaît

trop peut-être à la manière d'un tableau de genre, le sentiment religieux pourtant n'est point absent, et l'exécution, brillante et facile, trahit les finesses d'un adroit pinceau.

Crauck. — *Baptême de Clovis.* Composition sage, mais dont les personnages pourtant ne se relient pas toujours entre eux. Assez de dessin, des draperies convenables ; mais trop peu d'animation dans les groupes ; la plupart des assistants ont l'air de statues par des expressions trop négatives. Le Sicambre est fort décent.

David (J. L. J.). — Ne point confondre avec le David des *Sabines*, de *Léonidas*, et autres grandes machines qui, si elles sont peu divertissantes à regarder, n'en prouvent pas moins une fière science et un talent de robuste trempe. M. David, aujourd'hui vivant et peignant, ne s'annonce pas précisément encore comme voulant faire concurrence à son défunt homonyme. De bonnes parties pourtant dans son tableau, par exemple, la draperie sombre jetée sur le corps du mourant. (Le sujet est *la mort de saint Joseph !*) Mais pourquoi donner un air si renfrogné à celui-ci, quand il regarde le Christ, qui a trop l'air, lui, d'un jeune premier d'opéra comique ? Je préfère la tête de la Vierge qui ne manque pas de noblesse et de grâce, mais sans rien de céleste. Allons, jeune homme, courage ! Que les lauriers de Miltiade, vous aussi, vous empêchent de dormir, et tâchez de nous donner un David chrétien !

Giacometti. — *Martyre de saint Hippolyte.* Vaste toile qui fait honneur au courage de l'artiste, d'autant qu'elle nous paraît l'une des meilleures du Salon. — Bonne composition, de beaux groupes, des têtes à caractère, des expressions senties. Couleur un peu grise, mais point déplaisante ; parfois un peu de mollesse et d'indécision dans le pinceau. Lumière trop dispersée, ce qui nuit à l'effet. Mais il y a là l'étoffe d'un peintre.

Laville. — *Mort de saint Joseph.* Bon tableau, au moins pour une grande partie, sérieusement conçu et sérieusement exécuté. La tête du Saint a du caractère et quelque chose de la majesté de la mort. Mais n'est-elle pas un peu petite ? Il faut prendre garde d'examiner ce tableau bien en face ; car, pour peu qu'on incline à droite, il produit cet effet singulier, qu'on ne voit plus du mourant que la tête et les deux pieds qui sortent de la toile, et trop, le corps se perdant sous les draperies. Celles-ci d'ailleurs sont belles et bien déroulées. Mais que l'artiste laisse davantage deviner les corps sous les étoffes. Il y a du sentiment chrétien dans ce tableau, bien que le Christ laisse à désirer.

Nous avons vu hier, chez un marchand du boulevard, deux grandes gravures, sans doute nouvellement parues, et d'après des tableaux de M. Laville. Ces gravures, ayant pour titre le *Départ pour le Calvaire* et *le Retour du Calvaire*, sont fort remarquables par l'ampleur et la nouveauté de la composition, aussi bien que par le sentiment profond qui y respire. Elles nous font regretter de ne pas connaître les originaux.

LAZERGES. — *Sid-n'Aissa* (*Notre-Seigneur Jésus*) *revenant de la prière au jardin des Oliviers.* Est-ce un musulman qui a écrit ces lignes? Est-ce un verset que le Livret emprunte au Coran? Les artistes, avec les meilleures intentions d'ailleurs, ont parfois des idées singulières. Cette petite toile de M. Lazerges, le peintre si brillant des *Moissonneurs de Kabylie* est (l'erreur du sujet à part) des plus agréables comme tableau de genre. Ce paysage qu'on aperçoit

Per amica silentia lunæ,

a toute la grandeur et la poésie de la nature sauvage. Il encadre merveilleusement le fantôme blanc qui s'y promène. Ce fantôme, c'est le Christ, c'est Jésus (*Sid n'Aissa*, pour parler comme le Livret), mais habillé un peu trop en Arabe et dont la tête, quoique d'un beau caractère, expressive et originale, ne rappelle pas beaucoup, malgré son nimbe, le divin Sauveur. Je verrais, moi, plutôt dans ce personnage quelque peu fantastique, un des poètes fameux de l'Orient, Omaiah ben Aïdez ou Rabiah ben al Kouden, rêvant à ces *cassideh* (chant) que les fils d'Ismaël rediront plus tard avec enthousiasme aux échos du désert.

JANMOT. — Cet artiste, chez lequel il y a beaucoup du poète, a exposé une *Charité Lyonnaise* qui atteste de sérieux progrès. Sans doute il nous sera permis de parler plus au long de cet artiste distingué à l'occasion de ses nombreux dessins et en particulier des huit cartons intitulés : *Le Poëme de l'Ame humaine.*

MAGAU. — *Les Missionnaires au Paraguay.* Tableau intéressant par l'aspect pittoresque de la composition. La touche est large et facile, le dessin a de la fermeté et de la hardiesse. De beaux groupes d'enfants, vivants et robustes. — Pourquoi cet air de mélancolie chez le jeune missionnaire dont le visage devrait rayonner d'une expression si joyeuse en contemplant l'empressement naïf de ces bons Indiens, pour voir et pour entendre la *Robe noire*, comme ils l'appellent? Le Semeur de paroles peut-il souhaiter une plus riche moisson? Le paysage a de la grandeur, mais cette nature tropicale, faute d'une assez chaude lumière, ressemble trop à la Normandie ou à la Brie. Quand on peint les pays du soleil, il ne faut pas que le soleil y brille... par son absence. L'artiste s'en est souvenu davantage dans son *Palestrina*, tableau comme le précédent bien composé, bien dessiné, bien peint et qui annonce avec de la science un talent dont le défaut ne sera pas la timidité ou, comme on dit à l'atelier, la recherche de la *petite bête.* Mais prenons garde de donner dans l'excès contraire, à savoir la peinture de décoration. En somme, des promesses et des espérances qu'il faut saluer.

MICHEL. — *La conversion intérieure et la conversation intérieure.* Deux bons tableaux qui sont des plus religieux et peut-être les plus religieux du Salon. Le premier nous traduit bien sur la toile ce verset de l'*Imitation* :

« Revenez à Dieu de tout votre cœur, laissez là ce misérable monde, et « votre âme trouvera le repos. » Le jeune moine agenouillé et soutenu par le divin Sauveur trahit bien sur sa figure, amaigrie et douloureuse, ce gémissement d'une âme lasse d'elle-même et du monde, et qui se tourne éperdue vers les espérances immortelles. La tête du Christ laisse à désirer et ne rayonne pas d'une beauté même tout humaine. Je préfère celui de l'autre tableau qui répond mieux à ce type lumineux qu'au pied de l'autel, dans l'élan de la prière et de la foi, par instants nous croyons entrevoir.

L'exécution de ces deux toiles de dimension moyenne, quoiqu'elle trahisse encore quelques timidités de pinceau, n'est pas indigne de la pensée. Nous y louerons la correction d'un dessin qui a de la souplesse et de la netteté, une couleur harmonieuse sinon brillante, la touche facile et le beau jet des draperies. Continuez et courage, jeune et sans doute pieux artiste !

Omer-Charlet. — *Les Chrétiens sur le bûcher.* Composition vaste, mais qui a le tort d'être un peu théâtrale; les personnages posent trop. J'y voudrais une couleur plus franche. L'artiste doit aimer les roses... roses, mais détester le coquelicot et le pivoine. Il sait dessiner assurément, mais son contour pourrait être plus accentué, et en cherchant la grâce, assez souvent il rencontre le maniéré. Ses chrétiennes, dans une position sans doute assez critique, semblent bien préoccupées de leurs attitudes. Le bûcher, à la vérité, n'a rien de trop menaçant, et il brûle discrètement sans grand feu ni fumée. Vue à distance, cette toile prend de l'ampleur et de l'harmonie, et l'on ne peut refuser quelque estime à l'artiste qui, pour mettre à fin cette rude entreprise, ne s'est pas découragé dans ses efforts sans doute laborieux.

Philippoteaux. — *Religieuses à la chapelle.* Charmant tableau d'une couleur aussi vraie qu'agréable et franche. Des profils ravissants de grâce, de distinction, de suavité. Cette aimable toile, pleine de poésie et de sentiment, et d'une exécution à la fois si large et si fine, est un des joyaux de l'Exposition. Combien cela nous plaît-il plus que les carnages monotones du champ de bataille, même ceux de M. Philippoteaux.

Timbal. — *Un sermon de sainte Rose de Viterbe.* L'artiste a fait mieux et beaucoup mieux. Le groupe des femmes et jeunes filles agenouillées sur le premier plan, et ravissant de grâce et de sentiment, nous rend plus sévère pour le reste. La plupart des autres têtes ne sont rien moins que belles ; sainte Rose elle-même laisse à désirer comme profil et comme expression. Ce tableau, quoique d'un homme qui sait peindre, nous semble fort inférieur à la *Vierge au pied de la Croix,* qui fit sensation à une précédente exposition. L'artiste prendra sa revanche.

Viger-Duvignau. — *Saint Lazare abandonné sur la mer avec Marthe et Marie-Madeleine, ses sœurs, et quelques autres chrétiens.* Ce tableau, qui n'est pas sans quelque mérite d'exécution, se trouve placé juste à côté d'une *Flore et Zéphyre,* du même artiste, sujet beaucoup moins édifiant. L'indé-

cence du contraste le rend plus choquant encore. Puisse le peintre profiter de la leçon que lui donne indirectement le jury, et ne plus mêler ainsi le profane et le sacré.

ZIPELIUS. — *Getsemané.* Effet de nuit bien rendu, bonne couleur quoique austère, — dessin à la fois élégant et ferme. Le Christ, tombé la face contre terre, a du caractère encore qu'on ne voie pas son visage. On ne sent pas non plus assez le corps sous la draperie, bien déroulée pourtant. Par malheur il y a dans ce tableau un ange en raccourci, dont la tête, surmontée de deux grandes ailes, fait un effet singulier. Oh ! mais singulier, et même *drôle,* comme dirait Toppfer !

ZIER. — *Apparition de Jésus à Marie-Madeleine.* Effet de nuit comme le précédent, mais avec la lune de moins, ce qui fait qu'on a grand'peine à distinguer quelque chose dans cette toile envahie par le clair-obscur. C'est dommage, car l'exécution paraît bonne, la touche facile ; il y a de la grâce et de la distinction dans la pose de la Madeleine ; du sentiment même dans la tête qu'un rayon de soleil vient éclairer fort à propos.

Je mentionnerai encore, comme renfermant des parties fort intéressantes, un *saint Remi* de M. Maillot, un *saint Paul* de M. Norblin, un *saint Etienne* de M. Quantain, un *saint Memmie ressuscitant un enfant,* de M. Pichon, etc. Mais je ne pouvais parler de tout et je me suis arrêté surtout devant les tableaux qui, soit par leurs qualités, soit par leurs défauts, prêtaient à des observations spéciales. Je regrette dans cette promenade un peu longue de n'avoir pas rencontré seulement... un chef-d'œuvre.

III.

Terminons, pour faire diversion et reposer l'esprit du lecteur, par une petite pièce de vers, inspirée par la circonstance, et qui aura tout au moins un mérite, celui d'être courte :

SUR CERTAINS TABLEAUX.

Certains méchants tableaux, qu'il ne faut plus qu'on nomme,
Se sont vendus, dit-on, une fort grosse somme.
Le fait fût-il bien vrai, que prouve-t-il, rapins ?
Qu'un bourgeois — qu'enrichit l'élève des lapins —
Qu'un quidam, n'ayant point goût aux choses exquises,
Mais force écus comptant, a flairé ces sottises,
Et pareil amateur me semble un Visigoth.
L'artiste, lui, joyeux, peut palper le lingot,
Et, comme aux temps jadis, cet empereur de Rome,
Répondre que l'argent n'a point d'odeur en somme ;
Puis, se frottant les mains, rire des jouvenceaux,
Plus jaloux de l'honneur de leurs nobles pinceaux ;
Bien loin de l'envier, il nous faut, nous, le plaindre.
Si coupable à nos yeux, combien devrait-il craindre ?
Il pèsera cet or, fait pour brûler ses doigts,
Dans la balance, un jour, d'un bien terrible poids.

BATHILD BOUNIOL.

LES FRANCISCAINS A LA TERRE-SAINTE.

Après la mort de Godefroi de Bouillon, le royaume que la conquête des croisés avait fondé en Palestine ne conserva pas longtemps sa puissance. Les successeurs de Bohémond conservaient Antioche, ceux du vieux comte de Toulouse Raymond gardaient Tripoli. Au-dessous d'eux de nombreux capitaines profitaient de la faiblesse des rois, des fréquentes mutations de la couronne pour se rendre indépendants, s'appuyant, au besoin, sans le moindre scrupule, sur les musulmans avec lesquels ils contractaient, non-seulement des trêves, mais des traités d'alliance. Trois ordres chevaleresques, les templiers, les hospitaliers, les chevaliers teutoniques, se plaçaient également en dehors de toute sujétion, ne reconnaissant d'autre autorité que celle de leurs grands maîtres, toujours en guerre avec les musulmans et ne reconnaissant aucun des traités que les divers seigneurs pouvaient conclure. Les seigneurs, de leur côté, ne conservaient guère la foi jurée, non plus que les Sarrasins. On sait que l'islamisme non-seulement permet à ses adhérents de ne point respecter les engagements pris envers les chrétiens, mais déclare leur extermination chose sainte et agréable à Dieu. Ne pouvant donc compter sur la fidélité des infidèles d'une manière bien sûre, on conçoit que les croisés ne se fissent pas un scrupule de violer les leurs, dès qu'ils y voyaient ou croyaient y voir leur intérêt. Par respect pour la vérité, nous devons ajouter encore que, malgré les fréquentes admonestations des évêques et surtout des Souverains Pontifes, les mœurs des chrétiens se ressentaient trop de l'extrême licence si fréquente parmi les gens de guerre et du relâchement extrême autorisé par l'islamisme. On ne peut donc s'étonner de voir la main de Dieu cesser de les soutenir; et, en 1187, moins de deux siècles après la conquête des croisés, Saladin attaqua les chrétiens près de Tibériade, le vendredi 3 juillet : la résistance fut opiniâtre, la bataille dura deux jours entiers; mais, écrasés par le nombre, par la soif et la fatigue, ils finirent par succomber et furent presque entièrement exterminés. Seul, parmi les chefs, le comte de Tripoli, après avoir fait des prodiges de valeur pendant ces deux journées et réparé ainsi, s'il était possible, l'incertitude de sa conduite et ses nombreuses trahisons, s'échappa en perçant les escadrons sarrasins qui l'enveloppaient, à la tête d'un petit nombre de chevaliers, et put se réfugier à Tyr. Tous les autres furent tués ou pris, et, à l'exception du roi Gui de Lusignan,

auquel Saladin rendit sa liberté en recevant la ville d'Ascalon pour lui servir de rançon, tous les prisonniers furent égorgés, après avoir courageusement repoussé les offres brillantes des musulmans, s'ils consentaient à apostasier. Arnaud de Chatillon, auquel pouvaient s'adresser peut-être de bien justes reproches, fut immolé le premier. Saladin voyant qu'il méprisait ses offres et se déclarait prêt à subir tous les tourments, lui donna un grand coup de yatagan sur la tête et le fit achever immédiatement par ses gardes.

Après avoir rapidement enlevé toutes les places qui entouraient Jérusalem, ce conquérant vint y mettre le siége vers le milieu de septembre. Depuis la défaite de Tibériade, les chrétiens étaient trop affaiblis pour pouvoir défendre la ville. La reine Sibille obtint une capitulation honorable qui fut religieusement exécutée, et le vendredi 2 octobre 1187 toute la population chrétienne quitta la ville sainte en pleurant et se réfugia dans les villes qui lui restaient encore, escortée par les soldats de Saladin, emportant tout ce qu'ils pouvaient porter de leurs biens personnels et des trésors de leurs églises.

Quarante-deux ans après, l'empereur Frédéric II arriva à la Terre-Sainte, malgré l'excommunication dont l'avait frappé le grand pape Grégoire IX. Il conclut, avec le sultan d'Egypte Malec-Camel, qui possédait alors Jérusalem, un traité par lequel la ville lui était remise, mais à charge de conserver aux musulmans la mosquée d'Omar, construite sur la plate-forme du temple de Salomon; tous les autres articles de ce traité ou plutôt de cette trève jurée pour dix ans, le dimanche 18 février 1229, sont entièrement favorables aux musulmans. Le patriarche, les templiers et les hospitaliers protestèrent contre cet acte dont on leur avait dérobé obstinément toutes les négociations. Le véritable souverain de Jérusalem était le sultan de Damas et non celui d'Egypte, ce qui annulait radicalement le traité. Le bruit courut même alors que ce traité n'était qu'apparent et pour sauver l'honneur de Frédéric, et ce qui put le faire présumer, c'est que, peu de jours après, il quitta Jérusalem sans la faire fortifier, comme il y était autorisé par le traité; et ayant enlevé à Acre les armes et les munitions de guerre amassées pour la croisade, il les emporta en s'embarquant secrètement le 1er mai suivant pour l'Italie, et s'en servit en arrivant, pour activer la guerre que ses lieutenants avaient continué de faire au Pape pendant toute la durée de l'absence de Frédéric.

Les chrétiens ne profitèrent qu'en bien petit nombre de la permission de s'établir à Jérusalem. En 1244, une peuplade musulmane, expulsée de son pays par la conquête de Genghis-Kan, diversement nommée par les auteurs contemporains, mais dont tous les noms font présumer qu'ils avaient été chassés de Karisme, vint fondre sur cette ville désolée. Ils massacrèrent tout ce qu'ils y trouvèrent de chrétiens, profanant les Lieux Saints de la manière la plus déplorable. Depuis lors, les musulmans sont

demeurés seuls maîtres de Jérusalem, et pendant longtemps les chrétiens n'ont pu en approcher sans courir les plus grands dangers.

Avant cette dernière invasion, saint François d'Assise était venu apporter dans cette terre consacrée l'étonnant spectacle qu'il avait donné au monde, la pauvreté choisie et pratiquée. En s'éloignant, il avait laissé quelques-uns de ses disciples qui, se retirant successivement devant les féroces conquérants qui saccageaient tout devant eux, avaient fini par se fixer à Ptolémaïs, dernière possession des chrétiens en Palestine.

En 1291, Ptolémaïs tomba à son tour et tout fut perdu pour les chrétiens. Les Franciscains ne voulurent point s'éloigner. Ils furent tous impitoyablement massacrés. Mais les disciples de saint François ont trop appris à mépriser les choses de la terre pour se laisser intimider par l'incendie de leurs pauvres demeures, par le massacre de leurs frères. Il y avait à peine huit ans que les religieux de Ptolémaïs avaient été cruellement égorgés, lorsque les Franciscains reparurent à Jérusalem, avec leur robe de bure, les reins ceints d'une corde, portant leur bâton de pèlerin, n'ayant point d'autre défense que leur zèle et leur pauvreté, d'autre action que leur dévouement. Ils obtinrent des farouches conquérants la permission de s'établir sur la montagne de Sion, non loin du saint Sépulcre. Ils ne l'ont plus quittée.

Ils ne l'ont plus quittée; mais dans cette terre qui avait bu le sang de Jésus-Christ, il n'y a presque pas un point, au moins pas une ville qu'ils n'aient arrosée de leur sang; mais, comme nos intrépides soldats sous le feu de la mitraille, dès qu'un homme tombe, les rangs se serrent et le vide est comblé. Depuis leur retour, en 1299, jusqu'au milieu du XVIIe siècle, il n'y a presque pas eu d'année où quelques-uns d'entre eux n'aient rougi de leur sang, non-seulement la Palestine, mais encore la Syrie, l'Égypte et même la Perse. Souvent même et plusieurs fois dans chaque siècle, les couvents disposés pour recueillir et héberger les pèlerins et les voyageurs à Jaffa, Ramle, Nazareth et même à Jérusalem, assaillis à l'improviste, par des nuées d'Arabes, ont été dévastés, ruinés, incendiés et les religieux égorgés, comme l'avaient été leurs couvents de Jérusalem en 1244, de Ptolémaïs en 1291. Mais à chaque fois, de tous les points de l'Europe s'élançaient plus nombreux de nouveaux religieux toujours ambitionnant la palme du martyre, et s'empressant de relever les ruines encore fumantes de leurs établissements détruits.

Robert, roi de Sicile, et Sanche d'Arragon, sa femme, avaient en effet, au prix de sacrifices considérables, acheté aux musulmans le saint Sépulcre et les autres Lieux les plus spécialement sanctifiés par la Passion de Notre-Seigneur; ils en confièrent la garde aux Pères Franciscains, et, par une bulle du 22 décembre 1342, le pape Clément VI régularisa leur situation, et les institua canoniquement gardiens des Saints-Lieux. Qu'on nous permette de faire remarquer ici que la possession des catholiques

latins s'appuie donc sur un titre de propriété incontestable, et c'est par la violation la plus inique de la justice et du droit que les schismatiques et les hérétiques, grâce à la protection stipendiée des pachas et des autorités turques, ont pu leur en ravir la plus grande partie. Ils auraient tout enlevé si, par la constance d'un dévouement qui jamais n'a reculé devant les menaces et la violence, les Franciscains n'étaient parvenus à en sauver des lambeaux.

L'administration des Franciscains à cette garde des Saints-Lieux avait pris le nom de *Custodie*, du mot latin qui était son nom, en cette langue *Custodia*. Le supérieur général se nommait en conséquence le R. P. Custode. Il avait sous sa direction, avant les massacres de 1860, 270 religieux, tant pères que novices et frères lais, desservant neuf couvents où les pèlerins, à quelque nation qu'ils appartiennent, reçoivent l'hospitalité la plus large, laissant ce qu'ils veulent à titre d'aumône, sans jamais être taxés. Il y a en outre dix-huit *hospices*, maisons hospitalières desservies par deux ou trois religieux, 47 maisons de secours pour les pauvres, 18 écoles de garçons et 8 de filles. L'Ordre desservait 22 paroisses, 30 sanctuaires, 20 chapelles. Pour le service des écoles de garçons recevant 1450 enfants, outre 17 maîtres religieux, il entretenait 22 maîtres laïques. Les écoles de filles recevant 475 élèves, étaient desservies par 8 religieuses et 8 maîtresses laïques. Le nombre des pauvres secourus dépassait deux mille.

Telle était la situation de la Custodie, il y a quinze mois. Depuis le milieu du XVIIe siècle, comme nous le disions plus haut, sauf quelques assassinats isolés, la persécution avait cessé. En France régnait alors celui que l'Europe entière s'était accoutumée à appeler simplement LE ROI, tant il avait su noblement personnifier en lui l'idéal de la royauté (1). La Méditerranée, veuve des flottes brillantes de Pise, Gênes et Venise, était devenue en réalité un lac français, et Louis XIV aurait tiré une éclatante vengeance de tout crime qui aurait frappé un chrétien dans toute l'étendue de l'empire ottoman.

Aussi les Franciscains vivaient en paix à l'ombre de leurs sanctuaires entretenus et défrayés par l'argent de l'Europe. On aurait pu craindre qu'ils n'eussent désappris à mourir pour Dieu et pour leurs frères. Mais les généreux soldats acceptaient cette paix plutôt qu'ils ne l'avaient désirée, et au jour où il a fallu se présenter de nouveau au martyre, on les a retrouvés comme toujours inébranlables, simples et dévoués. Le 9 juillet dernier commença le massacre à Damas. Le R. P. Emmanuel Ruys, supérieur du couvent, ordonna l'exposition du très-saint Sacrement, et il adressa quelques chaleureuses paroles aux catholiques tremblants et

(1) Au moment où le roi de Prusse reçut la dépêche qui annonçait sa mort, il se retourna vers ses officiers en leur disant : « Messieurs, le roi est mort ! » Aucun ne se permit la moindre réflexion, tous avaient compris.

consternés qui avaient rempli l'église, espérant y trouver un refuge. Peu d'heures après, une horde de Turcs et de Druses furieux avaient brisé les portes. A leur approche, le R. P. Ruys se hâta de consommer les Saintes Espèces pour empêcher qu'elles ne fussent profanées. Inutilement pressé par les assassins d'embrasser le mahométisme, il leur demanda pour toute grâce de le frapper à l'autel même ; et, franchissant les degrés, il y appuya sa tête, en leur disant : COUPEZ ! Au même instant sa tête roula sur l'autel et son corps, s'affaissant sur les degrés, les inonda de son sang.

Le P. Carmel Volta, qui remplissait les fonctions de curé latin et de professeur de langue arabe, tomba sous un premier coup de pistolet. Comme il se relevait, les Turcs qui l'entouraient le pressèrent de renoncer à sa *fausse religion*. Sur sa profession de foi nettement formulée, ils le tuèrent à coups de sabre, en lui criant : « Meurs, chien ! »

Le P. Engelbert Kolland du Tyrol allemand, âgé de trente-trois ans, vicaire de la paroisse et leurs trois élèves pour la langue arabe, les PP. Nicolas Albesca, Pierre Soler et Nicanor Ascagne, refusèrent également avec la plus inébranlable fermeté d'apostasier leur foi ; tous sont tombés sous le cimeterre musulman. Deux frères lais furent également massacrés, les FF. Jean Jacques, Fernandez et François Pinazzo.

On le voit : Depuis six cents ans, le sang des enfants de saint François n'a cessé de couler dans la Terre-Sainte confiée à leur garde. Si, pendant près de deux siècles, ils n'ont compté qu'un bien petit nombre de martyrs, l'année 1860 les a retrouvés tels qu'ils étaient au Saint Sépulcre en 1244, en 1266 à Safed en Galilée, en 1288 à Damiette, en 1291 à Ptolémaïs et partout où ils ont eu à confesser la foi de Jésus-Christ (1).

MARQUIS DE ROYS.

(1) Les détails sur la mort des religieux franciscains à Damas en 1860, sont extraits des intéressantes Annales, publiées cette année par le commissariat général de la Terre-Sainte, rue de Vaugirard, n° 150, à Paris.

LA PAPAUTÉ DEVANT BOSSUET.

(2e ARTICLE.)

II.

D'où peut venir, à la déclaration de 1682, l'importance doctrinale qu'on lui attribue généralement en France? D'où vient surtout que certains admirateurs de Bossuet estiment qu'il n'y a jamais rien eu de plus glorieux pour l'Église gallicane que cette déclaration? Cela ne peut venir assurément de l'autorité de l'Assemblée de 1682, qui n'avait aucun caractère canonique, ni du nombre des évêques qui la composaient, puisqu'elle ne comptait que trente-cinq prélats. Je crois que l'importance que l'on attribue à cette Assemblée n'a d'autre cause que le nom de Bossuet qui se trouve mêlé à ses actes. La gloire a tellement pénétré ce nom qu'elle en est devenue inséparable; elle rejaillit sur toutes ses œuvres qu'elle consacre et qu'elle recommande. Supprimez le nom de Bossuet de l'Assemblée de 1682, il ne vous reste plus qu'une sorte de commission ecclésiastique convoquée et présidée par un roi, et composée de trente-quatre prélats qui s'attribuent, sans mandat, la mission de fixer par une déclaration doctrinale les limites de la puissance apostolique, pour plaire au roi Louis XIV qui le voulait ainsi. La considération dont ces prélats jouissaient dans l'Église de France était, à tort ou à raison, très-minime. Trois noms d'évêques seulement ont survécu aux actes de l'Assemblée : de Harlay, archevêque de Paris; Choiseul de Praslin, évêque de Tournai, et de Bryas, archevêque de Cambrai. Or le premier, qui fut toujours plus courtisan qu'évêque, ne jouissait d'aucune considération dans son diocèse. Il était même devenu odieux à Louis XIV et à son clergé. On sait pourquoi. Le second avait formulé sur l'indéfectibilité du Saint-Siége une proposition qui était si peu orthodoxe, que Bossuet crut devoir la combattre énergiquement comme étant schismatique, *au risque de perdre son amitié*, dit M. de Beausset. Enfin le troisième, de Bryas, était connu pour son dévouement au Saint-Siége, dont il défendit les droits au sein de l'Assemblée. Il ne consentit même à voter pour la déclaration que sur l'assurance qui lui fut donnée qu'on n'entendait pas décréter les quatre articles *comme une doctrine qu'on dût croire, mais comme des opinions libres qu'on pouvait adopter*. La déclaration de l'archevêque de Cambrai fut acceptée et inscrite au procès-verbal de l'Assemblée.

Il suit de là que, si on supprime des actes de l'Assemblée de 1682 le nom de Bossuet, il n'en reste que trois qui soient bien connus. Or les deux premiers sont sans autorité dans la question, et le troisième est une protestation contre la doctrine des quatre articles.

Il suit de là encore que l'Assemblée de 1682 et sa déclaration ne doivent le crédit dont elles jouissent en France qu'au nom et à l'autorité de Bossuet, que l'on regarde généralement comme le moteur de cette Assemblée et le patron de ses doctrines.

Or, cette opinion si généralement répandue, qui suppose que la déclaration est l'expression fidèle des doctrines de Bossuet, ne me paraît nullement fondée. Je crois même pouvoir affirmer qu'elle est démentie par les faits et surtout par la résistance énergique que l'évêque de Meaux opposa au projet de déclaration qui fut soumis à l'Assemblée.

En effet, la vérité est que, loin d'avoir favorisé ce projet, Bossuet l'a ouvertement combattu, qu'il en a signalé les inconvénients, l'inconvenance et les périls. La vérité est qu'il ne rédigea ce projet qu'à contre-cœur, et qu'il ne consentit à le faire que parce qu'il espérait adoucir, au moins par les formes de l'expression, des maximes qu'il ne pouvait empêcher qu'on proclamât. La vérité est enfin qu'il se montra plus opposé que favorable aux actes de l'Assemblée, même en ce qui concerne l'affaire de la *Régale*.

Si nouvelles et si hardies que paraissent ces propositions, je les crois incontestables et je suis persuadé que mes lecteurs partageront ma conviction, s'ils consentent à étudier, sans parti pris et sans préjugé, l'histoire de l'Assemblée de 1682. J'interrogerai cette histoire, non pas l'histoire telle que l'ont faite les partisans de la déclaration qui ont voulu à tout prix en faire peser la responsabilité sur Bossuet, afin de la placer sous son puissant patronage, mais l'histoire véridique, telle que nous la donnent les Mémoires de l'époque.

Afin de ne laisser aucun doute sur mon impartialité, je n'interrogerai que les sources les moins suspectes. J'exposerai les faits dans l'ordre où ils sont racontés par Bossuet et par son historien, le cardinal de Beausset. J'insisterai principalement sur les notes de Fleury, dont nous devons la publication au vénérable Emery, supérieur-général du séminaire de Saint-Sulpice. Ces notes sont très-importantes en ce qu'elles donnent une esquisse abrégée des actes de l'Assemblée et jettent un grand jour sur un point d'histoire qui est resté un mystère jusqu'à l'époque de leur publication. Je crois devoir les reproduire sans rien changer au texte et aux abréviations, comme pièce justificative de ma thèse. J'en donnerai ensuite le commentaire fidèle :

« Chanc. le Tell. et archev. de Rheims av. l'év. de Meaux en font le projet princi-
« palement por régale. Roj voulut qu'ev. de M. en fust. Personnes d'autorité. Question
« de l'autorité du Pape regardée coe necessre à traitter par l'arch. de R. et son père.
« On ne la décidera jamais qu'en temps de division. Ev. de M. répugnoit. hors de
« saison. Ev. de Tournay vouloit la décider détourné par ev. de M. On augmentera
« la division que l'on veut éteindre. Beaucoup q le livre de l'exposition ait passé avec
« approbaon formelle. Laissons mûrir. Gardons notre poss ion. A l'arch de R. vous
« aurez la gloire de l'affre de la régale obscurcie par ces ppoons odieuses.

« Arc. de Paris. Ordre du R. de traitter cette question. P. la Chaise joint. Pape « nous a poussés s'en repentira. Ev. de Meaux propose examiner toute la tradition « pour pouvoir alonger tantq l'on voudroit. Arch. de Paris dit au roi que dureroit « trop. Ordre de conclure et décider sur l'autorité du Pape M. Colbert pressoit.

« Ev. de Tournay chargé dresser les propoons : mal et scolastiq[t] év. de Meaux les « dresse, assemblées chez l'arch. de P., ou examinées. disputes. On vouloit y faire « mention des appellations au concile Ev. de Meaux résista ; ont été nommément « condamnées par des bulles de Pie II et Jules II : engagés à Rome à les condamner. « ne reculent jamais. ne donner prise à condamner nos propositions Affr de Pamiés et « Charone : tort au fond. mal blâmer évèq. de Pamiés louer archev. de Toulouse. « procès-verbal de Fromaget et Benjamin faux.

« Arrêts du parlement insoutenables (1). »

Ces notes rendent ma tâche facile, il me suffira de les commenter en y ajoutant les documents qui me sont fournis par les mémoires du temps et par l'historien de Bossuet.

III.

Louis XIV jouissait comme ses prédécesseurs, par le consentement exprès ou tacite de l'Eglise, du droit de régale, dans un grand nombre de diocèses de son royaume; mais les diocèses de Guyenne, de Languedoc et de Provence, en avaient toujours été exemptés. En vertu du droit de régale, le roi nommait aux bénéfices vacants, et il en percevait les revenus à la mort du titulaire et jusqu'à l'installation de son successeur. L'exercice de ce droit avait été approuvé et réglé par nos rois et par plusieurs Papes; entre autres, par Clément IV, en 1267, et par Grégoire X, en 1271. A la même époque, le Concile général de Lyon avait défendu que le droit de régale fût étendu au-delà des limites auxquelles il se trouvait alors restreint, sans l'approbation du Saint-Siége. Les conseillers laïques de Louis XIV et ses gens du Parlement lui persuadèrent qu'il pouvait exercer le droit de régale dans tous les diocèses du royaume. Ils alléguaient sérieusement au roi, pour rassurer sa conscience, que *la couronne de France* étant ronde *par le haut*, on ne pouvait, sans lui faire une brèche, laisser quelque chose en dehors de sa sphère (2). Ce burlesque argument, qui est pourtant du grand siècle, prouvait suffisamment la faiblesse de la cause que l'on prétendait soutenir. En conséquence, le roi se crut en droit de nommer à quelques bénéfices dans les diocèses de Pamiers, malgré le droit et malgré les canons du Concile œcuménique de Lyon. Les évêques de ces deux diocèses en appelèrent au Parlement, qui les condamna, et au pape Innocent XI qui prit leur défense. Innocent XI adressa consécutivement trois Brefs à Louis XIV, qui les laissa sans réponse. Il lui en adressa un quatrième par

(1) Voir *Opuscules* de Fleury.

(2) Il est bien certain qu'on donnait sérieusement cette raison en plein dix-septième siècle, c'est Fleury qui nous l'apprend. Son témoignage n'est pas suspect. (Voir ses *Opuscules*.)

lequel il l'avertissait qu'il ferait usage de la plénitude de la puissance apostolique, s'il refusait de respecter les *coutumes* d'un tiers des églises de France et les *Canons* décrétés par le Concile général de Lyon. Les évêques de France, de leur côté, réclamèrent auprès du Parlement de Paris contre l'extension nouvelle qu'il donnait à l'exercice du droit de régale ; mais ils ne furent pas écoutés, comme ils l'avouent eux-mêmes dans la lettre qu'ils adressèrent au pape Innocent (1).

Il est certain que dans cette affaire le Pape défendait les droits manifestes et les véritables libertés de l'Eglise gallicane. Le janseniste Arnaud en fait l'aveu, et nous verrons bientôt Bossuet déclarer qu'*au fond* le roi *avait tort*. Mais les Parlements, dont l'ambition démesurée tendait à étendre leur propre juridiction aux dépens de la puissance spirituelle, échauffèrent la querelle et persuadèrent Louis XIV qu'il devait, dans l'intérêt de sa couronne, résister à l'autorité du Chef de l'Eglise. Ce prince ne fut que trop docile à des conseils qui flattaient son orgueil. En conséquence, il prit la résolution de marquer son ressentiment contre Rome par un acte d'éclat. Voilà, en deux mots, l'origine et la cause de l'Assemblée de 1682. Dans la pensée du roi de France, elle n'était qu'un acte de vengeance contre le Souverain Pontife, et elle ne fut que cela en réalité.

Pour donner plus de solennité à cet acte de vengeance, Louis XIV *ordonna*, — comme le déclare le préambule de la déclaration (2), — que des députés du clergé, partie évêques et partie prêtres, seraient élus dans chaque province ecclésiastique, et se réuniraient à Paris pour y aviser, au nom de l'Eglise gallicane qu'*ils représenteraient*, aux mesures qu'il convenait de prendre pour triompher de la résistance du Pape et pour arrêter ce qu'on appelait ses entreprises et ses empiétements sur la souveraineté du roi. L'Assemblée commença dans les derniers mois de l'année 1681 et dura jusque vers le milieu du mois de mars 1682. A cette époque, Louis XIV fit cesser les réunions, et au mois de juillet suivant il congédia officiellement les députés. Le roi était satisfait ; il avait obtenu ou il croyait avoir obtenu toutes les garanties qu'il réclamait pour se mettre en sûreté, lui et sa couronne, contre les entreprises de Rome.

Les députés traitèrent d'abord, *par l'ordre du roi*, l'affaire de la régale. Ils consentirent à ce qu'elle fût exercée dans tous les diocèses du royaume, malgré les canons et les coutumes de l'Eglise gallicane qui s'opposaient à cette extension, malgré le Pape qui voulait que les canons et les cou-

(1) *Victi in eo tribunali* (le Parlement de Paris). Lettre des évêques au Pape.

(2) Le préambule de la déclaration le reconnaît expressément. *Mandato regio congregati, Ecclesiam gallicanam repræsentantes*, disent les évêques. Pensaient-ils *représenter l'Eglise gallicane* d'une manière canonique, ou seulement parce que le roi avait entendu dire qu'il en serait ainsi. Dans l'un et l'autre cas il me paraît difficile de justifier cette prétention.

tumes de l'Eglise gallicane fussent respectés, et enfin, malgré l'opposition des deux évêques ou diocèses qui réclamaient contre l'usurpation de leurs droits et priviléges.

En revanche, les députés obtinrent le *consentement* du roi pour décider que l'ecclésiastique pourvu en régale serait obligé de demander l'institution canonique et la juridiction spirituelle à l'ordinaire (1). Mais, comme il pouvait arriver que l'ordinaire refusât l'institution canonique, ce qui avait lieu, en effet, depuis plusieurs années dans les diocèses d'Aleth et de Pamiers, les députés crurent pouvoir statuer *qu'il ne pourrait pas la refuser*. Ainsi l'Assemblée soumettait au bon plaisir du roi l'exercice de l'autorité épiscopale. On avait bien vu jusqu'alors les Parlements ordonnancer des mesures de rigueur de ce genre, et obliger par *arrêts* les évêques à donner la juridiction ; mais nulle assemblée du clergé de France n'avait jamais osé violer à ce point la liberté ecclésiastique, et autoriser le roi, au moins indirectement, et au nom de l'Eglise gallicane, à se saisir du temporel d'un évêque récalcitrant. J'avoue qu'il me paraît très-difficile de concilier une telle mesure avec le respect que les députés professaient pour les canons.

Pour justifier cette violation flagrante de la discipline et des droits de l'Eglise, les gallicans parlementaires m'opposent que Bossuet était du nombre des députés qui consentirent à l'approuver. J'avoue que Bossuet faisait partie de l'Assemblée qui consacra cette étrange et coupable usurpation, et qu'il prit part à ses actes. J'avoue même qu'il est très-regrettable pour le grand évêque, qu'il ait consenti dans cette circonstance à sacrifier l'autorité des canons et des coutumes de l'Eglise gallicane à l'ambition de Louis XIV ; mais je dois faire observer, pour l'honneur de Bossuet, qu'il regretta bientôt la part qu'il avait prise à cette triste affaire, et qu'il ne craignit pas de déclarer que, dans la question de la régale, les torts étaient du côté du roi et de l'Assemblée. Les notes de Fleury ne nous permettent aucun doute sur la rétractation de Bossuet, comme nous le verrons bientôt.

Lorsque l'affaire de la Régale fut terminée, les députés durent s'occuper, toujours *sur l'ordre du roi*, des mesures à prendre pour régler les limites de la puissance spirituelle, à l'effet de protéger le pouvoir royal contre les abus *possibles* de l'autorité du Saint-Siége. Le parlement et le ministre Colbert décidèrent Louis XIV à faire proclamer solennellement, sur l'autorité du Souverain Pontife, les opinions nouvelles qui étaient enseignées en Sorbonne par quelques docteurs depuis l'époque du grand schisme. Ces doctrines, misés au jour par Gerson, formulées en canons par le Concile

(1) Cette concession permet de supposer *qu'avant ce consentement du roi*, l'ecclésiastique pourvu en régale exerçait les fonctions de la juridiction spirituelle *sans* et *malgré l'ordinaire* : D'où et de qui la tenait-il ?

de Constance dans ses 4e et 5e sessions (1), renouvelées plus tard par le conciliabule schismatique de Bâle, limitaient la puissance spirituelle du Pape, et transportaient la souveraineté du pouvoir dans l'Eglise, de la tête aux membres. Ces opinions étaient nouvelles dans l'Eglise, et pour le moins téméraires. Nées du schisme, elles aboutissaient au schisme et à la révolte des membres contre le chef. La déclaration solennelle de ces doctrines, faite au nom de l'Eglise gallicane, ne pouvait donc être que d'un dangereux exemple pour cette Eglise. Louis XIV ayant fait part de sa résolution au grand chancelier Le Tellier qui avait toute sa confiance, celui-ci en donna connaissance à son fils qui était archevêque de Reims. Bossuet fut mis dans la confidence ; mais il parait qu'il n'approuva pas le projet de déclaration (2), car il s'abstint d'assister aux conférences qui suivirent la première communication qui lui en fut faite. Louis XIV, instruit de l'absence de l'évêque de Meaux, s'en plaignit et exigea qu'il assistât aux conférences préliminaires de l'Assemblée : Bossuet obéit. Mais, comme le fait observer Fleury, s'il assista à ces conférences, ce fut moins pour servir les vues de Louis XIV que pour les combattre. Ainsi, lorsque l'archevêque de Reims manifesta le désir qu'il avait que l'on profitât du démêlé survenu entre le Saint-Siége et le roi pour traiter et trancher nettement la question de l'autorité du Pape, Bossuet combattit cet avis, et fit observer avec raison que la déclaration que l'on se proposait de formuler était plus que jamais hors de saison, précisément à cause du débat survenu entre Rome et la cour de France. L'évêque de Tournai insista : Il faut aller en avant, disait-il, et ne point laisser passer une occasion si favorable de proclamer, comme étant nôtres, les sentiments de nos docteurs. De Harlay et la plupart des autres prélats opinaient dans le même sens. Bossuet fut inflexible. Il fit pressentir aux prélats les orages qu'ils allaient provoquer en émettant dans une Assemblée de quelques évêques *réunis par ordre du roi*, des propositions qui feraient reculer d'effroi les membres d'un Concile. Cette déclaration, ajoutait Bossuet, n'aura d'ailleurs aucune influence pour changer la doctrine reçue hors de France ; elle ne pourra même qu'irriter et indigner les évêques étrangers et surtout le Pape, de telle sorte qu'au lieu d'éteindre la division, vous ne ferez que l'augmenter. Bossuet fit remarquer encore qu'il serait plus convenable d'imiter la sage réserve de Rome, qui avait pour la France des procédés plus délicats, puisqu'elle avait consenti jusqu'alors à garder le silence sur les opinions des docteurs de Sorbonne, quoiqu'elles fussent contraires à son enseignement. Pourquoi, disait Bossuet, ne pas imiter sa sage réserve ? Lorsque le Saint-Siége se montre si bienveillant pour nous, convient-il de témoigner de l'hostilité envers lui ? Puis, s'adressant person-

(1) Nous n'avons pas à discuter ici l'autorité de ces décrets. Nos lecteurs savent qu'ils n'ont jamais été approuvés par le Saint-Siége.

(2) Voir les notes de Fleury citées plus haut.

nellement à Le Tellier, archevêque de Reims, qui était l'un des promoteurs les plus ardents du projet de déclaration, Bossuet lui représenta qu'alors même qu'il aurait la gloire de terminer l'affaire de la *Régale*, cette gloire serait ternie par les *propositions odieuses* qu'il voulait proclamer. Vous applaudirez, lui dit-il, à cette victoire si facile qui sera votre ouvrage, et vous ne réfléchissez pas à l'anathème de la postérité qui dira un jour : « Louis XIV a ouvert la carrière des envahissements sur les revenus ecclésiastiques, il a violé ouvertement les canons jusqu'alors respectés d'un Concile œcuménique ; le clergé a approuvé ces envahissements, tandis que le Vicaire de Jésus-Christ lui ordonnait de résisterà cette spoliation. Le pape Innocent s'est montré inflexible à réclamer le maintien des canons de l'Eglise, et les évêques français, qui s'en prétendaient les plus zélés observateurs, n'ont pas craint de les violer, et de publier, à cette occasion, des articles outrageants pour le successeur des Apôtres (1). » Ainsi Bossuet, de l'aveu de Fleury, condamnait la conduite du roi et des prélats dans l'affaire de la Régale, et il convenait que le Pape seul, dans cette circonstance, défendait les canons et les libertés de l'Eglise de France contre les empiétements du roi et la connivence des évêques qui l'approuvaient. Cet aveu mérite d'être recueilli ; il dégage la responsabilité de l'évêque de Meaux, et il équivaut à une rétractation formelle de la part qu'il avait prise à cette triste affaire.

Les raisons alléguées par Bossuet pour décider les prélats à abandonner le projet de déclaration, auraient dû, ce me semble, les convaincre et les arrêter. L'autorité du grand évêque, la gravité des inconvénients et des périls qu'il leur signalait, l'honneur de leur caractère, et enfin le jugement sévère de la postérité dont il les menaçait, tous ces motifs exposés par l'évêque de Meaux étaient de nature à faire impression sur des hommes graves. Cependant il en fut autrement. Les sages conseils de Bossuet ne furent pas écoutés. Le roi, qui ne souffrait pas la contradiction, voulut être obéi, et il le fut. En conséquence, et malgré Bossuet, de Harlay, archevêque de Paris, fut chargé par le roi d'avertir les évêques qu'*ils eussent* à traiter sans retard la question de l'autorité du Pape. Tous s'inclinèrent devant les ordres de Sa Majesté, et consentirent à subir la volonté du monarque, tant sur l'affaire de la *Régale* que sur le projet de déclaration. Fleury observe que l'un des prélats osa même pousser l'hostilité contre le Saint-Siége et la flatterie envers le prince, jusqu'à prononcer contre le Chef de l'Eglise cette menace aussi insolente que ridicule : *Le Pape nous a poussés à bout, il s'en repentira.*

Certes, on doit gémir de la faiblesse des prélats qui, dans cette circonstance, consentirent à sacrifier les intérêts de l'Eglise, l'honneur et l'indépendance de leur caractère, à la volonté de leur maître ; mais, sui-

(1) *La France et le Pape*, ch. III, p. 165.

vant l'observation de Sponde, il n'y a pas lieu de s'en étonner : « Lorsqu'un prince consulte ses sujets dans des occasions semblables, il ne s'adresse qu'à ceux dont les suffrages lui sont préalablement acquis, et il est toujours assuré d'obtenir de ceux-là des réponses conformes à ses désirs ; car c'est bien moins alors un avis qu'il sollicite qu'une approbation qu'il commande. » Pascal et Fénelon ont infligé à cette coupable faiblesse le stigmate d'une sévère mais trop juste flétrissure : « L'Eglise, dit le premier, n'a pas de pires ennemis que ces hommes *d'entre deux* qui, placés entre le devoir et la crainte, sacrifient le devoir à la crainte, qui espèrent tout gagner en s'accommodant à tout, et qui se croient sages lorsqu'ils ne sont que faibles. » Fénelon, qui avait vu à l'œuvre les prélats de l'Assemblée de 1682, n'avait pu s'empêcher de condamner leur politique mondaine : « Rien n'affaiblit tant les pasteurs, dit-il, qu'une timidité colorée par de vains prétextes de paix, qu'une incertitude qui rend l'esprit flottant à tout vent de doctrine ; enfin, que les ménagements d'une politique souvent bien plus mondaine qu'ils ne le croient eux-mêmes (1). » Et enfin, bien avant Fénelon, un Père de l'Eglise gallicane, Pierre de Blois, exhortait, dans des termes plus énergiques encore, un évêque d'Orléans à ne jamais sacrifier la liberté et les droits imprescriptibles de l'Eglise à la fausse prudence du siècle : « Ne portez pas envie aux méchants, à ces pasteurs qui endorment la conscience du roi par de lâches adulations. Rien n'est plus agréable à Dieu, dans les évêques, que la profession de la vérité. Ne craignez point d'exposer votre vie pour elle, afin de voir des jours heureux ; car le Seigneur demandera compte au prêtre muet du sang de celui qui périt. La cause que vous défendez, juste aux yeux de Dieu, bien qu'elle paraisse aux insensés douteuse et faible, vous soutiendra elle-même de sa force toute-puissante (2). »

La fermeté de ce langage est de tous les temps dans l'histoire de l'Eglise, et la tradition s'en est maintenue jusqu'à nos jours dans l'épiscopat catholique. Il est permis de regretter que les prélats de l'Assemblée de 1682, aient consenti à oublier cette glorieuse tradition et à reproduire dans cette triste circonstance les dispositions d'une partie des évêques d'Angleterre sous Henri II :

Bossuet aurait pu rappeler à ses collègues les courageux reproches que Thomas de Cantorbéry adressa aux prélats qui avaient trahi la cause de l'Eglise : « Pourquoi trompez-vous vos frères ? Quelle est l'autorité qui « ait conféré aux princes temporels la prérogative que vous prétendez « leur donner sur les choses ecclésiastiques ? De grâce, ne confondez « pas les droits du royaume et de l'Eglise. Ces puissances ne sont-elles « pas entièrement séparées ?... Prenez mieux les intérêts du roi, vous

(1) *Œuvres de Fénélon*, t. XII, p. 375. Edit. de Versailles.

(2) *Petri Blecensis*. Epist. CXII. *Episc. aurelian.*

« qui recherchez ses bonnes grâces au détriment de l'Eglise : ne soyez « pas la cause de sa perte et de celle de sa maison. Vous dites qu'il y « a du danger à tenir ferme, le roi pouvant cesser d'être dévoué à « l'Eglise romaine... Et moi je vous dis que c'est un crime de former « un pareil jugement... Ce n'est pas de sa part que vous devez craindre : « c'est de la vôtre ; c'est vous qui lui ouvrez la voie pour renverser « la liberté ecclésiastique... Que deviendra l'Eglise si on la laisse en- « chaîner et dépouiller de ce qu'elle possède ?... Ne serait-ce pas à vous « d'opposer une barrière à ses envahissements ? Faut-il que non-seule- « ment vous gardiez le silence, mais que vous donniez à l'injustice l'appui « de votre suffrage (1) ? » La faiblesse de l'épiscopat d'Angleterre eut pour résultat de tranquilliser Henri II dans ses usurpations, comme celle des députés de l'Assemblée eut pour résultat de consommer les usurpations du roi de France.

Le cardinal de Beausset, qui est toujours si favorable à Louis XIV, ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il avait entraîné le gouvernement dans des mesures dont la nécessité ou la régularité auraient été, peut-être, difficiles à justifier (2). Quatorze ans avant l'affaire de *la Régale*, Bossuet, parlant de Henri II, roi d'Angleterre, dans le panégyrique de saint Thomas de Cantorbéry, condamnait d'avance les actes de l'Assemblée dont il faisait partie. Il demande *si l'on pouvait, sans injustice, concevoir le dessein de ravir à l'Eglise ses priviléges?* Puis il ajoute : « Cependant Henri II, roi « d'Angleterre, se déclare l'ennemi de l'Eglise ; il l'attaque au spirituel et « au temporel, en ce qu'elle tient de Dieu, et en ce qu'elle tient des « hommes. Il usurpe ouvertement sa puissance ; il met la main sur son « trésor, qui enferme la subsistance des pauvres ; il flétrit l'honneur de ses « ministres, par l'abrogation de leurs priviléges, et opprime leur liberté par « des lois qui lui sont contraires. Prince téméraire et malavisé ! que ne « peut-il découvrir de loin les renversements étranges que fera un jour, « dans son Etat, le mépris de l'autorité ecclésiastique et les excès inouïs où « les peuples seront emportés, quand ils auront secoué ce joug nécessaire ! « Mais rien ne peut arrêter ses emportements : les mauvais conseils ont « prévalu, et c'est en vain que l'on s'y oppose. Il a tout fait fléchir à sa vo- « lonté, et il n'y a plus que le saint archevêque de Cantorbéry qu'il n'a pu « encore ni corrompre par ses caresses, ni abattre par ses menaces (3). »

Ne semble-t-il pas que le grand orateur, sans s'en douter, condamnait d'avance les actes de l'Assemblée et prophétisait à la lettre ce qui devait arriver en 1682, à l'occasion des prétentions de Louis XIV à la Régale ? La collection des procès-verbaux du Clergé de France (4) dit à ce sujet :

(1) Voyez cette admirable lettre dans Stapleton, *Vie du Saint*, p. 61 et suivantes.
(2) *Histoire de Bossuet*, liv. VI c. 8.
(3) Panégyrique de saint Thomas de Cantorbéry, *Œuvres de Bossuet*.
(4) Tom. V, p. 362.

« On ne voyait que persécutions, exils, emprisonnements et condamna-
« tions, même à la mort, pour soutenir, à ce que l'on prétendait, les
« droits de la couronne. La plus grande confusion régnait, surtout dans
« le diocèse de Pamiers. Tout le chapitre était dispersé, plus de quatre-
« vingts curés emprisonnés, exilés ou obligés de se cacher. On voyait un
« grand-vicaire contre un grand-vicaire, le Siége épiscopal vacant. Le père
« Cerle, grand-vicaire nommé par le chapitre, fut condamné à mort par
« contumace par le parlement de Toulouse, et exécuté en effigie. »

Je reviens à l'histoire de la déclaration.

Tandis que la plupart des prélats *se précipitaient d'un mouvement aveugle du côté où le roi inclinait* (1), Bossuet avait du courage pour tous. Effrayé de leurs dispositions, et espérant fléchir le roi et ramener les évêques à son avis, il imagina un moyen de faire avorter le projet de déclaration ; c'était de proposer à l'Assemblée et de lui faire adopter, s'il était possible, de ne rien décider avant d'avoir fait un examen approfondi de la doctrine des Conciles et des Pères sur l'autorité du Pape. Bossuet fit en effet cette proposition aux prélats et il allégua à son appui l'exemple de Duperron et de Richelieu qui, s'étant trouvés dans de semblables conjonctures, avaient refusé de se prononcer sur cette question, quoiqu'ils fussent tout dévoués à la monarchie. Il observa de plus que, quant à l'infaillibilité du Pape, que l'on se proposait de repousser, elle lui paraissait si peu différente de l'indéfectibilité du Saint-Siége, qu'on devait nécessairement admettre qu'il y aurait ou puérilité, ou une sorte d'hostilité odieuse envers le Chef de l'Eglise, de s'y montrer opposé. Bossuet représenta encore aux prélats que la supériorité du Pape sur les Conciles même généraux était appuyée sur des témoignages si nombreux et si imposants, qu'on ne pouvait, sans une sorte de témérité, la combattre. (Ne semble-t-il pas que l'évêque de Meaux se chargeait de protester d'avance contre la célèbre déclaration dont il devait être le rédacteur?) Enfin, de toutes ces raisons, il concluait que les prélats devaient s'abstenir de précipiter leur jugement dans une affaire aussi épineuse, et qu'on ne pouvait la terminer qu'après un examen approfondi de la tradition.

L'expédient imaginé par Bossuet témoignait toute la répugnance que lui inspirait le projet de déclaration. En proposant d'examiner la tradition sur le sujet soumis aux délibérations de l'Assemblée, il n'avait évidemment d'autre but que de traîner l'affaire en longueur, et de laisser aux esprits le temps de se calmer. Il calculait le temps que demandait cette étude, et il savait qu'elle soulèverait une multitude de difficultés qui décourageraient les prélats et les feraient renoncer à leur projet.

(1) *Œuvres de Fénélon*, t. XII, p. 375 (Edit. de Versailles).

La proposition de Bossuet fut soumise au roi qui l'aurait peut-être adoptée s'il n'en avait été dissuadé par de Harlay qui, pour faire sa cour au monarque, lui persuada qu'il fallait en finir sur des questions qui avaient été *mûrement examinées par la Sorbonne*. Le ministre Colbert, qui n'envisageait cette affaire qu'en politique et en homme du siècle, représenta de son côtè à son maître qu'il était de la dignité de sa couronne de faire comprendre au pape Innocent qu'on ne froissait pas impunément la volonté d'un roi de France. Cet avis prévalut sur la proposition de Bossuet. En conséquence, Louis XIV déclara qu'il s'opposait à tout délai et donna l'ordre à l'Assemblée de conclure au plus tôt.

Tous les prélats plièrent sous l'autorité royale. Bossuet lui-même n'osa plus résister, soit qu'il comprît que la résistance était inutile, soit qu'il espérât encore, en prenant part aux actes de l'Assemblée, modérer par de sages tempéraments les entreprises schismatiques de ses collègues. Il fut naturellement désigné pour rédiger la déclaration. La supériorité de son génie et l'autorité dont il jouissait dans l'Eglise commandaient également ce choix. Bossuet déclina *cet honneur*. Son âme si profondément catholique répugnait à rédiger des propositions qu'il avait combattues et qu'il n'avait pas craint même de déclarer *odieuses*. Ce refus était un nouvel acte de protestation contre le projet de déclaration. Sur le refus de Bossuet, l'évêque de Tournai fut désigné.

Ce prélat, qui se piquait d'être théologien et qui se vantait de n'être pas *ultramontain*, accepta avec empressement la mission qu'on lui confiait. Mais il ne tarda pas à être humilié de sa suffisance; car, lorsqu'il présenta son rapport à l'Assemblée, la lecture qu'il en fit provoqua une désapprobation et des murmures universels. Sa logique parut faible, et ses propositions vulnérables sur tous les points. Les prélats s'accordèrent à reconnaître que le projet de l'évêque de Tournai devait être repoussé, et il le fut. Le rédacteur en fut pour sa peine, qui fut suivie d'une accablante humiliation.

Bossuet, ayant été prié de nouveau d'accepter la rédaction des propositions, crut devoir céder aux instances de l'Assemblée. Il voyait les prélats voguer à pleines voiles vers l'abîme du schisme sous le pavillon des libertés de l'Eglise gallicane; il espéra qu'il pourrait les arrêter sur cette pente fatale, en formulant dans des termes vagues des propositions qui les satisferaient, sans avoir un sens aussi défavorable à l'autorité du Pape qu'on le voulait. Le texte en est connu.

J'arrive au point le plus délicat de la question. Il s'agit de savoir jusqu'à quel point il est permis de faire peser sur Bossuet la responsabilité de la déclaration dont il accepta la rédaction.

A. TILLOY.

(*La suite au prochain numéro.*)

CONSULTATIONS.

Nous donnerons sous ce titre les réponses aux difficultés que nos abonnés nous soumettront. Nous les avertissons qu'en prenant cet engagement nous ne prétendons pas ériger la *Revue* en concile permanent, moins encore en officine de consultations. Nous n'attribuons, et ils voudront bien n'attribuer à nos réponses, d'autre autorité que celle des témoignages que nous invoquerons à leur appui. Il est bien entendu que nous soumettons d'avance toutes les décisions que nous pourrons donner au jugement du Saint-Siége apostolique.

CAS PROPOSÉ. — *Lorsque le siége d'une Église est vacant, soit par la mort de l'évêque, soit par sa translation à un autre siége, le chapitre ou le vicaire capitulaire doivent ordonner des prières* PRO ELIGENDO EPISCOPO. *On demande si ces prières doivent se faire jusqu'à l'élection ou préconisation du successeur, ou seulement jusqu'à sa* NOMINATION *par le prince.*

Nous répondons que les prières ordonnées doivent être faites jusqu'à l'élection ou la préconisation du successeur. Voici nos raisons :

1° Tous les théologiens catholiques reconnaissent et enseignent qu'il n'appartient qu'au Souverain Pontife seul, en vertu de sa primauté de juridiction, de donner l'institution et la confirmation canonique aux évêques, et que quiconque prétendrait recevoir d'ailleurs la juridiction épiscopale, devrait être considéré comme intrus, schismatique et inhabile à exercer aucun pouvoir de juridiction ;

2° Lorsque d'autres que le Pape ont exercé légitimement le droit d'élection, ils n'ont pu le faire qu'en vertu d'une délégation du Saint-Siége : *vice B. Petri* ;

3° Depuis le XIIe siècle, le Saint-Siége s'est réservé de fait, non-seulement la confirmation, mais encore l'élection des évêques. Il n'a excepté de cette mesure que quelques diocèses d'Allemagne qui sont restés en possession du droit d'élection. Partout ailleurs la promotion ou préconisation faite par le Pape équivaut tout à la fois à l'élection et à la confirmation ;

4° La concession faite par le Saint-Siége aux rois ou princes de certaines provinces, de lui présenter les sujets pour les siéges vacants, ne modifie en rien la discipline qui réserve au Pape l'élection et la promotion du sujet désigné ou nommé par le prince. La raison en est que la nomi-

nation faite par le prince en vertu d'un concordat n'équivaut pas au droit d'élection. Les stipulations concordataires ne donnent pas au prince le droit d'élire les évêques ; elles lui permettent seulement de désigner les sujets au choix du Pape. Le sujet nommé n'est donc véritablement élu que lorsqu'il a été préconisé en consistoire.

Tous ces points de doctrine sont certains et universellement admis par les canonistes. Nous les rappelons ici parce qu'ils servent à justifier notre réponse à la question qui nous est proposée (1).

En effet, puisque le sujet nommé n'est véritablement élu que lorsqu'il a été préconisé en consistoire par le Souverain Pontife, les prières ordonnées par le chapitre ou le vicaire capitulaire d'un siége vacant *pro eligendo episcopo* doivent être faites jusqu'à l'élection. Avant cette élection, rien n'est décidé, et les choses restent comme auparavant. Je crois même qu'il serait d'un dangereux exemple d'établir en pratique que les prières prescrites ne doivent être faites que jusqu'à la nomination d'un sujet à l'église vacante, par le prince. Je dis d'un dangereux exemple, parce qu'on semblerait par là laisser supposer que la nomination du prince a suffisamment pourvu au veuvage de l'Eglise, et que cette nomination équivaut à une élection. Or, cette supposition impliquerait une grave et funeste erreur.

La règle à suivre est donc que, lorsque le chapitre ou le vicaire capitulaire d'une église vacante ordonnent des prières *pro eligendo episcopo*, ces prières doivent être faites jusqu'à l'époque de l'élection ou de la promotion consistoriale, par le Pape, du sujet qui lui est présenté par le prince. La seule désignation de l'intention à laquelle ces prières doivent être faites suffit d'ailleurs pour lever tout doute sur ce point. On ordonne des prières *pro eligendo episcopo* et non *pro nominando*. Les prières ne doivent donc cesser qu'après la promotion consistoriale qui équivaut à la fois à l'élection et à la confirmation.

A. TILLOY.

(1) Voir *les Schismatiques démasqués*, ch. IV, V, VII et VIII.

REVUE DES REVUES.

I. *Revue des Deux-Mondes.* — La crise du protestantisme en Angleterre.
II. *Der Katholik*, revue publiée à Mayence.
III. De quelques revues françaises. — *Revue d'Economie chrétienne.* — *Revue de l'Art chrétien.* — *Bibliographie Catholique.*
IV. De quelques brochures récentes : — 1. *Le 89 du Clergé*, par J.-M. Cayla. — 2. *Les Prêtres à marier*, par le même, — 3 *Crimes, Délits, Scandales au sein du Clergé*, par un anonyme. — 4. *Le Spectre noir de 1861*, par J. Chautard.

I.

Commençons par la revue française qui aime à se considérer comme la première des revues : c'est la *Revue des Deux-Mondes* ; elle eût pu tout aussi bien s'appeler la *Tour de Babel*, car on y parle toutes les langues, depuis celle du catholicisme jusqu'à celle du rationalisme le plus déterminé ; cette dernière langue domine ; la première n'y est entendue qu'à titre de spécimen. Un écrivain catholique peut s'égarer dans ces régions de la libre pensée, mais il s'y trouve bien isolé, il y devient un objet de curiosité, et il n'y parle qu'à la condition de montrer une face libérale, à demi rationnaliste qui le rend à peu près méconnaissable : il faut que le pavillon couvre la marchandise. En revanche, si les catholiques ne sont pas à l'aise dans la *Revue des Deux-Mondes*, les protestants s'y trouvent comme chez eux : les opinions moyennes, les demi-croyances, les caractères de juste-milieu sont parfaitement accueillis ; qu'on y mêle un peu de vraie science, des apparences d'érudition, un fond de suprême impartialité hostile seulement à la vérité complète, et tout est pour le mieux.

Le numéro du 15 mai contient un article qui réunit dans un degré éminent toutes ces qualités : il est d'un protestant qui ne manque pas de talent, qui est plus rationaliste que chrétien, qui a toute l'impartialité du manque de foi avec des aspirations religieuses, ce qu'on appelle aujourd'hui le *sentiment religieux* ; c'est parfait : arrêtons-nous y un instant.

Il vient de se manifester, au sein du protestantisme anglais, une crise en sens inverse de celle qui se manifesta, il y a une trentaine d'années, lorsque parurent les petits *Traités pour le temps présent* (Tracts for the Times), qui donnèrent naissance au puséisme, et qui amenèrent de si nombreuses conversions au catholicisme. C'est un nouveau livre, ou plutôt un recueil d'articles sortis de plumes différentes, avec le titre d'*Essays and Reviews* (Essais et Revues), qui a été le signal de cette crise. Le succès du livre a été tel, que le clergé anglican tout entier s'en est ému, et que les *convocations* ou assemblées ecclésiastiques des deux provinces d'York et de

Cantorbéry ont cru devoir l'anathématiser. Cela ne l'a pas empêché d'arriver en un an à sa huitième édition et d'avoir été réimprimé aux Etats-Unis. Les *Tracts for the Times* étalent le produit des tendances catholiques de l'Eglise anglicane; les *Essays and Reviews* sont le produit des tendances rationalistes du protestantisme ; leur apparition est un symptôme frappant de la dissolution des croyances au sein de cette prétendue religion. Les puséistes éperdus faisaient effort pour retrouver la plénitude du christianisme, les *essayistes* sortent complétement de la foi chrétienne par la porte qu'ont ouverte au seizième siècle les soi-disant réformateurs.

M. Edmond Schérer, l'un des rédacteurs du *Temps*, nouveau journal libéral et protestant, et de la *Revue des Deux-Mondes*, étudie cette crise du protestantisme dans la *Revue*; il le fait en protestant bienveillant pour tout ce qui appartient au protestantisme, mais en protestant éclairé, c'est-à-dire rationaliste, qui fait bon marché de l'Ecriture sainte, qui rejette absolument les miracles, qui voit déjà une nouvelle religion plus raisonnable, plus compréhensive, et qui nous a tout l'air d'exposer ses propres idées, en reproduisant celle des *essayistes* :

« L'étude des religions a fait des progrès, dit-il en analysant les *Essais*; ici encore on est arrivé à reconnaître que les anciennes catégories étaient trop étroites. De même que les hérésies ne sont plus pour nous que des conceptions diverses d'une même vérité, les religions ne sont plus à nos yeux que des manières diverses d'adorer un seul Dieu. Quelque soit la supériorité du monothéisme sur le polythéisme, c'est une supériorité qui n'exclut pas tout rapport. Le Christianisme est une religion entre plusieurs, la meilleure assurément, mais non la seule qui ait droit à ce nom auguste; il a une valeur non pas absolue et unique, mais relative. Toutes les croyances religieuses de l'antiquité ont joué un rôle dans l'éducation spirituelle de l'humanité; elles ont, aussi bien que le judaïsme, quoique moins directement, préparé le genre humain à la foi de l'Evangile.

« Mais le Christianisme, à son tour, n'est-il pas susceptible de développements? Oui, sans doute, et c'est pour cela qu'il est impérissable. Ce qui se développe est seul vivant, seul immortel. Le judaïsme représente la loi et caractérise l'enfance de l'humanité. L'enfant, devenu adolescent, n'est plus conduit par des ordres, mais par des exemples; c'est à cette période du progrès des sociétés que correspond la venue du Fils de l'Homme et le grand modèle qu'il nous a proposé. Plus tard l'adolescent devient homme fait, il obéit à une impulsion tout intérieure, à des principes, à sa conscience. Tel est le régime actuel, celui de l'esprit et de la liberté. Nous n'avons plus besoin d'une règle extérieure, et la Bible ne peut conserver de place dans notre vie religieuse qu'à une condition, celle de ne plus exercer comme jadis une espèce de despotisme sur l'esprit humain, mais de s'identifier avec la voix de la conscience en nous.

« En présence de la crise où se trouvent maintenant les idées religieuses,

on ne peut s'empêcher de demander quel sera le Christianisme de l'avenir, de quelle manière les églises existantes se plieront à des conditions nouvelles, quelles fonctions elles pourront encore remplir, quelle action exercer au milieu d'une société comme la nôtre ? Ces *Essais* n'ont pas reculé devant cette dernière question. M. Wilson, qui l'a traitée, estime qu'il n'y a point de vie nationale complète sans une Eglise nationale ; mais une Eglise qui aspire à ce caractère doit céder au développement spirituel tout entier de la nation. Il faut qu'elle soit assez large pour ne point provoquer de dissidence légitime. Il faut qu'elle soit libre, non-seulement dans ses formes, qui ne sauraient rester sacerdotales, mais dans ses doctrines, qui ne doivent pas être en contradiction avec l'esprit général du siècle. L'Eglise s'affranchira donc de ces confessions de foi auxquelles nul ne peut plus adhérer sans quelque réserve mentale. Et ce n'est pas assez encore : l'Eglise de l'avenir renoncera également à un usage exclusif et superstitieux de l'Ecriture sainte ; c'est là, en effet, l'article de foi qu'il importe surtout de réviser : aussi bien on ne peut plus, de nos jours, combattre l'irréligion ni le fanatisme sans reconnaître franchement les droits de la critique et l'autorité de la raison. »

Après cette analyse, qui montre où en sont les *essayistes*, et la dissolution prochaine du protestantisme, M. Schérer cherche à se persuader que le catholicisme est dans un aussi triste état. Voici son raisonnement :

« Toute institution s'affaiblit par l'exagération de son principe, ou, comme on l'a non moins bien exprimé, partout, dans l'histoire, ce qui a d'abord été un principe de vie devient plus tard un principe de dissolution.

« Le catholicisme, depuis soixante ans, a subi une révolution qui a peu attiré l'attention parce qu'elle s'est accomplie tout entière dans le domaine des idées, mais qui n'en est pas moins grave. A force de se simplifier, de ramener tous ses dogmes à un seul, celui de l'autorité, de concentrer cette autorité dans la personne du Souverain Pontife, le catholicisme a étendu l'infaillibilité du Saint-Siége bien au-delà des limites reconnues par l'ancienne orthodoxie. La fiction constitutionnelle d'après laquelle le chef de l'État ne peut mal faire est devenue un dogme, et le Pape a fini par être tenu pour un homme inspiré et, en quelque sorte, pour un être supérieur. Les écrivains qui ont travaillé à établir ce paradoxe, croyaient servir les intérêts de l'Eglise en poussant tout à l'extrême. C'est le contraire qui est arrivé. La base de l'Eglise ne s'est plus trouvée assez large ; la pyramide renversée sur sa pointe a commencé de s'ébranler, et aujourd'hui que la position du Pape est menacée à quelques égards, que les conditions de sa souveraineté paraissent sur le point de subir une modification, la conscience des catholiques se trouble ; éperdus, ils lèvent les yeux au ciel comme si la foi chrétienne allait disparaître de la terre.

« Il en est à peu près de même du protestantisme. La Réformation a donné à l'Ecriture la place que l'Eglise et la tradition occupaient auparavant... A l'heure qu'il est le protestantisme, pour avoir exagéré l'autorité dont il avait revêtu le saint Livre, se voit livré à une crise qui menace son existence. Cette crise vient d'éclater en Angleterre. »

M. Schérer s'abuse sur les craintes des Catholiques. Il conclut ainsi :

« Quand la critique aura renversé le surnaturel comme inutile et les dogmes comme irrationnels ; quand le sentiment religieux d'une part, et de l'autre une raison exigeante auront pénétré la croyance et l'auront transformée en se l'assimilant ; quand il n'y aura plus d'autorité debout, si ce n'est la conscience personnelle de chacun ; quand l'homme, en un mot, ayant déchiré tous les voiles et pénétré tous les mystères, contemplera face à face le Dieu auquel il aspire, ne se trouvera-t-il pas que ce Dieu n'est autre chose que l'homme lui-même, la conscience et la raison de l'humanité personnifiées ; et la religion, sous prétexte de devenir plus religieuse, n'aura-t-elle pas cessé d'exister ?

« Tel est, si je ne me trompe, le redoutable problème qui s'élève par delà toutes les questions d'Eglise et de rivalité ecclésiastique, et qui prête un si tragique intérêt aux controverses actuelles du protestantisme. Il semble qu'une religion ne puisse aspirer à être, je ne dis pas plus rationnelle, mais plus religieuse même, sans cesser pour autant d'être une religion ; il semble qu'en se perfectionnant elle se détruit, et qu'il lui soit également impossible de résister au mouvement ou d'y céder, de se laisser déjouer et de se laisser emporter par les progrès de l'humanité. Qu'on y prenne garde : l'avenir du Christianisme est tout entier dans la solution de cette difficulté. »

Ces citations font connaître la crise qui travaille l'Angleterre, et sur laquelle la *Revue du Monde catholique* aura sans doute à revenir; elles ne font pas moins connaître où en est une fraction considérable du protestantisme français, nous pouvons bien dire du protestantisme en général. Au fond, il n'y a que deux partis à prendre : il faut être catholique ou rationaliste; le protestantisme n'est qu'un terme moyen dans lequel on ne peut rester; l'anglicanisme, qui voudrait être à la fois protestant et catholique, se trouve dans une position aussi fausse ; aussi se dissout-il en donnant au catholicisme ses membres les plus distingués, en laissant dériver jusqu'au rationalisme ceux qui ne veulent pas que Dieu intervienne dans les affaires humaines : il ne garde, comme le protestantisme dont il est le produit, que les esprits sans logique, que les caractères mous qui se contentent de vivre sans réfléchir, ou qui préfèrent les avantages d'une position acquise aux difficultés d'une position nette et vraie. Du reste, M. Schérer se garde bien de conclure d'une manière absolue : il expose, sans dire absolument ce qu'il pense du mouvement qu'il signale. Nous ne nous arrêterons pas à réfuter ce qu'il dit au sujet

du catholicisme et de la concentration d'autorité qui s'opère dans l'Eglise. Il n'y a rien de changé chez nous : le Pape n'est pas pour nous, au XIXe siècle, autre que ce qu'il était au Ier siècle ; Pie IX a toutes les prérogatives de Pierre, il n'en a pas d'autres; seulement ces prérogatives, que l'Eglise catholique a toujours reconnues, paraissent de plus en plus utiles et nécessaires pour le maintien de la foi et de l'unité ; la lumière devient de plus en plus éclatante à cet égard ; devant des attaques plus multipliées et plus insidieuses que jamais, le besoin de l'autorité se fait de plus en plus sentir pour le salut même de la vraie liberté : c'est pourquoi l'épiscopat se montre plus uni que jamais à son Chef, c'est pourquoi le clergé se serre autour de l'épiscopat, c'est pourquoi les fidèles redoublent de respect et d'amour pour l'Eglise romaine, c'est pourquoi les protestants sincères reconnaissent les uns après les autres que c'est dans le successeur de saint Pierre que se trouve le roc sur lequel l'Eglise universelle est fondée, l'arche unique du salut contre les flots d'un nouveau et universel déluge.

II.

La question religieuse se trouve partout sur le premier plan. L'Eglise catholique, nous venons de le dire, est attaquée de toutes parts, mais de toutes parts aussi il lui vient des défenseurs, et le plan divin se développe malgré la mauvaise volonté des uns, l'indifférence des autres, l'insuffisance même de ceux qui désirent sa réalisation. L'impiété aussi travaille au triomphe de la religion, le rationalisme aura pour résultat de faire triompher la foi. Le tisserand ourdit sa toile en poussant sa navette tantôt à droite tantôt à gauche : ainsi, dans la toile divine qu'ourdit la Providence, l'impiété orgueilleuse pousse à gauche, pendant que l'humble foi pousse à droite ; on croit que l'un détruit ce que l'autre veut construire ; erreur ! La toile grandit toujours, et, quand arrivera la consommation des choses, nous reconnaîtrons que les ennemis mêmes de Dieu travailleront, sans le savoir, sans le vouloir, à l'achèvement de ses éternels desseins (1).

Le Catholique (der Katholik) est une excellente revue qui se publie à Mayence depuis quarante ans; elle s'occupe de tout ce qui a rapport à la science catholique et à l'histoire de l'Eglise ; elle est publiée sous la direction du docteur J.-B. Heinrich et de M. Ch. Monfang. Le numéro de mai contient les articles suivants :

1° *L'Esprit du temps et la Souveraineté du Pape.* — Excellente étude sur la souveraineté pontificale. Nous regrettons bien que la nature même des questions qui sont traitées dans cet article nous empêche d'en faire l'ana-

(1) Nous empruntons cette comparaison à une correspondance du journal le *Monde*

lyse ; nous ne pouvons que le recommander à l'attention des lecteurs à qui la langue allemande est familière.

2° *Etude sur la démonstrabilité ou l'indémonstrabilité du commencement du monde d'après la scholastique.* — Article de philosophie très-remarquable ; il n'est que le premier d'une série d'autres qui paraîtront sur le même sujet : le titre seul en indique l'importance et l'intérêt. Peut-on ou ne peut-on pas démontrer rationnellement que le monde a commencé, qu'il n'est pas éternel ? Saint Thomas s'est posé cette question (1), et il l'a résolue en ces termes : « La foi seule nous apprend que le monde a commencé : la science ne peut démontrer cette vérité ; mais il nous est très-avantageux de la croire : *mundum non semper fuisse sola fide tenetur, et demonstrative probari non potest.* » Nous reviendrons sur cette étude quand elle sera complète.

3° *Les Mystères surnaturels du Christianisme.* — Le *Catholique* se propose d'étudier les principaux mystères de notre religion dans une série d'articles ; dans son numéro de mai, il étudie l'état primitif de l'homme, c'est-à-dire l'état dans lequel Dieu l'avait placé avant le péché d'Adam ; il s'agit donc indirectement du péché originel.

4° *Du mariage civil dans le Wurtemberg.*

5° *Du rejet du Concordat wurtembergeois par la seconde chambre.*

6° *Patente impériale du 8 avril 1861 au sujet des protestants dans l'empire d'Autriche.*

7° *Chronique.*

Les titres seuls de ces derniers articles suffisent à en indiquer la nature.

III.

En revenant en France, nous rencontrons trois revues que nous désirons faire connaître aujourd'hui en courant, sauf à y revenir lorsqu'elles nous présenteront des articles sur lesquels il importera d'attirer l'attention de nos lecteurs.

La première est la *Revue d'Economie Chrétienne.* C'est la continuation des *Annales de la Charité,* mais sur une échelle plus considérable, et avec un autre mode de périodicité. Les *Annales* paraissaient tous les mois et ne s'occupaient que des questions relatives à la charité, à la bienfaisance, et à ce qu'on a appelé l'assistance publique ; la *Revue* continue les *Annales* en donnant le compte rendu des séances de la *Société d'Economie charitable* et un *Courrier des Œuvres* ; mais elle y a ajouté des articles de fond sur les diverses questions qui peuvent intéresser l'économie chrétienne. Elle paraît tous les deux mois. Le numéro de mars-avril contient, entre autres articles : *Le Travail matérialiste et le Travail chrétien,* par M. Charles Périn,

(1) *Science théologique,* première partie, Question XLVI, article II.

de l'Université catholique de Louvain, dans lequel l'auteur montre la supériorité du travail chrétien sur l'autre, tout ce qu'a fait le christianisme pour réhabiliter le travail, et toute la reconnaissance qui est due aux moines du moyen âge pour les exemples qu'ils ont donnés ; — *De la Secte stoïque et du Christianisme dans la Philosophie et dans l'Histoire*, par M. Cl. Gindre de Mancy, qui tire de cette comparaison des arguments puissants en faveur du christianisme, et qui montre très-bien tout ce qu'il y avait d'anti-social dans l'orgueil stoïcien. La *Revue d'Économie Chrétienne* est placée, croyons-nous, sous le patronage de M. le vicomte de Melun ; ce patronage répond de l'esprit chrétien qui l'anime.

La *Revue de l'Art chrétien*, dirigée par M. l'abbé Corblet, vient d'entrer dans sa cinquième année ; elle a parfaitement répondu aux espérances que son apparition a fait naître : un grand amour pour l'Art, mais pour l'art véritable, qui ne trouve sa réelle expression que dans le christianisme, des recherches curieuses sur l'art du moyen âge, des gravures bien exécutées et très-exactes, la rendent digne de la faveur dont elle jouit. La livraison de mai contient les articles suivants : *Mître de saint Louis d'Anjou*, par M. Ch. de Linas ; — *l'Art chrétien dans la Flandre*, par M. l'abbé Van Drival ; — *de l'Architecture carlovingienne en France et en Belgique*, par M. l'abbé Corblet ; — *l'Histoire naturelle légendaire au moyen âge.*

La *Bibliographie Catholique*, dirigée avec une remarquable habileté et avec une rare impartialité, par M. l'abbé Duplessy, en est maintenant à son vingt-cinquième volume. Elle a pour objet de faire connaître tous les ouvrages nouveaux qui paraissent, et s'adresse plus particulièrement aux persones qui s'occupent d'éducation et de la propagation des bons livres ; les livres sérieux, les hommes d'étude peuvent y trouver aussi d'excellentes indications. Chaque numéro contient une étude sur l'Académie française et les académiciens, une revue critique des livres nouveaux et un bulletin bibliographique. Nous remarquons dans la livraison de mai, une étude sur M. Dupin, par M. l'abbé Maynard, qui a malheureusement été gêné dans ses appréciations par la nature non-politique de la *Bibliographie*. Nous souscrivons sans réserve à ces jugements de l'habile critique : « Académicien depuis bientôt trente ans, M. Dupin n'a pas encore réussi à enrichir notre langue de quelques pages vraiment littéraires... A la tribune comme au barreau, c'était toujours l'avocat avec le cortége obligé de citations, de figures et d'aphorismes de tout aloi, sentant moins toutefois le salon que la rue. Oui, toujours l'avocat que nous connaissons : la matière, le théâtre a changé, mais non l'orateur ni l'acteur. Ce sont les mêmes opinions et les mêmes passions, le même ton et le même genre, que M. Dupin transporte sur une autre scène, dans d'autres discours, devant un autre auditoire. Un libéralisme bâtard, une religiosité composée à doses égales de gallicanisme parlementaire et de jésuitophobie, inspirent et imprègnent ses harangnes de tribune comme

ses plaidoiries de barreau. Là se trouvent l'unité et la constance dont on l'a tant accusé d'être dépourvu. Il est un et constant dans l'avocasserie... M. Dupin n'a jamais été et ne sera jamais qu'un savant légiste et un habile avocat? » Ajoutons, pour donner le jugement tout entier, que M. l'abbé Maynard rend pleine justice à l'éloquence judiciaire, à la dialectique et à l'admirable lucidité de l'illustre magistrat.

IV.

Nous voudrions parler encore de quelques articles remarquables de la *Revue de Dublin*, du *Rambler*, de la *Brownsan's Review*, de *la Civiltà Cattolica*, etc. Mais voici que quatre brochures sollicitent notre attention. En nos jours de semi-liberté de la presse, la brochure remplace presque les revues politiques. Mais de la brochure essentiellement politique nous ne voulons nous occuper, et pour cause. Il en est d'autres qui touchent par un côté à la politique, par l'autre à la religion, en dehors de toute préoccupation politique : de celles-là, nous pouvons juger la portée et les prétentions. Faut-il le dire tout de suite? Pour une brochure qui défend les bons principes, qui soutient les bonnes doctrines, il en est dix, il en est cent qui les attaquent : la saison paraît favorable aux ennemis de l'Église, et la queue de Voltaire frétille aux rayons d'un nouveau soleil qui ne tire pas précisément ses feux du ciel. Nous revenons aux beaux jours de la Restauration, en fait de polémique religieuse; nous avons le regain du voltairianisme; nos voltairiens font leur seconde enfance.

Ne parlons pas du chef de la nouvelle école, qui vient encore de nous raconter avec ses grâces accoutumées, comme quoi un vicaire d'une paroisse de Paris a laissé inachevée une messe des morts, parce que les assistants refusaient de venir à l'offrande. Un journal s'est trouvé pour recueillir ces gracieuses immondices : c'était une faute ; l'anecdocte n'aurait pas dû être imprimée dans un journal, car elle provoquait immédiatement une réponse. Le vicaire inculpé a répondu. Il se trouve que c'est un prêtre polonais réfugié, un ancien militaire qui a combattu pour l'indépendance de sa patrie, et qui prie maintenant pour elle. Il nie les enjolivements du récit, il montre qu'il n'a pas manqué à son devoir, qu'il ne s'est retiré un moment à la sacristie, après la messe, que pour éviter un scandale : l'*Opinion nationale* en est pour sa maladresse ; elle voulait jeter de la boue sur la robe d'un prêtre, elle n'y a jeté que de l'About, et c'est une prose qui n'a plus de valeur pour les hommes sérieux.

Mais voici un homme à physionomie plus grave, à style plus lourd, il est vrai. On n'est pas maître de son style, puisque le style c'est l'homme. Ce qui alourdit M. Cayla, ce n'est pourtant pas la science, mais c'est une érudition mal digérée, c'est la monomanie de se croire appelé à régénérer l'Église catholique. Le digne réformateur a pour cela des moyens à lui, et

un style à lui, et une fécondité brochurière qui le distingue de tous ses rivaux. Ajoutons qu'il a la modestie de signer ses œuvres, vertu rare dans ce temps de courage et de bonne foi.

Jusqu'à présent, M. Cayla a eu quatre bonnes idées et produit quatre brochures.

Dans la première, *Pape et Empereur*, il croit avoir démontré (il le dit, cet homme de foi) « que le chef de l'Etat, en se substituant à la Papauté, en tout ce qui ne concerne pas le dogme, les articles de foi qui resteraient dévolus aux Conciles, rendrait la paix et la dignité de l'Eglise française. » On voit que M. Cayla est un ami de la liberté religieuse.

Dans la seconde brochure, *la France sans le Pape*, « il a prouvé (c'est encore lui qui le dit), que les influences pontificales ont toujours été funestes à notre patrie ; que le moment est venu de se débarrasser du joug de Rome en instituant une Eglise nationale. » Ce faisant, M. Cayla ne crut pas proposer un schisme, ce qui prouve certainement la candeur de son âme. Mais admirons sa profonde connaissance de l'histoire et passons.

Dans la troisième brochure, intitulée : *le 89 du clergé*, M. Cayla a fait mieux encore : « Nous avons, dit-il, nous avons assimilé avec raison (M. Cayla a toujours raison) le clergé secondaire au tiers-état de 1789 ; nous lui avons indiqué les moyens de s'affranchir en rétablissant la constitution civile et le suffrage universel, cette grande loi des temps modernes. » Toujours sans être schismatique ni hérétique, M. Cayla ne veut pas de schisme, il ne veut que de la séparation ; il abhorre l'hérésie, et c'est parce qu'il trouve le Pape hérétique, qu'il demande à ce qu'on le relègue sur le second plan. Ici éclate l'érudition du réformateur ; nous citons :

« Nous ne sommes docteur d'aucune faculté de théologie et de droit-canon (on le voit bien) ; mais nous trouvons dans le recueil des lettres de saint Grégoire le Grand, le plus illustre, le plus digne des successeurs de saint Pierre, un document qui prouve que l'autorité universelle n'existait pas encore à la fin du VIe siècle.

« Saint Grégoire ayant appris que l'évêque de Constantinople élevait la prétention d'ériger l'Eglise grecque en centre universel ou Eglise catholique, lui adressa la lettre suivante :

« *L'Evêque de Rome à l'Evêque de Constantinople.*

« Je déclare avec pleine confiance que qui que ce soit qui ose se dési-
« gner lui-même comme Evêque universel, ou qui, dans l'orgueil de son
« âme, consent à accepter cette dénomination, est le précurseur de l'An-
« téchist. » (Rome, A. D, 590.)

« Ainsi, d'après saint Grégoire, dont l'autorité doit être acceptée par

les ultramontains, le pouvoir spirituel lui-même ne reposerait pas sur des bases très-solides.

« D'après saint Grégoire, tous les Papes qui, depuis le célèbre Hildebrand, véritable fondateur du système pontifical, ont exercé simultanément le pouvoir temporel et l'autorité spirituelle, auraient été autant de *précurseurs de l'Antéchrist.*

« En 963, Nicolas Ier, dans une lettre adressée à Michel, empereur de Constantinople, déclara que la réunion de leurs pouvoirs était une machination satanique. »

N'est-ce pas foudroyant de logique? Saint Grégoire le Grand, pour abaisser l'orgueil des patriarches de Constantinople, dont il prévoyait les funestes suites, lui écrit qu'il ne doit pas prendre le titre d'Evêque universel, donc saint Grégoire le Grand ne croit pas à l'autorité du Pape sur l'Eglise universelle. Il semble pourtant que l'histoire même de saint Grégoire prouve qu'il croyait à cette autorité, quoiqu'il ne voulût prendre que le titre de *serviteur des serviteurs de Dieu.* Quand les Papes qui suivirent durent consentir à accepter la dénomination que leur humilité refusait, afin de combattre directement les prétentions schismatiques des patriarches de Constantinople, M. Cayla ne voit plus en eux que des précurseurs de l'Antéchrist et il se croit d'accord avec saint Grégoire le Grand : ne voit-il donc pas que les circonstances étaient changées, et puisqu'il loue Nicolas Ier, ne sait-il pas que ce Pape acceptait ce titre, objet de son horreur, quoiqu'il ne prît que celui de *serviteur des serviteurs de Dieu?* M. Cayla croit que les Papes n'ont exercé les deux pouvoirs que depuis saint Grégoire VII (Hildebrand), c'est une nouvelle preuve de ses profondes connaissances en histoire. Nicolas Ier le Grand écrivit, en effet, à l'empereur Michel que les deux pouvoirs, civil et religieux, doivent être séparés, l'empereur s'occupant du gouvernement de l'Etat, le Pape et les évêques de la direction des âmes; mais comme saint Nicolas était roi de Rome, en même temps que Souverain Pontife, il est évident qu'il entendait reprocher seulement au pouvoir civil ses empiétements sur le spirituel. M. Cayla ne voit pas cela.

M. Cayla termine son 89 *du clergé* en demandant pour son client : le suffrage universel, la constitution civile, l'inamovibilité, l'abolition du casuel et la rétribution suffisante par l'Etat. Le tout se termine par un projet de constitution en 22 articles. Le dernier est ainsi conçu :

« Art. 22. — Un grand Concile national sera immédiatement convoqué à Paris ou à Reims, sous la présidence du grand patriarche, assisté du ministre des cultes, des douze cardinaux, de conseillers d'Etat et de nos légistes les plus renommés. Les curés y enverront deux cents représentants.

« Ce Concile aura à résoudre les questions suivantes :

« Les prêtres ne doivent-ils pas se marier comme les autres citoyens, conformément aux doctrines et pratiques de la primitive Eglise ?

« Le célibat, qui fut jugé nécessaire par Grégoire VII, n'est-il pas préjudiciable à la moralité du clergé, qui se trouve, en quelque sorte, isolé de la société commune ?

« Les livres de prières ne devraient-ils pas être traduits en langue française ?

« L'efficacité des vœux monastiques doit-elle être maintenue ?

« Et ne faut-il pas appliquer une réforme radicale au monachisme ? Des moines oisifs et inutiles ne sont-ils pas une honte et une charge pour la société ?

« L'ordre des Jésuites ne doit-il pas être immédiatement supprimé, comme entaché d'ultramontanisme et d'un prosélytisme hostile aux idées françaises. . . . . »

Les points y sont; tout le monde en sentira l'éloquence, après les questions qui les précèdent.

Une quatrième brochure de M. Cayla, *les Prêtres à marier*, vient de paraître, et prépare les travaux du futur Concile « de Reims ou de Paris. » Pour l'étudier complétement, il faudrait reprendre toute la question du célibat des prêtres. M. Cayla puise ses arguments dans la nature, dans l'Ecriture sainte et dans la tradition. Le célibat, selon lui, est contre nature ; il ne sait pas distinguer entre ce qui est contre nature, et ce qui est au-dessus de la nature, sans être au-dessus de ses forces, quand la grâce de Dieu vient l'aider. Puis, notre réformateur cite tous les passages de l'Ecriture sainte qui lui paraissent favorables à son système, en omettant, bien entendu, ceux qui le contrarient ; enfin, il s'imagine que le célibat des prêtres n'a commencé que sous le pontificat de saint Grégoire VII. Répondre à tout cela, serait refaire tous les traités qui montrent que le célibat a existé dans la primitive Eglise ; M. Cayla ramasse tous les vieux arguments, sans en ajouter de nouveaux, il faut le renvoyer aux vieilles réfutations.

Cependant, il y a quelques idées neuves chez lui ; nous devons les faire connaître.

D'abord deux grandes découvertes en histoire. La première, c'est que Jacques Clément assassina Henri III, parce que ce roi refusa de sanctionner par la loi civile le célibat des prêtres, « de sorte, dit M. Cayla, que les prêtres peuvent jusqu'à un certain point considérer le dernier des Valois comme martyr d'un droit dont ils n'auraient pas dû cesser de jouir. » Personne, certainement, ne contestera la nouveauté de cet aperçu.

La seconde découverte s'annonce ainsi ? « Voici le vengeur, voici Luther, l'ennemi irréconciliable de la Papauté. Le fougueux hérétique fait entendre sa voix terrible contre le rugissement du lion : il proclame le mariage des prêtres, et la vieille Germanie se réveille enfin du sommeil

dans lequel elle était plongée depuis la chute des empereurs *ghibelins*. La réforme triomphe au-delà du Rhin, elle pénètre en France, en Angleterre, où elle occupera bientôt le trône en la personne d'Henri VIII, roi et pape. » Le but de la brochure de M. Cayla est de prouver que le mariage moraliserait le clergé, et il cite Luther en exemple : quels modèles de chasteté et de morale que ces réformateurs du XVIe siècle pourvus de femmes et entourés d'enfants !

Plus loin, M. Cayla, pour preuve qu'il n'est pas seul de son avis, résume ainsi les idées de l'abbé de Saint-Pierre, mort en 1743 :

« 1° Si quarante mille curés avaient en France quatre-vingt mille enfants, ces enfants étant, sans contredit, très-bien élevés, l'Etat y gagnerait de bons citoyens.

« 2° Les curés étant par leur état meilleurs maris que les autres hommes, il y aurait quarante mille femmes plus heureuses et plus vertueuses.

« Il n'y a guère d'hommes à qui le célibat ne soit difficile à observer.

« 4° Un prêtre ne mériterait guère moins devant Dieu en supportant les défauts de sa femme et de ses enfants qu'en résistant aux tentations de la chair.

« 5° Les embarras du mariage sont utiles à celui qui les supporte et les difficultés du célibat ne le sont à personne.

« 6° Le curé, père de famille vertueux, serait incontestablement utile à plus de monde que celui qui pratique le célibat.

« 7° Cent mille prêtres mariés formeraient cent mille familles, ce qui donnerait dix mille habitants de plus par an. »

Voilà les pauvretés qui séduisent le grand esprit du brochurier réformateur. Il a devant lui l'exemple de l'Angleterre et de l'Allemagne ; il peut comparer le dévouement des pasteurs protestants et des prêtres catholiques dans les grandes calamités publiques, dans les travaux de tous les jours, et il fait du célibat une question de population, et il ne se doute pas que ce sont les nations où le *célibat chrétien* est en honneur qui sont les plus fécondes, les plus vigoureuses, les plus vivaces ; nous disons le *célibat chrétien*, il ne s'agit pas ici du célibat de la Rome païenne. Et il ne voit pas combien l'absence de famille donne de ressort au dévouement du prêtre catholique ; il ne voit pas combien cette lutte contre les penchants de la nature élève l'homme au-dessus de lui-même et le rend capable des grandes choses ; il ne voit pas tout ce que l'Europe chrétienne, tout ce que les sociétés modernes doivent à ces célibataires qui ont défriché le sol, combattu la barbarie, ranimé le flambeau des sciences et des lettres, et qui vont encore aujourd'hui porter la lumière de l'Evangile aux peuples les plus dégradés ! Ou plutôt, il le voit, et les ennemis de l'Eglise catholique le voient parfaitement, et M. Cayla l'avoue en plus d'un endroit de sa brochure : c'est parce que le célibat du clergé est un honneur et une force, qu'on voudrait l'abolir ;

c'est un moyen détourné d'abattre l'Eglise ; quand le prêtre catholique sera marié, que les soucis de la famille l'empêcheront d'être l'homme de tous, et le soumettront à tous les soucis de la vie commune, on sait bien qu'il lui sera difficile d'être aussi indépendant, même dans la sphère spirituelle, et qu'on aura facilement raison de ces pasteurs qui auront mille raisons de ne plus s'exposer pour sauver leurs troupeaux. Voilà pourquoi les ennemis de l'Eglise en veulent tant au célibat des prêtres, pourquoi ils le trouvent immoral, pourquoi ils ramassent soigneusement les rares scandales dont il est quelquefois l'occasion, sans faire attention qu'il produit tous les jours d'admirables vertus.

M. Cayla dit mélancoliquement : « De violentes récriminations nous attendent ; cela est certain, parce que tout *novateur* rencontre des hostilités systématiques. » M. Cayla se trompe, quand il croit qu'on l'attaquera avec aigreur ; il suffit de le lire pour éprouver plus de pitié que de colère, car il paraît de bonne foi. Il se vante, quand il se regarde comme un novateur en réclamant le mariage des prêtres. Luther l'a précédé de trois siècles et demi, et tous les mauvais prêtres lui feront volontiers écho mais les mauvais prêtres ne sont pas l'église ; ce sont eux qui donnent les scandales, ce ne sont pas eux qui dirigent les délibérations des Conciles et qui dictent les décisions des Papes.

Après M. Cayla, nous rencontrons M. Chautard, qui se présente à nous avec une brochure intitulée : *Le Spectre noir de* 1861. Qu'est-ce que M. Chautard ? S'il ne nous disait lui-même qu'il vivait déjà en 1815, et qu'il était assez grand « quoique bien jeune » pour avoir vu alors traîner son père « dans les rues de Toulon, la corde au cou, pour aller mourir de misère et de douleur dans les fers de la Restauration, » toutes choses qui en font au moins un quinquagénaire, nous aurions juré, en lisant le *Spectre noir*, que nous avions affaire à un jeune échappé de collége, qui reproduit au hasard toutes les belles phrases en vogue dans les estaminets, en utilisant toutes les épithètes qu'il n'a pu placer dans les vers latins qu'il essayait de faire. Quelques échantillons du style de ce jeune vieillard suffiront pour donner une idée de sa brochure.

Premier fragment : « Bientôt les *graves* penseurs, les publicistes *d'élite* du XVIIIe siècle comprirent que le jour était venu et qu'il fallait éclairer le peuple sur ses véritables intérêts afin de régénérer le monde ; alors les encyclopédistes, si calomniés de nos jours par les organes du parti rétrograde et les ultramontains, élevèrent leur voix et firent comprendre non-seulement au peuple, mais encore au roi même qu'une nation *généreuse* et *grande* comme la France n'est pas faite pour courber *éternellement* la tête sous le joug *contre nature, dégradant* et *dix fois séculaire* qui pesait sur elle. »

Deuxième fragment : « Louis XVIII organisa une police cléricale cent fois plus redoutable que la première : celle des missionnaires prêcheurs ; tout

aussitôt ceux-ci lancèrent de Montrouge et de Saint-Acheul, foyers d'intrigue, d'espionnage et de délation, comme dit Montlosier, cette bande de *corbeaux* et de *vautours dévorants* qui, sous prétexte de religion, couvrirent bientôt toute la France et vinrent s'abattre dans le sein des familles où ils portèrent la discorde et la terreur. Cet état de choses alla grandissant pendant les quinze ans de règne de la branche aînée, et sous Charles X, ce roi *imbécile*, *congréganiste* et *cagot*, il était arrivé à son comble. »

Dans un troisième fragment, on lit : « A la réapparition du drapeau national, les bandes noires, comme éblouies par cet arc-en-ciel démocratique, si peu favorable à leurs intrigues, rentrèrent dans l'ombre ; mais, pour s'être *éclipsées ostensiblement*, elles n'en étaient pas moins redoutables. » Cette *éclipse ostensible* est le sublime du genre. On peut pourtant écrire ainsi quand on a cinquante ans : heureux mortel qui a le privilége d'une éternelle jeunesse !

Il n'y a pas que du style dans le *Spectre noir*, il y a aussi de graves erreurs. M. Chautard croit que Damiens a été poussé par les Jésuites à assassiner Louis XV ; tout le monde sait que Damiens lui-même a dit qu'il avait conçu l'idée du régicide en entendant les diatribes de MM. du Parlement contre le roi ; M. Chautard croit que les membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul ne secourent que les pauvres qui se confessent, cela prouve qu'il lit le *Siècle*, mais non pas qu'il est bien renseigné ; il croit lancer un argument sans réplique contre la Salette, en disant qu'un certain abbé de Laborde n'y croit pas plus qu'à l'Immaculée-Conception ; c'est montrer peu de connaissance en fait de religion et de dogme ; enfin il écrit cette phrase : « Aujourd'hui, pour celui qui n'est tout aux hommes « noirs, il n'est plus d'avenir possible : combien de marchands, d'indus- « triels dont le commerce souffre ou les fabriques chôment pour ne pas « faire partie de la redoutable congrégation ! » Vraiment, nous en sommes là au mois de mai 1861, alors que le *Siècle*, l'*Opinion nationale*, le *Charivari* et des écrivains comme M. Chautard, inondent la France de leurs lumières. M. Chautard atteint d'un coup le comique.

Au moins, M. Chautard signe ses élucubrations, c'est d'un honnête homme, il y a cela de bon sur la couverture de sa brochure. Mais voici un autre brochurier qui ne juge pas à propos de se faire connaître, quoiqu'il prétende dévoiler *les crimes, délits, scandales au sein du clergé pendant ces derniers jours*. Nous voulions nous occuper de cette brochure ; mais une note du *Moniteur* vient de nous apprendre qu'elle est déférée aux tribunaux. Nous supprimons ce que nous disions à son sujet.

J. CHANTREL.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE CHARITÉ A LONDRES.

L'opinion publique a flétri comme elle le méritait l'inhumanité d'un évêque anglican du nom de Plunkett, qui, foulant aux pieds les droits de la liberté de conscience et de la pitié, a chassé de ses terres douze pauvres familles de paysans, coupables de ne pas consentir à ce que leurs enfants deviennent protestants.

Toutefois n'allons pas conclure de ce fait et de tant d'autres du même genre, qui ne sont que trop communs dans la libérale Angleterre, que le sentiment de la charité soit complétement éteint dans le cœur de nos frères séparés. Bien s'en faut, car si la charité protestante laisse mourir de faim les catholiques irlandais, en revanche, elle entoure la gent canine d'une sollicitude toute maternelle. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le *Bulletin de l'association catholique* de saint François de Sales (1) :

« La charité catholique est vaincue ; jamais elle ne pourra suivre les pas gigantesques de sa redoutable rivale, la philanthropie anglicane. Celle-ci abandonne les hommes pour embrasser les chiens.

« Il vient de se fonder à Londres une œuvre dont l'Eglise romaine est profondément indigne et dont le but, éminemment charitable, est de consoler dans leurs peines les chiens tristes, affamés et malades. La pieuse fondatrice, noble dame de Canonbury, n'a pu supporter la vue de ces milliers d'infortunés qui parcouraient, dans l'humiliation et dans l'angoisse, les rues de la capitale sans avoir d'asile pour s'abriter. Elle a fait un tendre et chaleureux appel à tous les cœurs anglicans, et l'hospice pour les chiens perdus et mourants a été fondé!

« Un pasteur en est le directeur (*sic*) ; un médecin dirige au temporel, aidé d'un confrère traitant (*sic*). L'établissement reçoit les soins intelligents et affectueux de quatre dames patronesses, dont trois ont l'honneur d'appartenir à la haute aristocratie. Il y a, en outre, un comité composé de sept dames pieuses et de quatre gentlemen ; le tout présidé par le pasteur. Cinquante souscripteurs et autant de donateurs trouvent dans leur charité de quoi soutenir honorablement cet asile du malheur.

« Lorsqu'un chien est admis dans l'établissement, son nom (*sic*) et sa race sont inscrits sur un livre spécial ; un numéro correspondant à son chiffre d'inscription est attaché à son cou, et il s'installe dans la loge que

(1) 2e année. — No 5. — Mai.

lui choisit son directeur, lequel a grand soin de consulter préalablement l'âge, l'état de santé (la moralité, le caractère), la corpulence du nouveau pensionnaire.

« Cent soixante-dix chiens ont eu le bonheur de s'asseoir ainsi au banquet de la charité, et de se consoler, dans l'Asile, des injustices du sort. Plusieurs cependant se sont échappés : c'étaient des chiens sans cœur ! d'autres sont morts, hélas ! mais avec les consolations et l'assistance suprêmes de leur zélé pasteur. Actuellement l'hospice renferme en loge soixante-dix chiens.

« On a remarqué, chose touchante et qui montre bien quel est le vrai caractère de cette Œuvre, que presque tous ces chiens sont d'affreux roquets, puants, galeux, éreintés, informes, infirmes, sans éducation ; les beaux yeux des protectrices ne se reposent que sur une hideuse collection de caniches obscurs, incapables de flatter l'amour-propre ; et cependant elles les aiment, elles se dévouent pour eux ! O chiennes, ô chiens d'Albion, que votre sort est digne d'envie ! Bénissez, bénissez sans cesse la dame de Canonbury ! bénissez l'Angleterre ! bénissez les pasteurs protestants ! Ce n'est pas à Rome que pourraient germer des dévoûments pareils, et ces pensées laissent bien loin derrière elles toutes les institutions charitables dont se prévalent si fort ces misérables catholiques !

« Et que l'on dise encore que la civilisation moderne ne produit rien de neuf ! » — (Georges Caron.)

VOYAGE DANS L'INDE,

PAR MONSEIGNEUR BONNAND, ÉVÊQUE DE DRUSIPARE (1).

Lettre de M. Laouënau, missionnaire apostolique, à M. l'abbé Tesson, directeur du Séminaire des Missions étrangères.

Attour (district de Sélam), le 6 décembre 1859.

Monsieur et très-honoré Confrère,

Je vous ai promis dans ma dernière lettre de vous écrire de temps à autre pour vous tenir au courant des progrès et des événements de la visite apostolique des Missions de l'Inde, que Mgr de Drusipare allait commencer par ordre du Saint-Siége, et dans laquelle je devais l'accompagner. La visite est commencée : nous sommes en route pour le *Coïmbattour*; demain au soir, nous comptons arriver à *Sélam*, où déjà nous attendent sans doute NN. SS. Charbonneaux, du Mayssour, et Godelle, du Coïmbattour. Avant d'y arriver, comptant que l'entrevue de nos vénérés Prélats me fournira ample matière à vous entretenir, je veux dès à présent vous raconter les circonstances qui ont précédé et accompagné notre départ de Pondichéry.

Nous devions nous mettre en route le samedi 19 novembre; mais des pluies diluviennes nous obligèrent à remettre notre départ à un autre jour. Saint Clément, disaient nos chrétiens, n'était pas content de ce que Sa Grandeur, dont il est le patron, songeait à éviter la solennité de sa fête à Pondichéry, et l'avait forcée à rester pour recevoir les témoignages d'amour et de vénération qu'ils ont la coutume de lui offrir à cette occasion. Que ce fût exact ou non, il n'en est pas moins vrai que cette fête emprunta aux circonstances actuelles un caractère d'émotion religieuse qui ne s'était jamais vu de mémoire d'homme à Pondichéry. Depuis que la nouvelle de la charge imposée à Monseigneur par le Saint-Siége s'était répandue, depuis surtout que l'on avait appris le prochain départ de Sa Grandeur, un sentiment général de douleur et d'appréhension régnait dans tous les cœurs. Vous savez la confiance et la vénération affectueuse que Mgr de Drusipare a su inspirer à tous ceux qui le connaissent et l'ap-

(1) Nous avons annoncé, dans notre *Chronique* de mai, la mort de Mgr Bonnand, évêque de Drusipare et vicaire apostolique de l'Inde. Grâce à une bienveillante communication de M. le Supérieur des Missions étrangères, nous pourrons publier ici la relation faite par M. l'abbé Laouënau, secrétaire de Mgr de Drusipare, du dernier voyage de ce zélé prélat. Nous n'avons pas besoin de dire à nos lecteurs combien les lettres de M. l'abbé Laouënau offrent d'intérêt; ils en jugeront par eux-mêmes. *(N. du Comité.)*

prochent; vous connaissez particulièrement le respect entier, l'estime suprême, le filial attachement dont l'entourent ses missionnaires et tout son clergé. Aussi, tous les cœurs se serraient à mesure qu'approchait le jour de la séparation. Un voyage pénible, une longue absence, des travaux incessants, des fatigues sans nombre, l'âge déjà avancé de Sa Grandeur, jetaient dans toutes les âmes une appréhension que vous comprendrez sans peine; d'autre part, la douce habitude où nous sommes depuis tant d'années de trouver en Monseigneur un guide toujours sûr dans nos difficultés, un soutien toujours compatissant dans nos peines, un pasteur toujours actif et vigilant, un père toujours tendre et sage, qui nous aime, nous encourage, nous dirige; cette douce habitude, que la séparation allait rompre, quoique momentanément, il faut l'espérer, nous faisait oublier ce qu'il y a d'honorable pour Sa Grandeur et pour nous-mêmes dans la haute mission qui lui est confiée, et ne laissait de place qu'aux regrets.

C'est dans ces sentiments que le clergé et la population chrétienne voyaient approcher le jour de cette fête qui, depuis si longtemps, était l'occasion de manifestations joyeuses et douces. Mais, à défaut de la joie et de l'allégresse, la vénération dont Monseigneur est l'objet sut y trouver l'occasion d'une manifestation (si je puis parler ainsi) toute de sentiment et de piété. Monseigneur a reçu du Souverain-Pontife, entre autres facultés, celle de donner la bénédiction papale une fois en chaque vicariat durant le cours de la visite apostolique, et deux fois à Pondichéry, l'une avant son départ et l'autre à son retour. On pria Sa Grandeur de donner cette bénédiction le jour même de sa fête, et, sur son assentiment, on invita les fidèles à profiter de la circonstance pour adresser à Dieu des prières spéciales à l'intention de Sa Grandeur, et pour le succès de la visite qu'il allait entreprendre. L'appel fut admirablement entendu : un nombre immense de personnes pieuses s'approchèrent du sacrement de pénitence et tinrent à faire la communion pour Monseigneur. Il y eut des communions très-nombreuses aux messes du matin; mais le plus grand nombre eurent lieu à celle de Monseigneur, qui, après avoir seul distribué pendant fort longtemps la sainte Hostie, fut obligé, de lassitude, d'inviter un de ses assistants à se joindre à lui. Jamais, en aucune circonstance, Pondichéry n'a vu une telle manifestation de piété, et nous en étions nous-mêmes dans l'admiration.

Après la messe, la bénédiction papale fut donnée; ce fut un moment vraiment solennel : l'église, remplie d'une foule compacte et serrée, encore émue du spectacle de cette communion générale, recevant avec avidité la bénédiction de son pasteur et de son père; le son des cloches, le bruit du canon; Monseigneur revêtu de ses ornements pontificaux et prononçant d'une voix pleine d'émotion les paroles de la bénédiction; le clergé et le peuple à genoux; la pensée inévitable du départ prochain et

la douleur de la séparation imminente : tout se réunissait pour donner à cette cérémonie un caractère de majesté et de religieuse grandeur qui ne pourra être de longtemps oublié par ceux qui en ont été les témoins.

Un nouveau et court retard, occasionné par l'arrivée de Mgr Desflèches, rejeta notre départ au 29 novembre, Monseigneur fut conduit processionnellement jusqu'à l'entrée de la ville. Les chrétiens voulaient le porter triomphalement, mais Sa Grandeur n'y voulut pas consentir. La foule, de nouveau, était très-considérable : toute la population chrétienne s'était donné rendez-vous pour ce dernier adieu. A l'entrée de la ville, un petit autel, surmonté d'une sorte d'arc de triomphe, avait été dressé par les chrétiens. S'y étant arrêté et ayant récité les prières de l'Itinéraire, Monseigneur s'assit, et un chrétien lui adressa, au nom de la ville et du vicariat, un compliment fort bien tourné et parfaitement senti que je regrette de ne pouvoir vous transmettre. Monseigneur ne put y répondre sans émotion ; il donna au peuple quelques derniers avis, accorda à tous les assistants une indulgence de cent jours, les bénit une dernière fois et monta enfin en voiture.

A l'entrée du village d'Ariaucoupam, nous fûmes reçus, au bruit de la musique et de l'artillerie indigènes, par les élèves du catéchisat et les chrétiens qui voulaient eux aussi recevoir encore une fois la bénédiction de leur premier pasteur. Monseigneur étant donc descendu à l'entrée du sanctuaire vénéré de Notre-Dame, alla se prosterner aux pieds de Marie, lui recommanda son troupeau et son voyage, et, ayant béni les assistants, se rendit avec Mgr Desflèches au catéchisat, qui est, vous le savez, dirigé par notre bon et pieux M. Pierre, qui ne s'y était point attendu et qui n'avait songé à faire aucune provision ; il n'eut à offrir à Sa Grandeur qu'un verre d'eau : pas le plus petit morceau de pain ni une simple banane.

Ce même soir nous nous rendîmes à Manjacoupam, où nous attendait notre cher et digne confrère M. Balcou, à qui son titre et ses appointements de chapelain des soldats catholiques anglais permirent de nous offrir une hospitalité plus substantielle que celle de M. Pierre. Nous y passâmes une journée entière, après laquelle nous prîmes la direction de Sélam. Mais je ne veux point quitter Manjacoupam sans vous faire l'éloge du collecteur actuel du district de Goudelour, M. Artur Hall. Il est peu de magistrats anglais dont les rapports avec les missionnaires catholiques et les actes d'administration générale, soient empreints d'un caractère si libéral et si large, d'un esprit de justice si constante et si éclairée, que ceux de M. Hall. Devant s'éloigner pour longtemps, Monseigneur regarda comme un devoir d'aller faire visite à M. Hall pour le remercier et le féliciter en même temps de sa promotion prochaine à un poste supérieur, promotion dont tout le monde se réjouit sincèrement, bien que le district de Goudelour puisse la regretter.

Notre caravane se compose de Monseigneur le Visiteur apostolique, M. Dépommiers et moi, avec le titre d'accesseurs, un jeune clerc du séminaire de Pondichéry, cinq serviteurs et les conducteurs de nos voitures. Le plus fier et le plus *glorieux* de nous tous est sans contredit notre *pion;* c'est un jeune homme des champs, timide et pacifique au possible, que nous avons affublé d'une immense bandouillère rouge, et ornée d'une plaque d'argent aux armes de Sa Grandeur, et embarrassé d'un sabre dont il a la plus extrême frayeur; il le conservera, j'en suis sûr, parfaitement intact et vierge.

Mgr Desflèches, évêque de Sinite et vicaire apostolique du Sut-Chuen oriental, vient avec nous jusqu'à Sélam, où nos prélats de l'Inde doivent avoir avec lui une entrevue. Je crois que Sa Grandeur, étonnée d'abord du train de notre marche, n'a point tardé à en connaître tous les embarras : nous ne pouvons voyager dans l'Inde avec la même rapidité qu'on le fait en Chine; nous devons tout porter avec nous, jusqu'aux provisions et à la batterie de cuisine, et c'est deux fois par jour une affaire que de décharger et recharger nos bagages. Nous voyageons cependant avec la plus extrême simplicité, n'ayant pour nos personnes que deux voitures fort modestes, traînées par des bœufs, et trois charrettes pour nos gens, nos bagages et nos provisions. Il faut espérer que le succès de la visite n'en dépendra point, et qu'on saura partout tenir plus de compte de la dignité personnelle de Monseigneur le Visiteur apostolique et de celle du Saint-Siége qu'il représente, que de l'appareil dont il refuse de s'entourer.

Nous voilà donc partis! Reviendrons-nous? du moins reviendrons-nous tous à Pondichéry? Il en sera ce que le bon Dieu voudra. Mais il n'est guère probable qu'un si long voyage se fasse sans encombre. Nous n'avons pas à redouter sans doute le sort du cardinal de Tournon; les Anglais, quoique protestants, auront plus d'égards pour Sa Grandeur que n'en eurent, au commencement du siècle dernier, les Portugais catholiques pour l'envoyé du Saint-Siége. Mais nous aurons à compter avec la fatigue, les changements de température auxquels on est bien autrement sensible dans l'Inde qu'en Europe, avec les maladies qui en proviennent : ce sont des ennemis qui ne s'arrêtent guère devant les titres. Quoi qu'il en soit, nous serons partout entre les mains de Dieu, et, par sa grâce, il ne peut nous arriver un seul malheur que des missionnaires redoutent. Veuillez cependant, Monsieur et très-vénéré confrère, prier et faire prier pour nous, afin que Dieu retire sa gloire et le bien de notre sainte religion du voyage dans lequel nous sommes entrés.

Bhavâni, le 13 décembre 1859.

Arrivés le 7 au soir à Sélam, nous y trouvâmes monseigneur de Jassen et M. Dallet, du Mayssour. Le lendemain matin arriva M. de Gélis, pro-

vicaire de monseigneur des Thermopyles, que Sa Grandeur, fort souffrante d'une attaque de fièvre, avait envoyé pour le représenter à l'entrevue. Nous sommes restés quatre jours entiers à Sélam, jouissant de l'hospitalité délicieuse et des interminables histoires de notre incomparable M. Gouyon. Je dois avouer cependant, en historien exact, que M. Dallet lui a parfaitement tenu tête.

Je ne vous raconterai pas le résultat et les circonstances de cette entrevue. Nos vénérés confrères et vous ne tarderez pas à recevoir, avec une lettre particulière de Mgr Bonnand, une pièce qui vous instruira pleinement de ce qui a fait le sujet de nos conférences, et des résolutions que nous y avons prises.

Hier matin, nous avons dit adieu à M. Gouyon, que nous avons laissé assez sérieusement malade; ses travaux l'ont ruiné avant le temps; il était constitué pour vivre cent ans, et il est déjà brisé. Notre halte d'aujourd'hui, plus longue que de coutume, me permet de vous entretenir avec quelque loisir. Je vais en profiter à mon saoûl, dussé-je vous *victimer*. En ma qualité de breton, je n'ai pas manqué d'observer, dans ce pays couvert de rochers, quelques roches dont la forme et la disposition m'ont rappelé les *men-hirs* et les *pierres branlantes* de mon pays natal. J'ai remarqué surtout un assez grand nombre de *tumulus*, *cromlec'hs*, *kistavens*, ou, comme le peuple les appelle en Bretagne, maisons de *korrigans*. Je n'ignorais pas, du reste, que j'en devais rencontrer : il existe un grand nombre de ces monuments singuliers en divers points du sud de la presqu'île. Le district de Attipakam, à l'ouest de Pondichéry, en contient un grand nombre accumulés dans les mêmes lieux. On en trouve encore dans les Nilâherries et le long de la chaîne des Ghâtes, en descendant vers le sud, aussi bien qu'en diverses autres localités au nord de l'Inde. Ces monuments sont complétement informes, ainsi que le sont ceux qu'on voit en Europe. Ils portent ici le nom de *Pandou-Koujis* (fosses ou tombes des Pandous); mais je pense que ce dernier nom ne leur est attribué que par confusion. La race des Pandiyers, qui fondèrent le royaume des Pandious, au sud de la presqu'île, ne s'établit qu'à une époque relativement moderne; on ne peut guère en faire remonter l'apparition plus haut que le cinquième siècle avant Jésus-Christ. La race ou dynastie des *Pandous*, au contraire, se rattache aux premières origines de l'histoire de l'Inde, et beaucoup de critiques placent au quinzième siècle avant notre ère la guerre des *Pandous* avec les Kourous. Il est vrai que plusieurs font descendre les *Pandigers* des *Pandous*, ce qui, s'il était fondé, ferait disparaître la difficulté. Quoi qu'il en soit, les habitants rapportent que ces *Pandou-Koujis* ou *Paudiyers-Callareis* étaient les habitations de la race qui les a élevés, avant d'en devenir les tombeaux, et de fait, on y trouve, en même temps que des ossements, des instruments de labourage, des vases de terre peints, et quelquefois, avec des représentations en relief, des armes,

divers ustensiles de ménage. Les Indiens ajoutent que ces *Pandous* ou *Pandigers* étaient de très-petite taille, n'ayant pas plus d'un ampan ou d'une coudée de hauteur; qu'ils labouraient avec des lièvres, et si faibles qu'ils ne pouvaient soulever un de ces petits morceaux de bois dont on se sert dans le pays pour se nettoyer les dents; et cependant, disent-ils, ils pouvaient d'une main déraciner un palmier et transportaient sans efforts de gros rochers d'un point à un autre. Je ne me charge point, bien entendu, de justifier ces traditions et ces contradictions. Mais je ne puis m'empêcher de remarquer la similitude qui existe entre ce qu'on rapporte de la petite taille et de la force extraordinaire de ces Pandous et les traditions populaires qui existent en Bretagne concernant les mêmes monuments; nos Bretons les considèrent aussi comme l'ouvrage et l'habitation d'une race de nains, les Korrigans ou les *Kernandous*, espèces de lutins railleurs, immortels, ayant le don de se rendre visibles ou invisibles à volonté, occupés à jouer aux hommes des tours malins, les comblant de faveurs ou les tourmentant, selon qu'ils ont à s'en louer ou à s'en plaindre. Il y a cette différence cependant que les Pandous des Indiens sont bien morts, tandis que les lutins de mes dignes compatriotes vivent encore et sont fort redoutés de plus d'un.

Mais ici se présentent des questions plus sérieuses. Quels sont les véritables auteurs de ces monuments? Etaient-ils de la même race que ceux qui élevèrent nos *men-hirs*, nos *cromlec'hs*, nos *dol-mens*, etc.? Avaient-ils le même culte? Que sont-ils devenus? A quelle époque de l'histoire appartiennent ces restes d'un autre peuple et d'un autre âge? Que deviennent, en présence de ces monuments, évidemment antérieurs à la civilisation brahmanique, les prétentions d'autochthonie que se donnent les peuples actuels de l'Inde, etc., etc.?

Je ne me sens pas de force, mon cher monsieur Tesson, à donner la solution de toutes ces questions. Laissez-moi cependant noter ici quelques réflexions que j'ai faites à ce sujet. Il ne paraît pas, en premier lieu, que la race à laquelle sont dus ces monuments, non-seulement existe encore dans l'Inde, mais y ait même laissé des descendants. On ne trouve en effet aucune peuplade ni caste qui en réclame la filiation et qui ait conservé le même mode de sépulture. On a pensé que les tribus des montagnes, comme les Touders dans les Nilâherries, les Couroumbars, race de pasteurs nomades, et les Gonds, dans l'Arrissa, ou d'autres tribus sauvages des monts Vindhiya, pouvaient être regardés comme leurs descendants; la prétention d'être les races aborigènes du pays, différents traits de caractère et de mœurs, par exemple, la pratique des sacrifices humains, par lesquels ils se rapprochent des coutumes celto-druidiques, donnaient à cette hypothèse quelque vraisemblance. Mais un examen plus attentif et des investigations plus exactes en ont démontré l'inexactitude; ces tribus sauvages, aussi bien que les tribus d'origine ariyane ou dravidienne,

parlent des Pandous ou Pandyers comme d'étrangers qui auraient habité le pays et élevé ces monuments avant l'arrivée de leurs propres ancêtres.

Je viens d'employer l'expression *celto-druidiques* en parlant de certains traits de mœurs des tribus sauvages de l'Inde. Un grand nombre de personnes donnent cette dénomination aux monuments en question, et pensent que c'est la même race d'hommes qui a élevé ceux qu'on voit en diverses contrées de l'Europe aussi bien que dans l'Inde. Il s'ensuivrait que les premiers habitants de l'Inde auraient appartenu à la même famille que ceux de l'Europe occidentale. Mais que sont-ils devenus? Ont-ils été exterminés par les conquérants postérieurs? Se sont-ils éteints d'eux-mêmes? Ont-ils émigré dans des contrées plus hospitalières pour eux et plus en rapport avec leur caractère? Aucun document, aucune tradition n'est venue jusqu'à présent, à ma connaissance du moins, jeter quelque lumière sur ces questions.

Mais il me semble, en revanche, que la nature des monuments indous et les traditions qui s'y rattachent peuvent aider à résoudre la question depuis longtemps débattue en Europe touchant la destination des monuments druidiques. Les uns y ont vu des édifices purement religieux; les autres ont soutenu que ce n'étaient que des tombeaux. Etant admise la conformité d'origine et de forme des monuments qui se trouvent dans l'Inde avec ceux de l'Europe, je pense qu'on peut en tirer un argument nouveau en faveur de la seconde opinion, car, dans l'Inde, ils sont constamment tenus pour des tombeaux, et les débris qu'on y a trouvés n'ont fait que confirmer la tradition populaire.

Quoi qu'il en soit, ce qui me paraît le plus intéressant en ceci, c'est la pensée que mes vénérables ancêtres, les hommes de chêne, et les premiers habitants de ce pays, si différent et si éloigné de la Bretagne, étaient pour le moins cousins-germains. Il ne manquerait plus que de pouvoir prouver que ce furent mes ancêtres qui envoyèrent une colonie des leurs dans l'Inde. Une telle révélation ferait faire longue figure à nos savants d'Europe, qui ne cessent de nous répéter et de nous prouver, par des hypothèses plus conjecturales les unes que les autres, que l'Inde est le berceau vénérable de l'humanité et de toute la civilisation. Mais c'est assez et trop abuser de votre patience. Pour vous dédommager de l'épreuve à laquelle je l'ai mise, et pour terminer cette lettre, laissez-moi vous raconter une légende.

Le lieu où je vous écris s'appelle Bhavâni. Il est pittoresquement situé au confluent du fleuve Cavéry et de la rivière Bhavâni, confluent regardé par les Gentils comme un lieu sacré et auquel tous ceux qui se baignent reçoivent indubitablement la rémission de leurs péchés, passés, présents et futurs. A la pointe même de la presqu'île formée par les deux rivières, s'élève une pagode dont l'origine est racontée comme il suit : Un riche habitant du pays possédait une belle vache noire dont il aimait à boire le

lait, et qu'il faisait soigneravec une prédilection particulière. Or il arriva que, deux ou trois jours consécutifs, la vache ne donna point de lait. Irrité et supposant que le serviteur chargé du soin de la vache volait et vendait son lait, il le menaça de grandes peines si pareil fait se renouvelait. Le pauvre serviteur, qui était parfaitement innocent et qui ne comprenait rien pas plus que son maître à la stérilité subite de la vache, stimulé d'ailleurs par les menaces qu'on lui avait faites, surveilla avec plus d'attention que de coutume l'animal qui lui était confié. L'ayant donc mené paître comme d'ordinaire, il remarqua qu'en un certain endroit retiré parmi les broussailles, la vache se mit tout à coup à répandre elle-même son lait. S'étant approché, il vit le sol couvert d'une immense mare de lait. Emerveillé, il court rapidement auprès de son maître et lui raconte ce qu'il a vu. Celui-ci accourt à son tour et veut voir de ses yeux un tel prodige. Quand il l'eût contemplé, il fit creuser la terre en cet endroit, et y trouva enfoui un *lingam,* en l'honneur duquel il construisit la pagode qui existe actuellement.

Cette légende ne paraît pas être spéciale à la pagode de Bhavâni. Les païens la racontent aussi sur l'origine de la pagode de Villenour, auprès de Pondichéry, avec cette variante néanmoins qu'à Villenour c'était un serpent *capel* qui, sortant d'un nid à *caréahs,* venait boire le lait de la vache.

Sur ce, j'ai l'honneur de me recommander à vos prières et de me dire, Monsieur et très-vénéré Confrère, votre très-humble et dévoué serviteur,

F. LAOUENAU,
M. A.

LA PRÉDESTINATION DE ROME.

Tout le monde connaît l'heureuse parole de saint Prosper d'Aquitaine :

Roma, caput mundi, quidquid non possidet armis
Relligione tenet...

Dans ces quelques mots, le poète a tiré l'horoscope de Rome. Rome, en effet, n'est point une ville ordinaire, ni une capitale comme il y en a beaucoup. C'est une cité-reine, une maîtresse-ville qui, dans les desseins de Dieu, domine de haut tous les établissements des peuples. Rome, capitale du monde ancien par la force des armes, Rome, capitale du monde nouveau par l'autorité de la foi : telle est, en deux mots, la destinée de cette ville étonnante. Nous ne nous proposons point d'en fournir la preuve, mais d'étudier le travail de Dieu élaborant sa constitution intérieure et lui fournissant les moyens d'accomplir les nobles desseins de sa Providence.

I.

Sept siècles et demi avant l'ère chrétienne, des aventuriers bâtissaient, sur les bords du Tibre, une petite cité dont les maisons, peu élevées, étaient placées sans ordre. La pauvre bicoque n'avait pas même de rues ; elle ressemblait aux anciennes villes de Crimée, uniquement faites pour renfermer les bestiaux, les fruits des champs et les fruits du pillage. Cependant, par une contradiction manifeste, on l'appelait Rome, la ville puissante, et déjà perçait le pressentiment de sa grandeur dans les égoûts creusés pour l'assainir.

Le développement de la petite cité a justifié ces prévisions. Du midi au septentrion et du couchant à l'aurore, tous les peuples ont vu passer ses drapeaux. Son histoire est pleine de merveilles. Pour en avoir l'intelligence, il faudrait étudier les révolutions de la République cherchant l'équilibre des pouvoirs et la communauté politique entre tous les ordres, esquisser à grands traits l'histoire de ses conquêtes, expliquer le gigantesque mouvement de dissolution qui prépare le renversement de l'empire, voir enfin Rome renaître de ses ruines pour reprendre, par la charité, la prépondérance anéantie de la force.

Travail immense ! D'autant que les érudits, gens lourds ou légers d'es-

prit, ce qui revient au même, ont dès longtemps rendu sur ces choses le verdict de la science. Grands enfants, qui étudient les pyramides à la loupe, ils ont recueilli les textes, comparé les témoignages, entassé des montagnes de livres. Ce qui nous reste à faire, c'est de résumer et de conclure en réunissant dans une même pensée les lumières de la foi et les inspirations du bon sens.

Dieu, faisant de Rome l'héritière des grands empires et l'appelant à subjuguer tous les peuples, a dû en faire une cité conquérante. En étudiant dans ses profondeurs la société romaine, nous la trouvons merveilleusement organisée pour la conquête par l'institution du Sénat, la composition de l'armée et son esprit d'assimilation, l'éducation et les sentiments du peuple, la succession de grands généraux, le système des colonies, l'unité de capitale et de pouvoir, les maximes qui président à sa politique, enfin par l'esprit religieux du peuple romain.

I. Dans les anciennes monarchies tout dépend d'un seul homme, roi, empereur et plus souvent despote. Qui peut tout, ne peut pas assez, parce qu'il tourne ordinairement sa puissance contre lui-même. S'il n'abuse de son pouvoir, cet homme se laisse dominer par des ministres, gouverner par des eunuques et par des femmes. En tous cas il subit les vicissitudes de la vie humaine, il se laisse entraîner à la fougue de la jeunesse, il vieillit et meurt, passant le sceptre à un successeur qui sera peut-être un imbécile ou un enfant. Ce qui fait que les entreprises les mieux concertées tournent souvent en désastre.

Cette observation ne porte pas atteinte au principe monarchique. Quand on en a mis en relief les inconvénients et qu'on met en regard les avantages, il faut dire que c'est le système le plus naturel, le moins périlleux, le plus rassurant pour la sécurité des princes et l'honneur des peuples.

A Rome, le pouvoir est aux mains d'un Sénat qui se recrute sans cesse de tout ce que le peuple romain compte de plus puissant. Le Sénat ne connaît ni la décrépitude de la vieillesse ni les entraînements de l'adolescence; il embrasse, dans la maturité de ses conseils, tous les temps, tous les lieux et toutes les affaires. Son but, c'est l'empire; ses desseins sont vastes, profondément combinés dans les détails et dans l'ensemble. Les sentiments qui y dominent sont le courage, la constance, la générosité, la grandeur d'âme, et aussi la bassesse quand la bassesse sera nécessaire pour écraser un ennemi. Les moyens d'exécution sont préparés par des administrateurs émérites, par des jurisconsultes profonds, par de braves généraux, avec toutes les ressources de l'expérience; enfin ceux qui exécutent sont les présidents mêmes du Sénat, les consuls élevés à cette charge par le suffrage public et initiés, de longue main, à la pratique des affaires. Une fois à la tête de l'armée, ils auront en main toute la puissance de la République.

II. Sous les ordres des consuls marche l'armée, non point comme à Carthage une armée de mercenaires et d'étrangers qui trafiquent de leur sang, mais une armée de citoyens romains qui respirent l'âme du Sénat et du peuple, la gloire de l'empire.

Le soldat romain est soumis à des exercices continuels et à des travaux pénibles : le travail lui donne la force, les exercices lui donnent l'adresse. On ne le veut pas seulement vigoureux et expérimenté, on le veut obéissant et dévoué. La discipline est sévère, ses encouragements sont ceux des héros; la honte ou la mort pour de légères infractions; pour des actions héroïques, une couronne de chêne !

Des soldats, ce n'est pas tout, il faut une armée. Rome ne veut pas de la phalange macédonienne, plus propre à la défense qu'à l'attaque et trop lourde pour les évolutions rapides; elle crée la légion qu'*un Dieu*, dit Végèce, *lui inspira*. Le légionnaire portera des armes offensives et défensives plus fortes que celles des autres peuples. La légion aura, dans son sein, des troupes légères pour engager le combat, des cavaliers et des frondeurs pour poursuivre l'ennemi et achever la victoire. Au besoin, des machines lui permettront de se retrancher comme une place de guerre bastionnée de poitrines d'hommes. En sorte que le corps d'armée romaine sera propre à tous les mouvements militaires ; il sera peu nombreux, trouvera plus facilement des vivres pour le soutenir, et des voies pour les porter promptement au poste du danger.

Les Romains joignaient à la bravoure et à la science un grand esprit d'assimilation. Si un peuple tenait de la nature ou de l'art quelqu'avantage particulier, ils savaient en profiter pour simplifier l'attaque et faciliter la défense. Ainsi, ils suppléèrent à la faiblesse de leur cavalerie d'abord en ôtant les brides pour donner aux chevaux une plus grande impétuosité, ensuite en joignant aux cavaliers des vélites. Ainsi, ils éludèrent la science des pilotes par l'invention d'une machine décrite dans Polybe. Les épées tranchantes des Gaulois et les glaives de Pyrrhus ne les surprirent qu'une fois. Ils quittèrent l'épée argienne dès qu'ils connurent l'épée spartiate qu'ils échangèrent plus tard contre l'épée espagnole ; ils apprirent des Carthaginois l'invention des galères; ils n'omirent rien pour avoir des chevaux numides, des archers crétois, des frondeurs baléares et des vaisseaux rhodiens ; enfin ils tirèrent de toutes les nations de quoi les dominer toutes.

L'armée a donc été un des fondements de la grandeur romaine : elle a vaincu le courage dans les Gaulois, le courage et l'art dans les Grecs, le courage et les difficultés de la nature dans Mithridate, le courage, l'art, les difficultés de la nature et le génie dans Annibal.

III. L'armée sortait du peuple, et le peuple, par son éducation, par ses occupations, par son dévouement à la chose publique et par l'ensemble

de ses qualités distinctives était vraiment un peuple de conquérants, une pépinière de héros.

Elle était dure l'éducation domestique dans la cité de Romulus. Le père jouissait, dans la famille, d'un despotisme légal ; il était chef religieux, chef militaire, chef politique, roi absolu et tyran. Son fils travaillait avec les esclaves; il pouvait être emprisonné, battu de verges, vendu jusqu'à trois fois et même mis à mort; il n'avait ni pouvoir d'acquérir ni pouvoir de se marier : il était inscrit sous la rubrique des outils perfectibles, la *chose* de son père.

L'enfant n'était pas seulement assujetti à de rudes travaux ; on s'appliquait en outre à imprégner son âme de sentiments forts et de nobles impressions. On ne lui parlait que de la grandeur romaine. Dans l'âge viril, il devrait aller à la guerre sur l'appel de la République et là supporter les fatigues, camper hiver et été, obéir sans réserve, vaincre ou mourir. La fortune de la patrie serait son ouvrage et l'éclat de ses mérites s'ajouterait à la grandeur des aïeux. Le père qui n'élevait pas son fils dans ces maximes, était cité en justice par les magistrats et condamné pour attentat envers la République.

L'enfant, au surplus, avait sous les yeux l'exemple de ses concitoyens. Nourrir le bétail, labourer la terre, vivre de travail, d'épargne, de pauvreté, se retrancher même sur le nécessaire : tel était le régime des anciens Romains. C'est de quoi ils soutenaient leur famille qu'ils accoutumaient à de semblables rigueurs. Cette vie d'abnégation était celle des sénateurs les plus illustres comme des plus obscurs plébéïens ; les mains triomphales des personnages consulaires portaient, à côté des blessures du combat, les honorables cicatrices du travail ; et l'historien qui interroge les fastes de la République, voit des sobriquets de labourage s'accoler comme un titre d'honneur à des noms recommandés par les plus nobles exploits.

Après le travail, les citoyens trouvaient une école quasi-militaire dans les exercices du Champ-de-Mars. Pompée y rivalisait d'agilité avec les jeunes gens, et Marius, déjà vieux, ne dédaignait pas d'y descendre, — suant, haletant, n'en pouvant plus, on se jetait dans le Tibre pour nettoyer la poussière et s'entretenir dans l'habitude de nager. Race de fer, qui se trempait d'énergie à des épreuves qui tueraient notre délicatesse.

Il y avait, du reste, au fond des âmes romaines, un sentiment vivace qui explique cette application et en double la puissance : c'est l'amour de la patrie. Le Romain aimait sa patrie comme une mère. Dans son attachement à la pauvreté et son mépris des richesses, il n'épargnait rien pour la splendeur des édifices publics, l'éclat des triomphes, la pompe des cérémonies, des jeux et des spectacles ; il faisait avec une profusion enthousiaste tout ce qui pouvait donner une plus haute idée de la commune patrie.

Le peuple romain n'était donc ni un peuple marchand comme les Carthaginois, ni un peuple frivole comme les Grecs, ni un peuple amolli comme les Orientaux : c'était un peuple austère, dévoué, courageux, une race forte et fière. La guerre était sa méditation ; il s'occupait du général à élire, de la victoire à remporter, du peuple à soumettre. Par une sorte d'entraînement fatidique, il était le peuple conquérant, le peuple-roi, le peuple appelé à faire du monde un seul empire.

IV. A ce peuple il fallait des chefs, car ce sont les chefs qui mettent à profit le mérite des masses, ce sont les grands hommes qui font les grands empires. Les grands hommes n'ont pas manqué à la République. On la voit même dirigée par une succession de généraux illustres qu'on ne retrouve point ailleurs. Les rois, d'un caractère différent, souvent opposé, donnent à leurs actes réunis un ensemble de merveilleuse influence. Dans la série des consuls, vous voyez paraître une foule de grands capitaines. A la fin le génie n'a plus d'interrègne. Les Gracques, Marius, Sylla, Pompée, César, Auguste, se transmettent un pouvoir qu'ils relèvent tous par des talents supérieurs. Comment expliquer cette surprenante fécondité?

La nature humaine est une mine riche, mais d'exploitation difficile. Le moyen d'abréger le travail, c'est de briser tous les obstacles qu'oppose la chair aux désirs de l'esprit. Avec son système d'éducation patriotique, avec ses labeurs pénibles et sa profession de dévouement, Rome venait en aide à la nature pour former les esprits élevés et les grands courages. L'État romain était du tempérament qui fait les héros. D'ailleurs les grands hommes se créent les uns les autres :

Un coup d'œil de Louis enfantait des Corneille.

L'œil du génie a toujours eu cette vertu ; il y a dans son rayonnement une puissance créatrice. La perspective du triomphe réservé au général qui avait remporté une victoire, reculé les limites de l'empire ou terminé heureusement une campagne, ajoutait à la fécondité de l'éducation et au coup-d'œil du génie qui engendrait les grands capitaines. Mais ce qu'il faut voir au-dessus des causes secondes, c'est la particulière disposition de la Providence qui a donné à Rome cette légion de chefs. Rois, consuls, tribuns, triumvirs, ils étaient tous des ouvriers d'élite que Dieu dirigeait ou déchaînait, pour approprier, c'est le mot de saint Augustin, la fortune de la République aux desseins de son gouvernement.

V. La puissance envahissante de Rome se révèle encore dans son système de colonies et dans la hiérarchie de droits qu'elle concède aux peuples vaincus.

Quand la population abonde dans la cité, la cité enfante des colonies à son image et ces colonies vont s'établir sur tous les points de l'empire.

Ces colonies sont un déversoir, une école et une garnison. Rome par là se décharge des citoyens pauvres que la misère pourrait rendre factieux, habitue aux mœurs romaines les peuples étrangers, garde les postes principaux de l'empire et saisit le monde comme par autant de griffes d'airain qui restent enfoncées dans le corps de ses victimes.

D'autre part, les jurisconsultes, pour rendre les peuples désireux d'appartenir à Rome, ont habilement gradué la hiérarchie des droits politiques. Il y a le *droit de cité* avec ses prérogatives et ses priviléges; il y a le *droit latin* avec ses avantages inférieurs à ceux du droit de cité; le *droit italique,* moins favorable encore que le droit latin, le droit *des alliés,* enfin le droit exorbitant des peuples *conquis,* soumis à un régime affreux. Rome ne faisait qu'insensiblement la concession de ces droits : elle attirait les peuples par la perspective d'un plus heureux sort. En communiquant ainsi aux vaincus les honneurs du peuple victorieux, elle se faisait regarder comme la commune patrie. Toutes les nations aspiraient à n'être plus en elle qu'une nation. A tel point qu'on vit un jour les peuples de l'Italie centrale, si difficilement domptés une première fois, se révolter contre la République, non point pour briser le joug, mais pour demander que la ville ouvrît son enceinte à tous les vaincus.

VI. Encore un élément de conquête : l'unité de capitale et l'unification progressive du pouvoir.

L'empire d'Assyrie a eu successivement deux capitales, Ninive et Babylone. L'empire médo-perse en a eu quatre : Babylone, Suse, Persépolis et Ecbatane. L'empire macédonien, divisé en quatre royaumes, n'a point eu de capitale commune. Ces trois empires étaient plutôt faits pour mêler les peuples que pour les unir. L'empire romain n'a qu'une capitale : il est plus propre à unir ce que les autres ont mélangé; cette capitale, c'est la ville de la force, Rome, la cité de Mars, le dieu des combats, la capitale que les poètes saluent et que les prêtres bénissent comme la reine de l'univers.

Pendant que les peuples aspirent à devenir *un* avec l'Italie, pendant que l'Italie aspire à s'incorporer à Rome, Rome, la ville souveraine du peuple souverain, aspire sans cesse à devenir plus une encore par l'unité de commandement. Dans le principe, elle obéit à deux consuls annuels : cette dualité engendre l'émulation, cette courte durée provoque un grand déploiement d'activité. Ces rivalités sont nécessaires pour briser les barrières des nationalités distinctes et forcer les peuples à devenir un seul peuple. La tâche finie, cette exubérance de forces serait inutile, cette dualité de têtes amènerait des ruptures. Un seul chef convient mieux. Rome se façonne donc au nouveau régime tout en subjuguant les peuples. Le plébéien Marius commence; après lui, le patricien Sylla : les proscriptions étouffent les résistances des partis. Viennent les premiers triumvirs, espèce d'unité factice : nouvelles résistances, nouveaux

massacres. Deuxième triumvirat, dernier essai de concentration du pouvoir dans la division des autorités : dernières résistances, dernières proscriptions. Vainqueur de ses collègues, Octave gouverne le monde devenu un dans Rome et Rome devenue une dans sa personne. L'unité de pouvoir permettra d'achever plus promptement les conquêtes qui restent à faire sur les frontières de l'empire.

VII. Plutarque attribue à la vertu la grandeur d'Alexandre, à la fortune la grandeur de Rome. Plutarque s'est trompé. Denis d'Halicarnasse, Polybe et après eux Bossuet, qui connaissaient Rome ou plus intimement ou d'après des vues plus élevées, se plaisent à dire que, de tous les peuples du monde, le peuple romain a été le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé et le plus patient dans ses résolutions. Il suffit, pour nous en convaincre, de résumer les maximes de sa politique ; les voici :

Avant la guerre : inspirer un grand respect, parler toujours en maître, se faire des alliés, les unir fortement, diviser les ennemis, créer des obstacles aux puissances redoutables, pénétrer leurs conseils et prévenir leurs entreprises ;

Pendant la guerre : s'avancer régulièrement et de proche en proche, s'affermir avant de s'étendre ; ne se point charger de trop d'affaires ; dissimuler quelquefois et se déclarer à propos ; de deux rivaux soutenir le plus faible ; invoquer quelque prétexte à succession ; recourir dans l'occasion aux tromperies cachées ou aux voies publiquement injustes ; sinon vaincre l'ennemi par la force ouverte, sans employer même les artifices permis, afin d'abattre son antagoniste jusque dans son cœur en lui ôtant l'opinion de ses forces ;

Après la victoire : donner au vainqueur des récompenses qui ne coûtent rien au bien public et qui sont infiniment précieuses aux particuliers ; déployer envers les vaincus une épouvantable cruauté ; après avoir écrasé les armées, ruiner les finances par les tributs, pour effrayer les voisins, et affaiblir ceux dont on a peu à espérer et beaucoup à craindre ; ou bien, se montrer clément, faire goûter la douceur du gouvernement romain et l'équité de ses lois, respecter les traditions ; protéger l'agriculture, le commerce, l'industrie, les arts, les sciences, afin de s'attacher ceux dont on a peu à craindre et beaucoup à espérer.

Tels sont les principes qui ont concouru, pour une grande partie, à donner aux Romains un des empires les plus florissants et les plus étendus.

VIII. Mais le grand instrument de conquêtes a été la religion.

« Nous pouvons, dit Cicéron, le céder aux Gaulois par la force, aux Carthaginois par la ruse et aux Grecs par l'habileté ; mais aucun peuple ne l'emporte sur nous par la piété et la religion. » Polybe, dont le regard pénétrant avait remarqué la grande influence de la foi religieuse à Rome,

Polybe proclame que la religion élève les Romains au-dessus des autres peuples et donne seule le secret de leurs victoires.

Le peuple romain était persuadé que toutes les actions de l'homme et de la société sont réglées par la volonté divine. Cette volonté était notifiée par les révélations de la nymphe Egérie au roi Numa, par les livres sibyllins et par la divination. La maison du Romain était un sanctuaire, et Rome élevait à ses dieux un temple commun, le Panthéon. On le bâtit sur la colline d'où les dieux présidaient aux destinées de la *ville éternelle*, nom que les Romains, par une préoccupation singulière, donnaient dès l'origine à leur Cité. En creusant les fondements, on trouva des signes de la grandeur future de Rome, entre autres une tête saignante après une longue inhumation ; d'où vint le nom de Capitole. Des Vestales entretinrent, dans ce temple, le feu *perpétuel* : encore une expression de foi à la prospérité nationale ; et les livres des Sibylles ajoutèrent à tous ces pronostics leur mystérieux témoignage. La religion fut dès lors le point d'appui de la cité romaine. On commençait en toutes choses par invoquer les dieux, suivant l'adage populaire : *Ab Jove principium*. S'agissait-il d'une guerre à déclarer, un collége de prêtres délibérait et *sacrait* aux dieux le peuple ennemi. Un fléau venait-il à sévir, des calamités répétées jetaient-elles la République dans le deuil, on faisait des processions expiatoires et de grands sacrifices. Dans toutes les circonstances critiques, on consultait le vol des oiseaux, les entrailles des victimes, l'éclat de la foudre pour s'assurer la victoire. Si le danger devenait plus pressant, pour rétablir la fortune de Rome, on égorgeait deux Gaulois en sacrifice d'élite. Même assurance, s'il intervenait quelque *dévouement*, si Curtius se jetait dans le gouffre ouvert sur la place publique, si le consul Décius se précipitait, en hostie, au milieu des Samnites. On portait sur les drapeaux les images des dieux. Aux jours de triomphe, on conduisait le triomphateur au temple des dieux pour rendre grâce de la victoire. Si la justice frappait un grand coupable, c'est encore au temple qu'on le conduisait pour le précipiter du haut de la roche tarpéienne. A la prise d'une ville, pour s'en assurer la possession, on emmenait à Rome, comme gage de sa défaite, les dieux tutélaires. Cependant, quand les dieux des peuples vaincus s'en vinrent, pour consoler leur exil, demander l'hospitalité du Panthéon, on accueillit seulement ceux qui avaient avec les dieux romains des traits de similitude ; ceux, au contraire, qu'aucun lien de parenté ne rattachait à Jupiter, furent implacablement proscrits, entre autres les dieux de l'Égypte, le Teutatès des Druides et le Dieu de Moïse : les accueillir, c'eût été compromettre la fortune de Rome.

Le peuple romain était donc, à sa manière, le peuple le plus religieux de l'univers et ses destinées étaient intimement liées au culte de ses dieux. Conserver l'empire était une partie de ce culte, reculer ses frontières était un acte de haute religion. Enfin, dans les jours mauvais, on

attribua les désastres à l'impiété des chrétiens, et, quand Rome tomba, s'éleva une grande voix qui criait : « Les dieux s'en vont ! »

Il nous semble qu'un peuple aussi dévoué à ses dieux, un peuple qui croyait, dans toutes ses entreprises, accomplir la volonté du ciel, a dû trouver, dans l'énergie de sa foi, fonds commun de toutes les grandeurs, la cause première de nombreux triomphes.

En résumé, Rome, par l'institution du Sénat, par la composition de l'armée, par l'éducation et les sentiments du peuple, par la succession providentielle de grands capitaines, par le système de ses colonies, par l'unité de capitale et de pouvoir, par son esprit religieux et par les maximes qui président à sa politique, Rome est une ville divinement organisée pour la conquête. Les Romains sont d'instinct, avant d'être de fait, les maîtres du monde. Que l'Orient caresse ses rêves, que la Grèce sculpte ses marbres ou arrondisse ses périodes, que la Gaule défende ses traditions : chacun sa tâche suivant son caractère ; Rome s'arrête à la pensée de subjuguer le monde, c'est la seule œuvre où elle puisse déployer ses talents.

Aussi voyez avec quelle promptitude s'exécute son dessein. Cinq cents ans après sa fondation, la ville de Romulus voit ses consuls se débattre dans les montagnes du Samnium et son armée passer sous les Fourches Caudines. Deux siècles plus tard, malgré les tiraillements entre consuls et tribuns, malgré des guerres plus que civiles, la République est bornée au nord par le Rhin et le Danube ; à l'ouest par l'Océan ; au sud par le Mont-Atlas, les déserts de l'Afrique et les cataractes du Nil ; à l'est par l'Euphrate. Les premiers empereurs reculeront encore ces limites : Auguste ajoutera la Dacie et la Pannonie, Germanicus affaiblira de puissants ennemis, Claude soumettra la Mauritanie, la Thrace et la Judée ; Trajan plantera les bornes de l'empire aux confins du royaume des Parthes.

Désormais, Rome est la capitale du monde par le droit de la force et de la conquête. Mais, au milieu de ses conquêtes, en prenant aux peuples leur nationalité, elle a pris aussi des vices, et ces vices, en la rongeant, vont lui faire perdre ses victoires et la perdre elle-même. Pour parler plus juste, quand la conquête s'achève, Rome, où de si fortes maximes et tant de grandes vertus avaient longtemps régné ; Rome sobre, patriarcale et pieuse, cette Rome-là que Dieu, dit Bossuet, avait récompensée en lui donnant le monde, n'existe plus. Mais il y a, dans ses catacombes, une Rome nouvelle, une Rome jeune qui grandit par la foi et par l'amour, une Rome qui paraîtra demain à fleur de terre, qui montera bientôt sur le trône abandonné des Césars, pour rester à tout jamais, quoi qu'on fasse, la capitale du monde.

Religione tenet quidquid non possidet armis.

JUSTIN FÈVRE.

L'UTILITAIRE.

..... Sur l'échelle des débarcadères successifs, qui, de Saint-Leu, se rendent à Saint-Quentin, par le chemin de fer du Nord, et de là vont je ne sais où, deux Frères de l'Institut des Ecoles Chrétiennes m'avisèrent; et, non sans un vif empressement dont mon orgueil est toujours satisfait, j'en conviens, prirent aussitôt place dans le wagon de première classe où je me trouvais avec un Olibrius que pas un de nous trois ne connaissait...

Les traits des deux Frères, basanés par l'âge et le dévouement, donnaient je ne sais quoi de militaire et d'espagnol au sobre costume de leur Congrégation. Lorsque ce costume effarouche un de nos illuminés du jour, je m'en demande toujours la raison.

Dieu sait si les Frères et moi nous renouvelâmes chaleureusement connaissance!

Il existait entre nous des souvenirs de 1848...

Peut-être parlerais-je plus amplement de ces souvenirs une autre fois.

A l'angle opposé du wagon, reposait, la tête sur le poing, dans l'attitude superbe d'un libre-penseur qui ne se préoccupe guères que de sa libre-pensée, l'Olibrius, dont je touchais un mot tout à l'heure, et que je vous esquisserai de pied en cap à ma manière, élégant personnage à physionomie de fouine. Son œil droit, contracté par le plus affreux clignement, s'encadrait dans un morceau de cristal qui faisait mine de lorgnon. Ce devait être quelque chose comme un philanthrope!... Il crispait entre ses mains, à la façon du Jupiter antique, une poignée de journaux de la plus méchante couleur.

Il n'en portait pas moins une décoration....

Ces contrastes peuvent se rencontrer.

La présence des Très-Chers Frères enchanta d'un indéfinissable enchantement les traits philosophiques et pointus de cet animal échappé de l'arche...

J'eus le pressentiment de je ne sais quelle algarade.

Les pressentiments se définissent mal et ne dépendent point de nous. Ils naissent d'un mauvais et faux air de politesse, d'un sourire qui gêne les yeux, d'un geste patelin; souvent aussi d'un ton bizarre de modération affectée.

Du Philantrope au Serpent, il n'y a que la main. Méfiez vous!

On sait, si peu que l'on ait vécu, tout ce que peut risquer l'argument fuyard et discret de la modération; — arme très-affilée? — C'est à la faveur de la modération qu'on demande à présent la bourse ou la vie; et, dès lors, comment refuser l'une ou l'autre?

Du moment qu'un homme se pique de modération à votre égard,

attendez-vous toujours à ce qu'il exige une de vos oreilles pour améliorer l'autre.

Tandis que, au bruit des hennissements du train remis de plus belle en route, je faisais, sans trop de scrupules, l'apologie de l'Institut des Frères et de leur enseignement, — vu, — leur disais-je (il m'en souvient), — que notre siècle est susceptible d'un acte de bon sens toutes les fois que cela rentre dans le système *du bon marché*, — cette maigre et suprême idole des temps de progrès, — la fouine du coin se pourléchait les lèvres avec des préméditations scélérates dont le venin répandit sa pénétrante et subtile odeur autour de nous.

Avisant le symptôme, nous échangeâmes fraternellement de légers coups de coude.

Notre homme laissa percer des démangeaisons de parler. J'y souscrivis en souriant à ses sourires, et la débâcle partit.

Le train filait à pleine vapeur.

L'exorde fut ce qu'il devait être, gracieux, insinuant et swelte, absolument comme la démarche d'un reptile. Après une triple salve d'honneur et d'un air de Grand-Maître, déployant souverainement tout son arsenal, il balança l'oriflamme de *l'utilité publique* sur le front des très-chers Frères qu'il exalta jusqu'au troisième ciel de la philanthropie, dans l'apothéose du budget.

Un peu plus, l'animal allait (Dieu le lui pardonne !) leur offrir le prix Monthyon et jusqu'à sa décoration de la Légion d'honneur.

Une odeur de gros sous nous tenait à la gorge.

En dépit de l'atmosphère qui se trouvait assez froide, par accident, j'abaissai la glace du wagon.

Arbres et paysages entremêlés fuyaient devant nous comme les âmes de l'enfer dans les cercles du Dante.

Mes pauvres et bons amis baissaient la tête sous l'arc de triomphe de notre philanthrope, de peur de s'y blesser.....

Je présume qu'ils se recommandaient à saint Joseph, leur patron.

Certaines apologies ont un mauvais timbre, et l'humilité suffit en ce cas pour tenir les gens en alarme.

Vous voyez d'ici, — je le gage, — venir le patatrass !...

En revanche de ce dithyrambe préliminaire, et par un contraste dont l'élégant philanthrope aurait pu nous épargner la formule, déjà passablement émoussée, toutes les flèches de son carquois d'esprit fort portèrent contre les Ordres Comtemplatifs. — Car, à quoi bon (s'écria-t-il, en s'élevant par soubresauts jusqu'aux plus altiers paroxismes de l'éloquence), à quoi bon, — je vous le demande, Messieurs, — ces fainéants que notre siècle ne tolère plus, lui qui, cependant, tolère tout; ces fainéants qui ne font que prier Dieu, comme si ce n'était pas la chose du monde la plus inutile; ces fainéants, enfin, dont les précurseurs de la civilisation

de l'avenir ont confisqué l'asile et foudroyé l'histoire entière, parce que, de temps immémorial (parole d'honneur!) ils ont été la superfétation du genre humain.....

Jamais feuilletonniste possédé par le démon de la périphrase n'abusa de l'accumulation avec plus de redondance.

Essoufflé de sa campagne, ce Monsieur nous regarda d'un air triomphant, en s'essuyant le front, comme s'il avait passé le Vulturne et pris le Capitole. Ses naseaux fumaient; il devait avoir l'air d'un escarboucle.

Nous correspondions toujours à coups de coude, les Frères et moi, n'osant, par charité chrétienne, le regarder en face.

Le plus âgé des deux Frères profita de la parenthèse et répondit en souriant :

—Parlez pour vous, si c'est votre idée, Monsieur ; mais laissez-nous, s'il vous plaît, à nos propres inspirations. Assurément, vos idées et les nôtres ne partent pas du même axe de gravité, ne correspondent pas aux mêmes pôles. Les *Utilités* d'ici-bas sont à vos yeux les colonnes d'Hercule de la vie; son *nec plus ultrà*. A nos yeux, elles ne sont qu'un moyen de pénitence, et l'un des plus secondaires, pour mériter de se rendre fort au delà, dans un meilleur monde, auquel nous croyons. Que nous vous soyons utiles dans ce monde-ci, tant mieux pour vous. La chose est assez palpable, sans vos éloges. Nous accepterons ces éloges, pour ne pas vous désobliger. Mais, Monsieur, les Ordres contemplatifs dont vous décidez fort cavalièrement ici pour les refouler dans le néant, à titre d'abstractions vaines ou de quelque chose de pis, nous sont plus qu'utiles à nous autres, qui sommes utiles à vous et à vos partisans, si je vous en crois; ces Ordres nous sont indispensables ! Puisque vous revendiquez la fin, daignez être coulant avec les moyens. Du jour que l'on retranchera les Ordres contemplatifs, on décapitera les Ordres hospitaliers. Vous connaissez infailliblement l'apologue de Memnius ! méditez-le. Je ne voudrais pas que notre humilité vous révoltât; mais je ne sais pas capituler avec les mots, si choquants qu'ils semblent. Ces Ordres flagellés par vous, comme superflus, sont, en réalité, le mobile et l'âme du corps, dont nous autres, fort pauvres gens, trop magnifiquement vantés à cette heure par vous, nous ne sommes tout au plus, — passez moi l'expression, je vous prie, mais veuillez la prendre à la lettre, — que la rognure des ongles et la sueur des pieds...

L'autorité souveraine du ton en disait encore plus que l'énergie du mot.

L'apologiste déconcerté demeura la bouche ouverte.

Il faisait visiblement effort pour comprimer l'exclamation : — *Absurde ! ! !* qui lui sortait par tous les pores et principalement par l'œil droit.

L'œil gauche ne disait rien.

— Si ce petit commencement d'explication ne vous choque pas trop, — lui dit le Frère, — je suis à votre service. On mettra les points sur les I, comme dans les devoirs d'enfants.

Ainsi provoqué, l'Olibrius se mit à bouillir, et sa fusée nous éclaboussa tous. Nous le lui rendîmes avec outrance. Un discuteur fatigant est en dix minutes un discuteur fatigué. Il essaya d'enfoncer notre ligne ; mais il eut à faire. Le philosophe qui se fourvoie entre trois dévots ressemble au lièvre qui cherche sa tangente entre un même nombre de fusils de chasse. Notre discuteur eut beau se trémousser ! Malgré cent et cent évolutions, nous fourâmes Jeannot Lapin dans la carnassière.

Et le Cher Frère continua.

Ce fut avec un ton discret et fin dont je regrette fort que le progrès moderne ne nous mette pas encore à même de sténographier les harmonies. François Delsarte, qui s'y connaît, en aurait frémi de plaisir.

— Notre Maître et Seigneur Jésus-Christ, dont le royaume n'est pas sorti des fanges de ce monde, comme vous le savez peut-être, Monsieur, — lui dit le Frère, — nous a prescrit d'aimer le prochain. Chose difficile ! et qui ne va pas absolument comme sur des roulettes ; car, entre nous, il s'en faut énormément que le prochain soit toujours aimable. A la vérité (me dira-t-on), le Maître nous a prescrit d'aimer le prochain *comme nous-mêmes*. Eh bien, dans certains temps, la prescription ainsi formulée, n'engagerait pas encore à grand'chose. Examen fait, le plus déterminé flatteur de sa propre et petite personne, y contemple (avec un souverain mépris, fort souvent) tout un abominable arsenal de lâchetés et de misères. Je sais des jours où, sans me flatter, moi qui vous parle, Monsieur, je me soufflet-terais volontiers de mes propres mains. Faudrait-il, ces jours-là, souffleter mon prochain comme moi-même ? Le précepte paraîtrait dur !... Pour plus de prudence et de clarté, levant l'équivoque, notre sainte Mère l'Eglise a corrigé le texte divin et dissipé les scrupules. Elle en avait le droit ; elle a surajouté sa lumière à la lumière. Nous devons, d'après l'injonction formelle de l'Eglise, nous aimer réciproquement POUR L'AMOUR DE DIEU !... L'addition, vous en conviendrez, n'était point de luxe, car la grande épreuve, l'épreuve des épreuves, est là. Or, le célèbre ami des enfants et des pauvres, saint Vincent-de-Paul, — que, par le plus inouï des priviléges, on tolère aujourd'hui si généralement, quoique ce fut un grand saint, — saint Vincent-de-Paul déclarait les pauvres et les enfants, rusés, coquins, malhonnêtes, envieux, sales par goût, orduriers par nature, quoiqu'il se fût imposé la loi de les servir et d'y voir, en dépit des hontes de l'aspect extérieur, de vivantes représentations de Jésus-Christ. L'enveloppe n'y prête guère, n'est-ce pas ? Afin d'en venir à transfigurer de la sorte les enfants et les pauvres, l'homme de bon vouloir doit y mettre furieusement du sien !... Tel est cependant, Monsieur, le chef-d'œuvre proposé par l'Eglise aux âmes qui se dévouent à la vie contemplative, et qui, malgré tout, travaillent sans cesse à se convaincre des nécessités et des facilités de cette transfiguration. Un démocrate, ivre de fraternité, plaidera par étourderie la cause de 93, comme vous savez, et fera marcher

à l'occasion la guillotine quatorze fois plus vite. Voilà des antipodes assez rudement dessinés ; que vous en semble?... Otez à saint Vincent-de-Paul, dans cette vie, rien seulement que par manière d'essai, Monsieur, les moyens par lesquels il pourrait encore, à titre de consolation indispensable et de contraste fortifiant, se plonger dans la vie contemplative et s'y retremper ; défendez-lui la clôture chez les solitaires, la méditation et les exercices spirituels de la retraite ; en un mot, bouchez et barricadez avec soin tout autour de lui les avenues du monde surnaturel ! Et certes, Monsieur, vos dithyrambes sur *l'utilité du jour*, fussent-ils cent et cent et cent fois académiques, séduiraient médiocrement l'esprit de saint Vincent-de-Paul, je vous jure, s'il n'avait, grâce à Dieu, d'autres soutiens ici-bas. Ni le tempérament naturel, ni la vocation même ne suffiraient à la tâche. Il faut des grâces auxiliaires ; il faut que le Chérubin du Prophète purifie notre sang de sa crasse et de ses instincts, avec le charbon enflammé, ravi sur l'autel de la contemplation. La charité de l'homme a des bornes ! Une défaillance mortelle aurait gagné jusqu'à l'héroïque et forte nature de saint Vincent-de-Paul. Il eut abandonné la place aux philanthropes, en leur souhaitant beaucoup de plaisir, et se serait enfoncé dans les déserts. La considération toute sèche de *l'utilité publique* ne nous inspire, à nous comme à lui, croyez-le, qu'une assez pâle estime. Quoi de plus rare, après tout, que l'étoffe des héros ! Don Quichotte n'eût pas résisté quinze jours de suite aux luttes que nous soutenons avec toutes les espèces connues de moulins à vent ; et Don Quichotte était un fou ! Pour ma part, Monsieur, je me suis sérieusement examiné ! Ma vocation est assez maigre ; elle ne me place, hélas ! qu'entre deux mondes, à mi-chemin des hautes cîmes du Carmel, dans les plaines, au plus bas, loin, très-loin du buisson ardent où pénétrèrent, pour leur salut et le nôtre, sainte Thérèse et saint François d'Assises ; et c'est parce que je ne me sens pas digne d'habiter avec eux ces sommets éblouissants, que je me trouve, par circonstance et pour mes péchés, bon à quelque chose dans l'intérêt de vos amis, comme vous avez eu l'indulgence de nous le dire. Je n'ai qu'un *minimum* de vocation et je m'en afflige. Je suis au dernier rang des Ordres hospitaliers parce que Dieu ne m'a pas donné des aîles pour m'élever jusqu'aux régions des Ordres contemplatifs. Vous révélerai-tout ?... Même pendant le noviciat, peu d'entre nos Frères iraient jusqu'à prononcer leur triple vœu, de pauvreté dans l'ordre, d'obéissance envers le supérieur, et de chasteté, peu l'oseraient sans les faveurs divines qui sont inhérentes à la vie de retraite. Nos retraites sont nos vacances contemplatives. On nous admet au Carmel de temps en temps. Je dis encore plus ! Le soutien généreux qui nous enhardit à franchir la limite du noviciat est même ce qui nous fait persévérer quand cette première limite est franchie ; car, en honneur, chacune des années de notre existence au milieu des enfants et des pauvres, pourrait se nommer un noviciat nouveau. Dans cet état de choses, il nous

faut des modèles, ainsi qu'aux enfants. Pourquoi voulez-vous nous ôter nos modèles ! Est-ce que nous trouverions l'équivalent d'un vrai modèle en ce monde ? Concluez donc et soyons francs. Tout à l'heure notre congrégation vous paraissait une poule aux œufs d'or, et je me plais à vous croire sincère. Dans votre intérêt, ne lui tordez pas le cou. Ne pourrait-il se faire, à considérer la chose à fond, que les philanthropes, — lesquels sont d'invention assez récente, — n'eussent pas tout à fait autant de profondeur d'esprit que notre sainte Mère l'Eglise qui date de Dieu ? Si vous raccourcissez les vues divines à la mesure des vôtres, adieu le bon marché ! Vous ferez banqueroute. Le système de l'assassinat en détail, malséant par lui-même et gauche en principe, n'atteint jamais à son but. — Veuillez vous le dire, Monsieur ! l'Eglise, — cette mystique épouse du Verbe divin, — cette échappée sublime du dernier soupir de la Croix ; — qui procède de Jésus-Christ et des prédestinés comme d'un seul et même sang, — n'est pas le moins du monde une de ces créations *constitutionnelles* dans le genre des créations qui s'échappent d'un scrutin, au bruit d'une sonnette, qui sont composées de membres arbitraires et dissidents entre eux comme les membres de la Chimère, crayonnée au hasard par la fantaisie d'un artiste politique, sur un papier plus ou moins volage, et qu'emporte le coup de vent des progrès ou des révolutions. L'Eglise est UNE de pied en cap, Monsieur. On ne la frappe nulle part sans la frapper à la fois partout... Puisque les Ordres *Utilitaires* vous conviennent, — ce qui m'édifie, — respectez les Ordres contemplatifs. Après avoir voté, je suppose, hier, contre le temporel de l'Eglise, ne votez pas aujourd'hui contre son spirituel. Tâchez de savoir une fois pour toutes ce que vous voulez ! c'est par ce côté logique et franc que le Diable lui-même se montre sous un jour estimable ; on sait ce qu'il veut !!...

Le très-cher Frère se tut.

Un profond silence succéda.

Le train allait, allait comme une flèche; il confondait sites et perspectives...

La fouine avait rentré le museau dans son cache-nez.

Que ruminait-elle ?

Ne se forgeait-il pas des foudres dans son silence ?

D'habitude, un calme sinistre précède l'échappée des ouragans...

Peut-être que l'apocalypse du budget se déroulait dans la tête universitaire. L'orateur éteint devait souffrir mort et passion, ou se rallumer tout à coup.

La bouche ouverte, les yeux braqués sur son visage évanoui, nous attendions très-modestement la réplique !

Un temps s'écoula sans autre bruit que celui de la fusée du convoi mourant qui vint avec la légèreté d'un oiseau s'arrêter à la station de Compiègne...

La fouine profita de l'entrebaillement de la portière et disparut.

RAYMOND BRUCKER.

DE LA POPULARITÉ DU PROTESTANTISME

ET DE

L'IMPOPULARITÉ DU CATHOLICISME.

Parmi les différences essentielles qui existent entre le catholicisme et le protestantisme, il en est une que l'on a remarquée de tout temps, mais qui jamais plus qu'aujourd'hui n'a frappé tous les regards. Le premier a une idée nette de l'Eglise ; il la définit, il en dessine les traits, il en donne les caractères précis et il indique la source où il puise la notion de ces caractères, afin qu'il n'y ait point de place à l'arbitraire dans sa définition. On peut accepter, on peut discuter, on peut nier ce qu'il affirme ; mais, à coup sûr, il ne laisse point de prise au vague et à l'indéterminé ; quand le catholicisme parle d'Eglise, il sait ce qu'il dit et tout le monde voit ce qu'il dit. Il n'en est point ainsi du protestantisme : le mot d'Eglise l'embarrasse ; il n'ose pas en presser le sens, et il lui a toujours été impossible de dire non-seulement ce que c'est que l'Eglise, mais d'exprimer clairement ce que lui-même entend par l'Eglise, ou si parfois, dans un accès d'audace, il s'aventure aux périls d'une définition, on peut être sûr qu'il y a dû mettre non pas de la lumière, *afin que l'on puisse voir*, mais des ténèbres, *afin que l'on ne voie pas*; caractère de l'erreur, qui fuit la précision, parce que la précision la tue.

Voilà pour le passé.

Aujourd'hui, le protestantisme, au bout de ses progressives évolutions qui achèvent de le dégager des derniers langes de l'Evangile, non-seulement n'essaie plus de définir l'Eglise, mais il en redoute, il en abandonne le nom ; et si parfois, à cause de l'Evangile, qui en est le soleil et dont il garde encore la lettre éteinte, il vient à le heurter, on dirait qu'il pose la main sur un fer rouge ; il se secoue les doigts. Aussi, depuis quelque temps, au lieu de parler de l'Eglise, qui est un fait et qui, tout aussi bien que la révélation, s'étudie comme un fait, il a recours à la métaphysique, terrain mobile des opinions humaines, où il est si difficile de poser sûrement le pied. Ce qui pour lui remplace l'Eglise, c'est le *principe chrétien* (1). Qu'est-ce que le principe chrétien ? Question indiscrète. Il est manifeste que logiquement il y aurait autant de réponses qu'il y a de degrès dans cette échelle immense que l'on appelle le protestantisme, et qui s'appuie par un bout sur les frontières du catholicisme, et s'enfonce par l'autre dans les abîmes du doute et de la négation. Il trouve plus court de ne pas répondre. Au fond, le *principe chrétien* n'est qu'un mot, et c'est assez pour le vulgaire, dans ce siècle où les mots vides dominent et emportent les hommes.

(1) M. de Gasparin : *Discours sur les Pères apostoliques*, et M. de Pressensé : *Histoire des trois premiers siècles du Christianisme.*

Eh bien! de ce mot, *inconnue* impénétrable, impossible à *dégager*, le protestantisme essaie de donner les caractères : prétention plus qu'étrange, car on ne caractérise pas le *je ne sais quoi*; avant de rien caractériser, il faut savoir préalablement à quoi les caractères s'appliquent. C'est cependant ce que tente le protestantisme ; on peut voir cela fort au long dans M. de Gasparin.

Or, parmi ces caractères, il en est un, que nos lecteurs n'auraient certes pas soupçonné quand il est question du *principe chrétien*, c'est-à-dire de quelque chose qui doit être en définitive le *christianisme*. Le voici exprimé aussi brièvement que possible par une plume protestante (1) : « L'un des traits distinctifs du principe chrétien, c'est la popularité. » Dix-huit siècles n'avaient pas vu cela. Je ne suis pas étonné toutefois que la génération présente ait mis la main sur cette découverte merveilleuse. Le branle des événements contemporains n'en révèle que trop l'origine. Aussi ne me paraît-il pas inutile de regarder de près à ce caractère suspect, octroyé si habilement au *principe chrétien* sous le manteau du *principe protestant*. Il y a là-dessous l'une des plus formidables ruses de guerre qui aient jamais été pratiquées contre l'empire de la vérité.

Pour ne point discuter en l'air et ne pas nous perdre dans le brouillard, je déclare que je prends ici le *principe chrétien* comme synonyme du *christianisme*, c'est-à-dire de la religion fondée par Jésus-Christ. Or, cela entendu, raisonnons l'Evangile à la main.

Au premier abord, ce principe de la popularité du christianisme me paraît étrange. Est-il bien vrai que le christianisme, c'est-à-dire la doctrine de Jésus-Christ, la morale et la vie surnaturelle qui en découlent, la pratique de ces austères vertus qui contredisent la nature, qui la heurtent et la brisent dans le cœur humain et dans la conscience humaine, dans la société et dans la famille, dans toutes les tendances sensuelles, matérielles, orgueilleuses d'un monde naturellement ennemi de Dieu, est-il bien vrai que tout cela soit *essentiellement* populaire ? Jésus-Christ ne paraît pas l'avoir ainsi entendu, lorsqu'il assigne au contraire à l'œuvre divine qu'il viendra fonder sur la terre, comme une marque distinctive, la contradiction qu'elle rencontrera dans le monde, les inaltérables répulsions dont elle sera l'objet et la persécution inextinguiblement vivace qui s'acharnera à sa ruine? Que l'on veuille bien consulter l'Evangile et consulter l'histoire : l'un n'est qu'une longue prophétie de cet antagonisme et l'autre son accomplissement; l'un et l'autre établissent comme un point hors de contestation que le christianisme n'a pas dû être, qu'il n'a pas été populaire en ce monde.

Il me paraît presque superflu de citer l'Evangile ; il en faudrait copier dans ces pages des textes infinis. Qu'il me suffise d'inviter tout lecteur qui voudra me suivre à relire ce discours du Christ reproduit par saint Jean,

(1) M. de Gasparin : *Discours sur les Pères apostoliques*.

ce testament sublime, ces suprêmes et divines paroles prononcées par le Sauveur quelques heures avant sa mort et dans lesquelles la vérité et la charité, poussées jusqu'à l'infini dans son cœur ouvert et penché, rayonnent avec des flots de lumière et de feu, que nulle intelligence et nul cœur d'homme ne peuvent porter ici-bas. « Le monde, » c'est-à-dire la poitrine vivante d'où sort le souffle vivant de la popularité humaine, l'instrument même qui rend ce son mobile, si éphémère et si puissant, « le « monde, dit Jésus-Christ, ne peut pas recevoir l'esprit de vérité, parce « qu'il ne le voit pas... Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï le pre- « mier... Si vous étiez du monde, le monde aimerait en vous ce qui est « de lui ; mais parce que vous n'êtes pas du monde, mais que je vous ia « choisis du milieu du monde, c'est à cause de cela que le monde vous « hait... Souvenez-vous de la parole que je vous en ai dite. Le serviteur « n'est pas plus grand que le maître ; ils m'ont persécuté, ils vous persé- « cuteront... et tout cela, ils le feront en haine de mon nom, afin que « s'accomplisse la parole écrite dans la loi ; ils m'ont haï gratuitement... « Vous serez pressurés dans le monde, mais ayez confiance, j'ai vaincu le « monde. » Saint Paul donne la raison de tout cela : « La sagesse de la « chair est ennemie de Dieu, dit-il ; elle n'est pas soumise à la loi : *elle ne « peut pas l'être.* »

La chair, c'est-à-dire le principe de toute popularité humaine, et le monde, adorateur de la chair, doivent donc être, d'après l'Evangile, en permanente révolte contre l'œuvre de Jésus-Christ, et l'œuvre de Jésus-Christ en lutte perpétuelle contre le monde et la chair ; antagonisme formidable, qui a sa racine non-seulement dans la méchanceté du monde, mais dans les entrailles mêmes de tout homme vivant dans le monde, même du plus juste et du plus saint, qui sent à tout instant cette racine pousser en lui des rejetons de mort, qu'il ne voit germer qu'avec une vigilance toujours attentive et qu'il n'arrache qu'avec une violence incessante.

Voici, d'après Jésus-Christ, un caractère essentiel de l'Evangile, caractère prophétique que l'histoire n'a pas démenti. Elle l'a si peu démenti que ce caractère fait tout le fond de sa trame, non-seulement depuis l'avènement de Jésus-Christ, mais avant même que le Seigneur ait paru sur la terre. Depuis l'Eden jusqu'à l'Incarnation, la vérité a passé à travers les peuples comme un fleuve méprisé dont le monde fuit et redoute les rivages.

Quiconque n'a pas étudié sans réfléchir doit avoir appris que c'est là l'idée maîtresse que doit voir et tenir avant toute autre un esprit grave qui veut comprendre quelque chose à la philosophie de l'histoire du christianisme. Sans elle, celui-ci est une énigme : c'est sur elle, en effet, que repose la nécessité de l'intervention divine à toutes les heures de sa durée, pour le porter et le soutenir; comme c'est elle qui démontre en lui la vi-

vante et perpétuelle présence de Dieu, présence sans laquelle il ne subsisterait pas durant un demi-siècle contre tant de passions soulevées, et qui demeure, aux yeux des générations qui se succèdent, en usant leur impuissance à le détruire, comme le trait le plus visible de sa vérité intérieure. Sans cette idée, sans les lumières qu'elle répand sur l'histoire du christianisme, celui-ci, comme fait humain, est complètement inexplicable et, comme fait divin, il est sans base et sans support; phénomène gigantesque, mais inexplicable et incompréhensible, qui ne repose pas sur la terre, qui ne se rattache pas au ciel et qui manque par là de cette double force de gravitation qui meut et soutient tous les êtres.

Il me semble qu'ici quelques développements ne seront pas déplacés :

Il est une hostilité manifeste qui frappe tous les regards et qu'on pourrait appeler une guerre ouverte : les persécutions contre l'Eglise naissante, les grandes luttes des hérésies, les formidables attaques du mahométisme, les querelles du Sacerdoce et de l'Empire, les déchirements du seizième siècle, les dénigrements perfides de la philosophie du dix-huitième, les douloureuses humiliations imposées par toutes les royautés d'alors à la majesté de la foi, l'ère sanglante de la révolution française, dont la cendre, plus incandescente que jamais, recouvre à peine d'une fragile écorce des laves impatientes de se répandre sur le monde : mais ce n'est pas là toute l'hostilité contre laquelle le christianisme a dû se défendre. Celui qui ne voit que cela n'est qu'un observateur superficiel ne regardant qu'à la surface des choses. Aux temps les plus paisibles et chez les nations les plus soumises, la guerre existe sourde, latente, souterraine, mais toujours vivace et peut-être plus dangereuse ; c'est l'ennemi dans la place, le monde même dans l'Eglise, attaché à ses flancs comme un chancre rongeur. C'est lui qui travaille à dépraver les mœurs et à ruiner l'influence pratique de l'Evangile ; c'est lui qui altère les doctrines et répand dans une société croyante les germes de l'incrédulité ; c'est lui qui mine la discipline et les institutions de l'Eglise, c'est lui qui paralyse sans cesse son action, tantôt par la force d'inertie, tantôt par la résistance ouverte, et qui crie ensuite à tout venant que l'Eglise ne sait rien faire et qu'elle est impuissante ; c'est lui qui cherche, par tous les moyens, à introduire jusque dans le clergé des éléments profanes et viciés et à se faire ainsi des auxiliaires parmi ceux-là même qui devraient le combattre, Le moyen âge, si religieux d'ailleurs, a mille fois prononcé ce phénomène. Les hommes d'alors ont lutté infiniment plus qu'on ne croit contre le christianisme, parce que le christianisme affichait hautement la prétention de les apprivoiser, de les dompter, de les sanctifier, en subjuguant leurs passions rebelles. Ce fait est permanent dans l'Eglise et il explique très-bien pourquoi, dans tous les temps et dans tous les lieux, un si grand nombre de ses enfants fait si aisément et si hautement cause commune avec ses ennemis déclarés.

Ceci me mène à une réflexion que n'ont peut-être pas assez fait valoir les défenseurs de la vérité et qui me paraît être cependant d'une grande valeur.

On s'est plu à rendre le christianisme responsable de tous les désordres qui se sont produits dans son sein, de l'immoralité, de l'ignorance, des vices de quelques-uns de ses membres, des erreurs ou des crimes des peuples et des rois qui l'ont pratiqué, des taches trop nombreuses qu'à diverses époques on a reconnues dans son clergé lui-même. C'est une souveraine injustice. Tout cela n'est pas la semence chrétienne ; c'est l'ivraie jetée par l'homme ennemi dans le champ du père de famille. Ceux qui déshonorent ainsi le christianisme ne sont pas des enfants qu'il soit obligé d'avouer et dont il soit solidaire ; ce sont les persécuteurs d'autrefois, qu'il est malheureusement contraint d'abriter dans sa tente et de couvrir de son drapeau. Le défenseur de la religion chrétienne doit résolûment les appeler par leur nom et signaler en eux Néron et Dioclétien, Celse et Julien l'Apostat, les proconsuls et les philosophes, transformés et déguisés sous le masque d'une nouvelle figure et demandant à l'astuce, à la ruse, à tous les mauvais penchants d'une nature corrompue, ce qu'ils ne purent obtenir jadis de la violence et de la force.

La conclusion de cet exposé est claire ; il n'y a point ici-bas de paix pour le christianisme ; il est odieux à toutes les passions humaines ; ce qui constitue une impopularité inévitable et permanente.

Mais il y a quelque chose de bien plus fort encore que tout cela. Cette impopularité n'existe pas seulement dans les sociétés humaines et dans ce courant d'opinions qui émeut et soulève les peuples ; elle a encore son foyer dans chacun de nous, dans notre cœur corrompu et dans notre nature dépravée ; nous sommes naturellement ennemis de Dieu et du christianisme, qui est la religion de Dieu et l'expression de nos rapports avec cet Etre souverain, et il se trouve ainsi que l'Evangile, qui n'est pas populaire dans le monde, ne l'est pas davantage dans le sanctuaire de notre conscience individuelle.

Bien loin donc que la popularité, en prenant ce mot dans son sens général, soit un caractère essentiel du *principe chrétien*, l'impopularité est l'un de ses traits les plus distinctifs. L'Evangile, l'histoire, l'étude du cœur humain en font foi.

Or, de ce fait capital découle la conséquence la plus grave, une conséquence à laquelle le spectacle des événements contemporains donne aujourd'hui une valeur décisive. Un parallèle très-court va le mettre en lumière.

Parmi toutes les religions du monde, il en est une qui présente ce caractère étrange d'être le point de mire de toutes les attaques et de toutes les haines ; cette religion est celle qui porte le plus haut la majesté du nombre, la majesté du temps, la majesté du bien qu'elle a fait : triple majesté égalée ou surpassée peut-être par les splendeurs de son culte, la

force de sa discipline, la vigoureuse trame de sa hiérarchie, la pureté de sa morale et le dévouement surnaturel à Dieu et aux hommes d'un grand nombre de ses enfants qui portent le nom de Saints, nom unique qu'elle seule ici-bas a le privilége d'imprimer sur la mémoire des morts. Cette religion a pétri de ses mains les sociétés modernes, et l'Europe, maîtresse du monde, c'est-à-dire l'humanité rayonnante de toutes les gloires de la civilisation, est son œuvre. C'est la religion catholique. Elle paraîtrait donc avoir des droits, ne fût-ce que comme grande institution humaine, à la vénération, au respect, à d'ardentes sympathies, ou tout au moins à la justice et à l'impartialité. Eh bien! non. Tous sont contre elle, et elle est seule contre tous. Je ne parle pas des religions qui ne sont pas chrétiennes, le boudhisme, le bramanisme, toutes les grandes légions du polythéisme marchant sous mille drapeaux divers, le mahométisme lui-même qui n'est qu'une hérésie armée de la haine au cœur et de l'épée à la main ; ces religions ne comptent point pour nous dans les recherches de la vérité. Mais toutes les sectes chrétiennes, quelque divisées qu'elles soient entre elles, quel que soit l'abîme qui les sépare, qu'elles soient presque au foyer de la révélation totale, ou qu'emportées par la force progressive de l'erreur, elles aient été jetées jusqu'aux régions glacées de l'incertitude et du doute, toutes s'entendent sur un point, un seul, toutes répondent à un même sentiment, la haine de la religion catholique ; les extrémités et les intermédiaires subissent ce singulier courant qui harmonise vers un même but tant d'éléments divers et meut au même combat tant de bras ennemis. Le schisme grec, qui touche au catholicisme, le socinianisme avancé qui s'est placé à ses antipodes, le luthéranisme et l'anglicanisme, qui s'efforcent de tenir le milieu, détestent l'Eglise catholique au même degré ; et, ce qui est bien plus grave et plus significatif, tout ce qui est radicalement hostile à Jésus-Christ et voudrait effacer jusqu'à son nom de dessus la terre, se joint à cette communauté d'aversion et de répulsion brutale : déistes, sensualistes, panthéistes, matérialistes grossiers, et ceux qui crient : Il n'y a point de Dieu, et ceux qui crient : Il n'y a point d'âme, et ceux qui disent : Le paradis, c'est l'or et les secousses voluptueuses de la chair, et ceux qui ont poussé ce cri, que nos oreilles ont entendu et qui a fait pâlir la nature : Dieu, c'est le mal ; tous en sont là. Quand il s'agit de l'Église catholique, qui est cependant une Église de Jésus-Christ, la plus ancienne et la plus grande, je le répète, et de l'attaquer pour la détruire, chrétiens plus ou moins évangéliques, ou incrédules plus ou moins avancés, tous sont d'accord et marchent au combat avec une effrayante unité ; spectacle étrange, qui devient aujourd'hui le plus grave phénomène du monde, qui projette déjà sur l'avenir les ombres de toutes les destructions morales et d'une incomparable épouvante, et qui n'est surpassé que par celui de l'inutilité de tant d'assauts et de la stabilité de cette puissance solitaire et désarmée qui reçoit tous les

chocs et ne tombe jamais. Et ce qui donne à ce phénomène un caractère plus étonnant encore, c'est qu'un très-grand nombre de catholiques font cause commune avec tant d'ennemis ; tel est le scandale par excellence de ce temps ; à eux seuls il appartient de bafouer ce qu'ils adorent et de traîner leur Père dans la boue, tout en prétendant l'honorer. On ne trouverait pas des protestants, des Turcs, des Indiens, des Chinois, de pauvres idolâtres de l'Océanie, qui traiteraient ainsi les objets de leur culte. Cicéron méprisait Jupiter, mais il ne le disait que tout bas, à l'oreille des augures. Et ce qu'il y a de plus encore, c'est que, parmi les catholiques, ceux-là même qui ne font pas cause commune avec les ennemis manquent souvent de courage et n'osent pas leur résister. Cela dure depuis trois siècles et va toujours croissant ; l'Église catholique, épuisée par cette trahison et livrée par les siens, aurait péri si Dieu ne l'eût miraculeusement soutenue ; il l'a fait à l'aide d'un petit troupeau de fidèles, *pusillus grex*, bien méprisé des sages, bien écrasé par les puissants, mais bien pénétré, comme les martyrs, de l'invincible dévouement de la foi ; c'est là la véritable armée de l'Église, faible, impuissante, plus ridicule que redoutable aux yeux de la diplomatie ou de la force qui mène le monde, mais qui, Dieu l'a ainsi voulu, a toujours triomphé et triomphera toujours.

Voilà donc un grand fait sur lequel j'appelle l'attention la plus sérieuse des hommes qui aiment à aller un peu au fond des choses : la haine universelle, ou, ce qui est plus précis, l'impopularité générale dont l'Eglise catholique est l'objet.

A côté de ce fait, j'en signale un autre tout contraire ; il est frappant, surtout de nos jours, et sa vérité devient palpable. Il suffit presque de l'énoncer.

Non-seulement le protestantisme ne participe pas à cette impopularité que j'ai dit être l'apanage du catholicisme, mais il a les sympathies de tout ce qui s'éloigne de Jésus-Christ et de ses ennemis, même les plus déclarés. Il reçoit les éloges, les hommages et quelquefois les adorations des philosophes et des incrédules ; lui-même il élargit tous les jours le cercle de ses négations pour les admettre dans son enceinte. C'est une entente qui ressemble à de la fraternité. Je sais bien que les plus croyants et les plus sincères d'entre les protestants rejettent cette alliance, ou tout au moins s'en trouvent embarrassés. Mais cette affinité attractive de l'incrédulité pour le protestantisme et le mélange qui se fait de l'un à l'autre aux extrémités, sans signe de démarcation et sans principes qui les séparent, n'en existe pas moins. C'est elle qui a valu au protestantisme presque tous ses triomphes devant l'opinion publique, elle qui a jeté un voile sur toutes ses défaillances religieuses, sur les fléaux qu'à son origine il a déchaîné sur le monde, sur toutes les taches sanglantes de son histoire, sur ses persécutions cruelles et son intolérance d'autant plus odieuse qu'elle est contradictoire à ses principes ; c'est elle qui a établi l'idée, si

généralement reçue, de la supériorité menteuse des nations protestantes sur les nations catholiques; c'est elle qui, de nos jours, cache avec un soin jaloux les plaies hideuses de l'Angleterre et des Etats-Unis, sanctifie tous leurs odieux mépris de la justice, ensevelit dans le silence leurs crimes les plus révoltants, tels que ces effroyables massacres des Indes qui dépassent en atrocité tout ce que l'histoire raconte des guerres les plus sauvages; c'est elle qui, en même temps, fait la contre-partie, qui abaisse les nations catholiques, vilipende leurs institutions, falsifie leurs annales, entrave partout leur action, et, par un travail opiniâtre, infatigable, acharné, entoure leur Eglise d'une déconsidération qu'elle fait tourner à la gloire du protestantisme.

Voilà le second fait, contradictoire au premier et marchant parallèlement avec lui, la popularité du protestantisme parmi le monde ennemi de Jésus-Christ.

Or, sur ce double fait, voici les réflexions que je me permets :

Le christianisme, d'après Jésus-Christ lui-même, doit être l'objet d'attaques incessantes, d'une lutte continuelle, d'une répulsion toujours vivace de la part du monde ; il doit être impopulaire dans le monde. Le catholicisme satisfait au plus haut point à cette donnée de l'Évangile ; c'est un grave caractère de vérité. Le protestantisme n'y satisfait pas du tout; c'est un grave caractère d'erreur. Et ce double caractère d'erreur d'un côté, de vérité de l'autre, devient bien plus frappant, si l'on veut réfléchir.

Pourquoi, en effet, cette haine aveugle, irréconciliable, générale contre le catholicisme, si le catholicisme est une erreur ? L'erreur ne soulève pas de telles répulsions de la part du monde. Le monde ne hait pas l'erreur ; il ne hait que la vérité : car la vérité tient par la main la sainteté, qui épouvante le monde en le menaçant d'un joug qu'il ne veut pas porter. Si le catholicisme est la dépravation du christianisme, s'il est le paganisme ressuscité, comme il devient de mode aujourd'hui de le prétendre dans les rangs du protestantisme, pourquoi tous les ennemis du christianisme s'acharnent-ils à le poursuivre et mêlent-ils leurs cohortes et leurs cris aux clameurs et aux cohortes protestantes? Ils devraient au contraire le soutenir comme un allié naturel. L'empire de Satan, qui est le monde ici-bas, le monde incrédule et hostile, n'est pas ainsi divisé contre lui-même; il a trop d'intelligence de ses véritables intérêts pour commettre une méprise aussi grave et surtout aussi durable. Je n'hésite pas à le dire : Jésus-Christ est dans le camp que tous ses adversaires avoués attaquent. A cette marque certaine, je reconnais sa présence.

« Si vous étiez du monde, dit Jésus-Christ, le monde aimerait en vous ce qui est de lui; mais parce que vous n'êtes pas du monde et que je vous ai choisi du milieu du monde, c'est à cause de cela que le monde vous hait. » C'est là assurément l'une des plus fortes preuves de la vérité du

catholicisme, et je regrette de ne pouvoir lui donner plus de développements.

Qui ne voit, par la raison des contraires, que les sympathies dont le protestantisme est l'objet de la part de toutes les incrédulités, depuis le déisme pur jusqu'au sensualisme polygame, sont pour lui singulièrement compromettantes, au point de vue de la vérité chrétienne? Je crains que le monde ne trouve en lui *ce qui est du monde,* et que ce ne soit là le secret motif pour lequel il l'aime et le caresse. J'abandonne cette réflexion aux âmes véritablement sérieuses et qui gardent encore, quoique séparées de nous, un cœur plein d'amour à Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

De tout ce qui précède, trois conclusions ressortent :

La première, c'est que la popularité, prise dans son sens général, n'est pas un caractère du principe chrétien;

La seconde, c'est que l'impopularité de la religion catholique est un signe de sa conformité avec l'évangile, et par conséquent de sa vérité;

La troisième, c'est que la popularité tout humaine du protestantisme est un grave indice de la fausseté de ses doctrines.

F. MARTIN,

Missionnaire apostolique, curé de Ferney.

UNE PETITE CONTRADICTION DU FIGARO.

Nous ne pouvons résister au désir d'adresser un double compliment, mais d'un genre tout différent, à certain journal très-connu, que son titre oblige à l'esprit et qui s'en souvient le plus souvent. Il ne nous en coûte pas de lui rendre cette justice, puisqu'il la mérite, quoique nous ne soyons pas toujours d'accord au point de vue soit de la littérature, soit de la morale. Un peu bien mondain, *Figaro* (s'il faut le nommer) a, comme on dit, la manche large ; il loue chaudement des écrivains et des œuvres qui n'ont guère notre estime et que nous mettrons franchement à l'index. Volontiers encore, il s'émancipe à conter trop gaiement parfois l'historiette recueillie dans les coulisses du monde ou du théâtre. Mais tous ces péchés, plus ou moins mignons, il les rachète un peu et même plus qu'un peu en ce temps, par sa brave hostilité contre ces écrivailleurs ou écrivassiers, qui, gagés à la ligne ou au mois, insultent à l'envi l'Eglise et la papauté. C'est plaisir de voir comme il les houspille, comme il les daube, tenant à l'honneur d'attester son respect sincère pour tout ce qu'ils outragent avec une si lâche impudence.

Il nous suffira de rappeler la Notice de M. de Pimodan et surtout cette vigoureuse sortie à propos d'un scandale récent, signée Jouvin, à laquelle ont applaudi tous les gens de cœur, comme les gens d'esprit. Ce vaillant article, si plein d'un admirable bon sens, le chaleureux écrivain vient de lui donner un pendant qui a pour titre : *La Presse et l'Académie*. Il y flagelle de nouveau et de la bonne sorte certains cafards qu'on est tout réjoui de voir mettre ainsi sur la sellette, sans leur masque, leur faux nez et toute la friperie de leurs déguisements. Citons seulement deux ou trois paragraphes, avec le regret de ne pouvoir donner en entier l'article qui dit ce que tout le monde (des honnêtes gens) pense, mais ce que tout le monde ne pourrait traduire avec cette verve passionnée, avec cette logique implacable, dans ce style enflammé, auquel l'accent de la conviction et la toute-puissance de la vérité, donnent une telle éloquence :

« C'est dans ces jours de facile délire qu'on voit les repris de justice de « Ménilmontant insulter au catholicisme et le chien du proverbe non- « seulement regarder passer les évêques, mais les mordre aux jambes. « Il ne faut ni s'étonner ni s'affliger outre mesure, parce que les hommes « sont vils et que les chiens aboient. Tout cela est une question d'optique « ou de circonstance. Il suffira d'une hypothèse pour renvoyer le molosse « à la niche et ramener l'écrivain à l'orthodoxie. Supposez, par exemple, « — cela coûte si peu une supposition, — M. Feutrier ou un M. d'Her- « mopolis au ministère des cultes, et vous verrez tous ces athées cyni- « ques faire leur cour et au suisse de l'excellence et au suisse de leur « paroisse.

« Car enfin, que faut-il pour métamorphoser un jacobin en valet à tout « faire ? l'histoire de ces soixante ans et votre tailleur vous le diront « mieux que moi : c'est l'affaire de quelques aiguillées de bon fil, et cela « n'est pas cher; il faut une carmagnole rouge, alongée d'un galon; c'est « l'affaire de quelques aiguillées de bon fil, et cela n'est pas cher : il y a « des jacobins qui fournissent le galon eux-mêmes. Faudra-t-il vous le « répéter sans cesse, ô bourgeois candides, et toi, peuple abusé ? La plu- « part de ces gens que tu vois se coiffer sous tes yeux du bonnet de 93, « ont deux cocardes et deux attitudes. Lorsque tu as le dos tourné, ils se « découvrent avec respect, ils se prosternent et s'aplatissent; ils boivent « la poussière aux pieds des puissants. »

Bravo ! bravo ! bravissimo ! et le lecteur, nous n'en doutons pas, comme nous bat des mains.

Eh bien ! comment expliquer maintenant que ce même *Figaro*, contradiction fâcheuse ! huit jours auparavant, publiât et à la première page du journal, une pièce de vers ayant pour titre : *Les Dieux à l'Hôpital*, qui n'était pas tout à fait, pas du tout même, dans l'esprit des beaux articles dont nous félicitions M. Jouvin.

Les dieux du vieil Olympe sont à l'hôpital (qui ne les eût crus depuis une éternité morts, *re*morts et plus qu'enterrés) ; ils sont pourtant à l'hôpital encore, mais éclopés, paralytiques, catarrheux, fiévreux, étiques, malades enfin, et même, pour la plupart, moribonds, quand un cri retentit : *Saint Pierre est mort !* et tout aussitôt les malingreux et les mourants, comme au contact de la pile voltaïque, de se dresser sur leur séant, d'écarquiller les yeux, de reprendre figure, grâce aux belles couleurs de la santé qui reviennent soudain; et finalement de sauter en bas du lit tout ragaillardis et ingambes ! Mars et Vénus, Jupin et sa moitié, Apollon et Diane, et Minerve même, réclament à l'envi le crin-crin, pressés d'utiliser les jambes qui leur sont inespérément rendues pour la polka ou la schottisch.

L'Olympe entier lève la jambe
Et, pêle-mêle, avant de quitter l'hôpital,
Tous les dieux, toutes les idoles,
Exécutent avec transport
Des valses et des farandoles
Aux cris de : Pierre est mort, Pierre est mort, Pierre est mort !

Voilà le thème développé assez peu heureusement par le poète, dans un mètre prosaïque qui ne lui est pas habituel, je dois le dire. Nous avons trouvé très-déplacé qu'on fît intervenir le nom du grand Apôtre chrétien dans cette parade mythologique renouvelée des Grecs et de Parny. Mais plus choquants encore nous ont paru les badinages irrévérencieux et les salamalecs ironiques de certaines strophes, vers la fin. Le moment semble assez mal choisi pour plaisanter ou seulement avoir l'air de plaisanter sur de pareils sujets. Voyez :

L'auteur, dis-je, craint de déplaire
A bien plus d'un département

Où saint Pierre est très-populaire,
Et, par prudence, il fait cet autre dénouement.

Une première fois déjà, l'an passé, je crois, *Figaro* avait publié, signé du même nom, un petit poëme intitulé : *La double conversion*, badinage répréhensible aussi, puisqu'il jouait, d'une façon déplorablement légère, avec des choses dont il ne faut jamais parler qu'avec respect, gravité, tremblement. La *double conversion* est l'histoire de deux jeunes amoureux, l'un chrétien et l'autre juive et qui, afin de pouvoir se marier, imaginent, sans s'être donné le mot, de se faire, le chrétien circoncire, et la juive, baptiser. Puis, en s'apercevant, par l'aveu mutuel, de ce chassé-croisé de religion, tout ébahis du quiproquo, ils déclarent gaîment que leur amour maintenant sera leur croyance, leur religion, et que c'est là le paradis.

Voilà, autant qu'il nous souvient, le fond de l'historiette et sa morale comme on voit assez leste ; du reste nous ne nierons pas, à quoi bon ? la fringante allure du vers, ni le piquant et la gentillesse de la forme. Ce sont ces mérites sans doute qui ont tenté *Figaro*, blâmant sans doute au fond comme nous la témérité du sujet. Mais dans sa sympathie, que l'on comprend pour un talent jeune, brillant, riche de promesses, il n'a pas voulu se montrer trop rigide, se plaisant à ne voir là qu'un jeu d'esprit, un badinage poétique dans la pensée de l'auteur lui-même. Et malgré les récidives, nous inclinons à croire que le poète n'a pas la pleine conscience des écarts, si graves pourtant parfois (1) auxquels la folle du logis l'entraîne.

Eh bien ! nous n'en déplorons pas moins la condescendance dont *Figaro* a fait preuve en cette occurrence. Dans l'intérêt même du jeune auteur c'eut été sagesse de se montrer moins facile. Mieux que personne, *Figaro*, sans être suspect, pouvait hasarder d'utiles conseils ; tâcher de faire comprendre au poète, presque adolescent encore, que, si bien doué, il a mieux à faire que de continuer ou répéter de fâcheux modèles et par leurs pires côtés ; que son esprit, fin, pétillant, délicat même, n'a pas besoin, pour être goûté, de ces grossières amorces bonnes pour les lecteurs du *Siècle* et de l'*Opinion*. Il pouvait ajouter qu'aujourd'hui où la pauvre poésie, hélas ! compte de si rares amis et tant d'ennemis, c'est mal lui prouver son amour, fût-il sincère, que de la compromettre davantage encore aux yeux des honnêtes gens ; que de la déshonorer à plaisir !

Quoi donc ! si la Muse a des ailes, est-ce pour ramper vilement comme une créature de chair et d'os au lieu de chercher les régions célestes ? Est-ce pour salir aux fanges du ruisseau ces pieds blancs qui devraient craindre d'effleurer seulement la terre ? Est-ce enfin pour faire concurrence aux déesses peu éthérées de Mabille et du Château des Fleurs ?

Voilà ce que Figaro, à nos avis, eut pu, eut dû dire, avec la chance d'être écouté beaucoup mieux que Nous qu'on qualifiera peut-être, malgré nos sentiments tout bienveillants : *ce grognon de Basile.*

Mais *Figaro* nous valût-il ce compliment, en bons chrétiens, nous ne lui en garderons pas rancune. HONESTUS.

(1) Témoin certaine pièce publiée par la *Revue Fantaisiste*, une jeune revue alerte et vide, mais dont la coquetterie est parfois un peu égrillarde.

REVUE DES REVUES ECCLÉSIASTIQUES.

I. Revue des Sciences ecclésiastiques. — 1° *Des sujets nommés aux évêchés vacants.* — Moyens imaginés par Le Merre pour créer des évêques sans le Pape. — 2° *De la pluralité des vicaires capitulaires au point de vue des conséquences pratiques.* — 3° *Etudes liturgiques* — Importance des rubriques. — Elles obligent *sub gravi.* — 4° *Décisions nouvelles des S. C. du Concile et des rites.* — Déposition. — Irrégularité. — Binage. — 5° *Consultations.* — Messe paroissiale. — Application de la messe *pro populo*.

II. Revue catholique d'Alsace. — 1° *Tetzel*, étude historique. — 2° L'excommunication des souverains d'après l'histoire. — 3° L'Église romaine et les gens de théâtre. — 4° *Les conférences d'Erfurt.*

III. Bulletin de l'Association de saint François de Sales.

IV. Correspondance de Rome. — Ordres religieux du royaume de Naples. — *Invito sacro* du cardinal-vicaire. — Décision de la Congrégation des rites. — Bougies stéarines.

V. Les Archives de Théologie.....

VI. Les Annales catholiques de Genève.....

I. Revue des Sciences ecclésiastiques. — 1° *Des sujets nommés aux sièges vacants* (3e article), par M. l'abbé Bouix.

Cet article contient des documents précieux sur les théories schismatiques de Le Merre, rédacteur des *Mémoires du Clergé.* Cet historien a joui d'un certain crédit en France. Avocat du clergé, avocat au Parlement de Paris et professeur royal de droit canonique au Collége de France, Le Merre usa de l'autorité et du crédit que lui donnaient ces titres pour défendre contre le Saint-Siége le gallicanisme parlementaire et le jansénisme. Son principal ouvrage, connu sous le titre de *Mémoires du Clergé de France,* recèle le venin du schisme et de l'hérésie. Il n'offre qu'un tissu d'erreurs, de sophismes et de mensonges. Il semble que cet avocat normand se soit donné la mission de réunir dans cette indigeste compilation tous les engins rouillés de nos parlements et de justifier leurs empiétements sur le domaine de l'Église. Il raconte avec une impassible tranquillité les inconcevables excès auxquels se porta le pouvoir laïc à la fin du XVIe siècle, et il n'a pas un mot de blâme sur la tyrannique jurisprudence des cours souveraines qui confisquaient à leur profit les droits du Saint-Siége et même la liberté des évêques. Le Merre a imaginé deux solutions commodes pour créer des évêques sans le concours du Pape.

Voici la première : se passer du Pape et de ses Bulles et faire instituer par le métropolitain le sujet nommé à un évêché, et par le plus ancien évêque de la province ou par le Concile provincial le sujet nommé à un archevêché (1).

(1) *Mémoires du Clergé,* T. x.

Pour justifier cette étrange jurisprudence canonique, Le Merre allègue trois raisons : 1° Il affirme et donne comme certain qu'autrefois les évêques étaient légitimement institués sans l'intervention de l'autorité du Pape et que telle a été *l'ancienne discipline*. Ce mensonge a été cent fois réfuté, mais toujours remis en avant avec la même hardiesse par Fébronius, les schismatiques d'Utrecht et les constitutionnels.

« Or la vérité est, dit M. Bouix, que, selon la discipline des premiers siècles, les patriarches d'Orient n'étaient légitimes qu'autant que leur élection avait été confirmée par l'évêque de Rome ; que leur privilége de confirmer les métropolitains de leur patriarcat ne leur vint que de la concession du Vicaire de Jésus-Christ ; qu'en Occident, le Pape seul, dès l'origine, instituait les évêques en les consacrant et en confirmant leur élection ; que la discipline subséquente selon laquelle l'élection des métropolitains d'Occident put être confirmée par le Concile de la province et celle des suffragants par le métropolitain, n'eut pareillement d'autre source que la volonté et la concession du Saint-Siége ; que les Papes, en se réservant plus tard de confirmer l'élection des évêques ou de leur donner l'institution canonique, ne s'attribuèrent pas et ne reçurent pas *un droit nouveau*, mais exercèrent le droit qui leur avait appartenu dès l'origine et qu'ils tenaient de Jésus-Christ. Ce n'est pas ici le lieu d'établir cette doctrine, seule orthodoxe, des théologiens catholiques. On peut en voir les preuves résumées avec un rare talent dans l'ouvrage que vient de publier M. l'abbé Tilloy, sous ce titre : *les Schismatiques démasqués*. Ce titre indique assez le but d'actualité qui a inspiré l'auteur. Nous regrettons, à cause de ce but même, de ne pouvoir reproduire dans notre Revue les pages les plus importantes de ce livre ; mais nous exprimerons le vœu de le voir le plus tôt possible répandu dans le clergé. Quand on aura lu on comprendra ce désir et on nous saura gré de l'avoir manifesté. Par ce travail M. l'abbé Tilloy a pris un rang distingué dans la polémique religieuse. On réunit rarement à ce degré les éléments du succès : doctrine saine en théologie, érudition solide, beauté de la forme littéraire, logique éloquente et victorieuse. »

2° Le Merre enseigne encore que, dans le cas où le roi de France ne permettrait pas aux sujets nommés par lui d'aller ou d'envoyer à Rome pour obtenir leurs Bulles, ils peuvent sans scrupule se passer du Pape et se faire instituer par le métropolitain ; et comme l'avocat normand n'avait à son service aucun exemple d'évêques institués ainsi par le métropolitain malgré le Pape, il insinue qu'il y en a eu : « *On* a *quelquefois* été obligé, dit Le Merre, d'ordonner que les métropolitains donneraient l'institution à ceux que le roi aurait nommé aux évêchés. » *On* a *quelquefois* été obligé ! Mais qui ? Où sont ces ordonnances ? Quels sont les métropolitains qui ont consenti à instituer les sujets nommés ? Le Merre garde prudemment le silence. Il se contente de sa vague assertion : *on* a été *quelquefois obligé*, espérant sans doute que ses lecteurs le croiront sur parole.

3° Le Merre, se proposant ensuite le cas où le Pape refuserait les Bulles aux sujets nommés par le roi, est d'avis que le métropolitain les institue. Il invoque à l'appui de sa décision l'autorité d'un certain Bruslard, procureur du roi au Parlement en 1548, et il estropie en passant une citation qu'il emprunte au président de Thou pour le faire abonder dans son sens. Mais qu'importent ici et l'avis de Bruslard et même l'arrêt de 1593 du Parlement? Ces deux autorités sont très-minimes sur la question présente. D'ailleurs, l'avis de Bruslard ne fut point suivi, et il est étonnant que Le Merre cite comme une précieuse et imposante autorité une décision qui fut rejetée comme une tentative schismatique. Quant à l'arrêt de 1593, il trouva si peu de sympathies dans le clergé, que le Parlement dut le révoquer trois ans plus tard. Le Merre constate cette révocation tout en conservant ses sympathies pour l'arrêt révoqué. Telle est la première solution imaginée par Le Merre pour créer des évêques sans le Pape.

Voici la seconde : *Le sujet nommé par le roi peut, en cas de refus des Bulles et en attendant qu'il les obtienne, prendre le gouvernement du diocèse.*

Pour prouver cette assertion schismatique, Le Merre invoque la décrétale *Nihil.* Mais on lui répond 1° que cette décrétale ne peut s'appliquer qu'aux sujets élus *in concordiâ* et non aux sujets *nommés* par le prince ; 2° que la décrétale *Nihil* a été révoquée par les décrétales postérieures *Avaritiæ cœcitas* et *Injunctæ.*

Enfin, pour en imposer par un nom de grande autorité, Le Merre invoque le témoignage de Fagnan, et il cite même le texte du savant canoniste ; mais il cite Fagnan avec cette bonne foi et cette fidélité qui ne sont que trop communes à nos adversaires ; il donne pour le sentiment de Fagnan les objections qu'il se propose de réfuter, tout en se gardant bien de faire connaître les réponses. J'ai démasqué cette manœuvre indigne de l'avocat normand (1). « Quand un écrivain ose recourir à des moyens aussi peu honnêtes pour tromper la crédulité de ses lecteurs, il ne commet pas seulement un péché contre la probité, mais il donne le plus éclatant témoignage de son impuissance à justifier ses erreurs. On raconte que l'abbé de Saint-Cyran, malgré la rigueur de sa morale, se permettait quelques officieux mensonges en faveur de la *bonne cause.* Chaque fois qu'il se donnait ces licences, il disait pour s'excuser qu'il avait parlé par *catachrèse.* Saint-Cyran a légué cette ruse de guerre aux héritiers de ses doctrines. Tous l'ont cultivée depuis et avec le même succès. Nous pourrions citer tels théologiens et historiens gallicans, Le Merre entre autres, qui ont imité en cela les Jansénistes ; c'est même leur tactique ordinaire de faire mentir la tradition catholique par *catachrèse,* soit en escamotant, soit en falsifiant ses témoignages. Ici ils tronquent les textes, là ils les dénaturent, ailleurs ils les interprètent selon les besoins de leur cause. Ils accumulent une foule de matériaux dont l'authenticité n'a jamais été prouvée ;

(1) *Les Schismatiques démasqués,* p. 255.

ils glanent dans les ouvrages des Pères quelques passages qui, séparés du contexte, semblent confirmer leur système; enfin, à l'instar de Saint-Cyran, ils cultivent la *catachrèse !* C'est par ce procédé honnête qu'ils ont réussi à parer leurs erreurs d'un luxe de fausse érudition qui n'a fait que trop de dupes.

A défaut de témoignages du droit, Le Merre invoque les faits qui s'accomplirent sous Henri IV. Mais M. Bouix lui répond que les attentats qui s'accomplirent alors furent réprouvés et condamnés comme des actes nuls, *contraires au droit divin.* L'assemblée du clergé de 1595 les a condamnés comme des *intrusions manifestes*, et l'un de ses promoteurs les a traités de *chose si infâme* et *si honteuse*, qu'on ne pourrait trouver des mots assez âpres pour les caractériser. Bien plus, un certain René Benoît, curé de Saint-Eustache et doyen de Sorbonne, nommé par le roi Henri IV au siége de Troyes, ayant osé prendre possession de ce siége avant d'avoir obtenu les bulles du Pape, le chapitre le repoussa, et Benoît en ayant référé de l'opposition du chapitre au grand conseil, celui-ci donna raison au chapitre.

Et cependant on n'a pas craint d'alléguer ces faits contre lesquels le clergé de France protestait comme fondements d'une coutume qui serait devenue constante et légitime. Nous croyons avec M. Bouix qu'il faudrait méconnaître les notions les plus élémentaires du droit coutumier pour attribuer l'autorité d'une coutume à des faits intrinséquement mauvais et abusifs. « La continuation d'un acte mauvais ou d'un abus, fût-elle dix fois séculaire, reste toujours un crime et un abus. »

2° *La pluralité des vicaires capitulaires envisagée au point de vue des conséquences pratiques par M. O'Reilly.*

Dans cet article l'auteur se propose de répondre aux objections des partisans de la pluralité des vicaires capitulaires. Ceux-ci, pour justifier cette pluralité, s'autorisent du silence du Saint-Siége et prétendent qu'il est censé approuver la conduite de ceux qui suivent les respectables traditions de l'Eglise de France. M. O'Reilly répond que ce dernier retranchement est une illusion, fondée sur une connaissance peu exacte des règles ecclésiastiques concernant la juridiction, ou sur une application peu judicieuse de ces mêmes règles.

Nous n'insistons pas plus longuement sur cette question. M. l'abbé Bouix nous annonce qu'elle est pendante à Rome, et que la pensée du Saint-Siége, assure-t-on, est de donner une décision générale pour tous nos diocèses. Quand Rome aura parlé, la controverse sera tranchée.

3° *Etudes liturgiques.* Malgré le retour presque universel des Eglises de France à la liturgie romaine, il existe toutefois, même dans les Eglises qui ont adopté le romain, bien des usages à répudier. On tolère ces usages parce que l'on se persuade trop facilement que les règles liturgiques ne sont pas chose très-importante, ou parce qu'on n'a pas une notion exacte

de ces règles. Montrons donc l'importance de la liturgie, et nous indiquerons ensuite les principales règles liturgiques.

1° La liturgie est une véritable *loi* renfermée dans le *Missel*, le *Bréviaire*, le *Rituel*, le *Cérémonial*, le *Pontifical* et le *Martyrologe*. Cette loi a été promulguée et imposée à l'Eglise par les Souverains Pontifes qui ont (c'est un dogme de foi) plein pouvoir de faire des lois auxquelles tous les chrétiens sont tenus d'obéir en conscience. Cette loi a pour interprète la S. C. des Rites qui a été investie par Sixte V de pouvoirs à cet effet.

La liturgie est une loi qui *urge*. Le quatrième Concile de Latran et celui de Trente ordonnent, *districte præcipimus*, aux évêques d'apprendre aux prêtres les cérémonies. L'opinion commune des auteurs, dit Benoît XIV, est que les rubriques obligent *sub mortali ex genere suo*. (Sacrif. Miss. L. II, c. XIII, n. 3.)

D'où il suit que : 1° ne pas étudier les règles liturgiques quand on ne les connaît pas, ou ne pas les suivre quand on les connaît, c'est un péché de négligence, d'omission et de désobéissance ; 2° en fait de cérémonies il faut remplir tout ce qui est prescrit, rien que ce qui est prescrit et comme c'est prescrit : *nec plus, nec minus, nec aliter*. — Qu'on ne dise pas c'est long, c'est gênant. La question n'est pas là. Une simple rubrique violée parce qu'elle gêne, ou le décalogue violé parce qu'il gêne, ou le *Credo* nié parce qu'il gêne, tout cela, proportion gardée, part du même principe. Cette logique conduit au libre examen et à la désobéissance. Le vrai orthodoxe l'est en tout, a dit Bossuet. Le vrai obéissant doit l'être aussi en tout.

L'auteur indique ensuite les ouvrages que les prêtres doivent étudier pour connaître les règles liturgiques. Il cite entre autres Baldeschi, traduit par M. Favrel ; le cérémonial de M. de Conny, les ouvrages du P. Le Vavasseur, et celui de M. Falise, etc., etc.

4° *Décisions de la S. C. du Concile.*

1° L'évêque peut procéder selon les formes canoniques à la déposition d'un curé qui contracte des dettes de manière à devenir un scandale pour sa paroisse. *In decretis, salvo tamen jure episcopi procedendi contra parochum, quatenus non resipiscat, ad formam sacrorum canonum.* (Décision du 26 janvier 1861.)

2° Le même jour la S. C. a donné la dispense *ab irregularitate* à un prêtre du diocèse de Trente qui avait perdu la première phalange de l'index et une partie de la seconde. La S. C. procédant *per summaria precum* a répondu : *Pro gratia dispensationis et habilitationis, juxta votum episcopi, facto verbo cum sanctissimo.* Le rapporteur de la cause fait remarquer que de semblables dispenses ont été fréquemment accordées.

3° *Décisions du 23 mars 1861.* — L'évêque peut autoriser le prêtre qui bine à recevoir, pour la seconde messe, une rémunération à titre de *compensation pour ses fatigues* ; mais non à recevoir un honoraire pour l'application de cette messe : *Posse permitti prudenti arbitrio episcopi ali-*

quam remunerationem, intuitu laboris et incommodi; exclusa qualibet eleemosyna pro applicatione missæ. Cette décision résout suffisamment un doute qui pourrait se présenter surtout dans les diocèses de France. Plusieurs communes et principalement les annexes, où des familles pieuses font au curé un traitement supplémentaire pour qu'il dise une seconde messe. Comme le curé ne peut accepter aucun honoraire pour la seconde messe, on pouvait se demander si le curé pouvait accepter ce traitement. La réponse que nous venons de donner résout le doute affirmativement. Ce qui est défendu, c'est de recevoir un honoraire pour l'application de la seconde messe; mais il n'est pas défendu de recevoir un traitement comme compensation de surcroît de travail et de fatigue, *remunerationem intuitu laboris et incommodi.*

5° *Consultations.* Un curé qui est empêché de chanter la grand'messe un dimanche peut-il se contenter de dire le matin une messe basse *pro parochianis*? — Il le peut parce que la messe que le curé est obligé de célébrer n'est pas nécessairement une messe chantée. Deux décisions de la S. C., l'une du 27 février 1847, l'autre du 22 juillet 1848, combinées ensemble, déclarent : 1° que le curé n'est pas tenu de célébrer la messe solennelle dite vulgairement *paroissiale*; 2° qu'il doit célébrer par lui-même au moins une messe basse pour ses paroissiens, s'il n'est pas légitimement empêché.

3° La messe que le curé est obligé de célébrer pour ses paroissiens doit être dite dans l'église paroissiale. Par conséquent si le curé a une raison légitime de s'absenter, il doit charger un autre prêtre de célébrer à sa place et dans son église.

4° Le prêtre qui dit la messe solennelle *pro populo* pour le curé absent n'a droit qu'à l'honoraire d'une messe basse s'il est le vicaire du curé; mais s'il n'est pas son vicaire il peut rigoureusement exiger l'honoraire d'une grand'messe, mais cela ne se fait jamais, on y verrait avec raison un manque de convenances. — 5° Un curé qui a oublié l'application *pro populo* est obligé de réparer cet oubli. — 6° Un vicaire peut-il céder quelque chose de son droit à l'honoraire de la messe? Non, car comme il est défendu à tout prêtre qui en subroge un autre pour acquitter une messe, de retenir une partie de l'honoraire, le prêtre qui consentirait à céder de son droit participerait directement à la violation d'une loi qui oblige *sub gravi.*

7° Faut-il aussi *sub gravi* au moins quatre cierges en cire pour une grand'messe? Le cérémonial des évêques prescrit quatre cierges aux simples dimanches et aux fêtes fériées par le peuple, aux fêtes double-mineures, aux semi-doubles, pendant les octaves; aux fériées du carême et de l'avent aux quatre-temps et aux vigiles. Nul doute que ces cierges doivent être de cire. — 8° L'usage des bougies stéariques, au lieu de cierges dans les fonctions sacrées, est condamné par saint Liguori *sub gravi.* Hors le

cas d'une véritable nécessité, comme s'il s'agissait de procurer le viatique à un malade, ou une messe d'obligation à une paroisse, il faudrait plutôt s'abstenir de célébrer que de le faire avec des bougies stéariques au lieu de cierges.

II. Revue catholique d'Alsace (*avril et mai* 1861). — 1° On sait que la prédication des indulgences par Jean Tetzel fut le prétexte de la prétendue réformation entreprise par Luther. Tous les historiens de la réforme se sont appliqués depuis trois cents ans à flétrir la mémoire de Jean Tetzel et ils ont usé envers lui dans la plus large mesure du procédé recommandé par Calvin contre les Jésuites (1). Cette indigne manœuvre qui est commune à tous les ennemis de l'Eglise se comprend de la part des protestants. En controuvant des abus qui n'ont jamais existé, en exagérant outre mesure ceux qui ont peut-être accompagné la prédication des indulgences, en diffamant le prédicateur des indulgences, on arrivait, — du moins l'espérait-on, — à rendre odieux tout le clergé catholique et à détourner l'attention de l'ignominie et des scandales de la vie des réformateurs. Cette indigne manœuvre n'a fait que trop de dupes même parmi certains écrivains catholiques qui ont admis, sans examen, des accusations qui n'ont guère d'autre fondement que le témoignage de Luther et de ses adhérents, et qui, en raison même de leur énormité, auraient dû exciter la défiance et appeler la discussion. M. Bockenmeyer se propose, dans la savante étude que nous annonçons, de réduire à leur juste valeur tant d'odieuses imputations, et de rendre enfin justice à un homme indignement calomnié. Il affirme qu'il est hors de doute que les motifs vulgairement allégués ne furent pour rien, ou ne furent que pour peu de chose, dans l'œuvre de la prétendue réforme ; que notamment la prédication des indulgences par Jean Tetzel n'en fut que le prétexte, et qu'alors même que les indulgences n'eussent pas été prêchées, le venin de l'hérésie luthérienne n'en aurait pas moins infecté le monde. Quant aux accusations qu'on élève contre Jean Tetzel, il démontre que ce ne sont que des calomnies inventées par l'hérésie en haine de l'Eglise. Nous reviendrons prochainement sur cette savante étude.

2° *L'excommunication des Souverains d'après l'histoire*, par l'abbé Kieffer.

L'usage que les Souverains-Pontifes ont cru devoir faire du pouvoir coercitif qu'ils ont reçu de Jésus-Christ, en matière d'excommunication, a soulevé une foule d'objections de la part des ennemis de l'Eglise, et même de certains historiens catholiques. Les premiers, dans leur hostilité, se montrent incisifs et violents; les seconds, dans leur apparente modération, ont souvent un langage qui n'est ni moins irréligieux ni moins impie. On pourrait en citer quelques-uns, tels que Ferrand, Fleury, Ellies du Pin, Pithou, Dupuy, et les héritiers de leur esprit parlementaire qui n'hé-

(1) *Jesuitæ... mendaciis opprimendi.*

sitent pas à condamner comme *abus de pouvoir* et comme *crimes de lèse-majesté* les sentences d'excommunication fulminées par les Papes au moyen âge contre des rois ou empereurs félons, libertins et oppresseurs de leurs peuples et de l'Eglise. C'est à ce point de vue que l'on a fait jusqu'alors l'histoire des excommunications. Les plus hardis n'y voient de la part des Papes qu'une opiniâtre tendance vers une omnipotence usurpée; d'autres n'y découvrent qu'une politique de complaisance ou d'opposition. Pour ceux-ci l'excommunication est une arme que la papauté dirige contre ses ennemis ou prête à ses amis; pour ceux-là c'est la foudre destinée à tout écraser et à faire du Pontife romain le Jupiter suprême du monde entier.

M. l'abbé Kieffer réfute victorieusement cette absurde et fausse conception du pouvoir des Papes en matière d'excommunication; il fait voir, qu'entre les mains des Papes, l'excommunication a toujours été le glaive spirituel employé à défendre les lois, l'indépendance ou même l'existence de l'Eglise, et qu'en général ils s'en sont servi avec autant de modération que de prudence. Et comme il ne pouvait embrasser dans son étude l'histoire de tous les princes frappés d'anathème par le Saint-Siége, il se borne aux plus fameux, et à ceux-là même qui défraient toutes les discussions contre la papauté. Or, il résulte des faits historiques exposés par M. l'abbé Kieffer que non-seulement les Papes n'ont pas outrepassé leurs droits dans leurs anathèmes, mais qu'ils n'ont fait que défendre la justice, la religion et la liberté des peuples violées par des princes parjures et oppresseurs.

3. *L'Eglise romaine et les gens de théâtre.* La revue catholique d'Alsace cite sous ce titre un extrait d'une savante étude de M. Lamache, professeur à la faculté de droit de Strasbourg. Cette étude a été publiée dans la Revue critique de législation et jurisprudence. En voici le résumé :

Quelques écrivains accusent l'Eglise d'avoir accueilli et éternisé dans sa législation les préjugés qui ont si longtemps pesé sur les gens de théâtre. Il est facile de réfuter cette accusation. 1° A l'époque de l'apparition du christianisme, les acteurs étaient devenus, de l'aveu des historiens du temps, les plus dangereux artisans de la corruption publique. Cicéron, Tite-Live, Tacite, Pline le Jeune attestent et flétrissent énergiquement les turpitudes du théâtre à leur époque, et son action désastreuse sur les mœurs. La dépravation des acteurs était si profonde, que le code les confondait avec les misérables qui faisaient métier et marchandise de la prostitution : *De spectaculis, et scenicis et lenociniis.* Doit-on s'étonner qu'une religion, dont la mission divine était de régénérer les âmes, eût désavoué pour disciples des hommes que Rome païenne elle-même avait dû flétrir? Bien plus, les belles-lettres étaient devenues de plus en plus étrangères aux spectacles publics, et on pouvait les regarder comme presque entièrement désintéressées dans la censure des jeux scéniques, lorsqu'en 314 le

Concile d'Arles excommunia les gens de théâtre. 2° Remarquons ensuite que cette excommunication, prononcée au IVe siècle contre les acteurs de spectacles qui avaient été institués en l'honneur des faux dieux, et qui n'étaient plus qu'une école grossière de corruption, ne doit pas être considérée comme une loi permanente et générale de l'Eglise catholique. L'éminent cardinal Gousset, dans sa *Théologie morale*, le démontre très-clairement, et avec l'autorité qui appartient à son caractère et à son savoir. Ni au moyen âge, ni dans les temps modernes, l'excommunication des acteurs n'a été une loi de l'Eglise catholique; mais elle a été une des maximes et coutumes de l'Eglise gallicane. Sur ce point je ne veux pas me permettre d'apprécier les faits, je me borne à les constater. La magistrature et le clergé de France se montraient très-sévères à l'endroit des gens de théâtre. A l'origine de la réforme du XVIe siècle, les luthériens et les calvinistes s'étaient aussi déclarés contre les théâtres, et on sait que Genève, pendant longtemps, n'a toléré aucun théâtre. Enfin, en 1761, un avocat du parlement de Paris, Henry de La Mothe, se plaignit contre la coutume locale, et opposa la tolérance de Rome pour les gens de théâtre, aux maximes de l'Eglise de France à leur égard. La protestation de cet avocat fut très-mal reçue par le conseil de l'ordre qui raya M. de La Mothe du tableau et ordonna que son mémoire serait lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice. — Il résulte de là que s'il y a eu excès de sévérité contre les gens de théâtre, la responsabilité doit en être attribuée non à Rome, mais aux coutumes et libertés de l'Eglise gallicane.

4. *Les conférences d'Erfurt.* — Ces conférences ont pour but d'établir les bases d'un rapprochement entre les catholiques et les protestants. Il semblerait que ce rapprochement est vivement désiré, non-seulement par les catholiques, mais aussi par plusieurs protestants. Nos lecteurs en jugeront par la réponse qui vient d'être faite à la *Gazette ecclésiastique évangélique*, par un écrivain protestant : « Les merveilleuses voies dans lesquelles Dieu pousse présentement notre siècle conduisent d'une manière certaine à des alliances, particulièrement à celle des protestants et des catholiques romains... Les uns et les autres ont fait, dans les dernières années, bien des expériences communes. Des deux côtés, les mêmes causes ont amené les mêmes combats, les mêmes défaites, les mêmes victoires, le même sommeil, le même réveil. Quand la divine justice eut prononcé, dans le tonnerre des batailles, sur les crimes de Napoléon Ier, on vit même l'empereur *grec* faire alliance avec l'empereur *catholique romain* et le roi *évangélique*, et les trois souverains confesser ensemble, à la face de l'univers, le nom de Jésus-Christ. Et de nos jours, où le monde et Satan donnent l'assaut aux fondements de la chrétienté et de tous les Etats chrétiens, est-il rien de plus légitime, rien de plus nécessaire pour ceux qui portent ce nom, que de se serrer *tous* les uns contre les autres pour leur commune défense et, dans ce but, de s'assurer avec résolution et amour de tout ce qui les *unit?*

« Au milieu des furieuses tempêtes de notre époque, il y a quelque chose d'encourageant à voir, même sur le terrain politique, les adversaires de la Révolution, qu'ils soient catholiques ou protestants, laisser là leurs anciennes divisions et se donner la main en présence de l'ennemi commun. C'est ce que nous remarquons dans la Chambre des députés, à Berlin.

« La large et solide base des essais de rapprochement faits à Erfurt, c'est l'accord qui existe actuellement entre catholiques et évangéliques sur les principaux éléments de la doctrine chrétienne, telle qu'elle se trouve dans le Symbole des Apôtres et qu'elle est derechef universellement confessée au pied des autels, par la chrétienté catholique et évangélique.....

« Un catholique d'Allemagne très-distingué et très-attaché à sa foi, que nous regrettons vivement de ne pouvoir nommer ici, écrivait récemment à un compatriote protestant : « Nous sommes tous deux des chrétiens « croyants ; nous voyons l'un et l'autre dans le Christianisme l'unique « salut de l'humanité et de notre patrie ; nous sauhaitons l'un et l'autre « la réunion des Eglises séparées : *donc ce qui nous met d'accord est plus « que ce qui nous divise*, et de nos jours c'est déjà beaucoup..... »

« L'auteur de cet article a tenté pendant sa longue vie d'entrer dans des rapports intimes avec beaucoup de catholiques, et il y a réussi. Or, il a rencontré chez eux une grande charité ; rarement ou jamais ils n'ont refusé de reconnaître les doctrines communes. S'il y a beaucoup d'exemples du contraire, comme on n'en peut douter, nous trouvons journellement parmi les nôtres les préjugés les plus grossiers, les plus blessants et les plus haineux contre les catholiques. « Ils ne savent pas ce qu'ils font, » et c'est leur unique excuse.....

« Pour les conférences d'Erfurt, l'initiative appartient aux catholiques ; il nous siérait donc mal de nous plaindre qu'on refuse de reconnaître nos croyances.....

« Ce qui déchire l'Eglise, ce n'est pas le zèle pour la maison de Dieu dont le Seigneur était lui-même dévoré (Joan. II, 17), ce n'est pas le brûlant désir de gagner des âmes : c'est la froide et mortelle indifférence; c'est cette vie tiède et vide que l'on mène les uns à côté des autres sans foi ni charité. Non pas l'intolérance, mais l'indifférence et la tiédeur, voilà les maladies qui font languir notre époque et dont l'Eglise de Dieu souffre chez nous et ailleurs.

« Je ne répondrai ni aux personnalités que la *Gazette* s'est permises contre ceux qui ont pris part aux conférences, ni à ses assertions sur le pouvoir temporel des Papes. Un mot seulement : Qu'on se garde, en face de la Papauté si cruellement traitée par la Révolution, de ressembler aux amis de Job !..... »

III. Bulletin de l'Association de Saint-François de Sales. — L'association de Saint-François de Sales a son siége à Paris (1) ; elle a pour

(1) Le siége et les bureaux de l'œuvre sont établis rue de Verneuil, 33. Les bureaux sont ouverts tous les jours de midi à cinq heures.

fondateur et pour président Mgr de Ségur. Cette œuvre a pour but de défendre la foi catholique contre tous ses ennemis. Cependant, aujourd'hui, elle s'attache avec un soin spécial à prémunir les âmes contre les efforts de la propagande protestante. Nous recommandons cette belle œuvre à nos abonnés. Au moment où les puissances de l'enfer semblent se déchaîner avec plus d'ardeur que jamais contre l'Eglise, il importe que les enfants de cette sainte Église s'unissent plus étroitement pour venir en aide à ceux de leurs frères qui sont plus particulièrement menacés. Grâce aux bouleversements politiques, le protestantisme s'est jeté sur l'Italie, il la couvre d'un véritable réseau, et des évêques signalent de toutes parts l'apparition funeste de prédicants de toutes les sectes. En France la propagande protestante est en plein exercice, et elle est patronnée par une foule de publications anti-catholiques, qui pervertissent à l'envi le sens moral de leurs lecteurs. Elle fonde des écoles dans lesquelles elle attire les enfants catholiques. L'association de St-François de Sales se propose de défendre les catholiques contre cette propagande. Nous ne pouvons faire un plus bel éloge de cette grande œuvre de foi et de charité qu'en citant ici une lettre de S. G. monseigneur l'évêque de Poitiers au président de l'œuvre :

Poitiers, 2 février 1861.

« MONSEIGNEUR,

« Je ne veux pas laisser finir l'octave de Saint-François de Sales sans vous ouvrir mon âme au sujet de l'OEuvre qui porte le nom de ce grand Saint. Le temps déjà écoulé depuis sa création permet d'en apprécier les importants résultats.

« Je vois que, de toutes parts, nos pauvres curés vivant au milieu des populations protestantes, après avoir été si longtemps découragés par leur impuissance et leur isolement, ont repris cœur et haleine, depuis que cette Association leur fournit ou leur permet d'espérer le moyen d'opposer quelques œuvres catholiques à celles que multiplie autour d'eux la propagande hérétique.

« On ne connaît pas assez la situation faite à notre clergé dans les paroisses rurales de nos cantons mixtes. Sa position n'est humainement pas tenable. Il faut un rare degré d'audace pour jeter à son adresse la qualification de *religion d'argent*. Si le budget tenait la balance égale des deux côtés, s'il réduisait les pasteurs réformés à la condition faite par lui aux curés qui habitent les mêmes paroisses, le ministère protestant ne tarderait pas à disparaître; jamais les ministres ne se résigneraient à une pareille modicité d'existence. MM. les curés savent la subir; ils y mettent une abnégation et une dignité qui sont au-dessus de tout éloge. Mais enfin, avec un traitement presque toujours moitié moindre que celui des pasteurs, ce n'est qu'à grand'peine qu'ils suffisent à leurs propres besoins. Leur zèle se voit donc complétement condamné à l'inaction, s'ils sont abandonnés à leurs propres ressources.

« Et pourtant, tous ces prêtres sont pleins de bon vouloir, d'ardeur, de générosité; ils souffrent cruellement de l'infériorité infligée à la chose catholique; animés du véritable esprit apostolique, ils n'aspirent qu'à travailler, qu'à se sacrifier, qu'à évangéliser par eux-mêmes et avec l'aide des prêtres auxiliaires, qu'à multiplier les écoles religieuses, les centres d'instruction et de prière, de manière à atteindre, dans chaque hameau, les ouailles qui leur échappent quand elles sont à de trop grandes distances de l'église paroissiale.

« Pour toutes ces entreprises, l'Association de Saint-François de Sales a déjà fait beaucoup : elle offrira, d'année en année, un secours et un encouragement plus efficaces.

« Je fais donc mille vœux, Monseigneur, pour l'accroissement de cette OEuvre

vraiment providentielle, et je ne peux assez me féliciter de l'extension qu'elle prend dans mon diocèse et des avantages qu'elle lui a déjà procurés.

« Agréez, etc... « † LOUIS-ÉDOUARD,
« Évêque de Poitiers. »

IV. Correspondance de Rome (8 juin 1861). — 1. *Les ordres religieux à Naples.* Le secrétaire de la lieutenance piémontaise, qui vient de quitter l'administration du royaume de Naples, la Sicile non comprise, a publié une relation qui contient entre autres choses des renseignements statistiques sur le nombre des ordres religieux du continent Napolitain. Il résulte de ces renseignements que les ordres propriétaires, au nombre de 34, possèdent 206 maisons et 3,840 religieux. Le chiffre de leurs propriétés forme un capital d'environ quarante millions de livres ; soit dix mille livres par tête ou cinq cents livres de revenu. Voici les chiffres consignés dans la statistique piémontaise.

Ordres.	Maisons.	Pers.	Ordres.	Maisons.	Pers.
Augustins déchaussés	20	167	Rédemptoristes	14	275
Aug. déchaussés de St Jean	4	59	Conventuels	14	451
Augustins chaussés	1	35	Doctrinaires	6	50
Bénédictins du Mont-Cassin	3	109	Dominicains	27	354
Bénédictins blancs	3	45	Jésuites	7	188
Barnabites	3	55	Mercédaires	1	15
Crucifères	5	44	Minimes	9	133
Chanoines rég. de Latran	2	42	Mannasini	9	44
Conventuels tiers ordres	1	4	Pii operarii	3	35
Cisterciens	1	13	Oratoriens	8	99
Chartreux	2	45	Sacramentins	3	59
Camaldules	3	56	Prêtres du Sacré-Cœur	5	74
Carmes chaussés	9	112	Frères de St-Jean-de-Dieu	12	70
Carmes déchaussés	5	68	Ecoles pies	8	126
Clercs rég. de Saint-François-Carracciolo	1	18	Theatins	3	58
Clercs rég. de la Mère de Dieu	2	40	Bienheureux Pierre de Pise	3	76
Chinois	1	34			
Lazaristes	6	156	Total. Ordres, 34	206	3,200

Comme cette statistique est basée sur un recensement fait en 1848, elle est incomplète. Aussi la statistique piémontaise, tenant compte de l'augmentation qui a dû avoir lieu depuis 1848 jusqu'à nos jours, donne le chiffre total de 3,840 religieux.

Les ordres mendiants, formant cinq branches principales, se subdivisent de la manière suivante :

Ordres.	Maisons.	Pers.	Ordres.	Maisons.	Pers.
Alcantarins	27	653	Réformés	159	2,690
Capucins	234	3 136	Passionistes	3	87
Observantins	219	3,656	Total	612	9,203

2. *Hymnes à saint Charles Borromée,* par le cardinal Wiseman :

S. Em. le cardinal Wiseman vient de publier un opuscule portant ce titre : *Laudes S. Caroli Borromæi. E. C. ab humili suo cliente card. n. Wiseman archiep. Wesmonast. tentatæ.* — Ce petit livre s'ouvre par une préface qui est d'un latin très-élégant. En voici un extrait : *Qui S. Caroli*

Borromæi laudes celebrare tentaverit, certo sciat se ruborem inde potius quam gloriam percepturum. Nam quo quis propius et accuratius virtutes ac gesta sancti viri laudaturus inspexerit, eo magis sentiet, quantum distet a patrono cliens, a magistro discipulus.

Le rédacteur de la *Correspondance de Rome* accompagne l'extrait qu'il donne de la préface du livre de l'éminent cardinal, de ces réflexions pleines de sens et d'à-propos : « Nous sommes heureux du bon exemple donné par un prince de l'Eglise, qui s'attache à bien parler la langue de l'Eglise. Nous avons trop à déplorer que le clergé ne veille pas assez, peut-être, dans certains pays, à conserver cette langue dans sa pureté. Hélas ! nous savons que plus d'un bon prêtre, entraîné par les occupations du saint ministère ou par une nonchalance dont il n'a qu'une demi-conscience, se contente de lire tel livre de théologie rédigé en langue vulgaire et publié seulement pour de pieux laïques. Il y a des séries de publications très-modernes et très-louables assurément, dues à tel laïque religieux et instruit, que le jeune clergé parcourt ardemment, au lieu de feuilleter les savants ouvrages de saint Thomas et de Suarez.

Le cardinal Wiseman a publié dans son opuscule trois décades de strophes rimées à la mode des hymnes de la liturgie : nous en citerons quelques-unes :

DECAS III.

I.

Quot procellas subiisti
In quot hostes incurristi,
Petri o navicula !
Sed non mersa, nec subversa
Christo præside, objecta
Despicis pericula !

II.

Nunquam vero tales luctus
Sunt minati Stygis fluctus,
Falsæ fidei nomine,
At cum noster, nova stella,
Pacem bonis, pravis bella,
Certo signat omine.

III.

Vident muri tui Tridentium,
Patrum coetus tot sedentium,
Doctos, pios, nobiles,
Sunt humani ; sanctum tamen
Hos columnas reddit Flamen
Fidei immobiles.

IV.

Corolla pro episcopo recitante :

Vale « currus Israelis
Et auriga ! » quâ in cœlis
Fac me tecum sapere !
Doce, dirige, tutare,
Donec valeas, Pater care,
Hic ad Deum rapere.

Ces strophes respirent l'esprit de piété et d'onction sacerdotale. Quant à la latinité, la *Correspondance de Rome* assure que les connaisseurs l'estiment, dans son genre, à peu près parfaite.

3° La correspondance rend compte de l'ordonnance publiée par le cardinal-vicaire relativement aux processions du *Corpus Domini*. Entre autres dispositions, le cardinal recommande expressément de la part de Sa Sainteté que, dans les processions qui ont lieu durant l'octave, on n'admette point dans les rangs des enfants tellement jeunes qu'ils aient besoin d'être conduits par la main ; on n'y acceptera que les enfants en âge d'être revêtus de la soutane et de la *cotta* ; les prêtres seuls et ecclésiastiques constitués dans les ordres sacrés pourront revêtir la chasuble, la dalmatique et la tunicelle.

4° S. Em. le cardinal-vicaire vient de publier l'avis suivant : On a introduit dans certaines églises l'abus d'employer les bougies de stéarine pour les fonctions sacrées, contrairement au décret de la Sacrée Congrégation des rites qui en défend absolument l'usage ; nous ordonnons à tous les supérieurs de se conformer au décret ci-dessous que nous publions de nouveau :

DECRETUM. — *Anno* 1850, *die* 7 *septembris in nova congregatione ordinaria a secretario expositis precibus, quibus Rimus Episcopus Divionen, quam pluribus adductis gravissimis rationibus postulavit, ut ejusmodi candelæ stearinæ adhiberi valeant in ecclesiis, et in ecclesiasticis functionibus, sacra eadem congregatio respondit* : NIHIL INNOVETUR.

V. ARCHIVES DE LA THÉOLOGIE CATHOLIQUE (4e et 5e livraisons. — Besançon). — Cette revue, publiée sous la direction de M. l'abbé Belet, se propose pour but de reproduire les meilleurs travaux théologiques contenus dans les revues étrangères. Voici le sommaire des deux livraisons de mai et d'avril :

Descente de Jésus-Christ aux enfers. — I. Témoignages de l'Écriture sur ce dogme. — II. Témoignages des Saints-Pères. — III. Constitution du monde souterrain. — IV. But et effet de la descente aux enfers.
HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE. — Entrevue de Grégoire VII et de Henri IV à Canossa.
L'Église en Hongrie et le Concordat. — Observations critiques sur la brochure intitulée : *L'Église et la Hongrie.* — De la nomination et de l'institution des évêques.
Des autels privilégiés. — II. Conditions requises pour l'application de l'indulgence. — III. Causes de la suspension et de l'extinction du privilége. (Fin.)
De l'observation des Rubriques. (Fin.)
De la tolérance religieuse et de la liberté de conscience. (Suite.)
ESTHÉTIQUE CHRÉTIENNE. — De la nature du Beau, d'après S. Thomas. (Suite.)
Le Pape.
COSMOGONIE BIBLIQUE. — De l'unité de l'esprit humain. (Suite.)
Dominica di Paradiso. (Suite.)
BIBLIOGRAPHIE. — *Les Sources*, conseils pour la conduite de l'esprit, par A. GRATRY, prêtre de l'Oratoire.

VI. ANNALES CATHOLIQUES DE GENÈVE *publiées sous la direction de M. l'abbé G. Mermillod, recteur de N. D. de Genève, vicaire-général.* Nos lecteurs savent avec quel talent et quel succès cette publication défend depuis dix ans les intérêts catholiques sur la terre classique du calvinisme. Le nom de son rédacteur en chef suffit pour la recommander. C'est avec le plus vif intérêt que nous assistons à ses combats pour la cause de l'Eglise. Nous regrettons que l'espace nous manque aujourd'hui pour rendre compte de la dernière livraison des *Annales catholiques.* Nous y reviendrons prochainement, et nous nous promettons de tenir nos lecteurs au courant des travaux les plus importants publiés par cette courageuse et savante Revue. Nous nous contentons aujourd'hui de signaler un remarquable article sur la conversion de Mlle de Trylorrens, qui eut pour principal instrument M. Vuarin, le vénérable curé de Genève. Nous y reviendrons prochainement.

VII. LA PRESSE CATHOLIQUE. — Cette revue, qui paraît deux fois par mois à Liverpool, en Angleterre, publie sous le titre de *Lettres catholiques* un remarquable article sur le véritable sens du *progrès moral*, tel qu'il se produit en Angleterre et en France. Nous citons :

« Certes, à aucune autre époque ne s'est plus magnifiquement développé l'esprit de découvertes et de perfectionnement. Comme soulevée sur l'aile d'invisibles génies, l'humanité s'est élevée à des hauteurs naguère encore inaccessibles. Autrefois rampante et timide, la science plane, insoumise et audacieuse, arrachant les voiles séculaires, plongeant son regard dans tous les mystères, n'arrêtant ses recherches qu'à l'infini. Nos minéralogistes ont enfoncé le scalpel aux flancs des montagnes, éventré la terre, pénétré dans les ténèbres profondes qui nous dérobaient ses entrailles, puis sont revenus chargés de butin, apportant à l'homme des trésors. Mille instruments multiplient nos forces et adoucissent nos travaux. Les mondes gigantesques qui roulent sur nos têtes en courbes majestueuses ont été calculés et mesurés. La nature inanimée et muette, vivifiée par l'observation des naturalistes, raconte en paroles de lumière ses mystérieuses et admirables transformations. Le chef-d'œuvre de Dieu, L'HOMME, mécanisme étrange où se déroulent et s'enchaînent, unis par une volonté puissante, deux antipodes éternellement contraires, en lutte perpétuelle et pourtant harmonieuse ; l'homme lui-même a livré aux anatomistes ses moindres fibres, aux psycologues ses moindres sensations. Tout semble avoir été dépouillé, analysé, classé. La génération actuelle, grandie et émerveillée de tant de secrets dont l'a rendue maîtresse son ardeur de perfection, se reposant désormais de ses travaux, peut s'écrier comme Daniel : *Intellexi super senes* : mieux que les vieillards j'ai su comprendre ; ma science les a laissés loin derrière moi. Inabordables pour eux, les sentiers se sont abaissés sous mes pas : pour moi seule s'est faite la lumière ; j'ai feuilleté toutes les pages du livre de la création, dont ils n'avaient lu que le titre obscur.

« D'où vient donc, au milieu de toutes ces connaissances qui nous rapprochent de Dieu, le malaise inexplicable dont nous sommes enveloppés? D'où viennent nos défaillances ? Que sont ces maladies de l'âme, cancers moraux accroupis comme des vampires sur notre poitrine altérée ?.... ces mécomptes, ces doutes, ces incrédulités, j'allais presque dire ces crimes effrayants ?....

« Car, il faut bien se l'avouer avec terreur, à côté de l'éclatante auréole rayonnant au front de notre intelligence agrandie ; à côté de ces prodiges de la pensée accomplis en moins d'un siècle, se dresse menaçant le hideux fantôme de la corruption. Notre science a évoqué le matérialisme, et le matérialisme a répondu en versant à flots, sur l'orgueilleuse imprudence, les innombrables misères qui lui font cortége, les haines, les dégoûts, les amertumes, les dissolutions, la soif des plaisirs, soif toujours

plus ardente, plus impérieuse, plus inassouvie... Tunique de Nessus, dans laquelle s'enveloppe le genre humain, comme s'il aimait à y chercher la punition de ses déréglements.

« La science a tout fait pour l'esprit, rien pour le cœur.

« Or, satisfaire l'esprit sans accorder à cette autre partie de l'être moral sa part de festin, c'était rompre l'équilibre tracé par le Créateur, c'était appeler une chute inévitable, profonde, ténébreuse comme le malheur.

« Et l'abîme s'est ouvert !

« Ne dirait-on pas que le dix-neuvième siècle tout entier s'y précipite avec fureur? Et pourtant ses théoriciens avaient cru maîtriser l'avenir; ils embrassaient la vie dans tous ses détails ! Pendant que le médecin comptait, membrane à membrane, les tissus cellulaires de l'enveloppe matérielle et périssable, ils dirigeaient la loupe sur son essence immatérielle et divine, faisant descendre l'âme au niveau de leurs spéculations, imaginant les plus absurdes systèmes, déifiant la matière, érigeant le scepticisme en religion, essayant enfin de toutes les organisations sociales depuis la fusion des races jusqu'à la négation de l'individu.

« Et, sur toutes ces ruines du vieux monde, qu'ont-ils élevé? Où est le nouvel édifice social?... Demandez à l'univers, ou plutôt interrogez la jeunesse qui se meurt de marasme et d'incrédulité !

« Ils lui avaient cependant ouvert les plus vastes horizons, promis un océan de félicités; les satisfactions de l'orgueil; les enivrements de la puissance; la nature domptée et soumise; les éléments vaincus; la foudre venant, docile et inoffensive, s'abîmer dans leur paratonnerre...

« Et ils lui disaient : *Voici la voie*; *apprends et marche. Tu seras l'égal de Dieu.*

« Et la jeunesse du siècle, imprudente et orgueilleuse, les a écoutés. Et voici que se découvrent à elle les vanités de cette science, le néant de ce nouveau Babel.

« Dans sa course rapide vers la jouissance, elle a oublié Dieu, et Dieu l'a laissée misérable et sans espérances, sans foi, sans amour, sans illusions, sans rien qui la consolât.

« Elle a voulu neutraliser son cœur, en étouffer les sublimes entraînements. Elle a refusé de comprendre la douceur de ses ineffables souffrances; il lui fallait d'autres joies. Le cœur à la fin s'est réveillé, et de la lutte fratricide est né cet *oidium* étrange, inouï dans les fastes de l'histoire, où l'enfant-vieillard, consumé d'ardeurs inconnues, dévoré d'aspirations, sans issue pour la sève bouillonnante qui s'agite et mugit dans son enveloppe de glace, épuisé d'une fatigue renaissante aussitôt que vaincue, ne trouvant dans sa science aucune des consolations qui lui sont nécessaires, aucune des satisfactions qu'il a cherchées; — n'ayant pour se prosterner qu'une divinité inexorable et froide, un Dieu sans pardon comme sans châtiment, vient s'asseoir, rêveur et triste, presque impatient de la

tombe, dans le repos d'un pyrrhonisme décevant qui l'endort pour mieux la tuer.

« Et n'allez pas croire que ce tableau, dont j'ai à peine esquissé quelques lignes, soit la fantaisie d'un misanthrope hypocondre : loin d'exagérer le mal, j'en ai adouci les teintes, j'ai recouvert d'ombre la plaie gangrenée ! Mieux eût valu peut-être la mettre à nu...

« En doctrine sociale, l'individualisme ; la réforme en religion ; pour fétiche une pièce d'or ; pour but le néant : — tel est en peu de mots le bilan de notre époque, si grande cependant par les progrès matériels accomplis.

« Mais ces progrès ne servent guère qu'à constater, par leur triste contraste, l'effrayante décadence morale qui semble en être le résultat. J'ai été amené par mon sujet à parler de la réforme, car sur elle retombe lourdement le fardeau du mal.

« Et ce serait en vain qu'elle chercherait à repousser l'accusation : l'histoire des trois derniers siècles est là qui la condamne et la maudit.

« N'est-ce point elle, en effet, qui a guidé les premiers pas de la société moderne dans cette voie désastreuse et aride de l'orgueil, essayant de s'affranchir du dogme divin ? N'est-ce point elle qui a proclamé bien haut l'infaillibilité de la raison humaine, décevant météore qui nous a conduits à l'obscurité du scepticisme ? N'est-ce point elle encore qui a donné naissance au déisme, en rompant la chaîne des croyances catholiques, auxquelles se rattachaient (nous espérons tout à l'heure le prouver) les dernières espérances de l'humanité ?

« N'est-ce point elle enfin qui nous a dit : Jugez avant de croire, car la foi sans la raison est une foi morte... Comme si l'homme, atome d'intelligence perdu dans l'immensité de l'infini, savait seulement comprendre celui qui l'a créé !

« Et de ces doctrines, issues de MOI protestant, sont nés la plupart des cancers dont j'ai parlé plus haut, peut-être même tous ces cancers !...

« On ne peut nier, en effet, que le doute et l'athéisme ne soient fils de Luther, comme Luther était lui-même fils des plus honteuses passions. En s'affranchissant d'un joug VOLONTAIREMENT ACCEPTÉ, le réformateur autorisait toutes les franchises ; et, de réforme en réforme, ses successeurs en sont venus à mettre en doute la lumière, à nier le Christ, à populariser ce principe effrayant, ténébreux labarum de la génération actuelle : *Je ne crois plus qu'à moi.*

« Le protestantisme semble toutefois avoir compris la pente rapide sur laquelle il se plaçait avec un seul mot. Et il a essayé d'élever une digue au torrent.

« Mais la digue était frappée d'inconséquence : elle s'est bien vite écroulée.

« Pourriez-vous me dire ce que signifie la protestation des évêques

d'Angleterre, contre un tout petit volume, échappé aux loisirs de quelques docteurs émancipés et circulant par milliers d'exemplaires dans le Royaume-Uni, sous le modeste titre d'*Essays and Reviews ?*

« Je ne veux point parler des myriades de sectaires qui chaque jour se lancent l'invective, sous prétexte de vérité.

« Ces hommes sont les RÉFORMATEURS DE LA RÉFORME, comme Luther a été le prétendu *réformateur* de l'unité catholique. »

A. TILLOY.

CHRONIQUE DU MOIS.

Revue des faits. — La Pentecôte et le Saint-Sacrement. — Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance. — Succès des troupes françaises en Cochinchine; nouveaux martyrs au Tong-King. — Un épisode de l'histoire maçonnique. — Révolution dans la presse. — Le puits artésien de Passy et la *Trirème* impériale. — Le grand prix de 20,000 fr. à l'Institut. — Un voyage dans les Alpes. — Nécrologie : M. Lelevel, Mgr Mussabini, Mgr de Mazenod, M. de Courcy de Laroche-Héron, le comte de Cavour.

Paris, le 20 juin 1861.

Les fêtes de l'Eglise rappellent les plus grands événements de l'histoire de l'humanité, elles sont elles-mêmes des événements considérables, qui établissent une communication continue entre la terre et le ciel, qui reposent l'homme, tout en lui rappelant qu'il est exilé, et en lui donnant la force d'achever son voyage vers la véritable patrie.

A l'époque de l'année où nous sommes arrivés, la série des grandes fêtes catholiques, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, le Saint-Sacrement, s'arrête pour quelque temps; deux de ces grandes fêtes ont été célébrées pendant le mois qui vient de s'écouler; nos lecteurs ne trouveront pas hors de propos que nous parlions de la première; sur la seconde, nous dirons quelques mots à propos de la mort de M. le comte de Cavour.

La Pentecôte est la fête des triomphes de l'Eglise. Il y a bientôt dix-huit siècles et demi, tous les éléments de faiblesse se trouvaient pour ainsi dire réunis dans une des chambres hautes d'une maison de Jérusalem : c'étaient quelques femmes du peuple, quelques hommes, des pêcheurs, sans lettres, sans sciences, assemblés là et priant, priant pour recevoir le Saint-Esprit qu'avait promis de leur envoyer Celui que les Juifs croyaient avoir tué pour jamais sur une croix. Et ces hommes, et ces femmes, qui n'avaient nulle autorité dans leur nation, qui étaient considérés comme des visionnaires, ne se proposaient rien moins que de changer la face du monde moral. Tibère régnait à Rome, Pierre présidait au Cénacle, et Pierre prétendait l'emporter sur Tibère; le pêcheur prétendait vaincre le César. D'un côté la faiblesse et l'impuissance, de l'autre toutes les ressources d'un pouvoir immense, des armées, des trésors, la terre entière soumise, et c'est la faiblesse qui devait l'emporter! Par quels moyens, par quelle magie de séduction? Merveille plus étonnante encore : Pierre et les Apôtres devaient vaincre en prêchant la divinité d'un Crucifié, en combattant toutes les passions qui dominaient le monde, en disant aux hommes de renoncer à leurs plaisirs, à leurs richesses, à leur orgueil, à leurs voluptés, à tout ce qui leur était cher, pour embrasser l'humilité et la pénitence, en disant à ces maîtres superbes et durs que

leurs esclaves sont leurs frères, en disant que ceux qui commandent doivent être les serviteurs de tous, en enseignant, pour tout dire en un mot, les doctrines les plus contraires à celles qui dominaient dans l'humanité.

Et ces hommes ont vaincu, les successeurs de Pierre règnent où régnèrent, Auguste, Tibère, Néron, Trajan et Dioclétien; ils règnent sur les intelligences, tandis que les Césars ne régnaient que sur les corps; un mot de leur bouche obtient l'assentiment immédiat de peuples plus nombreux que n'en avaient soumis les empereurs romains; ils ont des représentants sur toute la terre, dans cent contrées où les Romains ne pénétrèrent jamais, dont ils ne connaissaient pas même les noms.

Ces étonnantes conquêtes ont commencé le jour de la Pentecôte. Tout à coup un grand bruit se fait entendre, des langues de feu illuminent le Cénacle et vont reposer sur la tête de ceux qui y sont réunis. Pleins du Saint-Esprit, les Apôtres sortent et parlent au peuple : on les prend pour des hommes ivres ou fous, mais Pierre parle, et des milliers de Juifs se convertissent en remarquant que tous l'entendent comme s'il parlait dans toutes les langues à la fois; le miracle se renouvelle, toute la Judée s'ébranle, l'Orient s'agite, et Pierre va bientôt fonder son empire sur le gibet même où il demande par humilité à être placé la tête en bas.

Voilà les œuvres de Dieu; contre ces œuvres, l'impiété doit désespérer de prévaloir jamais; les fidèles puisent dans leur contemplation d'invincibles espérances.

Partout la Pentecôte est solennellement célébrée : c'est comme le retour d'une seconde fête de Pâques. En effet, en Italie, on l'appelle la *Pâque des Roses*, parce qu'il était d'usage autrefois, dans les églises, au moment où l'on entonnait le *Veni creator Spiritus*, de faire pleuvoir des roses du haut des voûtes. Cet usage n'existe plus à Rome; mais il en est un autre plus touchant encore que M. l'abbé d'Alzon, grand-vicaire de Nîmes, raconte ainsi dans la *Correspondance de Rome* :

« Les messes auxquelles le Pape assiste à la chapelle Sixtine portent toujours avec elles, au milieu de leur majestueuse et presque monotone uniformité, certains traits caractéristiques que l'œil inattentif ne saisit pas toujours, mais qui ravissent d'émotion le spectateur désireux de chercher quels enseignements renferment ces cérémonies presque célestes.

« Ainsi, en quel autre lieu dans le monde peut-on célébrer comme dans cette enceinte la solennité de la Pentecôte; et quel merveilleux renouvellement de l'heure où les langues de feu vinrent sur les apôtres, les disciples du Sauveur, que celui où le Sacré-Collége, à genoux autour du Souverain-Pontife lui-même prosterné, on entend le chœur inviter l'Esprit-Saint à descendre et à remplir avec un plus abondant amour le cœur de ses fidèles? Toute l'Eglise n'est-elle pas là représentée dans la plénitude de son sacerdoce, comme elle l'était à Jérusalem dans l'assemblée des premiers croyants; et si les pouvoirs extraordinaires communi-

qués à ces premiers jours, ont disparu avec la nécessité d'en user, n'est-ce pas la même puissance d'enseigner, de commander, de sanctifier, d'absoudre et de bénir qui fut à cet instant suprême transmise aux douze et qui se résume et se perpétue à la fois dans le successeur des Apôtres?

« Cette grande fête de la parole de Dieu, confiée miraculeusement aux hommes, ne passera pas en pareil lieu sans que cette divine parole retentisse, comme au sortir du Cénacle, sur des lèvres humaines; ce n'est pas la même inspiration, et c'est pourtant le même esprit qui se manifeste. On réserve ordinairement pour les *fonctions papales* deux sortes de prédicateurs : ou bien ce sont les procureurs-généraux des ordres religieux, ou bien quelqu'un des clers appartenant à l'un des séminaires que les nations de presque toute l'Europe entretiennent à Rome.

« Par une de ces touchantes dispositions dont la foi catholique a le mystérieux instinct, l'Eglise d'Occident, groupée en quelque sorte pour le sacrifice autour du Pontife de Rome, se tait et confie le ministère de la parole à quelque fils de l'Orient, soit pour indiquer en un pareil jour le caractère universel de sa mission, soit pour rappeler de quel côté la lumière divine est venue, soit pour montrer par la jeunesse et l'inexpérience présumée du prédicateur, que tout, dans l'homme apostolique, doit venir de l'action du Saint-Esprit.

« Cette année, le sermon a été fait par un jeune Indien. Tandis que la première puissance protestante et musulmane du monde fait peser un joug de fer sur les compatriotes de cet étranger, le Père commun des fidèles avait pour lui les mains pleines de bénédictions, et, en lui accordant l'insigne honneur de parler devant le corps qui représente et continue la société des apôtres de Jésus-Christ, il proclamait de la plus sublime manière que toute intelligence, à quelque hémisphère qu'elle appartienne, peut aspirer au plus haut de tous les priviléges, celui d'enseigner les hommes de la part de Dieu.

« Il y a encore dans ce spectacle une puissante leçon d'humilité. Voilà ce qu'il y a de plus grand dans l'Eglise, la prélature, les évêques, le Sacré-Collége, le Souverain-Pontife, qui tous, le jour de la Pentecôte, consentent à être enseignés par un adolescent, et l'adolescent enseigne devant la plus majestueuse des assemblées, parce qu'il en a reçu la mission; les princes de l'Eglise acceptent d'être édifiés par lui, et le docteur des docteurs, en l'écoutant avec une visible bienveillance, semble se plaire à être pour un moment disciple à son tour.

« Nous tromperions-nous en disant que cet enfant des plages lointaines accomplissait peut-être sans s'en douter un des grands mystères de la foi? Par lui cette parole qui a parcouru le monde semblait comme revenir des limites de la terre et remonter vers le Souverain-Pontife comme vers sa source ici-bas. Sans cesse Rome envoie ses missionnaires dans les contrées les plus reculées, et la voix de l'Indien témoignait que

par delà les mers les envoyés du Dieu vivant avaient été entendus. »

L'*Œuvre de la Propagation de la Foi* est comme la continuation de la fête de la Pentecôte. Le numéro de mai des *Annales* contient le compte rendu des recettes et des dépenses pour l'année 1860. Le total général des recettes est de 4,547,399 fr. 77 c., auxquels il faut ajouter un excédant des recettes sur les dépenses de 1859, qui est de 1,817,833 fr. 16 c., ce qui portait les ressources actuelles de l'Œuvre à 6,365,232 fr. 93 c. Dans le total des recettes, la France figure pour 2,997,547 fr. 40 c. : c'est toujours elle qui tient le premier rang par ses aumônes, comme par ses missionnaires. Les dépenses de l'Œuvre en 1860 ont été de 5,855,438 fr. 38 c., ce qui laisse un excédant de 509,794 fr. 55 c. pour servir aux premiers paiements à faire aux missions en 1861.

Le rédacteur du compte rendu de 1860 fait un appel à la charité et au zèle des fidèles, à cause des besoins croissants des missions et de leur extension. Le Liban couvert de ruines, les missions annamites succombant sous les efforts de leurs persécuteurs, la Bulgarie en voie de retour à l'unité, la Chine désormais libre dans l'exercice du culte catholique, voilà des faits nouveaux qui sollicitent de nouveaux efforts. « En Chine, disent les *Annales*, Dieu a permis qu'à la France revînt la gloire d'affranchir son Eglise. Désormais le culte qui suffisait à des proscrits ne saurait plus convenir à la sainte liberté de la religion ; en sortant de ses catacombes pour reprendre possession de ses temples restitués, il importe au catholicisme d'inaugurer cette ère nouvelle par la fécondité de ses œuvres, et d'apparaître au grand jour avec un éclat qui réponde à la dignité de nos mystères, et qui inspire à ces populations un respect qu'il est nécessaire de leur imposer. Nos missionnaires ont senti qu'il fallait se hâter, tandis que les mandarins sont encore sous l'influence victorieuse de l'Europe. Aussi nous demandent-ils avec d'instantes prières un secours prompt, efficace, qui leur permette d'offrir au vrai Dieu, dans chaque prière, les hommages publics qui viennent de lui être rendus à Pékin. Puisse leur appel être entendu ! Quel est le catholique qui hésiterait à donner son aumône pour la Propagation de la Foi, en présence de cette terre si longtemps imbibée du sang des martyrs, et qui semble prête à porter un nouveau peuple de chrétiens ? »

L'*Œuvre de la Sainte-Enfance* est fille de celle de la Propagation de la Foi. Le numéro d'avril des *Annales* de l'Œuvre contient le compte rendu de sa situation depuis le 1er février 1860 jusqu'au 31 janvier 1861. Le tableau des recettes signale une augmentation considérable qui montre les progrès de cette Œuvre touchante. Il restait en caisse 124,179 fr. 29 c.; les recettes ont été de 1,437,413 fr. 41 c., ce qui porte le chiffre des ressources à 1,561,592 fr. 70 c., chiffre supérieur de 183,146 fr. 62 c. à celui de 1860. La France à elle seule entre pour moitié environ dans le chiffre des recettes.

Ajoutons, pour faire connaître les œuvres publiques de la charité catholique en France, que le chiffre de la souscription pour les chrétiens de Syrie s'élève aujourd'hui à plus de 2 millions 200 mille francs : cette somme indique seulement l'argent remis à l'Œuvre des Ecoles d'Orient ; elle se compose presque tout entière de l'argent versé par les catholiques de France. Et qui dira les sommes versées pour le denier de Saint-Pierre et le chiffre des billets de la loterie pontificale pris par des catholiques français ?

L'armée française va quitter la Syrie. On est heureux d'apprendre en même temps que nos troupes viennent de remporter de nouveaux succès en Cochinchine. La Basse-Cochinchine se compose de six provinces : nous sommes aujourd'hui maîtres des provinces de Gia-Dinh, chef-lieu Saïgon ; Ang-Giang, chef-lieu Chaudoc ; Ling-Hô, chef-lieu Vinh-Luong, et Athien, chef-lieu du même nom. La prise de My-Thô, dont la nouvelle vient d'arriver, nous donnera toute la province de ce nom, et la province de Bien-Hoa, dont le chef-lieu porte le même nom, ne tardera pas à suivre le même sort. La ville de My-Thô a été prise le 14 avril, après un siége de quelques jours. Dans un des engagements qui ont eu lieu, le capitaine de frégate Bourdais, commandant en second de l'expédition, sous les ordres du vice-amiral Charner, a été mortellement atteint d'un biscaïen qui est venu le frapper en pleine poitrine.

Ces glorieux succès donnent enfin l'espoir de voir finir bientôt la cruelle persécution qui sévit en Cochinchine et dans le Tong-King. Le 3 novembre 1860, il y a eu encore une exécution capitale à Sontaï, ville tong-kinoise : M. Néron, missionnaire français, a eu la tête tranchée comme prédicateur de la religion chrétienne. Le nouveau martyr avait été arrêté au mois d'août ; pendant trois mois il a été enfermé dans une cage, chargé d'une lourde chaîne. Il a eu beaucoup à souffrir : à son premier interrogatoire il a été mis à la torture ; pas une plainte, pas un gémissement ne s'est échappé de la bouche du confesseur pendant ce cruel supplice. Il a marché à la mort les yeux baissés et la prière sur les lèvres. Le bourreau, n'étant pas accoutumé à faire de semblables exécutions, a senti son bras trembler au moment de lever son sabre ; il offrait de l'argent à celui qui aurait voulu le remplacer dans cet office. Personne n'a eu le courage d'accepter. Au deuxième coup de sabre, la tête du martyr est tombée. Aussitôt, bourreau, satellites, spectateurs, tous se sont précipités sur le corps du martyr, déchirant ses vêtements ensanglantés, trempant des linges dans son sang. Chacun voulait emporter un souvenir, une relique du Français qui venait de mourir avec un calme et un courage si admirables. Le 30 novembre, un autre missionnaire français, M. Jean-Théophane Venard, est tombé entre les mains des mandarins. Chargé de chaînes et enfermé aussi dans une cage comme les plus grands malfaiteurs, il attend avec joie le moment où il pourra achever

son sacrifice. Déjà il a été condamné à mort, et, à l'heure qu'il est, l'Eglise de France compte probablement un martyr de plus. M. Néron était du diocèse de Saint-Claude, et M. Venard est du diocèse de Poitiers. Tous deux appartiennent à la congrégation des Missions-Etrangères.

A côté de ces grands faits religieux viennent s'en ranger d'autres d'une bien moindre importance, mais qui ont aussi leur intérêt. Signalons, en passant, l'agitation qui vient de se manifester parmi les francs-maçons à propos de l'élection d'un nouveau grand-maître. Une première élection, mais irrégulière, à ce qu'il paraît, avait éliminé le prince Joachim Murat, grand maître actuel, et nommé le prince Napoléon (Jérôme) ; l'élu a donné sa démission, l'élection est remise à des temps plus heureux. Il y a eu beaucoup d'écritures de part et d'autre ; ces écritures ont au moins servi à montrer que les journaux, qui ne brillent pas précisément par leur amour pour l'Eglise catholique, prennent au contraire un grand intérêt à la franc-maçonnerie, et le *Siècle* s'est franchement déclaré franc-maçon. Tout cela est bon à savoir.

On prétend que les *maçons* du Grand-Orient sont un peu déconcertés de leur mésaventure. La majorité ne veut plus du prince Murat, il paraît qu'il faut renoncer au prince Napoléon. *Faute de merles, on mange des grives,* dit un proverbe. A défaut de prince, les francs-maçons, dit-on, se rejettent sur un financier. L'élection, qui doit recommencer au mois d'octobre, offrira la grand-maîtrise du Grand-Orient au baron James de Rothschild. Reste à savoir si le puissant baron consentira à sortir de son élément pour diriger les architectes des loges.

La révolution maçonnique est remise au mois d'octobre ; il en est une autre qui s'accomplit sous nos yeux dans le monde de la presse politique. Nous pouvons en parler sans faire de politique. Trois journaux sont dans le mouvement : la *Patrie*, le *Constitutionnel* et le *Pays*. M. Delamarre règne à la *Patrie*, M. Grandguillot au *Constitutionnel*, M. Granier de Cassagnac régnait au *Pays*. Mais M. Granier, fatigué de sa grandeur ou poursuivant de plus vastes projets, abdique ; il faut un nouveau roi ; M. Delamarre fournit M. Limayrac, son premier lieutenant, qui passe au *Pays* avec une partie de ses troupes, entre autres avec M. Tranchant, qui reçoit le titre de *l'un des secrétaires de la rédaction du Pays*. Qui réparera ces pertes ? On l'ignore ; d'ailleurs la *Patrie* est assez riche pour payer sa gloire. Mais l'opinion s'inquiète : on se demande ce que va faire M. de Cassagnac, qui ne peut rester inactif ; il y en a qui craignent pour M. Grandguillot, dont la fortune est ébranlée ; d'autres prétendent que le terrible polémiste va fonder un nouveau journal. En attendant, on se demande aussi quelles modifications M. Limayrac apportera à la direction du *Pays*, et s'il y redeviendra l'ancien rédacteur de la *Presse*, ou s'il y restera ce qu'il était dans la *Patrie* : de mauvais plaisants prétendent qu'il n'y aura rien de changé

au *Pays*, si ce n'est qu'il s'y trouvera quelques tartines de plus. N'écoutons pas les mauvais plaisants.

Un événement d'un autre ordre est à la veille de s'accomplir. Le puits artésien de Passy, auquel on travaille depuis 1855, atteint aujourd'hui une profondeur de 570 mètres; on a rencontré la couche aquifère des grès verts, l'eau commence à venir, l'on espère qu'elle ne tardera pas à jaillir comme celle du puits de Grenelle. Ce grand et difficile travail fait le plus grand honneur à M. Alphand, ingénieur en chef des promenades et plantations du bois de Boulogne, et à M. Kind, ingénieur saxon, qui a fait preuve de la plus énergique persévérance.

Pendant que les physiciens s'occupent du puits de Passy, les archéologues contemplent la *Trirème* que l'empereur Napoléon III vient de faire exécuter pour résoudre un problème fort contesté de l'art nautique dans l'antiquité. Aucune description précise des fameuses trirèmes des Grecs et des Romains n'est parvenue jusqu'à nos jours, et nous ne pouvons nous former une opinion à leur égard que par quelques bas-reliefs et des passages épars dans des auteurs anciens. Malgré les recherches des savants, parmi lesquels se distinguent les récents travaux d'archéologie nautique de M. Jal, historiographe de la marine, on était encore loin d'être d'accord même sur le sens qu'il faut attribuer au nom de *trirème*. Aujourd'hui le problème de la superposition des rames en trois étages paraît pratiquement résolu par l'expérience que vient de faire faire l'Empereur. La trirème nouvelle a 40 mètres de longueur à la flottaison, 5 mètres 50 centimètres de largeur, et 1 mètre 10 de tirant d'eau. Elle est mise en mouvement par 130 rames, 65 de chaque bord, mues chacune par un seul homme; elles sont disposées en trois étages: le rang inférieur est sous un pont couvert, ce qui justifie bien le nom de *talamites*, par lequel les auteurs anciens désignent ces rameurs; les deux autres rangs sont en plein air, et les rames du rang le plus élevé passent derrière la tête des hommes du second rang. Cette disposition explique le nom de *zygites*, donné à ces derniers, ainsi que celui de *tranites* que portaient les hommes assis sur les bancs les plus hauts. Deux gouvernails de côté sont disposés selon les indications des bas-reliefs antiques. Enfin, l'avant est armé au ras de l'eau du *rostrum*, éperon à trois branches destiné à percer et à ouvrir les flancs des navires ennemis. L'Empereur et l'Impératrice ont fait un voyage à bord de la *Trirème*; les manœuvres ont parfaitement réussi; le problème paraît résolu.

Mais nos cinq Académies avaient bien autre chose à faire que d'assister au percement du puits de Passy et aux évolutions de la *Trirème*. Depuis deux mois nos académiciens ne dormaient plus. Il s'agissait pour eux de décerner le prix de 20,000 fr. fondé par l'Empereur pour l'auteur qui a le plus honoré l'esprit humain dans ces derniers temps. Il appartenait cette année, par suite d'un roulement entre les différentes sections de l'Insti-

tut, il appartenait à l'Académie française de désigner l'heureux candidat, sauf le choix à être confirmé ou rejeté par les cinq Académies réunies. Grande affaire. Tout d'abord, nos quarante immortels, n'osant désigner l'un d'entre eux, ne trouvèrent en France que trois écrivains éligibles : M. Henri Martin, auteur d'une immense *Histoire de France* très-hostile au catholicisme, qui a fait la grandeur et la gloire de la France ; M. Jules Simon, philosophe fort honnête, mais qui travaille à substituer tout doucement la religion dite naturelle à la religion de Jésus-Christ ; et M. ou Mme Georges Sand, auteur de *Lélia* et de vingt autres romans qui détruisent autant qu'ils le peuvent la famille en ne montrant que des inconvénients dans le mariage. Il paraît que c'est là tout ce que la France compte d'écrivains qui honorent l'esprit humain en dehors des quarante immortels : pauvre France !

Si nous étions indiscrets, nous ferions connaître les votes des quarante : quelques-uns de nos lecteurs s'amuseraient sans doute des bulletins déposés dans l'urne par certains graves philosophes et par certains éditeurs de livres pieux. Mais nous nous hâtons d'arriver au but. Les voix furent tellement partagées, quoique la majorité relative fût en faveur de Georges Sand, que l'Académie, par une évolution soudaine, décida qu'il lui était permis de choisir dans son sein le candidat aux 20,000 fr., et M. Thiers obtint aussitôt une magnifique majorité pour son *Histoire du Consulat et de l'Empire*. Les indiscrets disent que l'Académie n'avait d'abord choisi trois candidats impossibles que pour arriver à faire ce petit coup d'Etat. Nous tenons que ceci est une pure calomnie.

Restait une dernière épreuve. Le candidat sortira-t-il vainqueur du vote des cinq Académies ? Le mercredi 29 mai a vu le triomphe de l'heureux historien. Il y a bien eu encore quelques velléités d'opposition ; un académicien, nous croyons que c'est M. de Vigny, a prétendu que l'Empereur n'avait pas entendu que les Académies pussent prendre dans leur sein les candidats au prix de 20,000 fr.; une lettre du ministre d'Etat a tranché la difficulté : *volens nolens*, M. Thiers reçoit les 20,000 fr.; 96 voix contre 50 l'y obligent. *Nunc plaudite.*

La mort ne se lasse pas de moissonner les illustrations. Le prince Gortschakoff, gouverneur de la Pologne, est mort le 30 mai à Varsovie ; cette mort a une grande importance dans les circonstances actuelles. La Pologne, qui ne regrettera peut-être pas beaucoup le prince-lieutenant, regrettera certainement M. Lelevel, dont la mort est une perte véritable pour le monde savant. Joachim Lelevel est mort à Paris, le 29 mai, presque subitement, à l'âge de soixante-seize ans. Professeur d'histoire à l'Université de Wilna, membre de plusieurs sociétés littéraires en Europe et en Amérique; auteur de nombreux ouvrages d'histoire, de géographie, d'archéologie, de numismatique ; membre du gouvernement polonais et ministre de l'instruction publique en 1831, à Varsovie, président du comité

polonais à Paris en 1832 et les années suivantes, il a servi sa patrie jusqu'aux derniers moments de sa longue carrière.

L'Eglise d'Orient a perdu Mgr Antoine Mussabini, archevêque de Smyrne et vicaire apostolique de l'Asie-Mineure depuis le 6 mars 1838. Mgr Mussabini était né à Smyrne le 11 juin 1805; il avait été promu officier de la Légion d'honneur le 23 novembre 1860. Sa vie entière a été un exemple continuel de piété, de dévouement, de charité chrétienne, d'abnégation, d'humilité. Les regrets causés par sa mort à Smyrne, font son plus bel éloge.

L'Eglise de France a perdu aussi l'un de ses plus vénérables évêques, Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, né à Aix le 1er août 1782, mort à Marseille le 21 mai 1861. Il était fils d'un président à la cour des comptes et au parlement de Provence. Sa famille émigra à l'époque de la Révolution. Il revint en France en 1801, entra au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, en 1808, fut ordonné prêtre en 1811, et revint quelque temps après dans sa ville natale, où il fonda une congrégation de missionnaires, qui devint plus tard la Congrégation des Oblats. Il fut sacré évêque d'Icosie *in partibus*, le 14 novembre 1832. Lorsque son oncle, Mgr Charles-Fortuné Mazenod, fut promu à l'évêché de Marseille, il appela auprès de lui comme vicaire-général son neveu, qui fut bientôt après nommé évêque auxiliaire et obtint sa succession quatorze ans après, par une ordonnance royale du 1er avril 1837. Il fut préconisé le 2 octobre suivant. Ce choix fut accueilli avec reconnaissance dans tout le diocèse. Dieu a béni son long épiscopat; car il est peu de diocèses où les œuvres de prosélytisme et de charité aient acquis autant de développement qu'à Marseille. Le grand âge de Mgr de Mazenod ne lui permettant plus de pourvoir à toutes les exigences du ministère pastoral, il s'adjoignit à son tour en qualité d'évêque auxiliaire et de vicaire-général Mgr Jeancard, qui fut sacré, avec le titre d'évêque de Cérame *in partibus*, le 28 octobre 1858. Il y a quelques années que Mgr de Mazenod avait été nommé sénateur. Mais, comme Mgr Jeancard, évêque de Cérame, est simplement évêque auxiliaire et non coadjuteur avec succession, le gouvernement aura à nommer un évêque en remplacement de Mgr de Mazenod. M. Deguerry, curé de la Madeleine, à Paris, nommé par l'Empereur, a refusé.

Dernière venue dans la presse religieuse, la *Revue du Monde catholique* ne doit pas omettre ici le nom de l'un des écrivains qui ont le mieux combattu pour la sainte cause de l'Eglise, de M. Henry de Courcy de Laroche-Héron, l'un des rédacteurs de l'*Univers* et du *Monde*, né à Brest en 1820, et mort dans toute la force de l'âge et du talent, à Cannes, où il était allé chercher un air meilleur pour sa poitrine. Le *Monde* a consacré à ce courageux écrivain un article dont nous transcrivons la fin; ces quelques lignes suffiront pour faire reconnaître la plume de M. Veuillot : « Nous l'avons plaint souvent, dit l'écrivain catholique qui l'a si bien connu.

A cette heure, priant pour lui avec espérance, nous ne le plaignons plus. Il a bien rempli sa vie, il est bien mort. Il a su qu'il servait un Dieu de miséricorde ; il voit l'éternelle beauté et l'éternel triomphe de sa mère immortelle, l'Eglise de Jésus-Christ, dont son âme a pieusement partagé les douleurs et qu'il a fidèlement assistée dans les angoisses qu'elle traverse ici-bas ; il connaît le prix de la goutte d'eau et de la goutte d'encre et de la goutte de sueur données de bonne volonté au Créateur du ciel et de la terre, qui les réclame en mendiant pour les payer en Dieu. »

Une mort inattendue est venue étonner l'Europe dans ces dernières semaines : le comte Camille Benso de Cavour, premier ministre du roi Victor-Emmanuel, a expiré le 6 juin, à sept heures du matin, après une maladie de moins de huit jours. M. de Cavour était né le 10 août 1810, d'une famille qui avait des liens de parenté avec celle de saint François de Sales. Connu en Piémont par quelques écrits, il commença à l'être au dehors par la fondation, en 1840, du journal le *Risorgimento*. Depuis 1849, il était devenu l'homme politique le plus considérable du Piémont ; en 1856, il fut l'un des membres du congrès de Paris ; on sait tout ce qu'il a fait depuis 1859. Nous n'avons pas à apprécier ici sa politique ; personne n'ignore qu'elle l'avait conduit à être excommunié par le Pape. Le jugement de l'homme public appartient désormais à l'histoire ; le chrétien est heureux de pouvoir louer les bonnes qualités du particulier, et surtout la fin religieuse d'un homme qui avait fait tant de mal à l'Église. Frappé d'une attaque d'apoplexie le soir du mercredi 29 mai, veille de la fête du Saint-Sacrement, il est mort le dernier jour de l'octave de cette fête. Dès l'avant-veille de sa mort, il ne se fit plus d'illusion sur son état, et demanda à se réconcilier avec Dieu; il fit supplier le Saint Père, par le télégraphe, de lever l'excommunication majeure qu'il avait encourue. Pie IX reçut, dit-on, les larmes aux yeux, la demande du mourant, et répondit : *Immédiatement et sans conditions.* Nous ignorons si cette réponse est authentique ; on ne sait pas encore toute la vérité sur la mort du comte de Cavour, mais tout porte à croire qu'il revint sincèrement au Dieu de son enfance, au Dieu de saint François de Sales, et qu'il mourut en chrétien repentant et réconcilié avec l'Église.

Des dissentiments se sont élevés dans la presse religieuse au sujet de l'homme qui vient de disparaître de la scène politique. Les uns, frappés des magnifiques dons qu'il avait reçus de Dieu, touchés de quelques-unes de ses bonnes actions et de sa mort chrétienne, ont cru devoir rendre un *hommage* à sa mémoire ; les autres, heureux d'une mort qui pouvait racheter une vie coupable, ont été plus sévères, ils ont applaudi au repentir, mais ils n'ont pas cru pour cela devoir louer l'abus que M. de Cavour a fait de ses talents. Les premiers ont accusé les seconds de manque de générosité et de respect : nous n'avons lu dans aucune feuille religieuse des insultes à l'homme, nous n'avons vu qu'un jugement sévère et juste

prononcé sur la conduite publique, et nous sommes de ceux qui savent prier pour leurs ennemis, déplorer leurs fautes et plaindre leurs malheurs, sans pour cela enlever à la justice et à la vérité leurs imprescriptibles droits.

On sait que Turin se glorifie d'être *la ville du Saint-Sacrement*. En 1453, sous le pontificat de Nicolas Ier, sous le règne de Louis de Savoie et d'Anne de Chypre, qui eurent pour fils le bienheureux Amédée, des brigands enlevèrent d'une Eglise de la terre d'Exilles un ostensoir avec l'Hostie consacrée, et chargèrent un cheval de cette dépouille sacrilége. Le 6 juin, ils arrivèrent à Turin vers cinq heures de l'après-midi devant une église placée sous le vocable de Saint-Sylvestre. Là, le cheval s'arrêta tout à coup ; ni les cris, ni les coups ne purent le faire avancer. Pendant qu'on le frappait, l'ostensoir sortit du panier dans lequel il était enfermé, et se soutint en l'air à la vue de tout le monde. L'Evêque, Mgr Louis Romagnano, fut aussitôt averti du prodige : il arriva avec un grand nombre de prêtres, et se mit en prières. L'ostensoir tomba à terre, et l'Hostie resta suspendue en l'air, rayonnante comme le soleil. L'évêque continua de prier, puis il donna ordre d'apporter un calice. En présence de tout le peuple, la sainte Hostie descendit dans le calice. On la transporta dans l'église cathédrale, où on la conserva longtemps, jusqu'à ce qu'il vint de Rome un ordre de la consommer.

En commémoration du miracle, une procession solennelle fut instituée pour le jeudi de l'octave de la Fête-Dieu. Or, cette année, cette octave tombait précisément le 6 juin, et le même jour vit la mort de M. de Cavour, qui était tombé malade la veille même de la fête. Ces coïncidences ont frappé plusieurs esprits, avec d'autant plus de force, qu'un grand scandale avait signalé la procession du dimanche précédent. Après le passage de cette procession, des vauriens de la plus indigne espèce avaient promené un bœuf-gras par toutes les rues où la sainte Hostie venait d'être portée en triomphe, et on lisait en grosses lettres au-dessus de l'animal les mots : *Corpus Domini*, nom de la rue où demeure le boucher à qui appartenait le bœuf, objet de cette démonstration impie. Le comte de Cavour put être instruit de cette hideuse scène, et il dut la déplorer, en se reprochant d'avoir participé à des événements qui l'avaient rendue possible.

CH. DE SAINT-FÉLIX.

Bar-le-Duc. — Typographie L. GUERIN, rue de la Rochelle, 51.

M. L'ABBÉ FREPPEL

A LA SORBONNE.

Aujourd'hui, pour ainsi dire, le Séminaire s'ouvre partout. La Foi se réveille et l'on se reprend à des études que l'opinion frivole du XVIIIe siècle avait condamnées. Les Sophistes qui ne viennent qu'à la remorque des troupes légères n'auront pas beau jeu devant la résistance : elle s'organise, et, poursuivie jusqu'au fond de ses retranchements par une levée de boucliers dont naguères on eût nié jusqu'au pronostic, l'indifférence désarme. Cette indifférence n'était qu'un masque ; la main des événements en dénoue les cordons et l'arrache. Deux camps se tranchent entre lesquels il faut choisir. Les voix catholiques où l'accent de la vocation domine, trouvent de francs et rapides échos dès que le talent s'y joint, — pur accident, mais qui n'est jamais de luxe, et qui, dans aucune conviction, ne fait l'ombre d'un doute à propos de M. l'abbé Freppel.

Relativement jeune (a-t-il trente-quatre ans?), M. l'abbé Freppel a conquis son auditoire à la Sorbonne, du haut de la chaire d'éloquence sacrée. Il compte, — et c'est justice, — au rang des prédicateurs dont il sied à nos paroisses de mettre à contribution le zèle. Sa figure énergique et délicate où les nuances du savoir-vivre et l'expression de la fermeté se marient aussi nettement que dans son langage ; son regard empreint d'une résolution qui donne le pressentiment de sa lucidité d'esprit ; une diction qui va d'année en année en prenant de l'ampleur, annoncent, à ceux qui l'entendent pour la première fois, ce qu'affirment surtout ceux qui suivent ses cours avec une prédilection croissante, un tempérament d'orateur prédestiné par sa nature à conquérir des grades proportionnels à sa popularité. Purifiée par un vif sentiment de rectitude, sa parole jette une prompte et sereine clarté. L'orateur chrétien soulève, avec cette précision sobre que notre temps estime par-dessus tout (et pour cause), les questions que notre temps même appelle volontiers difficiles ; questions familières pour l'orateur et qui le deviennent pour son auditoire. Même en n'enseignant que l'essentiel des fortes vérités, il ne sort pas des distinctions d'une conversation heureuse. Dès que l'on a vécu par l'âme dans le ciel des élus de la foi, on ne redescend au milieu des hommes que le front couronné de lumière. — « Nous mûrissons nous-mêmes dans sa serre chaude ! » me disait un de ses auditeurs.

Né sur les frontières de l'Allemagne, aux environs de Strasbourg, l'accident de sa naissance et le bonheur de sa vocation l'ont, dès le berceau, mis en relation directe avec ce sol de libres-penseurs, si longtemps dé-

vasté de parti pris, si cruellement labouré depuis Luther par les innombrables ouvriers de la controverse. Ces semeurs d'objections ne peuvent manquer à la longue de se heurter ou de s'éliminer réciproquement, ne fût-ce que pour ne pas tomber dans les redites, et ne laissent pas non plus que d'aiguiser l'arme de la perspicacité catholique.

Ainsi le bien peut sortir du mal ; mais ce n'est jamais de la faute du mal. S'il se prend à ses propres filets, nous en voilà tout consolés.

Au courant des rêves d'Outre-Rhin que la traduction colporte annuellement parmi nous sous prétexte de critique transcendantale et de lumière, M. l'abbé Freppel, en vrai douanier de la Foi, défenseur des anciennes lois de prohibition, tombées à ce qu'on assure en désuétude, se fait un jeu d'enfant de dégager ce bagage du prestige dont l'éclectisme environne les synthèses de provenance germanique. Non que M. l'abbé Freppel en fasse bruit expressément, mais il ne les perd pas de vue ; et, juste au moment donné, l'occasion venant à se produire, il les réduit à leur importance légitime et les place dans l'inexorable indiscrétion du grand jour qui ne favorise ni le fard ni les chimères. J'oserais dire que c'est sa parenthèse favorite. Dans sa coupe de cristal pur, il aime à dissoudre les pierres fausses et les cailloux du Rhin ; parures de l'incrédulité, qui n'affectent de valeur qu'aux yeux éblouis par le rayonnement des lumières artificielles. Si les néophytes de nos temps de résurrection ont besoin tôt ou tard d'analyser à fond les procédés habituels de l'exégèse allemande, ils agiront à merveille d'en demander le secret et les formules à M. l'abbé Freppel. Il sait d'où cela vient et ce que cela vaut. Il doit avoir chez lui, dans une série de casiers sous verre, une sorte de cabinet d'entomologiste où les papillons de l'exégèse, tous plus ou moins affreux, tous baptisés de noms épileptiques, inventés dans les charbonnières de la forêt Noire, se trouvent épinglés à l'endroit sensible et classés pour en faciliter l'étude aux amateurs.

Par le siècle qui court, et dans notre belle France principalement, c'est quelque chose, — nous le savons par expérience, — que de dégourdir l'esprit public, frelaté par des sommifères introduits chez nous en contrebande, et de prouver une fois de plus que la célérité de l'esprit n'en exclut pas la profondeur. Nos modernes assembleurs de brouillards sont loin de ressembler au Jupiter du poète qui coalisait les nuages et les dispersait. Il importe que les braves déchirent ces fantasmagories d'une main franche.

Trois ouvrages de M. l'abbé Freppel se trouvent en ce moment sous notre main, reproduction de ses cours à la Sorbonne.

Ils portent pour titre : le premier, *les Pères apostoliques*, ces généreux novices du Cénacle, devenu profès par le martyre, ainsi que leurs prédécesseurs ; le second, *les Apologistes chrétiens du IIe siècle*, volume qui renferme l'analyse et l'esprit des œuvres de Saint-Justin ; le troisième, *la*

seconde série de ces mêmes Apologistes. Dans ce dernier ouvrage, l'orateur passe en revue Tatien, Hermas, Athénagore, Théophile d'Antioche, Méliton de Sardes, etc., légion de gladiateurs sacrés dont les noms traversent encore nos tempêtes, tandis que le glaive historique des Césars est disparu dans l'écume des écluses de sang ouvertes par leurs émules en persécution. L'orateur introduit cette année son auditoire sur les pas des Pères de l'Eglise, dans le camp des Gnostiques, ces arrière-petits-fils de Pythagore, que l'on peut regarder comme les ancêtres de l'Erèbe intellectuel qui promène ses brumes dans les méandres de la Confédération du Rhin, où sont nés les pâles bataillons de l'Utopie que nous avons vu fuir aux quatre coins du monde, il y a quelques années, mais qui nous paraissent tentés de reprendre aujourd'hui le chemin de leurs vasistas. Les habitués de la Sorbonne verront ces Titans microscopiques, éclos des putréfactions du monde ancien, tomber comme autant de fleurs mortes des branches desséchées de leur arbre généalogique. Ils analyseront à l'œil nu ces curieux fabricateurs de sociétés à ressorts, Babœuf, Anacharsis-Clotz, Ch. Fourier, Coëssin, Saint-Simon, Cabet, Pierre Leroux, Proudhon, lesquels s'engageaient sur l'honneur à faire marcher la mécanique de la félicité sociale avec des vices mieux qu'avec des vertus, avec des appétits mieux qu'avec des devoirs, le tout sans garantie de Dieu ni du gouvernement, et qui se portent continuateurs du génie de Newton, sauf à changer l'axe de gravité moral de l'univers. Ch. Fourier, l'un des plus raisonnables et des plus techniques, ne demandait, lui, que 1,800 individus de bon vouloir, de tout sexe et de tout âge, prêts à jeter *chacun* un tout petit capital de 12,500 fr., — rien que cela, — dans les fondations de son phalanstère d'essai, somme un peu ronde et plus que chimérique à demander aujourd'hui par tête dans la mère patrie de l'Homme aux Quarante écus. Prenez en effet la plume et faites le calcul. Vingt-cinq millions, ni plus ni moins, pour chacun des 20,000 villages que Fourier se proposait d'ériger en France, exigeaient au préalable une bagatelle de cinq cent milliards, uniquement pour notre pays, chargé de l'initiative ; et la France ne figurait que pour la trentième partie de la dépense à faire ici-bas pour que le globe entier, remis à neuf de fond en comble, entrevît le crépuscule matinal de ses harmonies !... Par le plus raisonnable, jugez de la bande. On s'en tiendra certainement, même par économie, au système pratique dont le Rédempteur est encore le foyer d'attraction.

Une considération frappe au sujet de cette revue, qui soulève tant de similitudes historiques entre toutes les époques vouées au délire. L'orateur peut se proposer, autour des dix-huit siècles qui se sont écoulés depuis l'exaltation de Jésus-Christ, un nombre parallèle de voyages. A cela près que le choix des points en litige offrira nécessairement une habile variété, ces cours ne sont par le fait qu'une résurrection perpétuelle de thèses

identiques en face du même esprit de sophisme, toujours homicide et menteur comme le sont la séduction et la révolte, toujours abattu dans la poudre de ses ignominies, quoiqu'il persiste à sortir de ses ténèbres, en changeant d'épiderme uniquement pour la forme, à l'imitation du serpent. Rien de nouveau sous le soleil, pas même l'Hydre de Lerne, dont, aussitôt que le Juge des juges aura clos le débat, le feu (ce dernier mot de la révolte et du monde) viendra seul à bout, selon les prédictions de l'Apocalypse. Ainsi que dans la *Marseillaise* de Rouget de Lille, les couplets varient; mais l'intention et le refrain ne varient pas. Et, cependant, l'Eglise qui s'élève d'une assise par siècle sous les yeux étonnés de l'histoire, envahit graduellement la Mappemonde! Elle généralise la mêlée en étendant le royaume de son Chef, et les progrès de notre ennemi n'ont servi jusqu'à présent qu'à nos progrès. Veut-on s'en convaincre? Un mot suffit! Les adversaires de l'Eglise en sont encore au rêve de la *Jeune Humanité* que les chrétiens ont l'honneur de connaître depuis si longtemps, à charge, il est vrai, de constater une différence radicale entre l'idéal des conspirateurs et nos réalités pacifiques. Les trois vœux qui constituent la jeune humanité de Jésus-Christ repoussent les trois idolâtries que l'adversaire proclame. La catholicité n'a, Dieu merci, rien de commun avec l'utopisme des chercheurs d'or, des libres-penseurs et des sybarites, — manifeste contre-sens des béatitudes et du ciel.

L'aperçu des leçons ou des livres de M. l'abbé Freppel est essentiellement pour nous, — on le voit, — dans l'analyse de leur caractère; c'est à cela seul que nous entendons restreindre notre aperçu. On suit ses cours; ses livres se propagent de la main à la main entre gens du monde, sur la limite extrême où s'échangent les propositions de paix et les cartels, à l'instant même où la propagation de chaque volume paraît devoir opérer son but. Nous ne retrancherons donc et nous n'ajouterons rien à cette vogue; elle ne dépend, Dieu merci, ni de nous, ni de nos articles. Nous ne voulons que l'exprimer.

Le mérite incontestable de l'orateur est de résumer vivement les problèmes. Si formidables qu'on se les figure, il sait en donner conscience aux plus rebelles. En les dépouillant de la sévérité des formes scholastiques, il prend l'auditeur par un attrait dont plus d'un étourdi s'obstinait à ne pas croire ces controverses susceptibles, et nous y gagnons sans qu'il y perde. Il n'existe que trop de ces problèmes dont le langage du jour, formé presque généralement à détestable école, a troublé les notions premières. Altérées par le dandysme voltairien, ces notions fortes et précieuses redemandent qu'on les frappe à l'effigie maternelle du monde scholastique, mais en les vulgarisant.

Au hasard de paraître ici tomber dans une contradiction flagrante avec nos précédents, nous ferons l'éloge des tirailleurs de la controverse; et, si l'on nous pousse dans cette extrémité, nous préconiserons la forme qui

s'approprie le mieux à ce rôle. Nous ferons l'éloge de la brochure, et nous le ferons cette fois sans ironie.

Sauf les dîners entre amis; dîners qui ne s'abrégent pas, — un si funeste *progrès* mettrait le comble à nos misères! — tout s'abrége en ce bas-monde, la distance, les communications, le transport, — au profit (j'aime à le croire) de ces mêmes dîners et des causeries qu'ils inspirent. Là, toute juridiction s'évanouit, à part celle de la franchise; — image du Banquet divin, où la Toute-Liberté s'épanouit dans le sein généreux de la Toute-Puissance! Ecoutez aux portes, si cela vous plaît! L'anticipation est complète, et l'on se rassemble en pleine éternité. Etant donné ce que nous sommes, nous prendre dans nos élans et par nos superficies mêmes, au courant de l'éclair, mais nous prendre, ce serait un chef-d'œuvre à tenter en matière de propagande catholique, sous peine de voir l'esprit français, qui s'amenuise au frottement perpétuel d'une circulation sans frein, manquer tout à coup d'étoffe et s'évanouir en ne laissant aucune trace, non moins que la fumée de nos machines à vapeur. Malheur à qui ne sait pas descendre et s'abaisser à propos! Il n'a pas compris la théorie de l'Incarnation, le dévouement du Bon Pasteur qui délaisse les brebis du bercail et court après la brebis égarée. Le Maître a fait pis que cela, puisqu'il s'est fait homme. L'humilité fut indispensable à Dieu, pour descendre à s'entretenir avec la raison; et ce furent d'ailleurs ses délices. La Grandeur et l'Autorité, lorsqu'elles s'abaissent jusqu'à nous, n'en paraissent que plus belles dans leur tendresse. Celui qui devait appeler les petits enfants à lui, se fit petit comme les petits enfants. Eh bien! la brochure a cela de conquérant et de leste, qu'on ose en parler, même à table; — même chez les gens rompus aux gymnastiques de la Bourse; — même devant les belles dames, ce qui peut sembler plus fort. Et nos évêques, en *descendant* jusqu'à la brochure, comme le disent en baissant des yeux pudiques les privilégiés du *premier Paris*, ont notablement mis de rieurs du côté du sens commun ou contraint à réfléchir de très-aimables personnes qui n'en avaient pas la moindre habitude. Ne rejetons pas le menu fretin des âmes. La Crèche de Notre-Seigneur Jésus-Christ était de moindre dimension qu'une cathédrale, et les Mages s'y vinrent agenouiller. Si je n'avais pas, aussi bien que tout autre, l'effroi du mot de *pamphlet*, j'évoquerais les ombres de Tatien et de Tertullien, — les ombres de leur bon temps, — pour plaider le chapitre des circonstances atténuantes en faveur du pamphlet... Mais, à ce seul mot, tant de figures se voilent d'effroi, que je crois de mon honneur de les imiter et de me taire. Je ne veux pas me compromettre avec les Pascals et les Pasquiers, dont la raillerie m'afflige et dont la présomption me divertit. Ils tiennent à relever l'esprit humain!... J'attends toujours.

Polémiste avec les justes et nobles réserves, — comme un évêque, — M. l'abbé Freppel possède au meilleur degré cette aptitude intellectuelle

à voir clair et droit, qui résume la propriété de l'œil chrétien ; propriété qui se réfléchit dans sa parole. Dès qu'un mot suffit, il n'en dira pas deux. On a prétendu de Racine qu'il faisait difficilement des vers faciles, et, sans doute, celui qui s'est *permis* cet éloge, devinait les difficultés du poète à quelque trait !... Pour notre compte, dans cette série d'études où s'élucident l'une après l'autre les plus hardies objections que le Séducteur du monde puisse murmurer à nos oreilles, nous ne devinons pas les difficultés qui gênent ou préoccupent M. l'abbé Freppel ; et si quelquefois un battement fébrile nous a pris en le voyant s'avancer à pleine vapeur jusque sur les gouffres où se sont engloutis, hélas ! tant de mauvais vouloirs, — Tatien et Tertullien, entre autres, — la rapide continuité de son élan nous avait bientôt rassurés, tant pour nous que pour lui. Il est de cette grande école de la victoire qui méprise les triomphes de la terre, et c'est par forme de surcroît qu'il les remporte.

En somme, nous croyons avoir désigné suffisamment le genre de combats et de triomphes, — c'est tout un, — que doit se proposer M. l'abbé Freppel, puisqu'il le peut. Il le doit pour nous et pour nos amis. Fils du XVIIIe siècle, nous ne lisons plus les saints Pères. Ce vice originel nous reste. Il ne s'ouvrira pas, dans nos misérables et troublés firmaments, d'éclaircies assez larges pour que nous nous donnions de ces loisirs de Dieu qui feraient pâlir ceux dont se félicitait Virgile ; et, fit-on passer les saints Pères de leur langue immobile, mais éternelle, dans notre langue mortelle et mobile, nous reculerions en présence de la collection monumentale. Il n'en est pas ainsi du professeur de la Sorbonne ! Il a la jeunesse ; il a les études ; il a cette séduction de formes que l'on nomme le talent ; il sait qu'il en rendra compte à l'Auteur de toute grâce. La vogue lui vient au profit de la cause qu'il aime ; il se chargera d'en développer en nous l'amour. En résumant l'esprit des Pères de l'Eglise au profit du siècle, il publiera quelque chose comme vingt brochures par an ; et la superposition didactique de ces excellentes brochures formera naturellement un édifice d'une pérennité d'airain, tandis que le souffle changeant des circonstances disperse au jour le jour les pamphlets sans suite qui s'ingénient à proposer une capitulation quelconque à l'Epouse de Jésus-Christ.

RAYMOND BRUCKER.

SERPENTS

ET

SOPHISTES.

(2e Article.)

XIV.

Tous les naturalistes ont popularisé cette observation que les Serpents s'endorment d'un lourd sommeil après avoir englouti leur proie. On peut alors s'en saisir sans qu'ils se défendent.

Tel est le symbole général de ce célèbre phénomène, mais le symbole particulier n'est ni moins curieux ni moins piquant. Voulez-vous faire cesser tout à coup les tours, détours, contours, pourtours, retours, parcours, recours et discours d'un Sophiste ? Contentez son appétit. Voilà un homme qui déblatère contre la noblesse, faites-le marquis. Voici un démagogue qui crie contre les fonctions publiques, donnez-lui une place. Soudain le farouche Argus, qui sifflait tous les actes du pouvoir, ferme l'œil et se tait. L'agitateur universel devient immobile. Le Monstre digère.

Cette expérience, qui a toujours réussi sous toutes les latitudes, avait été érigée en système par le naturaliste Louis-Philippe ; mais il n'avait pas assez de pâture pour toute cette race, et il finit par être mordu par quelques serpents à jeun.

Je me trompe, peut-être, en disant qu'ils étaient à jeun. Le procédé dont je parle apaise bien un instant les Sophistes, mais leur avidité ne s'en réveille souvent que plus terrible. J'étais sur le point de me faire illusion là-dessus, quand je suis tombé sur ce passage de Lacépède :

« Lorsque leur digestion est achevée, ils reprennent une activité d'autant « plus grande que leurs forces ont été plus renouvelées ; et, pour peu « qu'ils ressentent alors l'aiguillon de la faim, ils redeviennent très-dan- « gereux pour les animaux plus faibles qu'eux ou moins bien armés. »

Ce qui égare sur ce point bien des gens, et a failli m'induire moi-même en erreur, c'est que plus la pâture est considérable, plus la digestion est longue. Louis-Philippe fut donc jusqu'à un certain point excusable ; mais tous les esprits vraiment politiques conviendront qu'il n'est tombé que pour n'avoir pas suffisamment médité ces quelques lignes de Lacépède.

XV.

Qui ne connaît les contradictions calculées des partis sur l'appréciation

de faits identiques? Qui ne les a pris souvent en flagrant délit de double poids et de double mesure?

On n'en finirait pas si on voulait passer en revue cette hypocrisie des Sophistes qui, non-seulement savent se dissimuler sous un voile officiel, mais qui jouissent, en outre, de la surprenante faculté d'avoir à volonté un double regard pour chaque chose. Leurs points de vue sont même si différents et si contradictoires, qu'on ne peut s'expliquer qu'ils émanent simultanément d'un même individu. C'est ce que le savant continuateur de Buffon a observé avec beaucoup de sagacité :

« Il y a, dit-il, des variétés de reptiles qui peuvent non-seulement re-« couvrir leurs yeux d'une membrane, mais les mouvoir indépendamment « l'un de l'autre et en tous sens. » (DAUDIN.)

Cette vue, d'ailleurs, est très-développée. L'intelligence des sophistes n'est ni droite ni élevée, mais on ne peut nier qu'elle ne soit fort vive et fort perçante : « Chez ces animaux, la vue l'emporte de beaucoup sur « tous les autres sens. Tous les Reptiles ont leurs deux yeux très-sail-« lants. Ils sont placés sur les côtés de la face et un peu au-dessous.» (*Id.*)

Le Serpent voit à gauche, voit à droite, toujours par côté, jamais devant, jamais en haut.

Les yeux sont hors de la tête pour marquer que les Sophistes, examinant curieusement ce qui est au dehors, n'ont jamais regardé en eux-mêmes. Toute leur vue est bonne aux choses extérieures. Elle fuit le dedans qui est affreux, pour se précipiter au dehors.

XVI.

Ces yeux, d'ailleurs, sont fulgurants comme un métal en fusion. Je ne sais quel reflet de flamme en traverse les globes sinistres. Il en sort cet inexplicable charme qui fascine les oiseaux et les fait, malgré leur épouvante, se précipiter d'eux-mêmes dans la gueule du monstre. Qui n'a frémi en lisant, dans les récits des voyageurs, l'histoire de cette lutte mystérieuse entre les Serpents et les Oiseaux? Qui n'a eu le cœur serré en voyant se débattre quelque pauvre hirondelle sous le charme fatal d'un énorme Reptile? Tout ce qui est faible dans la gent volatile succombe à cette étrange fascination; mais les oiseaux vigoureux, ceux qui volent le plus haut et qui vont le plus loin, comme les cigognes, comme aussi les aigles, non-seulement échappent à ce charme, mais encore sont les plus formidables ennemis des Serpents dont ils écrasent la tête à coups de bec.

Seuls, de toute la création vivante, ces nobles oiseaux peuvent lutter avec avantage contre la bête exécrable ; aussi inspirent-ils aux reptiles la terreur dont ceux-ci frappent eux-mêmes tout l'univers. Les forêts du Nouveau-Monde sont le théâtre continuel de ces duels extraordinaires entre ces deux races, qui semblent s'être juré une guerre d'extermination.

Fut-il jamais plus visible symbole? L'inimitié est éternelle entre ce qui rampe et ce qui a des ailes ; entre les hommes de la Chair qui se traînent à plat ventre sur les hontes de la matière, et les hommes de l'Esprit qui aspirent à des destinées plus hautes et à de plus divins horizons?

Parmi ces derniers, les plus faibles, les plus craintifs, les irrésolus, les lâches succombent au terrible charme qui les attire en bas à la fatale influence des Sophistes ; mais les courageux et les forts sont les plus redoutés ennemis de ces pervers, et ils les écrasent comme en se jouant.

Oui, certes, les philosophies humaines sont impuissantes à lutter contre l'ennemi commun : il faut avoir des ailes, il faut quitter les régions d'ici-bas, il faut vivre dans un monde supérieur, il faut, en un mot, être la Religion pour pouvoir lutter contre ce redoutable adversaire passé maître en l'art de détruire. Regardez les oiseaux, hôtes heureux du bleu firmament, et souvenez-vous de la Genèse. Non ! non ! ce n'est pas d'aujourd'hui que les Serpents et les Sophistes ont entrepris de faire tomber les habitants du ciel !

XVII.

Si les Sophistes ont de la perspicacité; s'ils possèdent l'imagination, c'est-à-dire le sens des images, ils péchent par le sens de l'ouïe, c'est-à-dire par l'entendement. « Le sens de l'ouïe, dit en effet Daudin, est beau-« coup plus faible en comparaison que celui de la vue, chez les Reptiles.»

« Mais le moins parfait de leurs sens, ajoute-t-il, est celui de l'odo-« rat, si on en juge par l'organisation incomplète des narines : ces « animaux passent une grande partie de leur vie dans les lieux infects, « remplis de gaz nuisible, au fond de la tourbe. » (*Ibid.*)

Quand on songe à quelles gens ne craignent pas de se mêler les chefs de l'incrédulité, dans quels odieux bas-fonds de la société ils vont chercher des soldats et des complices, dans quelles vilenies doivent se traîner ces orgueilleux, on ne peut s'empêcher d'admirer, non certes ces affreux personnages, mais la scrupuleuse exactitude de la Nature à ne pas perdre le moindre trait du portrait qu'elle a voulu dessiner.

D'autres fois, la Nature peint d'un seul mot caractéristique les mœurs des Sophistes, tels, par exemple, que les froids paperassiers, toujours blottis dans leurs études de cabinet: « Plusieurs espèces d'Ophidiens, dit « Schlégel, se creusent des boyaux dont ils ne sortent que pour pourvoir « à leurs besoins. »

On peut ouvrir indifféremment l'histoire des hommes ou l'histoire des animaux ; c'est absolument la même chose. Voyez plutôt :

« D'autres espèces de Serpents, raconte la Nature, s'établissent dans « les terriers d'innocents mammifères qu'ils en chassent quelquefois. » (Schlégel, p. 93.)

« Les clubs révolutionnaires, lisons-nous dans un illustre historien, se « tenaient dans le local des anciens monastères dont on avait proscrit les « religieux. De là les noms de club des Cordeliers, club des Augustins, « club des Jacobins. » (*Histoire de la Révolution.*)

Le trait suivant est encore de l'histoire. Ces monstres qui se cachent au moment du travail, et qui recherchent les jouissances faciles des temps de lumière, « disparaissent quand la pluie et le vent viennent nettoyer la « terre ; mais, à l'approche d'un orage, on les voit sortir dans une agitation « extraordinaire, et traverser des endroits découverts. » (SCHLÉGEL, p. 97.)

Veut-on les saisir après qu'ils ont mordu et dévoré la réputation d'un homme, assassiné quelqu'un avec leur venin, ils retirent leurs expressions, comme on disait si souvent sous le régime parlementaire :

« Lorsqu'on poursuit un Serpent qui vient d'avaler sa nourriture, il la « dégorge souvent pour se rendre plus alerte à fuir. » (SCHLÉGEL, p. 49.)

Mais la plupart des Serpents passent leur vie dans les ténèbres et voici un tableau achevé de cette existence souterraine :

« Les Serpents qui ne parviennent pas à une longueur très-considérable » (c'est-à-dire, évidemment, ceux qui ne sont pas de taille à devenir des personnages) « habitent souvent et en très-grand nombre, non-« seulement sur le même rivage ou dans la même forêt, mais dans le « même antre souterrain. C'est dans ces cavernes profondes qu'on les « rencontre, entassés pour ainsi dire les uns contre les autres, repliés et « entrelacés de telle sorte qu'on croirait voir des serpents à plusieurs « têtes. Si, lorsqu'on parvient dans ces antres ténébreux, on les effraie ou « on les irrite par un séjour trop long dans leur repaire, on entend autour « de soi leurs sifflements aigus ; et si l'on peut apercevoir les objets à « l'aide de la faible clarté qui vient dans la caverne, on voit un grand « nombre de têtes se dresser au-dessus de plusieurs corps écailleux entor-« tillés et pressés les uns contre les autres, et tous les serpents faire « briller leurs yeux et agiter avec vitesse leur langue déliée. (*Ibid.*) »

Toutefois, s'il est très-fréquent de voir les individualités secondaires de la sophistique se grouper les unes autour des autres, les plus puissants esprits de cette race marchent isolés : ils s'inspirent une crainte réciproque et vivent généralement dans une attitude hostile et défiante. Voltaire et Rousseau, qui dominaient leur siècle, se haïssaient et se redoutaient : de notre temps M. Proudhon, M. Renan et quelques autres serpentent solitairement dans le domaine qu'ils se sont creusé, et tiennent à accomplir séparément leur œuvre fatale. S'ils se rencontrent, ils se jalousent : ils font entendre un sifflement menaçant et s'éloignent l'un de l'autre.

J'eusse mieux fait de laisser parler Lacépède :

« Les Serpents qui sont très-grands, sont rarement plusieurs ensem-« ble; il leur faut trop de place pour se mouvoir, trop d'espace pour

« chasser; doués de plus de force et d'armes plus puissantes, ils doivent « s'inspirer mutuellement plus de crainte. »

Les Sophistes qui ne sont que jolis et inutiles, des poètes, des fantaisistes, des artistes, s'apprivoisent aisément avec quelque pension. Il fut un temps où il était de mode chez les grands seigneurs d'avoir dans leurs hôtels quelqu'un de ces génies familiers.

« Certains Serpents, dit Schlégel, réduits à la domesticité, contractent « bientôt des mœurs assez douces, excepté, toutefois, les espèces veni- « meuses dont rien ne peut changer le caractère féroce. » (*Id.* p. 94.)

XVIII.

Les Sophistes venimeux conspirent ensemble dans leurs cavernes ou préparent isolément leur venin dans quelque sombre retraite; mais c'est dans des lieux plus riants et plus doux que ces monstres se mettent à l'affût de leur proie et qu'ils attendent leurs victimes.

Qui ne souffre en ce monde, qui n'a soif parmi les aridités d'ici-bas? Qui ne cherche à rafraîchir son âme aux bienfaisantes croyances de la religion ou à retremper son esprit dans les paisibles études de la pensée? qui ne se plaît à aller calmer en ces sources sacrées la fièvre ardente qui le consume? qui ne court s'y désaltérer? Qui ne va y baigner tout son être accablé par le poids de la chaleur et du jour? Hélas! les Sophistes le savent bien, eux qui se traînent aux abords de toute idée religieuse, de toute philosophie, de tout limpide ruisseau, cachant ainsi la mort aux lieux même où l'humanité va puiser la vie. Regardez maintenant cette image sinistre dans la glace impassible de la nature :

« Soit qu'ils recherchent naturellement l'humidité, ou que l'expérience « leur ait appris que le bord des eaux dans les contrées torrides était na- « turellement fréquenté par les animaux dont ils font leur proie, et qu'ils « peuvent y trouver en abondance, et sans la peine de le rechercher, l'ali- « ment qu'ils préfèrent, c'est auprès des lacs, aux bords des fontaines « ou des fleuves qu'ils choisissent leurs repaires. C'est là que, sous le so- « leil ardent des contrées équatoriales, et par exemple au milieu des dé- « serts sablonneux de l'Afrique, ils attendent que la chaleur du midi « amène au bord des eaux les antilopes, les gazelles, les chevrotains qui, « consumés par la soif, excédés de fatigue et souvent de disette au milieu « de ces terres desséchées et dépouillées de verdure, viennent leur livrer « une proie facile à vaincre. » (LACÉPÈDE.)

Ceci ne vous suffit-il pas?

Considérez à présent avec moi l'attitude des Sophistes dans les époques tranquilles :

XIX.

« En repos parfait, les serpents aiment à rouler leur corps en spirale, « de sorte que la tête seule qui se trouve au centre, s'élève un peu au-

« dessus des autres parties. » (SCHLÉGEL, *Physionomie des Serpents*, p. 23.)

Ne croirait-on pas que les Sophistes ont eu conscience de l'analogie dans l'attitude et dans les noms mêmes qu'ils prennent aux moments de leur repos? Ils s'intitulent eux-mêmes : *Cercle* des amis de la liberté, *Cercle* démocratique, *Cercle* des libres penseurs. Le *Club* des temps de révolution s'appelle *Cercle* aux périodes de paix. Un cercle ! toujours un cercle ! un Cercle avec son Président, la Tête du Serpent qui domine la Queue.

Cette Queue c'est la longue et multicolore série de matière inintelligente qui se ramasse en cercle autour des cerveaux sophistiques.

La Tête, ainsi réfugiée au centre des circonférences successives de la spirale, est en sûreté, et quand un danger vient du dehors, c'est toujours la Queue qui est en péril. Cet appendice écoute stupidement le bavardage criminel. La Tête siffle, babille, darde sa langue, se tourne, se retourne, regarde çà et là : la Queue reste immobile, on la croirait inerte et propre seulement à recevoir des coups ; mais au moment de l'action, cette Queue prend une singulière importance :

« Pour produire un mouvement progressif, le Serpent déroule son corps « en s'appuyant sur la Queue. — C'est toujours la Queue qui sert de point « d'appui au mouvement, c'est toujours par elle que ce mouvement s'exé- « cute d'une façon plus ou moins diverse, suivant les différentes espèces.» (*Id.*, p. 23 et 24.)

Ces lignes sont extraites du naturaliste Schlégel ; mais qui ne les a lues vingt fois dans l'histoire monstrueuse de nos erreurs? Le venin est dans la Tête, mais la force est dans la Queue.

XX.

Qu'on ne s'imagine pourtant pas trouver dans chaque côté du double procédé que j'indique, un moyen également infaillible de faire disparaître ces cruels ennemis du genre humain. Frapper leur appendice, n'est qu'un palliatif ; et tant qu'on ne leur écrase pas la Tête, on ne les réduit qu'à une impuissance momentanée ; la Queue des partis, comme celle des Serpents, a une singulière propriété. Ecoutons Lacépède (p. 355) :

« A la force et à l'adresse, les Serpents joignent un autre avantage ; on « ne peut leur ôter la vie que difficilement : ils peuvent, sans en périr, « perdre une portion de leur queue, qui leur repousse presque toujours. »

Dira-t-on maintenant que l'inquisition reposait sur un mauvais principe? Et s'imagine-t-on, après une aussi certaine démonstration, pouvoir réprimer l'erreur en frappant les conséquences purement matérielles ? Tant qu'on laissera subsister la tête maudite, la hache aura beau trancher tous les anneaux de la queue, on ne produira qu'une tranquillité éphémère, et ce fatal appendice repoussera tôt ou tard.

« Cette race est vivace, continue le célèbre naturaliste. Ce n'est pas

« seulement par les blessures qu'il est difficile de faire mourir les Ser-
« pents, on ne peut y parvenir qu'avec peine par une privation absolue de
« nourriture, puisqu'ils vivent plusieurs mois sans manger; et même il
« leur reste encore quelque sensibilité, lorsqu'ils ont été privés, pres-
« quentièrement et pendant longtemps, de l'air qui leur est nécessaire
« pour respirer. » (*Ibid.*)

Le plus sage est donc d'écraser la tête sous un coup de talon vigoureux. Lacépède cite les expériences de Redi; je cite l'Histoire.

XXI.

Qu'on ne traite pas de barbare un conseil si humain et si doux. Si vous vous contentez de palliatifs, ce sera une lutte continuelle, et il faudra sans cesse tenir le glaive à la main pour exterminer cette queue qui repousse toujours; tandis qu'en frappant d'abord le coup mortel sur le principe d'où tout le reste tire la vie, vous évitez de verser périodiquement des torrents de sang et de voir à chaque instant le monde sur le point de périr.

Quel honnête homme, s'il eût un jour tenu dans un sac tous ces Sophistes dont les venimeuses doctrines ont ensanglanté le monde et fait s'entr'égorger les individus et les peuples, n'eût cru faire preuve de bonté et de dévouement en écrasant contre la pointe d'un rocher le germe de tous nos désastres, c'est-à-dire la tête de ces funestes scélérats?

Si je vois un incendiaire courir vers le centre d'une ville pour y mettre le feu, je considère comme un acte exquis d'humanité de le tuer à coups de poignard; et je laisse aux imbéciles ou aux complices la mansuétude béate qui, par horreur du sang, le laisserait libre de faire périr toute une cité.

Quoi donc! s'écrieront les timorés, ne craignez-vous pas la colère terrible où de telles violences peuvent jeter ces êtres que vous redoutez? Il n'est pas besoin d'un congrès pour rassurer les timorés. L'abbé Fontana, escorté de Daudin et de Lacépède, suffit. Voici une remarque qu'il fait à propos du genre vipère et qui s'applique à tous les serpents venimeux:

« Le poison qui est renfermé dans les vésicules et qui s'injecte par la
« morsure est la seule humeur malfaisante que renferme la vipère; et c'est
« en vain qu'on a prétendu que l'espèce de bave qui couvre ses mâchoi-
« res, quand elle est en fureur, est un venin plus ou moins dangereux, car
« l'expérience a démontré le contraire. » (DAUDIN, t. 1er, p. 124.)

Ne craignez donc pas l'exaspération des Sophistes par les mesures que vous prendrez pour préserver la société. Qu'ils se ruent en désespérés contre les obstacles qu'on leur oppose; qu'ils se tordent de rage dans leur impuissance, qu'ils bavent de fureur; ce spectacle doit réjouir les honnêtes gens, et tout cela n'a rien de dangereux (1).

(1) J'imprime ce travail tel qu'il fut fait il y a quelques années. Or, ainsi que le sens délicat du lecteur vient certainement d'en faire la remarque, j'ai commis dans ces derniers paragraphes une

Si les diverses individualités sophistiques, si tous les méchants arrivaient à leur plein développement, ils seraient bientôt les maîtres du monde ; mais, dans leur commencement, ils ne savent pas toujours, Dieu merci, éluder la loi, tourner les obstacles et échapper à l'autorité. La police correctionnelle, la Cour d'assise, la prison, le bagne, l'échafaud, la misère qui suit la paresse, les maladies que produit l'inconduite ; mille causes diverses les arrêtent et les détruisent. La Nature nous l'enseigne, tout aussi bien que l'Histoire : « Lorsque les petits Serpents sont éclos, « ou qu'ils sont sortis du ventre de leur mère, ils traînent seuls leur mi- « sérable existence, et ils n'apprennent de leur mère, dont ils sont sépa- « rés, ni à distinguer leur proie, ni à trouver un abri : ils sont réduits à « leur seul instinct. Aussi doit-il en périr beaucoup avant qu'ils soient « assez développés, et qu'ils aient acquis assez d'expérience pour se ga- « rantir de tout danger. » (LACÉPÈDE, p. 344.)

XXII.

On le voit : à peine ces Serpents ont-ils enfanté leur odieuse progéniture qu'ils se mettent peu en peine de la nourrir. Ils la lancent sur le monde pour qu'elle tâche d'y vivre de la mort des autres, mais cette dynastie vint-elle à mourir de faim, ce n'est pas à sa mère qu'elle devrait s'adresser pour trouver sa pâture. Cette mère qui, comme nous l'avons signalé, a dans la tête l'image d'un cœur et dans la poitrine la plus minime des réalités, se refuse absolument à leur fournir la moindre subsistance. Tout ceci est parfaitement avéré.

C'est, il en faut convenir, une chose assez fâcheuse pour les Serpents de ressembler si visiblement à ces libres penseurs qui vivent leur existence égoïste, laissant périr d'inanition quiconque, parmi leur race sophistique, ne peut parvenir à trouver son pain quotidien.

On connaît, en effet, l'égoïsme féroce des parents de la Secte, et comment, mollement roulés sur leur canapé, ils reçoivent le pauvre crotté qui vient faire appel aux grands principes et demander quelques monacos.

La charité est inconnue parmi ces Reptiles.

faute très-grave contre les règles de l'analogie. Cette faute, je ne ferai point, à l'esprit si sagace de ceux qui ont la bonté de me lire, l'injure de la préciser; ils l'ont tous aperçue et relevée spontanément. Si je laisse cependant subsister cette page malencontreuse, c'est que je veux montrer à ceux qui me succéderont dans de semblables études, à quel point une légère inattention, à quel point peut-être aussi l'amour du piquant et de l'ingénieux peut égarer l'esprit le mieux intentionné. A force de manier les serpents, le venin de l'un d'eux m'avait probablement gagné ; et, sans la note que je mets ici, je passerais indubitablement, aux yeux de plusieurs (de plusieurs hommes bien entendu), pour un personnage féroce et affamé de sang ; tandis « que je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. » J'ai à cela plus d'intérêt que personne. L'expérience, la réflexion, les meilleurs et les plus droits sentiments de mon cœur, qui a horreur de la cruauté, ont fini par faire pénétrer de plus en plus en moi cette vérité que la violence est vaine, qu'elle ne fonde rien « et que quiconque frappe par l'épée périra par l'épée. » La science analogique confirme admirablement ce principe divin de la toute-puissance de la douceur. Comment le confirme-t-elle ? c'est un problème que je veux laisser au lecteur le plaisir de résoudre.

— Je me suis ruiné pour vous, c'est vous qui m'avez poussé. Je n'ai plus de quoi vivre.

— J'en suis bien fâché, répond l'élégante vipère, je ne dois pas entrer dans ces détails et ne puis ni ne veux être une vache à lait.

Les entendez-vous ces Serpents? Ils ne veulent pas être, pour la race qui est sortie d'eux, une vache à lait. Qu'est-ce à dire? Lacépède l'explique : « Ces Reptiles n'ont pas de mamelles, » dit-il.

O Jean-Jacques Rousseau, qui as écrit l'*Emile*, explique-moi pourquoi tu as mis tes enfants à l'hôpital !

Encore une fois la race des Serpents n'a pas de mamelles et n'a jamais nourri ses petits.

On conviendra qu'en voilà assez pour déshonorer à jamais cette famille, et que la constatation d'une si odieuse vérité aurait dû suffire à la haine de leurs ennemis; une telle médisance était bien préférable à une calomnie.

Eh bien ! la calomnie n'a pas cependant épargné les Serpents.

Calomnier les Serpents ! dire de cette race perverse un mal qu'elle ne mérite point! La chose doit sembler difficile. Mais la méchanceté humaine a des ressources presque infinies. Il s'est trouvé (j'en rougis pour notre espèce !), il s'est trouvé des esprits inquiets et malveillants qui ont voulu exagérer l'égoïsme de ces pauvres Serpents et qui, pour les perdre à jamais de réputation, leur ont attribué un crime inouï, celui de dévorer leur progéniture. Il importe de disculper l'innocence, et je m'unis de grand cœur au naturaliste Palisot-Beauvois pour cette œuvre de réhabilitation. Je suis avant tout un ennemi loyal ; et ma conscience m'ordonne de parler. Si, sachant ce que je sais, j'avais l'infamie de laisser subsister cette calomnie indigne, je n'oserais de ma vie regarder en face une vipère.

Je prends donc le Mémoire de Palisot-Beauvois, et transcris, quoiqu'il soit un peu long, le passage tout entier que cet honnête homme consacre à rendre justice aux Serpents.

Ce passage est d'ailleurs fort intéressant, et il contient des analogies d'une haute portée philosophique :

« Je terminerai, dit Palisot, par une observation des plus curieuses, des « plus importantes, et qui nous explique un ancien préjugé aussi injurieux à « la nature qu'il est incroyable, préjugé réfuté d'ailleurs par la régénération « constante et non interrompue de tous les êtres vivants. Les habitants de « la Martinique et ceux des lieux où l'on rencontre des vipères sont au- « jourd'hui même encore imbus de ce préjugé. Ils croient que les femelles « de Serpents mangent leurs petits lorsqu'ils sont encore très-jeunes, et à « une époque voisine de celle où elle leur a donné le jour.

« Cette erreur est d'autant plus accréditée que la répugnance irréfléchie « qu'inspirent les Serpents, se prête à toutes les idées défavorables que « l'on peut présenter contre eux.

« Ce préjugé, tout incroyable qu'il est, parce que s'il en était ainsi la

« race des Serpents serait éteinte depuis longtemps, tire cependant son « origine d'un fait faussement interprêté.

« L'observation suivante rétablit le fait dans toute son intégrité.

« Dans le premier voyage que j'ai fait parmi la nation indienne Tcha- « lokée, appelée par corruption Cherochée, et par quelques-uns Chero- « quoise, j'ai eu occasion de voir dans un sentier que je suivais un boï- « quira ou serpent à sonnettes. L'ayant aperçu de loin, je m'approchai le « plus doucement possible ; mais quelle fut ma surprise, quand au moment « où, le bras levé, j'allais le frapper après avoir fait quelques pas de plus, « je le vis s'agiter en faisant résonner ses sonnettes, pousser un siffle- « ment, puis ouvrir une large bouche et y recevoir cinq petits serpents de « la grosseur à peu près d'un tuyau de plume. Surpris de ce spectacle « inattendu, je me retirai de quelques pas, et me cachai derrière un « arbre ; au bout de quelques minutes, l'animal, se croyant avec sa pro- « géniture à l'abri de tout danger, ouvrit de nouveau sa bouche et en « laissa sortir les petits qui s'y étaient cachés. Je me remontrai, les petits « rentrèrent dans leur retraite ; et la mère, emportant son précieux trésor, « s'échappa à la faveur des herbes dans lesquelles elle se cacha. Ce fait « m'avait été assuré par plusieurs planteurs d'Amérique. J'avoue que je « n'y avais pas ajouté grande croyance, mais depuis mon départ d'Amé- « rique, il a été de nouveau vérifié par Guillemart, voyageur anglais. »

Suivent des exclamations admiratives sur la prévoyance de la Nature. Je ne m'associe pas à ce lyrisme, et je conviens que j'eusse de beaucoup préféré l'autre solution. J'aurais aimé à voir cette race se détruire d'elle-même, en dévorant sa propre progéniture ; mais la Providence m'a refusé cette consolation, et elle a voulu perpétuer ici-bas ce désastreux symbole de la perversité des humains.

XXIII.

Quel est cependant le symbolisme qui ressort de l'étrange observation de Palisot-Beauvois ?

Nous avons fait remarquer que lorsqu'un de leurs disciples tombe dans la misère, les Sophistes qui l'ont engendré s'empressent peu de le nourrir ; mais supposons qu'un pouvoir quelconque menace le plus infime des démagogues, le curieux phénomène décrit par le naturaliste s'accomplit identiquement dans l'ordre moral. Palisot a vu le Serpent ouvrir sa gueule pour mettre à l'abri son odieuse descendance ; de même, la bouche des Sophistes s'ouvre pour protéger quiconque est issu de leur race scélérate. Leur éloquence est le refuge de ces espèces criminelles, et c'est dans ce laboratoire de venin, derrière ces lèvres remplies de poison, que se trouve la défense naturelle de tous les Serpents de l'univers.

Le monde a assisté des millions de fois au spectacle dont parle Palisot-Beauvois.

XXIV.

« Il paraît que tous les reptiles se nourrissent principalement de chair « vivante, que diverses espèces aiment également le jus de certains fruits, « et il est reconnu que les Serpents, au moins les plus petits, peuvent se « nourrir de lait. »

La chair vivante, c'est tantôt la débauche et tantôt l'amour du sang ; c'est le besoin d'entendre crier la vie sous les caresses ou sous la hache. Cruels et voluptueux, tels sont les Sophistes de tous les temps.

Quant à ce jus de certains fruits, dont se montrent friandes diverses espèces, le premier cabaretier venu vous en dirait le nom.

Ces Serpents qui se délectent dans la douceur du lait lorsqu'ils sont encore tout petits me rappellent les théories frugales de Jean-Jacques Rousseau, et reportent mes souvenirs à ce bon et sensible M. de Robespierre débutant dans le monde par ce mémoire pour l'abolition de la peine de mort, dont j'ai déjà parlé. Les tendres instincts de cette âme innocente ne pouvaient souffrir l'aspect du sang... Laissez donc grandir tous ces scélérats !

XXV.

Détournons cependant nos regards des horreurs intimes de ces monstres et contemplons un instant la richesse de leur vêtement. Jamais ici-bas il ne fut de robe plus magnifique.

Quoi de plus ravissant, en effet, que cette peau de la plupart des Serpents venimeux, tachetée des plus vives couleurs et brillant au soleil comme une mouvante rivière de pierreries ? Quoi de plus gracieux que cette flexibilité qui semble se jouer au milieu de tous les obstacles, et dont les charmantes sinuosités se multiplient en mille détours ? La nature a jeté un costume dont rien n'égale la splendeur sur les plus terribles individus de cette race perverse.

Reconnaissez à cet éclat trompeur le plus éloquent des Sophistes, le père du mensonge, qui séduisit notre mère Eve. Le Serpent est poète, orateur, écrivain ; il étale, en cent formes diverses, sous le soleil des civilisations, le merveilleux clinquant de son style. Il parade à la tribune de toutes les assemblées, il charme en quelque sorte ceux qu'il va faire périr ; et lorsqu'à force de morsures il a épuisé son venin, c'est vainement qu'on espère le saisir. Le Sophiste se replie sur lui-même et glisse, pour ainsi dire, des mains. Il échappe, en sifflant, aux plus rudes étreintes pour aller se tapir dans quelque trou, soit au fond d'un bureau de journal, soit dans les ténèbres des sociétés secrètes; en quelque repaire obscur où il prépare lentement un venin nouveau jusqu'à ce qu'il puisse reparaître sur la scène du monde. Qui n'a considéré ce spectacle et admiré, par mo-

ments et malgré soi, les infinies ressources de ces redoutables intelligences qui, au milieu de nos sociétés, personnifient l'esprit du mal?

XXVI.

Voulez-vous une peinture achevée de l'infinie variété des erreurs humaines? Voulez-vous voir la fidèle image des mille sophismes qui se trouvent dans le monde des idées, parés de tout l'éclat du talent, de tout le coloris de l'éloquence, revêtus en un mot de cette beauté menteuse qui charme l'esprit et cache le péril? Souhaitez-vous en même temps faire ressortir en quelques traits caractéristiques les brusques revirements de doctrines de ces partis qui disent blanc ou noir, suivant l'intérêt de leurs passions? Ouvrez, à la page 71, l'*Histoire des reptiles :*

« Le tissu muqueux des Reptiles est diversement coloré dans chaque es-
« pèce, et il présente quelquefois des couleurs très-agréables. On retrouve
« parmi eux toutes les nuances connues, même le bleu, le rouge vif,
« l'orange, l'or, l'argent, etc.; *plusieurs de ces animaux ont même la propriété*
« *de changer de couleur, suivant les saisons et les climats où ils vivent, ou selon*
« *les passions qui les affectent.* »

Quel peintre d'histoire que la Nature!

XXVII.

Telles sont les variations des Sophistes : mais ce n'est là qu'une indication sommaire. Les détails précis que nous donne Lacépède sont trop curieux pour être passés sous silence :

« La peau des Serpents, dit-il, se dépouille comme un gant qu'on
« retourne.... le reptile commence à s'en débarrasser par la tête; car il
« n'y a pas d'autre ouverture que la gueule par où il puisse sortir de
« cette espèce de fourreau. »

Lacépède, en donnant la raison physiologique du fait qu'il raconte, n'indique pas la cause véritable. Cette cause ne pouvait être dévoilée que par la philosophie symbolique dont ce travail est un chapitre détaché. Dans le parti de l'erreur, c'est toujours la tête qui commence à changer de peau, et à donner le signal de la variation. La queue, la masse, ne fait que suivre, qu'imiter, que continuer; le même spectacle devait nécessairement se reproduire dans le miroir de la Nature.

« Lorsque le Serpent accomplit cette opération, les écailles qui recou-
« vrent les mâchoires sont les premières qui se retournent et se déta-
« chent du palais..... (*Id.*) »

Quand les partis veulent changer de système, la première variation est dans la bouche. Leur langage n'est plus le même, et c'est par là qu'on commence à s'apercevoir de leur projet.

« Lesdites écailles demeurent toujours très-unies avec celles du dessus
« et du dessous de la tête : ces dernières se retournent ensuite jusqu'au

« coin de la gueule, et on pourrait voir alors la tête du Serpent, depuis le « museau jusque derrière les yeux, revêtue d'une peau nouvelle, et fai- « sant effort pour se dégager de l'espèce de fourreau dans lequel elle est « encore enfermée. Le fourreau continue de se retourner comme un gant; « et, pendant que la tête de l'animal s'avance dans une direction, le mu- « seau de la vieille peau qui est restée intacte, se retourne sur lui-même « et continue son mouvement rétrograde vers la queue, entraînant peu « à peu la vieille peau, et paraissant ainsi aider en quelque sorte les efforts « que fait l'animal pour s'en débarrasser. Les yeux se dépouillent comme « le reste du corps..... »

Cette dernière observation de Lacépède est importante, l'erreur changeant de point de vue aussi bien que de costume.

Quant à ces efforts de la tête pour se débarrasser de la vieille peau qui tient encore à la queue, c'est un des plus amusants détails de l'histoire des partis.

L'erreur ne peut changer de costume tout d'un coup, cela se fait successivement, souvent péniblement et tout à fait dans l'ordre marqué par le célèbre naturaliste.

« Vers la fin de l'opération, le Serpent et sa dépouille tournée en sens « contraire, ne tiennent plus l'un à l'autre que par la dernière écaille du « bout de la queue, qui se détache aussi. »

C'est ainsi que la vie sort peu à peu d'une erreur qui a fait sa saison.

Qui n'en a rencontré de ces dépouilles décolorées qui furent jadis aussi belles, aussi brillantes que les Serpents qui rampent aujourd'hui dans les forêts de l'Amérique et dans les sociétés de l'ancien monde; de ces doctrines du temps passé, qui gisent maintenant à terre, vides, flétries, abandonnées, et foulées aux pieds des passants, elles que remplissait jadis une vie si terrible!

XXVIII.

Tandis que la forme brillante de l'erreur disparaît ainsi et tombe dans le mépris, que devient cependant le fonds même de la doctrine, sa charpente osseuse et en quelque sorte son cadavre, alors qu'elle vient à périr?

Les Serpents meurent, Dieu merci, et les Sophistes aussi, quoique malheureusement la race se perpétue. Quel est dès lors le double destin de ces monstres qui, de leur vivant, faisaient trembler le monde?

Ils sont empaillés et vont figurer sous des vitrines pour le grand amusement de la foule et la curiosité des érudits; les savants passent leur vie à les disséquer dans les galeries zoologiques, ou dans les rayons de ces bibliothèques immenses qu'on pourrait appeler des musées de doctrines.

On va les visiter et on s'étonne de la puissance de ces Serpents d'un autre pays, de ces idées d'un autre temps, d'où la vie s'est retirée. Les années ou les siècles qui ont passé sur ces débris d'un monde disparu, l'immobilité de la mort, donnent un air inoffensif à ces terribles restes.

Tel Serpent empoisonna des multitudes d'êtres vivants, dont nous tenons, ainsi qu'un jouet, le squelette entre nos mains ; telle Doctrine qui fit périr toute une société, ne produit sur notre esprit du XIXe siècle qu'un effet de curiosité, et nous avons peine à comprendre les ravages qu'elle a exercés. C'est que la doctrine est morte comme le reptile. Morte la bête, mort le venin, dit le dicton populaire.

Ne nous y fions pas cependant : un tel commerce a ses dangers ; les naturalistes nous en préviennent.

XXIX.

« Le venin survit à l'animal, et l'abbé Fontana rapporte que plusieurs « personnes, en maniant imprudemment des vipères d'Europe ou d'autres « serpents venimeux, desséchés ou conservés dans l'esprit de vin, se sont « blessés à leurs crochets, longtemps et même plusieurs années après la « mort de l'animal ; le venin s'est échappé par le trou de la dent, a péné- « tré dans la plaie et a donné la mort. »

Les Sophistes d'autrefois ne s'élancent point sur nous, comme ceux qui sont nos contemporains ; nous n'entendons plus leurs effroyables sifflements, et nous pouvons nous promener dans les champs de l'intelligence sans risquer de voir, à quelque embuscade ou à quelque tribune, ces scélérats se dresser contre nous. Ils ont cédé la place à une postérité qui les continue dignement.

Pour eux, ensevelis dans les armoires des musées, ou sous la poudre des bibliothèques, ils sont tombés dans le silence et l'immobilité de la mort. Voltaire, d'Holbach, Rousseau, Luther, Calvin, ne viennent plus nous barrer le chemin ; mais nous pouvons nous-mêmes aller vers eux et remuer avec une folle imprudence leurs dangereux ossements : prenons garde à nous en maniant leurs crochets ou plutôt, veux-je dire, leurs livres venimeux. Le poison s'y trouve encore : seul il a survécu dans le cadavre de ces maudits ; tout le reste a subi la loi commune, et ils n'ont d'immortel que le principe qui donne la mort. Heureusement qu'ils ne peuvent l'injecter eux-mêmes et se jeter sur leurs victimes. Leur activité est morte, ils ne courent sus à personne et leur venin posthume n'atteint que les malheureux qui le veulent bien, ou les plus inexcusables des imprudents. Ils ont cessé de tuer, mais on peut encore se tuer à eux.

XXX.

Disons-le cependant, il y a de coupables écrivains qui, pour faire périr les générations actuelles, vont chercher dans ces sophistes le poison caché et lui donnent une forme nouvelle ; et qui rajeunissent ainsi cet agent de destruction que la nature des choses avait voulu rendre peu dangereux, en le reléguant dans des tombeaux peu fréquentés des multitudes. Les observations de l'abbé Fontana et de Redi, sur la nature du

venin des Serpents, nous ont inspiré cette réflexion. Voici en effet ce que nous avons lu dans l'*Histoire générale des Reptiles :*

« Le venin se conserve des années dans la cavité de la dent, sans perdre « de sa couleur et de sa transparence ; si on met alors cette dent dans de « l'eau tiède, il se dissout très-promptement et se trouve encore en état « de tuer les animaux. Fontana a en outre vérifié plusieurs fois l'expé- « rience de Redi, sur le venin de la vipère ; et il s'est convaincu que ce « venin séché et mis en poudre conserve pendant un certain temps son « activité. Il suffit qu'il soit porté comme à l'ordinaire dans le sang par « quelque blessure... »

Peu de gens se blessent aux doctrines oubliées de Volney ou de Dupuis ; mais que quelque malfaiteur littéraire délaie les poisons dans un roman à la température moderne, cela suffira pour perdre bien des âmes. Voilà pour l'eau tiède.

Le public d'aujourd'hui ne lit point ces livres d'autrefois ; mais qu'un causeur s'en inspire pour cette philosophie de bons mots qui a cours dans le monde, il pourra encore faire beaucoup de mal. C'est ce que Redi appelle réduire en poudre.

XXXI.

Quelques esprits éminents, dans une très-louable intention, ont essayé de se bien rendre compte de l'effet que produisent sur la société les doctrines empoisonnées des Sophistes. Ils ont dépensé à ces travaux de délicate analyse beaucoup de temps et beaucoup de talent, mais il faut bien reconnaître que le mot de l'énigme leur a presque complétement échappé ; et que, tout en ayant par moments des aperçus fort justes, ils sont demeurés, sur le fond même de la question, dans le vague le plus absolu. Je ne suis point surpris de leur insuccès. Ils avaient exclusivement consulté les historiens, tandis qu'il fallait surtout étudier les naturalistes. Sténon leur aurait dit en quelques lignes le mot de ce secret, qu'ils ont cherché vainement dans les annales confuses du genre humain :

« Le premier symptôme, remarque cet observateur, se fait ressentir « sur l'organe de la vue, qui se trouble et se remplit d'une humeur abon- « dante. Vient ensuite une stupeur ou forte envie de dormir ; l'âcreté « saisit le foie et le rend d'un noir jaunâtre ; le venin agit enfin sur le « sang, il le coagule et le forme en grumaux, et le malade périt dans « d'affreuses convulsions. » (*Citation de Sténon,* insérée dans le tome Ier de Daudin, p. 140.)

De même, les philosophies morbides commencent par troubler le regard des peuples et par jeter un voile sur les yeux qu'éclairait jusque-là la lumière de la vérité et de la vie.

Cette humeur abondante, dont parle Sténon, représente les premières larmes d'une société habituée aux douceurs de la paix et qui commence

à ressentir les douleurs qu'apporte avec lui l'esprit du mal. Cet accablement, cette forte envie de dormir, c'est le morne désespoir qui envahit les âmes, la tentation qui les saisit de s'abandonner elles-mêmes et de fermer les yeux à toute lumière. Le foie s'aigrit et devient d'une couleur sinistre, c'est-à-dire que la bile s'échauffe et que les colères s'allument dans ce peuple malheureux. Ce sang qui se coagule, c'est la vie qui se glace, le crédit qui s'arrête, les sources de la richesse qui cessent de couler. Ces grumaux qui se forment en place des ruisseaux vivants et vermeils qui courent dans les artères et dans les veines, c'est le corps social qui se désagrège, c'est l'individualisme qui, cherchant une vie isolée, arrive à produire la mort du tout et en même temps son propre désastre. Est-ce clair? Et, quant à ces « convulsions affreuses, » le sens n'en est que trop manifeste : — Toute société qui s'est laissé mordre par les Sophistes périra dans les Révolutions.

XXXII.

« Laissez-nous la liberté, demandent partout ces ennemis publics, du moins la liberté doctrinale! Les erreurs se détruisent les unes les autres. Et que pourrait d'ailleurs produire une nouveauté religieuse, fût-elle fausse, contre la sûreté du pouvoir? Toutes ces choses sont indifférentes à ce colosse énorme qu'on appelle l'Etat. Qu'on nous tolère à ce soleil de la liberté qui luit pour tout le monde. »

Ce sont leurs propres termes, et il est singulier que ce libre soleil revienne toujours dans le langage des Sophistes d'Europe, comme dans les habitudes frileuses des Serpents de l'Asie.

Je ne puis admettre la pétition de ces siffleurs.

Pourquoi tolérer des êtres intolérables?

Pourquoi supporter des êtres insupportables? Une goutte d'irréligion, disent-ils, n'est absolument rien dans la masse du corps social, et ne doit pas inquiéter l'Etat. Je les eusse cru volontiers avant Lacépède, Brongniart et Buffon. Mais j'ai appris par ces savants ce qu'est la plus imperceptible goutte de venin injectée dans les veines du plus puissant taureau.

Quant à dire que les erreurs différentes se détruisent d'elles-mêmes, pour rendre la vérité plus vigoureuse et plus forte, cela me semble assez plausible; et je propose au journaliste le plus imbu de cette doctrine, de se faire mordre à la fois par une quinzaine de serpents venimeux d'espèces variées. Cela lui constituera une santé florissante dont l'espérance me réjouit.

Dira-t-on que je déplace la question et qu'il s'agit d'erreurs, se combattant entr'elles corps à corps et s'entredétruisant? Je crois être dans la thèse, mais je veux bien examiner (de loin) ce qui se passe sur le terrain où les Sophistes prétendent se placer. Je regarde donc la lutte des doc-

trines empoisonnées, et je me sers, pour cela, des yeux très-compétents de Russel et de l'abbé Fontana :

« Le venin de la vipère, suivant ce dernier, n'est mortel ni pour elle, ni « pour son espèce, ni pour les diverses espèces de Serpents sur lesquels « il en a fait l'expérience. » (T. 1er, p. 126-127.)

Quant à Russel, il s'exprime en ces termes, dans ses observations sur une variété qui constitue les plus dangereux Serpents du nouveau monde. « Ils se battent, se mordent, impreignent leurs plaies de venin, sans mou- « rir de leurs plaies respectives. » Les journalistes aussi s'entremordent et s'entredéchirent, mais ils n'en meurent pas.

XXXIII.

Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que, à la seule exception de leur propre race, les Serpents venimeux puissent, à leur gré, et d'un seul coup de dent, tuer et anéantir tout ce qui a vie. Cela donnerait trop de joie aux Sophistes, et chacun d'eux s'imaginerait qu'il tient le sort de l'univers entre ses incisives.

Ce serait là une belle illusion : ne la leur laissons pas.

La blessure peut presque toujours, il est vrai, devenir mortelle, si on n'emploie à temps des curatifs énergiques; mais, c'est seulement quand elle a atteint quelque artère ou quelque vaisseau veineux qu'elle devient incurable. Encore quelques savants prétendent-ils que l'ablation immédiate du membre mordu pourrait opérer le salut de l'individu; mais ce fait est considéré comme fort douteux. Dans ce dernier cas, en effet, le sang porte rapidement le venin au cœur, et la mort se produit avec les phénomènes que l'on connaît.

Fontana (*Traité des poisons*) a découvert par des expériences très-curieuses, que les nerfs ne peuvent communiquer le venin et que ce poison ne se répand que par le sang; de sorte que les blessures envenimées, mais superficielles, de la peau, ne sont pas dangereuses, quoique la piqûre, par suite d'un mauvais traitement, puisse dégénérer d'une façon fatale. Sans diminuer la gravité des désordres organiques qui peuvent survenir, il conclut que le venin de la vipère n'est pas aussi terrible qu'on le pense. Il croit que, lorsqu'on a été mordu, on ne doit pas désespérer de la vie, et que la frayeur extrême à laquelle on s'abandonne parfois après un tel accident, est souvent une grande cause de ses suites funestes.

Les naturalistes remarquent également que, parmi les serpents venimeux, il y a inégalité notable dans l'intensité du poison, et qu'il en est même quelques-uns dont la morsure, tout en causant de graves et douloureux dérangements dans l'économie animale, ne parviennent pas à donner la mort.

Ils constatent, en dernier lieu, que la résistance au venin du Serpent est proportionnelle à la taille de l'animal mordu. Un rat, mordu par un

boiquira, mourra en une minute : il faudra plusieurs heures avant qu'un bœuf ou un cheval succombent définitivement à l'influence mortelle du venin. La morsure de certaines espèces de Serpents donne la fièvre et le vertige, mais n'arrive pas jusqu'à occasionner la mort. Une vipère qui tuera un lapin ou un chien ne fera pas toujours périr un homme.

Il résulte de ces diverses observations de graves enseignements. Le poison peut jusqu'à un certain point attaquer les nerfs d'une société, la partie sensitive, les mœurs, en un mot, sans que, malgré un si grand mal, la mort doive s'en suivre incessamment. C'est ce qui eut lieu à une certaine période du moyen âge, où les mœurs étaient loin d'être bonnes et où la société demeurait cependant très-forte. Le nerf représente dans l'homme un élément isolé : l'individu. S'il est corrompu, il peut faire souffrir le corps; mais, quand même cet élément isolé, cet individu, ce nerf, viendrait à périr, l'existence de la machine humaine n'en serait point pour cela compromise. Les maladies de nerfs sont rarement mortelles. De même dans le corps social.

Mais quand une grosse veine est attaquée, quand le sang même de la société, c'est-à-dire ce qui est la circulation et comme le principe de la vie, est injecté de venin, le mal est sans ressource. Peu importe qu'on ait été mordu au bras ou à la main, la plaie est locale, mais le poison est partout. Le patriotisme, l'unité de croyance, la constitution de la famille, celle de la propriété, voilà les veines de la société. Le principe d'autorité religieuse et politique, voilà le cœur. Quand le venin arrive là, tout est perdu.

L'histoire, depuis le XVIe siècle, montre à quiconque a des yeux, que le poison des Sophistes se communique précisément par les mêmes lois que celui des Serpents.

Ayons donc le courage de le dire : socialement parlant, les mauvaises mœurs sont préférables aux mauvaises doctrines. Que l'on compare, pour s'en convaincre, le mal qu'a fait le maréchal de Richelieu avec son libertinage, et celui qu'a fait Rousseau avec ses fausses idées; et on sera bientôt convaincu qu'à un certain point de vue, le vice vaut mieux que l'erreur. Ce philosophe a certainement corrompu plus de femmes que le grand seigneur n'en séduisit.

Ce serait d'ailleurs se tromper étrangement que de croire que, sur quelques vérités essentielles et au sein d'un milieu chrétien, l'erreur fût innocente et qu'elle ne fût pas au contraire elle-même un vice et le pire des vices. Elle est précisément la systématisation évidente ou occulte de tous les vices; elle procède du cœur, quoi qu'on en dise, et l'esprit, qu'elle fait sonner si haut, n'est en ses mains qu'un esclave soumis. Elle cherche à éteindre le flambeau du monde pour protéger par les ténèbres ses désordres et ses infamies. « Qui fait le mal hait la lumière, » a dit un jour la Parole éternelle.

Voilà la vraie philosophie de l'erreur, quand il s'agit des doctrines fondamentales sur lesquelles repose la paix du monde.

Une faute, un vice même, n'est souvent qu'une preuve de faiblesse : mais, pour propager l'erreur en de telles matières ; pour en être parvenu, au milieu d'une société de lumière comme le monde chrétien, à croire que le mal est le bien et que le faux est le vrai ; pour avoir renversé en soi et pour vouloir détruire chez les autres les notions sur lesquelles tout est fondé, il faut être, j'ose le dire, un effroyable scélérat.

C'est évident, dira-t-on, la mauvaise foi étant supposée.

C'est bien plus évident encore dans le cas contraire ; et quels efforts de perversité n'a-t-il pas fallu faire pour arriver à se fausser l'entendement au point d'être de bonne foi ?

Est-ce à dire que je traite de coquins tous ceux qui ne pensent pas comme moi ? Loin de moi un tel sentiment ! Je parle de certaines thèses fondamentales sur lesquelles tous les honnêtes gens doivent être d'accord. Il y a, de par le monde, beaucoup de fripons ; mais je n'oublie pas que les naturalistes ont constaté l'existence du Serpent Stupide. Je n'ignore pas davantage que, dans les reptiles comme dans les partis, la tête seule est venimeuse et que la queue, toute nuisible qu'elle soit, ne renferme aucun poison et n'est redoutable que par sa force.

Il y a des erreurs à peu près inoffensives, et nombre de gens qui se croient des vipères sont simplement des couleuvres. Soyons indulgents pour les égarements de la faiblesse humaine. La justice que je dois aux Serpents me force à être équitable pour les Sophistes.

XXXIV.

Le chapitre des contre-poisons est trop important pour ne pas mériter l'attention de tous les hommes sérieux.

Fontana donne d'abord le conseil de couper immédiatement le membre mordu, (image de la proscription ou de la peine de mort), ou tout au moins de le lier fortement avec une corde, de manière à empêcher toute communication avec le reste du corps, ce qui est le symbole bien clair de l'emprisonnement. Il assure avoir vu plusieurs fois réussir ce dernier moyen. Les historiens politiques confirment là-dessus le témoignage de Fontana. Malheureusement le venin est si subtil que, quelque grands efforts que l'on fasse pour l'arrêter dans sa marche progressive vers le cœur de la société humaine, il s'échappe parfois du cercle de fer dans lequel on avait tenté de l'enfermer, et il se glisse inaperçu dans les veines du corps pour aller achever son œuvre de destruction.

Aussi l'ablation complète semble-t-elle préférable à quelques esprits résolus. La société, disent-ils, y perdra l'un de ses membres, mais elle sera sauvegardée.

On a indiqué une multitude de remèdes ; mais l'expérience a démontré

que leur efficacité était fort incomplète ; et, après bien des tâtonnements, la science a fini par revenir à ceux que pratiquent les Indiens.

« Dans les premiers moments, dit Palisot en son intéressant mémoire, « les Indiens ont trois sortes de remèdes qu'ils emploient indistinctement. « Le premier (celui que je crois le plus efficace de tous les remèdes « connus) est la succion de la plaie quand il est possible de l'employer ; « le second est le tabac mâché, puis comprimé sur la blessure ; le troisième « est la poudre à canon, également appliquée sur la plaie après y avoir « fait une ou plusieurs incisions, à laquelle ils mettent le feu. »

Je n'ai pu parvenir à comprendre l'analogie du tabac, mais je ne suis point surpris que Palisot ait remarqué les bons effets de la poudre à canon. Ce remède me paraît excellent, mais le premier remède dont il parle est évidemment le meilleur.

Un des auteurs de la *Bibliothèque des voyages* rapporte avoir vu une mère se précipitant sur son enfant qui venait d'être mordu par un serpent à sonnettes : elle suça le venin et parvint à sauver son fils.

C'est là, en effet, l'œuvre par excellence de la mère véritable des sociétés humaines : la Religion. C'est à elle, quand il en est temps encore, qu'il appartient d'extirper le principe mortel, des nations mordues par la fatale philosophie du serpent.

Aussi, voyez-la à l'œuvre au moment de ces publiques calamités.

Que font ces ordres religieux voués à l'éducation? Que font ces Frères prêcheurs, que fait tel Bénédictin dont l'érudition et le merveilleux talent s'emploient à fouiller l'erreur doctrinale d'un historien? Que font ces sœurs de charité qui calment les colères populaires? Que font ces sociétés catholiques qui prennent pour tâche d'aller secourir le pauvre dans son humble grenier? Que font ces patronages qui protégent tout ce qui est faible? Ah ! ne vous y trompez pas ! C'est notre mère qui porte ses lèvres dévouées partout où le danger menace; c'est l'Eglise qui suce les poisons dont le monde est blessé et qui l'empêche de périr !

Voilà en grand l'œuvre de l'Eglise; elle n'est pas moins touchante en la considérant par un coin du tableau.

Après qu'un missionnaire a passé dans une ville, allez un soir prier dans la Cathédrale. Si vous voyez un homme agenouillé près d'un prêtre et lui parlant tout bas dans l'ombre d'un confessionnal, levez alors les yeux vers l'autel où se trouve l'image du Dieu crucifié, et remerciez le Maître du monde qui vient au secours de la créature de ses mains, car vous aurez vu le spectacle que décrit le voyageur des contrées africaines : la Mère attachée à la plaie de son fils, suçant le venin qui tuerait l'enfant et qui ne la souille pas.

Il faut donc faciliter le dévouement de cette vénérable mère du genre humain. L'effroi des Sophistes rendu manifeste par leur fureur ; les contorsions horribles de ces monstres et leurs sifflements exaspérés quand

apparaît l'Église, indiquent bien visiblement que la religion seule peut détruire leur œuvre funeste. Elle est à la fois la bouche sacrée qui extirpe le venin et le bec de l'aigle qui tue le Serpent.

XXXV.

Arrêtons-nous ici. Nous pourrions, si nous le voulions, descendre plus avant dans cette étude des analogies de la race rampante et perverse. Il nous serait aisé, pénétrant dans le détail, de montrer que les diverses espèces de sophistes ont chacune leur symbole particulier dans telle ou telle variété de la grande famille des Serpents.

Le philosophe nuageux de l'Allemagne, le romancier, le chansonnier, le poète, le métaphysicien, etc.; et l'examen de ces types particuliers nous ferait voir dans la nature des analogies bien autrement saisissantes et précises que toutes celles que nous avons pu présenter jusqu'ici. C'est même parce qu'elles sont trop frappantes que nous n'osons nous hasarder à les dire. M*, M**, M***, et mille autres se reconnaîtraient immédiatement et nous feraient sans aucun doute un procès, ne pouvant, à leur grand regret, en faire un à la Nature elle-même. Je serais alors obligé de faire comparaître, devant le tribunal, des serpents à sonnettes, des vipères, des boas, voire même des serpents à lunettes, pour justifier ma thèse et pour montrer que je ne suis qu'un pauvre naturaliste qui n'ai fait que raconter innocemment les paraboles de la nature. Admettrait-on ces singuliers témoins, et quel huissier, d'ailleurs, consentirait à les aller assigner *parlant à leur personne ?* Il faut donc nous résigner à garder fermée notre main de savant, toute pleine de vérités. O justice humaine, voilà de tes coups !

Contentons-nous d'avoir montré, par le côté général de leur conformation intérieure, par l'étude de leurs mœurs, par les effets de leur double poison, par la nature des remèdes, la parfaite identité qui existe entre les Sophistes et les Serpents. Les premiers sont le type, les seconds sont l'image.

Les Sophistes sont les Serpents de l'ordre intellectuel et moral ; les Serpents ne sont autre chose que les Sophistes et les Révolutionnaires de l'ordre physique.

Terminons notre travail par la citation de deux traits historiques, l'un et l'autre d'une haute portée.

XXXVI.

Le premier de ces traits historiques est fabuleux. Le phénicien Cadmus fils du roi Agénor, ayant semé des dents de Serpent, il en sortit des hommes armés qui, se jetant les uns sur les autres, s'entre-détruisirent.

Ainsi parle la Fable, et mon esprit inquiet cherchait vainement à pénétrer le sens mystérieux de ce symbole, lorsque tout à coup je m'avisai que Cadmus était, en Grèce, l'inventeur de l'Ecriture. Ce fut un trait de

lumière ! Cadmus apporta les lettres de l'alphabet et les sema dans ce sol sophistique : de là sortirent les philosophes, qui se firent une guerre acharnée. C'est clair comme le jour. Admirons l'ingénieuse Grèce.

La plume pourtant est sacrée : elle est prise de l'aile des oiseaux, pour nous marquer que les pensées qu'elle sert à exprimer doivent toujours descendre du ciel. L'Ecriture est divine : aussi le mal a-t-il consisté, non pas à l'inventer, mais à la transporter, de l'Orient et de la Judée, dans la Grèce ; du pays des religions, dans la contrée des philosophies humaines.

Les Lettres sont d'origine céleste, et c'est pour cela qu'il les faut employer, non pas à servir et à flatter les doctrines basses et sensuelles, mais bien à élever les hommes vers le Ciel, comme les ailes y élèvent les oiseaux.

Les Lettres doivent célébrer seulement les nobles et grandes choses, les choses dignes d'elles et dignes de Dieu. Si on les fait mentir à leur véritable destinée ; si on souille et déshonore dans la matière ce qui vient des hauteurs de l'esprit ; si, pour s'exprimer comme l'apologue, on plonge les Lettres dans la terre et dans la boue, ce ne sont plus que des dents de Serpents, et il n'en sort que des hommes armés qui se combattent avec un acharnement sans pareil.

Non ! non ! ce n'est point la Fable, c'est l'Histoire qui parle, et le génie allégorique de l'antiquité s'élève presque à la hauteur de la prophétie.

L'Occident antique quitta la plume pour le stylet d'acier, déplorable symptôme qui manifestait le règne des philosophies issues de la terre. Le Christianisme ramena la plume des oiseaux et la pensée catholique eut pour se mouvoir et parcourir les espaces immatériels le même instrument que ces agiles et gracieux habitants du firmament visible.

La société est abîmée aujourd'hui dans le culte des sens ; aussi a-t-elle déserté la plume de l'oiseau pour ces pointes d'acier qui se fabriquent par millions à Manchester et dont le métal sort, lui aussi, des entrailles de cette même matière où nos abjects philosophes vont chercher leurs inspirations. On les appelle, par un étrange abus de mot, « plumes de fer. » Vain et ridicule mensonge ! C'est toujours l'histoire de Cadmus. Hélas ! non, ce n'est plus une plume, c'est un bec : un bec dur et aigu comme la mâchoire d'un Serpent.

Tel fut donc, dès sa naissance, le symbole de la Sophistique : les dents du Serpent.

Passons au second trait historique. Il appartient, ou peu s'en faut, à notre histoire contemporaine.

Plus de trois mille ans après Cadmus, la Sophistique, à l'apogée de son orgueil, prétendit imiter la tentative de Babel. Elle voulut, elle aussi, comme autrefois les descendants de Noé, élever contre le ciel un immortel et gigantesque édifice qui perpétuerait sa mémoire parmi les hommes.

Entreprise fatale où devait régner la même confusion et que devait suivre, hélas! aussi une nouvelle forme de la dispersion des races! Le XVIIIe siècle convoqua ses ouvriers, et voilà qu'ils inscrivirent, sans s'en douter, au fronton du monument, d'un côté son identité absolue avec la Babel circulaire et spiroïdale des anciens jours, et de l'autre, le signe spécial et distinctif de la dynastie des vipères. La Providence le voulut ainsi sans doute pour préserver les esprits droits, par le spectacle de la marche tortueuse de ces libres-penseurs.

Chacun a déjà deviné le titre caractéristique auquel je fais allusion. Le livre élevé contre Dieu, la Bible de l'incrédulité, reçut de ses auteurs eux-mêmes son nom terrible et symbolique. Ils le nommèrent l'Encyclopédie, *En cyclô paideuô* : « j'enseigne en faisant des cercles. »

C'est manifestement la tradition de la tour de Babel et le professorat du Serpent.

XXXVII.

Concluons en deux mots. Les sophistes et les révolutionnaires ont corrompu les sociétés humaines; et je vois maintenant que ce sont eux aussi qui ont souillé la Nature.

Mon cœur aurait besoin d'un monde parfait; et voilà qu'en contemplant l'univers je trouve qu'il n'est ni plus beau, ni plus pur, ni meilleur que les hommes. Mon âme est oppressée; elle s'inquiète et se trouble au milieu des horreurs morales et matérielles qui semblent indissolublement mêlées aux incontestables splendeurs d'ici-bas. Où fuir? Vers quel horizon tourner les aspirations de mon cœur?

Ai-je pourtant le droit de me plaindre? N'est-il pas juste que le monde social, fixant ses regards sur le miroir de la nature, y aperçoive une affreuse image? Est-ce la faute de cette glace fidèle, qui reflète aussi bien la beauté que la laideur, si, dans la limpidité de sa lumière, se dessinent des figures sinistres? Et mon âme, mon âme qui gémit devant les monstruosités qu'elle rencontre dans la création, a-t-elle, lorsqu'elle porte un instant son regard sur elle-même, un spectacle beaucoup plus pur? Hélas! lecteur, ne m'interroge point!

Ne blâmons donc point l'exactitude scrupuleuse de ce divin cristal qu'on nomme la Nature; l'image n'est odieuse que parce que le type est abominable. Le peintre invisible dont la palette se joue au milieu de ces merveilles, ne fait autre chose que des portraits. Nous lui présentons des faces couvertes de lèpres, et nous nous étonnons de ne pas lui voir reproduire les joues rosées d'un Adonis. Réformons-nous nous-mêmes, si nous voulons voir l'image devenir belle.

On a proposé cent procédés différents pour faire périr la race des reptiles et en débarrasser le monde; aucun n'a réussi, et la philosophie que

j'exprime en manifeste la raison. Il est absurde de s'obstiner à vouloir empêcher le reflet, c'est-à-dire l'effet, tant que la cause subsiste.

Il n'y a qu'un moyen de détruire les Serpents, c'est d'exterminer les Sophistes.

N'ai-je pas raison, bon lecteur, et ne trouves-tu pas que j'ai bien mérité de la patrie ?

ÉPILOGUE.

Toi que je viens d'interpeller, amy lecteur, — comme on disait autrefois et comme je voudrais bien que tu me permisses de dire aujourd'hui, — amy lecteur, lecteur bénévole, doulx, pacient sur tout. Pour ce que tu me has suyvi iusques icy, de pié francq, emmy tant et tant de serpentz, ergotteurs, sophystes logisticquants, logisticqueurs sophysticquants, guivres, tarasques, criticqueurs, arraysonneurs sans raysons, folz non sans folie, aspicz, guaste-papiers, galleteurs d'encre, hallebotteurs de mots, couloeubvres, escripturiers vénimeux, cacographes d'enfer, et aultres gens de mesme siffleryе ; ie te veulx faire octroy et lairrer en guerdon et en soubvenir une perle de hault prix, mirificquement alquemizée ès quinte essence de sapience filosophicque.

Aulcuns ont dict, ès tems anticques, que esmeraude ou pierre turcque flourissoyt, come en beau fumier, dans les réduicts, bouges, bougettes, recoings, cavernes, fosses, gouphres et abismes de la gueulle du crapault : fable de poinct. Vécy le faict : il n'y ha poinct de faict. Ains, à grant renfort d'intellect et de furetterie, de bézicles, pinces, tenailles, cizeaulx, phiolles en becq de cornue et aultres engins, servant, come ung chascun sçayt, aulx manaouvres et manigances de physicians et circumbilivigations phantasques de métaphysicians absconses ; si, me foys-ie glorieulx de avoir extraict, emmy tant de venin, la pierre, non filosophale mais filosophicque, vray thrézor.

Vécy ceste perle de valleur non-pareille. Enfile-la, chier lecteur, et d'icelle foys, non poinct le ioyau de ung collier à l'aornement de ta guenille de chair, mais le maistre grain de ung chapelect, ès seulle fin de aorner mysticquement ton asme immortelle.

Ie incite porte-couronnes et maistre de peuples de occire, taillader, courtauder, escorchier et escharboter Sophystes, race mescréante et pullulante come chien-dent ès iachères de unze années : d'où, cocqueluche subitte, goutte (non aulx iambes), apoplexie et trépas de trestous Serpents. Come, iadis, ores que, en la terre Ægyptiacque, on s'estomira de voyr les saulterelles saulter le sault périlleux, disparaistre en ung traict, par la voulonté du chief des Hébrieux, messire Moyses de saincte et æterne mémouëre; doncques, ce iourd'huy, que adviendroyt-il au déduict de nos défuncts Sophystes et Serpents, sinon tout advantaige à ung chascun en cestuy monde, et, dans l'aultre, bon proufict pour monsieur Satan, chière lye et pastés d'anguilles de friant goust?

La perle? dis-tu, lecteur curieulx et altéré de sapience. Ie te entends d'icy : ne le nie. Escoute et sçaiche attendre. La perle viendra en son poinct.

Lecteur, expert ès chouses politicques, tu has, quant et quant moy, reprouchié iustement le nonchalloir léthargicque des porte-sceptre (portent-ilz, sont-ilz portez? passons), lesquelz, à leur grand meschief, lairrent s'esbattre et se souleiller aulx rais de leur lumière roïale, Sophystes et Serpes, sale, orde et iudaïque tribu. Ains toy-mesme, bel amy, que foys-tu aultre? Has-tu pas, en ton plus chier réduict, clappier prolificque de Sophystes que tu coufves, eschauffes, enduvettes mignonnement, abreufves copieulsement de laict, repais de chair vifve, apprifvoyses et enmielles en doulces pastes et eczquizes sucreries.

Quelz? diras-tu.

Reguarde ès arcanes de ton paoure cueur. Ce est là, come dans le mien, la nychée de vrays Sophystes et Serpents de male heure et souffle pestifère.

Là, grouillent pesle mesle, se roulent, s'enroulent, se desroulent en capbryolleries cingesques, tirebouchonnent leur queue, brandillent leur dard, distillent venin ès alambicz céphallicques, tournevirent en fasçons moult perverses, rampent et s'enchevestrent ensemble mille Passions horrificques, tortes et flecsibles, vesteues d'estoffe verluysante, coëffées de clincquantes pareures, attiffées de bymbelotteries dyabolicques, creuses au-

dedans come noyxettes cuffoctes, ou plus tost pleines de sorde poussière come fruicts de la damnée ville de Gomorrhe, et puantes come pas ung boucq, voyre come vielles chaulses de sergeant au moys d'aoust ;

Lesquelles Passions, sophystes mauldits, sifflent le doubte ès aureilles de ta Foy, estranglent par le col et rumpent les aësles de ton Espérance, proiectent hayne et poison en ta Charité, frétillent et se contorssionnent en cercles de haulte magie noire ; et, de leur œil d'escarboucle flamboïante, fascinent et font tumber en leurs lacqz et iniques trupheries tes bonnes et sainctes résolucions, gentilz et peurs oyseletz, voletant à tire d'aësles vers le Ciel. Et, pour finer, les dictes Passions serpentesques et sophistiques se métamorphosent, de mesme que personnaiges ès fictions mythologicques d'Ovidius : amours desreglées dans le ieune aage, ambition dans l'aage meur, avarice dans l'aage vieil.

Adoncques, déconfitz, ecstermine et porchasse à iamais hors des prés flouris de ton asme, ceste vile angeance de reptile dont, pour le seur, seront du mesme coup porchassez, ecsterminez et piteusement déconfitz Serpents, prins en leurs foretz et désertz, ains que poissons, en ung estang tari soubdain et grillé de souleil, esternuent et craschent la vie.

L'advis que ie te octroye, n'y resnagle poinct. Il est pour toy de prix non moindre que cestuy-là mesme que ie octroye aux porte-sceptre lesquelz font foing du counseil.

Dieu te doint de le mieulx suyvre que eulx !

HENRI LASSERRE.

LA PAPAUTÉ DEVANT BOSSUET.

(3e Article.)

En essayant de transiger entre les passions de l'assemblée et ses convictions, Bossuet eut-il tort, ou eut-il raison? Fit-il acte de sagesse ou de faiblesse? Je n'ose me prononcer sur cette question. Je crois seulement pouvoir dire que Bossuet, en toute autre circonstance, et plus maître de lui-même qu'il ne pouvait l'être sous la pression de l'autorité du grand roi, et en présence d'un schisme menaçant, n'aurait point consenti à formuler des propositions dont le seul projet lui répugnait. Il devait comprendre que l'Eglise n'accepte pas de semblables médiations; que, n'ayant rien à céder, elle ne traite jamais, et qu'à quelque degré qu'on altère ou compromette sa doctrine, on la blesse toujours dans ses droits, en connivant à l'erreur. Mais, je le répète, Bossuet voyait les prélats de l'assemblée disposés à se laisser emporter aux plus grands excès, et il savait d'autre part que tous ses efforts étaient impuissants à les arrêter. En présence d'un mal certain, il pensa qu'il pourrait peut-être servir plus utilement l'Eglise en essayant d'atténuer ce mal qu'il ne pouvait éviter qu'en continuant à opposer une résistance inutile.

La déclaration fut donc dressée. Nos lecteurs en connaissent le texte. Bien que divisée en quatre articles, elle se réduit à deux propositions. Le premier article déclare le pouvoir temporel indépendant de la puissance spirituelle *dans tout ce qui est de l'ordre des choses temporelles.* Les termes de la rédaction en sont tellement vagues, qu'ils se prêtent aux interprétations les plus opposées. Ainsi, le cardinal Orsi a pu interpréter le premier article dans un sens orthodoxe, tandis que les parlementaires en ont fait le thème du système de l'asservissement de l'Eglise à l'Etat.

Les trois articles suivants, après avoir reconnu la *plénitude* de la puissance du Saint-Siége, déclarent néanmoins que cette puissance n'est ni absolue, ni infaillible, sans le consentement de l'Eglise. C'était proclamer la supériorité du Concile sur le Pape, transporter l'autorité de la tête aux membres.

Je ne veux pas, je ne puis pas discuter ici la doctrine de la déclaration. Le lecteur en comprendra la raison. J'observe toutefois que leur rédaction accuse, de la part de Bossuet, un extrême embarras que peut seule expliquer la répugnance que lui inspirait cette déclaration. On y remarque une mesure et une diplomatie dans les mots qui enlèvent à la forme presque toute l'énergie du sens que les prélats voulaient lui donner. On ne peut même s'empêcher de reconnaître dans leur énoncé le malaise d'une

âme honnête qui souffre d'avoir à formuler une doctrine hostile au chef de l'Eglise. Ce n'est plus ce style brillant, limpide et attachant, qui est le cachet inimitable des ouvrages de Bossuet. Jamais il ne s'est exprimé avec tant de gêne, jamais il n'a été si froid, si embarrassé. C'est toujours Bossuet, mais Bossuet écrivant sous la dictée de Louis XIV un procès-verbal à contre-cœur contre un accusé qu'il vient de défendre ; c'est Bossuet traçant d'une main tremblante un formulaire contre lequel sa conscience proteste, et insérant dans ce formulaire même la protestation de son respect pour le Saint-Siége, comme s'il eût voulu demander pardon d'avance à la postérité de l'étrange abus que l'on devait faire plus tard d'une déclaration qui était moins son œuvre que celle de ses collègues.

Toutefois, l'art des paroles ne pouvait changer le fond de la doctrine que le clergé avait l'ordre d'adopter solennellement, et les quatre articles n'en devenaient pas moins, entre les mains du roi et des parlements, une déclaration de principes sur laquelle le pouvoir temporel devait s'appuyer dans la suite, pour autoriser la guerre que, depuis tant d'années, il faisait au Pontificat romain. « On pensa alors, dit Voltaire, qu'enfin le temps était venu d'établir en France une Eglise catholique et apostolique qui ne serait pas romaine (1). » Bossuet ne put se méprendre sur les conséquences de la déclaration. Il en parut même effrayé. De vagues inquiétudes troublaient son âme, ainsi que l'attestent plusieurs passages de son sermon sur l'unité. Il s'appliqua à y montrer les dangers d'une rupture avec Rome et à exalter les prérogatives divines du Vicaire de Jésus-Christ, puis il termina par une éloquente invocation à l'unité. Mais cette hymne d'adhésion à l'Eglise romaine jurait dans sa bouche avec la doctrine de la déclaration qui consacrait la révolte du pouvoir royal contre l'Eglise. On connaît ce dithyrambe à l'unité catholique :

« O Eglise romaine ! Mère des Eglises et de tous les fidèles ! Eglise élue « de Dieu pour unir ses enfants dans une même foi et dans une même « charité ! nous tiendrons toujours à ton unité par le fond de nos en- « trailles !... Si je t'oublie, sainte Eglise romaine, puissé-je m'oublier « moi-même !... Que ma langue se sèche et demeure immobile dans ma « bouche, si tu n'es pas toujours la première dans mon souvenir, si je ne « te mets pas au commencement de mes cantiques de réjouissance. »

Ne dirait-on pas que Bossuet voulait, par cette protestation en faveur de l'unité, étouffer le bruit des coups que sa déclaration allait porter à Rome et au Pontificat romain ?

Quelque soin qu'eût pris Bossuet de s'exprimer dans les termes les plus modérés et les plus respectueux envers le Saint-Siége, il ne pouvait se dissimuler que le Pape ne manquerait pas de réprouver la hardiesse téméraire d'une assemblée de trente-cinq prélats réunis par l'ordre d'un roi

(1) Siècle de Louis XIV.

pour dire au Vicaire de Jésus-Christ : *Votre autorité ne va que jusque-là.* On n'avait même que trop lieu de craindre que les propositions ne fussent flétries par un jugement solennel du Saint-Siége. L'Assemblée prévit ce cas et, pour se mettre en garde contre l'éventualité d'une sentence pontificale, quelques prélats proposèrent d'insérer dans la déclaration que, malgré son respect pour le Chef suprême de la catholicité, elle regardait comme légitimes les appellations des sentences pontificales au futur Concile. Cette proposition révolta Bossuet. Il savait que ces appellations n'avaient jamais été invoquées que par les hérétiques. Aussi se montra-t-il cette fois inflexible dans sa résistance. Il déclara dans l'Assemblée qu'il ne consentirait jamais à l'insertion de cette clause, et il fit observer, pour justifier son refus, que les appellations de ce genre avaient été nommément condamnées par les Bulles de Pie II et de Jules II. Or, ajoutait Bossuet, les Souverains Pontifes ne reviennent jamais sur les décisions de leurs prédécesseurs ; tous les respectent comme un dépôt sacré qu'ils doivent maintenir ; aveu frappant, et qui, dans la bouche de Bossuet, équivalait presque, dans cette circonstance, à la reconnaissance de l'infaillibilité pontificale !

Il ressort de ces documents, qui nous sont donnés par Fleury, que le rôle de Bossuet dans l'assemblée de 1682 fut celui d'un *modérateur* et d'un défenseur de l'autorité du Saint-Siége contre les prétentions de Louis XIV et contre les tendances schismatiques de ses collègues.

J'ajoute que le cardinal de Bausset et l'abbé Le Dieu, l'un historien de Bossuet, l'autre son ami intime, s'accordent à reconnaître avec Fleury : 1° que ce fut Colbert qui détermina le roi à demander la *déclaration* aux évêques malgré la résistance du chancelier Le Tellier, de l'archevêque de Reims, son fils, et de Bossuet, qui combattirent cette idée dans la crainte *des suites et des difficultés* ; et que la raison qui fit persister Colbert, c'est qu'*en temps de paix et de bons rapports avec le Saint-Siége,* on n'oserait jamais trancher cette question délicate et odieuse qui ne pouvait qu'être très-désagréable à Rome ; 2° que Bossuet surtout combattit dans les conférences préliminaires le projet de déclaration, et qu'il fit remarquer aux prélats qu'ils seraient les premiers à en déplorer les *suites funestes et irréparables ;* 3° qu'il s'agissait pour lui d'une affaire tellement importante et dont les suites pouvaient devenir si *inquiétantes,* que Bossuet ne craignit pas *de s'élever au-dessus de toutes les considérations d'amitié et des égards de société,* pour résister aux prélats et faire prévaloir son sentiment dans la commission dont il était membre ; 4° enfin, que les évêques de l'assemblée, entre autres de Harlay et Choiseul de Praslin, reprochèrent à Bossuet de donner trop d'étendue aux prérogatives du Saint-Siége.

IV.

Des faits exposés, faits incontestables puisqu'ils nous sont transmis par

des auteurs graves, contemporains et non suspects, je conclus que la déclaration de 1682 n'est point l'œuvre de Bossuet et qu'elle ne peut être considérée à aucun titre comme l'expression fidèle et adéquate de sa doctrine sur l'autorité du Saint-Siége.

A quel titre en effet attribuerait-on à Bossuet une déclaration de principes qu'il a énergiquement combattue avant, pendant et après l'assemblée au sein de laquelle cette déclaration a été formulée? A quel titre regarderait-on comme l'expression vraie des sentiments de Bossuet sur l'autorité du Saint-Siége des propositions qu'il a repoussées et flétries comme *odieuses*, et qu'il a même plus tard envoyées promener (1)?

On m'objectera qu'il est difficile d'admettre que Bossuet ait consenti à rédiger des propositions dont il n'approuvait pas les doctrines. Je réponds que les circonstances dans lesquelles Bossuet se trouvait placé expliquent sa conduite. En effet, pour accorder les sentiments de Bossuet sur ce point avec la résistance qu'il opposa au projet de déclaration, je dois supposer qu'il n'a consenti à rédiger la déclaration que parce qu'il prévoyait que tout autre que lui aurait pu la rédiger dans des termes plus amers et plus hostiles au Saint-Siége. Louis XIV et les prélats de l'assemblée voulaient publier un manifeste contre le Saint-Siége. En habile modérateur, Bossuet consentit à remplir les fonctions de secrétaire de l'assemblée, afin d'atténuer, par la douceur des formes, l'effet de ces propositions *odieuses*. Aussi, les formula-t-il en termes vagues et tels qu'elles n'étaient pas une négation positive et formelle de la supériorité du Pape sur le Concile général. Si les gallicans parlementaires, qui ont depuis exploité la déclaration au profit de leurs théories schismatiques, ne l'ont pas entendue dans le même sens que Bossuet, je ne suis nullement tenté d'en rendre le grand évêque responsable. Je consens à accuser les circonstances malheureuses où il se trouvait placé; j'accuserai les dispositions hostiles de Louis XIV et la faiblesse des prélats qui lui étaient dévoués; mais je ne me sens nullement disposé à accuser les intentions de Bossuet et à le rendre responsable des conséquences de la déclaration. Je crois même pouvoir affirmer que si Bossuet eût pu prévoir l'étrange abus que les ennemis du Saint-Siége devaient en faire plus tard, il n'aurait pas consenti à la rédiger.

Je conclus donc que Bossuet n'eut d'autre intention, dans cette circonstance, que de défendre l'unité et les droits du Saint-Siége, attaqués et compromis par les entreprises téméraires des prélats qu'il voyait *très-animés*, *très-irrités* contre Rome, et disposés à se laisser entraîner à des mesures extrêmes.

Voilà ce que fit Bossuet. Il donna à Louis XIV et à ces Prélats *une satis-*

(1) Qu'on me pardonne le sans façon de l'expression. Je ne fais que traduire Bossuet *abeat (declaratio) quo libuerit !!*

faction plus apparente que réelle dans sa pensée, et il empêcha l'assemblée de se laisser aller à des excès *qu'elle aurait vivement mais vainement regrettés plus tard*, et qui pouvaient aboutir à un schisme formel.

Aussi est-ce très-sincèrement que, tout en regrettant les actes de l'assemblée et la doctrine de la déclaration, je reconnais que Bossuet fut dans cette circonstance un habile modérateur; car, tandis qu'il donnait à l'assemblée la satisfaction qu'elle réclamait, et lui laissait croire qu'elle avait fait *des canons dignes de l'immortalité*, il se réservait le droit de condamner plus tard ces propositions que la crainte d'un schisme menaçant lui arrachait, et de déclarer qu'on *n'avait voulu rien décréter*. Je regrette même que quelques défenseurs des droits du Saint-Siége, bien intentionnés d'ailleurs, n'aient pas toujours su rendre à Bossuet la justice qu'il méritait sur ce point.

On s'étonnera peut-être de la modération de mon appréciation sur la part prise par Bossuet aux actes de l'Assemblée de 1682. Peut-être même serai-je accusé de sacrifier la vérité historique à la majesté de ce grand nom. Pour me justifier contre ce reproche, qu'il me suffise de leur rappeler que les écrivains italiens, et parmi eux les défenseurs les plus savants et les plus dévoués du Saint-Siége, ont traité l'évêque de Meaux avec la même modération :

Le cardinal Gerdil, les doctes Marchetti, Muzzarelli et tous les vrais savants de l'Italie, qui ont traité le même sujet, ne parlent de Bossuet qu'avec des expressions de respect et d'admiration. S'il leur arrive parfois de combattre l'évêque de Meaux, ils ne manquent jamais d'exprimer le regret qu'ils éprouvent de ne pouvoir se mettre d'accord avec lui.

Je crois devoir, pour ma justification et pour l'honneur de Bossuet, rapporter ici le jugement du savant Marchetti, sur la conduite de l'évêque de Meaux dans l'assemblée de 1682 (1) :

« Bossuet, dit-il, engagé malheureusement dans cette triste affaire, ne « songea plus qu'à diminuer le mal qui devenait inévitable. Le chef- « d'œuvre, pour lui, eût été de réussir, par tous les détours qu'il em- « ployait alors, à écarter entièrement, ou du moins à éluder la décision « doctrinale que l'on demandait : mais le torrent tombait de bien haut, et « dissipait, comme une fumée légère, tous les expédients auxquels Bos- « suet avait recours. On voit que ce grand homme, forcé jusque dans ses « derniers retranchements, par d'impérieuses circonstances, met en œu- « vre tout ce qu'il a de ressources dans son génie, pour se diriger, sans « faillir, au milieu de deux écueils qui l'environnent. Ici, il voudrait con- « tenter une volonté royale qui allait toujours en multipliant ses exi- « gences ; là, il sent que le devoir lui fait une loi de ne pas avancer, ou « plutôt de faire un pas en arrière. Et voilà ce qui achève d'éclaircir

(1) Commentaire de Marchetti sur les notes de Fleury : *Conclusion*.

« cette histoire, et ce que nous expliquent les monuments recueillis der-
« nièrement avec tant de soin par Mgr de Bausset dans la vie de Bossuet
« qui vient d'être publiée à Paris. Il est démontré que l'évêque de Meaux,
« dans les quatre fameux articles qu'il fut contraint de rédiger, et spécia-
« lement dans les IIIe et IVe, n'avait point pour but d'établir une doctrine
« aussi différente de celle de Rome qu'on l'avait cru jusqu'ici, et que ce
« n'était pas dans ce sens qu'il fallait prendre les divers éclaircissements
« et déclarations qu'il nous a laissés dans plusieurs de ses écrits. Dans ses
« précieuses notes, Fleury nous a mis à même de découvrir la parfaite
« cohérence de ce phénomène qui nous était jusqu'ici inconnu. Tout de-
« vient clair et concordant, dans cette procédure si longtemps mysté-
« rieuse, et qui consiste à employer des paroles qui semblent hostiles,
« pour contenter ceux qui veulent un combat ; mais qui cachent un sens
« que l'on peut montrer pacifique, à quiconque prendrait l'alarme dans
« la suspicion d'une attaque. Disons-le néanmoins, le souvenir de cette
« marche oblique et de ces moyens termes, offriront toujours une nou-
« velle amertume à tout homme qui se passionne pour la réputation d'un
« des plus insignes défenseurs qu'ait eus l'Eglise, contre les dernières
« hérésies du protestantisme. N'en disons pas davantage : la chose est
« faite : et c'est ainsi qu'elle s'est passée. »

Les sentiments exprimés ici par Marchetti sont d'une modération qui est assurément digne d'éloges. Je pourrais en dire autant du cardinal Gerdil, de Muzzarelli, de tous les vrais savants d'Italie qui ont traité l'épiscopat français, et Bossuet en particulier, avec une délicatesse et des égards que nos théologiens de France n'ont pas toujours su rendre aux théologiens d'au-delà des monts.

Mais cependant, nous dira-t-on, Bossuet a publié la défense de la déclaration. — Nous verrons dans un prochain article jusqu'à quel point il est permis d'attribuer à Bossuet la responsabilité de cette œuvre posthume dont le gallicanisme a fait le palladium de ses libertés.

A. TILLOY.

(*La suite au prochain numéro*).

CONFÉRENCES MORALES DE ROME.

Nous lisons dans la *Correspondance de Rome,* sous le titre de CONFÉRENCE MORALE :

« Titius, touchant à l'article de la mort, se confesse de s'être battu dans un duel, d'où il sortit sain et sauf, en tuant son adversaire, dont la femme et les enfants ont éprouvé, par suite de cette mort, de graves dommages. Sachant bien que Titius avait encouru une censure réservée au Souverain-Pontife, le confesseur l'absout, en lui imposant l'obligation de réparer le dommage et de se présenter au supérieur, au plus tard, un mois après son rétablissement, sous peine de retomber dans la même censure. Titius recouvre en effet la santé, mais il ne songe à remplir aucune de ses obligations. Il n'accomplit pas la première, parce qu'il se trouve dans l'impossibilité de réparer le dommage par suite des dépenses occasionnées par sa maladie ; il néglige la seconde, par la raison que, le temps fixé par son confesseur touchant à sa fin, il croit pouvoir attendre un moment plus favorable pour se présenter au supérieur. Or, dans l'intervalle il retombe malade, et sans être en danger, il est obligé cependant de garder la maison. Il appelle une seconde fois son confesseur, qui lui déclare qu'il est retombé dans la censure, et pour le consoler il lui promet de demander au Saint-Siége la faculté de l'absoudre. Il obtient les pouvoirs portant la clause : *satisfacta parte.* Muni de ce pouvoir, il se rend auprès du malade et l'absout, en ayant soin de lui rappeler l'obligation de satisfaire à la partie lésée. Titius se trouvant dans des circonstances pécuniaires assez favorables, promet de faire son devoir.

« Quelque temps après, le confesseur, en lisant un auteur qui traite des censures, repasse dans son esprit avec une certaine inquiétude, toute sa manière d'agir avec Titius. Il se demande :

« 1. Faut-il avoir commis une faute nouvelle pour retomber dans la censure, dont on avait été absous *cum reincidentia ?*

« 2. L'absolution donnée par un délégué, *non satisfacta parte*, est-elle valide et licite, si la faculté a été accordée avec cette même clause, *satisfacta parte ?*

« 3. Le confesseur s'est-il trompé quelque part dans ce qu'il a fait et la dernière absolution de la censure a-t-elle été valide ?

« L'Église inflige ses censures non pas tant pour punir le coupable, que pour vaincre son obstination, pour le corriger et sauver son âme. De là ces deux principes reçus partout comme des axiômes du droit canonique : 1. A l'article de la mort tout prêtre a le pouvoir de donner l'absolution, pleine, et absolue, de n'importe quelle censure. 2. La censure ne peut être encourue qu'à la suite d'une faute morale, ayant une certaine gravité.

« 1. S'appuyant sur ces deux règles, comme base première de sa solution, l'exposant répond à la première question qu'une nouvelle faute est requise pour que le délinquant retombe sous le coup de la censure. Cette nouvelle censure, quoique de la même espèce que la première, en diffère cependant dans son identité individuelle. Car, dans ce cas, ce n'est pas

l'ancienne censure qui revit, c'est une nouvelle censure qui prend l'existence. La première question trouve ainsi tout naturellement sa solution.

« 2. L'absolution, *non satisfacta parte*, est-elle valide et licite, si le pouvoir d'absoudre a été accordé avec cette clause ?

Il est à remarquer, dit l'exposant, que cette clause peut avoir un double objet : en faire dépendre la juridiction du délégué pour qui elle serait une condition *sine qua non*, de la validité de l'acte juridictionnel, ou rappeler seulement au délégué les règles établies. Sur ce point, l'examen consciencieux du rescrit doit faire connaître le sens et le but de la clause. En cas d'obscurité, il faut avoir recours aux règles ordinaires qui servent à l'interprétation des lois canoniques d'après laquelle tout ce qui se trouve indiqué dans le rescrit doit être pris dans le sens ordinaire et interprété selon le droit commun. Or il n'est personne qui admette que l'absolution donnée au pénitent qui n'a pas réparé le dommage, soit de fait, invalide, quand il y a d'ailleurs promesse de réparation. L'exposant pense donc que l'absolution, quoique illicite dans ce cas, est néanmoins valide.

« 3. Que faut-il penser enfin de la manière d'agir du confesseur de Titius?

« En donnant l'absolution à l'article de la mort, il a usé de son droit et rempli son devoir. Mais en fixant à son pénitent l'espace d'un mois dont le terme devait ramener les censures sur la tête de Titius, il a évidemment outrepassé ses droits. Le confesseur n'est pas législateur, il est simplement chargé de faire connaître et d'exécuter les lois de l'Eglise. Or, le droit ne fixe aucun terme et dit simplement qu'il faut se présenter dès qu'on le pourra commodément.

« En déclarant ensuite que Titius est retombé sous les censures, le confesseur s'est trompé si l'on suppose que le récit de Titius a été sincère, comme tout l'exposé du cas porte à le faire croire. Car évidemment Titius, en attendant une occasion favorable qui devait se présenter sans délai, n'avait transgressé aucune loi, ni commis une faute quelconque.

« Supposant un instant que Titius a réellement encouru les censures, l'exposant, d'après les principes établis, déclare que le confesseur aurait fait un acte valide, mais illicite.

« Ces conclusions ont été généralement admises par les censeurs. L'académicien chargé de résumer la discussion a fait observer cependant que la clause, *non satisfacta parte*, pouvait contenir dans le rescrit une condition *sine qua non* pour que la juridiction puisse être exercée validement.

« Il inclinait même très-fortement vers ce sentiment, en disant qu'outre l'interprétation stricte qui doit être appliquée à ces sortes de rescrits, les pontifes, voulant simplement avertir le délégué ou lui rappeler quelque chose, ont coutume de le dire expressément, en termes explicites et formels. L'ablatif absolu, au contraire, semble avoir plus de force qu'un simple avertissement. Il conclut à l'invalidité de l'absolution tout en respectant le sentiment contraire de plusieurs auteurs et de la plupart des censeurs eux-mêmes.

« La séance se termina par une allocution touchante faite par Mgr Giorgi, qui a appelé l'attention sur les luttes actuelles de l'Eglise au sein même de l'Italie, en célébrant le courage, l'héroïque fermeté des évêques, ces

nouveaux et intrépides confesseurs de la foi, et en faisant le tableau le plus émouvant des souffrances que le clergé italien endure avec la pieuse résignation des premiers martyrs. »

CONSULTATIONS.

I.

Peut-on chanter la messe avec un diacre seulement, quand il y a impossibilité d'avoir un sous-diacre ?

1° La Congrégation des Rites permet que dans le cas de nécessité un clerc dans les ordres mineurs, ou du moins tonsuré, puisse remplacer le sous-diacre à l'autel. *In casu necessitatis, dummodo non sit alter.* S. R. C. *Decreta*, p. 141, 3e édit. Il semble suivre de là que la messe avec un diacre seulement est défendue ; car le cas de nécessité dont il est parlé n'existerait jamais si l'assistance du diacre seul suffisait.

2° La S. C. des Rites a donné en 1848 une décision plus précise qui ne laisse plus aucun doute. Le cas pratique a été présenté à Rome par Mgr l'archevêque de Cambrai, et la réponse a été négative.

Voici le texte de la supplique adressée à la S. C. et de la décision qu'elle a rendue :

Beatissime Pater. A longo tempore in hac diœcesi Cameracensi invaluit usus, ut in Missis cantatis, ubi duo tantum essent sacerdotes, unus ex eis alteri celebranti adsisteret diaconali habitu, absque subdiacono, cæteris rite perfectis. Porro gravissime ferunt tum sacerdotes, tum ipsi laici hunc usum tolli ; quia 1° In finitimis Belgii diœcesibus viget ac servatur ; 2° Plures reperiuntur veteres fundationes quæ Missas pro defunctis ita celebrandas ferunt ; 3° Eo sublato imminuitur, non sine aliquo pietatis detrimento, solemnitas Missæ parochialis, quod præcipue in majoribus anni festivitatibus dolendum videtur.

Quapropter enixe rogo Sanctitatem vestram ut benigne concedere velit in diœcesi Cameracensi prædictum usum in posterum servari. Ad Sanctitatis Vestræ pedes provolutus mihi diœcesique meæ, Beatissime Pater, Apostolicam vestram Benedictionem imploro. Cameraci, 5 februarii 1856.

CAMERACEN.

Perillustrissime et Reverendissime Domine uti Frater. Preces ab Amplitudine Tua SS. D. N. Pio Papæ IX directas, ad impetrandam permissionem retinendi in ista Cameracensi diœcesi usum jam diu inolitum, quo fit ut in Missis solemnibus, ubi duo tantum sunt sacerdotes, unus ex eis alteri celebranti adsistat diaconali habitu indutus absque subdiacono, cæteris tamen rite perfectis, subscriptus S. R. Congreg. secretarius

eidem SS. Domino referre non prætermisit. Verum Sanctitas Sua videns de usu agi a Romanæ Liturgiæ regulis prorsus alieno, illum permittere minime rata est, eo vel magis, quod defectus subdiaconi in Missis solemnibus suppleri, data necessitate, haud difficiliter possit, eidem substituendo clericum in minoribus constitutum absque manipulo, prout hæc S. R. Congregatio semel iterumque definivit, in *Collen.* 5 julii 1698, ad 18, et in *Florentina,* 24 julii 1848 ad 5.

Hanc Sanctitatis suæ mentem dum Amplitudini Tuæ pro mei muneris ratione communico, ipsa diu felix et incolumis vivat. Romæ, 24 julii 1856.

Card. PATRIZI, S. R. C. *Præf.* CAPALTI, S. R. C. *Secretarius.*

II.

Lorsque le Propre du Bréviaire d'un diocèse a été approuvé par la Congrégation des Rites et publié par l'ordinaire, les prêtres de ce diocèse sont-ils tenus d'en réciter les offices? Pourraient-ils quelquefois s'en tenir au Bréviaire, en prenant l'office au commun?

Réponse : 1° L'approbation du Propre par la Congrégation des Rites n'implique pas rigoureusement l'obligation de les suivre, car elle se borne à approuver la rédaction du Propre et à en *concéder* la récitation au diocèse. Mais cette considération ne suffit pas pour résoudre la question, l'obligation de réciter les offices du Propre pouvant venir d'ailleurs. En effet, il arrive ordinairement que les évêques, en publiant le Propre du diocèse, en rendent la récitation obligatoire pour tous ceux qui sont tenus à dire le Bréviaire. Dans ce cas, le doute n'est plus possible. On est tenu de se conformer au Propre du diocèse, tel qu'il a été rédigé par l'évêque et approuvé par la sacrée Congrégation. L'obligation de réciter ce qu'il y a de Propre dans les offices diocésains, s'étend aussi loin que celle de réciter ce qu'il y a de Propre dans les offices du Bréviaire.

2° Cependant il y a des cas où il est permis de se tenir au Bréviaire, en prenant l'office du commun. Ainsi un prêtre est en voyage dans un diocèse étranger; il a oublié le Propre de son diocèse. Cependant arrive la fête d'un saint à leçons propres. Que devra faire ce prêtre? Il se conformera aux rubriques du Bréviaire (titul. VII, n° 4, *de octavis*, titul. XXVI, n° 9), qui lui ordonnent de prendre les leçons du commun, *cum proprias et approbatas de festo lectiones non habuerit.*

Il suit de là que le Propre diocésain fait loi pour le diocèse, et que volontairement et de propos délibéré on ne pourrait remplacer par des leçons du commun les leçons d'un Propre diocésain, quand ce Propre a été révisé et approuvé par la sacrée Congrégation des Rites.

A. TILLOY.

RICHE ET PAUVRE.[1]

I.

> Eh bien ! n'étant qu'un mendiant, j'élèverai la voix et je dirai : la richesse est le seul péché. Devenu riche, je me drapperai dans ma vertu, et je dirai : il n'y a pas de vice, hormis la mendicité.
>
> SHAKSPEARE.

Voyez ces bâtiments à droite et à gauche de la grand'route. Là, au milieu des platanes d'un vaste parc, s'élève le palais du riche, éclairé par les doux rayons de la lune ; ici la cabane du pauvre jette son ombre triste sur un étroit potager que la misère a effeuillé avant le temps. Quel contraste ! Voilà que la lune se cache derrière un nuage et la nuit enveloppe d'un voile ténébreux le palais et la cabane : couvre-t-elle aussi les deux extrêmes de la vie ? — Ceux-ci ne disparaissent jamais ; même dans leurs rêves, nous voyons sourire les heureux et pleurer les malheureux !

Des accents joyeux s'échappent à travers les fenêtres cintrées, splendidement éclairées, de la demeure du riche ; la cabane est plongée dans le silence. — Mais non ! approchez, inclinez l'oreille vers les vitres carrées, et peut-être un son plaintif pénétrera-t-il jusqu'à votre cœur et y fera vibrer les cordes sensibles de la compassion.

Entrons dans la demeure d'une famille de pauvres journaliers, et nous serons spectateurs d'une bien triste scène, éclairée par la faible lumière d'une lampe qui répand une épaisse et puante fumée. La mère, en proie à une vive anxiété, est assise auprès du berceau de son dernier né ; quatre autres enfants partagent la dure couche de paille du père. La mère ne détourne pas les yeux, rougis par les larmes, du petit malade couvert de haillons ; elle se lève enfin et va fouiller dans un vieux coffre placé dans un coin de la chambre ; elle y trouve un vieux châle qu'elle ne mettait que le dimanche ; elle le prend sans hésiter, et, après l'avoir doucement étendu sur l'enfant, elle s'agenouille auprès du berceau, écoute avec une anxieuse attention la respiration de son bien-aimé et se met à prier. De grosses larmes roulent le long de ses joues pâles . . . . . .

. . . . . .

« O mon Jésus ! s'écria-t-elle enfin, venez à mon aide, puisque les hommes ne le peuvent plus ! »

L'horloge du palais vint à sonner. La pauvre mère compta les coups avec inquiétude ; au dernier elle crut s'être trompée. Que la nuit est longue !

(1) D'après une ébauche (en allemand) de Charles Deyerl, dans le *Livre des Familles chrétiennes.*

A minuit, la lampe s'éteignit et la malheureuse femme s'affaissa sous le poids de l'indicible misère qui la privait du plus nécessaire, de la lumière auprès du berceau de son enfant qui allait mourir !

A deux heures le mari s'éveilla. Il se leva, et, après s'être informé de l'état du malade, il se rendit à sa tâche journalière.

Il s'écoula encore une longue heure pleine d'angoisses. Enfin parut l'aurore. « *Que la lumière soit !* » s'écria instinctivement la femme, vivement saisie du sens profond de ces paroles d'amour du Créateur; paroles que l'homme ne comprend bien que lorsque, en proie aux souffrances du corps et de l'âme, il a veillé pendant une de ces longues et cruelles nuits, pendant laquelle un silence de mort a remplacé le tumulte de la vie, et personne ne lui parle, si ce n'est une douleur qui frappe incessamment à son cœur.

Les sons joyeux des cloches saluèrent enfin le jour naissant.

Un cabriolet s'arrêta devant la cabane et il en descendit un vieillard aux cheveux blancs. Ses traits doux et agréables conservaient un certain air de jeunesse et réfléchissaient la sérénité et la paix de son cœur. Il entra dans la chambre unique.

— Que Dieu vous bénisse ! monsieur le docteur, s'écria la mère à sa vue. Un rayon d'une joie céleste illumina un instant son front soucieux.

— C'est mon devoir de chrétien, répondit le docteur Helfer. L'enfant a-t-il dormi ?

— Toute la nuit.

— C'est bien ; il est sauvé. Continuez de lui donner de cette médecine et il ne tardera pas à se rétablir. Donnez également des soins à vos autres enfants et à vous-même, ma bonne femme ; préparez-leur une soupe bien nourrissante et que Dieu vous garde !

A ces mots, le docteur s'élança hors de la chambre et le cabriolet partit. Sur le berceau de l'enfant se trouvait une pièce de cinq francs.

— Homme bon et généreux, s'écria la mère émue jusqu'aux larmes, partout où vous portez vos pas, vous portez aussi la santé, la consolation et la joie. O mon Dieu ! faites que ce noble cœur ne connaisse jamais la douleur et les privations !

L'enfant s'éveilla, et son premier regard fut pour sa mère. Ivre de joie, celle-ci déposa un long baiser d'amour maternel sur les joues pâlies de l'enfant. Le bonheur lui était rendu.....

Quelques heures après le mari rentra. Il s'était blessé au pied avec sa faux, et il était devenu pour quelque temps incapable d'aller à son ouvrage. La joie que lui donnait la guérison de son enfant fit place à un sombre désespoir. Il se jeta sur la paille et pleura amèrement, tandis que la femme pansait la blessure.

— Il nous faut donc mourir de faim ou envoyer nos enfants mendier ! se lamenta le père.

La pauvre femme soupira et se tut.

Tout à coup une suave mélodie s'échappa du palais du riche et vint frapper l'oreille du malheureux blessé.

— N'entends-tu pas? le riche fait de la musique pour le pauvre! s'écria-t-il avec rage. Quand il s'agit d'instruments de musique, de chevaux, de parties de plaisir, ils ont des milliers à dépenser ; pour le pauvre, ils n'ont jamais rien. O mon Dieu ! pourquoi ne faites-vous pas tomber la foudre sur les palais des riches et n'écrasez-vous pas leur cœur de pierre ?

— Ne blasphème pas, interrompit la femme avec effroi ; les riches font beaucoup pour les pauvres ; sans eux nous n'aurions pas de pain. La dame de ce palais est bonne et charitable ; je vais la trouver et implorer du secours.

— Elle te jettera quelques sous, tout en te recommandant de travailler et de ne plus mendier. N'y va pas ; cherchons plutôt un autre moyen.

— De tout mon cœur, mais je n'en trouve point.

Cette fois, la réponse du mari tarda un peu.

— A quoi me sert ma montre? dit-il enfin avec effort. Il y a longtemps qu'elle est arrêtée. Porte-la à l'horloger, le rouage en est excellent et l'argent en vaut dix francs.

— Comment ? ta montre ! Le seul souvenir de ton père et de ton grand-père ! Non, mon ami ; elle fait ta seule richesse, et il n'y a pas plus longtemps qu'hier que tu m'as exprimé le désir de la faire réparer, dès que tu aurais de quoi payer les frais.

— Donne-la donc en gage.

— Elle serait perdue pour nous, car jamais nous ne pourrions la retirer. Non, je vais de ce pas trouver Mme la comtesse et la prier de me donner de l'ouvrage. Je tricote bien.

Le blessé se tourna vers le mur. La mère embrassa son enfant et se rendit au palais. Elle savait bien que Mme la comtesse ne s'occupait pas elle-même de ces sortes de demandes, mais qu'elle en chargeait sa femme de chambre. Un vague pressentiment la poussa à se faire présenter à la comtesse elle-même. Celle-ci se rendit au désir de la malheureuse mère et l'accueillit avec bonté. Elle lui fit une assez forte commande, et, voulant payer d'avance, elle en demanda le prix.

La femme le dit.

— Si peu ? s'écria Agnès tout étonnée. Et combien de jours mettez-vous à ce travail ?

— Quinze jours.

— Comment peut-on vivre d'un tel travail ?

— Nous vivons, mais non pas seulement de cela ; mon mari travaille à la journée et moi je tricote. En filant, je gagnerais encore moins.

— Et celui qui ne fait que tricoter et filer?

— Celui-la doit se réduire au plus strict nécessaire et souffrir même

de cruelles privations. Il y en a beaucoup qui reçoivent des secours du bureau de bienfaisance.

— O mon Dieu ! s'écria la comtesse; se retrancher le nécessaire, souffrir de la faim, recevoir des secours du bureau de bienfaisance! Non, ma bonne femme, je ne souffrirai point que vous travailliez à ce prix. Demandez!

A ces mots, elle ouvrit une petite cassette en acajou, y prit un rouleau d'argent et le mit dans la main de la femme, étonnée de ce procédé.

— Prenez, ajouta-t-elle, achetez la laine et gardez le reste pour prix de votre travail.

La pauvre mère pressa dans ses mains brûlantes le froid et lourd rouleau d'argent. Dans son esprit, elle vit la consolation rentrer dans la chaumière. L'émotion lui coupait la parole; de grosses larmes roulaient le long de ses joues creusées par la misère et tombèrent sur la main que lui tendait la bonne dame.

II.

> Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres : car la charité vient de Dieu. Celui qui n'aime point, ne connaît pas Dieu.
>
> *Epître de saint Jean*, ch. IV, v. 7 et 8.

A peine la femme fut-elle partie, qu'entra le médecin de la maison, le docteur Helfer. Il trouva la comtesse en proie à une vive émotion. Elle lui raconta ce qui venait d'arriver. Le cœur du docteur se mit à battre plus fort, il se frotta les mains de satisfaction, et, tandis qu'il fixait sur Agnès ses yeux humides de larmes, un sourire empreint d'une joie céleste errait sur ses lèvres.

C'est dans cette situation que les trouva le comte Arthur. On vint à parler des pauvres, et le comte ne fit que répéter pour la centième fois qu'il perdait de jour en jour de sa confiance en eux.

— Vous nous rappelez toujours les terribles événements des derniers temps, lui dit le docteur.

— Pourquoi pas! lui répondit Arthur. Et plus encore. Combien de fois ai-je semé des bienfaits et n'ai-je récolté que de l'ingratitude; combien de fois la haine me fut-elle rendue pour l'amour? Permettez-moi de ne vous en citer que quelques exemples. J'ai comblé de bienfaits une pauvre veuve chargée de cinq enfants; elle a dissipé mes secours avec un homme débauché, et la populace m'a accusé des plus infâmes intentions; j'ai secouru une famille indigente, mais les enfants sont toujours restés deminus et couverts de haillons, et le père n'a pas quitté les cabarets. Il y a trois ans, lors du baptême de notre fils unique, j'ai fait distribuer de larges aumônes, et lorsque, peu après, l'enfant bien-aimé me fut enlevé par la mort, j'entendis sous ma fenêtre deux mendiants se dire : « Il ne lui est arrivé que ce qu'il mérite; le riche doit sentir à son tour qu'il est homme! » J'en ai assez; je ne veux plus continuer à faire de si tristes

expériences ; je verse annuellement une forte somme dans la caisse des pauvres, et je crois avoir fait tout ce qu'on peut exiger de moi. Vous me connaissez ; vous savez quelle bienveillance et quelle compassion remplissaient mon cœur pour les pauvres ; mais la meilleure volonté doit finir par se refroidir, si l'on ne rencontre partout que la haine insensée des indigents contre les riches, si l'on ne trouve que des hommes indignes et ingrats. Toute goutte d'amour que vous laissez tomber au milieu de la populace, se transforme en poison dans cette mer de basses passions.

— Oh non ! s'écria Agnès avec effusion ; toute étincelle d'amour éclaire au loin cette sombre nuit ! L'amour seul parviendra à dompter la haine. Quel délice que de faire du bien ! Serait-il si difficile de trouver des cœurs qui s'ouvrissent à l'amour ? Aujourd'hui, je les ai trouvé sans les chercher. Voyez là-bas, dans cette cabane, ces bonnes gens assis à la fenêtre; dans les transports de sa joie la mère montre l'argent ; les enfants sautent autour d'elle ; avec quelle joie n'apaisent-ils pas leur faim ! Voilà que le père se traîne aussi auprès de la mère, il l'embrasse ; il prend quelque chose du mur, l'approche de la croisée et le fait voir aux enfants. C'est une montre, sans doute sa seule richesse ! Il voulait probablement la vendre, et se réjouit maintenant de la voir sauvée. Voyez, ils joignent tous les mains ! Prieraient-ils pour moi ? Et qu'ai-je donc fait ? Je n'ai donné à la pauvre femme que le prix de son travail, plus élevé, il est vrai, qu'à l'ordinaire ; je me suis une fois écartée de cet usage insensé et cependant si général de prodiguer l'or dans les riches magasins d'articles de luxe étrangers et de ne payer qu'à moitié prix le travail indispensable et pénible de nos classes ouvrières et indigentes.

Les regards d'Arthur s'adoucissaient insensiblement et restaient fixés sur sa noble femme.

— Il ne faut point nous rebuter d'être bons, ajouta-t-elle avec feu, le visage coloré d'une aimable rougeur. Si nous ne pouvons ressembler au soleil qui luit également sur les bons et les méchants, il n'en reste pas moins vrai ce que Shakspeare fait dire au duc Vincentio : « Le Ciel se sert de nous comme nous nous servons des flambeaux ; si notre force ne fait point transpirer ses rayons au dehors, c'est comme si nous n'en avions pas. Les nobles âmes sont destinées à de nobles buts. »

En disant ces mots, Agnès tourna de nouveau ses regards vers la cabane. Elle regrettait vivement de ne pas avoir agi plus tôt. Son cœur nourrissait de saintes pensées qui allaient devenir pour le séjour de la misère une source d'inépuisables bienfaits.

Le docteur serra la main d'Arthur et lui dit à l'oreille : « Laissez Mme la comtesse obéir aux inspirations de son cœur ; elle sera un jour grande parmi les femmes. »

Ainsi parla le docteur, et il s'en alla panser la blessure du pauvre malheureux.

III.

> Quand je parlerais toutes les langues des hommes et des anges mêmes, si je n'ai point la charité, je ne suis que comme un airain sonnant et une cymbale retentissante. Et quand je distribuerais tout mon bien pour nourrir les pauvres et que je livrerais mon corps pour être brûlé, si je n'ai point la charité, tout cela ne sert de rien.
>
> Ire *Epître aux Corinthiens*, ch. XIII, v. 1 et 3.

C'est une des grandes infamies de la mauvaise littérature de fouler si souvent aux pieds la dignité de la femme et de dépeindre les héroïnes, surtout celles prises dans la haute société, comme des espèces d'amazones, ou bien comme des créatures sans forces physiques et morales.

Voyez les saintes héroïnes des temps passés ; voyez dans le présent ces vierges sacrées qui, renonçant au monde et à ses plaisirs, se dévouent à la pénible tâche de l'éducation du peuple, ou qui, faisant vœu de pauvreté, consacrent toute une existence humaine au service des malades, des mourants et des morts. Voyez tant de nobles femmes pleines de dévouement et de sensibilité, depuis le trône jusqu'à la plus humble chaumière ; pensez à vos mères, aux soucis et aux angoisses d'un cœur maternel, et vous trouverez dignes de pitié les créations de nos romanciers modernes.

Agnès était vraiment une noble et pieuse femme. L'image du créateur se trouvait réellement empreinte dans son cœur : la belle forme cachait une belle âme. Un cœur aimant, un indestructible sentiment de justice, la conscience de sa dignité et de son devoir, l'unique désir surtout de ne plaire qu'à Dieu, en faisaient un de ces êtres qui répandent autour d'eux la félicité et la paix du cœur.

C'était le 15 août 1848. L'angélus du soir annonçait la fin du jour où jadis la Mère de Dieu quitta cette terre pour aller s'asseoir auprès de son Fils sur son trône de gloire. A peine le dernier son des cloches vint-il à s'éteindre dans les airs, à peine le crépuscule du soir eut-il fait place aux ténèbres de la nuit, et les étoiles, ces mondes mystérieux, eurent-elles apparu dans les cieux azurés, qu'Agnès se mit au piano et une céleste harmonie se maria aux accents d'une hymne sacrée à la Madone.

L'homme de la chaumière ouvrit la fenêtre, prêta un instant l'oreille à cette divine mélodie et s'écria : « S'il me fallait porter le piano de cette noble dame des lieues entières, je le ferais avec plaisir ! Comme elle chante ! C'est ainsi que les chœurs célestes doivent chanter au-delà des étoiles! »

Il est nuit. Les riches reposent sur leurs lits de soie ; les pauvres, le cœur ouvert à la réconciliation, sont étendus sur leur couche de paille. Des anges d'amour planent sur le palais et sur la chaumière, et la bénédiction du Père commun descend également sur les deux demeures.

Avant de s'endormir, Agnès repassa dans son esprit les événements du

jour, elle se ressouvint d'avoir lu jadis avec un sourire d'incrédulité le récit des visions qu'avaient eues des âmes pieuses. Ses sentiments n'étaient plus les mêmes : ils étaient devenus plus purs, plus élevés, plus saints; elle rêva à l'apparition de l'ange devant Marie, à la conversion de Paul, au miracle de la résurrection; elle a dit que, si déjà les tableaux d'un Raphaël semblent être le reflet d'un monde surnaturel, l'image de la vision d'une âme sainte plongée dans l'extase devrait être bien plus belle encore; elle désirait voir, ne fût-ce qu'en songe, la face de l'Eternel.

Elle ferma les yeux.

Agnès se trouvait aux portes d'une grande ville qui lui était inconnue. De longues allées de magnifiques tilleuls, dont les branches touffues et entrelacées formaient une voûte impénétrable aux rayons du soleil, bordaient les rives d'un large fleuve; des barques ornées de fleurs et de banderolles glissaient sur l'onde bleuâtre et unie comme un miroir. Le monde élégant se promenait à l'ombre de ces arbres centenaires. Au milieu de ces hommes, au pied d'un tilleul, était assis un vieillard aveugle, couvert de haillons; personne ne faisait attention à lui, et quand, par hasard, une pièce de cinq centimes tombait dans son chapeau troué, le promeneur ne s'arrêtait pas pour entendre le *Dieu vous le rende* du pauvre. Un petit chien lui léchait les mains et le tilleul lui donnait son ombre.

Agnès s'approcha de l'aveugle. La misère était gravée en gros caractères sur le front ridé du vieillard. « Il ne suffit pas de relever le malheureux, il faut aussi le soutenir, » se dit la noble femme, et elle s'adressa au pauvre :

— Mon ami, n'avez-vous personne pour vous nourrir et vous soigner?

Les traits du vieillard s'éclaircirent; une expression indéfinissable et touchante, propre aux aveugles, illumina son visage ridé; un sourire de vive reconnaissance, de consolation et de joie profonde remplaça son morne abattement : un homme avait adressé une parole humaine à lui, le pauvre paria délaissé! Il leva ses yeux privés de lumière, comme s'ils devaient lui montrer cette âme charitable.

— Personne ne me soigne, répondit-il. Aveugle et orphelin dès ma tendre enfance, j'ai été réduit à mendier ma subsistance aussitôt que mes pieds ont pu me porter.

— Pauvre homme! s'écria Agnès. Où demeurez-vous? où passez-vous la nuit?

— Le jour, le ciel est mon abri, soupira le vieillard; la nuit, je l'ai souvent passée au pied de cet arbre. Souvent aussi de bonnes gens de mon village natal, qui n'est guère éloigné d'ici, me permettent de dormir dans leurs granges ou dans leurs étables.

— Venez avec moi, mon ami; emmenez votre chien avec vous. Vous n'irez plus demander l'aumône; vos vieux jours s'écouleront en paix et

dans le repos; vous trouverez sous mon toit la nourriture et les soins dont vous avez été si longtemps privé. Venez, je vous guiderai.

A ces mots, l'aveugle se redressa et mit la main sur la tête de sa jeune bienfaitrice. Celle-ci tressaillit, comme si la main de Dieu l'avait touchée; elle chancela, ses genoux fléchirent, ses yeux se fixèrent avec un céleste ravissement sur le pauvre vieillard, dont les vêtements brillaient d'un éclat éblouissant. Devant elle se trouvait le Sauveur du monde, rayonnant de beauté et de majesté et lui disant avec une ineffable douceur ces paroles divines : « Quiconque aura seulement donné à boire un verre d'eau froide au moindre des pauvres, ce sera comme s'il l'avait donné à moi-même ! »

Et Agnès se réveilla. Les rayons du soleil, qui inondaient sa chambre, la rappelèrent à la réalité, mais la vision restait présente à son âme, et elle en remerciait Dieu avec ferveur. Elle se crut élue pour remplir la sainte mission de la charité. Le cœur pénétré de la grandeur de cette tâche et rempli d'un ineffable bonheur, elle se sentait plus près de la divinité et fit vœu d'être une fidèle servante de Dieu, sans tenir compte des considérations humaines et sans craindre le blâme des hommes.

. . . . . .

Depuis que la femme du journalier était venue au château, la noble dame avait pris l'habitude d'aller chaque jour, dès qu'elle était habillée, s'asseoir auprès de la croisée et de laisser planer sur la chaumière des regards qui trahissaient un intérêt toujours croissant. Elle voyait la pauvre femme travailler du matin au soir et se sentait attirée vers elle par la charité ainsi que par l'inquiétude de voir ses petites ressources épuisées et les privations l'assaillir de nouveau. L'ouvrage était enfin achevé, et Agnès vit l'infatigable ouvrière ranger les bas paire par paire et se préparer à sortir.

Quelques instants après, la pauvre femme frappa timidement à la porte. Le travail était fort net et la comtesse lui en témoigna toute sa satisfaction. Elle s'informa avec intérêt de la position de sa famille et en apprit la vérité pleine et entière, toute l'étendue de la misère de ces pauvres honteux. Les malheureux avaient connu de meilleurs jours; ils avaient possédé quelque fortune, et, au moment où ils voulaient s'établir, une orgueilleuse et opulente maison fit banqueroute, ensevelissant sous ses ruines leur petite fortune et celle de beaucoup d'autres. Vinrent de longues années de privations. Cinq enfants et souvent pas de pain ! L'hiver, pas d'habits chauds, pas de feu, pas de lit! Et au milieu de cette misère et des tourments de la faim, quelle probité, quelle confiance en Dieu ! Combien de fois les mains lui sont-elles tombées de lassitude et les yeux se sont-ils fermés dans les larmes, quand, le soir, elle travaillait au clair de la lune, ou à la lumière d'une lampe puante ! Quelle belle âme sous les dehors de l'humilité et de l'indigence !...

— Ma fille aînée, termina la mère, n'avait encore que quatre ans, lorsqu'on voulut bien la recevoir dans l'asile des orphelins. Nous en étions reconnaissants et la laissâmes partir. Mais hélas ! plus de repos pour nous ! Toute la nuit nous croyions entendre l'enfant pleurer et crier, et, dès le point du jour, mon mari courut la rechercher. Oh ! comme elle pleura de joie, la pauvre petite, en se jetant à mon cou, et moi, je pleurais avec elle.

Agnès, qui avait eu l'intention de prendre chez elle un des enfants, renonça à son dessein ; mais il lui vint une autre, une grande et sainte pensée. Ses yeux rayonnaient d'une joie céleste ; elle était comme transfigurée, et la pauvre femme crut rêver, lorsque la riche dame se jeta tout à coup dans ses bras, lui prit les mains et murmura : « Soyez mon amie ! »

La pauvre femme n'osait répondre.

— Oui, il faut que vous soyez mon amie, ajouta Agnès. Dans nous deux, pauvreté et opulence se donnent la main et se réconcilient. Un gouffre sépare les deux classes de la société, et, dans cette ville même, il y a entre les riches et les pauvres un abîme de haine et de vengeance, abîme que la charité seule peut combler avec des fleurs écloses sous les rayons de la bienfaisance. Je veux planter de ces fleurs dans le désert ; je veux soulager, consoler, conseiller partout où il me sera donné de pénétrer. Vous serez mon guide, soyons les anges de la réconciliation ; exerçons-en le ministère sacré ! — Eh bien ! voulez-vous être mon amie ?

L'ouvrière leva sur la dame des regards, non plus timides, mais pleins d'une sainte vénération. Entraînée par la conscience naissante de sa propre valeur et par les paroles passionnées de la comtesse, elle s'écria avec exaltation : « Je le veux ! »

NOS IMPRESSIONS AU SALON DE 1861.

(3e et dernier article).

De beaucoup de choses à propos des tableaux. — Sur la guerre; de Maistre et Labruyère. — MM. Bellangé, Pils, Yvon, etc. — HISTOIRE. — Sur Charlotte Corday; notre opinion. — MM. Bouguereau, Baudry, Lafon, etc. — GENRE. — Un paradis terrestre; Revers de Médaille; Pourquoi l'auteur ne va pas se coucher. — MM. Antigna, Anastasi, Biard, Breton, Bonheur, Courbet, Mme Browne, etc.

I.

La guerre a inspiré à Joseph de Maistre, le grand penseur, quelques-unes de ses pages les plus admirables et qu'en ce temps-ci on ne saurait trop méditer. Ne pouvant les citer, faute d'espace, j'engage le lecteur à les relire. Labruyère, qui ne voyait pas les choses de si haut sans doute, philosophe de moindre taille, mais noble esprit pourtant, a écrit sur ce même sujet une page des plus originales dans sa sanglante ironie, et assez courte pour qu'on puisse la reproduire. Le lecteur ne regrettera pas de la retrouver ici. La guerre, brigandage exécrable et stupide, à moins de s'illustrer par un juste motif, ne fut jamais mieux raillée et flagellée que dans ce curieux morceau.

« Si vous voyez deux chiens qui s'aboient, qui s'affrontent, qui se mordent et se déchirent, vous dites : Voilà de sots animaux ! et vous prenez un bâton pour les séparer. Que si l'on vous disait que tous les chats d'un grand pays se sont assemblés par milliers dans une plaine, et qu'après avoir miaulé tout leur soûl, ils se sont jetés avec fureur les uns sur les autres, et ont joué ensemble de la dent et de la griffe, que de cette mêlée il est demeuré de part et d'autre neuf à dix mille chats sur la place, qui ont infecté l'air à dix lieues de là par leur puanteur; ne diriez-vous pas : « Voilà le plus abominable sabbat dont on ait jamais ouï parler ? » Et si les loups en faisaient de même, quels hurlements, quelle boucherie ! Et si les uns ou les autres vous disaient qu'ils aiment la gloire, concluriez-vous de ce discours qu'ils la mettent à se trouver à ce beau rendez-vous, à détruire ainsi et à anéantir leur propre espèce ? ou après l'avoir conclu, ne ririez-vous pas de tout votre cœur de l'ingénuité de ces pauvres bêtes ? »

Je n'adopte pas certes toutes les idées du Moraliste penseur un peu bourgeois, mais écrivain original et observateur si sagace. On est bien tenté pourtant de lui donner complétement raison devant les toiles de la plupart de nos peintres de batailles qui dans la guerre ne voient que le fait matériel, le pêle-mêle sanglant, la brutalité féroce du combat et l'acharnement des uniformes bleus, rouges ou blancs, enragés à se canarder et s'embrocher réciproquement sans savoir pourquoi. Combien rares sont les artistes qui mettent dans leur œuvre un peu d'élévation de pensée, de poésie ! On serait presque tenté de dire avec Boileau :

Il en est jusqu'à trois...

Ce reproche, certes, on ne saurait l'adresser à M. Hippolyte Bellangé, dont les toiles sont si émouvantes et si attrayantes à la fois. Que de verve, d'entrain, d'esprit français et du meilleur dans ses chaudes mêlées, quelle franche gaîté dans ses scènes de bivouac? Comme aussi quel sentiment vrai, profond, élevé dans ses admirables épisodes, par exemple celui des *deux Amis* qui fait si bien pendant *au Convoi*, dont le souvenir, après deux années, nous est resté si présent! Et cependant le tableau nouveau ne souffre pas de la comparaison, et peut-être même il semblerait supérieur. Comme l'autre d'ailleurs, il est de ceux qu'on ne saurait contempler les yeux secs, tant il y a d'émotion sincère et profonde, de douleur sympathique sur le visage de ces officiers au noble profil, qui viennent relever les cadavres des deux jeunes braves, le Nisus et l'Euryale du régiment, dont il est dit :

> **Et tels avaient vécu les deux jeunes amis,**
> **Tels on les retrouvait dans le trépas unis. — *(Historique.)***

M. Bellangé peint comme nos soldats se battent!

M. Pils, lui aussi, est de ceux qui ne mettent pas dans leurs toiles guerrières seulement du rouge et du bleu, et, pour aller plus vite en besogne, trouvent commode de remplacer la poésie... par de la fumée. *La bataille de l'Alma* a le défaut sans doute de paraître un peu trop, malgré les dimensions de la toile, un simple épisode. Mais que de mouvement! Que d'animation! Quel bonheur et quelle énergie d'expressions! Que d'originalité dans ces types si variés, si vrais et pourtant jamais vulgaires! Quelle solide peinture! On ne sait ce qu'il faut louer le plus dans cette œuvre mâle ou du dessin si ferme, ou de la chaude couleur, ou du relief admirable.

Du talent, de la conscience, une composition intelligente et intéressante, une habile et brillante et ferme exécution, voilà ce qu'il faut louer dans le tableau de M. Janet Lange : *L'Empereur et sa maison militaire à Solferino.*

Forcé d'être court, je regrette de ne pouvoir que citer avec éloges MM. Armand Dumaresq (*ses Chasseurs*), Protais (*la Sentinelle*), Charpentier (*la Garde à Magenta*), Beaucé (*Solferino*), Loyer, (*le Blessé*), etc.

Quant à ce brave militaire auteur de certains tableaux qu'il est inutile de nommer, j'allais dire de dénoncer, où diable a-t-il vu des chevaux de ce poil et de cette encolure qui tiennent à la fois du jeune veau (même bicéphale), de l'écureuil, du hanneton, de la girafe et du roquet? Et ces cavaliers ou fantassins, à têtes de grenouilles, de mandrills, de polichinelles? Et ces arbres extravagants et cette verdure... étrange, tout ce bariolage en un mot fantasque et désopilant au possible? Je n'en sais pas moins beaucoup de gré au peintre d'occuper ainsi les loisirs que tant d'autres perdent au café.

II.

Parmi les tableaux d'Histoire proprement dits, très-rares au Salon, à peine ai-je gardé souvenir de quelques toiles, trois ou quatre peut-être.

Ainsi *Charlotte Corday* de M. Baudry, les *Massacres de Syrie*, par M. Lafon, l'*Ève* de M. Bouguereau. Cette dernière toile surtout me paraît, au point de vue de l'art, mériter de grands éloges. Voilà de la vraie et savante et excellente peinture! Quelle touche large, grasse, ferme et serrée cependant! comme cette chair est bien de la chair! Puis tout à la fois de la couleur, du style, du dessin et les délicatesses du modelé! On regrette d'avoir à blâmer l'artiste de son *Faune et Bacchante*, toile peu convenable comme sujet, et comme art faisant médiocrement honneur au peintre. Le Faune et la Bacchante sont laids et leurs expressions ressemblent à des grimaces. Il ne faut pas qu'un talent aussi sérieux se compromette par ces sottises à la Boucher. Combien différent est le *Retour des Champs*, cette charmante idylle antique imprégnée d'un parfum tout virgilien!

De grandes qualités sans doute dans le tableau de M. Lafon, de la fougue et de la science, une touche hardie et virile; mais le tableau trahit, ce semble, les hâtes de l'exécution? C'est de l'improvisation peinte! Grand écueil que l'actualité, parce qu'elle oblige à faire vite, et l'on ne fait pas aisément vite et bien. Les types rappellent-ils bien aussi les grandes lignes du profil oriental qui, même dégradé, garde quelque chose de sa physionomie caractéristique? Puis, dans cette composition fiévreuse, on cherche un groupe sur lequel se concentre plus particulièrement l'intérêt. Si devant ce tableau nous n'arrivions pas déjà tout préparés et le cœur bouillonnant de récentes colères, de chaudes indignations, je doute qu'il nous remuât aussi profondément.

Le besoin d'une nouvelle *Charlotte Corday* ne se faisait nullement sentir et il était, à notre avis, maints sujets moins répugnants à traiter. Mais enfin, ce thème adopté, il faut reconnaître dans le tableau de M. Baudry des qualités peu communes. Sa peinture, sans doute, au rebours de celle de M. Bouguereau, manque d'ampleur, de largeur, de morbidesse; elle semble un peu sèche, un peu plate, mais d'ailleurs adroite, preste, intelligente, curieuse (et trop même) du détail. La composition voudrait plus d'air et d'espace, et ce drame affreux se passe pour ainsi dire dans une boîte, sinon tout à fait dans la baignoire. La Charlotte Corday me paraît fort belle. La tête est superbe par cette expression, devant l'acte terrible accompli, de stupeur, d'horreur, d'épouvante, mais où, par la contraction des lèvres frémissantes, par l'éclair du regard, se trahit encore la menace, le défi, je ne sais quelle joie sauvage dans l'obstination de la haine implacable.

Dirai-je, pour féliciter le peintre, que c'est bien l'*Ange de l'Assassinat* (style Lamartine), ou avec d'autres l'appellerai-je une *héroïne ?* Non, car le chrétien ne peut que condamner un acte qui fut un crime, puisque c'était la justice téméraire de l'individu se substituant à la justice divine. Mais on ne saurait oublier d'ailleurs que la victime, tombée sous le couteau de la jeune fille de Caen, était un monstre. Ah! dans cet hébètement de la

lâcheté universelle qui courbait toutes les têtes, ne sachant plus que tomber au premier signe, dans ce silence inouï d'une terreur stupide qui glaçait tous les cœurs, paralysait toutes les mains, hors celles payées pour l'égorgement, on conçoit les douleurs, les rages, les tortures intimes d'une âme passionnée et ardente, aimant la patrie d'un amour fanatique, et, par le malheur des temps et d'une éducation plus romaine que chrétienne, ne comptant guère sur l'intervention de cette Providence qui devait pourtant, chose admirable ! faire d'elle son instrument.

Revenons aux tableaux.

Le portrait du prince Jérôme Napoléon, par M. H. Flandrin, est fort regardé et admiré comme le plus remarquable du salon. Je le trouve en effet merveilleux de relief. Mais à cause de certains tons gris, et pour d'autres motifs, j'avouerai que je préfère de beaucoup *la jeune Fille à l'Œillet*, si sympathique.

Des portraits à citer encore sont ceux de MM. Bonnegrace, Gautier, Dubufe, Chaplin, quand il ne se manière pas, etc.

III.

Ce qui domine au Salon, et domine d'une façon inquiétante, désolante, ce sont les tableaux de chevalet, Paysage, Genre, etc. Ils fourmillent, ils foisonnent, ils pullulent par des motifs que Toppfer, avec la prévoyance de son bon sens, développait, il y a des années déjà, dans une page remarquable :

« ..... C'est leur tendance de notre temps ; les choses d'exécution les préoccupent tout entiers ; en sorte que la plupart de nos peintres sont plutôt ouvriers de l'art que réellement artistes. Il n'en était point ainsi au temps où Léonard de Vinci, où Poussin menaient de front l'art et la philosophie de l'art.....

« ..... Cette disposition actuelle, considérée dans son ensemble, est bien une preuve de dégénérescence dans l'art ; elle est *bien liée*, ce me semble, *avec la petitesse de ses inspirations*, avec l'appauvrissement de sa sève..... Comment ne pas reconnaître, dans son état actuel, le triste sceau de l'époque où nous vivons? époque sans vie morale, sans croyance, sans enthousiasme, sans grandeur ; où, sur les ruines d'un passé dont les biens ont croulé avec les abus, *rien ne surgit encore que le culte de la richesse, de l'industrie et de la matière ;* où production, fabrication, consommation sont les seules choses qui vivent, le but et le terme de tous les efforts, le présent et l'avenir de la société, les seules merveilles du siècle..... les ignobles reines sous la bannière desquelles l'art, comme la science, doit s'enrôler, s'il ne veut s'éteindre et périr. »

Peut-on mieux dire, hélas?

Pour en revenir aux tableaux de genre, ils sont en tel nombre, que vraiment je suis tenté de couper court, à l'exemple de ce bonhomme

dont parle de Maistre dans l'une de ses spirituelles et admirables lettres : *J'ai tant d'affaires que je vais me coucher.* Moi j'irais plus volontiers me promener; mais j'ai quelque conscience, et je me ferais scrupule de ne pas dire mot de tant d'artistes de talent, d'un grand talent, encore que dans les genres secondaires. Donc, en dépit du beau soleil qui me convie à la paresse, je resterai vertueusement à mon bureau, le nez sur mes grimoires, j'entends mes *notes.* C'est très-méritoire et pourtant qui m'en saura gré? L'Académie, bien sûr, ne pensera pas à moi pour le prix Monthyon. Mais répétons après Corneille :

Faites votre devoir et laissez faire aux dieux !

Et occupons-nous des artistes.

Antigna. — Cet artiste n'a pas exposé moins de huit tableaux. Si quelques-uns ressemblent un peu à des esquisses, la plupart sont de la bonne manière du peintre, d'une excellente facture, d'une exécution consciencieuse et plusieurs sont de vrais joyaux, par exemple *la Fontaine verte.* M. Antigna réussit admirablement ces sujets naïfs, et il a le talent de nous montrer les enfants du village dans la vérité de leurs costumes et de leurs allures et de nous les montrer intéressants, aimables, attrayants même sous des haillons. Grâce au charme d'une agréable couleur, d'un dessin qui joint l'élégance à la fidélité, le réduit de la misère lui-même nous apparaît paré de quelque poésie. Qu'est-ce quand l'artiste nous montre ses gentils enfants, folâtres et gais, au milieu des fleurs et de la verdure et riant à ce bon soleil du bon Dieu, comme disait un grand homme.

Entre plusieurs tableaux signés Hélène Antigna, et qui se rapprochent du genre de son frère, j'ai remarqué un tableau de *nature morte* heureusement composé et d'une très-bonne facture.

Biard. — *La vente des esclaves* et *l'emménagement à bord du Négrier* sont des tableaux dramatiques qui ont ce cachet de vérité de l'homme qui a vu. Le mérite de la composition est mis en relief par une exécution libre, franche, énergique, rappelant les meilleurs temps de l'artiste et prouvant qu'il a dû peindre autant avec le cœur qu'avec la main.

Je goûte moins les paysages du Brésil, quoique intéressants par les aspects variés d'une nature si différente de la nôtre. Mais la peinture manque de netteté et surtout d'éclat. Où donc pour nous les éblouissements de ce ciel incandescent? les splendeurs de cette nature luxuriante? les magnificences éternelles de ce paradis terrestre qui jamais ne perd sa parure et dont les voyageurs nous font de si merveilleuses descriptions? L'un des plus récents écrits :

« Nous traversâmes les plus superbes forêts vierges que j'ai jamais vues. Des palmiers avec leurs couronnes majestueuses s'élevaient fièrement au-dessus des autres arbres, dont l'épais feuillage formait au-dessous d'elles de magnifiques bosquets. Des orchidées poussaient en abondance sur les

branches et les rameaux autour desquels elles s'enlaçaient, formaient des murs de fleurs qui brillaient des couleurs les plus resplendissantes et embaumaient l'air de leurs parfums. De légers colibris gazouillaient çà et là. Le cotinga aux belles couleurs variées s'élevait timidement ; des perroquets se berçaient sur les branches, et beaucoup d'autres beaux oiseaux, que je ne connaissais que pour les avoir vus dans des musées, animaient ce bois enchanté. Il me semblait que j'étais dans le parc d'une fée, et à tout instant je croyais voir paraître des sylphes et des nymphes. J'étais au comble du bonheur !

Mais de peur que le bon lecteur ne soit tenté de dire soudain adieu à notre France, à ses pluies et à ses crottes, comme parle Montaigne, pour aller habiter cet Eden, disons-lui bien vite le revers de la médaille :

« Je trouvai l'air et le climat extrêmement lourds et désagréables, la chaleur accablante, quoique à cette époque de l'année elle ne dépassât guère 24 degrés à l'ombre. Dans les grandes chaleurs de la fin de décembre au mois de mai, le thermomètre à l'ombre marque plus de 30 degrés et au soleil plus de 40... Puis il règne au Brésil une extrême humidité. Les nuages et les brouillards sont à l'ordre du jour... Un autre désagrément, ce sont les moustiques, les fourmis, les barates, les tiques, etc. Je passai plusieurs nuits sur mon séant, tourmenté et torturé par les piqûres des insectes. C'est à peine si l'on peut mettre les provisions à l'abri des barates et des fourmis.

« En général, au Brésil, les mœurs sont peu satisfaisantes. »

A ces inconvénients, il faut ajouter les maladies, la fièvre jaune ou *vomito negro*, l'éléphantiasis, etc. Avis aux touristes !

Breton (Emile). — J'aime, dans les tableaux de cet artiste, *le Soir, les Sarcleuses, le Colza*, d'une bonne et large facture, d'une exécution franche, j'aime la vérité qui s'allie si heureusement à la poésie ; ces idylles charmantes nous transportent dans la pleine campagne et nous font respirer la senteur des herbes fauchées ou le parfum des prairies en fleurs ! Puis des types de jeunes filles et d'enfants ravissants, mais avec un caractère mélancolique et poétique qu'on ne connaît guère au village ! Qu'importe ! Mieux vaut mille fois cet idéal attrayant que les brutalités du réalisme. Deux des tableaux de M. Breton, *le Soir* et *le Colza*, nous semblent un peu trop dans la demi-teinte, ce qui nuit à l'effet.

Bonheur (Auguste). — Nos félicitations sincères à cet artiste dont les tableaux d'animaux, si vivants, si chaudement peints, si fermement dessinés, méritent le succès qu'ils obtiennent, d'ailleurs. Terrains solides et vrais, et du soleil, *à pleine croisée*, comme dit le poète.

Mlle Rosa Bonheur doit être glorieuse des progrès de son frère, un peu son élève sans doute et qui devient son émule.

Browne (Mme Henriette) a peint des scènes de la vie orientale : *Une visite* (*intérieur de Harem*) ; *une joueuse de flûte* (*intérieur de Harem*). On ne re-

connaît guère là ces lieux dont le poète a dit : *Séjour des longs ennuis !* et que la princesse Belgiojoso, récemment, nous a montrés sous des couleurs si peu poétiques, qui, sans doute, sont les véritables ! Pourquoi nous les rendre aussi attrayants ? Certes, le calme de ces intérieurs tout riants, la grâce décente de ces femmes si complètement habillées, si élégamment drapées, ne rappellent guère la honte de ces mœurs, dépravées jusqu'à l'infamie par les vices de la polygamie. En faisant mes restrictions quant au sujet, je louerai avec effusion le talent de l'artiste et les ravissantes finesses et les délicatesses de son heureux pinceau.

Une femme d'Eleusis prouve que Mme Browne n'est pas moins à l'aise devant une grande toile que devant un tablotin. La tête de cette Grecque est superbe, les étoffes splendides, le tout largement peint. Les mains par malheur manquent de distinction, et peu s'en faut qu'elles ne déparent cette remarquable étude ou ce portrait.

Courbet.— Il faut rendre justice au coryphée du Réalisme : s'il se complaît d'ordinaire à peindre les humains de l'un ou de l'autre sexe particulièrement laids, il se dédommage avec les animaux, avec les arbres et les pierres, pour lesquels il prodigue les tons les plus riches de sa palette. Son renard, ses serfs surtout sont d'admirables bêtes à l'aise dans cette forêt plantureuse, dans ces bois touffus, un peu trop même, car la perspective est bornée parfois. Touche vigoureuse, puissante, d'ailleurs, presque d'un maître. Mais dans la *Roche Orgon* l'empâtement solide tourne à la maçonnerie.

Coubertin.— *Le Cortége pontifical* (*projet de frise*). Il y a beaucoup à louer dans ce travail, malgré des parties qui sentent l'esquisse. La composition, en forme de procession, offrait plus d'un écueil que l'artiste a su éviter. Les attitudes sont heureusement variées et contrastées. Le dessin ne manque pas d'élégance dans sa fidélité, car tous ces portraits à coup sûr ressemblent. La couleur me paraît un peu terne et plus de soleil ne nuirait pas.

Corot — dans ses paysages, est toujours un admirable poète. C'est le Tityre des *Bucoliques* :

> Fortunate senex, hic inter flumina nota
> Et fontes sacros, frigus captabis opacum.

Mais quoi ! je le souhaiterais un peu plus peintre.

Dussaussay. — Ce nom me semble nouveau aux expositions, mais la critique ne devra plus l'oublier. Très-brillant début ! Deux des tableaux de l'artiste, *un Marais* et *Avant l'Orage* sont des œuvres vraiment remarquables ; la nature prise sur le fait et poétiquement rendue. Tons vrais et chauds ; transparence dans le ciel, limpidité des eaux ; vigoureux terrains. De l'inspiration et de l'étude, en un mot. Courage, jeune homme !

Delamarre (Théodore). — Nous retrouvons au Salon les *Chinois* de cet artiste, le *Peintre de Lanternes*, le *Marchand de Thé*, l'*Occidentaliste*, si intéressants à voir, grâce à la vérité des types, à la curieuse exactitude

des costumes, des ameublements dans les moindres détails agréablement rendus par un intelligent pinceau. C'est à croire que le peintre accompagnait ces vaillants soldats qui ont planté notre drapeau sur les murs de Pékin et rétabli la croix sur les murs de la vieille cathédrale restaurée.

Qu'importe, au reste, si le résultat est pareil, que l'artiste ait visité, ses crayons à la main, l'empire du Milieu, ou qu'il ait voyagé à la façon de Delille, dans un bon fauteuil, les pieds sur les chenets, entouré de livres et de modèles ! ce qui est plus commode et plus sûr. On ne court pas risque ainsi de mourir dans les déserts de la pépie, ou par suite d'un naufrage, de *boire d'autant*, comme l'âne du Fabuliste.

Doré (Gustave). — *Dante et Virgile dans le neuvième cercle des enfers, rencontrent les traîtres condamnés au supplice de la glace* :

> ... Vidimi davante
> E sotto i piedi un lago che per gielo
> Avea di vetro e non d'acqua sembiante.
> . . . . . .
> Livide insin la dove appar vergogna
> Eran l'ombre dolenti nella ghiaccia,
> Mettendo i denti in nota di cicogna (1). — (*Inferno*, XXXII.)

Ce tableau, par ses dimensions, rentre dans les tableaux d'histoire. Il témoigne de la noble ambition de l'artiste qui, non content d'être, si jeune encore, au premier rang comme dessinateur, aspire à la gloire du peintre. Il y a là, sans doute, beaucoup de savoir et d'étude, et ce n'est plus le réalisme affreux *des Saltimbanques*. — Trop de réalisme encore pourtant !

Gérôme. — *Deux augures n'ont jamais pu se regarder sans rire.* Une charge d'atelier plutôt grotesque que comique. J'ai dit mon opinion sur M. Gérôme et je ne veux pas y revenir, mais seulement, à propos de cet autre tableau, d'une très-habile exécution d'ailleurs, rectifier une erreur. L'artiste se trompe après beaucoup d'autres. Cicéron, l'un des augures, ce dont il était très-vain, lui parvenu, ne pouvait songer à décocher cette épigramme contre ses collègues, personnages considérables. Le passage a trait seulement aux aruspices, sorte de diseurs de bonne aventure, oracles des carrefours. Voici le texte :

« Vetus autem illud Catonis admodum scitum est, qui mirari se aiebat « quod non rideret *aruspex aruspicem* quum *videret.* » (Cic. de Div. 11-24.)

Gudin — reparaît aux expositions et avec grand honneur. Dans ses deux grandes toiles en particulier, *Arrivée de la reine d'Angleterre à Cherbourg* et *la flotte française se rendant de Cherbourg à Brest*, l'artiste prouve que son talent n'a rien perdu dans le repos de sa vigueur, de sa

(1) ... Je m'aperçus que je marchais sur un lac glacé qui ressemblait plutôt à un cristal qu'à un fleuve..... On voyait les ombres livides plongées dans cet hiver éternel jusqu'à cette partie du visage où se signale la honte et imitant, en faisant craquer leurs dents, le bruit du bec de la cigogne.

brillante facilité. C'est toujours le peintre qui déroule splendidement ses vastes horizons et fait si bien miroiter au soleil les vagues transparentes. Puis, comme il connaît son navire ! Il en apprendrait sous ce rapport au plus vieux loup de mer. Des deux tableaux en question je préfère celui de droite que la lumière inonde de ses reflets étincelants.

Français. — Les trois paysages exposés cette année par l'artiste, me semblent de ses meilleurs. On admire que des vues prises à Saint-Cloud, Meudon, Sèvres, puissent avoir ce charme, cet attrait, cette poésie et ce soleil. Mais le véritable artiste est un magicien, surtout quand il est armé de cet heureux pinceau qui transfigure en éden, grâce au don de seconde vue dont l'artiste est doué, le site pour nous le plus ingrat.

Fougère (Mlle). — C'est une belle et touchante scène que celle de la *Communion du blessé* et dont la pensée fait honneur au cœur de l'artiste, comme l'exécution à son agréable pinceau. Voilà de ces sujets vraiment intéressants et faits pour inspirer le peintre, digne de ce nom. Mais quoi ! la plupart leur préfèrent la fadeur ou la fadaise et les insipides redites du lieu commun le plus vulgaire, par exemple : *Une demoiselle qui met ses papillotes ; — Un Bébé qui dort ou qui tête ; — Des poissons rouges dans un bocal*, etc.

Jacque (Ch.). Le spirituel critique du *Figaro*, J. Rousseau, a placé cet artiste, qu'il admire d'ailleurs, parmi les *discutés*. A tort, selon moi, je plaindrais celui qui, après avoir vu, par exemple, cette toile magistrale des *Moutons effrayés*, douterait encore de ce talent si vrai, si consciencieux, si original. Pour moi, d'ailleurs, il s'était prouvé même dans ses tableaux lilliputiens, les seuls que j'eusse vus.

Hamon. — Cet artiste a donné, cette année, un pendant au fameux *Guignol*, qui naguère commença sa réputation. Comme le premier tableau, l'*Escamoteur* est un vrai logogriphe dont personne n'a le mot, pas même l'artiste. Composition sans queue ni tête ! Arlequinade de costumes les plus divers rapprochés sans qu'on sache pourquoi. Et pourtant cela fait plaisir à voir; cette peinture chatoyante égaie, charme et séduit. Puis de gracieuses têtes d'enfants, vrais, curieux, naïfs ou malicieux ! Peinture attrayante quoique manquant un peu de corps ; venue au courant du pinceau, elle ne s'inquiète pas beaucoup de faire deviner quelque chose sous l'épiderme ou le satin. Deux ravissants petits tableaux, au point de vue de ce talent aimable et coquet, sont *la Volière* et *Tutelle*.

Laugée. — Talent des plus sympathiques ! Que de sentiment profond, de grâce, de poésie dans la *Bonne Nouvelle !* Quelle touchante figure que celle de la convalescente ! Et la *Récolte de l'Œillet*, quelle scène animée ! quel charmant pêle-mêle ! que de têtes ravissantes de femmes, d'enfants, de jeunes filles ! ce sont des villageoises, mais non des *campagnardes*, des villageoises pour lesquelles le travail est une fête et que l'artiste nous montre, à travers je ne sais quel prisme lumineux, au milieu d'un paysage

riant, tout égayé par la verdure, les fleurs et le soleil. Peintre et poète, merci !

LANDELLE. — *Super flumina Babylonis.* Belle et bonne toile. Du sentiment, du style, de la poésie, dans les têtes de jeunes filles surtout. Draperies largement déroulées. Dessin remarquable par la distinction et l'élégance en harmonie avec la couleur attrayante, quoique sans trop d'éclat. Mais peinture un peu lisse et polie à la façon d'Ary Scheffer.

LAZERGES (Hippolyte). — *Les Moissonneurs de la Kabylie.* — Je ne puis que répéter avec insistance ce que j'ai dit dans l'article : *Où en est l'art?* de cette toile si poétique dans sa réalité et qui reflète si bien le chaud soleil de la Mitidja. Je m'étonne que ce beau tableau n'ait point tenté la Commission de la loterie. J'espère alors le voir au Luxembourg.

Le curieux tableau de la *Danse des Aïssaouas* attire fort aussi l'attention.

LEMMENS. — J'ai regardé avec un singulier contentement les coqs sémillants et les poules et poussins de cet artiste. Comme ils sont amusants à voir se trémoussant, picorant, gloussant, voletant ! Mais vraiment n'ont-ils pas trop d'esprit pour des bêtes et l'œil bien malicieux? J'aime fort aussi le paysage pris à Mennecy (*Seine-et-Oise*), si frais, si coquet, si attrayant, encore que dans le lointain, à travers la feuillée, on aperçoive la croix du cimetière. Le défaut de cet aimable peintre est un peu le pointillé de la touche.

LAMBINET. — Pourquoi M. Lambinet, lui aussi, s'en tient-il souvent à l'esquisse? Quelle couleur vraie et séduisante ! Comme ces arbres, bien dessinés dans l'ensemble, profilent nettement leurs silhouettes sur le ciel transparent! quel parfum des champs! quelle fraîcheur dans ces mœlleux gazons, dans ces verts ombrages, dans ces prairies émaillées des mille fleurs variées de la tiède saison ! Et ces eaux frissonnent si limpides ! Je souris à cette nature si riante, que l'artiste se plaît à nous montrer surtout parée des grâces printanières. Mais je n'ose approcher, crainte de voir le charme s'évanouir.

MEISSONNIER. — Les tableaux de cet éminent artiste, cette année, nous montrent moins peut-être ses qualités que ses défauts, le faire uniforme, la touche un peu sèche, et ces tons de brique dans les chairs. Allons revoir nos flamands, et Mieris, et Teniers, surtout Metzu,

> Dont les tableaux exquis, ces chefs-d'œuvre de goût,
> D'un pinceau ferme et sûr, d'une main éprouvée,
> Montrent la liberté dans la forme achevée (1).

MILLET. — Aux antipodes du précédent. Quel dommage que M. Millet, qui a des tons si vrais, si riches parfois, une touche si mâle, ne mêle pas un peu d'idéal à sa robuste peinture ! Cette réalité brutale, ce parti pris de laideur commune repousse au lieu d'attirer et fait presque dédai-

(1) *Le Peintre*, petit volume de l'Auteur, vendu au profit de l'Œuvre si intéressante de Notre-Dame-des-Arts.

gner les mérites de l'œuvre. *La femme faisant manger son enfant* me donne des nausées.

Tissot. — On dit cet artiste fort jeune ; tant mieux, s'il peut prêter l'oreille au sage conseil et comprendre que, doué des plus heureuses dispositions, avec du savoir, de l'imagination, de l'esprit, un vrai talent d'exécution, il se fourvoie dans une ornière qui est une impasse. Dans quel but cet art rétrospectif? A quoi bon ce parti pris d'anachronisme qui copie les vieux maîtres et surtout dans leurs défauts, ceux de leur temps d'ailleurs ? J'aime peu ces figures découpées à l'emporte-pièce sur le fond sombre, cet abus du bitume, ces attitudes guindées, raides, automatiques, ces étoffes lourdes aux plis anguleux et cassants. Et pourtant du talent dans tout cela ! Mais que l'artiste y pense : le procédé est la langue du peintre. Et que dirait-on aujourd'hui d'un littérateur qui écrirait des livres à notre adresse dans le style des fabliaux du XIIIe siècle ?

Trayer. — Avec quel intérêt j'ai regardé ce ravissant tableau de l'*Anxiété*, d'une exécution si large et si délicate pourtant ! Cette jeune malade, vraie et charmante dans sa touchante pâleur, et dont la mère et la sœur étudient le visage, dans une crise suprême ; cette aimable enfant m'attire tout autrement que la demoiselle du monde occupée de sa tapisserie ou de ses chiffons. M. Trayer, dont le talent distingué m'est si sympathique, ne se préoccupe pas toujours assez d'un sujet intéressant.

Mais ce reproche, combien d'autres le méritent à plus juste titre parmi nos peintres de genre, tant ceux dont j'ai parlé que bien d'autres que je ne puis nommer, bien qu'ils aient du talent et de la réputation ; mais il faut bien finir. Ainsi MM. Hillemacher, Caraud, Plassan, Toulmouche, etc. Il est affligeant de voir parmi ces toiles si nombreuses où le talent brille, combien peu trahissent une pensée, un but, une intention, s'adressent surtout à l'âme. Jamais le mot du poète latin fut-il plus vrai : *Rara avis ?*

Mon Dieu, qu'il est difficile d'être court! J'avais résolu, dans l'intérêt du lecteur, comme dans le mien, que cet article serait bref et serait le dernier. Et voilà qu'en terminant, bien qu'il soit de longueur honnête, je m'aperçois que je n'ai parlé ni des dessins, ni de la gravure, ni de la sculpture. J'en dirai quelques mots dans un *post-scriptum*, au prochain numéro, si je ne suis parti... pour la Chine... ou seulement pour la bonne ville de Melun (en Brie), la patrie des anguilles dans laquelle j'ai des amis. Ce ne sont ni des *Verniaux*, ni des *Pimpernaux*, et autres *Malacoptérygiens apodes*. Le lecteur va me croire, bien sûr, un savant... Pas un savant en *us* du moins. Peut-être bien que je serais de force maintenant à traduire *lampas* par *éteignoir*.

Bathild BOUNIOL.

REVUE DES REVUES.

I. Le *Croisé* et la *Revue du Monde catholique*.
II. La *Revue des Deux-Mondes* et Joseph de Maistre.
III. Quelques brochures. — *Ne touchez pas au Pape*. — *Pape et Roi*. — Les *Monita secreta*. — Un chapitre inédit sur la question des Lieux-Saints.
IV. L'*Ami des Livres* et Voltaire.

I.

La *Revue du Monde catholique*, fidèle à son titre, s'efforce de faire connaître toutes les œuvres inspirées par notre foi; elle aime à signaler les combattants qui marchent sous les mêmes drapeaux, et, parmi ces combattants, ceux qui forment comme l'avant-garde dans cette belle armée du catholicisme qu'on harcelle de tous côtés sans pouvoir l'entamer. Parmi ces combattants, nous avons nommé, dès le premier jour, les jeunes et courageux rédacteurs du *Croisé*. Véritablement dignes du nom qu'ils ont pris, ils vont en avant sans s'inquiéter des préjugés du jour et des timidités de la prudence mondaine; les yeux fixés sur le glorieux Tombeau qu'ils veulent reconquérir, ils renversent tout à droite et à gauche, frappent de grands coups d'estoc et de taille, dédaignent les lenteurs de la tactique et n'ont d'autre mot d'ordre que celui-ci : *En avant!* C'est un plaisir de les voir, un plaisir de les suivre, franchissant les obstacles, gravissant les hauteurs, renversant les murailles, battant en brèche toutes les incrédules stupidités de notre temps.

Mais la jeunesse a les défauts de ses qualités : elle est vive et emportée, elle blâme volontiers ceux qui ne font pas comme elle, ceux qui ne partagent pas ses généreuses illusions, tout en applaudissant à ses brillants efforts; elle juge vite, elle ne juge pas toujours avec justice, et notre *Revue* vient d'être la victime de l'un de ces jugements précipités. Nous citons :

« La *Revue du Monde catholique* publie, sur le beau livre de M. Blanc de Saint-Bonnet, l'*Infaillibilité*, un article de M. Raymond Brucker. Si nos lecteurs veulent bien se reporter à l'article de M. Ernest Hello sur l'*Infaillibilité*, ils comprendront pourquoi nous ne pouvons être d'accord avec la *Revue du Monde catholique*.

« A nos yeux, le livre de M. Blanc de Saint-Bonnet est un livre hors ligne. C'est une faveur préparée de longue main aux intelligences contemporaines par le Dieu qui veille sur la pensée humaine, et qui redoute de la voir s'affaiblir. C'est le livre d'un penseur et d'un écrivain. Il éclaire

d'une lumière sereine la conscience troublée du dix-neuvième siècle. Il réunit des qualités qui semblent s'exclure : l'élévation et le charme, la profondeur et la grâce. Métaphysicien et logicien, M. Blanc de Saint-Bonnet restitue leurs droits à ces deux puissances trahies, la métaphysique et la logique, puissances que nos contemporains voudraient anéantir pour tromper leur conscience, et que les chrétiens doivent rétablir dans leur souveraineté. Il appelle au secours de la foi menacée *la pensée toute entière*, armée de son intégrité, armée de sa splendeur.

« Par là, le livre éloquent et rigoureux de M. Blanc de Saint-Bonnet est *nécessaire* à nos contemporains.

« En face de ce livre, et de la *conspiration du silence* qui aura des complices parmi les catholiques, il n'y a qu'une chose à faire : le recommander, secouer l'indifférence et la frivolité, faire rougir ceux qui trouvent dans leurs habitudes d'esprit une excuse pour ne pas lire un grand et beau livre. La *Revue du Monde catholique* aime mieux reprocher à M. Blanc de Saint-Bonnet de n'avoir pas fait une brochure. Autant vaudrait lui reprocher d'avoir élevé un monument! Sur quatre pages et demie, consacrées par la *Revue du Monde catholique*, deux développent ce reproche, qui eût gagné à n'être publié que sous forme de brochure, car il atteint, proportions gardées, les dimensions d'un *in-folio*.

« Le spirituel écrivain qui s'est égaré ainsi, n'eût-il pas mieux fait d'infliger le ridicule à la frivolité moderne? « En dehors de la brochure pas de salut! » — « Un livre doit être fait pour les esprits frivoles. » — « Mettez la métaphysique en fleurettes, » ces propositions et d'autres semblables ne sont pas ce qu'il y a de mieux fait pour relever l'esprit humain. Nous espérons que M. Raymond Brucker, écrivain que nous aimons et que nous honorons, et ses collaborateurs, ne se méprendront pas sur le sentiment de regret qui nous inspire cette légitime et nécessaire réponse. Ajoutons que M. Raymond Brucker, en reconnaissant que le livre de M. Blanc de Saint-Bonnet est aussi *charmant*, dans le vrai sens du mot, qu'élevé et profond, achève de détruire sa critique.

« Proposer de mettre un livre en brochure ! Autant vaudrait proposer de mettre une cathédrale en boutique ! »

Nous sommes heureux, pour notre part, d'avoir eu l'occasion de citer cette page qui ne dit pas encore du beau livre de M. Blanc de Saint-Bonnet tout le bien que nous en pensons ; nous sommes certain que M. Raymond Brucker lui-même n'est pas mécontent d'une ardeur qui n'est devenue injuste que parce qu'elle partage son enthousiame et que parce qu'elle ne l'a pas compris. Mais il a le droit, lui, un vétéran de la presse catholique, d'être lu avec plus d'attention par les jeunes écrivains qui veulent le critiquer. M. Brucker n'a pas du tout songé à reprocher à M. Blanc de Saint-Bonnet la longueur de son livre ; il ne lui a pas du tout proposé de le mettre en brochure : l'ironie, croyons-nous,

est encore une figure de rhétorique permise ; le beau livre de M. Hello sur le style ne l'a pas proscrite, le *Croisé* s'en sert ; prendre pour un reproche adressé à l'auteur de l'*Infaillibilité*, ce que M. Brucker dit de la frivolité des lecteurs contemporains et de l'affaiblissement des intelligences, c'est vraiment prendre les choses à l'envers : dans cette circonstance, le jugement du *Croisé* accuse une trop grande rapidité de lecture, ou une singulière préoccupation d'esprit. Nous aimons mieux croire à la rapidité.

Le rédacteur du *Croisé* dit lui-même que M. Brucker, en reconnaissant que le livre de M. Blanc de Saint-Bonnet est aussi *charmant*, dans le vrai sens du mot, qu'élevé et profond, achève de détruire sa critique. Cette contradiction, qui n'en est une que pour lui, eût dû lui ouvrir les yeux.

Un service en demande un autre. Le numéro du *Croisé*, qui critique ainsi la *Revue du Monde catholique*, contient un remarquable article sur l'*Amour de Gœthe pour le catholicisme*. L'auteur de cet article reconnaît que « Gœthe, dans sa vie bourgeoise de tous les jours, insultait au crucifix « et pliait les genoux devant Jupiter ; » mais il ne veut pas qu'on en conclue que Gœthe n'aimait pas le catholicisme : « Gœthe, bourgeois, était « un disciple de Voltaire ; Gœthe, poète, adorait Jésus-Christ dans la vie « privée ; Gœthe, ne relevant que de lui-même, se croit permis de céder « au côté bas de sa nature ; Gœthe, entre le ciel et le genre humain, sent « les obligations que lui impose le génie. » Il s'en suit que Gœthe, parce qu'il est un grand artiste, parce qu'il est un homme de génie, n'a produit que d'excellentes œuvres... *pour ceux qui peuvent s'élever jusqu'au sommet d'un artiste*. Hélas ! combien y en a-t-il ? Nous citons :

« Nous venons de dire que l'erreur qui croit que les œuvres de l'imagination ont un domaine à elles en dehors de la vérité, que cette erreur est particulièrement funeste. En effet, sans cette erreur, une âme droite comprenant l'ensemble d'une œuvre d'art, ne méconnaîtrait jamais la vérité ; elle saurait que la beauté, par cela même qu'elle est la beauté, elle est aussi la vérité. Et que l'on ne se méprenne pas sur le sens de cette parole. J'ai dit : une âme droite qui comprendrait *l'ensemble* d'une œuvre d'art, non pas celle qui n'en comprend qu'une partie. Les esprits ont des regards de différente portée, et il y en a un grand nombre qui ne peuvent s'élever jusqu'au sommet d'un artiste. Ainsi ceux qui, en face de *Faust*, ne voient que le païen et le libre-penseur ; ceux qui, en face de *Mignon*, ne voient que son entourage ; ceux qui, en face de Werther, ne voient que l'accident de son désespoir sans en pénétrer le principe, tous ceux-là sont doués d'esprit de très-courte vue, incapables d'apercevoir les sommets d'une œuvre. S'ils avaient su s'élever jusqu'aux sommets, ils y auraient trouvé la beauté catholique, et alors s'ils avaient cru en même temps à la vérité du beau, ils se seraient prosternés devant l'Eglise de Dieu. »

Oui, tout ce qui est beau, tout ce qui est véritablement beau et vrai ; le beau n'est que la splendeur du vrai, la beauté découle de Dieu comme de son unique source, et nous sommes d'accord avec l'écrivain que nous venons de citer, lorsqu'il dit que tout ce qu'il y a de vraiment beau dans une œuvre d'art est bon, lorsqu'il dit qu'une œuvre d'art est nécessairement catholique, au fond, et que toute œuvre d'art qui serait découronnée du catholicisme, ne serait plus rien. Mais, d'accord sur le principe, nous ne pouvons l'être sur l'application, et nous trouvons qu'il est dangereux de présenter comme des œuvres bonnes *Faust, Mignon, Werther*, en disant qu'il ne s'agit que de savoir s'élever jusqu'aux sommets. Nous estimons bonne et belle une œuvre qui élève le cœur et l'esprit jusqu'à la souveraine Beauté, jusqu'au souverain Bien; nous n'avons pas la même estime pour celle qui demande, comme préparation nécessaire, qu'on soit déjà élevé à cette hauteur, et, selon la parole du divin Maître, nous jugeons de l'arbre par ses fruits ; le fruit de Werther est le suicide ; dussions-nous passer pour un barbare, nous jugeons Werther mauvais. Autrement, il faudrait réhabiliter la théorie de l'art pour l'art, et nous savons aussi ce que cette théorie peut produire.

II.

Il en coûte d'être en dissentiment avec des amis et des frères, mais une chose console, c'est que ces dissentiments ne viennent que d'un ardent amour de la vérité : avec cela il n'y a pas à craindre qu'ils nous affaiblissent ; nous sommes toujours et tous unis contre l'ennemi ; nous ne pouvons différer que sur la manière de combattre et sur le choix et la qualité des armes. Nous sommes bien plus à l'aise, toutefois, lorsque nous n'avons plus affaire qu'à des ennemis déclarés. La *Revue des Deux-Mondes* est dans ce cas, quoique nous y rencontrions de temps en temps des noms qui nous y paraissent singulièrement dépaysés. C'est au sujet d'un de ces noms qu'un de nos amis, M. Bouniol, nous écrit :

« Dans son numéro du 15 juin, nous dit-il, un Recueil qui n'a pas précisément pour but d'exalter nos doctrines, et qui prend en général ses collaborateurs ailleurs que dans nos rangs, a publié, sur Mme Schwetchine, un article qui, cette fois, n'était pas de la plume d'un libre-penseur. Je n'aurais eu sans doute qu'à louer cet intéressant travail, s'il ne s'y trouvait une page tout à fait fâcheuse et que je n'ai pu lire jusqu'au bout de sang-froid. Quoi ! un homme, qui pour nous est, comme philosophe chrétien, l'honneur du siècle, est l'un de ceux qui ont rendu à la sainte cause de la vérité les plus signalés services (avec quel désintéressement, on le sait !) l'auteur de tant d'admirables livres, *le Pape*, *les Considérations sur la France*, *les Soirées de Saint-Pétersbourg*, etc., ce rare et puissant esprit, un peu notre maître à nous tous, écrivains catholiques, Joseph de

Maistre enfin, le grand de Maistre, est apprécié, est jugé, sur le ton cavalier, avec une témérité juvénile qui, en vérité, frise l'irrévérence.

« Chose étrange ! c'est alors que tant d'événements et plusieurs tout récents (en Amérique, en Orient par exemple), confirment si étonnamment les prédictions de l'illustre penseur et attestent la clairvoyance de son perçant regard, c'est alors qu'on ne craint pas d'écrire une phrase comme celle-ci : « Cet illustre gentilhomme savoyard, dont la réputation posthume « a tant occupé le public dans ces derniers temps, diplomate de son vi- « vant et érigé en prophète après sa mort, est aussi peu fait, j'imagine, « pour l'une que pour l'autre de ces professions. »

« Les talents de Joseph de Maistre comme diplomate nous semblent assez prouvés par l'estime qu'on faisait de lui à la cour de Russie, par la bienveillance singulière dont l'honorait celui qu'il qualifie dans une de ses lettres de *grand ami* de son roi. Certes, pour conquérir, au milieu des circonstances les plus difficiles, lui représentant d'un si petit Etat, pour conquérir une telle position, il ne fallait pas être un diplomate vulgaire. Mais quoi ! l'auteur de l'article, par une aberration véritablement inouïe, n'a-t-il pas l'air, dans son style tristement ironique, de faire un reproche à de Maistre de ce qui doit l'élever plus haut dans notre estime. « Ce Caleb « de la diplomatie prenait au sérieux la représentation d'une monarchie « en peinture. »

« Je vais vous citer encore quelques passages de cette incroyable sortie. Il vous suffira de les mettre sous les yeux des lecteurs, sans commentaires ni réfutations, pour qu'il en soit fait justice.

« C'était à la fois le de Maistre dogmatique qu'ont *admiré nos séminaires* « et le de Maistre railleur, caustique, irrévérencieux et impatient que les « archives de Turin nous ont révélé. » Les archives de Turin ne vous sont-elles, Monsieur, aucunement suspectes ?

« ... Sacrifiant son dernier écu à son vieux roi, mais ne suivant jamais « aucune des instructions de son ministre; mettant le Pape plus près de « Dieu que la plus rigoureuse orthodoxie ultramontaine, mais infligeant « au front de Pie VII le stigmate d'un impitoyable jeu de mots. En un mot, « quelque cause qu'il servît, que ce fût la royauté ou la foi, également « prêt à lui immoler sa vie, à l'illustrer par son génie et à la compromettre « par les écarts de son zèle. »

« Le critique termine sans doute par un hommage à de Maistre, « dont « M. de Falloux, dit-il, est, non plus vivement, mais plus entièrement « admirateur que moi. » Je ne songe pas un instant à mettre en doute sa sincérité, et je présume trop bien de son esprit pour n'être pas certain qu'il apprécie, en tant que magnifique écrivain, de Maistre à sa valeur. Mais en a-t-on moins le droit de lui dire qu'il a manqué de respect à l'une de nos gloires les plus chères, à une mémoire illustre autant que vénérée ? Je regrette surtout profondément, je déplore qu'au bas d'un article qui

contient cette malheureuse page, on lise la signature d'un écrivain distingué, d'un homme d'intelligence et de cœur, d'un catholique qui s'est honoré par de nobles travaux. S'il faut le dire, enfin, je vois avec regret, sur la couverture rose où d'ordinaire figurent les noms de MM. Georges Sand, Renan, Montégut, etc., le nom de M. Albert de Broglie.

« Comment donc un homme de son mérite et de convictions si fermes, va-t-il demander, fut-ce en passant, une hospitalité compromettante dans cette pagode des libres penseurs qu'on appelle la *Revue des deux Mondes*, quand il en trouve une plus large et tout autrement honorable au *Correspondant* en compagnie de MM. de Falloux, Lacordaire, Montalembert? »

Nous ne répondons pas à cette dernière interrogation de notre ami : la réponse serait trop pénible ; nous ne pouvons que lui dire que nous sommes moins surpris que lui de voir le nom de M. Albert de Broglie dans la *Revue des deux Mondes* et dans le *Correspondant* : ce partage convient à la modération qui abaisse M. de Maistre, et qui exalte M. de Cavour, comme le même écrivain vient de le faire dans le dernier numéro du *Correspondant*.

III.

Les brochures continuent à couler avec une intarissable abondance. Notre revue serait longue, si nous n'étions heureusement forcés de regarder de loin, sans y pénétrer, la terre interdite de la politique. M. le comte de Sayve traite *de la révolution et de la liberté en Italie* et propose de partager la Péninsule en trois monarchies : la Haute-Italie, les Etats-Romains et les Deux-Siciles. C'est bien de la pure politique, passons. Puis voici un *catholique* anonyme (nous nous défions des anonymes), qui écrit en tête de sa brochure *Pape et Roi ;* ce catholique veut à Rome un Pape et un Roi, il ne veut pas d'un Pape-Roi ; encore un sujet politique qu'il faut laisser là. *Ne touchez pas au pape !* s'écrie un second anonyme qui fait son titre de cette exclamation. S'agit-il du Pape souverain Pontife? nous pouvons nous occuper de sa brochure ; s'agit-il du Souverain temporel, nous devons nous arrêter. Nous nous arrêtons sans regret, car l'anonyme paraît être un jeune homme qui a besoin d'une plus longue expérience pour obtenir voix au chapitre.

Mais voici une brochure d'une tout autre nature. Cette brochure n'est qu'une réimpression : la réimpression seule est un des signes du temps. Il s'agit des *Monita secreta* de la Compagnie de Jésus ; ces *Monita* reparaissent infailliblement chaque fois que l'Eglise est en butte à une nouvelle conspiration. Une première fois, c'était en pleine effervescence janséniste ; une seconde fois, c'était à la veille de la suppression des Jésuites ; nous les avons revus en 1845, nous les revoyons en 1861, et toujours vigoureusement poussés et propagés par les ennemis de l'Eglise, à qui il faut tant de preuves pour l'authenticité des Livres Saints, et qui n'éprouvent pas le

plus léger doute sur l'authenticité d'un libelle qui est l'œuvre évidente d'un imposteur et d'un transfuge.

Les *Monita secreta* ont été composés par un jésuite chassé de la Compagnie. Cette année, comme il y a quinze ans, le *Siècle* recommande vivement la lecture des *Monita secreta;* l'*Opinion nationale* lui prête son concours, toute la mauvaise presse tressaille de joie et lutte de zèle. Pour que cette nouvelle arme eût quelque valeur, il faudrait au moins qu'elle fût loyale; pour reprocher aux Jésuites les *Monita secreta,* il faudrait qu'ils fussent véritablement l'œuvre de la Compagnie, il faudrait surtout que l'existence entière de ces religieux, dont on a juré la ruine, ne fût pas un démenti manifeste à toutes les calomnies dont on prétend les accabler. Mais qu'importe aux ennemis de l'Eglise? S'ils étaient obligés de ne se servir que d'armes loyales, est-ce qu'ils pourraient la combattre? Si le mensonge leur était interdit, est-ce qu'ils pourraient vivre un seul jour?

L'*Univers,* il y a quinze ans, a fait justice des *Monita secreta*; il suffit de répéter aujourd'hui ce qu'il disait alors pour qu'on sache à quoi s'en tenir sur cette œuvre de ténèbres qu'on appelle les *Monita secreta.*

« Voici d'abord, lit-on dans le numéro du 1er mai 1845, le témoignage d'un bibliographe célèbre, qu'on n'accusera pas sans doute de partialité en faveur des Jésuites, et qui, en plusieurs circonstances, les a peu ménagés. On lit dans le *Dictionnaire des anonymes et pseudonymes* de Barbier, t. III, n° 20,985 : « *Monita privata Societatis Jesu.* Ouvrage *apocryphe,* qui pa-« rut probablement en 1617 ou en 1618, puisque Gretzer en publia une « réfutation dès l'année 1618. Il l'attribua en différents endroits à un Polo-« nais plébéien. Mylius, t. II, p. 1,356, nomme cet auteur Jérôme Zao-« rowski, chassé de la Société vers 1611. Il en parut une traduction fran-« çaise dans les *Secrets des Jésuites,* Cologne, 1669, in-12, réimprimés sous « le titre de : *Cabinet jésuitique.* Jean Le Clerc fit imprimer une autre tra-« duction, avec le texte latin, dans le *Supplément des mémoires de Trévoux,* « mai et juin 1701. Il en existe une édition particulière sous ce titre : *Les « intrigues secrètes des Jésuites, traduites des Monita secreta,* etc., Turin, 1718, « in-8°. La même traduction a été reproduite, avec quelques changements, « avec le texte latin, sous le titre de : *Secreta Monita* ou *advis secrets de la « Société de Jésus.* Paderborn (Paris), 1761, in-12. »

« C'est à cette réimpression, faite à Paris en 1761, sous la rubrique de Paderborn, que veut nécessairement faire allusion le savant auteur de l'article du *Siècle,* en disant que ces *instructions* furent imprimées *pour la première fois* à Paris en 1661, *cent douze ans avant la suppression de l'Ordre par Clément XIV.* Une erreur de cent ans est peu de chose.

« Mais ce qui est bien plus curieux, c'est la découverte de ces *instructions secrètes* dans les *archives de plusieurs des couvents de Jésuites saccagés durant les guerres religieuses d'Allemagne.* Nous reconnaissons encore la

source où le *Siècle* a puisé cette assertion, qu'il n'a pas même su copier fidèlement. Dans l'édition de Paderborn (Paris, 1761) que nous venons de rappeler, le traducteur s'exprimait ainsi au commencement de la préface : « Il y a quelques années qu'un duc de Brunswick, qui se disait évêque « d'Halberstadt, ayant pillé le collége des Jésuites de Paderborn, fit pré- « sent de leur bibliothèque et de tous leurs papiers aux PP. Capucins, qui « trouvèrent cette *secrète instruction* parmi les Mémoires du Père recteur de « ce collége. Il y a plusieurs personnes de *mérite* qui assurent que cela est « arrivé au collége des Jésuites de Prague. »

« D'abord le traducteur annonce, en 1761, que la découverte est toute récente. Ensuite il ne parle que d'*un seul collége* de Jésuites. Mais voyez l'embarras de cet homme qui ment à sa propre conscience. Il commence par affirmer que le pillage de cette bibliothèque a eu lieu à Paderborn, et pourtant *plusieurs personnes de mérite assurent* que c'est au collége de Prague que la chose s'est passée. Ainsi, après un intervalle de *quelques années*, on en est venu à ne pas savoir précisément dans laquelle de ces deux villes ce duc de Brunswick, soi-disant évêque, s'est amusé à piller un collége de Jésuites. Cependant c'est à Paderborn même que le traducteur est supposé écrire et publier sa traduction ; il semble qu'il lui était facile d'y obtenir sur ce fait des renseignements exacts en allant faire une visite aux Pères Capucins de cette ville, et en leur demandant s'ils avaient été gratifiés *quelques années auparavant* d'une bibliothèque volée aux Pères de la Compagnie de Jésus. Mais cette objection a été prévue par l'honnête traducteur; il se garde bien de dire que c'est aux Pères Capucins de Paderborn que le cadeau a été fait; c'est aux Pères Capucins *en général*, à des Pères Capucins qui ne demeurent ni à Paderborn, ni à Prague, qui, par conséquent, en ce qui concerne le fait en question, ne demeurent *nulle part*; c'est là, si cette histoire semble un peu obscure, qu'il faut donc aller chercher des renseignements.

« Tout cela n'est rien encore. Des monuments authentiques attestent la date véritable de l'apparition de ce libelle anonyme, l'indignation qu'il excita et les condamnations qui vinrent le frapper.

« Dès l'année 1615, le 14 juillet, l'évêque de Cracovie, Pierre Tylicki, établit une procédure juridique pour l'examen de ce livre contre Jérôme Zaorowski, auteur présumé.

« Le 14 novembre de la même année, le Nonce du Pape à Varsovie, François Diotallenius, appuie de son autorité celle de l'évêque de Cracovie pour le même jugement.

« Le 20 août 1616, André Lipski, administrateur de l'évêché de Cracovie après la mort de Tylicki, condamne cet écrit comme libelle diffamatoire.

« Voici d'ailleurs ce qu'un laïque, qui avait tous les moyens d'être bien informé, le comte Jean d'Ostrorog, palatin de Posnanie, écrivait à ses enfants, dans une lettre imprimée à Neiss, en Silésie, en 1616 : « Il n'a

« jamais existé d'écrit conçu avec plus de méchanceté que celui qu'un « imposteur anonyme, hérétique ou faux politique, vient de publier sous « le faux titre des *Instructions secrètes de la Compagnie de Jésus*. Cet impos- « teur n'a pu trouver dans les membres de cette Compagnie rien qui pût « prêter à une accusation contre la justice et les bonnes mœurs. Il eût « été convaincu de mensonge par l'évidence même de la vérité; mais « aveuglé par la passion et le désir de nuire à la Compagnie, voulant à « quelque prix que ce soit essayer de la renverser, il a pris le parti de « l'accuser d'hypocrisie en présence de l'univers... »

« Voilà bien plus de preuves qu'il n'en faut pour faire tomber à jamais cette odieuse calomnie, et pour couvrir de honte ceux qui oseraient la reproduire encore.

« Le *Siècle* ajoute que ces *instructions secrètes* ne doivent être connues en entier que des *dignitaires de l'Ordre*, *afin que les inférieurs puissent affirmer sous serment que ces instructions n'existent pas*, c'est-à-dire que la plus grande partie des Jésuites qui ont existé dans le monde ont été constamment dirigés, sans s'en apercevoir, par des règles diamétralement opposées à celles dont ils avaient juré l'observation et qu'ils croyaient réellement suivre dans la pratique. Mais, sans insister sur cette absurdité, comment se fait-il que ces *instructions secrètes*, dénoncées en Europe dès le commencement du XVIIe siècle, soient encore demeurées *secrètes?* Comment se fait-il que les auteurs des *comptes rendus*, au siècle dernier, qui recueillaient avec tant de soin tout ce que la malveillance pouvait leur fournir, n'aient pas osé parler de ces prétendues *instructions*? Comment se fait-il, enfin, que rien de semblable à ces *instructions secrètes* n'ait été trouvé dans les archives des Jésuites, à l'époque de leur chute en Portugal, en France et en Espagne, alors qu'on a saisi leurs papiers les plus secrets, et qu'on a fait pour leur trouver des crimes les perquisitions les plus minutieuses?

« Nous soumettons au *Siècle* ces graves questions. »

Nous nous trouvons maintenant en face d'une brochure beaucoup plus sérieuse et sur laquelle nous voudrions appeler l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la question des Lieux-Saints. M. Victor Langlois, s'appuyant sur un ouvrage de M. James Fergusson, intitulé : *An essay on the ancient topography of Jerusalem*, vient d'écrire *un chapitre inédit de la question des Lieux-Saints*, dans lequel il prétend que le tombeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est pas dans l'église actuelle du Saint-Sépulcre, mais dans la mosquée d'Omar à Jérusalem. Selon lui, les musulmans, devenus maîtres de la Ville Sainte, auraient chassé les chrétiens des lieux qu'ils occupaient sur le mont Moria; ceux-ci se seraient transportés sur un point opposé de Jérusalem qu'on leur assigna pour résidence, et qui était proche du quartier où les marchands d'Amalfi avaient obtenu la permission de bâtir une église et de posséder des établissements. Là on aurait édifié de nouveaux monuments, pour lesquels on aurait conservé à peu près

la disposition topographique des monuments primitifs, et c'est ainsi qu'un Saint-Sépulcre fictif aurait été placé à l'ouest de Jérusalem, presque au centre de la ville, tandis qu'il était véritablement à l'est, sur le mont Moria. M. Langlois soutient son opinion au moyen d'un examen minutieux des lieux; il s'attache à démontrer que le Saint-Sépulcre actuel ne répond pas à la description des Evangiles, ni aux témoignages des plus anciens auteurs; enfin, il explique l'erreur générale qui a prévalu, par la *supercherie* des prêtres chrétiens, intéressés à faire croire que les Saints Lieux étaient bien où ils les avaient transportés, et par l'ignorance où étaient les Croisés à une *époque fanatique et irréfléchie*, sur le véritable emplacement du Tombeau qu'ils étaient venus reconquérir, et qu'ils auraient pourtant eu le moyen de vénérer à sa véritable place, s'ils avaient eu un peu plus de critique historique.

Nous reconnaissons que les arguments tirés de la topographie ont une certaine valeur, quoiqu'ils ne nous paraissent pas décisifs : nous laissons à décider la question aux savants voyageurs qui ont visité les Lieux-Saints, et qui, comme M. l'abbé Pierre dans son beau livre : *Constantinople, Jérusalem et Rome*, ne nous font pas même soupçonner qu'il y ait des doutes sur l'emplacement actuel du Saint-Sépulcre. Mais nous devons dire que certains arguments de M. Langlois affaiblissent singulièrement sa thèse à nos yeux : cette thèse nous paraît bien moins forte, quand nous le voyons obligé de supposer une supercherie plusieurs fois séculaire, quand nous l'entendons accuser le onzième siècle de fanatisme et d'irréflexion (p. 15), et quand nous lisons dans sa brochure des phrases qui nous le montrent incrédule, lui qui se dit catholique, en des points dont l'authenticité s'appuie sur les plus imposants témoignages.

Voici, par exemple, ce qu'il écrit à propos de l'*Invention* de la Sainte-Croix :

« Nous ferons quelques réserves sur la prétendue *Invention* de la Croix « par Hélène, parce que *nous ne croyons* pas qu'il soit possible d'admettre « que, dans le commencement du quatrième siècle de notre ère, on « aurait pu *en imposer* au peuple par des histoires merveilleuses. A cette « époque, en effet, la philosophie grecque était très-cultivée, et son enseignement était encore ouvertement professé dans des écoles célèbres, « aussi bien en Orient qu'en Occident. Or, si Constantin et l'impératrice sa « mère, au moment où ils firent élever de somptueux édifices sur l'emplacement des Lieux Saints, *avaient eu recours à des interventions surnaturelles* pour découvrir leur véritable emplacement, il se serait élevé « contre eux un *tollé* général, et la critique historique du temps n'aurait « pas laissé passer sans protestation *ces fables grossières*. Ce fut plus tard « que les légendes commencèrent à avoir cours, alors que le monde romain et le monde barbare, sans autre logique que l'irréflexion, acceptaient comme véritables *les récits absurdes* qu'un *clergé ignorant* inventait

« à plaisir afin d'acquérir de l'ascendant sur les masses. » (Page 20). Ce ton et ce genre de critique historique, qui rejette *a priori* le miracle, détruisent pour nous la valeur des arguments de M. Langlois.

Citons encore un passage : « A l'époque où eut lieu le transport des « Lieux Saints, tous les chrétiens, vivement préoccupés de l'arrivée pro- « chaine de la fin du monde, songeaient plus au salut de leurs âmes qu'à « des questions d'archéologie sacrée. Le clergé de Palestine, *profitant ha-* « *bilement* de la disposition des esprits, avait soin d'expliquer aux pèlerins « qui, plus avisés que les autres, demandaient des explications au sujet « de ce transport, que c'était par l'effet d'un miracle, ou par toute autre « raison, que le Saint-Sépulcre avait été transporté là où on le montrait. « Assurément le témoignage des prêtres, *dont l'ascendant était immense*, sa- « tisfaisait sans peine la croyance des pèlerins de cette époque, puisque « nous savons que, plusieurs siècles après, dans un âge plus réfléchi, au « cœur même de l'Europe, en Italie, on put faire admettre sans difficulté « à la crédulité des catholiques, que la *Santa Casa* de Lorette avait été « transportée en une nuit d'Orient en Occident sur les ailes d'une troupe « de Chérubins, par l'effet d'une volonté divine ! »

La thèse de M. Langlois ne peut s'appuyer que sur deux sortes d'arguments : la topographie actuelle des lieux ne correspond pas à l'ancienne topographie ; le Saint-Sépulcre a été changé de place. La question topographique ne peut être résolue que par ceux qui ont vu les lieux, et ceux qui les ont vus n'admettent aucun doute, à l'exception de deux ou trois voyageurs que cite M. Langlois. Ce point établi, d'ailleurs, il faut expliquer la croyance générale contraire à la thèse nouvelle : sur ce point, M. Langlois est d'une faiblesse qui, à nos yeux, renverse presque complétement l'échafaudage de son érudition. Du reste, la question est sérieuse ; il suffit que des doutes puissent s'élever, pour que les hommes compétents les examinent : cela nous fait espérer une réfutation prochaine de la thèse soutenue par M. Langlois et par M. Fergusson.

IV.

Le règne de Voltaire est passé, mais il y a encore des gens qui croient à la poésie et au goût littéraire de Voltaire. On dit bien que la *Henriade* est ennuyeuse, mais on ajoute aussitôt qu'elle renferme tant de beaux vers ; on ose confesser que le grand homme a bien souvent menti et bien méchamment bafoué tout ce qu'il y a de respectable au monde, mais qui oserait dire que Voltaire manquait de goût ? Sur ce dernier point, M. Hello nous a tout récemment encore édifiés dans son beau livre *du Style* ; sur le second, nous trouvons dans l'*Ami des Livres*, intéressante petite revue qui ne craint pas de flageller le vice et le ridicule, et qui se glorifie, non sans raison, certes, de compter M. Louis Veuillot parmi ses collabora-

teurs, nous trouvons, disons-nous, une ingénieuse parodie qui fait complète justice du fameux poëme épique. Nous voudrions pouvoir reproduire le morceau tout entier, mais nous sentons que l'espace nous manque ; nous devons nous borner à citer la conclusion. Qu'est-ce-donc que la *Henriade ?* se demande M. Sylvain Laspre :

Un dessin mal conçu, plus mal encore ouvré,
Rien qui vienne du cœur, jamais l'accent du vrai ;
Des décors de théâtre où tout grince et chancelle ;
Pour acteurs, des pantins dont on voit la ficelle ;
Un hachis de centons triés de cent écrits,
Vingt auteurs imités, vingt auteurs appauvris ;
Aucune invention nulle part ; point de style,
Mais le cours clapotant d'une veine futile
Qui, sur tous les terrains jasant du même ton,
S'ouvre et flue aussitôt qu'on touche le piston ;
Bref, des vers de bureau, je crois que c'est tout dire ;
Voltaire en reste là dès qu'il veut ne point rire.
Longtemps j'ai médité : Qu'aiment-ils là dedans,
Eux-mêmes les bourgeois, eux-mêmes les pédants ?
Comment résistent-ils à l'ennui noir et dense
Qu'épanche de ces vers l'endormante cadence ?
Ils n'y résistent pas ! Le sens voltairien
Ni le goût de collége à cela ne peut rien.
Ou bourgeoise ou pédante, ici toute figure,
Sitôt le livre ouvert, bâille à toute envergure ;
Nature ainsi le veut, dame Césure aussi.
Mais nos hommes de goût n'en prennent pas souci.
Eh ! qu'importe ? Voltaire, en ces ingrates rimes,
Contre Rome et le Christ a fourré cent maximes ;
Lorsqu'il semble prier, de son rictus malsain,
Avec dévotion sort un souffle assassin.
Le bourgeois le respire, et, charmé, se raisonne :
— Il peut bien m'ennuyer, pourvu qu'il m'empoisonne !
Critique, que veux-tu ? Ces hors-d'œuvre pesants
Sont, au goût du lecteur, savoureux et plaisants !
Goût absurde, sans doute, ignare fantaisie !
Antipode brutal de toute poésie !
Cependant, quel remède ? Aux esprits de travers
Vont tout droit ces ronrons qu'ils nomment un beau vers,
Et depuis qu'on écrit, toute sottise écrite
Paraît si triomphante au sot qui la récite !
Voltaire le savait ; d'un charme si puissant
Il a ravigoté son ramage agaçant.
Otez-en ce surcroît d'ennui, ce virus fade,
Vous verrez sur les quais périr *la Henriade.*
Oui ; mais comment l'ôter et brider tant d'oisons
Qui vont là contre Dieu se munir de raisons ?
Le destin de l'auteur est celui de l'ouvrage :
Il vivra d'autant plus qu'il est mort davantage.
Ainsi, par le poison dans sa veine injecté,
Le vil cadavre garde une immortalité.

M. Hello nous a délivrés de *Paul et Virginie ;* puisse M. Laspre nous délivrer de la *Henriade !*

J. CHANTREL.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

Les deux sultans : Abdul-Medjid et Abdul-Aziz. — L'ambassade siamoise à Fontainebleau. — Détails authentiques sur la mort de M. de Cavour.

Deux grands événements ont signalé la dernière quinzaine de juin : la reconnaissance du royaume d'Italie par la France et la mort du sultan Abdul-Medjid, auquel a succédé immédiatement, conformément à la loi musulmane de succession, le sultan Abdul-Aziz, son frère. Nous n'avons rien à dire du premier de ces événements ; le second est arrivé le 25 juin, à neuf heures du matin.

Abdul-Medjid, fils aîné du sultan Mahmoud, était né le 23 avril 1823 ; il était monté sur le trône, à la mort de son père, le 2 juillet 1839. Comme homme, il était remarquable par une grande bonté ; mais, adonné aux flétrissants et hideux plaisirs du harem, il s'était rendu incapable d'aucun effort sérieux, et sa vie se trouva épuisée à l'âge de la plus grande vigueur ; comme souverain, il montra de bonnes intentions et fut mêlé à des événements d'une importance majeure pour son empire, mais son incapacité et sa mollesse ne firent qu'accélérer une décadence désormais définitive. Son frère Abdul-Aziz, deuxième fils de Mahmoud, est né le 9 février 1830 ; on dit qu'il est d'un caractère énergique et d'une constitution vigoureuse : il faudra le voir à l'œuvre avant de pouvoir le juger. Elevé jusqu'à présent à l'écart, dans le *kaffès*, espèce de prison d'où il ne lui était permis de sortir que dans certaines circonstances rares, il n'a pu montrer ce qu'il serait capable de faire.

Conformément aux coutumes de la Turquie, les funérailles d'Abdul-Medjid ont eu lieu le jour même de sa mort, avant le coucher du soleil. Le sultan défunt a été inhumé à la mosquée d'Achmet, où reposent déjà les restes mortels du sultan Mahmoud. Abdul-Aziz a été prévenu par le chef des gardes du palais que son frère venait de rendre le dernier soupir, et que les grands officiers de la couronne allaient se rendre auprès de lui pour lui remettre les insignes du pouvoir suprême. A neuf heures et demie a eu lieu la cérémonie de l'investiture, et Abdul-Aziz-Khan a été proclamé empereur des Ottomans. A midi, il a reçu le grand-vizir et tous les employés supérieurs de la Porte. Le 26, à une heure de l'après-midi, a eu lieu la réception officielle des membres du corps diplomatique. Personne ne songeait plus au maître puissant de la veille.

En même temps que Constantinople assistait au renouvellement du pouvoir, Fontainebleau voyait une scène qui rappelait toute la pompe de l'étiquette orientale. Les deux rois de Siam, car il y en a deux qui règnent conjointement, ont envoyé à l'empereur des Français une ambassade solennelle ; la réception officielle des ambassadeurs siamois s'est faite au

palais de Fontainebleau, dans la salle de Henri II, en présence de l'Impératrice. Nous abrégeons le récit qu'en a donné le *Moniteur*.

Leurs Majestés étant assises sur leur trône, le grand maître des cérémonies s'est présenté devant elles pour leur demander la permission d'introduire les ambassadeurs, dont il a sans doute eu quelque peine à prononcer les noms, et pour cause. Voici ces noms : Phraya Sribibaddhi Ratne Rajkosadhipasi, Chau Mun Wai Wornath et Phra Narang Wijit. Un moment après, les ambassadeurs, précédés des aides des cérémonies et accompagnés de M. de Montigny et de M. l'abbé la Renaudie, missionnaire qui leur sert d'interprète, ont fait leur entrée dans l'ordre suivant : les trois ambassadeurs un à un, à leur rang hiérarchique; le fils du second ambassadeur, enfant de dix à douze ans ; puis les secrétaires et attachés de la légation, deux par deux. L'effet pittoresque de leurs costumes asiatiques, ne manquant ni de distinction ni de grâce, était un peu dérangé par des bas et des souliers européens. Tous les membres de l'ambassade étaient richement habillés de casaques et de pantalons de brocard d'or, et tous aussi portaient un sabre attaché au côté par un ceinturon dont la plaque était ornée d'un éléphant d'argent.

En franchissant le seuil de la porte, les ambassadeurs et leur suite se sont jetés à genoux, puis se sont avancés en marchant sur les genoux et les coudes jusqu'à la balustrade, derrière laquelle se tenait la cour impériale. Cette marche était difficile, surtout pour le premier ambassadeur, qui, coiffé d'un chapeau conique à larges bords, mal fixé sur sa tête, tenait entre les mains une grande coupe d'or avec son support, ouvragée à jour, et dans laquelle étaient déposées deux boîtes contenant chacune la lettre de l'un des rois corégnants de Siam. Arrivés au point où ils devaient s'arrêter, le premier ambassadeur, très-visiblement ému, a placé devant lui son précieux fardeau, et s'est prosterné trois fois jusqu'à terre en élevant les mains jointes au-dessus de sa tête. Tous les membres de l'ambassade ont fait en même temps le même salut. Puis l'ambassadeur, s'étant accroupi de côté en s'appuyant sur le coude droit, a lu à voix basse un compliment en langue siamoise, dont l'interprète a répété immédiatement la traduction, que voici :

« Si tel est le bon plaisir de Votre Majesté Impériale, nous prions que Votre Majesté nous permette de lui faire savoir que nous, membres de l'ambassade siamoise : — Phraya Sribibaddhi Ratne Rajkosadhipasi, premier ambassadeur ; — Chau Mun Wai Wornath, second ambassadeur ; — et Phra Narang Wijit, troisième ambassadeur ; — Ayant reçu l'ordre de Leurs gracieuses et Excellentes Majestés, Somdetch Phra Paramendr Maha Monghut, suprême ou premier roi du royaume de Siam et des contrées tributaires, le Laos, le Cambodje et de diverses provinces de la Péninsule, notre souverain très-respecté ; et de Somdetch Phra Pawarendr Ramesr Mahiswaresr, second roi de Siam, de mettre aux pieds de Votre Majesté

les lettres royales et leurs présents, comme un hommage respectueux et sincère de leur part, envers Votre Très-Haute Majesté Impériale, le souverain puissant et éclairé de la France et de ses colonies, et comme une confirmation de royale amitié, nous nous sommes présentés en ce jour aux pieds de Votre Majesté, pour nous acquitter de notre message....

« Les usages des contrées de l'extrême Orient différant entièrement de ceux de l'Occident, nous étions bien loin de nous attendre à l'insigne honneur d'être admis en présence de la gracieuse Impératrice des Français et de son auguste Fils. Nous nous empressons de profiter de cet insigne honneur pour déposer aux pieds de Votre gracieuse Majesté et du Prince Impérial les vœux de bonheur et de prospérité de nos maîtres et souverains, Leurs Majestés les deux rois de Siam, auxquels vœux royaux nous osons joindre bien sincèrement les nôtres. »

L'Empereur a répondu à cette lecture par quelques phrases bienveillantes que le missionnaire interprète a transmises sans la moindre hésitation, et dans leur idiome, aux Siamois, qui les ont accueillies en se prosternant de nouveau trois fois, comme à leur arrivée, devant Leurs Majestés Impériales. Cette partie du cérémonial étant accomplie, le premier ambassadeur a repris la coupe qui contenait les lettres de ses deux souverains, et a franchi péniblement, sur les genoux, avec le secours des aides de cérémonies, les marches du trône, pour mettre les lettres royales à la portée des mains de l'Empereur. Sa Majesté, qui semblait affectée des formes insolites de ce cérémonial tout asiatique, s'est levée et a pris dans la coupe les deux boîtes qui lui étaient destinées. Puis l'ambassadeur est retourné à sa place avec non moins de difficultés qu'il n'en avait éprouvées pour la quitter. A ce moment toute l'ambassade s'est de nouveau prosternée trois fois, et l'audience officielle a été terminée. L'Empereur et l'Impératrice faisant trêve aux strictes exigences de l'étiquette, se sont alors approchés des ambassadeurs, qu'elles ont fait relever et se sont un instant entretenus avec eux. L'Impératrice, remarquant le fils du second de ces personnages, enfant à la figure intelligente, l'a embrassé. Le père, touché de ce mouvement gracieux, s'est écrié dans sa langue : « Maintenant, mon fils, tes jours seront toujours heureux. »

Nous nous sommes occupés, dans notre dernière *Chronique*, de la mort de M. de Cavour. Comme tous les catholiques, nous aimions à croire à la mort chrétienne de ce trop célèbre homme d'Etat : aujourd'hui, cette illusion n'est malheureusement plus permise ; il n'y a pas eu de rétractation, il n'y a pas eu de demande faite au Souverain-Pontife ; il n'y a pas eu, il n'a pu y avoir, par conséquent, comme le *Journal de Rome* nous l'apprend, de messe dite par le Pape, ni de messes dites par son ordre dans les églises de Rome. L'Eglise ne défend pas les prières pour les âmes de ceux qui ont eu le malheur de mourir excommuniés, parce qu'elle ne veut rien préjuger de ce qui a pu se passer aux derniers mo-

ments de la vie entre Dieu et le pécheur; mais à ces pécheurs morts ostensiblement hors de son sein, elle n'accorde pas de prières publiques. Le frère même de M. de Cavour, M. le marquis Gustave de Cavour, est venu détruire toutes les espérances, en répondant ce qui suit à la *Gazette de France,* qui avait partagé les charitables illusions de tout le monde :

« Monsieur le Rédacteur, écrit-il en date du 20 juin au journal les *Nationalités* de Turin, l'article de la *Gazette de France,* que vous m'avez signalé, contient de graves inexactitudes sur les circonstances qui ont accompagné les actes religieux par lesquels mon bien-aimé frère a voulu consacrer le dernier jour de sa vie mortelle. Il est absolument faux qu'il ait fait ou que l'on ait exigé de lui avant sa mort une rétractation formelle en présence de deux témoins. Il est faux pareillement qu'on ait fait demander par le télégraphe à Rome une dernière absolution pour lui au Souverain-Pontife. Il est faux que notre curé, qui l'a admirablement assisté à son lit de mort, se soit ensuite rendu à Rome. Ce digne ecclésiastique, auquel mon frère accordait beaucoup d'estime et de sympathie, n'a pas quitté Turin depuis le jour fatal du 6 juin, et il célébrera demain dans son église paroissiale un service solennel en mémoire de son ancien paroissien. Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments de parfaite considération. — G. DE CAVOUR. »

L'*Armonia,* excellent journal catholique de Turin, qui avait cru devoir, en présence de la foi chrétienne du comte de Cavour, oublier la carrière passée de ce ministre pour ne plus louer que ses bonnes qualités et quelques-unes de ses bonnes actions, a reproduit cette lettre en la faisant suivre de ces observations : « Cette lettre met fin à beaucoup de bruits et explique bien des choses mystérieuses. Nous en sommes affligés, et pour celui qui l'a écrite, et pour celui au sujet de qui elle a été écrite. Nous avions conçu d'abord de meilleures espérances ; quand nous disions du comte de Cavour ce que nous en avons dit, on donnait comme positifs les faits que son frère dément aujourd'hui. Conformément aux principes de la morale et du droit canon, nous devions croire que chacun avait fait son devoir. Mais cette lettre, nous le répétons, rectifie bien des choses écrites par l'*Armonia,* et que l'*Armonia* n'aurait pas écrites si elle avait su ce que cette lettre nous apprend. Nous n'avons ni le temps, ni la volonté d'entamer une polémique avec qui que ce soit; mais, pleins d'égards pour les personnes vivantes et pour celles qui ne sont plus, notre ferme résolution est de maintenir saufs les principes, sur lesquels on nous trouvera toujours inexorables. Voilà ce que nous avons jugé convenable de dire pour la dernière fois sur ce sujet. L'histoire dira le reste. »

CH. DE SAINT-FÉLIX.

LETTRE DE S. EM. LE CARDINAL GOUSSET,

ARCHEVÊQUE DE REIMS,

A MONSIEUR L'ABBÉ TILLOY.

« MONSIEUR L'ABBÉ,

« J'ai reçu un exemplaire de votre savant ouvrage, qui a pour titre : LES SCHISMATIQUES DÉMASQUÉS par *l'exposition raisonnée de la doctrine catholique*, contre tout projet de schisme. Je vous en remercie bien sincèrement, et je vous félicite d'avoir publié cet ouvrage, qui me paraît très-propre à prémunir non-seulement le clergé, mais les simples fidèles, contre le schisme dont quelques écrivains modernes paraissent menacer les Eglises de France.

« Quoique mes visites pastorales ne m'aient pas encore permis de lire votre livre en entier, j'ai pu toutefois l'apprécier par la lecture que j'ai faite des principaux chapitres, et par le rapport d'un ancien professeur de théologie qui a examiné tout l'ouvrage. J'ai admiré la manière claire, solide et logique avec laquelle vous avez résolu toutes les questions que vous traitez, notamment le chapitre où vous avez démontré qu'un évêque nommé, soit par le chef de l'État, soit par le clergé, ne peut, sans être intrus et schismatique, s'ingérer dans l'administration du diocèse auquel il a été nommé, à moins qu'il n'ait été élu et confirmé, c'est-à-dire institué par le chef de l'Eglise, ou conformément aux lois canoniques du Siége apostolique. Vous avez également prouvé que le chapitre du siége vacant, qui prendrait part à cette intrusion, en voulant conférer à l'évêque non élu les pouvoirs du vicaire capitulaire, se rendrait coupable d'un acte schismatique.

« Je crois, Monsieur l'Abbé, que tous ceux qui prendront connaissance de votre livre ne pourront que vous engager à continuer vos études et vos travaux sur le droit canonique, dont les notions, sur un grand nombre de questions importantes et pratiques, ont été singulièrement altérées, tant par certaines maximes parlementaires, que par un prétendu droit coutumier, qui, le plus souvent, n'a pour lui que l'arbitraire en matière d'administration.

« Recevez, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

« ✝ TH., Cardinal GOUSSET,

« *Archev. de Reims.* »

LETTRE DE S. G. MONSEIGNEUR BARA,

ÉVÊQUE DE CHALONS,

AU MÊME.

Châlons, 25 Juin 1861.

« MONSIEUR L'ABBÉ,

« J'ai reçu l'ouvrage que vous m'avez adressé ces jours derniers; je vous remercie du bon souvenir que vous avez bien voulu m'accorder ; j'y ai été on ne peut plus sensible. Je n'ai pu encore prendre qu'une connaissance assez superficielle de l'œuvre en elle-même, mais le peu que j'en ai lu me paraît très-satisfaisant. Le sujet ne pouvait être plus heureusement choisi ni mieux approprié aux circonstances dans lesquelles nous nous trouvons placés.

« Les principes constitutifs de l'Eglise sont aujourd'hui si peu connus et si mal compris par la généralité des fidèles, qu'on ne peut revenir trop souvent ni insister trop fortement sur cette matière ; l'ignorance où l'on vit à ce sujet, et l'indifférence qui règne partout pour ce qui regarde la religion, présentent un vaste champ aux ennemis des saines doctrines et appellent un remède efficace pour tout le mal qui existe en un préservatif assuré contre celui qui pourrait encore se produire. Ce double but, Monsieur l'Abbé, vous me paraissez l'avoir atteint par la force des preuves que vous avez accumulées en faveur de la bonne cause, et par la clarté qui met à la portée de tous une discussion devenue si nécessaire.

« Je me félicite que mon diocèse ait fourni à la Religion un défenseur de plus, et je fais des vœux pour qu'il nous soit conservé longtemps, et qu'il continue la noble tâche qu'il a entreprise.

« Agréez, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mon sincère et affectueux dévouement.

« ✝ J.-H., *Évêque de Châlons.* »

Bar-le-Duc. — Typographie L. GUERIN, rue de la Rochelle, 51.

RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST PAR L'ÉGLISE.

Il en est qui gémissent, il en est qui triomphent; il en est qui tremblent, il en est qui menacent. Aux uns comme aux autres la leçon du passé peut être nécessaire. Aujourd'hui comme hier, le vrai chrétien avec les David, avec les Isaïe, avec les Daniel, se range du côté de ceux qui gémissent et qui triomphent; il se sépare de ceux qui tremblent aussi bien que de ceux qui menacent. L'impiété triomphe déjà, et toutefois elle menace encore. Et nous, nous ne menaçons pas; mais, éclairés par nos prophètes, nous avertissons, et certains de la victoire, nous aussi, quoique au plus fort de la mêlée, déjà nous triomphons. Car hier encore nous étions vainqueurs, et cet hier nous garantit la journée de demain. En attendant, aujourd'hui nous combattons et nous gémissons; il faut bien l'avouer, nous gémissons de l'aveugle obstination de nos persécuteurs, nous gémissons des maux qui nous accablent; mais nous gémissons surtout des fléaux qui vont retomber sur la tête de nos ennemis, et c'est pour cette cause que si nous gémissons, toutefois nous ne tremblons pas. Car Jésus est le Christ, c'est-à-dire le Roi, hier et aujourd'hui : c'est à lui encore qu'appartient le règne des siècles qui commencent demain. *Jesus Christus heri et ho ie : ipse et in sæcula.* Or, il faut qu'il règne : *Oportet autem illum regnare*, qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait réduit tous ses ennemis à lui servir d'escabeau. Malheur donc à la nation, malheur au prince qui ne le servira pas! car s'il faut que Jésus-Christ règne, il faut par là même que tout règne contraire périsse : *Gens et regnum quod non servierit tibi, peribit.* Dans l'amour que nous portons à toute nation chrétienne, à toute puissance catholique, nous voudrions faire comprendre cette vérité, cette invincible nécessité du règne de Jésus-Christ, cette assurance inébranlable de son triomphe, la complète inutilité des assauts des méchants contre son Eglise, la ruine certaine de tous ceux qui, par malice ou par faiblesse, par égarement ou par frayeur, ont la téméraire audace de se risquer dans cette immense conspiration, dans ces sombres complots des hommes pervers que l'enfer pousse contre le roc sur lequel Jésus-Christ a établi son Eglise et son empire.

C'est dans le passé que nous allons étudier le présent et l'avenir; c'est dans l'Ancien Testament que nous allons chercher l'explication du Nouveau.

Les patriarches et les prophètes de l'ancienne loi nous diront le sort qui nous est réservé. Je dis : *nous*, car inséparablement unis par l'Eglise, notre mère, à Jésus-Christ, notre Sauveur et notre Roi, tout ce qui concerne Jésus-Christ nous concerne, tout ce qui touche son Eglise nous touche. Or, les patriarches et les prophètes ont vu d'avance presque tout ce qui devait arriver à Jésus-Christ et à son Eglise, et ils l'ont annoncé. En relisant leurs oracles, en les comparant aux événements qui déjà ont

vérifié la prophétie, et le méchant qui triomphe et le juste qui tremble, l'un et l'autre également comprendront : le premier, que son triomphe est prématuré, le second, que sa frayeur n'est pas fondée. Remontant au premier succès du premier pervers qui triompha, nous redescendrons jusqu'au dernier des prophètes. D'une part, le concert de toutes les grandes voix de l'Ancien Testament se succédant pour annoncer la venue, les combats, les triomphes et le règne d'un Sauveur; d'autre part, l'accomplissement de toutes leurs prédictions dans la personne de Jésus-Christ, et surtout dans l'histoire de son œuvre qui est l'Eglise; ce rapport évidemment miraculeux entre la prophétie et l'événement, c'est plus qu'il ne faut pour nous consoler dans nos gémissements et pour nous rassurer dans nos frayeurs. Quoi qu'il arrive aujourd'hui, rien ne saurait nous étonner. C'était prédit.

I. ADAM.

La tête du Serpent écrasée.

Par sa désobéissance, Adam a perdu pour lui-même et pour le genre humain renfermé tout entier dans sa personne, la grâce de la justice originelle et tous ses droits à la gloire du Ciel. Il a mérité une double mort, celle du temps et celle de l'éternité, celle du corps et celle de l'âme.

Par sa docilité aux paroles du serpent, la femme a contracté une sorte d'alliance avec l'esprit pervers. Les plans divins sont renversés, ce semble. L'enfer triomphe, mais Dieu paraît. Les coupables sont cités et entendus. Le serpent seul, ramené aux pieds de ses victimes, est condamné sans être entendu. Depuis longtemps il est jugé : car c'est le démon qui, déguisé sous la forme de ce reptile, a parlé par sa bouche. Dieu donc s'adressant à lui : « J'établirai, dit-il, l'inimitié entre toi et la femme, « entre ta race et la sienne, et elle t'écrasera la tête. » *Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum, et semen illius : ipsa conteret caput tuum.* (Genèse, C. 3, v. 15.) Le pacte infernal est brisé. Le triomphe de Satan retombe en ruine sur sa tête et l'écrase. Il se flattait d'avoir déconcerté à jamais les plans divins. A la vue de cet être nouveau qui, dans sa personne royale, résumait toutes les perfections des deux mondes, de celui des corps et de celui des esprits, Lucifer, épouvanté, s'était dit sans doute à lui-même : « Le voilà celui qui nous doit remplacer dans les cieux, le « voilà celui dont la nature doit être unie au Verbe, et qui doit un jour « dominer et régir toutes les intelligences ! Nous avons été précipités pour « avoir refusé d'adorer d'avance un Dieu fait homme; voilà l'homme, « venez. Nous en ferons un complice, et nous forcerons Celui qui nous a « foudroyés à briser aussi ce nouveau chef-d'œuvre de ses mains. » Le succès parut complet; mais il n'aboutit qu'à confirmer les décrets et les prévisions éternelles. Non, Satan, tu ne t'es pas entièrement trompé cette fois; cet homme est bien celui qui, un jour, par un de ses fils, te doit écraser la tête.

Ouvrons en effet le Nouveau Testament. Une fille d'Adam, mère sans cesser d'être vierge, met au monde un fils qui se nomme Jésus. Jésus déclare ouvertement la guerre au prince des ténèbres. Il le chasse des corps par la vertu de sa parole ; il le chasse des âmes par la lumière et par l'efficacité de sa doctrine. Vainement l'hydre infernale dresse successivement toutes ses têtes contre le fils de l'homme. Caïphe, Hérode, Pilate, Néron, Julien, Arius, Attila. Mahomet, Henri IV d'Allemagne et Henri VIII d'Angleterre, Luther et Calvin, Voltaire et Rousseau ; que de têtes écrasées, pour ne parler que des plus insolentes ; que de chefs broyés sous le talon victorieux du fils de la Vierge Marie : *Et ipsa conteret caput tuum !* Ne m'opposez pas que le monstre s'agite encore et que, dans ses replis, il retient plus d'un peuple. Voyez la différence. Autrefois, avant la venue de Jésus-Christ, Satan dominait réellement sur la terre. Ce n'était pas sans quelque apparence de raison que, se présentant comme prince du monde, il osait dire à Jésus en lui montrant tous les empires avec leur gloire : « Je te donnerai tout cela, si..... *Hæc omnia tibi dabo, si.....* »

Où étaient alors les adorateurs du vrai Dieu ? Perdus au sein des nations idolâtres, ils formaient un petit peuple qui ne comptait pas dans le monde et qui, aujourd'hui encore, sans Jésus-Christ, ne compterait pas dans l'histoire. Le sceptre de l'univers, la prépondérance appartenait uniquement aux peuples adorateurs des faux dieux. Or, quels sont à cette heure les peuples qui marchent à la tête du monde ? Quels sont les dominateurs et les rois, quels sont les chefs dans tous les rangs de l'ordre social ? Le catalogue en serait trop long. Partout, à la tête des peuples, à la tête des armées, à la tête des sciences, à la tête des arts, à la tête des grandes œuvres, mon souvenir ne me rappelle que des disciples de celui qui devait écraser la tête du serpent. Ici ce sont les Constantin, les Théodose, les Charlemagne et les saint Louis ; là, ce sont les Godefroi de Bouillon, les Du Guesclin, les Bayard, les François de Guise, les Sobieski et les Don Juan ; ici, les Augustin, les Chrysostome, les Bernard, les Thomas d'Aquin ; là, un Dante, un Michel-Ange, un Christophe Colomb. Ce sont les Athanase, les Léon le Grand, les Grégoire le Grand, les Grégoire VII, les Benoît, les Dominique et les François d'Assise, les Ignace de Loyola et les François Xavier. Partout et dans tous les genres, le génie chrétien écrase le génie du mal. Athanase écrase Arius, Léon épouvante Attila, Grégoire VII dompte Henri d'Allemagne, Pie V, par sa prière et par le bras de Don Juan, achève Mahomet. Je n'ai pris que quelques noms au hasard. Que l'on nous montre les têtes que l'hydre infernale s'efforce sans cesse de relever, je vous les ferai voir toutes écrasées sous le talon du Fils de l'homme.

D'ailleurs, ces efforts toujours renaissants d'une rage impuissante avaient été prédits : « *Et tu insidiaberis calcaneo ejus.* » Et toi, avait ajouté le Seigneur, lorsqu'il maudit le serpent, « tu chercheras, » mais en vain, « à mordre le talon qui te presse et qui te broie. »

II. JACOB MOURANT.

Le Lion, le Sceptre et la Vigne.

Jacob convoque ses fils autour de son lit de mort : « Rassemblez-vous, « leur dit-il, afin que je vous annonce ce qui vous doit arriver aux der- « niers jours. Rassemblez-vous, prêtez l'oreille, fils de Jacob, écoutez « Israël votre père. » Après avoir sévèrement reproché à ses trois aînés, Ruben, Siméon et Lévi, les crimes où les ont entraînés la passion, le patriarche vient à Juda. Là il change de ton, l'enthousiasme le saisit, sa voix s'élève : « Juda, tes frères te loueront : ta main pèsera sur la tête « de tes ennemis, et les fils de ton père t'adoreront. Juda est un lionceau : « Tu t'es élancé sur ta proie, ô mon fils : ton repos est celui du lion et « celui de la lionne ; qui donc oserait l'éveiller ? Le sceptre ne sortira pas « de Juda ; il y aura toujours un chef issu de ta race, jusqu'à ce que « vienne Celui qui doit être envoyé, Celui qui sera l'attente des nations. « Tu attaches à la vigne le petit de l'ânesse, ô mon fils, et l'ânesse elle- « même. Mon fils lavera sa robe dans le vin et son manteau dans le sang « de la grappe ; ses yeux sont plus beaux que le vin, ses dents plus blan- « ches que le lait. » Jacob a parlé : l'histoire se charge d'accomplir. Les frères de Juda se trouvent amenés par la force des choses à reconnaître sa supériorité. Après la mort de Josué, les enfants d'Israël consultent le Seigneur et demandent : « Qui marchera devant nous, contre le Chana- « néen et qui sera le chef de la conquête ? » Le Seigneur répond : « Ce « sera Juda ; voici que j'ai livré la terre entre ses mains. » (Juges, c. 1.)

Chaque tribu à son tour fournit des juges et des sauveurs, mais ces illustres chefs ne sont que l'ébauche de celui qui doit enfin recevoir le sceptre, pour ne le perdre qu'à l'approche de l'Envoyé depuis si longtemps promis et si longtemps attendu. Un fils de Juda monte sur le trône, ses frères le louent, sa main pèse sur la tête de tous les ennemis d'Israël : Philistins, Syriens, peuples de Moab, d'Ammon, d'Amalec et de l'Idumée, tous ont plié sous le joug de David. — *Juda, te laudabunt fratres tui : manus tua in cervicibus inimicorum tuorum.* — Mais ils ne l'adorent pas, ni lui, ni son fils, ni aucun de ses successeurs. L'histoire ne nous montre qu'un seul fils de Juda que ses frères aient adoré, c'est le fils de Marie, fils de David, fils de Juda. C'est celui-là qui appuiera sa main sur la tête de ses ennemis. Venez, vous d'abord, vous, ses frères, qui avez refusé de vous rendre à la sagesse de sa parole et à la puissance de ses œuvres ; vous qui, au lieu de l'adorer, l'avez crucifié, disparaissez d'entre les peuples, vous ne comptez plus. Arrivez, peuples païens, Césars et faux sages, jetez-vous sur les envoyés du fils de Juda, et déchirez-les. Levez-vous, téméraires et audacieux génies, et par vos explications folles, essayez de détruire sa doctrine et son symbole. Accourez, fiers enfants de la barbarie, peuples et rois, frémissez, concertez-vous, séparez-vous du lieute-

nant de ce fils de Juda, ou bien protestez contre sa puissance. Le fils de Juda étend sa main : et la politique de la synagogue, la cruauté des Césars, l'orgueil de l'hérésie, les fureurs de la barbarie, les usurpations des rois, les déchirements du schisme, les protestations de la révolte, les attentats de la révolution, tout cela n'aboutit qu'à faire ressortir la force de la main qui pèse sur la tête de tous ceux qui osent résister : *Manus tua in cervicibus inimicorum tuorum.*

Le lion de Juda s'est élancé. Il est monté sur le calvaire, et du haut de la croix, au prix de son sang généreux, il a repris sur Satan les nations de la terre dont ce lion rugissant avait fait sa proie : *Catulus leonis, Juda : ad prædam, fili mi, ascendisti.* Et puis il s'est étendu pour goûter le repos du sépulcre ; qui donc le réveillera ? Ah ! que son repos est bien celui du lion. Tout tremble durant ce redoutable sommeil, et, plus que tous les autres, ceux qui ont voulu sa mort. Que sera-ce donc à son réveil? *Requiescens occubuisti ut leo et quasi leæna, quis suscitabit eum !*

Le Sceptre.

Mais jusqu'ici le patriarche n'a parlé que par figures ; il va prendre le langage de l'histoire : *Non auferetur sceptrum de Juda, et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est et ipse erit exspectatio gentium.* Jacob parle de celui qui doit être envoyé, comme d'un personnage déjà promis et annoncé. Comment ne pas reconnaître ce fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob lui-même, en qui doivent être bénies toutes les tribus de la terre, ce fils de la femme par qui doit être écrasée la tête du serpent. C'est ce fils qui sera l'attente des nations, et comment? Dieu l'a promis au père du genre humain, et par la tradition cette promesse se conserve chez tous les peuples. De plus, le peuple d'Israël se trouvera tantôt dispersé, tantôt fondu dans les plus vastes empires du monde, et par là toutes les nations auront connaissance des promesses plus spéciales qui si souvent seront renouvelées à la famille d'Abraham. Cette prophétie est plus claire que les précédentes, elle les suppose et les confirme : *Donec veniat qui* MITTENDUS *est.* Elle marque le temps où doit venir l'envoyé promis : *Mittendus* Il viendra, lorsque le peuple d'Israël ne sera plus gouverné par un fils de Juda. Donc tant que la famille de Jacob ne forme pas un peuple, et qu'elle n'a pas encore eu pour chef un descendant de Juda, le Messie n'est pas venu. Mais dès que Juda aura reçu le sceptre (ce qui s'accomplira par l'élection de David), il le conservera toujours. — Aussi voyons-nous le peuple de Dieu se gouverner par lui-même jusque dans la dispersion et la captivité de Babylone. — Vienne un temps où la tribu de Juda, la seule qui doive jusqu'à la fin former un corps de nation, ne se gouverne plus par des chefs sortis de son sein, alors paraîtra celui qui doit être envoyé et qu'attendent les peuples. — Or, l'histoire nous apprend qu'à la naissance de Jésus, le sceptre venait de tomber des

mains de Juda pour passer à celles de l'Iduméen Hérode et à celles du peuple romain. Il n'est pas moins constant, et la poésie même en fait foi (Virgile, Eglogue à Pollion), qu'à cette époque toute la terre était dans l'attente de l'avènement d'un grand personnage qui devait rendre au monde la paix et le bonheur.

La Vigne.

Poursuivons : *Ligans ad vineam pullum suum, et ad vitem, ô fili mi, asinam suam.* Dans le langage de l'Ecriture la vigne signifie le peuple de Dieu. C'est ainsi que dans Jérémie le Seigneur se plaint de l'ingratitude de sa vigne, c'est-à-dire de son peuple : « Qu'ai-je dû faire pour ma vigne que « je n'aie pas fait ? Après tant de soins, avais-je le droit de n'attendre, au « lieu de raisin, que quelques grappes sauvages et amères? » Au Nouveau Testament la même allégorie est reprise par Jésus-Christ dans la parabole de la vigne. — Le cep, *vitis*, est un symbole du Sauveur. Lui-même le déclare : « *Ego sum vitis*, je suis le cep de vigne. »

L'ânesse que nous retrouvons avec son ânon au jour de l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, représente la synagogue, l'ancien peuple de Dieu, accoutumé au joug de la loi, et l'ânon indompté figure les peuples païens qui ne savent pas encore ce que c'est que la loi et la contrainte. Voyez Juda liant le poulain de l'ânesse à la vigne, c'est-à-dire, voyez le Fils de Juda, Jésus, joignant et unissant à l'ancien peuple de Dieu les peuples païens, et rattachant au cep de vigne, c'est-à-dire à lui-même, l'ancienne synagogue. Ainsi toutes les nations sont unies en Jésus-Christ et par Jésus-Christ. Mais cette union ne s'accomplit pas sans combat. L'ânesse résiste, la synagogue refuse de se laisser lier au cep de vigne, à Jésus-Christ, et ce ne sera pas sans se cabrer que l'ânon se laissera attacher à la vigne, c'est-à-dire à la partie de la synagogue qui se sera jointe à Jésus. Le Fils de Juda ne pourra venir à bout de son dessein qu'au prix de son sang. Il en sera inondé, ses vêtements, sa robe et son manteau en seront couverts et rougis. *Lavabit in vino stolam suam, et in sanguine uvæ pallium suum.* Comment, depuis l'institution de l'Eucharistie, le vin pourrait-il ne pas nous rappeler le sang de Jésus, ce sang versé pour le salut du monde, ce sang dans lequel le Sauveur a en effet lavé sa robe et son manteau au jour de sa Passion ?

III. BALAAM.

Malheur à qui maudit Israël !

La famille de Jacob est devenue un peuple. Délivré de la servitude de l'Egypte par la verge de Moïse, Israël s'avance vers la terre qui lui fut promise. Balac, roi de Moab, s'effraie. Il y avait dans le pays voisin un devin nommé Balaam ; Balac l'appelle pour maudir le peuple d'Israël. Mais à la vue des enfants d'Abraham, Balaam est saisi d'un esprit supérieur à celui qui d'ordinaire l'inspirait, et le voilà qui s'écrie : « Le roi de

« Moab m'a fait venir et il m'a dit : Viens, et maudis Jacob ; hâte-toi, et « lance tes imprécations sur Israël. Comment pourrais-je maudire celui « que Dieu n'a pas maudit? Comment pourrais-je détester celui que Dieu « ne déteste pas ? Je le verrai du haut des rochers, je le contemplerai du « haut des collines. Ce peuple habitera seul, et il ne sera pas mis au « rang des nations. Qui pourrait compter la poussière de Jacob, et con- « naître le nombre des enfants d'Israël? Qui me donnera de mourir de la « mort des justes, et que mes derniers moments puissent ressembler aux « leurs ! »

Déjà l'on entrevoit ce peuple aussi difficile à dénombrer que le sont les grains de poussière qui couvrent le sol. Ce peuple isolé, singulier, qui ne compte pas, qui ne figure pas avec les autres peuples, parce qu'il est à part, parce qu'il est unique par sa foi, par sa loi, par son culte. Mais comment ne pas également reconnaître, sous ces mêmes traits, cet autre peuple, bien plus innombrable encore, et bien autrement original que le peuple d'Israël dont il est le successeur? Celui-là aussi, et plus encore, est béni de Dieu, et malheur à qui le maudit ! il est chéri de Dieu, malheur à qui le déteste ! De Néron à Robespierre, de Julien à Voltaire, les preuves ne manquent pas :

Malheur à qui réveille le lion de Juda !

Furieux d'entendre bénir ses ennemis, Balac conduit le devin sur une autre colline, et lui ordonne encore de maudire. Balaam reprend :

« Dieu ne ressemble pas à l'homme, il ne ment pas ; il n'est pas comme « le fils de l'homme, il ne change pas ; il a dit, et il ne ferait pas? Il a « parlé, et il n'exécuterait pas? Je suis amené pour bénir, je ne puis « retenir la bénédiction. Il n'y a pas d'idole en Jacob, on ne voit pas de « vains simulacres en Israël. Le Seigneur son Dieu l'accompagne, et le cri « de la victoire que doit remporter son roi, retentit dans ses rangs. C'est « Dieu qui l'a tiré de l'Egypte, Dieu dont la force est comme celle du « rhinocéros. Il n'est pas d'augures en Jacob, ni de devins en Israël. Au « temps marqué Israël apprendra ce que le Seigneur a fait. Voici que ce « peuple se lèvera avec la majesté de la lionne, il se dressera avec la fierté « du lion : il ne se reposera pas qu'il n'ait dévoré sa proie et bu le sang « de ses victimes. »

Dieu ne ment pas, ainsi que l'homme ; il ne change pas. Il viendra donc celui qui a été promis. Dieu a dit, il accomplira. Considérez le peuple que Jésus a établi dans le monde : pas plus que dans Jacob, vous n'y verrez d'idoles, de simulacres, d'augures et de devins. Le Dieu qui habitait au sein d'Israël, le Dieu qui l'a tiré de l'Egypte, le Roi dont le cri victorieux retentit dans les rangs de Jacob, ce Dieu, ce Roi se retrouve encore, non moins présent, non moins fort et non moins triomphant, avec le peuple que Jésus a lancé à travers les nations et les âges. Mais ce qui, au temps

de Balaam n'avait pas encore été dit à Jacob, nous le savons : nous avons appris quels étaient les desseins et les œuvres du Seigneur pour le salut du monde. Voyez la lionne qui se lève, voyez le lion qui s'élance. Ah ! ne vous opposez pas à la marche d'Israël, car il faut qu'il avance puisqu'il faut qu'il arrive. Mais prenez bien plus garde encore de vous opposer à la marche du peuple que Jésus a substitué à Israël, car il faut qu'il avance et qu'il arrive au terme du globe et à la fin des siècles. Malheur à qui oserait irriter le lion de Juda ! De Robespierre à Néron, et de Voltaire à Julien, les preuves ne manquent pas.

Balac s'irrite et se désespère. Le devin est conduit ailleurs. Mais voici que son œil tombe sur Israël, tranquille sous ses tentes et rangé par tribus; l'esprit de Dieu fond sur son âme, et ravi, hors de lui-même, il s'écrie : « Qu'ils sont beaux tes pavillons, ô Jacob ; qu'elles sont belles tes « tentes, ô Israël. Comme les vallées qu'ombrage la forêt, comme les jar- « dins qu'arrose le fleuve, comme les cèdres qui croissent sur le bord des « eaux, telles sont les tentes que le Seigneur lui-même a dressées... Les « nations dévoreront ses ennemis, leur briseront les os, et les perceront « de leurs flèches. Son repos est le sommeil du lion, c'est celui de la lionne « que nul n'osera troubler. Celui qui te bénira sera béni, celui qui te mau- « dira sera maudit. »

Ici encore évidemment l'esprit qui inspirait Balaam voit au delà du camp d'Israël. Ces tentes et ces pavillons si beaux ne sont qu'une figure du camp de Jésus, de cette Eglise, qui toujours en guerre, toujours en marche, habite en passant sous la tente, car elle ne tient pas à la terre. Et toutefois ces pavillons si mobiles ont l'agrément des plus fraîches vallées, la fécondité des jardins les plus fertiles, la fermeté et la hauteur des cèdres les plus beaux et les plus vigoureux. C'est que Dieu lui-même a fixé les tentes de l'Eglise aussi bien que celles de Jacob.

La gloire des princes et des peuples de la terre sera d'exterminer ses ennemis. L'histoire nous montre, en effet, les plus grands rois et les peuples les plus généreux consacrant leur pouvoir et leurs trésors à la défense du nouveau peuple de Dieu. Ici c'est un Charlemagne dégaînant sa forte épée contre les princes lombards, usurpateurs des biens de l'Eglise, ou contre les peuples saxons, meurtriers de ses ministres. Là, c'est le brave Pélage, le redoutable Charles Martel, puis d'une part la magnanime nation des Espagnols, et de l'autre la généreuse nation des Francs, se dévouant corps et biens pour défendre le nom chrétien contre le fanatisme et l'ambition des fils de Mahomet : *Devorabunt gentes hostes illius.*

Pélage, Charles Martel, Pépin, Charlemagne, Godefroi de Bouillon, saint Louis, Huniade, Scanderbeg, Sobieski, nobles héros, à jamais grands et immortels, à jamais bénis, parce qu'ils se sont levés pour la défense de la foi et de l'Eglise de Jésus-Christ : *Qui benedixerit tibi, erit et ipse benedictus.*

Mais malheur à qui réveille le lion de Juda ! Malheur et malédiction à qui maltraite Israël ou l'Eglise ! De Pharaon à Antiochus, et de Néron à Robespierre, les preuves ne manquent pas.

L'étoile de Jacob.

Vainement outré de dépit et de colère, Balac frappe dans ses mains ; Balaam reprend de nouveau, et s'écrie : « Je le verrai, mais pas encore ; « je le contemplerai, mais pas de sitôt. Une étoile se lèvera de Jacob, et « d'Israël s'élèvera une verge qui frappera les chefs de Moab et qui dévas- « tera tous les fils de Seth. »

Quel est cet astre merveilleux ? Laissez quinze siècles s'écouler. Voyez-vous ces rois venus de l'Orient ? que veulent-ils donc ? et de si loin que sont-ils venus chercher ? Ils demandent où est ce roi sorti de Jacob, dont le sceptre doit soumettre, non-seulement les chefs de Moab, mais tous les fils de Seth, c'est-à-dire tous les fils de Noé, enfants de Seth, c'est-à-dire tous les hommes. Mais pourquoi le viennent-ils chercher et qui donc les a informés de sa présence ? Entendez-les : « Nous avons vu son étoile « en Orient, et nous sommes venus l'adorer : *Vidimus stellam ejus in « Oriente.* » (S. Mathieu, c. 2, v. 2.)

Quelle est cette verge, quel est ce sceptre, qui, s'élevant d'Israël, frappera non-seulement les chefs de Moab, c'est-à-dire les ennemis du peuple hébreu, mais tous les fils de Seth, ce qui veut dire tous les hommes, tous descendants de Seth par Noé ? Jésus-Christ est le seul qui, sorti d'Israël, ait soumis à son sceptre, à sa verge, à sa croix, tous les enfants de Seth. Si tous n'ont pas encore reconnu son empire, il reste toujours que jamais roi, jamais conquérant n'a étendu son sceptre sur un aussi grand nombre de générations et de peuples. Ajoutons qu'il n'est pas au monde une seule nation qui n'ait senti et qui ne sente encore les atteintes à la fois douces et fortes du sceptre des Chrétiens.

Le P. De BOYLESVE, S. J.

(*La suite prochainement.*)

LA VÉRITÉ

SUR UNE DÉCISION DU CONCILE DE FRANCFORT (1).

(Suite et fin.)

V.

Nous avons montré, dans un premier article, que la prétendue contradiction signalée entre la décision de l'assemblée de Francfort et celles d'un précédent Concile, devait s'expliquer par la méprise dans laquelle l'infidélité d'une traduction aurait fait tomber les évêques d'Occident. Un passage des Livres Carolins reproduisait le texte fautif ; nous l'avons rapproché du texte authentique que l'on doit à Anastase le Bibliothécaire ; nous avons rétabli par là la valeur réelle de l'assertion qui a donné lieu au malentendu dont M. Milman et son interprète se sont armés contre l'Eglise. Quelques mots sur les *Livres Carolins* ne seront peut-être pas inutiles ici, d'autant plus que nos adversaires paraissent attacher une certaine importance à ce document historique, et se targuent même de ce que le Souverain-Pontife aurait gardé le silence sur les doctrines qu'il contient, malgré leur opposition avec celles de la cour de Rome.

Ecoutons la *Revue britannique* (2) :

« *Les Livres Carolins furent envoyés à Rome ; Adrien régnait encore. Il était* « *trop prudent pour ne pas dissimuler l'indignation que dut lui faire éprouver* « *cette usurpation de l'autorité spirituelle par le pouvoir temporel, ou du moins,* « *cette attitude indépendante d'un Concile composé principalement de prélats du* « *Nord, qui ne pouvaient ignorer l'approbation donnée par lui à la doctrine de* « *Nicée. Il ne fit aucune déclaration de son infaillibilité ; il ne lança aucun ana-* « *thème contre les prélats indociles : il n'exprima aucune protestation contre* « *l'intervention impériale. Une faible réponse, qui nous a été conservée, atteste*

(1) Nous croyons devoir compléter ici en peu de mots ce qui a été dit dans l'article précédent, afin qu'aucune obscurité ne subsiste dans l'esprit du lecteur.

La doctrine incriminée par les Pères de Francfort n'est point iconoclaste (voir le texte *allata* ..); mais, si elle n'exige pas la destruction des Images, elle n'en est pas moins hérétique au premier chef, puisqu'elle oblige, en termes précis et sous peine d'anathème, à les adorer. Par conséquent : 1° le décret de Francfort qui la condamne est, comme ceux de Nicée auxquels il est opposé, parfaitement conforme à la foi et à l'enseignement de l'Eglise catholique ; 2° cette doctrine ne peut appartenir au conciliabule de 754 qui était iconoclaste, pas plus qu'au Concile de Nicée qui est œcuménique.

Lors donc que les Pères de Francfort l'ont attribuée à un synode précédent, ils n'ont pu le faire, comme nous l'avons vu, que par suite d'une erreur, d'une confusion où les ont jetés certains textes mal traduits du grec, et qui, rapportés à l'appui de leur décision dans les Livres Carolins, servent ainsi à leur entière justification.

(2) Mars 1861.

« *l'embarras du Pape en présence d'un théologien armé à la fois de tant de science* « *et de tant de pouvoir* (1). »

Dans ce passage, que nous examinerons avec quelque détail, pas un mot peut-être qui ne soit une erreur historique :

Constatons d'abord que, dans l'hypothèse même de l'écrivain anglais, la décision contradictoire des évêques *féodaux*, réunis à Francfort *sous la pression* de l'empereur, impliquerait *une usurpation de l'autorité spirituelle par le pouvoir temporel* : précieux aveu dont il faut lui savoir gré. Que Charlemagne ait écrit cette lettre synodale où il écrase les prélats par la profondeur de sa science théologique (2) ; qu'il ne se soit fait *aucun scrupule d'abroger la loi de Nicée* (3) ; que le Pape *n'ait été que son respectueux sujet* (4), rien de plus faux historiquement. Ce n'est donc pas sans étonnement que nous voyons l'auteur admettre tout cela comme incontestable, et il faut avouer qu'alors ce serait le cas de conclure *à l'usurpation du spirituel par le temporel* ; mais comment une usurpation, si bien constatée, a-t-elle si facilement trouvé grâce à ses yeux ?

Que l'Eglise se permette d'exiger la simple observation des commandements de Dieu au sein des sociétés humaines (et ses prétendus empiétements ne se réduisent jamais qu'à cela), de quelles indignations ne serons-nous pas témoins !... Mais qu'un Prince, au mépris de toutes les lois du droit et du bon sens, mette, comme M. Milman le suppose de la part de Charlemagne, sa toute-puissance au service de ses usurpations en matière spirituelle, tout est bien ; aucune réclamation ne s'élèvera contre cet abus de la force sur la conscience.

Mais revenons aux Livres Carolins.

On les appelle ainsi, selon les uns, parce qu'ils furent envoyés au Pape par Charlemagne ; selon les autres, parce que l'empereur lui-même en serait l'auteur. Cette seconde opinion ne peut se soutenir devant l'examen du texte souvent fort insolent de cette compilation ; car on connaît la déférence de Charlemagne pour la Papauté : les capitulaires et les lettres nombreuses qui nous restent de lui attestent combien il fut toujours et en tout fils dévoué du Saint-Siége. On doit, pour la même raison, écarter l'opinion qui attribuerait les Livres Carolins au pieux et savant Alcuin. La *Revue* dit bien qu'il était *le seul écrivain de ce temps capable d'une pareille tache* (5) ; mais, sans porter atteinte à la gloire d'Alcuin, nous avons le droit de ne point nous contenter de cette simple affirmation, d'autant plus qu'on sait parfaitement qu'il fut, au Concile de Francfort, un des plus fermes défenseurs de l'orthodoxie. A défaut d'autres preuves, d'ailleurs, il n'est

(1) *Revue Brit.*, mars 1861, p. 43.
(2) *Ibid*, p. 41.
(3) *Ibid.*, p. 41.
(4) *Ibid.*, p. 43.
(5) *Ibid.*, p. 42.

point du tout certain que ces Livres soient dus à la plume d'un seul auteur. Baronius et d'autres avec lui pensent que cet ouvrage, composé en quatre livres ou capitula, est le produit de la collaboration de plusieurs écrivains, dont jusqu'à présent on ignore les noms, et qui sont destinés peut-être à un éternel oubli. Les contradictions et le peu de méthode qu'on y rencontre, quant au fond, aussi bien que les différences sensibles de style qui apparaissent en plus d'un endroit, ne peuvent que fortifier cette opinion. En ce qui concerne la valeur d'un document dont les adversaires de l'Eglise font tant de cas, Alzog (1) nous le montre renfermant une censure des actes de Nicée, pleine de *minuties et de préventions*, tandis que Baronius n'hésite pas à en traiter les auteurs anonymes de *fabricants de mensonges et d'artisans de fraudes* (2); reproches sévères, mais que justifie pleinement *le ton de mépris et d'emportement fort étrange*, dont, suivant Rohrbacher (3), ils accompagnent *des raisonnements qui ne le sont pas moins*, pour blâmer les actes d'un Concile œcuménique.

Toutefois, si l'incertitude plane sur les véritables auteurs de la collection entière, on sait certainement, par la réponse même du Pape Adrien, que le quatrième et dernier livre est de l'empereur Charlemagne lui-même, et il faut convenir que, pour la forme comme pour le fond, il diffère beaucoup des précédents. On y trouve le plus parfait accord, avec la déclaration qui se lit au commencement de l'ouvrage, et que rend plus singulière et plus digne d'attention la violence avec laquelle les compilateurs semblent ensuite avoir pris à tâche de contredire le principe qu'elle proclame. On dirait qu'ils ne l'ont inscrite en tête de leur factum que pour tromper l'Empereur, sur l'esprit et les tendances qui devaient les guider dans le courant de leur travail.

Voici cette déclaration :

« L'Eglise Romaine, la première des Eglises apostoliques, a reçu de Dieu par saint « Pierre la primauté sur toutes les autres. On ne doit reconnaître pour Ecriture cano- « nique que celle que le pape Gélase et les autres Pontifes romains ont reçu pour telles. « Dans les questions de foi, ce sont eux qu'il faut consulter, comme a fait saint « Jérôme, et toujours il faut conserver leur communion : enfin, c'est par suite de ces « règles, que Charlemagne et son père ont cherché à introduire partout la conformité « avec cette Eglise, même pour le chant ecclésiastique (4). »

Conformément à ce principe de soumission à l'Eglise catholique, et à l'enseignement de ses Docteurs et de ses Pontifes, nous lisons dans le dernier chapitre, qui est, avons-nous dit, de l'Empereur lui-même : « Afin « que le Seigneur Apostolique notre père, et avec lui toute l'Eglise Ro- « maine, sache que nous observons ce qui est marqué dans la lettre que

(1) *Histoire de l'Eglise*, t. II, § 177.

(2) *Concinnatores mendaciorum et fraudum architecti*, t. XIII, p. 279.

(3) *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, t. XI, p. 224.

(4) Livre I des Livres Carolins, cité par Rohrbacher, t. XI, p. 225. Les derniers mots sont à noter comme intéressant la grande question de l'unité liturgique.

« le bienheureux Grégoire a adressée à Serenus, évêque de Marseille, « nous permettons, pour l'amour de Dieu et de ses Saints, à tous ceux « qui le veulent, d'exposer les images, soit dans l'église, soit hors de « l'église.... Mais si quelqu'un veut les briser ou les détruire, nous ne le « permettons pas, et cela, parce que la décision du très-saint pape Grégoire, « exposée dans sa susdite lettre et admise par toute l'Eglise catholique, « nous faisons profession de l'accepter aussi et de la suivre librement et « sans aucune hésitation (1). »

Telle est la part du grand Empereur dans un monument dont on prétend faire l'instrument et la preuve de sa révolte contre l'Eglise et ses décisions.

Comment le Pape accueillit-il cette espèce de pamphlet?... Tout autrement que ne le croit le docteur Milman, qui ne paraît point avoir eu connaissance de la réponse très-complète d'Adrien à Charlemagne. Au lieu de cette *prudence*, qui aurait conseillé au Pape de *dissimuler son indignation* — (M. Milman est vraiment heureux dans les sentiments qu'il prête au vicaire de Jésus-Christ!), — il aurait vu avec quel zèle et quelle science, après avoir rapporté le texte des Livres Carolins, le Pontife leur oppose *lui-même*, article par article, la réfutation qu'ils méritent : réfutation dont le langage plein de grandeur et de fermeté contraste singulièrement avec les expressions si violentes et les raisonnements si pauvres des auteurs anonymes. Assurément ce n'est pas là ce que la *Revue Britannique* a voulu faire entendre à ses lecteurs, lorsqu'elle parle de l'EMBARRAS du Pape et de la FAIBLESSE de sa réponse (2)!

Sans doute Adrien, comme le constate l'interprète de M. Milman, ne lança aucun anathème contre les prélats indociles. C'est probablement qu'il n'y avait eu à Francfort ni prélats indociles à châtier, ni par conséquent révolte à punir, ou décision hérétique à condamner. En effet, le seul décret de l'assemblée de 794 qui soit relatif au culte des images (3), est en lui-même parfaitement conforme à la foi de l'Eglise catholique, à la tradition des Pères et des Docteurs, et spécialement à l'enseignement du pape saint Grégoire le Grand, dont les témoignages et les écrits sont invoqués si souvent dans ces circonstances, par les évêques d'Occident, par l'Empereur, et par Adrien lui-même.

Il est encore vrai que le Souverain-Pontife n'a fait non plus aucune

(1) *Quia sensum sanctissimi Gregorii sequi in hac epistola universalem catholicam Ecclesiam, Deo placitam indubitanter libere profitemur* (BARONIUS, *loc. cit.*)

(2) Souvent l'émotion d'Adrien se traduit dans cette *faible réponse* par des exclamations d'une éloquence toute apostolique. En voici un exemple entre plusieurs :

O! insania frementium contra fidem, et religionem Christianam ut asserant non colere, aut venerari imagines in quibus figuræ sunt Salvatoris, ejus Genitricis, vel Sanctorum quorum virtute subsistit orbis, atque potitur humanum genus salute!...

(3) Nous verrons plus loin que la question la plus grave traitée à Francfort ne fut point celle des iconoclastes, mais celle de l'*Adoptianisme*.

déclaration de son infaillibilité ; ce reproche sied peu à la *Revue britannique*, dont les tendances ne sont rien moins qu'ultramontaines, et qui se fût, croyons-nous, bien plus récriée encore, si cette déclaration eût été faite. Mais elle était parfaitement inutile, car l'infaillibilité du Pape n'était à cette époque contestée par personne : d'ailleurs, pour n'être pas formellement proclamée dans la réponse aux Livres Carolins, il n'en est pas moins évident qu'elle ressort avec éclat de chaque phrase de cette réponse (1). De plus, l'Assemblée de Francfort n'était qu'un synode particulier ou national, et nullement un Concile national. Il s'en suit que ses décisions ne pouvaient, en aucune manière, avoir le caractère de catholicité, d'infaillibilité que la confirmation pontificale imprime à des décrets émanés d'une assemblée œcuménique ; leur opposition avec la *Definitio Fidei* de Nicée (2), fût-elle aussi réelle qu'elle est fausse, serait donc absolument impuissante à infirmer cette définition conciliaire et ne pourrait, s'il est permis de s'exprimer ainsi, engager en quoi que ce soit la responsabilité de l'Eglise et de la foi catholique. Ceci n'enlève rien, bien entendu, à la valeur et à l'orthodoxie des décrets de Francfort, qui d'ailleurs furent tous approuvés et reconnus en 799 (cinq ans plus tard), par un Concile tenu à Rome sous le pontificat de Léon III. Mais ne fût-ce qu'en peu de mots, nous avons cru qu'il importait de signaler au moins ces distinctions qui touchent au fond même du droit ecclésiastique, afin de rendre à tous ces faits leur véritable aspect et de prémunir, en les dénonçant, contre les reproches infligés au Saint-Siége par le traducteur anonyme de l'*History of Latin Christianity*.

Adrien, comme nous l'avons déjà dit, ne fait dans sa réfutation que s'appuyer sur les témoignages de la tradition et renouveler les raisonnements de saint Jean Damascène et de saint Germain, qui combattirent avec éclat l'hérésie des Iconoclastes dès son origine, et surtout ceux du pape saint Grégoire, deuxième du nom, dont les écrits et les décisions font loi sur cette matière. L'on sait également que l'empereur Charlemagne lui-même, dans le quatrième *capitulum*, fait profession de suivre en tout l'enseignement contenu dans les lettres où ce grand Docteur résumait et confirmait avec tant d'autorité la doctrine et la tradition de la sainte Eglise catholique. Arrivé à cette quatrième partie des livres Carolins, Adrien, voyant combien peu elle ressemblait aux chapitres précédents,

(1) On voit, par un passage de la réponse d'Adrien (Labbe, t. VII), qu'à cette époque le Pape n'avait point encore confirmé dans les formes canoniques le deuxième Concile de Nicée, bien que la définition de foi des Grecs fût parfaitement conforme à la doctrine de saint Grégoire le Grand. — L'approbation pontificale s'est donc fait attendre au moins 7 ans, et il s'agissait d'un concile œcuménique. Est-il étonnant qu'elle se soit également fait attendre au sujet d'un Concile *particulier* comme celui de Francfort, dont les actes ne peuvent avoir dans l'Église qu'une importance pour ainsi dire secondaire ?...

(2) VII• Session. Octobre 787.

comprit qu'il avait affaire à un autre personnage : aussi prend-il un langage bien différent de celui avec lequel il avait jusque-là flétri l'œuvre des compositeurs anonymes : et comme il connaissait les sentiments de foi de l'Empereur, il n'hésita pas à lui attribuer ce dernier livre et à l'en féliciter comme il le méritait.

« Cet article sacré et respectable, dit-il, est bien différent de tous ceux « qui précèdent. C'est pourquoi nous avons reconnu qu'il était de vous, « en ce que, plein de foi, vous y faites profession de suivre le sentiment « de saint Grégoire (1). »

Il entre ensuite dans les développements déjà donnés, rappelant les paroles suivantes de saint Grégoire à l'évêque Serenus : « Nous ne nous « prosternons pas devant les images comme devant des divinités, mais « nous adorons CELUI de la naissance, de la passion, de la gloire duquel « l'image nous retrace le souvenir. » — Et celle-ci encore : « Autre chose, « est adorer les images, autre chose, connaître par le moyen des images « ce que nous devons adorer. Ce que l'écriture marque à ceux qui savent « lire, la peinture le montre aux ignorants, afin que ceux même qui ne « connaissent pas les lettres lisent en quelque sorte par la peinture ce « qu'il faut faire et imiter. »

Ces paroles contiennent à la fois le dogme dans toute sa pureté, et la justification des décisions de Nicée et même de Francfort.

Après avoir ainsi exposé la foi catholique, le Pontife témoigne à l'Empereur sa reconnaissance et sa joie paternelle de la soumission et de la piété dont il a toujours fait preuve envers le Saint-Siége, et du zèle qu'il apporte à l'exaltation de l'Eglise. Il termine enfin en appelant sur lui, sur son royaume et sur les siens, l'abondance des bénédictions célestes.

Telle est la vérité sur ces fameux Livres Carolins : il est aisé maintenant de se rendre compte de la part que l'histoire étudiée sérieusement y assigne à l'Empereur et au Pape, et du rôle que chacun d'eux a joué réellement dans l'affaire du Concile de Francfort. Il nous semble qu'il reste peu de chose des affirmations de M. Milman. Le lecteur nous permettra toutefois d'attirer encore son attention sur un point qu'il importe d'examiner en peu de mots.

VI.

Le passage de la *Revue* que nous signalerons actuellement est relatif à une lettre importante adressée par Charlemagne aux prélats adoptianistes condamnés à Francfort.

Il faut savoir, pour entendre ceci, que vers l'an 778, Elipand, archevêque de Tolède, avait consulté son ancien maître l'évêque d'Urgel, nommé Félix, sur la manière dont on devait reconnaître Jésus-Christ pour

(1) Rohrbacher, t. XI. — Baronius, t. XIII. — Labbe, t. VII.

fils de Dieu ; celui-ci répondit que Jésus-Christ, selon la nature humaine, n'était que fils *adoptif* et nuncupatif de Dieu, c'est-à-dire seulement de nom, ce qui supposait en lui deux fils et renouvelait le Nestorianisme. Cette hérésie se propagea rapidement en Galice, dans les Asturies, en Septimanie et dans tout le pays appelé depuis Languedoc (1). Les Adoptianistes furent condamnés d'abord en 788 au Concile de Narbonne, présidé par Didier, légat du Pape, puis une seconde fois au Concile de Ratisbonne tenu en 793 (2). Malgré cette condamnation, Elipand et Félix persistèrent dans l'erreur : ils furent donc de nouveau jugés et anathématisés, eux et leur doctrine, au Concile de Francfort, qui d'ailleurs avait été spécialement convoqué pour prononcer sur cette question ; car ce ne fut qu'accessoirement que les Pères de Francfort s'occupèrent de l'hérésie orientale des iconoclastes. Après la condamnation des adoptianistes, Charlemagne leur adressa les actes synodaux qui les intéressaient, et une lettre particulière par laquelle il les exhortait à abjurer leur hérésie et à rentrer dans le sein de l'Eglise catholique.

C'est à cette occasion que M. Milman a cru devoir exalter la grandeur de Charlemagne aux dépens du Souverain-Pontife et des Evêques. « *Dans* « *l'Epître que l'empereur adresse aux hérétiques,* dit-il, *il discute théologiquement* « *la question, et l'on doit reconnaître que, par sa science autant que par sa dou-* « *ceur évangélique et paternelle, il se montra fort supérieur au Pape et aux* « *évêques italiens* (3). »

Nos lecteurs regretteront avec nous que la traduction complète de cette lettre du grand Empereur n'ait pu trouver place ici ; mais son étendue ne nous permettra de leur en faire connaître que quelques extraits qui suffiront du reste à les édifier sur le peu de confiance que méritent les appréciations de M. Milman. Nous avouons avec lui que la lettre de Charlemagne est admirable. La paternelle et apostolique douceur dont elle est empreinte ne nous paraît même pas louée comme elle le mérite ; mais, en ce qui concerne le point dogmatique, il est absolument faux qu'il ait été traité si supérieurement par l'Empereur, puisqu'il n'en est pas même question. Charlemagne, loin de se poser en théologien comme les Césars Byzantins, a cru qu'il suffisait à sa gloire de protester à plusieurs reprises de sa soumission aux décisions ecclésiastiques, et d'exhorter de toute son âme ses sujets, clercs ou laïques, à professer envers l'Eglise et son Pontife le dévouement filial dont lui-même se faisait honneur. La *Revue Britannique* aurait pu trouver ici un sujet d'éloges bien mérités. On conçoit qu'elle ait gardé le plus profond silence sur des faits incontestables, d'ailleurs, la thèse protestante s'en fût trop diffici-

(1) Rohrbacher, *loc. cit.*, p. 300.
(2) Guizot. *Civilisation en France*, t. III.
(3) *Revue Britannique*, p. 41.

lement accommodée; mais on conviendra que c'est là une singulière manière d'écrire l'Histoire...

Nous comblerons cette lacune en analysant brièvement la lettre en question.

Charlemagne expose d'abord que, sans la foi, qui est le principe de notre salut, nul ne peut être agréable au Seigneur; puis il s'étend sur l'obéissance due à l'Eglise : « Que le chrétien, dit-il, n'ait point de honte « de chercher là où il hésite, d'apprendre quand il ignore : car c'est à la « pieuse humilité qu'il est donné de pénétrer les secrets de la science, et « il vaut mieux être le disciple de la vérité que le docteur de l'erreur : « l'un tend toujours vers les régions supérieures, l'autre est attiré vers les « bas fonds. Pour éviter, mes frères, ces funestes détours, attachons-« nous à la doctrine sacrée des saints Pères et des saints Docteurs : « apprenons ce qu'ils ont écrit, croyons ce qu'ils ont enseigné, ne dé-« vions ni à droite ni à gauche, mais suivons la voie royale qui mène « vers notre Roi, notre Rédempteur, notre Seigneur et notre Dieu (1). « Gardez en communion avec nous les préceptes de l'autorité apostolique. « Nous vous aimons; nous voulons pour vous en Dieu, ce que nous vou-« lons aussi pour nous. C'est pourquoi, par la charité de Jésus-Christ, « veillons tous avec sollicitude à ne point diviser, mais à conserver « intacte la tunique sans couture de notre Sauveur; gardons dans la paix « du Christ ce que les soldats ont observé même dans sa passion (2). »

L'Empereur, après cette grande et belle image, entre dans quelques détails sur les motifs de la convocation du Concile. Rien dans ses paroles n'autorise à croire qu'il ait prétendu, en dehors du Souverain-Pontife, réunir et présider l'Assemblée de 794. — Les Livres Carolins eux-mêmes attestent que tel n'a point été son rôle, et, quelques années plus tard, le célèbre Hincmar déclara, dans un Synode tenu à Paris sous Louis le Débonnaire, que la réunion de Francfort avait été provoquée *par l'Empereur sur l'ordre du Saint-Siége* (3).

Loin de trancher du docteur, Charlemagne, dans sa lettre, rappelle plusieurs fois qu'il veut connaître l'avis des Evêques et de l'Eglise, afin de s'y soumettre et de le proclamer (4). Il a pris part, il est vrai, aux déli-

(1) *Non declinemus ad dextram neque ad sinistram, sed per viam regiam Regem da, et Redemptorem, et Deum et Dominum nostrum.* — (BAR., *loc. cit.*)

(2) *Et inconsutilem Salvatoris nostri tunicam integram salvare, non dividere, prævidentes hoc idem in pace Christi cus odire, quod milites in passione ejus observabant.* IBID.

(3) *Jussione Apostolicæ sedis, synodus in Franciâ, convocante imperatore, celebrata.* (BARONIUS, *loc. cit.*)

(4) ..... *Quatenus sancta omnium (Patrum) unanimitas firmiter decerneret quid credendum sit .... Scire cupientes, quid sancta Romana Ecclesia, apostolicis edocta traditionibus, de hâc respondere voluisset inquisitione, ut diligenti consideratione veritas catholicæ fidei investigaretur, et probatissimis sanctorum Patrum roborati testimoniis, absque ulla dubitatione teneatur.* — (IBID.)

bérations du Concile, mais comme simple disciple du sacerdoce (1), et quant à l'opinion des adoptianistes en elle-même, les actes synodaux feront assez connaître les discussions théologiques dont elle a été l'objet; pour lui ce n'est point son affaire (2). La lettre se termine enfin par de touchantes et chaleureuses exhortations à rentrer dans le sein de l'Eglise catholique.

Ces sentiments sont bien éloignés de ceux que l'écrivain anglais prête si légèrement à Charlemagne. Ajoutons qu'il n'est pas permis de soulever le moindre soupçon sur la soumission de ce prince à l'Eglise et au Souverain Pontife. Il en a donné pendant tout le cours de son règne des preuves si éclatantes et si nombreuses, qu'on ne peut à cet égard accepter un seul instant les assertions de M. Milman (3).

Enfin, il est constant que l'on ne peut signaler chez le grand Empereur aucune trace de prétention théologique; il suffit, pour s'en convaincre, d'étudier ses actes avec un peu de bonne foi. Jamais il n'impose ses opinions comme des dogmes, mais il se borne, quand il aborde ces questions élevées, à rappeler la tradition catholique et à témoigner et prescrire la plus grande soumission envers l'Eglise. Les articles de ses Capitulaires qui ont trait à la religion ou à la discipline ecclésiastique ne sont ordinairement que la reproduction de canons ou de décrets appartenant à des Conciles antérieurs et qui passent ainsi, par la promulgation impériale, dans le corps des lois de l'Empire (4). Charlemagne n'a donc nullement empiété sur le domaine spirituel.

Peut-être un jour montrerons-nous à nos lecteurs qu'il en est de même au point de vue du temporel et que le Souverain-Pontife à Rome n'était rien moins que *sujet* de l'Empereur franc. Pour le moment, ce qui précède suffit à notre but; sans doute nous aurions pu signaler les nombreuses erreurs de M. Milman et de son collaborateur français. Jamais peut-être la grande figure de Charlemagne, son caractère, son attitude vis-à-vis de l'Eglise n'ont été dénaturés d'une telle façon. Mais réfuter ainsi une à une toutes les insinuations perfides, toutes les fausseté de la *Revue Britannique*, eût exigé de nous un travail, sinon difficile, du moins par trop considérable et, avouons-le, quelque peu fastidieux. On souffre en effet d'avoir à rétablir des faits si incontestables, à renverser des allégations si contraires à la vérité. En examinant avec quelque détail un seul point de

(1) *Sacerdotum auditor.*

(2) *Non est opus mihi in hac mea iterare epistola, dum illorum (Patrum), libellus proprius hoc vobis evidenter ostendet.* — (Ibid.)

(3) Voir la lettre de Charlemagne à Léon III, pour féliciter celui-ci de son avènement au Souverain-Pontificat. (Baluze, I, p. 271.)

Voir encore le *Capitulaire* de 801, *de honoranda Sede apostolica* (Bal., I, p. 337.)

(4) Voir spécialement le *Capitulaire* de 789.

ces études sur l'Empereur carlovingien, nous avons, croyons-nous, suffisamment indiqué l'abîme creusé par l'école protestante en matière de vérité historique et montré quelle confiance méritent ses assertions et ses jugements.

Il importait à notre époque surtout, où les études historiques prennent un grand développement, de stigmatiser l'erreur et la calomnie, et de mettre nos lecteurs en garde contre cette folie, brillamment décorée du nom d'impartialité, qui consiste chez quelques-uns à n'étudier les faits intéressant l'Eglise que dans des ouvrages notoirement hostiles. Ce que nous avons dit à propos du travail de la *Revue* sur Charlemagne fait voir où l'on arrive avec ce déplorable système.

R. CAHUZAC.

ÉTUDE SUR L'INDUSTRIE ET LA CLASSE OUVRIÈRE.

I.

ÉTUDE DE MŒURS AU POINT DE VUE CHRÉTIEN.

Depuis quelques mois déjà la question de l'industrie et de la classe ouvrière est à l'ordre du jour. On a compris qu'il y avait là des réformes à faire, une profonde misère physique et morale à guérir. On s'est complu à faire de cette misère un tableau désolant, on l'a étalé aux yeux de tous et puis on a cherché les moyens de remédier au mal. On a produit au jour des théories plus ou moins brillantes, plus ou moins irréalisables. Oui certes, il y a quelque chose à faire pour l'ouvrier : on peut diminuer sa misère, lui procurer plus de bien-être et plus d'aisance ; mais on n'obtiendra ce résultat qu'après avoir guéri son âme des vices qui la rongent. Ces vices favorisent une misère que l'argent seul sera toujours impuissant à faire disparaître.

L'industrie est une grande et belle chose, mais elle a aussi de désolants résultats. Nos pères avaient pour les illustrer des vertus que nous n'avons plus, un bon sens qui tend chaque jour à disparaître plus qu'on ne pourrait le croire, une littérature qui savait garder une noble dignité et ne pas se rabaisser jusqu'à se faire marchander comme la nôtre. Quoi qu'il en soit, nous nous estimons au-dessus d'eux, parce que notre génie a fait de brillantes découvertes. Nous sommes grands, il est vrai, sous ce rapport, plus grands que nos pères ; nous avons trouvé dans la nature des forces prodigieuses, effrayantes, et nous avons su les utiliser à notre profit, nous avons su les dompter, les gouverner au gré de notre volonté ou de nos caprices. « Entendez-vous ces fournaises qui grondent sous l'action d'un souffle orageux qui les attise ? on dirait les mugissements entrecoupés d'un volcan. Remarquez-vous les fardeaux effroyables que soulève cette vapeur qui s'échappe par explosions intermittentes du cachot qui la retient captive ? Elle est plus transparente que ces transparentes évaporations de rosée qui s'élèvent à l'aube du jour, et en même temps elle est plus terrible que la vague des mers irritée par l'ouragan. Voilà l'industrie : d'une atmosphère paisible, elle sait tirer la tempête, et par elle une fumée légère devient à la fois le plus puissant et le plus redoutable des moteurs (1). Oui, voilà l'industrie, elle a vaincu l'eau et le feu, elle a fait disparaître l'espace, elle a triomphé de la pesanteur. L'homme est bien le roi de la création, le maître de l'univers. Il a créé des machines qui involontairement vous remplissent d'effroi quand vous les voyez en mouvement, mais dont l'intelligente action nous saisit d'étonnement et de stupeur.

(1) Mgr Plantier.

« Pénétrez dans cet atelier où le bruit du travail retentit dès avant l'aurore : une vaste complication d'appareils s'agite sous le mouvement fécond et mesuré d'une roue qui met tout en branle par l'action d'un habile engrenage. Ces divers mécanismes n'ont pas d'yeux, et ils semblent voir; ils accomplissent la tâche qu'on leur a confiée avec autant de délicatesse et de précision que s'ils avaient un regard pour diriger leurs opérations; ils n'ont pas de bouche, et pourtant ils ont le secret de parler : qu'un fil léger se brise, qu'un grain de poussière pénètre dans une des pièces dont il se compose, ils donneront, ou par une immobilité muette, ou par un murmure irrégulier, le signal de l'accident à l'ouvrier qui les surveille; ils n'ont pas de mains, et cependant ils font des objets dont la parfaite correction et l'exquise élégance désespéreraient presque l'adresse, pourtant si merveilleuse, des doigts de l'homme. Enfin, ils n'ont pas de pieds, et vous les voyez néanmoins aller, revenir, se balancer avec la même discipline et la même régularité que des bataillons mettent à marquer le pas à la voix de celui qui commande (1). »

Oui, l'homme de notre époque s'est montré grand en forçant les éléments d'obéir à sa volonté, plus grand encore en spiritualisant pour ainsi dire la matière et lui donnant en quelque sorte une intelligence et une volonté, et cette grandeur de l'homme fait la grandeur des peuples modernes, la gloire des nations livrées aux arts et à l'industrie.

Tout cela est beau. Quand on ne voit que ce qui frappe et éblouit le regard, on serait tenté d'admirer sans restriction ; mais quand on pénètre plus avant, quand on cherche ce qui se trouve sous ce brillant vernis, sous cet éclat extérieur, que de misères l'on découvre ! Ce qui fait la grandeur véritable de l'homme, ce n'est pas la matière, c'est avant tout son âme, son intelligence, c'est sa dépendance envers le Dieu qui a créé cet univers. Eh bien, que fait l'industrie de cette âme intelligente ? Elle la matérialise pour ainsi dire entièrement. Dieu, vie du principe actif qui fait tout l'homme, finit par disparaître complétement de sa pensée et par ne plus compter dans sa vie. Relégué au fond de son éternité, ce Dieu n'est plus rien pour l'homme, il y a entre lui et son Créateur divorce complet. En voyant la richesse arriver à flots dans ses coffres, en contemplant ces forces puissantes dont il dispose, ces nombreux ouvriers qui obéissent au moindre signe de sa volonté, un immense orgueil envahit tout son être, il se croit Dieu. Tout lui semble possible, tout lui semble légitime et permis, et pour peu que les passions vivantes au fond de tous les cœurs et auxquelles pour l'industriel tout frein est ôté avec l'oubli de Dieu, pour peu que ses passions fassent entendre impérieusement leur voix, il est facile de se faire une idée de ce que deviendra l'homme placé dans un semblable milieu et dans de semblables conditions.

(1) Mgr Plantier.

On entend sans cesse dire autour de soi que le niveau moral des villes ouvrières et industrielles est descendu bien bas : et comment donc pourrait-il en être autrement? L'homme ne vit pas seulement de pain, il a une intelligence à laquelle il faut aussi une nourriture saine et substantielle, et toutes les fois que la vérité ne sera pas donnée aux âmes, l'homme, occupé sans cesse de soins matériels et grossiers, ne connaissant d'autres jouissances que celles des sens, se rapprochera de l'être sans raison. Et c'est précisément ce qui arrive dans les villes ouvrières, parce que le dimanche est emporté comme une feuille par le tourbillon des exigences industrielles, et que sa sanctification devient impossible pour un grand nombre de ceux qui sont soumis au bon plaisir et aux caprices d'un maître pour qui Dieu a cessé d'être quelque chose. Livré pendant six jours à un travail absorbant, à un travail qui prend sa santé et sa vie, le dimanche serait le seul jour où il serait permis à l'ouvrier de se souvenir qu'il a une intelligence raisonnable, le seul jour où il pourrait lever les yeux vers le ciel et s'occuper de ses destinées immortelles, le seul jour où il pourrait donner à son intelligence cette nourriture sans laquelle l'âme elle-même, identifiée de plus en plus avec les sens, finit par devenir matière. Si l'ouvrier n'a pas ce jour pour se livrer à la culture de son intelligence, il n'est plus qu'une machine condamnée à fonctionner jusqu'à ce qu'elle s'use ou se brise. C'est là une source de misère que n'ont pas vue ou que n'ont pas voulu voir la plupart de ceux qui se sont occupés de l'industrie et de la classe ouvrière. Cependant il est une chose qui leur serait facile, ce serait de mettre de côté pour un instant leurs préjugés, et, froids observateurs, de chercher à se rendre compte de la différence qui existe comme intelligence et moralité entre l'homme qui ne connaît plus le dimanche et celui qui le respecte. Là où le dimanche a disparu, on cherche en vain l'homme dans l'homme, il ne s'y trouve plus que des penchants abjects, une intelligence dégradée, un esprit devenu chair, un cœur incapable de battre sous l'inspiration d'un sentiment généreux, une âme identifiée avec les sens et incarnée dans la matière.

Pour tout homme qui veut faire usage de son bon sens et se rendre compte de ce qu'est l'homme, il est évident que les choses ne peuvent exister autrement. Pour que les mœurs s'élèvent, pour que cette corruption de la cité ouvrière disparaisse, pour que cette dégradation qui effraye les hommes intelligents de toute opinion fasse place à la noblesse des sentiments, il faut que l'homme mette son âme au-dessus de son corps, qu'il estime plus l'esprit que la matière, qu'il préfère le ciel à la terre, qu'il place l'éternité au-dessus du temps et Dieu au-dessus de l'homme. Eh bien, voyez, c'est précisément le contraire qui se produit là où l'industrie a fait disparaître le dimanche et rendu pour un grand nombre sa sanctification impossible. L'homme n'écoute plus que la voix de ses penchants, le corps est tout pour lui et l'âme rien. Il ne sait même plus si le ciel

existe, la terre et les choses de la terre sont l'objet de toutes ses convoitises, l'éternité et Dieu sont pour lui des mots vides de sens qui ne disent rien à son intelligence, encore moins à son cœur. Par l'habitude qu'il a de ne plus vivre qu'avec la matière et de ne plus compter qu'avec son corps, il finit par se persuader que la terre est tout, et qu'au delà de la tombe il n'y a que des chimères. Descendez dans le cœur de ces hommes, sondez si vous le pouvez les abîmes qui s'y trouvent, et vous vous sentirez saisis de terreur et d'effroi. Sans doute le corps ne doit pas être négligé, mais l'intelligence, l'âme, doit avoir la préférence.

II.

L'industrie présente encore d'autres dangers, produit d'autres résultats qui tendent avec ceux dont nous venons de parler à faire descendre le niveau de la moralité d'une population. L'ouvrier n'étant jamais à lui, se trouvant la plupart du temps dans l'impossibilité d'observer le Dimanche, finit par voir s'effacer rapidement de son âme le peu d'instruction religieuse qu'il a pu recevoir, et avec elle il perd la notion du devoir, les idées de faute, de récompense, de châtiment. Le bien pour lui ce sera tout ce qui peut satisfaire les penchants de sa nature mauvaise et corrompue, et le mal tout ce qui le prive et le fait souffrir. Il ne voit plus que le moment présent et, au bonheur de faire des économies pour les mauvais jours, il préfère un beau vêtement dont il pourrait se passer ou un plaisir dont il devrait, pour son honneur et sa dignité, savoir se priver. Quand, par suite de son imprévoyance de l'avenir, la maladie, le chômage le plongent dans la misère, son cœur, d'où ont disparu depuis longtemps les sentiments moraux qui font la grandeur de l'homme et la sauvegarde des sociétés, ce cœur s'ouvre à tous les mauvais penchants, des instincts de rage et de destruction bouillonnent en lui, et, vienne l'occasion d'une perturbation sociale, ses bras sont d'avance acquis à la révolution et à l'anarchie.

Quant à l'ouvrière, elle en arrive à faire forcément de son corps une véritable idole. Tout ce que son travail lui rapporte elle le dépense pour contenter sa vanité, pour se parer, et le jour où son salaire se trouvera insuffisant pour satisfaire ses goûts, le jour où la misère avec son hideux cortége de souffrances se montrera à ses yeux, elle trouvera une ressource toute prête dans la prostitution.

Un danger, peut-être encore plus terrible que tous ceux-là, c'est la destruction de l'esprit de famille. Ce qui fait la force d'une société, la gloire d'une cité, ce sont ses familles. Là où la famille n'existe que de nom, où le père n'a aucun intérêt à défendre au foyer domestique, la cité, la société reposent sur un sable mouvant, où elle sera la proie de tous les vents et de toutes les tempêtes. Et qu'importe en effet à tous ces hommes

qui n'ont au cœur aucune affection, qui ne connaissent que la filature, l'atelier ou le magasin, c'est-à-dire des peines, des privations, des souffrances, que leur importe à ces hommes les intérêts de la société, la gloire et la prospérité de leur cité ! Eh bien, c'est là malheureusement ce qui existe dans les villes ouvrières : le travail au dehors emporte forcément avec lui la destruction de l'esprit de famille, et comme conséquence la destruction des mœurs. Voyez, pénétrez dans une habitation d'ouvriers. A peine le jour commence à poindre que tous se hâtent de quitter cette couche misérable où ils sont venus prendre un peu de repos. Il faut se hâter, car la filature, l'atelier, le magasin les réclament. Le père, la mère, les enfants sont chacun à leur destination ; douze heures durant ils vont vivre ainsi séparés les uns des autres comme des étrangers qui par hasard se sont rencontrés sur le chemin de la vie et qui se séparent pour se rencontrer encore par hasard à des époques fixes, et cela sera ainsi trois cent soixante-cinq jours chaque année, à moins qu'une maladie ou le chômage n'interviennent dans cette vie. Pénétrez dans une de ces filatures qui sont devenues la vie d'un grand nombre. Là, ce qui règne en maître, c'est la machine, voyez et écoutez :

Ici, comme un taureau, la vapeur prisonnière
Hurle, mugit au fond d'une vaste chaudière ;
Et poussant au dehors deux énormes pistons,
Fait crier cent rouets à chacun de leurs bonds.
Plus loin, à travers l'air, des milliers de bobines
Tournent avec vitesse et sans qu'on puisse voir,
Comme mille serpents aux langues assassines
Dardent leurs sifflements du matin jusqu'au soir.
C'est un choc éternel d'étages en étages,
Un mélange confus de leviers, de rouages,
De chaînes, de crampons se croisant, se heurtant ;
Un concert infernal qui va toujours grondant. — (BARBIER.)

Pas de cesse, pas de relâche. L'ouvrier, intelligence au service d'une force doit, lui aussi, n'avoir ni repos ni relâche. Sa volonté, sa pensée doivent être tout entières à ces machines qui prennent le coton, le battent, le roulent, le peignent, l'allongent, le filent et le tissent ; à ces tissus qu'il faut apprêter, sécher, plier, à ces bandes qu'il faut broder, découper. Emportée par le tourbillon de cette existence de fatigues et de travaux continuels, la femme cesse d'exister comme femme. Ce qui fait la femme c'est la vie au foyer domestique, ce sont les douces affections de la famille, la surveillance de son intérieur, le soin et l'éducation des enfants, et tout cela est inconnu à l'ouvrière des villes industrielles ; tout cela lui est impossible, elle n'a d'autre foyer domestique que la filature, l'atelier ou le magasin ; ses enfants, il faut qu'elle les abandonne à des soins étrangers et mercenaires. Son mari, elle ne le verra que le soir quand tous rentreront sous le toit qui sert à les abriter pour la nuit. Avez-vous

jamais vu rien de triste comme une habitation d'ouvriers ? Elle manque des soins les plus ordinaires, de la propreté ; tout y est en désordre, les vêtements sont en lambeaux, aucun aliment n'est préparé pour recevoir le mari et les enfants. Rien là qui porte à la gaieté, rien de riant, rien qui fasse épanouir le sourire sur les lèvres et ramène la sérénité sur le front. Aussi comme toutes ces figures sont soucieuses, tristes et fatiguées. Comment voulez-vous que l'ouvrier aime son intérieur et s'y attache : aussi le dégoût se trouvera vite au fond de son âme et le dégoût le conduira inévitablement à la débauche et au cabaret. Certainement s'il est une chose à déplorer ce n'est pas que la femme soit condamnée au travail Le travail est une loi de l'humanité, il a été imposé à l'homme par le Créateur dès les premiers jours du monde comme une punition et une réparation. Et puis c'est une noble et sainte chose que le travail. Quand il est bien compris, quand il est accompli avec des idées chrétiennes, pour obéir au Dieu de l'univers, il environne le travailleur d'une auréole de dignité et de grandeur. Est-ce qu'elle n'est pas digne de respect et d'estime cette femme du peuple qui, par son industrie, son activité, fournit sa part aux dépenses du ménage, qui veille à ce que la propreté règne partout dans son intérieur, dont l'aiguille diligente raccommode les vêtements de la famille, qui est la providence des siens et l'ange du foyer domestique? Est-ce que cette ouvrière n'est pas mille fois préférable à la femme du monde que l'on pourrait en toute vérité définir? Un petit être qui s'habille, babille et se déshabille. Passer son temps à rendre des visites, faire des chiffons, sa grande occupation ; marteler, quand elle ne trouve pas cela trop fatigant pour sa paresse, les touches d'un piano qui n'en peut mais, ou broder quelque collerette qu'il lui faudra des mois pour terminer ; voilà la vie de ces créatures inutiles dont l'ennui ronge l'âme et pour lesquelles tout homme sérieux se sent le cœur pris d'une profonde pitié. Nous le répétons, ce dont il faut gémir, ce n'est certainement pas que la femme soit condamnée à travailler, c'est qu'il ne lui reste pas une heure de la journée, à moins qu'elle ne prenne sur ses nuits pour s'occuper de ses soins du ménage si nécessaires et si importants pour attacher le mari et l'empêcher d'aller chercher au dehors des distractions malsaines ; c'est qu'il ne lui reste pas une heure pour pouvoir s'occuper du linge et des vêtements. Connaissez-vous un spectacle plus triste que celui offert par la plupart des enfants de nos écoles? On sent le cœur se serrer en voyant la malpropreté de beaucoup d'entre eux, les vêtements souillés et déchirés qui les recouvrent. Nous savons que dans les classes ouvrières il est beaucoup de mères de famille qui sont d'une insouciance et d'une négligence qui passe tout ce que l'on pourrait imaginer ; mais la faute en est souvent à leur éducation première et à la nécessité où elles ont été, jeunes filles, d'aller travailler au dehors.

III.

La femme n'est pas faite pour vivre en commun. Frêle et tendre fleur, la jeune fille doit croître et grandir là où elle est née, à l'ombre du foyer domestique, sous l'aile de sa mère ; la transporter dans un autre atmosphère, dans un autre milieu, c'est la condamner à s'étioler et à périr, c'est la condamner à perdre forcément tout ce qui fait son charme et ses grâces ; de enue jeune femme, elle doit rester loin de la foule et vivre sous la protection de celui qui lui a donné son nom. Transportez-la dans une filature, un atelier, un magasin, vous alarmez tous ses instincts de femme. Elle va se trouver en contact avec des hommes qui connaissent peu la délicatesse et la réserve, elle subira forcément leurs discours libres, leurs plaisanteries immorales. L'innocence et la pureté de son cœur se terniront vite sous le souffle de paroles empoisonnées, et de la corruption du cœur au désordre des sens la distance à franchir est bien courte ; son âme ne restera pas plus chaste si elle ne vit qu'avec des femmes comme elle. Il est difficile que quelques-unes de celles qui mêlent leur vie à la sienne ne soient pas déjà gâtées. Elles se laissent aller sans réserve et sans gêne à leurs mauvais instincts, et ce leur sera souvent un malin plaisir d'initier à la science du mal celle dont la vie et la conduite leur sont un reproche continuel. Il suffit d'une personne corrompue pour gâter toutes celles qui se trouvent en contact avec elle. La nature humaine est si portée au mal ! Il y a au fond du cœur humain de si mauvais penchants, le vice est si facile et la vertu si difficile ! Et puis tout contribue bien souvent dans les magasins, les ateliers, à la propagation du mal. La surveillance est nulle sous le rapport des mœurs. Qu'importe à un maître indifférent qui n'a d'autre soin que de voir l'or arriver dans ses coffres, qui n'a d'autre préoccupation que de satisfaire ses passions, que lui importe ce qui se passe dans ses magasins, pourvu que le travail y soit actif et intelligent. « On sait qu'il se tient publiquement des discours licencieux, et l'on se tait ; on sait que plusieurs se permettent des chansons impies ou obscènes, et l'on garde le silence ; on sait que la délicatesse et la modestie sont à tout instant outragées dans les procédés mutuels, ou par des légèretés inconvenantes, ou par des libertés indignes et criminelles, et l'on se borne à sourire de ces faits quand on en est informé. On va même plus loin : ceux qui, à titre d'employés principaux ou de chefs d'industrie, devraient être le grand appui de la moralité, en deviennent, par intervalles, le premier et le plus fatal écueil. Ils tendent à la faiblesse des piéges d'autant plus séduisants que la tentation part de plus haut ; ils ont même, en plus d'une occasion, la cruauté révoltante de stipuler le désordre et l'infamie comme la condition du travail ; on refusera le pain du jour et de la famille à qui voudra garder l'inviolabilité de la vertu. C'est là une barbarie tellement sauvage qu'on la croirait volon-

tiers impossible, et malheureusement l'expérience nous apprend tous les jours qu'elle fait une foule innombrable de victimes. On comprend tout ce que de pareils exemples doivent enfanter d'ignominies ; c'est véritablement alors l'abomination de la désolation dans le sanctuaire du travail ; et partout où ces scandales éclatent, partout où ceux qui devraient imposer une digue aux désordres, sont ainsi les premiers à rompre les barrières, on voit les agglomérations ouvrières se transformer en foyers de licence auxquels Sodome et Babylone n'auraient plus de révélations à faire ni de hontes brutales à souhaiter (1). »

Après une longue journée consacrée au travail, loin de la lumière, de l'air et du soleil, après que, pendant de longues heures, elles ont entendu retentir à leurs oreilles des plaisanteries immorales, des histoires scandaleuses, des chansons obscènes, vous croyez qu'au cœur de ces jeunes filles ne se fait pas sentir, plus qu'au cœur de tout autre, un impérieux besoin de délassement, un immense désir de jouissances et de plaisirs! Au dehors, mille occasions se présentent à elles ; à certains jours les fêtes, les bals, les spectacles les attirent et les entraînent ; mais pour paraître là, il faut à l'ouvrière des habits élégants, elle veut briller, éclipser ses compagnes, cet amour du luxe est un gouffre qui engloutit tout le fruit de son travail, et si, comme il arrive malheureusement trop souvent, l'argent que lui rapporte son travail ne suffit pas pour satisfaire ses désirs, la prostitution est là qui lui offre de l'or et lui tend les bras. Oublieuse, comme elle l'est devenue de ses devoirs de chrétienne, ayant perdu dans l'atmosphère du magasin la pudeur de l'âme et du cœur, qui donc pourra la retenir? N'a-t-elle pas sous les yeux l'exemple de ses compagnes qui se sont livrées, vendues par amour pour le luxe et le plaisir ? Elle les voit, ces compagnes, porter haut le front, se faire gloire de leur honte et se vanter de leur déshonneur sur le ton du badinage et de la plaisanterie. Est-ce que vous connaissez quelque chose d'assez puissant, en dehors des sentiments religieux, pour retenir cette ouvrière sur le bord de l'abîme ; entourée comme elle l'est de sollicitations, pressée par le mauvais exemple, entraînée par ses ardents désirs et ses convoitises, elle tombera presque infailliblement au fond de cet abîme ; ce n'est qu'une affaire de temps ; elle y tombera d'autant plus sûrement que toujours au fond de son cœur vit ce secret espoir de voir plus tard se réaliser pour elle un de ces mariages qui donnent une position dans un monde qui pardonne facilement parce qu'il a, lui aussi, beaucoup à se faire pardonner. Voilà ce que produit ce travail en commun imposé à la femme et à la jeune fille, et on ne sera pas tenté de nous accuser d'exagération quand on voudra se donner la peine de jeter un regard autour de soi et de se rendre compte de ce qui se passe chaque jour à la face du soleil,

(1) Aug. Plantier.

sous les yeux de tous. Sans doute, si vous ne voulez tenir aucun compte des vertus de la femme, elle est plus heureuse à l'atelier, à la filature et au magasin qu'elle ne le serait chez elle. Les salles où elle travaille sont généralement vastes et bien aérées, elle rencontre là des distractions qu'elle ne trouverait pas dans cette chambre sombre et malsaine qui lui sert d'habitation, mais le bien-être matériel est-il donc ce qui suffit à la femme, ce qui suffit à la mère surtout? Est-ce que tout cela lui fait oublier qu'elle vit loin de son mari? Est-ce que son cœur ne souffre pas d'être privée de son enfant? C'est une grande peine pour elle de ne pouvoir serrer dans ses bras, couvrir de ses baisers cet enfant qu'elle aime autant que vous aimez les vôtres, vous, que le bon Dieu a fait naître au sein de l'opulence et de la richesse, sans que vous ayez rien fait pour cela. Elle aurait tant de bonheur à entendre ce petit babil qui réjouit si délicieusement le cœur des mères. Elle sait, il est vrai, qu'il y a pour le garder presque un cœur de mère; qu'à la crèche où elle l'a déposé, à l'asile où elle l'a conduit, il est l'objet d'une active et intelligente surveillance, mais celui-là ne lui suffit pas; elle est femme, elle est mère et la femme n'est quelque chose que par l'amour maternel, et l'amour, l'amour maternel ne vit et ne grandit qu'au foyer domestique. Votre industrie, organisée comme elle l'est, détruit la famille, vous annihilez la femme, vous la privez de ses qualités essentielles, elle est tout ce que vous voudrez, mais elle n'est plus une femme.

IV.

L'enfant à son tour souffre de cet état de choses. A peine ce pauvre petit être a-t-il ouvert les yeux à la lumière, que la mère est obligée de le confier à des soins étrangers. Le salaire du mari n'est pas suffisant pour les nourrir tous trois, il faut que la femme se résigne à se priver de son enfant une grande partie de la journée. S'il y a place à la crèche, si elle peut donner la rétribution exigée pour chaque journée, c'est là qu'elle le déposera. Il sera l'objet d'une tendre sollicitude, des soins presque maternels l'entoureront, mais quelque intelligents, quelque tendres que soient ces soins, ils ne remplacent pas les soins maternels, et puis la crèche est pour le petit nombre; les autres seront confiés à une femme qui les élevera au petit pot, et qui n'aura pour eux rien moins qu'une affection maternelle. Un peu plus tard, la mère les conduira à l'asile, ils sont nombreux dans la plupart des villes ouvrières, et ils peuvent admettre un grand nombre d'enfants, et ne laissent rien à désirer. Il y a là tout ce qu'une mère peut souhaiter pour son enfant quand elle ne peut le garder près d'elle, le faire vivre de sa vie et l'entourer de ces soins inappréciables que le cœur d'une mère seul sait trouver. Mais tout cela, nous le répétons, n'est pas ce doux nid de la famille si cher au cœur de ceux qui ne l'ont

quitté que pour entrer dans cette vie où il y a tant à lutter et à souffrir. Une mère! que ne rappelle pas ce nom au cœur de ceux qui, dans les années de l'enfance, sont restés avec la leur? Il leur rappelle cet ange caressant qui veilla sur leur berceau, qui les porta si longtemps dans ses bras et si souvent les pressa sur son cœur. Quand leurs yeux versaient des larmes, elle les essuyait avec ses plus chauds baisers. Ce sont là de ces souvenirs qui, bien qu'affaiblis, ont encore un charme ineffable même au déclin de la vie. L'enfant de l'ouvrier ne connaît aucune de ces heures heureuses de la jeunesse; et c'est là, pour lui, une grande misère. La vie est une arène où il faut lutter et combattre, lutter contre la souffrance, lutter contre la misère, combattre ses passions, les mauvais instincts de sa nature, combattre pour ne pas descendre cette pente si rapide, si facile et si attrayante du mal; le jour où l'heure de ces luttes et de ces combats aura sonné pour lui, il ne trouvera pas au fond de son cœur cette énergie sainte qu'on ne puise qu'au foyer de la famille chrétienne. Il n'aura pas appris la vie sur les genoux de sa mère, les premiers germes du bien; l'horreur du mal n'aura pas été déposé dans son âme par la voix bénie d'une mère, et, parce que cela lui aura manqué, il ne vivra pas de cette vie probe et honnête que les souvenirs de l'enfance sont si puissants à conserver et à maintenir. Il y aura dans sa vie, à un jour donné, une heure décisive, où, arrivé sur le bord de l'abîme, il y roulera parce que pour le retenir il ne sentira pas au plus intime de son être un de ces frémissements que réveille l'écho lointain des caresses maternelles. Parce qu'une douce voix n'aura pas dans son enfance murmuré à son oreille de ces paroles dont le vieillard qui s'avance vers la tombe se souvient encore avec bonheur, il prendra la voie large et marchera à grands pas dans le chemin de la perdition. A défaut de l'influence maternelle, il n'aura pas non plus pour le retenir les souvenirs depuis longtemps effacés de l'instruction religieuse qui lui fut donnée au moment de sa première communion. Qu'a été en effet pour lui cette instruction? Pour beaucoup, elle a été à peu près nulle. Soit incurie de la part des parents, soit mauvais vouloir de la part de l'enfant ou nécessité de le mettre au travail aussitôt que possible, il est resté jusqu'à l'âge de dix et onze ans sans fréquenter les écoles. Arrive alors le moment de la première communion : pour y être admis, il lui faut fréquenter les catéchismes. On exige en fait sa présence pendant deux années, mais en réalité on est forcé de l'admettre après quelques mois, soit à cause de son âge avancé, soit à cause des exigences des parents, soit dans la crainte qu'il ne manque cette importante action de sa vie, et n'arrive au moment du mariage sans avoir fait cette grande action. Pendant ces quelques mois, que peuvent apprendre, nous le demandons, des enfants dont l'intelligence est complètement inculte et qui ne donnent que peu ou point d'attention aux vérités qui doivent être pour eux dans l'avenir le fondement et la règle de la vie morale;

que deviendront-ils quand ce moment sera passé? Si pendant quelques jours leur vie est modifiée par l'action qu'ils ont faite et qui peut-être a produit une certaine impression sur leur âme, l'abandon de toute pratique religieuse, l'influence de l'exemple et la conduite indifférente et coupable des parents aura bientôt fait d'eux ce qu'eût fait autrefois le culte de Jupiter et de Vénus. A les voir vous les prendriez plutôt pour de mauvais païens que pour des hommes vivant au XIXe siècle, en plein Christianisme.

On serait tenté de croire que c'est là l'exception, et l'on se tromperait. Il y a chaque année dans certaines villes ouvrières, en moyenne 120 à 130 enfants de l'un et de l'autre sexe admis à la première Communion, ne fréquentant pas les écoles, qui se trouvent dans les conditions que nous venons d'exposer. Que l'on veuille bien calculer d'après cela combien d'enfants restent encore en dehors des écoles. Quant à ceux, et c'est la majorité, quant à ceux qui fréquentent les écoles communales et reçoivent là une éducation chrétienne en même temps qu'une instruction appropriée à leurs besoins, se trouvent-ils dans des conditions meilleures pour leur vie morale? Oui, certes, surtout ceux dont s'occupent les sœurs de Charité et les frères de la Doctrine chrétienne. Et cependant le résultat finit par devenir le même dans un temps donné. Aussitôt la première Communion le travail les prend sans leur laisser le temps d'établir solidement en eux cette instruction chrétienne, condition essentielle d'une vie bonne et parfaitement honnête. L'intelligence de l'enfant est comme ce sable mouvant du désert sur lequel le voyageur trace des caractères avec le doigt. Viennent les vents et la tempête, les caractères sont emportés sans laisser de trace; les vents et les tempêtes ne manqueront pas pour effacer du cœur et de l'intelligence de l'enfant les notions de devoirs et de morale que s'est efforcée d'y graver la main de ceux qui ont pris soin de lui pendant un nombre d'années beaucoup trop restreint. Le vent des passions va bientôt troubler ce cœur, les mauvais exemples, les influences pernicieuses auxquelles il va se trouver soumis auront bientôt fait en lui table rase de ce que lui auront appris ses quelques années d'école et de catéchisme. Il deviendra ce que sont beaucoup de nos ouvriers des gens indifférents, qui ne connaissent d'autre morale que la satisfaction de leurs passions, d'autre paradis que le cabaret, d'autre enfer que la souffrance et les privations. Je sais bien qu'à tout cela il y a de nobles exceptions, je sais bien qu'il est des enfants qui restent vertueux, des jeunes filles qui se conservent innocentes et pures, et elles sont d'autant plus admirables que souvent tout conspire à les perdre du côté de leur famille et du côté du monde. Ceux-là feront plus tard de bons pères de famille, et celles-ci des mères chrétiennes qui mettront la volonté de Dieu en première ligne dans leurs travaux de chaque jour, et qui estimeront que l'âme vaut plus que le corps, le ciel

plus que la terre, et arrangeront leur vie en conséquence, mais c'est là l'exception.

Et la vie physique, que devient-elle dans tous ces enfants? Enfermés dans des magasins, des ateliers ou des filatures avant que leurs corps aient pris sa croissance, privés de lumière et de soleil, élevés dans une atmosphère saturée de vapeurs d'huile et de poussière de coton, appliqués sans relâche à des travaux qui ne sont pas de leur âge, soumis à une discipline sévère, quand ils auraient besoin de courir en liberté et de respirer au grand air, ces enfants dépérissent au lieu de croître et de se développer ; ils succombent avant l'heure, ou ne sont dans le monde qu'une race appauvrie. Il est effrayant de voir le nombre de scrofuleux ou de physiques que compte chaque année la classe ouvrière. C'est là la conséquence inévitable d'une vie de fatigue et de travail incessant, et de privations continuelles auxquelles viennent s'adjoindre des misères morales et des désordres qui usent et tuent plus infailliblement que le travail et les privations.

A. VAILLANT.

(*La suite à la prochaine Livraison.*)

RICHE ET PAUVRE.

(2e Article.)

IV.

Dans sa sagesse et dans son harmonie, la Providence divine atteint au plus haut point le but vers lequel tendent tous les efforts de la politique humaine, celui de voir chaque membre de la société faire prospérer le bien général en travaillant à son propre bien-être ; car, nul être raisonnable ne peut travailler à son propre bonheur sans devenir un bienfaiteur pour l'humanité entière. Tels sont les liens intimes, indestructibles, qui unissent le bien individuel au bien général dans la famille humaine.

Moïse MENDELSOHN.

Le comte, la comtesse et les vieux amis de la maison étaient assis dans un berceau du jardin. Agnès leur faisait le récit de son rêve et leur communiqua sa résolution d'aller visiter elle-même les familles indigentes et d'ouvrir dorénavent sa porte au malheur, afin d'apprendre à connaître les besoins réels des pauvres et les moyens d'y porter remède.

— L'argent, l'argent seul ne suffit point ; il laisse les cœurs froids, ajouta-t-elle. Un bon conseil, une parole affectueuse, un mot d'encouragement donne souvent au pauvre plus de consolation et lui porte plus de profit qu'une aumône qu'on ne lui jette fréquemment que pour le dédommager de ses droits au bonheur, de ses prétentions à la dignité d'homme.

— Pauvre enfant ! s'écria Arthur en jetant un regard de tendre compassion sur sa femme, dont le visage respirait l'innocence, la paix et la félicité du cœur. Pauvre enfant ! N'as-tu pas peur d'être cruellement désillusionnée ? La populace ne verrait-elle pas dans la bonté de ton âme un tribut que tu paies à sa puissance croissante ? Malheur à toi, si tu donnes à ceux qui en sont dignes, tu te ferais parmi les méchants, et c'est la majorité, des ennemis irréconciliables, toujours prêts à se venger d'une prétendue injustice. Veux-tu jeter la lumière de la culture intellectuelle dans ce noir chaos de passions qui enveloppe la masse ; ou bien veux-tu ennoblir des hommes pervertis, en leur communiquant cette pureté morale qui seule fait vivre l'amour des hommes. Souviens-toi des paroles de Schiller : « Malheur à ceux qui prêtent à l'aveugle-né le céleste flambeau de la lumière ; il ne l'éclairera point ; il ne peut qu'embraser et réduire en cendres les villes et les villages. »

— Permets-moi de te répondre par les vers d'un autre poète, répliqua Agnès : « Quelle est la plus grande douleur de la vie ? C'est celle de brûler d'amour, de se toucher, de ne pouvoir s'embrasser et hélas ! de ne pouvoir s'aimer ! » C'est le cas entre les riches et les pauvres, les grands et les petits. Dieu, en les créant, leur assigne un même but, celui de se rendre mutuellement heureux, de s'aimer les uns les autres. Ils se touchent de si près et, hélas ! ils ne peuvent s'embrasser, ils ne peuvent s'ai-

mer ! Voilà la grande douleur de notre époque. Un mur de glace, l'orgueil, sépare l'humanité en deux camps. C'est une bien triste vérité que souvent dans la société nous reconnaissons seulement les hommes de notre condition, que les heureux n'ont que mépris et dédain, les malheureux que rancune et provocation. L'amour qui peut tout, qui surmonte tout, l'amour libérateur fondra ce mur par ses rayons vivifiants. Oh ! si le monde était pénétré d'un esprit vraiment chrétien, ce malaise qui divise les classes de la société et les oppose les unes aux autres aurait cessé d'exister ; il n'y aurait plus qu'une seule famille humaine.

— J'y consens volontiers; mais comment t'y prendras-tu pour agir avec succès ? demanda Arthur.

— Rien de plus facile, répliqua Agnès ; j'agirai en secret.

Arthur réfléchit un moment, puis il dit avec une émotion qu'il ne pouvait maîtriser :

— Suis la voix de ton cœur, mais laisse-moi le plaisir de me joindre à toi. Qu'en pensez-vous, docteur; ne contribuerons-nous pas à ces œuvres de charité chrétienne?

— Assurément, s'écria le docteur avec joie.

— Je pourrais, par exemple, avancer de petits capitaux à de pauvres artisans laborieux, sans exiger d'intérêts, dit Arthur.

— Oui, faites cela ; ces capitaux ne sont jamais perdus.

— J'en parlerai, en outre, à mes amis.

— Et moi également.

Un éclair de suprême félicité brilla dans les yeux d'Agnès.

— C'est plus que je n'espérais, s'écria-t-elle ; vous voilà de moitié dans mes plans. Mon cher Arthur, exécute ton noble projet et tu en recevras une récompense céleste. Oh ! combien de familles, maintenant perdues pour toujours, auraient été sauvées, si elles avaient eu du secours à temps ! Oui, tu trouveras beaucoup d'heureux à faire, et tu verras que la reconnaisance n'est pas morte dans le cœur du peuple. Mais désirez-vous savoir ce que j'ai fait ces trois derniers jours avec tant de secret que c'est resté caché pour vous-mêmes ?

Sur la réponse affirmative d'Arthur et du docteur, elle alla prendre son journal et lut :

16 août 1848.

« Après avoir imploré le secours de la Reine du ciel, je me mis en route pour visiter les quartiers populeux, où se retirent tous les malheureux de notre ville. Hedwige, la journalière, m'accompagnait. En traversant la grande place, nous passâmes à côté d'une femme misérablement vêtue, tenant par la main une jeune fille de six ans.

— Voyez les jolies fleurs, ma mère ! s'écria la jeune fille toute joyeuse.

— Hélas ! mon enfant, lui dit la mère, ne me parle pas de fleurs ; j'aimerais mieux savoir où prendre du pain pour ce soir. »

Nous nous arrêtâmes et j'entendis la femme se lamenter : « O mon Dieu, c'est horrible ! il vaudrait mieux pour toi de mourir, ma petite Thérèse, que de souffrir les tourments de la faim ; nous n'avons plus rien à manger. » Je me retournai et je la vis élever vers le ciel des regards où se disputaient la résignation et le désespoir. Nous nous approchâmes de la femme et nous la suivîmes à son logis. C'était une pauvre honteuse, veuve avec sept enfants, dont deux étaient malades. Il lui fallait les nourrir, et elle gagnait si peu. Quelle misère !

— Sans M. le docteur Helfer, qui nous apporte chaque semaine des secours, nous serions morts de faim, il y a longtemps, me dit la malheureuse.

Noble docteur, il distribue tout à ses pauvres ; il doit être pauvre lui-même !

Quand le docteur ira visiter la veuve, il aura la joie de voir que des mains de femme y ont laissé des traces. Les habits déchirés, la paille pourrie, les feuilles de papier au lieu de vitres, tout cela a disparu ; les enfants malades sont couchés dans un lit bien propre ; ceux qui se portent bien, sont proprement vêtus et assis autour d'une petite table de sapin neuve ; les plus grands tricotent, filent ou peignent des images pour une fabrique de joujoux, et les autres étudient dans leurs livres. J'ai fait une commande à la mère, qui est une habile brodeuse, et je lui ai procuré les matériaux dont elle a besoin. Tout respire le bonheur et la joie, là où il n'y avait qu'un méchant taudis sans air et sans soleil. La bonne mère est à l'abri des privations pour longtemps. Si mon Arthur avait été témoin de mon action !

Je suis contente de ma première journée. »

17 *août* 1848.

« Aujourd'hui, Hedwige m'a conduite auprès d'une mourante. A l'extrémité de la grand'rue, derrière les orgueilleux palais de l'opulence, on voit dans le mur d'enceinte les ruines d'une vieille tour. Il s'y trouve une étroite chambre, dont les vitres cassées laissent passer librement le vent et la pluie. J'y aperçus une veuve encore jeune, gisant sur une dure couche de paille. Elle venait d'être munie des saints Sacrements et elle priait avec ferveur. Ses quatre enfants, agenouillés autour du lit, pleuraient à briser le cœur. Les pauvres petits, deux garçons et deux filles, allaient être séparés, car l'hospice des orphelins sépare les deux sexes. La mère tenait fixés sur eux ses yeux mourants, où l'on pouvait lire un immense amour et une immense douleur.....

« Je serai leur mère ! m'écriai-je. »

Et un dernier sourire, un sourire de suprême félicité erra sur ses lèvres pâles, et, en rendant le dernier soupir, elle jeta sur moi un regard de vive gratitude.

J'étais profondément émue et je pleurais tout haut avec les enfants ;

Hedwige me releva. Elle me conseilla de remettre les orphelins à une famille qui n'avait pas d'enfants et qui s'en chargerait volontiers, moyennant quelque dédommagement. Cette idée me convint et nous plaçâmes les enfants chez un brave menuisier qui leur tiendra lieu de père et dont l'excellente femme leur fera oublier leur mère. Je pourrais encore souvent donner une mère et un père à de pauvres enfants délaissés, et si ma bourse s'épuisait, je saurais mieux que les orphelins à qui m'adresser; la caisse de mon Arthur est riche, et plus riche encore est son cœur ! »

18 *août* 1848.

« Ce matin, Hedwige m'a conduite auprès de la femme la plus malheureuse que j'aie jamais vue : une jeune femme, veuve d'un brave homme, et mère d'un bel enfant. Il y a trois mois que le mari, homme jeune et vigoureux, entreprit un voyage; il devait revenir dans quelques jours. Des semaines se passèrent et il ne revenait pas. Enfin elle reçut, par l'intermédiaire de la justice, la terrible nouvelle que son mari avait été assassiné, lorsqu'il allait atteindre le but de son voyage. Depuis ce temps, elle souffre du corps et de l'âme, et la vue de son petit Henri, autrefois la joie de la mère, fait couler ses larmes; car le joli enfant est l'image vivante de son malheureux père. Elle me fit un accueil très-froid. Oh ! que ne puis-je gagner sa confiance ! Sa douleur est sans nom; son mari, artiste habile et homme excellent, avait été le mari le plus affectueux, le père le plus tendre. Elle est malade, très-malade, et si pâle ! ses yeux ont un éclat surnaturel et effrayant. »

Agnès se tut et regarda le docteur.

— Je la connais, dit celui-ci, la malheureuse va rejoindre son mari.

Agnès continua sa lecture :

« Oh ! puisse-t-elle encore être sauvée ! Et si c'est impossible, puisse-je la faire passer en paix ses derniers jours, devenir pour son enfant une seconde mère, et lui donner un autre père aussi bon que le premier ! En rentrant chez moi j'avais le cœur oppressé. Avant de me mettre au lit, au moment où j'écris ces lignes, je vois devant mes yeux toutes ces souffrances comme si je les avais endurées moi-même, mon âme est en deuil, mais contre rien au monde, pas même contre les plus belles sensations de mes plus heureux jours, je n'échangerais ce sentiment de tristesse qui me pénètre. J'ai reconnu ma vocation. Puisse Dieu et la Sainte Vierge m'aider à remplir ma mission ! »

Agnès ferma son journal. Arthur l'attira tendrement sur son cœur, la pressa dans ses bras et dit avec chaleur : « Remplis ta mission sacrée et aime ! J'agirai avec toi, et, en réunissant nos efforts, notre hymen sera une alliance avec le Seigneur. »

— Continuez votre œuvre de charité, ma douce et chère enfant, dit le docteur en serrant dans ses mains celles d'Agnès, et ne refusez pas mon

assistance. Le médecin, par son art même, est l'ami des pauvres et des riches. Adressons-nous également à M. le curé de cette ville; les prêtres font bien des expériences, surtout au lit des malades et des moribonds; ils seront heureux de pouvoir nous conseiller et nous assister, et ils prieront Dieu de bénir notre entreprise.

— Oui, ajouta Arthur; marche dans la voie de la bienfaisance. Dans ma jeunesse, je lisais avec admiration l'histoire du calife Haroun-al-Raschid et de son grand-visir, qui parcouraient nuitamment la ville, afin d'apprendre à connaître les malheureux et à les secourir. Le Christianisme nous montre de bien plus grands héros dans la vie des Saints. Ecoute comme eux la voix de Dieu et de ton cœur, et tu feras de plus grandes choses que le calife Haroun-al-Raschid.

— Quand tu sauras tout ce que m'a raconté Hedwige, et comment elle m'a guidée, tu auras pour elle une haute estime, dit Agnès en jetant à Arthur un regard de tendre remerciement.

— N'aurais-tu pas envie de faire appeler ton grand-visir, lui demanda Arthur en souriant. Je veux faire agrandir considérablement notre jardin, et il nous faudra naturellement un jardinier. Cette charge conviendrait au mari de ton Hedwige, et la petite maisonnette à l'extrémité du parc suffirait pour les loger; qu'en penses-tu?

Agnès, trop émue pour répondre, se hâta d'aller annoncer cette bonne nouvelle à la pauvre famille.

. . . . . .

Huit jours après, les trois amis étaient de nouveau réunis. Agnès berçait sur ses genoux un joli enfant. La malheureuse veuve de l'artiste assassiné avait rejoint son mari et Agnès avait donné à l'orphelin un bon père, une bonne mère. Cette fois-ci Arthur et le docteur avaient également à raconter. Tous étaient contents de leurs démarches. Maintes nobles actions, maints nouveaux établissements de bienfaisance faisaient déjà le sujet des conversations de la ville et obtenaient les suffrages de tous, sans qu'on en connût les auteurs. Arthur et Agnès, qui faisaient partie de l'élite de la haute société, avaient électrisé d'influents personnages pour leur sainte œuvre; Hedwige et son mari avaient agi dans leur sphère, et le docteur Helfer, dont la vaste clientèle embrassait toutes les classes, n'était pas resté inactif.

En moins d'une année, la charité finit par vaincre l'envie et l'insolence du pauvre, et par lui inspirer de l'amour et de la reconnaissance; les grands et les riches ne passaient plus à côté de l'homme du peuple comme des êtres orgueilleux et ennemis, mais ils étaient aimés et respectés; en un mot, les relations étaient devenues plus humaines, plus franches, plus amicales, plus naturelles. Deux belles maximes avaient été réalisées: *Il importe peu ce que tu es, mais il importe comment tu l'es!* Ces mots, reconnus vrais et mis en pratique par tous les hommes les plus distingués,

apprennent à toutes les classes de la société à s'estimer réciproquement d'après leur valeur morale. Et : *Aime Dieu par dessus tout et ton prochain comme toi-même.* Ces paroles de Jésus-Christ nous montrent la seule et véritable voie qui conduit au bonheur en ce monde et dans l'autre.

Mais Agnès avait acquis un surnom qui lui restera et qui témoignera pour elle au jour du jugement, le beau surnom : *la bonne dame.*

V.

Tout contribue au bien de ceux que Dieu aime.
Epître aux Romains, VIII, 28.

L'été de 1849 touchait à sa fin. Au milieu des révolutions qui, depuis une année, bouleversaient tous les pays de l'Europe, la ville de N... était restée tranquille et avait vu s'accroître son bien-être matériel ainsi que ses forces et sa vigueur morales. Voilà qu'un jour un de ces hommes qui parcouraient les villes pour éclairer le peuple, mais en réalité pour prêcher la révolte, s'avisa d'y exercer son talent. A l'heure fixée l'homme de l'avenir parut sur la grande place publique et monta sur une tribune érigée pour lui. C'était une après-midi de dimanche et une foule curieuse s'y était rassemblée. L'orateur était un des puissants du jour ; il savait avec un art consommé flatter le peuple et le prendre par son côté faible. L'égoïsme, la haine, les jouissances matérielles faisaient le fond de son discours, mais il les voilait habilement sous les fleurs du langage ; il débita de longues et brillantes phrases sur les sciences politiques, sur l'état actuel de la société et sur d'autres grandes choses ; puis il passa aux droits de l'homme, flagella la tyrannie, lança force anathèmes contre les autorités civiles et religieuses, et s'attaqua à la propriété ; enfin il vint à parler d'une manière entraînante de la liberté et de la classe ouvrière qui, n'étant plus réduite aux miettes qui tombent de la table du riche, se mettra elle-même à une table bien fournie et nagera dans l'abondance.

Les auditeurs, peu impressionnés jusqu'à ce moment, ne purent résister à cette peinture séduisante, et l'orateur put continuer à prêcher la guerre contre l'Eglise, l'Etat et la propriété, et à la déclarer même indispensable et méritoire. Déjà les esprits s'échauffaient, les murmures devenaient plus hauts, quelques cris séditieux s'élevaient et annonçaient les approches de la tempête, lorsque tout à coup les cris devinrent plus rares, les voix se baissèrent, il se fit un silence profond et l'orateur lui-même s'arrêta déconcerté. On entendait les sons clairs d'une sonnette : un prêtre s'avançait, portant le Saint-Sacrement à une âme à l'agonie. Comme s'il venait de s'éveiller d'un mauvais rêve, le peuple entier tomba à genoux et s'inclina sur le passage du Créateur tout-puissant du ciel et de la terre. Et le prêtre avançait toujours et le peuple se demandait ! « Qui se meurt ? » — « Une femme qui accouche, *la bonne dame !* »

Un immense cortége suivit, triste et silencieux, le prêtre jusqu'au palais d'Arthur. Le ministre de Dieu se rendit auprès d'Agnès pour la préparer à la mort, et le peuple, agenouillé dans la rue, priait tout haut. Le prêtre était déjà sorti, mais le peuple attendait et priait toujours.

Arthur et le docteur étaient debout près du lit de la mourante. Elle ferma les yeux. Arthur regarda avec une anxiété poignante dans les yeux du docteur qui ne les détournait pas de la malade. Hedwige pleurait, agenouillée au pied du lit.

Les sanglots du peuple pénétrèrent jusqu'à la chambre de la malade. Le docteur fit signe à Arthur; celui-ci comprit, sortit doucement de la chambre et descendit dans la rue. Le peuple y attendait toujours; tous les visages trahissaient la sympathie et la douleur; les yeux des hommes mêmes étaient humides de pleurs. La foule écouta avec un profond respect les paroles du bon riche, qui était si pâle, dont la douleur était si grande, qui venait leur faire, d'une voix tremblante, les adieux d'Agnès, et les suppliait de prier Dieu avec lui pour la bonne dame. « Allons prier à la cathédrale! » s'écria une voix, et le peuple se rendit en foule à l'église et y pria longtemps et avec ferveur pour celle que tous aimaient et vénéraient.

Agnès sommeilla longtemps; en se réveillant, ses regards rencontrèrent ceux d'Arthur et virent perler une larme dans ses yeux. Jamais le docteur n'avait prononcé le mot « sauvé » avec une telle joie. Il ordonna le repos, et Hedwige, pleurant de bonheur, tendit à l'heureuse mère un joli enfant, tandis que le petit Henri, l'orphelin, demandait à la porte s'il pouvait enfin venir auprès de sa bonne maman.

La joie de se voir aimée de tous ne contribua pas peu au prompt rétablissement d'Agnès. Le bonheur était rentré sous le toit du riche et n'a plus été troublé jusqu'à ce jour. Arthur et Agnès sont encore aujourd'hui les bienfaiteurs de la ville, tendrement aimés et hautement vénérés; Helfer, le vénérable vieillard, le médecin des pauvres et l'inséparable ami, contribue comme toujours à l'œuvre de charité; la bonne Hedwige, humble et modeste, se croit indigne de l'affection de la bonne dame!

. . . . . .

Puissions-nous trouver dans toutes les villes une Agnès parmi les riches, une Hedwige parmi les pauvres! Ces deux femmes unissent les deux extrêmes de la vie; la chaleur vivifiante, qui émane de la charité, cimente et féconde leur alliance et jette au loin des rayons bienfaisants. Puisse donc cet amour des hommes, auquel rien ne résiste, embraser toute la terre, fondre le mur de glace qui sépare les conditions humaines et chasser les nuages qui troublent le ciel de notre siècle!

J. JORIS.

VOYAGE DANS L'INDE,

PAR MONSEIGNEUR BONNAND, ÉVÊQUE DE DRUSIPARE.

A M. TESSON, directeur au séminaire des Missions étrangères.

(2e LETTRE.)

Jaffna (île Ceylan), le 2 février 1860.

Monsieur et bien honoré Confrère,

Je pense que vous avez à présent reçu la lettre que je vous ai adressée au mois de décembre dernier, chemin faisant pour le Coïmbatour. Depuis ce temps, nous avons si constamment voyagé qu'il m'a été impossible de reprendre la relation des événements et des observations que je vous ai promise. Nous ne sommes à Jaffna que d'hier, et nous ne pourrons probablement y rester longtemps ; ajoutez que nous y serons occupés. J'entreprends néanmoins de vous raconter la suite de notre voyage jusqu'ici. Je ne terminerai probablement mon récit qu'à Columbo.

Nous arrivâmes à Coïmbatour le 17 décembre. Mgr Godelle nous y attendait avec plusieurs confrères. Quelques jours après, nous eûmes le bonheur de les voir tous réunis, à l'exception de deux, et de passer avec eux quelques jours d'une douce et fraternelle union. Jeunes encore pour la plupart, les missionnaires de Coïmbatour nous ont charmés par leur aimable simplicité, leur zèle, et particulièrement par leur vénération affectueuse pour leur digne et saint évêque. Unis à Mgr Godelle de cœur et d'esprit, dociles à sa direction pleine de mansuétude, de sagesse et de doctrine, ils ne peuvent manquer de porter un jour des fruits abondants et durables dans le champ qui leur est confié. En tant que chrétienté, la ville de Coïmbatour est à peu près nulle. Mais, comme elle est la capitale de la province, le centre de tout le commerce du pays et le point d'où les correspondances avec toutes les parties de la mission sont les plus faciles et les plus promptes, Mgr de Marion-Brésillac d'abord et Mgr Godelle ensuite y ont établi leur résidence principale, laquelle se trouvait, dans les commencements, à Carmattampatty. En conséquence, Mgr de Brésillac y commença il y a quelques années la construction d'une église cathédrale qui est encore inachevée faute de ressources. De son côté, Mgr Godelle vient d'y transporter son séminaire, d'y acquérir une maison pour sa résidence et des terrains pour fonder un couvent et des écoles.

Carmattampatty est situé à 16 milles de Coïmbatour, sur la route même par laquelle on arrive de Pondichéry. C'est un vrai désert, découvert et inculte. Mais dans les environs se trouvent plusieurs fortes chrétientés,

dont l'église de Carmattampatty est le centre. Cette église est grande, spacieuse et solidement bâtie. Détruite dans la guerre que fit Tippou-Saheb, sultan du Mayssour, à la fin du siècle dernier, pour s'emparer de Coïmbatour, elle a été rebâtie, au commencement de ce siècle, par un prêtre indigène. M. Dubois obtint du gouvernement anglais tout le bois de teck nécessaire pour en faire la charpente, qui est magnifique et d'une solidité remarquable. Le porche est surmonté d'une petite flèche qui est une vraie rareté dans l'Inde. Auprès de l'église sont l'ancienne résidence épiscopale, les bâtiments du séminaire, construits par Mgr de Brésillac, et un pauvre petit couvent de religieuses indigènes, fondé par M. Ravel. Les religieuses s'occupent de l'éducation des filles, et sont chargées de l'asile de la Sainte-Enfance.

Le vicariat compte un peu plus de 15,000 chrétiens. Sa population totale ne paraît pas être bien au-dessous d'un million et demi d'habitants. Vous voyez qu'il y a beaucoup à travailler encore. Mais il y a lieu d'espérer fortement, comme je l'ai dit plus haut, et de la sage direction de Mgr de Thermopyles et des excellentes dispositions de nos chers confrères, que notre sainte foi fera sans beaucoup tarder des conquêtes sérieuses dans ce pays. D'autre part, les populations sont simples et presque neuves : le paganisme ne paraît pas dominer dans le Coïmbatour avec la même autorité qu'en d'autres provinces, et les protestants n'y ont point encore causé les ravages qu'ils ont faits ailleurs, au moins dans la plaine.

Mais, à propos des protestants, je ne crois pas inutile de revenir ici sur une observation que je vous ai déjà soumise dans une précédente lettre. Dans toutes les parties de l'Inde, les ministres des diverses sectes protestantes font des efforts considérables pour acquérir des prosélytes : distributions de Bibles et de traités religieux en quantité innombrable; colléges, séminaires, écoles de garçons et de filles, orphelinats et asiles pour les deux sexes, hôpitaux, etc.; prédications, conférences et lectures; clergé indigène et catéchistes nombreux; secours d'argent, pensions mensuelles, protection efficace pour l'obtention des emplois publics et pour les affaires individuelles; et pour tout cela des dépenses infinies. En un mot, ils font sur une vaste échelle et avec des moyens abondants tout ce que les missionnaires catholiques ne peuvent qu'essayer petitement. Mais quels sont les résultats de tant d'efforts, de tant de dépenses, de tant de pouvoir et d'une organisation si parfaite? Entièrement négatifs : les ministres ne font qu'excessivement peu ou point de prosélytes et détournent un grand nombre de païens de recevoir le baptême. Voilà le témoignage qu'on nous en rend partout, témoignage reconnu par quelques-uns d'entre eux-mêmes. Il y a quelques mois, deux de nos amis de Pondichéry étant allés à Bangatour, firent une visite au principal ministre protestant de cette ville, où il s'en trouve un assez grand nombre. Tout en discourant, ils demandèrent au *révérend gentleman* s'il convertissait des

païens. Il eut la franchise de leur répondre qu'à Bangatour il n'entrait pas dans leur secte *un païen par an* l'un portant l'autre. Comme ces messieurs lui objectaient que les conversions à l'Eglise catholique s'élevaient annuellement à plus de deux cents, il expliqua cette différence en disant que les prêtres catholiques, maintenant parmi leurs néophytes les distinctions des castes, faisaient ainsi disparaître l'obstacle le plus sérieux à la conversion des Indiens, tandis que les protestants ont pour principe de réduire tous leurs adeptes à l'égalité et choquent ainsi d'une manière très-vive les préjugés des peuples. Malheureusement pour l'explication du ministre, il se trouve que précisément à Bangatour la presque totalité des convertis se compose de *pariahs* auxquels le maintien des distinctions des castes, au lieu d'être favorable, est directement contraire, puisque nous les retenons dans la séparation et l'humiliation qui leur sont infligées par les usages du pays. Chose remarquable! il y a, proportion gardée, plus de protestants parmi les *soudras* et les gens de haute caste que parmi les pariahs, bien que ceux-ci soient employés en très-grand nombre au service des Anglais. Il serait même possible que, parmi les domestiques des protestants eux-mêmes, il se trouvât plus de catholiques que de protestants.

Pour être exact cependant, je dois reconnaître qu'au sud de la mission du Maduré, principalement dans la province de Tinnevelly, il y a environ trente mille protestants appartenant d'une manière presqu'exclusive à la caste des sânàrs, ou cultivateurs des palmiers Il me serait difficile de vous raconter avec précision comment s'est faite la conversion de ces trente mille protestants. La caste des sanars etan tort meprisée et avilie dans le Sud, les ministres, en les aidant de leur protection dans leur procès avec leurs oppresseurs, de secours pécuniaires dans leurs besoins, et surtout en gagnant par des pensions mensuelles les plus considérables d'entre eux, sont parvenus à former cette congrégation nombreuse. Aujourd'hui, les mêmes moyens, des établissements d'instruction pour les deux sexes, des emplois bien rétribués, etc., leur servent à la conserver. Mais il ne paraît pas que ces nombreux adeptes soient attachés d'esprit et de cœur à leur religion. Plusieurs milliers seraient disposés à la quitter et à embrasser le catholicisme, s'ils n'avaient à craindre de faux procès de la part des ministres protestants et si les missionnaires catholiques allouaient à quelques-uns d'entre eux les pensions mensuelles qu'ils reçoivent des ministres.

Mais partout ailleurs la stérilité du protestantisme est telle que je l'ai affirmée. On peut en donner plusieurs raisons, mais la raison essentielle est qu'aux travaux de ses ministres manquent la grâce et la bénédiction divines.

Néanmoins, leur présence n'en est guère moins funeste dans l'Inde; car, s'ils ne font point d'adeptes parmi les païens, ils les empêchent de se

faire catholiques, en couvrant le catholicisme d'invectives et les catholiques d'imputations calomnieuses, en éveillant par l'argent qu'ils répandent la cupidité d'un peuple déjà trop avide d'argent, et surtout en répandant dans le pays, au moyen de leurs écoles, les idées d'un libéralisme religieux qui équivaut au déisme. Un autre mal qu'ils font encore, c'est de chercher à corrompre les catholiques et à les attirer à leur secte. C'est peut-être de ce côté que leurs efforts sont le moins stériles. Beaucoup d'enfants catholiques, principalement dans la classe des *gens à chapeau* (topikarers ou topas, comme les nomment les Indiens), attirés aux écoles protestantes avec l'espoir d'y puiser l'instruction nécessaire pour obtenir quelque emploi public, y puisent avec un peu de science beaucoup de doctrines funestes et anti-catholiques, et en sortent ou entièrements pervertis ou le plus ordinairement indifférents pour leur religion. Ce mal est un de ceux qui préoccupent le plus vivement les vicaires apostoliques et les missionnaires de l'Inde. J'y reviendrai de nouveau.

Cependant, grâce à Dieu, nous n'avons pas tant à déplorer nos pertes qu'à nous féliciter des conquêtes que nous faisons sur le protestantisme lui-même. Mais les attaques des ministres, aussi bien que leurs institutions diverses, obligent les missionnaires catholiques à une attention, à des travaux et à des efforts qui consument une grande partie des forces et des moyens qu'il eût été bien plus utile de pouvoir consacrer ailleurs.

Après que nous eûmes passé quelques jours avec nos chers confrères, NN. SS. de Drusipare et de Thermopyles se rendirent à Carmattampatty pour célébrer la fête de Noël. La nouvelle de l'arrivée de Mgr le Visiteur apostolique s'était répandue au loin, et de toutes parts les populations chrétiennes étaient accourues pour saluer Sa Grandeur et recevoir sa bénédiction. Le désert s'était peuplé, animé et orné ; la foule remplissait la route ; des arcs de triomphe s'élevaient de distance en distance. Ce qu'il y eut de plus beau et de plus édifiant, ce furent les nombreuses confessions et communions qui eurent lieu : près de cinq cents personnes, dont plus de la moitié se composait d'hommes, s'approchèrent des Sacrements et tinrent à recevoir la sainte Communion des mains de Sa Grandeur, et à gagner l'indulgence plénière attachée à la bénédiction papale, que Monseigneur donna après la messe. La messe terminée, nous prîmes, le 26, la route de Trichnâpaly.

Mais je ne veux pas quitter le vicariat de Coïmbatour sans vous dire quelques mots sur le pays. Le Coïmbatour est une contrée essentiellement montagneuse et fortement ondulée dans toutes ses parties. Il est comme entouré d'une ceinture de montagnes, divisées en groupes, qui appartiennent à la grande chaîne des Ghates. Quelques-uns de ces groupes se trouvent dans les vicariats de Pondichéry et de Maduré, mais n'en font pas moins partie du système général. Au milieu s'étend le plateau du Coïmbatour parsemé de pics détachés. Le plus remarquable des groupes

de montagnes est sans contredit le groupe des Nilaguéry (montagnes bleues), que les Anglais appellent *Nielgherries*. Il contient les sommets les plus élevés qui aient été jusqu'à présent observés dans la chaîne des Ghates, quelques-uns de ces sommets s'élèvent à près de neuf mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Cette élévation en rend la température très-fraîche, froide même, et, aux mois de décembre, janvier et février, l'eau y gèle quoiqu'à peu de profondeur. Cette fraîcheur y a attiré les Européens en grand nombre, et le gouvernement anglais y fait des établissements considérables pour les soldats et autres employés qui ont besoin de refaire leur santé altérée par les chaleurs de la plaine. La mission y possède aussi deux stations importantes. Les Nilaguéry sont habitées par diverses populations indigènes qui ont excité l'attention des Européens. Sans parler des nombreux pariahs et ouvriers de tout genre que la présence et les établissements des Européens y attirent, on cite particulièrement les Kohatars, les Iroulars et les Todars ou Torouvars, qui semblent être venus se fixer sur la montagne antérieurement aux autres tribus. Ils ne suivent pas le culte brahminique, mais on n'est pas d'accord sur leur religion : les uns prétendent qu'ils n'en pratiquent aucune; d'autres, avec plus de raison, soutiennent qu'ils en ont une, qui est une sorte de démonolâtrie. Une particularité remarquable, pour l'Inde surtout, c'est que ces peuplades ont la coutume d'immoler des bœufs sur les tombes de leurs morts. Le nombre des bœufs ainsi égorgés varie selon l'importance et la fortune de chaque défunt; quelquefois il est très-considérable. On raconte qu'un magistrat de Coïmbatour, voulant mettre fin à ces hétacombes, défendit aux montagnards d'immoler plus de deux bœufs, mais ils se plaignirent de cette interdiction auprès du gouvernement de Madras, qui blâma le magistrat et permit aux montagnards de suivre leurs usages, en leur recommandant néanmoins de le faire désormais avec modération. Pour réponse à cette recommandation, au premier décès qui eut lieu, ils sacrifièrent un nombre de bœufs bien plus considérable qu'ils n'avaient jamais fait.

Les Todars ou Torouvars se prétendent et sont regardés comme les plus anciens habitants et les seigneurs de la montagne. Leur extérieur diffère entièrement de celui des autres montagnards et des habitants de la plaine : l'œil expressif, le nez romain, la contenance grave, la taille élevée, la force athlétique, l'idiome entièrement distinct.

Les autres groupes de montagnes sont également habités par des tribus plus ou moins sauvages, toutes misérables, vivant de chasse et de racines. Malgré l'extrême pauvreté de leur existence, il n'a pas été possible de leur persuader de changer leur manière de vivre. Il s'en trouve, dans les montagnes qui bordent le vicariat du Maduré, un petit nombre qui sont chrétiens. Les RR. PP. Jésuites ont essayé à diverses reprises de soulager leur misère en leur donnant des terres à cultiver; mais ils n'ont ja-

mais voulu y consentir par la raison que leurs pères avaient vécu comme eux et qu'ils ne pouvaient changer leur mode d'existence. Mais, outre ces tribus sauvages, il y en a d'autres plus civilisées qui sont venues de la plaine à des époques plus ou moins récentes. Ainsi les habitants du *Sarva-Maley*, que les Anglais appellent Shevaray-Hills, auprès de Sélam, sont allés s'établir sur la montagne vers le XIIe ou le XIIIe siècle de notre ère. Ce sont des laboureurs de la plaine chassés par une guerre ou une persécution partielle. Les Européens, de leur côté, commencent à faire des établissements partout, et y fondent surtout des plantations de café, qui, dit-on, réussissent fort bien. On cite particulièrement les cafés de Sarva-Maley comme étant d'une qualité supérieure.

Toutes ces montagnes, sans être entièrement couvertes de forêts, présentent des fourrés de bois fort épais, repaires des éléphants, des tigres, des léopards, des ours et d'une foule d'autres animaux sauvages ; l'un des groupes dont se compose le système des Ghates a même tiré son nom de la multitude des éléphants qui l'habitent. On raconte que, dans l'espace de quatre ans, on en détruisit sept à huit cents dans ce seul groupe, par les soins et les encouragements du gouvernement anglais. Les chasses continuelles que les Anglais organisent, surtout dans les Nilaguéry, font disparaître rapidement les bêtes féroces qui les infectent : les unes succombent, les autres se dispersent et se cachent dans les forêts impénétrables et les montagnes inaccessibles.

Ces forêts sont composées de diverses espèces d'arbres; mais l'arbre de teck, dont le bois est solide, durable, et cependant facile à travailler, et le bambou, semblent y dominer. Les bambous offrent fréquemment un spectacle curieux et grandiose, dont je ne puis me dispenser de vous parler. Leurs tiges flexibles, longues et serrées, sont facilement agitées par le vent, comme vous le savez; or, cette agitation fait que les tiges étant fortement frottées les unes contre les autres, prennent feu et déterminent ainsi de vastes incendies qui durent quelquefois plusieurs jours, et dévorent une grande étendue de forêt. C'est quelque chose de vraiment beau que d'assister de la plaine à ces incendies que l'on voit se propager le long des flancs des montagnes, changer leurs foyers, disparaître un instant comme s'ils étaient éteints, puis se raviver tout à coup. L'éclat qu'ils projettent est quelquefois tel qu'on peut facilement les contempler et en suivre les progrès à plus de quarante milles de distance.

Les pics isolés qui s'élèvent dans la plaine du Coïmbatour sont tous ou presque tous surmontés d'édifices religieux ou militaires, de pagodes ou de forteresses ; mais les montagnes couronnées de pagodes sont les plus nombreuses. En général, ces pagodes sont petites et n'offrent rien de remarquable, si ce n'est leur position. Nous en avons visité quelques-unes. Pour y monter, il y a presque partout des escaliers taillés dans le roc même. L'escalier d'une de ces montagnes est orné d'espace en espace

de portiques à jour qui peuvent servir de reposoirs et sont comme autant de sanctuaires préparatoires au temple principal. Généralement ces montagnes portent les noms des divinités auxquelles sont dédiées les pagodes qui les surmontent. Au pied de l'escalier qui conduit au sommet de l'une d'elles, dans une petite plate-forme, nous remarquâmes une cavité circulaire ayant à peu près la forme d'un cône renversé et pratiquée dans la roche même. A l'intérieur et tout autour du fond il y avait des espèces de siéges également formés de roc. Notre première pensée fut que cette cavité était une sorte de baignoire, où, à certaines occasions, les serviteurs de l'idole prenaient le bain ou même le faisaient prendre à leur divinité, comme cela se pratique en d'autres localités. Mais les habitants, interrogés par nous, nous en donnèrent l'explication suivante : le dieu d'une autre montagne située directement à l'orient de celle-ci, vit avec déplaisir qu'un rival vînt s'établir en face de lui. C'est, si je ne me trompe, le dieu Siva; le nouveau venu porte le nom de Sangara. Au fond les deux n'en font qu'un, car Sangara n'est qu'un des attributs de Siva; mais les Indiens n'y regardent pas de si près. Donc Siva ne put souffrir que Sangara vînt lui disputer les adorations des peuples du voisinage et lui déclara la guerre. S'étant transporté au pied de la montagne de Sangara, il creusa dans le roc la cavité en question, et, s'y asseyant à l'abri, il lui lança une telle quantité de flèches que Sangara, n'y pouvant résister, capitula et dut se déclarer le vassal de Siva, condition à laquelle il obtint de rester en libre possession de son temple... Auprès de cette cavité, nous vîmes une roche énorme posée en équilibre sur son côté le plus étroit, et qui a été évidemment placée en ce lieu par les hommes dans un dessein quelconque, dans l'intention, je pense, d'en faire un éléphant ou un bœuf, comme on en rencontre fréquemment devant les portes des pagodes.

J'ai dit qu'un certain nombre de pics sont surmontés de forteresses : ce sont ceux qui sont placés à l'entrée d'une province et commandent le passage. Les plus remarquables que nous avons vus sont ceux de Singuili-Dourougam et de *Dindoukkal* (Dindigal). A Singuili-Dourougam la forteresse se compose de cinq enceintes de murailles, superposées les unes aux autres. On n'y peut monter, comme à Dindoukkal, que d'un seul côté et avec beaucoup de peine. Mais, chose caractéristique, ces forteresses, inexpugnables en apparence, n'ont presque pas résisté aux Anglais; le plus grand nombre peut-être ont succombé sans qu'il en ait coûté à ceux-ci un seul soldat : les garnisons se laissaient corrompre ou s'enfuyaient sans attendre l'assaut.

Le Coïmbatour paraît peu fertile en général ; il nous a semblé cependant être cultivé dans presque toutes ses parties. Nous n'y avons pas remarqué ces grands et nombreux étangs ou réservoirs que l'on rencontre dans la plaine, quoique les ondulations du sol et les nombreux

côteaux semblent devoir en rendre le creusement facile. Mais ou bien il n'y pleut pas beaucoup, ou bien la terre laisse filtrer l'eau, ou bien encore les habitants sont trop pauvres pour supporter les dépenses qu'exigerait le creusement des réservoirs. Ce qui donnerait lieu de penser que cette dernière raison est la vraie, c'est que les étangs qui existent sont tous, nous a-t-on dit, anciens, et ont été creusés par les anciens rois du pays. Il est possible cependant que la nature du sol vienne s'ajouter à cette raison : l'eau ne se rencontre en effet qu'à une assez grande profondeur et dans les couches rocheuses qui en arrêtent la filtration. De là vient que l'irrigation des champs ne se fait qu'au moyen de puits profonds et creusés jusque dans le roc. Pour en tirer l'eau, on se sert généralement d'un système mis en mouvement par une paire de bœufs. Ce système consiste en une sorte de manche en cuir dont une extrémité est très-large et qui va en se rétrécissant jusqu'à l'autre extrémité. A chacun de ses bouts sont attachées des cordes qui les maintiennent à égale hauteur, afin que l'eau contenue dans la manche ne s'écoule point quand elle monte. Ces cordes passent sur des cylindres placés à différentes hauteurs, l'un au-dessus de l'autre ; la corde attachée à l'orifice le plus étroit de la manche passe sur le cylindre inférieur, et l'autre corde sur le cylindre supérieur. Quand la manche est remplie d'eau, on fait marcher les bœufs en ligne droite, ils tirent les deux cordes et la manche monte. Quand elle est parvenue à la hauteur du cylindre inférieur, l'extrémité étroite passe par-dessus et glisse dans un réservoir, tandis que l'extrémité large continue à monter jusqu'à la hauteur du cylindre supérieur. Ce mouvement fait sortir par l'orifice étroit l'eau contenue dans la manche. Cette eau est reçue dans le réservoir, d'où elle est conduite par des canaux dans les diverses parties du champ. La manche vidée, les bœufs reculent, la manche redescend dans le puits, se remplit de nouveau, et remonte de la même manière.

Voulant profiter du départ de la malle, je suis forcé de clore ma lettre. Je vais sans retard continuer ma relation de manière à pouvoir vous adresser un nouveau paquet de Columbo.

Priez pour moi, s'il vous plaît, et veuillez me croire, etc.

F. LAOUENAN,

Missionnaire apostolique, secrétaire de Monseigneur.

LA FOI EN BRETAGNE. (1)

La foi, en Bretagne, a un caractère particulier, elle s'allie à une poésie propre au génie breton : les objets matériels parlent en ce pays, les pierres s'animent, les campagnes ont une voix qui révèle l'âme de l'homme conversant avec Dieu. Ce n'est pas une imagination, personne ne s'y peut tromper : dès que l'on entre en Bretagne, la physionomie du pays change, et le signe de ce changement est la croix. Sur les chemins, à tous les carrefours s'élève une croix. Il y en a de toutes les époques, depuis le XIIe siècle jusqu'au XIXe ; il y en a de toutes les formes ; là, simples croix de granit exhaussées de quelques marches ; ici, croix portant sur leurs deux faces l'image du Christ et de la vierge, sculptures grossières, mais toujours empreintes d'un sentiment sincère. La sainte Vierge, les Bretons ne comprennent pas seulement sa tendresse, ils sentent sa douleur, ils la partagent, ils l'expriment avec une énergique vérité. Voyez ce tableau de la Vierge tenant son fils mort sur ses genoux, dans l'église de Saint-Michel, à Quimperlé ; c'est une peinture primitive, par une main inhabile, qui ignorait les ressources de l'art ; le dessin en est incorrect ; mais quelle expression de douleur ! Le peintre voulait rendre la vive souffrance de la mère, la bouche est tordue, les yeux sont fixes, la prunelle est presque seule indiquée ; cette fixité du regard est saisissante, elle vous arrête, on reste là à regarder, on oublie que c'est une représentation, on voit la vierge elle-même, immobile dans sa douleur, ne pouvant plus exprimer sa plainte, comme pétrifiée, et pourtant vivante.

A côté, appuyée contre le mur, est placée une statue de la Vierge, conçue au contraire dans un sentiment délicat et tendre : elle a cette attitude penchée, cette tête inclinée, ce doux regard de la mère qui appelle à soi le pécheur. Sa robe tombe sur ses pieds en plis nombreux, le manteau l'enveloppe avec une grâce harmonieuse ; car ce n'est plus la Vierge de douleur, c'est la consolatrice du genre humain, tenant son Fils entre ses bras, qu'elle présente à la terre pour la bénir, Notre-Dame de *Bot scao*, la Vierge de Bonne-Nouvelle.

On connaît la foi des marins à la sainte Vierge, des marins bretons particulièrement. A Brest, on cherche en vain un musée de tableaux : Brest n'est pas une ville d'art, on y respire comme un souffle de guerre ;

(1) *La Foi et Poésie des Bretons* doit former un chapitre d'un livre que M. Eugène Loudun publiera prochainement chez l'éditeur Brunet, sous le titre *la Bretagne, récits et paysages*, avec cette épigraphe : *La Bretagne, le pays des bons prêtres, des bons soldats et des bons serviteurs.*

le port rempli de grands vaisseaux, l'arsenal et ses canons, ses boulets, ses ancres gigantesques, les forts dressés sur les rochers, le mouvement animé des rues où vont et viennent des soldats de toutes armes, des matelots arrivant de tous les points du monde, tout a le caractère précis, positif et puissant de la réalité du moment : l'homme a enfoncé dans le roc les pieds de granit de sa demeure, on dirait qu'il y est inébranlablement fixé.

Mais montez un des escaliers qui mènent de la ville basse à la ville haute, et, sous une voûte, vous trouverez quatre tableaux appendus à la muraille, c'est là le musée de Brest, des tableaux de marine, dédiés à la sainte Vierge : le départ du navire ; les femmes et les enfants sur la grève, à genoux, pendant la tempête ; le vaisseau ballotté par les orages et les bras des matelots tendus vers le ciel, et, au retour, les marins sauvés s'acheminant, un cierge à la main, vers la chapelle de Notre-Dame. Et, au-dessous, des légendes touchantes, cris de l'âme qui implore, s'humilie ou rend grâces : *Sainte Vierge, secourez-nous ! — Sainte Vierge, secourez ceux qui sont en mer !* Voilà l'homme avec sa faiblesse, son aspiration et son espérance, l'homme vrai ; le reste n'était qu'apparence.

Ils saisissent toutes les occasions, ils se servent de tous les prétextes pour témoigner de leur foi : à Saint-Aubin d'Aubigné, entre Rennes et Saint-Malo, vous longez une haie touffue, ils ont taillé une croix dans une épine, une croix qui verdit au printemps, parmi les églantines et les roses (1). Vous revenez de visiter la lande de Carnac, cette lande pâle et désolée où les pierres debout s'alignent par milliers à perte de vue, sphynx gigantesques et silencieux qui gardent depuis vingt siècles leur impénétrable secret; quelle est cette croix qui s'élève sur une éminence? C'est une croix qu'ils ont plantée sur un dolmen isolé dans la lande, la croix sur un autel druidique, en avant de cette armée de pierres qui marquent peut-être le cimetière d'un grand peuple.

Ailleurs, au carrefour d'une route, près de Beauport, une source jaillit et s'écoule entre les rochers, à la fois fontaine et lavoir : sur les pierres amoncelées, une niche dessine son arcade enserrant une Vierge couronnée de fleurs : alentour, les liserons des champs, les pervenches et les églantiers ont poussé dans la mousse et les herbes, et enlacent la rustique chapelle de leurs festons fleuris, qui retombent sur l'enfant Jésus. Vis-à vis s'étendent les champs d'ajoncs verts; par-dessus leurs longues tiges raides apparaissent les murs à demi détruits d'une vieille abbaye, sans toit, ouverte au ciel, silencieuse, et, par ces ogives noircies, on aperçoit la mer bleue qui s'enfonce à l'horizon, et dont on entend la rumeur prolongée, incessante, qui emplit les champs et les airs.

(1) On voit aussi à Saint-Vincent-lez-Redon, un arbre taillé en forme de croix.

Dans ce pays, catholique par excellence, toutes les églises sont remarquables.

Il n'est pas besoin de parcourir toute la Bretagne pour avoir une idée de ces œuvres de l'architecture embellie par la foi; dans un petit bourg, à Saint-Thégonec, entre Morlaix et Landerneau, église, chapelle funéraire, sculptures, crypte, calvaire; tous les types de l'art chrétien de la Bretagne, se sont là comme donné rendez-vous.

Les cimetières bretons se ressemblent tous ; presque partout ils entourent l'église; ceints d'un petit mur bas, souvent ils n'ont pas même de portes; une grille de fer, posée à plat sur un petit fossé, suffit pour interdire aux bestiaux l'accès de la demeure des morts (1). Une croix, un calvaire, où sont représentées des scènes de la Passion, quelquefois la statue agenouillée d'un pasteur regretté, image vénérée qui rappelle ses vertus à ses fidèles paroissiens (à Goueznou) ; voilà les seuls monuments de ces cimetières des villages bretons; les tombes sont marquées par de petits tas de terre, serrés l'un contre l'autre avec une croix dessus. Une pierre recouvre quelques-unes de ces tombes, et, dans la pierre, on a creusé comme une petite coupe où s'amasse l'eau du ciel, et dont la mère, le fils, l'ami, aspergent la tombe lorsqu'ils viennent s'agenouiller et prier pour celui qui est couché dans la terre (2). Ces cimetières, placés au milieu des bourgs et des villages, ont peu d'étendue; il faut un petit nombre d'années pour que ces champs de la mort soient comblés des corps des générations éteintes ; les morts bientôt sont exhumés pour faire place aux nouveaux morts : dans quelques villages alors, à Plouha, les fils, après avoir déterré les os de leurs pères, ont dressé, le long de la façade de l'église, les pierres des tombes, pierres debout qui ne recouvrent plus aucun corps, froid témoignage d'un souvenir qui de jour en jour va s'effaçant. Ailleurs, et le plus souvent, on a construit, à côté de l'église, une chapelle funéraire, et là on a recueilli les os des morts exhumés : si l'on jette un regard à travers l'étroite ogive qui s'ouvre sur ce charnier sombre, on aperçoit un énorme amas d'ossements, entassés et mêlés comme des brins de paille ; ce sont les hommes qui ont marché sur terre, solitaires et délaissés jusqu'au jour de la résurrection éternelle.

Mais, à Saint-Thégonec, un sentiment presque respectueux ou plus tendre a voulu du moins conserver intacte une partie de ces corps arrachés à la terre. Avant d'entrer dans l'église, on est frappé d'un spectacle inattendu : à toutes les saillies du bâtiment, sous les porches, sur la corniche antérieure, sont alignées, accrochées, suspendues l'une à l'autre, une multitude de petites boîtes comme un chapelet; ces petites boîtes,

(1) A Goueznou, à Plabennec, etc.

(2) On voit aussi, en Algérie, de petites coupes creusées dans les pierres sépulcrales des musulmans; mais cette eau ne sert qu'à désaltérer les oiseaux ou à arroser les fleurs qui ornent la tombe.

surmontées d'une croix, sont des cercueils, elles renferment le crâne des ancêtres, la tête, ou, selon le mot expressif de la vieille langue, le *chef*, ce qu'il y a de plus noble en l'homme et qui semble le résumer : une inscription indique la date et le nom :

Ci gît le chef de...

On le voit par une petite ouverture en forme de cœur, autre symbole touchant. Ce sont les archives funèbres des familles, non renfermées dans la maison où l'habitude les eut fait oublier, mais à l'ombre de l'église, devant lesquelles les générations nouvelles passent et se découvrent, le dimanche en venant prier (1).

Çà et là, sur la corniche, exposés à l'air, gisent quelques crânes de morts qui n'ont pas de famille et à qui l'on n'a pas donné de cercueil, verdis, les yeux pleins de gravier, à travers lesquels pointent des brins d'herbe, souvent penchés l'un vers l'autre, celui-là appuyé peut-être sur celui qui fut son ennemi sur terre.

Après avoir passé entre ces deux rangs de cercueils suspendus, on entre dans l'église, et cette église est comme un résumé de toutes les églises de Bretagne : tout s'y trouve, élégant bénitier, boiseries sculptées, chaire en bois, d'un travail merveilleux, chef-d'œuvre de la fin de la Renaissance, une des plus belles chaires de Bretagne ; tableaux en bois, à fermoirs peints, pyramide de patriarches, de rois et de prophètes de l'Ancien Testament, montant de la terre au ciel, jusqu'à la Sainte Vierge ; voûte d'or et d'azur au fond tout étincelant ; le chœur, l'autel et les chapelles latérales, chargés de statues, colonnes torses, têtes d'anges, fleurs, guirlandes dorées et peintes de toutes couleurs, un ruissellement d'or, de verdure, de rouge éclatant et d'azur.

De cet ensemble reluisant et vivant, une porte seule, sur le côté, se détache haute et nue ; pas de sculptures, pas d'ornement ; les pierres suintent l'humidité ; les assises qui ont pris une teinte noire, séparées par un ciment blanc, ont un aspect lugubre ; c'est comme un grand voile de deuil tendu dans un coin ; et, en effet, c'est la porte des morts. Vous l'ouvrez, et vous vous arrêtez ébloui : c'est là le cimetière, devant vous, à droite, à gauche, une réunion inattendue de monuments : sous le porche où vous êtes, des deux côtés, les statues alignées des douze apôtres ; en face, une large porte à trois arcs, d'un style imposant, la porte du cimetière, et l'on dirait d'une arche triomphale, comme si ces Bretons avaient voulu marquer que celui qui passe sous cette porte, couché dans le cercueil, entrait, non dans la terre, mais dans la vie éternelle, le séjour de la vie et de la gloire ; à droite, une chapelle funéraire, du même

(1) A Locmariaker, ce ne sont pas seulement des cercueils *à têtes*, mais des petits cercueils en miniature qui contiennent tous les os, et qui sont empilés l'un sur l'autre dans l'ossuaire, comme des ballots.

temps que le Louvre de Henri IV, décorée, sculptée du bas en haut, comme une châsse immense taillée en granit; enfin, à gauche, monument capital entre tous ces monuments, le Calvaire, un de ces calvaires compliqués, tels qu'on n'en trouve qu'en Bretagne, un peuple de statues, quatre-vingts ou cent personnages en pierre, dans les attitudes les plus naturelles et les plus naïves, disciples, prophètes, saintes femmes, larrons sur leurs gibets, gardes sur leurs chevaux, et, dominant toute cette foule, l'arbre de la croix, colossal, à plusieurs étages, croix sur croix, aux branches chargées de statues, la Vierge, saint Jean, les gardes, et, tout au faîte, le Christ, les bras étendus sur le monde, et les yeux au ciel; et les anges, suspendus dans les airs, recueillant dans des coupes le sang précieux de ses mains (1).

Et ce n'est pas tout : entrez dans la crypte de la chapelle funéraire; et là, vous vous trouverez en face d'un autre chef-d'œuvre, l'ensevelissement du Christ, exécuté dans des proportions colossales, cette scène qui a inspiré de tout temps les plus grands artistes. Ces statues sont peintes, et ici la peinture, au lieu de diminuer l'impression, la complète en donnant à ces personnages si vivement émus l'apparence même de la vie : vous les entendez crier, vous voyez leurs larmes sur leurs visages pâlis; la Vierge, les lèvres pressées sur les pieds livides de son divin Fils, la Madeleine bouleversée par la douleur, belle encore au milieu des pleurs qui inondent son visage : vous devenez acteur en cette scène passionnée, vous êtes saisi, pour ainsi dire, par la réalité, le coup de leurs souffrances vous frappe au cœur, et, ébranlé jusqu'au plus profond de l'âme, vous êtes étonné de sentir des larmes qui coulent de vos yeux.

Et quand on songe que ces œuvres d'art religieuses sont répandues avec la même profusion dans toute la Bretagne; que, dans les bourgs les plus éloignés de toute route et de tout centre, à Saint-Herbot, dans les montagnes Noires, dans un pays de landes, à Saint-Fiacre, qui n'est qu'un petit village voisin du Faouet, moins même qu'un village, un misérable hameau de cinq ou six maisons, dans la chapelle de Rozegrand, près de Quimperlé, modeste manoir qui mérite à peine le nom de château, on rencontre des jubés de bois sculpté, peints, dorés, chargés de centaines de personnages, et dont s'énorgueilliraient les plus riches églises, œuvres admirables qui reproduisent avec une abondance infinie l'histoire, les prodiges et les mystères de la religion, et conservent chez le peuple et raniment et accroissent l'ardeur de la foi; on ne peut s'empêcher de se demander quelle est donc la cause de cette multitude d'ouvrages d'art qui ont surgi sur toute la surface de ce sol, et quelle force a donné aux auteurs de ces œuvres tant de qualités si rares, fécondité d'invention,

(1) Les calvaires de Plongastel et de Pleyben, bourgs si remarquables du reste par leur belle église, sont plus compliqués et plus grands, mais non d'un effet plus saisissant.

vérité du geste, expression de la physionomie, sentiment vrai et profond de ces scènes divines? Dans tous ces monuments du moyen âge, c'est la même vérité, la même puissance d'imagination ; jamais l'artiste ne se répète, il ne se lasse pas, il ne semble pas avoir cherché, comme un musicien qui a une multitude d'airs dans la tête ne s'arrête sur un motif que le temps de l'exprimer avec une vivacité rapide, et passe à un autre et vous entraîne dans sa course inspirée.

Il y a une cause, en effet, à cette puissance de création : cette société, comme un homme qui est parvenu à sa maturité, avait accompli tous les travaux nécessaires au but qu'elle devait atteindre. Les premiers siècles l'avaient préparée, elle s'était dégagée des langes de l'antiquité, sa langue était faite, ses idées religieuses arrêtées; la république chrétienne est logiquement constituée, elle a une unité. Ce peuple, alors, est dans la complète possession de sa force ; il ne lutte pas pour créer; il n'est pas tiré en sens divers par plusieurs penchants contraires; il n'est pas emporté par ce souffle capricieux et déréglé que l'on ne dirige pas, mais qui vous pousse, qui naît du désordre des idées et que notre siècle a justement appelé d'un nom nouveau : la *fantaisie*. Les âges précédents ont cherché, amassé, rapproché ; tous les matériaux sont prêts sous sa main : il n'a plus qu'à les prendre : c'est le génie même de l'époque qui, libre et aisé, produit et se joue en mille formes, et, comme un vase rempli, n'a qu'à s'épancher pour faire déborder ses trésors. Alors l'imagination partout éclate, vive et colorée ; un même esprit, dans les monuments d'art comme dans la littérature, crée les ornements variés des églises, invente les fabliaux et les contes, trouve à chaque instant des images nouvelles pour représenter les opinions, les idées et les mœurs ; et cette imagination, loin de se fatiguer, féconde ; car ce n'est pas une production factice de serre chaude, c'est la floraison naturelle d'un arbre en son printemps, toute une suite de siècles qui se couronnent dans le dernier. Et voilà pourquoi les artistes, auteurs de toutes ces œuvres, sont inconnus. Ces œuvres ne sont pas d'eux, elles sont du peuple entier; ce n'est pas leur pensée qu'ils ont rendue, mais la pensée de tous, de leurs pères et de leurs ancêtres, avec laquelle ils sont nés, ils ont été élevés et ont vécu, qui a pénétré tout leur être, et est devenue comme une partie même de leur âme. Ainsi, ils ont senti, compris, exprimé sans effort, et ces monuments de l'art sont non la marque de leur talent et de leur passage sur terre, mais le témoignage de leur piété et de leur foi, de la piété et de la foi de tout un peuple.

EUGÈNE LOUDUN.

M. TISSOT ET L'ANIMISME.

Il m'eût été difficile d'exprimer à M. Tissot, combien je le remercie de son excellent livre, *la vie dans l'homme* (1), si je ne m'étais rappelé la phrase célèbre de Voltaire, louant l'*Esprit des lois de Montesquieu* : elle m'a suggéré de lui dire, (ce qui rend parfaitement ma pensée) : « L'*âme* humaine avait perdu ses titres (dans la philosophie moderne), vous les lui avez rendus. » En effet, la décadence de la science philosophique semble avoir commencé avec le progrès des autres sciences; leur invasion a été pour elle comme un déluge, où ne surnage plus rien d'elle que son nom. Savante en Allemagne, si vous le voulez, elle s'évanouit dans ses rêves; nette et précise en France, lorsqu'elle dit quelque chose, elle pérore ordinairement sans rien dire ; elle est partout plus ou moins sceptique et impie, démolissant les certitudes, lorsque son rôle est de les établir sur le roc de l'évidence. En pareilles circonstances, n'est-ce pas une bonne fortune de rencontrer, chez nous, une philosophie qui n'est ni nébuleuse comme celle d'Allemagne, ni superficielle comme celle de France, mais sévère et logique comme la scolastique, positive comme les sciences d'observation, éclairée comme le progrès; une philosophie qui contemple, qui réfléchit, qui observe, qui raisonne, sans attaquer le catholicisme ; qui aborde, sur le sujet le plus intéressant pour nous, l'âme humaine, les plus importantes questions, et les décide avec autant de sûreté que de modération ? Ces qualités indiquent une connaissance approfondie de toutes les sciences qui avoisinent la philosophie, afin qu'on puisse suivre celle-ci plus loin que ses limites apparentes; une longue habitude des méthodes spéciales, la familiarité de toutes les matières philosophiques, (que notre auteur enseigne depuis trente ans, et cultivait déjà lorsqu'il suivait le barreau à Paris, avant 1830). Mais un talent qui lui semble propre, et qu'il déploie à un insigne degré dans sa lutte avec le matérialisme, c'est celui de ce que j'appellerai une *discussion complète*. On peut dire de lui qu'il vide une question, et cela, non-seulement dans telle ou telle hypothèse, non-seulement dans le plus grand nombre, mais dans toutes, y compris les moins plausibles; ses solutions s'appliquent à tous les cas possibles, de sorte que ses adversaires battus chez lui, battus chez eux, battus partout, sans espoir, sans asile, n'ont d'autre ressource que d'accepter les lois du vainqueur.

L'espace nous manque, pour commencer, aujourd'hui, l'analyse d'un livre de 592 pages, où il n'y a pas un mot inutile. Nous y reviendrons très-prochainement.

L'abbé P. GUÉRIN,

Professeur de philosophie.

(1) Victor Masson et fils ; Paris, 1861.

(*La suite au prochain numéro.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

Revue des faits. — La comète et le procès Mirès. — Encore le comte de Cavour. — Le pèlerin polonais. — Les Bulgares catholiques et leur archevêque. — Intolérance religieuse en Suède. — Les Sœurs de Charité à Lisbonne. — Conversion de la reine d'Angleterre. — L'évêque nommé de Marseille.

Le mois de juin 1861 restera célèbre dans l'histoire politique, dans l'histoire ecclésiastique et dans la science. Le monde était encore tout rempli de l'étonnement mêlé de stupeur causé par la mort du comte de Cavour, on venait à peine de lire le récit de la mort du sultan Abdul-Medjid et de l'avènement de son successeur, lorsque tout à coup, le soir même de la saint Pierre, quelques observateurs aperçurent une lumière étrange dans la partie du ciel illuminée encore par les derniers reflets du soleil couchant ; le lendemain tout le monde avait vu la même lumière, dont les formes étaient devenues plus nettes : il s'agissait d'une des plus brillantes comètes qu'on ait jamais vues, d'une comète surpassant en éclat et en grandeur la grande comète de 1858. Les astronomes officiels, pris au dépourvu comme en beaucoup d'autres circonstances, ont expliqué de leur mieux cette arrivée soudaine d'un astre qu'ils n'avaient pas pu, ou pas su voir avant le vulgaire. Aussitôt on s'est demandé si l'on revoyait enfin la comète de Charles-Quint, attendue depuis plus de dix ans : les uns ont parié pour, les autres contre, en définitive, si la comète est la même qui fit abdiquer Charles-Quint en 1555, quoiqu'elle n'ait paru qu'en 1556, c'est qu'elle a bien changé de direction pendant son long voyage. Jusqu'à présent elle est sans nom. Comment, en effet, lui donner le nom du premier observateur qui l'aurait signalée, puisque tout le monde l'a vue en même temps? Le *Siècle* voudrait qu'on l'appelât comète de Garibaldi : adopté, si elle précède de sinistres événements ; le sentiment chrétien l'a fait nommer comète de la Saint-Pierre, pourquoi pas? puisque c'est en ce jour qu'elle a été vue pour la première fois. Qu'on la nomme comme on voudra à l'Institut, nous préférons ce dernier nom, et, sans attacher aucune relation directe entre les mouvements des astres et les événements de notre monde, quoique nous ne croyons pas au hasard, nous aimons à penser que si la comète de 1858 a précédé la tempête qui tourmente aujourd'hui la barque de saint Pierre, celle de 1861 ne précèdera que de peu de temps l'apaisement des flots et le triomphe de l'Eglise.

On a dit que Charles-Quint, dans son égoïsme, ne put croire que la comète de 1556 s'occupât d'autre chose que de lui ; si M. Mirès a l'égoïsme de Charles-Quint, il peut croire que l'astre chevelu n'a paru que pour annoncer et constater sa catastrophe. Malgré la gravité des événements politiques, l'Europe entière a suivi avec le plus vif intérêt le procès qui vient de se terminer par la condamnation de MM. Mirès et Solar, con-

damnation qui atteint indirectement M. le comte Siméon, sénateur, et qui met hors de cause MM. de Pontalba et de Poret. Nous n'avons pas la moindre envie de nous occuper ici du procès en lui-même, mais il ressort des débats des leçons qui ne doivent pas être perdues. En effet, comme le dit avec beaucoup de raison un rédacteur du *Monde*, ce qui était en cause dans le fameux procès, ce n'était pas seulement un banquier aventureux, c'est le crédit moderne lui-même. Des millions de personnes placent leur petite fortune dans des entreprises dont elles ne peuvent apprécier par elles-mêmes la solidité et vers lesquelles elles sont poussées par les annonces et par les réclames des journaux. Les catastrophes financières ont cela de terrible aujourd'hui, qu'elles frappent une masse de gens trompés ou séduits. Quand un capitaliste place ses fonds, il sait ce qu'il fait et il est juste qu'il en soit responsable. L'ouvrier, le cultivateur, le petit employé ne connaissent que par le charlatanisme des *prospectus* les affaires dans lesquelles ils s'engagent : ni par leurs relations, ni par leurs études, ils ne sont à même de les apprécier. Ajoutons cependant qu'il y a une chose que tout le monde est en état d'apprécier : c'est qu'on ne peut espérer d'arriver à une fortune rapide sans courir la chance d'une ruine complète. Cette leçon ressort plus claire que toutes les autres du procès Mirès : les placements les plus sûrs ne sont pas les plus brillants; vouloir arriver à la fortune en quelques années, c'est sortir des voies de la sagesse, c'est vouloir échapper à la loi providentielle du travail.

N'est-ce pas, dans un autre ordre d'idées, ce qui est arrivé au comte de Cavour, qui, en voulant arriver trop vite à la gloire et à la puissance, et par des moyens que la morale désavoue, a usé en quelques années une robuste constitution, a fait de son talent et de ses facultés le plus coupable usage, et est mort au moment même où il croyait n'avoir plus qu'à recueillir le fruit de ses *spéculations?* Nous avons dit ce que nous pensons de cet homme et de sa vie ; après quelques moments d'hésitation et de divergences d'opinion, la presse catholique, nous sommes heureux de le constater, s'est trouvée unanime dans ses appréciations. Les détails connus de sa dernière maladie et de sa mort ne permettaient plus de méprise. La *Civiltà cattolica* donne, dans son numéro du 6 juillet, quelques nouveaux détails et fait des rapprochements qui s'accordent parfaitement avec ceux que nous avions indiqués dans notre livraison du 21 juin : « Le comte de Cavour, dit-elle, avait à peine passé la cinquantaine; il était d'une santé robuste et pouvait se promettre encore de longues années. Le soir du 29 mai, après avoir dîné, il fumait un cigare sur le balcon de son hôtel, lorsqu'il tomba tout à coup comme mort. On le transporta dans son lit, on lui appliqua des sels, et il parut tout à fait remis. Mais le 2 juin, fête de l'*Unité nationale*, le mal s'aggrava et devint mortel. Le matin du 6 juin, Cavour n'était plus. Il est mort le jour même du miracle du Saint-Sacrement arrivé à Turin en 1453. Ses amis aimaient

à rire de ce miracle, et la municipalité de Turin, après délibération, avait résolu de ne pas assister cette année à la procession annuelle de commémoration. Eh bien ! ce jour-là même la ville de Turin vit tous ses magasins fermés pour pleurer la mort du comte de Cavour, elle qui n'avait pas voulu les fermer pour remercier et honorer Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement. La municipalité, qui n'avait pas voulu paraître à la procession du *Corpus Domini*, dut paraître aux funérailles du comte de Cavour. Il en fut de même de la magistrature. Un magistrat disait tout joyeux à un de mes amis : « Cette année, nous n'allons pas à la procession. » En effet, le ministère avait envoyé une circulaire pour dispenser les magistrats de l'obligation de prendre part à la procession du *Corpus Domini*. Après les funérailles du comte de Cavour, cet ami rencontra le même magistrat et lui dit : « Eh bien ! vous avez été à la procession ! » Le magistrat ne répondit rien.

Nous avons parlé du talent de M. de Cavour, on a été jusqu'à parler du *génie* à propos de ce *grand homme*. Nous ne croyons pas que le génie soit si commun. Nous ne voulons pas nous occuper, et pour cause, du génie politique ; mais on a donné aussi le comte de Cavour pour un grand écrivain, comme un littérateur d'un génie supérieur. M. René Muffat, dans l'*Ami des Livres*, fait complète justice de cette injuste louange. M. de Cavour a gâté la langue italienne, il l'a dépouillée de cette vertu onctueuse qui la distingue de toutes les autres ; il l'a dénationalisée en la francisant, il a, « dans son journal le *Risorgimento*, comme dans ses nombreux discours aux chambres et dans des interminables notes diplomatiques, contribué plus que tout autre à importer en Italie ces tournures et ces lambeaux de phrase que nous voyons chez nous passer de brochures en brochures depuis 1789. Singeant la France, il lui emprunta jusqu'à sa plus vilaine littérature. Imaginez ce que peuvent produire, étant analysées sans goût, la déclaration française et la déclaration italienne. La *Gazzetta del Populo*, le *Fischietto*, l'*Opinione* parlèrent exactement comme le *Siècle*, comme le *Charivari* et comme les autres journaux littéraires de notre plèbe misérable. »

On sent le besoin de se rafraîchir le cœur, après avoir assisté à ces morts effrayantes et à ces apothéoses plus effrayantes encore des ennemis de l'Eglise, qui sont par cela même les plus grands ennemis de l'humanité ; et, pour rafraîchir le cœur, il n'y a rien de plus efficace que la contemplation des humbles dévouements et des actes de foi. Voici un de ces actes, raconté par le *Monde* : il fait connaître la foi d'un peuple entier, il montre à quels sommets de véritable grandeur la foi et le dévouement élèvent les âmes les plus humbles.

Il vient d'arriver à Rome un ambassadeur qui mérite bien autant d'admiration que les ambassadeurs siamois excitent de curiosité. C'est un paysan polonais des environs de Cracovie. Les paysans de son village de

Kossowa ayant entendu raconter à leur curé les douleurs de Pie IX, se sont émus grandement. Ils auraient voulu venir tous sécher les larmes du Père souverain, et comme cela n'était point possible, ils ont député un des leurs, du nom de Golomb; nom qui semblait l'appeler à cette haute mission, puisqu'il signifie *colombe*. Golomb n'a pas traversé l'Allemagne et l'Italie en chemin de fer ni en voiture. Il a marché sept semaines, comme aux temps apostoliques, demandant Roma. Il possédait, du reste, pour les pays germaniques, un mot d'une grande utilité : *brod;* pour les habitants de la Péninsule, un autre mot : *pane*. Il savait où trouver de l'eau, le Ciel la prodigue à la terre. Son voyage n'eût rien laissé à désirer, si les Piémontais, le prenant pour un émissaire croate, ne l'avaient saisi, arrêté et jeté dans un cachot à Cesena. Cependant, après trois jours de souffrance, pendant lesquels Golomb s'était préparé à mourir, il a été relâché, et le voici à Rome. Comme il entrait par la porte du Peuple, un artiste polonais l'ayant reconnu à son costume, lui a dit : D'où viens-tu? N'es-tu pas Polonais? — Par la grâce de Dieu, et je viens de Kossowa. — Pour quoi faire? — *Pour consoler le Pape*. L'artiste s'est empressé de conduire Golomb chez les Pères de la Résurrection, à Saint-Claude, ancienne église des Bourguignons, où il a été accueilli avec cette grâce affectueuse que les Polonais possèdent au plus haut point. Golomb a six pieds. Il rappelle les paysans que commandait Kosciuszko, et qui, armés d'une faux, se jetaient dans les régiments russes comme dans un champ de blé mûr. Golomb ne sait pas se détacher du chœur de Saint-Claude. Il passe des heures en adoration devant le très-saint Sacrement. Sans doute Dieu l'y retient avec tendresse. Quand M. le comte Ladislas Kulczycki est venu lui annoncer que le Saint-Père voulait le voir et *être consolé*, Golomb est demeuré un instant frappé de stupeur de joie, puis il s'est pris à répandre un torrent de larmes. L'incrédulité peut rire de ces larmes et de cette simplicité : les chrétiens n'en rient pas, et ils s'en trouvent fortifiés, car ils savent que c'est pour confondre les forts que Dieu choisit les plus humbles instruments.

Golomb a eu l'honneur d'être reçu par Sa Sainteté. M. le comte Ladislas Kulczycki s'est fait son interprète : il a traduit au Saint-Père le langage naïf du paysan qui, dans son extase et son amour, trouvait des paroles, des exclamations et des larmes abondantes. Le Pape a répondu à peu près en ces termes : « Lorsque l'Eglise est abandonnée par des enfants qui lui « sont proches, toi, homme d'un peuple lointain, tu as quitté tes foyers, « tu as traversé l'Europe à pied pour venir baiser le pied du Vicaire de « Jésus-Christ. Et c'est pour cela que tu es béni, que les bénédictions du « Ciel reposent sur toi. Baise donc le pied du Pape. Je te bénis et je bénis « en toi tout le peuple de Pologne. » Golomb s'est prosterné et a appuyé ses lèvres sur le pied sacré. Pie IX ne l'a point laissé partir sans lui donner un témoignage de sa munificence; il a voulu aussi récompenser le

zèle dont le comte Kulczycki donne depuis longtemps des preuves en le nommant camérier secret. On rapporte de Golomb une réflexion qui le peint à merveille; il venait de contempler la magnificence du Vatican : « Si la maison du Pape est si belle, dit-il en sortant, que doit-ce être de « la maison de Dieu ? »

Pendant que Golomb se rendait à Rome pour consoler le Saint-Père, au nom de la nation polonaise, une douloureuse nouvelle venait contrister tous les cœurs catholiques : on apprenait la défection de Mgr Jocif Socolski, cet archevêque des Bulgares unis, que Pie IX avait lui-même sacré le 14 avril dernier. Voici ce qu'on sait jusqu'à présent de ce fait, sur lequel il reste encore bien des incertitudes. Il y a actuellement parmi les Bulgares trois partis : les uns veulent rester attachés au patriarcat de Constantinople, les autres veulent une Eglise autonome, *autocéphale*, qui ne dépende d'aucune autre et soit exclusivement bulgare ; d'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, veulent se rattacher à l'Eglise mère et être véritablement et complétement catholiques. Les Grecs schismatiques travaillent autant qu'ils le peuvent à retenir les Bulgares dans l'union avec Constantinople ; mais les Bulgares ont eu tant à se plaindre des exactions et des scandales du clergé grec schismatique, que ce parti a perdu à peu près toutes ses chances.

Restent en présence les catholiques et les autocéphales : les catholiques, qui ne veulent pas constituer un schisme dans un schisme ; les autocéphales, qui s'appuient sur de fausses idées de nationalité et d'indépendance, et qui sont à peu près ouvertement appuyés par la Russie. Cette puissance sait très-bien, en effet, qu'il lui sera plus facile de venir à bout, pour ses desseins, d'une Eglise dite indépendante, mais sans force réelle, que d'une Eglise rattachée à Rome et au mouvement occidental; de sorte que, au fond, les partisans d'une Eglise bulgare indépendante ne sont que des partisans de la Russie. La conversion d'une notable fraction de la nation bulgare au catholicisme était donc un fait contraire aux vues de la Russie. De là les intrigues de cette puissance pour empêcher ce fait de produire toutes ses conséquences. L'archevêque Jocif est un vieillard d'un faible caractère ; c'est en frappant la tête que les agents russes ont essayé d'entraver le mouvement de conversion. L'archevêque a été circonvenu, menacé, séduit peut-être. On sait qu'il avait été invité à se rendre à l'église des Bulgares non-unis, où il désirait lui-même aller, pour entraîner les Bulgares autocéphales, dont les députés se trouvaient à Constantinople, à s'unir à leurs compatriotes devenus catholiques. Avant de faire cette démarche, il avait voulu rendre une visite à M. de Lavalette, notre ambassadeur près de la Porte et à M. de Prokesch, ambassadeur d'Autriche. Il fit la même visite au ministre russe Labanoff, et c'est à la suite de cette visite qu'il a disparu. On l'a retrouvé à Odessa, où il avait été transporté sur un bâtiment russe. Cette fuite a-t-elle été

volontaire? Y a-t-il eu un enlèvement forcé? Voilà ce qu'on ignore encore. Le caractère faible du vieillard donne des craintes sérieuses; ce que l'on sait de l'audace de la Russie, permet de conserver quelque espérance. Mgr Socolski peut très-bien avoir été enlevé comme le furent, vers la fin du dernier siècle, au sein même de la diète de Pologne encore indépendante, les évêques catholiques Zaluski et Soltyk, par ordre du prince Repnine.

Quoi qu'il en soit, les ennemis de l'Eglise ont accueilli cette triste nouvelle avec une joie qui montre bien leur haine, et qui montre aussi avec quelle facilité ils sacrifieraient l'indépendance de l'Occident, dont le catholicisme est la plus puissante sauvegarde. La joie des ennemis de l'Eglise est prématurée. L'enlèvement ou la défection de l'archevêque bulgare n'a pas ralenti le mouvement catholique; il a seulement été prouvé que ce mouvement est vraiment national, et qu'il ne dépend plus de quelques hommes faibles ou coupables de le faire avorter. Les Bulgares unis ont aussitôt protesté de leur attachement à l'Eglise romaine, et ils ont pris des mesures provisoires, en attendant celles que prendra le Saint-Père, pour empêcher l'absence de Mgr Socolski d'être un obstacle à l'union. Cette union subsiste; il y a là un fait accompli qu'il faut reconnaître, et qui aura d'heureuses conséquences. Les quelques mois qui se sont passés depuis le retour des Bulgares, ont réduit à néant l'un des arguments les plus forts des schismatiques, qui prétendaient que l'Eglise romaine n'accordait jamais une liturgie nationale. Cette calomnie ne peut plus avoir de prise, puisque les Bulgares ont eu la permission de garder leur liturgie.

L'Eglise romaine approuve tout ce qui est bon, elle tolère tout ce qui est tolérable. Il n'en est pas ainsi des prétendues Eglises qui se sont pourtant séparées d'elle au nom de la liberté de conscience et de la tolérance. Les Etats protestants donnent tous les jours des preuves de l'intolérance de l'erreur; la Suède semble s'attacher à garder toujours le premier rang parmi eux. On avait récemment espéré quelques adoucissements, une loi même avait été votée qui relâchait un peu les chaînes des non-conformistes, mais chacun des anneaux se resserre en détail : la liberté religieuse en Suède n'existe pas, il n'y règne qu'une intolérance absolue, et le mal empire de jour en jour, comme nous l'apprend une correspondance du journal belge l'*Universel*. Cette correspondance, après avoir montré que la législation norvégienne est beaucoup plus libérale, ajoute : « Quand M. le baron d'Adelswœrd, dans son panégyrique officiel de l'intolérance suédoise, qui lui a valu la croix de commandeur, disait par rapport aux dissidents : ils sont égaux, quant aux droits (?) et obligations, aux membres de l'Église luthérienne; *ils sont exempts des charges et des impôts qui sont perçus au profit du clergé luthérien*, » il était jusqu'à un certain poin dans le vrai, non par rapport aux droits, qui sont très-restreints, mais

par rapport aux charges et impôts au profit du clergé luthérien, en ce sens du moins que ces impôts étaient jusqu'ici libres, et que, par conséquent, les dissidents pouvaient les refuser s'ils le voulaient. D'après l'*Aftonblad* du 27 juin, le consistoire de Stockholm vient d'approuver, et il n'est guère probable que le Roi ne la confirme pas, la proposition du *comité pour l'amélioration du soin des âmes dans la capitale*, d'après laquelle *les charges et impôts au profit du clergé luthérien*, même *le casuel libre* pour confession, baptême, etc., seront dorénavant perçus sans distinction de confession religieuse, et cela sur la fortune présumée de tout *propriétaire* ou *locataire* indistinctement. Le seul avantage que la loi du 23 octobre dernier sur la *liberté de conscience* avait laissé aux non-conformistes, est donc anéanti. Non-seulement ils sont *exemptés* de toute charge, de tout poste de confiance; non-seulement clergé, culte, école, pauvres, malades, enfin tout est charge exclusive, outre la quote-part qu'ils sont obligés de fournir pour l'entretien du culte, pour les écoles, les hôpitaux, les pauvres luthériens, et que sais-je encore? ce sont eux qui désormais paieront encore les douceurs que notre libéral gouvernement donne au clergé à l'occasion des cérémonies de l'Eglise luthérienne. Tout cela en vertu de la *nouvelle liberté* de conscience *suédoise*. »

Il y a des gouvernements soi-disant catholiques qui ne se montrent pas plus libéraux que les Etats protestants à l'égard des catholiques. Tel est celui de Portugal, qui vient de se signaler contre les sœurs de charité. Nous avons déjà parlé de la persécution que ces saintes filles subissent en Portugal, où, après les avoir appelées et en avoir reçu les plus grands services, on songe à s'en débarrasser pour plaire aux loges maçonniques et, sans doute aussi, aux haines protestantes de l'Angleterre. Un décret du 5 mai dernier ordonnait que si, dans le délai de quarante jours, les sœurs de Saint-Vincent de Paul établies à Lisbonne n'avaient pas renoncé à toute obéissance au supérieur de leur congrégation, elles seraient expulsées de leur maison de Santa-Martha : c'était à la fois attenter à la liberté religieuse, et violer les lois spéciales en vertu desquelles les filles de Saint-Vincent sont à Lisbonne, puisqu'elles y ont été appelées en 1857 par un décret royal et qu'elles y résident depuis cette époque ; c'était en même temps violer le droit de propriété, puisque la maison de Santa-Martha est une propriété particulière. Les sœurs de charité n'ont pas consenti à manquer à leurs règles, qui étaient d'ailleurs parfaitement connues de ceux qui les avaient appelées au moment du besoin ; les loges n'ont pas permis au ministère de fermer les yeux, et un décret bien digne des successeurs du trop fameux Pombal, a été porté le 22 juin dernier, prononçant « la dissolution de la corporation des sœurs de la charité. »

C'est ainsi que l'on comprend et qu'on pratique la liberté religieuse en Portugal, pendant que le Brésil appelle tous les ans dans son sein de

nouvelles sœurs de la Charité et multiplie les établissements placés sous la direction de ces saintes filles, qui sont l'honneur de la France et de l'Eglise.

Mais les tribulations sont toujours compensées par les consolations. Quelques pays catholiques s'éloignent, des pays protestants ou schismatiques se rapprochent. La conversion des Bulgares, au milieu de la tempête actuelle, a été un grand sujet de joie ; on parle d'une ambassade que le nouveau sultan Abdul-Aziz est dans l'intention d'envoyer à Rome, afin d'assurer l'exercice de leur religion aux catholiques de l'empire ottoman. Le mouvement catholique continue en Angleterre ; presque chaque jour on annonce de nouvelles conversions ; nous avons parlé de celle de la duchesse de Kent, sur laquelle les opinions sont encore partagées, et voici que l'on parle d'une façon sérieuse de celle même de la reine d'Angleterre. On ose à peine croire à un événement que les ministres de la reine ont tout intérêt à cacher ; on est rempli des plus joyeuses espérances à la pensée du bien immense qui en résulterait. Nous ne voudrions rien avancer ici qui ne fût authentique, nous doutons encore, mais nos lecteurs verront s'il n'y a pas de justes motifs de croire, en lisant la page suivante, que la *Presse catholique* de Liverpool écrit sous ce titre : *Laudate Dominum !*

« Dans un de nos derniers numéros, nous donnions comme à peu près certaine la conversion de Sa Majesté la reine Victoria. Cette conversion est accomplie : nous tenons d'une source digne de confiance que le plus vif désir de Sa Majesté serait de la rendre publique et qu'elle n'a suspendu pour quelque temps l'exécution de ce projet, longtemps médité, qu'afin d'éviter les bouleversements qu'il doit introduire dans l'organisation religieuse de l'Angleterre. L'auguste convertie a d'ailleurs rencontré dans sa famille même d'assez sérieux obstacles pour qu'une retraite, dont plusieurs journaux ont essayé de nous expliquer le motif, ait été jugée nécessaire. Sa Majesté est sans doute circonvenue, mais sa conviction est inébranlable. Elle a vu la lumière ; les ténèbres ne la persuaderont plus. Cette nouvelle réjouira bien des cœurs. Depuis longtemps, Sa Majesté était catholique par la charité, la douceur, l'admirable pureté de toute sa vie ; elle donnait aux cours d'Europe, trop souvent licencieuses, l'exemple de la simplicité, de la sagesse et de la vertu; elle était épouse et mère dévouée ; il ne lui manquait que l'aveu de sa croyance et de sa foi. Nous ne nous appesantirons pas davantage sur un événement qui emporte avec lui un monde de conséquences. Le protestantisme, rongé par sa corruption même, s'éboule peu à peu. Il y a quelques jours, c'était la duchesse de Kent qui mourait *papiste ;* hier, la duchesse de Sutherland abjurait publiquement une religion sans consistance et sans raison d'être ; aujourd'hui, la reine des trois royaumes, retenue pourtant par mille liens politiques, rompt la chaîne et s'élance vers la vérité. »

Nous ne sortons pas d'Angleterre en nous occupant de M. l'abbé Cruice, évêque nommé de Marseille. M. Cruice, aujourd'hui encore directeur de l'école des hautes études, fondée par Mgr Affre dans l'ancienne maison des Carmes de la rue de Vaugirard, à Paris, M. Cruice est d'origine anglaise. Ses ancêtres allèrent s'établir en Irlande pour pouvoir conserver leur foi, à l'époque des persécutions, et leurs descendants devinrent ainsi Irlandais. Plus tard, quelques-uns d'eux suivirent les Stuarts en France et prirent du service dans nos armées. M. l'abbé Cruice descend des Dillon par sa mère, et l'on sait que les Dillon ont combattu avec gloire sous les drapeaux de la France. L'évêque nommé de Marseille est né en Irlande; il n'était âgé que de quelques mois lorsqu'il fut amené en France ; depuis ce temps, notre pays devint sa patrie adoptive. Il commença à se faire connaître comme professeur dans la maison que M. l'abbé Poiloup dirigeait à Vaugirard ; c'est là que Mgr Affre vint le prendre pour le placer à la tête de l'école des hautes études. L'abbé Cruice ne tarda pas à étendre sa réputation par des travaux de littérature et d'érudition. Il nous suffira de citer, parmi ces travaux, une édition récemment publiée des *Philosophumena*, qui ont fourni, dès 1843, un texte à de vives discussions sur les premiers siècles de l'Eglise et sur les pontificats de Saint Victor, de Saint Zéphirin et de Saint Calixte. L'abbé Cruice entra dans la lice contre le chevalier de Bunsen, qui voulut tirer de ce livre, dont l'auteur est inconnu, des arguments contre l'Eglise romaine. Son *Histoire de l'Eglise de Rome* pendant les pontificats que nous venons de citer, met à néant ces arguments. C'est donc principalement par des œuvres consacrées à la défense de l'Eglise romaine que M. Cruice était principalement connu, lorsqu'il a été nommé à l'évêché de Marseille. Cette nomination est accueillie en Irlande avec un véritable bonheur ; on s'y occupe d'une souscription pour donner au nouvel évêque une croix d'honneur.

CH. DE SAINT-FÉLIX.

Nous venons de recevoir de M. Henri Lasserre, auteur des deux articles intitulés *Serpents et Sophistes*, une lettre dont nous comprenons l'objet, mais dont le ton nous afflige. Le travail de M. Lasserre contenait certains passages qui nous paraissaient entrer sur le terrain de la politique, que nous nous sommes interdit : nous avons dû les retrancher. Notre honorable collaborateur juge que les retranchements opérés gâtent son œuvre, et que deux suppressions ont été faites avec une inintelligence qui peut nui e à sa réputation d'homme qui sait ce qu'il dit. Nous ne voulons contester ni l'une ni l'autre de ces appréciations : nous travaillons à une œuvre catholique, et nous faisons peu de cas des questions d'amour-propre. Nous avons regretté vivement d'avoir à faire des suppressions qui ôtent une partie de son intérêt à la piquante étude de notre collaborateur, personne ne peut en douter. Il paraît que deux raccordements ont été faits maladroitement, du moins M. Lasserre ne fait porter ses reproches que sur ces deux-là ; nous nous empressons de reproduire la partie de sa lettre qui s'en occupe. En le faisant, nous croyons accorder à l'auteur des *Serpents et Sophistes* tout ce qu'il est en droit d'exiger de nous ; en n'insérant pas sa lettre tout entière, nous croyons lui rendre un service dont il nous saura gré quand le premier moment d'une irritation que nous comprenons, sans l'approuver, sera passé. Catholiques, nous ne voulons pas nous laisser entraîner à de misérables querelles qui ne peuvent réjouir que nos ennemis ; nous avons autre chose à faire qu'à nous disputer pour des questions d'art et de gloire littéraire.

L'éditeur de la *Revue du Monde catholique*,

V. PALMÉ.

Extrait de la lettre de M. Lasserre.

« Je trouve bon de donner ici un échantillon de l'intelligence avec laquelle a été faite à mon insu cette honnête besogne.

« Je cite. Voici, extraites de la *Revue*, les premières lignes du § XIV qu commence le second article :

« Tous les naturalistes ont popularisé cette observation que les serpents « s'endorment d'un lourd sommeil après avoir englouti leur proie. On « peut alors s'en saisir sans qu'ils se défendent.

« *Tel est le symbole général de ce célèbre phénomène*, etc. »

« Quel symbole ? se demande avec raison le lecteur ; que signifie cette dernière phrase ? Elle signifie, Monsieur le Libraire, qu'ayant supprimé le passage où j'expliquais ce symbole, on n'a pas même eu le vulgaire bon sens de supprimer en même temps ou de changer dans l'alinéa suivant la phrase que je viens de souligner et qui décèle la fraude.

« ..... Voyez vous-même, Monsieur l'Éditeur, et lisez avec moi la page 412 de votre *Revue* :

« Pour produire un mouvement progressif, le serpent déroule son corps « en l'appuyant sur la queue. C'est toujours la queue qui sert de point « d'appui au mouvement, c'est toujours par elle que ce mouvement « s'exécute d'une façon plus ou moins diverse suivant les différentes es- « pèces. » (*Physionomie des Serpents*, pages 23 et 26.)

« Ces lignes sont extraites du naturaliste Schlégel, mais qui ne les a lues cent fois dans l'histoire monstrueuse de nos erreurs ?

« Le venin est dans la tête, mais la force est dans la queue.

« Qu'on ne s'imagine pourtant pas, continue la *Revue*, trouver dans chaque côté du double procédé, que j'indique un moyen également infaillible de faire disparaître ces cruels ennemis du genre humain.

« Tout ce que je viens de transcrire a trouvé grâce devant vos yeux, Monsieur l'Éditeur, et je ne puis ce semble que m'en féliciter. Toutefois, Monsieur le Libraire, si vous vouliez le laisser subsister, il fallait ne pas supprimer au milieu le passage qui séparait dans le texte de mon travail le dernier alinéa des deux précédents.

« Le lecteur doit me croire insensé lorsque je lui parle gravement des deux procédés que je viens d'indiquer alors que, grâce à vous, je ne lui en ai pas même indiqué un seul. »

HENRI LASSERRE.

Bar-le-Duc. — Typographie L. GUÉRIN, rue de la Rochelle, 51.

LES FAUX SAVANTS.

Sur les ruines du sanctuaire la science élève sa statue et la présente à l'adoration des hommes. Déjà un grand nombre de nos contemporains, désertant le culte antique et abjurant la foi de leurs pères, sont prosternés devant elle et lui prodiguent leur encens. Ont-ils raison? Est-ce une idole trompeuse, une idole comme celle de Bel, du dieu, une divinité véritable qu'ils adorent? Pour le savoir, faisons à son égard ce que fit Daniel à l'égard de celle de Belus ; regardons dedans :

C'est ce que nous allons faire dans les études qui vont suivre, études qui portent sur les individualités scientifiques les plus caractérisées et les plus populaires de notre temps, telles que MM. Renan, Proudhon, Michelet, Quinet, Alfred Maury, Vacherot, Jean Raynaud, le docteur Gérard, etc., etc.

Le plan que nous avons adopté est des plus simples : Exposition de la doctrine et sa réfutation, procédés intellectuels et physionomie de l'écrivain étudié : voilà en quoi il consiste.

Et maintenant que Dieu fasse triompher sa sainte vérité!

I. — M. Renan.

M. Ernest Renan est Breton d'origine. Il a été tonsuré au séminaire de Saint-Sulpice et béatifié à l'Institut de France. Sa taille est petite et sa démarche courbée. Il semble rentrer en terre. Deux raisons expliquent cela. La première, c'est qu'il supporte le lourd fardeau de la science, et la seconde c'est qu'ayant, à ce qu'il croit, chassé Dieu du ciel, il se baisse pour le chercher dans la nature. Il se donne à chaque page de ses écrits comme l'inventeur d'une chose qu'il appelle la *Critique fine et délicate.* C'est une machine pneumatique avec laquelle il fait le vide dans l'histoire et dans la raison. Le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux-Mondes* ont l'honneur de le compter au nombre de leurs collaborateurs. Il est de plus employé à la Bibliothèque impériale, où il fait acte de présence, quand les missions scientifiques qu'il reçoit du gouvernement lui en laissent le temps. Nous croyons pouvoir dire que s'il n'aspire plus à la croix qui reluit sur sa boutonnière et qui témoigne d'une manière éclatante de son dédain ponr les honneurs, en revanche une chaire de langue orientale, d'hébreu, par exemple, mettrait peut-être le comble à ses vœux. Un instant même, nous avons cru qu'il allait obtenir celle occupée et illustrée par Quatremère, de regrettable mémoire ; mais nous avons été trompés dans notre attente. Grand Dieu! quand viendra-t-il donc ce temps où il ne restera plus un seul de ces vieux préjugés qui s'opposent encore à l'entière manifestation des lumières! Que M. Renan se console, ce temps n'est pas éloigné, des signes trop certains l'annoncent. Oui! M. Renan sera professeur ; mais ce jour-là, il restera peut-être muet; car la figure du monde, telle que la science l'aura faite, le jettera dans une affreuse épouvante. Vides de Dieu, les âmes seront pleines du Diable. Nous avons déjà sous les yeux de trop nombreux exemples de possession.

Nous devons quatre ouvrages philosophiques à la plume du jeune membre de l'Institut. Leur naissance a été soumise à la loi des métamorphoses, loi qui, selon M. Renan et ses amis, préside au développement général et particulier de la vie. C'est ainsi que le premier, qui n'était d'abord qu'un simple rapport, un mince discours présenté à l'Académie et couronné par elle, est devenu, de métamorphose en métamorphose, de progrès en progrès, un gros volume de cinq à six cents pages, ayant pour titre : *Histoire des langues sémitiques.* Et il n'est pas fini. L'auteur nous promet encore un ou deux volumes. M. Renan était certes bien libre de nous montrer, par un exemple frappant, comment les mythes se forment; mais il ne l'était pas de laisser subsister sur son œuvre ainsi étendue, remaniée, transformée et considérablement augmentée, ces mots qu'on lit au-dessous du titre : *Ouvrage couronné par l'Académie.*

L'Académie avait cru couronner une étude philologique d'un mérite plus ou moins contestable, mais non une thèse philosophique du genre de celle que nous analyserons tout à l'heure. Son patronage était limité, et M. Renan n'avait pas, que nous sachions, le droit de l'étendre aux doctrines qu'il cherche à vulgariser. Mais d'ailleurs nous n'insisterons pas plus longtemps là-dessus : c'est à l'Académie à défendre les recommandations qu'elle accorde contre les praticiens de la métamorphose.

Le second ouvrage de M. Renan est connu sous le titre d'*Etudes d'histoire religieuse.* Il s'est formé par des alluvions dont les unes sont venues de revues inconnues. — C'est ici le cas de dire avec Montaigne que — les orées des mérifiques choses nous sont incognues — et dont les autres se sont détachées de l'*Histoire des langues sémitiques.* Quiconque voudra connaître la quintessence des théories du glorieux membre de l'Institut la trouvera dans ce réceptacle.

Deux autres ouvrages de moindre importance sont venus s'adjoindre aux premiers.

L'un, qui a pour titre ambitieux : *Essais de Morale*, n'est autre chose que la réunion des articles publiés par l'auteur dans le *Journal des Débats* et dans la *Revue des Deux-Mondes.*

L'autre, intitulé : *Origine du langage*, était, m'a-t-on dit, un enfant mort-né. Mais ici la gloire a fait un miracle. Plus puissante que l'amour paternel, elle a arraché l'enfant à la mort. Est-ce une véritable résurrection ? J'en doute ; car si j'en crois d'aucuns qui l'ont vu, il ne serait que galvanisé.

II.

Voilà l'œuvre. Maintenant dégageons du sein des innombrables contradictions qui y fourmillent et s'y heurtent à chaque page, la doctrine philosophique qu'elle contient et voyons si, comme il le prétend, M. Renan n'a « voulu que raffiner le sentiment religieux, » et si par hasard, « en

cherchant à extirper les croyances que l'on croit superflues, il n'a pas risqué d'atteindre les ORGANES ESSENTIELS de la vie morale et religieuse. »

D'abord, pour M. Ernest Renan, il n'y a pas de Dieu. S'il consent, s'il daigne se servir de ce mot dans ses écrits, c'est uniquement parce que le « mot Dieu étant en possession des respects de l'humanité, ce mot ayant pour lui une longue prescription, et *ayant été employé* dans les belles poésies, ce serait renverser toutes les habitudes du langage que de l'abandonner. »

Ainsi, ce mot, pour le chef de l'école critique, n'a qu'une valeur poétique et ne représente aucune réalité vivante.

Les lignes suivantes complètent d'ailleurs ses aveux à cet égard : « Il n'y « a pas de surnaturel, dit-il. Depuis qu'il y a de l'être, tout ce qui s'est « passé dans le monde des phénomènes a été le développement régulier « des lois de l'être, lois qui ne constituent qu'un seul ordre de gouverne- « ment, la nature, soit physique soit morale. »

Il n'y a donc pour M. Renan qu'une seule substance dans le monde, et cette substance c'est la nature. En dehors d'elle il n'y a rien. Elle est l'être, et TOUT ce qui s'est passé dans le monde des phénomènes procède d'elle, a été engendré par elle. D'où il suit que l'idée de Dieu n'est en réalité qu'un mirage trompeur, une sorte de stéréoscopie de l'humanité, une idéale image d'elle-même, qu'elle projette devant son esprit, et en qui elle s'adore elle-même. En sorte que Dieu, pour M. Renan et pour tous les panthéistes, n'est que l'éternel Sosie de l'humanité, Sosie devant lequel cette humanité est sottement prosternée depuis six mille ans.

Le lecteur me fera peut-être remarquer que cette explication n'est pas très-claire et que je l'ai sans doute obscurcie à dessein. Je me hâte donc d'affirmer que, bien loin d'avoir obscurci le raisonnement des panthéistes, je crois au contraire l'avoir rendu avec plus de clarté que ces messieurs n'ont coutume de le faire.

Que dire d'une semblable théorie, sinon qu'elle tue du même coup l'esprit et le cœur, qu'elle noie la raison, assassine l'espérance et nie effrontément la sublime loi d'attraction spirituelle en vertu de laquelle les âmes gravitent comme d'elles-mêmes vers leur Centre, leur Source et leur Amour, vers leur Dieu en un mot! Acceptez-la pour un instant, cette horrible négation, et vous verrez que tout votre être rationel et moral s'écroule comme une voûte dont on brise la clef. Heureusement que pour chasser ce nuage un coup d'œil projeté dans l'infini des cieux suffit.

Que si maintenant on nous demande sur quelles raisons M. Ernest Renan appuie son athéisme, nous répondrons qu'il n'a pas jugé à propos de nous les faire connaître. Il se contente de nous dire qu'il n'y a plus de surnaturel et pas de Dieu, parce que la science, puissance infaillible d'un nouveau genre, en a décidé ainsi. C'est un dogme scientifique : voilà tout. Si vous n'y adhérez pas, c'est que vous n'avez pas la vue de l'esprit assez claire, et c'est surtout parce que vous manquez de critique.

Et pour l'illustre membre de l'Institut, un homme qui manque de critique est moins que rien. Channing, selon lui, n'a été incomplet que parce qu'il n'avait pas « ce sentiment délicat des nuances qui s'appelle la critique. » Il fait le même reproche à Calvin. Il n'est pas jusqu'aux saints qu'il trouve beaucoup moins grands et moins intéressants, parce qu'ils ont manqué de critique fine et délicate. Et enfin, le plus beau souhait que puisse former son cœur, c'est que la Bretagne, sa patrie, arrive enfin à remplacer sa foi séculaire par la critique fine et délicate.

Le dangereux ici n'est pas dans la négation dogmatique de Dieu, mais dans la forme même qui l'enveloppe, forme poétique, brillante et toujours perfide. D'ailleurs, tout le secret de la force et de la popularité de M. Renan est là. Il brille, il éblouit, il est poète à la superficie, il a du talent, et par le temps qui court, dans notre époque sans ressort et sans vigueur intellectuels, ces qualités sont plus que suffisantes pour devenir un favori de l'opinion. Endormir la pensée, chatouiller délicatement nos secrets instincts de révolte et de liberté, et enfin charmer l'imagination par des tableaux gracieux et qui dissimulent habilement ou le vide du raisonnement ou l'horreur du sophisme, tels sont les procédés à l'aide desquels l'écrivain que nous étudions a conquis la popularité et l'admiration de notre génération abâtardie.

Que Bossuet, traitant les mêmes questions que M. Renan, est différent ! La pensée de Bossuet, profonde, large, élevée, limpide, fait pour ainsi dire éclater l'expression qui tend à la limiter et à la contraindre et se répand en splendides éclairs sur le monde intellectuel. Sa phrase, sobre, concise, rapide, est chargée de vérités sur l'aile desquelles l'esprit et le cœur de l'homme montent à des hauteurs que j'ose appeler voisines de Dieu.

Mais revenons à notre sujet.

L'idée de Dieu écartée, celle de la création s'en va nécessairement avec elle. Pour M. Renan donc, la matière est éternelle et l'apparition de l'homme sur la terre n'est qu'un des mille résultats de son incessante transformation. L'homme, affirme-t-il à chaque page de ses œuvres, est né des énergies de la matière. Certes nous ne voudrions pas pour tout au monde manquer au respect que nous devons à un membre de l'Institut de France ; mais cependant nous ne pouvons nous empêcher de lui dire que nous aurions besoin d'autres attestations que la sienne pour abdiquer notre origine céleste. Si du moins, prenant notre faiblesse d'esprit en pitié, il eût daigné nous révéler les raisons qui l'ont amené à cette conclusion ! Mais non ! ici comme pour l'existence de Dieu il affirme, ou plutôt la science affirme par sa bouche, que Moïse et la tradition universelle avec Moïse ont menti en attribuant à Dieu la création de l'homme.

Dans un sujet aussi grave, dans une question de cette importance, quelques éclaircissements sur la manière et l'époque dont la chose s'est passée, eussent peut-être fait évanouir les nombreuses objections que

notre raison, encore indocile à l'autorité de la science, élève en face de cette affirmation. Mais si notre raison, si notre cœur, si toute la partie élevée de nous-même proteste, en revanche, la théorie de M. Renan a, dans les infimes et basses régions de notre être, des avocates très-puissantes. « Il n'y a pas de Dieu, murmurent-elles tout bas à nos oreilles. Il n'y a pas de Dieu qui t'ait créé et qui te regarde. Accident fatal de l'évolution universelle, tes actes n'ont ni valeur morale dans le présent ni sanction dans l'avenir. Le bien et le mal ne sont que de vieux mots qui n'ont de différence que pour les sots. Prends donc sur la terre, pendant ta courte évolution présente, le chemin où tu croiras trouver les plus abondantes voluptés. »

Oui, ne cessons pas de le dire et de le redire, une telle doctrine est la mort de la loi morale. M. Renan semble, du reste, en avoir pris son parti, car ses aveux à cet égard, malgré les réticences et les circonlocutions qui les enveloppent, tendent à cette affreuse conclusion. Nous le prouverons par de nombreuses citations tirées de ses études d'histoire religieuse.

Nous ne réfuterons pas cette théorie renouvelée des Grecs et même un peu contrefaite par nos faux savants. Nous nous contenterons de leur poser quelques questions à ce sujet.

1° Qu'entend-on par les énergies de la matière et pourquoi ne fonctionnent-elles plus aujourd'hui comme par le passé ?

2° Par quelles séries de transformations l'embryon humain a-t-il passé avant d'arriver à l'état d'homme ?

3° Est-il né enfant ou adulte? S'il est né enfant, qui l'a allaité, protégé? Et s'il est né adulte, était-il mâle ou femelle ?

4° Est-il né avec ou sans la parole ?

M. Renan a répondu à notre dernière question, ainsi que nous allons le voir tout à l'heure; mais, comme il a laissé les autres sans réponse, nous allons donner en passant celle du Père Gratry.

« Au milieu de ce monde muet et inintelligent, dit-il, paraît subitement « un être qui se tient debout, qui parle, qui pense, et qui, parlant à l'in- « visible, lui dit : « Mon père ! Mais qui fut la nourrice et la mère de cet « homme naissant? Qui a fait marcher et parler le premier homme? Il n'y « a pas de choix, c'est Dieu.

« Dieu, comme ce roi poétique dont parle Virgile, qui portait son enfant « dans ses bras :

Ipse sine præ se portant.

« et qui, pour passer un torrent, l'attachait à sa lance. Dieu, créateur et « roi du monde, dans ce moment de transition des choses, portait aussi « lui-même son enfant dans ses bras et le tenait attaché à son sceptre.

« Malheur à qui penserait sans émotion et sans adoration à ce moment « unique et merveilleux de l'histoire, à ce jour de naissance du genre « humain ! »

B. CHAUVELOT.

(*La suite au prochain numéro*)

LA VÉRITÉ AUX PRISES AVEC LE XIXe SIÈCLE.

Il y a des moments où l'homme ne sait plus où aller pour découvrir la vérité, celle qui repose le cœur, qui élève l'esprit ; au ciel d'épais nuages déchirés par de rapides éclairs, sur la terre de profondes ténèbres que nul flambeau ne peut illuminer ; perdus dans cet effrayant chaos, les meilleurs esprits se prennent à douter, les plus solides consciences à hésiter, les âmes les plus généreuses à sentir le froid de la nuit.

Quelles mains ont fait ces ténèbres ? quel souffle a éteint la lumière ? quelle colère a enfanté les orages ? disons-le hardiment, c'est l'homme lui-même, l'homme marchant seul, se croyant semblable à Dieu et s'en séparant pour se réfugier dans la solitude de son orgueil. En même temps qu'il a oublié Dieu et ses sublimes enseignements, le ciel s'est voilé, l'œil humain n'a plus distingué entre le bien et le mal, entre la vertu et le vice ; n'apercevant plus rien au-dessus de sa tête, ni le soleil si beau, niles é toiles si douces, la créature s'est mise à regarder à ses pieds et à contempler comme une merveille la boue dont elle s'est fait une grossière idole.

Heureusement pour l'humanité, tout le monde n'en est pas là et la lumière civilisatrice n'est pas partout éteinte ; Dieu ne l'a pas créée pour un jour, et, si épaisses que soient les ténèbres, son flambeau brille encore sur la montagne, c'est-à-dire dans les âmes les plus pures et les plus élevées. Aussi quelle différence entre ces deux sociétés, dont l'une marche sans guide, bien qu'elle soit aveugle, tandis que l'autre s'avance sur la route éclairée par les rayons de l'éternelle vérité : quel contraste entre la vie de l'une et la vie de l'autre !

La première s'en va comme un homme ivre, quelquefois s'agitant follement dans le vide et souvent se précipitant contre un écueil où elle se meurtrit ; à peine relevée d'une chute, elle trébuche devant un grain de sable, ses désirs les plus déréglés lui apparaissent comme l'expression de la plus haute sagesse ; les voix qu'elle aime à entendre sont celles qui la convient au festin des passions, celles qu'elle méprise lui indiquent vainement l'asile où elle retrouverait, avec le calme perdu, sa dignité honteusement outragée. Ce n'est qu'après mille chutes, alors qu'éperdue et haletante, meurtrie et brisée, elle gémit couchée au fond de l'abîme où l'ont précipitée ses coupables séducteurs, hier si hardis, aujourd'hui couverts de honte, qu'elle invoque à grands cris la main aimée, méprisée et outragée la veille.

Dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, il est rare que devant le visage de la mort ne disparaissent pas les ténèbres de la vie, et cette société sent qu'elle va mourir.

Au milieu de quelles souffrances s'opère le miracle de la résurrection, Dieu seul le sait; seul il a sondé la profondeur des plaies à cicatriser, seul il a le secret des faiblesses qui se cachent sous le voile de la honte et des passions qui grondent dans les mystérieuses retraites du cœur; il n'appartient qu'à lui de pénétrer assez avant dans les entrailles de la société pour connaître les moyens de la ramener à la vie en lui rendant le discernement du bien et du mal, en lui apprenant à choisir entre l'ordre et le désordre, entre le progrès des passions et le progrès de la raison.

Tandis que cette première société marche ainsi à sa perte, en croyant s'avancer rapidement vers la perfection, voyez comment procède la société sur laquelle resplendit la lumière destinée par Dieu à éclairer tout homme qui vient au monde : toutes choses y sont réglées, chaque citoyen a sa place; aux uns de commander; aux autres d'obéir; au-dessus de tous, pour les assujettir tous devant l'intérêt général, la suprême loi de l'éternelle sagesse; l'obéissance n'est pas réputée servitude et le commandement ne passe pas pour despotisme; celle-ci est relevée par le sentiment du devoir, celui-là est adouci par les inspirations d'une paternelle tendresse; aussi le désordre n'est-il un obstacle à aucune des joies de la famille, l'anarchie n'est-elle un empêchement à aucun des progrès de l'humanité; au dehors, l'autorité se trouve environnée du respect public; dans l'intimité de la conscience, les hommes ne sont point divisés par la divergence des doctrines sociales, morales et religieuses; les progrès intellectuels s'y opèrent en silence et avec calme, comme au sein de la nature; quand la nature n'est pas attristée par la tempête, s'opère le travail régénérateur des saisons; on ne souffre pas que des écrivans insensés insultent au passé pour donner à leur vanité inquiète une base plus solide; on met un frein aux doctrines dont le seul critérium est l'intérêt particulièrement dissimulé sous d'hypocrites protestations, dont la conséquence dernière est de chasser Dieu de la société pour jeter la haine entre les hommes jusqu'au moment décisif où, se classant en vainqueurs et en vaincus, ils épouvanteront la terre par de sanglantes luttes entre de sublimes vertus et d'horribles crimes.

Ces luttes naissent de la nature même et des éléments constitutifs des deux sociétés; l'une représentant la triple vérité morale, sociale et religieuses, l'autre méconnaissant, haïssant ou déplaçant cet immuable principe vivificateur de la vie commune, il est indispensable qu'il y ait entre elles une invincible antipathie, comme il y a antipathie entre la lumière et les ténèbres, entre la vie et la mort. Quelles sont les causes de cette éternelle haine? Quelles armes sont dans les mains de l'erreur? Quel champ de bataille a-t-elle choisi? Quelles doivent être les conséquences de la lutte? Un volume ne suffirait pas pour chacune de ces questions, s'il fallait leur donner un complet développement; nous essaierons de les

esquisser dans de rapides tableaux, afin de ne pas trop dépasser les étroites limites que s'est imposées la *Revue*.

1° La vérité morale est le principe suprême qui règle les mœurs sous le point de vue du devoir, et dont le but est d'apprendre aux hommes à discerner le bien du mal, en les invitant au bien par la révélation des rapports établis entre la conscience et la raison. Il est donc certain qu'en dehors même du dogme religieux, la vérité morale est la base la plus certaine de la prospérité publique, puisqu'elle est la protectrice de l'ordre social.

Toute vérité portant à côté d'elle une erreur qui lui est opposée, la vérité morale trouve armé contre elle un principe dont le but est de corrompre les mœurs, d'empêcher les hommes de discerner le bien du mal et de l'inviter au mal en lui dérobant les rapports établis entre la conscience et la raison. Or, telle est la tâche que s'est donnée la société dont nous déplorons chaque jour la funeste existence.

Deux grandes chaires sont continuellement ouvertes à cette fatale doctrine : celle des romans et celle de la presse; du haut de ces deux tribunes, d'où elle domine le monde, l'immoralité calomnie le passé, corrompt le présent et se prépare, pour l'avenir, un épouvantable triomphe.

Les vertus de nos pères, leur naïveté, leurs fêtes et leurs joies sont tournées en ridicule, leur science et leur gloire sont niées; écoutez les docteurs de la nouvelle école : l'obéissance aux lois était esclavage, l'esprit chevaleresque était fanatisme, l'amour de la famille était petitesse, la religion était superstition, les arts étaient d'informes ébauches, le patriotisme était stupide aveuglement, les luttes contre l'oppression étrangère étaient de coupables rivalités, le génie enthousiaste aspirant sans cesse vers l'infini était extravagance. Nulle voix, parmi les adeptes de la coterie, ne s'élève pour dire qu'au moyen âge tout se trouvait en état de formation, qu'au milieu des ruines païennes de l'empire romain nos pères se débattaient courageusement contre les derniers efforts du paganisme, pour asseoir sur des débris informes une nouvelle et plus parfaite société. De ces temps héroïques, où devrait se complaire une génération amoureuse de gloire et d'indépendance, pas un mot qui n'abaisse et n'humilie ; et cependant nous, héritiers de ces siècles éteints, nous ne sommes ni plus vaillants, ni plus vertueux que nos ancêtres; ajoutons que si nous défendons la patrie, c'est la patrie qu'ils nous ont léguée après l'avoir héroïquement arrosée de leur sang.

Les détracteurs du passé ignorent-ils l'histoire des temps passés pour les traîner ainsi dans la boue ? Non certainement, mais il entre dans leurs plans de calomnier les grandes œuvres d'autrefois, parce qu'alors les grandes œuvres étaient inspirées par la pensée religieuse ; suivant les dogmes de leur absurde philosophie, la religion est impuissante à agrandir le domaine de la pensée; il faut bien, pour avoir raison, vouer au mépris

ou à la haine des ignorants toutes les magnificences de l'esprit et tous les héroïsmes du cœur. Aussi n'ont-ils rien épargné pour détruire les monuments dont l'existence proteste contre leurs fanatiques doctrines ; ce sont eux qui, en 1793, alors que leur victoire était complète, ont livré aux marteaux des démolisseurs à leurs gages les monuments dont notre France était couverte ; les ruines suffisent pour suivre la trace de ces jours où la conscience était voilée, où les plus honteuses turpitudes triomphaient couronnées sur l'échafaud où l'erreur décapitait la vérité morale; ce sont eux qui, à la même époque, ont livré aux flammes les archives des communes, de sorte qu'il semble aujourd'hui que nous ne dations que de soixante ans. On voulait avoir une nation neuve en immolant les vieilles générations, il fallait bien immoler les vieux livres et les vieux parchemins pour détruire les traces de leur passage sur la terre. Visitez nos hôtels-de-ville dans les cités ou dans les villages; demandez où sont les archives, il n'y en a pas ; rien n'égale l'ignorance dans laquelle nous sommes sur ce qui nous intéresse le plus : quelle est l'origine de ce monument, quelle a été la cause de sa création ; depuis quelle époque existe cette petite ville, quelles étaient ses franchises et de qui les tenait-elle? Nul ne le sait, les manœuvres de la société nouvelle se sont levés avant vous, et, là où ils ont passé, vous ne trouvez que des ruines ; ils ont détruit les titres de nos aïeux à notre reconnaissance, et ils disent que nous ne leur devons rien. Ils veulent que toute civilisation ait commencé avec eux ; hélas ! ce qui a commencé avec eux, c'est l'anarchie dans les idées ; ce qui finirait avec eux, ce serait la société, si la société n'avait pas pour se maintenir la conscience et le courage luttant pour la vérité, la défendant contre les erreurs d'aujourd'hui, comme les sages de tous les temps l'ont défendue contre d'aveugles haines ou de honteuses passions.

L'école moderne ne calomnie le passé que pour travailler plus à l'aise à la corruption du présent.

Les mœurs d'un peuple sont bonnes lorsque les lois de la morale sont généralement pratiquées avec respect et qu'elles ne sont ni contestées publiquement, ni secrètement démenties. Le bonheur et la dignité des individus, la grandeur et la prospérité de la société atteignent un plus haut degré ou descendent jusqu'au dernier niveau, selon que les mœurs se perfectionnent ou se corrompent ; de telle sorte que les nations ne vivent que par les hommes dont les travaux ont pour but de moraliser la population et que, quand elles meurent, c'est qu'il s'est trouvé dans leur sein un trop grand nombre d'hommes assez audacieux pour contester publiquement les lois de la morale et pour apprendre à la masse des citoyens à ne plus les respecter.

Ici encore la vérité se trouve aux prises avec l'erreur : la religion, protectrice née des bonnes mœurs, s'applique à les universaliser par sa doc-

trine écrite et enseignée, par les devoirs qu'elle impose et par le respect qu'elle inspire ; sa plus grande sollicitude est de défendre la jeunesse, la famille, le mariage, en un mot tout ce qu'il y a de plus saint, contre l'invasion des idées destinées à flétrir les premiers jours de la vie et à troubler la vertueuse paix du foyer domestique ; les écrivains loyalement amis de l'humanité veulent que la loi morale, toujours unie à la loi religieuse, ne cesse jamais de régner sur la majorité des esprits ; eux aussi, remplissant un véritable sacerdoce, celui de la raison à côté du sacerdoce de la religion auquel ils se soumettent, luttent contre ceux qui nient ou effacent la loi morale, afin d'empêcher la société de se précipiter dans le scepticisme, le fatalisme ou le matérialisme, trois abîmes où vont infailliblement se perdre la grandeur et l'existence des nations. La maxime de ces défenseurs de la vérité morale est celle-ci : « Dieu, patrie et famille. »

Voici venir l'école moderne ; sur sa bannière autrefois honteuse, aujourd'hui effrontément déployée, brille cette devise : « Moi, l'or et les jouis-« sances ! » Aussi voit-on docteurs et adeptes marcher devant eux au hasard, sans savoir où il leur sera permis de se reposer, sur un lit de douleur ou dans un tombeau. Lisez leurs plus beaux livres, ceux que leurs journaux se plaisent à analyser et à propager, quels enseignements y trouvez-vous sur l'éducation, sur le mariage, sur la famille, sur nos devoirs réciproques?

L'éducation ! Les maîtres ont dit au jeune homme de prendre pour guide unique sa raison de quinze ans, de soumettre à son examen les principes de la morale comme ceux de la science ; on lui a dit que « s'ar-« rêter aux principes admis par les siècles passés, n'était bon que pour les « morts, mais que lui, jeune homme, avait à remplir une mission nou-« velle ; qu'il devait se frayer sa propre route et marcher fier et hardi, atten-« du qu'il était fait pour être le roi et non le serf du passé. » Et ce pauvre malheureux jeune homme a cru tout cela, il l'a pris au sérieux et il s'est mis à jeter une à une dans la boue toutes les douces paroles de sa mère, toutes les leçons si suaves et si bonnes jadis, aujourd'hui si importunes ; il a cru obéir à sa raison en subissant le joug de ses passions, il s'est arrangé un monstrueux christianisme et il a follement dépensé ce qu'il avait de cœur, de reconnaissance et d'affection. C'est ainsi que vous le rendez à sa famille, et vous dites que vous l'avez fait vivant ! Toutes ses illusions sont perdues ; il revient las au foyer, dites-vous ; oh ! je le crois sans peine : il a fait une si terrible chute ! Autour du foyer, on prie humblement celui dont la main distribue les jours et les nuits ; sa mère lui parle, comme autrefois, des devoirs religieux, de la foi aux paroles divines, de l'espérance aux promesses de vie ; il répond qu'il ne croit plus qu'aux décisions de sa raison ; son vieux père, sa mère et ses sœurs se sont agenouillés pour la prière du soir, et lui, ce noble, ce religieux jeune homme, a dédaigneusement souri, et il a furtivement gagné sa couche en se féli-

citant de la supériorité de son intelligence ; sa famille n'est-elle pas heureuse de compter dans son sein un philosophe n'ayant foi qu'en lui, au lieu d'un fils soumis à Dieu et à l'autorité paternelle ?

Le mariage ! A quoi bon parler de cette institution si profondément immorale ? Enfermée dans d'indissolubles liens, la femme, torturée ou négligée par son époux, se donne un amant qu'elle trahit encore pour soulager son cœur incompris. Des mœurs si faciles ont besoin, pour n'être pas flétries, d'une doctrine peu sévère ; aussi n'aura-t-on pas honte de travailler à détruire toute croyance et à asseoir le scepticisme sur des ruines. Devant la réprobation publique, on explique ses principes, on cherche à dissimuler ce qui pourrait en eux inspirer l'horreur et le dégoût ; de nouveaux ouvrages paraissent dans lesquels on livre encore le mariage à de révoltantes appréciations : c'est toujours, quoique sous une plus séduisante forme, l'immoralité du mariage, la glorification de la femme et l'abaissement de l'homme ! c'est-à-dire le triomphe des plus brutales passions sur les plus nobles aspirations, l'asservissement de l'âme aux grossiers appétits des sens.

Que sera-ce si nous abordons les théories relatives à la femme en général ? Selon les uns, « l'union des sexes est la manière la plus sublime « d'adorer Dieu, et l'acte de produire son semblable le sacrifice le plus « agréable au *Créateur* en même temps que le plus délectable à sa *créature* ; « toute l'existence actuelle devrait consister à faire son paradis en cette « vie, à profiter le plus possible de tous les biens, en organisant la pro- « miscuité des sexes ; la communauté des fortunes, en proclamant l'abo- « lition des liens du mariage, l'émancipation de la femme, désormais « libre dans ses choix, en un mot la réhabilitation de la chair. » Selon les autres, « Dieu est tout et le tout est Dieu : il est la nature, le principe « créateur, l'amour ou la volupté ; donc plus on engendre, plus on s'enivre « de l'émancipation et plus on est saint. »

Toutes ces infamies ont été et sont encore acceptées comme des progrès incontestables par une coterie qui, aujourd'hui, continue de s'adjuger le monopole des idées et de la puissance civilisatrice ; et cependant ces idées progressives, dues à la haute sagesse de nos modernes apôtres, sont absolument les mêmes que celles enseignées par les Bégards et les Béguines, au commencement du XIVe siècle ! Eux aussi disaient à nos pères que « les hommes et les femmes peuvent indifféremment habiter « ensemble, car la charité veut que toutes choses soient communes. »

Toutes ces hontes, toutes ces ignominies ont été favorablement accueillies, sinon propagées par les journaux de notre temps ; hier encore, ces feuilles vouées à l'honneur et à la vérité, demandaient une apothéose pour les auteurs de ces fangeuses doctrines ! Au XIVe siècle l'Eglise, parlant au nom de la vérité morale, protesta contre de pareilles turpitudes ; les professeurs de cette école, nouvelle alors, l'accusèrent sans doute

d'intolérance et d'aveuglement; elle les laissa crier et maintint, malgré eux, la dignité humaine là où Dieu l'a placée, dans l'obéissance aux lois de la morale.

La lutte est aujourd'hui la même, parce que les deux principes du bien et du mal se trouvent encore en présence, se disputant l'humanité; l'un essayant de soumettre l'âme aux grossiers appétits du corps, l'autre s'efforçant de donner l'empire au principe intellectuel; celui-ci ne voyant le progrès que là où se trouve la plus grande somme de matérielles satisfactions, celui-là s'obstinant à ne le trouver que dans le sentiment du devoir accompli. Depuis longtemps déjà l'humanité gémit ou triomphe, tour à tour emportée par l'abaissement ou par la grandeur, par l'égoïsme ou par le dévouement; toujours chacune des deux causes a compté de nombreux défenseurs et, disons-le avec regret, jamais les avocats de la chair n'ont obtenu plus de succès qu'aujourd'hui. A quelle cause attribuer ce hideux triomphe, sinon à la perturbation intellectuelle qui ne permet plus à un grand nombre d'individus de discerner entre le bien et le mal, entre l'erreur et la vérité, entre la conscience et la raison? Grâce à d'étranges théories, récemment mises en honneur, nous n'en sommes arrivés là qu'après les apôtres officiels de l'immoralité, et nous avons eu à subir les apôtres officiels du vol! Après la communauté des femmes, la communauté des biens; la conséquence est juste, et les Bégards du moyen âge, ancêtres des docteurs du progrès, l'avaient ainsi pensé lorsqu'ils enseignaient que « la charité voulait toutes choses communes. »

Et dire que, parmi tous ces écrivains et tous ces journaux, audacieux détracteurs des principes jusqu'ici vénérés, protestant tous d'un égal respect pour la vertu, d'un égal mépris pour la corruption, il ne s'élève pas une voix qui ne nous pousse à l'erreur en nous invitant à la dégradation du cœur! Comment concilierons-nous ces monstrueuses inconséquences si nous refusons de reconnaître que, chez ces écrivains, tristes éducateurs du genre humain, le sens humain est perverti et que leurs enseignements tendent à pervertir celui des populations?

Au milieu de ce torrent de malheureuses doctrines, dont nos villes et nos villages sont inondés, comment l'ouvrier, le laboureur et l'artisan pourraient-ils distinguer toujours la ligne qu'ils doivent suivre? Comment pourraient-ils choisir entre le bien et le mal? On enseigne à l'homme du peuple que le plaisir est l'unique but de sa vie, il sait que l'or est la source de tout plaisir; il en tire la conséquence et la fait passer dans la pratique; on crie au progrès et nous sommes sur le chemin, marchant rapidement en arrière! Le progrès dans les mœurs, c'est tout ce qui mène l'homme à la claire perception des rapports de la conscience avec la raison; cette perception est un des éléments de l'harmonie universelle; c'est la domination intellectuelle suffisant à tous les modes de l'activité humaine, de manière à présenter l'image du plus grand accord possible entre ce qui est en nous et ce

qui est hors de nous, entre notre conscience et nos actes, entre ce que nous jetons de notre vie sous les yeux de nos semblables et ce que nous gardons de cette vie dans le sanctuaire dont la porte est fermée à nos passions. Or, nous avons vu, dans ce rapide exposé des doctrines de l'école moderne, de quel côté les générations actuelles doivent être fatalement entraînées.

Les maîtres, dont la prétention est de régler la morale, sont les successeurs des maîtres du XVIIIe siècle ; à cette époque de progrès, on fit la société de la régence ; la vie n'était alors que fêtes et plaisirs, chacun se couronnait de fleurs, les sévères enseignements du passé avaient disparu devant le dogme du droit d'examen, un odieux persifflage rendait ridicules les vieilles croyances, la débauche était partout; mais les fleurs dérobaient aux regards enivrés un épouvantable abîme et les fêtes touchaient à l'échafaud !

Il y a des hommes à qui tout mouvement suffit pour qu'ils croient aller en avant; parce qu'ils détruisent, ils se louent de leur activité; un jour, quand il ne restera plus rien que les ruines faites par eux dans l'édifice moral de l'humanité, les peuples irrités s'élèveront contre eux, et, maudissant leurs criminels guides, invoqueront les lois et les choses aujourd'hui méprisées; la vérité morale reprendra sa puissance, et, avec elle, la religion son indispensable soutien, son origine et sa vie; la raison de l'homme sera soumise à la sagesse de Dieu et la terre s'inclinera devant le ciel. Pour quelle époque Dieu tient-il cette merveille en réserve ? Nul ne le sait; ce dont nous pouvons répondre, c'est que l'Eglise, dépositaire unique de la vérité morale, l'Eglise dont la vie est une vie de luttes et de combats, comme la vie de toute vérité ici-bas, soutiendra courageusement les doctrines civilisatrices qu'elle a reçues du ciel et que de terrestres intelligences voudraient obscurcir, comme si le soleil reculait devant les cris de la haine !

Pour les protéger contre d'insolentes clameurs, l'Eglise continuera à bénir la famille et, plaçant l'enfant à côté du père, de la mère, des frères et des sœurs, elle le rassasiera d'un bonheur et d'une joie que ne connaissent pas les enivrements du monde. « O foyer domestique des « peuples chrétiens ! maison paternelle, où, dès nos premiers ans, nous « avons respiré avec la lumière l'amour de toutes les saintes choses, nous « avons beau vieillir, nous revenons à vous avec un cœur toujours jeune, « et, n'était l'éternité, qui vous appelle en nous éloignant de vous, nous « ne nous consolerions pas de voir chaque jour notre ombre s'allonger et « votre soleil pâlir (1). »

CHATELET.

(1) Lacordaire, t. II, p. 352.

DU LANGAGE FIGURÉ,

THÉORIE DE L'EMBLÊME.

I. Obligation de chercher l'invisible dans le visible. — II. Que le langage est emblématique par essence; péril à éviter. — III. Toute la nature est emblême; exemples de l'ordre moral. — IV. Exemples puisés dans la vie mystique. — V. Les paraboles. — VI. Poétique de l'emblême.

Creatorem visibilium et invisibilium.
(Symbole de Nicée.)

I.

Dieu ne crée pas des chimères, et, puisqu'il est dit de lui qu'il a créé les choses visibles et les choses invisibles, il faut nécessairement admettre l'existence réelle de l'invisible aussi bien que des choses qui tombent sous nos sens. Les textes sacrés abondent sur ce point, et je me plais à les reproduire au début de cette étude. Que dit l'Apôtre, dans la première Epître aux Romains, c. 1, v. 20? *Invisibilia ipsius, a creatura mundi, per ea quæ facta sunt intellecta, conspiciuntur, sempiterna quoque ejus virtus et divinitas;* « les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éter-« nelle, sa divinité, sont manifestées, depuis la création du monde, par « la connaissance des choses qu'il a produites. » Et il est si vrai que, dans la pensée de l'Apôtre, le monde invisible est manifesté par le visible, que ceux-là sont appelés, dans la suite du texte, *inexcusabiles*, qui n'ont pas voulu comprendre ce langage, et voir que les objets visibles déposent de la puissance éternelle et de la divinité de leur auteur.

Il y a donc, selon la portée du texte sacré, obligation, sous peine d'être « inexcusable, » de chercher Dieu dans la nature, l'invisible dans le visible, l'infini dans le fini. Non pas, certes, que la nature et le fini contiennent virtuellement Dieu et l'infini; seulement Dieu veut qu'on l'aperçoive sous les manifestations de ce monde qu'il a créé. C'est pourquoi c'est une sagesse de s'en aller interrogeant ce monde des apparences et lui demandant quelles sont ces vérités de l'ordre abstrait, qu'il cache ainsi sous ses voiles et qu'en même temps il révèle.

Or, ce sont quelques coins de ce voile que je voudrais soulever ici, afin de montrer comment ce monde, bien interprété, est un langage emblématique et symbolique, ayant son alphabet qu'il faut savoir épeler; comment il est vrai de dire encore avec l'Apôtre, qu'ici-bas nous voyons les choses invisibles en énigme, comme dans un miroir, *quasi per speculum;* comment le plus haut travail de l'esprit de l'homme, dans l'étude de l'univers, est de chercher ce qui se dérobe sous l'enveloppe, de pénétrer du visible à l'invisible, d'essayer de surprendre dans les choses et

dans les mots ce qui s'y trouve d'essentiel; enfin, de dépasser à la fois et la chose et le mot pour aller à l'esprit.

Je montrerai d'abord comment l'emblème a son origine et sa nécessité première dans la nature du langage, considéré comme étant pour l'homme une limite et une grandeur.

II.

Rien ne montre les limites de l'homme et en même temps sa force comme le langage. Dans l'état de nature parfaite l'homme ne parle pas, il n'a pas besoin de ce travail; il voit, il conçoit : la pensée luit, elle s'exprime d'une manière immédiate, sans les paroles qui se succèdent et arrêtent son essor. Mais, dans les conditions actuelles de notre vie, le langage n'est plus un sceau d'infériorité, il est une force, une grandeur. Dieu a donné à l'homme dans le langage un instrument d'abstraction, un moyen d'échapper aux choses multiples et d'exprimer ce qui est général. Toutefois, en devenant une méthode d'abstraction, le langage reste fidèle à sa première loi, celle de produire au dehors les impressions de l'âme, de fixer les images du dehors dans l'entendement.

Répandus à travers la vaste forêt qui couvrait le monde, après la dispersion, attentifs aux phénomènes de cette nature bienfaisante ou terrible, dont ils étaient environnés, les premiers peuples exprimèrent dès lors leurs idées dans un langage transparent, flexible aussi et prompt à recevoir les images, la représentation des objets. Peu à peu les besoins se multiplient, les rapports moraux se compliquent, certaines idées morales, trésor oublié, reprennent leur empire, et enfin, la pensée, en s'agrandissant, recule son horizon. Pour ces rapports nouveaux il semble qu'il fallait de nouveaux mots, des termes purement abstraits; il n'en fut pas ainsi. Les choses intellectuelles entrèrent naturellement dans les moules donnés; elles trouvèrent leur expression dans celle du monde matériel. Les mots eurent leurs deux faces; l'abstraction apparut dans l'image et les langues furent complètes alors, quand les mots eurent appris à exprimer les idées dans leur double aspect, tant de l'ordre physique que de l'ordre moral.

Eh bien ! ce qui était vrai à ces époques reculées l'est encore en ce moment dans les idiomes modernes. Quelque affaiblis de sens et d'images que soient devenus les mots français par leur pérégrination à travers les langues antiques, la trace du sens figuré est sensible dans la plupart de ces mots, et cela est si connu, qu'il est inutile d'en apporter des exemples. Dans les termes que nous employons tous les jours, on reconnaît le double sens qui leur est inhérent; on le reconnaît à l'aide de l'étymologie, dont les procédés sont devenus certains. Que l'on prenne un mot, un peu essentiel, exprimant une idée de la nature ou quelque opération du corps, ce mot, pris dans son écorce, a d'abord le sens physique; cette

écorce est une image; mais, faites-y attention, vous verrez que cette image s'épanouit comme une fleur et qu'elle montre dans sa corolle une idée abstraite, ayant pour objet ce qui est invisible.

S'ensuit-il, comme le voulaient certains grammairiens du siècle dernier, que toute idée d'objet intellectuel peut être virtuellement ramenée à quelque idée d'objet matériel? Est-ce à dire que ce sont les faits matériels qui prévalent dans l'esprit et que ces faits contiennent en soi l'idée de l'invisible; qu'il n'y ait en tout cela que la sensation se localisant dans le mot et se transformant en idée; qu'enfin les idées sensibles, exprimées par les mots, soient la seule réalité et les vérités éternelles une ombre? Oh! non; c'est le contraire qui est la vérité. Nous le disions l'autre jour ici même (1) : ce que l'homme conçoit immédiatement, c'est l'invisible, c'est l'idéal, c'est Dieu; seulement, dans les conditions de sa prison terrestre, il lui faut le voile sensible des mots, pour qu'il puisse le soulever, ce voile, et aller, j'entends avec réflexion, jusqu'à l'invisible. Les mots figurés qu'il emploie, par une nécessité temporaire, sont comme des fenêtres donnant sur l'autre région, la région du mystère et de l'infini.

C'est pourquoi il y a dans la parole quelque chose de saint et de sacré, un esprit vivant, un sens spirituel et divin au-dessus du sens réel et positif. Le mot, dans sa limpide clarté, dans l'image qu'il exprime au premier abord, a son mystère et sa profondeur; il se dilate aussi et s'élève : il est aîlé, comme dit Homère, *epea pteroenta*; il a son ciel où il tend, un ciel spirituel. Je dis que le mot est vivant, car il personnifie la nature; il a les genres comme les êtres animés ont les sexes. Etant donnée une racine invariable et représentant une idée, on peut, en modifiant cette racine, et à l'aide des flexions, lui faire exprimer la substance, les qualités, l'action, la passion, la manière d'être ou d'agir, les nombres, les genres et les rapports de régime et d'accord. Que de mouvement, que de vie, que de puissance! Et avec tout cela, ce même mot possède une prérogative autrement grande : expression directe d'un objet sensible, il lui appartient aussi de représenter, par un merveilleux symbolisme, ce qui se dérobe sous l'image, c'est-à-dire les choses de l'âme et celles de Dieu.

C'est par là que le langage de l'homme est poétique par essence, attendu qu'il lui est impossible de ne pas procéder par métaphore, de ne pas obéir à la loi de corrélation des deux mondes, de ne pas faire qu'un mot étant posé, l'esprit ne passe, naturellement et sans effort, du monde de la matière et des sens au monde poétique, moral et divin.

Avant de montrer quelles ressources légitimes le symbolisme offre à la poésie, dans son rapport avec la morale, je dois faire voir aussi ses périls, quand il n'est pas employé avec discernement et selon les antiques traditions du genre humain.

(1) Voir les nos de la *Revue*, des 6 avril et 6 mai 1861.

L'abus du symbolisme dans les mots, de la confusion du matériel avec le spirituel, a contribué à l'introduction de l'idolâtrie. Après la dispersion, après l'oblitération d'une grande partie des vérités premières, les hommes, reconnaissant, bien que confusément, qu'il y avait une corrélation entre le monde matériel et le monde supérieur, mais ne voyant plus que ce monde supérieur était naturellement invisible, ont confondu l'un et l'autre dans le fait d'une conception unique. L'être réel et brillant, visible aux regards, l'astre qui échauffe et qui brûle, les autres astres qui semblent des yeux célestes placés dans la voûte du firmament, auraient dû leur rappeler Dieu et les messagers de Dieu, et porter jusqu'au ciel invisible leur adoration. Au lieu de cela, ils se sont arrêtés à l'extérieur, ils ont adoré les astres, comme les forces vives d'une divinité dont ce n'étaient que les symboles. De là, en partie du moins, l'idolâtrie ; de là la création des dieux imaginaires, qui n'ont été que la personnification des symboles primitifs. Le soleil s'est appelé Apollon, le pain Cérès, le vin Bacchus ; et ainsi de suite. C'était le contraire de la vérité. Le soleil, le feu, le blé, l'éther, l'air, œuvres de Dieu, pouvaient bien justement être pris pour symboles de la puissance créatrice ; les hommes ont pris ces symboles pour des essences, « transférant, comme dit encore « l'Apôtre, aux choses qui ne sont qu'image, la gloire qui n'est due qu'au « Dieu incorruptible. » Dieu avait jeté le soleil sur le trône des cieux comme un rayon de sa gloire; mais l'homme déchu prit le signe pour la réalité ; il se trouva que le symbole fut converti en fait et que les forces de la nature, avec les légendes dont on les enveloppa, furent l'objet direct de l'adoration égarée.

A leur tour, les métaphysiciens ont abusé du symbolisme des mots pour introduire les plus grandes erreurs. Dès qu'il y a eu des philosophes et des penseurs, il s'est trouvé des matérialistes. L'esprit a été une vapeur, un souffle, non pas le souffle de Dieu, comme il est dit dans l'Ecriture, imprimant à l'homme sa ressemblance avec le Créateur, mais l'air qui se respire, le souffle qui s'évanouit. C'était le symbolisme pris pour le réel. Et encore, que d'erreurs en métaphysique par la fausse notion que l'on s'est faite de l'idée ! D'après le sens premier du mot, elle n'était qu'une image, une *espèce* émanée du corps, intermédiaire entre ce corps et l'œil qui le perçoit; mais cette doctrine a conduit au scepticisme: car si l'esprit voit l'idée, c'est-à-dire l'image, il ne voit donc pas le corps, dont rien, par conséquent, n'établit l'existence.

C'est donc pour ne pas avoir compris le véritable esprit du symbolisme, le sens emblématique des mots, que l'on s'est égaré ; on n'a pas vu que les objets extérieurs révélaient le monde supérieur, non pas comme identique, mais seulement par analogie, par métaphore, par comparaison; on n'a pas assez reconnu qu'il y avait dans un même mot un double sens. C'est l'une des grandes causes du matérialisme des divers âges, que les hommes,

ne consultant que leurs sens et les mots de leurs idiomes, et n'y trouvant que la matière, n'ont pas su voir ce qui y était caché, la vérité idéale existant derrière l'objet extérieur. Certains ont donc rejeté les choses de l'esprit, comme des conceptions d'après coup, introduites dans la pensée en vertu d'obscures assimilations, et ne pouvant résister au critérium unique, à l'expérience. Au contraire de cela, il fallait comprendre que ce qu'il y a d'essentiel, c'est l'esprit; que la matière est son signe, son voile, son enveloppe; et que s'il était possible de soulever ce voile, on verrait l'esprit pur.

C'était en partie la faute de nos langues du rameau japhétique, latine, grecque et sanscrite : admirables par leur fertilité, leur variété sans bornes, la facilité avec laquelle leurs mots se personnifient, elles portent cet avantage jusqu'à l'excès; à force de se sentir vivantes, pittoresques, ardentes sous le soleil et respirant la nature visible, elles sont portées à oublier le sens abstrait, à ne voir que la matière et à compromettre l'esprit.

Le symbolisme dans les mots a donc son péril; l'histoire des chutes de l'esprit humain serait là pour le prouver. Mais, toutes les précautions étant prises et la distinction entre le double élément bien reconnue, il faut l'accepter, il faut retrouver le fond sous la forme, la substance sous l'enveloppe, l'âme sous le corps. Ainsi, malgré les images sous lesquelles il a fallu se représenter la pensée, la raison, la liberté, la vertu, la loi, on se gardera de prendre la comparaison pour l'assimilation. Une vraie sagesse ne sera pas tentée de matérialiser ces grandes choses. L'esprit voit, il entend; le cœur aime, il admire, il adore, il est le foyer des nobles sentiments; on ne sera pas matérialiste en disant cela; on ne confondra pas l'esprit avec les yeux ou l'oreille, ni le cœur, ce viscère, avec l'âme en tant que sensible. Le ciel de Dieu enfin, le séjour auquel on aspire, ne sera pas regardé comme une voûte creuse ou comme une plaine liquide; nous élevant bien au-dessus des assimilations antiques, nous concevrons un ciel spirituel, dont celui de la terre peut-être est une image (comme le développait ici, il y a peu de temps, un solide penseur, M. Rupert), mais bien différent en soi de cette voûte étoilée, que nos regards contemplent et que notre cœur dépasse.

En acceptant le symbole, la nécessité de l'emblême comme une condition de la vie spirituelle, en reconnaissant qu'il y a au delà un fond substantiel et vivant, et qui est autre que ce que le mot lui fait voir, l'esprit, j'entends celui qui est intelligent, se sent agrandi, fortifié; mais en même temps il reconnaît sa limite et il fléchit sous l'effort; il a le sentiment de quelque chose d'opaque et de résistant, qui est précisément le mot dans son sens matériel. L'intelligence supporte impatiemment cet obstacle; elle sent trop bien, même dans ce qu'elle entrevoit, qu'il y a là je ne sais quoi d'hésitant, d'imparfait, d'inégal à la pensée pure, quelque chose qui

montre l'intermédiaire et le rideau plus ou moins épais; elle voudrait apercevoir d'une manière immédiate le mystère de Dieu et celui de l'âme; elle voudrait voir tomber le nuage qui trouble son regard, *mortales hebetans visus*, et l'empêche de voir la divinité qui est au delà; elle voudrait qu'il lui fût donné de fixer son regard sur ce je ne sais quoi de reculé au delà de l'image. Vains efforts! elle se briserait contre l'entrave et il faut qu'elle retombe sous la loi des représentations.

C'est l'épreuve, il faut s'y résigner : et après tout, l'âme, dans son passage mortel, a-t-elle bien droit de se plaindre de la nécessité où elle est de voir l'invisible par le visible, et en passant par la condition des choses, puisqu'il lui est permis de trouver dans ce voile qui l'emprisonne assez de transparence pour atteindre tout un monde spirituel que, par sa nature même, cet intermédiaire matériel semblerait devoir lui cacher?

Mais pourquoi cette nécessité de l'image emblématique dans le mot, pour revêtir la pensée abstraite? Le voici : un spiritualisme pur, sans revêtement d'images, ne laisse pas de prise à l'esprit; notre pensée, comme notre cœur, plus grande que le monde, a ses limites, et elle ne saurait s'établir dans l'abstrait pur; Dieu, dans son essence, disparaît aux regards téméraires; il se réfugie dans l'inaccessible, il veut être aperçu seulement dans la beauté extérieure qu'il revêt; nous voyons Dieu comme Moïse a vu l'ange au mouvement de sa robe, à l'instant où il passait derrière le rocher.

Le symbole est une limite, et il viendra un temps où elle sera enlevée, un temps où les figures s'évanouiront, où celui qui a tant parlé en paraboles apparaîtra; où, après avoir tant fixé nos regards à travers les ombres de cette vallée sur le soleil moral, l'âme, secouant la nuée lumineuse des emblèmes, entrera immédiatement et libre d'entraves dans la lumière incréée où il n'y aura plus de parole successive, et par là plus de figure, plus de poésie, parce qu'il n'y aura plus ni reflet, ni énigme, ni miroir, et qu'on ne dira plus : *Videmus per speculum.*

III.

Descendu de ces abstractions, je prendrai pour exemples quelques-unes des idées morales les plus connues : la vanité des choses, l'amour, la beauté, la mort, le sommeil, les saisons, l'immortalité, et je rappellerai les divers objets naturels qui, sans distinction de langues, ont servi d'emblème pour l'expression de ces idées (1).

1. — La première vérité qui s'offre à la considération de l'homme, à

(1) Ici nous allons des idées aux objets. Ailleurs, dans mon livre du *Paysage*, j'ai montré, par une marche contraire et avec plus de détails, comment les plus grands objets de la nature ont en même temps une signification plus haute et qui se révèle à qui veut la chercher.

voir la rapidité avec laquelle il passe, c'est qu'il n'a pas ici-bas sa permanence, son dernier but, et que tout ce qui est de la vie n'est que le symbole d'une réalité qui existe au delà du temps. Faudrait-il rappeler les images par lesquelles les poètes de tous les âges ont exprimé la fragilité des choses. Dans Homère les générations des hommes disparaissent comme les feuilles des arbres. Les chœurs des tragiques grecs contiennent de ce néant de l'homme plus d'une expression saisissante et qu'il serait facile de relever. Et Pindare, quelle incroyable expression lorsqu'il s'écrie : « Mortels éphémères, qu'êtes-vous? » Le rêve d'une ombre. Platon représente l'ensemble des choses comme un flux et un reflux perpétuel, tandis que le monde des idées est stable et ne saurait subir d'altération. Un poète romain, Lucrèce, trouvait aussi, lui, un beau symbole de la fuite des générations lorsqu'il les comparaît aux flambeaux que se transmettaient de main en main les coureurs aux jeux olympiques.

Partout enfin, chez les poètes, nous passons comme l'éclair, comme le rayon, comme l'oiseau qui fend l'air, comme la flèche qui vole, comme l'herbe qui se sèche du matin au soir, comme les eaux courantes qui ne cessent de s'enfuir; enfin, cette vie que nous vivons est une route qui va à l'abîme, mais dont les bords, tout semés d'illusions, offrent à l'imprudent qui s'y fie, des fleurs, des eaux et des bois. La vie de la terre, dans sa rapidité, est donc un symbole de la véritable, qui est ailleurs.

2. — Que l'amour de la terre soit un symbole de celui qui est éternel, c'est ce qui se montre par trop de caractères pour que l'esprit n'en soit pas frappé. Ceux qui s'aiment, que cherchent-ils, sinon l'union des âmes, leur éternelle union? Ils voudraient tout se donner, les richesses de la vie et celles du cœur, voir la lumière par les yeux l'un de l'autre, penser de leur mutuelle pensée, se renvoyer les reflets de leur âme aussi bien que les reflets du jour. Vains efforts! La diversité s'obstine; ils sont deux; il n'y a pas sur cette terre d'union qui soit parfaite; c'est pourquoi l'amour est mobile, il s'envole et il fuit; et l'homme le voyant fuir lui dit : Tu m'as trompé, et il oublie que le vrai amour est réel, mais qu'il n'est pas de ce monde, et que le fragile amour d'ici-bas, qui naît et qui meurt, n'est qu'une ombre de celui qui ne naît pas, qui ne meurt pas, parce que sa source éternelle est en Dieu.

3. — Et la beauté, cette beauté que vous voyez de vos yeux, dont la nature entière possède le trésor, qu'est-elle autre chose que l'emblème de celle que vous ne voyez pas? Car enfin, cela doit être bien compris, ces beautés multipliées qui nous charment, imprudents, et nous captivent, ne sauraient avoir d'autre objet que de réfléchir dans nos esprits les rayons de la beauté incorruptible, et de nous avertir qu'à cette dernière seulement nous devons demander notre joie et fixer notre amour. Ainsi la course impétueuse de l'amour, par l'effet même de sa projection naturelle, ne se repose que dans l'infini. Il lui arrive parfois de s'égarer ou de

s'arrêter sur sa route, de goûter en passant ces beautés terrestres, vestiges et mensongères images des spirituelles ; mais bien vite aussi l'âme abusée reconnaît, au vide qu'elle ressent, l'impuissance où elle est de se rassasier ici-bas, par la possession de toutes les choses visibles. L'âme sent trop bien à leur égard sa supériorité; elle ne peut que les effleurer en passant. Nature intellectuelle, elle tend à ce qui lui est semblable, à l'intelligible, et ne saurait prendre pour le beau ce qui est l'emblême du beau. Une joie ineffable autant qu'intime la saisit, quand, à travers ses vains efforts pour trouver dans l'inconsistance de la terre une beauté qui demeure, elle vient de découvrir au-dessus d'elle la beauté, j'entends la véritable, celle qui ne passe pas, seule digne de fixer l'âme, source unique de tout ce qui en porte les apparences, et fin suprême de l'amour.

4. — C'est surtout pour le mystère qui s'accomplit quand la vie terrestre se clot pour passer dans le monde invisible, que l'imagination a multiplié les symboles. Le christianisme a accepté les plus beaux, auxquels il a ajouté des scènes encore plus élevées. Dans l'antiquité, la mort est une image assez douce, émanée du sensualisme grec; un Dieu, symbole du repos éternel, un jeune homme assoupi ou bien portant un flambeau renversé et couronné de pavots. Avec la foi chrétienne, les symboles sont plus redoutables. La mort s'en va, silencieuse et terrible, fauchant les générations. L'Apocalypse en fait le roi des épouvantements, assis sur le cheval pâle et renversant de son souffle le reste des vivants. D'autres fois elle est le sombre pasteur qui chasse le troupeau devant lui, et frappe chaque victime de l'aiguillon. Au moyen âge c'est l'implacable squelette armé de la faulx et du sablier; il rit, l'odieux fantôme, il rit, il mène la danse, jetant à chaque victime qu'il touche en passant, sa moralité narquoise et son dur commandement de ne pas quitter la ronde où l'on meurt.

Une sagesse plus douce, plus chrétienne par le fonds, mieux faite au doux mystère de l'Evangile, s'est représentée la mort sous des traits meilleurs. Pour l'âme bien préparée, le trépas est l'ange libérateur envoyé pour opérer le passage, pour renverser la faible barrière qui sépare les deux mondes, et faire aborder l'âme au rivage de l'éternité. C'est là le vrai symbole de la mort, considérée comme la délivrance, comme le seuil d'un meilleur séjour. Ah ! pour combien sur cette terre, malgré les terreurs qu'elle inspire, n'est-elle pas une délivrance ! Si souvent, dans les halliers de la vie, on rencontre le pauvre bûcheron, « gémissant et courbé, marchant à pas pesants, » et appelant la mort ! Cependant ce n'est pas au gré du désespoir que la mort est vraiment un libérateur; celui-là la redoute plus qu'il ne l'appelle; et, si elle vient, il dit : Aide-moi à charger mon fardeau. La mort est l'espérance pour le chrétien, qui veut être délivré de ce corps de mort; qui voit, par le ministère de la mort, l'horizon s'élargir, apparaître la clarté prochaine, et qui espère en la miséricorde de Celui qui perd et qui ressuscite.

Une chose à remarquer, c'est que tous les mots qui expriment l'idée de la mort, et dont nous avons hérité des langues antiques, sont beaux et pénétrés d'un sens symbolique. Le principal, celui qui est le plus général, la *mort* enfin, n'a pas de signification figurée; il signifie en grec le partage de tous; les autres mots sont plus expressifs; *trépas* est l'action de passer au delà; *décès*, terme d'état civil, est beau aussi, et marque celui qui s'est retiré de la terre et s'est acheminé vers la patrie; *défunt*, indique celui qui s'est acquitté de la vie, qui a rempli ce devoir et n'attend plus que le salaire. Ainsi, dans le langage comme dans l'esprit des peuples, la mort est regardée comme la force qui affranchit, qui rend à l'âme captive le jour de la liberté, et la fait passer des ténèbres de ce monde aux clartés du monde invisible.

5. — L'emblême du sommeil pris pour la mort est naturel et se rencontre partout; mais il faut se garder de ce symbole, il conduit assez facilement, par le simple effet de l'analogie poétique, à la conception matérialiste du sommeil éternel. Le sommeil, repos de la nature et nécessairement suivi du réveil, est un évident symbole de la mort, mais seulement en tant que la mort est un passage de l'âme à travers la nuit d'ici-bas pour s'éveiller au soleil levant de l'éternité.

6. — C'est un point essentiel dans la langue du symbolisme, que le moins représente le plus; que chaque partie du temps est l'image d'une époque plus grande, de même que le temps tout entier est, comme s'exprime Platon, une mobile image de l'éternité immobile. Chez quel peuple, dans quelle langue, les phases des saisons n'ont-elles pas été l'image des phases de notre existence? Le printemps, avec ses promesses et sa verdoyante végétation, est la première jeunesse s'évanouissant sous les beaux soleils de la vie croissante; l'été, qui brûle les fleurs et prépare les fruits, c'est la jeunesse, dans son ardeur, allant au mal, allant au bien selon l'usage qu'elle fait de son soleil; plus tard, l'âge plus mûr remplit sa corbeille des fruits parfumés de l'automne; l'hiver enfin est le temps où, dans la vie comme dans la nature, s'amoncellent, sur un sol souvent désert, les feuilles séchées, images des sentiments éteints, les branches mortes et les rameaux brisés. Mais sous ces ruines, il y a les germes de la vie; sous cette décadence il y a une vie meilleure qui prélude; sous ce sommeil enfin il y a le réveil qui se prépare; et ainsi le sommeil de chaque jour, en même temps qu'il est le symbole de la mort, est celui du réveil de l'âme, alors que, sortant de cette vie qui est l'hiver, elle entrera, fleur à jamais épanouie, dans l'éternel printemps.

7. — Si la mort a ses emblèmes, l'immortalité aussi a les siens, et il suffit d'ouvrir les yeux pour les reconnaître. La nature tout entière est un symbole qui annonce la renaissance et la vie. Qu'est-ce que le grain de blé confié au sein de la terre, qui sort et s'élance verdoyant sur sa tige féconde? Qu'est-ce que la chrysalide, cet être informe et frappé de

mort, qui, brisant le tombeau qu'elle a filé, jaillit et s'épanouit radieuse aux feux du soleil? Qu'est-ce que la terre elle-même, et ce monde que nous admirons, avec ses appareils de vie, d'ordre, de fécondité, qu'est-il qu'un grand voile qui nous cache un autre monde infiniment plus parfait?

Dans l'ordre moral tout est symbole de l'immortalité. Que signifient les apothéoses des dieux dans l'antiquité et la sainteté des mariages et l'amour des enfants, et le souvenir des morts, et ces urnes pieusement conservées, et ces sépultures magnifiques par lesquelles l'homme fait effort pour se survivre, si ce n'est que l'homme, ce dieu mortel, comme l'appelle Cicéron (1), porte en lui une âme remplie d'espérances qui n'ont pas la terre pour limite?

Partout, en toute poésie comme en toute sagesse, on trouve des symboles d'immortalité. La sainte Ecriture nous en fournit un grand et qui me revient en mémoire. Notre vie d'ici-bas est comme l'arche flottant sur les flots irrités; il faut que la colombe, planant par dessus la terre submergée, ne sache où poser le pied, et fugitive ne cesse de voler jusqu'à ce qu'elle soit rentrée dans l'arche d'où elle est sortie. Dans ce navire est la famille des hommes; mais pour eux il ne s'agit pas seulement de voir finir les eaux du déluge et de recommencer la vie sur cette terre désolée. Ce port où l'arche immortelle déposera ceux qui auront su s'y renfermer, ce ne sera plus, croyez-le, cet étroit séjour où se consumait leur exil.

Et c'est là que se réaliseront les grands emblêmes que nous venons de passer en revue. C'est là que l'amour aura trouvé son point fixe et sa possession; là, resplendira l'unique beauté, et les beautés des arts, si imparfaites, auront disparu devant celles de l'art de Dieu, et il sera reconnu que les beautés visibles sont à peine les simulacres de celle qui réside au sanctuaire éternel; l'aube de la vie mortelle aura fait place à l'éternel midi, il n'y aura plus de mort, le soleil ne se couchera plus derrière la montagne, l'immortalité n'aura plus de symbole, elle n'aura plus qu'un nom; elle s'appellera la *vie*. — Vous voyez bien que tout ce qui est de la terre est image de ce qui n'y est pas et que tout ce qui est corps a sa réalité la plus vive, en ce qu'il est l'emblème de ce qui est l'esprit.

(1) *Quasi mortalem Deum;* de Fnib., l. 1. c. 2.

A. MAZURE.

(*La suite à un prochain numéro.*)

LA PRÉDESTINATION DE ROME.

2e article.

Il y a, dans le vers précédemment cité de saint Prosper d'Aquitaine, une variante qui vient ici fort à propos :

Sedes Roma Petri quæ pastoralis honoris
Facta caput mundo.....

Rome, capitale déchue du dernier des grands empires, reste, par l'autorité de la foi et les conquêtes de l'amour, la cité-reine de l'univers. La Providence l'appelant à cette dignité, la choisissant pour siége des Souverains-Pontifes, faisant d'elle la tête et le cœur du Christianisme, l'a préparée par un secret travail, par une série d'événements, par un ensemble d'institutions, enfin par de mystérieuses harmonies, au rôle prépondérant qu'elle lui réserve. Etudier ce travail dans ses origines, suivre ces événements dans leur succession, mettre en relief, avec toute la netteté désirable, la prédestination chrétienne de la ville éternelle : tel est l'objet du présent article.

I. Un jour, des bourgeois de Rome, devisant devant la porte Capène, virent arriver un homme qu'à son visage et à son costume ils reconnurent pour un étranger. Entre eux et le voyageur s'établit le dialogue suivant :

Etranger, d'où venez-vous? — De Jérusalem. — Où allez-vous? — A Rome. — Dans quel dessein? — Pour détruire le culte et renverser les temples des faux dieux. — Etes-vous instruit? posséderiez-vous quelque science merveilleuse? — Non, je suis pêcheur, je ne connais qu'un Dieu crucifié. — En ce cas vous êtes riche et vous espérez acheter les consciences? — Non, je n'ai que mes filets, et il faut que les consciences se donnent. — Auriez-vous donc tramé quelque complot? compteriez-vous sur la faveur des prétoriens? — Non, les prétoriens sont armés contre moi et ma foi m'interdit les conspirations. — Alors vous flatterez les passions? — Je veux les vaincre toutes. — Vous vous insinuerez dans les bonnes grâces de César? — César me tiendra toujours pour son plus mortel ennemi. — Comment espérez-vous alors vous y prendre pour réussir! — Vivre en apôtre et puis mourir. — Vous êtes fou, étranger!

Le voyageur entra dans Rome.

Cette Rome était l'orgueilleuse maîtresse des nations, la Rome de César et d'Auguste; la ville de la sagesse, de l'opulence et des splendides monuments. La voix de Cicéron venait de s'y éteindre; on y récitait les vers d'Horace et de Virgile; Tacite écrivait. C'est cette Rome que Simon, surnommé Pierre, du bourg de Bethsaïde en Galilée, seul et pieds nus, son

bâton à la main, son symbole dans le cœur, venait assiéger et prendre au nom de Jésus de Nazareth, crucifié à Jérusalem entre deux voleurs. Il venait rallumer le flambeau des traditions, confondre les philosophes, enseigner le Dieu unique, le Dieu juste, le Dieu miséricordieux, le Dieu compatissant et terrible, le vrai Dieu. Il venait établir l'humilité dans le royaume de l'orgueil, la pureté dans le foyer de la luxure, la liberté chrétienne dans l'enfer de la tyrannie. Il apportait la famille avec l'indissolubilité du lien conjugal et le respect pour la vie de l'enfant; il venait restituer à l'esclave sa dignité d'homme et y ajouter la dignité d'enfant de Dieu. Rappelant le pouvoir à son origine et le renfermant dans ses limites morales, à la place de l'empire de Néron il venait constituer l'empire de Jésus-Christ : « Merveilleux contraste, dit Rohrbacher; dans le même temps, Sénèque, philosophe, éloquent, riche, fait l'éducation d'un nouvel empereur, et Pierre, pêcheur de Galilée, sans lettres, sans argent, sans crédit, fait l'éducation d'un nouveau genre humain. L'élève de Sénèque fut Néron; l'élève de Pierre, c'est l'univers chrétien. »

II. Changer le monde, le convertir, telle est l'entreprise de Pierre; tâche immense, impossible même, sans le secours de Dieu. Pour mieux nous en convaincre, esquissons rapidement l'état moral de l'empire et voyons comment les vertus naturelles vieillissent et s'épuisent lorsqu'elles n'ont pas un principe surnaturel de rajeunissement.

L'empereur, d'abord librement élu, tire désormais son pouvoir des usurpations, des révoltes et des assassinats. Son autorité, tout à l'heure si modeste, dépasse toutes les limites; elle s'appuie sur la délation, ordonne le suicide, confisque, épouvante et égorge. A la couronne de César s'ajoutent la tiare des pontifes et l'auréole des dieux; César est propriétaire des âmes, des corps et des biens de ses sujets. Au dehors, les peuples ne sont pour lui que des ennemis ou des tributaires; au dedans, il a le pied sur le cou de quatre millions de citoyens qui asservissent à leur tour cent cinquante millions d'hommes, esclaves des esclaves.

Le souvenir de ces pauvres esclaves vous touche au cœur. Inscrits sous la rubrique des choses, outils vivants, bétail humain, ils rapportent au maître leurs enfants comme un croît vulgaire et les fruits de leur travail. Le maître ne peut leur permettre qu'un quasi-mariage et une quasi-propriété; encore ces concessions sont entourées de tant de réserves, qu'elles restent à peu près sans bénéfice. Tout est permis contre les esclaves; ils ne peuvent rien revendiquer en leur faveur; rien, pas même la compatissance naturelle à l'homme en présence de l'infortune. Le médecin, le comédien, le joueur de flûte, l'improvisateur habile sont un peu moins mal traités; les autres travaillent dans les métairies une chaîne au pied, la tête rasée. A la plus légère infraction, on les fouette, on les torture, on les jette aux murènes des viviers ou aux bêtes de l'amphithéâtre. S'ils vieillissent, on les vend comme un cheval hors de service, et dès qu'ar-

rive la maladie, on les confine dans une île du Tibre, à la grâce très-peu médicale d'Esculape.

Le mariage et la famille suivent dans sa décadence l'ordre politique et civil. L'interdiction de l'union conjugale pèse sur les esclaves, sur les hommes libres non citoyens et sur les citoyens empêchés. La fornication simple avec cohabitation continuée prend le nom de concubinat et se fait reconnaître comme mariage. Dans le mariage légitimement contracté, le divorce est permis aux hommes d'abord et ensuite aux femmes. Le père peut battre de verges, empoisonner, vendre, mettre à mort ses enfants et forcer sa fille même à répudier un époux dont il aurait approuvé le choix. La femme n'est que la fille aînée de son mari, elle est mineure, et si quelqu'accident l'émancipe, elle est à elle seule le commencement et la fin de sa famille.

Les traditions de la gentilité sont également corrompues. Depuis quarante siècles, le péché engendre l'erreur, l'erreur engendre le péché, et l'erreur et le péché, par une réaction sacrilége, détruisent progressivement tous les principes religieux. L'Olympe romain est encombré de divinités puériles et libertines. Les dévots complaisants de Jupiter mêlent aux pratiques religieuses des actes de cruauté et de débauche. On fouette les jeunes gens devant l'autel des dieux. On offre des sacrifices humains dans toutes les circonstances extraordinaires, même au temps des empereurs. Vénus, protectrice de la volupté, ouvre ses temples aux courtisanes et agrée pour son culte les plus vils excès du libertinage. Si la Grèce a ses Thesmophories et ses Aphrodisiennes, Rome a ses Lupercales, ses fêtes de Flore et son culte de Priape. Enfin, pour apaiser les dieux, on rend un culte aux divinités méchantes, et si la conscience ne trouve pas la paix dans ces sacrifices, elle ira la chercher dans les aspersions du Taurobole.

Que dire des philosophes? A les entendre, la philosophie est la reine des sciences, la dernière explication des choses, et, par une conséquence sous-entendue, les philosophes, dépositaires de cette science transcendante, sont les rois des beaux esprits. Je ne conteste point la dignité de la philosophie, mais j'avoue que ce qui m'y fait croire, ce n'est pas le mérite des philosophes. Songe-creux, assemble-nuages, pécores gonflées d'encre et de boue, ils entassent systèmes sur systèmes pour aboutir, avec Cicéron, en physique à l'athéisme, en dialectique au scepticisme et en morale à l'épicuréisme. Belles découvertes et bien capables de suppléer la religion ou de relever les mœurs!

Et les arts? et les lettres? Les lettres ne respirent que la volupté; les arts ne font que la représenter sous les traits les plus lubriques. L'habileté de la plume, du pinceau et de l'embauchoir n'expriment que mieux la bassesse du cœur. Qui croirait aux historiens, échos fidèles de ces turpitudes, si nous n'avions découvert Pompéï?

Les mœurs se portent habituellement aux plus monstrueux écarts.

L'éducation des enfants est confiée à une servante grecque et à quelques esclaves. L'enfant grandit sous des portiques remplis de peintures indécentes et de statues obscènes. Des mains des esclaves, flatteurs intéressés de ses passions, il passe à l'école du rhéteur, école de corruption et de frivolité. L'éducation commune finit là.

Le Romain, au sortir de l'école, se revêt de pourpre, porte à son cou des pierreries et des perles, parfume ses cheveux, farde son visage et marche d'un pas nonchalant, s'il ne se fait porter dans une litière par des esclaves couronnés de roses. Le monde est mis à contribution par la gourmandise romaine, l'art culinaire fait des progrès : on mange, on se fait vomir, on mange encore pour vomir encore. Après les repas, les jeux du théâtre et les combats du cirque : c'est là surtout ce qu'aiment les fils des Scipion et des Céthégus. Mais ces fils dégénérés ne recherchent point la tragédie grecque qui s'adresse à de nobles sentiments, ils ne s'attachent qu'à la fantasmagorie du décor et aux obscénités des mimes. Du reste, ils préfèrent au théâtre le cirque. Là, du moins, on se tue réellement; là, il y a des gladiateurs, des tigres, des monstres marins, des naumachies, l'ombrage du *Velarium* et la rosée de parfums qui corrige l'âcreté du sang. Enfin, comme l'intempérance et la cruauté ne rassasient pas l'homme sensuel, l'impureté, une impureté bestiale et satanique, est l'aboutissement de tous ces désordres.

III. Voilà, et nous ne pouvons tout dire, voilà où en était Rome à l'arrivée de Pierre; il est temps d'assister avec lui à la naissance de la nouvelle Rome.

Associé à Paul, l'apôtre par excellence, Pierre resta vingt-cinq ans à Rome, étendant de là sa sollicitude sur toutes les églises. Au bout de ce temps, il fut pris et enfermé dans la prison mamertine, au pied du Capitole, comme si l'on eût voulu qu'il pût toucher de ses mains, pour leur donner une dernière et victorieuse secousse, les fondements de ce sanctuaire des erreurs qu'il avait abolies. On l'en tira bientôt, pour le conduire à travers le Forum, sur le chemin d'Ostie, où il trouva Paul qui allait mourir. Une croix était préparée; Pierre demanda d'y être attaché la tête en bas, afin de souffrir, avec un cachet d'ignominie, ce supplice devenu glorieux par la mort de son Maître. Ce fut la fin de ses travaux et le commencement de sa gloire. Là prit naissance le second empire de Rome et se fonda le nouveau Capitole, d'où partirent, non plus des proconsuls, mais des apôtres; où l'on ne décréta plus la guerre, l'esclavage et l'extermination des peuples, mais la paix et la liberté du monde.

Telles sont l'économie des œuvres providentielles et la logique du plan divin. La corruption mine la puissance des Césars. La prédication de Pierre débarrasse le sol de cette gigantesque corruption. Le terrain débarrassé, Pierre plante là sa croix et avec la croix son empire.

Arrêtons nos regards sur ce fait merveilleux.

IV. La poétesse grecque Erinna, célébrant les magnificences de Rome, s'écrie : « Salut, ô Rome ! reine au diadême d'or, toi qui habites sur la terre un indestructible olympe !

« A toi seule l'antique destin a donné la gloire d'une éternelle puissance, à toi seule le commandement et la royauté suprême.

« Tu es l'inébranlable souveraine des peuples et des cités.

« Le temps, ce destructeur de toutes choses, de toi seule n'écartera jamais le souffle créateur qui donne le pouvoir. »

Des savants épiloguant sur cette ville dont le nom, dit saint Jean, est *Mystère*, prétendent que Rome signifie ville féconde, ville puissante, ville couronnée de gloire. Juste-Lipse rappelle à ce propos des mots allemands et indous dont la lumière, à son gré, explique on ne peut mieux l'acte de naissance de Rome.

Ces choses ont leur prix. Mais laissons là ces éternels enfants, les érudits et les poètes, et rentrons dans l'histoire.

Une double préparation a prédestiné Rome à ses fonctions chrétiennes : 1° préparation géographique et topographique dans le choix du lieu où doivent s'asseoir ses fondements; 2° préparation historique et politique dans le travail de conquête et de centralisation romaines.

Et d'abord c'est en Occident que s'élève la ville prédestinée. Dieu, juste jusque dans ses faveurs, a accordé longtemps ses priviléges à l'Orient. A l'Orient la gloire d'être le berceau du monde et le berceau du Christ; à lui encore de conserver le tombeau du Christ et d'être à la fin des temps le rendez-vous du genre humain, lorsque le juge des vivants et des morts, revenant dans la gloire, convoquera tous les hommes dans la vallée de Josaphat. Mais, à l'Occident ont été faites aussi de saintes promesses qui s'accomplissent dans la plénitude des temps; à l'Occident est réservé le siége principal de l'Eglise du Christ : là, sera la cité choisie, la nouvelle Jérusalem.

C'est au centre de l'Italie que sont placés ses fondements. Cette ville occupe donc, en Europe, une position isolée et centrale : isolée, pour que le mouvement des empires ne vienne pas troubler son repos; centrale, afin que la facilité des communications lui permette de répandre plus promptement sur les peuples l'abondance de ses bénédictions. On sent que Rome était présente aux yeux de Dieu, dès le commencement des choses, lorsqu'il prenait l'équerre et le cordeau pour donner à la terre son assiette, pour ajuster les chaînes de montagnes et le niveau des mers.

Rome s'élève sur les bords de la Méditerranée : admirable instrument des vues de la Providence pour la civilisation et pour l'unité, bassin unique au monde, construit tout exprès sans doute pour être témoin de l'accomplissement des plus grandes destinées du genre humain. Par cette mer sans flux ni reflux, les climats les plus divers, les races les plus éloi-

gnées, les produits les plus variés se rapprochent et se touchent; le noir fils de Cham, le Grec ou le Celte enfant de Japhet, l'Arabe ou l'Hébreu descendant de Sem, en un mot, les trois familles du monde peuvent se donner la main. Par le Pont-Euxin et le Tanaïs, ce grand lac remonte jusqu'aux steppes de la Tartarie; par le Nil jusqu'aux cataractes d'Eléphantine; par le Rhône, elle touche au Rhin et aux peuples du Nord; le canal de Suez, chemin longtemps abandonné, que la civilisation reprend aujourd'hui, lui ouvre la mer Rouge, les Indes et la Chine; le détroit de Gibraltar lui montre le chemin des deux Amériques. La Méditerranée, c'est la mer des grands hommes, le théâtre des grands événements, le champ-clos où se jugeront les questions décisives : c'est le grand lac catholique.

V. Rome, fondée dans cette position choisie, est le but et le terme du mouvement historique des grands empires.

Le premier en date, l'empire assyrien, s'élève sur les bords de l'Euphrate et s'étend, dans ses jours de prospérité, jusqu'à la Judée et l'Egypte. Le second, l'empire Médo-Perse, hérite de l'empire assyrien et y ajoute les contrées qui s'étendent jusqu'à la Propontide. Le troisième, l'empire Macédonien, annexe à l'empire des Perses, d'un côté la Grèce, de l'autre les Indes et la Tartarie. Enfin le dernier, l'empire Romain, occupe l'Europe, le nord de l'Afrique et la moitié de l'Orient, tandis que l'empire Chinois, débarrassé de ses guerres intestines et vainqueur des Etats voisins, occupe l'autre moitié de l'Asie. Une gestation de deux mille ans, des empires qui s'élèvent et qui tombent pour que leurs ruines servent à l'agrandissement d'autres empires, des peuples qui se rapprochent, des institutions qui s'éclairent, une grande unité qui se prépare : tel est l'objet de ce travail des siècles.

Ce travail s'achève dans la cité de Romulus pendant les sept cents années de son existence : c'est une semaine de siècles. Je n'ai qu'à rappeler ici les considérations développées dans mon précédent article. Certes, c'était une grande œuvre de la Providence que cet empire préparé depuis le déluge, par tant de courage, de force et de patience; empire qui se trouve l'héritier des grands empires de Nabuchodonosor, de Sésostris, de Cyrus et d'Alexandre; qui réunit sous une même loi et la Bretagne sauvage encore, et la Gaule à peine sortie de la barbarie, et la Grèce modèle de la civilisation antique, et l'Egypte qui a instruit la Grèce, et l'Asie, berceau des races humaines. Les trois grands rameaux de la souche noachide; les idiômes de chacun d'eux multipliés en mille branches diverses; les grandes civilisations et les grands cultes de l'Egypte, de la Gaule, de la Grèce, de la Judée; la beauté d'Ephèse, la richesse d'Alexandrie, la gloire de Sparte, la science d'Athènes, la sainteté de Jérusalem, la fortune naissante de Lutèce et de Londres, tout cela profite à la grandeur de Rome. Le monde avait-il jamais vu rien de pareil? Rome ne

semble-t-elle pas appelée à refaire l'unité du genre humain par l'unité de son pouvoir, l'unité des langues humaines par l'unité de sa langue, l'unité de la religion par la diffusion plus facile de cette grande vérité dont les sages ont pressenti l'approche ?

Oui, oui ; Dieu a fait de Rome la légataire des empires, le grand centre de l'unité, le rendez-vous universel des peuples, pour mettre en des mains toutes-puissantes qu'il aura la gloire de vaincre, le sceptre qu'il réserve à son lieutenant.

VI. C'est donc à Rome que Dieu a placé la pierre fondamentale de son Eglise. Nous avons dit comment il avait préparé la ville éternelle à cette incomparable dignité ; voyons maintenant comment il réalise son dessein.

La pierre fondamentale de l'Eglise, c'est incontestablement Jésus-Christ. Mais Jésus-Christ est une pierre spirituelle. Or, l'Eglise que le Verbe fait chair est venu fonder, devant être une société d'âmes unies à des corps, il faut à cette société un fondement visible. Ce fondement c'est Pierre : Pierre, le premier dans la confession de la foi, le plus ardent dans l'expression de l'amour, est aussi le plus élevé dans l'étendue de la juridiction. Pierre éprouvée par toutes les attaques qui peuvent s'élever de la terre ; pierre angulaire, qui porte la masse de l'édifice ; pierre précieuse, d'où découlent tous les biens. A cette pierre, il faut un séjour habituel, un lieu visible ; car elle ne peut pas être une pierre roulante, vagabonde, foulée aux pieds des nations ; elle ne peut pas davantage errer parmi les peuples, rendant, au milieu d'un exil cosmopolite, les oracles de la foi. « Pierre, dit saint Léon, vient donc planter intrépidement le trophée de la croix sur les citadelles romaines où, selon les divines préparations, *divinis præordinationibus*, il doit trouver la gloire du martyre et remplir l'office de la primauté. » Pierre, évêque de Rome, attache à son siége les fonctions du grand-pontificat et verse son sang. « Après la confession du mystère divin, dit saint Hilaire, Simon-Pierre, étendu, couché dans les fondements de l'édifice chrétien, porte tout le môle de l'Eglise, et, loin d'en être écrasé, tient d'une main ferme et active les clefs du royaume céleste. » Rome contient désormais dans les flancs de son Vatican un rocher plus immuable que celui de son vieux Capitole ; car, après que Pierre a confessé la vérité du Christ par sa mort, comme il l'avait confessée par sa parole et par ses œuvres, le voici posé et fixé à la place qui lui avait été dès longtemps préparée. Sa tombe est le berceau de la puissance pontificale ; son corps est l'indestructible base du trône des Papes. Autour de sa dépouille glorieuse rayonne la construction immense de l'Eglise. Là est le siége de la souveraineté de Jésus-Christ ; là est le centre de son action et de son gouvernement ; là est sa tente royale, son tabernacle parmi les hommes ; là, par la présence de son substitut visible, le Fils de Marie réalise à toujours son titre d'Emmanuel.

« C'est de la sorte, dit Bossuet, que fut établie et fixée à Rome la chaire

éternelle, la principauté principale : l'Eglise-mère qui tient en sa main la conduite de toutes les autres églises? le chef de l'épiscopat d'où part le rayon du gouvernement ; la chaire unique en laquelle seule tous gardent l'unité, et c'est là que Pierre demeure à jamais dans ses successeurs le chef des évêques catholiques et le fondement des fidèles. »

Le corps de Pierre, déposé dans le sol romain, comme un germe sacré, pousse de victorieux rejetons. Rome impériale et païenne s'épouvante. « Mais, se dit-on, qu'est-ce que cette parole qui retentit à tous les coins de l'empire et va faire trembler César jusque sous la pourpre? Evidemment c'est une parole de trames secrètes et de rébellions prochaines. Ses adeptes s'assemblent la nuit, se souillent de crimes odieux et refusent de brûler l'encens devant les statues de l'empereur, le seul des dieux survivant dans les nécropoles de l'Olympe. Il faut sauver César et ses esclaves ! » Des édits paraissent, les proconsuls fouillent les provinces et expédient aux magistrats romains des légions de prévenus. On amène devant les tribunaux des vieillards, des femmes, des enfants. L'interrogatoire est bref, la condamnation sommaire. Les bourreaux reçoivent les chrétiens des mains de l'injustice, les chevalets s'étendent, les bûchers se dressent, les amphithéâtres s'ouvrent. Rome n'est plus qu'une grande boucherie, un champ de carnage, et cela pendant trois siècles ! Pourquoi ce déluge de sang, sinon parce que Dieu veut laver les souillures de la grande prostituée dont saint Jean chante la ruine et confirmer la prise de possession de Pierre en arrosant de sève chrétienne l'arbre de la puissance pontificale. Les martyrs étendent, au prix de leur mort, le patrimoine de l'apôtre ; la ville des martyrs doit être la ville des papes. Cela se sent si bien, cette confirmation du droit apostolique est tellement conforme aux injonctions de la conscience chrétienne, que tous les crocheteurs de l'écritoire, qui ont épuisé contre les Papes les brutalités du sophisme, se refusent à conseiller leur expulsion de Rome. Rome les repousse plus encore qu'elle ne les attire ; il y a là des tombes sacrées dont ils n'osent affronter l'immobilité muette; des ossements vénérés du monde, dont ils doivent respecter les droits ; un sang habitué à se convertir en sève catholique et qui, s'il était condamné à la stérilité, amasserait bientôt sous cette terre, désormais maudite, les feux vengeurs d'un volcan.

Constantin appelle l'Eglise au bienfait de la vie publique et se retire bientôt sur les rives du Bosphore. En désertant l'antique cité de Romulus, le fils de Constance pensa-t-il que la cité idolâtre ne voudrait pas se prêter à ses desseins régénérateurs ? Céda-t-il au prestige grandissant des Papes? Obéit-il à une impulsion particulière de la Providence? Les motifs de cette surprenante détermination nous échappent, mais le fait de la retraite est constant. Ce fait exerce sur le développement de l'œuvre de Pierre et des martyrs une profonde influence. L'empereur disparaît, le Pape rayonne. La ville des dictateurs populaires, des consuls, des triumvirs et

des Césars va se prêter à l'impression de souvenirs plus pénétrants et recueillir publiquement les bienfaits d'un plus grand ministère. Les héritiers du pêcheur de Galilée, objet d'une vénération voilée par les catacombes, paraîtront dans l'éclat incontesté de leur souveraineté spirituelle et la croix de Pierre montre déjà qu'elle était dès le commencement le sceptre du monde.

Mais le grand obstacle à l'appropriation de Rome au service de la papauté n'était pas la présence de l'empereur. Des obstacles d'un autre ordre, obstacles anciens, nombreux, touchant au cœur, théâtre des plus vives résistances, faisaient de la Rome du Capitole et du Panthéon un lieu impropre à sa destination providentielle. La capitale du monde chrétien devait être un foyer des vertus chrétiennes; la ville des Papes devait offrir dans ses institutions, ses mœurs et ses coutumes, comme un reflet vivant, comme une tradition matérielle de l'Evangile. Or, l'entrée du christianisme dans la vie publique et même la conversion des empereurs, loin d'écarter ces obstacles et d'opérer ces réformes, paraissaient ne rendre les réformes que plus difficiles et grandir les obstacles. L'empereur changeait de foi, l'empire gardait ses symboles païens ; l'Eglise ouvrait les portes de ses basiliques, la foule se précipitait donnant son esprit au Dieu du Calvaire, réservant son cœur aux divinités de l'Olympe. Que fit Dieu? Il appela les Barbares. Les Barbares saccagèrent le Panthéon, promenèrent dans les monuments païens des flammes aveuglément intelligentes, et mirent dans la foule un fer préparateur des vraies conversions. Rome, séjour des Papes, fut conservée à cause des Papes ; l'antique peuple de Romulus devint le jeune peuple de Pierre, *populum late regem* ; mais l'empire tomba, la cité fut changée, et ces ruines morales et matérielles, ouvrage des Barbares, attestèrent, dans les desseins de Dieu, la grande victoire du Christ, et ouvrirent à ses vicaires le champ des merveilleuses restaurations.

Avant Constantin, les Papes, comme chefs de l'église, possédaient des terres nombreuses et exerçaient même au milieu des fidèles une sorte de magistrature. Depuis Constantin et surtout depuis la chute de l'empire, les propriétés de l'Eglise romaine étaient devenues d'immenses patrimoines ; plusieurs formaient de véritables principautés. La juridiction politique des empereurs de Constantinople sur Rome subsistait, mais elle n'était guère que nominale; celle des Papes, fondée sur la confiance des princes et le respect des peuples, s'étendait chaque jour ; elle avait l'investiture du temps, de l'usage public et de la gratitude, lorsqu'elle reçut enfin la consécration solennelle du droit public par les mains à jamais glorieuses de Charlemagne. Je ne puis entrer à cet égard dans aucune discussion, l'Eglise du reste vient de soutenir sur cette question une magnifique, une incomparable controverse ; mais je ne pouvais taire un tel événement, ne fut-ce que pour indiquer l'influence qu'il doit exercer sur la transformation de Rome.

VII. Rome, désormais ville royale et pontificale, reçoit de la présence et du ministère des Papes son dernier achèvement. Dire ce qu'ils ont fait pour lui donner le caractère de ville *sainte* demanderait un livre ; pour renfermer cet article dans de justes bornes,il faut nous arrêter à de courtes indications.

Jusqu'à Charlemagne et même depuis, Rome, revenue à ses commencements, en est réduite à guerroyer contre Albe ou Tibur. Plus tard, à mesure que sa population augmente, elle doit songer davantage aux nécessités de son entretien. Les Papes ne veulent cependant ni lui donner les retranchements nombreux d'une ville militaire, ni semer aux alentours de grands ateliers d'industrie. « Le sol où Rome est assis, dit Dante, est digne de vénération au-delà de ce que les hommes ont jamais pu dire et croire. » Sa campagne garde donc sa vaste étendue et ses horizons pacifiques. Il y a là une gravité, une paix profonde, un intérêt mystérieux qui s'emparent invinciblement de l'âme. C'est l'encadrement obligé de la ville éternelle.

Les grands quartiers de Rome, le Palatin, l'Aventin, le Viminal, le Forum sont vides. De grands monuments désormais sans objet, ou restent dans le deuil de leurs ruines, ou ne reçoivent de décoration que ce qu'il faut pour déposer en faveur du Christ. Une croix de bois couronne le Colysée. Le prince des Apôtres, les clefs du royaume des cieux à la main, domine la colonne Trajane ; saint Paul, armé du glaive de la foi, est debout sur la colonne Antonine. Au milieu des jardins de Néron, vous contemplez l'obélisque du Christ vainqueur, la croix radieuse qui le surmonte et l'empreinte de ces paroles éclatantes : *Christus vincit, regnat, imperat.* Partout ailleurs ces ruines ne seraient que des ruines vulgaires, dépourvues de sens, vouées peut-être au ridicule ; ici elles rendent hommage au triomphe du Christianisme et finissent le panorama commencé par la campagne de Rome. C'est un ornement de la cité

Veuve du peuple-roi, mais reine encor du monde ;

c'est le secret du charme indéfinissable qui attire à Rome tous les étrangers et qui y captive tous les cœurs. Lamartine, qui depuis,... mais alors il chantait les grandes choses, a fort bien dit :

Ici viennent mourir les derniers bruits du monde !
Nautoniers sans étoile, abordez ; c'est le port !
Ici l'âme se plonge en une paix profonde,
Et cette paix n'est point la mort.

Non, elle n'est point la mort, mais bien le doux repos d'une heureuse vie et le relief saisissant de monuments d'un autre genre. Car les Papes ont donné à Rome les sept basiliques et ces trois cent soixante-cinq églises qui répondent à tous les besoins, à tous les souvenirs, à tous les vœux, à tous les pèlerinages du monde catholique. Les Papes ont jeté dans les airs

cette magnificence, cette immensité que nous appelons le dôme de Saint-Pierre, le temple de la catholicité, que le Pontife universel peut seul remplir: temple sans égal et qui n'a été fait si vaste qu'afin que le Père commun de la grande famille catholique pût y rassembler tous ses enfants.

Ces églises ont leurs ornements; elles sont comme autant de reliquaires où se conservent les témoignages de nos dogmes et les souvenirs de nos triomphes. C'est le Christianisme rendu sensible par la pierre des monuments et les ossements des martyrs : *Invisibilia enim ejus per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur*. (S. Paul, ad Rom. I). Sous leurs voûtes passent les chefs de tous les ordres religieux qui donnent à la terre le spectacle habituel de l'héroïsme dans la vertu. Dans les églises maîtresses paraît, aux grands jours de l'Eglise, le prince des prêtres, le vicaire de Jésus-Christ symbolisant dans les cérémonies tous les mystères de la terre et toutes les espérances du ciel. Au grand jour de Pâques, en particulier, la voix paternelle et forte du Souverain-Pontife, bénissant *la ville et le monde*, retentit comme la voix de Dieu même, au milieu du silence sublime de toute la création.

Et nous tous, qui recevons ces bénédictions, nous, enfants dociles répandus dans toutes les contrées du monde, nous sommes les citoyens de la ville éternelle. Le Pape est notre instituteur et notre père ; sa ville est le berceau de nos âmes. Notre foi est la foi de Rome; nos affections les plus pures et les plus vivaces vont, par mille invisibles canaux, porter là leurs meilleurs tributs. O Rome! cité chérie de l'univers, après tant de siècles et tant d'assauts, tu es toujours debout, toujours vierge, toujours mère, toujours maîtresse. Assise au milieu des orages, tu restes comme l'invincible phare dont les reflets dissipent l'erreur; tu parais comme l'éternel soutien de la faiblesse humaine. Bienfaitrice des peuples dans le passé, espérance de l'avenir, tu es, dans le présent, la seule grande chose vivante, la reine du monde. Et c'est pourquoi les poètes te célèbrent, les prêtres te bénissent et les petits enfants même veulent mêler leur voix, pleine de tendresse, au concert de tes louanges.

Ainsi Rome par le sang des Apôtres et des Martyrs, par la retraite de Constantin, par les ravages des Barbares, par l'œuvre de Charlemagne, par le dévouement de ses Pontifes, ou, pour tout dire d'un mot, par le travail de Dieu, Rome est la ville des Papes, la capitale de l'Eglise, la tête et le cœur de l'humanité régénérée en Jésus-Christ. Je ne pousserai pas plus loin cette discussion. Les considérations indiquées dans cet article m'autorisent à conclure avec le poète aquitain :

Sedes Roma Petri quæ pastoralis honoris,
Facta caput mundo, quidquid non possidet armis,
Relligione tenet...

C'est l'oracle de la Providence. JUSTIN FÈVRE.

M. TISSOT ET L'ANIMISME.

(2e article.)

« Il existe des êtres composés, au sein desquels s'accomplissent des mouvements divers, exécutés par des appareils variés, et dont les fonctions sont nécessaires à la conservation, au développement, au bien-être de l'individu tout entier... — L'ensemble de ces fonctions constitue la vie phénoménale ou visible, la vie en tant qu'effet. Le principe caché ou la cause invisible qui exécute ces mouvements, est le principe de la vie. » Quel est ce principe? *L'organisme*, dira-t-on? Mais c'est répondre à la question par la question! quelle est la *cause de l'organisme?* quelle est « la force qui produit un organisme, le met en jeu, le développe, le conserve, le fortifie, en répare les pertes dans une certaine mesure et suivant les espèces? » En un mot, la vie est un *effet* visible ; quel est le *principe* caché? « Est-ce la matière, est-ce l'âme, est-ce une force distincte de la matière et de l'âme? »

D'abord « est-ce la matière qui s'organise elle-même, qui fonctionne dans chacun des organes et des appareils qu'elle a formés? est-ce la matière en un mot qui vit et fait vivre? » Non évidemment, si la matière est définie : une étendue résistante douée de certaines forces mécaniques, physiques et chimiques. Nous aurons bien, à ces conditions, tous les phénomènes qui s'observent dans le monde inorganique, mais pas un de ceux qui composent les merveilles de l'organisation, même au plus bas degré; car toute matière n'est pas organisée : il n'est donc pas de son essence, comme matière, de revêtir cette forme supérieure ; il faut donc que la matière, pour revêtir la forme de la vie, soit soumise à une force particulière qu'elle ne renferme point. Ainsi le matérialisme exclusif n'est pas soutenable. M. Tissot écarte de même successivement de la question :

Le spiritualisme exagéré de Berkeley, qui nie les phénomènes externes pour n'avoir pas à les expliquer, qui regarde les corps comme une illusion ;

Le panthéisme, qui élude la question des causes secondes, en rattachant immédiatement tous les phénomènes, de quelque ordre qu'ils soient, à un principe unique ;

L'occasionalisme de Descartes, qui tombe dans le panthéisme, en faisant disparaître toutes les causes secondes qui ne sont plus que des *occasions*, et en faisant de Dieu un agent universel, la cause immédiate de toute phénoménalité;

Les systèmes philosophiques de la moderne Allemagne, qui s'abîment, eux aussi, dans le panthéisme;

Le naturalisme qui n'est que le panthéisme ou plutôt une simple abstraction sans réalité : la *nature* n'existe pas; il existe des natures, la mienne par exemple, dont je cherche la cause; dira-t-on que la cause de ma nature c'est la nature? Quel langage!

Il est donc bien établi qu'il y a une force vitale; que cette force vitale est distincte de la matière, comme la cause est distincte de l'effet. Reste à savoir si elle est distincte de l'âme pensante, si le même principe qui sent, pense et vit en nous, phénomènes dont il a conscience, ne produit pas aussi, sans en avoir conscience, les phénomènes de la vie organique. Ceux qui refusent d'admettre un seul et même principe pour les deux ordres de phénomènes dont nous venons de parler, s'appuient sur de pures suppositions, qu'ils devraient préalablement démontrer. D'abord, il y a, prétendent-ils, un abîme entre la matière et l'esprit; comment une âme spirituelle agirait-elle sur la matière?

M. Tissot ne se contente pas de faire voir que cette incompatibilité entre l'esprit et la matière, trop souvent reçue comme un axiome, a besoin de preuves; il entreprend de démontrer que la matière n'a pas pour essence l'étendue, et qu'à l'égard de la *simplicité*, elle ne diffère point de l'esprit, quoiqu'elle en diffère essentiellement sous d'autres rapports. Par matière il n'entend point ici les corps, ni la matière en général, qui n'est qu'une pure abstraction, mais la matière déterminée qui est le fond de chaque corps en particulier.

Dans ce qu'on désigne vulgairement par corps, il faut distinguer trois choses : des conceptions ou idées, des illusions et des réalités : la composition, la multiplicité, le rapport qui fait de cette multiplicité un tout, l'étendue; voilà les conceptions. Quant à l'étendue, elle est si peu l'essence de la matière, que c'est non-seulement une idée, mais une idée négative; car les trois dimensions appartiennent à l'espace, et l'espace est tout simplement l'absence de tout corps, comme les ténèbres ne sont que l'absence de la lumière. Quant aux phénomènes sensibles, il n'y en a point d'autres que les sensations et les perceptions qui sont en nous; si nous les supposons hors de nous, c'est une illusion; ce qui est réel hors de nous, ce que nous ne pouvons nous empêcher de voir, c'est qu'il y a la cause (insensible en elle-même) de ces effets sensibles, les sensations et les perceptions : les phénomènes internes supposent dans la matière la vertu secrète de les exciter.

Il nous est donc impossible de concevoir autre chose dans la matière que la cause externe et conditionnelle, mais inconnue en soi, d'un certain nombre des états de notre âme. Ainsi la vraie matière est quelque chose de nécessairement simple, doué de force; c'est quelque chose de tellement varié dans son essence, que toutes les qualités et propriétés des

corps (pour parler le langage vulgaire), connues ou inconnues, en dérivent. Il n'y a pas de matière en général; seulement toutes les matières individuelles, douées des mêmes propriétés essentielles, se ressemblent spécifiquement et forment une classe distincte, par exemple le plomb, le mercure, etc. La matière étant une force qui a cela de commun avec l'esprit, d'être inétendue, simple, ou non composée, l'extrême difficulté qu'on rencontrait à mettre en rapport l'âme et le corps, parce que l'une était inétendue et simple ou non composée, tandis qu'on croyait l'autre essentiellement étendu et composé, cette difficulté n'existe plus. Mais en voici une autre, résultant de la fausse idée qu'on se fait de l'âme : l'âme consciente ou le moi est toute l'âme. Préjugé ! D'après M. Tissot, ce n'en est qu'une partie; il y a aussi l'âme inconsciente, c'est-à-dire que l'âme est le principe d'une foule de phénomènes sans en avoir conscience. Les faits sur lesquels il fonde cette opinion sont innombrables. Il y a en nous, dans les premiers temps de notre existence, un principe qui agit sans réfléchir, sans raisonner, sans savoir ce qu'il fait; plus tard, il agit avec réflexion, avec raisonnement, avec conscience de ce qu'il fait : dira-t-on que ce n'est pas le même principe, qu'il y en a deux, et que le second mérite seulement le nom d'âme? Des mouvements accomplis en nous d'abord par pur instinct, sont exécutés plus tard avec réflexion : venaient-ils de l'âme dans le second cas, et d'un autre agent dans le premier? Expliquez alors comment la réflexion se forme sous la direction de l'instinct (fait incontestable)?

Des actes délibérés, voulus, péniblement appris, s'accomplissent ensuite comme par instinct, sans réflexion; n'est-ce pas le même agent qui les a appris et qui les accomplit? L'instinct des animaux est mêlé de sensations et de perceptions; bien plus, d'après Cuvier, cet instinct suppose dans l'âme une image à réaliser au dehors. Le principe qui agit en vertu de cette image, de cet instinct, est-il distinct de celui qui a les sensations et les perceptions qui doivent éclairer l'acte? Combien de fois l'âme consciente fait un vain effort pour évoquer un souvenir? et ce souvenir apparaît soudain dans un moment où elle n'y pense plus; cet apparition est un effet; quelle en est la cause? un travail dont l'âme n'a pas conscience. Qui a travaillé ainsi? Est-ce un autre agent que l'âme? N'est-ce pas plutôt le même agent, l'âme, qui a continué son travail en cessant d'en avoir conscience? Il faut en dire autant des souvenirs eux-mêmes; ils sont sans doute dans l'âme puisqu'elle les y trouve; elle a cessé d'en avoir conscience, puisqu'elle les oublie: ils sont dans l'âme sans être dans le moi. Direz-vous aussi que l'association des idées, en ce qu'elle a d'involontaire, d'irréfléchi, est l'effet d'un principe, et en ce qu'elle a de volontaire, de réfléchi, l'effet d'un autre principe? Ne faut-il pas nécessairement voir là le même phénomène, ayant lieu dans la même âme qui d'abord n'en a pas, et plus tard en a conscience? Il serait trop long de suivre M. Tissot

dans l'examen des autres faits qu'il allègue à l'appui de son opinion, ou plutôt de la vérité, qu'il défend avec tant de succès; car mon but n'est pas d'exempter le lecteur de lire son ouvrage, mais d'en faire naître le désir et comme le besoin.

Puisque l'âme est incontestablement la cause d'une foule de phénomènes internes dont elle n'a pas conscience, qu'on ne refuse donc plus de lui attribuer les fonctions de la vie organique, uniquement parce qu'elle n'en a pas conscience. Qu'on avoue donc qu'il n'y a plus aucune raison suffisante de distinguer l'âme d'avec le principe vital, et qu'il y a même des raisons positives de les identifier. Pour n'en citer qu'une : « Nous demanderons si l'enfant qui pousse des cris instinctifs d'abord, et les mêmes cris volontairement ensuite, le fait aux deux époques de son existence en vertu de principes différents? »

C'est l'âme qui est le principe des fonctions organiques. Quelles sont ces fonctions? S'expliquent-elles mieux par l'âme que par tout autre principe? M. Tissot répond à cette question dans le 5e chapitre qui clot son livre Ier, et où il traite successivement : 1° des actes instinctifs en général; 2° de la transformation de certains animaux; 3° de leur conservation; 4° de la vertu curative et réparatrice qui se manifeste en eux; 5° de l'organisation du germe; 6° des principales opinions sur ce sujet; 7° de la génération dite spontanée; 8° des avantages propres à l'hypothèse de l'identité de l'âme et du principe de la vie; 9° des principales objections qu'elle semble provoquer; 10° de la contractibilité involontaire des muscles. La physiologie interrogée sur tous ses secrets est obligée de les livrer, et, quels qu'ils soient, quels qu'on les croie, ils nous convainquent que la théorie de l'auteur est préférable à toute autre.

L'abbé P. GUÉRIN,

Professeur de philosophie.

SOUS LES HÊTRES.

(NOUVELLE.)

A l'une des extrémités du bois de Boulogne, en regard de Neuilly, le sol est d'une maigreur à faire pitié. Le chaud comme le froid le gercent, le fendillent, l'éclayent; il se refuse à la végétation; de même à peu près que les petits hommes malingres et vicieux du bas peuple, dont il a l'aspect, se refusent à la propreté.

Il semble que ce malheureux sol du bois de Boulogne ait aussi son orgueil, et que le contact trop intime du monde parisien l'ait civilisé! Là où affluent les promeneurs avec leur somptueuse élégance, il fait un suprême effort : le gazon verdit, le feuillage des jeunes ormes tamise le soleil, la fleur des champs apparaît par grosses touffes, au nargue des bouts de cigares et des éclats de bouteilles qu'on lui jette à la face. Au contraire, là où règne la solitude, c'est une quasi-stérilité : les massifs sont chauves, l'épiderme des arbres est rongée de dartres, les plantes sèchent d'ennui. — Nos dames du grand monde frivole font ainsi ; elles ne se décident à être belles que si on les regarde.

Mais retournons sur la lisière du bois. Ce que l'on appelle la forêt va petit à petit en s'étiolant, et il n'y a bientôt plus rien, que des broussailles.

Par l'effet d'un caprice ou d'une protestation de la nature, un groupe de trois hêtres vigoureux, colonnes d'Hercule de la végétation, surgit aux confins du bois. Leur tronc est court et trapu; placés en triangles, ils sont si voisins que leurs branches s'enlacent dans une pittoresque anarchie.

Vous avez la mise en scène et le théâtre. Maintenant, engageons le drame : deux ou trois scènes, un seul acte et presque pas de dénouement, notre conscience n'en sera point chargée.

Le ciel était noir. Il tonnait au loin. Des gouttes de pluie, larges et rares, commençaient à tomber.

Faut-il flatter le système du citoyen Pierre Leroux et croire à l'influence de la Triade? Trois hommes précisément vinrent chercher un abri contre l'orage sous les trois hêtres.

Commençons par le moindre. Il ressemble au tronc de l'un des hêtres, au plus gros. Il est court et trapu. Point de paletot ni de veste; un gilet mal boutonné; une chemise de couleur qui s'ouvre avec un sauvage sans-façon pour laisser voir une poitrine d'Hercule; des bras nus d'une musculosité effrayante; un chapeau de paille tel quel, et sous ce chapeau une bonne face pacifique, quoique barbue : le modèle du parfait serrurier!

Ensuite le plus beau. Celui-là est un monsieur! Trente-six ans, peut-

être trente-huit. Une mise de bon goût et la main gantée. Son chapeau seul, superbe Panama, le classerait à l'antipode du serrurier, qui en a un aussi! Mais d'autres indices plus éloquents accusent son caractère. Ses favoris noirs sont crépus selon la mode nouvelle; ses moustaches ont leur pointe pommadée; sa chevelure boucle en torsade par derrière, et le col de sa chemise est rabattu sur sa cravate. Ce monsieur est évidemment rempli de prétentions.

— C'est un imbécile, direz-vous. Il doit avoir une raie très-bien faite, à gauche?

— Pas si vite. Le monsieur est pâle. Il a le visage extrêmement solennel, l'œil fiévreux, et une brise orageuse sur le front! Plus, une canne, un rotin de la grosseur du pouce; plus, à la boutonnière trois ou quatre petits rubans de diverses couleurs; plus, il rejette volontiers la tête en arrière. Donc, c'est un personnage de quelque importance. Cela sent le livre et le philosophe. On pourrait parier que le bout du médium de la main droite est noir sous le gant paille.

Expédions le troisième d'un trait de plume. Un petit vieux! Sa mise est humble. Vous le dédaigneriez tout de suite, de confiance, si vous ne reconnaissiez, par l'examen de sa physionomie, spirituelle et douce avec une forte nuance de dignité, que ce serait du dédain perdu.

Le serrurier use nécessairement de l'initiative démocratique. Il passe la revue de ses deux voisins. Le philosophe affiche nombre de belles choses extérieures : il le comprend et il le salue. Quant au petit vieux, il la regarde beaucoup et il ne le comprend pas : Est-ce un aristocrate ruiné, ou un ancien coiffeur, ou un ancien saltimbanque, ou un ancien notaire? Dans l'incertitude, il se dispense du salut.

On s'observe, on ne se dit rien encore. Mais voici qu'un indiscret intervient du dehors, et parle. L'éclair a brillé, et presqu'aussitôt un coup de tonnerre sec a retenti.

Il y avait de quoi être ému. Le serrurier et son élégant voisin ont eu peur; le petit vieux a fait le signe de la croix posément, et il est rentré dans son calme placide.

Le serrurier et l'autre échangent un sourire goguenard, qu'ils prolongent un peu trop.

Le petit vieux voit bien que ce double sourire goguenard s'adresse à lui, mais il n'y prend pas garde. Il dirige sur les deux hommes, sans prédilection aucune, un regard limpide où ne perce ni la surprise ne le reproche.

Le philosophe engage l'affaire :

— Votre présence a de quoi nous rassurer, Monsieur; vous serez notre paratonnerre. Vous désarmerez la main du Très-Haut qui tonne.

— Monsieur, répond le petit homme en tirant paisiblement sa tabatière, je n'ai pas tant d'ambition; le signe de la croix est un hommage à

Dieu, et il me met en bénéfice sur vous; je m'en contente. Tout à l'heure vous êtes devenu pâle, ce coup violent de tonnerre vous a fait peur; moi je suis demeuré calme.

Le serrurier éprouve un certain embarras; car, lui aussi, a eu peur. Le beau monsieur riposte :

— Soit. Vous voilà vengé de mon sourire railleur. Mais puisque les signes de croix vous coûtent si peu, vous n'en refuserez pas quelques-uns au pauvre diable qui s'est pendu le mois dernier, juste à la place où vous êtes ! Peut-être ignorez-vous, Monsieur, que ces trois arbres ont une réputation exceptionnelle. On s'y pend de temps à autre; cela ne vous effraye-t-il pas?

— Cela m'attriste. On ne saurait se pendre pour rien. Derrière le suicide, il y a le malheur et le vice. Cet acte criminel, aujourd'hui très-fréquent, est le grief le plus formidable qui s'élève contre une civilisation sans ordre, sans vertus, sans croyances. Les malheureux qui se sont pendus ici ne faisaient pas le signe de la croix.

Le beau monsieur cherche une réplique; elle ne veut pas venir; son insuffisance se réfugie dans les profondeurs silencieuses de la réflexion.

— Diable! pense le serrurier, ce vieux bonhomme-là n'est pas un ancien coiffeur. Il n'a pas l'air d'y toucher, mais il tape dur. Si cela continue, je vais avoir un petit spectacle gratis. Installons-nous.

Il s'installe en effet. Avec la lourdeur pénible du dromadaire qui s'agenouille, il s'assied par terre entre deux nervures du hêtre. Ensuite il tire de sa poche une pipe, du tabac, des allumettes; et, sans plus se soucier du qu'en dira-t-on que le cheval qui satisfait à la nature en pleine rue, il attaque le laborieux problème de l'allumage de sa pipe courte et noire. Son énorme figure grimace un instant au centre d'un nuage de feu et de fumée. Les ignobles *poup, poup,* se pressent et se succèdent. Enfin, c'est fait; voilà la pipe en marche. Notre homme pose alors ses deux mains sur ses genoux, et il semble dire : « Commencez ! je suis prêt. »

N'accusez pas l'orgueil du serrurier. Il n'y a pas là d'orgueil; il y a l'instinct de la situation. Elle est du reste fort ordinaire, cette situation; seulement, elle échappe à la plupart des esprits, en général trop peu observateurs. Dans le wagon du chemin de fer, sur les siéges des Tuileries ou sur les bancs du Luxembourg, lorsque deux personnes discuten en présence d'un tiers inconnu qui fait mine d'entendre, même discrètement, presque toujours la discussion a lieu en vue du tiers; et rien n'est plus logique ! Sous peine d'absurde, à deux plaideurs il faut un juge : l'inconnu est le juge tacite.

Le petit vieux étant catholique, et à ce titre, la vérité étant la nourriture habituelle de son intelligence, il doit saisir la vérité de cette situation plus vite que le philosophe; par conséquent il doit prendre un avantage marqué sur lui à l'égard du juge. En outre, l'orgueil du philo-

sophe ne lui permet pas d'admettre que personne ait le droit de le juger : il fait état de rébellion ! Tandis que le catholique fait état de soumission...

Les forces propres de la vérité aidant, le résultat ne saurait être douteux.

Le philosophe ne tarde guère à se jeter tête basse contre le mur du catholicisme.

Le catholique laisse passer avec une indifférence magistrale la foule des lieux communs qu'aussi bien le serrurier savait par cœur, et qui gagnent peu à être débités prétentieusement. Son silence paisible ne prouve rien contre lui. Il attend le bon à propos. Un jour se fait. Un joint se présente. C'est à lui la balle. Il ne frappe qu'un coup ; mais le bœuf de la philosophie est assommé, au moins dans l'opinion du juge qui écoute.

— Quoi ! une discussion pour ce serrurier ?

— Et pour qui donc ? Voudriez-vous que le catholique fût assez sot pour essayer de convertir le philosophe ? Notre-Seigneur lui-même a-t-il essayé d'en convertir un seul ?

Nous en étions au signe de la croix. Par exemple, que pourrait répondre le beau monsieur à cette espèce de définition du signe de la croix que le catholique lui décoche après l'épuisement des railleries ou des injures banales ; injures et railleries acceptées tabatière en main ?

— Monsieur, dit l'adversaire du philosophe, ne plaisantez aucunement les francs-maçons, qui se reconnaissent entre eux au moyen de certains signes. Le mystère dont ils s'enveloppent, quoiqu'illégal ou ridicule, vous inspire l'équivalent du respect. Eh bien ! nous avons de même un signe par lequel nous nous reconnaissons, quoique ce ne soit pas là son but. Par exemple, ai-je vu faire le signe de la croix à un inconnu ? Ce n'est plus pour moi un inconnu. Son nom et son extérieur m'importent peu : pauvre ou riche, je sais que son caractère s'est trempé dans la même source que le mien. Il est l'homme du devoir. Nous pratiquons tous deux la bonté et la patience ; tous deux nous condamnons l'orgueil, la tromperie, la débauche, l'égoïsme ! Sommes-nous pères de famille ? Notre vie à tous deux est honnête, comme notre parole raisonnable, car nous devons à nos enfants les bons exemples et les bons avis. Cela vous fait rire et c'est très-vrai pourtant ! Cet homme, cet inconnu, ce pauvre diable, auquel j'ai vu faire le signe de la croix, peut mêler par rencontre sa petite famille à ma petite famille ; je n'en éprouverai aucune alarme : je suis sûr qu'il élève ses enfants dans la chasteté et dans l'honnêteté. Je n'exagère rien, Monsieur. S'il me demande quelque service accidentel, pourquoi ne le lui rendrais-je pas ? Il sera discret d'ailleurs. Et s'il m'engage sa promesse, pourquoi ne m'y fierais-je pas ? Nous sommes gens d'honneur sans bruit l'un et l'autre. Mieux encore ! Les temps deviennent difficiles : le signe de la croix nous a rappelé que nous étions soldats du même drapeau !...

Le philosophe se tait. Il essaie un bâillement d'ennui affecté.

Quant au gros Vulcain, il se livre depuis une demi-heure à un exercice

bizarre! Selon que la polémique languit ou s'échauffe, il s'assied où il se lève. Une fois même il a croisé les bras, et il a paru réfléchir au point de mettre le beau monsieur en oubli pour quelques minutes.

Ce que j'appelle une sorte de définition du signe de la croix l'a stimulé. Dès les premières phrases, il était debout; arrivé aux enfants, il croisait les bras; parvenu à l'image du drapeau, sa main droite s'enfonçait dans sa poitrine et sa main gauche donnait de l'air au front en soulevant le chapeau de paille.

Un nouveau coup de tonnerre alors éclata, sonore, profond.

Mais le petit vieux ne fit plus seul le signe de la croix! Le brave serrurier l'imita, quoiqu'en s'effaçant un peu.

Il avait dû se dire :

— Je serais bien bête de me gêner! Je suis catholique aussi, moi.

Vous pensez bien que le philosophe ne se tint pas pour battu. L'orage venait d'éclater, la pluie tombait à flots. On ne saurait faire mieux que de rompre une lance à l'honneur des principes, d'autant plus que l'abstention profiterait à ce damné vieillotin. Il a un silence très-intelligent, un silence de maître. Mais pense le philosophe, nous allons vous le secouer un peu, son silence! N'est-il pas un terrain où nous sommes assurés de battre le catholicisme à plate couture? Attirons-y le petit faiseur de signes de croix.

Vous voyez venir la fameuse liberté.

Oh! soyez sans crainte. Les déclamations du philosophe ne vous seront point infligées. La littérature a son orgueil. Pauvre fût-elle, elle aurait honte de s'approprier ce qui traîne dans les journaux depuis quarante ans.

Le petit vieux laisse dire. La phraséologie roule ses vagues écumeuses. L'esprit retardataire de l'Eglise reçoit tous les horions accoutumés. L'éloquence du monsieur monte, monte, jusque dans les formes théâtrales! Le rotin s'en mêle, et il exécute des manœuvres saisissantes! Tantôt l'orateur, par un geste sublime, l'élève verticalement dans la direction du ciel où il semble vouloir pénétrer; tantôt c'est à la montagne là-bas qu'il en veut! Tendu horizontalement, il contrefait l'épée du général, qui, dans les tableaux militaires, indique le point d'une attaque décisive.....

Le petit vieux écoute, avec une parfaite politesse et une pointe de fine curiosité. La canne obtient une part sérieuse quoique discrète de son attention. Il en suit naïvement du regard les diverses attitudes, surtout quand elle se tient dans les hauteurs, et même quand elle les quitte tout à coup pour redescendre à terre et s'y implanter dignement.

Certes, il n'y avait pas de mal à cela. On peut bien étudier le jeu du rotin d'un orateur enthousiaste sans lui faire aucun tort. Il arriva pourtant que cet honnête loisir compromit la cause de la liberté sainte, si bien défendue! Le serrurier prit goût aussi à la canne, qui peu à peu absorba entièrement son admiration, et il arriva pour lui du beau discours philosophique, ce qui arrive pour nous d'un opéra lorsque nous commettons

la faute de nous intéresser au bâton du chef d'orchestre : nous ne voyons plus que ce malheureux bâton, et nous n'écoutons rien de la musique.

C'est du reste un vieux tour oublié. On découvre ses origines dans un almanach de 1781, sous forme d'anecdote. Piron se faisait un amusement de désoler Voltaire au moyen de petites malices toujours fort originales. Un jour, au dessert du dîner, chez un grand seigneur, Voltaire traitait une question d'histoire naturelle, avec une délicatesse de langage affectée : de belles dames l'écoutaient ! En semblable circonstance, il usait et il abusait d'un geste très-prétentieux. Sa main blanche, ornée de plusieurs bagues, lissait continuellement la nappe. Piron, qui était près de lui, à droite, ne s'occupa plus que de cette main. Voltaire ne tarda pas à s'en apercevoir, et il lissait la nappe de l'autre main, à gauche. Piron, tout en paraissant l'écouter avec zèle, et tout en lui donnant la réplique scientifique à propos, se penchait, pour voir travailler la main gauche. Les convives, voisins des deux poètes, en firent autant. Voltaire ne savait plus où mettre ses mains. Il ne tarda pas à balbutier. Un sourire satanique de Piron lui porta le coup de grâce. Il se tut brusquement, prétexta d'une indisposition et partit. On a prétendu que la haine de Voltaire pour l'auteur de la *Métromanie* datait de là.

Le petit vieux était bien capable d'avoir lu l'almanach de 1781, et le disciple de Voltaire aussi, car au bout d'un temps, mais d'un long temps, le rotin n'évolua plus qu'avec un embarras visible. Cependant, plus résolu que le maître, le disciple vida le sac de ses impiétés jusqu'au fond.

Ici, un scrupule tardif me tire par la manche. J'entends la critique du lecteur :

— Trois hommes abrités sous trois arbres, il faut reconnaître que ce serait un bien pauvre sujet de tableau.

— Oui sans doute. Mais trois esprits qui s'agitent, même en silence, n'est-ce pas quelquefois tout un drame, tout un livre, tout un resumé de la vie sociale ?

— Soit. Ainsi chaque heure s'use et passe. Celle-ci descend dans le passé, vide ou à peu près, comme tant d'autres.

— Non. Elle ne descend pas; elle monte. Elle a pour lest un petit fait agréable à Dieu. Pareil au grain de sénevé, le petit fait se développe. Soyez patient.

Au plein milieu du discours que prononçait le beau parleur, aidé de son fidèle rotin, un coup de foudre encore, assez vif, s'était fait entendre. Le discoureur ne s'y arrêta pas : il le reprit dans son tourbillon oratoire.

L'homme aux bras nus, négligeant le spectacle pour une seconde, put exécuter cette fois le signe du chrétien sans trouble : personne n'avait les yeux sur lui.

VENET.

(*La fin au prochain numéro*).

LES MAITRES DE L'ART.

REMBRANDT (VAN RYN), SA LÉGENDE OU SON HISTOIRE.

I.

Par la toute-puissance de cette fée qu'on appelle l'imagination, reculons en arrière de deux siècles et transportons-nous dans l'atelier de Rembrandt qu'on pouvait, bien mieux que le Guerchin, appeler *le magicien de la peinture*. Dans cet atelier où l'on pénètre comme dans une cave, un jour oblique, tombant d'une seule croisée latérale, éclaire vivement le milieu de la pièce, dont le clair-obscur ou l'ombre complète envahissent la plus grande partie. Au milieu du cercle lumineux, devant une table où se voient les apprêts d'un frugal repas, deux personnages sont assis, un homme et une femme.

De la femme, il n'en faut rien dire ; la fraîcheur de la jeunesse a pu naguère la parer de quelque attrait ; aujourd'hui ce n'est qu'une lourde et commune flamande, dans laquelle les grâces n'ont point à craindre une rivale.

L'autre personnage, au premier coup d'œil semblerait le digne pendant de la *Virago*. Un méchant bonnet de coton, qui ne fut pas plongé la veille *dans les eaux lustrales*, s'aplatit négligemment sur sa chevelure grisonnante et plus qu'en désordre ; une espèce de surtout, de veste, de houppelande ou plutôt je ne sais quel vêtement étrange qui n'a plus ni nom, ni forme, ni couleur, l'habille au hasard et relève peu majestueusement ses traits qui ne brillent pas par la distinction. Le nez saillant, les lèvres épaisses, les joues pendantes et qui se prononcent dans un ovale irrégulier, donnent au personnage l'air d'un artisan vulgaire ; mais, dans ces traits en apparence grossiers, un observateur attentif sait découvrir d'admirables finesses. Le front élevé et large, le regard sérieux révèlent la supériorité d'une haute intelligence, et l'on s'étonne moins que ce soit là l'original du portrait qu'on voit suspendu à la muraille et qui nous montre cet élégant cavalier, dont la figure jeune et vermeille, avec ses carnations lumineuses, ressort si vivement grâce à sa riche toque de velours et à son pourpoint de même étoffe.

Ce portrait est celui de Rembrandt et le bizarre personnage assis devant la table, c'est encore le grand artiste, mais vieilli par le travail et les années.

C'est l'heure du repas, un repas peu fait pour tenter les gastronomes. Quelques harengs saurs, maigres surtout pour la Hollande, un reste de fromage dont le rat de la fable eut détourné dédaigneusement le mu-

seau, voilà le menu du festin, et, dit la chronique qui exagère sans doute, l'ordinaire du logis. L'artiste y fit honneur cependant, mais en quelques minutes et en homme pressé de se remettre à la besogne.

Sur un signe tous les débris du repas, ainsi que les assiettes et les verres, disparurent avec la ménagère ; Rembrandt s'arma d'un tampon chargé d'encre pour toucher une planche de cuivre placée sur une presse voisine; car il tirait lui-même les épreuves de ses gravures dont, calculateur habile, tantôt par la variété savante des teintes, tantôt par quelques égratignures ou le degré plus ou moins avancé du travail, il faisait autant d'originaux.

Il achevait de tirer la seconde épreuve, quand on frappa discrètement à la porte qui, fermée toujours avec précaution par le maître, ne s'ouvrait pas au premier venu. Il reconnut la main qui frappait, car il s'empressa de pousser le verrou pour laisser entrer le visiteur, un tout jeune homme, que Rembrandt accueillit avec un certain sourire familier aux gens de commerce, en disant :

— Eh bien, as-tu fait de bonnes affaires aujourd'hui ?

— Assez, père.

— Ils ont mordu à l'hameçon ?

— Merveilleusement. Comme vous me l'aviez ordonné, je me suis présenté chez les amateurs en enfant prodigue, ne montrant qu'à la dérobée vos belles épreuves que je disais avoir emportées à votre insu, mais par ce motif exigeant le double du prix ordinaire. On me l'a donné sans débat, à la condition que je continuerais le manége à mes risques et périls. Voici l'argent.

Rembrandt tendit sa main bientôt remplie par les florins qu'il comptait avec cette joie morne et ce regard indéfinissable de l'avare.

— Fort bien, garçon, dit-il à son fils. Tu as plus d'esprit encore que je ne pensais, et si l'étoffe manque chez toi pour faire un artiste, tu feras un excellent marchand. Va déjeuner, ta mère t'attend.

Et le jeune homme sortit.

Quelles leçons d'un père à son fils, s'il est vrai, s'il est possible que Rembrandt n'ait pas reculé devant ces odieux moyens de spéculation !

Son imagination du reste était féconde en expédients pour faire hausser le prix de sa marchandise, malgré l'abondance des produits. Ainsi, pour tenir en éveil la curiosité des amateurs, il variait à l'infini, comme nous l'avons dit, le caractère de ses planches. Quelques-unes aussi sont datées de Venise qu'il n'avait pas vue, à ce qu'on croit. Sans cesse, il annonçait son départ, menaçant de quitter sa patrie pour un motif ou pour un autre, et les amateurs aussitôt d'accourir et d'acheter coûte que coûte.

Mais il s'avisa d'un stratagème bien autrement étrange et digne de l'israélite le plus retors. Après quelques jours d'une absence apparente, tout à coup une triste nouvelle circule dans La Haye et consterne les amateurs.

— Rembrandt est mort, répète-t-on de tous côtés.

— Est-il vrai ?

— Trop vrai ! on le tient de sa femme elle-même ! Un malheur immense pour l'art ! car dans la force de l'âge et à l'apogée de son talent quels chefs-d'œuvre il nous promettait encore ! Laisse-t-il quelques tableaux ?

— Quelques-uns sans doute, et des gravures. Mais les amateurs ne manqueront pas et je crois qu'on fera bien de se presser.

— Vous avez raison, on peut toujours faire visite à la veuve, par politesse.

Et les amateurs de se diriger vers la demeure de Rembrandt où l'on trouve la veuve en vêtements lugubres, la larme à l'œil, occupée toutefois à disposer les tableaux et dessins pour la vente prochaine où tout fut enlevé à la surenchère et au quadruple du prix ordinaire. Les moindres ébauches, balayures d'atelier, furent disputées avec acharnement. Bref, on fit maison nette.

Or, quelques jours après, un desdits amateurs, assez connu de l'artiste, jetait, en passant, sur la maison en deuil un regard mélancolique, quand soudain à l'une des fenêtres, il aperçoit Rembrandt, Rembrandt lui-même, aussi bien portant que jamais, la mine florissante et qui lui sourit d'un air un peu narquois.

L'autre n'en croit pas ses yeux qu'il se frotte à deux reprises dans l'éblouissement de cette résurrection inattendue.

Pensant rêver, il entre dans la maison et se trouve face à face avec le prétendu défunt, auquel il ne peut s'empêcher de dire :

— Ah bien ! on vous croyait mort !

— Pas tout à fait, répondit Rembrandt, d'un air malicieusement bonhomme. Pour un revenant, j'ai encore une mine honnête, n'est-ce pas ?

— Heuh ! vous ne ressemblez guère à un convalescent. La maladie ne vous a pas fait maigrir. Ah, çà ! c'était donc une plaisanterie, une mort pour rire ?

— Un joyeux tour, hein, et bien imaginé ?

— Pas pour les amateurs, grommelait entre ses dents le visiteur.

— Bah ! bah ! ils prendront leur revanche, un jour ou l'autre. Ils ont trop d'esprit d'ailleurs pour se fâcher. Vous, par exemple, cher monsieur, vous ne m'en voulez pas certainement et vous êtes ravi que je ne sois pas encore enterré. Allons, pas de rancune et donnez-moi la main.

— Sans doute, sans doute, murmurait l'honnête compatriote de Rembrandt, c'est fort heureux; mais la plaisanterie me semble un peu forte.

— Au revoir, mon cher monsieur, au revoir ; et l'avare, riant dans sa barbe, fermait sa porte, tandis que l'amateur courait répandre la nouvelle parmi ses confrères.

Le caractère excentrique de Rembrandt et surtout son talent firent

accepter de bonne grâce cette mystification que la morale pourrait qualifier plus sévèrement, et qui, de nos jours, avec une police moins complaisante, conduirait tout au moins son auteur sur les bancs de la correctionnelle.

La lésinerie de Rembrandt, au reste, était chose connue et dont s'égayait la malice de ses élèves, parmi lesquels on comptait Gérard Dow, Van Eyckout, Flinck, etc. Les jeunes gens s'amusaient, dit-on, à peindre des monnaies d'or ou d'argent sur de petits cartons qu'ils semaient ensuite dans l'atelier, bien certains que le maître ne manquerait pas de se baisser pour les ramasser. Et alors les espiègles de rire et Rembrandt de rire lui-même, ce qui valait mieux que de se fâcher. Mais il eût été plus sage encore de profiter de la leçon pour se corriger, et, au lieu d'entasser florins sur florins, de vivre comme Rubens, en artiste et en gentilhomme.

Rembrandt, au contraire, fuyait les réunions choisies, se plaisait dans la familiarité de gens vulgaires, donnant pour excuse que : « quand il voulait se distraire, il cherchait non le bel esprit, mais la liberté. » Il eut dû ajouter : et l'économie.

Avec cette manière de vivre, l'artiste put amasser une fortune considérable, mais à quel prix! et qu'il est triste de voir, sous la tyrannie de cette honteuse faiblesse, se traîner misérablement jusqu'à la fin une existence qui pouvait être si noblement remplie. Qu'importent les richesses au milieu de ces privations imposées par la sordide avarice! Puis, qui dira les terreurs et les désolations de l'agonie au moment de dire adieu pour toujours à ce cher trésor si laborieusement amassé, devant la tombe entr'ouverte et les menaces de l'éternité? Qui saura les angoisses de cette heure suprême et l'inquiétude poignante du compte à rendre alors qu'il faut comparaître devant le juge inexorable les mains vides, vides de bonnes œuvres, quand on a laissé derrière des coffres qui sont si pleins.

Après cela, que Rembrandt, homme de génie, fût merveilleusement doué comme artiste, qu'il ait eu de l'or au bout de son pinceau, de l'or sur sa palette, qu'il ait fondu pour ainsi dire, profond alchimiste, à l'aide du prisme, un rayon de soleil dans le mélange de ses couleurs! Que nul ne l'égale pour le piquant des effets, pour les jeux de la lumière et la magie du clair-obscur, cela n'est douteux pour personne et l'on ne peut trop admirer en lui la réunion au degré le plus éminent de ces rares et précieuses qualités. On doit faire ses réserves toutefois. Rembrandt abuse de son procédé même; si l'on ne peut détacher ses regards de certains effets d'une vérité saisissante, *les Philosophes*, par exemple, il épaissit quelquefois tellement les ombres que les personnages s'en dégagent à peine, ainsi *les Pèlerins d'Emmaüs*. Puis, les qualités d'un ordre supérieur, la noblesse des formes comme celle de la pensée manquent trop chez Rembrandt. Les expressions sont vives, profondes, originales; on sent dans les personnages, avec un souffle de vie énergique, je ne sais quelle

mystérieuse poésie, grâce à cette atmosphère vague, à la fois éblouissante et sombre, dans laquelle flottent les figures; mais l'âme vulgaire du peintre semble se refléter dans son œuvre par le dédain des formes épurées, par le mépris de toute élégance, par la préférence du modèle trivial, même pour les types les plus saints et les plus augustes. Voyez son Christ dans *les pèlerins d'Emmaüs*. Et le *bon Samaritain* dans ce tableau qu'un artiste de nos amis qualifie avec esprit : *une scène de maréchal-ferrant!* Quoi de plus grotesque que l'énorme turban dont s'est coiffé le principal personnage au profil si peu noble! Dans les costumes, au reste, la bizarrerie de Rembrandt tourne souvent à la mascarade, mais tout passe, grâce aux sorcelleries de son pinceau. On sait que le grand artiste ne se piquait pas de draper à la romaine. Il avait dans ses armoires de vieilles hardes, des armures rouillées, des débris en tous genres, et il appelait par moquerie toute cette friperie : *Mes Antiques*. On regrette dans ses plus merveilleux chefs-d'œuvre les écarts de son mauvais goût. Ainsi, dans la délicieuse petite toile du grand salon au Louvre, cette perle des perles, et dont l'œil ne se détache jamais sans effort, une des figures fait véritablement tache par sa difformité. Et pourtant devant cette étonnante peinture, on ne peut résister à la fascination; un miracle du génie fait oublier cette espèce de verrue plaquée comme à plaisir sur cette merveille et l'on resterait là de longues heures en contemplation comme devant ces splendides portraits où l'artiste se déploie avec toutes ses magnifiques qualités, sans presque aucun de ses défauts.

II.

Ces pages étaient écrites et depuis assez longtemps déjà, lorsque nous avons lu la biographie de Rembrandt, par M. Ch. Blanc, le savant et intelligent auteur de l'Histoire des Peintres qui, en s'appuyant de pièces récemment découvertes, déclare calomnieuse cette accusation d'avarice sordide qui pèse si lourdement à la mémoire de Rembrandt. On ne peut que savoir gré à M. Ch. Blanc, de son zèle à réhabiliter la mémoire du glorieux artiste et s'applaudir avec lui de sa trouvaille. Mais, quoique ces documents nouveaux méritent grandement considération, suffisent-ils pour la complète justification de l'illustre Flamand? J'éprouve quelque doute à cet égard. Il reste toujours à expliquer comment s'est établie cette opinion si accréditée et si fâcheuse pour l'honneur de Rembrandt, opinion adoptée successivement par tous les biographes et qui maintenant ne serait plus cependant qu'une odieuse et absurde légende. Pour que le lecteur puisse se prononcer en connaissance de cause (le procès en vaut la peine, un procès à la gloire), donnons après l'accusation le plaidoyer, c'est-à-dire un passage intéressant emprunté au sérieux travail de M. Blanc :

« On a dit et répété que Rembrandt était avare... Mais ces accusations, « légèrement lancées par Houbraken, et qui depuis ont été grossière- « ment amplifiées jusqu'au roman, sont démenties et par les lettres au- « tographes de Rembrandt, et par divers actes. En lisant ces lettres (1) et « ces actes, il est impossible de croire que ce grand homme ait ouvert « son cœur à l'ignoble passion de l'argent, du moins à la façon des héros « de Plaute et de Molière... Rembrandt était si peu ménager de son « argent, qu'on lui voyait pousser dans les ventes publiques à des prix « fous les estampes rares, les belles épreuves, les dessins ou les tableaux « des anciens peintres, ou même de ses confrères, et cet emploi de sa « fortune est prouvé par l'inventaire de ses objets d'art, tel qu'il fut « dressé en 1656.

« Rembrandt mourut pauvre, malgré sa prétendue avarice. Ayant perdu « sa femme Saskia, en 1642, il fut obligé de rendre des comptes à son « fils Titus, qui était mineur. Mais toute sa fortune se trouvait représentée « par des objets d'art, et la guerre dans laquelle la Hollande était engagée « contre l'Angleterre, avait déprécié ces sortes de valeurs. Possesseur « d'une maison située dans le Breestraat (quartier des Juifs), à Amsterdam, « Rembrandt fut exproprié par le subrogé-tuteur de son fils; mais les « circonstances étaient si désastreuses, que l'on dut ajourner la vente de sa « maison, faute de trouver un seul acquéreur. Quant à ses collections « de tableaux, d'estampes, de dessins, de bronzes, de plâtres, d'armes « et de costumes, elles furent inventoriées et vendues à l'encan par la « *Chambre des insolvables*, et ne produisirent guère plus que les sommes « dues par Rembrandt à divers créanciers dont le principal était le bour- « guemestre Corneille Witzen. Après la vente de ses portefeuilles, Rem- « brandt se retira sur le Rosengracht (quai des Roses), à Amsterdam. Il y « vécut avec une jeune paysanne qu'il avait épousée en secondes noces « et de laquelle il y eut deux enfants, qui furent ses uniques héritiers, « son fils Titus étant mort avant lui. Ainsi tombent ces accusations d'ava- « rice dont on a noirci la mémoire de Rembrandt. Avare! si ce grand « homme l'eût été, il n'aurait pas dépensé sa fortune en objets d'art, il « ne se serait pas laissé entraîner, dans les ventes, à des enchères fabu- « leuses; il n'aurait pas été saisi, exproprié; il ne serait pas mort insol- « vable! »

Ainsi s'exprime M. Ch. Blanc avec une véhémence d'expressions qui s'explique par le généreux sentiment qui l'inspire. Mais ne s'exagère-t-il pas, dans sa sympathie pour cette illustre mémoire, la portée des actes qu'il invoque et que nous n'avons pas malheureusement sous les yeux? En résulte-t-il bien que Rembrandt est mort tout à fait pauvre, est mort

(1) Ces lettres ne pourraient en aucun cas faire autorité, car l'Harpagon, le plus Harpagon, s'avoue-t-il, se croit-il même jamais avare?

insolvable? N'est-ce pas aller loin? N'est-ce pas vouloir trop prouver? L'existence de cette riche collection de Rembrandt est-elle un fait bien attesté, bien avéré ou sa dépréciation serait-elle suffisamment justifiée par les circonstances qu'on allègue? Graves questions! Faudrait-il s'étonner enfin que Rembrandt eût eu le malheur d'un si triste défaut, d'une si misérable faiblesse, alors que ses œuvres en général, prodigieuses, merveilleuses, au point de vue de l'art, de l'art matériel surtout, ne trahissent guère chez l'homme de génie une grande élévation d'âme, de cœur, de pensée, par l'insuffisance ou la vulgarité des expressions, par la trivialité ou la bizarrerie des types si chers à l'artiste même dans les sujets où la nature humaine ne devrait nous apparaître qu'ennoblie, agrandie, transfigurée?

Reconnaissons toutefois, fut-ce au risque de paraître nous contredire nous-même, que cette tradition, si fâcheuse pour la gloire de Van Ryn, peut fort bien aussi n'avoir eu pour fondement qu'une méchante rumeur, une misérable calomnie mise en circulation d'abord par les envieux ou seulement les oisifs et les bavards, et acceptée bénévolement et propagée ensuite et amplifiée par la crédulité maligne et moutonnière du vulgaire. Dans ce cas, l'illustre flamand deviendrait un exemple de plus de la terrible vérité de cette trop fameuse parole : *Calomniez! calomniez! il en restera toujours quelque chose!* Malheureusement, dans la plupart des circonstances, comme dans celle-ci, ce n'est point seulement *quelque chose qui reste*, mais la calomnie tout entière qui subsiste et souvent même va toujours croissant et se fortifiant, comme le monstre aux cent bouches et aux cent yeux, chanté par Virgile :

Accrescit vires eundo.

III.

Une circonstance a retardé la publication de cet article à l'impression, déjà, quand a paru dans la *Revue des deux Mondes*, un important et intéressant travail, sur le même sujet et signé d'un nom qui fait autorité. Nous l'avons lue, cette étude, ou plutôt dévorée, en remerciant, à part nous, l'auteur, M. Vitet, de tout ce qu'il a mis dans ces belles pages, écrites comme il sait écrire, de chaleur communicative, d'observations fines, de judicieux aperçus, de science consommée. Nous avons regretté seulement que l'art pur ou l'esthétique tînt trop de place peut-être dans cette éloquente dissertation. Puis, nous, le grand admirateur de Rembrandt, nous serions tenté cependant de trouver que l'éminent critique ou plutôt le panégyriste, va trop loin dans l'éloge du Flamand, car il arrive à transformer en qualités même les défauts. En voici la preuve :

« ..... Ce n'étaient pas les formes mais la lumière qu'il idéalisait. Il avait pour les formes la plus parfaite indifférence, et les prenait telles qu'il les

rencontrait; je ne sais même si sa prédilection n'était pas pour les moins élégantes, les moins nobles et les moins pures. Le hasard seul ne l'aurait pas conduit, surtout quand il peignait des femmes, à des modèles presque toujours laids. Il y mettait du sien évidemment et *recherchait de préférence les êtres les plus disgraciés.*

« ..... Dans ses traductions des Saintes Ecritures, il se place en dehors de toute tradition, supprime, ajoute, invente comme il lui plaît tels ou tels personnages, prête à ceux-ci des attitudes, à ceux-là des costumes grotesques, toujours de fantaisie. Le spectateur est dérouté. Qu'a-t-il devant les yeux ? ce petit homme souffreteux, d'un type si misérable, d'une expression si basse, est-ce donc le divin Sauveur ? Ces rustres, ces bohémiens déguenillés, sont-ce les saints apôtres ? et faut-il voir le groupe des saintes femmes dans ces disgracieuses commères ? »

Après de telles prémisses, critique trop motivée, qui pourrait s'attendre à cette conclusion si hasardée, si étrange et que nous ne saurions accepter malgré notre estime pour un tel juge :

« Ne vous rebutez pas : sous ces travestissements il y a je ne sais quoi de touchant, de profond, d'onctueux, de tendre. Que ce Samaritain est charitable ! Que cet enfant prodigue est repentant ! Que ce père lui ouvre bien son cœur ! Que de compassion, que de larmes, dans ces gestes, dans ces mouvements, *surtout dans ces jets de lumière !* (Ceci nous semble un peu singulier, et même pour nous tourne au logogriphe !)

« ..... Pour peu qu'on pénètre au-delà de cette écorce inculte, presque difforme, qui trop souvent nous cache ses pensées, on découvre en lui la puissance et parfois les éclairs d'un Shakspeare. Si, dans les sujets religieux, il trouble nos habitudes, s'il déconcerte nos souvenirs en s'abaissant au trivial, que de fois il s'élance et nous entraîne au pathétique ! Seulement, c'est toujours son grand moyen d'effet, c'est-à-dire *la lumière qui produit chez lui* l'expression. »

Nous n'avons point, hélas ! des yeux si perspicaces et ce don de seconde vue qui permet de découvrir dans un rayon de soleil de telles vertus !

M. Vitet, on le comprend, s'empresse d'adopter la thèse de M. Charles Blanc et n'admet pas comme fondé le reproche d'avarice qui pèse sur la mémoire de Rembrandt. Il s'appuie sur les mêmes motifs et reproduit presque dans les mêmes termes les affirmations de l'autre écrivain. Bien qu'assurément l'opinion d'un homme si sérieux soit à nos yeux d'un grand poids, elle ne saurait empêcher que nos doutes subsistent au moins en partie. Certaines phrases du critique, à la vérité, ne semblaient guère de nature à faire cesser nos perplexités.

« On cherche de nos jours à disculper Rembrandt, à le laver de ces accusations de sordide avarice que de crédules historiens lui avaient prodiguées. Je crois qu'on a raison ; on peut affirmer du moins que Rembrandt

ne thésaurisait point, puisqu'il est mort dans la misère. La passion des gravures, des statues, des tableaux, des armes, des costumes, lui fit faire des folies; il s'endetta si bien que la vente de sa collection, faite de son vivant, ne lui laissa pas de quoi vivre, pas même de quoi acheter un cercueil. Il n'en est pas moins vrai que, dans le cours de sa vie, il gagna des sommes prodigieuses et ne cessa *d'évaluer à poids d'or chaque minute de son temps.* »

On remarquera cette phrase d'autant plus significative, à notre avis, que le critique avait dit, quelques lignes plus haut, des peintres flamands en général :

« ..... Quand on aime les gens, on craint de divulguer un de leurs gros défauts. Quel est donc ce secret? Ils aimaient trop l'argent. Un certain goût de lucre naturel au pays, une sorte d'émanation de l'esprit commercial régnaient à des degrés divers dans tous les ateliers. »

L'avarice de Rembrandt eut donc été seulement de la cupidité. Mais ne concilierait-on pas mieux encore les faits nouvellement mis en lumière par MM. Ch. Blanc et Vitet avec l'opinion si universellement adoptée par les biographes sur la lésinerie du Flamand, en admettant, ce qui n'est pas rare, qu'il fut tout à la fois avare et prodigue. Ne voit-on pas, tous les jours, chez certaines gens, des défauts qui semblent, au premier coup d'œil, contradictoires, vivre en parfait accord? On est parcimonieux, dans ce qui vous est indifférent ou touche seulement autrui; mais on ne compte plus, dès qu'il s'agit de sa satisfaction personnelle et d'une passion favorite.

Maintenant si l'on s'étonnait de nous voir insister sur ce point et suspendre encore notre jugement, quand nous serions trop heureux que cette illustre mémoire pût sortir victorieuse du débat, nous répondrions : d'abord il s'agit de la vérité historique, de la tradition que, de nos jours, on est trop porté à mettre, même à la légère, en question. Puis de la vie de Rembrandt, telle que nous l'a transmise cette tradition, résulte une grande leçon, une moralité importante; à savoir que le génie n'est pas la vertu, n'est pas le seul et principal mérite. S'il ne s'appuie que sur sa propre force, s'il ne peut compter, pour lui venir en aide et le protéger contre les écarts de son orgueil ou de ses passions, sur une puissance supérieure, ce grand artiste, ce grand poète, cet homme d'une intelligence sublime, il court grand risque de déchoir un jour ou l'autre jusqu'à ces misérables faiblesses qui suffisent pour faire contre-poids aux plus éclatants triomphes, pour obscurcir la gloire de la plus brillante destinée.

BATHILD BOUNIOL.

REVUE DES REVUES.

I. Études de Théologie, de Philosophie et d'Histoire. — *Le Pape, son autorité et son action dans l'Église.*

II. Annales catholiques de Genève : 1° *Progrès du catholicisme à Genève* — MM. Diodati et E. Naville à la recherche d'un symbole. — 2° Étude sur les sociétés secrètes. — Les mystères de la franc-maçonnerie dévoilés. — Son crédo politique et religieux. — 3° *Correspondance d'Angleterre.* — Un nouveau spécimen de la tolérance et de l'humanité anglaise. — Consécration d'un évêque anglican. — Une manufacture de sermons à Londres. — Progrès du catholicisme en Angleterre.

III. Revue catholique d'Alsace. — *L'excommunication des souverains d'après l'histoire.*

IV. Correspondance de Rome.

V. Revue catholique de Louvain. — Renseignements inédits sur la situation de l'Église catholique en Pologne.

De toutes les revues théologiques qui se publient en France, nous plaçons en première ligne *les Etudes de Théologie, de Philosophie et d'Histoire* et la *Revue des Sciences ecclésiastiques.* Toutes deux sont dirigées par des théologiens et des canonistes dont les noms sont trop favorablement connus pour qu'il soit besoin de les recommander ici. Nous avons parlé de la première dans nos précédents résumés. Nous devons une mention spéciale à la seconde. Outre la science et l'érudition dont ses rédacteurs font preuve, nous lui connaissons une qualité précieuse et trop rare aujourd'hui, c'est l'impartialité et le bon ton dans la critique. Elle réfute ses adversaires avec cette respectueuse franchise qui poursuit leurs doctrines et sait rendre justice à leurs intentions. Nous lui en devons une obligation d'autant plus grande que le défaut contraire est plus commun de nos jours. Nous consentons comme elle à nous tenir à égale distance des excès opposés qui pourraient compromettre la cause sacrée, pourvu, toutefois, que l'on ne prétende pas regarder comme excessif l'enseignement suivi par la majorité des théologiens et des canonistes unis au Saint-Siége, sous ce prétentieux prétexte qu'il serait contredit par quelques docteurs d'une Eglise particulière.

I.

Parmi les articles que contiennent les deux dernières livraisons des *Etudes de théologie*, nous signalons en première ligne celui qui a pour titre *le Pape, son autorité et son action dans l'Eglise,* par le P. Toulemont. Partant du fait de l'institution de l'Eglise qu'il définit : l'alliance sociale des hommes avec Dieu, alliance commencée dans le temps pour se consommer dans l'éternité, l'auteur nous la montre, en tant que société humaine, recevant de Jésus-Christ même son organisation extérieure et son gouvernement visible, des apôtres et des pasteurs « ministres de

Jésus-Christ, ses aides et ses auxiliaires (1). » L'unité étant le cachet des œuvres de Dieu, Jésus-Christ a voulu qu'il resplendît dans l'Eglise, qui est son chef-d'œuvre. A cette fin il a voulu qu'un seul homme présidât à la hiérarchie ; il a constitué Pierre son vicaire, le représentant de son autorité, le centre de l'unité, le médiateur entre les hommes et lui.

Le P. Toulemont rappelle les témoignages sur lesquels repose la primauté souveraine de saint Pierre et de ses successeurs. S'appuyant sur la célèbre définition du Concile de Florence, il pose cette formule capitale : le Pape dans l'Eglise, c'est *l'autorité dans sa plénitude*.

En effet, l'Eglise, comme société extérieure, doit avoir comme toutes les sociétés humaines une autorité extérieure qui la régit, une force centrale qui coordonne tous les éléments sociaux, toutes les volontés individuelles, pour les faire concourir à un même but, à une même foi. C'est l'autorité qui remplit cette fonction et c'est dans le Pape que réside l'autorité à sa plus haute puissance. C'est pourquoi Pierre seul est établi le fondement de l'Eglise : *Tu es Petrus et super hanc Petram*... D'où la tradition a conclu que l'Eglise a été réellement fondée sur Pierre et ses successeurs. Les Apôtres sont les colonnes, Pierre seul est le fondement de l'Eglise, et l'épiscopat, aussi bien que toute l'Eglise, est fondé sur la première autorité, sans laquelle il n'est et ne peut rien.

Divine dans son institution et dans son essence, l'autorité du Pape est universelle dans son ressort. Elle est plénière et souveraine dans l'enseignement, dans le gouvernement et dans le ministère. « *Docteur* de tous les chrétiens (2), » il enseigne, il juge en dernier ressort les questions qui regardent la foi et les mœurs. Toutes les doctrines, toutes les erreurs, toutes les opinions sont justiciables de son tribunal suprême. Il foudroie l'hérésie, il fixe les limites de la liberté de discussion, commande à toutes les intelligences l'adhésion de la foi ; car le docteur d'une Eglise indéfectible ne saurait être sujet à l'erreur.

L'autorité du Pape est *plénière* dans le gouvernement de l'Eglise.

Il possède le pouvoir législatif, exécutif, coercitif et judiciaire. Il lie et il délie par ses décrets les consciences et les volontés. A lui de promulguer des lois obligatoires pour toute l'Eglise, d'en dispenser, de réformer ou de modifier la discipline. A lui de régler et de déterminer les causes majeures par sa sentence sans appel.

L'autorité du Pape est *plénière* dans l'exercice du ministère. Pontife souverain, il possède et il exerce tous les pouvoirs que Dieu a donnés à son Eglise sur les Sacrements, dont il fixe et règle les rites sacrés. Il détermine les formes de la prière publique et il est le dispensateur du trésor céleste des indulgences. Comme Jésus-Christ qu'il représente, « il porte la

(1) I. Cor., IV, 1.
(2) C. de Florence.

royauté sur ses épaules (1), » et en face de « ses ennemis frémissants (2), » il aura toujours le droit de se proclamer roi « établi par le Seigneur sur la sainte montagne de Sion pour enseigner les préceptes de Dieu (3). »

Le Pape est le *centre de l'unité*. En vertu de sa primauté de juridiction, tous les autres pouvoirs sont subordonnés à son autorité souveraine ; il les étend, il les restreint, il les contrôle, il les centralise, il les unit, si bien qu'en dehors de la communion et de la subordination au Pape, il n'y a plus de pouvoirs spirituels qui s'exercent légitimement. « Quiconque mange l'agneau hors de cette demeure est un profane, et quiconque ne recueille pas avec le Vicaire du Christ, dissipe (4). »

Ainsi l'épiscopat est *un*, le sacerdoce est *un*, quels que soient les différents ministres qui y participent, parce que c'est toujours la même autorité qui, descendant de Jésus-Christ par le Pape, va par une merveilleuse ubiquité, investir chacun des ministres et opère tout en tous. Tous agissent en commun et solidairement : et leur action, quoique multiple, ne cesse pas d'être identique et une.

L'unité existe aussi entre la hiérarchie et les fidèles, puisqu'il y a en tous unité d'obéissance, unité de profession de foi, unité de sacrements. Par leurs pasteurs et par leurs évêques les fidèles sont en communion avec le Pape et aussi les uns avec les autres, parce qu'ils sont tous unis par le Pape, de même que les pierres d'un édifice sont unies par le fondement, et les membres d'une famille par le chef qui les régit. Voilà comment la primauté du Pape réalise dans le monde les ineffables relations de la communion des Saints et de l'unité universelle. Par le Pape et dans le Pape les extrêmes se rapprochent, tous les hommes s'unissent; les distances et les séparations disparaissent, les distinctions nationales sont effacées ; il n'y a plus que des catholiques, depuis les régions civilisées que nous habitons jusqu'aux cyclades perdues de l'Océanie ; et à travers tous les espaces, les enfants de l'Eglise peuvent tendre les mains les uns vers les autres et s'adresser le salut fraternel. Tous professent la même foi, tous obéissent au même roi. Tous sont frères, puisqu'ils n'ont qu'un père sur la terre, comme ils n'ont qu'un père dans le ciel. Ainsi se réalise dans l'Eglise la parole de saint Paul : « En Jésus-Christ il n'y a plus de Juifs ni de Gentils, de Grecs ni de barbares, Jésus-Christ est tout en tous » par son Vicaire.

Après avoir considéré le Pape dans ses rapports avec le corps de l'Eglise, le R. P. Toulemont nous le montre comme médiateur, c'est-à-dire unissant les hommes à Jésus-Christ. Dans le plan ordinaire de la

(1) Is. IX. 6.
(2) Ps. II.
(3) Ibid.
(4) S. Hieron, *ep. ad Damas.* S. P.

Providence, on ne saurait être uni à Jésus-Christ qu'autant qu'on est uni au Pape, qui nous unit à Jésus-Christ. Quiconque est séparé du Pape, se trouve par ce seul fait isolé de la source des grâces et n'est plus qu'une branche détachée du tronc. Le Pape contribue encore d'une autre manière à unir les hommes à Dieu par son action propre et personnelle sur l'Eglise. Ainsi par la surveillance universelle qu'il exerce sur l'enseignement des pasteurs, sur les livres impies, il empêche qu'aucune erreur ne vienne rompre l'union des intelligences avec le Verbe divin, et par l'enseignement solennel qu'il distribue au monde, il éclaire et fortifie la foi des peuples. Il maintient dans leur intégrité les règles sacrées du devoir. Inébranlable, il les défend contre les passions déchaînées; il proteste contre le scandale; il réforme, s'il est nécessaire, les pasteurs et les ouailles; sa voix paternelle presse, encourage, console, proclame les grandes amnisties de la divine miséricorde, et rejette de l'Eglise les pécheurs publics qui y sont une pierre de scandale pour les fidèles. « Si le Christianisme, « disait le savant Hurter (avant de se convertir au catholicisme), n'a pas « été refoulé comme une secte sans valeur dans quelque coin du globe, « s'il n'a pas été réduit à une simple formule comme les religions de « l'Inde, on le doit à la vigilance, à la sévérité des Pontifes romains, à « leurs soins constants pour maintenir le principe d'autorité dans l'Eglise. »

Le R. P. Toulemont conclut de ce qui précède que l'adhésion au Pape est la condition ordinaire de notre union avec Jésus-Christ et qu'il intervient par son autorité dans tous les actes du ministère ecclésiastique qui ont pour but la sanctification des âmes, en sorte qu'on pourrait définir cette autorité suprême : *La grande puissance attractive qui ramène perpétuellement les hommes à Dieu.*

Voilà ce qui explique les sentiments de dévouement et de piété filiale que les enfants de l'Eglise professent pour le Pape. Ils ne voient plus en lui un homme mortel, ils voient celui à qui le Christ a dit : « Tu es Pierre. — Pais mes agneaux, pais mes brebis. » De là cette religieuse obéissance qui est due à tous ses ordres. Qui méprise le chef de l'Église, méprise Jésus-Christ. Cela est vrai au pied de la lettre. Plus on aime Jésus-Christ, plus on aime le Pape. Ces deux amours sont en raison directe l'un de l'autre. A notre époque, les catholiques sont obligés à un dévouement plus absolu au vicaire de Jésus-Christ. Avec son cynisme brutal, l'impiété jette l'insulte au Père commun des fidèles, au plus doux des Pontifes. « La papauté est menacée, l'Église est menacée, et tout est menacé; car qui dira où sont les droits, les vrais intérêts, les sécurités qui ne sont pas solidaires de ceux de la Papauté et de l'Eglise? » Dans cette crise douloureuse, il nous reste un recours, un refuge, c'est la prière qui a reçu des promesses infaillibles. — Pie IX prie et se repose dans la certitude de ses espérances. Prions, à l'exemple de notre Chef bien-aimé.

« Ah, ce Père béni! Les larmes montent aux yeux à la vue de si grandes

douleurs ! Jamais peut-être le Sauveur des hommes n'avait été représenté dans son Vicaire avec des traits plus touchants et plus aimables. C'était l'ineffable mansuétude de l'Homme-Dieu ; c'était sa généreuse bonté qui passait en faisant du bien à tous, et qui aimait tant à pardonner ! Et le voilà, comme son divin maître, renié, trahi par l'ingratitude, livré à la dérision de ses ennemis, bien près du Calvaire !

« Notre époque sera, à bien des égards, une des plus flétries de l'histoire. Mais l'Église y apparaîtra grande ! Grande dans ses enfants fidèles, dans ses martyrs de la foi, dans ses martyrs de la Papauté !... Grande surtout dans ce Pontife, la plus suave majesté qui ait été présentée depuis longtemps à l'admiration de la terre !

« Nous serons saintement fiers de cette incomparable grandeur. La gloire du Père est la gloire des fils. Et nous continuerons de donner à son cœur affligé la consolation qui lui est la plus douce, celle de nous voir serrés autour du siége de Pierre, et par conséquent forst de la force de Dieu. »

II.

La ville de Genève, qui comptait à peine cinquante catholiques dans les premières années de ce siècle, en compte aujourd'hui environ quinze mille. Le doigt de Dieu est là ; car de tels changements sont le triomphe manifeste de sa grâce. Mais Dieu se sert des hommes pour faire son œuvre, et depuis la prédication apostolique, c'est toujours par l'apostolat catholique qu'il a propagé son règne, et multiplié les chrétiens. Dieu a donné un apôtre à la Rome protestante. Nous savons tous quel est cet apôtre, car le nom de M. l'abbé Mermillod est devenu populaire en France. Après Dieu, c'est à ce jeune et éloquent missionnaire de Genève que l'Eglise doit cette riche moisson qui est le fruit de son apostolat. C'est ce missionnaire si accoutumé aux triomphes de la controverse avec les protestants, si versé dans l'intime et profonde connaissance de tous leurs préjugés de naissance, d'éducation, d'habitudes morales ; c'est M. l'abbé Mermillod, le recteur vénéré de Notre-Dame de Genève, qui a préparé, accéléré ce mouvement de retour vers la sainte Eglise mère et maîtresse de toutes les Églises. M. l'abbé Mermillod combat le protestantisme genévois par la plume et par la parole. Les *Annales catholiques* publiées sous sa direction ont pour but de répondre aux attaques incessantes de l'hérésie. Œuvre d'apostolat et de polémique ferme et courtoise, cette revue remplit son programme avec conscience et avec talent. Elle suit dans sa course vagabonde, et dans ses variations de chaque jour cet habile *voyageur d'idées* qui, depuis Calvin, n'a jamais eu de symbole pour en avoir eu trop. Dans un compte rendu destiné à faire connaître à nos lecteurs le mouvement catholique, nous ne pouvions nous dispenser de leur faire connaître cette importante publication.

1° La dernière livraison nous offre une étude fort remarquable sur les deux principaux représentants du protestantisme genévois, MM. Diodati et le professeur E. Naville. Le premier a disparu de la scène du monde avec de tristes mécomptes sur l'avenir de la réforme à Genève. M. E. Naville occupe encore cette scène, et il tient à Genève la première place parmi les penseurs.

Ces deux hommes, entraînés par le courant de cette préoccupation bien naturelle aux hommes restés chrétiens par le sentiment, ont fixé leur attention sur la question de la foi et de l'Eglise. Ni l'un ni l'autre ne paraissent satisfaits des différentes sortes de protestantisme éclos au souffle du libre examen. Ainsi M. Diodati, de l'aveu de son biographe M. Ernest Naville, n'était ni méthodiste anglais, ni rationaliste allemand, ni incrédule français, ni socinien genèvois. Qu'était-il donc? Il était protestant, mais protestant à sa façon, se faisant « une foi chrétienne en dehors de ce qui divise les chrétiens de diverses dénominations. » Son protestantisme, assure M. Naville, n'était ni un terme moyen entre la croyance chrétienne et le rationalisme, ni une idée traditionnelle passivement acceptée... c'était *une opinion réfléchie*. M. Diodati n'admet qu'un symbole composé de ces deux assertions : « La bible reconnue pour la parole de Dieu, et le droit de libre interprétation. » Mais M. Diodati devait bientôt s'apercevoir que son symbole reposait sur une base bien chancelante. Il ne pouvait ignorer que c'était au nom du libre examen appliqué à l'Écriture et de l'individualisme que des docteurs déistes et panthéistes n'hésitaient pas à se déclarer membres légitimes des Églises protestantes, et même les seuls vrais représentants d'un protestantisme logique et fidèle à lui-même. M. Diodati comprit cela, et il s'en affligea profondément : « Je m'afflige de l'état actuel de la science, écrivait-il, la situation du protestantisme me remplit d'alarmes pour son avenir... le mouvement actuel des esprits est funeste et illégitime. » Ainsi M. Diodati n'avait en fait de symbole et de religion qu'une *opinion réfléchie*. Voilà le résultat des études et des recherches de l'une des sommités du protestantisme genévois. Et M. Diodati est mort dans ce chaos de son esprit, dans ce désaccord de ses pensées.

M. Esnest Naville, le biographe de M. Diodati, a aussi son protestantisme à lui. Il n'est l'homme ni des excentricités anglaises, ni du rationalisme allemand, ni de la religion naturelle, ni du socinianisme genèvois, ni même de l'individualisme de M. Diodati. Il croit au surnaturalisme, à la divinité de Jésus-Christ, à la divinité de l'Evangile; il croit à la foi, à la grâce; il croit que la valeur exclusive et le témoignage intrinsèque des saintes Ecritures ne sont pas l'unique critérium de leur divinité; il croit à la nécessité de la tradition, il croit à l'existence du christianisme avant même l'existence des livres saints. Sur tous ces points le savant professeur se rapproche des catholiques. La discussion scientifique, théologique et vraiment chrétienne, sur de pareilles bases devient possible. Qu'il ajoute à

ces actes de reconnaissance les promesses de Jésus-Christ, l'opération du Saint-Esprit, et il arrivera aux confins du catholicisme. Il est vrai qu'il fait des réserves sur la question de la tradition universelle. M. Naville n'accepte pas « toutes les vues de Rome. » Qu'est-ce à dire? Mais « les vues de Rome » sur les traditions, sont nettement, admirablement exprimées dans un décret du Concile de Trente, IVe session. Lisez ce décret et dites s'il y a une seule ligne, une seule pensée à laquelle vous ne deviez rendre hommage. Et puis, à ce célèbre décret ajoutez la succession non interrompue des pères, des docteurs, des conciles, des saints, des pontifes, cette prédication incessante de dix-huit siècles, cette foi universelle « des croyants qui conservait et répandait l'Evangile... à l'aide de la tradition. » Vous comprendrez alors que « les vues de Rome » sont au moins dignes d'une étude approfondie et même d'un respect religieux. Que M. Ernest Naville entreprenne cette étude, qu'il poursuive sa thèse, et nous pouvons lui prédire qu'avec la haute portée de son esprit et la solidité de ses études unies à la bonne foi, il comprendra qu'il n'y a pas plus de tradition vraie sans l'Eglise, que de christianisme sans l'ordre surnaturel et sans profession de foi.

2° Du protestantisme à la religion des loges maçonniques, la distance est moins grande qu'on ne semble le supposer. Les *Annales de Genève* publient une remarquable étude de M. le comte Desbassayns de Richemont sur la religion des sociétés secrètes.

Le XVIIIe siècle a ourdi avant de s'éteindre une immense conspiration contre le trône et l'autel. Nous en connaissons les résultats. Depuis soixante ans la foudre démocratique menace toutes les cîmes du monde moral et social, et aujourd'hui nous sommes réduits à nous demander si l'aurore de demain ne nous fera pas voir le calvaire là où s'élève aujourd'hui le Vatican.

D'où vient cette foudre? qui dirige cette guerre? qui tient les fils de cette conspiration de l'enfer contre le Christ? La foudre qui gronde et qui menace est plus haut que les peuples, plus haut que les rois, plus haut même que les idées; elle est entre la foi et l'incroyance, ces deux idéalisations de la grande lutte entre Dieu et Baal. Nous connaissons les écoles saintes où se recrutent et se forment les champions de la foi. Tout s'y fait au grand jour, tout y est lumineux comme la doctrine même qu'on y enseigne; mais il y a d'autres écoles que l'on connaît moins, ce sont les arsenaux cachés, les académies occultes d'où sortent tout armés les fils de Bélial, les héros de l'incroyance. M. le comte Desbassayns de Richemont essaye de dérouler le cours de ce triste tableau. Il suffit, dit-il, de consulter les divers ouvrages, articles et discours publiés en Allemagne, en Belgique et en France, pour reconnaître que les ennemis de l'ordre religieux, social et moral, ce sont les *francs maçons*.

En effet, lorsqu'on déchire le voile qui couvre leurs réunions, lorsqu'on

se rend compte des aveux des grands maîtres, il est impossible de ne pas arriver, de près ou de loin, à cette conclusion : La franc-maçonnerie est comme le *vrain* par lequel s'est écoulé dans le monde le poison antisocial; c'est une des écoles de la milice infatigable du mal, que notre siècle nous montre partout à l'œuvre, plus puissante, plus redoutable que jamais, d'autant plus dangereuse qu'elle cache sous son masque humanitaire ses tendances anarchiques aux yeux des profanes et des novices, exerçant depuis sa naissance une influence occulte et fatale sur les révolutions de l'Europe et jetant aujourd'hui le masque pour attaquer de front les bases fondamentales de la société moderne.

Ces assertions de M. de Richemont n'ont rien d'exagéré; il les établit sur des documents authentiques tirés pour la plupart des Annales des francs maçons. C'est à l'aide de ces documents qu'il a réussi à percer le mystère de la loge, et à entrevoir le terrible secret dérobé au vulgaire par ces fables et ces symboles, qu'une pléïade de hauts initiés a seule le privilége de comtempler dans toute leur splendeur maçonnique. Il établit d'abord la statistique de la franc-maçonnerie à partir de 1725, époque à laquelle elle sortit de la Grande-Bretagne, jusqu'alors son principal sanctuaire pour rayonner au dehors. L'extension qu'elle a prise depuis est prodigieuse. Elle a envahi les cinq parties du monde, et elle compte aujourd'hui cinq mille sanctuaires et huit millions d'adhérents, dont cinq cent mille membres actifs.

Voici le cérémonial de l'ordre : un caveau obscur, des murs tendus de noir, une musique mortuaire, une tête de mort sur un autel, un cercueil, un squelette, un cadavre, des lampes sépulcrales, des serments prêtés sur des poignards, des épées dont on vous menace le cœur, un mannequin qu'on perce d'un stylet, tel est l'ameublement et le cérémonial des loges. Si ces lugubres pratiques n'étaient pas des emblêmes cachant sous leurs sombres crêpes des secrets importants, un tel cérémonial serait sans but, et on ne verrait pas sur la surface du globe cinq cent mille adeptes se réunir pour le simple plaisir de jouer au mystère. Il est vrai que, pour alléguer un but raisonnable, les chefs déclarent au grand jour que les loges sont des institutions de *bienfaisance*. Mais notre siècle est-il donc de ceux où le bien est forcé d'invoquer la protection des ténèbres? Pourquoi la charité maçonnique réclamerait-elle l'assistance de la nuit, lorsque la charité catholique opère ses prodiges au grand jour? Et puis si la bienfaisance est le but de l'œuvre maçonnique, pourquoi les frères maçons et Beurnonville en particulier témoignent-ils tant de mépris pour les malheureux, lorsqu'ils recommandent de ne recevoir que des hommes *qui peuvent vous présenter la main* et non *vous la tendre* (1)?

(1) Bazot, *Code des francs maçons*, p. 176, 177, et Beurnonville, *Cours philos. et interpret.*, p. 368.

C'en est assez, je crois, pour comprendre que si la franc-maçonnerie vient au secours de ses fils dans le besoin, tel n'est pas au moins le but principal de l'association. La bienfaisance n'est qu'un pavillon complaisant qui sert à couvrir la marchandise de contrebande qui se débite dans les loges. D'ailleurs M. de Richemont produit des témoignages décisifs qui démasquent le but de la maçonnerie. En voici quelques-uns : Dans une assemblée de délégués des différentes loges du grand Orient de Belgique (24 juin 1854), le père Verhaeghen s'écrie : « Les associations maçonniques seraient grandement coupables si elles se bornaient à de stériles labeurs, alors que de toutes parts *l'ennemi* s'organise, alors que la ligue ténébreuse de l'ignorance et de l'oppression étend ses pages dans l'ombre. » Le frère Bourlard se lève à son tour pour flétrir « *cette exploitation au nom de Dieu de ce que certains hommes appellent religion.* » Il ajoute... « Je dis, moi, que nous avons le droit et le devoir de nous occuper de la question religieuse des couvents, de l'attaquer de front, de la disséquer, et il faudra bien que le pays finisse par en faire justise, *dût-il employer la force pour le guérir de cette lèpre...* Dieu activera la constance de la franc-maçonnerie contre les couvents inutiles, contre les institutions des hommes fainéants... Tout ce qui a trait à l'existence, à la vie, à l'organisation d'un état, cela nous appartient à nous en première ligne; tout cela est de notre domaine, pour le disséquer et pour le faire passer par le creuset de la raison et de l'intelligence. » Tel est, d'après le frère Bourlard, le programme de la franc-maçonnerie. Et ces hardiesses de langage de ce tribun démocrate ont été accueillies par les rires approbateurs et les bravos de l'assemblée maçonnique !! Ecoutons encore le frère Faider, magistrat grave et réfléchi, protestant de son dévouement à l'Ordre, à l'occasion de son installation comme vénérable de la révérende loge de la fidélité à l'Orient de Gand. « L'hydre monacale, s'écrie-t-il, si souvent écrasée, nous menace de nouveau de ses têtes hideuses. En vain, avec le XVIIIe siècle, nous flatterions-nous d'avoir écrasé *l'infâme,* l'infâme renaît plus vigoureuse, plus intolérante, plus rapace et affermie que jamais. » Et il conclut qu'il faut combattre contre cette domination des fanatiques, « élever autel contre autel, enseignement contre enseignement. » « *Je jure* haine éternelle à la servitude, aux oppresseurs de l'humanité et de la saine philosophie, de reconnaître comme les fléaux des malheureux et du monde les rois et les fanatiques religieux, et de les avoir toujours en horreur (1). » Pour avoir raison de « ces ennemis implacables du genre humain, les princes, les bigots et la noblesse... tous les moyens sont bons; c'est Fichte, l'écrivain le plus éminent des loges allemandes, qui nous l'enseigne. Tout est permis pour les anéantir, la violence, la ruse, le

(1) Formule de serment prêté à leur réception par les chevaliers de l'Asie. *Leter à un franc maçon.*

feu et le fer, le poison et le poignard : la fin sanctifie les moyens (1). »

On n'accusera pas M. le comte de Richemont de calomnier la franc-maçonnerie ; il lui suffit de laisser parler les organes les plus influents pour révéler au public le but qu'elle se propose et nous initier même aux moyens qui lui serviront à l'atteindre. Ces moyens sont, ces charitables frères nous en avertissent, « la violence, la ruse, le feu et le fer, le poison et le poignard, » et l'on sait avec quelle modération ils en usent dans notre Europe civilisée. Pour cette fois, le mystère n'est plus possible, et les plus naïfs ne peuvent s'y tromper. Le *Credo* politique et religieux de la maçonnerie est connu.

A ce langage digne des temps de barbarie, il faut ajouter, dit M. de Richemont, de sacriléges parodies de presque toutes nos cérémonies. « Nous pourrions, dit-il, transcrire le rituel du *baptême* maçonnique, dans lequel le vénérable, trempant l'index dans du vin, en oint successivement la bouche, les oreilles et les yeux du Luwton (2), de la *confession*, de la confirmation, de la Cène célébrée le vendredi-saint par le Rose-Croix, et même de l'*Ordre* ; car en Allemagne, à la réception d'un grand juge de saint Jean, le Maître, après avoir orné le candidat d'une croix suspendue à un cordon blanc, lui dit : « *Je te donne aussi par là la puissance d'exercer toutes les fonctions sacrées que les Apôtres du Christ exerçaient dans l'Eglise primitive. Garde pure la parole de Dieu* (3). »

Tenons-nous à ces documents qui sont plus que suffisants pour nous édifier sur les projets de cette société souterraine qui mine le sol de la vieille Europe, et qui, si on n'y prend garde, renversera tous les trônes. Nous la voyons à l'œuvre. Elle salue dans un prochain avenir son triomphe définitif, et il se peut que nous soyons bientôt jugés assez coupables pour tomber sous les coups de cette nouvelle barbarie. *Dii meliora.*

Nous remercions M. le comte Desbassayns de Richemont de nous avoir donné la clef de ce monde souterrain et d'avoir arraché à ces sinistres ennemis de l'ordre social et religieux le masque d'hypocrisie sous lequel ils se cachaient. Nous ne pouvons plus nous y tromper : les francs-maçons sont les ennemis de l'Église et de l'État.

3° *De l'état religieux en Angleterre.* La libérale et protestante Angleterre, qui verse des larmes intarissables sur le despotisme du gouvernement papal et qui soudoye les libéraux italiens, insulte sans scrupule la liberté chez elle. Le collége catholique irlandais de Maynooth jouissait d'une allocation du gouvernement. Rien n'était plus juste ; car l'Irlandais paie l'impôt, et il a droit, à ce titre, à recevoir aide et protection du gouvernement qui le rançonne. L'avocat-député Whalley ne l'entend pas ainsi.

(1) Fichte Beytrœge zur Berichligung. p. 43. (Cité par l'abbé Gyr.)

(2) Enfant, en style maçonnique.

(3) L'ordre de la Franc-Maçonnerie, par Eckert, p. 491.

Il réclame la supression de l'allocation susdite. Voici l'argumentation de ce protestant zélé : « Au collége de Maynooth, dit-il, le meurtre est toléré, la trahison encouragée, des crimes qui sont l'horreur du genre humain y sont enseignés, recommandés, justifiés. »

Or, quels sont les crimes, *l'horreur de l'humanité*, dont se rendent coupables ces pauvres catholiques irlandais ? Ecoutez le député protestant : « Peut-on dire sérieusement que l'Angleterre reste neutre dans la question italienne, quand elle maintient un collége où l'éducation donnée aux prêtres en fait autant de capitaines du Pape (*sic*) ? Une éducation qui conduit tout droit à l'anarchie morale et sociale ? » Convaincus par l'éloquence et la modération de M. Whalley, 114 députés ont voté avec lui la suppression de l'allocation, c'est-à-dire la suppression du collége. Toutefois, la motion du député a été rejetée par la majorité. A l'occasion de cet échec, le *Record*, journal protestant, invite ses lecteurs à appeler les lumières et les grâces de l'Esprit Saint sur M. Whalley, afin qu'il persévère dans la pieuse voie où il est entré.

Voulez-vous savoir maintenant ce que les gentlemen appelés archevêques de Cantorbéry nomment une consécration épiscopale ? Un protestant s'est chargé de nous l'apprendre. Voici comment il raconte la cérémonie du sacre du nouvel évêque de Worcester :

« La solennité qui vient d'avoir lieu dans la chapelle du palais archiépiscopal de Lambeth, n'avait certes rien d'imposant, ni même d'édifiant, tout au contraire.

« L'archevêque de Cantorbéry, qui officiait, n'a touché les éléments qu'après la prière de la consécration. Les communiants n'étaient qu'au nombre de trente, mais le vin apporté pour la consécration eût suffi pour trois cents. On le versait dans d'immenses flacons, qu'une seule personne avait peine à tenir. Après la communion, la coupe ne fut pas présentée individuellement à chacun, mais on se la passa de main en main, tous les communiants étant debout. Après cette libation, tout le vin n'étant pas consommé, on appela un des domestiques de l'archevêché, le reste du vin consacré lui fut donné, et il le *but*, debout au milieu de la chapelle. »

Le ministère de la parole n'est pas plus respecté dans l'Eglise anglicane que le caractère épiscopal. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans la *Correspondance des Annales catholiques* :

« Les évêques et le haut clergé, trop riches pour se donner la peine de composer leurs sermons, et le bas clergé, trop abattu sous le poids anxieux de la misère, n'ayant plus l'intelligence assez forte et assez nette pour composer les siens, les achètent tout faits, mais à des prix fort différents. Pour satisfaire à ce besoin commun, une *manufacture* de sermons a été créée. Elle envoie aux consommateurs la liste de ses prix. Sermons depuis 37 sous jusqu'à 131 fr. 25 cent., selon qu'ils sont demandés par un desservant ou un évêque.

« M. Rogers, directeur de cette manufacture, réclame au révérend Havergal, desservant à Bedfordshire, la somme de 60 fr. pour une fourniture de vingt sermons. Le débiteur refuse de payer, alléguant qu'il a été trompé sur le prix de la marchandise. L'affaire se juge à Londres à la cour des schériffs. Dans le cours de la plaidoirie, il a été donné lecture d'une lettre du révérend Havergal au marchand de sermons Rogers, où se lisent les passages suivants : « Qu'avez-vous en magasin ? des sermons de pa-

cotille ? il m'en faut quelques-uns. » Le même sermon est lithographié au nombre de plusieurs douzaines d'exemplaires.

« Le juge Kerr : Si j'allais dans quatre on cinq églises le même dimanche, j'aurais donc la chance d'entendre cinq ou six fois le même sermon ?

« Le marchand : Oui, Monsieur.

« Le juge : Et dire que nous ne savons pas plus d'où nous viennent les sermons qu'on nous prêche que les melons que nous mangeons ! (Rires.) Quel est le prix ordinaire d'un sermon d'évêque ou d'archidiacre ?

« Le marchand : De 131 fr. 25 cent.

« Le juge : Et le prix d'un sermon à prêcher devant le lord-maire ?

« Le marchand : De 78 à 131 fr. 25 cent.

« Le débiteur Havergal est condamné à payer la somme demandée par Rogers, attendu, dit la cour, qu'il n'a pas renvoyé en temps utile la marchandise dont il blâme la qualité, et qu'il a bien pu en extraire ce qu'elle avait de meilleur.

« Faut-il s'étonner devant de tels faits si l'établissement protestant ne peut éviter une décadence certaine ? Les preuves s'en trouvent sur maint point de l'Angleterre. A Sunderland, par exemple, la population s'est accrue de vingt mille âmes depuis dix ans, et le nombre des anglicans orthodoxes a diminué de trois mille. Les *sécessionnistes* de l'établissement ont grossi les rangs des dissidents et surtout des catholiques. Sunderland compte douze mille de ces derniers.

Si l'Eglise catholique voit s'accroître ainsi le nombre de ses fidèles, elle le doit au zèle infatigable de ses prélats, de ses prêtres, de ses religieux et religieuses, de tous ordres, à ses œuvres de charité, à son dévouement pour soulager toutes les misères, consoler toutes les douleurs, soutenir toutes les faiblesses. »

Aussi voit-on se multiplier chaque jour en Angleterre les églises et les œuvres catholiques. Nous citerons entre autres les églises Saint-Joseph à Highte, près de Londres ; l'église Saint-Edward, à Lowich ; un orphelinat de garçons à Edimbourg ; une école pour les enfants pauvres à Manchester. M. Nicholson, écuyer, est le bienfaiteur principal de la nouvelle école. Il en a posé la première pierre, et, dans un discours approprié à la circonstance, ce gentilhomme a prononcé les paroles suivantes : « Faisons sentir notre influence par nos bonnes œuvres. Nous sommes cent mille catholiques dans la ville de Manchester, nous payons nos taxes, nous remplissons tous nos devoirs de citoyens, et cependant nous sommes exclus de tous les emplois publics, en notre qualité de catholiques. Le temps viendra où tombera cette injuste barrière, hâtons-le par la diffusion de l'éducation jointe à la pratique des vertus parmi nous. »

III.

M. l'abbé Kieffer continue, dans la *Revue catholique d'Alsace*, son intéressante étude sur l'*Excommunication des Souverains*, d'après l'histoire (2e article). La constitution du moyen âge faisait de la déchéance d'un prince la conséquence de son excommunication, surtout en Allemagne, et elle investissait ainsi la papauté du pouvoir le plus formidable. M. l'abbé Kieffer démontre que, loin d'en abuser, les Papes ne l'ont exercé qu'avec la plus grande réserve et seulement pour les intérêts spirituels les plus graves, gardant toujours les plus scrupuleux ménagements envers les

empereurs. Cette proposition pourra paraître étrange à ceux qui ne connaissent du moyen âge que les diatribes injustes et calomnieuses qui se débitent dans une foule de pamphlets qu'on nomme histoire.... Mais, s'ils veulent bien consulter les documents que M. l'abbé Kieffer a recueillis, ils seront forcés de reconnaître que sa proposition n'a rien d'exagéré.

IV.

Correspondance de Rome. — L'étude du droit canonique a été très-négligée en France depuis la révolution de 1793. La persécution avait décimé le clergé, et quand, après dix ans de luttes et de combats, la paix fut rendue à l'Eglise, la sollicitude des évêques dut s'empresser de combler au plus tôt les vides que la persécution avait faits dans le Sanctuaire. De là, la triste nécessité de ne donner aux lévites qu'ils élevaient au sacerdoce que la science théologique strictement nécessaire pour administrer les Sacrements et pour annoncer la parole sainte. Aujourd'hui la paix rendue à l'Eglise de France lui a permis de combler ces vides et d'exiger des jeunes lévites une connaissance plus étendue de la science ecclésiastique. Un heureux retour s'est fait dans les esprits. Toutefois il reste encore bien des préjugés à dissiper, et des obstacles sérieux à détruire. La *Correspondance de Rome* signale ce retour et ces obstacles en ces termes :

Dès que le principe d'insurrection individuelle ou générale contre l'autorité est admis quelque part et une seule fois, il faut s'attendre à en subir toutes les conséquences, même les plus désastreuses.

Heureusement la lumière se fait de plus en plus; et la restauration des vrais principes, déjà commencée dans les esprits qui s'étaient laissé séduire, profitera nécessairement au droit canonique en vertu de cette loi qu'une verité, aussi bien qu'une erreur, ne marche jamais seule; que la vérité, lorsqu'elle est libre, s'adjoint toutes les vérités concomitantes jusqu'à ce que la perfection, qui consiste dans l'unité et dans l'harmonie, soit obtenue.

Mais il reste plus d'un obstacle à renverser. C'est pitié que de voir avec quel aplomb des hommes, qui n'ont jamais ou que fort peu étudié, tranchent et prononcent dans les matières canoniques les plus délicates, interprètent arbitrairement les actes du Saint-Siége, et trouvent le moyen de perpétuer et de justifier les situations les plus incorrectes. Il y a notamment une erreur fatale profondément entrée dans certaines têtes, c'est que le concordat de 1801 aurait placé nos églises dans des conditions tout à fait exceptionnelles, et que désormais il ne saurait être question de leur appliquer le droit commun ; ce qui revient à dire qu'il n'y a plus de droit canonique pour la France. Un évêque que je connais se trouvait un jour au milieu des élèves de son grand séminaire et leur parlait en ces termes : « Messieurs, pour faire le bien dans ce « vaste diocèse, je n'ai besoin que de douze bons prêtres, douze hommes, entendez-« le bien, qui soient entre mes mains comme des cadavres. On parle beaucoup trop « des maximes et des règles du droit canonique. Est venue une révolution qui a « emporté les hommes et les choses ; il ne reste plus qu'un principe debout, c'est le « principe de l'obéissance absolue et aveugle à l'autorité épiscopale. Si ces condi-« tions ne vous conviennent point, les portes sont ouvertes. » C'était vif, comme vous le voyez. Pour être juste, je dois dire que le même prélat fait actuellement enseigner dans son séminaire les *Praelectiones juris canonici* publiées en 1859 par M.

l'abbé Icard, et qu'il a recommandé le même ouvrage à son clergé en pleine retraite pastorale. Voilà donc un progrès.

Evidemment, celui qui prendra la peine de lire attentivement les actes du Saint-Siége en 1801 et 1802, relatifs à nos affaires religieuses, saura parfaitement à quoi s'en tenir; pourvu qu'il interprète ces actes sainement, non d'après les fantaisies du libre examen qui, repoussé sur le terrain du dogme cherche souvent à se dédommager sur le terrain de la discipline, mais d'après le principe opportunément rappelé par Sa Sainteté Pie IX dans la constitution du 3 mai 1858 *Amantissimi Redemptoris* sur l'application de la messe *pro populo*, savoir : « que les rescrits apostoliques doivent être « rigoureusement pris dans le sens qu'ils offrent d'eux-mêmes, et que ces actes sont « d'interprétation très-étroite; *pontificia rescripta eo plane quem prae se ferunt sensu « esse omnino accipienda et illa strictissimae esse interpretationis.* » A chaque page, en effet, éclate la volonté du Saint-Siége d'appliquer à la France le droit commun, volontés que certaines dérogations formellement consenties ne servent qu'à mettre dans un jour plus grand.

Cependant vous l'avouerai-je? ceux qui s'obstinent à mettre nos églises hors la loi ont à leur disposition un texte, et un texte officiel fait pour les séduire et pour vous étonner. En 1802, les actes relatifs au concordat furent publiés en France par le gouvernement consulaire et par le cardinal-légat séparément. Chacun put lire d'abord ces actes en latin et en français dans le *Bulletin des Lois*. Mais les catholiques attendaient autre chose, et c'est par l'organe du cardinal-légat qu'ils voulaient recevoir communication des mesures prises par Sa Sainteté Pie VII pour le bien des églises; de hautes convenances d'ailleurs exigeaient qu'il en fût ainsi. On vit donc paraître à Paris chez Le Clère, imprimeur-libraire de S. Em. Mgr. le cardinal-légat, un volume in-8°, intitulé : *Concordat et recueil des bulles et brefs de N. S. P. le pape Pie VII sur les affaires actuelles de l'Eglise de France, etc... publiés par S. Em. Mgr. le cardinal Caprara, légat a latere.* En tête fut placé cet *Avis important* : « Les exemplaires des bulles et autres « pièces émanées du Saint-Siége, contenues dans ce volume, qui ne porteraient pas « au frontispice les armes de Mgr le cardinal légat *a latere*, ne seront pas regardés comme authentiques par Son Eminence. Paris, le mardi 23 germinal an x, Signé : « *Le Clère.* » L'exemplaire que je possède satisfait à la condition. Or, à la page 79 et dans le décret pour la nouvelle circonscription des diocèses, on lit ce qui suit :

« Nous sommes donc forcés, pour ne pas laisser plus longtemps sans secours les « églises de France, dans les nécessités urgentes où elles se trouvent, pour accélérer l'accomplissement des vœux de Sa Sainteté, des demandes réitérées du gouvernement français, des prières et des désirs de tous les catholiques; nous sommes, dis-je, forcés par tant de raisons à chercher le moyen le plus court de fixer et d'ex- « pliquer toutes choses, de nous écarter entièrement des règles et des coutumes « observées par le Saint-Siége. »

Est-ce clair? Si, pour réorganiser les églises de France, le cardinal Caprara a dû *s'écarter entièrement des règles et des coutumes observées par le Saint-Siége*, il s'ensuit que ces règles et ces coutumes ne font plus loi pour ces mêmes églises. Tel est le raisonnement des adversaires du droit commun. Certainement la conséquence n'est pas contenue dans la prémisse; mais cette prémisse elle-même ne vous semble-t-elle pas étrange? est-il vraisemblable que le cardinal-légat se soit mis résolument et ouvertement en opposition avec le droit? lui à qui Pie VII adressait le 4 septembre 1801 les lignes suivantes : « Nous espérons que vous userez de votre puissance de telle ma- « nière que, dans les choses douteuses, vous n'oublierez jamais ce que saint Inno- « cent Ier, notre prédécesseur, écrivait à Félix, évêque de Naucera (*sic*) en ces termes : « *Nous ne pouvons assez louer votre sagesse, qui vous fait marcher sur les traces de nos « pères, et recourir à nous comme au chef de l'Episcopat dans tous les doutes qui peuvent « se présenter, afin que le Saint-Siége ainsi consulté puisse prononcer sur ces difficultés, « et statuer même de ces points douteux quelque chose de certain et d'assuré.* En effet, « on a toujours solennellement reconnu dans l'Eglise ce que rappelle ce Pontife dans sa lettre au concile de Milève, savoir : *que l'on doit consulter le siége apostolique sur*

« *le sentiment qu'il faut embrasser dans toutes les questions difficiles et douteuses.* » De pareilles réminiscences et recommandations sont suffisamment significatives.

Le problème n'est point insoluble ; reportons-nous au texte latin. On lit : *Ne igitur tantis gallicanarum ecclesiarum necessitatibus diutius opem et auxilium differamus, utque celerius et ejusdem sanctitatis suae votis et repetitis gallicani gubernii postulationibus, et catholicorum omnium precibus ac desideriis satisfaciamus, eam, tot utilitatibus propositis, inire cogimus rationem, qualem omnem explicare, RETENTIS ALIQUO PACTO SEDIS APOSTOLICAE REGULIS ET CONSUETUDINIBUS, expeditissime possimus.* Or jamais ces mots : *s'écarter entièrement des règles et des coutumes par le Saint-Siége*, n'ont été la traduction de ceux-ci : *retentis aliquo pacto Sedis apostolicae regulis et consuetudinibus.*

De plus, le contre-sens qui défigure l'exemplaire authentique n'existe point dans la traduction insérée au *Bulletin des Lois* ; voici ce qu'on y trouve : « Nous sommes « donc forcé, pour ne pas laisser plus longtemps sans secours les églises de France « dans les nécessités urgentes où elles se trouvent, pour accélérer l'accomplissement « des vœux de Sa Sainteté, des demandes réitérées du gouvernement français, des « prières et des désirs de tous les catholiques ; nous sommes, dis-je, forcé, par tant « de raisons, à chercher le moyen le plus court de fixer et d'expliquer toutes choses, « SANS nous écarter entièrement des règles et des coutumes observées par le Saint-« Siége. » C'est la traduction de l'exemplaire authentique, moins le contre-sens.

Comment ce fâcheux contre-sens a-t-il pu pénétrer dans le texte officiel ? Plus d'une fois nous avons été tenté d'y voir la main de certains hommes peu favorables au Saint-Siége, comme il n'en manquait pas en 1802, et qui s'agitaient beaucoup jusque dans les bureaux de la légation apostolique. Cependant il paraît qu'il n'y a eu qu'une seule traduction, utilisée par le cardinal-légat et par le gouvernement, et peut-être n'avons-nous à déplorer qu'une faute d'impression. Mais avouez que l'inadvertance devait avoir d'incalculables résultats, les hommes étant ce qu'ils sont, légers, inattentifs et superficiels. En général chez nous on lit peu les actes du Saint-Siége en latin, surtout quand on a sous les yeux une traduction annoncée comme authentique. Le style de la chancellerie romaine n'est pas accessible à tous, ses longues périodes, entrecoupées de parenthèses, fatiguent et dégoûtent promptement la *furia francese ;* on court à la traduction et on s'en contente. C'est ce qui a eu lieu en 1802 et plus tard ; et c'est ainsi que s'est profondément enracinée l'erreur signalée plus haut, savoir que le droit commun ne regarde pas la France.

Ajoutez que la traduction qui porte : *sans nous écarter entièrement...* est loin d'être excellente, et qu'elle affaiblit singulièrement le sens des mots *retentis aliquo pacto Sedis apostolicae regulis et consuetudinibus.*

La *Correspondance de Rome* promet de revenir prochainement sur la critique des actes qui sont en cause. Nous y reviendrons à sa suite.

V.

La *Revue catholique* de Louvain publie, sur la position de l'Eglise catholique en Pologne, des documents jusqu'alors inédits, au moins en France. C'est un discours prononcé par M. l'abbé Alexandre Prusinowski dans la réunion générale de la Société catholique allemande, à Fribourg en Brisgau. Ce document est du plus haut intérêt, et il présente la situation de l'infortunée Pologne sous son véritable jour.

Il résulte de ce document que le despotisme du gouvernement russe envers les catholiques ne cesse d'y faire à l'Eglise catholique des blessures douloureuses. On y opprime l'Eglise grecque unie par des ordonnances

impitoyables, jusqu'à ce qu'on puisse sur ses ruines préparer la voie à une agression contre le rit latin. Le gouvernement russe paraît décidé à en finir avec le catholicisme des Grecs unis, et il ne reculera devant aucun moyen pour atteindre ce but. A cet effet, les élèves les plus capables du séminaire de Chelm sont forcément envoyés à Moscou ou à Kiew, pour y terminer leurs études dans une académie de théologie schismatique, et là, attirés au schisme par tous les moyens possibles, promus aux grades académiques, ils retournent chez eux, prédisposés à l'apostasie. On n'admet au séminaire de Chelm, en qualité de professeurs, que des candidats qui ont obtenu leurs grades académiques dans les Universités schismatiques. Le gouvernement russe exerce la même intolérance à l'égard de l'Eglise du rit latin. Le vénérable évêque de Poldachie, aujourd'hui archevêque *in partibus infidelium*, a été expulsé de son diocèse à cause de son attachement inébranlable à la foi catholique.

Et cependant la ruse systématiquement calculée du gouvernement moscowite, et tous les moyens de séduction qu'il met en jeu pour anéantir le catholicisme en Pologne, n'ont pu triompher du courage et de la foi du peuple polonais. Au contraire, la vie catholique se développe, elle se propage chez ce peuple si pauvre, si opprimé, si calomnié. S'il y a eu des jours d'oubli de Dieu, si le péché d'incrédulité, qui avait sa source dans une cour corrompue, avait communiqué le mal à quelques rangs de la société, après des temps d'un retour salutaire, la foi s'est ranimée de nouveau dans le royaume de saint Casimir. Courage, frères de Pologne. Victimes oubliées et dédaignées d'une persécution déjà séculaire, laissez à vos maîtres les déshonorants triomphes de la force et de la ruse, et gardez pour vous la palme et l'auréole des martyrs. Unis dans la foi, gardez pour vous la croix dont Dieu vous a chargés; et près de cet autel où l'un de vos rois, saint Adalbert, chantait : « *Boga Rodzika*! (ô mère de Dieu) » et auprès duquel votre enfant royal chantait : « *Omni die*, » chantez à la suite de vos pères : « *Succurre cadenti surgere qui curat populo* » jusqu'au jour où Dieu, se levant dans sa justice pour la défense de son peuple, vous permettra de chanter l'hymne de la résurrection : « *Hæc dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemus in eâ !* »

A. TILLOY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

Revue des faits. — Le consistoire. — Situation religieuse des Provinces rhénanes. — Les évêques d'Irlande. — Visite apostolique des diocèses de l'Inde. — Le R. P. Ventura. — Nécrologie : cardinal Villadicane ; prince Czartoryski.

L'événement religieux capital de la quinzaine qui vient de s'écouler est le consistoire secret tenu par Sa Sainteté le Pape Pie IX, le 22 juillet. Il ne nous est pas permis, à cause de la nature non-politique de ce recueil, de reproduire une analyse complète des actes de ce consistoire et surtout de la courte allocution prononcée par le Pape. Mais nous pouvons dire que le Saint-Père s'est félicité de la conduite de l'épiscopat et de la plus grande partie du clergé italien, et qu'il a déploré les maux produits par le veuvage d'un grand nombre d'églises dans la Péninsule. Le *Journal de Rome* résume ainsi les actes relatifs aux siéges épiscopaux ; ces actes font partie des Annales de l'Eglise catholique, et doivent avoir leur place dans cette *Revue* :

Notre Saint-Père le Pape Pie IX a tenu lundi matin 22, dans le palais apostolique du Vatican, un Consistoire secret dans lequel il a proposé les églises suivantes :

L'Eglise métropolitaine de Quito, dans l'Amérique méridionale, pour Mgr Joseph-Marie Riofrio, promu de l'église épiscopale de Pompéiopolis *in partibus infidelium*.

L'Eglise archiépiscopale de Colosses, in partibus infidelium, pour Mgr Charles-Amable de la Tour d'Auvergne Lauragais, prêtre de Moulins, prélat de la Maison de Sa Sainteté, auditeur de la Sacrée Rote romaine, docteur en droit civil et canonique, et désigné coadjuteur avec future succession de Mgr Alexis-Basile Menjaud, archevêque de Bourges.

L'Eglise cathédrale de Carthagènes dans le royaume de Murcie, en Espagne, pour Mgr François Landira-y-Sevilla, transféré du siége de Teruel.

L'Eglise cathédrale du Comayagua dans l'Amérique centrale, pour Mgr Jean-Félix de Jésus Zepeda, transféré de l'Eglise épiscopale d'Arindele, *in partibus infidelium*.

L'Eglise cathédrale de Marseille, en France, pour le R. D. Patrice-François Cruice, prêtre du diocèse de Clonfert, en Irlande, supérieur du collége des Carmes, à Paris, et docteur en théologie.

L'Eglise cathédrale de Luçon, en France, pour le R. D. Charles-Théodore Colet, prêtre du diocèse de Saint-Dié et vicaire-général de la ville et diocèse de Dijon.

L'Eglise cathédrale de Montpellier, en France, pour le R. D. François-Joseph Lecourtier, prêtre de Paris, archiprêtre et chanoine théologal de l'église métropolitaine.

L'Eglise cathédrale de Vannes, en France, pour le R. D. Louis-Anne Dubreuil, prêtre de Toulouse, supérieur du séminaire de Saint-Pons, à Montpellier, ci-devant vicaire-général de la même ville et diocèse.

Les Eglises cathédrales unies de Calahorra et Calzada, dans la Vieille-Castille, pour le R. D. Antonin Monescillo, prêtre de l'archidiocèse de Tolède, chef de la maîtrise de la métropole, prédicateur de la royale cour d'Espagne, et docteur en théologie.

L'Eglise cathédrale de Saint-Louis du Maragnon, au Brésil, pour le R. D. François Louis de la Conception Saraiva, prêtre de l'archidiocèse de Saint-Sauveur de la Baie de tous les Saints, abbé du monastère des bénédictins de Rio-Janeiro, et docteur en théologie.

'Eglise cathédrale d'Antequerra ou Oaxaca, au Mexique, pour le R. D. Joseph-Marie Covarrubias, prêtre de l'archidiocèse de Mexico, prébendier de la métropole et docteur en droit-canon.

L'Eglise cathédrale de Cuença, dans l'Amérique méridionale, pour le R. D. Joseph-Antoine-Remi Estève de Toral, prêtre de Quito, juge et examinateur synodal pour le diocèse de Cuença, et docteur en théologie.

L'Eglise cathédrale de Guayaquil, dans l'Amérique méridionale, pour le R. D. Thomas Aguirre, prêtre de Guayaquil, chanoine théologal de la cathédrale et docteur en théologie.

L'Eglise épiscopale de Listres, in partibus infidelium, pour le R. D. Joseph-Ignace Checa, prêtre de Quito, chanoine de la métropole, élève de l'Académie pontificale des nobles ecclésiastiques de Rome, docteur en droit civil et canonique et député auxiliaire de Mgr l'Evêque de Cuença, dans l'Amérique méridionale.

L'Eglise épiscopale de Sura, in partibus infidelium, pour le R. D. Henry-Louis-Charles Maret, prêtre de Mende, chanoine honoraire de la métropole de Paris, professeur de théologie et docteur de la même faculté.

Ensuite Sa Sainteté a annoncé la promotion par lettres apostoliques à :

L'Eglise archiépiscopale d'Amasie, in partibus infidelium, dans la personne de Mgr Joseph Lonovicz, déjà évêque de Czanad et Temesvar, dans le Banat, en Hongrie ;

Et de même l'élection des évêques suivants, faite par l'organe de la Sacrée-Congrégation de la Propagande, depuis le dernier consistoire jusqu'à celui de ce jour.

Pour l'Eglise métropolitaine de la Nouvelle-Orléans, aux Etats-Unis d'Amérique, Mgr Jean-Marie Odin, de la Congrégation de la Mission, promu du siége cathédral de Galveston au Texas.

Pour l'Eglise cathédrale de Savannah, aux Etats-Unis d'Amérique, Mgr Augustin Vérot, vicaire apostolique de la Floride, et transféré du siége épiscopal de Danabe, *in partibus infidelium.*

Pour l'Eglise cathédrale de Harlem, dans le royaume des Pays-Bas, le R. D. Gérard-Pierre Wilmer, prévôt du chapitre cathédral de Bois-le Duc.

Pour l'Eglise épiscopale de Sion, in partibus infidelium, le R. P. François-Sébastien Francovich, de l'Ordre des Mineurs de l'Observance de Saint-François, député vicaire apostolique de Bosnie.

Pour l'Eglise épiscopale de Cidonia, in partibus infidelium, le R. D. Georges Butler, curé et vicaire de Limerich, désigné coadjuteur avec future succession de Mgr Jean Ryan, évêque de Limerich en Irlande.

Pour l'Eglise épiscopale de Leuca, in partibus infidelium, le R. P. François Ange de Capronsa, de l'ordre séraphique des Mineurs-Capucins, député vicaire-apostolique d'Agra, dans les Indes-Orientales.

Enfin, l'instance du sacré pallium a été faite au Saint-Père pour les églises métropolitaines de Quito et de la Nouvelle-Orléans, ainsi que pour celle de Marseille, qui a été gratifiée de ce privilége par le bref de Sa Sainteté, *Romani Pontifices*, du 1er avril 1851.

Le Consistoire du 22 juillet a prouvé que le Saint-Père jouit d'une excellente santé : ceux qui s'obstinaient à le nier doivent maintenant changer de tactique et de langage.

Au milieu des tribulations de l'Eglise, nous aimons à constater ses triomphes. Une correspondance allemande de la *Gazette de Liége* nous a fait connaître récemment des détails pleins d'intérêt sur la situation religieuse des Provinces rhénanes ; ces détails montrent les progrès du catho-

licisme dans ce pays resté catholique, il est vrai, mais longtemps engourd dans une funeste indifférence :

L'archidiocèse de Cologne comprenait lors du dernier recensement une population catholique de 1,329,042 âmes; il figure par conséquent à côté des plus grands évêchés du monde. Ces catholiques sont répandus sur une étendue de 205 1/4 milles carrés, formant 778 paroisses comprises dans 44 doyennés : ainsi, il y a en moyenne, dans chaque doyenné, plus de 17 1/2 paroisses. On conçoit que pour ce vaste troupeau il eût fallu un grand nombre de pasteurs. Cependant il n'en a malheureusement pas toujours été ainsi. Les douloureuses plaies qu'avaient faites parmi le clergé les erreurs de l'hermésianisme et le zèle de propagande prosélytique de la maison régnante en Prusse, étaient peu faits pour féconder la vie religieuse : elle semblait, au contraire, s'assoupir d'un sommeil léthargique, lorsqu'en 1838, l'héroïque conduite de l'immortel archevêque Clément-Auguste, vint réveiller les catholiques d'un état d'autant plus funeste qu'on le croit moins dangereux. Ce premier réveil fut un avant-coureur de bon augure ; il annonçait les fruits heureux que devait recueillir, dans la suite, l'Eglise catholique de cette contrée. Non-seulement pour l'archidiocèse, mais aussi pour les autres évêchés faisant partie de la province ecclésiastique de Cologne, le martyre du saint confesseur colonais avait été d'une salutaire influence.

Pour en revenir à Cologne qui nous occupe spécialement ici, il n'existait plus guère, du temps du roi Frédéric-Guillaume III, d'autres maisons religieuses pour hommes que le couvent des PP. Franciscains de Hardenberg et les maisons des Frères Alexiens. Tous ceux qui y fleurissent actuellement pour le bonheur du catholicisme, sont de date plus récente, c'est-à-dire postérieure à l'orageuse année de 1848. Et quelle différence entre ce temps et l'époque actuelle, et cela dans un pays où la liberté religieuse est loin d'être parfaite ! Car que d'entraves le protestantisme dominant dans certaines régions gouvernementales ne sait-il pas, malgré la lettre de la loi, susciter à l'heureuse action de la foi catholique !

D'après le nouveau manuel de l'archidiocèse de Cologne, la Compagnie de Jésus possède actuellement des maisons religieuses à Aix-la-Chapelle, Bonn et Cologne; les Franciscains à Dusseldorf, Aix-la-Chapelle et Hardenberg; les Dominicains à Dusseldorf; les Lazaristes à Neuss, Munstereiffel et Marienthal ; les Rédemptoristes à Borcette ; les Alexiens à Aix-la-Chapelle, Cologne, Neuss et Gladbach ; les Frères des écoles chrétiennes à Borcette. Et ce que ce rapport ne mentionne pas encore, l'ordre austère des Trappistes a trouvé sur le même sol l'accueil le plus favorable chez les autorités tant civiles qu'ecclésiastiques. Chassés de la Prusse du temps du *très-dévot* roi Frédéric-Guillaume III, ces saints pénitents ont pu, au printemps dernier, à la grande satisfaction de leurs nouveaux voisins, établir une jeune colonie dans les profondeurs de l'Eiffel, à l'endroit où

florissait jadis l'abbaye de Marienwald. Egalement pour les congrégations religieuses de femmes, elles ont, à dater de 1848, pris une grande extension et enrichi le pays d'une foule d'établissements et d'institutions de bienfaisance générale. C'est ainsi que, pour ne point franchir les limites de l'archidiocèse, les pauvres sœurs de Sainte-Claire se sont établies à Derendorf en 1859 ; les Carmélitines à Cologne en 1860, et à Aix-la-Chapelle en 1859 ; les Sœurs du Bon-Basteur à Aix-la-Chapelle, au milieu des orages de 1848. De plus, nous voyons les Sœurs Ursulines fleurir à Cologne, Aix-la-Chapelle, Dusseldorf, Duren, Montjoie, Geilenkirchen, Münstereiffel et Hersel, celles de saint Charles-Borromée à Cologne, Duren, Bonn, Eupen, Schleiden, Steinfeld, Barmen et Crefeld ; les Récolectines à Eupen et à Baeren ; les Filles de la Croix à Malmedy, Dusseldorf et Werden ; les Augustines à Neuss ; les Sœurs de sainte Elisabeth à Cologne et à Aix-la-Chapelle ; les Sœurs de saint Vincent à Cologne, où il y a également des Alexiennes. Une jeune congrégation qui a pris une rapide extension dans l'archidiocèse, est celle des pauvres servantes de Jésus-Christ. Ici comme chez les *Sœurs des Pauvres*, de pauvres servantes étaient le grain de sénevé que la toute-puissance de Dieu et la fécondité de l'Eglise ont converti en un arbre gigantesque. Ce fut en 1849, qu'oubliées pour ainsi dire du monde, ces pieuses filles s'étaient unies en association à Dernbach, près Montabaur, au diocèse de Limburg, dans le but de soigner les malades et d'élever de pauvres enfants abandonnés. Maintenant l'archidiocèse seul compte 15 maisons de cet institut.

Puisque nous en sommes à des détails de statistique, disons en passant que la *Gazette ecclésiastique d'Irlande* vient de publier, dans l'ordre suivant, l'âge des archevêques et évêques catholiques de ce pays : Archevêque d'Armagh, 88 ans ; — archevêque de Dublin, 74 ; — évêques de Cashel, 68 ; — de Killaloe, 77 ; — de Meath, 75 ; — de Limerick, 75 ; — archevêque de Tuam, 69 ; — évêque de Derry, 68 ; — d'Ossery, 67 ; — de Kilmore, 60 ; — de Down, 52 ; — de Cork, 47. Ces chiffres doivent malheureusement faire craindre de prochains vides dans les rangs de ce magnifique épiscopat dont le zèle et le courage sont dignes des plus beaux temps de l'Eglise.

Nos lecteurs suivent avec intérêt la visite apostolique commencée il y a deux ans dans l'Inde par Mgr Bonnand. Cette visite, malheureusement interrompue par la mort du zélé prélat, va être continuée par Mgr Charbonneaux, évêque de Jassen et vicaire apostolique de Maïssour. Nous espérons que M. l'abbé Laouënan, dont les lettres sont si intéressantes, pourra suivre Mgr Charbonneaux et nous communiquer les curieux renseignements dont nous avons commencé la publication.

Au moment où nous écrivons, nous ignorons encore si l'Eglise n'a pas perdu l'un de ses membres les plus célèbres, l'une des plus belles intelligences de ce temps, dont la foi n'a jamais été mise en doute, malgré les

nuages qui ont un moment obscurci sa carrière terrestre à une époque de troubles et de défaillance presque universelle. Nous voulons parler du R. P. Ventura, à qui Mgr l'évêque de Versailles a administré les derniers sacrements, et à qui le Saint-Père a envoyé, sur sa demande, une dernière bénédiction.

Une scène touchante s'est passée lorsque Mgr l'évêque de Versailles eut administré les derniers sacrements à l'illustre malade. Le prélat se pencha vers le Révérend Père et lui dit : « C'est une grande consolation pour moi d'avoir pu remplir auprès de vous les fonctions du saint ministère. » Le R. P Ventura embrassa l'évêque, en prononçant ces paroles : « Vous êtes l'Eglise, je meurs dans l'amour de l'Eglise, j'embrasse l'Eglise. » Mot bien digne du chrétien qui l'a prononcé, remarque un rédacteur du *Monde* ; testament impérissable de sa foi et de son amour pour l'Eglise !

Un nouveau vide vient de se faire dans le Sacré-Collége par la mort du cardinal Villadicane, archevêque de Messine. François de Paule Villadicane, des princes de la Mola, mort dans la nuit du 13 au 14 juin, à l'âge de 81 ans, était né à Messine, le 22 février 1780. Il était déjà évêque d'Ortosia, *in partibus*, lorsque le pape Léon XII le préconisa archevêque de Messine dans le consistoire du 17 novembre 1823. Le pape Grégoire XVI le promut au cardinalat dans le consistoire du 27 janvier 1843, et lui assigna, le 22 juin suivant, le titre presbytéral de Saint-Alexis. Son Eminence le cardinal Villadicane avait un coadjuteur dans la personne de Mgr Joseph Popardo del Parco, créé évêque de Sinope *in partibus* dans le consistoire du 9 décembre 1857.

Une grande existence politique vient de se terminer. Le prince Adam Czartoryski, le patriarche de l'émigration polonaise, est mort au château de Montfermeil, près de Paris. Le prince Adam était né en 1769; il avait 92 ans, et avait assisté à tous les malheurs de son pays, aux partages successifs de la Pologne. Il prit part aux héroïques efforts de Kosciusko. Après la défaite, il alla avec son frère à Saint-Pétersbourg et s'unit de la plus étroite amitié avec l'héritier du trône impérial, avec le jeune prince qui devait être un jour Alexandre Ier. Le czar Paul, qui était très-ombrageux, se défia de ce jeune Polonais et l'envoya comme ministre plénipotentiaire auprès du roi de Sardaigne. Après la mort tragique du czar Paul, le prince Czartoryski revint à Saint-Pétersbourg. Il était tout dévoué à Alexandre Ier. Il le croyait sincèrement désireux de réparer l'iniquité du partage de la Pologne, de rendre une patrie à cette malheureuse nation. Cette croyance dans les intentions généreuses et loyales de l'empereur Alexandre n'a jamais abandonné le prince Adam. Il se rallia donc complétement à Alexandre Ier dès son avènement au trône; il devint même son ministre des affaires étrangères, mais à la condition que durant son passage au pouvoir il ne recevrait aucune dotation, ni aucune décoration. Il voulait ainsi faire entendre que, s'il donnait un signe public d'ad-

hésion à la Russie, c'était uniquement dans l'intérêt de sa cause, c'est-à-dire de la Pologne. La bataille d'Austerlitz qui décidait le triomphe de Napoléon, décida le prince à se retirer du ministère où il ne pouvait plus agir d'une façon immédiatement efficace pour sa patrie; il ne conserva qu'une fonction, celle de curateur de l'instruction publique en Pologne. Il s'adonna à cette tâche de 1807 à 1822; il voulait relever l'esprit de ses concitoyens, les former pour leurs destinées futures. Il y réussit à merveille. C'est à lui qu'on doit la restauration de l'Université de Wilna. La langue polonaise était la seule parlée, la seule enseignée dans toutes les écoles. Le nombre des étudiants polonais qui devait, après 1825, descendre à 4,000, dépassait 12,000. En 1814, lorsque l'empereur Alexandre proposa au Congrès de Vienne de reconstituer la Pologne, d'en faire un royaume uni à la Russie et non absorbé en elle, comme sont par exemple la Suède et la Norwége, il agissait sous l'inspiration du prince Adam Czartoryski. Le prince se retira en 1822 de la direction de l'instruction publique en Pologne; il voyait déjà percer dans le gouvernement de Saint-Pétersbourg ces tendances d'absorption, de *russification* qui devaient éclater sous l'empereur Nicolas. Il vécut en Pologne jusqu'à l'insurrection de 1830. Quand arriva cette insurrection, le prince Adam, qui l'avait fortement désapprouvée comme inutile et désastreuse, n'hésita pas à s'y mêler pour essayer de la diriger. Il fut d'acclamation nommé président du gouvernement provisoire de Pologne. Il assista à presque toutes les batailles qui se livrèrent. Mais ses prévisions ne tardèrent pas à se réaliser; l'insurrection fut vaincue, l'abandon de l'Europe laissa le champ libre aux troupes russes, la démagogie acheva de compromettre cette belle cause devant l'Europe conservatrice. Le prince Czartoryski se condamna à l'exil; il fut jugé par défaut, la peine de mort prononcée contre lui et toutes ses propriétés de la Pologne russe qui représentaient un capital de plus de dix millions, confisquées.

L'exil du prince Czartoryski, réfugié à Paris, fut consacré, tout le reste de sa vie, à la Pologne. Une foule d'institutions, à Paris seulement, lui doivent leur existence. Ainsi il y a une Société littéraire polonaise, une Société historique, une Société destinée à faire élever les jeunes Polonais sans fortune, une autre qui a recueilli les Sœurs de charité polonaises et qui en forme de nouvelles, une autre qui a pour but de préparer les jeunes Polonais à nos écoles savantes, etc. L'année dernière, le prince Czartoryski a fait paraître une carte topographique de la Pologne, qui a été dressée par des officiers de l'insurrection de 1831 et qui rappelle par son exécution les cartes de France dressées par le ministère de la guerre; c'est un objet qui a coûté 80,000 fr. Chaque année, le prince Czartoryski visitait cette société; il adressait des allocutions qui étaient son ouvrage et qui étaient admirables de simplicité austère, de raison calme et sévère.

La mort du prince Adam a été chrétienne comme sa vie. Malgré son

grand âge, il avait conservé la plénitude de son intelligence et la majesté d'une vieillesse vigoureuse. Mais, depuis quelque temps, dit le *Journal de Bruxelles*, que nous avons suivi dans cette notice, on voyait, par l'affaiblissement progressif du noble vieillard, que sa fin approchait. Il y a quelques semaines, on le transporta au château de Montfermeil qu'il avait acheté aux environs de Paris. Là, il s'y prépara à paraître devant le Juge suprême. Le Père Gratry, à qui il avait remis le soin de son âme, vint plusieurs fois le voir, le confesser, l'exhorter. Sa vue s'éteignit tout à coup, il devint presque subitement aveugle. Cela parut d'un symptôme significatif. Toutes ses autres facultés étaient demeurées excellentes, il entendait même les conversations à voix basse, et son intelligence continuait à planer sur la ruine de son corps. Enfin, il n'y eut plus de doute que Dieu allait, par la mort, visiter et rappeler à lui son serviteur. Le prince Czartoryski veilla lui-même aux préparatifs de son départ pour un monde meilleur. Il fit prier le curé du village de venir pour lui administrer les derniers sacrements. Plus de trente personnes, amis, parents, compatriotes, domestiques, étaient réunis dans la chambre mortuaire; il les bénit en étendant les bras et en les appelant chacun par leur nom. Il éleva ensuite la voix pour dire : « Et maintenant, ô toi, ô ma patrie, ma Pologne, je te bénis! » Quelques instants de silence suivirent ces effusions touchantes et suprêmes. Le prince s'unit aux prières des agonisants. Quelques minutes avant sa mort, la sœur de Bon-Secours qui le soignait lui demanda s'il l'écoutait ; il répondit que oui, puis, concentrant toute son âme en Dieu, il expira.

CH. DE SAINT-FÉLIX.

LE CHANT DE LA NATURE ET DU CHRÉTIEN.

Le soleil brillait dans la nue ;
Pas une tache sur l'azur
Ne venait attrister ma vue :
Tout était beau, tout était pur.

Errant pensif et solitaire
En un chemin semé de fleurs,
Je bénissais Dieu, notre Père,
Dans ses bienfaits, dans ses grandeurs.

Les refrains que faisait entendre
Pour le louer ma faible voix,
Rencontraient un écho bien tendre
Parmi tous les hôtes des bois.

Joyeux, sautant dans leurs bocages,
Mille oiseaux aux accents divers
Faisaient, par leurs bruyants ramages,
Résonner le ciel et les airs.

Là, serpentant dans la prairie,
Du ruisseau les limpides eaux
Coulaient, image de la vie,
A travers les joncs, les roseaux

Ainsi que toute la nature
Qui loue et bénit son Auteur,
Il semblait, par son doux murmure,
Chanter la gloire du Seigneur.

Du Zéphir la brise chérie,
Sifflant à travers les rameaux,
Était comme une hymne bénie
Dont retentissaient les côteaux.

A ces accents de la nature
J'essayai de mêler ma voix :
Et, comme toute créature,
Je répétai ce chant trois fois :

« Célébrons la toute-puissance
Du Dieu qui décore nos champs,
Du Dieu qui, par sa bienfaisance,
Pour nous fait naître le printemps. —

« Bénissons-le dans nos montagnes,
Bénissons-le la nuit, le jour,
Et que non loin de nos campagnes
S'échappe un saint élan d'amour. »

LOUIS LEVESQUE.

L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Quam pulchra es, amica mea,
Columba mea, immaculata mea.

Chaque fois que l'église au monde fait entendre
Les éclats de sa grande et formidable voix,
Des aboyeurs sont là, qui partout vont l'attendre
Et l'insultent à chaque fois !

∴

Ainsi quand cette église à Saint-Pierre assemblée
Proclama d'une voix Marie immaculée,
Voix qui fit tressaillir l'univers tout entier,
Certaines gens alors noircirent le papier ;
Alors contre la Vierge ils vomirent l'injure :
Quoi ! l'Église décrète (et sans les consulter),
Que la Vierge naquit et vécut sans souillure !
C'est un affront pour eux que la Vierge soit pure !
A ce dogme d'amour il leur faut insulter !

∴

Ainsi voilà de quoi l'incrédule s'indigne :
Il faut à cette Vierge une tache, il le faut ;
Il veut à toute force à cette œuvre un défaut
Et des taches de boue à la blancheur du cygne.

∴

Plus ce dogme est aimé, plus sa fureur s'accroît :
Puisque je suis flétri, souillé dès ma naissance,
Tout doit l'être, dit-il, je réclame ce droit ;
Puisque je suis impur, il n'est pas d'innocence,
Puisque je suis maudit, il faut que tout le soit.

∴

C'est ainsi qu'au milieu d'une impure assemblée
De femmes sans pudeur et d'hommes dissolus,
Si quelque ange au front pur, comme l'on n'en voit plus,
Quelque vierge chrétienne est par hasard tombée,
Tous ces êtres flétris ne peuvent soutenir
De leurs yeux de hibou cette pure lumière.
L'envie avec la haine, et le dur souvenir
De leur vertu passée échauffent leur colère.
L'aspect de cette enfant, qui pourtant leur sourit,
Est pour eux un reproche horrible, qui les tue ;
Sa complète innocence irrite leur esprit,
Et sa virginité leur tourmente la vue.
Autour d'eux ils voudraient voir tout flétri par eux ;
Que rien enfin ne fût sans tache, et que cet ange,
Tombant de son beau ciel à leur niveau honteux,
Fût comme eux tout couvert de fange !

LÉON GAUTIER.

Bar-le-Duc, Typographie LOUIS GUÉRIN, rue de la Rochelle, 51.

M. LE COMTE DE MONTALEMBERT.

(1830 - 1850.)

I.

Je ne pourrais pas, en eussé-je le désir, apprécier ici l'action exercée par M. le comte de Montalembert depuis dix ans. L'histoire tout à fait contemporaine appartient à ce domaine de la politique où il ne nous est pas permis de nous avancer, comme les luttes politiques d'une époque écoulée appartiennent à ce libre domaine de l'histoire qui nous est ouvert. Mais ce n'est pas cette nécessité toute seule qui me fait enfermer entre ces deux années de 1830 et 1850 l'étude que je vais essayer de faire. Ces deux dates marquent, non pas seulement dans la vie de l'orateur illustre dont je viens d'inscrire le nom en tête de ces pages, mais dans l'histoire même de l'Église de France (1), le commencement et la fin d'une époque aussi différente de l'époque qui la précède que de celle qui la suit. Avant 1830, M. le comte de Montalembert, s'il eût été déjà un homme et non plus un enfant, n'aurait pas pu cependant prendre parmi les défenseurs de l'Église le rang éminent où il s'est placé presque dès les premiers jours du gouvernement de Juillet. Ceux qui avaient l'honneur de combattre pour l'Église avant 1830, étaient encore tous les survivants d'un autre âge, et M. de Montalembert leur eût été suspect et par les idées nouvelles dont il est le représentant, et par cette poésie exhumée des grands siècles de la foi chrétienne, contre lesquels les chrétiens des générations qui nous ont précédés avaient accepté tous les préjugés du XVIIe et du XVIIIe siècle. Cette nouveauté eût paru encore plus étrange que toutes les autres aux hommes qui se souvenaient d'avoir vu la fin du règne de Louis XV et cette France qui ressemblait si peu à la France de saint Louis. L'année 1850 ferme cette période que l'année 1830 a ouverte. M. de Montalembert s'allie aux adversaires contre lesquels il a soutenu cette guerre si longue et si rude et si glorieuse, le parti dont il était le chef se voit divisé en deux partis, et lui-même, arrivé à l'âge de la maturité, guerroie avec une ardeur toute juvénile contre ses anciens compagnons d'armes. C'est une nouvelle époque qui commence (2), et les

(1) En parlant ainsi, je me conforme à l'usage. Mais le pieux Evêque de Soissons, Mgr de Garsignies, voulait qu'on dît « l'Eglise en France. »

(2) Je parle de 1850, non de 1861. Elle commence en 1850, et aujourd'hui tout invite ces anciens compagnons d'armes, devenus adversaires, à consoler l'Eglise en se réunissant. Soldats d'une même cause, peuvent-ils demeurer divisés?

luttes où fut décerné à M. de Montalembert le titre de chef du parti catholique, appartiennent désormais à l'histoire. Pour la rapide étude que j'essaie de faire, je n'ai pas à remonter au delà de cette révolution de 1830 que M. de Montalembert a tant glorifiée et dont je voudrais pouvoir dire que le grand mérite à ses yeux était de lui rappeler les jours enchantés de sa vingtième année. Il n'y a rien en-deçà de 1850.

Des souvenirs placés entre ces deux dates, il en est même quelques-uns que je vais m'efforcer d'écarter de mon esprit, si je le peux. Et ce ne sont pas les moins glorieux ni les moins doux, qu'on me passe ce mot. Ce n'est pas sans douceur, en effet, qu'un cœur catholique se rappelle l'émotion et l'élan de toute la famille catholique dès qu'elle vit son Chef menacé par la révolution, il y a treize ans. Il serait naturel et juste, et il semblerait nécessaire même d'en parler ici et de rappeler les paroles de M. de Montalembert à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative. Jamais le grand orateur catholique ne fut si digne de ce nom qu'en ces jours-là. Et cependant il faut que j'éloigne ces souvenirs de ma pensée. Comme je ne veux point parler des hommes et des événements d'aujourd'hui en me servant des noms et des faits qui appartiennent à l'histoire du passé, je ne veux pas non plus qu'on aille chercher sous mes paroles le sens caché que je n'y aurais pas mis. Et qui m'assure qu'aucun lecteur ne me prêterait, avec des opinions et des sentiments que je n'ai pas le droit d'exprimer ici, sur certains faits particuliers des opinions et des sentiments qui ne sont pas les miens? C'est le danger des allusions: l'écrivain fait son collaborateur de chacun de ceux qui le lisent et qui l'interprètent, et quelques-uns de ces collaborateurs si divers peuvent lui prêter des intentions dont lui-même n'aurait jamais eu l'idée. Ce que je pense, ce que je sais, ce que je crois, je le dis, s'il me paraît utile de le dire et si j'en ai le droit; et si je ne l'ai pas, il ne m'en coûte pas de me taire, un silence forcé n'étant point un abandon ni une désertion. Mais pour me mettre, autant que je puis, à l'abri de ces libres interprétations qui n'ont à compter avec rien de tout ce qui peut gêner et entraver l'écrivain, je renonce à la douceur de parler de cette grande réparation qui a tenu en 1848 et 1849 tant de place dans notre histoire et dans la vie publique de M. de Montalembert.

Aux derniers jours de cette époque, dont j'ai marqué les deux termes extrêmes (1830-1850), M. Sainte-Beuve, prenant le grand orateur catholique pour sujet de l'une de ses premières *Causeries du lundi*, concluait, après avoir mêlé, suivant son habitude, l'erreur et la vérité, par ce mot contredit cinq ou six fois par lui-même au cours de cette causerie (1) : « Ce

(1) « J'admire et j'applaudis de grand cœur, avec la noble chambre d'autrefois, ce « qu'il y a de jeune, de brillant, d'aventureux, dans ce tournoi à outrance ; ce sont des « exploits de tribune; mais je me demande quels pouvaient être les résultats. Ce n'est « que depuis 1848 que M. de Montalembert, acceptant la leçon des événements, a

« n'est point l'unité qui manque à une telle vie. » Entre tant de louanges que la reconnaissance des catholiques pendant vingt années et la reconnaissance des bourgeois effrayés pendant deux ou trois ans, a décernées à M. de Montalembert, je ne crois pas qu'il s'en trouve une autre qui ait chatouillé son cœur aussi délicieusement que celle-là. Il recueille aujourd'hui ses œuvres éparses un peu partout, dans le *Moniteur*, dans l'*Avenir*, dans *la France contemporaine*, dans le *Correspondant*, et même dans l'*Univers*, et non moins fier, mais autrement fier que celui qui dit *Exegi monumentum*, il inscrit, lui, sur son monument : QUALIS AB INCEPTO.

Je ne viens pas mêler ma protestation aux protestations que ces trois mots vont soulever. Je crois que M. de Montalembert a le droit d'avoir, au moins dans une certaine mesure, et d'exprimer cette prétention. Il n'était encore qu'un enfant, déjà investi de la pairie par l'hérédité, mais n'ayant pas encore le droit de s'asseoir parmi les Pairs de France, il comparaissait devant eux à titre d'accusé dans le procès de l'Ecole libre. La charte de 1830 avait promis qu'il serait pourvu, par une loi séparée, à la liberté d'enseignement. Les révolutions promettent toutes les libertés, mais elles n'accordent jamais rien de ce qu'elles ont promis ; et si la révolution de 1848 s'est laissé arracher la liberté de l'Église (1), qui renferme toutes les libertés légitimes, c'est parce qu'elle n'avait pas inscrit la liberté de l'Église sur son programme. Mais la révolution de 1830, qui avait promis, ne voulait pas donner la liberté : M. de Montalembert, M. de Coux et l'abbé Lacordaire prirent la liberté que la révolution de 1830, faite en haine de l'Église, ne pouvait pas donner. Malgré la promesse de la charte, ils avaient contre eux la légalité. Ils avaient encore contre eux l'esprit du temps. Mais ils pouvaient invoquer un nom qui était le mot d'ordre de la révolution et des hommes de 1830, le nom de la liberté. La première fois que se fit entendre sous les voûtes du Luxembourg cette voix si jeune et déjà si éloquente, qui devait jeter tant d'éclat sur les derniers jours de la pairie, c'était pour y faire retentir ce nom magique de la liberté. Un peu plus tard, M. de Montalembert, devenu jeune homme, pouvait s'asseoir au milieu de ses pairs et prendre part à leurs débats, sinon encore à leurs délibérations. Il prenait la parole pour la première fois dans la discussion de ces lois de septembre qui suivirent l'attentat de Fieschi, lois oppressives et impitoyables, disent les partis, mais qui ne seront coupables aux yeux de l'histoire que d'insuffisance et de timidité. « Complétement en

« cessé d'être un orateur de parti pour se montrer un orateur tout à fait politique. « Jusque-là on l'admirait, et, à moins d'être étroitement de son parti, on ne le sui- « vait pas. Maintenant, de quelque côté qu'on vienne, on le suit volontiers ; on ac- « cepte, non pas seulement la vibration et l'éclat, mais le sens de ses nobles paroles. » Il a cessé de voir les questions par un seul aspect ; il unit deux choses contraires, » il combine. »

(1) Liberté relative, faut-il le dire ? mais non liberté absolue.

« dehors de tout parti, » M. de Montalembert repoussait cependant comme les partis ces lois dont la nécessité venait d'être si cruellement démontrée. Comme il y voyait une atteinte à la liberté de la presse, il n'en savait point parler avec modération, et il ne trouvait de terme de comparaison pour ces lois draconiennes que dans « l'attentat aussi lâche que « cruel » qui venait de remplir Paris et la France et le monde entier d'horreur. « La société, disait-il, profondément outragée par le crime, a « pu se sentir frappée de nouveau par le châtiment. Elle a pu sentir qu'à « un attentat contre tout ce que la vie sociale d'un peuple renferme de « sacré, on aurait pu répondre autrement que par un attentat à la vie « intellectuelle, à la conscience publique. La société repousse ce talion « inique et stérile qui, sous prétexte de venger une de ses blessures, lui « inflige vingt blessures nouvelles. » Personne, parmi les radicaux et les révolutionnaires, n'était allé aussi loin que ce jeune libéral. Mais, dans le même discours, et sans prendre garde à la contradiction, il obéissait à sa foi catholique et il protestait contre le principe de la liberté de conscience : « Ce principe, je l'avoue franchement, n'est pas le mien; je n'ai pour lui « aucune idolâtrie : j'en reconnais et j'en professe de plus anciens, de « plus élevés, de plus saints; mais il est évidemment celui de la société « dans laquelle nous sommes nés, il est celui qui, après une longue « lutte, a triomphé et règne dans notre pays. A ce titre, nous devons, « ce me semble, non-seulement le subir, mais lui obéir, l'accepter « loyalement, et en réclamer toutes les conséquences légitimes. » Sauf l'acceptation, ces paroles méritaient d'être et elles furent en effet la règle de conduite des catholiques sous le régime de la charte de 1830. Contre l'autorité légitime de l'Église sur la société civile et sur les particuliers, la révolution, qui ne date point du XVIIIe siècle, mais du XVIe, avait établi le principe de la liberté de conscience. C'était le droit et le devoir des catholiques de revendiquer cette liberté pour les cœurs fidèles qui voulaient demeurer soumis aux lois de Dieu et de son Église. Et cette revendication n'était pas une adhésion à un principe dont M. de Montalembert disait lui-même : « Ce principe n'est pas le mien. » C'était la reconnaissance d'un fait, rien de plus. Et ces paroles du jeune Pair justifiaient d'avance les compagnons de ses luttes glorieuses et fécondes qu'il devait accuser plus tard de l'avoir trompé lui-même en invoquant avec lui et comme lui la liberté.

Après ce premier discours en faveur de la liberté de la presse, M. de Montalembert, dans la discussion de l'adresse de 1836, met son éloquence au service de la Pologne dont la cause est chère à la fois aux catholiques et aux révolutionnaires, tant les choses humaines, dans les temps troublés où nous vivons, sont mêlées et pleines d'embarras pour les consciences droites ! Bientôt il réclame l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises. Puis il défend sans succès, mais non sans profit pour

la vérité, la propriété ecclésiastique contre l'Etat vendant à la ville de Paris une propriété de l'Eglise de Paris, le terrain de l'archevêché envahi deux fois (1) par les héros de Juillet, et saccagé et détruit dans cette seconde invasion. Après quelques discours sur les réfugiés étrangers, sur l'état-major-général de l'armée, sur la question belge, il engage enfin cette grande lutte pour la liberté de l'Eglise, qui va tenir la France et l'Europe attentives pendant les dix dernières années du gouvernement de Juillet et préparer à la République de 1848 l'honneur inattendu de briser quelques-unes des entraves légales de l'Eglise.

Tels furent les commencements de M. de Montalembert. Trente ans ont passé depuis le jour où il défendait l'Ecole libre devant la cour des Pairs, et avec l'Ecole libre le droit de l'Eglise d'accomplir la divine parole : *Allez et enseignez les nations*, et le droit des catholiques de ne point livrer leurs enfants à des maîtres incrédules et impies. Mais il s'enivrait lui-même en répétant ce mot de liberté si nouveau (2) dans la bouche d'un catholique et qui pourtant n'est vrai que là. Et lui, le chef, qui semblait si bien fait pour conduire les autres en exerçant sur eux toutes les séductions légitimes, il a été plus d'une fois comme cette multitude dont parle Bossuet, qui, « prise par l'appât de la liberté, suit en aveugle, pourvu « qu'elle en entende seulement le nom. » Tous ceux qui ne connaissent rien de l'Angleterre que sa haine invétérée pour le Catholicisme et qui appellent liberté tout ce qui est contraire à l'Eglise, à son enseignement, à son influence et à ses institutions, et à la vieille politique chrétienne de nos ancêtres, répètent que l'Angleterre est la terre classique de la liberté. M. de Montalembert ne sait pas défendre son cœur contre les attraits de ce nom-là, et l'Angleterre a toute sa sympathie, et il ne parle jamais d'elle que pour la glorifier (3). M. Michelet et M. Quinet insultent l'Eglise dans sa divine mission, dans son autorité, dans son histoire, dans ses plus généreux défenseurs, dans ses Saints; ils l'outragent avec toute l'impiété fanatique des plus mauvais jours de la fin du dernier siècle ; mais fidèles à la tradition révolutionnaire, ils appellent la persécution en invoquant la liberté. M. de Montalembert, comme un affilié de société secrète, esclave d'un serment téméraire, qui obéit à la toute-puissance d'un mot mystérieux, M. de Montalembert, qui maudit les passions détes-

(1) Journées de Juillet 1830. — 13 Février 1831.

(2) Renouveau. Après les crimes commis au nom de la liberté, les honnêtes gens n'ont pas pu entendre ce nom-là sans effroi, et leur effroi n'est pas encore bien dissipé.

(3) Cela est vrai même quand il l'attaque : « ..... Et c'est là le rôle qu'on fait jouer « à la grande et noble Angleterre ! à elle si religieuse, si libérale, si solidement or- « ganisée, on lui impose la mission de poursuivre la Religion, la liberté et l'ordre « social hors de chez elle, uniquement par haine de la France ! » *Discours sur la question suisse* (affaire du Sonderbund), 14 janvier 1848.

tables de ces deux ennemis de l'Eglise, qui maudit leurs efforts et leurs espérances, « heureux » cependant « qu'il y ait au moins un coin de la « France où l'enseignement soit libre, où l'on échappe à ce monopole « (de l'Université) qu'il combattra sous toutes ses formes et dans toutes « ses applications, » M. de Montalembert « espère qu'un jour la liberté « pourra s'élancer de ce réduit pour reconquérir tout ce qu'on lui a en- « levé. » Il proclame cette maxime, que « dans un pays libre, il faut sa- « voir supporter ce qui fait horreur. » Et le chef du parti catholique se fait le défenseur du DROIT de MM. Michelet et Quinet : *Qualis ab incepto.*

Mais ce libéral que les blasphêmes et les fureurs de MM. Michelet et Quinet n'avaient point rebuté, ne devait pas toujours supporter aussi bien ce qui lui ferait horreur. Il devait invoquer la force contre les bandes armées au service de l'idée dont MM. Michelet et Quinet étaient les apôtres. Il devait s'accuser avec cette sincérité profonde qui est un des traits les plus distinctifs de son caractère et de son talent, il devait s'accuser d'avoir trop aimé la liberté : « Ce à quoi je suis dévoué, c'est à la liberté « tout entière, à la liberté de tous et en tout. Je l'ai toujours défendue, « je l'ai toujours proclamée. Moi qui ai tant écrit, tant parlé, beaucoup « trop, je le reconnais (1), je défie qu'on trouve une parole sortie de ma « plume ou tombée de mes lèvres, qui ne soit pas destinée à servir la « liberté. La liberté ! ah ! je peux le dire sans phrase, elle a été l'idole de « mon âme ; si j'ai quelque reproche à me faire, c'est de l'avoir trop « aimée, aimée comme on aime quand on est jeune, c'est-à-dire sans « mesure, sans frein. Mais je ne me le reproche pas, je ne le regrette « pas ; je veux continuer à la servir, à l'aimer toujours, à croire en elle « toujours ! Et je crois ne l'avoir jamais plus aimée, jamais mieux servie « qu'en ce jour où je m'efforce d'arracher le masque à ses ennemis qui « se parent de ses couleurs, qui usurpent son drapeau, pour la souiller, « pour la déshonorer (2).

Plus de seize années s'étaient écoulées depuis le procès de l'Ecole libre, quand M. de Montalembert accusait ainsi sa jeunesse. Treize autres années ont encore passé depuis. Mais le temps n'a point apaisé l'ardeur qui le dévore pour la liberté. Il n'y a qu'un seul âge dans cette vie arrivée aujourd'hui à son zénith, c'est la jeunesse. Elle survit aux illusions, ou plutôt elle a ce privilége que je n'ai jamais rencontré que chez M. de Montalembert, de renouveler les illusions que le temps a détruites. En 1848, il dit un adieu qu'il croit éternel à ces idées modernes qui l'ont déçu comme tant d'autres. On vient de voir avec quelle noblesse il condamne, à l'approche de l'orage révolutionnaire, cette idolâtrie de la liberté qui a fait de lui trop souvent l'allié des hommes de révolution. L'orage éclate. Par la bonté de

(1) *Non ! non !* Compte rendu de la séance de la Chambre des Pairs.

(2) *Discours sur le Sonderbund.* 14 janvier 1848.

Dieu il est encore plus une menace qu'un châtiment, le monde effrayé se rassure. Quelques années passent, et M. de Montalembert écrit ce livre *De l'Avenir politique de l'Angleterre* pour donner une « leçon à ceux qui « sentent fléchir aujourd'hui leur foi en la liberté. » Quelques années passent encore, et M. de Montalembert, présentant au public le recueil de tous ses discours et de tous ses écrits, fait cette fière déclaration : « Je « reste échoué sur le promontoire où m'avait porté le flot des généreuses « croyances de mon jeune temps. » *Qualis ab incepto.*

Sur ce promontoire, où il reste échoué après trente années de luttes et de labeurs, se dresse la statue de la Liberté, cette « idole de son âme. » Mais pourquoi lui-même, éclairé par les sinistres clartés de l'orage révolutionnaire, a-t-il traité d'idole sa chère divinité ? Est-ce qu'un cœur catholique ne doit à la liberté que cet hommage équivoque ? Est-ce que ce n'est pas surtout à l'heure où la tourmente révolutionnaire veut les arracher à tout ce qu'ils aiment ici-bas et les emporter où il lui plaît, que les chrétiens doivent embrasser étroitement la statue de la Liberté ?

Mais la liberté chère aux chrétiens, parce que c'est l'Église qui l'a donnée au monde, ne peut pas être celle qu'invoquent les ennemis de la civilisation chrétienne. Ici et là, c'est bien le même nom qui frappe nos oreilles. Mais tous ceux qui le répètent, ce nom magique de la liberté, ne nourrissent pas les mêmes pensées. Après avoir rendu témoignage à la fidélité que M. de Montalembert a gardée aux « généreuses croyances de son jeune temps, » je dois chercher, quoique je sois bien assuré d'avance que la liberté de M. de Montalembert ne peut pas être celle des ennemis de la civilisation chrétienne, je dois chercher quelle est la liberté qu'il a toujours défendue, toujours servie, toujours « aimée sans mesure, sans frein, » et qu'il aime encore d'un amour toujours jeune et toujours irrité contre les chrétiens qui ne veulent pas fléchir le genou devant sa chère idole. Notre histoire est bien moins souvent l'histoire de notre concorde que l'histoire de nos dissentiments. Ces dissentiments, juste sujet d'affliction pour nos cœurs, n'ont pas le pouvoir de troubler nos âmes qui se reposent dans la foi dont le fondement est inébranlable. Cette Église catholique, que ses ennemis prétendent renverser par leurs attaques, n'est pas même ébranlée par les dissensions de ses enfants ! Nous pouvons donc parler sans crainte, et devant ceux qui croient pouvoir en profiter contre nous, de ce qui nous a divisés, de ce qui nous divise encore. Les hommes de bonne foi admireront ce prodige d'une puissance que les divisions intestines n'affaiblissent point. Ils admireront l'unité qui se maintient à travers les divisions. Et nous-mêmes nous chérirons davantage et nous baiserons avec amour le lien qui nous rassemble malgré tant d'inclinations contraires.

Si les conditions même de l'existence de la *Revue du Monde catholique* ne m'enfermaient étroitement entre les deux dates que j'ai inscrites en tête

de ces pages, je pourrais montrer par un récent et glorieux témoignage que me fournit M. de Montalembert lui-même, qu'il n'y a rien de durable parmi nous que notre unité. Ah! que j'aimerais bien mieux que cette nouvelle devise du *fils des Croisés* eût reçu de lui un commentaire différent de celui que donne son avant-propos! Qu'il dirait encore bien plus justement : Je suis le même que j'étais dès le premier jour, *qualis ab incepto*, champion intrépide de l'Église, qui me sens blessé de tous les coups qu'on lui porte, qui n'ai d'ennemis que ses ennemis, qui n'ai d'intérêts que ses intérêts, qui aime par-dessus toutes choses en ce monde ce que Dieu aime ici-bas plus que toute autre chose, suivant la parole que j'ai rappelée, c'est-à-dire la liberté de son Église !

Mais ce commentaire de sa nouvelle devise, nous pouvons bien le faire à sa place et lui dire : Vous êtes toujours le vaillant soldat de l'Église autour duquel les catholiques se pressaient il y a quinze ans, et dont le souffle généreux enflammait leur courage. Si tant de luttes intestines nous empêchent de vous saluer encore de ce titre de chef du parti catholique que nous vous donnions avec tant de joie et d'orgueil, nous vous reconnaissons encore pour le premier d'entre les catholiques, *primus inter pares* (1), le premier par l'éloquence, par le courage, par votre amour pour notre Père commun, par cette ardeur de jeunesse que vous communique encore en la maturité de votre âge l'inaltérable jeunesse de l'Église de Jésus-Christ que vous défendez aujourd'hui comme il y a vingt ans, sans calculer ni le nombre ni la force de ses agresseurs, comme un fils défend sa mère, contre toute prudence humaine et sans aucune espérance humaine, mais fort et puissant et terrible par la vertu de Dieu qui est en lui. *Qualis ab incepto.*

(1) Est-il besoin de dire quand je me permets de marquer des rangs et d'attribuer une primauté, que je ne confonds point la parole ecclésiastique, la parole épiscopale, la parole sacrée, avec la parole laïque? Si je confondais ce que notre respect et notre vénération doivent toujours distinguer, je ne dirais point *primus inter pares*. Et cependant la comparaison n'est juste qu'entre égaux. Autrefois l'on ne traitait point comme aujourd'hui les Évêques de *Grandeur*, mais de *Paternité* : le changement d'une formule n'a point changé leur caractère.

ALEX. DE SAINT-ALBIN.

(*La suite au prochain numéro*).

LA VÉRITÉ SOCIALE.

La vérité sociale est, selon nous, le principe d'ordre général le plus capable de donner à la société le degré de bonheur et de perfection auquel elle est appelée. Cette question se subdivise naturellement en deux parties dont l'une est immuablement inhérente à la société, tandis que l'autre n'en est qu'une forme ou qu'un vêtement trop lourd quelquefois, quelquefois trop léger, qui se conserve pendant des siècles, qui cède à l'épreuve de quelques années et que la colère ou l'aveuglement du peuple met un jour en lambaux. Cette seconde partie de la vérité sociale est le côté politique de la question; étrangère à la *Revue*, elle n'y trouvera point asile et, la négligeant sans la dédaigner, nous ne nous occuperons que du *principe*, de la *vérité* où la société trouve les éléments consécutifs de son existence.

Sous ce rapport, la vérité a besoin, pour obtenir sa plus complète application, de trouver ou de produire la plus grande somme possible de lumières et de vertus. On comprend, en effet, que les lumières sans les vertus pourraient former des hommes illustres à la fois par la science et par le crime, monstrueuse alliance qui ferait mourir la société de mort violente; et que les vertus sans lumières pourraient constituer une sorte de crétinisme dans lequel la société s'éteindrait étiolée, après avoir vécu dans l'ombre. Pour parler plus juste, dans le premier cas il n'y aurait pas de lumières, car toute lumière conduit à la vertu; et, dans le second, il n'y aurait pas de vertu parce que la vertu, ne peut naître et grandir que sous les rayons plus ou moins adoucis du soleil que la main de Dieu a suspendu au-dessus de l'esprit humain, comme elle a placé au-dessus de nos têtes celui qui éclaire la nature.

Ceci posé pour la vérité sociale, l'erreur devra chercher à diminuer la somme de lumières et de vertus, sources du bonheur et de la perfection auxquels est appelée la société. Cette fois encore nous verrons, du côté de l'erreur, malgré les grands mots de civilisation et de progrès dont ils abusent, se presser les docteurs et les adeptes de l'école moderne; et, du côté de la vérité, nous trouverons les enseignements répétés de siècle en siècle par une école dont le berceau est placé au pied de la croix. En faisant de la science l'une des deux indispensables conditions du bonheur et du progrès, nos pères ont voulu mettre la vérité sociale sous la protection de Celui qui n'est l'unique vérité que parce qu'il est le Dieu des sciences.

Il se peut qu'aux yeux de plusieurs il paraisse étrange d'accuser l'école moderne de refuser la lumière aux hommes, quand elle réclame chaque

jour un plus prompt et plus entier développement de leur intelligence, quand elle s'indigne de ce que nos pères ont été condamnés à l'ignorance par des moines dont la barbare ambition spéculait honteusement sur les ténèbres dont ils se plaisaient à couvrir le monde. Quelque étrange que puisse paraître notre opinion, nous n'hésitons pas à affirmer que l'erreur de l'école moderne consiste précisément à refuser à la société la lumière dont elle a besoin pour arriver au degré de bonheur auquel elle est appelée.

Qu'est-ce en effet que la lumière et la diffusion de la lumière sous le rapport social? La lumière, dans le sens le plus élevé du mot, est un flambeau à l'aide duquel l'homme marche paisiblement de fait en fait, d'idée en idée, de progrès en progrès, jusqu'à la connaissance absolue de ce qui est. Voyez ce qui se passe au milieu de nous dans l'ordre physique! Quand les ténèbres sont complètes l'homme craint de faire un pas; avec une lumière douteuse, il marche lentement et en tremblant; celui-là seul s'avance hardiment, qui jouit d'une complète lumière. Les mêmes phénomènes se produisent dans l'ordre intellectuel : que fera l'esprit environné de ténèbres? Incapable de concevoir un rapport entre Dieu et lui, entre lui et les objets extérieurs ou étrangers à son être, il végétera sans idée, c'est-à-dire sans perception; il restera immobile dans son linceuil; du moment où vous lui accordez un rayon de lumière, tant pâle et chétif soit-il, l'esprit cherche sa route pour aller en avant, mais il la cherche avec prudence, et ce n'est qu'au milieu de nombreux tâtonnements qu'il suivra la carrière ouverte devant lui; la certitude complète n'appartient qu'à la lumière complète, aucun homme n'a pu, jusqu'ici, jouir de ce magnifique privilége, ce n'est qu'au delà de la tombe que l'esprit entre en possession de l'entière vérité; l'expérience de soixante siècles nous a appris que, pour nous guider, nous n'avons qu'une lumière incomplète dont les rayons parviennent à nos yeux par deux voies qui se rencontrent et se confondent, par l'instruction et par l'éducation; car il y a en nous deux choses à éclairer, l'esprit et le cœur. Si vous supprimez l'éducation, vous faites les ténèbres autour du cœur; si vous ne les créez pas autour de l'esprit, c'est qu'au lieu d'un flambeau, vous mettez une torche à sa disposition, mais une torche n'est pas la lumière. Le flambeau guide nos pas et répand autour de lui son salutaire éclat, la torche ne produit qu'une fausse lumière qui, en nous jetant dans les précipices dont nous sommes environnés, allume sur son passage d'épouvantables incendies. Quand donc nous reprochons aux doctrines nouvelles de ne pas répandre les lumières, nous n'entendons pas dire qu'elles condamnent l'homme à l'ignorance absolue, mais qu'elles remplacent le flambeau par une torche, la vérité par l'erreur.

La philosophie et l'histoire réclamant la meilleure part dans notre esprit, c'est par elles, en général, que nous nous rendons utiles ou dan-

ereux dans la société ; les autres sciences peuvent nous conduire à la fortune, celles-là ont pour but de nous conduire à la sagesse ; si les sciences exactes et positives laissent glisser l'erreur, du moins l'erreur n'offre-t-elle qu'un intérêt secondaire, mais ici l'erreur entraîne après elle de désastreuses conséquences.

Telle est l'œuvre de l'école opposée à la vérité sociale : instruction fausse, éducation nulle.

La philosophie, en même temps qu'elle apprend au jeune homme à douter de Dieu, lui enseigne à croire en lui-même et à placer son individualité au-dessus de la société ; matérialisme, sensualisme et panthéisme se disputent les esprits, et chacun de ces trois systèmes, conduisant infailliblement à la destruction des sociétés, doit nécessairement reposer sur l'erreur. Grâces à eux, nous allons de Hume et Berkley à Kant, de Kant à Fichte, à Schelling et à Hégel ; nous nions Dieu, nous doutons qu'il puisse comprendre les choses intellectuelles, nous déclarons que notre raison est Dieu, nous reconnaissons en nous la puissance de créer Dieu et de nous créer avec lui !

Il est facile de concevoir quelles erreurs morales résultent de ces monstruosités métaphysiques ; malheur au peuple qui s'y laisse entraîner ! Quoi qu'on en dise en certains lieux, c'est toujours la philosophie du peuple qui, conjointement avec la religion, constitue sa morale.

Ainsi la négation de Dieu, l'affirmation du *moi*, c'est-à-dire la négation du bien, l'affirmation du mal, tels sont les principes admis et reconnus dans la nouvelle école qui s'est donné la mission d'éclairer le monde. Aux personnes tentées de croire que de pareils principes n'ont plus cours aujourd'hui, nous répondrons qu'ils existent dans la plupart des romans et dans un grand nombre de feuilles périodiques ; n'est-ce pas parce que ces idées sont vivaces que nous avons eu le Fouriérisme, le communisme, le Saint-Simonisme, le socialisme et je ne sais combien d'autres systèmes à l'aide desquels on a perverti le sens commun dans une grande partie de la population ? N'est-ce pas en vertu de ces systèmes que l'école du jour applique aux nations le principe appliqué par Proudhon aux propriétés individuelles ? Et toutes ces idées appelées naguère folies, toutes ces choses réputées iniquités, ne sont-elles pas chaque jour élevées à la hauteur du droit combattant pour la satisfaction des plus grossiers appétits ?

Nous avons été les tristes témoins de ces débauches sociales, nous entendons les mêmes enseignements et nous avons la certitude que nous courons au même résultat, avec cette différence que la situation est aujourd'hui plus dangereuse que celle d'autrefois : lors de leur apparition dans le monde, ces doctrines se montrant dans leur révoltante nudité, ceux-là seuls les accueillirent dont l'âme était profondément pervertie, le mépris public en eut raison ; elles se répandent aujourd'hui sous un voile semi-religieux ; ce qu'elles ont d'ignoble est adroitement dissimulé sous

un hypocrite langage et pénètre, avec le sourire de la vertu, dans les familles où Dieu seul a conservé un sanctuaire adoré; ainsi revêtues du manteau de la religion, ces doctrines s'asseyent au foyer domestique, à côté des livres de prières, à côté du vieux Christ des ancêtres, jusqu'au moment impatiemment attendu de jeter au feu livres et Christ et de régner, sans masque, sur des intelligences trompées d'abord, perverties ensuite. Telle est la lumière philosophique répandue dans le monde par la doctrine opposée à la vérité sociale; cette lumière est une torche dont les sinistres éclats conduisent les sociétés à de funestes catastrophes, après les avoir fait marcher au milieu d'affreux précipices.

L'histoire est-elle mieux traitée que la philosophie? Selon nous, l'histoire est le récit vrai des faits accomplis, et la philosophie de l'histoire est l'exacte appréciation des causes et des conséquences des faits consignés dans l'histoire. Un récit infidèle est un mensonge matériel, une fausse appréciation des causes et des conséquences des faits est un mensonge moral; l'un et l'autre sont un outrage à la dignité de la raison, en ce qu'ils mettent l'intelligence humaine au service des partis, au lieu de la faire servir à la propagation de la vérité.

Parlons d'abord du mensonge matériel.

Il résulte de tous les documents historiques, manuscrits ou imprimés, que le catholicisme a sans cesse travaillé à l'affranchissement de l'homme, à la propagation de la science, au soulagement des malheureux, au bonheur et à la gloire de la société. Que lit-on dans les œuvres et dans les journaux de l'école moderne? On lit « que l'Eglise a voulu dominer sur « des classes ignorantes, qu'elle se plut dans les souffrances des individus « et dans l'abaissement de la société. » Vous n'entendrez pas un seul des adeptes de l'école sans avoir à gémir de l'aplomb avec lequel il répètera ces mensongères affirmations. Pauvres gens, qui osent parler d'indépendance quand ils sont les humbles esclaves de quelques charlatans qui se moquent d'eux! Vainement, livres en main, nous leur citons les textes des Conciles et les paroles mêmes des écrivains ecclésiastiques qui, dès le VIe siècle, voulaient que des professeurs fussent établis pour enseigner à tous indistinctement et gratuitement la grammaire, la rhétorique, la logique, la mathématique, l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie; vainement mettrons-nous sous leurs yeux mille décisions de cette nature, depuis la première jusqu'à la dernière; vainement vous leur parlerez des écoles et des universités fondées par le clergé, des grands hommes qui en sont sortis; peines perdues, démonstrations inutiles! L'ancienne société n'en sera pas moins accusée d'avoir bien volontairement tenu le peuple dans l'ignorance. Quant aux misères et aux souffrances des classes laborieuses, vous vous abuseriez si vous pensiez justifier le passé en exposant les mesures prises alors pour les soulager : la fondation des hôpitaux, le dévouement des Pères de la Merci, l'hospitalité des Moines,

le droit d'asile, la Trêve-Dieu, les décrets en faveur des veuves, des orphelins, des voyageurs, des marchands et des laboureurs. Toutes ces choses sont passées sous silence ou données comme des impostures. Vous donnerez les dates des fondations et les noms des fondateurs, et quand vous aurez cru avoir porté quelque part la conviction, la haine et l'ignorance affirmeront dédaigneusement le contraire et s'en iront répétant que nos pères étaient des barbares!

Pour établir que l'Eglise est la cause première de l'affranchissement de nos pères, vous citerez les décrets des Conciles, depuis celui de Reims, tenu en 630, jusqu'aux ordonnances publiées au XIVe siècle par le cardinal de Sainte-Suzanne et par l'évêque de Rieux; vous ferez connaître les sentences prononcées par l'Eglise contre les oppresseurs du peuple, et vous croirez avoir protégé la mémoire de vos aïeux contre d'indignes calomnies; hélas! les adeptes de l'école n'en répéteront pas moins que l'Eglise a tout fait pour l'esclavage et rien pour la liberté! Vous les aurez forcés à lire le 6e canon du 5e Concile d'Orléans (549), présidé par saint Sacerdos, évêque de Lyon, lequel est ainsi conçu : « Nous avons appris « que plusieurs se permettent de rappeler à la servitude ceux que l'Eglise « en a délivrés suivant une patriotique coutume; nous avons déclaré qu'il « était impie de considérer comme nul un affranchissement de la servi- « tude prononcé dans l'Eglise en considération de Dieu. » Oh! certainement les fers ne sont pas tous tombés en un jour; il a fallu bien des années au catholicisme pour arracher le monde à l'avilissement où l'avaient plongé les philosophes et les beaux esprits du Bas-Empire, mais enfin il y a réussi, peut-être parce que nos beaux esprits d'aujourd'hui n'existaient pas encore.

Vous seriez bien plus mal reçus encore à parler des traités par lesquels les Papes, les évêques et les moines ont sauvegardé l'honneur de la France; cinq évêques sont morts sur le champ de bataille, sous les drapeaux des communes levées et conduites par eux contre les ennemis de la patrie; à Crécy, à Poitiers, à Azincourt, leur sang s'est mêlé au sang du peuple; qu'importe? Ces faits sont des inventions. Jeanne d'Arc a sauvé la France, Jeanne d'Arc est une folle, une fille perdue ou une chimère! Nos pères n'entendaient rien à l'honneur national!

Il y aurait des milliers de volumes à faire pour relever toutes les vérités historiques matériellement prouvées, que les écrivains, *amis du progrès*, nient ou dissimulent effrontément dans l'intérêt de leur implacable haine. S'ils admettent quelques-uns des faits dont s'occupent toutes les histoires, quel sens, quelle interprétation leur donnent-ils? Le clergé possédait la science, mais il ne la répandait pas parmi le peuple; il ne la cultivait que pour s'en faire un instrument de despotisme! il défrichait les bois, construisait des ponts, établissait des foires et des marchés! son but était de s'enrichir en appelant sur des terrains incultes dont ils s'imposaient, une

population d'esclaves qu'ils abrutissaient! Ils construisaient de magnifiques églises; mais l'amour de l'art était étranger à ces constructions, nous ne devons y voir que la satisfaction d'un immense orgueil! Ils protégeaient la morale et la justice, les faibles et les petits, en lançant contre les barons oppresseurs les foudres de l'excommunication! C'était l'absurde domination du spirituel contre le temporel; pour protéger la vie des ouvriers et des laboureurs, ils établissaient des croix sur les chemins, ils créaient les fêtes et la Trève-Dieu; la charrue était sacrée; c'était la servitude et l'oppression. Les moines copiaient admirablement les manuscrits de l'antiquité; les moines étaient de méprisables fainéants; ils soulageaient abondamment la misère du pauvre peuple; mais ils ne faisaient que restituer ainsi une faible partie des biens dont ils étaient les injustes possesseurs. Les évêques et les abbés, admis à diriger les affaires de l'État, publiaient des lois pleines de sagesse et de douceur; leurs prétentions étaient de s'appuyer sur le peuple pour s'élever au-dessus de l'autorité royale. Ils marchaient à la tête des communes et se faisaient tuer au milieu d'elles sur les champs de bataille; ils étaient de grossiers fanatiques, violant les lois de l'Évangile. Les Souverains Pontifes ont continuellement protégé nos pères contre les guerres intestines et contre l'ambition de l'étranger! C'était un monstrueux empiétement de la cour de Rome sur le pouvoir royal. Quand des doctrines où respiraient encore la barbarie, la superstition et l'immoralité voulaient se produire, l'Église bannissait les docteurs de son sein et condamnait les doctrines! C'était une brutale opinion de la conscience, quand des sujets rebelles et traîtres livraient la patrie à ses ennemis et nos villes aux flammes; le souverain réprimait par la force la rébellion armée; c'était pour défendre l'absurde domination cléricale. Nos modernes civilisateurs n'ont épargné aucune des gloires du passé; chacune d'elles a été ignominieusement soufflettée par les successeurs de Pierre de Flotte et de Nogaret. Quand on a laissé tomber sa sacrilége main sur la figure du Pontife, protecteur de la vertu, de la vérité, des sciences et des arts, pourquoi ne pas profaner la vertu, la vérité, les sciences et les arts?

En revanche, si les bonnes et les belles actions sont traînées dans la boue, voyez quelles couronnes sont tressées pour les hommes coupables de parjure et couverts de sang, lorsque ces hommes ont travaillé à détruire la vérité sociale.

Sous le règne de Philippe-le-Bel, Pierre de Flotte, Plasian et Nogaret, *chevaliers en droit*, comme on disait alors, philosophes et courtisans, comme nous dirions aujourd'hui, vinrent en aide au roi faux-monnoyeur et, pour lui être agréables, accomplirent avec une impitoyable rigueur la transformation de la monarchie féodale en un despotisme fiscal, égoïste et cruel. En 1294, ils conseillent et approuvent l'établissement de l'impôt que nos pères appelèrent *mantollu* ou *maltôte*, ou injustement levé; quand,

écrasés par cet impôt, ils se soulevèrent, la corde, la prison et le bannissement eurent raison de leur désespoir ; plus tard, ces législateurs philosophes défendent aux bourgeoises d'avoir *char* et aux bourgeois de porter certaines étoffes réservées à l'aristocratie ; en 1296, ils déterminent le roi à demander à la bourgeoisie le cinquantième de tous ses biens, et aux marchands six deniers pour livre de chaque denrée vendue ; les monnaies, dix fois falsifiées, donnent à Philippe sur ses sujets, trompés et volés, un bénéfice de 6,000 livres par jour ; l'argent perd la moitié de sa valeur, le marchand, l'artisan et le laboureur en sont réduits à n'avoir pas de pain ; les populations se soulèvent et sont massacrées !

Il est bien évident que ces trois hommes, Nogaret, de Flotte et Plasian, ignobles flatteurs du souverain, sacrifiaient l'indépendance et le bonheur de la nation au profit des plaisirs du maître, et la prospérité publique au profit de leur ambition personnelle ! Admettons un instant qu'un gouvernement dirigé par des prêtres se soit rendu coupable de pareilles hontes, et demandons-nous de quels noms nos arrangeurs d'histoires auraient flétri les ministres ? Pour être juste cependant, il faudrait traiter de la même façon les ministres de Philippe-le-Bel ; mais il n'en est rien ; ce sont des hommes illustres par leur savoir, par leur probité, par l'indépendance de leurs idées, par le mouvement qu'ils ont imprimé aux esprits vers le progrès et la civilisation. Eux, illustres par leur savoir ! Dites-nous donc où sont les ouvrages légués par eux à la postérité ? Eux, illustres par leur probité ! mais ils se sont humblement courbés devant le maître pour spolier le peuple ! Eux, illustres par l'indépendance de leurs idées ! Dites-nous depuis quand il y a de la gloire à se mettre à deux genoux devant un despote pour lui livrer l'or et le sang du peuple ? Eux, illustres par le mouvement donné aux esprits vers le progrès et la civilisation ! Dites-nous donc si la civilisation se trouve aux gibets que vous élevez dans les forêts, où les paysans, férocement traqués par vous, se réfugient pour y mourir de faim avec leurs familles ? Quelle lumière, mon Dieu ! quelle probité, quelle indépendance et quelle civilisation ! Le secret de ces honteux éloges n'est pas difficile à trouver ; les trois ministres furent les persécuteurs de l'Église, leur ambition était d'abaisser l'autorité spirituelle, seule protectrice alors de l'indépendance du peuple qu'ils ruinaient ; Nogaret a envahi la demeure de Boniface à la tête d'une bande des condottière de l'époque ; lui, juriste français, et Colonne, le prince italien, sommèrent Boniface de déposer la tiare : « Voilà ma tête, » répondit le Pontife, et soudain il est souffleté !

Ce soufflet donné à l'autorité spirituelle par le pouvoir temporel n'a pas porté bonheur à la monarchie ; la majesté des rois, quand elle veut abattre la majesté du chef des chrétiens, disparaît tôt ou tard emportée par la colère des peuples ; il y a des scandales que l'humanité entière semble avoir reçu mission de châtier.

Les insulteurs du Pape, défenseurs, disaient-ils, des droits et de l'indépendance de la nation, affamèrent et massacrèrent le peuple; le clergé, que tout progrès effrayait alors comme aujourd'hui, se jeta aux pieds du roi et lui offrit les deux vingtièmes de tous ses revenus, s'il voulait s'engager pour lui et ses successeurs à ne plus affaiblir les monnaies à moins d'une nécessité reconnue par les états-généraux. Cette offre fut rejetée par les juristes; les bénéfices d'un infâme trafic continuèrent à aller à eux, et le clergé se résigna à entendre les cris des malheureux et à soulager leurs misères! A chacun son rôle!

Cette fois les murmures du peuple étouffèrent la voix de ses *généreux défenseurs*; la France presqu'entière se leva contre les ministres civilisateurs, et le roi s'avisa qu'il pouvait avoir eu tort en imprimant à la nation un mouvement qu'elle ne paraissait pas considérer comme un progrès.

Boniface avait-il le droit de s'élever contre Philippe-le-Bel? Philippe-le-Bel avait-il raison de résister aux avis de Boniface? Celui-là certainement était dans la vérité sociale qui défendait la liberté et le bonheur du peuple; à ce compte, tous les esprits avancés, tous ceux dont le peuple est l'idole, tous les amis de l'humanité doivent applaudir à la noble conduite du Souverain Pontife! Ce serait justice. Eh bien! non; Philippe-le-Bel et ses compères étaient de bonnes gens; Boniface était un affreux tyran, le peuple était un imbécile! Telle est l'opinion et tel est l'enseignement de nos modernes *chevaliers* en droit social. Pour être vraiment en progrès, le peuple aurait dû accepter comme un bienfait la famine et la mort! Le Pape, pour être un honnête homme, aurait dû se taire et couvrir ainsi de son silence, comme d'un linceul, les cadavres affamés de ce peuple qui, depuis des siècles, s'était placé sous sa protection. Il aurait dû être lâche autant que les civilisateurs de son époque. Et dire que ces derniers sont donnés comme les sauveurs de la nation, tandis que le Pape en était l'oppresseur! Non, non, la vérité sociale n'est pas l'ambition de ces novateurs; descendants des Pierre de Flotte et des Nogaret, leur ambition est de souffleter encore l'autorité spirituelle, de la détruire et de régner à sa place sur une société assez tourmentée, assez bouleversée pour crier anathème contre des amis dont elle n'entendra plus la voix, à force d'avoir entendu les étourdissantes rumeurs de l'anarchie, les insolentes violences de la haine et les flatteuses promesses de l'hypocrisie.

Elisabeth prend le titre de reine de France, son or et ses intrigues forment la conjuration d'Amboise où il est question d'égorger la famille royale et celle de Guise; elle se fait livrer par trahison le Hâvre, Dieppe, Calais et la Normandie; vingt fois elle fournit des subsides, des armes et même des armées aux princes révoltés; le massacre de la Saint-Barthélemy est la conséquence de ces honteuses intrigues; elle prend part à

une conspiration dont le but est de renverser le roi et de le remplacer par le duc d'Alençon. Le Rouergue est en feu; Marie Stuart expie sur l'échafaud sa fidélité au souvenir de la France; Elisabeth cache tous ces crimes, tantôt sous d'hypocrites caresses, tantôt sous de honteuses larmes. Cette femme a-t-elle assez fait pour mériter la malédiction de la France? Et cependant l'école nouvelle, qui se dit si jalouse de la gloire nationale, ne tarit pas d'éloges lorsqu'elle parle de son règne! Poltrot assassine lâchement le duc de Guise, que la mort avait épargné dans vingt batailles livrées contre l'Angleterre; Poltrot est un héroïque patriote! Antoine de Bourbon, Louis de Condé, Coligny, d'Andelot, Châtillon et trois neveux du connétable de Montmorency forment le projet d'égorger la famille royale, ils livrent à l'Angleterre nos ports de mer et nos plus riches provinces; vous pensez que ces hommes sont couverts de la honte de vingt trahisons! c'est une erreur : aux yeux de la nouvelle école, ces ignobles traîtres sont des héros auxquels la France doit des statues comme on en élève à la gloire et à l'honneur!

Pour finir par les hommes de notre temps, nos modernes docteurs en droit social ne répètent-ils pas chaque jour que les tigres de Quatre-vingt-treize, altérés et repus de sang, étaient des modèles de douceur, de vertus et d'humanité? A les entendre, les victimes seules étaient coupables de n'avoir pas su respecter la volonté de leurs bourreaux! Aujourd'hui encore, la fidélité ne passe-t-elle pas pour brigandage? Se défendre contre d'injustes agressions, c'est cruauté. Voilà l'histoire telle qu'elle est enseignée dans mille romans et dans cent journaux; tel est l'enseignement donné dans les mansardes, dans les ateliers et dans les tavernes, à de pauvres ouvriers qui, après avoir lu, croient sincèrement posséder la vérité historique! C'est toujours l'erreur luttant contre la vérité, la détruisant et la défigurant sous prétexte d'affranchir le monde et de le civiliser.

C. CHATELET.

SOUS LES HÊTRES.

(NOUVELLE.) — Suite et fin.

Le catholique intelligent n'hésite jamais à déserter une discussion sans issue. Il sait que l'axiome : « Du choc des opinions naît la lumière » est absurde. La lumière ne jaillirait qu'à partir du moment où l'opinion fausse se soumettrait à l'opinion vraie. Le choc aurait cessé. On aurait devant soi le miracle d'une conversion quelconque ! Les disputes ne sont pas le chemin des miracles. La vérité étant de nature divine, elle s'expose ou se démontre à la condition d'un silence respectueux; elle ne saurait disputer sans se compromettre ou s'avilir. Nous voyons tous les jours en effet que le pauvre laïc qui se laisse entraîner dans la bagarre d'une discussion ennemie, y fait bonne contenance d'abord, s'y fourvoie bientôt et ne tarde pas à y perdre la tête.

Le petit vieux a trop vécu pour ne s'être point mis en possession d'une vérité pratique si simple. Il s'est abstenu des contradictions, même des objections; toutefois, il a facilité l'écoulement de la faconde du monsieur par une phrase bénévole de loin en loin, qui éperonnait la cavale philosophique sans l'irriter. Maintenant que la cavale touche au terme de sa longue course dans les terres labourées de la déclamation, c'est le tour du petit vieux.

Son Excellence le juge serrurier a d'assez bons instincts, car il entre de lui-même dans la situation.

Voyez, comme il met à profit la minute d'intermède! Il est debout; il charge sa pipe au galop; il brûle deux allumettes à la fois; il précipite ses aspirations tant et tant, qu'il rissole sa barbe. Enfin, nous y sommes. Le petit vieux peut partir.

Mais, l'aurait-on mal allumée, cette pipe? Tout à l'heure elle s'éteindra.

Ah qu'il part doucement le petit vieux! quelle aimable et modeste indolence dans ses allures! Il a entendu dire que tout chemin menait à Rome. Non content d'y aller du pas d'un promeneur, il prend le plus long! L'impatience du serrurier devenu très-attentif, le pousserait sans le faire marcher plus vite. Soyez tranquille. Il arrivera, et bientôt.

— « Monsieur, dit-il, cette question de liberté dont vous avez suivi les capricieux détours avec un véritable talent, est par elle-même fort intéressante; mais elle procède de la politique pure, et pour nous autres petites gens du signe de la croix, la politique est chose secondaire. Per-

mettez-moi une image naïve : en fait de principes comme en fait de chaussures, il nous faut du bon et du solide. Nos voies sont rudes. Nous préférons le gros soulier pourvu de clous, à l'escarpin verni qui nous laisserait en route. Et cependant, Monsieur, la conquête de la liberté est le but et l'œuvre de notre vie entière.

« Ceci vous étonne? Vous ne tarderez pas à me comprendre. Le catholique, voyez-vous, est toujours métaphysicien peu ou prou; cela doit être : si son âme se nourrit de la foi, sa raison se délecte à l'étude de la vérité. Il lui est impossible de se payer de phrases. Arrive-t-il un principe, revêtu des dehors les plus séduisants? Avant de l'accueillir, le catholique en réclame la définition; pour me servir du terme populaire, il veut savoir d'abord ce que ce principe a dans le ventre.

« Oh! Monsieur, soyez, je vous prie, indulgent pour l'autorité de mon langage. Vous êtes jeune, vos trente ans sont derrière vous à bien petite distance; moi, je suis déjà un vieillard, et les vieillards ont peine à se défendre d'être sermoneurs.

« La liberté de nos adversaires me figurait donc une noix. Je l'ai ouverte cent fois avec un soin loyal pour en reconnaître l'amande. Eh bien, mon cher Monsieur, en conscience, je n'ai jamais pu y découvrir une autre amande que le chant de la *Marseillaise* escorté de tous les accessoires qu'il comporte.

« Notre liberté à nous, est d'ordre différent. Elle contient la lumière et la force; elle impose à l'homme une tâche difficile, mais féconde, mais grandiose, et digne de sa plus noble ambition.

« Hélas! cela n'a rien de poétique, et cela n'inspirera jamais aucune *Marseillaise*.

« Etre libre, pour nous, c'est être affranchi de l'oppression des habitudes pernicieuses. C'est maintenir sa volonté dans un état de puissance tel que les faiblesses ou les vices l'assiégent en vain. En dehors du cercle laborieux où le catholique s'enferme méprisé, on parle de liberté beaucoup : il n'y a que des esclaves. Le mot peut être dur; il est vrai. Avez-vous contracté une habitude, peu importe laquelle, onéreuse ou niaise, coupable ou futile? Brisez-la, je vous tiens pour un homme libre! Mais si vous n'avez pas même le courage d'un sérieux effort; si l'on vous entend gémir sans cesse sur un défaut, sur un travers, sur un vice, ennemis tenaces qui rongent votre âme comme les rats rongent le navire, et que vos journées s'usent en lamentations stériles, je vous tiens pour un esclave..... »

On ne s'énonce pas plus simplement ni plus brièvement. Néanmoins le philosophe piétine; il regarde les nuages; il tourmente son rotin; cette théorie l'exaspère, et il ne faut pas moins que la pluie pour le retenir au pied de son hêtre.

Par compensation l'effet est tout différent chez le voisin. La pipe s'est

éteinte. Le fumeur tenait ses deux mains cachées entre lui et le hêtre, alors son organe supplémentaire a subi sans doute un accident ou une violence, car le tube gît à droite, le fourneau gît à gauche, dans la mousse, où il exhale la vapeur nauséabonde de ses derniers soupirs.

Y a-t-il là un secret? le petit vieux darde un regard flamboyant sur ce tronçon de pipe qui fume dans la mousse! La voix lointaine et majestueuse de la foudre semble répondre à sa pensée. Il tourne la tête lentement vers le point du ciel où gronde la voix. Il se découvre, rêveur, en dissimulant le salut qu'il offre à Dieu.

Le serrurier, après hésitation, se dispense du signe de croix. Quand il tonne si loin, on peut n'y voir qu'un phénomène banal de la nature, puisque ce phénomène se manifeste dépouillé de tout caractère menaçant. D'ailleurs, lui aussi, rêvait en regardant le tronçon de sa pipe.....

La liberté catholique demeurait là, oubliée. De part et d'autre, on ressentait de la préoccupation. Le silence était grave! C'est le philosophe qui lance un caillou dans l'eau tranquille du lac.

Il paraît être bien mécontent, ce philosophe! Aurait-il découvert, après coup, l'effet malencontreux de sa canne? Aurait-il senti tardivement, que le labeur de son intelligence tendait par pur instinct à une conquête, et que cette conquête lui échappait? Il a regardé les débris de la pipe d'un très-mauvais œil! Certainement son amour-propre souffre, et il est clair que cela n'est conforme ni à ses goûts ni à ses habitudes. Un personnage de si haute mine! si bien rubané, si bien coiffé, dont le langage si bien épluché affecte une si élégante distinction, il n'est pas prudent de lui faire pièce! Sa pâleur mate a quelque peu jauni; sa tête se tient à une pose fixe et fière; on reconnaît l'homme supérieur moderne qui compte avec un froissement, et qui, tout en le mesurant de haut, ne pense pas devoir le tolérer.

Il s'est rapproché de son contradicteur, qu'il interpelle, sans dissimuler la vibration agressive de sa voix.

— D'après votre théorie, Monsieur, et par suite de ma longue habitude de porter une canne, je serais l'esclave de ma canne?

— Non, mais de votre habitude, si la regrettant vous ne pouvez la détruire.

— Monsieur, je suis philosophe : j'accepte l'habitude avec ses invincibles attaches, et je ne la regrette pas. L'esclave est aussi le maître! Dans l'occasion, la canne lui obéit très-docilement.

— Sans doute; mais la colère n'est elle-même souvent qu'une habitude, une habitude fatale dont le despotisme cause bien des troubles et coûte bien des regrets.

— Despotisme utile, que l'on exerce à l'encontre du prochain quand il mérite d'être châtié!.....

— Ceci constate avec autant de précision que d'éloquence la nature contraire des deux libertés que vous et moi nous honorons.

— Ce que vous dites là n'est pas poli. J'accepte tout de même. Votre liberté est celle qui abêtit l'homme par la compression d'un travail ridicule. La mienne est celle qui s'inspire de l'énergie et se pousse vaillamment au dehors. Beaumarchais les a mises côte à côte dans une comédie excellente mais peu agréable à la gent dévote. Vous savez? Allons! Vous avez trop de littérature pour ne pas savoir cela; et puis un homme si fort en métaphysique! « Basile, mon mignon! si jamais volée de bois vert... »

— Monsieur!...

— Je gagerais que vous n'aimez pas Beaumarchais, non plus que Molière?

— En vérité, Monsieur, cette attaque m'étonne au dernier point.

— Si vous éprouvez l'étonnement que vous dites, cela ne fait guère d'honneur à votre sagesse.

— En voilà assez sinon trop. J'espère que vous n'irez pas au delà de l'impertinence.

— Impertinence? comment, drôle que vous êtes, vous n'avez pas remarqué que depuis une demi-heure je me tiens à quatre pour ne rien entendre de vos pompeuses réflexions qui sont autant de malices grossières et saugrenues? Vous n'avez pas remarqué que la canne me démange? et que...

Mais le serrurier a fait un bond! Sa main de fer a saisi le poignet chétif qui ose lever la canne. Sa face d'ours ou de lion se tient, terrible, tout près du visage du beau monsieur.

— Et vous? Vous n'avez pas remarqué qu'aux deux derniers coups de tonnerre j'ai fait deux fois le signe de la croix?

C'est le tour du philosophe de dire, plus que bien humblement:

— Monsieur!...

La colère de la force agit vite; elle va droit à l'acte sans passer par les paroles.

L'homme aux rudes travaux, Samson ou Hercule, demeure un instant immobile. D'usage, il est trapu, noueux, ramassé comme le tronc du hêtre. Mais l'indignation l'a anobli! A voir sa taille cambrée, ses épaules effacées, ses jarrets tendus énergiquement, et surtout ce bras, qui comprime avec plus de dignité que d'effort le poignet de l'homme au rotin, on pense à un athlète académique en bronze, descendu de son piédestal.

Sans changer d'attitude, il prend la canne. Il la lance! Elle siffle comme la flèche, et elle va se perdre à quarante pas de là, dans les broussailles.

Cette exécution, lui paraissant d'une justice suffisante, il lâche le poignet meurtri du monsieur.

Nous devrions mettre ici un point et finir. Mais vous savez ce que sont ces gens là. Lorsque la force humaine les touche du bout du doigt, ou

qu'un péril réel les menace seulement, ils deviennent plus souples que le gant de leur main, on les voit transiger avec qui les frappe, et ils s'arrangent de façon que le vainqueur paye les pots cassés de leur orgueil. Tout au rebours, si la leçon ou le choc viennent de Dieu, ils se refusent à comprendre; ils regimbent, ils protestent avec l'opiniâtreté du chien furieux mordant la roue de la voiture. Il faut que la Providence les châtie jusqu'à les assommer, et leur dernier souffle seul demande grâce.

La main de fer qui venait de réprimer une indigne violence est intervenue comme un instrument providentiel, et elle se vante du signe de la croix! Dieu est là; un coup ne peut suffire.

Dès que l'effrayant face-à-face du visage herculéen et du visage bourgeois a cessé, le philosophe regimbe.

Par exemple, ce n'est pas au serrurier directement qu'il s'adresse. C'est au pauvre petit monsieur, dont l'émotion était bien légitime.

— Il paraît, Monsieur, que vous avez aussi à votre service une espèce de canne, un gourdin! Je vous en fais mon compliment: l'auxiliaire est digne de la cause.

— Croyez, Monsieur, que je suis sincèrement affligé...

— Oui, oui. Je ne sais qui vous êtes, mais je le saurai! et je vous retrouverai! Le nombre des bigots de votre nuance n'est pas, Dieu merci, considérable. Vous pensez bien qu'un homme de mon caractère n'aura pas subi impunément la force brutale.

— La force brutale! N'est-ce donc pas vous qui prétendiez m'y soumettre?

Le serrurier était devenu pacifique; mais ce mot de force brutale l'offense plus que de raison peut-être! Il ne se sentait pas du tout brutal. Au contraire il se félicitait d'avoir mis obstacle fort dignement à une brutalité.

— La force brutale! s'écrie-t-il, brutale? Eh bien, mon garçon, tu n'en auras pas le démenti.

Et son gros pied, revêtu d'un engin de cuir plus dur que le bois, vous applique le roi des arguments à la base du philosophe.

Le philosophe se retourne. Son orgueil est au désespoir; il voudrait exhaler ce desespoir au moins par une démonstration ou une contenance.

Impossible! L'homme est là, tout illuminé d'une force athlétique qui attend, presque paisible, mais qui se montre prête à écraser l'ennemi comme le sabot du cheval écrase une grenouille.

Le serrurier vient d'agir. Cela ne lui suffit plus. Le voilà qui parle!

— Décidément, Monsieur, il vous manque quelque chose pour vivre en société. Je ne voudrais pas vous mettre à la porte: la pluie tombe toujours; mais, je vous préviens que vous ne resterez ici qu'à une condition: chaque fois que l'on entendra un coup de tonnerre, vous ferez le

signe de la croix; et vous le ferez bien! j'y aurai l'œil. Si cela ne vous va pas, filez.

Le philosophe file.

— Ah mon Dieu! Et sa canne, objecte l'homme du peuple, il ne va pas la chercher? Ce serait un écu de six francs perdu pour lui. — Hé là-bas? — On ne le voit déjà plus. Ce doit être un jonc du bois de Boulogne. Dans ce cas, on peut la laisser où elle est; elle y poussera peut-être.

Le brave garçon rit à ce quolibet. Tout en riant, il s'approche du petit vieux; il le salue, et il lui présente sa main caleuse au bout du bras que vous savez.

— Monsieur, excusez-moi si je vous tends la main sans façon. Vous êtes mon supérieur, je vous respecte; mais c'est avec cette main-là que j'ai fait le signe de la croix. Je suis sûr que vous ne la mépriserez pas.

Le vieillard prend la main du serrurier, qu'il presse avec effusion.

— Mon jeune ami! c'est une main que j'ai grand plaisir à honorer. Elle a rendu à Dieu ce qui est à Dieu;

— Et à César ce qui est à Turc, comme dit le proverbe, ah, ah, ah!

— Je n'ai pas le courage de blâmer ni de regretter; vous m'avez rendu un service fort à point.

— Pour ce qui est de cela, mon cher Monsieur, il y a compte à faire. Si vous me devez un petit service, je vous en dois un grand, dont vous pourriez bien ne pas vous douter.

Un imperceptible sourire répond à cette ouverture. Le serrurier continue :

— Vous avez bien vu que j'ai cassé ma pipe; mais vous n'avez pas vu ce qui se passait là dedans, dit-il en se touchant le front. Depuis cinq à six mois, qu'est-ce que je dis? Depuis cinq à six ans, depuis que je suis marié, j'avais cette diable de pipe sur la conscience. Savez-vous qu'elle me coûte trois sous par jour? cinq francs par mois? Pour un travailleur sans avances, qui nourrit de ses bras femme et enfants, l'idée d'une perte sèche, régulière comme un revenu, cela tourmente. Plus tard, quand à force de privations, l'aisance est venue, cela tourmente encore. Je me disais toujours : « Mon garçon, il faudra casser ta pipe; » et je ne la cassais toujours pas. Vous parlez! Je vous écoute! Ah! Monsieur, que vous parlez bien : des coups de lime droits! sans ébarbures! Et voilà que je me sens une énergie extraordinaire contre cette chienne d'habitude qui me faisait esclave! On prétend que la pipe est la consolation de l'ouvrier? Oui : comme l'absinthe ou la bouteille! Ah! je vous certifie que je ne regretterai jamais la mienne! Je lui ai cassé les reins de trop bon cœur.

— Dites-moi : pensez-vous que votre résolution tiendra?

— Elle tiendra. J'en suis sûr, et voici ma raison : Il s'est passé en moi quelque chose que je n'avais jamais senti. Vous avez vu comment j'ai traité tout à l'heure ce grand bavard? J'étais en colère plus que cela ne valait.

Mais cette colère n'est rien absolument en comparaison de celle qui m'a animé tout à coup contre ma pipe! Je l'ai vue s'éteindre petit à petit dans la mousse. Je ne l'ai pas piétinée parce qu'elle rendait l'âme. Je jouissais de sa mort comme de la mort d'un ennemi! Vous voyez donc, Monsieur, que vous m'avez rendu un grand service, car c'est à vous que je dois ma résolution courageuse.

— Vous vous trompez; je n'y suis pour rien. La parole de l'homme ne saurait obtenir ces résultats inattendus, ni inspirer ces sentiments exceptionnels.

L'ouvrier écoutait, en fixant un regard curieux et pensif à la fois sur la physionomie austère du vieillard.

— Vous avez fait, contre votre habitude, le signe de la croix. Vous l'avez fait avec émotion; votre cœur a agi, sincère et ferme, sous la dictée de la foudre ainsi prise à témoin. Votre résolution victorieuse provient, n'en doutez pas, de ce signe de croix. Dieu aime de semblables retours. Vous l'honoriez gratuitement; on n'est jamais plus généreux que lui : il vous a payé.

— Ah!..... Vous devez avoir raison. Eh bien! j'accepte. Dieu, qui ne me doit rien et qui n'a besoin de rien, m'a remercié et m'a payé! Quelque chose me dit que je n'en dois pas rester là. Non! Dieu me fait un revenu mensuel de cinq francs. Ce qui vient de lui doit retourner à lui. Je ne suis qu'un travailleur; cependant je ne suis pas pauvre; je sais le chemin de la caisse d'égargnes. Voyons, Monsieur, guidez-moi! Dans une première affaire, ne donne-t-on pas toujours le Denier à Dieu? Ce revenu de cinq francs par mois, qu'en ferai-je?

Le vieillard passe son bras sous le bras du travailleur. Ils causent assez longtemps. Le travailleur écoutait, puis souriait, avec un signe de tête affirmatif.....

Mais la pluie a cessé. Ils se serrent fortement la main. Le vieillard pose son doigt sur ses lèvres. Prêt à partir, l'ouvrier fait encore le signe de la croix, comme pour mettre son paraphe sur l'engagement :

— C'est dit : Tous les mois, pendant un an! Au revoir.

VENET.

LA RACE NÈGRE,

SON PASSÉ, SON PRÉSENT, SON AVENIR.

(Troisième et dernier article.)

Nous avons, dans deux articles précédents (1), étudié la race nègre dans le pays même où elle existe à l'état d'indépendance : nous avons fait connaître les divisions ethnographiques de cette race et son histoire, la géographie physique des pays qu'elle habite, ses conditions de vie, ses caractères physiologiques, son intelligence et son caractère moral ; nous avons dit quelles en sont les institutions politiques, quelle en est la religion et les efforts qui ont été faits jusqu'à présent pour la convertir au Christianisme. Nous voici maintenant arrivés à la seconde partie de nos recherches, celle qui se rapporte à la condition des nègres répandus dans les divers Etats d'origine européenne où cette race a été transplantée. A l'exception des établissements de l'île Maurice, des Seychelles, de la Réunion, de Java et de ceux des Portugais en Afrique, ces Etats se trouvent tous en Amérique et dans les îles adjacentes. Nous nous occuperons d'abord des colonies des nations septentrionales et protestantes, ensuite des colonies des nations méridionales et catholiques.

Dans les îles danoises des Indes-Occidentales, le traitement des nègres, quoique autrefois inhumain, avait été graduellement amélioré par la législation du Danemark, jusqu'à ce qu'en 1848 tous les esclaves fussent émancipés.

Les missionnaires danois ont travaillé activement pendant une longue suite d'années, de sorte qu'aujourd'hui presque toute la population nègre de leurs colonies professe le luthéranisme.

Dans les colonies hollandaises (la Guyane, Curaçao et une ou deux autres îles plus petites) la condition des nègres fut très-dure jusqu'à la fin du dernier siècle. On a conservé le souvenir d'un grand nombre de cas de cruauté révoltante de la part des maîtres. La mortalité était très-grande parmi les esclaves. Mais depuis le commencement de ce siècle, un traitement plus doux a été encouragé par le gouvernement, et en partie rendu obligatoire par les lois. En 1851 un code de règlements relatifs au régime, aux vêtements, au logement, à la protection et à la punition des esclaves, a été formé, et le but en est si humain que si ces règlements sont mis en vigueur, ils laisseront peu à désirer. Il ne s'y trouve toutefois aucune disposition qui facilite l'émancipation. Le docteur Waitz fait judi-

(1) Voir les livraisons du 21 avril et du 6 juin.

cieusement les questions suivantes : « Est-ce l'amélioration morale des nègres ou celle des Hollandais qui a rendu possible cette législation plus douce ? Ou bien, est-ce l'émancipation anglaise et la crainte de soulèvements parmi les esclaves, qui contraignent leurs maîtres à montrer de l'humanité ? Combien de ces dispositions légales sont-elles réellement observées, et combien y en a-t-il d'éludées ? »

La condition des nègres dans les possessions coloniales de l'Angleterre a varié, pendant les trois siècles qui se sont écoulés depuis que cette puissance est entrée pour la première fois dans le marché des esclaves africains, entre les extrêmes d'une servitude cruelle et sans espoir, et de l'indépendance d'un *dolce far-niente*. Il est certain que l'aiguille s'est rarement arrêtée ou même à peine ralentie à aucun degré intermédiaire ; les nègres ont été ou des esclaves surchargés de travaux et maltraités, ou des affranchis privilégiés, et dans les Indes-Occidentales ils ont trouvé ou une demeure de servitude ou un pays de cocagne. Le docteur Waitz, sur l'autorité de sir James Stephen, affirme (p. 285) que « l'état des esclaves dans les Indes-Occidentales anglaises était essentiellement pire que celui des esclaves dans les colonies des autres nations, que celui des esclaves chez les anciens et parmi les peuples germaniques du moyen âge. » Il est inutile de répéter les histoires cent fois racontées de coups de fouet, de tortures et de limiers lancés à la chasse des malheureux esclaves ; quoique ces histoires puissent être multipliées et prouvées, il reste difficile de déterminer la *proportion* de ces cas de cruel traitement et de ceux où les nègres rencontraient un traitement humain, soit dans les colonies anglaises, soit dans les colonies des autres nations. Il suffira de considérer une seule circonstance, dont l'existence adoucit plus que toute autre la dureté de l'esclavage, savoir : la possibilité pour l'esclave d'obtenir la liberté. Son sort est-il sans espoir ? Est-il privé de la perspective d'un plus brillant avenir ? A cet égard, dans les colonies anglaises, la loi et la pratique étaient l'une et l'autre détestables. « L'émancipation était entravée par des impôts onéreux qui étaient encore généralement élevés dans le cours du dix-huitième siècle ; les esclaves ne pouvaient pas acheter leur propre liberté. » En conséquence, les nègres affranchis étaient, en premier lieu, très-peu nombreux, tandis que les restrictions à leur liberté étaient iniques et dégradantes. « Les tribunaux interprétaient l'acte d'affranchissement par le propriétaire comme n'étant rien de plus qu'un abandon de sa propre autorité sur la personne de l'esclave, lequel acte ne conférait ni ne pouvait conférer à l'objet de sa générosité les droits civils et politiques d'un sujet né libre (1). » Pour prouver cette assertion générale, l'écrivain établit que le témoignage d'aucune personne de couleur, même libre, n'était admis dans les cas criminels, contre un blanc ; qu'au-

(1) Voyez l'*Histoire des Indes-Occidentales*, par Bryan Edwards, t. II, p. 18.

cune personne de couleur ne pouvait remplir les fonctions publiques les plus insignifiantes, pas même celles d'agent de police ; ni voter à aucune élection, ni hériter de biens au delà d'une valeur de deux mille livres sterling. En outre, les mariages des esclaves n'avaient aucun effet légal et nulle sorte de connexion n'était reconnue entre eux et la terre qu'ils cultivaient. « Après avoir travaillé pendant quelques années, dit Bryan Edwards, un nègre rangé réussit à s'établir convenablement, il s'est bâti une maison, a pris femme et commence à voir une jeune famille s'élever autour de lui. Son jardin potager, création de sa propre industrie et soutien de son existence, non-seulement le fait vivre, mais lui fournit même les moyens d'ajouter quelque chose aux nécessités indispensables de la vie. Dans cette situation, il est saisi par l'agent du shériff, violemment séparé de sa femme et de ses enfants, traîné à une vente aux enchères publiques, acheté par un étranger, et envoyé peut-être, pour terminer sa misérable existence, dans les mines du Mexique. » L'écrivain ajoute qu'un pareil fait n'est pas rare, non plus que des exemples de cruauté extraordinaire; « malheureusement cela arrive tous les jours, et, sous le système actuel, continuera d'arriver. »

Au temps où écrivait Bryan Edwards (en 1792), le parti philanthropique d'Angleterre avait commencé à s'agiter en faveur de l'abolition de la traite des nègres, et, dans ce but, présentait des pétitions au Parlement. Edwards, homme humain, et, par ses observations personnelles, bien instruit de l'état et des besoins des colonies, s'opposait fortement à l'abolition immédiate de l'esclavage. En conséquence de diverses causes, dont les principales étaient la disproportion entre les hommes et les femmes dans le nombre total des nègres importés, la pratique de la polygamie parmi les esclaves dans les colonies mêmes, et la dégradation générale de leur condition; en conséquence de ces diverses causes, disons-nous, il représentait que la population esclave, loin de maintenir ou d'augmenter le nombre de ses membres par un accroissement naturel, avait besoin d'être constamment recrutée par de nouvelles importations d'Afrique, afin de pouvoir en quelque mesure satisfaire aux exigences du marché ; que même alors les plantations n'avaient pas assez de travailleurs, et que tarir la seule source de travail ouverte aux planteurs, c'était les condamner à une ruine certaine. Il ajoutait, ce qui était incontestablement vrai, qu'un grand nombre des tableaux émouvants tracés par les abolitionistes étaient exagérés d'une manière absurde, puisque les trois quarts des nègres amenés en esclavage étaient déjà en Afrique dans une condition de servitude, et qu'une grande proportion d'entre eux avaient été esclaves depuis leur naissance. Mais lorsqu'il avançait qu'ils échangeaient une forme pénible d'esclavage pour une autre plus douce, quoique, sans doute, il crût dire vrai, il émettait une assertion évidemment en contradiction avec les faits.

La question entière fut placée sur son seul véritable terrain par l'intelligence la plus lucide et la plus vaste qui existât alors dans les Iles-Britanniques, par Edmond Burke. Dans son *Esquisse d'un Code nègre*, envoyée avec une lettre au ministre Dundas, en 1792, ce grand homme ne se bornait pas à rassembler tous les moyens que l'expérience de tous les siècles et de toutes les nations avait montrés les plus efficaces, tant pour mitiger les maux de l'esclavage aussi longtemps qu'il existe, que pour l'éteindre graduellement en raison de la culture progressive de l'esclavage; mais il évitait aussi ces mesures radicales qui sont ruineuses pour le maître et moralement funestes à l'esclave, et dans lesquelles une sentimentalité exagérée précipitait les philanthropes. Il proposa d'abord d'adopter diverses mesures dans le but de régulariser la traite des nègres; telles que des restrictions sur la classe des nègres choisis dans les marchés, sur le nombre par tonneau transporté dans chaque bâtiment négrier, et sur l'alimentation pendant la traversée. En second lieu, il proposa d'élever, autant que possible, d'une manière permanente, par des décrets royaux, leur condition, aussitôt après leur arrivée dans les colonies; d'établir dans chaque district des protecteurs pour les nègres; de donner à l'esclave le droit d'acheter sa liberté à un prix raisonnable; d'encourager et de reconnaître le mariage des nègres; de prohiber la séparation des familles; enfin de les attacher au sol, de manière qu'ils ne pussent sans leur propre consentement être vendus pour quitter la plantation sur laquelle ils étaient nés : ils devaient ainsi devenir comme les *adscripti glebæ* de l'antiquité ou comme les serfs de la Russie moderne. C'était, en substance, le code des esclaves de l'Espagne et du Portugal, que M. Burke désirait faire accepter par le Parlement et par le peuple anglais. L'esprit, les principes et les traits saillants de ce code étaient dus à l'influence de l'Église catholique, et ce sont précisément ceux qui, sans convulsion sociale, et avec le moins de préjudice possible, moral ou matériel, pour les individus, réussirent à éteindre graduellement l'esclavage en Europe. Grâce à ce code, l'esclavage s'éteint ou disparaît promptement dans l'Amérique méridionale; il est en voie continuelle d'extinction à Cuba, quoique là, comme nous le dirons tout à l'heure, l'intervention de la loi civile, et l'importation d'esclaves de l'Afrique, tendent à retarder et à altérer les bons effets naturels de ce code.

Mais l'un des maux de ce système d'esprit de parti politique, qui prévaut nécessairement dans un pays constitutionnel, c'est qu'il est beaucoup plus difficile de faire adopter une mesure sage qu'une mesure brillante, et de faire des lois conformes à la raison permanente plutôt qu'aux exigences de quelque intérêt temporaire. Un gouvernement paternel, même s'il n'est que médiocrement éclairé, fera ordinairement des lois sages et parfaitement adaptées à toutes les exigences raisonnables, parce qu'il sait que le moyen le plus efficace est, pour que les sujets soient satis-

faits de l'état présent des choses, d'adopter des mesures équitables qui ne leur laissent pas de motifs sérieux de plainte; au lieu qu'un gouvernement qui représente un parti consulte avant tout les intérêts de ce parti, et se contente ordinairement de faire des lois pour s'assurer la popularité, ou, au moins, pour éviter de soulever des plaintes. Il arriva ainsi qu'entre les deux partis opposés la proposition de Burke échoua complétement. Le parti des Indes-Occidentales, se fiant trop dans sa force présente, rejeta la proposition parce qu'elle était trop favorable au nègre; et les *abolitionnistes* parce qu'elle l'était trop peu. Le Gouvernement comptant les votes et non les raisons, ne fit rien aussi longtemps que les planteurs eurent pour eux la majorité dans le Parlement, et céda tout aussitôt que les abolitionnistes réussirent à attirer cette majorité de leur côté, au moyen de la violente excitation qu'ils soulevèrent dans le pays.

En 1807, la traite des nègres fut abolie, et en 1811 elle fut rendue passible de transportation. Les planteurs avaient bien employé leur temps pendant que s'agitaient les débats; car tandis que le nombre total des esclaves dans les Indes-Occidentales en 1792 est évalué par Bryan Edwards à environ 430,000, il s'élevait lors de l'émancipation (en 1834) à environ 720,000, nombre certainement *inférieur* (1) à l'ensemble de la population esclave en 1811. Cependant la traite ne fut pas plus tôt abolie que les difficultés économiques prédites par Bryan Edwards se firent sentir. Tandis même que la traite des nègres existait, les plantations, par suite des causes déjà mentionnées, n'avaient qu'un nombre insuffisant d'esclaves; et après l'abolition de la traite le manque de travailleurs s'y fit chaque année sentir plus fortement. L'inégalité dans la proportion des deux sexes, fit que dans la plupart des îles la population nègre, qui n'était plus recrutée au-dehors, déclina graduellement en nombre, et ce déclin eut pour conséquence un état stationnaire ou une diminution dans la production, en même temps qu'un accroissement de travail et de peine pour l'esclave. En effet, il est facile de comprendre que si le travail d'une plantation pouvait tout juste se faire avec cent nègres sans qu'ils fussent surchargés, la réduction de ce nombre à quatre-vingt-dix devait avoir pour résultat soit une diminution de production s'élevant à dix pour cent, soit l'extorsion par cruauté et par surcharge, de la même somme de travail de la part d'un nombre moindre de mains. Le seul moyen de prévenir le décroissement de la population laborieuse, en laissant de côté un expédient d'une efficacité douteuse, celui d'importer des *coolies* ou ouvriers chinois libres, aurait été que les îles où les sexes étaient le plus également distribués se fussent occupées à élever des esclaves pour les vendre dans les autres îles; exactement comme la Virginie et le Maryland élèvent des nègres pour les exporter dans l'Alabama ou dans le Tennessée. Il est proba-

(1) Voyez la *Revue d'Edimbourg*, avril 1859.

ble que quelque chose de ce genre fut tenté; s'il en fut ainsi, la tentative fut réduite à néant par l'acte de 1823, qui prohiba la traite inter-coloniale des esclaves. Un tel commerce, s'il eût été permis, aurait certainement dû être assujetti aux règlements les plus sévères. Cependant, il semble à la fois inconséquent et oppressif, de la part d'une législation qui, en même temps, permettait sans restriction la vente des nègres dans le marché national de chaque colonie, qui permettait la séparation des familles, et qui refusait à l'esclave le droit d'acheter sa liberté, de prohiber, sous prétexte d'*humanité*, une série d'opérations qui auraient eu pour résultat, en fournissant au travail un supplément de bras, de rendre plus aisée la position des travailleurs. Surchargée d'hypothèques et de charges de diverses sortes, sous lesquelles elle pouvait à peine procurer du profit au propriétaire, même dans des temps prospères, la propriété dans les Indes-Occidentales, lorsqu'une somme suffisante de travail cessa de pouvoir être obtenue, se détériora graduellement et devint pour ses possesseurs une source d'anxiété, sinon de pertes. C'est pourquoi l'émancipation, en 1834, ne fit que tirer tout d'un coup les planteurs hors de peine; ce fut le coup de grâce donné au cours d'un appauvrissement graduel qui se poursuivait depuis des années.

« Cette émancipation anglaise des nègres, observe le docteur Waitz, sera toujours regardée comme une des plus énormes folies morales, économiques et politiques qu'ait à indiquer l'histoire du développement de l'humanité. Une multitude d'hommes complétement incultes, arrachés à leur pays natal, forcés par le fouet à ne travailler que pour autruit, des êtres dont l'intelligence a été étouffée à dessein, qui ont été maltraités de diverses manières, des hommes habitués à toutes sortes de vices et en particulier à la paresse, sont tout à coup délivrés de leur servitude, afin qu'à l'avenir ils se conduisent comme une nation d'hommes mûrs qui se gouvernent eux-mêmes. Si, pendant plusieurs générations, les lois leur avaient garanti chaque semaine deux jours de liberté, afin qu'ils pussent travailler à leur profit; si elles leur avaient donné le droit et l'occasion de se racheter, alors, du moins, une grande proportion des esclaves aurait pris goût au travail. S'ils eussent été bien traités, ou, dans tous les cas, non foulés aux pieds; si l'on eût fait des efforts pour développer leur intelligence par l'éducation, et leur sens moral par la religion; s'ils avaient été placés dans une position telle que leur propre intérêt eût paru lié à celui de leurs maîtres ou ne pas lui être entièrement contraire, alors cette grande mesure aurait pu être exempte du reproche de folie. »

Relativement à la condition des nègres depuis l'émancipation, les rapports varient beaucoup. Les membres du parti opposé à l'esclavage, charmés de ce que le nègre ne peut plus être battu, quelque paresseux qu'il soit, sont trop disposés à fermer les yeux sur les défauts de leur protégé, et à croire qu'il s'avance rapidement dans la voie de la civilisa-

tion. D'un autre côté, les économistes, aussi bien que des moralistes plus sévères, sont peut-être trop enclins à regarder l'expérience qu'on a faite comme un échec complet. La vérité semble être que, bien que l'expérience ait été un acte de prodigalité inutile, moralement et matériellement, quoique la constitution économique de la société des Indes Occidentales ait été renversée d'une manière irrémédiable, et qu'une génération entière de nègres soit devenue bonne à rien par le don d'une liberté pour laquelle ils n'étaient pas préparés, cependant les bons effets naturels de l'indépendance commencent à se montrer. En premier lieu, la population nègre, qui décroissait avant l'émancipation, s'est constamment accrue depuis ce temps (1); et, en partie par suite de l'accroissement de la population qui commence à rendre rares les moyens de subsistance, en partie par suite du goût que les nègres ont acquis pour les vêtements et les autres commodités d'Europe, il paraîtrait que les « beaux paysans noirs, » dont la paresse autorisée échauffait la bile de M. Carlyle, ont montré dernièrement, même dans les plus grandes îles, quelque inclination pour retourner au travail. A la Barbade, en effet, et dans quelques autres des plus petites îles, la densité de la population est telle que les nègres sont contraints de travailler péniblement pour un salaire. A la Jamaïque, le principal résultat de l'émancipation a été que les planteurs, trouvant que la terre ne pouvait plus être cultivée, se sont mis à la vendre. Dans le courant de huit années après l'émancipation, 100,000 acres de terre avaient été achetés par des nègres; et comme ces ventes ont toujours continué depuis lors, et probablement en proportion croissante, il semble y avoir lieu de croire que la plus grande partie du sol de l'île, qui ne s'élève pas en tout à 3,000,000 d'acres, passera avant peu d'années dans les mains de propriétaires qui seront des noirs ou des hommes de couleur. Suivant le rapport fait en 1853 par un magistrat de la Jamaïque, un grand nombre de ces paysans propriétaires possédaient des chevaux, des porcs et de la volaille, et faisaient un commerce avantageux des produits de leurs fermes. En 1850, Bigelow trouva dix ou douze membres de couleur dans la maison de l'Assemblée à la Jamaïque, et il remarqua que l'ancienne prévention contre le sang africain disparaissait rapidement.

États-Unis. — La condition des nègres dans les États-Unis, condition sur laquelle tant de rapports contradictoires embarrassent le monde, ne peut être décrite ici que dans des termes généraux. Dans les quinze États de l'Union, où règne l'esclavage, il y a près de quatre millions d'esclaves. Comme chaque État est indépendant et souverain dans ses affaires intérieures, les codes des esclaves présentent certaines variations dans les différents États; mais l'intérêt commun qui les lie tous ensemble est si fort qu'en somme l'esclavage américain offre un aspect uniforme. La règle

(1) Voyez la *Rev. d'Edim. ubi supra.*

générale est que l'affranchissement des esclaves est systématiquement découragé. Tandis qu'à Cuba on trouve un nègre libre sur quatre, dans les États américains la proportion des noirs libres est comme un à neuf. Nulle part le nègre n'y a le droit légal de se racheter. Dans quelques États, tels que la Caroline du Sud, la Géorgie, l'Alabama, les nègres libres sont regardés comme *nuisibles* (1), et il ne leur est permis ni de venir s'établir ni de rester dans l'État. Dans l'un quelconque de ces États, un maître qui affranchit un esclave est puni d'une forte amende, et l'esclave est vendu aux enchères publiques au bénéfice de l'État. Il est de même illégal d'enseigner à un esclave à lire et à écrire; toute personne qui l'essaie est passible d'une amende de trente dollars pour chaque contravention. Nulle part la loi n'impose la moindre restriction à la séparation des familles lors des ventes. Nous pourrions en dire davantage à ce sujet, et, après avoir fait connaître la loi, nous pourrions en montrer les effets par des exemples; mais le lecteur qui nous a suivis jusqu'ici sera parfaitement capable d'en tirer lui-même les conclusions. Il verra qu'en conséquence de telles lois, avec quelque bonté et quelque indulgence que les esclaves puissent être traités sur beaucoup de plantations, leur condition se rapproche plutôt de celle des animaux que de celle de l'homme. Pour la première fois dans le monde, on a organisé sur une vaste échelle un système de servitude qui enlève à l'esclave tout espoir de s'élever à la liberté. Pour la première fois on a gravement déclaré, nous citons les paroles d'un juge américain (2), que « la fin de l'esclavage est le profit du maître, sa sécurité et le salut public; et que l'esclave, pour rester esclave (3), doit bien comprendre qu'il n'y a pas pour lui d'appel contre son maître; qu'en aucune circonstance la puissance du maître n'est usurpée, mais qu'elle lui est conférée par la loi de l'homme, au moins, si non par la loi de Dieu. » Nous ne pouvons pas nous étonner, leurs lois étant telles, que des écrivains américains aient inventé une théorie physiologique pour les justifier, et qu'ils aient accusé les nègres d'une incapacité et d'une déraison radicales qui les rendent d'une manière permanente impropres à la liberté; accusation dont le traité du docteur Waitz est une réfutation continuelle, depuis la première page jusqu'à la dernière.

On peut maintenant se demander quelle est la condition des esclaves dans les États qui, après avoir été des colonies de nations catholiques, se sont incorporés à l'Union américaine, comme la Louisiane et la Floride? A l'égard de la Floride nous n'avons pas de renseignements précis. Dans

(1) *L'esclavage aux États-Unis*. Longmans, 1856.

(2) *Ibid.* p. 54.

(3) Cette assertion est, soit dit en passant, d'une fausseté palpable; car chez beaucoup de nations africaines et dans des États catholiques, le pouvoir du maître sur l'esclave est restreint de plusieurs manières, et cependant pour tout dessein et pour tout but l'esclave reste un esclave.

la Louisiane, suivant le témoignage irrécusable de M. Olmsted, la condition des esclaves est bien préférable à leur condition dans la Virginie, et, *a fortiori*, dans la Caroline ou l'Alabama. Un propriétaire d'esclaves de la Virginie lui apprit (1) que dans la Louisiane les esclaves étaient plus intelligents et traités avec plus de familiarité par les blancs que dans la Virginie ; qu'en conséquence il y avait plus de mélange entre les races; en outre, ajouta-t-il, « dans la Louisiane les lois leur sont beaucoup plus favorables. » Plus tard, en visitant la Louisiane, M. Olmsted trouva qu'à quelques milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans un grand nombre d'hommes de couleur, libres, étaient établis comme planteurs sur les deux rives du fleuve; ils descendaient de maîtres français ou espagnols et de femmes nègres, et, en vertu des anciennes lois du pays, comme ils se trouvaient déjà établis lors de l'annexion à l'Union, ils avaient hérité de la condition d'hommes libres. Il remarqua aussi, probablement à son grand étonnement, que dans la cathédrale de la Nouvelle-Orléans, les assistants blancs et noirs se mêlaient indistinctement et s'agenouillaient côte à côte pour prier.

Il nous reste à examiner la condition du nègre dans les colonies fondées par des nations catholiques. Après avoir successivement passé en revue les possessions coloniales actuelles de la France, de l'Espagne et du Portugal, nous porterons notre attention sur les États, aujourd'hui indépendants, qui furent originairement fondés par chacune de ces nations.

Colonies françaises. — Les nègres furent introduits pour la première fois dans les Antilles françaises au XVIe siècle. A la Guadeloupe, la plus grande des îles, sur une population de 131,162 personnes se trouvaient 93,558 esclaves, et 37,604 blancs et hommes libres de couleur. Le fameux *Code noir*, promulgué pour la première fois sous Louis XIV, en 1683, contenait, il est vrai, beaucoup de dispositions humaines sur la nourriture, les vêtements et l'instruction des esclaves; il défendait particulièrement la séparation des familles lors des ventes; mais en même temps, il refusait aux esclaves le droit de posséder aucune propriété ou de déposer validement devant un tribunal, et il condamnait l'enfant d'un blanc et d'une femme esclave à toujours suivre la condition de sa mère. Il y a lieu de croire (2) que l'humanité de ces règlements resta, en grande partie, à l'état de théorie et d'intention bienveillante, et que le sort des esclaves sous les maîtres français, quoique meilleur en somme que dans les colonies anglaises, ne laissait pas, en général, que d'être pénible. On dit que dans les dernières années le traitement des nègres était devenu extrêmement

(1) *Les États à esclaves*, par Olmsted, p. 108.

(2) Waitz, p. 294.

doux : il était permis aux esclaves d'amasser du bien (1); ils étaient attachés au sol qu'ils cultivaient, de sorte qu'ils ne pouvaient être vendus hors de leurs propres plantations; et l'on ne pouvait les forcer à travailler au delà d'un nombre d'heures fixé. Aussi, en conséquence de ces mesures préparatoires, il paraît que l'émancipation qui eut lieu en 1848 n'eut pas les effets perturbateurs qui l'accompagnèrent dans les colonies anglaises. Après une courte crise les esclaves se remirent tranquillement au travail comme ouvriers libres, moyennant un salaire, et la production du sucre ne diminua pas; elle s'est même accrue dans quelques îles.

Colonies espagnoles. — Les îles de Cuba et de Porto-Rico, débris des possessions autrefois magnifiques de l'Espagne dans le Nouveau-Monde, ont en elles-mêmes une valeur qui n'est nullement méprisable. Dans le cours des trente dernières années, les progrès matériels de l'île de Cuba ont été très-grands. Un voyageur anglais (2) qui écrivait en 1850, fait des réflexions sur le contraste remarquable qui existait alors entre l'état de la Jamaïque et celui de Cuba : dans la première tout était langueur et décadence; dans la seconde tout était industrie et vie. Suivant l'évaluation la plus digne de foi (3), dans cette dernière île la population s'élevait en 1859 à environ 1,500,000 âmes, savoir : 700,000 blancs, 200,000 noirs ou personnes de couleur, tous libres, et 600,000 esclaves. Les anciennes lois espagnoles, si admirablement douces et sages, sont toujours en vigueur; mais dans ces derniers temps leur pouvoir pour le bien a été réduit en proportion du déclin de la dignité et de la puissance sociale de l'Église, qui, en Espagne, a été dépouillée de presque tous ses biens. Parmi les dispositions ayant pour but la protection et l'avantage des esclaves pendant le temps de leur servitude, les suivantes sont les principales : — Les esclaves mariés par l'Eglise ne peuvent être séparés contre leur volonté. — Les dimanches et les jours de fêtes l'esclave a droit à tout son temps pour son propre profit, à l'exception de deux heures pour le travail nécessaire dans les plantations. — Il n'est permis à aucun maître d'infliger, de sa seule autorité privée, un châtiment excédant vingt-cinq coups de fouet. — En outre, la loi favorise d'une manière décisive l'émancipation. Tout esclave a le droit d'aller se faire évaluer devant un magistrat, et, en payant le prix de son évaluation, d'obtenir ses papiers de mise en liberté. A cet effet, il lui est permis de s'acquitter par des paiements à terme. Il peut aussi obliger son maître à le transférer à un autre pour le prix auquel il a été évalué. Beaucoup d'esclaves sont habiles dans quelque commerce ou dans quelque métier, circonstance qui, naturellement, augmente considérablement leur valeur aux yeux de leurs maîtres; mais la loi ne

(1) Waitz, p. 295.

(2) *Le Pérou et le Mexique*, par Hill. 1860.

(3) *Voyage à Cuba*, par Dana, 1859.

permet pas que pour ce motif on puisse ajouter à leur évaluation une somme supérieure à cent dollars. Une mère esclave peut affranchir son enfant aux fonts baptismaux, en payant vingt-cinq dollars. Enfin, après avoir gagné sa liberté, le nègre ne se trouve pas, comme dans les Etats méridionaux de l'Union, membre d'une classe dégradée, ni placé sous le ban d'une rigoureuse exclusion sociale. Au contraire (1), dans tous les priviléges civils et devant la loi, le noir libre est l'égal du blanc; et sa position sociale est « tout à fait aussi bonne que dans la Nouvelle Angleterre, si même elle n'est meilleure. »

D'un autre côté, l'excellente loi qui veut que tout esclave soit baptisé, élevé religieusement, instruit dans la doctrine chrétienne et enterré chrétiennement, si elle a jamais été exécutée, est du moins dans des temps plus récents tombée en désuétude. Les esclaves sont tous baptisés, et tous reçoivent une sépulture chrétienne; mais entre le berceau et la tombe, on donne peu de soins, dit-on, à leur éducation chrétienne. Dans les villes, l'état des choses est un peu meilleur; mais, dans les plantations, très-peu d'esclaves (nous citons toujours M. Dana) assistent à la messe ou reçoivent une instruction religieuse quelconque. En outre, la loi civile actuelle de Cuba (2) contient l'article inique qui déclare que nul mariage n'est valide entre un blanc et une personne ayant quelque teinte de sang noir. De là résulte la pratique étendue du concubinage. Il est vrai que l'Eglise ne sanctionne pas une telle vie, mais qu'elle demande que les parties se marient ou se séparent. Cependant, le mariage étant interdit par la loi locale, la séparation est en pratique la seule voie ouverte; et il est facile de comprendre que peu de personnes peuvent s'élever assez au-dessus de la fragilité humaine, pour se résoudre à ce dernier parti; aussi se tiennent-elles éloignées de l'Eglise et des sacrements. Enfin, en conséquence du manque d'instruction chrétienne, le nègre qui, ainsi que nous l'avons remarqué, est naturellement enclin à la sensualité, souffre avec impatience les restrictions du mariage chrétien, et, dans la plupart des cas, préfère réellement le simulacre d'une union formée par le maître à un mariage consacré par l'Eglise.

On sait très-bien que depuis quelques années un grand nombre d'esclaves ont été annuellement importés de l'Afrique à Cuba. Taylor déclare qu'une amélioration merveilleuse se produit dans l'apparence et dans les mœurs de ces Africains après un court séjour à Cuba. En parlant de quelques nègres qu'il avait vu débarquer d'un navire négrier, et qui étaient alors si farouches, si sales et si inintelligents qu'ils semblaient à peine appartenir à l'espèce humaine, il affirme que la règle constante d'un bon maître les avait tellement changés en mieux, qu'après un intervalle de

(1) Dana, p. 218.
(2) *Ibid*, p. 214.

deux années, ils étaient à peine reconnaissables. Toutefois, cette comparaison aurait eu plus de valeur si elle eût été faite entre l'esclave de Cuba et l'Africain, *avant* et non pas *après* la traversée.

Relativement à l'état des nègres à Porto-Rico, le docteur Waitz ne nous donne pas de renseignements détaillés; il se borne à dire que les esclaves n'y forment qu'un neuvième de la population. D'après le recensement fait en 1836, la population blanche y est d'environ 188,000; les habitants libres de couleur sont au nombre de 131,000, et les esclaves 41,000; total 360,000. Ces proportions montrent d'une manière frappante comment les lois espagnoles tendent infailliblement à éteindre l'esclavage, en l'absence de la continuation de l'importation. Il paraîtrait que durant une longue suite d'années il n'a pas été importé d'esclaves à Porto-Rico. Mais si l'on peut ajouter foi à un article de journal que nous avons lu dernièrement, une nouvelle importation aurait été récemment commencée par la voie de Cuba.

Colonies portugaises. — Les possessions coloniales du Portugal, aujourd'hui renfermées en Afrique, sauf des exceptions insignifiantes, doivent être regardées comme des stations commerciales plutôt que comme des colonies, puisque la chaleur du climat y est trop accablante pour permettre à la constitution même des Portugais d'y vivre en bonne santé et de s'y multiplier. Le nombre des esclaves et de la population de couleur y est insignifiant, parce que le nombre des résidents blancs l'a toujours été aussi. Dans le voisinage du fleuve Congo et autour de Saint-Paul de Loanda, plusieurs tribus ont été converties par des missionnaires portugais; mais dans ces dernières années, le zèle pour la Propagation de la Foi paraît avoir langui. Cependant l'influence portugaise, comme cela est évident d'après le témoignage du docteur Livingstone, a pénétré profondément et efficacement dans l'intérieur; et si un autre souverain, comme Jean III, d'autres gouverneurs comme Albuquerque, et d'autres prêtres comme Simon Vaz, devaient être donnés encore au Portugal, il ne serait pas déraisonnable d'espérer la conversion et la civilisation de toute la race indigène de l'Afrique austro-centrale, race qui, bien que n'appartenant pas au type nègre pur, y tient cependant de très-près.

Haïti. — Cette belle île était autrefois partagée entre les Français et les Espagnols. Mais les effets de la Révolution française s'étendirent de la mère-patrie jusqu'à la colonie, et après une sanglante guerre de races, l'île entière conquit son indépendance. Ce résultat doit en grande partie être attribué au génie du héros noir Toussaint Louverture. Après qu'il eut été saisi par trahison et transporté en France, l'état de l'île tomba de mal en pis. Elle jouit, il est vrai, de quelques années d'un bon gouvernement (de 1822 à 1843) sous le président Boyer; mais depuis lors l'ancienne querelle entre les nègres et les mulâtres s'est ranimée, et la guerre intestine est devenue chronique. L'empereur Faustin Soulouque, noir pur

sang, persécutait les races de couleur avec la plus grande barbarie; mais il y a quelques années qu'il fut contraint de partir pour l'exil (1). Il n'est permis à aucun homme blanc de posséder de la terre à Haïti, ni d'y jouir des droits de citoyen. Le Christianisme n'y existe que de nom, et le peuple est retombé dans son ancienne croyance à la sorcellerie. On croit que la population y est d'environ un million. En somme la présente condition d'Haïti prouve d'une manière frappante que sans aide extérieure, la race nègre est incapable de conserver et de développer l'ordre social.

Amérique espagnole. — Suivant la meilleure évaluation que nous puissions former au moyen des matériaux qui sont à notre disposition, on peut fixer à environ 700,000 âmes le total de la population nègre éparpillée dans les Etats indépendants formés des anciennes possessions continentales de l'Espagne dans les deux Amériques, savoir : le Mexique, l'Amérique-Centrale, la Nouvelle-Grenade, l'Equateur, le Pérou, la Bolivie, le Chili, la Plata, le Paraguay et la république de Vénézuéla. Sur ce nombre il est probable que les deux tiers au moins sont libres, et que les autres passent continuellement à la liberté par l'action de la loi. Voici une partie des témoignages que nous avons recueillis sur la condition de la race nègre dans ces belles contrées. Notre autorité, lorsque nous n'en citerons pas d'autre, sera l'excellent *Gazetier du Monde* d'Edimbourg. Dans l'Amérique-Centrale, les nègres sont tous libres, l'esclavage ayant été, peu de temps après la séparation d'avec l'Espagne, déclaré illégal par un acte du gouvernement fédéral. Dans le Pérou la constitution déclare que toute personne née dans la République postérieurement à l'établissement de cette constitution, est libre, et que les nègres importés comme esclaves y acquièrent immédiatement leur liberté. A l'égard des 4,000 esclaves de Lima, M. Hill dit, dans l'ouvrage déjà cité « qu'ils deviennent graduellement libres par l'effet de la loi ; il leur est communément permis de travailler pour eux-mêmes plusieurs heures par jour, de sorte que ceux qui sont actifs épargnent souvent assez pour acheter leur liberté ; le prix, si les parties ne s'accordent pas, en est fixé par des juges établis par la loi. » Dans le Chili les nègres « sont traités avec des égards et une humanité qui adoucissent considérablement leur servitude. Il a été fait une loi qui déclare qu'à l'avenir nul ne peut naître esclave dans le Chili, de sorte que l'esclavage peut être regardé comme virtuellement aboli dans ce beau pays. » A la Plata, on trouve parmi les mulâtres « des professeurs et des maîtres des beaux-arts. » Les nègres sont traités avec bonté et attention lorsqu'ils sont malades, et on ne les abandonne jamais dans leur vieillesse. Ils sont même, dit-on, mieux nourris et mieux vêtus que

(1) On sait qu'une partie de l'île de Saint-Domingue ou Haïti vient de reconnaître spontanément l'autorité de l'Espagne, qui s'est engagée à n'y pas rétablir l'esclavage. (*Note du Tr.*)

les blancs des classes pauvres ; et beaucoup d'entre eux obtiennent leur liberté après une courte période de service. » Nous avons des rapports semblables sur le Paraguay. Dans la république de Vénézuéla, les esclaves ont tous été émancipés en 1854.

Le Brésil, autrefois l'humble satellite du Portugal, mais aujourd'hui astre puissant, en comparaison duquel l'éclat de la mère-patrie est destiné avant longtemps « à voir pâlir ses faibles feux, » semble être à beaucoup d'égards le véritable paradis de la race nègre. La traite des nègres y a été complétement abolie par le gouvernement impérial en 1850, époque depuis laquelle les demandes de bras pour le travail ont été suffisamment réduites par l'émigration d'Europe. Des exemples isolés de cruauté n'y sont encore que trop communs ; mais la loi place la liberté si complétement à la portée du nègre, et le traite, lorsqu'il est devenu libre, avec une équité si absolue, qu'en somme sa condition est accompagnée de beaucoup d'espoir et de consolation (1). Sur une population de 7,000,000, on estime qu'environ 3,000,000 sont esclaves et plus de 2,000,000 noirs ou mulâtres libres. Dans l'*Histoire du Brésil* par Southey, (tom III), on peut trouver un exposé détaillé de l'état des esclaves brésiliens il y a environ soixante-dix ans, et particulièrement de la condition de ceux des domaines monastiques. Les mêmes dispositions légales concernant le droit accordé à l'esclave d'acheter sa liberté à un prix fixé, l'affranchissement aux fonts de l'Eglise, etc., dont nous avons déjà parlé en faisant connaître le code espagnol, ont aussi été mises en vigueur au Brésil par les lois du Portugal. Depuis la séparation de la mère-patrie, la législature locale a, à son honneur immortel, et bien différente en cela du gouvernement des Etats-Unis, adopté dans son étendue la plus complète la même politique humaine et chrétienne. Kidder, distributeur américain de la Bible, qui visita le Brésil en 1857, écrit ce qui suit : « Au Brésil, tout est en faveur de la liberté ; telles y sont les facilités pour l'esclave de s'émanciper, et lorsqu'il est émancipé, s'il possède les qualités convenables, il lui est si facile de s'élever à une position plus éminente que celle d'un simple noir libre, qu'avant qu'un autre siècle se soit écoulé le mot *fuit* sera écrit à l'égard de l'esclavage dans cet empire. Quelques-uns des hommes les plus intelligents et les plus instruits que j'ai rencontrés au Brésil étaient d'origine africaine. Si un homme est libre et a du mérite, nulle place dans la société ne lui est refusée, quelque noire que soit sa peau. » Comparez cet état de choses avec le système d'esclavage de la Géorgie ou de l'Alabama, système sous lequel les nègres libres sont regardés comme *nuisibles* et chassés hors de l'Etat !

Dans les domaines monastiques de la province de Pernambouc, les

(1) Une loi toute récente vient d'interdire de séparer les différents membres d'une même famille. *(Note du Tr.)*

nègres n'étaient jamais vendus, ni châtiés avec le fouet. Les sexes y étaient traités sur le même pied. On les faisait travailler à la tâche, et ils pouvaient aisément finir avant trois heures de l'après-midi la part de travail qui leur avait été assignée; le reste de la journée leur appartenait. On encourageait les esclaves à se marier de bonne heure, et leurs enfants étaient instruits avec soin par les moines. Parmi eux régnait l'idée qu'ils étaient au service de saint Benoît lui-même, plutôt qu'à celui de ses représentants vivants. Notre-Dame du Rosaire (*Nuestra Senhora do Rosario*) était la patronne spéciale des nègres du Brésil, et elle y était quelquefois peinte comme une négresse.

Nous avons jusqu'ici, avec l'aide du docteur Waitz, complété l'esquisse que nous nous proposions de donner de la race nègre, tant dans son pays natal que dans son séjour d'adoption. Une évaluation approximative de la population nègre répandue dans tout le monde donne les résultats suivants :

	LIBRES.	ESCLAVES.	TOTAL.
Afrique	13,000,000	39,000,000	52,000,000
Colonies Britanniques	957,000	»	957,000
Colonies Danoises	33,000	»	33,000
Colonies Hollandaises	3,000	72,000	75,000
États-Unis	400,000	3,200,000	3,600,000
Colonies Françaises	318,000	»	318,000
Colonies Espagnoles	250,000	640,000	890,000
Haïti	1,000,000	»	1,000,000
Amérique Espagnole	615,000	205,000	820,000
Brésil	2,000,000	3,000,000	5,000,000
Total	18,576,000	46,117,000	64,693,000

En comparant la condition civile du nègre dans les Etats protestants et dans les Etats catholiques, nous arrivons aux résultats suivants; Haïti n'est pas compris dans ce calcul :

	LIBRES.	ESCLAVES.	PROPORTION des libres aux esclaves.
États catholiques	3,183,000	3,845,000	1 sur 1,208
États protestants	1,393,000	3,272,000	1 sur 2,35

C'est-à-dire que tandis que dans les États catholiques le nombre des nègres libres est presque égal au nombre des esclaves, dans les États protestants les esclaves sont plus de deux pour un nègre libre. Or, il faut

se rappeler que l'Église catholique ne prétend pas, comme les abolitionnistes d'Amérique et les piétistes d'Exeter-Hall, stigmatiser comme un péché, en toute circonstance, l'action de retenir un homme en esclavage. Cependant il paraît qu'en pratique le système catholique est, presque dans le rapport de deux à un, plus favorable à la liberté des nègres que le système protestant. En outre, cette proportion s'accroît chaque année; car, dans l'Amérique espagnole et au Brésil, l'esclavage a une tendance constante à s'éteindre, tandis que dans les Etats-Unis il est loin d'avoir cette tendance (1).

Nous sommes maintenant en position de répondre aux questions placées au commencement de ce travail. A la question « comment se fait-il que la race nègre soit si facilement asservie? » nous pouvons répondre que la principale cause en est dans le nègre lui-même. Non-seulement il manque de prévoyance, mais encore il réfléchit peu sur les événements passés; il ne prend pas à l'avance de précautions contre les machinations qui ont pour objet son asservissement, et après qu'elles ont réussi et qu'il est devenu esclave, ses réflexions ne s'arrêtent pas sur les maux de sa condition, pour affliger son âme et la remplir du désir de la vengeance. Les objets extérieurs et passagers le détournent facilement, comme un enfant, de s'abandonner à ses sentiments intérieurs, et bientôt, pourvu qu'il soit bien nourri et qu'on lui permette de s'amuser dans ses *heures de récréation*, à sa manière, il supporte volontiers le frein qui révolterait l'âme d'un blanc. Cela, cependant, ne suffirait pas pour expliquer l'empressement avec lequel on a toujours vu les races supérieures choisir pour esclaves des nègres, de préférence aux peuples d'autres races inférieures. La facilité avec laquelle on peut le réduire à l'esclavage aurait peu d'importance s'il n'avait que peu de valeur comme travailleur. Au contraire, sa constitution saine et son corps robuste le rendent capable de faire dans les climats tropicaux, avec courage et gaîté, une somme de dur travail qui tuerait un blanc, et surchargerait beaucoup les forces d'un Indien. Il y a de grands territoires du Nouveau-Monde, tels que le Delta et la vallée inférieure du Mississipi, les Antilles, les Etats du Sud de l'Union, où règne l'esclavage, et dont la fertilité n'aurait jamais pu être complétement développée sans le travail forcé des nègres; il y a d'autres grands territoires, tels que le grand bassin de l'Amazone et de ses tributaires, qui sont incultes et presque inutiles à l'homme, et dont il nous est difficile de concevoir comment l'*exploitation* pourra jamais s'effectuer sans l'aide de la docile et robuste race nègre.

Devons-nous soutenir, avec les abolitionnistes, que, tout aisé qu'il est de réduire le nègre en esclavage, cet acte est et a toujours été un crime contre la nature humaine et contre la loi divine? Nous ne pouvons le

(1) La guerre actuelle en est une preuve nouvelle. (*N. du T.*)

penser. La paresse naturelle et la sensualité de cette race empêcheraient toujours les facultés qu'elle possède pour le travail d'être mises en œuvre, si les nègres étaient laissés à eux-mêmes; et rendre le nègre esclave, pourvu que cela ait lieu dans des conditions équitables qui lui laissent ouverte la porte de la liberté, comme récompense de l'exercice de son libre arbitre, c'est en réalité lui donner accès à une éducation qui l'instruit et l'oblige à jouer dans le monde le rôle auquel Dieu et la nature l'ont évidemment destiné. Ce cas peut, à beaucoup d'égards, être comparé à celui des condamnés désignés par l'autorité comme domestiques, pratique qui dura plusieurs années dans nos colonies pénales. A la condition du domestique ainsi désigné étaient inhérents beaucoup des caractères de l'esclavage : son maître était obligé de le nourrir et de le vêtir, mais il ne lui donnait pas de gages; il pouvait le mettre à tout ouvrage qu'il jugeait à propos; et si le domestique se montrait réfractaire, il pouvait le faire battre de verges par l'ordre du magistrat le plus voisin. Cependant nous n'hésitons pas à dire, et nous parlons d'après une grande expérience des colonies, nous n'hésitons pas à dire que le système dont nous venons de parler avait, pour réformer et pour relever les condamnés qui y étaient soumis, un effet moral beaucoup plus évidemment avantageux que celui d'aucun des nombreux systèmes pénitentiaires qui ont, depuis, été essayés à sa place.

Nous croyons donc que, comme un état de discipline et d'épreuve, comme une étape dans la marche vers un niveau plus élevé de culture, l'esclavage, dans des conditions équitables, est désirable pour une grande partie de la race nègre. Pour trouver le principe qui doit être l'âme de ces conditions, nous ne pouvons chercher ailleurs que dans l'Eglise catholique, qui est sur la terre l'autorité suprême dans les choses morales et spirituelles. Il n'y a pas de sécurité à laisser le nègre sous l'autorité illimitée de propriétaires particuliers; et, quoique la prudence politique puisse établir de justes règlements, on ne peut compter qu'elle pourvoie suffisamment à leur exacte exécution. De même que l'esprit de charité de l'épouse du Christ doit prescrire les conditions auxquelles l'esclavage peut légitimement exister, ainsi la vigilance de ses pasteurs est le seul frein suffisant qui puisse assurer l'observation fidèle de ces conditions. Exiger dans toutes les occasions nécessaires qu'elles soient observées, c'est le devoir d'un état chrétien.

Pour assigner une cause finale, aussi bien que juste, au fait que nous considérons, nous dirons que le nègre est facilement rendu esclave, parce que son propre bien veut qu'il le soit, pourvu toutefois que la société dans laquelle il est conduit soit toujours catholique. Reçu sous l'égide protectrice de l'Eglise dont l'établissement et la liberté d'action, partout où on n'y apporte pas d'entraves, sont le règne de la justice, de la vérité et de la charité sur la terre, le nègre, quoique appelé esclave, se sent cependant

« l'homme libre du Seigneur (1); » et dans les diverses circonstances de sa vie, il trouve cet appui extérieur et ce stimulant intérieur qui l'excite constamment au bien, sans lesquels il peut rarement s'empêcher de tomber dans le bourbier de la paresse et de la sensualité naturelles à sa race. Il trouve aussi qu'il n'a pas besoin de renoncer à l'espoir de s'élever, même dans ce monde, puisqu'il est dans la nature de sa servitude de regarder *en haut*, et qu'il dépend du nègre de changer son esclavage pour la liberté, en acquérant de l'empire sur lui-même et en montrant de la persévérance à le conserver. Mais dans un pays où l'on nie l'autorité de l'Eglise sur la conscience des individus, il faut admettre que le nègre ne peut, avec sécurité, être retenu en esclavage. Dans un tel pays, comme par exemple aux Etats-Unis, on ne peut mettre aucun frein, ou du moins, aucun frein efficace aux penchants tyranniques et cupides des maîtres, et, en conséquence, la servitude y devient, pour la majorité des esclaves, une condition abrutissante et maudite (2). Aussi, dans les pays protestants, les hommes qui ont de la bonté sentent-ils par l'instinct de la vérité qu'il est juste de tendre à l'abolition complète de l'esclavage. En effet l'expérience démontre que les différentes sectes protestantes ne peuvent exercer aucune influence morale et régulatrice capable de lutter contre les intérêts temporels de leurs membres séculiers; et l'Eglise catholique, la seule puissance qu'on ait toujours vue et qu'on verra toujours « lutter contre le monde, » est, par la nature même des cas dont il s'agit, frustrée de son droit d'avertir avec autorité, et elle n'a pas de voix déterminante dans les arrangements sociaux.

A la dernière question : « Quelle est la nature de la perspective d'une amélioration dans la condition générale de la race nègre? » nous répondrons donc que celui qui comprend et veut favoriser ses véritables intérêts ne se laissera pas égarer par le cri d'émancipation, mais qu'il regardera constamment l'introduction de la foi et de l'esprit de l'Eglise catholique, parmi les nombreux millions que comprend la race nègre, comme l'unique espérance de progrès permanents soit dans la race soit chez les individus, aussi bien dans l'hypothèse de l'abolition que dans celle du maintien de l'esclavage. Et les moyens humains et ordinaires qu'il regardera comme devant amener ce résultat, seront la purification et l'extension de l'influence des Etats catholiques dans les pays occupés par les nègres.

Enfin, à la question : « Quel est l'état social idéal qu'on doive désirer pour la race nègre? » nous répondrons : On doit désirer qu'au moyen d'une éducation progressive reçue sous la tutelle des races supérieures et

(1) I. Cor., VII, 22.

(2) Il ne faut pas oublier ce qu'on a dit plus haut de la situation bien meilleure des esclaves dans ceux des Etats de l'Union où domine le catholicisme. (*N. du T.*)

catholiques, les nègres deviennent propres aux devoirs d'hommes libres et aux œuvres de la civilisation. En Amérique, la condition libre et la condition servile des nègres sont également incapables de les faire parvenir à ce but. Dans les pays où quelque circonstance particulière, telle que la difficulté des moyens de subsistance causée par la densité de la population, donne au nègre ce stimulant extérieur dont il a besoin pour devenir actif, alors, quoiqu'il ait toujours besoin d'être dirigé par la raison plus développée de l'homme blanc, il n'est ni nécessaire ni désirable que le nègre soit esclave. Mais en l'absence de telles circonstances, il faut espérer que ni les diatribes de la presse, ni le tonnerre d'Exeter-Hall, ne détourneront les nations catholiques de mettre le nègre au travail dans cette condition de servitude bien réglée sans laquelle, en général, il ne se décide pas à travailler. Il est probable que le Brésil trouvera nécessaire de retourner chercher des bras en Afrique, quand il entreprendra sérieusement la colonisation de la vallée de l'Amazone; et, pourvu qu'il observe toutes les précautions qu'exigent la religion et l'humanité en agissant ainsi, il sera justifiable, même d'après cette maxime de Bentham qui nous prescrit de chercher « le plus grand bien du plus grand nombre. »

Sur les nègres de l'Afrique, l'influence européenne doit s'exercer de deux manières, sous le rapport de la morale et sous celui de la politique. Ceux qui ont étudié l'histoire de la conversion des peuples, savent quelle relation intime existe entre ces deux branches de l'action humaine. Tandis que le Portugal florissait et étendait sa domination dans l'Orient, le christianisme y faisait aussi des conquêtes signalées : sans l'affaissement de la puissance de ce royaume, le Japon n'aurait pas perdu la foi, et Goa, autrefois le centre des lumières et la cité sainte des Indes, ne serait pas devenu un triste monceau de ruines et de sépulcres. De nos jours, la France, malgré l'incrédulité et les révolutions, est la grande nation missionnaire du monde. L'Eglise de France envoie dans tous les climats les hérauts de l'Evangile, et le gouvernement français les soutient énergiquement comme citoyens lui appartenant; il ne souffre pas que leur sang soit versé impunément. La France a déjà en Afrique une puissance solidement établie, et, ce qu'il y a de mieux à espérer pour les peuples nègres, c'est que son ascendant y devienne encore plus décisif. Elle songe déjà à faire des traités de commerce avec les Touariks, habitants berbères du grand désert; et le jour n'est pas éloigné où des caravanes françaises, parties de l'Algérie, seront vues dans les marchés de Kano et de Tombouctou. Dans la vallée supérieure du Sénégal, l'influence de la France fait de constants progrès. En Abyssinie et dans la vallée supérieure du Nil, ses missionnaires et ceux de l'Autriche font de nombreuses conversions, et il n'est pas déraisonnable d'espérer que, par leur influence jointe à l'impression que produit le déploiement de la puissance française, l'Eglise schismatique d'Abyssinie pourra bientôt se rattacher au centre de l'unité

catholique (1). Du côté de l'Est, de l'Ouest et du Nord, l'idolâtrie et l'abrutissement de la Nigritie sont menacés d'invasion. En encourageant la formation de grands et puissants royaumes indigènes, les Etats chrétiens peuvent espérer de mettre un terme à ces luttes et à cette confusion interminables qui existent maintenant et qui rendent impossibles tout progrès dans la civilisation, et en envoyant les ministres du Christ, européens et indigènes, l'Eglise peut espérer de faire graduellement sortir la race nègre des abîmes d'impureté et de superstition dans lesquels elle est plongée. Lorsque les nations seront capables et auront la volonté de faire leur devoir, nous pourrons espérer que le Maître du champ y enverra des ouvriers convenables. De nouveaux Xavier, de nouveaux Claver s'élèveront un jour pour aller porter à travers l'Afrique centrale le flambeau de la foi :

Alter erit tum Tiphys, et altera quæ vehat Argo
Delectos heroas.

Les Eglises perdues de l'Asie, ces joyaux qui manquent à la couronne de la puissante Mère, seront remplacés par de nouvelles Eglises établies en Afrique, et, dans la plénitude des temps, sera révoquée l'antique malédiction prononcée contre les fils de Cham.

(*Rambler.*)

LE *SIÈCLE* ET LAS CASAS.

Le *Siècle* s'est permis, il y a quelques jours, d'insulter à la mémoire de l'immortel Las Casas, le bienfaiteur et le *père* des Indiens et des Nègres. Cette insulte a vivement froissé l'un des lecteurs et des admirateurs du journal de M. Jourdan, qui a écrit aussitôt la lettre suivante à l'un de nos amis. Nous la reproduisons telle qu'elle est, persuadés que cet accent vrai de l'indignation fera plus d'effet que tout ce que nous pourrions dire. Cette lettre vient heureusement terminer les études du *Rambler* sur la race nègre :

« Je viens de lire dans le *Siècle* un article de Louis Jourdan, au sujet d'une publication de M. O. Commettant sur l'Amérique. Je connais les écrits de M. Commettant, et je crois qu'il serait difficile de daguerréotyper d'une manière plus pittoresque et plus vraie la vie morale, politique et sociale en Amérique, que ne l'a fait la plume élégante de cet écrivain ; vous savez aussi mon admiration pour le talent et le caractère de Louis

(1) Cet éloge mérité de l'influence chrétienne et civilisatrice de la France est d'autant plus remarquable qu'il est donné par une Revue anglaise. (*N. du Tr.*)

Jourdan. Mais il y a de ces caractères pour lesquels j'ai appris à avoir plus que de l'admiration, une sorte de vénération religieuse : ce sont entre autres ces modestes bienfaiteurs de l'humanité, dont la vie tout entière n'est qu'une longue pratique de charité et d'abnégation, nobles créatures auxquelles on élève rarement des statues, mais dont le souvenir pieusement transmis d'une génération à l'autre, plane au-dessus des siècles de toute la hauteur du gigantesque monument qui s'appelle la tradition, ce livre d'or et ce pilori de la conscience des peuples.

« Las Casas, le vénérable et saint apôtre de l'humanité, dont les Indiens ont oublié le nom et presque les enseignements, mais dont la mémoire luit encore radieuse à travers les atrocités de la conquête et trois siècles de dégénérescence; Las Casas, cette providence tutélaire que les tribus des Guyanes appelaient toujours *el Padre* (le père); voilà l'homme que, dans une note irréfléchie, sans doute, l'on accuse aujourd'hui de la création de la traite des noirs, la plus abominable antithèse du Christianisme.

« Après les souffrances, les privations de toute nature, après la fureur d'une soldatesque effrénée, la persécution d'un clergé dissolu contre lequel il lui fallut protéger si souvent *ses Indiens* rappelés par sa douceur et sa charité à ce Dieu de paix que ses collègues prêchaient le poignard à la main; après surtout l'odieux abus de sa fondation toute d'humanité, il ne manquait plus au martyre du vénérable missionnaire que le soufflet qui vient de lui être infligé au bout de quatre siècles par l'un de ses plus ardents coréligionnaires en philanthropie.

« Je regrette vivement de n'avoir ni le temps ni le talent de relever ce que j'appellerai cette erreur judiciaire; mais je serais heureux de voir quelqu'un de vos rédacteurs se faire l'avocat d'une si noble cause.

« Il est bien vrai que ce fut Las Casas qui, en 1517, *sollicita* et obtint de la reine Isabelle la Catholique, le *rachat* et non point l'achat des nègres de la côte d'Afrique, pour les importer dans la nouvelle colonie américaine. Mais ce qu'on ne dit pas, et ce qu'il faudrait dire, c'est le mobile qui poussait le missionnaire, le but qu'il se proposait d'atteindre.

« Indigné de voir les Indiens, inoffensifs pour la plupart, traqués comme des bêtes fauves, mourir en masse sous le plomb et le fouet de leurs barbares envahisseurs, convaincu d'ailleurs que l'on n'arriverait jamais à soumettre au travail ces fières natures passionnément attachées à leur indépendance, et que l'on traitait pire que le plus vil bétail, Las Casas représenta *avec instance* à la bonne reine que pour peu que durât encore quelques années ce régime dévastateur, l'Espagne n'aurait bientôt plus dans le nouveau monde qu'un immense désert où les bourreaux périraient après les victimes. Il supplia donc la reine Isabelle de prohiber de la manière la plus absolue l'esclavage des Indiens qui durent être reportés en *encomiendas*, sorte de clientèle des patriciens européens; et, comme il fallait à la colonisation des travailleurs acclimatés aux ardeurs de la

zône torride, il proposa de faire *racheter* en Afrique les prisonniers de guerre des peuples barbares destinés à l'esclavage, et le plus souvent à la mort, sauvant ainsi des créatures humaines, et conquérant en même temps des hommes à la civilisation, des âmes au Christianisme.

« Dieu sait ce qu'est devenue l'œuvre de Las Casas, ce qu'ont fait de mal ses successeurs avec l'instrument de rédemption et de charité qu'il mettait en leurs mains; mais, entre le *Padre* des Indiens et le fondateur de la traite, il y a un immense abîme, toute la distance qui sépare la barbarie de la civilisation, l'odieuse exploitation de l'homme par l'homme, du grand principe d'égalité si hautement proclamé sur le Golgotha.

« Voilà, mon cher Monsieur, ce que je voudrais que dît de Las Casas une voix plus éloquente et d'une plus grande autorité que la mienne, qui ne puis que dire du fond de mon cœur et de mon obscurité : respect aux apôtres de la charité, aux hommes de dévouement et d'abnégation, quelle que soit leur couleur, quel que soit leur habit; le nombre en devient rare en notre temps de positivisme : au nom de la liberté, de cette égalité tant criée et si peu pratiquée, respect à leurs défenseurs, à leurs martyrs ! »

ETUDE SUR L'INDUSTRIE ET LA CLASSE OUVRIÈRE.

(Deuxième article.)

V.

On peut juger déjà par ce que nous avons dit, que les mœurs de la classe ouvrière sont loin d'être des mœurs chrétiennes. La corruption qui règne dans les villes industrielles est effrayante. La plupart de ces jeunes filles, de ces jeunes gens que nous avons fait voir oubliant vite les leçons chrétiennes de leurs années de catéchisme, ne tardent pas à se livrer au vice. Qu'on nous dispense de tracer ici un tableau qui serait hideux, et qui n'est que trop connu des hommes familiers avec les mœurs des villes manufacturières.

Après avoir vécu quelques années dans le libertinage, l'ouvrier songera au mariage ou bien des personnes charitables s'occuperont de faire légitimer aux yeux de Dieu une position qui est un scandale pour le public et un danger pour les enfants. La Société de Saint-François-Régis établie presque partout, se charge de tous les frais et fait toutes les démarches; il reste à ceux que l'on veut unir la peine de se présenter à la mairie et ensuite à l'église. Eh bien ! nous croira-t-on, si nous disons que parfois il arrive, rarement il est vrai, mais enfin il arrive que satisfaits des vêtements dont on a revêtu leur nudité, ces malheureux trouvent la cérémonie religieuse inutile. La distance de la mairie à l'église est trop longue à franchir, un cabaret se rencontre sur leur chemin, ils y entrent et célèbrent là des noces qui remplacent celles de la religion.

Chaque année la Société de Saint-François-Régis procure le mariage d'un certain nombre d'ouvriers pauvres ou concubinaires. Mais nous le demandons, que peuvent être de semblables mariages? Qu'a donc changé dans la vie de cet homme et de cette femme l'acte important qu'ils viennent d'accomplir? Le mariage, ce grand Sacrement de l'Eglise catholique, a-t-il apporté quelque lumière de vérité religieuse à leur intelligence, à leur cœur quelque velléité de bien et de retour à Dieu? Hélas non ! Est-ce que la femme va devenir une véritable mère et l'homme un bon père de famille? Hélas non! Rien n'est changé dans leur vie. Aux yeux du monde et aux yeux de Dieu leur position est légalisée, c'est une formalité qu'ils ont remplie, à laquelle plutôt ils se sont prêtés, et puis c'est tout. Ils n'auront pas plus après leur mariage qu'ils ne l'avaient avant l'esprit d'ordre et d'économie, l'amour du foyer domestique; ils ne seront pas plus chrétiens, ils n'élèveront pas mieux leurs enfants, ne travailleront pas davantage à leur former un esprit chrétien, à leur inspirer

l'amour de Dieu et l'horreur du vice ; le mari n'en continuera pas moins à fréquenter les cabarets, car c'est là avec le libertinage la grande plaie de la classe ouvrière.

C'est une mine féconde que l'ivrognerie; pour battre monnaie on voit rarement ceux qui l'exploitent perdre leur temps et se ruiner. Chaque lundi s'engouffrent dans les cabarets les ouvriers qui viennent de recevoir leur paie de la semaine. Là on joue, on boit, on chante, on chante des chansons obscènes, on tient des propos révoltants, et cela dure ainsi tant que le salaire n'est pas dépensé jusqu'à la dernière obole. Pendant ce temps la pauvre femme, restée seule à la maison, verse des larmes en attendant le retour de son mari. Ce retour elle le redoute plus qu'elle ne le désire. Que peut-elle attendre en effet de cet homme ravalé au niveau de l'être inintelligent et sans raison? Pendant les quelques heures passées au cabaret il a dépensé le fruit du travail d'une semaine entière, le pain de sa femme et de ses enfants, et quand il rentrera il n'aura encore pour la mère de ses enfants que des paroles dures et grossières, et souvent il ira jusqu'à lever la main sur elle et la frapper. Se peut-il rien de plus lamentable ! Le cœur chrétien saigne en voyant jusqu'à quel degré d'humiliation et d'abaissement est descendue cette sainte union de l'homme et de la femme, élevée par Jésus-Christ à la dignité de sacrement.

Si vous pénétrez dans les ateliers le lundi, vous les trouvez en grande partie déserts. Les maîtres, pour qui ce chômage volontaire de l'ouvrier est une perte réelle, ont cherché tous les moyens de remédier à ce fléau, mais inutilement. La condamnation à une amende proportionnelle au temps perdu est en usage presque partout, mais cela ne retient que peu ou pas du tout l'ouvrier; l'habitude, la passion l'emporte chez lui sur toute autre considération. Ces déplorables habitudes ont sur la santé et l'intelligence les plus funestes résultats. Bientôt arrive le désolant cortége des maladies chroniques, des organes de la digestion. En même temps les facultés intellectuelles se détériorent, la mémoire se perd et l'abrutissement finit souvent par être le terme de cette vie de désordres. Les enfants portent la peine des vices de ceux qui leur ont donné la vie. Ils sont scrofuleux ou rachitiques, le corps a peine à se développer en eux et l'intelligence encore plus; elle reste parfois à l'état rudimentaire et on rencontre des enfants à qui trois ans d'école n'ont pu apprendre à reconnaître les lettres de l'alphabet. A tous ces enfants la mort fait une large part. Sans doute, il y a des exceptions à tout ce que nous venons de dire, et si l'on veut nous permettre d'entrer dans des détails encore plus précis, on comprendra mieux les mœurs de la classe ouvrière et l'on saura au juste jusqu'où s'étendent ces exceptions.

On peut en général partager la classe ouvrière en trois grandes catégories : ranger dans la première les ouvriers sincèrement chrétiens; mettre dans la seconde les ouvriers économes ou rangés, avec les ou-

vriers chrétiens ils forment un cinquième de la population ouvrière; placer dans la troisième les ouvriers insouciants, débauchés, imprévoyants. Cette catégorie est malheureusement de beaucoup la plus nombreuse et comprend les quatre cinquièmes des ouvriers.

L'ouvrier vraiment chrétien pratique autant que le permet la faiblesse humaine les préceptes de la religion de Jésus-Christ. Il regarde l'éducation des enfants comme une affaire importante; ces enfants fréquentent les écoles pendant plusieurs années; à l'exemple de leurs parents, ils assisteront chaque dimanche au saint sacrifice de la Messe et s'approcheront du tribunal de la Pénitence. Sans doute, en grandissant il leur arrive à eux aussi de faire naufrage. Mais vienne une occasion favorable, la grâce de Dieu aidant, ils rentreront dans le chemin du bien et de la pratique religieuse. Chez l'ouvrier chrétien la misère, quand elle arrive, n'arrive jamais qu'à la suite de maladies dispendieuses ou d'accidents; on les voit alors souffrir sans se plaindre, sans accuser la Providence et la société. Ceux-là ont encore conservé cette pudeur qui faisait autrefois la dignité de l'ouvrier et que la plupart se sont hâtés de mettre de côté avec les lois de la conscience; ils n'iront pas tendre la main, ils attendront que la Providence leur envoie quelque bon ange dans la personne d'une sœur de Charité, d'un disciple de saint Vincent de Paul ou d'une dame de la Providence.

Les enfants, quand leurs parents sont vieux ou infirmes, ne les envoient pas mourir à l'hôpital. Nous connaissons un de ces ménages chrétiens qui a élevé douze enfants et soigné pendant six ans la vieille mère infirme. Cette femme, dont la figure était rongée par un affreux cancer, cause pour elle d'atroces douleurs, a toujours eu le meilleur lit de la famille et la plus belle place dans la maison. Avec tout cela ces ouvriers ont encore trouvé le moyen de déposer à la caisse d'épargne plusieurs centaines de francs, une ressource pour les mauvais jours.

L'ouvrier économe veut amasser avant tout; sept jours par semaine il reste à la tâche et chaque jour fait quatorze et seize heures de travail. Quand il a assez amassé il achète une maison. Il redoute la famille, mais s'il lui survient plusieurs enfants il les met de bonne heure au travail; si, au contraire, il n'en a qu'un, il l'envoie aux études pour en faire un *Monsieur*; il ne veut pas, comme il dit, que l'enfant ait autant de mal que son père. Mais, parfois, hélas! le fils le comprend autrement que le père, il veut être *Monsieur* sans trop se fatiguer, ébrèche la fortune paternelle si péniblement amassée et trouve que les jours de ses parents se prolongent trop longtemps sur cette terre. Ces familles font sonner très-haut leur probité; on raconte volontiers comment l'on est parvenu à mettre de côté quelques milliers de francs; il est bien entendu que l'on ne dit pas tout; car on a été peu scrupuleux souvent sur les moyens de s'enrichir, et c'est là une chose dont l'on se garde bien de se vanter. Ces ouvriers

lisent le *Siècle* et suivent à la lettre la morale du *Juif errant de M. Sue*. Ce livre est l'Evangile des enfants, cette lecture leur vaut mieux selon le père que la perte du temps. S'ils réussissent et parviennent à se faire une position, ils seront des esprits forts, des prêtrophobes et il faudra alors les entendre parler inquisition, saint Barthélemy, dragonnades. Hélas! Et voilà où se recrute une partie de la bourgeoisie.

Parmi les ouvriers si nombreux de la troisième catégorie il y a bien des nuances. Les meilleurs travaillent presque toute la semaine, n'économisent jamais, achètent parfois du linge et les objets indispensables dans un ménage; le reste de leur salaire est dépensé dans les cafés, les estaminets et les cabarets. Ils ne s'occupent que très-rarement de leurs enfants, quoique cependant ils les envoient aux écoles. Ces ouvriers ne redoutent pas trop la famille; cependant, quand elle arrive trop nombreuse on voit parfois le père l'abandonner pour s'en aller vivre ailleurs. Quand survient la maladie ou quelque accident, si la charité n'est pas là pour leur fournir largement tout ce dont ils ont besoin, vous les trouverez déclamant contre la Providence d'abord et puis contre tout le monde. Les enfants apprennent quelquefois un état, les filles deviennent ouvrières de magasins, couturières ou repasseuses, et servent à satisfaire les passions des fils de maison ou des employés.

Il est d'autres ouvriers de cette catégorie plus mauvais que ceux dont nous venons de parler. Ceux-ci passent une partie de leur semaine dans les cabarets et laissent leurs enfants courir les rues et s'élever comme il plaît au bon Dieu. Ces enfants, devenus grands, travaillent dans les fabriques, se gâtent les uns les autres, passent les nuits du dimanche dans les bals, et si leurs parents se plaignent ils les abandonnent, s'en vont vivre ailleurs et ne tardent pas à tenir ménage.

Enfin, il en est d'autres qui sont descendus jusqu'au dernier degré de la dégradation; nous en dirons quelques mots quand nous parlerons des logements.

Un trait à ajouter pour compléter l'esquisse de cette physionomie morale de l'ouvrier, c'est la perte de tout sentiment de dignité. Autrefois l'ouvrier se faisait gloire de se suffire à lui-même, il était fier de ne rien devoir qu'à son travail et avait, grâce à cela, le droit de porter haut la tête. Il eut rougi de tendre la main, rougi de recourir à l'assistance publique. Aujourd'hui, au contraire, l'ouvrier reçoit de toutes mains et n'en conçoit aucun sentiment de honte ni d'humiliation, ce lui semble un droit; même quand il n'a pas besoin vous l'entendrez se plaindre de ce que l'on accorde aux autres plus qu'à lui. Faites-lui la charité, il vous en sera rarement reconnaissant, et si au lieu de hâter le pas vous le ralentissez, vous pourrez l'entendre se plaindre et murmurer de ce que vous ne lui avez pas donné davantage. Il mettra tout en œuvre pour vous tromper, pour vous attendrir sur son sort, pour vous faire délier le plus

largement possible les cordons de votre bourse ; vous le plaignez, il y a tant de sincérité dans sa voix, vous le regardez comme un honnête homme malheureux, et à quelques jours de là, vous apprenez que c'est un voleur, un paresseux ou un débauché. Heureusement ceux qui font la charité n'attendent pas ici-bas leur récompense et travaillent pour le ciel, sans cela les tromperies continuelles dont ils sont les victimes les dégoûteraient pour jamais de s'occuper du soulagement de la misère. A tout cela, nous le répétons, il y a de belles exceptions, il existe des ouvriers délicats, probes et honnêtes, il y a des jeunes filles sages et vertueuses, il se rencontre de véritables et dignes mères de famille, il se trouve des maris qui aiment leur intérieur, chérissent leurs femmes, aiment leurs enfants et veillent à leur donner une éducation chrétienne, mais, malheureusement, c'est l'exception. Cependant, il faut le dire à la louange de l'ouvrier, c'est souvent un terrain riche et fécond que son intelligence et son cœur ; si l'on arrachait les ronces et les épines qui couvrent ce sol inculte, on trouverait par dessous, en creusant un peu, une bonne terre capable de produire de bons fruits.

Les nobles émotions font encore vibrer son cœur, les belles choses touchent son intelligence, il est capable de sacrifice et de dévouement. Vous le verrez venir généreusement au secours d'un ouvrier tombé dans la misère et faire pour lui ce que de plus riches souvent ne feraient pas, en semblable circonstance, pour leurs égaux. Il ne compte pas avec le danger; nous en avons vu s'exposer à une mort imminente pour sauver des malheureux ensevelis sous les éboulements d'un puits, et s'étonner qu'on voulût, pour une action selon eux si simple, leur offrir une récompense qu'ils eurent la noblesse de refuser.

Cette générosité, ce dévouement de la part de l'ouvrier n'est jamais calculé, c'est toujours le résultat d'un sentiment venu spontanément du cœur et auquel toujours il obéit sans la moindre hésitation. S'il est mauvais la faute en est à sa famille, à son éducation première, au milieu dans lequel il a été lancé bien jeune et au manque de principes religieux. Comment ne pas gémir en présence de la profonde misère morale d'une classe si nombreuse, et comment ne pas désirer que la religion puisse intervenir pour panser de sa main douce et charitable toutes ces plaies de l'âme, pour éclairer de son flambeau divin toutes ces intelligences obscurcies! En lui apprenant à devenir vertueux, elle tarirait la source de toutes ses misères ou tout au moins les diminuerait et lui apprendrait à supporter avec patience et résignation ce qui serait irrémédiable.

VI.

Il est un fait facile à constater : c'est que souvent l'ouvrier vit dans la misère; seulement la question est de savoir si la faute en est à l'industrie

qui le nourrit, ou à sa mauvaise conduite qui lui fait dépenser en quelques heures ce qui pourrait suffire à le nourrir pendant toute la semaine. Il est clair que le salaire suffit et au delà à la vie de l'ouvrier de filature. Les ouvriers d'apprêts et les ouvrières de magasins sont placés dans de bien plus mauvaises conditions. Cependant, avec leur salaire, si minime soit-il, ils peuvent vivre encore, mais à la condition que le mari ne sera ni débauché, ni ivrogne; à la condition que la femme, économe et rangée, travaillera de son côté et que les enfants, s'il y en a plusieurs, ne seront pas tous à la charge de la famille et gagneront eux-mêmes quelques sous. Comme il n'en est pas ainsi bien souvent, la misère habite sous le toit de l'ouvrier, alors les membres de la famille se font mendiants à l'occasion et vivent d'expédients; ils sont à la charge des sociétés de charité et de toute personne dont ils espèrent obtenir quelques secours. Avec le salaire minime de l'ouvrier il n'est pas étonnant que quand arrive la maladie, le chômage ou un accident, la misère vienne à leur suite s'asseoir à son foyer. Avec tout cela on rencontre des ouvriers laborieux et chrétiens qui parviennent à économiser pour les cas de maladie. Un des meilleurs moyens pour remédier à la misère de l'ouvrier et en tarir la source serait de lui inspirer l'économie, l'amour de la famille, l'horreur de la débauche et du cabaret, et l'on n'arrivera là qu'en rendant l'ouvrier vertueux et chrétien, en le ramenant à la pratique de la religion. Etablissez des cités ouvrières, des Sociétés de secours mutuels, faites-lui de beaux raisonnements, prêchez-lui l'amour du foyer domestique, tout cela pourra pallier le mal quelques instants, mais le guérir, jamais. Et si vous parvenez avec votre charité profane à lui rendre la vie plus facile, vous fournirez par là même une plus large pâture à ses vices en lui fournissant les moyens de les satisfaire plus facilement que par le passé. Mais il n'en sera pas plus économe, il n'en aimera pas davantage sa femme et ses enfants, et il ne cherchera pas davantage à embellir son intérieur et à y faire régner la propreté. Il n'y a rien qui serre le cœur plus que la vue d'une habitation d'ouvrier; non-seulement elle manque des soins les plus vulgaires, de cette propreté que l'on obtient avec de l'eau et un balai, mais elle manque des choses les plus nécessaires; c'est la nudité la plus complète. L'habitation de l'ouvrier ne se compose ordinairement que d'une seule pièce : c'est là que couche, mange et vit toute la famille; aussi jugez des exhalaisons malsaines et nauséabondes qui saturent l'atmosphère de cette chambre où l'air n'est jamais renouvelé dans certaines saisons froides de l'année. Aussi viennent des maladies contagieuses et tous les membres sont sûrs d'en être atteints. Nous avons vu une fois, dans un de ces logements, quatre personnes atteintes de la fièvre typhoïde et n'ayant pour reposer que deux lits recouverts d'affreux haillons. Les personnes habituées à l'aisance, qui ont à leur disposition des appartements somptueux ou tout au moins propres,

commodes et bien aérés, ne peuvent se faire une idée de ces habitations d'ouvriers et de la malpropreté qui y règne. Les réduits qu'ils habitent seraient dans bien des cas jugés inhabitables pour des êtres sans raison. Mais il n'est rien de comparable aux *couvents*. Les couvents sont des maisons composées de trente à cinquante logements, y compris le grenier et quelquefois la cave. C'est là qu'habitent ordinairement les familles les plus dégradées, les femmes abandonnées de leurs maris, les ménages illicites, les gens qui travaillent irrégulièrement. On boit là plus de café et d'eau-de-vie que l'on ne mange de soupe. Ceux qui habitent ces couvents ne peuvent trouver de logements ailleurs, soit à cause de leur mauvaise conduite, soit à cause de leur nombreuse famille. Au-dessus du couvent, dans un grenier, où l'on arrive par une échelle, il y a le logement à la nuit. On donne deux sous avant de monter, et puis, arrivé là, on se case comme l'on peut. Que l'on juge de la dégradation et de l'immoralité qui règnent dans ce pêle-mêle d'hommes et de femmes de toutes sortes.

Un service éminent à rendre à l'ouvrier, c'est de le mettre à même d'avoir une habitation saine et commode avec la possibilité, après un certain temps donné, d'en devenir lui-même le propriétaire. Dans beaucoup de villes ce bien est déjà réalisé et continue d'être réalisé par l'établissement des cités ouvrières.

VII.

En dehors de la débauche et du libertinage, cause infaillible de misère pour l'ouvrier, trois ennemis sont à redouter pour lui; il est difficile qu'à un moment donné il ne devienne pas leur victime; ces trois ennemis sont : le chômage, la maladie et la vieillesse. Se fait-on bien une idée de la désolation et de la misère qui s'abattent sur la population ouvrière quand ces filatures, ces magasins, ces ateliers qui la font vivre, viennent tout à coup à se fermer ou à suspendre leur travail? Pour l'ouvrier habitué à ne pas compter, habitué à ne pas songer à l'avenir et à vivre au jour le jour, la faim arrive vite avec son hideux cortége de souffrances et ses mauvais instincts. Rien de triste et de navrant comme cet intérieur où le père et la mère sans ressources, parce qu'ils sont sans travail, ont sous les yeux des enfants demandant un morceau de pain qu'ils ne peuvent leur donner. Sans doute, l'ouvrier peut recourir au bureau de bienfaisance, mais le bureau de bienfaisance a de lourdes charges, les secours qu'il donne sont minimes; il peut recourir encore à la charité privée, mais la charité privée ne peut non plus subvenir à tous les besoins. On portera pièce à pièce, au Mont-de-Piété, le peu que l'on possède, c'est encore un moyen d'existence qui sera vite épuisé; alors il ne restera plus d'autre parti à l'ouvrier sans ouvrage que de se faire mendiant ou de se résigner à mourir de faim. Si, prévoyant l'avenir, cet ouvrier eut été ami

de l'ordre et de l'économie, il aurait pu mettre en réserve une légère partie de son salaire; si on l'avait mis à même avec le temps de devenir propriétaire de son habitation, il n'aurait pas de loyer à payer et il lui serait beaucoup plus facile de passer les moments de crise. Mais avec le manque d'ordre et d'économie, le lendemain du jour où il sera sans travail, l'ouvrier sera en proie à la plus profonde misère.

Il est une chose beaucoup plus redoutable à l'ouvrier, que le chômage; c'est la maladie. Hélas! elles sont si nombreuses les souffrances qui peuvent à chaque instant fondre sur l'homme en bonne santé, qu'il est difficile de ne pas payer bientôt et souvent son tribut. La maladie pour le riche, ce n'est que la maladie avec son cortége de douleurs, d'ennuis, de craintes et d'anxiétés; mais pour l'ouvrier, même économe, c'est plus que la maladie, c'est la misère, pour peu que la maladie se prolonge. Le médecin ne donne pas ses visites, il les fait payer parfois un prix exorbitant; le pharmacien, lui non plus, ne donne pas ses médicaments, ils sont encore plus coûteux que les visites du médecin. Aux préoccupations de la maladie, au manque des choses souvent les plus nécessaires et les plus indispensables, viennent se joindre pour l'ouvrier les anxiétés sur l'avenir qui attend cette famille pour qui ses bras réduits à l'impuissance ne peuvent plus gagner le pain de chaque jour; la douleur s'enchaîne à la douleur. S'il était riche, le médecin donnerait plus de soins à sa maladie, il guérirait plus vite, il le croit, et souvent il a raison de le croire. Heureux l'ouvrier malade, s'il est d'une société de secours mutuels, car alors il aura gratuitement les médicaments nécessaires et les visites du médecin aussi fréquentes que son état l'exigera; en plus, il recevra chaque jour 1 fr. pour subvenir à ses autres besoins. En dehors de cela, il y a l'hôpital, mais les lits ne sont pas toujours libres, et pour beaucoup, cette idée d'hôpital est tellement douloureuse qu'ils préfèrent mourir sur leur grabat plutôt que d'aller se remettre entre les mains de ces sœurs dont cependant les soins sont pleins d'intelligence et les cœurs pleins de dévouement.

Après le chômoge et la maladie vient la vieillesse, douloureuse époque de la vie pour qui vit de son travail, maladie à laquelle il n'y a d'autre terme que la mort. Si, comme il n'arrive malheureusement que trop souvent, l'ouvrier réduit désormais à l'impuissance, parce que les ressorts de la vie sont usés par le travail, l'âge et peut-être les excès, n'a pas connu l'économie quand il était fort et vigoureux; si, oublieux de l'avenir et ne voyant que le moment présent, il n'a pas eu le courage de s'imposer des privations, le voilà tombé à la charge des siens. Que va-t-il devenir? Ses enfants souvent ne peuvent lui venir en aide, ils ont une famille à laquelle leur travail peut à peine fournir le pain de chaque jour. Si parfois ils se trouvent dans des conditions de fortune à pouvoir soutenir la vieillesse de leurs parents, ils ne le voudront pas, parce

que l'amour de l'or, des plaisirs, sera plus vivace au fond de leur cœur que l'amour filial.

Dans presque toutes les villes ouvrières, les admirables petites sœurs des pauvres ont maintenant des établissements : c'est une ressource pour l'ouvrier infirme ou devenu vieux, mais les petites sœurs ne peuvent prendre à leur charge un nombre illimité de personnes, leurs établissements ne le permettent pas, et puis il faut vivre, et l'on sait que leur seule ressource, c'est l'aumône de chaque jour. Dans beaucoup de villes ouvrières aussi, les hospices ont un quartier où ils logent et nourrissent des vieillards, mais le nombre de ceux que l'on admet est encore plus limité que chez les petites sœurs des pauvres, et si ces ressources manquent à l'ouvrier on se demande avec anxiété le sort qui l'attend pendant les quelques années qu'il lui faudra encore passer sur la terre. Alors on le verra errer dans les rues, tendre la main quand il n'aura pas à craindre d'être vu par la police. On se demande avec terreur les pensées qui doivent s'agiter au cœur de cet homme. Il n'est pas chrétien, nous le supposons, il a usé sa vie au service d'autrui ; il n'a connu, depuis qu'il est au monde, que les souffrances et les fatigues, aujourd'hui, il manque du nécessaire, la faim souvent torture ses entrailles, et ceux que ses bras ont servi à enrichir passent près de lui avec indifférence quand ce n'est pas en lui adressant des paroles dures et désagréables. Ah ! comme le désespoir doit souvent étreindre ce cœur ! Comme cet homme doit prendre la société en haine et maudire la richesse. Il aspire après la fin de sa carrière, il arrivera au terme avec joie, saluera la mort comme une libératrice, croyant, le malheureux, que tout se borne à la tombe et que par de là, il n'y a que chimère et néant. Si cet ouvrier est chrétien, ce qui se voit encore de nos jours, grâce à Dieu, se souvenant des exemples de son divin Maître, il souffrira comme lui, avec patience et résignation. Il n'aura pas oublié que la terre est un lieu d'exil, que les jours à passer en ce monde sont courts, mauvais et remplis de beaucoup de misères, mais que par de là tout est splendeur, lumière et bonheur. Il attendra que Dieu, dans sa miséricorde, le rappelle à lui et qu'il change ses misères en délices. La vieillesse sans la religion, c'est une contrée sombre et ténébreuse où l'ouvrier, qui la parcourt, est assiégé de mille terreurs, où tout est aride et désolé ; ce sont ces sables brûlants que le voyageur est condamné à traverser sans pouvoir trouver une goutte d'eau pour rafraîchir son palais desséché, ni un peu d'ombre pour reposer ses membres fatigués. La religion c'est la lumière qui éclaire les ténèbres; c'est l'oasis pleine d'ombre et de fraîcheur où l'on oublie les fatigues et les souffrances de la route.

A. VAILLANT.

(La suite au prochain numéro)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

Revue des faits. — Les fêtes. — Les distributions de prix. — Un départ de missionnaires. — Mgr Poirier, évêque de Roseau. — Treizième congrès des associations catholiques d'Allemagne. — Nécrologie : l'historien Gfrœrer ; l'abbé Poiloup; le R. P. Ventura.

Quinzaine de fêtes religieuses, politiques, particulières; quinzaine de solennités civiles, scientifiques, littéraires; quinzaine de chaleurs qui ont montré que la canicule n'est pas un simple souvenir de calendrier. Ce sont les distributions de prix qui ouvrent la marche, puis les réunions des corps savants, la séance annuelle et publique des cinq sections de l'Institut, puis la fête de l'Empereur des Français et celle, plus grande que toutes les autres, de la Reine du ciel et de la terre.

Nous n'entrerons pas dans le récit de toutes ces solennités : qui n'en connaît les détails? Qui n'a lu le remarquable discours de M. Rouland, ministre de l'instruction publique et des cultes? Quels sont les intéressés qui n'ont lu les autres discours prononcés dans les Lycées de France? Nous voudrions bien faire quelques exceptions au silence que nous gardons sur tous ces discours; nous voudrions bien surtout pouvoir faire une étude qui ne manquerait pas d'intérêt, en comparant les discours prononcés dans les établissements publics d'instruction et dans les établissements privés. Il y aurait, et sur le choix des sujets, et sur la manière dont sont traités les sujets semblables, bien des observations utiles à faire. Ici domine l'élément, le ton religieux, là, le ton profane; ici, l'on ne montre guère à la jeunesse que les perspectives d'un avenir terrestre et borné, là, on lui ouvre les immenses horizons de l'éternité ; ici, on fait appel aux sentiments d'honneur, à l'amour de la gloire, là, on s'adresse à des chrétiens; ici, ce sont des orateurs qui ne connaissent que la raison, là, ce sont des maîtres qui s'humilient devant Dieu ; ici enfin, on ne parle que de progrès matériels, scientifiques, littéraires, là, on place avant tous les autres le progrès moral, qui est le perfectionnement même de l'homme. Les éléments nous manquent pour faire une statistique complète, mais nous avançons, sans crainte d'être démentis, que si l'on parcourait tous les discours prononcés aux distributions de prix dans les maisons d'éducation dirigées par le clergé ou par des laïques, avant tout catholiques, on verrait qu'aucune des grandes questions qui agitent l'humanité n'est étrangère à ces maisons, et que les questions les plus vulgaires, les plus communes y sont traitées avec une supériorité de vues que la foi peut seule donner. Nous n'en signalerons qu'un exemple, en invitant tous les hom-

mes qui ont le sentiment du beau et de l'art à lire le discours sur l'art, prononcé par Mgr l'évêque de Versailles, à la distribution des prix de son petit séminaire; nous en donnerons des extraits dans notre prochain N°.

Pendant que sur toute la surface de la France retentissaient les chants joyeux de notre jeunesse et les applaudissements donnés aux heureux vainqueurs de nos solennités de collége, le 8 août, à neuf heures du soir, avait lieu au séminaire des Missions étrangères, à Paris, une solennité d'un caractère bien plus touchant encore et plus imposant. Là aussi, se trouvaient des jeunes gens qui allaient quitter l'enceinte de leurs études, mais ces jeunes gens étaient des prêtres; eux aussi, aspiraient à des prix et à des palmes; mais, le prix qu'ils attendent, c'est le bonheur du ciel, les palmes qu'ils veulent conquérir sont les palmes du martyre. Sept jeunes missionnaires allaient partir : ce sont MM. Jules Leploy, de Bayeux, destiné pour le Tonkin occidental; François-René Lizé, de Rennes; Henri-Jean-Antoine Azémar, de Rhodez; Charles-Joseph Gernot, de Metz; et Donatien Eveillard, de Nantes : tous les quatre pour la Cochinchine (province de Saïgon); François-Auguste Brand, d'Angers, pour Canton; et François-Louis-Victor Crabouillet, de Nançy, pour le Su-tchuen. Ils vont s'embarquer à Toulon pour Alexandrie, sur un vapeur de l'État. Un autre vapeur, qui doit transporter des munitions à Saïgon, les conduira dans ce dernier port, d'où les deux missionnaires désignés pour la Chine se rendront par une autre voie à leur destination.

La cérémonie des adieux a été profondément touchante, ainsi qu'elle l'est toujours. Vers huit heures et demie, tout le séminaire et les amis des nouveaux missionnaires sont allés à l'oratoire du jardin chanter les litanies de la très-sainte Vierge et implorer la protection souveraine de la Reine des apôtres et des martyrs. De là l'on s'est rendu dans la chapelle, c'est-à-dire dans l'église paroissiale, qui est la propriété du séminaire, et la prière du soir s'est faite comme à l'ordinaire. Le sujet de méditation a été donné pour le lendemain : les voyageurs la feront à cent lieues peut-être du séminaire. Le vénérable supérieur de la maison, l'abbé Albrand, a pris ensuite la parole. Nul ne possède au même degré les dons nécessaires pour ces exhortations suprêmes. Son langage, d'une simplicité parfaite, n'est que la substance des saintes Écritures : il résume avec une onction pleine de charité les priviléges, les devoirs et les épreuves de la vie apostolique. « Le sang de Jésus-Christ, dit-il à ses enfants, qu'il appelle aujourd'hui ses confrères, est le fleuve qui naît sur le Calvaire et qui découle incessamment sur le monde entier, s'accroissant, par un bienfait infini de Dieu, du sang de tous les martyrs, et arrosant la vigne de l'Église. Des missionnaires ont reçu de Dieu leur vocation sublime ; mais les épreuves les plus douloureuses sont à jamais leur partage. Leur repos n'est point sur la terre. Ils doivent donc s'armer de patience, par la grâce divine. »

Mais rien ne saurait rendre l'éloquence familière et pénétrante du vénérable supérieur. Nous avons entendu souvent des prélats exhorter les jeunes missionnaires; mais leur doctrine, leur vertu même, n'avaient point l'effet sympatique de cette voix paternelle, renouvelant une dernière fois les effusions intimes d'une science profonde, consommée dans les œuvres mêmes de l'apostolat. Dans ce précieux discours était renfermée comme la substance de tout l'enseignement des années passées; c'était le testament d'un père en Jésus-Christ, légant ses fils au divin Maître, pour l'accroissement de la sainte Église. Bientôt après, les jeunes missionnaires se sont rangés debout sur les marches de l'autel; et le supérieur avec les autres directeurs sont venus leur baiser les pieds, ces pieds qui, selon la prophétique expression des saintes Écritures, sont admirablement beaux, car ils vont porter au loin la nouvelle évangélique et la paix de Dieu. Après les supérieurs, tout le séminaire et tous les amis qui se trouvaient dans l'assistance ont baisé les pieds des missionnaires et les ont ensuite embrassés.

Parmi les personnes venues pour ces adieux était un pieux chanoine de la cathédrale de Rennes, M. l'abbé Desnos, qui avait élevé son bien-aimé neveu, M. Lisé, dans les sentiments les plus parfaits, et qui peut-être a fait naître sa vocation sublime. Il venait embrasser et bénir, pour la dernière fois peut-être, ce membre de sa famille, doublement cher à son cœur par les liens spirituels. Des militaires appartenant à différents corps, amis ou disciples dans les écoles du soir, sont montés à leur tour sur les degrés de l'autel pour baiser les pieds des voyageurs apostoliques. Pendant ces adieux, on chantait le psaume *In convertendo*, le cantique *Benedictus* avec l'antienne *Quam speciosi*, après chaque verset, et enfin le beau chant du *Départ des missionnaires*. Le salut du Saint-Sacrement a couronné cette belle fête. Le lendemain matin, les missionnaires sont partis, et peut-être avant peu d'années auront-ils donné leur sang pour la cause de Jésus-Christ.

Presque en même temps que partaient ces nouveaux apôtres, un ancien et intrépide missionnaire, absent de son pays depuis vingt et un ans, Mgr Poirier, évêque de Roseau, dans la Dominique, y reparaissait pour demander à la France, à ses compatriotes, de seconder l'œuvre de civilisation dont l'Église lui a remis la conduite. La mission de Mgr Poirier, dit M. Laurentie dans le journal l'*Union*, est des plus laborieuses, sinon des plus ingrates. Deux évêques sont morts rapidement sous le poids de cet apostolat; en leur succédant, il y a deux ans, il savait d'avance à quelle vie de travaux, de périls, de privations, de détresse, disons le mot, il se dévouait.

La Dominique (Dominica) tire son nom du jour où Chr. Colomb la découvrit; c'était un dimanche, le 14 octobre 1493; elle avait passé de la domination espagnole à la domination française; elle fut cédée en 1763 à

l'Angleterre. Elle est le centre d'un groupe d'îles, qui appartiennent les unes à l'Angleterre, les autres au Danemarck, et dont la population, en grande partie catholique mais ignorante, est mêlée de sectes protestantes et de quelques restes de naturels idolâtres ou à moitié chrétiens, qui ont survécu aux révolutions. C'est ce qui forme l'évêché de Roseau; il y a là peut-être cinquante mille âmes à instruire et à gouverner, et pour cela l'évêque est presque seul. Il est à la fois évêque, curé, catéchiste; il est sans rétribution des gouvernements; il ne reçoit d'eux que la liberté, et c'est un bien que lui disputeraient des gouvernements qui se croient catholiques. La *Propagation de la Foi* subvient à quelques-uns de ses besoins, et peut-être est-ce une témérité de le dire, car la *Propagation de la Foi* est déjà bien dénoncée par les civilisateurs de l'Europe, et s'ils savent qu'elle envoie 20,000 fr. pour nourrir l'évêque de Roseau, avec quelques prêtres qui partagent ses travaux, pour bâtir quelques chapelles couvertes de paille, pour distribuer des aumônes, pour payer les ornements du culte, les livres, les vases sacrés, s'ils savent surtout par surcroît que le Pape Pie IX fait don au pieux et vaillant évêque de ses vêtements épiscopaux, ne diront-ils pas que ce sont là des largesses excessives, et qu'il faut mettre fin à de tels abus? Vainement on leur dira que Mgr Poirier chemine à pied dans ses montagnes, qu'il marche avec une crosse de bois, que ses repas consistent en un morceau de pain, qu'un raffinement est une soupe de lézard, qu'il boit l'eau des fontaines et qu'il dort sur une peau de bête; cela ne saurait obtenir grâce auprès des philosophes de la civilisation, et la *Propagation de la Foi* fera bien de ne pas trop dire ce qu'elle fait pour venir en aide à un tel ouvrier de l'Évangile.

L'Europe, hélas! n'a pas moins besoin d'être évangélisée que le reste du monde; mais, grâce à Dieu, elle a aussi ses apôtres, et les contrées protestantes particulièrement sentent passer chez elle un souffle de conversion qui sera fécond en résultats. L'Allemagne offre à cet égard un spectacle bien propre à donner les meilleures espérances pour l'avenir. Les 9, 10, 11 et 12 septembre prochain doit avoir lieu, à Munich, le treizième Congrès des associations catholiques de ce pays; il y a là une œuvre qui n'est pas encore assez connue; nous croyons que nos lecteurs nous sauront gré de leur mettre sous les yeux les détails que nous empruntons au *Journal de Bruxelles* :

« Lorsque, il y a treize ans, la vie ecclésiastique prit un nouvel essor en Allemagne, il s'établit dans un grand nombre de localités des associations laïques dans le but, d'une part, d'employer tous les moyens légaux pour faire valoir les droits de l'Église dans l'État et, d'autre part, de combattre sur le véritable terrain de la liberté accordée aux enfants de Dieu, l'abus de la liberté politique dans tous les rangs de la population, comme aussi d'éveiller, et de propager, dans cette intention, le sentiment catholique dans les cercles qui sont accessibles à son influence. Ces associations s'in-

titulèrent, d'après le nom vénéré du digne chef de l'Église : des *Piusvereine*, association de Pie IX. On sentit bientôt le besoin de réunir de temps en temps, en une seule assemblée, les représentants de ces associations, afin de leur fournir l'occasion de constater publiquement leurs vues communes et leur attachement fidèle et inébranlable à l'Église, d'établir entre eux des relations d'amitié et de s'entendre sur l'organisation des mesures propres à favoriser leurs intérêts chrétiens. C'est dans ces vues qu'eut lieu, en octobre 1848, à Mayence, le premier Congrès des représentants des *Piusvereine* d'Allemagne, puis les suivants, c'est-à-dire en mai et octobre 1849, à Breslau et à Ratisbonne; en 1850, à Linz; en 1851, à Mayence; en 1852, à Munster; en 1853, à Vienne; en 1856, à Linz; en 1857, à Salzbourg; en 1858, à Cologne; en 1859, à Fribourg, et en 1860, à Prague.

« Avec le temps, et à mesure que les États rentrèrent dans le calme et l'ordre, l'activité des associations catholiques et de leurs Congrès put se consacrer davantage à sa mission véritable, qui est le développement de la vie et de la pratique catholiques dans tous les rangs de la société, et on réalisa, sous ce rapport, les résultats les plus satisfaisants. C'est aux efforts faits pendant une série d'années par ces sortes de Congrès que les associations de compagnons, qui sont si utiles pour la vie sociale, sont en grande partie redevables de leur développement remarquablement rapide; c'est à ces mêmes efforts que la plupart des autres associations sont redevables de leur consolidation; c'est encore à eux qu'est due la *Société de Saint-Boniface*, qui facilite aux catholiques, dans les pays protestants, la pratique de leur foi, au moyen de confesseurs et de l'établissement d'églises et d'écoles, société qui seconde en Bavière la grande association de la mission de Saint-Louis; c'est à eux, enfin, que les sociétés artistiques chrétiennes, dont le but est d'éveiller et de favoriser le sentiment de l'art chrétien, de conserver les anciens monuments de l'art et de soutenir les institutions chrétiennes nouvelles, doivent leur existence et leur développement ultérieur.

« C'est ainsi que s'est étendu de plus en plus le cercle d'activité des Congrès catholiques; toutes les associations fondées dans un but religieux s'adjoignent à eux et y sont maintenant représentées. C'est aussi un fait reconnu que chacun de ces Congrès a invariablement exercé, dans les pays et les villes où ils se sont tenus, l'influence la plus bienfaisante sur la vie ecclésiastique en général et sur la vie religieuse en particulier, et que chacun d'eux a fait naître l'occasion de créer des associations nouvelles et d'accroître l'importance des associations existantes. Il faut ajouter à cela l'avantage, qui certainement n'est pas peu considérable, que ces assemblées fournissent aux hommes tant laïques qu'ecclésiastiques, qui s'intéressent à la vie catholique et principalement à l'activité des associations, le moyen de se réunir, d'établir de nouvelles relations, de renouveler les anciennes et de puiser dans les communications faites publique-

ment ou autrement, sur les intérêts de l'Église, de nouvelles convictions et de nouveaux faits, comme aussi de recevoir de nouvelles incitations qu'ils peuvent à leur tour, lorsqu'ils sont retournés dans leurs foyers, propager et exploiter dans le cercle de leur activité.

« Le spectacle resplendissant de l'activité sérieuse, pratiquée dans l'intérêt des plus nobles biens de la vie humaine, tant par quelques hommes isolés que par des associations, se reproduira cette année à Munich, au mois de septembre. Les braves habitants de cette ville auront ainsi une occasion de se ranimer l'esprit et le cœur par les discours que leurs prochains hôtes leur réservent, d'entendre de leur bouche l'expression de la foi catholique qui vit si chaudement dans leur conscience, et de se réjouir avec leurs chers hôtes en l'honneur et pour le droit de notre sainte Église.

« Avant de finir, disons encore un mot de l'organisation des Congrès catholiques. Ces assemblées sont en principe, comme elles le sont réellement, des assemblées laïques, mais elles acceptent avec joie et reconnaissance la participation la plus intime du clergé. En règle générale, l'évêque de la ville où ils siégent les honore de la participation et donne à leurs travaux sa bénédiction épiscopale. Un service divin précède la série des séances publiques et spéciales du Congrès. Le public est admis aux premières, dans lesquelles on traite des questions relatives à la vie ecclésiastique et aux travaux des associations d'autres localités; il y est question de la condition et des travaux des associations en particulier, d'affaires intéressantes diverses qui sont du domaine de la vie catholique; on y traite, en un mot, de la vie catholique en général. Aux réunions spéciales ne peuvent prendre part que les membres des associations qui y ont été accrédités comme députés. On y traite des intérêts des associations particulières; il est rendu compte de leurs travaux et de leurs moyens d'existence et d'extension; on s'y concerte sur divers moyens spéciaux, tels que presse, science, arts, etc., nécessaires à la propagation des idées catholiques, mais seulement après que chacune des affaires à traiter a été soumise, d'après sa nature, à l'examen d'une des quatre commissions — des missions de bienfaisance, d'arts et de science et de presse — qui sont chargées de préparer le terrain de la discipline. Toute espèce de polémique contre les autres religions est exclue en principe des discussions des assemblées publiques et des assemblées spéciales. Les discours prononcés dans les assemblées publiques, de même que les discussions qui ont lieu dans les assemblées spéciales sont livrés en temps licite à la publicité, au moyen de la presse. En présence du vif intérêt que les habitants de Munich, cette antique ville catholique, ont montré de tout temps pour tout ce qui concerne la vie catholique et pour les efforts faits pour elle, il est permis d'espérer avec confiance que le treizième Congrès des associations catholiques y recevra un accueil digne du

but de cette assemblée et des sentiments connus de la population locale. »

Le comité montre le plus grand zèle pour donner à cette manifestation toute l'importance possible. On attend des diverses parties de l'Allemagne des représentants des sociétés catholiques, et l'on espère que leur réunion aura une heureuse influence pour l'avenir des œuvres de foi, de charité et de science qui doivent servir à la défense et au progrès de la bonne cause. La régence de Munich est disposée à employer tous les moyens qui pourront non-seulement faciliter la réunion du Congrès, mais rendre le séjour de Munich agréable à ses membres.

Un historien célèbre, Gfrœrer, qui assista plus d'une fois à ces Congrès catholiques de l'Allemagne, y manquera cette année. Il est mort à Karlsbad, le 9 juillet, à l'âge de cinquante-huit ans. C'est là une perte vivement sentie par les catholiques de l'Allemagne, auxquels il appartenait de cœur et d'âme depuis son retour à l'unité, qui eut lieu le 20 novembre 1853, alors qu'il était encore professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau. Heureusement pour les sciences historiques, ce savant a pu terminer son grand ouvrage qui renfermera sept volumes et dont six sont déjà publiés. Cette publication importante traite de l'histoire du Pape saint Grégoire VII et de son temps. Le protestantisme aura beau essayer de tuer par son silence systématique cet ouvrage colossal, il n'en deviendra pas moins un véritable *monumentum ære perennius* et achèvera de faire disparaître les préjugés que l'historiographie protestante a amoncelés autour de la mémoire du saint Pontife.

La mort vient de frapper, aussi en France, le 10 août, un homme bien moins connu au dehors, mais qui a rendu d'immenses services à l'éducation de la jeunesse : M. l'abbé Poiloup, fondateur d'un collége florissant à Vaugirard, collége qui est actuellement dirigé par les Pères de la compagnie de Jésus; M. Poiloup était doué d'un grand amour pour la jeunesse, d'un zèle ardent pour la gloire de Dieu et de l'Église, et d'une charité non moins ardente pour les petits et les pauvres. Il comptait lui-même comme un des grands bonheurs de sa vie d'avoir pu en consacrer les dernières années aux pauvres, après avoir employé les premières à l'éducation des enfants des classes riches. Aussi modeste que méritant, il avait reçu sous le règne de Louis-Philippe la croix de la Légion d'honneur : cette croix a paru pour la première fois à ses funérailles ; ses amis durent briser le sceau de la boîte où elle était restée renfermée depuis qu'il l'avait reçue ; quelques-uns seulement savaient qu'il était chevalier.

Quelques jours avant M. l'abbé Poiloup, et à quelques lieues seulement de lui, s'était éteinte l'une des plus belles intelligences de notre époque. Nous faisions pressentir dans notre dernière chronique la perte dont l'éloquence chrétienne était menacée : le révérend Père Ventura est mort à Versailles, après quelques jours d'agonie, pendant lesquels il édifia tous ceux qui l'entouraient, par sa foi et par sa résignation. Le R. P. Joachim

Ventura était né le 8 décembre 1792, à Palerme (Sicile), de D. Gaud Ventura, baron de Raulica, et de Catherine Gratinelli. Ayant terminé ses études à 15 ans, sur le désir de sa mère il entra chez les Jésuites où il professa bientôt la rhétorique. Après la révolution il se fit Théatin, devint secrétaire général de l'ordre à la restauration duquel il contribua beaucoup par son premier écrit : *La Causa dei Regolari al tribunale del buon senso*. Il était déjà connu par des succès éclatants dans la chaire. Le Père Ventura, d'un esprit et d'un caractère ardent, ne manqua point de se ranger du côté de la nouvelle école de philosophie représentée en France par de Maistre, de Bonald, Lamennais, etc., tout en continuant de se livrer à la prédication où il excellait principalement dans l'oraison funèbre. Son *Eloge mortuaire* de Pie VII, qui eut plus de vingt éditions, lui valut le surnom de *Bossuet italien*. Nommé général de son ordre en 1824, il vint à Rome où il concourut à la rédaction du *Journal ecclésiastique*, devint professeur de droit public ecclésiastique, et fut employé dans les affaires politiques, difficiles et délicates, comme le concordat avec le duc de Modène, le rapprochement de Châteaubriand avec le Pape, la reconnaissance de Louis-Philippe comme *Roi de fait*.

Le Père Ventura, comme tous les hommes hors ligne, se fit beaucoup d'ennemis et ne manqua pas de détracteurs. Fatigué de la lutte, il se retira dans la retraite où il se livra à l'étude de l'Ecriture sainte et des Pères. Il publia en 1839 son ouvrage des *Beautés de la Foi*. Vers cette époque, il reprit ses prédications solennelles à *Saint-André della valle* et à *Saint-Pierre de Rome*. Pour christianiser l'éducation, il entreprit à Rome une publication imitée en France par l'abbé Gaume, *Un choix d'extrait des Pères de l'Eglise et des Poëtes sacrés pour l'usage des classes*. L'avènement de Pie IX vint le mettre dans son milieu, et sa popularité devint extraordinaire. Ce fut alors qu'il prononça son oraison funèbre d'O'Connel dont l'effet fut tel, que la quête qui suivit produisit cent mille francs.

Mais avec ses idées libérales et avancées, il glissait sur une pente qui l'entraînait malgré lui. Ce fut lui qui le premier proposa une confédération italienne ayant le Pape pour président. Bientôt Pie IX prenait le chemin de l'exil pendant que le Père Ventura restait à Rome. Il se retira ensuite en France, à Montpellier, où il s'exerça à prêcher dans notre langue, et d'où sa réputation qui l'avait devancé, l'appela bientôt à Paris. Son nom, dans cette capitale, eut bientôt un grand retentissement, grâce à ses curieuses conférences avec les savants de l'Observatoire et de l'Institut, grâce surtout à ses sermons et à ses livres. Pendant plusieurs années, il sut attirer et retenir dans les églises de la Madeleine et de Saint-Louis-d'Antin, un nombreux auditoire. Il prêcha aussi une station aux Tuileries. L'originalité un peu étrange de sa parole, les témérités parfois heureuses d'un style énergique et pittoresque, des mouvements vrais d'éloquence,

une science théologique peu commune, tout contribuait au succès de sa réputation.

La *Revue du Monde catholique* fera connaître plus en détail les œuvres de cet homme éminent, qui eut le malheur de contrister l'Eglise par des actes inconsidérés, mais dont la foi ne fut jamais suspecte, et dont les immenses travaux sont une des gloires du catholicisme. M. Laurentie a jugé le Père Ventura en quelques lignes que nous nous approprions, parce qu'elles sont pour nous le jugement même de l'histoire. : « Le Père Ventura, dit-il, en des temps réglés eut été un religieux savant et exemplaire, et il eût eu une grande part d'action sur les hommes et sur les affaires, sur l'Eglise même et sur les rois. Venu en un temps d'agitation, où l'orgueil égare les meilleurs, il a vu sa vie troublée par des ambitions stériles. Voué à l'Eglise, il s'est exposé à être frappé par elle; ami du Pape, il a percé son âme d'amères douleurs; philosophe de l'autorité, il a caressé l'anarchie ; exemple à ajouter à tant d'autres, et qui montre que le génie est impuissant à gouverner l'homme, et que la meilleure règle d la vie comme de l'intelligence c'est l'humilité. »

CH. DE SAINT-FÉLIX.

Bar-le-Duc, Typ. L. GUÉRIN, rue de la Rochelle, 51.

LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX.

INTRODUCTION.

Il n'y a certainement pas, dans toute l'histoire de l'Eglise, qui n'est que le récit d'une lutte immortelle, il n'y a pas une seule époque où les sept péchés capitaux n'aient, tous à la fois, fait à la sainte Eglise une guerre sept fois perfide et sept fois dangereuse. Ces sept ennemis de la Vérité se tiennent toujours ensemble, combattent ensemble et sont frappés ensemble, comme ces soldats gaulois qui se liaient entre eux de chaînes de fer pour n'être séparés ni dans la lutte, ni dans la mort.

Toutefois, il ressort d'une étude attentive de l'histoire, qu'à certaines époques, tel péché capital a menacé plus particulièrement que les autres les destinées du Bien et de la Vérité sur la terre. Et l'on peut même ajouter que jusqu'à nos jours les sept péchés capitaux ont, chacun à son tour, provoqué une plus forte résistance de l'Eglise en la menaçant davantage; en sorte qu'il y a eu comme sept époques dans nos annales, sept époques auxquelles peuvent être attachés les noms de chacun de ces vices.

C'est ainsi qu'à l'avènement du Christianisme, le grand ennemi qui s'est trouvé devant l'Eglise, armé de toute la puissance que les siècles païens lui avaient communiquée, a été la Luxure, qui était, on peut le dire, le résumé et l'essence même du paganisme. Cet ennemi, l'Eglise l'a vaincu par la virginité chrétienne, et elle a vaincu de même par une institution ou par une vertu spéciale chacun des sept adversaires que le démon lui a perfidement opposés.

Après le paganisme, il a fallu vaincre la décadence romaine, qui se traduisait surtout par cet ignoble vice appelé Gourmandise, qui ne consiste pas seulement dans le goût excessif des délicatesses de la table, mais dans l'amour éhonté de toutes les jouissances matérielles autres que celles de la luxure. Cet ennemi, l'Eglise l'a vaincu pour la mortification chrétienne.

Cependant l'empire romain est tombé. Partout les barbares se pressent aux frontières de cet empire avili. Ils y apportent quelques vertus sauvages et déréglées, mais aussi des vices honteux et destructifs de toute société. Parmi ces vices, il faut signaler la Paresse, qui avait déjà endormi le cœur et engourdi le bras des Romains de la décadence. L'Eglise réveille et Romains et Barbares, l'Eglise les exerce à combattre la Paresse, et finit par vaincre cet ennemi par la grande institution bénédictine qui a défriché véritablement les terres et les intelligences de tout le monde occidental.

L'invasion continue, et jusqu'au neuvième siècle tout au moins elle ne

s'arrêtera pas. De la Germanie sortent sans cesse de nouveaux bataillons barbares qui effraient sans cesse l'Eglise et troublent son œuvre. Voilà l'Eglise devant la barbarie elle-même, la barbarie qui n'est que la colère à l'état social ! Elle vainc la barbarie germaine par ses missions. Aussitôt se présente la barbarie musulmane, et l'Eglise, qui la combat durant six siècles, en triomphe enfin par la chevalerie et les croisades. Une troisième barbarie, non moins dangereuse que les autres, surgit alors devant la victorieuse. C'est la barbarie, c'est la colère des empereurs allemands qui prêtent volontiers l'oreille à d'effrontés légistes et veulent tout faire plier sous leur odieux césarisme, tout jusqu'aux évêques, jusqu'aux papes. C'est Henri IV, c'est Frédéric II, véritables empereurs païens aspirant à la domination universelle. L'Eglise en triomphe par ses papes que l'on pourrait d'ailleurs considérer comme les triomphateurs de tous les péchés capitaux ; elle en triomphe par saint Grégoire VII et ses successeurs ; et la colère à l'état social, la barbarie est désormais vaincue dans le monde.

A peine cette victoire est-elle obtenue, que l'Orgueil se lève pour venger la défaite de ses frères. Il avait déjà suscité contre l'Eglise Arius, Eutychès, Nestorius et bien d'autres. Cette fois il réunit, il résume en un seul homme tout ce qu'il peut créer de plus puissant. Il compose l'orgueil de cet homme avec les orgueils des anciens philosophes et des anciens hérétiques, et il le lance dans le monde. C'est Luther. Mais l'Eglise enfante la Société de Jésus, et Luther est vaincu.

« A mon tour ! » dit l'Envie. Et elle attaque l'Eglise : « Essaie de me « vaincre. Je suis une et je suis triple. Je suis l'Envie et je suis aussi la « convoitise de la domination, la convoitise des richesses, la convoitise « des jouissances. » — « Tu seras vaincue, toi aussi, dit l'Eglise, toi et « tes trois puissances. N'ai-je pas à mon service la pauvreté, la souffrance « et l'esclavage volontaires ? » Et l'Envie est ou sera vaincue.

C'est l'Avarice qui livre en ce moment un dernier combat à l'Epouse de Jésus-Christ. L'amour de l'argent a éteint tout autre amour, cette soif a éteint toute soif. L'Eglise cependant a vaincu l'Avarice, elle l'a vaincue par l'apostolat laïque qui est la vertu spéciale et l'honneur particulier de notre siècle.

Telle est la septuple victoire de l'Eglise sur les sept péchés capitaux, tel est aussi le sujet de l'étude qui va suivre, et dans laquelle nous nous proposons de graver profondément dans l'esprit de nos lecteurs l'histoire de la lutte et la constatation de la victoire.

I. LA LUXURE.

(68 av. J.-C.)

I.

Quand la Vierge Marie (ce nom fait battre le cœur), quand cette mère par excellence eut assisté *debout* à la douloureuse passion de Jésus et coopéré ainsi avec son fils au salut du monde, au repeuplement du ciel; lorsqu'ensuite elle eut senti jusqu'au fond de son âme l'ineffable joie de la Résurrection et qu'elle eut suivi d'un œil jaloux, mais confiant, le Christ qui s'élançait dans la gloire du Père, elle vécut simplement, humblement ,dans le commerce des anges, qui lui parlaient de son Fils ; elle vécut encore près de vingt ans, fleur des célestes jardins qui embaumait notre terre, et notre terre a gardé ces parfums : on les trouve encore dans le cœur de nos vierges, on les y trouvera toujours.

Sur la fin de sa vie, elle revint à Jérusalem, et se plaisait souvent à faire des pèlerinages aux lieux illustrés par les douleurs ou par la gloire de son fils. Elle pleurait au Calvaire, elle pleurait au mont des Oliviers, elle pleurait en regardant le ciel ; mais c'étaient des pleurs d'amour. Cette mère n'était plus douloureuse, elle était impatiente, et son âme se détachait tous les jours davantage de la terre. Il ne resta plus bientôt qu'un fil léger, tout près de se rompre.

Un soir (c'était un des derniers de cette vie terrestre de la Vierge,) elle priait au Calvaire. Une femme l'y avait suivie accompagnée de ses trois enfants, petites filles toutes charmantes, dont l'aînée n'avait pas dix ans. Quand la Vierge eut achevé sa prière, un millier d'anges s'abattit autour d'elle, et ils la servaient. La mère et ses filles, éblouies de tant de lumière, s'agenouillèrent ; mais la Vierge les avait vues, et, délaissant les anges, qui sont toujours heureux, pour cette femme à genoux, qui semblait avoir besoin d'elle, (Marie aime surtout les malheureux), elle lui demanda d'une voix douce : « Que voulez-vous, ma sœur ? »

« Je suis, répondit la femme, une nouvelle chrétienne ; mon mari est chef d'une cohorte romaine ; il retourne à Rome, et nous avec lui. Mais je n'ai pas voulu partir sans vous demander votre bénédiction pour mes chères filles. Dieu m'en a donné le conseil dans un songe. »

Marie rassembla sur son cœur les trois petites filles que la lumière n'éblouissait plus, que les anges n'effrayaient plus, que l'amour attirait. Et elle leur dit :

« Vous resterez vierges, et puisque vous allez à Rome, je vous charge spécialement d'y renverser le paganisme dont elle est la capitale et d'y faire triompher la virginité, la chasteté, l'innocence, qui n'y sont pas en honneur ;

« Et je veux vous donner des noms qui ne seront pas de vaines allégories, mais un perpétuel mémorial de votre mission.

« De même donc qu'il y aura dans la suite des temps trois vierges qui s'appelleront Foi, Espérance et Charité ;

« De même, dit la Vierge à l'aînée des jeunes filles, tu t'appelleras Virginité ; toi, Chasteté, dit-elle à la seconde, et toi, chère petite, Innocence, dit-elle à la troisième.

« Allez, mes enfants, ajouta-t-elle, dans douze ans nous nous reverrons au ciel. »

Les anges entourèrent alors les enfants et leur firent honneur. Leur mère était prostêrnée et adorait les desseins de Dieu.

II.

..... Douze ans après, c'était l'an 68 de l'ère nouvelle. Il y avait dans Rome un empereur qui s'appelait Néron, et qui, entre autres plaisirs, s'amusait grandement à brûler dans ses jardins certains sectateurs d'un Dieu inconnu, qui s'appelaient les chrétiens.

Ceux qu'on ne brûlait pas, on les écorchait, on les crucifiait, on les pendait. Néron, du reste, était pieux, et faisait célébrer avez zèle toutes les fêtes de la religion de Rome.

Parmi ces fêtes, il en est une dans la description de laquelle je ne veux pas entrer; c'étaient les *Aphrodisies* ou fêtes de Vénus. La luxure y triomphait pleinement. Les jeunes filles, les épouses, les mères y rivalisaient d'impudeur durant plus de trois jours. S'il y avait encore dans la langue des mots qui signifiaient : chasteté, virginité, innocence, ces mots ne se comprenaient plus. Il n'y avait pas dans Rome tout entière, si ce n'est parmi les chrétiens, une seule jeune fille qu'un chrétien voudrait aujourd'hui accepter pour fiancée, une seule femme qu'il voudrait accepter pour épouse ou pour mère.

Et le monde entier était comme Rome. Le grand vice, celui qui porte par excellence le nom de vice dans la sagesse des langues, étalait partout son triomphe. Comme il souillait les âmes, il détruisait les familles. Il n'y avait peut-être pas, dans tout l'Empire, une seule famille véritablement digne de ce nom. Et par là même, l'amour de la patrie disparaissait de ce monde. Plus d'âmes, plus de famille, plus de patrie, plus de Dieu.

Et tout cela eût été sauvé si la chasteté eût pu triompher dans le monde. Mais quelle apparence qu'elle pût ressusciter un monde déjà si corrompu et dont on pouvait dire comme de Lazare au tombeau : *Jam fœtet.*

Pendant que les Aphrodisies se célébraient à Rome, en cette même année 68, une petite communauté de chrétiens célébraient par la rupture du pain la solennité dominicale. Qui fut passé près de la maison de Flavius Niger, le tribun de la sixième cohorte dans la légion Julia, eut entendu des chants de jeunes filles. C'étaient des hymnes nouvellement composées par un des « frères, » que les vierges chrétiennes chantaient avant le sacrifice.

Ces vierges, très-nombreuses déjà, étaient conduites par trois jeunes filles d'une beauté telle, que l'œil de Raphaël n'en a jamais vu de si achevée dans ses rêves, et que les anges de Fra Angelico en peuvent seuls donner une idée, encore bien imparfaite. Elles avaient de singuliers noms : la première s'appelait Virginité; la seconde, Chasteté; la troisième, encore bien jeune, Innocence.

Elles avaient communiqué à leurs sœurs de Rome les vertus dont elles portaient si bien les noms. D'étonnantes grâces accompagnaient leur prédication. Elles n'avaient qu'à ouvrir la bouche, et les âmes se laissaient convaincre. Rien qu'à leur approche, les jeunes filles devenaient partout modestes et les femmes pudiques. Les âmes renaissaient, il y eût des âmes. Les familles se reconstituaient, il y eut des familles. Il y eut aussi l'espérance d'une patrie sur la terre et d'une patrie dans le ciel. Grâce à ces trois jeunes filles, une nouvelle société se formait, qui était le salut de l'avenir.

Les Démons quittaient partout les temples des faux dieux ou ces autres temples qui sont les âmes : « Nous sommes vaincus par Virginité, par Chasteté et par Innocence, » disaient les démons en s'enfuyant.

Le paganisme, ce premier grand obstacle qui se présenta pour arrêter les conquêtes de la Vérité sur la terre, et qui pouvait se résumer en cet affreux mot : Luxure, le paganisme commençait à avouer ainsi sa première défaite : « Je suis vaincu, disait-il, par Virginité, par Chasteté et par Innocence! »

Cependant la persécution redoublait. Le démon, furieux de la victoire du Christ, dont il est l'infatigable adversaire, crut suspendre ce triomphe en désignant aux bourreaux les têtes de ces trois jeunes filles, dont la bénédiction de la Vierge avait fait ses plus dangereuses ennemies.

Comme on achevait le sacrifice dans la maison de Flavius Niger, des païens, depuis longtemps sur la trace de ces chrétiens, brisèrent les portes et surprirent la communauté en prière. On s'empara des chrétiens, et, par un raffinement de barbarie, qui était chose ordinaire en ce temps-là, on conduisit les chrétiennes au lieu même où se célébrait la fête de Vénus.

Ce fut un spectacle vraiment digne de retenir les regards que celui de ces jeunes filles et de ces femmes, entrant vêtues de blanc, les yeux baissés ou levés au ciel, avec une expression de visage que les hommes ne connaissaient plus ou ne connaissaient pas encore, dans le sanctuaire de la plus impure des divinités païennes, au moment où commençait l'ignoble Pannychie, ou veille de Vénus.

Il y avait là plusieurs milliers de jeunes filles ou de femmes qui couvrirent d'injures les chrétiennes : « Qu'elles immolent comme nous à « Vénus! qu'elles prennent part à la Pannychie ! »

« — Ou qu'elles meurent, » ajoutèrent les soldats.

« — Nous mourrons, » dirent pour toutes les autres, Virginité, Chasteté et Innocence.

On leur accorda quelques minutes; car elles désiraient parler à ces sœurs inconnues de Rome, qui avaient des âmes et ne le savaient pas.

Virginité prit d'abord la parole et dit aux jeunes filles : « Dieu qui est « un et parfait, qui est le Vrai, le Bien, le Beau suprême, Dieu est des- « cendu sur la terre. Il s'est choisi de toute éternité une mère digne de « lui, et cette mère est restée vierge. Celles donc qui veulent être le plus « dignes de Dieu doivent ressembler à sa mère. La Virginité, dont je « porte le nom, ne sait aimer que les âmes et Dieu; elle est véritable- « ment la reine du monde. »

Chasteté dit ensuite aux femmes : « Il y a comme une seconde Virginité « dont je porte le nom : c'est la Chasteté. L'Esprit-Saint m'a révélé « qu'on la peut facilement conserver dans le mariage, si l'on veut se « rappeler que le mariage est surtout destiné à peupler le ciel, ce beau « ciel où nous verrons Dieu ! »

Innocence dit aux enfants, de sa petite voix si douce : « Je m'appelle « Innocence et ne sais point le mal. Il faut me ressembler, c'est si beau. « Venez à Dieu, venez à Jésus ! »

Comme elle achevait ces mots, les bourreaux s'emparèrent des trois sœurs et firent tomber à la fois leurs trois têtes sous le glaive. Mais aussitôt une grande lumière se fit; la statue de Vénus tomba en mille pièces sur le pavé du temple; une femme, d'une incomparable beauté, descendit du ciel près des corps de Virginité, de Chasteté et d'Innocence. Elle replaça doucement leurs têtes célestes sur leurs corps immaculés. Les trois jeunes filles ouvrirent les yeux, et ces yeux s'allumèrent d'amour à la vue de la Vierge Marie qui les entoura toutes trois des plis de son manteau, et remonta avec elles dans le ciel : « Venez, chères filles, leur dit- « elle, venez, mon Fils vous attend! »

Ce jour-là même, cinq mille jeunes filles et femmes de Rome se convertirent au Dieu qui leur avait envoyé sa mère. La Pannychie fut transformée de suite en une veillée chrétienne. Cinq mille familles furent véritablement fondées. D'autres âmes, par milliers, furent atteintes de la grâce et virent Dieu.

Et ce jour-là, le premier péché capital fut vaincu par l'Eglise. Il a triomphé depuis, mais jamais complètement. Jamais la terre n'est retombée si bas. Il y a toujours eu de nombreux asiles où la Virginité, la Chasteté et l'Innocence se sont réfugiées et d'où elles sont sorties pour reconquérir la terre; il y a toujours eu des vierges, il y a toujours eu des *chastes*, il y a toujours eu des innocents. Jamais la Luxure n'a dominé le monde : Jésus-Christ et son Eglise l'ont vaincue.

II. LA GOURMANDISE.

(70 ans apr. J.-C.)

I. L'ATRIUM D'UNE RICHE MAISON, A ROME.

PROBA. Vous êtes tout soucieux, mon père.

PROBUS. Ce n'est pas sans raison, ma fille. Si tu disais que je suis triste, que je suis inconsolable, que je suis perdu, par Pollux et Castor, tu ne dirais rien de trop.

PROBA. Et peut-on savoir le sujet d'un si grand abattement?

PROBUS. Tu ne le comprendrais pas.

PROBA. Oh! j'ai quinze ans, cher père.

PROBUS. C'est vrai, et j'ajouterai même que tu as une intelligence supérieure à ton âge. Avec ta petite robe blanche et ton frais petit visage, on te prendrait pour un enfant, et cependant tu as souvent la raison d'un philosophe.

PROBA. Ah! ce n'est pas un compliment que vous me faites.

PROBUS. Mais quant au sujet de ma tristesse, tu le comprendrais d'autant moins que tu es raisonnable, et qu'il s'agit d'une folie.

PROBA. Je serai indulgente, cher petit père.

PROBUS. Oh! si tu me caresses ainsi, je ne puis rien te refuser. Sache donc, mon enfant, que je reçois demain l'auguste Vitellius à ma table.

PROBA. Quoi! ce gros homme si vorace!...

PROBUS. Chut! mon enfant, Vitellius est depuis un mois notre divin empereur.

PROBA. C'est une divinité qui doit coûter cher à nourrir.

PROBUS. Précisément, il est fort difficile. On encourt vite une disgrâce, quand on ne flatte pas assez agréablement son impérial appétit. J'ai déjà dépensé cinq mille écus pour mon repas de demain.

PROBA. Cinq mille écus, grand Dieu, de quoi nourrir tous les pauvres du diacre Festus!

PROBUS. Que parles-tu de diacre et de pauvres? Depuis quelque temps je ne comprends plus rien à ton langage. — Enfin, je ne suis pas encore satisfait de mon menu. Je suis le douzième sénateur qui traite notre nouvel empereur, et j'ai tout lieu de craindre que mes collègues aient mieux réussi que moi. Cependant j'ai certain pâté que mon cuisinier Calliste a composé pour mon hôte, et où il entre, paraît-il, des langues de mille espèces d'oiseaux. J'aurai trois cents plats de poissons!...

PROBA. Est-ce qu'ils ont été pris dans vos viviers, mon père?

PROBUS. Certainement, ma fille; au moins en grande partie.

PROBA. Mais alors, ils se sont nourris de la chair de ces malheureux esclaves que votre intendant leur a jetés dernièrement...

PROBUS. Tout me porte à le croire; cela regarde mon intendant.

PROBA. Mais ces hommes avaient des âmes, mon père.

PROBUS. Je ne te comprends plus. Tout le monde en agit ainsi.

PROBA. Est-ce que tout le monde dépense aussi cinq mille écus pour un repas ?

PROBUS. La moitié des fortunes, mon enfant, est consacrée aujourd'hui à la cuisine. Les cuisiniers sont hors de prix ! Pour en trouver un bon, on se donne plus de mal que nos pères ne s'en donnaient pour trouver un bon consul. Quant à l'autre moitié de nos biens, elle est dévorée par le luxe des maisons, des vêtements et des chevaux. Nos jeunes patriciens sont chargés de dettes que leurs pères ne peuvent payer, chargés, comme ils le sont, de dettes encore plus lourdes. Je me suis plus qu'un autre indigné de ces folies quand j'avais vingt ans, et que le souvenir de la vieille République me consumait de son feu. Puis j'ai cédé au torrent. Toutefois ce n'est pas sans dégoût que je contemple mon siècle. Cette ignoble passion, que nos poètes ont excellemment flétrie du nom de *gula*, ne mérite pas tant nos railleries qu'elle ne doit provoquer nos craintes. Ce vice ne serait rien en lui-même ; mais il introduit partout avec lui un misérable affaiblissement qui atteint l'homme tout entier. Il n'y a plus de goût que pour les choses matérielles. Le Romain, qui sort hébêté de son *triclinium*, n'est plus un Romain ; c'est un esclave, c'est une femme. Plus de vigueur dans les bras, plus de nerf dans les caractères. Je ne prévois que trop la chute de cet empire, et si les dieux, par un prodige inespéré, ne font pas jaillir de notre sol une génération d'hommes nouveaux, d'hommes sobres, continents et forts, Rome est perdue, et avec Rome, l'univers tout entier, qui ne vit que de notre force et qui trouvera la mort dans notre faiblesse.

PROBA. Eh bien ! cher père, remerciez les dieux... Non, remerciez Dieu, un, tout puissant et éternel, de ce qu'il a exaucé par avance votre vœu le plus cher. Cette génération d'hommes nouveaux, d'hommes sobres, continents et forts, elle a jailli du sol, elle vit non loin de vous, mon père, non loin du palais où la gourmandise, avec Vitellius, triomphe de l'empire Romain et du monde.

PROBUS. Je ne connais pas ces hommes. Où sont-ils?

PROBA. J'espère vous les montrer bientôt.

PROBUS. Demain ?

PROBA. Demain, si vous voulez.

PROBUS. Tu es une petite magicienne et tu veux tromper ton père. N'importe ; à demain. Et laisse-moi maintenant rêver à mon festin.

II. LE LENDEMAIN. — LES CATACOMBES.

PROBUS. Où me conduis-tu, mon enfant?... Quelles ténèbres ! Qu'est-ce que ces cavités dans le mur ? et ces desseins qu'une main grossière a tracés sur ces tuiles, et ces mots : *AURELIA DEPOSITA IN PACE?* Que si-

gnifie ce jeune berger entouré de brebis? Et comment s'appelle cette femme dont la tête si douce me rappelle celle de ta mère?

PROBA. Ces cavités sont des tombeaux, mon père, où reposent nos martyrs, ceux qu sont morts pour ne pas immoler aux dieux de Vitellius, pour ne pas désavouer celui de ma mère et le mien.

PROBUS. Pourquoi ne m'as-tu pas confié plus tôt ta conversion et celle de ta mère?

PROBA. Hélas! mon père, je craignais tant...

PROBUS. Et qui t'a décidé à m'exposer ainsi ta foi, avec cette éloquence que je ne connaissais pas à nos jeunes filles?

PROBA. Ce qui m'a le plus encouragée, ce sont ces paroles par lesquelles vous flétrissiez hier le vice ignoble qui déshonore notre temps et compromet les éternelles destinées de Rome.

PROBUS. Mon cœur aspire à je ne sais quelle félicité. Peu s'en faut que tu ne me persuades d'être chrétien.

PROBA. Moi, pauvre fille sans littérature; moi, votre petite Paula, ignorante, faible et pécheresse, je ne désespère pas de vous persuader. Est-il donc si difficile de croire à un seul Dieu, qui a aimé l'homme jusqu'à se faire homme et à mourir pour lui? Ah! quand je prononce le nom de ce Jésus, mon cœur bat à me rompre la poitrine; est-ce que le vôtre ne sent rien, le vôtre qui est naturellement chrétien?

PROBUS. J'ai toujours cru à un Dieu suprême, mais il est écrasant pour moi qu'il m'ait tant aimé.

PROBA. Son amour n'écrase pas, mon père, il relève. C'est lui qui vous fera renaître et qui donnera à votre Rome comme une éternité nouvelle.

PROBUS. Ah! s'il fait ce miracle, je deviendrai chrétien.

PROBA. Cette génération d'hommes nouveaux que vous demandiez, que je vous ai promis, je vais vous la montrer. Elle est destinée, en effet, à raffermir nos bras, à retremper nos caractères, à sauver nos âmes. A l'excès du luxe et de la gourmandise, qui fait chanceler la vieille Rome, ces hommes opposent le généreux excès des jeûnes et des macérations. Nous sommes les disciples d'un Dieu qui n'a jamais eu le pain du lendemain véritablement assuré et qui, s'il s'est assis à la table des hommes, paraît l'avoir fait moins pour y réparer les forces de son corps que pour y trouver l'occasion de nous laisser sa chair en nourriture et son sang en breuvage.

PROBUS. Mais où sont donc ces demi-dieux dont tu me parles?

PROBA. J'entends d'ici leurs voix. Les voici.

(On arrive à un carrefour des catacombes où des tables sont dressées. Les convives mangent en silence. Un diacre lit la passion du Sauveur.)

UN VIEILLARD, *interrompant la lecture*. Mes frères, que votre cœur se réjouisse. Depuis nos dernières agapes, cinquante de nos frères et de nos sœurs de Rome ont pris leur vol vers la patrie céleste. Plusieurs d'entre

nous seront évidemment appelés à les suivre bientôt dans le ciel. Prions Dieu de leur donner le même courage, couronné de la même béatitude. Puis, nous prierons pour nos persécuteurs.

PROBUS *à sa fille*. Quel est ce vieillard, Proba ?

PROBA. C'est notre père, c'est le Pape. Mais que dites-vous de ce festin?

PROBUS. Mes esclaves ne voudraient pas d'une aussi maigre chère. Pour moi, je ne suis pas digne d'y prendre part.

PROBA. A notre prochaine réunion, une centaine de nos frères ne sera plus sans doute à nos agapes : ils seront morts. Voyez s'ils sont tristes.

PROBUS. Mais non, ce repas ressemble à un banquet nuptial.

PROBA. C'en est un, en effet; leurs âmes ont épousé Jésus-Christ.

PROBUS. Ah ! je commence à ne plus désespérer de Rome et du monde!

III. LE MÊME CARREFOUR DES CATACOMBES, QUINZE JOURS APRÈS.

LE DIACRE, *lisant le Martyrologe pendant les agapes*. A Rome, sous le règne de Vitellius, le sénateur Probus et sa fille Proba, morts tous les deux pour le Christ après avoir subi les tortures du chevalet, des peignes de fer et de l'huile bouillante.

TOUS LES FIDÈLES. O saints Martyrs, priez pour nous!

III. LA PARESSE.

(VIe s. après J.-C.)

I.

« Non, disait Georgius Florentius en parcourant des yeux l'immense amphithéâtre que formaient autour de lui, avec la grande mer dans les premiers lointains, les côtes neustriennes toutes parées de la verdure d'avril, toutes blanchies par les pommiers en fleurs; non, rien de si grand ne s'élevera dans le monde que l'empire de Rome, et rien ne me consolera de sa chute. »

Le compagnon de Georgius était plus jeune que lui et souriait en l'écoutant parler de sa Rome : « Je sais quelque chose de plus grand que l'empire de Rome, disait-il en lui-même ; ma Rome, à moi, ne connaît pas de chute. »

Georgius continua : « Tiens, Lucius, dit-il à son compagnon, vois ce pays. Quand je l'ai quitté, il était cultivé, il était riche. Que de manses! Que de colons! Quel vaste et magnifique labourage! Le jour de la moisson, c'était un beau spectacle. Quel froment, mon ami! Les négociants de Rome l'achetaient de préférence à celui de l'Égypte. Et maintenant....

« Ah! maintenant, ajouta tristement le jeune Gallo-Romain, plus de labour, plus de moisson, plus de colons. Les barbares sont venus : *Barbarus has segetes*! Rome est en ruines, les champs sont en friche. On ne trouve plus de laboureurs : ils se sont tous enfui ou retiré dans les villes. Quant aux vainqueurs, c'est une honte à leurs yeux de cultiver le sol. Ils

se nourrissent de pillage, et le fruit de leurs meurtres ne leur semble pas amer. Ah ! ce n'est pas ainsi que Rome conquérait.

« Et le champ des intelligences est comme celui dont nous foulons en ce moment la déplorable aridité. Que sont devenues nos écoles d'Autun et de Lyon ? Dans toutes les Gaules, y a-t-il encore un seul cours de rhétorique ou de grammaire ? Dernièrement, j'ai cherché un Virgile à Tours, on ne put m'indiquer le libraire : il y avait le vieux Zéno, me dit-on, mais son commerce n'allant plus, il s'est fait cordonnier, et fait servir à son commerce le parchemin de ses livres. » Pour les Barbares, ils consentent à peine à parler notre langue, et c'est pour nous, du reste, un outrage de moins. La science leur paraît d'ailleurs aussi méprisable que la charrue et les riches moissons de la littérature de nos pères ne les tentent pas davantage que la moisson dorée de ces épis qu'ils ont fait souvent manger en herbe à leurs grossières cavales. *Barbarus has segetes* !

Georgius ne pouvait retenir ses larmes, car il faisait plus d'estime, quoique païen, des travaux de l'âme que de ceux du corps, et le délaissement des études le remuait plus douloureusement encore que le délaissement des campagnes.

Lucius répondit d'une voix douce : « Vous avez raison, mon ami, la paresse, avec la violence, me paraît aujourd'hui maîtresse de la terre, et Dieu châtie rudement cet empire. Il tient les Barbares dans ses terribles mains comme un fouet dont il frappe notre mollesse et nos vices.

« Mais, ajouta-t-il en levant au ciel ses grands yeux bleus, Dieu sera désarmé par les prières des saints. Il y a des saints à Rome dont le sang crie à Dieu de se laisser fléchir. Ce sang-là est toujours écouté. Il y a un vieillard à Rome qui est le vicaire de Dieu parmi nous et dont la voix suppliera ce Dieu de délivrer notre terre de la paresse victorieuse, en lui rendant le travail aujourd'hui méprisé et proscrit. Dieu n'est jamais sourd à la voix de ce vieillard, Dieu s'apprête à relever dans le monde, soyez-en persuadé, et le noble labeur des mains, et le noble labeur de l'intelligence. Vos yeux verront ce spectacle.

« Champs aujourd'hui délaissés, s'écria Lucius saisi d'enthousiasme, le Dieu qui vous a créés vous fécondera de nouveau ; louez Dieu !

« Esprits qui êtes aujourd'hui aussi incultes que ces champs, le Dieu qui vous a formés à sa ressemblance va vous façonner de nouveau et vous faire tressaillir de sa présence ; louez Dieu ! »

Comme il achevait ces mots, un chœur de voix l'interrompit. Sur le haut de la colline la plus voisine des interlocuteurs, à travers cet azur pourpré des beaux couchers de soleil, se détacha une longue procession d'hommes qui chantaient en effet, sur un mode inconnu, des paroles qui dans ces lointaines provinces étaient encore peu connues et qui étonnèrent grandement Georgius :

« *Levate capita vestra, ecce appropinquat redemptio vestra.*

« *In illa die stillabunt montes dulcedinem et montes fluent lac et mel. Alleluia.*

« *Benedicat terra Dominum ; benedicite, universa germinantia in terra Deum.* »

Lucius et son compagnon s'approchèrent de ceux qui chantaient. C'étaient des hommes basanés, vêtus d'un costume sévère et qui paraissaient étrangers à la Gaule. L'un deux, qui marchait le premier, portait une croix de fer ; plusieurs ne le suivaient qu'avec peine, étant fort âgés ou fléchissant sous le poids de leurs fardeaux. Georgius sentit battre son cœur en découvrant, parmi les bagages de la petite troupe, plusieurs manuscrits et des rouleaux où il soupçonnait qu'étaient écrits les vers de son cher Virgile.

Quant à Lucius, il s'approcha de plus près, et voyant un vieillard que la fatigue retenait à quelques pas de ses compagnons :

« — Qui êtes-vous, mon père, lui demanda-t-il, et où allez-vous ainsi ?

« — Nous voici arrivés au terme de notre voyage, répondit ce vieillard; nous sommes des enfants de saint Benoît, qui venons fonder sur ces côtes un nouveau monastère.

« — Qu'est-ce qu'un monastère ?

« — Un monastère, mon fils, c'est d'abord une retraite où l'on prie pour les péchés du monde. C'est un sanctuaire où l'on désarme par la prière, le jeûne et l'aumône, le Dieu qui renverse les empires, le Dieu qui les relève.

« Mais nous ne faisons pas que prier; nous travaillons. Les intelligences et les champs de votre pays nous paraissent incultes, nous venons les féconder ; dans un mois peut-être nous ouvrirons nos écoles, et vos enfants connaîtront Dieu ; dans quelques jours nos charrues déchireront ce sol dont la moisson réjouira les pauvres. Gloire au Seigneur Jésus qui est le maître de la terre et le maître des âmes !

« — Voulez-vous me recevoir parmi vous ? dit Lucius..

« — Si vous avez la foi, l'espérance et la charité, nous le voulons.

« — Georgius, s'écria Lucius, Georgius, tu peux retourner sans moi à la ville : je reste ici. »

II.

Soleil d'août, splendeur sans égale, riche moisson tombant en gerbes d'or sous la faux des moissonneurs. Les moissonneurs, tous vêtus de même, travaillent avec une gaieté grave ; la sueur inonde leurs tempes, la joie remplit leurs yeux. De temps en temps ils s'arrêtent et récitent un fragment de psaume. Mais la plaine est vaste et il faudra plusieurs jours pour lui ôter son manteau d'épis.

De grands chariots attelés de bœufs sont là sur le chemin qui attendent les gerbes et les vont transporter dans l'aire.

Des paysans contemplent les moissonneurs comme pour rapprendre leur ancien métier qu'ils avaient abandonné depuis plusieurs années ; on aperçoit à droite et à gauche leurs manses relevés d'où sortent de joyeux enfants, des femmes laborieuses, des jeunes filles modestes.

Au fond du paysage une vaste maison, où plutôt un assemblage de maisons, surmontées de la croix qui a vaincu le monde. L'église n'est pas loin. C'est une basilique toute couverte de mosaïques au dedans avec des fenêtres qui ne laissent passer à travers leurs feuilles légères d'albâtre ou de verre qu'un demi-jour doux et religieux.

A l'abside est une mosaïque plus grande que toutes les autres, représentant le patriarche saint Benoît aux pieds du Christ. Nous sommes dans un couvent de bénédictins.

Les moissonneurs, ce sont les frères, et ce pays vient d'être fertilisé par eux. Il y a deux ans, il était inculte, comme pourrait vous l'apprendre ce jeune religieux qui sort du couvent.

Quel bruit autour de lui ! Cent enfants sortent en tumulte et se dispersent dans les champs. — C'est la sortie des classes, et voici frère Lucius, le maître des écoles extérieures.

Cependant une cloche a retenti. On entre à l'Eglise ; l'abbé parle aux frères et aux paysans rassemblés : « Ce froment, dit-il, dont nous venons de voir tomber dans nos greniers le trésor envoyé par Dieu, nous exprime plusieurs figures spirituelles qui ne doivent pas vous être étrangères. Le grain de froment jeté en terre, et qui s'y change en pourriture pour nous donner ensuite la moisson du blé nouveau, est l'image de notre corps qui sera jeté en terre, lui aussi, qui s'y changera en pourriture, mais qui, lui aussi, sortira de terre glorieux, pour être transfiguré. Pourtant ce n'est pas sans travail, mes frères, que le grain de blé devient moisson nouvelle, et ce n'est pas sans travail aussi que vous arriverez à la gloire ! »

L'auditoire s'écoule après avoir salué la sainte Eucharistie présente dans la colombe qui est suspendue au-dessus de l'autel.

A la porte de la basilique, frère Lucius rencontre Georgius Florentius : « J'ai fini la lecture de votre Virgile, dit celui-ci en rendant un manuscrit au jeune religieux. Pourriez-vous me prêter d'autres volumes ?

« — Volontiers, dit frère Lucius, mais lesquels ?

« — Donnez-moi l'Évangile selon saint Jean. »

IV. LA COLÈRE.

(VIIe siècle.)

Chloderik était fort et beau. Il était de pure race franque, d'une famille un peu rude et sauvage qui ne s'était point mésaillée parmi les Romains.

Chloderik était sauvage lui-même. Il ne cherchait pas, comme ceux de sa condition et de son âge, ces délicatesses de plaisir que le vieil empire vaincu avait imposée à ses vainqueurs.

Chloderik aimait les solitudes, et l'Austrasie, couverte de forêts encore désertes, était bien faite pour lui plaire. Il s'enfonçait dans ces vieux bois et méditait.

A quoi songes-tu, Chloderik ? Est-ce aux chances de cette guerre que le roi d'Austrasie va entreprendre contre les lâches Neustriens? Est-ce à ta part future du pillage ? Est-ce au sang que tu répandras ?

Ou bien, quelque amour secret te dévore-t-il ? — « Vous l'avez dit, répondait Chloderik, un grand amour me dévore ! Laissez-moi dans mes chères forêts.

« Je suis chrétien, j'aime le Seigneur Jésus, et je suis allumé d'un vaste désir d'étendre son royaume sur la terre, afin d'avoir une petite part pour moi et pour mes frères dans son royaume du ciel.

« Telle est mon unique pensée, tel est mon seul désir, tel est mon amour. Vous autres, vous ne savez point ce que c'est qu'aimer. Laissez-moi dans mes chères forêts. »

Chloderik préférait à tous les autres bois, une forêt qui couvrait une vaste chaîne de montagnes, non loin du Rhin. Il gravissait volontiers le plus haut de ces pics et restait des heures entières à contempler le grand spectacle qui se déroulait sous ses yeux.

On découvrait de là une grande partie de la Germanie ; il n'était pas rare de découvrir aussi, dans ces vastes plaines, quelque tribu barbare qui émigrait et se dirigait vers la Gaule.

Car les invasions n'avaient pas cessé, et cette marche étonnante de la Barbarie vers l'Occident était loin d'être encore interrompue. L'Austrasie se couvrait sans cesse de nouvelles tribus et la Barbarie y renouvelait sa menaçante jeunesse.

Tous ces barbares étaient païens et Chloderik, bien qu'il fût plein de confiance dans l'avenir de la sainte Eglise, ne laissait pas d'être quelquefois effrayé en pensant que la Neustrie chrétienne était dans sa faiblesse, le dernier, le seul rempart de la Vérité contre les envahissements de l'erreur.

« Tant que la Germanie sera païenne, disait-il, je craindrai toujours que la Barbarie soit un jour la maîtresse de l'Eglise et du monde. »

Un jour, sur ces paroles, il partit, s'avança vers le Rhin plus loin que de coutume, traversa le fleuve et ne reparut plus parmi les siens.

Dans toute la force ardente de ses vingt ans, le visage souriant, l'âme joyeuse, chantant, pour se distraire, des psaumes en latin, des cantiques en tudesque, Chloderik parcourait les déserts de l'Allemagne.

Un soir, au coin d'un bois, il rencontra une pauvre enfant que sa famille avait abandonnée. Il la baptisa sur-le-champ et lui donna le nom de Marie : « Veux-tu venir avec moi ? dit le jeune homme à cette néophyte de dix ans. — Où vas-tu? dit l'enfant. — Je vais conquérir toute la Germanie, je vais la conquérir à Dieu. »

Quand Chloderik connut bien le pays, il s'arrêta avec sa petite compagne dans la tribu la plus barbare : « Veux-tu de moi et de cette enfant pour esclaves? dit-il au chef militaire de cette horde. » Le chef vit qu'ils étaient robustes et les accepta tous les deux.

C'est alors que commença pour Chloderik et sa catéchumène un martyre de trente années. Oui, durant trente ans, ils furent esclaves de maîtres emportés, capricieux, cruels ; trente ans esclaves des maîtres qu'ils s'étaient donnés et près desquels ils restaient, esclaves volontaires, pour les délivrer de l'esclavage du péché et les rendre dignes de la liberté dans le Christ !

Chloderik, de race noble, ne se dépouilla qu'avec peine de son antique fierté. Cependant, il parvint à étouffer sous l'effort de sa volonté chrétienne les dernières protestations de son orgueil humilié.

Il ne fit jamais entendre une plainte. Sa douceur avait le secret de dominer toujours la colère de ses maîtres.

Tous les jours il était durement battu, tous les jours chargé d'injures, tous les jours couvert de mépris. Mais son invincible espérance triomphait : « J'en ferai des chrétiens, » disait-il en regardant le ciel.

Marie n'était pas moins rudement traitée, mais les mêmes consolations la suivaient dans les mêmes douleurs : « J'en ferai des chrétiennes, disait-elle en suivant des yeux sa maîtresse et les autres femmes de la tribu. Elles connaîtront Jésus et la mère de Jésus dont je porte le nom. »

Ce fut cet enfant qui commença, avant Chloderik lui-même, l'œuvre de la conversion chez ce peuple barbare.

Un jour elle avait été battue jusqu'au sang, et presque inanimée, presque morte, on l'avait jetée à la porte de la tente.

C'était en hiver, il pleuvait. La malheureuse, pour la première fois, inspira de la pitié. Une des filles de son maître, qui se nommait Mathilde, la vint relever et la couvrit de ses vêtements. Oh ! comme Dieu la récompensa !

Elle s'entretint avec Marie, elle connut la lumière, elle l'aima et se précipita en quelque sorte vers le saint baptême.

Puis elle convertit sa mère. Chloderik bientôt fut invité à exposer sa foi au milieu de ce peuple ; il le fit avec cette éloquence que la grâce de Dieu donne toujours aux imitateurs de Paul devant l'Aréopage.

« Je ne te croirai pas, lui dit son maître, si tu ne ressuscites un mort devant moi. — Nous ne te croirons pas non plus, dirent les autres chefs. — Conduisez-moi vers le mort, » dit Chloderik.

Il s'avança les yeux levés au ciel : « Jésus, faites connaître votre puissance. Lève-toi, cria-t-il au cadavre, lève-toi, afin que tout ce peuple se lève aussi et connaisse la Vie. » Le mort se leva, et le peuple crut.

« Pour nous, dirent quelques-uns à Chloderik et à Marie, ce n'est pas la résurrection de ce mort qui nous a convertis ; c'est votre inaltérable douceur au milieu des injures et des souffrances.

— « Dites que c'est Dieu, ajouta Chloderik. Mais il faut penser à nos frères des autres tribus. Les ouvriers manquent à la moisson, et cependant les plaines sont blanches. Que la moisson serait belle. »

Il partit alors pour la France, traversa le Rhin, et sans même songer à sa famille, uniquement préoccupé du soin des âmes, il parcourut plusieurs monastères, s'y fit consacrer prêtre et emmena avec lui une centaine de religieux pour évangéliser la Germanie.

Marie et Mathilde avaient de leur côté réuni quelques vierges qui se livraient avec elles aux œuvres de miséricorde et à la divine psalmodie.

Les missionnaires arrivèrent et se répandirent deux par deux dans tout ce pays. Toutes les routes qu'on y trouve aujourd'hui ont été frayées pour la première fois par le pied de ces prédicateurs de l'Evangile : « *Quàm pulchri sunt pedes evangelizantium pacem !* »

On en tua un grand nombre, d'autres triomphèrent des idoles et fondèrent des églises. Mais, si nombreux que fussent les martyrs, on pouvait dire que la barbarie était vaincue, car le sang des missionnaires est une semence de missionnaires, et saint Boniface ne devait pas tarder à paraître, saint Boniface, le vainqueur de l'idolâtrie germanique, le sauveur de l'Occident !

Quant à Chloderik, il arriva chargé d'années et chargé d'œuvres, à cette heure bénie où le chrétien dépose son fardeau entre les bras de Dieu.

Et voici ce que raconte sur ses derniers moments une légende à laquelle je ne me sens pas éloigné de croire :

Le Seigneur Jésus voulut l'assister lui-même à son lit de mort. C'était en France, à l'abbaye de Montiérender, où le bienheureux était allé chercher de nouveaux religieux ;

Le Seigneur descendit avec ses anges dans la cellule de ce conquérant d'âmes et le consola ;

Chloderik le vit et sentit qu'il n'aurait pas besoin de monter au ciel puisque le ciel était descendu vers lui.

Cependant malgré la béatitude anticipée que lui procurait la présence de son Dieu, Chlodérik était triste :

« Doux serviteur de mon Père, lui dit Jésus, réjouis-toi d'entrer dans sa gloire.

« O mon Dieu, dit Chlodérik, je me réjouirais volontiers si j'étais rassuré par vous sur le compte de mes frères. Je crains que la barbarie triomphe de nouveau, sinon par les armes, du moins dans les mœurs. Ne voyez-vous pas que leurs anciens vices ne sont pas encore détruits ? je les sais cruels, sanguinaires, esclaves des plus brutales passions.

« — Rassure-toi, mon fils, dit Dieu. Mes Papes et mes Conciles triompheront de cette barbarie dans les mœurs comme les missions ont triomphé de cette barbarie dans les croyances. Et je prépare encore contre elle

un grand prince et une grande institution. Je veux te nommer le grand prince, comme Isaïe, mon prophète, a nommé Cyrus six siècles à l'avance : il s'appellera Charlemagne. Quant à l'institution, ce sera la barbarie elle-même, la barbarie transfigurée et armée au profit de la Vérité et du Bien, ce sera la chevalerie.

« — Mais, dit Chloderik, je m'effraie encore d'une seconde barbarie. Les musulmans ne vont-ils pas devenir menaçants pour les Gaules?

« — Ne crains plus : je soulèverai contre eux des expéditions où les défaites même des chrétiens seront véritablement victorieuses. Ces expéditions, on les nommera Croisades, du nom de la croix où j'ai répandu mon sang pour sauver tous les hommes. Là haut, je t'en révèlerai le mystère.

« — Enfin, dit le vieux missionnaire, je crains une troisième et dernière barbarie, la barbarie sur le trône. J'ai le pressentiment qu'un vaste empire va s'élever dans cette Germanie où j'ai fait luire un peu votre lumière. Mais j'ai la crainte aussi que cette empire trop puissant s'élève un jour contre votre Eglise et que nos empereurs, corrompus par des gens de loi, aient la prétention de renouveler sur elle la domination des empereurs païens. Cette barbarie serait plus désastreuse encore que les autres ; car vous n'aimez rien tant, je le sais, que la liberté de votre Eglise.

« — Tu as prévu ce qui doit en effet attrister un jour le monde chrétien ; mais ne t'émeus pas de ces orages. Si tes empereurs aspirent à dominer mon Eglise, c'est mon Eglise qui les dominera. Je pourrais déjà te montrer dans ton Allemagne la famille d'où sortira un jour mon vengeur, qui sera un saint sur le siége de Pierre et qui s'appellera Grégoire. Cette famille est précisément celle de ton ancien maître, celle qui s'est convertie la première à ma foi...

« — Ah ! s'il en est ainsi, Seigneur, je n'ai plus rien à craindre ;

« Anges de Dieu, emportez-moi au ciel. »

V. L'ORGUEIL.

(XVIe s.)

I. LE RÉFECTOIRE DES AUGUSTINS A INSPRUCK.

Un religieux *lisant, pendant que les autres prennent leur réfection.* « Chapitre VII : De l'Orgueil. — Les théologiens sont à peu près unanimes à faire de l'orgueil la source de tous les autres vices. L'orgueil est, en effet, le premier qui apparaisse dans le monde angélique ; il est le premier qui attire sur le nôtre les divins châtiments. Lucifer et Adam ne sont tombés que par orgueil, ils voulaient tous deux être comme des Dieux : *Eritis sicut Dii*. Mais l'homme déchu n'a pas, en mourant, emporté ce vice dans sa tombe déshonorée ; il nous a laissé, hélas ! dans un sang corrompu les abominables poisons de l'orgueil. L'ange déchu n'a jamais de si beaux

triomphes sur la terre, qu'en renouvelant auprès de chacun de nous l'antique séduction de l'Eden, et il ne se passe guères de jour que nous n'entendions siffler à notre oreille quelque terrible : *Eritis sicut Dii.*

MARTIN LUTHER, *à demi-voix.* Je connais ce sifflement.

LE LECTEUR, *continuant.* « De l'orgueil dérivent tous les maux par lesquels Dieu permet au Démon d'entraver ici-bas l'œuvre de la sainte Eglise, qui n'est que celle de Jésus-Christ continuée à travers tous les siècles. De l'orgueil découlent les hérésies et les schismes qui ne sont, dans le fond des choses, que la révolte superbe et insensée de l'homme contre Dieu. »

LUTHER. Il y a vraiment quelque chose de beau dans cette révolte !

LE LECTEUR. « Ouvrez l'histoire. Tous les hérétiques nous y sont dépeints comme entraînés par un insatiable orgueil vers des sommets qui se changent bientôt pour eux en affreux précipices. Tel fut Arius, tels furent Nestorius, Eutychès, et dans ces derniers temps Wiclef et Jean Hus ; tel sera, dans quelques jours peut-être, s'il ne cherche un utile remède dans une prompte et sincère soumission... tel sera...

(Ici le lecteur s'arrête embarrassé.)

L'ABBÉ. Poursuivez votre lecture.

LE LECTEUR. Révérend Père, ce livre a été imprimé il y a trente ans et cependant j'y lis bien clairement un nom connu de nous, le nom d'un de nos frères, d'un des religieux de ce couvent ; c'est un véritable miracle, et je n'ose poursuivre...

L'ABBÉ. Je vous l'ordonne ; lisez.

LE LECTEUR, *troublé.* Tel sera Martin Luther.

(Etonnement général parmi les religieux. On se passe le livre de main en main.)

LUTHER. C'est le diable qui continue à me poursuivre, mes frères, et qui vous jette ainsi dans l'illusion. Donnez-moi le livre (*on le lui donne*). C'est vrai. Il y a bien : « Tel sera Martin Luther. » (*Eclatant*) : Eh bien ! oui, tel je serai, tel je veux être ; le Diable a dit vrai. Dès aujourd'hui je déclare la guerre à votre pape maudit, à vos saints, à votre scholastique, à votre purgatoire, à votre messe, à votre église enfin, que je hais. Non, non, je ne me soumettrai pas... Non, mon Père ; non, mes frères ; non, mille fois non. Je me sens appelé à régénérer l'Evangile, à régénérer le monde. Ah ! vous apprendrez bientôt à connaître Martin Luther. Il y a cinq ans que je médite mon plan.

UN RELIGIEUX, *à son voisin.* Il fait peur à voir, il est horrible.

UN JEUNE ÉTRANGER, *assis à la table des hôtes.* Je croyais voir Satan tomber du ciel.

LUTHER. Ce sera beau. Dans quelques années, l'Allemagne, le monde entier, présenteront un singulier spectacle : vos monastères seront détruits, vos moines seront pendus, vos églises ruinées et désertes, vos prêtres étranglés et vos religieuses mariées. Les petits s'armeront contre les puissants, et tous contre l'Eglise ; le sang coulera jusque sur l'autel ; il

inondera tout le sol chrétien ; et tout cela sera dû à qui... à un humble moine, bien méprisé aujourd'hui, qui s'appelle Martin Luther, qui prendra votre papisme entre ses mains vigoureuses et qui le brisera par terre aussi facilement que ce verre.

(Il prend son verre et le jette violemment contre terre ; puis il sort en fermant violemment la porte.)

L'ABBÉ. Mes frères, nous allons prier pour lui ; il est fou.

L'ÉTRANGER. Pas si fou, mon père, et je crains qu'il cause bien du mal à l'Eglise. Il faudrait, dès aujourd'hui, en écrire au pape.

L'ABBÉ. Le pape a bien d'autres affaires, seigneur Hartmann.

KARL HARTMANN. Celle-là doit passer avant toutes les autres. Le prodige dont nous venons d'être témoins est un avertissement de la Providence. J'ai tout lieu de croire qu'en effet Martin Luther tombera prochainement dans l'hérésie et qu'il y entraînera des milliers d'âmes. Une lutte immense va commencer ; il est bon de nous y préparer.

L'ABBÉ. Mais comment ?

KARL. Je ne sais si je me trompe, mais puisqu'il s'agit d'une lutte, il serait bon que nous eussions une véritable milice parmi nous, non pas milice armée d'un glaive matériel, mais milice armée du glaive de la parole, du bouclier de la science et surtout de l'incomparable armure de l'obéissance...

L'ABBÉ. N'avons-nous pas tout cela dans nos ordres religieux ?

KARL. Il en manque un que je rêve. Oui, puisque l'orgueil se propose, en effet, de perdre le monde, je veux une société essentiellement obéissante ; puisqu'il y a une lutte, je veux une société essentiellement militante...

L'ABBÉ, *souriant*. Il faut fonder cela, seigneur Hartmann.

KARL. Moi, y pensez-vous ? Je n'ai que vingt-cinq ans. Mais un autre viendra et fera l'œuvre de Dieu. En attendant, prions.

II.

KARL HARTMANN *sortant seul du couvent des Augustins*. La soirée est magnifique. Le ciel est chargé d'étoiles et l'air de parfums. Les oiseaux chantent sous les feuilles et les petites cloches des villages voisins sonnent joyeusement l'*Angelus* ; tout loue Dieu. Oui, ce dessein ne me quitte plus. Il faut le réaliser, il le faut. L'orgueil domine le monde, il faut dominer l'orgueil. C'est ce dont l'humilité seule est capable, mais l'humilité dans un cloître, l'humilité monastique. Je serai prêtre, je serai moine.

Et Martha, ma chère fiancée, que je dois voir tout à l'heure. Oh ! Martha est chrétienne, Martha me comprendra... C'était un doux rêve cependant que de m'unir à elle... O mon Dieu, soutenez-moi !

III. LA MAISON DE MARTHA.

KARL. J'ai de graves choses à vous dire, Martha, et c'est pourquoi j'a obtenu de votre mère qu'elle me laissât un instant seul avec vous, en cette soirée qui est la dernière de nos fiançailles.

MARTHA. Vous paraissez triste, Karl. Ne me cachez-vous rien ?

KARL. Hélas ! Martha, je vous cache, en effet, un grand secret. Mais je serais tout disposé à ne plus vous le cacher, si je vous savais assez forte pour en supporter le poids.

MARTHA. Ne savez-vous pas que je suis chrétienne ?

KARL. Je le sais et c'est ce qui m'a si fortement attiré vers vous. J'espérais fonder avec vous une famille chrétienne ; c'était beaucoup, sans doute, en ces temps malheureux où la jeune génération catholique est sur le point de disparaître pour faire place, je ne le prévois que trop, à une génération hérétique et impie.

MARTHA. Une famille chrétienne fait tant de bien !

KARL. Assurément ; mais Dieu ne veut-il pas que nous mettions à son service un dévouement plus entier dans la difficulté de ces temps ; et n'est-ce pas l'heure d'opposer à l'hérésie qui va éclater, non plus seulement les bons exemples de la famille chrétienne, mais une milice obéissante qui seule pourra sauver l'Eglise dans sa lutte contre notre orgueil en révolte.

MARTHA. Mais où est cette milice ?

KARL. Elle va naître ; je ne sais pas encore quelle est la partie du sol chrétien qui sera éternellement honorée de sa naissance ; mais enfin elle va naître, et c'est ici qu'il faut, si vous le voulez bien, que j'arrive à mon terrible secret. Priez Dieu, Martha, qu'il vous donne la force de l'entendre.

MARTHA. Hélas ! je pense le deviner.

KARL. Epargnez-moi donc la peine de vous le dire.

MARTHA. Ainsi vous voulez...

KARL. Eh bien ?

MARTHA. Vous voulez consacrer à Dieu votre vie dans cette société que vous rêvez.

KARL. Ah ! Martha, ne croyez point que j'aie pour cela cessé de vous aimer !

MARTHA. Non, Karl, non, Martha ne le croit pas ; Martha, par la grâce de Dieu et l'intercession de la Vierge, Martha est chrétienne. Elle n'aime rien tant ici-bas que l'Eglise de Dieu, et si Martha vous avait engagé sa foi, c'est qu'elle voyait en vous l'intrépide défenseur de ce qu'elle aimait le plus.

KARL. C'est un si grand bonheur que celui qui m'attend près de vous.

MARTHA. Il en est un plus grand, Karl, c'est celui qui vous attend près de Dieu.

KARL. Quoi ! vous consentiriez...

MARTHA. Oui, je consentirais à céder ma place dans votre cœur à une fiancée mille et mille fois plus belle, plus riche et plus noble que la pauvre petite Martha, à la fiancée des âmes, à la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine. Non-seulement j'y consentirais, mais j'y consens.

KARL. Et n'en souffrez-vous pas ?

MARTHA. Hélas ! je suis faible et mon pauvre cœur saigne cruellement.

KARL. Le mien est déchiré comme le vôtre.

MARTHA. Et cependant, Karl, il ne faut pas de ces regards en arrière. Accomplissons chacun notre projet.

KARL. Vous avez donc aussi le vôtre ?

MARTHA. Que je vous aurais tû à jamais, si vous ne m'aviez parlé aujourd'hui.

KARL. O Martha ! je ne puis donc aussi vous remettre entre les bras d'un autre époux, mille et mille fois plus noble et plus riche que moi, à l'époux des âmes, à Notre-Seigneur Jésus-Christ....

MARTHA. Votre fiancée ne se donnera, en effet, qu'à cet époux, et puisque le monde périt par l'orgueil, elle embrassera le plus humble, le plus méprisé de tous les ordres.

KARL. Votre fiancé va se préparer dans la retraite aux douces et salutaires rudesses de la vie sacerdotale. Quand il sera prêtre, l'ordre qu'il souhaite sera fondé, et il entrera de suite au sein de cette milice obéissante et humble.

MARTHA. Adieu, cher Karl, que le Christ vous conduise par la main !

KARL. Adieu, chère Martha, que la Vierge soit avec vous !

MARTHA. Je pense que nous nous reverrons au ciel.

KARL. Oui, dans le ciel où il y a d'éternelles fiançailles. C'est là que nous continuerons les nôtres.

IV. QUARANTE ANS PLUS TARD.

*Lettre du R. P. B*** de la société de Jésus, à la sœur Martha, des Clarisses.*

Chère sœur en Jésus-Christ, notre institut vient de faire une perte regrettable en la personne du Père Karl Hartmann, un des premiers compagnons de notre révérend père Ignace qu'il vient de rejoindre au ciel. Le P. Hartmann était parmi nous un exemplaire parfait de toutes les vertus, mais il nous offrait surtout le modèle d'une humilité dont peu de saints ont, je crois, possédé un aussi riche trésor. Il a évangélisé durant quinze ans les régions de l'Allemagne que l'hérésie luthérienne a le plus désolées, apôtre infatigable de qui l'éloquence égalait la modestie. Il est mort victime de son zèle, assassiné avec plusieurs de nos compagnons par les luthériens qui se sont vengés sur lui des poursuites de la Vérité. Avant sa mort, il m'a fait venir auprès de lui, et d'une voix éteinte il m'a dit :

« Ecrivez à sœur Martha, des Clarisses d'Inspruck, et dites-lui comment je meurs. Dites-lui que notre société est bien cette milice obéissante que je rêvais pour combattre le perfide effort de l'orgueil ; dites-lui que je suis heureux de mourir sous la robe de mon ordre. C'en est fait ; l'orgueil est vaincu ; pendant trois siècles encore il luttera, et d'autres Luther surgiront, qui nieront non-seulement l'Eglise, mais Jésus-Christ et Dieu lui-même. Ils sont vaincus d'avance par l'humilité que notre ordre fera triompher dans le monde. Adieu, Martha, a-t-il ajouté les yeux levés au ciel, adieu, nous allons bientôt nous revoir !

VI. L'ENVIE.

(1793.)

C'était le soir du 21 janvier 1793. Quelque chose de grand venait de se passer au ciel, quelque chose d'horrible sur la terre.

Au ciel l'âme d'un martyr avait été présentée par les Anges au Roi des martyrs, et Jésus, tenant dans sa droite victorieuse la représentation de cette croix qui a sauvé le monde, avait accueilli près de saint Henri, de saint Ferdinand et de saint Louis, le roi Louis, seizième de nom, contre lequel on venait de consommer sur la terre un assassinat juridique.

Ce soir là, il faisait à Paris un froid noir et lugubre. Quelques passants glissaient dans les rues comme des ombres. La place de la Révolution était déserte ; l'échafaud sur lequel avait roulé le matin la majesté d'une tête royale avait été enlevé et dérobé jusqu'au lendemain à des regards féroces qui, peu de temps après, allaient être consolés par le spectacle permanent de l'ignoble machine....

La place de l'échafaud semblait déjà toute rouge, rouge de sang royal, de sang noble, de sang sacerdotal, qu'on y avait déjà versé, qu'on allait y répandre.

Trois jeunes gens étaient réunis sur cette place dont jamais on ne pourra laver la souillure, à si grande eau que ce soit. Ils parlaient entre eux à voix basse, bien qu'ils fussent seuls ; mais à cette époque de dénonciation universelle, on craignait, comme au temps de Néron, que les êtres inanimés prissent une voix et se fissent dénonciateurs.

Ces trois jeunes gens d'ailleurs tenaient un langage qui était sévèrement proscrit par la République française, une et indivisible : ils priaient. Crime bien digne du châtiment infligé le matin « par la nation » à son roi qui priait !

Comme ils achevaient le dernier verset du *De profundis* en souhaitant que l'éternelle lumière se levât dans le ciel sur l'âme de la royale victime, ils furent soudain frappés par le son de plusieurs voix.

C'étaient plusieurs hommes du peuple à l'aspect farouche et meurtrier, qui se dirigeaient de leur côté. Ces hommes s'arrêtèrent non loin des trois chrétiens, sur l'emplacement même de la guillotine, et voici ce qu'ils dirent :

« Frères et amis, dit le premier, je ne pouvais souhaiter pour vous parler de plus noble et de plus agréable tribune que ce pavé que le sang du dernier tyran a rougi tout à l'heure. Je touche, ou plutôt nous touchons au terme de nos désirs. Voici bientôt trente ans que, pour ma part, je rongeais mon frein ; voici trente ans que j'avais soif de domination ; je vais dominer, je domine. J'étais né paysan, mais mon père avait résolu de faire de moi un homme de loi, un avocat. A peine fus-je entré dans les villes que je connus le supplice d'une inextinguible jalousie contre les puissants de la terre. La vue du privilége m'empêchait de dormir, et il y avait partout des priviléges. Le clergé avait les siens, je déclarai la guerre au clergé ; la noblesse avait les siens, mort à la noblesse ; le roi avait les siens, haine au roi. Je ne pouvais voir passer aucun de ces insolents privilégiés sans devenir à l'instant pâle et tremblant ; l'envie habitait dans mon cœur comme un ver dans un fruit. J'ai voulu niveler toutes les conditions sociales, j'ai nivelé ; il n'y a plus de priviléges, et l'égalité v régner.

— Quelle égalité ? dit un second.

— L'égalité devant la loi. Il n'y a plus de clergé, il n'y a plus de nobles, il n'y a plus de roi ; il n'y a plus que des citoyens, tous libres, tous frères, tous égaux. Je ne suis plus jaloux.

— Tu es bien heureux, reprit l'autre. Belle affaire en vérité que ta jalousie et la satisfaction banale qu'elle a reçue ! J'ai mieux que cela. Je suis rongé, moi aussi, par le cancer d'une incurable envie, mais au moins je ne suis pas jaloux pour rien. Ce qui me fait pâlir, c'est la vue de l'argent ; ce qui me fait trembler de haine, c'est la vue d'un riche, qu'il soit noble, prêtre ou bourgeois. La richesse, voilà ce qui mérite le crime de ma jalousie : la richesse est maîtresse du monde. Je me moque de ton égalité devant la loi ; ce que je poursuis de mes vœux, c'est l'égalité des biens, afin que personne ne soit mieux vêtu, mieux nourri et mieux logé que moi. Ton rôle est fini, pauvre envieux que tu es ; ton nivellement est achevé, le mien commence. Mais, j'en jure par le sang qui a coulé ici, il coulera bien d'autres torrents de sang sur cette place et ailleurs avant que j'aie achevé ma conquête.

— Et quand tu l'auras finie, dit un troisième, je commencerai les miennes.

— Que reste-t-il donc à conquérir après l'égalité ?

— Et après la richesse ?

— Ce qu'il reste ? Tout. Ton égalité de biens ne me satisfait pas ; je veux l'égalité dans le bonheur, dans la jouissance. Or, il est à cette égalité un obstacle que tu ne parles pas de supprimer, c'est la famille. Avec elle, tu te trouves encore éprouvé tous les jours par la mort ou la séparation de ceux que tu aimes le plus. A travers l'armure trop faible de ton égalité, la jalousie peut nous atteindre, puisque tu ne supprimes pas le

mariage. La beauté, l'esprit sont d'autres inégalités que tu ne détruis point et qui donnent à certains privilégiés des droits à l'affection de leurs sœurs ou à l'estime de leurs frères, que certains disgraciés n'auront jamais. Il faut niveler aussi de ce côté, je nivellerai.

— Mais comment ?

— Je supprime la famille, source véritable de tous les maux, de toutes les inégalités. Dès le jour de leur naissance, je fais élever par l'Etat tous les enfants, loin de leurs mères qu'ils ne connaîtront jamais. Chacun sera ensuite parqué dans l'emploi qui répondra le mieux à son aptitude supposée ; qui sera bottier, qui tailleur, qui cuisinier, et tous les produits appartiendront à l'Etat, qui les distribuera avec une rigoureuse uniformité. Chacun recevra aux mêmes heures la même part de cuisine, de littérature, de musique, la même ration de jouissances de toutes sortes. En résumé, plus de deuil, plus de mort ou de séparation douloureuse, puisqu'il n'y a plus d'union ; plus de priviléges pour la beauté ou pour l'esprit : égalité parfaite dans la jouissance ; et alors, mais alors seulement, je ne serai plus jaloux.

— Que les dieux t'entendent, frère, dit celui qui avait parlé le premier.

— Il n'y a plus de dieux, observa le second.

— En tout cas, reprit le troisième, c'est de cet échafaud, c'est de cette place où nous sommes que va sortir ce grand progrès que nous rêvons. L'échafaud de Louis Capet est le berceau de l'égalité future : il sera le tombeau de l'envie ! »

Cependant nos trois chrétiens avaient entendu tout ce dialogue.

— Vous le voyez, dit l'un d'eux. Voilà bien les trois convoitises qui menacent le monde d'une ruine prochaine ; convoitise de la domination, convoitise de la richesse, convoitise de la jouissance.

— Il ne faut pas, dit un autre, se borner à les constater, il faut les combattre, et puisque cette place est le point de départ d'où s'élance le mal pour conquérir le monde, faisons-en le point de départ d'où s'élance le bien pour le reconquérir ou l'empêcher d'être conquis.

— Mais comment vaincrons-nous ? dit le troisième.

— Nous vaincrons toutes ces convoitises infâmes par leurs contraires, reprit le premier. La convoitise de la domination, nous la vaincrons par l'esclavage volontaire, en nous faisant les serviteurs, les esclaves des pauvres, des faibles, des petits. Dès aujourd'hui, je me voue à cette délicieuse et salutaire servitude, et je rêve tout un ordre laïque qui s'y consacre comme moi...

Quant à la convoitise de la richesse, il y a longtemps que Notre-Seigneur nous a enseigné le moyen d'en terrasser l'effort ; il suffit de nous faire aussi pauvres que les méchants cherchent à se faire riches, et à aimer la sainte pauvreté comme les riches aiment leur or, comme les envieux le désirent.

— Je me propose, dit le second, pour essayer de vaincre le démon des richesses. Dès demain, je donnerai aux pauvres tout mon bien, je pars en Italie et y entre dans l'ordre le plus pauvre que je pourrai trouver. Je serai bien sûr par là d'aimer un peu « madame la Pauvreté, » comme disait saint François d'Assise.

— Mais il reste à vaincre, dit le premier, la convoitise des jouissances ; ce n'est pas notre ennemi le moins dangereux.

— Du moins, s'écria le troisième, je veux le combattre, et je sais le secret de le vaincre.

— Quel est-il ?

— C'est la croix. A qui veut se crucifier, à l'exemple du Sauveur Jésus, il est réservé de vaincre l'âpre soif du bien-être, et dans ce grand combat où nous sommes engagés, la souffrance volontaire tuera de son souffle la convoitise des jouissances, comme la pauvreté volontaire abattra la convoitise des richesses ; comme la servitude volontaire renversera la convoitise de la domination. Quant à moi, dès demain, j'entre aux Trappistes, et ma sœur, en même temps, entrera aux Carmélites. »

Ils se séparèrent. Depuis lors, soixante et dix ans se sont écoulés : nos trois héros ont-ils vaincu ? Je ne sais, mais en tout cas ils ont combattu le grand combat, et si l'envie doit être vaincue dans ses trois phases, dans ses trois caractères, qui sont ces trois convoitises de la domination, de la fortune et de la jouissance, ce sera certainement par les serviteurs volontaires des misères humaines, par les pauvres volontaires, et par ceux qui, sur un Calvaire qu'ils ont eux-mêmes choisi, portent volontairement, sous la couronne d'épines, la croix lourde arrosée de leur sang !

VII. L'AVARICE.

(1860.)

Le père de Paul était agent de change, deux de ses oncles étaient banquiers, son frère aîné venait par un riche mariage d'être mis à la tête d'un grand établissement industriel à Mulhouse ; sa sœur, bien que chrétienne, allait se marier à un israélite millionnaire.

Paul avait tout à l'heure vingt ans. On peut dire sans exagération qu'il avait été élevé au bruit des sacs d'argent, musique qui n'est pas précisément celle dont le père de Montaigne se plaisait à entourer le berceau de son fils.

Cependant Paul n'aimait ni le son de l'argent, ni l'argent en lui-même. La soif ardente qui enfiévrait toute sa famille ne l'avait jamais consumé.

Paul était petit, frêle, maladif, mais une grande âme était logée dans ce pauvre corps. A dix-huit ans, profondément ignorant des choses religieuses comme le sont les dix-neuf vingtièmes au moins des indépendants de notre siècle, il était *par hasard* entré dans une église, avait été frappé du très-noble langage qui se parlait dans la chaire, avait écouté et s'était mis bravement, dès le soir, à rapprendre son catéchisme.

Cette lecture lui fut une source de surprises ineffables. Ce fut comme la route de Damas où l'illustre patron de Paul avait été renversé moins par la foudre que par la parole terrible du Sauveur Jésus.

Paul fut ébloui, mais s'habitua bientôt à cette lumière, qui inonda doucement ses yeux après les avoir violemment heurtés. Il s'écria tout d'abord : « Je crois, je sais, je vois, je suis désabusé ; » puis le premier enthousiasme fit place chez lui à une tranquille et invincible fermeté. Paul ne descendit à aucune xpédient pour dissimuler sa foi : il fut ouvertement catholique, et la franchise de sa foi ne le céda qu'à l'étonnement de sa famille.

Dans cette maison, où le cours de la Bourse était le presque unique sujet de tous les entretiens, on ouvrit de grands yeux en entendant ce jeune homme parler de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Eglise. Mais à l'étonnement succéda bientôt je ne sais quel mécontentement voisin de la colère, quand sa jeune sœur, à sa suggestion, refusa de se marier en Israël.

Rien n'égalait la rude énergie que Paul manifestait dans la défense de sa foi. On pouvait dire de lui ce qu'on disait, je crois, de Godefroi de Bouillon : « Jamais on ne vit de plus fier chrétien. » Dès qu'il était question de l'Eglise, dès que ce mot atteignait son oreille, il frémissait. S'agissait-il d'une attaque, il devenait pâle, ses mains tremblaient, un feu soudain s'allumait dans ses yeux, et avec un geste noblement provocateur, il les fixait sur l'insolent aggresseur de *son* Eglise et de *son* Pape.

Car l'Eglise, à ses yeux, se résumait dans le Pape. Et il s'était pris d'un indicible amour pour ce siége de Pierre auquel il rattachait tout dans la philosophie et dans l'histoire. Le Pape, c'était pour lui l'incorruptible gardien de toutes les vérités qui soutiennent le monde, de toutes les traditions surnaturelles, et même de tous les principes de la raison ; le Pape, c'était l'infaillibilité visible et tangible ; le Pape, c'était depuis dix-huit cents ans le grand, le seul civilisateur de tout le monde, c'était sans figure le soleil qui l'éclaire et l'échauffe et sans lequel il retomberait de suite en de froides et épouvantables ténèbres.

« N'attaquez pas *mon* Pape, disait Paul à qui voulait l'entendre, ou je « deviens terrible comme une mère à laquelle on arrache son enfant, « comme un soldat dont on brise l'épée. N'attaquez pas le Pape ! »

Paul cependant voyait autour de lui la lèpre de l'avarice ronger de plus en plus les âmes de tous les siens. Son père était devenu l'un des plus grands spéculateurs du siècle ; ses oncles étaient déjà trois fois millionnaires. L'opinion publique, il est vrai, accusait l'un d'eux d'opérations frauduleuses, qui frisaient l'escroquerie. Mais si le cœur de Paul saignait, quand ces bruits de la rue venaient jusqu'à lui, il était encore plus douloureusement ému à la vue des ravages que ce vice abject faisait à l'intérieur des âmes. Partout, dans sa famille, dans sa ville, dans son pays tout entier, Paul voyait les âmes devenir matière et la splendeur de Dieu se couvrir de voiles plus épais qui la cachaient à tous les yeux. Plus de

philosophie, plus d'art, plus d'intelligence ; l'or était Dieu, l'or était tout. L'ouvrier, entre deux blasphèmes, s'informait de la Bourse, le bourgeois se lançait après les grands financiers, en de honteuses petites spéculations; la noblesse elle-même ne dédaignait pas les vilenies de l'agiotage et s'apprêtait à traîner dans la boue la robe et l'épée de ses ancêtres ; la robe et l'épée, ces deux gloires dont la pureté est nécessaire à un grand peuple, parce qu'elles n'ont véritablement que la soutane au-dessus d'elles.

Ainsi le monde entier se ruait dans la servitude de l'or. Paul ayant constaté le mal, songea à le réparer, et, après avoir solidement réfléchi, résuma en deux mots le seul remède qui lui parût propre à sauver le siècle. Et ces deux mots étaient ceux-ci : *Apostolat laïque.*

« Oui, dit-il, c'est par là que nous vaincrons. Nous ne pensons pas remplacer le prêtre, nous voulons seulement lui préparer la voie, et faire un peu pour lui ce que le Précurseur a fait pour le Messie.

« Les Juifs n'eurent pas tout d'abord horreur de Jean-Baptiste comme de Jésus, et le fils d'Elisabeth ouvrit le chemin où s'avança plus facilement le fils de la Vierge. Faisons de même. En avant, mes amis, en avant dans tous les chemins ; multiplions-nous près des pauvres, près des ouvriers, près des enfants, près de tous ceux qui souffrent. C'est la charité, et en particulier la charité laïque qui vaincra ce siècle matériel et avide!

« N'oublions pas les intelligences, disait-il à d'autres : vite la plume à la main, la flamme au cœur. Le journal nous est ouvert : entrons dans le journal, sans négliger le livre. Ecrivons : le journalisme qui a fait et fait encore tous les jours subir tant d'abaissements à la dignité de l'homme, le journalisme lui-même va se transfigurer avec nous, et, qui l'eût cru, se changer en une œuvre de charité. Ecrivons, mais solidement ; écrivons, mais pour la seule Vérité ; écrivons, mais en préférant qu'on nous coupe les deux mains plutôt que de les employer à tracer un seul mot que Rome n'approuverait pas, Rome qui doit être le centre de l'apostolat laïque comme de tous les autres apostolats. »

Paul ne parla pas en vain ; mille jeunes gens s'élancèrent dans toutes les voies que sa parole ardente avait ouvertes ; mille jeunes gens qui n'étaient avares ni de leur or, ni de leur temps, ni de leur zèle ; mille jeunes âmes qui se donnèrent après avoir tout donné.

Cent œuvres laïques se fondèrent. Les visiteurs des pauvres se croisèrent dans les rues des quartiers délaissés ou se rencontrèrent dans la même mansarde.

De vastes maisons s'ouvrirent où les enfants des ateliers furent accueillis le dimanche, où d'autres furent instruits tous les jours par un dévouement aussi infatigable que désintéressé, où les vieillards eurent la consolation de finir près d'une chapelle et à l'abri de la croix l'agitation et la misère de leur vie.

Il y eut des hospices, des patronages, des asiles, des crèches, des éco-

les; et tant d'institutions charitables profitèrent moins encore aux malheureux qui en recueillaient directement les fruits qu'aux fondateurs eux-mêmes et à leurs auxiliaires. Autant il y eut en effet de ces généreux serviteurs des œuvres, autant il y eut d'âmes arrachées au démon de l'avarice.

Mais ce démon n'était pas tout à fait vaincu. L'agiotage triomphait moins universellement, il triomphait encore. Paul comprit qu'à cet attachement excessif aux choses matérielles il fallait opposer un attachement plus vif encore à tout ce qu'il y a de plus immatériel en ce monde, à la Vérité. Paul souhaitait une occasion de verser pour l'Eglise un sang qui devait triompher, pensait-il, des dernières résistances de son siècle. Cette occasion se présenta bientôt.

On était en 1860. Le Pape voyait se concentrer sur lui seul tout l'effort de l'athéisme européen. Il restait fièrement debout; c'est la position naturelle des Papes lorsqu'on les attaque ; ils ne se baissent que devant Dieu.

Paul commença par étouffer dans son cœur tous les sentiments qui n'étaient pas exclusivement religieux : « Loin de moi, s'écria-t-il, les vanités et les agitations de la politique. Soyons seulement catholique. »

Quand il vit les Etats de l'Eglise envahis, quand il vit *son* Pape dans les larmes et avec lui l'indépendance de sa chère Eglise si douloureusement menacée, Paul bondit, Paul pâlit et trembla; ses beaux yeux s'enflammèrent : « A Rome, à Rome, s'écria-t-il; c'est là qu'il faut vaincre mon siècle! »

Il partit. Un mois après il faisait partie de cette milice dont aucun langage, aucune éloquence ne pourront jamais exprimer dignement l'impérissable gloire. Il était zouave pontifical.

Je n'ai pas à raconter ce qui suivit. Paul était à Castelfidardo. Qui ne connaît le récit de cette illustre défaite?

Un mois, deux mois après Castelfidardo, la famille de Paul n'avait pas encore reçu de ses nouvelles. Le sentiment paternel se réveilla alors dans le cœur de son père. On écrivit lettre sur lettre : elles restèrent sans réponse; et il fut seulement constaté que Paul n'était pas dans Ancône.

Le père alors, abandonnant toutes ses affaires et déjà pénétré à son insu d'une véritable admiration pour cet enfant si longtemps méconnu, voulut de suite partir en Italie. « J'irai avec vous, » lui dit sa fille qui avait été l'auxiliaire le plus utile de Paul en toutes ses œuvres charitables. Elle y aurait, je crois, été toute seule.

Ils partirent ensemble et ne s'arrêtèrent qu'à Rome. De là, ils gagnèrent Lorette, y louèrent une petite maison et se répandirent dans les environs, s'informant dans tous les villages, dans toutes les habitations du voisinage, si quelque soldat pontifical ne s'y était pas réfugié après la glorieuse défaite de l'armée catholique.

On les accueillit partout avec une triste sympathie et en compatissant à

leur deuil. Plusieurs fois ils crurent être sur les traces de leur cher enfant; mais hélas ! ils n'étaient toujours que trop tôt désillusionnés. Cependant la sœur de Paul avait prié tant de fois et avec tant de ferveur dans le sanctuaire de Lorrette, que la Vierge ne pouvait plus ne pas venir à son aide. Elle prit l'infortunée par la main et la conduisit elle-même.

Un soir, nos voyageurs s'étaient aventurés plus loin que d'ordinaire. Ils arrivèrent à un petit village qui était agréablement situé au pied d'une colline, et résolurent d'y passer la nuit.

Vers quatre heures du matin, un certain bruit se fit sous leurs fenêtres ; la sœur de Paul écouta : « Il faut aller chercher le médecin et le curé, « disait une voix. — Non, disait une autre, c'est inutile. On l'a trouvé sur « route tout inanimé : vous verrez qu'il est mort. »

« De qui parlez-vous ? s'écria la jeune fille ? — D'un Français qu'on vient « de porter dans ma maison. — Conduisez-moi vers lui : j'ai le pressen- « timent que c'est Paul. » A peine eut-elle vu l'étranger qu'elle se jeta dans ses bras : « Mon Paul, mon Paul, dit-elle. Oh ! que ton père va être heureux ! »

C'était Paul en effet qui depuis trois mois errait dans ce pays et dont les forces avaient été plus encore épuisées par les fatigues de cette vie vagabonde que par cinq blessures glorieusement reçues à Castelfidardo. C'était Paul qui allait mourir et à qui les embrassements de son père et de sa sœur pouvaient prolonger la vie tout au plus de quelques heures.

« Conduisez-moi sur la colline, dit le jeune homme ; j'ai besoin d'air. » On le transporta avec peine, et il faillit rendre l'âme en route. Le soleil se levait dans un ciel splendide ; du haut de la colline on dominait vingt lieues de pays.

Paul put se lever et se tenir debout, soutenu par les bras de son père et de sa sœur, qui sanglotaient : « Je vais mourir, dit-il en élevant la voix, « et mourir trois fois heureux !

« Heureux tout d'abord, parce que je sens que les bras qui me soutien- « nent en ce moment sont ceux d'un chrétien... n'est-ce pas, mon père ?

« Heureux ensuite, parce que mon sang et celui de mes frères, j'en ai « le pressentiment, j'en ai l'assurance, ont vaincu le vice du siècle. Oui, « la charité laïque, dont l'effusion de notre sang est la dernière victoire, « va triompher de cette soif de l'or et de tout cet égoïsme qui déshono- « raient notre temps. Je meurs en chrétien, je meurs en vainqueur.

« Je meurs surtout dans une ineffable ivresse, quand je songe pour qui « je meurs... »

Ici les yeux du jeune homme se remplirent de larmes, ils brillèrent d'un feu étrange ; sa voix prit plus de force :

« Je meurs, s'écria-t-il, pour mon Eglise et pour le Pape.

« Quand vous m'ensevelirez, vous trouverez sur ce pauvre corps le lin- « ceuil que je désire, n'en cherchez pas d'autre.

« Ce linceuil, c'est le drapeau que j'étais chargé de défendre à Castelfi-
« dardo. Je veux qu'on m'ensevelisse avec lui.

« Quand un jour je ressusciterai, ce sera un titre pour moi que de comparaître devant le souverain Juge enveloppé dans le drapeau de son Eglise.

« Je sens que mes forces m'abandonnent. Je vous prédis des temps plus heureux... une grande lumière illuminera tout le ciel... vous la verrez... *lumen in cœlo*... Mais il me semble que je la vois déjà... oui... je la vois... salut, lumière ! »

Et il mourut.

ÉPILOGUE.

(1861.)

Le démon de l'orgueil. Nous venons savoir, Eglise qui prétends dominer le monde et à qui le monde échappe, nous venons savoir si tu n'es pas enfin fatiguée de nous opposer une aussi vaine résistance. Nous consentirons à te laisser vivre, si tu veux faire à chacun de nous les concessions que depuis deux mille ans on te réclame en vain; sinon, tu mourras.

L'Eglise. Je ne sais pas céder, je ne sais pas mourir.

L'Orgueil. Prends garde. Nous ne t'avons pas jusqu'ici attaquée tous à la fois, du moins avec toute notre puissance. Chacun de nous t'a combattue tour à tour, et la lutte n'a pas toujours été heureuse pour tes adversaires. Mais aujourd'hui nous réunissons contre toi, tous ensemble, notre suprême effort. Encore un coup, tu mourras.

L'Eglise. Si vous croyez avoir le secret de me vaincre, j'ai celui de vous résister.

L'Orgueil. Nous n'avons point de secret et consentons ici à te dévoiler nos ressources. Après quoi, si tu le veux, tu nous indiqueras les tiennes.

L'Eglise. J'y consens.

L'Orgueil. Moi d'abord, j'achèverai contre toi l'œuvre que Luther, Voltaire et Hégel ont si habilement ourdie. J'irai d'oreille à oreille, sifflant partout ces mots magiques : *Droit et indépendance*, et faisant oublier ton mot qui est : *Devoir*. Luther, l'ennemi intime de l'Eglise, a revendiqué contre toi le droit de libre examen ; Voltaire, l'ennemi intime de Jésus-Christ, s'est écrié contre toi : Ma raison a des droits ; Hégel enfin, l'ennemi intime de Dieu, a réclamé contre toi les droits de la critique. Il est d'autres droits que je me réserve encore de revendiquer contre toi, après ceux que 1789 a conquis et qui sont les droits politiques. Il en est un dernier surtout, dont j'armerai les hommes : c'est le droit de se faire Dieu en supprimant le tien. J'ai déjà travaillé assez heureusement les esprits, ma chère Allemagne a couvert le ciel de l'Europe de ses nuages philosophiques, ce qui fait qu'on ne voit plus ta lumière presque éteinte, ni aucune autre lumière. L'homme, dans ces ténèbres, crie déjà : « Je suis Dieu, » et je te préviens que le premier exercice de sa divinité sera tourné contre toi ; il empoisonnera, il exilera, il tuera les tiens ; tu es perdue.

L'Eglise. N'en crois rien. Tiens, vois ce coin de ciel bleu par où la lumière descend encore par torrents sur un coin de la terre. Vois ces hommes graves qui travaillent et qui prient; c'est la science obéissante, c'est la science humble, c'est la science catholique. De ce noble laboratoire sortiront bientôt les livres qui sauveront le monde, et je crois voir quelque Thomas d'Aquin parmi ces travailleurs. Mais je vois aussi des milliers de riches et de puissants qui se font pauvres et petits. Mes chers Capucins, mes chers Jésuites, mes chers Dominicains sillonnent le monde. Leur humilité finira par avoir des imitateurs. On finira par se tourner vers Dieu, par se soumettre à lui et par donner au Devoir la prépondérance qui lui est due sur le Droit.

La Paresse. Moi, je ferai passer dans le cœur et dans les bras des hommes un immense et incurable engourdissement. L'indifférence est ma fille, et je crois que tu résisteras plus difficilement à l'indifférence et à l'inertie qu'à toutes les rébellions de l'orgueil. Dès que les hommes ne songeront plus à te combattre, tu mourras de dépit dans un misérable isolement.

L'Eglise. Contre toi, vice que j'ai déjà vaincu tant de fois, contre toi j'ai mes chers fils les missionnaires, qui sont les travailleurs infatigables de la moisson des âmes sous tous les cieux des deux mondes; contre toi j'ai la Propagation de ma Foi, j'ai deux cent mille prêtres, j'ai cent mille religieux qui, devant la seconde barbarie dont tu me menaces, feront encore sortir du sol les épis, et des âmes la floraison de la science et des vertus.

La Colère. Oui, mais ces ordres religieux dont tu prends soin de te vanter, ils n'existeront plus demain. Moi qui te parle, j'anime quatre cent mille cœurs, j'échauffe quatre cent mille têtes, je puis armer quatre cent mille bras; je les armerai. Nous fondrons sur tes monastères et nous les pillerons; nous disperserons tes missionnaires, nous nous jetterons sur tes religieux et nous les tuerons. Pas de pitié, il n'en échappera pas un.

L'Eglise. Tu ne connais guères la nature du sol chrétien. Si je vaincs ton frère l'Orgueil par ma fille l'Humilité, si je ne crains pas ta sœur la Paresse avec mes fils des missions et des ordres religieux, je suis assurée de te vaincre par le martyre même et l'ineffable douceur de ceux que tu veux frapper. Le sol chrétien n'est fécond que par le sang. Depuis qu'Abel et saint Etienne, les deux premiers martyrs des deux Testaments, ont arrosé de leur sang ce champ véritablement admirable, les moissons y succèdent aux moissons. Je te préviens que les fils de tes bourreaux se feront religieux et que leurs filles se cloîtreront. Je vois d'ici, il est vrai, la persécution dont tu me menaces, mais je vois aussi, cinq ans après, vingt mille cloîtres s'ouvrir pour tout un peuple de moines et de vierges. Frappe, si tu veux, ô colère; à chacun de tes coups que tu crois mortels je me sens revivre. Encore quelques coups, ô colère, et je triomphe.

La Luxure. Tu n'auras pas tant de vierges, tu n'en auras plus. J'ai su rendre désormais la virginité impossible en insinuant dans les âmes une savante et épouvantable corruption. Mon fils Balzac a continué dans ses livres l'œuvre de mon bien-aimé Voltaire. Les vierges seront désormais ridicules, et sur chacun de tes monastères ruinés s'élèveront les temples d'un amour que tu seras impuissante à dompter.

L'Eglise. Je ne te répondrai qu'un mot; je viens de proclamer Marie immaculée. C'est te dire que tu auras toujours moins de dissolues à tes ordres que je n'aurai de vierges à l'ombre de mon drapeau qui est la croix.

L'Avarice. Vois ce monceau d'or et ce lambeau de papier : ils te ruineront. Je ne prétends pas sur les ruines de tes monastères élever des *lupanars*, mais des Bourses et des chemins de fer.

La Gourmandise. Et moi, de vastes cuisines qui ruineront la santé de l'univers entier, mais surtout la santé des âmes. Je ne suis pas fière, moi, comme mes sœurs; mais je crois qu'avec mon cher fils, le matérialisme, je viendrai aisément à bout de toi.

L'Eglise. Insensée, j'ai encore vingt millions de fils qui jeûnent, et la pauvreté, heureusement, ne disparaîtra pas de ce monde, en sorte qu'il y aura toujours des cœurs émus par d'autres spectccles que par celui de votre or.

L'Envie. Moi, je suis l'Envie; je pousse le riche contre le pauvre, le faible contre le puissant, celui qui a moins contre celui qui a plus. J'excite des luttes qui ne finiront plus. Ce grincement de dents ne se terminera que pour faire place à celui de l'éternel enfer.

L'Eglise. Viens, Charité, viens, ma fille, viens, mon sang; à ce grincement oppose ton sourire. Appelle mes fils en saint Vincent de Paul; dis-leur de se répandre sur toute la surface de la terre, la bourse à la main, les bras tendus, le cœur ouvert... c'est bien, ma fille, c'est bien, l'Envie sera, elle est vaincue.

L'Orgueil. Oui, mais, si une dernière fois, nous nous réunissons tous contre toi, tous ensemble, contre tant d'ennemis que te restera-t-il?

L'Eglise. Dieu, dans le ciel, — et, sur la terre, l'âme invincible d'un grand Pape qui s'appelle Pie IX!

Léon GAUTIER.

RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST PAR L'ÉGLISE.

(2e Article.)

IV. DAVID.

A mesure que les siècles avancent, l'annonce du Messie devient plus claire et plus précise. Dans les psaumes de David, on peut déjà voir une esquisse complète de la personne et de la vie du Sauveur, et surtout de son œuvre principale, je veux dire l'Eglise.

Le Christ vainqueur des peuples et des rois.

Au psaume second, le prophète royal voit et entend les rois et les peuples frémir et se liguer, mais en vain, contre le Seigneur et contre son Christ. Le Très-Haut sourit de leurs efforts, et pour toute réponse à tant de fureur, le Christ se borne à déclarer tranquillement qu'il est le roi. « *Ego autem constitutus sum rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, prædi-* « *cans præceptum ejus.* Le Très-Haut m'a établi roi sur sa sainte montagne « de Sion pour y publier ses ordres. »

Un jour toutes les colères des grands et du peuple frémiront contre Jésus-Christ. Traduit devant Pilate, il se contentera de déclarer qu'il est roi : *Quia rex sum ego*, — et que son royaume n'est pas de ce monde, car il vient de plus haut : *Ego autem constitutus sum rex ab eo.* Sur la croix on lira la cause de sa mort. Il est crucifié parce qu'il s'est dit roi : *Hic est Jesus Nazarenus rex Judæorum*, parce qu'il a prêché la doctrine de celui qu'il appelait son Père : *prædicans præceptum ejus.* — David avait annoncé qu'il serait le Fils de Dieu : *Dominus dixit ad me : Filius meus es tu, ego hodie genui te.* Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui. — Ceux qui assisteront au baptême de Jésus, et plus tard à sa transfiguration sur le Thabor, entendront les mêmes paroles adressées au fils de Marie : *Tu es Filius meus dilectus, in quo complacui mihi.* (Luc. 3, 22 et 9, 35.)

David a entendu le Seigneur s'adressant au Christ, qu'il a établi roi, et qu'il a déclaré son fils, et lui disant ces paroles : « Demande-moi, *postula* « *a me*, et je te donnerai les nations pour héritage, et pour possession les « bornes de la terre. *Et dabo tibi gentes hæreditatem tuam et possessionem* « *tuam terminos terræ.* »

A ce trait, ne reconnaissez-vous pas ce fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, en qui doivent être bénies toutes les nations, le même qui, après sa mort et sa résurrection, dit à ses apôtres : « Toute puissance m'a été « donnée au Ciel et sur la terre : Allez donc, enseignez toutes les na- « tions. » Et encore : « Vous serez mes témoins jusqu'aux extrémités de « la terre : *Et eritis mihi testes usque ad ultimum terræ.* »

Le Psalmiste a encore entendu que l'on disait au roi qui doit venir : « Tu les régiras (les nations) avec une verge de fer, et tu les briseras « comme le vase du potier. » Celui à qui l'on parle ainsi est bien le même que celui dont Balaam a dit : « *Et consurget virga de Israel, vastabitque* « *omnes filios Seth.* Une verge s'élèvera d'Israël et dévastera tous les fils « de Seth. » Pourquoi donc ce roi, venu pour sauver, sera-t-il contraint de frapper et de régir avec une verge de fer? Ah! c'est que son empire lui coûtera de rudes combats! David les a vus, et d'avance il en a marqué les détails. Écoutons-le.

Les combats et les souffrances.

Au psaume vingt et un, le roi-prophète semble d'abord se plaindre de ses propres maux; mais on ne tarde pas à s'apercevoir qu'il parle au nom d'un autre. Car jamais il ne s'est vu accablé des afflictions dont il trace ici la peinture, tandis qu'en Jésus elles se sont toutes vérifiées à la lettre. « O Dieu! mon Dieu! regardez-moi, pourquoi m'avez-vous abandonné? » Ainsi commence la triste lamentation du prophète; sur la Croix, Jésus répètera ces paroles : « *Deus meus, ut quid dereliquisti me.* O mon Dieu! « pourquoi m'avez-vous abandonné? » — « Nos pères ont espéré en vous, et vous les avez délivrés, mais moi... *Ego autem sum vermis et non homo, opprobrium hominum et abjectio plebis.* Je suis un ver de terre et non un homme, l'opprobre des hommes et le rebut du peuple. » — Jamais David n'a pu s'appliquer ces expressions au pied de la lettre. Lorsqu'avant d'être roi, il fuyait devant Saül, lorsqu'au moment de la révolte d'Absalon, il se retirait au désert, une armée de héros l'entourait, prête à le défendre et à le venger. Au lieu qu'il n'est pas un de ces traits qui ne s'applique littéralement à Jésus-Christ. Voyez-le, souffleté, flagellé, couronné d'épines, traîné par les rues, écrasé sous le poids de sa croix, cloué à ce bois infâme, et dites si ce n'est pas là plutôt un ver de terre qu'un homme : *Vermis, et non homo.* Entendez les cris du peuple : *Non hunc, sed Barabbam.* Non, pas celui-ci, mais délivrez-nous Barabbas! *Tolle, tolle, crucifige eum.* Otez-le, ôtez-le, crucifiez-le! N'est-il pas alors l'opprobre des hommes et le rebut du peuple!

Le Psalmiste poursuit, et le prophète parle comme l'historien : « Tous « ceux qui me voient se sont moqués de moi; ils ont dit, du bout des « lèvres et en branlant la tête : Il a espéré au Seigneur, qu'il le délivre, « qu'il le sauve, s'il veut de lui. » — Vous avez entendu le psaume? Ouvrez l'Evangile : « Or, les passants le maudissaient en branlant la tête « et disant : Il se confie en Dieu; que Dieu le délivre maintenant, s'il veut « de lui. » (Matth. 27, 39 et 43.) Ne dirait-on pas que les ennemis de Jésus aient voulu prouver qu'il était le Messie, en accomplissant par leurs blasphèmes la prophétie de David?

« *Quoniam non est qui adjuvet.* Il n'est personne pour me secourir. » Ce

que David n'a jamais pu dire de lui-même, ne s'est-il pas vérifié littéralement à l'égard de Jésus-Christ, lorsque du haut de sa croix ses yeux ne rencontrent que sa mère et quelques fidèles réduits à l'impossibilité de lui rendre même le plus léger service ? Ah ! c'est alors que Jésus put s'appliquer encore ces autres paroles du psaume : « Ils m'ont entouré, ils ont « ouvert contre moi leur gueule comme le lion qui ravit et qui rugit. J'ai « été répandu comme l'eau, » par l'effusion de tout mon sang, « et tous « mes os ont été dispersés. Mon cœur s'est fondu comme la cire au milieu « de mes entrailles. Ma langue s'est attachée à mon palais, parce que des « chiens sans nombre m'ont entouré. L'assemblée des méchants m'a « cerné. »

Mais, ne semble-t-il pas que ce qui suit ait dû être écrit après l'événement : « Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes « os, ils se sont mis à me considérer et à m'examiner. Ils se sont partagé « mes vêtements et ils ont tiré ma robe au sort. » Est-ce bien David qui parle ici, ou plutôt n'est-ce pas saint Jean, témoin oculaire de ce que David a vu mille ans d'avance? Saint Jean, de qui nous apprenons qu'en effet « les soldats, après avoir crucifié Jésus, prirent ses vêtements (et en « firent quatre parts afin que chacun eût la sienne) et sa tunique. Or, la « tunique était sans couture, et ils dirent : Ne la déchirons pas, mais ti- « rons-la au sort. » (Jean, 19, 23 et 24.)

La Victime.

Lorsqu'au psaume 39, le saint roi s'écrie : « Vous n'avez pas voulu le « sacrifice et l'oblation, mais vous m'avez donné l'ouïe. Me voici, je viens. « En tête du livre, il est écrit de moi que je ferai votre volonté. » (Versets 7 et 8.) Il est impossible de ne pas reconnaître, avec saint Paul, qu'ici ce n'est pas David qui parle, mais celui qui, à son entrée dans le monde, dit avec toute vérité : « Vous n'avez pas voulu l'hostie et l'oblation, mais « vous m'avez formé un corps ; les holocaustes que l'on vous offrait pour « l'expiation du péché ont cessé de vous plaire ; alors, j'ai dit : Me voici, « je viens. En tête du livre, il est écrit de moi que je ferai, ô Dieu, votre « volonté ! » (Aux Hébreux, c. 10, v. 5, 6 et 7.) En effet, les victimes de l'ancienne loi étaient impuissantes à satisfaire la justice de Dieu. Le Verbe prend un corps et une âme, il se fait homme afin d'obéir et de s'immoler pour les péchés du monde.

L'empire du fils de David.

Lisez le psaume 46, vous y verrez l'annonce formelle du règne du Dieu d'Abraham sur toutes les nations. Voilà dix-huit siècles que Jésus-Christ a commencé l'accomplissement de cette prédiction, et depuis lors, le règne du Dieu d'Abraham ne cesse de s'étendre et de s'affermir.

Il serait trop long de citer tous les psaumes dans lesquels David célèbre d'avance l'empire universel que le Dieu des Hébreux devait un jour

exercer sur tous les peuples du monde, réunis sous le sceptre d'un roi sorti de la race royale de Juda. Le roi-prophète ne se lasse pas de répéter la promesse qu'il a reçue de l'éternité de son trône. Aurait-il été faux prophète? Oui, au sens de ces Juifs charnels, qui attendaient de David un fils dont les conquêtes militaires devaient leur assurer l'empire terrestre du monde. Depuis longtemps le sceptre est tombé des mains de la famíle de David, et même de celles de la tribu entière de Juda.

Mais au sens spirituel, un règne plus réel, et toutefois encore plus impossible, à parler humainement, que ne l'eût été cet empire rêvé par les Juifs sensuels, le règne sur les âmes appartient en effet par toute la terre, à un fils de David, qui compte plus de sujets que quelqu'autre prince que ce soit, et qui règne visiblement en la personne de son vicaire et de son lieutenant, le Souverain-Pontife romain. Il est évident, aujourd'hui, que c'est au nom de ce fils que David disait : « Vous m'arracherez aux contra- « dictions du peuple, vous m'établirez chef des nations : *Constitues me in* « *caput gentium.* » (Ps. 17, v. 14.)

Le véritable Salomon.

Si le psaume 71e est un chant prophétique de la gloire de Salomon, il faut convenir qu'au delà de son fils et de son successeur, le prophète entrevoit la gloire d'un autre fils et d'un autre roi. David n'a pu dire de Salomon qu'il durerait comme le soleil : *Et permanebit cum sole.* Ces paroles ne s'appliquent qu'à celui qui pourra dire à ses envoyés : « Voici « que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. *Ecce ego vo-* « *biscum sum usque ad consummationem sæculi.* » Ce n'est pas davantage à Salomon que conviennent ces autres paroles : « Et il dominera de la mer « à la mer, et depuis le fleuve jusqu'aux bornes de la terre. » Cette prédiction ne s'est vérifiée qu'à l'égard de celui qui dit à ses apôtres : Vous « serez mes témoins jusqu'aux extrémités de la terre. » Si David a pu dire de Salomon, que devant lui se prosterneraient les Ethiopiens, que ses ennemis mordraient la poussière, que les rois de Tharsis et les îles lui offriraient leurs présents, que les rois de l'Arabie et de Saba lui apporteraient leurs dons ; c'est encore avec plus de vérité que l'Eglise le chante de son fondateur, au jour où elle célèbre l'anniversaire de l'adoration des Mages, prémices de tant d'autres peuples et de tant d'autres rois qui jamais ne connurent l'empire de Salomon et qui ont reconnu celui de Jésus-Christ. Mais ce qui suit immédiatement ne peut en aucune façon se rapporter au successeur de David : « Tous les rois de la terre l'adoreront ; toutes « les nations le serviront. *Et adorabunt eum omnes reges terræ* ; *omnes gentes* « *servient ei.* » A Jésus-Christ seul convient cet oracle ; il est le seul fils de David qui, en effet, soit adoré par les rois et servi par les nations. C'est encore à Jésus-Christ seul que peuvent s'appliquer les vœux par lesquels le saint Roi termine son cantique, vœux dont il nous est donné de voir

l'accomplissement, et que nous sommes heureux nous-même de réaliser de tout notre pouvoir : « Que son nom soit béni dans les siècles; son « nom demeure plus que le soleil, et en lui seront bénies toutes les tri- « bus de la terre ; toutes les nations célébreront sa grandeur. »

L'Ascension.

Quand, au psaume 23, le prophète commande aux princes du ciel d'ouvrir les portes éternelles pour recevoir le roi de gloire, et qu'il déclare que ce roi n'est autre que le Seigneur : *Dominus fortis et potens*; *Dominus potens in prœlio*; il n'est pas permis de ne pas reconnaître à ces traits celui qui, quarante jours après le rude combat du Calvaire, monte si glorieusement aux cieux.

Grandeur et triomphe de Jésus-Christ.

Mais c'est surtout au psaume 109 que David, s'élevant plus haut que tous les prophètes qui l'ont précédé, nous retrace dans le tableau le plus rapide et le plus complet tous les traits qui devront caractériser et la personne et l'œuvre du Sauveur promis.

« *Dixit Dominus Domino meo* : le Seigneur a dit à mon Seigneur. » — Quel est-il donc ce Seigneur que le roi David reconnaît comme son souverain, et quel est le Seigneur qui parle à ce Seigneur de David : *Dixit Dominus Domino meo?* Un jour, Jésus-Christ le demandera aux Pharisiens : « Que pensez-vous du Christ? De qui est-il fils? — De David, répondent « les docteurs. — Comment donc, reprend Jésus, comment David dans « son inspiration l'appelle-t-il son Seigneur, disant : le Seigneur a dit à « mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que je réduise vos « ennemis à vous servir d'escabeau. Si David l'appelle son Seigneur, com- « ment est-il son fils? » Les Pharisiens ne répondirent pas. Il aurait fallu confesser que Jésus, qu'ils savaient bien être le fils de David, était aussi le Seigneur de David, c'est-à-dire Dieu. Et ils firent ce que font les Pharisiens de tous les temps. Confondus par l'Ecriture, ils n'osèrent plus interroger.

Mais écoutons le discours que le Seigneur adresse au Seigneur de David : *Sede a dextris meis.* « Asseyez-vous : » marque de la possession tranquille et assurée de l'empire et du trône ; « à ma droite » : place d'honneur, le premier rang auprès de celui qui parle. Jusqu'ici Dieu s'adresse au Fils de l'homme : bientôt le Seigneur Dieu parlera au Seigneur Dieu. Poursuivons : *Donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.* Ici vous reconnaissez encore ce même Jésus dont saint Paul dira : « Or, il faut qu'il « règne jusqu'à ce qu'il mette tous ses ennemis à ses pieds. »

Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion : Le Seigneur fera sortir de Sion le sceptre de la puissance. Et c'est, en effet, de Sion que le sceptre de Jésus s'est étendu sur le monde. *Dominare in medio inimicorum tuorum* :

Dominez, soyez le maître au milieu de vos ennemis. Trait caractéristique de la domination de Jésus-Christ. Ouvrez l'Evangile. Dans tout le cours de sa vie publique, durant sa passion, du haut de sa croix, au sein même du tombeau, c'est toujours à l'instant où ses ennemis l'environnant se croient sûrs de le tenir et de le vaincre, c'est alors qu'éclate la puissance de son empire. Voyez-vous les docteurs se liguant pour le contredire ou pour le surprendre dans ses paroles? C'est à ce moment que les peuples s'écrient : Jamais homme n'a parlé comme cet homme; car c'est alors qu'il parle avec toute l'autorité d'un maître sûr de sa domination : *Tanquam potestatem habens*. Au jardin des Olives, ses ennemis l'ont cerné; il semble qu'il ne saurait désormais leur échapper. Mais qu'il dise seulement deux mots : *Ego sum*, qu'il déclare simplement qu'il est : *Je le suis*, et voici que soudain ses ennemis roulent à ses pieds : *Dominare in medio inimicorum tuorum*. Voyez-le sur la croix. Autour de lui, ses ennemis triomphent. Il meurt, et voici que son domaine éclate, et sur les rochers qui se fendent, et sur le soleil qui s'éclipse, et sur la terre qui tremble, et sur le temple dont le voile se déchire, et sur les tombeaux qui s'entr'ouvrent, et sur les morts qui ressuscitent, et sur les cœurs qui se convertissent, et jusque sur le ciel qu'il ouvre au voleur pénitent : *Dominare in medio inimicorum tuorum*. C'est en vain que les pontifes ont apposé leur sceau sur sa tombe, en vain qu'ils ont environné son corps de leurs soldats. Du sein de la mort et du milieu de ses ennemis, Jésus s'élève triomphant : *Dominare in medio inimicorum tuorum*. C'est encore à ce trait que l'on reconnaît son œuvre. Parcourez les annales de l'Eglise : jamais elle n'est plus visiblement maîtresse des nations et des rois qu'en ces temps de vertige où les nations et les rois se liguent pour la renverser. C'est ce que nous ferons voir ailleurs.

Tecum principium in die virtutis tuæ, in splendoribus sanctorum : ex utero ante luciferum genui te. Littéralement, d'après l'hébreu : « Je t'ai voulu, je t'ai aimé au jour de ta force dans les splendeurs de la sainteté : de mon sein, avant l'aurore, tu étais engendré. » Celui auquel s'adresse ce langage est donc avant toute création : *Ante Luciferum*, avant l'aurore. Engendré de toute éternité, il est incréé, Dieu comme celui qui l'engendre. Or, « le Seigneur l'a juré, et il ne s'en repentira pas, » reprend le prophète. « Vous êtes prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech. » Le Seigneur a eu à se repentir (pour user de la langue de l'Ecriture) d'avoir créé l'ange; il s'est repenti d'avoir créé l'homme; c'est-à-dire que l'ange et l'homme étaient bons dans le principe, tant à raison de leur nature qu'à raison de la grâce, et qu'alors Dieu les aimait et se complaisait en eux. Mais une partie des anges et le premier homme perdirent la grâce par leur désobéissance, ils dégradèrent leur nature, et par suite de ce changement, Dieu qui ne change pas, Dieu qui, d'un amour invariable, aime ce qui est bien et hait ce qui est mal, Dieu n'eut plus pour l'homme

et pour l'ange rebelle qu'une juste colère. Mais si le Seigneur a dû se repentir en ce sens d'avoir créé les purs esprits, puis d'avoir uni l'esprit et la chair pour en composer l'homme, il ne se repentira pas de l'union de son Verbe avec la nature humaine par l'Incarnation, et d'avoir constitué ce sacerdoce éternel que chante le prophète : *Tu es sacerdos in æternum.* Le grand dessein du Dieu créateur se réalise dans la personne du Dieu médiateur : en Jésus-Christ et par Jésus-Christ, l'union entre Dieu et l'homme est désormais éternelle.

Dominus a dextris tuis, confregit in die iræ suæ reges : Le Seigneur est à votre droite ; au jour de sa colère, il a brisé les rois. Il jugera les nations, il ruinera tout ce qui s'oppose à ses desseins, il brisera ensemble les têtes qui oseront se dresser contre son empire. Mais, pour obtenir ce triomphe, il faudra boire, en passant, au torrent des tribulations. — Jésus-Christ a bu, en passant, au torrent de la souffrance. Tous les maux à la fois sont venus fondre sur lui : *Humiliavit semetipsum.* Il s'est humilié, dit saint Paul, s'étant fait obéissant jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix. Et c'est pour cela même, *propter quod,* que Dieu l'a exalté, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom : en sorte qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse au ciel, sur la terre et jusque dans les enfers ; et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu son Père (aux Philippiens, 2). Ces lignes de l'apôtre, que sont-elles, sinon la traduction développée de ce trait du prophète : Sur sa route, il boira du torrent, et c'est pour cela même qu'il relèvera la tête : *De torrente in via bibet, propterea exaltabit caput ?*

Ici encore, comme dans la plupart de ses chants, David peint en deux mots l'histoire de l'Église ou de l'œuvre de Jésus-Christ aussi bien que la vie personnelle du Sauveur. A la suite et à l'instar de son divin chef, l'Église, dans sa route à travers les siècles, rencontre le torrent des tribulations, elle y boit à longs traits. Et puis elle se relève et plus pure et plus forte. Tout ce qui s'opposait à son passage se renverse, se brise et se confond. Des ruines entassées sont le seul monument qui rappelle aux âges futurs les vaines tentatives de l'orgueil des impies.

V. SALOMON.

Le Cantique des Cantiques.

Nous ne ferons que signaler le Cantique des Cantiques. Ce chant sacré est une prédiction, 1° de l'union de la nature divine avec la nature humaine en la personne de Jésus-Christ ; 2° de l'union spirituelle qui existe entre Jésus et son Église, considérée comme société, et entre Jésus et l'âme fidèle.

VI. LA SAGESSE.

Le juste au milieu des méchants.

Lisez le portrait du juste au second chapitre (v. 12-20). Pas un trait qui ne convienne à Jésus-Christ. S'il s'y rencontre des coups de pinceau que l'on puisse appliquer à tout homme juste, il en est aussi qui ne se sont vérifiés que pour Jésus, et ces traits sont d'une précision telle que l'on irait un tableau fait après coup.

« Il se vante d'avoir la science de Dieu et il se nomme le Fils de Dieu : *Promittit se scientiam Dei habere, et Filium Dei se nominat.* » — Or, Jésus-Christ a dit : « Ma doctrine n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé. « — Je dis ce que mon Père m'a enseigné. — Je dis ce que j'ai vu en « mon Père. — Je vous ai dit la vérité que j'ai entendue de Dieu. — Si « vous aviez Dieu pour père, vous m'aimeriez. Car c'est de Dieu que je « procède et que je suis venu. — C'est mon Père qui me rend gloire, lui « dont vous dites qu'il est votre Dieu. » *Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me.* (Jo., 7, 16.) — *Qui me misit, verax est : et ego quæ audivi ab eo, hæc loquor in mundo.* (Jo., 8, 26.) — *Sicut docuit me Pater, hæc loquor.* (Id., ibid., 38.) — *Veritatem vobis locutus sum, quam audivi a Deo.* (Id., ibid., 40.) *Si Deus Pater vester esset, diligeretis utique me. Ego enim ex Deo processi, et veni.* (Id. ibid., 42.) — *Est Pater meus qui glorificat me, quem vos dicitis quia Deus vester est.* (Id. ibid., 54.)

Assurément c'est bien là celui qui s'attribue la science de Dieu : *promittit se scientiam Dei habere*; celui qui se nomme le Fils de Dieu : *et Filium Dei se nominat.*

Citons encore quelques-unes des circonstances dans lesquelles Jésus s'est déclaré le fils de Dieu. — Il vient de guérir un aveugle-né; voulant l'élever à une vue plus haute et d'un ordre tout différent, il lui demande s'il croit au Fils de Dieu. *Tu credis in Filium Dei?* — Quel est-il, Seigneur, répond celui qui avait été aveugle, quel est-il, afin que je croie en lui. — Vous l'avez vu, réplique Jésus, et c'est lui qui vous parle. *Et vidisti eum, et qui loquitur tecum, ipse est.* (Jo., 9, 35 et suiv.)

Autre circonstance. Jésus vient de déclarer aux Juifs qu'il ne fait qu'un avec son Père : *Ego et Pater unum sumus.* (Jo., 10, 30.) Les juifs prennent des pierres pour le lapider. Jésus leur demande la raison de cette fureur. C'est, répliquent-ils, qu'étant homme vous vous faites Dieu. Jésus répond : Vous dites que je blasphème parce que j'ai dit : Je suis le Fils de Dieu? Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne croyez pas ce que je dis; mais si je fais les œuvres de mon Père, si vous ne voulez pas croire à mes paroles, croyez du moins à mes œuvres, et reconnaissez et croyez que mon Père est en moi et que je suis en mon Père. (Jo., 10, 36, 37, 38.) — Enfin, lorsque le grand-prêtre, voulant tirer de la bouche même de Jésus

un prétexte pour le condamner, l'adjure au nom du Dieu vivant de déclarer s'il est le Christ, Fils de Dieu : *Tu es Christus Filius Dei benedicti?* Jésus lui répond : Je le suis, *Ego sum.* (Marc, 14, 61, 62.) A ce mot, tous les assistants s'écrièrent : Vous êtes donc le Fils de Dieu? *Dixerunt autem omnes : Tu ergo es Filius Dei?* Et Jésus leur dit : Comme vous le dites, je le suis : *Vos dicitis quia ego sum.* (Luc, 22, 70, 71).

Encore un coup, le voilà celui qui se nomme Fils de Dieu : *Et Filium Dei se nominat.* Jésus, pour ce qui le concerne, a rempli la prophétie. Les Juifs se chargent d'accomplir le reste de ce qui avait été prédit. L'auteur du livre de la Sagesse avait annoncé que les méchants condamneraient le juste, pour s'être dit le Fils de Dieu. Voici les ennemis de Jésus devant Pilate, écoutez-les : « Nous avons une loi, et d'après cette loi, il doit mourir parce qu'il s'est fait le Fils de Dieu : *Nos legem habemus et secundum legem debet mori, quia Filium Dei se fecit.* » (Jo.. 19, 7.) C'est là son crime, et tel est aussi le crime capital que, d'après le livre de la Sagesse, les impies devaient reprocher au Juste : « *Et gloriatur patrem se habere Deum* : il « se glorifie d'avoir Dieu pour Père. »

Ecoutons encore les discours que le livre de la Sagesse met sur les lèvres des impies, lorsqu'ils se liguent contre le Juste ; ce sont précisément les paroles des Juifs au sujet de Jésus : « Voyons donc, voyons si « ses discours sont vrais ; essayons ce qui arrivera, et nous saurons quelle « sera sa fin. S'il est, en effet, le vrai fils de Dieu, Dieu le protégera et le « délivrera des mains de ses adversaires : *Si enim est verus Filius Dei, sus-* « *cipiet illum et liberabit eum de manibus contrariorum.* » Ainsi parlent les méchants du livre de la Sagesse. « Et ainsi parlent à leur tour les ennemis « de Jésus : Si vous êtes le Fils de Dieu, descendez de la Croix. — Il met « sa confiance en Dieu ; que Dieu le délivre maintenant, s'il l'aime, car il « a dit : Je suis le fils de Dieu. »

Juifs blasphémateurs ! Dieu ne l'a pas délivré de la croix, où vos mains l'avaient cloué ; mais il l'a délivré du tombeau, où vous le croyiez enfermé pour toujours. Vos vœux sont accomplis, vous désiriez connaître quelle serait sa fin, et comment se dénouerait ce drame sanglant. *Et sciemus quæ erunt novissima illius.* Vous le savez maintenant (1).

P. MARIN DE BOYLESVE, S. J.

(1) Ce travail fait partie d'un livre qui paraîtra dans quelques mois chez l'éditeur DILLET, sous le titre de *Triomphe de la Foi.*

M. EUGÈNE DELACROIX.

LA CHAPELLE DES SAINTS-ANGES A SAINT-SULPICE.

O camaraderie, ô coterie ! combien dominantes et triomphantes en ce siècle et bien autrement qu'à l'époque où Molière disait déjà :

Nul n'aura de l'esprit que nous et nos amis.

Combien feu Scribe n'avait-il pas eu raison d'écrire sur ce thème, hélas ! trop fécond, une comédie en cinq actes, sans compter quelques vaudevilles ! Dommage seulement qu'il les ait écrits avec sa plume et non avec celle de Poquelin !

Quand je pense qu'il s'est trouvé des journaux et non certes des plus petits et des plus sots pour chanter, comme à prix fait, les louanges de M. Eugène Delacroix à propos de ses nouvelles peintures de Saint-Sulpice. J'admire en vérité la verve et la facilité de MM. les aristarques, qui peuvent s'emporter à ce lyrisme dans leur enthousiasme de commande.

Certes, je ne suis pas suspect et ne saurais compter parmi les adversaires *à priori* de M. Eugène Delacroix, pas plus, à la vérité, que parmi ses séïdes. En plus d'une occasion je me suis plu à rendre hommage à ses rares et fortes qualités, mais sans dissimuler ses défauts. Si j'ai loué chaleureusement la vigueur du coloris, la vivacité des expressions, la fiévreuse énergie de la touche dans tels des tableaux du maître, par exemple le *Dante et Virgile, Médée*, le *Plafond de la galerie d'Apollon,* le *Massacre de Chio,* etc., j'ai dit loyalement ma déception devant d'autres toiles, fort différentes, où, par je ne sais quelle fatale influence, le peintre éminent faisait place, dirai-je à son Sosie ? Oui, mais à un Sosie railleur et grotesque qui ne semblait avoir pour but que de parodier la manière du maître et de faire la caricature de son modèle. Un chef-d'œuvre en ce genre fut cette fameuse *Mort de Marc Aurèle,* qui nous montrait l'empereur philosophe trépassant ou trépassé au milieu d'une cohue de philosophes, véritables masques, habillés de guenilles avec des figures de chiffonniers, voire d'orangs-outangs ! M. Eugène Delacroix, qui est un peu le Victor Hugo de la peinture, abuse de la laideur triviale qu'il prend à tort pour l'originalité. Trop de tableaux de l'artiste, dans ces derniers temps surtout, sont dans cette seconde et peu séduisante manière. J'en avais fait déjà la remarque à propos de ses toiles de l'Exposition, sur lesquelles, dans ma sympathie respectueuse pour le noble artiste, je crus devoir garder le silence, plutôt que d'en parler seulement pour les blâmer. Il ne m'est pas permis de faire de même pour les fresques de Saint-Sulpice. Les panégyriques excessifs dont elles sont l'objet de la part de ces fanatiques ou de ces courtisans maladroits, qui se prétendent amis du peintre, m'obligent (par la nature même de notre Recueil), à en dire mon avis brièvement puisqu'il ne peut être que défavorable.

La chapelle des Saints Anges se compose de trois tableaux, un plafond et deux fresques latérales. Dans tout cela je ne sais en vérité ce qui est

le moins à admirer Le plafond représente *Saint Michel, vainqueur de Satan.* C'est un pêle-mêle ou mieux un tohu-bohu aveuglant de tons faux et criards (sauf en quelques parties), de couleurs juxtà-posées plutôt que fondues. Le saint Michel, qui piétine Lucifer ! et quel Lucifer! a l'air d'un acrobate dansant sur la corde raide, je me trompe, non pas d'un acrobate, mais d'une vraie marionnette, sauf qu'on ne voit pas le fil d'archal.

Le côté droit de la chapelle, *Héliodore battu de verges,* vaut mieux assurément, mais ne vaut pas grand'chose. On y retrouve sans doute, par places, la touche virile, le brillant coloris de l'artiste. L'architecture du temple a de la grandeur, l'air circule, la lumière ruisselle. Mais les personnages, qu'ils sont étranges! quels types inouïs! quels masques hétéroclites, grotesques, ignobles même. Toujours l'orang-outang qui reparaît et que le Delacroix des mauvais jours paraît affectionner terriblement. Puis pourquoi toutes ces attitudes violentes, forcées, disgracieuses, impossibles? Pourquoi ce bariolage de couleurs éclatantes, je pourrais dire crues, qui se heurtent avec frénésie! Ce n'est point ainsi, j'imagine, que Véronèse entendait le coloris! Pourquoi enfin cette manie de tortiller et de chiffonner les étoffes, au lieu de les dérouler, ne fut-ce qu'une fois par hasard en plis harmonieux?

Dans le *Jacob luttant contre l'Ange,* j'ai le plaisir de retrouver un peu le grand artiste, surtout dans le paysage. Encore que les tons ne soient pas précisément vrais et que cette nature n'ait guère existé que dans l'imagination du peintre, l'aspect est grandiose, sauvagement poétique. On s'égare volontiers dans cette forêt abrupte, sous ce ciel âpre et chaud, entre ces arbres aux épais feuillages, aux troncs gigantesques, qui rappellent ceux du baobab. Mais à leurs pieds, combien semblent mesquins les deux lutteurs, l'Ange et Jacob, si vulgaires de formes et de figures; j'excepte une jambe qui m'a paru superbe. Mais le reste laisse fort à désirer. Pourtant ce peintre, fourvoyé, je crois, par la méchante théorie de l'art pour l'art, est un maître. Et certes je préfère encore ses brutalités romantiques qui m'exaspèrent aux platitudes prétendues classiques de certains autres qui s'étalent dans la même église et que je me réjouirais de voir gratter. Mais on ne me fera pas ce plaisir. Au contraire, je crois bien qu'on les restaure.

Pour en revenir à M. Delacroix, en me rappelant ses tableaux des dernières expositions, et contemplant ses fresques nouvelles, j'en étais à me demander avec tristesse : Quoi donc, pour lui aussi l'heure de la retraite aurait-elle sonné? Nous faut-il lui conseiller de méditer pour son compte les vers que Virgile met dans la bouche du bonhomme Entelle :

Hic victor cæstus artem que repono.

A Dieu ne plaise! M. Delacroix n'a point encore atteint l'âge du déclin et de la décadence. Son talent pour cela est de trempe trop robuste ! Et nous aimons à espérer qu'une occasion se présentera bientôt pour l'artiste mieux inspiré, de prendre glorieusement sa revanche. BATHILD BOUNIOL.

DU LANGAGE FIGURÉ,

THÉORIE DE L'EMBLÊME.

(2e Article.)

IV.

Nous avons rappelé dans notre précédent article quelques-uns des symboles les plus ordinaires de la vie morale; mais ce n'est pas assez. Essayons de monter plus haut, et de voir sous quelles formes sensibles les écrivains ascétiques, ces vrais poètes des mystères de l'âme, représentent la vie spirituelle dans ce qu'elle a de plus sublime et à la fois de plus intérieur.

A part la vie réelle ordinaire, qui se consume en travaux, en rapides amours, en plaisirs mal éclos sur un sol de douleurs, en études acquises à l'aide du raisonnement, il existe un ordre de faits qui tient plus intimement à l'âme et établit son rapport plus immédiat avec Dieu. Il n'est guère d'âme un peu moralement organisée, qui, à quelque titre que ce soit, n'ait plus ou moins surpris en soi la vie intérieure; qui, dans la partie la plus élevée d'elle-même, n'ait éprouvé la sainte ardeur de l'enthousiasme; qui n'ait eu quelque pressentiment du vrai, du beau, du bon, à part même des manifestations sensibles; qui n'ait senti les retraites de son âme s'illuminer soudainement et n'ait entrevu le monde qui n'est pas celui de la vie sensible, et qui n'est pas non plus le monde d'abstraction auquel s'arrête la raison discursive. Cet ordre de faits appartient à ce que la religion appelle la vie spirituelle, et, en employant un terme qui a donné lieu à plus d'une erreur, mais que l'on accepte en le soumettant au critérium de l'orthodoxie, la vie mystique.

L'essor mystique, dans son sens véritable, c'est-à-dire chrétien, a lieu quand la grâce prévenante de Dieu, s'emparant de l'intelligence et de la volonté, les conduit l'une et l'autre dans les sentiers du pur amour. Plantée en Dieu, la raison y puise la sève qui la fait croître; soulevée par la force divine, elle reçoit un élan irrésistible, que seule, et les aîles brisées par la chute, elle ne possède plus. Dieu lui-même veut bien faire une partie de la route; il entre au centre de cette âme, il l'inonde sans la submerger; toutes ses facultés alors lui appartiennent. Cette raison ainsi transformée, ou plutôt informée (1) par le souffle de Dieu, ce n'est plus la raison hautaine avec laquelle le savant soumet le monde à ses raisonnements; non, c'est la raison attendrie et « se tournant à aimer, » comme dit Bossuet. L'amour, qui est son aîle, l'entraîne et la fait monter d'un

(1) *Informata*, dit saint Thomas.

vol soudain au séjour où Dieu l'attend. Hélas ! elle n'atteint pas à l'objet entier de son ardeur ; elle ne fait guère que tournoyer sur elle-même sans en sortir en réalité ; mais du moins, elle fait effort, elle tend vers Dieu, elle voudrait briser les chaînes qui la captivent et s'élancer. Dieu supplée à l'impuissance de l'âme, il abaisse les cieux, il descend, il s'approche, il comble l'abîme, et cette âme, qui n'était qu'au seuil du temple, a reçu dès lors la plénitude du sens divin, qui l'entraîne et la fait entrer dans les clartés du sanctuaire.

En parlant ainsi, je sais bien que je n'ai parlé que par des symboles, par des emblêmes, par des figures. Pourrais-je rendre chacune de ces figures aux divers auteurs qui les ont employées ? Non, car elles sont partout dans l'air de l'ascétisme, et il est impossible d'ouvrir un livre de cet ordre sans les rencontrer. Cependant, il y a pour l'expression de la vie mystique quelques symboles plus ordinaires, dont la clarté est évidente aussi bien que la grandeur, et que je me plais à relever ici.

Et d'abord, un emblême d'un grand usage est celui de l'édification. La religion nous parle de l'édifice spirituel que chacun doit construire, *édifier* en soi; elle enseigne comment la société chrétienne est un temple, dont chaque membre est une pierre vivante édifiée dans la construction. Et ce symbole s'est encore agrandi, lorsque, considérant la société entière dans son séjour ici-bas, on l'a regardée comme l'emblême de la cité céleste, éternelle, où vivra un peuple heureux, dans les murailles bâties de lumières, *parietes lumine ædificati,* royaume permanent sous le sceptre éternel du Roi suprême.

Un autre symbole très-employé est celui du fleuve qui s'avance d'un cours irrésistible vers la mer. Notre raison est à Dieu comme le fleuve à l'Océan. Les mouvements de nos âmes se succèdent et vont, par un progrès continu, à cet abîme immense ; aucun flot ne saurait manquer d'y parvenir. Mais ce symbole n'est pas sans péril. L'âme ne s'absorbe pas en Dieu comme le flot dans l'Océan, comme le feu dans sa source enflammée ; de telles formules tendent au panthéisme ; on ne saurait admettre une fusion de l'âme et de Dieu telle que, nature finie que nous sommes, nous puissions nous absorber, nous confondre avec la substance infinie, qui est Dieu.

Il y a des emblêmes plus sûrs, moins absolus, parce qu'ils regardent plutôt le procédé, la marche de l'âme vers l'union, que son accomplissement réel ou substantiel. Ils sont nombreux, et ils abondent chez les maîtres de la vie spirituelle. Tantôt l'âme est un arbre qui, ayant perdu sa vertu, et devenu sauvage, ne produira pas de bons fruits s'il n'a pas appris à greffer Dieu en elle; puis c'est l'âme, ayant faim des paroles divines; l'âme, qui ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui émane de Dieu ; elle a soif aussi, soif de l'eau vive, c'est-à-dire des visites du Sauveur; elle est altérée, séchée comme l'herbe, loin des fon-

taines où seulement elle peut vivre. Ouvrez-vous, tabernacles saints, et laissez tomber la manne cachée qui rassasiera l'âme épuisée. D'autres fois, c'est le navire, qui, cessant de côtoyer le rivage, a levé l'ancre, rompu les cordages, et s'est élancé sous le soleil. Nautonnier, laissez entrer dans vos voiles le souffle de Dieu; que le beau navire, tel que l'oiseau aux ailes étendues, soit l'emblême de l'âme déployant, elle aussi, ses voiles, et voguant au rivage même où Dieu l'attend.

La prison, les barreaux qui étouffent, et tout à coup les rayons qui éclairent et les chaînes du captif qui se délient pour un instant, mais sans se rompre ici-bas, sont des emblêmes très-fréquents, très-compréhensibles de l'âme qui tend à Dieu. L'âme dégagée s'élève, Dieu s'incline, il vient; l'ineffable union s'opère, l'âme s'ouvre à l'amour. Une chose mystérieuse, une mélodie de tristesse et d'espérance, s'exale, sans parole, de l'âme intérieure; alors se passent de doux et de célestes entretiens. Là, se fait entendre, dans le silence du cœur souffrant et résigné, cette parole que l'Évangile dit à tous, et que tout cœur n'entend pas également: « Vous, qui souffrez, venez à moi. » C'est en effet dans les afflictions que l'union mystique est plus sensible, et les symboles abondent pour cet ordre de sentiments. C'est la doctrine de l'abandon, plein, absolu et sans rien retenir. L'âme alors, dans les grandes images employées par les mystiques, se jette à la renverse dans l'abîme; mais, comme cet abîme est Dieu et qu'elle le sait, elle n'a pas peur; car, dans ses profondeurs infinies, elle ne tombe pas; elle trouve toujours le bras divin qui la soutient doucement, et qui saura bien la relever, la ramener sur le sol où ses pas 'appuieront plus affermis.

Enfin la mort, et non plus seulement au point de vue simplement moral comme tout à l'heure, est un symbole fréquent dans le langage ascétique. L'âme qui veut se tenir à Dieu doit mourir, mourir à elle-même, à sa volonté, à ses passions, au vieil homme; elle doit renaître, revêtir l'homme nouveau, la vie nouvelle; mourir à soi, renaître à Dieu. *In me vivit Christus.*

Les titres mêmes des méthodes d'oraison enseignées par les plus grands Saints, sont de beaux symboles. Saint Bonaventure écrit l'*Itinéraire de l'âme à Dieu,* et il marque les stations de l'âme en marche vers ce souverain bien. Il y a, comme l'enseigne ce Saint, trois degrés d'ascension, trois jours de marche dans la solitude, pour aller à Dieu. Dans le premier degré, notre âme voit les corps qui sont hors d'elle-même, elle voit les vestiges de Dieu; au second elle est en elle-même, elle se reconnaît; mais c'est Dieu encore qu'elle voit dans l'homme, qui est son image. Dans le troisième degré enfin, elle regarde au-dessus et elle voit Dieu, autant qu'il est possible à notre faible compréhension, Dieu en soi. Le premier degré est le Parvis; le second est le Lieu Saint; le troisième est le Saint des Saints.

Faudrait-il citer tous les mystiques du Moyen Age, et l'auteur de l'*Imitation*, et cet Henri Suso, dont le cœur se fond en amour, en paroles lumineuses, en célestes contemplations ; et saint François de Sales, dont toutes les émotions tendres éclosent en images, comme des étoiles sous les pas des anges dans le paradis ? Que sera-ce, si on lit sainte Thérèse, colombe enflammée du Carmel, aux yeux perçants comme ceux de l'aigle, qui s'élève dans la spiritualité à de si étranges hauteurs. Ecoutez-la raconter le château de l'âme et ses sept demeures : « Il faut considérer « l'âme, non pas comme considérée dans d'étroites bornes, mais comme « un monde intérieur dans lequel le Créateur du ciel et de la terre daigne « habiter. Car le ciel n'est pas son seul séjour ; il en a un aussi dans « l'âme que l'on peut nommer un autre ciel. L'âme est comme un palais « formé d'un seul diamant, mais qui renferme plusieurs demeures, plu- « sieurs enceintes ; au centre, est la grande demeure, le sanctuaire où « Dieu se plaît à résider. » — Et la Sainte décrit les sept demeures, qui correspondent aux diverses occupations des hommes ; elles sont disposées à des distances plus ou moins reculées du centre, selon que ceux qui les habitent sont préoccupés de soins qui les rapprochent ou les éloignent plus ou moins de Dieu : « Que d'âmes ne sont pas au centre, et même « sont en dehors de leur propre palais, et, comme des sentinelles, font « la ronde alentour sans se mettre en peine de ce qui se passe au dedans, « sans connaître ce qui s'y trouve, ni quelles sont les diverses demeures ! « Dieu est le divin soleil qui est et demeure toujours dans le centre de « l'âme, et rien ne saurait ternir l'éclat de sa beauté et en obscurcir la « lumière. Si l'âme devient ténébreuse par le péché, c'est parce que son « péché fait obstacle au soleil, de même qu'un voile dont on couvrirait « un cristal opposé au soleil l'empêcherait d'être éclairé (1). »

Toujours la lumière, et l'on ne saurait sortir de cette figure ; c'est la lumière qui est l'emblême universel de l'intuition des choses célestes par l'âme. Depuis l'Evangéliste qui a écrit : *erat lux vera*, les Apôtres, les Pères et les Docteurs n'ont pas cessé de reproduire cette haute métaphore. Dieu est lumière, notre âme est lumière, notre raison aussi est une lumière, un reflet de la clarté de Dieu, *refulgentia claritatis divinæ*, dit saint Thomas. Ici-bas nous voyons la lumière divine, mais dans son reflet, bien moins que cela, dans son ombre ; le monde visible, avec ses amours et ses beautés, est la réfraction de l'éternel soleil.

V.

Si les emblêmes occupent tant de place chez les auteurs ascétiques, faut-il s'en étonner, et leur trésor entier n'est-il pas contenu dans la sainte Ecriture ? Ces célestes aspirations n'ont-elles pas leur source inépuisable

(1) Passage cité par le R. P. Gratry ; *Conn. de l'Ame*, T. II, pages 294, 315.

dans les textes sacrés, et les psaumes et les prophéties n'en contiennent-ils pas à chacune de leur page l'expression vive ? Le style hébraïque c'est l'idée glorifiée par l'image, c'est le corps divin ajouté à la pensée, qui est l'âme. Qu'il me suffise de rappeler un petit nombre de ces traits, flèches ailées qui portent le symbole dans l'imagination, le sentiment dans le cœur, la pensée dans l'intelligence :

« Le monde entier, dit le Sage, est devant vous comme un grain qui « fait à peine pencher le fléau de la balance et comme une goutte de « la rosée du matin qui tombe sur la terre. — Dieu, du haut du ciel, a « jeté ses regards sur les enfants des hommes ; il a vu leurs désirs, il a « compté leurs gémissements. — Si l'homme monte au ciel, il trouve « l'œil de Dieu ; s'il descend aux enfers, il le rencontre encore ; partout « où il prend son vol comme la colombe, il trouve Dieu. — L'enfer est « nu devant ses yeux. — Votre parole est la lampe qui dirige mes pas et « la lumière qui éclaire mes sentiers. — L'âme du juste est tranquille, « elle est un banquet continuel. — Dieu est propice à l'humble qui aime « ses ennemis ; il se plaît au chevet du souffrant, il remue le lit de ses « douleurs. — Vous êtes, Seigneur, la force du pauvre, son refuge « contre l'ennemi, son rafraîchissement contre la chaleur. » Quelle suite admirable de symboles ! Comme ici tout est figuré ! Tout s'anime, tout resplendit !

Mais si Dieu est le soutien de l'homme, et si l'homme est aimé de Dieu, que l'homme aussi, par la bouche du Prophète, lui rend bien cet amour et en quelles images ! « Le passereau trouve sa demeure et la tourterelle « se fait un nid pour y déposer ses petits ; vos autels, ô mon Dieu et mon « Roi, sont mon asile ! — Mon cœur défaille d'amour, il tend vers vous, « ô mon Dieu, comme le cerf altéré vers la source d'eau vive. — Votre « parole est un feu ardent et mon âme en est embrasée. » Et tant de traits relatifs à l'âme brisée par la douleur, blessée du saint amour, consumée par les tristesses de l'exil : J'ai habité parmi ceux de Cédar ; oh ! que mon « âme a été longtemps étrangère ! » C'est pourquoi l'âme affligée gémit « comme le pélican dans le désert, comme la huppe errante au milieu des « ruines, comme le passereau solitaire sur le toit. »

C'est surtout au livre des Evangiles que le cœur chrétien aime à demander les beaux emblêmes qui alimentent sa foi, ces paraboles que le Maître des cœurs s'en allait répandant comme le grain dans les campagnes de Judée. C'est la parabole qui est surtout la forme du symbolisme évangélique. La nature entière est tributaire de cette poésie : les champs, les semailles, les moissons, les pâturages, la vigne pour qui le Seigneur a tout fait, et qui a trahi son espérance. Joignez-y les actes de la vie sociale, les noces et les conviés, les débiteurs injustes qui rendent à d'autres le mal qu'on leur fait ; puis de saintes histoires, et pathétiques, le bon Samaritain qui prend soin de l'étranger étendu sur la route, et les

pérégrinations du prodigue accueilli de son père les bras ouverts après la parole de repentir; et enfin, la plus touchante des images sacrées, le bon Pasteur, rapportant sur son épaule la brebis qui ne pouvait suivre les autres parmi les ronces du sentier. C'est ainsi qu'un céleste symbolisme reluit dans les paraboles ; la tendresse s'épanche du cœur divin et se répand en enseignements auxquels n'a rien de comparable l'enseignement émané des lèvres humaines.

D'autres fois ce ne sont pas des histoires développées; il y a dans la vie du Sauveur des actes ou des mots qui sont de vivantes paraboles. Tel il se montre le jour où, pleurant sur Jérusalem, il se compare à la poule essayant de réunir ses poussins sous son aile et leur offrant l'abri qu'ils refusent; ou bien, lorsque la Samaritaine lui présentant à boire de l'eau qu'elle a puisée à la fontaine du désert, il lui fait comprendre le mystère de la parole divine sous l'image d'une source d'eau vive qui rejaillit dans la vie éternelle.

Bien plus, chaque détail de l'histoire sacrée, indépendamment de sa réalité historique, est aussi un emblême avec lequel notre cœur, notre pensée, notre langage sont familiers. Nous savons, par exemple, ce que c'est que de monter au Thabor pour voir une parcelle de la gloire de Dieu et sentir son âme se transfigurer sous les rayons qui éclairent la face du Sauveur; on sait aussi, et davantage, ce que c'est que de porter la croix, suivre la voie douloureuse, monter au Calvaire, mourir avec Dieu au Golgotha, et ressusciter, aussi nous, du tombeau où nous vivions ensevelis, pour remonter à Dieu et le contempler dans sa gloire.

Les maîtres de la science sacrée ont étudié, ils ont analysé ces textes augustes ; ils ont expliqué ces histoires bibliques qui sont une figure non interrompue; avec eux on suit la trace du symbolisme, le sens spirituel et le sens littéral : d'une part le sens étroit des mots qui s'arrête à l'objet, d'autre part le grand sens, celui qui aboutit à l'infini. C'est à connaître le sens spirituel du saint livre que doit s'appliquer le cœur intelligent. Heureux qui l'entend, ce livre, qui comprend ses caractères et marche à leur clarté! Quand le Seigneur parle en paraboles, ayons l'intelligence, écoutons. Il ne faut pas que ce soit pour nous que le Seigneur ait dit : « Je « leur parle en paraboles, ils regardent et ils ne voient pas. » Soyons plutôt de ceux à qui il est donné d'entendre le mystère du royaume céleste, afin que, au jour où le dernier voile tombera, nous reconnaissions sous ces figures, sous ces voiles évanouis, la vérité pure devenue l'indéfectible aliment des âmes élues.

Si l'essor des grandeurs mystiques nous effraie, si les symboles dans lesquels se montrent les mystères les plus grands de la vie spirituelle arrêtent notre faiblesse, si les liens qui nous retiennent ne sont pas rompus, si là encore, dans cette étroite demeure, se trouve la chaîne de nos affections, soutenons-nous du moins dans la région sereine où la

parole du Seigneur nous convie ; ayons un regard qui s'élève, un cœur qui aspire, une aîle qui s'agite et qui, planant dans l'éther tempéré, tende au ciel.

VI.

Un résultat qu'on peut appeler littéraire de tout ce qui précède, est à notre sens la constitution de la poésie dans son idéal le plus élevé. C'est la philosophie de la poétique; par là s'explique et de là prend sa dignité ce que les rhétoriques appellent la métaphore. Il y a identité entre la métaphore et le symbole, et sous ce rapport c'est donc une grande chose dans la vie ascétique et morale que la métaphore, puisqu'elle est le produit de l'esprit trouvant l'invisible dans le visible, l'abstrait dans le concret, l'idéal dans le réel.

Il est facile de reconnaître que là, dans ce radieux symbolisme, se trouve ce qu'il y a de plus essentiel dans la poésie, son plus haut sommet, le point où la nature est pour elle le miroir dans lequel elle voit Dieu. Et par exemple, il y a poésie dans les mots parce que l'idée y rayonne; parce qu'ils laissent voir l'idée sous leur surface; le matérialisme, précisément parce qu'il ne voit que la matière dans la nature, ne rayonne pas; il n'y a que le spiritualisme qui s'épanche en poésie, parce qu'il se suit à la trace lumineuse des symboles. A celui qui ne comprend pas cet idéal, qui est la poésie, il manque un sens supérieur; sous les voiles de la nature il ne pressent pas le Dieu qu'il réclame; il ne voit pas la beauté qui se fait sentir à l'âme sous celle qui luit aux regards; il est naturaliste, peut-être il connaît la nature, mais il ignore le plus élevé de ses mystères; il est philosophe peut-être aussi, il atteint la divinité par la vertu d'un syllogisme; mais à coup sûr il n'est pas poète; il ignore le je ne sais quoi qui est la poésie, qui entre par l'intermédiaire des sens, qui monte dans l'intelligence, qui pénètre au cœur; il ne connaît pas l'invisible.

Pour être artiste, pour être poète, ce qui est la même chose, il faut avoir surpris la poésie à ses hauteurs, en Dieu; à ses profondeurs, en soi-même; s'être préparé à la production des œuvres vives par l'assidue fréquentation de la poésie divine, de l'idéal. Ouvrez donc votre âme, ô poète, et recevez le souffle sacré qui vient à vous de toutes parts. Pour être poète, comme on l'entend ici, il n'est pas nécessaire de produire au dehors l'œuvre poétique. Heureux si vous possédez une goutte de la liqueur sacrée, quand même le vase d'or qui la contient en vous serait scellé et n'exhalerait pas au dehors ses parfums! La poésie ainsi conçue est un don primitif de Dieu; elle se confond avec l'adoration, avec la prière, elle est la forme sensible et vive de la contemplation.

A un prochain numéro quelques emblêmes.

A. MAZURE.

LA FEMME.

I.

LES MŒURS ANGLAISES.

« Dans tous les pays où le Christianisme ne règne pas, on observe une « certaine tendance à la dégradation des femmes. » C'est le Révérend Claude Buchanan qui parle ainsi (1), et l'expérience de tous les pays et de tous les siècles confirme cet anathème lancé sur toute société qui ne s'avance pas dans la voie du progrès à la lumière de l'Evangile. Le ministre protestant, quand il faisait cette remarque, avait les yeux fixés sur l'Asie ; si, moins préoccupé de la dégradation profonde de la femme dans ces contrées lointaines, il avait jeté les yeux autour de lui ; si, repassant dans son esprit les souvenirs du Moyen Age, il avait comparé ce qu'était la femme avant Luther, avant Henri VIII et Elisabeth, et ce qu'elle est devenue depuis, il aurait reconnu que l'anathème ne frappe pas seulement les nations païennes et idolâtres, mais encore les nations chrétiennes qui ne veulent plus être chrétiennes qu'à demi, et qu'à l'affaiblissement du Christianisme dans une société correspond toujours pour la femme une diminution d'indépendance, d'influence et de dignité. Assurément, ce n'est pas le rétablissement de l'esclavage antique où la femme n'était pas mariée, mais vendue à l'homme ; c'est du moins un premier pas fait pour revenir à un état social où l'homme, entouré d'esclaves dont toute la destinée est de satisfaire sa luxure et sa vanité, demeure seul et farouche, sans compagne pour traverser avec lui les épreuves et les douleurs de la vie.

Si cela est vrai des nations protestantes, qui ont tenté une conciliation impossible entre la fidélité chrétienne et l'abandon au sens particulier, cela n'est pas moins vrai d'une nation catholique où, sous les noms de liberté de penser, de souveraineté de la raison, de religion naturelle et même de religion raisonnable, le sens particulier a fait tant de progrès, c'est-à-dire tant de ravages. Il y a entre l'homme et la femme une telle inégalité de force, que le règne de la force est toujours nécessairement l'esclavage de la femme. Le plus fort sera toujours disposé à user de sa force pour établir et maintenir sa domination, s'il n'est retenu par une loi supérieure à son sens particulier et à sa volonté, je veux dire à sa passion. C'est assez ce que nous voyons parmi nous à cette heure. Nos politiques, nos philosophes, nos lettrés sont des protestants qui n'ont pas fait profession de l'être. Les idées auxquelles ils ont donné cours parmi nous sont des idées protestantes : on prétend conserver des croyances catholi-

(1) *Christian Researches in Asia*, etc., DD. Londres, 1812, p. 56.

ques ce qui ne froisse pas trop vivement nos goûts, nos habitudes et notre fausse délicatesse, et rejeter en même temps ce qui semble suranné, ce qui paraît incompatible avec ce que nous appelons assez vaguement l'esprit du XIXe siècle, avec ce que nous appelons pompeusement le progrès des lumières et de la civilisation. Progrès, je le veux bien, en ce sens que progrès signifie marche, et nous marchons, en effet, nous nous éloignons chaque jour davantage des vieilles idées et des vieilles mœurs françaises. Progrès, je le confesse, mais progrès de la domination de l'Angleterre parmi nous. Les idées et les mœurs anglaises ont envahi la France, nos idées et nos mœurs nationales refoulées, chassées par la conquête, auront bientôt disparu tout à fait. Je ne veux pas médire des dons précieux que nous a faits l'industrie moderne ; je ne conteste pas le bien que nous pourrions tirer de la vapeur et de l'électricité dans ces applications merveilleuses qui suppriment la distance et multiplient nos relations, mais je suis effrayé de voir que nous ne nous en servons que pour faire de la France une autre Angleterre, l'Angleterre du continent.

Cette lamentable révolution des mœurs n'est en aucun point plus visible que dans nos relations avec les femmes. A l'imitation de nos voisins d'Outre-Manche, nous nous faisons de plus en plus des habitudes qui laissent les femmes étrangères à nos délassements et à nos plaisirs. N'est-ce pas assez que, par la force des choses, elles soient le plus souvent étrangères à nos travaux ! (1) Ainsi notre vie s'écoule tout à côté de leur vie, mais sans presque s'y mêler. Dès le matin, l'homme est appelé au-dehors par ses affaires qui l'y retiennent tout le jour. Les heures de la soirée qu'il consacrait jadis aux réunions de la famille et aux relations du monde, il les a reprises pour des jouissances égoïstes, pour des plaisirs d'où la femme est exclue. Un usage funeste que l'hygiène condamne, que le climat n'explique pas, que rien n'excuse, s'est introduit parmi nous, et les états de recettes de nos contributions indirectes constatent les progrès effrayants que le mal a fait depuis trente années. Cet usage, en devenant général et même à peu près universel, a d'abord apporté un grand trouble dans nos meilleures habitudes. Pour s'adonner librement à cette autre ivrognerie, les hommes se sont séparés des femmes pendant les premières heures de la soirée. Et cependant quelques femmes, pour retenir les hommes auprès d'elles, ont consenti à supporter ce qui devait leur paraître insupportable. Celles-là peuvent dire ce qu'elles y ont gagné. Par là elles ont appris aux

(1) Ai-je besoin de dire qu'en exprimant ce regret je ne veux point parler de la femme du peuple dans nos grandes villes ? Celle-ci, ouvrière pour son compte comme l'homme est ouvrier, est en cette qualité associée aux travaux, non presque jamais de son mari, mais d'autres hommes. On ne saurait rien imaginer de plus funeste et de plus contraire à la destinée de la femme. C'est encore à l'exemple de l'industrie anglaise, que l'industrie française emploie dans ses fabriques la femme et l'enfant, pour abaisser, pour avilir le prix de la main-d'œuvre.

hommes qu'ils n'ont plus à se gêner, à se contraindre, à se surveiller devant elles. Elles sont au milieu d'eux comme n'y étant pas : l'influence douce et puissante qu'elles exerçaient ne se fait plus sentir. Je sais bien que notre siècle est assez de l'avis de J.-J. Rousseau, qui commence son livre de l'Education en attribuant, non pas à tel ou tel système d'éducation, mais à l'éducation entendue abstractivement, tous les vices de l'espèce humaine (1). S'il s'abandonnait à tous ses instincts, s'il écoutait toutes les voies qu'il entend au dedans de lui, l'homme serait parfait. Le mal est que ces voix sont bien discordantes, et que le système de Rousseau revient à dire : Suivez tous les conseils qui vous arriveront de la tour de Babel. Car l'homme porte la confusion des langues au dedans de lui, dans le plus intime de son cœur. Mais, dans la pratique, ce système consiste à faire ce qui plaît, sauf à être mécontent de soi-même après l'avoir fait, car ce qui plaît déplaît en même temps. Et quand l'homme veut être son

(1) « Tout est bien, sortant des mains de l'auteur des choses : tout dégénère entre « les mains de l'homme. Il force une terre à nourrir les productions d'une autre, un « arbre à porter les fruits d'un autre : il mêle et confond les climats, les éléments, « les saisons : il mutile son chien, son cheval, son esclave : il bouleverse tout, il « défigure tout : il aime la difformité, les monstres : il ne veut rien, tel que l'a fait « la nature, pas même l'homme ; il le faut dresser pour lui, comme un cheval de « manége ; il le faut contourner à sa mode, comme un arbre de son jardin.

« Sans cela, tout irait plus mal encore, et notre espèce ne veut pas être façonnée « à demi. Dans l'état où sont désormais les choses, un homme, abandonné dès sa « naissance à lui-même parmi les autres, serait le plus défiguré de tous. Les pré- « jugés, l'autorité, la nécessité, l'exemple, toutes les institutions sociales dans les- « quelles nous nous trouvons submergés, étoufferaient en lui la nature et ne mettraient « rien à la place. Elle y serait comme un arbrisseau que le hasard fait naître au milieu « d'un chemin, et que les passants font bientôt périr en le heurtant de toutes parts « et le pliant dans tous les sens. » (Premières lignes d'*Emile*.)

Rousseau oublie de dire, et la chose en valait la peine cependant, comment l'homme sorti parfait « des mains de l'auteur des choses, » est devenu l'être vicieux et corrompu qui lui a toujours inspiré tant de défiance et d'aversion, que, fuyant partout et désespéré de retrouver partout les hommes, il s'est résolu à quitter la vie pour ne les plus voir. Quel pouvoir ou au moins quelle influence étrangère a pu pervertir ce qui était parfait?... Rousseau ne l'explique, ne l'indique même nulle part. Il passe sans s'arrêter à côté des grandes contradictions du cœur humain, qui ruinent tous ses systèmes, celui de l'*Emile*, celui du *Discours sur l'inégalité*, celui du *Discours sur les sciences et les arts*, et les autres. Il passe sans s'arrêter à côté de la doctrine du péché originel qui donne la raison de ces contrariétés douloureuses qui sont le fond même de notre nature, si l'on veut que ce mot de nature, dont il a tant abusé, signifie quelque chose de réel et de vivant, c'est-à-dire en ce lieu d'exil quelque chose de souffrant, car vivre dans le temps, c'est souffrir. Ah ! sans doute il était trop grand philosophe pour réfléchir sur cette doctrine du péché originel, croyance des bonnes femmes, mais raison de l'histoire universelle du genre humain et fondement des sociétés modernes. Mais la civilisation chrétienne et les sociétés modernes n'avaient rien à lui apprendre, à ce superbe génie qui, pour fuir les hommes, fuyait le présent et, au dix-huitième siècle de l'ère moderne, vivait dans l'antiquité : « O Régulus, qu'aurait dit votre grande âme?... » O Régulus, bien vous prit de n'être pas le contemporain de Rousseau : il vous aurait poursuivi de ses invectives et votre mémoire ne serait venue à nous que chargée de ses calomnies. Et cependant l'homme est parfait « sortant des mains de l'auteur des choses ! »

maître à lui-même, il entend une voix qui lui crie : Fais! et au même instant une autre voix qui lui crie : Ne fais pas! et qu'il fasse ou qu'il s'abstienne, il ne manque pas d'être en révolte contre lui-même et mécontent de lui-même. La règle d'un ordre religieux en se substituant au sens particulier et à la volonté individuelle qui est si souvent le prête-nom de la passion, porte un remède efficace à cette anarchie qui est le fond même de notre nature. Mais un petit nombre seulement embrasse ces règles austères, et les croyances religieuses, alors même qu'elles règnent avec le plus de puissance, laissent pour la généralité des hommes un vaste champ à la liberté. L'homme pour plaire à la femme, la femme pour plaire à l'homme, trouvent doux de faire ce que ni l'un ni l'autre ne consentirait à faire pour des personnes de son sexe. Et plus l'attrait qui les porte l'un vers l'autre est pur, plus il est puissant. Toute l'ambition des chevaliers du Moyen Age n'allait qu'à obtenir un regard de leurs dames, mais cette ambition les soulevait jusqu'à l'héroïsme. Pour mériter un mot, un sourire d'elles, ils se sentaient capables de tout surmonter, de tout vaincre, et surtout de se vaincre eux-mêmes. Se vaincre soi-même, c'est l'art suprême qui comprend tous les autres. Pour l'individu, il ne peut y avoir de grandeur, de bonheur, de dignité qu'à ce prix. La société n'est la société que par la contrainte qu'elle exerce sur ceux qui ne savent pas se contraindre eux-mêmes. Sans cette contrainte, l'homme n'est plus un homme, c'est une bête féroce, la société n'est plus la société, c'est l'état sauvage. A aucune époque autant qu'aujourd'hui on n'a parlé de la civilisation, à aucune époque on n'en a autant méconnu la nature et le caractère. La civilisation, pour les hommes de notre temps, ce sont les routes, les canaux, les chemins de fer, la navigation à vapeur, la télégraphie électrique, les découvertes de l'industrie, les procédés de fabrication qui, en mettant le luxe à la portée de tous, font si souvent d'une pauvreté douce et supportable une insupportable misère. La civilisation n'est pas cela, c'est quelque chose de plus haut, c'est l'ordre qui permet d'ouvrir des routes, de creuser des canaux, de construire ces machines qui ont leur prix sans doute, mais dont nous sommes cependant trop fiers ; c'est l'ordre, c'est-à-dire l'équilibre et l'harmonie de toutes choses, c'est par conséquent un frein salutaire mis à ces appétits qui étouffent dans l'homme, quand ils ne sont pas contenus, le sentiment de ses plus nobles besoins. Nous parlons bien de la civilisation et de ses droits et de ses progrès : mais ce frein nécessaire sans lequel il n'est pas de civilisation, nous n'en voulons plus, toute contrainte nous est odieuse, nous voulons pouvoir nous abandonner librement à notre humeur et à nos penchants.

Là fut pour nous le grand attrait des mœurs anglaises. En confinant les femmes dans les choses du ménage, en les tenant éloignées d'eux-mêmes, nos voisins se sont réservé une liberté que nos pères ne connaissaient point. Dans ces réunions exclusivement composées d'hommes, nulle con-

trainte, nulle gêne. Qu'est-ce que l'homme pour l'homme? Un témoin le plus souvent indifférent. Mais ne voit-on pas s'établir entre eux, je ne sais quelle détestable émulation de vice? Et quand ce n'est pas encore le vice, c'en est du moins le semblant, l'apparence recherchée, affectée; c'est une forfanterie qui est au vice ce que l'hypocrisie est à la vertu, mais avec cette différence que l'hypocrisie ne conduit jamais à la vertu et que cette forfanterie conduit presque toujours au vice.

Il n'est sans doute pas besoin de démontrer le danger des réunions d'hommes, dans un pays et dans un temps où ces réunions, qu'on les appelle clubs ou cercles, ou qu'on les appelle de tout autre nom, se sont multipliées : les choses parlent assez d'elles-mêmes. En se multipliant ces réunions marquent combien s'est affaiblie déjà parmi nous l'influence des femmes, et elles vont achever de la ruiner. On fuit la société des femmes parce que devant elles il faut s'observer soi-même, être attentif à ce qu'on dit et à ce qu'on fait, et que cette attention est une gêne. Devant elles on se sent retenu par les bienséances, et on veut pouvoir parler librement. Ce qui est au fond des choses se manifeste nécessairement dans le langage, et il y a un aveu involontaire de la conscience de tous dans le sens qu'elle attache à cette expression de paroles libres. L'habitude que les hommes prennent de plus en plus de parler librement, leur fera fuir de plus en plus la société des femmes, à moins qu'on ose en venir à parler librement devant elles, ce qui serait le pire de tous les maux. On ne les fuirait pas autant, si on n'avait pas encore un peu de respect pour elles. Mais où en est-on venu, de fuir ce qu'on respecte et de rechercher ce qu'on méprise! Car en même temps qu'on s'éloigne des femmes qui ont conservé les grâces, la délicatesse, la pudeur et tous les nobles sentiments de leur sexe, on recherche les êtres déchus qui ont perdu tout cela. Quand l'homme tourne ses efforts à se rapprocher de plus en plus de ce qu'il respecte et de ce qu'il admire, il aspire à monter, il se civilise; quand il délaisse ce qu'il respecte pour se rapprocher de ce qu'il méprise, il aspire, selon l'énergique expression du poète, il aspire à descendre, il s'abrutit.

Nous en sommes là.

ALEX. DE SAINT-ALBIN.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

REVUE DES REVUES RELIGIEUSES.

I. Revue catholique d'Alsace. — Étude sur l'association protestante connue sous le nom de l'*Alliance* évangélique. — Son programme et son but. — Jugement du docteur Léo.

II. Revue catholique de Louvain. — *Le schisme d'Orient et la Russie.* — Le protestantisme réfuté par l'Église schismatique greco-russe. — *Statistique du gouvernement de l'Église*, cardinaux, archevêques, évêques et vicaires apostoliques.

III Revue théologique. — Curés. — Destitutions. — Causes insuffisantes. — Un curé peut-il être privé de sa paroisse s'il n'est pas dûment convaincu de fautes méritant cette peine? Réponse de la Sacrée Congrégation du Concile.

IV. Analecta Juris Pontificii. — Corrections faites à la nouvelle édition du Missel romain par la Sacrée Congrégation des Rites.

V. Correspondance de Rome. — Cas de conscience. — De quels suffrages et prières les excommuniés sont-ils privés d'après la doctrine de l'Église? — Quelle différence y a-t-il entre un excommunié toléré et un excommunié non toléré?

VI. Revue des sciences ecclésiastiques. — *Le Pentateuque et la critique moderne.* — Authenticité du Pentateuque. — *Introduction de la foi dans les Gaules.* — Exposition historique. — L'origine apostolique de nos Églises, vengée contre les assertions fausses de Grégoire de Tours, de Launoy et d'Ellies du Pin. — *Décret de la Sacrée Congrégation des Rites* sur la fête de sainte Angèle de Mérici. *Le séminaire français de Rome.*

I.

1° La Revue catholique d'Alsace nous annonce que l'*Alliance* évangélique doit tenir très-prochainement ses solennelles assises à Genève. Tous les protestants y sont convoqués des quatre coins de l'univers par M. Merle d'Aubigni, l'un des principaux champions du calvinisme. Il y aura d'illustres représentants de toutes les nations du globe, et on espère même en faire venir de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande. L'assemblée entendra la lecture de nombreux rapports qui n'auront pour auteurs, dit M. Merle, que des gens très-célèbres. La *Gazette ecclésiastique protestante* de Berlin, qui nous apprend cette nouvelle, ne peut s'empêcher de reprocher à M. Merle d'avoir retiré de son programme les thèses dirigées primitivement contre le catholicisme, et d'annoncer qu'à Genève une grande bataille sera livrée au rationalisme. La *Gazette de Berlin* a tort de se plaindre de M. Merle. Le passé de cet intrépide champion du protestantisme suffit à la rassurer. A Genève comme ailleurs, et malgré les réserves de M. Merle, l'*Alliance* continuera de se montrer aussi hostile à l'Eglise catholique que bienveillante et facile pour le rationalisme, qu'elle ne peut renier sans déserter son drapeau. L'*Alliance* n'a qu'un but qui est, de l'aveu de son fondateur le docteur écossais Chalmer, *de faire front contre l'antechrist*, lequel pour lui est personnifié non-seulement par le Pape, mais encore par le puséisme et par l'Eglise épiscopale d'Angleterre.

Les statuts de l'*Alliance* indiquent suffisamment ce but :

« On espère, y est-il dit, que l'*Alliance* exercera une influence favorable

sur le progrès du christianisme, sous divers rapports, notamment *en réagissant contre les efforts du papisme* aussi bien que contre les autres formes de la superstition et de l'incrédulité, et en faisant progresser la foi protestante ici et dans d'autres pays. Pour cela, il paraît utile d'obtenir des renseignements exacts : « 1° *Sur les faits qui amènent les progrès du papisme;* 2° Sur l'état de l'incrédulité, etc. (§ 4.) L'*Alliance* travaillera à la propagation du protestantisme évangélique et *à la destruction du papisme,* de l'incrédulité, et en général de *toutes les formes de la superstition, de l'erreur* et de l'impiété qui sont contraires à l'Evangile... » (§ 5.)

On peut voir par ces extraits quel est le véritable caractère de l'*Alliance :* « C'est, sur le terrain religieux, une espèce de corps franc, une armée cosmopolite de volontaires, divisés pour tout le reste, mais unis par leur haine commune contre l'*Eglise catholique.* C'est elle, en effet, qui a la plus large part dans les colères de l'*Alliance.* La *réaction luthérienne*, coupable de s'être rapprochée des catholiques, a partagé leur sort; c'est elle que l'*Alliance* désigne sous le nom de *superstition.* Les chefs de la réaction ne s'y trompèrent point. Dès le début, ils reconnurent dans l'*Alliance* leur plus dangereuse ennemie; et celle-ci, d'ailleurs, n'a jamais fait mystère de ses sentiments. »

L'*Alliance* s'est surtout proposé d'exercer son prosélytisme sur l'Italie; mais comme elle ne pouvait y entrer qu'en se mettant au service des révolutionnaires italiens, elle n'a pas hésité de fraterniser avec eux, et nous avons vu récemment son président faire solennellement hommage d'une Bible polyglotte au bandit de Caprera. Aussi, est-il permis de croire, malgré les allures belliqueuses de M. Merle d'Aubigni, que l'*Alliance* se gardera bien cette année encore de se commettre avec le rationalisme. Elle voudrait lui déclarer la guerre qu'elle ne le pourrait pas, car elle trouverait de la part de ses propres membres une résistance invincible. Rien ne le prouve mieux que ce qui s'est passé à l'assemblée de 1857 solennellement convoquée à Berlin par le roi de Prusse. L'*Alliance* y compta plus de mille membres à ses conférences. Le roi et la famille royale, les conseillers intimes et autres, les fonctionnaires de l'Etat et de l'Eglise en firent les honneurs. On s'était promis de ramener les sectes protestantes à l'unité d'un symbole commun. Le résultat de l'assemblée fut tout contraire, et la réunion de Berlin fut comparée par une feuille protestante (1) à un feu d'artifice « qui brille un instant, remplit les airs de détonations et de mille couleurs variées; puis tout rentre dans l'obscurité. Chacun retourne chez soi, la représentation est terminée. Qu'en reste-t-il? — Rien. »

En effet, rien ne resta de ce congrès œcuménique du protestantisme, qui n'eut d'autre résultat que de constater solennellement les nombreuses variations du protestantisme. On entendit parler toutes les langues dans

(1) *Volksblatt.*

cette tour de Babel où Luthériens, Calvinistes, Zwingliens, Memnonites, Baptistes, Méthodistes, Anglicans, Quakers, Herrenhutes, et les mille variétés de *dépensiers et d'indépendants* se délivraient mutuellement des certificats d'orthodoxie. On y entendit sans scandale un orateur ranger la Bible elle-même, en matière de foi, parmi ces autorités extérieures dont le règne est passé, et attaquer hardiment la doctrine « de la régénération des enfants par le baptême. » On y vit enfin le chevalier Bunsen qui déclarait ne croire ni à un Dieu personnel ni à la divinité de Jésus-Christ, et M. Merle d'Aubigni, le champion de l'orthodoxie calviniste, s'embrasser tendrement en présence de toute l'assemblée.

M. Merle a-t-il oublié tout cela! Et avant de menacer le rationalisme du fond de Genève, ne devrait-il pas se rappeler qu'il lui a donné le baiser de paix à Berlin?

Quant à la prétendue unité que l'*Alliance* feint de vouloir réaliser parmi les sectes protestantes, voici en quels termes elle est appréciée par un écrivain protestant, le docteur Léo (1):

« Versez de l'eau sur du fer décomposé par la rouille, il se produira aussi une unité, mais c'est l'unité de la boue (2), bien différente de celle qui, avant l'action de la rouille, en formait un admirable métal. De grandes sociétés, répandues sur la face de tout l'univers, telles que l'*Alliance évangélique*, s'efforcent de réunir dans la fraternité chrétienne des gens de toute secte et de toute confession et d'en former un grand gâchis religieux, sans autre lien que leur opposition commune à l'Eglise romaine. On respire pour ainsi dire, quand on est luthérien, à la consolante pensée que cette Rome éternelle est encore là et qu'elle continuerait d'exister, dût-elle même être chassée de la Rome terrestre, — on respire, dis-je, et l'on se convainc que si l'*Eglise romaine n'existait* pas pour faire contre-poids à cette épouvantable dissolution de la chrétienté, *il faudrait l'inventer et l'établir*, afin de ne pas étouffer dans cette espèce de marais.

« Il est une chose que l'on peut dire avec certitude : Ne vous y trompez pas, de l'amalgame que vous tentez ne sortiront que des produits analogues, mais indéfinissables, et si vous persévérez sciemment et volontairement dans cette voie, le Seigneur, au dernier jugement, vous rendra responsables de crimes plus grands que le meurtre et le vol, car vous tuez les âmes des peuples et vous dérobez au ciel ceux qui étaient destinés à le peupler. Vous les convertissez en des oiseaux nocturnes, dont le vol répand l'horreur dans les parvis du ciel, mais qui certes en resteront toujours exclus. Le christianisme subjectif seul ne mène pas loin : Il ressemble à un pin qui se dresse, triste et solitaire, dans la campagne déserte, et dont les vents brisent les branches et tordent la cime. Et d'ail-

(1) *Volksblatt de Halle*, 2 août 1856.

(2) *Die Einheit des Dreckes.*

leurs, le Seigneur n'a point dit : Allez, enseignez tous les *hommes* et baptisez-les ; mais : Allez et enseignez toutes les *nations.* »

II.

2° *Le schisme d'Orient et la Russie,* par M. l'abbé Lefebve.

Malgré leur mépris ostensible pour la tradition, les protestants ont toujours cherché à se donner des ancêtres et à prouver que depuis le temps des Apôtres le symbole de la foi protestante n'a jamais cessé de compter de nombreux adhérents dans le sein de la société chrétienne. Dans ce dessein, ils tentèrent à plusieurs reprises de rattacher à leur cause les Eglises schismatiques d'Orient. Mais ces essais restèrent toujours sans succès. La confession d'Ausbourg fut condamnée plusieurs fois comme étant contraire à la foi constante de l'Eglise grecque. Le Synode, tenu à Constantinople en 1639, prononça l'anathème contre les articles de foi calviniste souscrits par Cyrille Lucar. Un autre Synode, tenu en 1642, condamna les mêmes articles, déclarant qu'ils renfermaient l'hérésie de Calvin, et étaient tout à fait opposés à la foi chrétienne telle qu'elle est professée par les orientaux. A la même époque, les quatre Patriarches d'Orient approuvèrent le catéchisme de Pierre Mogila. Or, ce catéchisme avait pour objet d'exposer la foi de l'Eglise grecque et de réfuter les erreurs du protestantisme. Enfin, le Synode de Jérusalem, tenu en 1672, réprouva de nouveau les erreurs hérétiques de Calvin, déclarant que ceux qui professent la foi calviniste ne sauraient être chrétiens.

Cependant, malgré la diversité des dogmes, on vit souvent les protestants et les Grecs schismatiques se rapprocher et s'unir quand il s'agissait de témoigner leur haine commune contre l'autorité du Souverain Pontife. On vit même les idées protestantes obtenir un tel crédit en Russie, au XVIIIe siècle, qu'un archevêque de Twer avançait sans détour qu'*une grande partie du clergé russe était calviniste.* La politique de l'empereur Nicolas réagit puissamment contre les tendances protestantes et rationalistes qui avaient pénétré dans le clergé russe, et il suffit pour s'en convaincre de consulter la théologie de Mgr Macaire, recteur de l'Académie ecclésiastique de Saint-Pétersbourg. Cette théologie nous offre une réfutation complète des doctrines protestantes. En voici le résumé :

Les protestants rejettent, comme on le sait, la tradition et l'autorité de l'Eglise comme institutrice infaillible de la foi. Mgr Macaire, d'accord avec les professions de foi reçues dans son Eglise, rejette ce principe fondamental du protestantisme, et il montre que les sources de la foi sont l'Ecriture sainte et *la tradition telles qu'elles sont conservées et enseignées par l'Eglise* (1).

Le savant théologien observe ensuite, et avec raison, que si on admet

(1) Introduction à la théologie, pages 3 et 371.

les principes des protestants, on se met dans l'impossibilité de résoudre avec une pleine certitude la question de l'inspiration des livres saints : « La raison, dit-il (en rejetant l'autorité divine de la tradition ou de l'Eglise) n'est point en état de rendre sur l'inspiration divine des livres saints un témoignage qui ne se puisse contester (497). Mgr Macaire prouve encore qu'on ne saurait séparer l'Ecriture sainte de la tradition, et que l'une et l'autre ont la même autorité, puisqu'elles nous font connaître avec une égale certitude les vérités révélées. Il montre la nécessité de la tradition pour sauvegarder l'unité de la foi, et fait remarquer que l'Ecriture sainte, séparée de la tradition qui nous donne son interprétation, est une lettre morte qui n'a point d'oreilles pour entendre nos questions sur le sens à donner à tel ou tel de ses passages, ni de voix pour répondre aux doutes que nous formulons (p. 500). Il est vrai que les protestants ont cru répondre à cette objection en accordant à tous les lecteurs de la Bible une illumination intérieure du Saint-Esprit. Mais ce principe est inadmissible, car il ouvre la plus large porte à toute sorte de licence et à des contestations sans fin, en permettant à chaque sectaire de faire passer ses extravagances pour des inspirations du Saint-Esprit, et même de les appuyer sur des textes bibliques (502). Les Pères ont donc eu raison de dire que la tradition est nécessaire pour comprendre l'Ecriture sainte (p. 527).

Mgr Macaire établit aussi contre les protestants que, pour se convaincre de l'authenticité et de l'intégrité de la tradition sacrée elle-même, et savoir distinguer les vraies traditions des fausses, il faut de toute nécessité se régler sur le témoignage de l'Eglise, qui est *la véritable gardienne et l'interprète fidèle de toute la révélation divine, non-seulement de la sainte tradition, mais aussi de la sainte Ecriture, à l'aide de cette même tradition* (p. 530), en sorte que ces deux propositions : *on doit expliquer la sainte Ecriture conformément à la sainte tradition, — on doit entendre la sainte Ecriture comme l'explique l'Eglise orthodoxe*, sont parfaitement identiques (598).

Mgr Macaire fait observer encore que sous le nom d'Eglise il entend ici, non le peuple chrétien comme le veulent les protestants, mais l'Eglise enseignante ou la hiérarchie sacrée. Il prouve que Jésus-Christ a institué dans son Eglise une classe spéciale de fidèles, chargés par lui de garder sa parole et de l'interpréter, et qu'il n'a point donné le même droit à tous les croyants (pages 532-537). Il prouve que cette Eglise est douée de l'infaillibilité, et il cite à ce sujet le célèbre témoignage : *Je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.* Mgr Macaire, citant ce texte, omet, comme on le voit, les mots *Tu es Petrus et super hanc petram*; on comprend la raison de cette omission. La primauté de saint Pierre y est si clairement désignée, ainsi que la nécessité pour toutes les Eglises de s'unir au centre unificateur de cette primauté, que le savant recteur ne pouvait citer le texte divin sans condamner son Eglise.

Sur *l'objet* de l'infaillibilité de l'Eglise, Mgr Macaire s'accorde à dire

avec les catholiques qu'elle s'étend à toutes les vérités de la religion chrétienne renfermées dans la révélation, c'est-à-dire tant dans la tradition sacrée que dans la sainte Ecriture (548). Il combat la distinction établie par les protestants entre les dogmes *fondamentaux* et les dogmes non *fondamentaux*, distinction d'invention protestante, dit-il, et tout à fait inadmissible dans la dogmatique orthodoxe. Elle est en contradiction avec l'Ecriture sainte et la tradition sacrée, comme avec la pratique de l'Eglise orthodoxe... Elle répugne à la saine raison... elle conduit à un renversement total du Christianisme... et même à l'indifférentisme religieux. (T. I, p. 28).

Mgr Macaire réfute aussi les erreurs des protestants sur la prédestination, le libre arbitre, la grâce, la justification, les bonnes œuvres et les sacrements. Il prouve contre eux que les sacrements ne sont pas seulement des signes destinés à exciter la foi dans les âmes, ni de simples cérémonies qui distinguent les chrétiens des non chrétiens, ni de purs symboles de la vie spirituelle, mais qu'ils sont des actions saintes qui, sous une image visible, communiquent en réalité aux fidèles la grâce divine invisible; des *instruments* qui agissent nécessairement par la grâce sur ceux qui y participent (p. 600). Il montre ensuite que toutes les Eglises et même les sectes les plus anciennes ont toujours admis les sept sacrements institués par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il est très-explicite sur le sacrement de l'eucharistie et sur le saint sacrifice de la Messe. Sa profession de foi sur ce point ne diffère pas de celle des catholiques. « Nous croyons, dit-il, que le pain et le vin se changent réellement « au vrai corps et au vrai sang de Jésus-Christ... Nous croyons, disent les « patriarches d'Orient, que Notre-Seigneur Jésus-Christ est présent, non « symboliquement ou figurément... ni par impanation, comme l'expli- « quent les disciples de Luther avec peu de convenance, mais *véritable-* « *ment* et *réellement*, de sorte qu'après la consécration du pain et du vin, « le pain se change, se transforme, se transsubstantie au vrai corps du « Seigneur, qui est né à Bethléem de Marie toujours Vierge... et le vin se « change et se transsubstantie au vrai sang du Seigneur, qui durant ses « souffrances sur la croix, a été versé pour la vie du monde... Dans ces « paroles l'Eglise orthodoxe professe clairement la présence réelle de « Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie, et le mode de cette pré- « sence. La *présence réelle*... en opposition avec les erreurs... des réfor- « més;... *le mode de la présence*, nommément par la métamorphose ou « transsubstantiation du pain et du vin au vrai corps et au vrai sang du « Seigneur, en opposition avec la manière de voir des luthériens (p. 457). »

« En croyant, dit-il, et professant que la très-sainte Eucharistie est un « véritable sacrement, l'Eglise orthodoxe croit et professe également, en « dépit des erreurs des protestants, que l'Eucharistie est en même temps « un sacrifice véritable, réel (p. 492). »

Ce n'est donc que sur la procession du Saint-Esprit, le purgatoire et la

primauté du Pape que l'Eglise greco-russe est en dissidence avec l'Eglise romaine. Mais à cet égard encore on se trompe. De ces trois causes de séparation, les deux premières sont plus apparentes que réelles. Après s'être longtemps disputé sur la procession du Saint-Esprit, pour le simple plaisir de la chicane, on n'en parle plus guère aujourd'hui, dit le prince Galitzin (1); car les Grecs (et les Russes à leur suite), en disant que le Saint-Esprit procède du Père par le Fils, se servent d'un terme autorisé par l'Eglise comme équivalent au sens du dogme. Quant au purgatoire on y croit en Russie comme à Rome. On prie tout autant en Russie pour les morts que chez nous, et tout en ne prétendant pas croire au purgatoire, les Russes, par le seul fait de leur culte pour les morts, y croient comme nous. Le prince Galitzin nous fournit sur ce point, entre autres témoignages extrêmement curieux, une traduction ordonnée par la grande-duchesse Hélène, des *prières des chrétiens de l'église orthodoxe catholique d'Orient,* où la Commémoration des Morts est formelle et où la croyance au dogme du purgatoire se révèle manifestement.

Reste la question de la primauté du Pape, la seule sur laquelle il y a une séparation réelle entre l'Eglise catholique et l'Eglise greco-russe. — Et pourtant cette primauté est si clairement exprimée dans l'Evangile et dans les traditions des premiers siècles, que le doute n'est pas possible pour la bonne foi qui cherche la *vérité, en vérité.*

3° *Gouvernement de l'Eglise catholique.* Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner la statistique du gouvernement de l'Eglise catholique. Nous l'empruntons à la *Revue de Louvain* :

A la tête de l'Eglise universelle se trouve le Souverain Pontife, assisté du Sacré Collége, qui se compose, quand il est au complet, de six cardinaux évêques, de cinquante cardinaux prêtres et de quatorze cardinaux diacres. Le monde catholique se partage aujourd'hui en 1,007 provinces ou divisions ecclésiastiques, qui portent les titres de patriarcats, d'archevêchés, d'évêchés, de vicariats apostoliques, de juridictions abbatiales ou de territoires dits *nullius diocœsis.* On en compte 681 en Europe, 128 en Asie, 29 en Afrique, 146 en Amérique et 23 dans l'Océanie. Ces nombres se décomposent ainsi :

En Europe, 2 patriarches, 116 archevêques, 484 évêques, 45 concathédrales, 15 abbés ayant juridictiou épiscopale, 6 chapelains militaires, 18 vicaires, délégants ou préfets apostoliques; — En Asie, 6 patriarches, 3 archevêques, 54 évêques, 65 vicaires ou préfets apostoliques; — En Afrique, 10 évêques, 19 vicaires ou préfets apostoliques; — En Amérique, 22 archevêques, 115 évêques, 9 vicaires apostoliques; — Dans l'Océanie, 2 archevêques, 12 évêques, 8 vicaires apostoliques, 1 préfet apostolique.

Les différents Etats de l'Europe se trouvent partagés comme il suit : En

(1) L'Église greco-russe.

Italie, 1 patriarche (Venise), 47 archevêques, 215 évêques, 44 concathédrales, 11 territoires abbatiaux, un chapelain militaire; — En Espagne, 9 archevêques, 45 évêques, 1 concathédrale, 4 chapelains ou prélats militaires; — En Portugal, 1 patriarche (Lisbonne), 2 archevêques, 14 évêques; — En France, 16 archevêques, 65 évêques, 1 chapelain militaire; — Dans les Pays-Bas (Belgique et Hollande), 2 archevêques, 9 évêques, 1 vicaire apostolique; — Dans l'empire d'Autriche, 16 archevêques, 48 évêques, un abbé ou chapelain militaire; — Dans la Confédération Germanique, 6 archevêques, 18 évêques, 2 vicaires ou délégats apostoliques; — Dans le royaume de la Grande-Bretagne, 5 archevêques, 38 évêques, 3 vicaires apostoliques; — Dans le Nord de l'Europe, 2 archevêques, 16 évêques, 2 vicaires apostoliques;—En Suisse, 5 évêques, 1 abbé, 2 préfets apostoliques;—A Malte, en Grèce et dans la Turquie d'Europe, 6 archevêques, 14 évêques, 8 vicaires apostoliques ou prélats sous différents noms.

III.

4° Revue théologique (Juillet 1861). — Cures. — Destitution.— Causes insuffisantes.

Un curé ne peut être privé de sa paroisse s'il n'est pas dûment convaincu de fautes méritant cette peine, surtout s'il n'est pas démontré que le curé soit amovible ad NUTUM.

Joseph C., archiprêtre de l'église Saint-Félix, du droit de patronage de la chambre apostolique, reçut ordre, le 7 octobre 1854, de se retirer dans un couvent qui devait lui servir de prison jusqu'à la conclusion d'un procès criminel qui s'instruisait à sa charge près le tribunal ecclésiastique du diocèse. Après une détention de quelques mois, il fut traduit devant la cour ecclésiastique où il reçut communication d'un rescrit *ex audientiâ sanctissimi* qui prononçait sa destitution du bénéfice paroissial. Le rescrit avait été motivé par un rapport de l'évêque où il était dit que le curé était amovible *ad nutum* et qu'il existait à sa charge un volumineux procès *stupri cum defloratione*. Le curé s'adressa à la S. C. du C. pour faire déclarer sa destitution nulle et de nul effet, affirmant, ses lettres d'institution à la main, qu'il n'était pas amovible *ad nutum*, qu'il n'avait été fait *contre lui* aucun procès par la cour ecclésiastique et que sa conscience ne lui reprochait aucun crime. L'affaire fut portée à l'audience du Souverain Pontife qui autorisa ce curé à se justifier par-devant la Sacrée Congrégation.

Profitant de cette autorisation, Joseph C. entreprit de prouver, par l'organe de son défenseur, que sa destitution a eu lieu sans cause légitime, qu'il a droit par conséquent d'être réintégré dans sa paroisse, et qu'on doit lui restituer les fruits de son bénéfice. Il fait remarquer d'abord que l'accusation de mauvaises mœurs ne suffit pas pour priver un ecclésiastique de son bénéfice, si l'on n'observe pas à son égard la triple monition

prescrite par le Concile de Trente. Or, Joseph n'a jamais reçu aucune monition de son évêque; la destitution a été prononcée subitement, sans procès et sans défense de la part du curé. D'ailleurs, nulle cause ne pouvait motiver même une première monition. Car : 1° les procès font foi que plusieurs témoins ont fait de grands éloges de la conduite et des mœurs de Joseph; 2° que ce prêtre a été l'objet de l'envie, puis de la haine de deux individus, qui ont fait tout ce qu'il était possible de faire pour déchirer sa réputation; 3° La fausseté des griefs allégués contre lui ressort des deux procès mêmes dont les actes ont été transmis à Rome par l'évêque, l'un *de prægnuantiâ puellæ M. C.*, l'autre *de defloratione puellæ M. B.* Quant au premier, la calomnie a été immédiatement démontrée avec évidence, comme le prouve le décret rendu sans hésitation par la cour épiscopale. Quant au second, il a été provoqué par Joseph lui-même, qui avait déposé une plainte *en diffamation* et *calomnie* contre ses ennemis, et de l'audition des témoins il est résulté que l'accusation dont ce prêtre avait été l'objet n'avait d'autre fondement que les allégations de Mme B. elle-même. Or, les lois canoniques défendent de regarder quelqu'un comme coupable sur les dires d'une femme *de sua turpitudine deponentis*, ou bien sur les dépositions de témoins ou autres personnes qui ne connaissent ce qu'ils déposent que par les dires de cette même personne. Joseph C. conclut qu'il y a lieu de lui accorder la réintégration et la restitution des fruits.

La Sacrée Congrégation a déclaré la destitution du curé dépourvue de causes suffisantes. Quant à la question de réintégration et de dommages-intérêts, elle en a renvoyé la décision à l'une de ses prochaines séances.

« An constet de causis remotionis a paræciâ, seu potius sit locus rein-
« tegrationi, et restitutioni fructuum in casu.

« Negative ad primam partem ; dilata ad secundam et reproponatur in
« primâ post proximam. » (*Terracinen. Parochialis, diei* 2 *Junii* 1860.)

5° Décision de la S. C. du Concile — *De sacerdotum, et nominatim parochorum ancellis.*

1° Suspensionis pæna merito irrogatur sacerdoti pertinaciter retinenti, in suo famulatu juvenem puellam infra ætatem synodalem.

2° Si sacerdos ita suspensus, appellatione apud S. Congregationem interposita, sacrum publice celebret, in irregularitatem incidit; saltem si appellatio in devolutivo tantum fuerit admissa.

« I. An et quomodo surtineatur suspensio in casu. Et quatenus affir-
« mative :

« II. An constet de irregularitate a B. incursa in casu S. Congratio rescri
« bendun censuit : ad I. Affirmative, in omnibus et amplius. Ad II. Affir-
« mative. »

(*Spoletana, suspensionis et irregularitatis,* die 7 julii 1861.)

IV.

6° Revue des Analecta Juris pontificii (Rome). — *Corrections du Missel romain.* — A l'occasion d'une nouvelle édition du Missel romain, à l'imprimerie de la Propagande, la Sacrée Congrégation des Rites y a fait plusieurs corrections. Nous donnerons les plus importantes :

1. Quoique l'empire romain ait cessé d'exister, on ne doit pas supprimer les oraisons *pro imperatore*. Mais on mettra au commencement du Missel la note suivante : « Orationes pro romanorum imperatore tam in « missâ præsanctificatorum feriæ VI in Parasceve quam in fine præconii « paschalis Sabbato sancto, ob sublatum romanorum imperium non am- « plius recitentus. Retineantur tamen ut antea in novis missalibus. »

2. *Samedi-Saint.* — Bénédiction des fonts, supprimer le mot *ejusdem* dans la conclusion de la seconde oraison, avant la Préface, ainsi qu'à l'oraison de la Messe. — Au même endroit, à la rubrique finissant par le mot *prosequitur*, on ajoute : *junctis manibus.*

3. *Préface de la Croix*; ajouter à la rubrique : *et Pretiosissimi sanguinis D. N. J. C.*

4. *Préface de la sainte Vierge.* — Supprimer dans la rubrique les mots *immaculata et vel desponsatione.*

5. *Dimanche de Pâques.* — Supprimer le mot *ejusdem* dans la conclusion de la Postcommunion.

6. *Fête-Dieu.* — Dans la rubrique à la fin de la Messe, après ces mots : *non autem translatum*, supprimer la particule *et.*

7. Avant la *Messe de saint Sabbas* (5 décembre), indiquer la messe de sainte Barbe en ces termes : *S. Barbareæ, virg. et mart. Missa loquebar, de Comm. Virg. et Mart.*

8. *Vigile de saint Thomas.* — Remplacer les mots de la rubrique : *ut in Communi Sanctorum* par ceux-ci : ut in Vigiliâ unius Apostoli.

9. Il faut transporter la *Messe de saint Tite* au 6 février, en ôtant l'épigraphe : *Primâ die*, etc., et mentionner ensuite la Messe de sainte Dorothée : *Eâdem die*, etc.

10. *Saint Marcel* étant semi-double, après la première oraison il faut mettre : « Secunda oratio : » *Deus qui*, etc. « Tertia, » *Ecclesiæ* « vel » *pro Papâ*; et observer la même règle dans tout le Missel.

11. *Saint Canut.* — Supprimer les mots : *Semiduplex ad libitum.* Après la rubrique : *Et fit Commemoratio SS. Marii.* Ajouter à la ligne : « Tertia oratio « de S. Mariâ : » *Deus qui salutis...* « cujus secreta : » *Tua, Domine...* « ex « mis. vot. de Purific. ad Pascha... »

12. *Purification.* — Dans la critique placée au commencement de la Messe, au lieu des mots : *in sequentem diem*, il faut lire : « in feriam se- « cundam immediatè sequentem quocumque festo etiam æqualis, non « autem altioris ritus in ea incidente. »

13. *Saint Valentin* (14 février). — Supprimer la rubrique de la Secrète. De même pour la *Fête des quarante Martyrs,* supprimer la rubrique de la Secrète et de la Postcommunion, et pour celle de saint Grégoire (12 mars) la rubrique : *Notandum.*

14. La *Fête de saint Patrice* (17 mars) étant maintenant de rit double, supprimer : *tertia orat. A cunctis.*

Annonciation. — Après la Messe, on mettra cette rubrique : « Si Festum « Annunciationis B. M. V. venerit in aliquâ Dominicâ privilegiatâ ante « hebdomadam majorem, transferendum erit in feriam secundam imme- « diatè sequentem, quocumque festo æqualis, non autem altioris ritus, in « eam incidente. Si autem venerit in hebdomadâ majori, vel paschali, « transferendum erit pari cum privilegio in feriam secundam post Domi- « nicam in Albis, servato ritu Paschali. »

16. *Notre-Dame des sept Douleurs* (vendredi après la Passion). — Placer après la messe cette rubrique : « Quando Festum septem Dolorum B. M. V. « celebrari nequeat hac ferià, transferendum est in Sabbatum immediatè « sequens, quocumque festo æqualis, non autem altioris ritus in eo « occurrente. Quod si nec in sequenti sabbato celebrari possit, omit- « tatur. »

17. *Saint Marc.* — Dans quelques missels, à la rubrique pour la procession on lit : *S. Marci : non tamen,* etc. ; il faut : *S. Marci : et si contingat transferri festum Sancti Marci, non tamen,* etc.

18. *Invention de la sainte Croix.* — La rubrique *sed si Festum* doit être ainsi modifiée : « Si Festum Inventionis transferri contigerit post Pente- « costen dicitur eâdem Missâ, sed Introitus et Communio erunt sine Alle- « luia ut in Missâ Exalt. XIV sept. »

19. *Saint Stanislas* (7 mai). — Supprimer la rubrique : *Notandum.*

20. Après la *Messe du Précieux Sang* placée au commencement de juillet, il faut mettre : « Si hodie occurrat festum Visitationis B. M. V. aut aliud « Festum æqualis vel altioris ritus, de pretiosissimo Sanguine fiat primâ « die non impeditâ à festo duplici primæ vel secundæ classis, translato « inde juxta rubricas festo minoris ritus. »

21. *Sainte Anne* (26 juillet). — La conclusion de la Secrète doit être : *Per eumdem.*

22. *Saint Etienne* (3 août). — Supprimer : *Et non dicitur Credo.*

23. Supprimer *ejusdem* de l'oraison de saint Camille (18 juillet), et de la Postcom. de sainte Jeanne de Chantal (21 août).

24. *Fête des sept Douleurs.* — « Dominica III septembris. In festo septem « Dolorum B. M. V. Missa dicatur ut in alio festo septem Dolorum posito « sub mense Martii... præter orat. seq., et post sequentiam additur Alle- « luia, quod omittendum erit in fine gradualis...

« Si in Dominicâ III septembris occurrat aliud festum sive B. M. V. sive « altioris gradus, vel dies octava festi, quod alicubi solemne sit, festum

« septem Dolorum amandatur ad Dom. IV sept., et hac etiam ut supra « impeditâ ad proximiorem Dom. à prædictis festis liberam. Quod si usque « ad adventum nulla supersit Dominica libera, festum septem Dolorum « ponatur juxta rubricas in primâ die non impeditâ post Dom. III sept. »

25. *Sainte Euphémie* (16 septembre). — Supprimer la rubrique *Si sequentia* et la placer après la Messe de saint Janvier, en ces termes : « Si sequens « festum, » etc.

26. *Saint Thomas de Villeneuve.* — Supprimer la rubrique après la Messe.

27. *Saint Simon et saint Jude.* — Supprimer la rubrique : *Si in vigilia...*

28. *Octave de tous les Saints.* — Indiquer la Messe des quatre Saints Couronnés.

29. *Saint Martin* (11 novembre). — Supprimer la rubrique après la Secrète.

30. *Sainte Elisabeth* (19 novembre). — Supprimer la rubrique : *post septuagesimam.* Indiquer la Messe de saint Pontien. « Missa » *Statuit,* « primo « loco. Evang. » *Nihil est apertum.*

31. Messe *Vultum tuum* « pro virg. tantum. » — Le trait doit commencer par ces mots : *quia concupivit.* — Effacer ce qui précède.

32. Messe *pro sponso et sponsâ.* — Corriger ainsi la rubrique : « Si bene- « dictio nuptiarum facienda sit die dominicâ, vel alio die festo sive de « præcepto, sive duplici primæ vel secundæ classis, dicatur missa de « Dominicâ vel festo cum Gloria et Credo si illa missa id requirit et cum « comm. sequentis Missæ pro sponso et sponsâ, et reliquis quæ pro com- « munione et complemento benedictionis in eâ habentur. Si autem bene- « dictio nuptiarum facienda sit aliis diebus etiamsi in illis occurrat festum « duplex majus vel minus, dicitur sequens Missa votiva. »

V.

7° Correspondance de Rome. — Le cas suivant a été débattu dans la conférence du 4 mars au collége de Saint-Apollinaire. Nous le rapportons tel qu'il a été reproduit par la *Revue mensuelle de Théologie.*

« Une mère raconte au vicaire de sa paroisse qu'elle a perdu son fils dans la dernière guerre d'Italie. Bien que le jeune homme eût depuis longtemps appris de son père qu'il était défendu, sous peine d'excommunication, de prendre part à cette guerre injuste, il était demeuré inébranlable, et, séduit par ce qu'on appelle la délivrance de l'Italie, il était parti pour la guerre au mépris de tous les avertissements paternels. Il s'est battu en véritable héros contre l'armée du Souverain Pontife ; mais, d'après le témoignage d'un de ses camarades, il a succombé dans un des premiers engagements.

« Sa mère, apprenant sa mort, demande qu'un service funèbre soit célébré dans la paroisse pour le repos de son âme.

« Le vicaire répond qu'il lui est impossible de faire un pareil office

pour un défunt qui, tout le monde le sait, était sous le poids de l'excommunication.

« Cette mère le prie en grâce de vouloir bien dire au moins quelques messes basses pour son fils défunt.

« Deuxième refus du vicaire, qui allègue une nouvelle impossibilité et promet seulement de se souvenir du défunt dans sa prière privée. — Espérant du curé une réponse moins sévère, la mère va le trouver et lui raconte son malheur. Le curé la console et lui dit que le vicaire se trompe, et que pour lui il est disposé à accomplir tous ses désirs. Cependant quelques scrupules lui étant venus pendant qu'il se préparait à célébrer le service funèbre, il s'adressa à un théologien habile, et lui posa les questions suivantes : 1° *De quels prières et suffrages les excommuniés sont-ils privés d'après la doctrine de l'Eglise?* — 2° *Quelle différence y a-t-il entre un excommunié toléré et un excommunié non toléré ?* — 3° *Que faire dans le cas présent ?* »

Le prêtre chargé de la solution de ce cas débuta par une courte exposition des principes sur la matière. L'Eglise, dit-il, possède un trésor spirituel qui est commun à tous ses membres ; il consiste dans les mérites infinis de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des Saints : ce trésor, c'est à l'Eglise seule qu'il appartient d'en disposer. Outre ce trésor commun, chaque fidèle possède encore un trésor privé, composé du mérite de ses prières et de ses bonnes œuvres, et dont il peut disposer à son gré. De ces deux sortes de trésors naissent les suffrages publics et les suffrages privés, selon qu'ils émanent de serviteurs de l'Eglise ou de personnes privées.

Ces principes établis, il était facile de résoudre les questions posées.

Première solution. — Un excommunié conserve son droit aux suffrages privés ; car tout homme étant appelé au salut, peut prétendre à l'amour de ses frères. Mais il perd les suffrages publics, et c'est à juste titre, car il y aurait contradiction manifeste à ce que l'Eglise dispensât ses dons spirituels à un membre exclu, auquel elle avait déclaré les vouloir retirer.

Deuxième solution. — Autrefois, tous les excommuniés encouraient indistinctement les mêmes peines. Mais leur nombre s'étant considérablement accru avec le temps, et l'Eglise, dans sa sollicitude maternelle, ne voulant pas interdire à ses enfants demeurés fidèles tout commerce avec les excommuniés, il fut statué au Concile de Constance qu'on ne serait plus tenu de fuir que les individus déclarés publiquement excommuniés et ceux qui auraient notoirement violé le *privilége du canon*, en frappant un clerc. On les appela *vitandi*, ou non tolérés: et tous les autres reçurent le nom de *non vitandi*, ou tolérés. Il est clair qu'on fit cette distinction uniquement en faveur des fidèles non coupables.

Troisième solution. — Le vicaire a eu tort de répondre à cette pauvr

mère par un refus aussi impitoyable, et le curé, au contraire, a très-bien agi, en supposant qu'il n'y ait point eu de scandale. Sil avait craint quelque scandale il n'aurait pas dû célébrer d'office public ; mais cela ne l'empêchait pas de dire des messes basses.

L'assistance adopta généralement les vues du rapporteur, tout en faisant remarquer que dans le cas présent il ne pouvait guère manquer d'y avoir scandale pour les fidèles, et que dans des conjonctures analogues, le prêtre pouvait refuser les solennités religieuses.

VI.

Revue des sciences ecclésiastiques. — *Le Pentateuque et la critique moderne*, par M. l'abbé Hautcœur.

L'origine purement mosaïque du Pentateuque n'est pas un dogme de notre foi, l'Eglise s'étant abstenue de définir cette question, qui n'intéresse pas directement la croyance. Ce qui est de foi c'est que le livre est divin, et que son auteur, quel qu'il soit, a été divinement inspiré. Nous n'avons donc d'autre intérêt dans la question du Pentateuque que celui d'en défendre le caractère surnaturel. Tout ce qui n'attaque pas ce point du dogme peut se concilier avec la règle de notre foi.

Le rationalisme, qui se montre si fier de son indépendance et de son pur amour de la science, fait bon marché de son culte désintéressé du vrai quand il aborde la question du Pentateuque. Voici l'étrange raisonnement de sa critique sur l'authenticité du Pentateuque. Il n'est pas authentique parce qu'il ne peut pas l'être, et il ne peut pas l'être parce qu'il rapporte des faits surnaturels. Voilà ce qui est certain *à priori* pour cette critique dont l'*essence est la négation du surnaturel*. Il resterait à cette critique indépendante à démontrer l'impossibilité du miracle. Mais M. Renan aime mieux supposer cette impossibilité *antérieurement résolue* (1). On conçoit que cette méthode est commode, car elle dispense de discuter. Or, cette critique ne recule ici devant la discussion que parce qu'elle sait bien, et Kant l'avoue, qu'elle ne peut démontrer l'impossibilité du miracle.

Ainsi donc, avant toute discussion préalable, pour M. Renan et ses partisans, le Pentateuque n'est que l'épopée théocratique des Hébreux et un recueil de légendes ; c'est l'histoire ornée d'une enveloppe mystique par le travail des siècles. Voilà le thème qu'il revêt de formes plus ou moins scientifiques et qu'il cherche à justifier, non par une discussion sérieuse, mais en faisant sortir des textes le témoignage qu'il en exige, par des artifices moins de critique que d'interprétation. S'il faut en croire, après cela, M. Renan, il jouit en paix de sa victoire, et ses assertions gratuites jouissent d'une possession incontestée, et son thème nouveau sur le Pentateuque « *est maintenant adopté par tous les critiques éclairés en Allemagne* (2). »

(1) *Etudes d'histoire religieuse*, par E. Renan, 4e édit. p. XI, VII, 137.
(2) Ibid., p. 80.

M. l'abbé Hautcœur fait justice de cette prétention injuste en refusant au rationalisme allemand et à M. Renan la paisible possession de leur théorie. Les catholiques John, Scholz, Herbst, Welte, Haneberg ; les protestants Heugstenberg, Ranke, Havernik, Kiel, Kurtz, Drechster, Delitzsch, qui jouissent en Allemagne d'une renommée scientifique aussi sérieuse que peut être celle de M. Renan, croient à l'authenticité du Pentateuque. Il n'est pas jusque dans le camp même du rationalisme où M. Renan ne rencontre des contradicteurs. Ainsi Michaëlis, Eichhorn, Rosenmüller, qui occupent une si grande place dans l'exégèse rationaliste, croient encore, en plein XIXe siècle, n'en déplaise à M. Renan, à l'authenticité du Pentateuque, et ils font mieux encore que M. Renan, au lieu de se contenter, comme lui, de jeter au public de simples assertions fort peu scientifiques, ils abordent résolument la question, et réfutent victorieusement les objections de leur adversaire.

M. l'abbé Hautcœur expose ensuite la marche historique de la critique rationaliste sur le Pentateuque. Il montre que son origine mosaïque en fut unanimement reconnue à l'origine par les chrétiens comme par les juifs, et qu'elle ne commence à être sérieusement attaquée que par Spinosa qui est véritablement le père de l'exégèse rationaliste. Il apprécie la marche suivie par la critique, il signale ses défauts, puis il met en lumière les preuves que le rationalisme a laissées à dessein dans l'ombre ou qu'il a cherché à éluder par de pitoyables défaites et par les ressources d'une critique inventée pour son usage.

8° *Introduction de la foi catholique dans les Gaules*, par M. l'abbé P. D. Brun.

A quelle époque la foi catholique a-t-elle été prêchée dans les Gaules ? Cette question est du plus haut intérêt. Sans vouloir la traiter à fond M. l'abbé Brun se propose de la suivre dans ses évolutions historiques. Il constate d'abord le caractère d'universalité qui suivit les débuts de la prédication évangélique, résumé dans ce mot de saint Marc : *Illi profecti prædicaverunt ubique*. S. Paul écrivait au Ier siècle aux Romains que leur foi était annoncée partout. Saint Epiphane, Eusèbe, Théodoret, saint Saphrone de Jérusalem, assurent que saint Cressent, disciple de l'apôtre des Gentils, prêcha dans les Gaules. Saint Irénée (*de Hœres*, liv. 1., c. X, p. 49), parle des Eglises établies chez les Ibères et Tertullien (*advers. Judæos*, c. VII), cite en témoignage de la foi chrétienne les *diverses nations des Gaules*. Enfin en 440, dix évêques de la province d'Arles écrivent au pape saint Léon que saint Trophime a été envoyé à Arles par saint Pierre. Tous ces témoignages sont hors de conteste et de la plus haute importance. Aussi avant Grégoire de Tours personne n'avait mis en doute que les Gaules eussent reçu la foi des prédicateurs envoyés par saint Pierre.

Cet historien est le premier qui se soit écarté de la tradition et de l'histoire. Mais son autorité sur cette question n'est point aussi décisive que

l'ont prétendu ceux qui l'ont invoquée ; car, outre que cet historien *semble ne pas s'accorder toujours avec lui-même*, comme l'avoue Tillemont, ses affirmations sont contredites par les données les plus certaines de l'histoire. 1° Et d'abord par Sulpice Sévère, qui reconnaît qu'en 177 il y avait déjà des martyrs dans les Gaules. 2° Par nos plus anciens martyrologes qui s'accordent à faire remonter au premier siècle les origines de nos églises. 3° A partir du VIIe siècle, les écrivains n'en sont pas moins unanimes à affirmer que les Eglises des Gaules remontent au premier siècle, malgré les affirmations contraires de Grégoire de Tours. Nous pourrions citer saint Fortunat, évêque de Poitiers, les évêques qui écrivent à sainte Radegonde, saint Priest, évêque de Cambrai, Chlorus, bénédictin de Saint-Trond, Raban Maur, Hilduin, etc., etc., et plus tard Pierre le Vénérable, Orderic Vital, Albert-le-Grand, saint Thomas d'Aquin, Denys le Chartreux, Pierre Concinis, Baronius, André Duval, Cornélius à Lapide, etc., etc. Tous ces écrivains ont admis l'origine apostolique de nos Eglises et traité d'insigne erreur l'opinion contraire. Jusqu'au XVIIe siècle on ne voit aucun historien contredire cette imposante unanimité. Ce ne fut qu'à cette époque qu'on essaya sérieusement d'accréditer le système de Grégoire de Tours. L'un des adversaires les plus acharnés de nos légendes apostoliques fut Launoy, *écrivain décrié* et *impudent menteur* (1), trop connu par sa prédilection pour toutes les opinions téméraires et hétérodoxes (2). Launoy publia deux ouvrages ou dissertations pour annoncer à la France que l'histoire avait erré et que nos Eglises n'avaient été fondées qu'au IIIe siècle. Ces deux ouvrages furent condamnés par l'index. Mais comme Launoy attaquait les traditions authentiques de l'Eglise, consignées dans la liturgie romaine, ses hardiesses trouvèrent de l'écho en France chez les partisans des liturgies gallicanes, et elles firent autorité dans les Bréviaires particuliers qui furent édités au XVIIIe siècle. Toutefois la vérité ne resta pas sans témoignages. Launoy trouva des contradicteurs dans les bénédictins Millet et Menard, André du Saussay, de Marca, Dom Mabillon et Noël Alexandre. En 1678, l'année même où Launoy descendait dans la tombe, son système était victorieusement réfuté par un chanoine de Tours, René Ouvrard. En 1688, François Giry maintenait dans sa *Vie des Saints* l'ancienne tradition, Antoine Pagi réfutait Grégoire de Tours dans sa critique de Baronius. Plusieurs autres écrivains distingués, Benoit XIV, Ferraris, le P. Mamachi, Bullet, Roncaglia, etc., etc , défendirent l'ancienne tradition qui fut la plus communément adoptée parmi les savants.

Launoy eut néanmoins quelques partisans dont les plus sérieux et les plus passionnés furent Ellies du Pin, Baillet et Tillemont.

Le XIXe siècle a vu paraître de nouvelles protestations contre le système

(1) Lettre de M. Emery au P Lalande.
(2) Rorbacher.

de Grégoire de Tours et de Launoy. L'abbé Rorbacher, dans son *Histoire de l'Eglise catholique*, l'abbé Blanc dans son *Cours d'histoire ecclésiastique*, M. Faillon dans ses *Monuments inédits de sainte Madeleine en Provence*, Dom Piolin dans son *Introduction à l'histoire de l'Eglise du Mans* (1851), et M. l'abbé Arbellot, archiprêtre de Rochechouart (1855), dans sa *Dissertation sur l'Apostolat de saint Martial et sur l'antiquité des Eglises de France*, ont remis en honneur l'antique tradition des Gaules et provoqué une puissante réaction dans les esprits. On peut dire même que la question est aujourd'hui à peu près jugée. M. Augustin Thierry écrivait à M. Arbellot : « Je crois que vous avez pleinement raison. » Ce mot est et restera le mot de l'histoire. Ni MM. les abbés Bourassé, Salvan, Pascal, qui ont essayé de faire prévaloir les arguments usés de l'école grégorienne, ni MM. Quicherat, de l'école des Chartes, et Paulin Paris, de l'Académie des Inscriptions, qui regardent la réaction qui s'est faite dans le sens des saines traditions comme un étrange retour aux idées du XIe siècle, n'ont pu affaiblir l'autorité des témoignages qui déposent en faveur de l'origine antique de nos Eglises. Ces messieurs n'ont pas même pris la peine de les réfuter.

M. l'abbé Brun conclut que la fondation de nos Eglises au Ier siècle, considérée comme fait général, ne saurait être raisonnablement niée à cause des preuves historiques qui l'établissent et que, comparée à la contradictoire, l'opinion qui affirme est incomparablement plus assurée.

D'où il suit que l'Eglise de France peut et doit chanter avec toutes les Eglises : « *Petrus apostolus et Paulus doctor gentium, ipsi nos docuerunt legem tuam Domine.* » « *A la suite de Rome et par elle, dit Bossuet, tout l'Occident est venu à Jésus-Christ, et nous y sommes venus des premiers. Ce fut le Seigneur qui excita saint Pierre et ses successeurs à nous envoyer, dès les premiers temps, les évêques qui ont fondé nos Eglises* (1). »

C'est donc un devoir sacré pour la France catholique de rester unie et soumise à l'Eglise mère et maîtresse qui l'a engendrée à la foi, et de repousser ces systèmes hypocrites, faux et hostiles, dont le but évident est d'empêcher son accord avec le centre de l'unité catholique.

9° *Décision de la S. C. des Rites.* « Un décret de la S. C. des Rites, en date « du 11 juillet 1861, étend à l'Eglise universelle l'office et la messe de « sainte Angèle Mérici, concédés depuis longtemps à certains diocèses. « Cette fête sera célébrée sous le rite double mineur. »

10° CORRESPONDANCE. — *Le séminaire français de Rome.* La *Revue des Sciences ecclésiastiques* publie la lettre suivante qui a été adressée par un ancien élève du séminaire français de Rome à l'un des principaux rédacteurs de cette *Revue*.

(1) Disc. sur l'unité.

« Mon cher ami,

« Me voici encore une fois à Rome, dans cette atmosphère de sainteté et de science où nous avons eu le bonheur de vivre ensemble pendant plusieurs années. En revoyant ces lieux témoins de nos études, et où nous avons reçu la couronne du sacerdoce, j'aurais beaucoup à dire si je voulais vous parler de tout ce qui pourrait avoir de l'intérêt pour nous. Rome est plus que jamais l'objet de l'attention du monde. On ne peut lire une feuille ou même un livre de notre temps sans y trouver ce nom, béni par les uns, indignement bafoué par d'autres. Elle suit la destinée de son Pontife, vénéré par ses enfants, maudit par les fils des ténèbres. Il me serait doux de vous montrer le calme de la ville sainte, contre laquelle viennent se briser ces vagues impuissantes et impures; de vous parler de l'esprit de prière qui se conserve à Rome; mais il faut savoir se restreindre. Je veux, aujourd'hui, acquitter une dette de cœur, en vous entretenant du Séminaire français.

« Les institutions comme les hommes ont leur berceau. C'est à cette période de sa formation que le Séminaire français abrita nos études. Aujourd'hui, de cette crèche primitive, il ne reste plus que le souvenir, et un berceau de verdure formé par les couronnes de ses enfants. C'est vous, je crois, qui avez poussé le premier rejeton de ces rameaux qui se multiplient chaque année sous l'influence féconde de nouvelles bénédictions. Il y a deux ans, presque à pareille époque, le Séminaire français devenait une institution de l'Eglise. Une bulle de Sa Sainteté Pie IX le mettait au rang des fondations du même genre, si nombreuses et si florissantes à Rome. Les évêques de France avaient sollicité du Saint-Père cette insigne faveur : le Saint-Père reconnaissait dans cette demande un témoignage de l'amour éminent de nos Pontifes, de leur soumission et de leur respect envers la sainte Eglise romaine. Aussi approuvait-il les règles de la maison, déterminait-il lui-même, avec cette sollicitude toute paternelle dont la Chaire de saint Pierre nous donne si souvent des preuves éclatantes, les cours que devaient suivre les élèves, le nombre des directeurs de la maison, les devoirs des uns et des autres, faisant entrer dans sa bulle des détails qui prouveraient au besoin l'importance que Sa Sainteté attache à cette institution. A la manière dont Dieu procède après avoir créé toutes choses, le Souverain Pontife, reprenant l'œuvre créée sous son inspiration, lui donne une forme nouvelle : c'est comme une seconde création; et de combien de grâces tous ces soins paternels ne devaient-ils pas être accompagnés! Aussi le succès répond-il à ces faveurs du ciel et de la terre. Depuis son institution, en 1853, le Séminaire français compte cent vingt élèves, appartenant à quarante-sept différents diocèses de France. Parmi eux, la moitié au moins ont pris leurs grades de bacheliers, de licenciés et de docteurs au Collége romain, à la Sapience ou à l'Apollinaire. Dans les concours publics, il y a eu tous les ans des

lauréats nombreux, et une année même on a compté cinq médailles d'honneur parmi nos jeunes condisciples. Il y aurait lieu d'être étonné de ces succès remportés sur tous les peuples de la terre qui sont représentés à Rome par des jeunes gens choisis. Les Allemands sont connus par leur patience au travail, les Anglais par la solidité de leurs connaissances, les Italiens surtout par la facilité de leur génie, les derniers venus du Nouveau-Monde ne révèlent pas des dispositions moins heureuses, et cependant il vous souviendra peut-être d'avoir entendu ce mot de notre maître : « C'est à vous surtout, Français, que je fais la classe, car je trouve dans vos yeux toute l'économie de ma leçon. » C'était la constatation d'un avantage auquel viennent heureusement en aide les secours offerts par le Séminaire français.

« A part les cercles et les académies du Collége romain, où l'on discute avec tous les autres élèves l'enseignement du professeur, l'esprit particulier, comme le génie national, se développe dans des cercles et des académies privées, où, sous la conduite d'un répétiteur qui est depuis longtemps le premier élève du maître, on fait sien et français l'enseignement des professeurs. C'est là surtout que l'on voit la différence qu'il y a entre un *enseignement* et *l'esprit* d'un enseignement. Le maître donne l'enseignement, le répétiteur, qui en est déjà imbu lui-même, en donne l'esprit. De plus, à notre époque où l'idée des nationalités occupe le monde, vous ne m'en voudrez pas de reconnaître un grand avantage dans ce passage et comme dans cette combinaison de l'esprit français et de l'enseignement romain. Esprit français est pour beaucoup synonyme d'esprit clair; les professeurs de Rome commencent à dire que c'est aussi synonyme d'esprit juste et même d'esprit profond; ils développent ainsi le mot que je vous rappelais tout à l'heure, et ils constatent en même temps le progrès des études françaises.

« Je ne vous tairai pas un rapprochement que j'ai cru pouvoir faire entre l'influence de la doctrine romaine sur l'éducation et sur la piété des élèves du Séminaire français, et une influence du même genre exercée par la doctrine de nos grandes écoles françaises. Les directeurs me permettront de vous le dire, ils me rappellent, par la direction qu'ils impriment à leurs élèves, et dont ils ont bien voulu me faire connaître les principes, la direction que recevaient les prêtres de Saint-Sulpice et de la Mission, des deux grands élèves de l'Université de Paris, leurs humbles fondateurs. Les directeurs du Séminaire français sont élèves des Universités romaines, et de ces fleuves de science et de piété, ils savent faire découler dans l'esprit et dans le cœur de leurs élèves toute la puissance de fécondité qu'ils contiennent, et qui se perdrait quelquefois sans ces canaux protecteurs. C'est un des grands effets de la doctrine romaine d'éclairer et de sanctifier en même temps. Il me semble qu'elle doit surtout produire cet effet lorsqu'on la reçoit à Rome, où tant de choses parlent au cœur, quand le cœur

est purifié par la lumière de l'esprit; à Rome, où l'on voit l'Église, qui est la plus parfaite représentation de Dieu, et où l'on voit Dieu par l'Église, pourvu qu'on ait le cœur pur, selon la parole de Notre-Seigneur : *Beati mundo corde quoniam ipsi Deum videbunt*, parole qui appartient aussi bien à Rome que cette autre parole de Notre-Seigneur, dans une prière toujours exaucée, appartient à la doctrine romaine : *Sanctifica eos in veritate : sermo tuus veritas est.* C'est ainsi qu'une maison de hautes études peut devenir une maison de haute piété. Ajoutez à cela la faveur d'une règle approuvée par l'Église, sanctifiée par Elle, qui est à peu près celle de nos séminaires de France, sauf les modifications requises par l'exigence du climat.

« Les ecclésiastiques qui viennent à Rome pour y perfectionner leurs études théologiques, ou même ceux qui, sans études préalables, sont cependant jugés capables de recevoir un enseignement supérieur, suivent les cours du Collége romain. C'est au Séminaire romain, dans un cours fondé par le S. Père en faveur des élèves du Séminaire français, que l'on étudie le droit canonique. Toutefois, le Séminaire français offre aussi un enseignement plus humble à ceux qui viennent à Rome pour y faire leurs premiers pas dans la science ecclésiastique. Vous savez qu'il y a comme une succession de hauts personnages, que l'esprit de foi et la grâce d'une vocation divine humblement acceptée a retirés du monde, et qui sont venus chercher ici le développement du don de Dieu. Ils se sont faits petits et commençants avec ceux qui commencent, et la doctrine, sans s'amoindrir, trouve le secret de les mettre bientôt dans ses faveurs, avec la même distinction que les sciences humaines leur avaient accordée. Ils reçoivent dans la maison des soins spéciaux : des cours sont faits pour eux par les directeurs, tandis que les élèves des grands cours trouvent dans leur commerce les avantages d'une société distinguée, des relations instructives et souvent fort honorables.

« Telles sont, cher ami, mes petites impressions de Rome à l'endroit du Séminaire français. Comme la *Revue des Sciences Ecclésiastiques* reçoit de vous une collaboration active et précieuse à ses lecteurs, je vous engage à vous servir de ces renseignements pour leur parler de notre ancienne maison. Il me semble que ces détails pourront être utiles et qu'il n'est pas hors de propos, dans une revue qui traite des sciences ecclésiastiques, de faire connaître, à côté des conquêtes de ces sciences et de leurs résultats, les moyens, même les plus humbles, de les acquérir.» — (L'abbé D'AUTUN.

La *Revue de l'année* 1860 annoncée depuis plusieurs mois vient de paraître. Nous espérions pouvoir lui donner une place dans notre *Revue des Revues ;* mais l'abondance des matières nous oblige, à notre grand regret, d'ajourner au mois prochain le compte rendu de cette nouvelle publication.

A. TILLOY.

CAUSERIE LITTÉRAIRE.

LE PRÊTRE, LA FAMILLE ET LA FEMME, PAR MICHELET.

Nouvelle édition.

Un éditeur vient d'avoir la malheureuse idée de tirer des bas-fonds de la littérature un livre que, pour son honneur et pour la gloire de l'auteur, il eût mieux fait de laisser dormir dans la poussière où il restait oublié depuis plusieurs années. Mais aujourd'hui il faut de l'or à tout prix et tous les moyens sont bons pour en gagner : le scandale, le mensonge, la corruption surtout sont des mines fécondes plus exploitées que jamais et toujours intarissables. On a donc espéré qu'en ce moment, où tant de feuilles impies, tant de productions cyniques jettent l'insulte et la boue à la face de la religion, ce livre reparaîtrait en son temps et affrianderait les goûts dépravés et les cœurs gâtés d'une génération qui dirait volontiers comme une certaine grande dame parisienne, à propos de livres obscènes : « Quand je vois un tas de boue, j'y cours. »

Autrefois on essayait de détruire la religion en mettant au service de l'impiété la science et une condition de mauvais aloi, mais on a vite fini par s'apercevoir que le peuple ne lisait pas ces livres, ou s'il les lisait, ne les comprenait pas. « Quoi ! ce prêtre faible, pauvre, craintif, ce jouet de M. le maire, de M. l'adjoint, ce plastron de M. le magister, c'est un ambitieux, allons donc ! Dites que c'est un impudique. Souillez l'idéale pureté qui l'entoure ; montrez-le tout brûlé de feux adultères, dressant son confessionnal comme un piége infâme où succombent l'honneur de la vierge et la vertu de l'épouse. Voilà ce qu'on peut écouter avec plaisir, ce qu'on ne manquera pas de croire avec empressement. Ces cœurs gâtés se réjouiront d'entendre dire que les chastes habits de la religion sont des voiles hypocrites sous lesquels bouillonnent d'abjects emportements. Quelle joie pour Ninon d'apprendre qu'elle vaut mieux que cette dévote qui vient se corrompre au confessional de Bossuet (1). »

Cela est honteux, cela est infâme, n'est-ce pas? Vous qui conservez encore au fond du cœur quelque sentiment de pudeur, d'honnêteté et de dignité, cela vous révolte et à bon droit ; mais, que voulez-vous, c'est la condition du succès, le moyen est bon, il est sûr, et puis il est court.

Le livre de M. Michelet est une œuvre de haine et de colère, elle éclate partout sans honte, sans vergogne, sans pudeur, elle est incohérente, cynique, souvent puérile, mais jamais satisfaite. Dans les premières éditions, si nous avons bonne mémoire, cette colère, non contente de cou-

(1) L. Veuillot.

vrir les pages, gesticulait jusque sur les marges et vociférait dans les nombreux renvois qui remplissaient le livre ; aujourd'hui tout cela a disparu, le texte seul est resté. Une chose nous étonne profondément, c'est que M. Michelet ait permis une semblable réimpression. Il a maintenant la tête couverte de cheveux blancs, il commence à descendre le sentier de la vieillesse et il devrait avoir beaucoup appris depuis le jour où il lança son livre pour la première fois dans le monde. Il a appris beaucoup sous le rapport des sciences naturelles, il en fait dans ses nouveaux ouvrages un assez grand étalage pour que personne ne puisse l'ignorer. Mais cette remise en lumière d'un livre qui est plus qu'un mauvais livre, qui est une mauvaise action, nous prouverait qu'en fait de religion le temps n'a fait qu'épaissir les ténèbres de son intelligence et ne lui a rien appris sur les grandes questions d'avenir et d'éternité. Cependant, si nos souvenirs nous servent bien, M. Michelet ne fut pas heureux avec ce livre : si l'argent lui est venu, il n'a pas gagné en considération. Une certaine presse de l'époque battit des mains, mais beaucoup de libres penseurs, même de ses amis, trouvèrent ce livre grossier, quelquefois fou, la réplique leur semblait trop aisée et à leur avis on gâtait la cause de la raison.

Renvoyé par ses écoliers comme un étourdi qui n'a que des dispositions, l'inquiétude s'empara de son intelligence, et sans cesse il se voyait dénoncé au pouvoir et ne rêvait plus que Jésuite. Son état inspira des craintes sérieuses à *ses amis*. « Somme toute, disait autrefois le solitaire en terminant un ouvrage qui réfutait pas à pas celui de M. Michelet, montrait que tout y était mensonge et calomnie, et le mettait au défi de justifier la plupart de ses citations ; somme toute, je viens de faire une promenade dans un égoût. » Nous ne voulons pas faire cette promenade, analyser ce livre, nous nous contenterons de dire de cet ouvrage ce que M. de Pontmartin disait naguère d'un autre livre de M. Michelet, l'*Amour* : « C'est une apostasie du bon goût, du bon sens, de l'esprit français et de la langue française. Remarquez, en effet, que la religion et la morale n'ont pas besoin d'intervenir ; ce serait en vérité trop commode pour certains auteurs et pour certains ouvrages d'être attaqués au nom de croyances religieuses qu'ils renient et d'idées morales qu'ils repoussent. La question de talent resterait intacte et ils auraient par-dessus le marché le plaisir de nous traiter de cagots, de rigoristes et d'hypocrites. Non, des livres tels que ceux-là sont justiciables avant tout du ridicule. Ah ! si l'on savait encore rire en France !..... »

M. Michelet nous montre le prêtre s'introduisant au sein de la famille, désunissant, séparant le mari de l'épouse et se dressant toujours comme un cauchemar pour rendre tout bonheur conjugal impossible. Mais le bon sens public sait bien que c'est l'inverse qui est vrai, et l'on se demande ce que deviendraient bien des familles si la religion n'interve-

nait pas sans cesse pour empêcher la femme d'oublier ses devoirs d'épouse et de mère, à l'exemple du mari qui promène de galetas en galetas ses trop faciles amours. Et que met *M. Michelet* à la place de ce prêtre qui selon lui ses le grand ennemi, et qu'il veut à tout prix bannir du foyer domestique, vous êtes sans doute curieux de le savoir, eh bien vous le trouverez dans son livre de l'*Amour*. Le mari, et quel mari ! un mari à la façon de M. Michelet, un mari qui sera à la fois confesseur, bonne, femme de chambre, médecin, garde malade, apothicaire, qui fouillera dans toutes les armoires, furetera dans tous les tiroirs, agrafera les robes, mettra les épingles, qui ne laissera rien approcher de sa femme sans que la chose ne lui ait auparavant passé sous les yeux et par la main ; qui osera soutenir après cela que M. Michelet n'est pas un homme habile, lui qui veut que le mari *crée sa femme*, pouvait-il créer un plus digne remplaçant au prêtre relégué désormais dans son temple. Si l'on écoutait les conseils de ce bon M. Michelet et sa saine raison, comme la grandeur, la dignité, l'honneur, les joies du cœur reviendraient vite au foyer domestique d'où toutes ces choses sont bannies par l'influence de ces robes noires, cauchemar des nuits de l'auteur, perpétuel souci de son intelligence éveillée. Se peut-il plus de fiel d'un côté et plus de mièvreries de l'autre. Malgré cela, que les mauvais se rassurent et se réjouissent, ce livre tiré de l'oubli fera son œuvre comme tant d'autres qu'une presse éhontée et vénale sert chaque semaine en pâture à des milliers de lecteurs. Ce qui nous étonne, c'est qu'il ne soit pas venu à l'idée des journaux à 10 cent. d'imprimer ce livre par petits morceaux dans leurs colonnes, il aurait été lu par un plus grand nombre. Servi dans une juste mesure, il aurait été mieux goûté et aurait porté plus de fruits ; mais tel qu'il est il sera encore assez puissant pour effacer dans plus d'une âme les dernières traces d'une éducation chrétienne.

Qu'on nous permette en terminant quelques réflexions qui s'appliquent à ce livre comme à beaucoup d'autres. Il est étonnant quand on y réfléchit comme l'on trouve des lacunes dans les intelligences puissantes mises au service d'une mauvaise littérature. On cherche à se l'expliquer et l'on n'y peut parvenir qu'en admettant qu'il manque un sens à tous ces hommes ou que quelque part dans un coin de leur cerveau loge un grain de folie. Habitués qu'ils sont aux flatteries et aux adulations du grand nombre, élevés sur le sommet du temple de la popularité et de la fortune, le vertige les prend à regarder de si haut et ils se trouvent sans cesse ballotés entre les illuminations du génie et les divagations de la folie. On a cru faire un grand éloge de ces hommes en disant d'eux que c'étaient les plus grandes imaginations de leur époque, j'en sais quelque part qui sont encore plus prodigieuses. L'imagination, quand elle est sans règle, sans frein, se rapproche beaucoup de la folie. — Du style de M. Michelet, nous ne voulons dire que quelques mots. On y rencontre partout l'affec-

tion, l'emphase, l'obscurité, le ridicule. Le langage de M. Michelet est tout l'opposé du langage clair, naturel, élégant et vrai. Nous avons toujours été profondément étonné toutes les fois que nous avons entendu louer le style de l'*Insecte*, de l'*Amour*, de *la Mer*, etc.

Pour nous, nous avouons humblement, au risque d'encourir l'anathème des admirateurs de M. Michelet, que la lecture de ses ouvrages est la plus rude pénitence que nous puissions subir. Nous n'aimons pas lire ces livres où sans cesse l'idée de l'auteur vous échappe, où l'expression rend mal la pensée ou la rend d'une manière qui vous étonne désagréablement. Après quelques pages l'intelligence se fatigue, l'irritation vous gagne et il faut une grande somme de bonne volonté pour poursuivre et ne pas mettre le livre de côté.

A. VAILLANT.

En attendant que nous puissions consacrer quelques pages à l'appréciation du livre de M. l'abbé L. Leroy, *le Règne de Dieu sur les empires*, nous reproduisons ici la lettre que Mgr l'évêque de Poitiers vient d'adresser à l'auteur :

« Votre seconde édition a beaucoup perfectionné votre livre ; et si la première « avait pu vous mériter déjà des éloges si flatteurs, celle-ci est destinée à un succès « rare et durable. *Le Règne de Dieu sur les empires* est un ouvrage qui restera, et « votre thèse générale (les empires ont été fondés pour le Christ) popularisera de « plus en plus le catholicisme dans l'histoire. J'admire qu'au milieu des sollicitudes « du gouvernement d'une paroisse, vous ayez pu conduire à bien un travail si impor- « tant et qui suppose tant d'études et de recherches. C'est un bel exemple de plus « à offrir au clergé en preuve de la compatibilité du ministère pastoral et des habi- « tudes studieuses.

« Croyez à mon cordial et fidèle dévouement

« † L. E., *évêque de Poitiers.* »

« Néris, 31 juillet 1861. »

Bar-le-Duc, Typ. L. Guérin, rue de la Rochelle, 51.

A NOS LECTEURS.

La *Revue du Monde catholique* va compter six mois d'existence : par le temps qui court, c'est une durée qui a une certaine importance. Avec la prochaine livraison sera terminé le premier volume, volume in-8° compacte de plus de 800 pages ; c'est là aussi une œuvre dont les proportions sont assez considérables. Arrivés au bout de cette première période de notre carrière, période d'enfantement, d'essai et de tâtonnements, nous sentons le besoin, et nous demandons à nos lecteurs la permission de jeter un double regard sur le passé et sur l'avenir, et de leur dire ce que nous voulons faire pour continuer de mériter les nombreuses sympathies qui nous ont encouragés.

Nous avons dit, dès le premier jour, quel était notre programme et quels étaient nos principes : nous croyons y avoir été fidèles. En politique, nous nous abstenons ; en religion, nous sommes catholiques et attachés aux doctrines romaines qui sont les doctrines les plus sûres, nous ne craignons pas d'ajouter les seules vraies. Notre but est de défendre l'Eglise sur tous les points où elle peut être attaquée ; d'étudier les sciences et les arts dans leurs rapports avec la religion ; de faire connaître le mouvement catholique sur tous les points du globe, dans toutes les branches de l'activité humaine. Nous avons voulu, en un mot, créer une *Revue* catholique *du Monde catholique.*

Disons tout de suite, pour en témoigner notre reconnaissance à tous ceux dont nous nous reconnaissons les obligés, que notre programme et notre but ont reçu les plus précieuses approbations. NN. SS. les Evêques de Versailles et de Moulins n'ont pas dédaigné d'être nos collaborateurs ; Mgr de Ségur, dans une lettre que nous avons reproduite, a dit publiquement toute la bienveillance qu'il ressentp our notre œuvre ; plusieurs autres membres de l'épiscopat

ont daigné faire des vœux pour notre succès. Ce sont là des encouragements qui obligent, mais qui aussi témoignent que nous avons entrepris quelque chose de sérieux et d'utile. A ces témoignages, à ces encouragements, nous devons ajouter ceux de la presse catholique : le *Monde,* l'*Union,* l'*Ami des Livres*, le *Journal des Villes et des Campagnes,* la *Bibliographie catholique*, la *Gazette de France*, le *Croisé,* le *Bien public* de Gand, l'*Espérance* de Nancy, la *Revue catholique d'Alsace*, les *Annales catholiques* de Genève, des Revues étrangères qui nous ont aussitôt demandé l'échange, nous ont fait un accueil qui nous a pénétrés d'une profonde gratitude.

Pourquoi ne le dirions-nous pas en toute simplicité? Nous avions quelque espoir de recevoir cet accueil, en considérant quels étaient les hommes qui venaient s'inscrire comme collaborateurs de la *Revue du Monde catholique ;* ces hommes sont assez connus, pour que leurs noms seuls puissent suffire à recommander notre œuvre. Citons ici, à côté de Mgr Mabile et de Mgr de Dreux-Brézé, MM. Rupert, Chantrel, Mazure, Venet, Léon Gautier, de la rédaction du *Monde ;* M. l'abbé Tilloy, auteur du beau livre des *Schismatiques démasqués ;* M. le marquis de Roys, l'habile et pieux directeur de l'*Observateur du Dimanche ;* M. l'abbé Guérin, éditeur de la *Vie des Saints* du P. Giry; le R. P. de Boylesve, de la Compagnie de Jésus; M. L. Giraud, rédacteur scientifique du *Journal des Villes et des Campagnes ;* MM. Raymond Brucker, Bathild Bouniol, Alexandre de Saint-Albin, Loudun, Chauvelot, Chatelet, tous connus dans les lettres et dans la presse ; voilà des noms qui devaient donner une pleine confiance aux fondateurs de la *Revue du Monde catholique* sur l'avenir de leur œuvre et attirer les sympathies d'un grand nombre de lecteurs.

Ajoutons que d'autres collaborateurs viendront encore prochainement se grouper autour des premiers.

Nous sommes assurés dès aujourd'hui, et il nous tardait d'annoncer à nos Lecteurs et au public catholique cette bonne nouvelle, du concours actif de deux des plus vaillants athlètes de la presse religieuse, qui trouveront, sur un terrain étranger à la politique,

plus d'un adversaire de l'Eglise à combattre : MM. *Louis Veuillot* et *Eugène Veuillot* doivent être comptés au nombre des rédacteurs de notre *Revue ;* nos Abonnés ne pourront que se réjouir avec nous de cet honneur.

Nous avons une autre bonne nouvelle à annoncer à nos Lecteurs. Ils peuvent se rappeler les éloges mérités que nous avons donnés plus d'une fois aux courageux et zélés rédacteurs du *Croisé;* on nous a même demandé pourquoi le *Croisé* et la *Revue du Monde catholique*, animés du même esprit, partageant les mêmes sentiments et les mêmes doctrines, formaient deux *revues* séparées. Aujourd'hui, la fusion est opérée : les soldats de la même cause combattent sous le même drapeau ; ils seront plus forts, et, nous l'espérons, la bienveillance acquise à leurs travaux séparés, sera plus grande encore pour leurs travaux unis. C'est d'ailleurs aux rédacteurs mêmes du *Croisé* que nous laissons le soin de dire comment et pourquoi s'est faite la réunion depuis longtemps désirée de part et d'autre.

Dès ce jour, nous considérons la *Revue du Monde catholique* comme définitivement fondée ; dès ce jour, nous songeons à l'améliorer sérieusement, pour répondre aux vœux qui nous ont été manifestés et à nos propres désirs.

Et maintenant nous faisons un franc et confiant appel à nos lecteurs, que nous considérons tous comme les fondateurs de l'œuvre avec nous. Ce que nous leur disons leur prouve que nous ne nous endormons pas et que notre continuelle préoccupation est d'améliorer une *Revue* que nous croyons appelée à faire quelque bien. Qu'ils viennent à notre aide autrement que par leur sympathie personnelle ; que chacun d'eux nous procure deux ou trois abonnés, et la *Revue du Monde catholique* fera de nouveaux efforts pour répondre à ce témoignage de confiance et de zèle.

Plusieurs personnes nous ont témoigné le regret de nous voir exclure la politique de notre *Revue*. Nous pourrions répondre qu'il n'est pas facile aujourd'hui d'obtenir une autorisation ; nous aimons mieux leur dire franchement que, dans les circonstances actuelles,

nous ne nous plaignons pas d'entraves qui nous permettent de donner plus d'extension à l'étude des questions non politiques. La politique a ses journaux, et, grâce à Dieu, les catholiques en ont dont l'esprit doit les rassurer. Nous avons pensé que notre *Revue*, qui ne paraît que tous les quinze jours, ne pourrait guère s'occuper utilement de politique : ou elle arriverait trop tard, ou elle serait sans influence. Mais nous ne dissimulons pas pour cela qu'une vue d'ensemble sur les événements politiques peut avoir son intérêt et son utilité : c'est pourquoi nous attachons à notre œuvre un *Annuaire du Monde catholique*, qui viendra tous les ans suppléer à ce que nos chroniques bi-mensuelles auront nécessairement de défectueux. Ainsi espérons-nous qu'avec la *Revue* et l'*Annuaire* (1), rien de ce qui peut intéresser les catholiques sérieux dans le mouvement contemporain ne manquera dans leur bibliothèque.

La Rédaction.

(1) Nous rappelons que les abonnés de la *Revue* jouiront d'une forte remise sur le prix de l'*Annuaire*.

Que nos lecteurs veuillent bien nous envoyer leur adhésion au plus tôt.

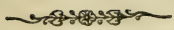

FUSION

du *Croisé* avec la *Revue du Monde catholique.*

AUX ABONNÉS DU *CROISÉ.*

MESSIEURS,

Depuis le jour où nous avons fondé le *Croisé*, vous avez soutenu notre œuvre, et votre concours ne s'est pas ralenti. Vous avez compris notre pensée, vous avez voulu vous associer à nos efforts. Non contents de nous aider par votre abonnement, vous avez propagé le *Croisé* avec un zèle, un dévouement et une ardeur qui nous ont profondément touchés. Votre propagande incessante nous amenait constamment de nouveaux propagateurs. Les nouveaux venus ont rivalisé avec ceux d'entre vous qui, dès la fondation, nous avaient soutenus et encouragés. Vous avez été pour nous, non-seulement des abonnés, mais des amis. Vous aimez le *Croisé*, et vous nous l'avez prouvé par l'inébranlable fidélité de vos actives sympathies.

Aujourd'hui, nous venons réclamer la continuation de votre concours pour le *Croisé*, sous la forme nouvelle qu'il va prendre, en s'unissant à la *Revue du Monde catholique*

Le *Croisé, Revue du Monde catholique*, paraîtra tous les quinze jours, le 6 et le 21 de chaque mois.

Cette union, ou, pour parler le langage ordinaire, cette *fusion*, répond à votre désir.

Dans leurs lettres d'encouragement, plusieurs d'entre vous, Messieurs, nous ont exprimé le vœu de voir les deux Revues n'en former qu'une seule. A l'appui de ce vœu, déjà puissant par lui-même, les raisons ne manquaient pas. Elles étaient développées avec intérêt pour notre œuvre, et aussi avec une préoccupation clairvoyante des intérêts généraux de la grande cause. Vous nous disiez (car ceux qui nous ont écrit ont paru exprimer un sentiment unanime), vous nous disiez que l'union doublerait nos forces. Vous nous rappeliez des vérités élémentaires, mais toujours opportunes. Vous nous citiez, à l'appui de votre conseil, tout ce que nous avions écrit nous-mêmes dans le *Croisé*, sur les avantages de l'union.

Nous aurions été bien inconséquents, Messieurs, si nous avions rejeté l'occasion qui s'offrait à nous, et refusé d'unir le *Croisé* à la *Revue du Monde catholique.*

Nous étions comme deux corps d'armée cherchant à se rejoindre, à opérer leur jonction. Nous n'avions ni les mêmes armes, ni la même manière

de combattre, mais nous avions le même drapeau. Les deux corps d'armée, grâce à vos indications, viennent d'opérer leur jonction afin d'être plus redoutables à l'ennemi.

Pour parler sans métaphore, le *Croisé*, réduit à un petit nombre de rédacteurs, ne pouvait donner tout ce qu'il avait promis. Il ne pouvait suffire à toutes les obligations, à toutes les habitudes de la périodicité. Le lecteur qui ouvre une revue veut être, pour employer l'expression consacrée, tenu au courant des faits, des actualités, des publications nouvelles. Pour suffire à ces exigences, il est nécessaire de partager le travail entre plusieurs. Les rédacteurs du *Croisé* savent parfaitement tout ce qui a manqué sous ce rapport à leur publication. Mais, malgré leur bonne volonté, ils n'auraient pu satisfaire à des exigences matériellement au-dessus des forces humaines.

D'un autre côté, les rédacteurs de la *Revue du Monde catholique*, unis à nous par les liens de l'amitié, voyaient avec regret, dès le début, que nos engagements envers notre œuvre ne nous permissent pas d'aider la leur dans la mesure de nos forces. Ils nous auraient ouvert avec bienveillance leurs colonnes dès le premier jour si nous avions pu nous partager. Ils étaient comme vous, Messieurs, les amis du *Croisé*, et le propageaient avec zèle, au risque de se faire ainsi concurrence à eux-mêmes.

La *fusion* met un terme à cette situation.

Elle unit des forces faites pour s'unir et pour se compléter en s'unissant.

Notre œuvre, en se développant, demeure ce qu'elle était. Nous continuerons à lui donner toute notre âme, toute notre vie. Nous continuerons à lui appartenir tout entiers. Nous réclamons de vous la fidélité dont nous donnons l'exemple. Le *Croisé* reste pour nous ce qu'il a toujours été, l'œuvre providentielle à laquelle nous sommes consacrés par la volonté divine. Nous continuerons à entendre la parole solennelle du prêtre qui nous ordonna de le fonder, et qui nous promit de prier pour le succès de l'œuvre *sur la terre et au ciel*. Nous ne perdrons jamais de vue ce visage éclairé du curé d'Ars. Le feu de ses regards transfigurés nous marquera toujours la voie. La bénédiction qu'il a promise à notre œuvre se répand aujourd'hui sur la *Revue du Monde catholique*. Ou plutôt, il n'y a plus deux œuvres, il n'y en a plus qu'une. Nous la soutiendrons vaillamment, avec la grâce de Dieu, et nous comptons sur vous comme nous comptons sur nous-mêmes. Notre œuvre est aussi la vôtre. En consacrant les origines du *Croisé*, en rappelant la bénédiction du curé d'Ars et en nous donnant la Bénédiction Apostolique, l'immortel Pie IX nous a promis de nous aider de ses prières toutes-puissantes. Continuez à aider, Messieurs, la prière du curé d'Ars et la prière de Pie IX.

GEORGES SEIGNEUR, — ERNEST HELLO, —

JEAN LANDER.

ÉTUDES SUR LA PRESSE PARISIENNE.

Le ministre de l'intérieur a autorité sur tous les journaux ; la police de la presse lui appartient, et la loi ne lui a pas marchandé les moyens d'action. M. Billault, rappelant les droits du Pouvoir, publia l'an dernier une circulaire où il signalait sévèrement les doctrines immorales et la basse littérature d'une partie du journalisme français. Le ministre prescrivait aux préfets une surveillance rigoureuse. Le mal si nettement dénoncé était réel, visible, éclatant. Cependant on n'a pas entendu dire que la répression ait frappé de grands coups. Les journaux se seraient-ils amendés d'eux-mêmes ? C'est peu probable. La petite presse populaire et littéraire que le ministre avait particulièrement en vue, nous semble être aujourd'hui ce qu'elle était il y a un an. Il est certain qu'elle a eu peur ; il est douteux qu'elle se soit corrigée.

Mais la petite presse, si improprement appelée littéraire, ne doit pas seule être l'objet du blâme. Elle se borne à répéter, pour la dernière couche du public lisant, les enseignements des grands journaux. Si son style est parfois plus trivial, ses sentiments sont les mêmes et sa morale puise évidemment aux mêmes sources. Or, la question de forme a ici bien peu de valeur, d'autant plus qu'il n'est pas toujours facile de distinguer entre le français du *Siècle* et celui du *Faubourien*. Nos études, donnant à chaque coupable son vrai rang, commenceront par les journaux politiques ou *grands journaux*.

LES GRANDS JOURNAUX ET LES THEATRES.

L'enseignement littéraire et moral des journaux politiques est confiné dans le feuilleton. L'article *Variétés*, bien que consacré d'ordinaire aux œuvres de littérature, n'est qu'une annexe de l'article de fonds. Seulement, au lieu de prendre pour texte les événements politiques du jour, il discute à propos d'un livre quelconque et se distingue du *Premier-Paris* par une certaine solennité d'allures. Il est peu lu. Voilà, sans doute, pourquoi M. Taxile Delord, tombé du *Charivari* aux *Variétés* du *Siècle*, ne peut atteindre à la renommée de M. Jourdan. Le feuilleton a une position plus nette ; laissant de côté les citoyens électeurs, il s'adresse à la famille et lui donne des leçons de morale et de goût. Ses enseignements se produisent sous deux formes : la critique des théâtres et le roman. Nous la suivrons aujourd'hui au théâtre et nous montrerons du même coup l'état présent de l'art dramatique.

Le caractère général de la critique des théâtres, c'est de ne pas être de la critique. La critique n'existe que par la justice et le feuilleton manque invariablement à cette règle. Il a des complaisances souvent, de la malveillance quelquefois, de la justice jamais. Il est vrai que la justice lui commanderait premièrement de se taire sur la plupart des produits de nos auteurs dramatiques. Je doute, en effet, que sur cent pièces de théâtre il y en ait deux qui méritent un examen quelconque. Les nommer, en leur infligeant un terme de mépris, serait déjà trop. Cependant le feuilleton ne se borne pas à les nommer, il les analyse et les commente. Trois ou quatre journaux à peine ont parlé jusqu'ici du très-beau livre de M. Blanc de Saint-Bonnet, l'*Infaillibilité* ; mais vingt écrivains d'un âge mûr et presque tous décorés, ont gravement jugé la petite drôlerie dont voici l'exacte analyse :

« Un banquier, trois fois millionnaire, mais qui a le malheur d'être un enfant trouvé, aime passionnément la nièce d'un commerçant, lequel, pour rien au monde, ne voudrait marier sa pupille avec un homme qui n'aurait pas sur son extrait de naissance les noms de son père et de sa mère.

« Le banquier donnerait la moitié de sa fortune pour découvrir ses parents ; mais ses recherches ont été vaines. Un avoué de ses amis a l'idée de lui en fournir deux tout à fait présentables, moyennant quatre cent mille francs. Il entend parler d'un vieux médecin avare et qui a parfois des velléités de se marier. D'un autre côté, il lit dans les *Petites-Affiches* la réclame d'une vieille demoiselle qui offre de donner des leçons. Il les invite l'un et l'autre à venir le trouver dans son cabinet. Là, en faisant luire à leurs yeux la perspective de dix mille francs de rente pour chacun d'eux, il les amène à se reconnaître, eux qui ne se sont jamais vus, à convenir qu'ils se sont aimés, qu'ils ont eu un fils, et à déclarer qu'ils sont prêts à le légitimer en s'épousant. »

Cette analyse est l'œuvre du *Siècle*, qu'il faut toujours citer de préférence en pareil cas, car il excelle à rendre platement les platitudes. Le critique ne voit rien à dire sur le sujet de la pièce, mais il loue les auteurs (il y en a deux) de leur *invention* et de leur *talent*. Le *Siècle* est de bonne foi en appliquant à pareille chose le mot talent. Cette prodigalité dans l'éloge et cette impropriété des termes est, d'ailleurs, générale aujourd'hui, et l'homme d'une véritable valeur, qui se croit loué sans être appelé homme de génie, fait preuve d'une modestie rare.

On se tromperait si l'on croyait que ce vaudeville a été choisi parmi les plus pauvres. Du tout ! Il s'agit d'une *œuvre* consacrée par de longs succès. L'*Enfant trouvé* n'est pas une nouveauté, c'est une *reprise* ; cette pièce avait déjà été jouée sur deux théâtres et le public paraît l'avoir revue avec grand plaisir. Quant aux moralistes de la presse parisienne, ils n'ont point pensé qu'il y eût là une insulte à la famille, une profanation de la pa-

ternité et du mariage. A leurs yeux, le rire est toujours bon, et tout ce qui le provoque doit être accepté. S'ils faisaient une exception, ce serait contre le rire qui s'en prend à la sottise, jamais contre celui qui s'en prend aux mœurs. Ils sont même si complètement imprégnés d'idées contraires à toutes les lois du Christianisme, qu'ils ne savent vraiment pas distinguer entre le bien et le mal; ils débitent avec une sorte de candeur des énormités, et en vous montrant le vice vous disent : Reconnaissez la vertu ! C'est ainsi qu'ils proclament « jeune fille modèle, ange de pureté » certaine gaillarde qui, pour se venger d'un mot dédaigneux, se met en tête d'enlever le fiancé de son amie sans perdre le sien. Cela s'appelle *les Roueries d'une ingénue.* « Les roueries de l'ingénue Lucie ont pour but, dit le *Siècle*, d'enlever à son ancienne *camarade* de pension, Clarisse, son prétendant, le comte de Corval. » Et pourquoi Lucie a-t-elle cette idée ? « Lucie est pauvre, reprend le *Siècle.* En pension, on la traitait « comme une petite fille d'un rang inférieur, et, dans le monde, Clarisse « continue à la *traiter de même.* Lucie pourrait le lui pardonner, mais elle « aime un jeune avocat, Alfred Michel, et Clarisse, qui *ignore son inclina-* « *tion*, a *l'impertinence de dire* qu'elle ne conçoit pas qu'une femme puisse « consentir à s'appeler Mme Michel. Lucie se dit que, pour donner une le- « çon à son *impertinente camarade*, il serait bon de se faire aimer de ce « comte de Corval dont elle est si fière d'être la fiancée, et puis quand *ce* « *monsieur* aurait demandé hautement sa main, de la lui refuser pour la « donner au pauvre Michel. »

L'auteur de ces lignes est M. de Biéville, un moraliste qui compare Pie IX à Tartufe. La raison qui fait aller l'eau à la rivière devait conduire M. de Biéville au *Siècle.* Quel autre journal pourrait servir de déversoir à un écrivain près duquel M. Jourdan paraît léger, M. de la Bédollière homme de style, et M. Plée puriste? Je ne chicanerai pas M. de Biéville sur sa syntaxe, mais je lui ferai remarquer qu'un gentilhomme comme lui ne devrait point prêter à de jeunes personnes du monde des termes impropres. Lucie et Clarisse ne peuvent parler l'une de l'autre en s'appelant *ma camarade.* Les ingénues qui s'expriment de la sorte hantent les coulisses et non pas les salons. M. de Biéville (autrefois Dunoyer) a tort de confondre le langage des gens bien élevés avec celui des personnages qu'il a peint dans son plus bel ouvrage, *Les Enfants de la balle.*

Naturellement M. de Biéville ne voit rien à dire contre le sujet même de la pièce. N'est-il pas fort simple qu'une toute jeune fille, pleine d'ingénuité, pure comme les anges et fiancée à un jeune homme qu'elle aime, se conduise en *rouée* afin de *vexer une camarade ?* Sur ce point, d'ailleurs, M. de Biéville a tous les moralistes du feuilleton pour complices. Aucun d'eux n'a trouvé cette donnée blâmable, aucun même ne paraît en avoir senti la grossière invraisemblance. Ces critiques, si sûrs de leur compétence, n'ont pas compris que l'échappée de pension, qui pourrait conce-

voir et mener à bonne fin pareille intrigue, serait une très-misérable créature. Tout au contraire, l'un des plus convaincus de son mérite et des plus rigides, a revendiqué l'*idée* comme sienne avec des grimaces de modestie assez plaisantes. L'auteur de cette « comédie m'a *fait l'honneur*, a dit « M. Ulbach, feuilletoniste du *Temps*, de m'emprunter l'*idée* de sa pièce. « L'idée seulement! et c'est ce qui me met à l'aise. » M. Ulbach croit sincèrement qu'on lui a pris une *idée*. Il ajoute avec un agréable mélange de complaisance et de dépit: « Le caractère principal est resté, mais avec « combien de nuances! quant aux autres, ils ont tous subi des modifica- « tions. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que j'avais fait du comte « Sigismond de Corval, un colonel de hussards; mais il paraît qu'il n'est « plus possible de plaisanter les colonels, et mon héros à la grosse épau- « lette est devenu un secrétaire d'ambassade. Je le regrette; mais son « immolation me désintéresse assez de la comédie nouvelle pour que j'en « parle comme d'une œuvre inconnue. »

M. Ulbach part de là pour expliquer toute la beauté et la pureté de *son idée*. Le romancier chasse le critique, et le feuilleton sur la pièce nouvelle devient une réclame au profit du vieux roman. (Il est né et mort l'an dernier.) L'auteur établit que sa Célimène de dix-huit ans, qui enlève les colonels sans lâcher les avocats, fait ainsi servir la *fatuité et la vanité* « à l'apothéose de l'amour chaste et pur. » Et comme il redoute les objections il s'écrie : « Supposez donc dans le cœur, dans l'esprit d'une jeune « fille, un de ces sentiments fixes et profonds, que rien ne peut déraciner... « Imaginez maintenant une enfant gâtée qui se marie pour devenir com- « tesse..., et qui raille imprudemment l'objet de l'amour sérieux dont je « parlais plus haut, et dites-moi si la jeune fille intelligente, contenue, « froissée par les liens qu'elle s'impose, cruellement déchirée par les dé- « dains qu'elle subit, ne sera pas tentée d'essayer une petite vengeance, « de cacher d'abord son cœur pour jouer avec celui des autres, et de pro- « clamer à la fin sa tendresse, pour humilier au moins une fois la vanité « mondaine, devant la fierté légitime d'*une âme qui rêve l'infini*, en se sou- « mettant à la réalité! »

Voyez-vous cette *âme fière, rêvant l'infini* et faisant de propos délibéré, avec joie, avec persévérance, une bassesse? Voyez-vous ce cœur tout entier à une passion profonde, qui *joue avec le cœur des autres*? Voyez-vous cette jeune fille, cette enfant, généreuse, dévouée, candide, aimante, qui, pour se venger de l'impertinence involontaire d'une *camarade* étourdie, outrage le dévouement, la candeur et l'amour? Voyez-vous cette fiancée de dix-huit ans, cette perle de modestie, qui mêle la comédie au mariage?

Il est impossible de prendre plus prétentieusement et plus lourdement le contre-pied du vrai. Comment! votre héroïne aime avec toute l'ardeur d'un cœur pur, généreux, passionné; elle aime avec une joie sereine et

absorbante, car elle sait que nul obstacle ne s'oppose au couronnement de son affection ; elle a l'âme noble, elle est intelligente, elle est fière, elle est bonne, et vous croyez que son amour ne suffit pas à la consoler d'une humiliation puérile dont personne ne se doute ; vous croyez que, pour le sot et méchant plaisir de froisser une amie, elle ira coqueter avec le premier venu et désespérer son fiancé en l'exposant à croire, chose particulièrement amère, qu'elle est indigne de lui ! Moraliste, vos études laissent à désirer, et vous avez pris une délurée pour une ingénue. Votre tendre et chaste Lucie n'est qu'une effrontée liseuse de romans, qui plaidera en séparation de corps. Je le plains, l'avocat Michel. Certes, le cœur de l'homme est rempli de contrastes et, sous ce rapport, quelle est la femme qui n'est pas homme ! Cependant il y a des impossibilités. Or, il est impossible à quiconque aime véritablement, de railler longtemps le sentiment qui l'absorbe. Le dépit peut faire jouer ce jeu pendant quelques heures; rien de plus.... Quelques heures, c'est beaucoup! Molière et Marivaux ne s'y sont pas trompés, et bien que leurs héros ne soient que des amoureux transis, ils ne tombent jamais dans l'écart où se perd M. Ulbach, croyant poursuivre une idée. Cette impossibilité est encore plus éclatante chez la jeune fille dont le cœur s'éveille. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que son esprit fût gâté. Mais ce n'est pas le cas, puisque M. Ulbach nous assure que son héroïne est *un ange au front lisse.* Ce signalement indique, à coup sûr, toutes les vertus. Eh bien ! lorsque le feuilletoniste du *Temps* aura complété ses études psycologiques et physionomoniques, il saura que si une jeune fille, digne de l'amour d'un honnête homme, peut cacher son cœur, elle ne peut ni s'en moquer ni *jouer avec celui des autres.* Les héroïnes qui agissent de la sorte sont de celles dont le moraliste du journal protestant dit avec complaisance que le *mariage n'a pas besoin d'ajouter un lien de plus* à ceux qu'elles ont formés au nom de la nature.

Cette pauvre pièce a été, quant aux nouveautés théâtrales, l'œuvre la plus littéraire du mois d'août ; il faut ajouter, à la décharge des moralistes du feuilleton, qu'elle est relativement décente. Si le sujet pris en lui-même est faux et immoral, l'exécution est au moins acceptable ; chose assez rare. Voyez, par exemple, ce qui se joue au théâtre des *Variétés.* Nous donnons la parole au feuilletoniste de l'*Opinion nationale,* M. Sarcey, autrefois de Sutières :

« Le public ordinaire du théâtre n'est arrivé prudemment que pour la « troisième pièce, *la pièce à femmes.*

« L'affiche était bien engageante : on y lisait, outre les noms d'Alphon- « sine, Ferreyra et Dupuis, qui sont célèbres, ceux d'Hélène, Lucy, « Eugénie, Clémence, Léonie, Colombe, Mignonne, Gabrielle, Flore, « Félicie, etc., etc., sans compter dix-huit danseuses. Tout le calendrier « y passait. Chacune de ces grandes artistes a un mérite qui lui est parti-

« culier; l'une est là pour son bras, l'autre pour sa jambe, une autre « pour sa poitrine, et elles ne cachent rien de leur mérite. Vous pensez « si ce devait être un spectacle agréable de voir toutes ces dames sur le « pont. Elles ont droit aux sincères compliments de la critique; elles se « sont trémoussées comme il faut; il y a même une demoiselle Félicie « qui a ravi toute la salle; elle a un certain art de laisser voir sa poitrine « en découvrant ses jambes, qui la classe bien haut parmi ses camarades. « Le public a redemandé son pas avec transport. Le goût n'est donc pas « encore perdu en France. »

Cette intention d'ironie semble annoncer une critique; elle ne vient point. Le moraliste de l'*Opinion nationale* loue très-fort Mlle Alphonsine et ajoute : « C'est toujours, sous d'autres noms et avec d'autres costumes, l'éternelle exhibition que le théâtre des *Variétés* nous donne tous les ans; *il fait bien puisque cela lui réussit.* » A ce dernier mot, M. Cousin, qui a prêché avec foi la *morale du succès*, a dû reconnaître un de ses disciples.

Le théâtre du Palais-Royal a donné, lui aussi, une *pièce à femmes*. M. Sarcey n'a point pour celle-ci la même indulgence que pour celle-là. Sa critique n'est nullement inspirée, d'ailleurs, par le rigorisme; il blâme parce qu'il s'est ennuyé. Si les calembourgs lui avaient paru moins froids et l'intrigue moins vulgaire, moins pesante, il n'aurait que des applaudissements. Il craint d'être trop sévère et se rassure en s'écriant : « Mais « cela est si ennuyeux! Au moins, m'étais-je amusé la veille aux *Va-* « *riétés.* »

Le *Siècle* pense comme l'*Opinion nationale* sur le fond des choses; mais il diffère quant à l'appréciation des détails. La pièce du Palais-Royal obtient ses préférences. Laissons-le parler : « Il faut dire pourtant que, « pour cette dernière pièce, les auteurs se sont un peu moins reposés « sur la mise en scène et les jupons courts. Le sujet est moins faible et « plus drôle; les personnages sont mieux indiqués. Il y a quelques inten- « tions comiques, quelques couplets piquants, quelques critiques de « mœurs. » Le *Siècle* avait mieux à dire; mais il ne paraît pas s'être bien rendu compte du charme particulier que cette parade indécente lui offrait; il la loue d'instinct sans en avoir remarqué le caractère philosophique, humanitaire, démocratique. En effet, ce *piquant* vaudeville s'applique à faire du diable un personnage amusant et de l'enfer un lieu où l'on mène la vie que chantait le *poète national*. Le *Siècle* devait trouver cette idée excellente; mais les feuilletonistes attachés présentement au drapeau de l'ordre moral auraient dû faire des réserves. Peut-être comprendront-ils un jour que de telles farces sont coupables. Ils n'en sont pas là encore; leur critique semble avoir pour règle ce trait d'un censeur officiel d'il y a vingt ans : dans une pièce on appelait Mazarin ce *damné ministre*. Le censeur tombe en arrêt. Traiter ainsi un ministre, même un ministre de l'ancien régime, n'est-ce pas attenter à la majesté de l'Etat? Puis,

est-il admissible que Dieu puisse damner un ministre? Il rature le blasphème et met ce *damné cardinal.*

Voici cependant un critique qui entre en matière d'un ton courroucé : c'est M. Fiorentino, feuilletoniste et moraliste du *Constitutionnel,* feuille plus disposée qu'aucune autre à suivre les instructions ministérielles. « Je « vous avoue, s'écrie-t-il, dussiez-vous prendre mon étonnement pour « une naïveté de M. Prudhomme, que je ne sais plus où nous allons. » Va-t-il se rappeler la circulaire de M. Billault et protester au nom de la morale? Quelle simplicité! Il va protester au nom de l'*art*; si le mot *morale* se trouve dans son réquisitoire, ce sera un accident ou une recherche de phrase; il viendra là pour servir « d'ombre et de nombre. » Parler de l'*art* à propos des produits de nos vaudevillistes et dramaturges me paraît une énormité. Ces produits attaquent plus ou moins grossièrement le beau et le bien, c'est-à-dire le vrai; jamais ils ne remplissent les conditions d'une œuvre d'art. Les maîtres du genre, ayant de l'esprit et un vague sentiment des convenances, ont réussi à masquer cette lacune dont les moralistes du feuilleton ne se doutaient point. Mais l'art ne va jamais loin sans la morale, et lorsqu'il fait absolument défaut, l'abrutissement doit venir; il est venu. Ecoutez M. Fiorentino :

« L'abrutissement nous gagne et la marée du crétinisme me paraît monter, monter toujours. Je n'ai jamais vu de confusion pareille ni un tel abaissement dans les théâtres de genre. Où cela s'arrêtera-t-il? Les bouffonneries font place aux parades et les parades aux tours de force et d'équilibre, au désossement et à la dislocation des acteurs. Ce n'est plus le mot qui fait rire, mais le gloussement, l'éternûment, le ronflement, le coup de pied, le coup de poing, le saut de carpe et le grand écart. Nous avions des grotesques, nous n'aurons plus bientôt que des acrobates. Tout se réduit à une exhibition d'épaules maigres et de faux mollets, avec accompagnement de couplets égrillards, chantés sur des airs connus. »

Le *Constitutionnel* demande *où cela s'arrêtera.* De la part d'un journal officieux, la question est singulière : il y a une censure dramatique et rien ne paraît sur les théâtres qu'avec permission de l'autorité. Ainsi *cela s'arrêtera* quand la censure le voudra. Cette pauvre censure n'est pas d'ailleurs aussi coupable qu'on pourrait le croire. Le censeur doit compter avec la presse. Qu'il se montre rigoureux et le voilà livré aux railleries. On lui prouvera qu'il manque de goût, qu'il méconnaît les légitimes exigences de l'art, qu'il trahit la cause du progrès. On l'appellera rétrograde, clérical, ultramontain; on le représentera avec un éteignoir. Le censeur ne saurait braver légèrement de tels périls. Ne dites pas qu'il y aurait des journaux pour le soutenir. Les journaux ne critiquent les vilenies du théâtre que par boutades. Le *Constitutionnel,* qui vient de s'indigner contre les excès des Variétés et du Palais-Royal, approuve des

excès de même nature à la Porte-Saint-Martin. C'est que la critique tient compte des individus et non des idées, qu'elle obéit à des caprices ou à des intérêts, non à des principes. Je suis sûr, par exemple, que le *Pays*, qui s'emporte aujourd'hui contre les vaudevillistes, leur reprochant de répéter « avec une sérénité immortelle les mêmes gaudrioles, les mêmes « bêtises, les mêmes inepties, » a loué et louera les plus ineptes vaudevilles. Ne loue-t-il pas, immédiatement après cette sortie, la gaudriole représentée au Palais-Royal en l'honneur du diable?

Les journaux sentent vaguement parfois qu'ils sont trop complaisants pour les incongruités du théâtre. Ils établissent alors que la comédie et le vaudeville, ayant surtout pour but d'amuser, de *faire rire*, il faut les traiter avec tolérance. Cette excuse prouve simplement une grande oblitération du sens moral. Le rire ne saurait avoir semblable dispense; il n'en veut pas, car il n'est vrai, il n'est franc, il ne fait plaisir qu'à la condition d'être honnête. Ce n'est pas le rire, ce mouvement nerveux excité par une farce indécente et bête, auquel on cède à regret et dont on est ensuite humilié. Le rire a besoin de se sentir irréprochable pour s'épancher librement. Aussi est-il un des attributs de l'innocence. Il n'y a que l'enfant qui sache bien rire. Chez lui seulement le rire a tout son éclat joyeux et communicatif. A mesure que l'âge s'avance, le rire devient moins expansif et plus rare. La vieillesse se borne à sourire, et son sourire, sentant l'effort et la concession, est presque toujours empreint d'une vague tristesse; elle a trop longtemps vu le mal, même quand elle a su l'éviter, pour avoir conservé un don qui n'est complet que par l'ignorance du mal. Ainsi, moins le rire est honnête, plus il s'éloigne de sa source, et l'exciter par de mauvaises paroles, c'est le méconnaître.

Les moralistes du feuilleton ne sont pas moins coulants pour les larmes que pour le rire. Ils passent au drame tout ce qu'ils passent au vaudeville. Celui-ci est en règle lorsqu'il amuse, et celui-là lorsqu'il émeut. A-t-on ri à la comédie, elle est bonne; a-t-on pleuré au mélodrame, il est bon. C'est toujours la morale du succès. Les auteurs comme leurs critiques ne paraissent pas en connaître d'autre. Cependant ils font en sorte qu'au dénouement la vertu soit récompensée; ainsi le veut la tradition. Malheureusement leur vertu a si longtemps fréquenté les coulisses qu'elle a toutes sortes d'idées particulières et risquées sur la morale, le mariage et la religion. On peut la mettre à l'index sans être accusé de rigorisme. Le premier soin du dramaturge est de chercher la pureté aux égoûts. La base habituelle et en quelque sorte obligatoire du drame est une naissance illégitime. Il y en a dix-huit sur vingt où l'on use à fortes doses de cet ingrédient. Les deux autres s'en tiennent aux amours illégaux. De loin en loin on rencontre une exception, mais la morale n'y gagne rien, car la vertu apparaît toujours sous des traits et dans un milieu impossibles. Peut-il en être autrement lorsque les mêmes exploiteurs façonnent

les pièces vertueuses visant aux prix académiques, et les malhonnêtes gaudrioles du *Palais Royal* ou des *Variétés*.

Les feuilletonistes manquant comme les dramaturges d'idées et de principes, n'examinent ces pièces, où il n'y a point d'art, qu'au point de vue de l'art. Ils font consister l'art dans l'arrangement scénique au lieu de le chercher dans les caractères et le fond même du sujet. Lorsqu'ils se hasardent à porter plus loin la critique, c'est presque toujours pour réclamer une vulgarité. M. Ulbach reproche, par exemple, aux auteurs d'un drame intitulé *Christophe Colomb*, de n'avoir pas montré ce vrai grand homme sous les traits d'un praticien des libres amours. Il ne sent pas que Christophe Colomb, débitant des tirades éplorées en l'honneur de sa belle, serait grotesque. Non-seulement il veut qu'il soit amoureux, qu'il brûle ; il veut aussi que sa flamme soit illégale. Il est difficile de pousser plus loin l'ignorance de la vraie grandeur. Tous ces critiques en sont encore, comme au beau temps de MM. Dumas et Hugo, à unir ces deux mots : *désordre* et *génie*. Ils croient fermement que le grand homme doit se mettre en dehors de la règle, c'est-à-dire de l'ordre. Comment leur faire comprendre que sans le respect, la connaissance et l'amour de l'ordre, le génie ne peut arriver à sa complète expression ?

Le drame sur Christophe Colomb a d'ailleurs une honnêteté relative qui le fait traiter avec dédain. *Cora ou l'esclavage*, autre drame du mois dernier, répondant mieux à la poétique du genre, a plus de succès. L'aimable Cora est née d'une union philosophique, et son acte de naissance n'est pas plus régulier que son teint, qui malgré sa blancheur laisse deviner un reste de sang nègre. Voilà de quoi satisfaire les journaux et le public. De plus, la pièce a un mérite de circonstance. « C'est, d'après l'*Opinion nationale*, une revanche de la dernière bataille qu'a perdue aux Etats-Unis la cause de la liberté. » M. Sarcey ajoute avec une ironie contraire à son rôle : « Les esclavagistes ont remporté la victoire, mais l'Ambigu-Comique leur a joliment dit leur fait. Ils n'ont qu'à bien se tenir. » Ils se tiennent, en effet, assez bien. Cette pièce, touchant à la politique, prêterait à des observations que le cadre de la *Revue du Monde Catholique* ne comporte point. Bornons-nous donc à enregistrer un mot très-juste du *Pays* au point de vue de l'intérêt dramatique. « Demandons, dit-il, l'affranchissement du nègre, mais n'essayons pas d'en faire un personnage dramatique et intéressant au théâtre. » Il est certain que, pour exciter la compassion du public, il faut lui montrer une négresse blanche ; montrez-lui une hottentote récemment vendue par son père, son mari ou son roi, et au lieu de s'apitoyer il rira. Tout en faisant de la politique à propos de *Cora*, les journaux se sont bien gardés d'aborder les grandes questions morales et religieuses que soulève le maintien de l'esclavage chez les confédérés, et la répulsion méprisante, tyrannique, sauvage, dont le noir affranchi, sans être citoyen, reste l'objet chez les fédéraux.

Comme le vaudeville, le mélodrame emploie une langue particulière connue de tous les dramaturges, et qui n'est pas précisément la langue française. Le vaudeville parle une sorte d'argot ponctué de gloussements, d'éternuements et de nazillements; le drame déclame, et l'auteur doit accompagner sans cesse sa déclamation de roulements caverneux et de hoquets. Il en résulte que le style et le débit sont, comme le sujet et les sentiments, d'une fausseté et d'un grotesque inexprimables; c'est une insulte systématique au sens commun. Le *Constitutionnel* indique assez rigoureusement le caractère spécial de ce produit dramatique si cher au public parisien, qui donne par là l'exacte mesure de son goût et de son esprit.

« J'avoue, dit-il, qu'après vingt ans d'habitude, je ne puis me faire au jargon vide et retentissant de certains dramaturges qui se croiraient déshonorés s'ils employaient le mot propre une fois par hasard. Ce sont des phrases empanachées, des images incohérentes, des métaphores absurdes, un galimatias incompréhensible, et, ce qu'il y a de plus mortel et de plus assommant, je ne sais quel rythme lourd, cassé, uniforme, qui vous tombe sur le crâne à chaque point ou virgule comme un marteau sur l'enclume. Quand on sort de ces pièces, on a la fièvre et le délire. On se surprend à parler un patois bizarre, on ne sait plus demander un verre d'eau sucrée sans jurer sur le salut de son âme, et on dit « merci mon Dieu! » à l'ouvreuse qui vous tend votre paletot. »

Le peuple, qui raffole de ce spectacle, se tient et est assez généralement accepté pour le plus spirituel du monde. L'humanité est donc bien bête?

Le *Constitutionnel* serait-il de cet avis? On pourrait le croire, car il s'échauffe jusqu'à malmener le public, lui reprochant de voir dans les grossièretés qui s'étalent au théâtre, « la loi suprême et le dernier mot de l'art. » Mais, je le répète, ce n'est là qu'un accident d'humeur; le *Constitutionnel* a souvent loué, pour le fond et pour la forme, les œuvres qu'il blâme aujourd'hui. Oui, il a loué, sinon ce « galimatias incompréhensible, au moins des pièces où il s'étalait dans la plénitude de son insupportable sottise. Lisez ses articles en l'honneur de la *Tireuse de cartes* ou des *Massacres de Syrie* et vous verrez que « le patois » des dramaturges peut trouver grâce devant lui.

Le mois d'août est pour les théâtres une époque difficile. La chaleur, qui paraît lourde partout, est insupportable dans ces salles empuanties de gaz. Les théâtres, qui ont absolument besoin du public pour vivre, font alors de grands efforts : pièces à femmes, revues, féeries, tout est mis en œuvre. Les scènes subventionnées prennent les choses plus allégrement; au lieu de lutter contre la température, elles jouent pour la forme quelques pièces sans valeur ou quelques œuvres classiques destinées aux exercices des débutants. Le public se compose de braves gens auxquels on a donné des billets et qui se feraient scrupule de les mettre au panier.

Ils étouffent, ils s'ennuient, ils bâillent, mais comme ils n'ont pas payé ils sont contents. C'est ainsi que l'*Œdipe-roi* de Sophocle, traduit en vers par M. Jules Lacroix, a reparu sur le Théâtre Français. Naturellement, il n'a obtenu aucun succès. L'œuvre du grand tragique grec peut être un très-beau sujet d'étude littéraire ; elle ne convient nullement à la scène française. Elle repose sur des sentiments, des traditions, des idées qui sont lettres closes pour le public. Sans doute il s'y trouve certaines beautés morales, certains mouvements pathétiques qui, touchant au fond même de l'humanité, sont de toutes les époques, mais l'ensemble provoque la répulsion et l'ennui.

Faites donc accepter à des Français du XIXe siècle, à des chrétiens, la donnée fondamentale de Sophocle : les passions haineuses et personnelles de la Destinée contre tels peuples et tels princes ? Les Grecs d'il y a 2,300 ans comprenaient très-bien cela. Sophocle s'appuyait sur leurs croyances et mettait en scène les fables de leur temps héroïque. L'*Œdipe-roi* était pour eux un fait historique et une vérité religieuse. Pour nous c'est une fable profondément tragique, mais aussi profondément odieuse. Je ne m'explique pas que l'on s'obstine à la remettre au théâtre. Corneille et Voltaire l'avaient tenté, sans doute, avant M. Lacroix ; mais quels efforts ils avaient faits tous deux pour la rendre acceptable. L'*Œdipe* de Corneille diffère essentiellement de celui de Sophocle. Le héros oublie qu'il est païen, et, loin d'accepter les persécutions de la Destinée, il se révolte et parle en chrétien. Citons ces beaux vers :

Quoi ! la nécessité des vertus et des vices
D'un astre impérieux doit suivre les caprices,
Et Delphe, malgré nous, conduit nos actions
Au plus bizarre effet de ces prédictions !
L'âme est donc toute esclave ; une loi souveraine
Vers le bien ou le mal incessamment l'entraîne ;
Et nous ne recevons ni crainte ni désir
De cette liberté qui n'a rien à choisir ?
Attachés sans relâche à cet ordre sublime,
Vertueux sans mérite et vicieux sans crime,
Qu'on massacre les rois, qu'on brise les autels,
C'est la faute des dieux et non pas des mortels.....
Ils agissent en nous quand nous pensons agir ;
Alors qu'on délibère on ne fait qu'obéir,
Et notre volonté n'aime, haît, cherche, évite,
Que suivant que d'en haut leur bras la précipite ?
D'un tel aveuglement daignez me dispenser ;
Le ciel, juste à punir, juste à récompenser,
Pour rendre aux actions leur peine ou leur salaire,
Doit nous offrir son aide et puis nous laisser faire.

Quant à Voltaire, il a fait de l'*Œdipe* une pièce philosophique ; c'est là que se trouvent les fameux vers :

> **Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,**
> **Notre crédulité fait toute leur science.**

Vers plats dans la forme, vers méchants par l'intention, vers absurdes dans la bouche d'Œdipe. Le *Siècle* cite naturellement ce distique avec volupté et déclare « qu'on l'appliqua au *parti ultramontain*, dont *les gens éclairés* commençaient *déjà* à comprendre l'influence dangereuse. » Vraiment les ultramontains avaient alors une influence dangereuse, et *déjà les gens éclairés* le comprenaient, et ce fut contre eux que Voltaire fit *Œdipe ?* Que de bévues en une seule phrase ; mais le *Siècle* peut être prodigue, il ne se ruinera pas : son fond est inépuisable. Le succès de ce journal explique bien l'abaissement du théâtre. La population où il trouve des masses de lecteurs doit inévitablement fournir de spectateurs toutes les scènes où de grossières parades, vaudevilles grivois ou lourds mélodrames, représentent le triomphe du mauvais et du faux.

L'*Opinion nationale* n'a pas songé, comme le *Siècle*, à tourner contre le parti ultramontain la représentation d'*Œdipe*, mais elle a eu l'idée originale de montrer dans cette pièce une œuvre à l'usage des jeunes filles. « En somme, dit M. Sarcey, ce que ces histoires mythologiques ont de *peu* « *propre* dans leur fond, disparaît aux yeux pour ne laisser voir que la « sublime poésie dont le poète a su les parer. Il peut se faire que je sois « mauvais juge dans cette question, n'ayant point le sens délicat d'une « femme. Il y a pourtant bien des mères qui pensent comme moi sur ce « sujet, et qui ne s'en trouvent pas plus mal. »

Les mères qui aiment assez ces divertissements pour y conduire leurs filles peuvent *ne pas s'en trouver plus mal* ; mais comment s'en trouveront les maris ? M. Sarcey invoque la puissance purificatrice de la poésie. La poésie ne désinfecte pas tout ce qu'elle pare. Et reste-t-elle véritablement une parure sous la traduction de M. Lacroix ?

Le chômage et les études de la saison d'été font toujours reparaître diverses pièces de Molière, notamment Tartufe. Les journaux libres-penseurs ne laissent jamais passer cette reprise sans faire campagne contre les *dévots*. Les circonstances justifiaient un redoublement de zèle et tout le monde a donné. Tartufe en personne conduisait l'attaque, car le drôle a pris place depuis longtemps parmi les défenseurs de la raison pure. « Quel immortel service a rendu Molière à tous ces pauvres d'esprit, qui ne se dirigent pas, hélas ! vers le royaume des cieux. Nous nous demandons comment ils se tireraient de tant de discussions, où ils s'engagent témérairement contre les chrétiens, s'ils n'avaient pas ce mot prodigieux : *Tartufe !* Avec ce mot ils répondent à tout. C'est la flèche et l'épée, et le

bouclier et le poignard. Tuméfiés de tous les horions que le bon sens peut faire pleuvoir sur une thèse incongrue, soutenue par un intellect impotent, s'ils peuvent seulement prononcer le mot magique, les voilà pansés et refaits; ils se retirent avec la superbe d'un lauréat des Quarante! » (1)

D'ordinaire les feuilletons en l'honneur de Tartufe étaient dirigés contre les écrivains religieux; cette fois on les a dirigés contre le Pape. Le *Siècle* s'est surtout fait remarquer par ses efforts pour marier l'esprit de Molière au sien. Comme il ramait « pour arracher du bloc quelques alexandrins qu'il enchâssait gauchement dans son tourteau de prose invalide! »

L'escouade, chargée de la critique dramatique dans les grands journaux, compte deux écrivains ou plutôt deux *stylistes*, M. Jules Janin, moraliste du *Journal des Débats*, et M. Théophile Gautier, moraliste du *Moniteur*. Nous n'avons pu les citer ni l'un ni l'autre, car tous deux prennent leurs vacances. M. Janin a expliqué en douze colonnes qu'il errait sur les bords de la mer. M. Gautier a fait dire par son suppléant qu'il était parti pour Saint-Pétersbourg. Les articles de ces deux maîtres n'eussent en rien modifié le caractère de notre esquisse. M. Janin, qui a écrit des pages pleines de verve et de sens, est depuis longtemps tombé dans un papotage ressemblant très-fort à du radotage. Ses feuilletons d'aujourd'hui sont la charge et la critique écrasante de ses feuilletons d'autrefois. Il parle, il parle, c'est un torrent de mots étourdissants et pas d'idées. Chaque phrase est leste, mais l'ensemble est lourd. Aucun écrivain n'a mieux montré la pesanteur du vide. Les principes lui font défaut; ce n'est point qu'il n'en ait pas, c'est qu'il les a tous. Il a protesté avec une honnêteté vraie contre le scandale; il a loué avec effusion des œuvres scandaleuses. Je me rappelle sa forte colère contre certaine actrice assez oublieuse de ses devoirs envers le seigneur public, pour refuser de paraître simplement vêtue d'une verte guirlande. Bref, il n'a d'autre règle que sa fantaisie, et c'est bien triste une fantaisie essoufflée.

Si M. Théophile Gautier a une doctrine, c'est le matérialisme; il croit aimer l'art et n'en voit que la forme. C'est un gourmet qui préfère le flacon à la liqueur. Dans la peinture, l'art, selon lui, c'est le mouvement et la couleur; dans la sculpture, c'est la forme accentuée et sensuelle; dans les œuvres dramatiques, c'est la violence des situations et l'éclat des décors. Cette passion extrême de l'effet physique éclate dans son style; il cherche les mots retentissants et veut que le lecteur songe à la phrase plus qu'à l'idée. Quand il ne trouve pas d'expressions assez *acadabrantes* il en forge, et je puis dire, d'après lui, que son bulletin est *chocnosophe*, *pharamineux*

(1) Louis Veuillot. Mélanges, t. I, 2e série, p. 460.

et *supercoquentieux*. Quant aux questions morales, il ne s'en occupe point, il ne les voit point.

Ce résumé trop long, sans doute, et cependant très-abrégé, suffit, je crois, à prouver que tout principe manque aux journaux dans leur appréciation des œuvres dramatiques. Ils sont les compères du théâtre, qui n'a rien à leur refuser, et non ses juges. Ils voudraient le juger qu'ils ne le pourraient point. Appartient-il aux aveugles de crier : casse-cou !

EUGÈNE VEUILLOT.

LA CRAINTE & LA PEUR.

Ce qui caractérise l'époque où nous vivons, c'est que l'erreur chez elle a perdu l'équilibre. Elle n'a plus cette science telle quelle, sa modération d'autrefois. Elle se trahit continuellement.

M. Michelet nous dit qu'au Moyen Age, des *terreurs inouïes de miracles, de diables, d'enfer, remplissaient l'Eglise* (1).

M. Michelet croit que le miracle est effrayant et infernal. Ceci est vraiment curieux. Cette confusion dépasse le désordre ordinaire de la pensée humaine. Au XIXe siècle, on dirait que l'erreur, par l'excès de son pêle-mêle, demande l'ordre, et que ses cris confus réclament la beauté de la parole oubliée.

Voici ce qui se trouve au fond de la parole de M. Michelet.

Il confond le miracle et le fantastique. Pour rétablir l'ordre, étudions d'abord chez l'homme la nature de la peur.

La peur est fille du péché. Le Paradis terrestre était le temple de la sécurité. La menace relative au fruit défendu y introduisait la crainte, mais non la peur. La crainte et la peur sont deux sentiments très-différents. La crainte accompagne la joie et l'amour et la gloire. La peur est un affaissement qui procède de la défiance et de la haine. L'Ecriture prononce un mot dont nous ne connaîtrons jamais ici-bas la profondeur féconde : *Lætetur cor meum ut timeat Nomen tuum* : Que mon cœur se réjouisse afin qu'il craigne votre Nom.

La joie inspire la crainte du Nom incommunicable, la crainte du Nom de Jehovah ! La joie dont parle l'Écriture c'est le sentiment profond, ardent, léger et sublime, le sentiment de la présence et de la puissance de Dieu. La joie compte sur la Toute-Puissance qui éclate dans la gloire quand elle cède et se rend devant les enfants à genoux. C'est pourquoi la joie craint le nom de Dieu. Craindre le nom de Dieu, c'est n'avoir peur de rien

La peur est la parodie de la crainte. La peur exclue la paix et apporte le trouble. La crainte suppose le respect profond de l'ordre qu'on pourrait, mais qu'on ne veut pas troubler. La peur suppose le trouble qui naît du désordre, la confusion, le pêle-mêle, la défaite de la sérénité, le triomphe de l'accident.

La crainte vient de la majesté de Dieu.

La peur vient du trouble qui naît de la loi violée.

Les choses divines ne troublent pas; les choses infernales troublent toujours. Telle est, entre le repentir et le remords, la différence.

Le repentir apporte l'espérance qui pacifie le regret.

Le remords apporte le désespoir qui aigrit et exaspère le regret.

Le repentir est une pente qui mène aux larmes; il a sa douceur, comme

(1) *Le Prêtre, la Femme* et *la Famille*, p. 202.

toute vérité sentie. Le remords mène à l'abîme ; il est sans pitié, sans larmes et sans voix, aveugle, sourd et muet. Le repentir peut chanter ; les Psaumes de la Pénitence nous indiquent les sons qu'il rend, quand le souffle passe.

Mais le remords ne parle même pas, il désespère et meurt.

Le remords précipite ; le repentir relève.

Le remords naît de la peur ; le repentir naît de la crainte.

M. Michelet, confondant le miracle avec l'action satanique, ou plutôt avec l'illusion humaine, car le diable n'est pour lui qu'une création de notre terreur, représente très-bien le signe particulier du XIXe siècle, la confusion de l'Être et du Néant.

M. Michelet, confondant la terreur qui vient de l'illusion et celle qui peut venir du miracle, confond l'ordre fantastique et l'ordre divin.

La vie a ses lois primordiales qui régissaient dans le paradis terrestre la nature innocente.

Les lois de la vie sont actuellement modifiées par les lois de la mort.

La Toute-Puissance peut modifier et vaincre les droits actuels de la mort en vue de la vie, et *troubler le désordre* en vue d'un ordre supérieur. Voilà la résurrection.

En face d'elle j'admets la crainte et la terreur fondues dans l'amour.

Mais supposez ce que l'imagination humaine a toujours supposé, supposez un être qui échappe aux lois ordinaires de la mort sans rentrer dans l'ordre de la vie, et qui trouble le désordre non pas en vue de l'ordre, mais au profit d'un second désordre : voilà le revenant. Voilà le personnage fantastique. En face de lui, je conçois la peur et la terreur sans amour.

Car le revenant n'est pas délivré : il échappe *illégalement*.

M. Michelet confond le revenant et le ressuscité qui éveillent deux idées directement contraires.

Le ressuscité est vainqueur de la mort.

Le revenant n'est pas vainqueur de la mort : il ne fait que la tromper un moment; mais il est sous son empire. Il est avec elle en contravention, en rupture de ban. Mais il lui appartient plus que jamais. Il fait une escapade d'un moment qui le laisse tout entier dans le pouvoir de la mort.

Dieu est avec le ressuscité.

Le revenant est seul.

Le ressuscité est une réalité très-supérieure aux réalités ordinaires. Le Lazare de la seconde vie a plus d'être en lui que le Lazare de la première vie.

Le revenant est une illusion ; son domaine est celui de l'ombre. Aussi c'est la nuit qu'il *paraît paraître*. Donc M. Michelet confond non pas deux réalités distinctes, mais une réalité d'un ordre supérieur avec une illusion.

Il confond non pas deux corps, mais le corps honoré par la visite de la Toute-Puissance, le corps *restitué*, avec une ombre.

Car, quand il parle des terreurs causées par le diable, M. Michelet ne prend pas ce mot dans le sens où il a une réalité infernale. M. Michelet entend par là les terreurs sans cause que l'imagination se fait : il parle non d'une apparition satanique qui pourrait avoir lieu, mais d'une pure illusion, du revenant des contes de nourrices.

Et l'idée de ce fantôme proprement dit s'associe dans sa tête à l'idée du miracle.

La manifestation de l'être et la manifestation du néant lui paraissent identiques.

Si la résurrection inspire la crainte, cette *crainte rassure*, car elle vient de la présence sentie du Dieu vivant qui sait donner à la fois la paix et l'épouvante.

Le revenant, c'est-à-dire l'illusion que ce mot représente, apporte sa peur froide. Dieu, l'homme et la nature, sont absents de lui tous les trois.

Le ressuscité apporte la plénitude et représente la surabondance.

Le revenant serait *la forme du vide*, s'il était quelque chose.

Le ressuscité est, d'une manière spéciale, fils du Dieu qui est la vie.

Le revenant est la création de notre néant.

Comment ces mots de diables et de miracles ont-ils pu être associés dans une phrase pensée et écrite par un homme ?

Kosmos signifie à la fois le monde et l'ordre. Jusqu'où donc ira, dans ce monde, le triomphe du pêle-mêle ?

La peur est ce sentiment hideux qui de l'enfant de Dieu fait l'esclave tremblant des hommes et des choses. La crainte donne l'humilité. La peur dont je parle donne l'humiliation, mais cette humiliation laisse persister l'orgueil, qui est le compagnon de tous les mensonges. La peur fait honte, et cet homme qui a honte et peur se redresse et fait le fier, tandis que la joie fait tomber à genoux.

La crainte rassure : elle donne la tranquillité, elle appuie l'homme sur le souverain domaine de Dieu. La peur oublie Dieu, et divinise toutes les choses créées; la peur est panthéiste : par elle tout devient Dieu, excepté Dieu même.

La crainte et la peur se jouent, dans ce monde invisible, sur les confins de deux royaumes ennemis. Il y a un homme qui a été immortalisé par la terreur : M. Barbey d'Aurevilly, dans son livre *des Œuvres et des Hommes*, a supérieurement saisi ce caractère de Pascal. Pascal avait la peur, il n'avait pas la crainte. S'il avait eu la crainte, il aurait eu la joie. Ayant peur, il fut triste, et cette âme, qui avait un besoin immense de dilatation, un besoin immense de lumière, se rétrécit et se replia sur elle-même. Pascal, qui fut uniquement préoccupé de la sainteté, ne devint pas un saint. Il passa sa vie en face de lui, au lieu de la passer en face de Dieu. Acharné sur sa propre substance, il fit de lui-même sa pâture, tandis que

c'est l'Infini qui est la nourriture de l'homme. Le jansénisme corrompait, dénaturait, empoisonnait la crainte : il la tournait en peur. Saint Augustin disait : *Vis fugere a Deo, fuge ad Deum* : Voulez-vous vous sauver de Dieu? Sauvez-vous dans le sein de Dieu.

Voilà la crainte : si elle est distincte de l'amour, elle n'est pas séparée de lui.

La peur, au contraire, si elle se sauve de Dieu, se sauve loin de Dieu. Aussi, au lieu de se sauver, elle se perd. Elle parque l'homme au lieu de l'épanouir. Pascal, qui parla tant contre la vanité, fut victime et dupe d'une grande vanité; car il manqua de simplicité et d'amour. Dans sa tristesse il ne trouva que l'homme, dans sa joie il eût trouvé Dieu.

O réalité suprême, notre résurrection et notre paix, donnez-moi la joie pour que je craigne votre nom. Car vous seul, Dieu qui sondez les cœurs, vous seul connaissez la profondeur de cette parole : *Lætetur cor meum ut timeat nomen tuum.* Vous seul savez par quels liens mystérieux, délicats et sublimes, sont unies la joie et la crainte, et de quelles façons, si la joie m'abandonne, la crainte de votre nom m'abandonne au moment même. Jehovah, qu'invoquait Elie sur le mont Carmel, Jehovah, qui êtes ce que vous étiez alors, Jehovah, qui serez ce que vous êtes éternellement, Jehovah, qui savez seul votre plénitude et ma défaillance, car je ne sais pas moi-même à quel point je ne suis pas ; Jehovah, Dieu fidèle qui avez promis de donner à ceux qui demandent je demande la joie, je demande la crainte de votre nom. Jehovah, écartez de moi la tristesse et la peur. Car je suis si misérable que je peux avoir peur de quelqu'un ou de quelque chose, et si j'ai peur, je cesse de craindre. Si j'ai peur d'un autre, je cesse de vous craindre; la tristesse et la peur méprisent votre nom. O celui qui Êtes, donnez-moi la crainte et la joie, afin que je sente vivante en moi la signification inexprimable de votre Nom sans égal ; délivrez-moi de tout mal, passé, présent ou à venir. *Etre délivré du mal passé* : Quelle parole! Je la comprends mieux que je ne puis la traduire. Délivrez-moi des souvenirs qui font peur, délivrez-moi des menaces de l'ennemi. Que je meure à la mémoire des cauchemars d'autrefois ! *A timore inimici eripe animam meam.* Que votre nom écrase celui qui veut provoquer la peur et étouffer la crainte; que votre Nom règne et domine dans la liberté de nos âmes affranchies.

Ut sine timore de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi, in sanctitate et justitiâ, coram ipso, omnibus diebus nostris.

Que votre Nom nous abrite dans les rayons de sa gloire souveraine, afin que, sans peur et pleins de crainte, nous l'adorions en sécurité, dans la forteresse de la lumière ! Amen à la joie et à la crainte ! Quand je dis Amen, je dis *Fiat*, et par une providence spéciale je rencontre aussi votre Nom, ô vous qui êtes sans borne et qui vous appelez Amen.

ERNEST HELLO.

ÉTUDE SUR L'INDUSTRIE & LA CLASSE OUVRIÈRE.

(Troisième article.)

VIII.

Le tableau que nous avons retracé depuis le commencement de cette étude est désolant, tout le monde reconnaît qu'il est vrai, les indifférents s'en attristent, les bons sont pris de découragement. Quelques-uns se sont mis à l'œuvre cependant et ont cherché des remèdes à tant de maux. Ils en ont indiqué, mais les moyens à mettre en œuvre n'atteindront jamais le but proposé. La première chose à faire, c'est de rétablir l'esprit de famille complètement disparu aujourd'hui de la classe ouvrière. Mais comment arriver à rétablir cet esprit de famille? Là se trouve toute la difficulté, et je défie que l'on y arrive jamais à moins d'avoir auparavant rendu la famille chrétienne. Que ferez-vous donc de cet ouvrier qui sait à peine s'il a une âme, dont tous les désirs sont bornés à la terre, pour qui la peine, la gêne et la souffrance est le grand mal, la joie, le plaisir, la satisfaction de ses désirs, le grand bien. Il sait qu'il existe une religion, il l'a entendu dire; mais que lui importe cette religion. Il connaît le dimanche parce que c'est la veille de ce lundi tant désiré, tant souhaité et tant fêté. L'église, il sait que dans la cité il en existe une, mais il n'en connaît plus le chemin. Tout est mort en lui comme intelligence religieuse. Qu'importe à cet homme le mariage et sa sainteté, que lui importent les devoirs de la paternité? Quoi que vous disiez, quoi que vous fassiez, le mal est là, dans l'ignorance religieuse et dans l'oubli de toute pratique chrétienne. Apprenez à cet homme qu'il y a au ciel un Dieu qui veille sur chacun de nous, qui tient en réserve des récompenses pour la vertu et des châtiments pour le vice; que la terre n'est qu'un lieu d'exil; que notre véritable patrie c'est le ciel. Rappelez-lui que le travail auquel il est condamné est un châtiment, ainsi que les douleurs et les misères de la vie; mais qu'à l'homme qui aura travaillé et souffert pour Dieu, une récompense magnifique est réservée, qu'un bonheur éternel l'attend au-delà de la tombe. Montrez-lui que l'âme vaut mieux que le corps, que la terre n'est rien et l'éternité tout; qu'il faut savoir se priver, dompter ses passions, pour plaire à notre Père du ciel; que dans une vie de dignité et d'honneur se trouve déjà une récompense dès ici-bas : la satisfaction de la conscience, la joie du cœur et la santé du corps. Faites-le souvenir que la femme unie à ses destinées lui a été donnée comme une amie pour l'aider à marcher dans le chemin souvent difficile de la vie, qu'à tous deux un grand devoir est imposé : celui d'élever leurs enfants pour Dieu et la société; qu'ils ont à en faire des chrétiens et des hommes. Mais où l'ouvrier retrouvera-t-il la connaissance de toutes ces vérités

qu'il n'a jamais bien comprises, ou que depuis bien longtemps il a complètement oubliées? Ce sera au pied de cette chaire d'où tombent les paroles de la vérité éternelle, où les incrédules retrouvent la conviction et les ignorants la lumière. Il est donc nécessaire avant tout de rétablir le dimanche au profit de l'ouvrier. Fermez vos magasins et vos ateliers, laissez-lui l'entière et libre disposition de ce septième jour que le bon Dieu s'est réservé. Avec vos exigences et votre soif de l'or, ne faites pas de lui, comme nous le disions dans les commencements, une machine qui fonctionne sans cesse et sans relâche, jusqu'à ce qu'elle s'use ou se brise. L'industriel ne gagne rien à vouloir confisquer le dimanche à son profit; ses machines ont besoin de repos, à plus forte raison le corps de l'homme. Qu'arrivera-t-il alors? C'est que l'ouvrier se repose le lundi, au grand détriment du maître pour lequel il travaille.

Nous le répétons, que l'on rende à l'ouvrier son dimanche, et, débarrassé ce jour-là de tout soin, il s'habituera peu à peu à reprendre le chemin de l'Eglise. A mesure que le jour se fera dans son intelligence et que les grandes vérités de la religion porteront la conviction au fond de son âme, il sentira la nécessité de vivre autrement qu'il ne le faisait, et la grâce de Dieu aidant, il arrivera un jour où, par devoir de conscience, il fuira le cabaret et renoncera à la débauche pour garder son intérieur et se consacrer à sa femme et à ses enfants. Dépensant moins pour satisfaire ses passions, il donnera davantage pour les besoins du ménage, et l'aisance reviendra peu à peu sous son toit. La femme, redevenue chrétienne comme lui, l'encouragera, le consolera dans ses peines et ses souffrances par quelques-unes de ces bonnes paroles venues du cœur que les femmes savent si bien trouver. Le libertinage diminuant, le nombre des enfants naturels décroîtra à proportion. On verra errer par les rues un moins grand nombre de ces petits sauvages dont les parents n'ont nul soin et nul souci, et qui, en grandissant, perpétuent le mal et peuvent devenir, à un moment donné, une menace pour la société. Ainsi, cet esprit de famille, dont on demande si haut le rétablissement, renaîtra peu à peu de lui-même au sein de la classe ouvrière. Au contact de la religion chrétienne qu'il aimera et pratiquera, les idées de l'ouvrier s'élèveront, son intelligence s'agrandira, il sera plus susceptible de dévouement et d'abnégation.

Au dire de nos utopistes, la religion chrétienne rapetisse les idées. Eh bien! s'ils veulent être de bonne foi, il est une petite observation qu'il leur sera facile de faire un jour ou l'autre dans le cours de leur vie. Deux hommes se rencontrent, d'intelligence semblable, indifférents tous deux : l'un se convertit, revient sincèrement à la pratique religieuse; et voilà que les sentiments de ce nouveau chrétien s'élèvent et s'agrandissent, que ses idées sont plus larges, ses manières d'agir plus généreuses, et qu'il se trouve en peu de temps bien supérieur à son égal resté indifférent. C'est là un fait qui nous a bien souvent frappé dans notre vie. Vous ne changerez l'ou-

vrier qu'autant que vous en ferez un chrétien pratiquant, et je vous prédis à l'avance que tous les moyens que vous emploierez pour améliorer le sort de la classe ouvrière, en excluant celui-là, serviront seulement à pallier le mal un moment et à recouvrir d'un vernis qui trompera les regards superficiels, une corruption plus grande et une démoralisation plus profonde. Comment voulez-vous qu'il en soit autrement ? Est-ce parce que vous aurez rendu l'ouvrier propriétaire, parce que vous lui aurez fourni les moyens de gagner plus d'argent, que vous l'arrêterez sur la pente du vice ? Mais vous oubliez donc combien les passions humaines sont impérieuses et irrésistibles, quand on n'a pas pour les dompter le frein de la religion. Vous aurez beau leur opposer digues sur digues, ces digues arrêteront les flots un moment, mais ceux-ci, en grossissant, finiront par emporter tous les obstacles et par se ruer plus furieux par cela même qu'ils auront été plus contenus.

L'ouvrier, nous l'avons dit, a perdu tout sentiment de dignité, et c'est encore là une des causes qui ont fortement contribué à faire baisser en lui le niveau moral. Aujourd'hui l'ouvrier tend la main sans rougir, il reçoit de partout et regarde cela comme un droit. Loin de travailler avec courage pour suffire à sa famille, il garde pour lui l'argent qu'il gagne et l'emploie à satisfaire ses passions. Le bureau de bienfaisance, la société de Saint-Vincent-de-Paul, la charité privée sont là pour nourrir sa famille, il y compte et ne s'en préoccupe pas plus que si les êtres sur lesquels il est chargé de veiller n'existaient pas. Rendez l'ouvrier chrétien et vous verrez renaître dans son âme ce sentiment de justice que les passions ont étouffé ; il se fera un devoir de ne pas recevoir ce dont il peut se passer, ce qui doit être donné au besoin seulement. Sachant qu'avec son travail il peut suffire à l'entretien de sa famille, il tiendra à honneur de ne pas tendre la main et ne voudra pas d'une aumône qui ne lui est ni due ni nécessaire.

L'ouvrier, on l'a dit et répété, l'ouvrier n'est pas économe, il vit au jour le jour sans s'inquiéter du lendemain, sans songer à la maladie et aux éventualités qui peuvent le priver de son travail. En rendant l'ouvrier chrétien vous opposez une digue puissante à la débauche, au libertinage, à l'ivrognerie. La répression de ces vices devient pour lui une source véritable d'économie ; il aura en plus l'argent qu'il dépensait à satisfaire ces passions contre lesquelles il cherche à lutter de toute l'énergie d'une volonté redevenue bonne et puissante. Il entrera plus facilement alors dans une société de secours mutuels, car les raisons qui empêchent souvent l'ouvrier de faire partie de ces sociétés n'existeront plus. Ce qu'il y a de pénible pour l'ouvrier, ce n'est pas le rude labeur auquel il est condamné à se livrer, ce n'est pas le mince salaire qu'il reçoit souvent en échange de ses sueurs et de sa santé, c'est cet état précaire qui au moindre accident le livre pieds et poings liés aux horreurs de la misère. Sans doute

la charité vient à son secours, mais s'il n'est pas chrétien, il se sent froissé, humilié dans son orgueil, il se sent amoindri à ses propres yeux, surtout s'il a conservé quelque sentiment de dignité. Nous avons entendu un ouvrier dans la misère dire à un homme qui le visitait souvent et le faisait vivre : Vous, je ne vous pardonnerai jamais ni vos visites ni l'argent que vous me donnez, et je vous promets que s'il vient une révolution, c'est chez vous que j'irai tout d'abord pour me venger.

C'est là un langage atroce, et plusieurs, soyez-en sûr, qui ne parlent pas de la même façon, sentent s'agiter au fond de leur cœur les mêmes pensées. Si l'ouvrier était chrétien, sachant que les hommes forment une grande famille dont tous les membres sont frères et obligés de s'entr'aider, il accepterait avec reconnaissance ce que lui-même se croirait obligé de faire pour autrui en pareil cas si sa position le lui permettait. En faisant entrer l'ouvrier dans une société de secours mutuels, vous le mettez à même de se suffire à lui-même en cas de maladie, et vous lui préparez une ressource pour la vieillesse; il en éprouve un légitime orgueil en même temps qu'il se sent libre de tout souci pour l'avenir. Cette satisfaction, cette sécurité, sont pour lui une source bien légitime de joie, de gaieté et de contentement. Que de biens à la fois! Il est une chose regrettable, c'est que partout les femmes ne soient pas admises à faire partie de ces sociétés de secours mutuels. La famille doit être unie par une communauté d'intérêts et nourrir les mêmes espérances. Si vous faites une condition bonne à un membre de la famille, et que vous laissiez l'autre abandonné à lui-même, vous n'atteignez le but qu'en partie et vous ne produisez pas l'effet moral qui doit résulter de vos institutions. Voyez, le mari tombe malade, il appartient à une société de secours mutuels; en conséquence il est soigné, il reçoit les visites du médecin, tous les médicaments dont il a besoin lui sont fournis, et chaque jour on lui donne un franc pour l'indemniser de la perte de son travail. On ne peut rien désirer de mieux. La femme tombe malade à son tour et on se passe du médecin et de médicaments, parce que les ressources du ménage ne permettent pas de se les procurer; elle est en conséquence livrée sans espoir à toutes les souffrances et à toutes les angoisses de la maladie. Croyez-vous que cette différence entre le mari et la femme soit de nature à resserrer ces liens de famille qui font que tout doit être commun, les peines comme les plaisirs? Et puis, est-ce que la femme est d'une condition pire que l'homme. Pourquoi ne pas lui fournir à elle aussi les moyens de se ménager des ressources pour les jours de maladie et pour les jours où la vieillesse la rendra impuissante au travail? Nous le répétons, il est important pour le bien de la classe ouvrière que toutes les sociétés de secours mutuels avisent aux moyens de faire un sort semblable à la femme et au mari.

Une dernière chose nécessaire à l'ouvrier c'est l'instruction, une instruction en rapport avec ses besoins. Dans la famille chrétienne le père

et la mère ont une grande tâche à remplir, celle d'élever leurs enfants, de les élever pour Dieu et pour la société dans laquelle ils auront un rôle à remplir. Il faut donc que l'éducation et l'instruction qu'ils reçoivent dans leurs jeunes années puissent les mettre à même d'accomplir dignement et sérieusement ce grand devoir imposé par Dieu au père et à la mère. Les années pendant lesquelles l'ouvrier envoie ses enfants à l'école sont insuffisantes même pour la connaissance des devoirs religieux que ces enfants auront à remplir pendant leur vie, et cependant si les principes du devoir, de la justice et de la morale chrétienne ne sont pas bien établis dans leurs cœurs, quelles ressources y aura-t-il en eux pour qu'au jour du combat ils puissent lutter avec avantage, pour que le bien triomphe du mal, pour qu'ils puissent guider leur famille dans le chemin de la vertu et de l'honneur. Augmentez les ressources de l'ouvrier en le corrigeant de ses vices, et il aura besoin moins promptement d'envoyer ses enfants dans les fabriques, dans les ateliers et dans les magasins, il les laissera plus volontiers continuer leur éducation pendant les années qui suivront leur première communion. Et ces années leur seront beaucoup plus profitables que les années de l'enfance. En effet, leur intelligence alors est plus développée, leur aptitude au travail plus grande, leur esprit moins volage, leur mémoire plus tenace, et il y a tout lieu d'espérer que les agitations du monde n'effaceront pas ce qu'ils auront pu acquérir de connaissances. Dans beaucoup de villes on a compris combien ce manque d'instruction était nuisible à l'ouvrier, et l'on a tenté d'y suppléer par les écoles du soir. Mais les résultats ont été à peu près nuls, car il faudrait que l'on s'occupât de chaque ouvrier en particulier. Si vous supposez que votre auditoire n'a aucune connaissance et que vous agissiez en conséquence, ceux qui savent ce que vous voulez leur apprendre, trouvant qu'ils perdent leur temps, ne reviennent plus; si vous vous mettez au niveau des derniers, les premiers, ne comprenant rien à ce que vous expliquez, se découragent et disparaissent; en sorte que tout cela devient un problème presque insoluble; et puis, quand l'ouvrier vient aux écoles du soir, il y vient avec la persuasion que quelques jours suffiront pour apprendre ce qu'il ignore, et quand il s'aperçoit qu'il s'est trompé, il ne trouve pas en lui assez d'énergie pour continuer. Un moyen d'aider l'ouvrier à développer son intelligence, c'est de profiter de son goût pour la lecture et de lui fournir des livres qui puissent l'instruire et le rendre meilleur tout en l'amusant. Les bibliothèques paroissiales peuvent atteindre ce but en partie; mais il faut qu'elles soient établies dans un endroit accessible à tout le monde. Si, comme il arrive pour certaines villes, la bibliothèque se trouve dans l'église au-dessus de la sacristie, beaucoup ne sauront pas qu'elle existe, ou le sachant ne voudront pas en profiter. Si, par le moyen des bons livres, si, en fondant des journaux à bon marché et à la portée du peuple, on ne cherche pas à lutter de plus en plus contre les mauvais livres répandus

partout et contre ces mauvaises feuilles qui pénètrent dans toutes les familles, l'ouvrier se démoralisera de plus en plus. Son esprit peu éclairé est ouvert à tous les préjugés, il accepte tout ce qui favorise ses mauvais penchants, surtout ce qui tend à dénigrer la religion catholique, et, quand son intelligence est imbue de mauvaises doctrines, il est difficile de l'éclairer et de redresser son intelligence faussée. La lecture est certainement un des plus puissants moyens que l'on puisse employer pour aider l'ouvrier à redevenir chrétien; mais il faudrait que tous ceux qui sont catholiques s'en occupassent sérieusement, il faudrait ne pas craindre de faire des sacrifices. N'est-il donc pas honteux pour nous de ne pas savoir dépenser un peu d'argent pour donner de bons livres au peuple quand on voit dépenser des sommes fabuleuses pour répandre partout les mauvais livres? Nous le répétons encore une fois, faites tout pour que l'ouvrier redevienne chrétien. Vous tarirez en grande partie la source de sa misère, et les espérances immortelles de la vie future lui donneront pour remplir ses devoirs de citoyens et de père une force et un courage qu'il ne trouvera nulle part ailleurs.

Nous terminerons en rappelant que les hommes les plus puissants pour l'amélioration morale de la classe ouvrière, ce sont les chefs d'établissements, et leur mauvaise volonté pour paralyser en grande partie ce qui serait tenté pour le bien en dehors d'eux. « En effet tout grand industriel, qu'il le veuille ou non, est, par la force des choses, un dominateur; il est roi dans l'atelier, et mieux que sa fortune, sa pensée y règne en souveraine. L'atelier ou l'usine est pour lui un empire où un peuple marche sous l'idée qui l'inspire et le gouverne lui-même. Et de nos jours, l'apostolat le plus efficace, si vous voulez savoir où il se trouve, je vais vous le dire : il n'est pas au forum, il n'est pas dans les académies; il n'est pas toujours dans les temples. Où est-il donc? Il est au fond de l'atelier, où le maître est tout à la fois le roi, le prêtre, le professeur et le prédicateur de l'ouvrier. De là, dans l'industrie, une influence morale dont l'avenir seul pourra nous dire le résultat social. Les populations ouvrières, corps et âme, sont en sa main; et mieux que tous les princes, elle fait à son effigie tout ce qui relève de ses lois. Elle tient les âmes captives dans la servitude des corps; elle se les attache par des liens de fer que ses esclaves rongent quelquefois; mais qu'ils ne rompraient pas sans mourir. Ces populations reçoivent ainsi des grands maîtres de l'industrie une influence morale à laquelle leurs âmes ne peuvent pas plus se soustraire que leur poitrine ne se dérobe à l'atmosphère qu'elles respirent dans les usines ou les souterrains où l'industrie tient leur corps courbé sur la matière (1). »

A. VAILLANT.

(1) R. P. Félix.

LES FAUX SAVANTS.

M. ERNEST RENAN (*Suite*).

III.

M. Renan, avons-nous dit tout à l'heure, a répondu à cette question : *L'homme est-il né avec ou sans la parole ?* Nous devons même penser que la solution qu'il en a donnée a un bien grand mérite à ses yeux, car nous la trouvons reproduite dans tous les ouvrages dont nous avons parlé au commencement de cette étude.

Nous allons essayer de donner l'analyse de sa thèse. Nous disons essayer; car sa pensée est si obscure et se débat dans un tel réseau de contradictions, que ce n'est pas chose facile de la saisir et de la dégager de ce chaos, produit d'une raison et d'une imagination malades.

Et pour qu'on ne nous accuse pas de trop rabaisser une de nos gloires contemporaines, nous ferons dans le cours de cette analyse toucher du doigt quelques-unes de ces contradictions qui enlevèrent toute autorité scientifique à leur auteur.

Suivant M. Renan, l'homme est né des énergies de la matière. Ceux qui l'ont autorisé (1) à nous déclarer qu'il n'y a pas de Dieu, l'ont sans doute autorisé aussi à nous déclarer ce dogme corrélatif au premier. Un jour peut-être il daignera nous apprendre le nom du Concile qui, après avoir formulé de si hautes vérités, l'a PLEINEMENT autorisé à les promulguer.

Mais dans quel état moral et physique le premier homme émargea-t-il du laboratoire de la nature ?

C'est ici que les contradictions commencent, comme nous allons voir.

D'abord parlait-il ou bien était-il muet?

Oui et non. Dès le premier pas la pensée de notre philosophe vacille et ne sait où et sur quoi s'appuyer.

Ici le langage « a été formé d'un seul coup et est comme sorti instantanément du génie de chaque race. » « Il a été intégralement constitué dès le *premier jour*, créé sans tâtonnements, dans une société homogène, dans une famille très-peu nombreuse. »

Ailleurs, il n'est pas impossible que la naissance du langage ait été précédée d'une longue période d'*incubation*, au terme de laquelle l'homme « sans conscience et sans langage » est passé à l'état conscient et parlant.

Il y a si peu de logique chez ce savant, mais tant de légèreté ou un si

(1) Nous sommes pleinement autorisé à dire qu'une telle cause (Dieu) n'existe pas au-dessus de nous.

grand mépris pour le public, qu'oubliant cette dernière affirmation, il se prend à combattre très-vigoureusement l'école du XVIIIe siècle et l'école hégélienne qui au fond sont d'un avis parfaitement conforme au sien. La seule différence qu'il y ait sur ce point entre M. Renan et nos voltairiens du temps de Voltaire, c'est qu'il est un peu mieux élevé, et qu'au lieu de nous dire, comme ils l'ont fait, que les premiers hommes n'étaient qu'un affreux troupeau de cochons, il nous l'insinue poliment par sa *période d'incubation* pendant laquelle l'homme fut sans conscience et sans parole. Car, enfin, est-il un homme celui qui manque de ces deux choses? Et s'il fut un jour sans pensées et sans langage pour les exprimer, comment, par quelle voie sortit-il de cet état que par respect nous appellerons végétatif?

Les philosophes du XVIIIe siècle, ainsi que certains faux savants de l'Allemagne moderne, Grimm, Bunsen et autres, ne sont pas embarrassés pour répondre. Un beau jour, nous affirment-ils, les hommes se réunirent et résolurent d'un commun accord d'inventer le langage. Cette proposition fut accueillie unanimement du groin et des pattes, car la bouche et les mains n'existaient pas encore. Touchante unanimité dont les chênes et les bêtes furent seuls témoins, jamais on ne te reverra dans nos assemblées délibérantes! Depuis cette décision ou plutôt ce vote, on se mit à inventer le langage. Une génération prononça *ba*, l'autre *be*, etc., etc. Avec des sons on forma des mots, avec des mots on forma des phrases, et avec des phrases on fit des discours. Et après des milliers d'années le groin devint bouche et la patte devint main. Et l'homme une fois en possession du langage en abusa furieusement, les philosophes tous les premiers.

Cette solution, bien digne de ceux qui l'ont inventée et de ceux qui la soutiennent, n'est pas du goût de M. Renan, je le déclare de nouveau. Il ne l'admet pas pour deux raisons surtout. D'abord parce qu'elle suppose qu'à sa naissance, ou pour parler plus justement, à son invention, le langage — véritable expression d'une humanité émergeant à peine de la bestialité — eut été d'une extrême pauvreté : ce qui est contraire à la science philologique, laquelle établit avec une évidence qui ne laisse aucune place au doute, que plus on remonte dans l'histoire des langues, plus on les trouve « synthétiques, riches et compliquées.» Et qu'à moins, par conséquent, de violer la loi de l'analogie, on est autorisé à dire que la première langue fut la plus parfaite. « C'est, dit-il, au premier jour qu'il faut placer le plus haut degré de synthèse. »

Ici, vous le voyez, M. Renan erre sur les frontières de la vérité. Un pas de plus, il entrerait dans l'Eden dont les lumières l'atteignent au front; mais, ce pas, il ne le fera pas. Tiré en arrière par le sophisme, il ne tardera pas à se replonger dans l'ombre.

En second lieu, cette invention telle que les philosophes sensualistes

l'entendent et la décrivent eût exigé une longue suite de siècles; mais où trouver la place de cette longue période d'élaboration puisque la science constate qu'entre le berceau de l'homme et les temps historiques il s'est écoulé un temps relativement très-court?

Et puis d'ailleurs, il observe avec justesse que non-seulement le langage n'a pas été inventé de la façon dont l'entendent les voltairiens et les hégeliens; mais que l'eût-il été, on se fût trouvé en présence de l'invincible difficulté de le faire accepter.

Voici donc un premier point hors de discussion : M. Renan est contraire à l'invention réfléchie du langage, malgré que toutes ses hypothèses et toutes ses affirmations l'y ramènent et l'y emprisonnent; nous l'avons déjà constaté et nous achèverons de le prouver dans le cours de notre étude.

Mais, dira le lecteur, si le langage n'a pas été inventé par l'homme, c'est qu'il lui a été donné, révélé, ainsi que le prétend l'école catholique. C'est notre avis; mais ce n'est pas celui de M. Renan.

Il ne veut pas plus de l'invention que de la révélation. Cette expression de *révélation*, prise « comme mythe, comme métaphore » lui sourirait assez ; mais, prise dans son sens littéral, elle a le don de l'agacer. « La « nouvelle école, dit-il (l'école catholique représentée par de Bonald, de « Maistre), montrait bien l'incapacité de l'homme réfléchi à inventer la « parole. Elle retirait ainsi le langage de la sphère des inventions vul- « gaires et y voyait l'œuvre de Dieu. *Rien de plus vrai, pourvu qu'on sache « l'entendre.* »

Et voici comment l'entend M. Renan : à la place du mot *Dieu*, mot poétique qui cache une vieille bêtise, il met NATURE, SPONTANÉITÉ, et sa raison satisfaite de ce tout petit changement, ne voit plus d'inconvénient à admettre la théorie catholique.

Mais si le mot *révélation* signifie révélation, c'est-à-dire enseignement divin, oh! alors, il faut se hâter d'écarter cette doctrine, car elle a du VENIN.

Il y a longtemps déjà que j'entendais le serpent frétiller et siffler dans les environs de la vérité ! il vient de la mordre dans son essence et sa source.

— Les blasphèmes sataniques de Proudhon m'épouvantent, me remplissent d'horreur ; mais les hypocrites morsures de la sophistique rampante me glacent le sang et la peau. Oh ! défiez-vous en lisant M. Renan, défiez-vous toujours, mais surtout au moment où vous le croyez prêt à rendre hommage à la vérité. C'est quand il est prosterné qu'il est le plus à craindre. J'en donnerai des preuves frappantes en temps et lieu.

Le mot *Dieu*, ayant le malheur de ne pas être scientifique aux yeux du chef de l'école critique, tout son effort, dans cette question, comme en quelques autres, consiste à essayer de s'en passer.

Voyons donc s'il a, oui ou non, réussi dans sa tentative, et si, par ha-

sard, l'injure qu'il vient de jeter à la face de la doctrine catholique ne se serait pas trompée d'adresse.

Selon lui, le langage a été CRÉÉ (probablement après la période d'incubation dont nous avons parlé) par toutes les facultés humaines agissant spontanément et dans leur ensemble. Il est sorti de la raison spontanée comme la fleur sort du bouton. La parole est naturelle à l'homme comme l'ouïe et la vue. Créé sans tâtonnement, le langage a été intégralement constitué dès le premier jour.

Ces affirmations ainsi que plusieurs autres, identiques quant au fond, sont répétées à outrance dans le livre que M. Renan a consacré à l'étude de la question qui nous occupe. A force de les répéter, il s'est sans doute persuadé qu'il en avait prouvé la vérité. Mais nous avons eu beau chercher, nous n'avons pas trouvé l'ombre d'une raison qui tendît à ce but. Et c'est d'autant plus fâcheux qu'elles soulèvent mille objections dans notre esprit.

D'abord cette hypothèse suppose un miracle. En effet, selon l'ordre invariable de la nature, l'homme naît muet, et selon M. Renan, qui nous affirme pourtant qu'il n'y a pas dans le monde de place pour le miracle, cette même nature, violant sa propre loi, aurait créé le premier homme adulte et parlant : ce qui, à nos yeux, est un *miracle* mille fois plus *miraculeux* que tous ceux que l'Eglise propose à notre croyance; car si les vrais miracles sont par certains côtés *au-dessus* de la raison, ils ne sont jamais absurdes. Or, il est souverainement absurde de soutenir que la nature, soumise comme elle l'est, surtout aux yeux de nos adversaires, à des lois fatales, impitoyables, s'en soit un jour écartée et puis y soit retournée le lendemain. Nos miracles, à nous, n'ont rien d'absurde ; car ils sont produits par une Cause possédant la PLÉNITUDE de la puissance, de l'intelligence et de la volonté. Nous concevons qu'une telle Cause fasse remonter le Jourdain vers sa source, arrête le soleil et ressuscite les morts; mais ce que nous ne pouvons pas concevoir, c'est l'aveugle fatalité brisant la loi de la fatalité. Telle est pourtant la conséquence de l'hypothèse de M. Renan. Il ne peut pas sortir du dilemme que voici : ou bien la nature a créé l'homme parlant, ou bien elle l'a créé muet. Si elle l'a créé parlant, elle a fait un miracle; si au contraire elle l'a créé muet, comment a-t-il passé du mutisme à la parole? Voilà donc M. Renan placé dès le début entre deux absurdités; entre un miracle impossible et la théorie ridicule de l'invention du langage.

Bien loin de jeter du jour sur son hypothèse, les tableaux poétiques dont il cherche à l'envelopper et à l'éclairer, ne font au contraire que nous plonger dans des ténèbres plus épaisses. Les magnifiques draperies sous lesquelles il essaie de cacher sa difformité intellectuelle, ne réussissent pas à tromper un esprit qui, au-delà des formes, cherche et va à la substance et à la moelle des choses.

En voulez-vous un exemple? Le voici.

« Quand l'homme, dit-il, apparut sur ce sol encore *créateur*, sans être « allaité par une femme ni caressé par une mère, *sans les leçons d'un père*, « sans aïeux ni patrie, songe-t-on AUX FAITS ÉTRANGES qui durent se pas- «ser dans son intelligence à la vue de cette nature féconde dont il com- « mençait à se séparer. »

Que vous en semble? Cela n'est-il pas poétique? Ce petit tableau de l'apparition de l'homme sortant du grand laboratoire de la nature manque-t-il d'un certain charme et d'une certaine grandeur apparente? Eh bien, regardez au fond; sous les fleurs vous verrez grouiller de hideux sophismes! C'est ici le cas ou jamais d'appliquer à notre philosophe ce que Montaigne écrit quelque part des faux savants. « Ce sont, dit-il, grands « forgeurs de miracles. Là où la raison manque, ils emploient des hypo- « thèses plus ou moins poétiques. Tout ainsi que les femmes emploient « des dents d'yvoire, où les naturelles leur manquent; et au lieu de leur « vray teinct en forgent un de quelque matière étrangère, et au veu et « sceu d'un chascun, s'embellissent d'une beauté fausse et empruntée : « ainsi faict la science; elle nous donne en payment et en présupposition « les choses qu'elle a inventées... Elle nous présente non pas ce qui est, « ou ce qu'elle croit, mais ce qu'elle forge, ayant plus d'apparence et de « gentillesse. »

Il n'y a pas dans ce tableau, où l'auteur a cherché à répandre des couleurs à la Milton sur les plus grimaçantes erreurs; il n'y a pas, dis-je, un seul mot qui ne renferme un sophisme et ne jure avec la vérité.

La raison, la science, la tradition, tous nos moyens de certitude enfin se réunissent pour protester contre cette sophistique qui, si elle n'est pas éhontée, est stupide. Et pour se contenter des assertions du prétendu chef de l'école critique, il faut non-seulement manquer de critique, mais même de bon sens.

Qu'est-ce en effet que ce « *sol encore créateur* » dont il nous parle et qu'il poste dogmatiquement en tête de sa singulière cosmogonie? Prenons la sophistique la main dans le sac. Les trois mots que nous avons guillemétés et soulignés renferment deux sophismes ou plutôt deux mensonges gros de venin. Le premier, c'est la puissance de création attribuée à la terre, au *sol*, pour parler comme *notre* membre de l'Institut. Le second a été subrepticement glissé sous le mot de *encore*. Ce mot suppose en effet qu'à une certaine époque le sol fut créateur et qu'il ne l'est plus. Si M. Renan eût mis tout simplement ce « sol créateur, » il n'eut trompé personne, car tout le monde sait parfaitement que le sol n'est pas créateur, puisque depuis que l'homme observe la nature, il n'a jamais été témoin d'une création du sol. Tandis qu'en glissant l'adverbe *encore* entre le substantif et le qualificatif, il l'insinue, il fait supposer que la science a constaté le fait d'une période ou phase créatrice qui n'existe plus.

Ainsi donc, pour éviter une vérité expérimentale, une vérité qui a pour elle des appuis de tous genres, M. Renan fuit avec une souplesse que nous pourrions durement qualifier dans une hypothèse, hypothèse qu'il répète et reproduit partout, mais qu'il ne prouve nulle part.

Et il eût été bien empêché de la prouver, car si elle est encore soutenue par certains hommes d'imagination qui emploient leur talent à poétiser l'absurde, elle est en revanche complètement abandonnée par nos savants naturalistes les plus accrédités.

« Nous ne connaissons, dit M. le professeur Bronn dans un rapport « récemment lu à l'Académie des sciences, aucune force naturelle qui « produise de nouvelles espèces; nous ne savons pas à quelle condition « est liée ou *a été liée* la production d'une espèce; nous ne connaissons « enfin aucune matière à laquelle cette force ait été *inhérente*. Nous savons « seulement que les individus d'une espèce déjà existante se propagent « de diverses manières de père en fils.

« Si on suppose une force particulière qui ne produirait que des espè- « ces animales et végétales, une *generatio originaria seu equivoca*, il fau- « drait avouer que cette force, *à l'opposé des autres forces naturelles*, peut « rester inactive pendant des centaines de milliers d'années, puisque per- « sonne n'a encore vu naître une espèce nouvelle, et que les conditions « de son activité nous sont entièrement cachées. L'opinion que l'on ait « vu naître par la génération équivoque des individus d'espèces déjà « connues d'animaux et de végétaux d'une organisation très-imparfaite, a « été réfutée par de nouvelles expériences qui prouvent que ces animaux « ne peuvent naître dans les infusions lorsqu'on a pris des mesures pour « empêcher que des individus de ces espèces, leurs œufs ou germes puis- « sent s'introduire du dehors dans ces infusions.

« Nous savons que les mêmes forces physiques et chimiques qui produisirent et réglèrent jusqu'à nos jours tous les mouvements de la matière « inorganique, ont suffi à maintenir et à perpétuer ceux qui ont formé la « terre et son écorce; mais nous ne voyons plus naître de nouveaux « genres et de nouvelles espèces de plantes et d'animaux : la force qui les « produisit nous est inconnue, et les couches de la terre ne nous offrent « pas le moyen de la dévoiler. Le naturaliste ne *connaît aucune force natu-* « *relle qui produise des espèces de plantes et d'animaux*... Les expériences de « M. Ehrenberg et d'autres naturalistes très-distingués ont prouvé qu'il « n'existe point de génération spontanée servant à la transformation des « types de végétaux et d'animaux en types nouveaux et plus parfaits. »

Voilà la réponse de la science à l'hypothèse de la phase créatrice durant laquelle la nature féconde aurait spontanément produit les divers règnes qu'elle contient. Cette réponse, nous ne l'avons point demandée à un savant catholique, car il est convenu qu'un catholique ne peut pas être un savant; elle nous vient d'un homme qui penche visiblement vers le ratio-

nalisme et qui s'efforce d'éloigner autant qu'il peut Dieu du gouvernement du monde, mais qui pourtant reconnaît loyalement que la *création* ne renferme aucune forme créatrice et que les éléments, conditions de la vie, n'en sont pas les auteurs. C'est la seule conclusion à tirer de l'expérience, de l'observation des faits et des lois de la nature. Comment se fait-il donc que M. Renan ait remplacé cette conclusion par une hypothèse qui lui est diamétralement opposée ? Ne serait-ce pas parce que cette conclusion en implique une autre à laquelle il ne veut pas aller ? Et cette autre, quelle est-elle, sinon la nécessité d'un Dieu créateur ?

Le reste de la citation est à l'avenant. En effet, si le premier homme ne fut ni « allaité par une femme, » ni « caressé par une mère, » sans « *les leçons d'un père*, » sans « aïeux ni patrie, » — ce qui entendu d'une certaine façon est vrai, — nous demanderons à M. Renan ce qui lui tint lieu de tout cela. La nature, nous répondra-t-il, la nature « dont il commençait à se séparer. »

Nous avons vu ce que valent ces mots « dont il commençait à peine à se séparer, » mots qui renouvellent l'hypothèse de la génération spontanée dont nous venons de faire justice par les aveux officiels de la science.

Voyons donc si en effet la nature a été la première nourrice matérielle et morale de l'homme.

D'abord a-t-elle été la nourrice matérielle du premier homme ?

Nous répondons négativement, la nature, qui n'est qu'un vain mot selon M. Flourens, ne possédant en elle aucune des qualités sous lesquelles il nous est impossible de concevoir une nourrice.

Quelles sont ces qualités ?

La nourrice doit, premièrement, posséder des sources de vie abondantes, *ubera plena*, sources que l'amour doit toujours tenir ouvertes en présence des lèvres de l'enfant.

La seconde qualité de la nourrice, c'est un amour de mère qui enveloppe le nourrisson, qui veille sur lui sans cesse, qui a les yeux toujours ouverts pour deviner ses besoins, et les mains toujours étendues pour le défendre.

Or, la nature possède-t-elle ces qualités ? A-t-elle la fécondité et l'amour d'une mère ?

Qui oserait l'affirmer ?

C'est sous un jour diamétralement opposé qu'elle se présente à notre esprit.

D'abord les sources de vie qu'elle possède ne sont ni fécondes ni amoureusement ouvertes à l'homme. Elles sont, au contraire, vides et cachées. Avant que d'en approcher ses lèvres pour s'y désaltérer, il faut que l'homme les féconde par son travail opiniâtre et les ouvre avec un fer acéré. La nature ne donne presque rien, et l'homme n'en retire que ce qu'il y dépose par son travail et ses sueurs. Bien loin de nous tout donner

spontanément, ainsi que le prétendent les Panthéistes, elle a une tendance manifeste, obstinée, à nous tout refuser, et, au lieu de pencher avec amour son sein vers l'humanité altérée et affamée, elle fait tous ses efforts pour s'en éloigner. Vous nous dites qu'elle est une mère, et nous ne trouvons qu'une affreuse marâtre. D'où vient ce changement? Si elle fut exubérante, pourquoi ne l'est-elle plus? Si elle fut prodigue, comment est-elle devenue avare? Comment l'urne toujours pleine qu'elle penchait avec tant d'amour sur l'humanité naissante, s'est-elle tout à coup tarie? Comment se fait-il que, sur son sein flétri et maudit, la faim aux traits décharnés promène aujourd'hui son squelette effroyable?

Mais elle n'est pas seulement inféconde et avare, elle est encore notre ennemie. Avare d'aliments, elle est prodigue de piéges, de dangers et de colères mortels. Sans le doux et saint abri du cœur maternel, ou à son défaut, du cœur divin, l'homme naissant ne vivrait pas deux secondes, sur le sein de sa *grand'mère* la nature. C'en serait bientôt fait de lui.

Par son souffle elle le brûlerait ou le glacerait par les poisons de tous genres qu'elle élabore dans ses entrailles et qu'elle cache perfidement dans toute la création; elle le tuerait par les monstres affamés qui rampent ou courent sur son sein maudit; elle le dévorerait sans pitié, et enfin par le déchaînement de ses éléments en furie elle l'anéantirait sans rémission.

Voilà la mère, voilà la nourrice que M. Renan et ses pareils donnent à l'homme.

L'humanité tout entière, armée de toute la force de son génie, d'une expérience de six siècles, de tous ses bras entrelacés, de tous ses dévouements, de toutes ses inventions, de toutes ses découvertes, de toutes ses victoires, résiste à grand'peine à l'antique Saturne, qui brûle de la dévorer, et vous voulez que l'homme enfant qui, par sa conformation physiologique, semble être fait pour devenir une proie ou un esclave, ait pu en triompher aux premiers jours! Mais M. Renan nous insinue qu'il n'en a pas toujours été ainsi, qu'à l'aurore du monde il y eut une phase édenique pendant laquelle l'homme et la nature étaient dans les rapports de fils et de mère.

Oui! c'est la vérité, il y a eu un temps édenique, un temps où la nature se pliait avec docilité à la volonté de l'homme, lui obéissait avec tout ce qu'elle renferme, et lui faisait hommage, comme à son roi, de tous les trésors d'une fécondité bénie.

Mais si les catholiques ont toutes les raisons possibles pour affirmer cette vérité, vous, panthéistes, vous, partisans du fatalisme de la nature, vous n'avez aucun droit de le faire, car dans le plan des choses les lois générales qui président aux mouvements et aux rapports des êtres sont invariables, immuables, fixes à jamais. Donc les rapports de la nature et de l'homme ont toujours été ce qu'ils sont, c'est-à-dire toujours ennemis.

Donc l'idée de nature et l'idée de nourrice sont contradictoires, prises dans leur sens littéral et complet.

Mais si elle n'a pas été sa nourrice, peut-être qu'elle a été son institutrice ? C'est l'avis de M. Renan.

Ici nous nous retrouvons en face de la question de l'origine du langage, question qui se lie si intimement à la question de l'origine de l'homme que nous avons été entraînés à dire un mot de la seconde pour éclairer la première. Il est évident, en effet, que si l'homme eût été créé par la nature, il eût en même temps tout reçu d'elle. Le pouvoir de donner la vie implique celui de la conservation et de l'éducation. Mais cette hypothèse ruinée, toutes celles qui en dérivent vacillent et tombent.

Examinons donc si cette dernière prétention de notre philosophe est mieux fondée que les autres.

B. CHAUVELOT.

(*La suite au prochain numéro.*)

LA MALADIE DU SIÈCLE

Scènes dramatiques (1).

PERSONNAGES :

BERNARD, père, tonnelier à Coulanges-la-Vineuse.
FRANQUELIN, marchand de nouveautés à Auxerre.
HENRI BERNARD.
SOSTHÈNE MERLIN.
JONATHAN.
MARIE FRANQUELIN.
Madame D'HERVILLY, jeune veuve.

ACTE PREMIER.

I.

(L'arrière-boutique du magasin de M. Franquelin.)

SCÈNE PREMIÈRE.

HENRI BERNARD, seul (entrant et lançant avec colère son mètre sur la table).

Le sot personnage que je fais là, auner du drap ou de la toile, enregistrer des factures et superposer des chiffres! Batailler trois heures d'horloge pour une misère avec la femme à Pierre ou la femme à Jean qui vient acheter des chemises à son homme! Quel métier? Et dire qu'en voilà pour la vie peut-être? N'être rien, jamais rien!... Pourtant j'ai du cœur, j'ai de l'intelligence! Moi aussi j'ai fait mes études, et, comme disent ces bons parents, l'éducation c'est de l'or en barre. Oui, si nous n'étions pas quelques cent mille qui avons appris à décliner *musa*, la muse, qui rapportons des écoles avec cette instruction banale, l'orgueil, l'orgueil implacable.

O société folle et imprévoyante, marâtre égoïste qui rejettes à la merci du hasard, après les avoir leurrés d'espoirs gigantesques, les enfants sortis de ton sein; qui dors paisible, confiante, au milieu de ces bandes d'aventuriers que tu ne crains pas de déchaîner! Malheureuse! mais tu ne vois donc pas qu'ils arment en silence leurs mains parricides et que bientôt peut-être, vainqueurs sanglants debout au milieu des ruines, ils n'auront plus qu'à se disputer tes dépouilles et s'entregorger sur ton cadavre!

SCÈNE DEUXIÈME.

HENRI, MARIE, FRANQUELIN

MARIE.

Là encore que vous broyez du noir, cousin, toujours vos vilaines idées.

HENRI (d'un air sombre).

Ah! c'est vous, Marie?

(1) Cet ouvrage, qui fait partie d'un volume de récits inédits, s'est présenté tout d'abord à nous sous la forme du drame. Cette forme, nous n'avons pas cru devoir la repousser, dès lors, qu'en ajoutant à l'intérêt, elle nous semblait ne servir que mieux à mettre en relief une forte leçon. Au lecteur d'apprécier le mérite de cette tentative! (*N. de l'Auteur.*)

MARIE (gaiement).

Oui, sans doute? Est-ce qu'on peut vous laisser ainsi seul en tête à tête avec l'ennemi? Allons, Monsieur, il faut que vous me promettiez d'être sage et de ne plus vous tourmenter qui sait pour quelles chimères!

HENRI.

Mais non, ma cousine, ce n'est point ce que vous pensez, non, c'est qu'aujourd'hui je ne me sens pas bien, je suis malade...

MARIE.

Oui, malade de la maladie à la mode, malade d'ambition. Ingrat, voudriez-vous nous quitter encore, retourner dans ce maudit Paris, courir après le bonheur, après la fortune qui vous ont tourné le dos si cavalièrement? Croyez-moi, mon ami, le bonheur ressemble à ces plantes délicates qui cherchent l'ombre et la solitude. Il croît plus de fleurs dans la vallée que sur la montagne.

HENRI.

Vous avez raison, Marie, mais cette félicité paisible ne suffit pas à de certaines âmes. Il est de hautes et magnanimes ambitions. Ce n'est pas toujours par un sentiment égoïste que l'obscurité nous pèse, mais parce qu'on a la passion des grandes choses, parce qu'on brûle d'imposer à la multitude des convictions généreuses, parce que.....

MARIE.

Illusion, Henri, sophismes ingénieux dont l'orgueil abuse pour entraîner une âme ardente. Croyez-moi, pour céder à ses inspirations généreuses, pour venir en aide aux malheureux, il n'est pas besoin d'occuper un trône. Et bien souvent une parole fraternelle, un doux sourire est la plus précieuse des charités.... Mais j'ai trop l'air de faire un sermon.

HENRI.

Non, Marie, car avec vous le sermon n'est pas le sermon, et c'est plaisir de s'entendre gronder. Cousine, avec vos charmantes exhortations, j'ai peur enfin que vous n'arriviez à me convertir.

MARIE.

Oh bien! alors prenez garde, on ne s'en fera pas faute. Je veux qu'avant quinze jours vous soyez guéri tout à fait.

HENRI.

Cousine, je vous crois un habile docteur, mais je doute fort que ce soit à la façon des homœophates par les semblables, et vous pourriez bien guérir la tête aux dépens du cœur!

MARIE.

Cousin, le compliment... (*On entend sonner dans la boutique.*) Restez, je vais....

HENRI.

Non pas, je tiens à vous prouver!... Oh! je suis brave maintenant. (*Ils sortent.*)

SCÈNE TROISIÈME.

M. BERNARD PÈRE, M. FRANQUELIN PÈRE.

FRANQUELIN.

Sur ma parole, Bernard, trois lieues en deux heures, à votre âge, c'est bien marcher.

BERNARD.

Oui bien, parent. Aussi pour le présent je m'accommoderais volontiers d'un léger rafraîchissement, comme qui dirait une tranche de jambonneau. Foi de tonnelier, je me sens un appétit d'enfer avec une soif de tous les diables.

FRANQUELIN.

Toujours le même, père Bernard, courtisant la bouteille !

BERNARD.

En tout bien tout honneur, mon ancien, affection honnête et légitime ; jamais le plus petit coup de soleil. Puis en fait de vin, je n'en ai jamais aimé que d'une espèce, le bon à défaut du meilleur.

FRANQUELIN.

On le sait ; aussi nous avons là trois bouteilles d'un certain vin de Beaune, vous m'en direz des nouvelles. (*M. Franquelin ouvre le buffet et pose sur la table une bouteille avec un poulet froid, etc.*) Maintenant asseyez-vous, mon vieil ami, et causons.

BERNARD.

De grand cœur, ce qui ne m'empêchera pas de dire deux mots à ce volatile. Vous ne mangez pas, Franquelin. Eh bien, alors, sans cérémonie, je prends le moineau. Maintenant, je vous écoute. Mais, pourtant, et le garçon, comment va-t-il ?

FRANQUELIN.

Doucement, Bernard, doucement. Entre nous, c'est un peu votre faute. Élever votre fils comme vous l'avez fait dans l'ignorance ou le dédain des premières vérités, et après cela jeter dans son cœur, par l'éducation du collége, un si redoutable levain d'orgueil, c'était un moyen infaillible de le perdre. Par bonheur, la Providence l'a protégé. C'est encore au fond une bonne et honnête nature.... mais un caractère faible, inquiet, mobile, et de l'ambition, beaucoup d'ambition.... une probité sévère du reste, mais toute d'instinct, et qui ne s'appuie pas sur la base immuable.

BERNARD.

J'entends, c'est-à-dire que le gars imite son père et volontiers se passe de messe. Bah ! vous savez mes opinions à cet égard, je ne connais qu'une religion, être honnête homme et ne faire de mal à personne.

FRANQUELIN (avec énergie).

Taisez-vous donc, Bernard, taisez-vous et ne dites pas, vous, homme d'âge et père de famille, de ces sottises. Vous serez honnête homme ? Fort bien ! Et si le voisin trouve votre morale trop relâchée ou trop austère, qui sera juge ? Non, le bon sens nous le crie et la conscience nous l'atteste, il

faut qu'il existe une loi promulguée irrévocablement, un code infaillible du bien et du mal, autrement.... chacun n'ayant pour règle que son intérêt ou son bon plaisir, la terre devient un immense coupe-gorge où les coquins auront le haut du pavé. Mais brisons là. Pour en revenir à votre fils, sincèrement j'ai cru d'abord qu'il ne s'acclimaterait jamais avec l'atmosphère prosaïque du magasin. Ne me parlez pas de ces gens qui n'ont vécu que par les livres. Leur esprit a élu domicile dans les étoiles et il faut la croix et la bannière pour l'en déloger. Henri faisait au comptoir si triste figure que j'en avais pitié. Mais enfin depuis quelque temps le jeune homme paraît vouloir s'amender, et, grâce à nos conseils, comme à certaine influence, je crois que nous le tenons.

BERNARD.

Quelle influence ?

FRANQUELIN.

Vous ne devinez pas ? celle de sa cousine. Marie, je puis le dire, est une aimable et surtout une excellente fille.... ayant du cœur et de l'intelligence, le vrai portrait de sa pauvre mère, en un mot. Notre songeur un beau jour s'en est aperçu....

BERNARD.

Eh bien !

FRANQUELIN.

J'ai la certitude qu'ils ont l'un pour l'autre une vraie sympathie et je ne vois rien de mieux à faire que de les marier. Je donne à votre fils la main de ma fille avec le magasin pour dot. Qu'en dites-vous ?

BERNARD.

Je dis, je dis.... mais est-ce bien sérieusement que vous parlez ?

FRANQUELIN.

Vous en doutez. N'était-ce pas le rêve de ma chère femme comme de la vôtre. Et d'ailleurs, Henri comme mon filleul....

BERNARD (ému).

Alors je dis, oh bien ! je dis, Franquelin (*il lui serre la main*), voilà ce que je dis.

FRANQUELIN.

Je ne crains qu'une chose, c'est que le jeune homme.... mais le voici.

SCÈNE QUATRIÈME.

FRANQUELIN, BERNARD, HENRI.

HENRI.

Ah ! c'est vous, mon père ?

BERNARD.

Comme tu vois, garçon, en train de bien faire. Allons (il lui verse à boire), prends ce verre et à ta santé. Ah ! oui, j'oubliais, tu es toujours le même, un vrai Parisien, ayant comme les cannes l'humeur aquatique. Tiens, nous causions de toi avec le parent qui ne parlait de rien moins

que de se retirer pour te céder sa maison. Quand je dis céder, c'est donner que j'aurais dû dire. Que penses-tu de la proposition?

HENRI (surpris).

Mais, mon père, mais... je ne sais!.... je m'attendais si peu...

BERNARD.

Eh bien! tu me regardes d'un air, de l'air dont notre gros docteur regardait son confrère de Paris qui le condamnait pour le restant de ses jours à ne boire que de l'eau. Mais si le cousin te disait : Voici ma fille. Ah! ah! monsieur lève la tête, ma fille, un vrai trésor, avec l'établissement prenez la fille, bien sûr que cette fois, garçon, tu ne te ferais pas tirer l'oreille.

HENRI (troublé).

Cependant, mon père...

BERNARD.

Va-t-en au diable avec tes cependant! Vraiment, oui, je devine, tu prises assez la femme, mais moins la dot. C'est comme autrefois quand tu n'étais qu'un mioche, tu voulais très-bien manger les confitures, mais sans pain. Mais attends, voici du renfort qui nous arrive. (*A Marie qui entre* :) Ecoute ici, petite, tu vois bien.....

HENRI (vivement).

J'accepte, mon père, j'accepte, si toutefois Marie?....

FRANQUELIN (souriant).

Oh! quant à cela?

MARIE.

Que voulez-vous dire?

FRANQUELIN.

Tu vas le savoir. Donne-moi ta main, et toi la tienne, Henri. (*Il unit leurs mains.*) A présent, comprends-tu, Marie?

MARIE (avec émotion).

Père, père, oh! là, tenez, je vous aime bien.

FRANQUELIN.

Et maintenant, cousin Bernard, malgré le petit à-compte de tout à l'heure, vous prendrez bien encore votre part du dîner? Allons, Marie, vite en besogne.

SCÈNE CINQUIÈME.

LES MÊMES, SOSTHÈNES (bossu et laid).

SOSTHÈNES (saluant).

Messieurs, votre serviteur. Est-ce ici?...

HENRI (courant à lui).

Toi, Sosthènes, toi mon vieux camarade et le meilleur de mes amis. Ah! tous les bonheurs m'arrivent à la fois. Quel bon génie t'a conduit parmi nous?

SOSTHÈNES.

Un bon génie qui te protége, celui de l'amitié.

HENRI.

Ce cher Sosthènes, que je te serre encore la main. Il y a si longtemps que nous ne nous sommes vus. Trois années pour le moins ?

SOSTHÈNES.

A peu près. C'est un long bail en compagnie d'une méchante femme.

HENRI.

Toujours caustique. Mais que je te présente ma famille, mon père, M. Bernard.

BERNARD.

Jacques Barnabé, 58 ans, tonnelier à Coulanges-la-Vineuse, et pas manchot. Enchanté de faire votre connaissance, Monsieur.

HENRI (continuant).

Monsieur Franquelin, cousin de ma mère, le maître du logis et mon patron.

FRANQUELIN (s'inclinant)

Monsieur !

SOSTHÈNES.

Monsieur !

HENRI.

Mademoiselle Marie, sa fille et ma future.

SOSTHÈNES (vivement).

Ta future ! Ah ! ah ! très-bien ! Mademoiselle. (*Il salue.*)

MARIE (timidement.)

Monsieur.

SOSTHÈNES (à part.)

Elle est gentille, la future ! Quelle tournure et quel air ? (*Haut.*) Vraiment, mon cher, je te félicite, tu auras là une petite femme...

FRANQUELIN, père.

Pardon de vous quitter, Monsieur, mais une circonstance particulière nous y oblige, mon parent et moi.

SOSTHÈNES.

Comment donc, Messieurs, ne vous gênez pas, je vous prie. (*Ils sortent.*)

SCÈNE SIXIÈME.

MARIE, HENRI, SOSTHÈNES.

MARIE.

Ayez l'œil au magasin, je vous prie, Henri, il me faut courir au marché.

HENRI.

Allez, ma cousine, allez. (*Marie sort.*)

SCÈNE SEPTIÈME.

SOSTHÈNES, HENRI, puis MARIE.

SOSTHÈNES.

Comme cela, tu te maries ?

HENRI.

Hélas ! oui, mon cher.

SOSTHÈNES.

Je ne vois pas qu'il y ait là de quoi tant soupirer. Ce n'est point par autorité de justice que tu te maries, et la future te convient ?

HENRI.

Sans doute, mais c'est qu'en épousant la demoiselle, j'épouse aussi l'établissement, qui ne me convient guère.

SOSTHÈNES.

Voyez-vous bien, Monsieur l'orgueilleux, position peu brillante mais solide, mon cher. Au fait j'aimerais assez à te voir, un mètre à la main, dans l'exercice de tes fonctions. (*On entend sonner au magasin.*)

HENRI (avec humeur.)

On n'est jamais un instant tranquille (une voix de l'intérieur : *à la boutique, à la boutique*). On y va ! (*A la boutique ! à la boutique !*) Tu vois, excuse, mon ami.

SOSTHÈNES.

Comment donc? entre nous, point de façons; le devoir avant tout. (*Henri sort.*)

SOSTHÈNES (seul.)

Sot mariage, qui dérange toutes mes combinaisons! (*Il paraît réfléchir !*)

HENRI (rentrant avec humeur.)

L'imbécile !

SOSTHÈNES.

Qu'est-ce ?

HENRI.

Un rustre que j'ai vu deux fois peut-être et qui a failli m'écraser les doigts en me gratifiant d'une poignée de main des plus brutales. Ces paysans sont d'une familiarité !...

SOSTHÈNES.

Point de roses sans épines, cher. Mais saurait-on trop payer le bonheur d'avoir une épouse de son choix, pétrie de qualités solides, élevée dans la pratique de la vertu et de la saine cuisine.

HENRI (vivement.)

Il est vrai, Marie n'est point une femme supérieure ainsi qu'on l'entend aujourd'hui, une de ces âmes poétiques et vibrantes qui planent incessamment dans les régions éthérées du roman intime. Orpheline de bonne heure, et élevée à la campagne par une grande tante, bonne fermière, Marie doit à cette éducation rustique une timidité un peu ombrageuse qui parfois ressemble à de la gaucherie ; mais c'est un si noble cœur, une âme si excellente et si richement douée de ces qualités précieuses qui rendent la femme admirable, qu'on ne peut la connaître sans l'aimer.

SOSTHÈNES.

Oui, c'est ce que nous appelons une bonne fille qui ne laissera péricliter ni ton estomac ni tes chausses. Au fait, estimable boutiquier, dès lors

que tu romps en visière au monde civilisé, tu ne pouvais désirer mieux que cette villageoise...

HENRI (avec humeur).

Ce n'est point une villageoise, et si tu l'avais entendue....

SOSTHÈNES.

Possible qu'alors... Mais quoi la sirène elle-même. (*Entre Marie qui se dirige précipitamment vers la cuisine.*)

HENRI.

Eh bien, cousine, eh bien! Est-ce qu'on passe comme cela sans rien dire. Mon ami vous effarouche-t-il à ce point?

MARIE (embarrassée).

Non sans doute, mais c'est que... enfin...

HENRI.

J'ai fait de vous à Sosthènes un portrait à son gré assez aimable, et je veux qu'il sache bien que je n'ai pas flatté mon modèle...

MARIE (plus interdite).

Mais, mon cousin, pardon... je... je... j'avoue que devant Monsieur, que je ne connais pas... Ah! et puis il faut bien... Mes perdrix ne cuiront pas toutes seules.

SOSTHÈNES (riant).

Charmant! charmant!

HENRI (avec dépit).

Allez, Marie, allez, en vérité j'ai tort! Comment une affaire de cette importance...

MARIE (inquiète).

Mon ami, vous aurais-je donc fâché? Mais alors, je reste, Henri, je reste.

HENRI (vivement).

Non, non, allez maintenant, je ne vous retiens pas (*avec humeur*). Mais allez donc.

MARIE (troublée, à part).

De quel air il me dit cela! Suis-je maladroite? (*Elle entre dans la cuisine*).

HENRI (à Sosthènes).

Oh! je lis dans tes yeux, eh bien! non, vois-tu, ce n'est point une sotte et cette malheureuse timidité seule!...

SOSTHÈNES.

Comment donc, cher, je ne nie pas que sa conversation soit fort piquante. Et à tout prendre d'ailleurs, mieux vaut femme qui ne parle pas que femme qui parle trop... (*Après une pause.*) C'est dommage, cependant.

HENRI.

Quoi donc?

SOSTHÈNES.

Eh mais, tes engagements antérieurs! car je n'étais pas venu uniquement pour te voir, une affaire superbe à te proposer...

HENRI.

Quelle affaire, explique-toi ?

SOSTHÈNES.

Non, à quoi bon t'exposer à des regrets inutiles, jeter dans ta vie le remords d'un bel avenir manqué ?

HENRI (vivement).

Mais parle donc ! et laisse-là les précautions oratoires qui ne sont qu'une amorce pour la curiosité.

SOSTHÈNES.

Puisque tu le veux !... écoute. Tu sais que, grâce à la restitution de papiers importants dont le hasard m'avait rendu possesseur, je suis devenu le factotum de Madame d'Hervilly, jeune et jolie veuve à laquelle son mari, ex-notaire, vient de laisser une fortune considérable dont elle hérite conjointement avec son fils, âgé de 8 ans à peine. Madame d'Hervilly m'a prié de chercher un précepteur pour le bambin et tout d'abord j'ai jeté les yeux sur toi. La dame a certain faible pour l'aristocratie. Je te présenterai à elle comme un gentilhomme de vieille souche ruiné par la dernière révolution. Cela fit merveille ; et pour répondre à l'impatience de la belle veuve, au lieu d'écrire, il m'a fallu prendre la poste pour venir te chercher. Je ne doutais point d'enlever ton consentement haut la main ! 3,000 fr. d'appointements, avec une retraite, sans compter certaine perspective...

HENRI.

Quelle perspective ?

SOSTHÈNES.

Pendant six mois au moins les convenances obligent Madame d'Hervilly à se retirer dans sa terre, un pays perdu, aux antipodes. Dans cet isolement, une intimité s'établit rapide et forcée. Il faut à l'aimable veuve une société, un être humain, ne fût-ce que pour voir couler ses larmes. Tu n'es pas comme moi, un magot de la Chine que les femmes ne peuvent regarder sans sourire. On ne saurait pleurer toujours. De temps en temps on s'essuie les yeux pour mieux voir le bon jeune homme dont la parole caressante flatte si doucement l'oreille. On se pose avec une grâce nonchalante pour l'entendre lire quelques petits vers improvisés à notre intention. On s'habitue à sourire à ses innocentes flatteries. Bref, tu finis par échanger le rôle banal de consolateur contre celui plus doux de fiancé, en attendant que le deuil expiré te permette de conduire à l'autel une femme riche, belle, spirituelle, distinguée surtout.

HENRI (d'une voix altérée).

Et c'était là ta perspective ?

SOSTHÈNES.

J'ajoute encore que, lancée dans le meilleur monde, Madame d'Hervilly t'apporte en dot, avec ses quarante mille livres de rentes, une parenté superbe. Un de ses oncles est conseiller d'Etat, un autre a été ministre.

Aussi déjà je te voyais sur les bancs de la chambre, avec le portefeuille rouge devant toi.

HENRI (hors de lui).

Moi, député, ministre! Ah! mais, suis-je bien éveillé? Es-tu dans ton bon sens?

SOSTHÈNES.

Eh bien, voilà ce que je craignais! J'ai eu tort; je ne devais pas te parler de cela, car enfin ton parti est pris et tu ne saurais reculer?

HENRI (troublé).

Non, assurément, non.

SOSTHÈNES (sournoisement).

Et puis tu l'aimes, m'as-tu dit, cette petite?

HENRI (balbutiant).

Je l'aime, sans doute.

SOSTHÈNES.

Comment, sans doute? Voilà qui ne sent guère son Othello! Ah! ça, est-ce que tu ne serais pas bien sûr de l'aimer, par hasard?

HENRI.

Mais je ne te dis pas cela, cependant...

SOSTHÈNES.

Cependant! mon cher, c'est là un mot hérétique en amour comme en poésie. Ecoute, pas d'imprudence! Prends garde, il ne s'agit point ici d'un badinage. Un mariage, diable! Une fois le grand mot lâché, *de Profundis*, on ne s'en dédit pas. Songes-y bien, les femmes seules s'obstinent à ces puérilités du sentiment. Pour nous autres, l'amour n'est qu'un épisode fugitif dans notre existence, une ivresse passagère bientôt suivie du réveil! Un hochet frivole que la jeunesse, après s'en être amusé quelque temps, rejette vite pour courir aux affaires sérieuses. Eh bien, si quelque jour, l'ambition, reprenant le dessus, venait à tuer l'amour et se réveillait au fond du cœur implacable comme un remords?

HENRI.

Tais-toi, oh! tais-toi, car ce que tu dis là, ah! je me le dis à moi-même.

SOSTHÈNES.

Non, il faut que tu m'entendes, car cette voix qui te parle au dedans, mais c'est celle de la conscience. Ah! ne le sens-tu pas, c'est un crime que tu vas commettre? Tu ne feras pas seulement une victime; car cette enfant, cette pauvre jeune fille que tu crois aimer, tu la perds. Oui, tu ne pourras que la rendre malheureuse et te rendre malheureux avec elle.

HENRI.

Oh! mais, c'est vrai, mon Dieu! et pourtant mon cœur se brise à la pensée... d'une séparation. Et puis, comment leur dire?

SOSTHÈNES.

N'est-ce que cela? J'ai ma voiture à deux pas d'ici; tu me suis à l'hôtel,

sous prétexte de me reconduire ; nous montons, et fouette cocher! Tu n'as pas eu le désagrément des adieux et des explications.

HENRI (hésitant).

Non, non, tant d'ingratitude de ma part, ce serait odieux! Rien ne presse d'ailleurs; l'époque du mariage n'est point fixée encore. Attendons.

SOSTHÈNES.

A ton aise, mon fils, mais pourtant prends garde...

SCÈNE SEPTIÈME.

LES MÊMES, MM. FRANQUELIN, BERNARD, MARIE, UN NOTAIRE.

FRANQUELIN.

Vraiment oui, mon gendre, c'est le notaire que je vous amène. Je suis le conseil de la sagesse : ne point remettre au lendemain!

HENRI (vivement, bas à Sosthènes).

Sosthènes ! (*Il lui serre la main.*)

SOSTHÈNES.

Je comprends. (*A part*) : Ce n'est pas malheureux!

MARIE (entrant et s'approchant d'Henri).

Qu'avez-vous, mon cousin; comme vous êtes pâle, agité ? on dirait que vous tremblez.

HENRI.

Ce n'est rien, Marie, un malaise passager. (*Avec tristesse*) : Ma pauvre cousine, tout à l'heure avec vous j'ai été bien cruel.

MARIE (souriant).

Est-ce que je ne vous connais point ? Aussi c'est votre tête, cette malheureuse tête que j'accuse et non pas votre cœur, votre cœur que je sais si bon.

HENRI (à part, d'une voix étouffée).

Oh ! Je suis un misérable.

SOSTHÈNES (bas).

L'avenir, mon cher, pense à l'avenir! (*Haut*) : Mademoiselle, j'enlève votre futur. Je ne faisais que traverser cette ville et il me faut repartir de suite pour Paris. Mais du moins je veux voir ce cher ami jusqu'au dernier instant.

HENRI (profondément triste).

Au revoir, cousine.

MARIE (d'un ton doucement moqueur et l'imitant).

Au revoir, cousin ! (*Riant.*) Ah ! ah !

BERNARD.

Comment ça, comment ça? Ton ami ne restera pas seulement pour signer au contrat et manger la soupe avec nous ?

SOSTHÈNES.

Messieurs, des affaires de la dernière importance... Tout au regret de ne pouvoir profiter de cette franche hospitalité et de cette si aimable société. (*Il salue, Henri serre la main de son père et de M. Franquelin.*)

BERNARD (à son fils).

Eh bien, que fais-tu donc? Ne voilà-t-il pas mon étourdi qui me donne une poignée de main d'adieu comme s'il partait pour la Chine. Ah! ces jeunes gens, l'amour fait sur leur tête l'effet d'une bouteille de Champagne. (*Henri et Sosthènes sortent; Marie se dirige du côté de la cuisine.*)

SCÈNE HUITIÈME.

FRANQUELIN, BERNARD, LE NOTAIRE.

FRANQUELIN.

Maintenant, Messieurs, discutons, s'il vous plaît, les articles du contrat. Je donne à ma fille ma maison de commerce, marchandises et clientèle, c'est convenu! Mais vous ferez bien d'y joindre la propriété de la maison.

BERNARD.

Doucement, cousin, doucement, ne savez-vous pas que je n'ai, moi, rien à donner à mon fils.

FRANQUELIN.

Ah! vous le prenez ainsi. Ajoutez mes deux arpents de vignes.

BERNARD.

Non, parent, non, je n'entends pas...

FRANQUELIN.

Plus, le pré des Aulnes.

BERNARD.

Mais vous voulez donc...

FRANQUELIN.

Et n'oubliez pas le petit bois de Coulanges.

BERNARD.

Cousin, je me fâche. Mais enfin que vous restera-t-il?

FRANQUELIN.

Le cœur de mes enfants.

SCÈNE NEUVIÈME.

LES MÊMES, UNE SERVANTE DE L'HOTEL, LA DOMESTIQUE (une lettre à la main), MM. BERNARD ET FRANQUELIN.

FRANQUELIN.

Donnez! L'écriture de Henri! Qu'est-ce que cela veut dire? (*Lisant.*) « Mes « amis, mon père, ma bonne Marie, cher monsieur Franquelin, ce que je « fais est bien mal, je le sens; une volonté plus puissante que la raison « m'entraîne. Une occasion s'offre encore à moi de tenter la fortune, et je « l'avoue, devant cette espérance j'ai senti chanceler toutes mes résolu- « tions. Je sais qu'à vos yeux je suis bien coupable. Je paie par l'ingrati- « tude l'affection la plus généreuse, la plus dévouée. Aussi je ne vous « dirai pas : Pardonnez-moi! mais seulement : Ne me maudissez pas! si « vous saviez ce que je souffre! » (*A la domestique.*) Et il est parti?

LA DOMESTIQUE.

Oui, Monsieur, et c'est le cas de dire : Un train de poste! On eût dit que le choléra était à leurs trousses.

FRANQUELIN.

Ah! cela fait mal, mon Dieu! cela fait mal! Marie, ma pauvre enfant?

MARIE (avec douleur, se jetant dans les bras de son père).

Ah! il ne m'aimait pas, père, il ne m'aimait pas!

BERNARD (avec fureur).

Que l'enfer...

FRANQUELIN (avec force).

Ne blasphème pas, malheureux, car c'est toi qui l'a perdu.

ACTE DEUXIÈME.

(Un grand salon à Paris.)

SCÈNE PREMIÈRE.

SOSTHÈNES (seul).

Allons, allons, cela va bien, je ne me trompais point! On commence à parler du défunt d'une manière tout à fait raisonnable, et mon protégé ne déplaît pas. Avec le temps nous épouserons, et ainsi point de comptes à rendre, on ne s'inquiète non plus du passé que du présent. Pendant que les tourtereaux roucoulent je continue de piloter la barque et de pêcher en eau trouble. Mais en attendant, grâce à mes sottes spéculations de bourse, ma caisse est vide, et presque à la veille d'une fin de mois? Puis ce maladroit de Henri qui s'avise lui aussi de jouer, et, pour son coup d'essai, perd un billet de 500 fr. Décidément il faut battre monnaie. (*Il écrit.*) « A l'ordre de, etc., etc., je paierai la somme de.... 6,000 fr. » A six mois de date. D'ici là, on aura le temps de pourvoir au remboursement. Henri signe tout au long le baron Bernard de Sorgueil. Je mets pour endos la griffe du banquier Richard, une signature qui vaut de l'or, et vogue la galère, avec cela pas un loup-cervier qui nous refuse l'escompte.

SCÈNE DEUXIÈME.

HENRI, SOSTHÈNES.

SOSTHÈNES.

Eh bien, et le sentiment?

HENRI.

A merveille, mon cher.

SOSTHÈNES.

Madame se montre chaque jour plus aimable?

HENRI.

Adorable! Le portrait que tu m'en avais fait, loin d'être flatté, n'était qu'une pâle copie de l'original. Que son regard est fin et pénétrant et son sourire rempli de séductions! Mais surtout quelle élévation dans les idées! Quelle délicatesse de sentiments! Quelle noblesse dans cet esprit supérieur auquel un tact exquis prête des grâces inimitables! Vraiment je suis aux regrets de la trouver si parfaite.

SOSTHÈNES.

A la bonne heure ! Vas-tu te plaindre, toi aussi, que l'épousée soit trop belle ?

HENRI.

Oui, car près d'elle je me méprise et j'ai des remords.

SOSTHÈNES (d'un air surpris).

Des remords, et de quoi donc ?

HENRI.

De ma lâcheté, vois-tu bien, de ce que j'ai fait et de ce que je fais encore. Car cette femme dont, présente, je subis la fascination, quand elle n'est plus là, je le sens au fond du cœur, je ne l'aime pas ; le souvenir de Marie... ou plutôt non, un ambitieux n'aime point. Cette femme pour moi n'est qu'un marche-pied vers la fortune. Comédien hypocrite, je l'abuse par un misérable artifice que la passion ne justifie pas. Tiens, quand ce titre de baron résonne à mon oreille, il est des instants... C'est une infernale position.

SOSTHÈNES.

Eh bien ! cher, il est un moyen facile de sortir d'embarras. Fais-nous tes adieux, prends la poste et retourne épouser ta campagnarde. Avec ces sentiments vertueux, tu peux encore faire là-bas un chemin honorable, devenir adjoint au maire ou marguillier.

HENRI.

Trêve à l'ironie, Sosthènes. Tu sais bien que, moins que jamais, le retour est possible. Malheur à moi, car maintenant que j'ai vécu de cette vie des heureux du siècle, dans cette atmosphère de luxe et de splendeur, le courage me manque pour revenir en arrière et m'exiler de cet Eden de la richesse où je me suis glissé frauduleusement.

SOSTHÈNES.

Jolie tirade ! mon cher, mais à demain l'élégie,

La plaintive Elégie en longs habits de deuil.

Pour l'instant songeons aux affaires. Voici le billet, il ne reste plus qu'à mettre ta signature.

HENRI (hésitant).

Mais c'est que... Ne pourrions-nous pas ?

SOSTHÈNES.

Des scrupules encore, après une nuit tout entière passée à te convaincre ? Cela devient monotone. Qu'as-tu à dire encore ?

HENRI.

Enfin, ce moyen me répugne.

SOSTHÈNES.

Pas plus qu'à moi ! Affaire d'amour-propre, susceptibilité d'une vanité chatouilleuse qui ne veut pas même avoir à s'humilier devant elle-même. Mais en somme, de quoi s'agit-il ? d'une bagatelle qui restera entre nous.

HENRI.

Sans doute !

SOSTHÈNES.

De la violation clandestine, imposée par la nécessité de je ne sais quel règlement de police administrative où la conscience n'a rien à voir. Cela n'est-il pas préférable au scandale pour moi d'un déficit, et pour toi d'une banqueroute à l'honneur. Allons, signe.

HENRI (prenant la plume).

Mais tu me réponds bien...

SOSTHÈNES.

Oui, oui, dépêche...

HENRI (après avoir signé, avec un soupir).

Ah! maudite partie, maudites cartes!

SOSTHÈNES.

Maintenant je cours chez le banquier; mais toi, ici, pas d'imprudence! Tu n'en es pas au point de tout oser avec Mme d'Hervilly. Elle t'aime plus par amour-propre encore que par amour. Ce qu'elle prise en toi, il faut bien le dire, ce n'est pas Henri Bernard, l'homme de cœur et d'intelligence, mais le baron! Et, vois-tu, si la ruse venait trop tôt à s'éventer, n'en doute pas, cette femme-là nous chasserait comme deux laquais. Silence, aux armes, voici l'ennemi.

SCÈNE TROISIÈME.

SOSTHÈNES, Mme D'HERVILLY, HENRI.

Mme D'HERVILLY (un bouquet à la main, à Sosthènes).

Monsieur Sosthènes, un de nos fermiers vous réclame; il s'agit, je crois, d'un bail à renouveler.

SOSTHÈNES (s'inclinant).

Madame, à l'instant... (*Il sort.*)

HENRI.

Vous avez là, Madame, un bouquet magnifique.

Mme D'HERVILLY.

Je viens du jardin, et, vous le savez, les fleurs sont un peu ma passion. Je ne suis jamais plus heureuse qu'au milieu d'elles.

HENRI.

On est toujours bien en famille.

Mme D'HERVILLY.

Vraiment, un mordrigal et des plus galants. Continuez, Monsieur le baron. Voyons, maintenant, n'allez-vous point nous faire quelque ingénieux parallèle à la façon des Orientaux, nous comparer...

HENRI.

Pardon, Madame, les fleurs ne gagneraient pas à la comparaison, car elles ne sont que belles, et vous...

Mme D'HERVILLY.

Grâce, Monsieur le baron, point d'aussi douce flatterie; c'est un poison dont notre vanité a trop de peine à se défendre. (*Elle laisse tomber une de ses fleurs.*) Ah!

HENRY (la ramassant).

Madame, permettez...

Mme D'HERVILLY.

C'est une primevère, symbole de l'espérance.

HENRI (vivement).

Vraiment ! Alors, comme le soldat, je remercie la fortune et je garde mon butin. La fleur de l'espérance, ah ! Madame, vous ne voudrez pas me la ravir ?

Mme D'HERVILLY (embarrassée).

Mais, Monsieur le baron, savez-vous que vous me dites là une chose grave, bien grave. Mais c'est presque une déclaration !

HENRI (inquiet).

Déclaration de guerre pour vous, peut-être ?

Mme D'HERVILLY (souriant).

Je serais trop cruelle si je disais : Oui ! n'est-il pas vrai ! Et ce myosotis, la fleur du souvenir, semble placée là comme pour m'empêcher de répondre : Non ! Pourtant si je n'écoutais que mon cœur...

HENRI (vivement).

De grâce, achevez ! Quoi, Madame, il serait possible... Je pourrais croire... Mais non, c'est une illusion, sans doute, un tel bonheur, je n'ose y prétendre.

Mme D'HERVILLY.

Ingrat, quand vous en tenez les arrhes dans vos mains ? Mais, assez sur ce sujet, Monsieur le baron. Ces enfantillages m'ont fait presque oublier que j'étais venue tout exprès pour vous gronder.

HENRI.

Moi, Madame ?

Mme D'HERVILLY.

Dites-moi, Monsieur le baron, vous sentez-vous la conscience parfaitement libre ? N'avez-vous rien là qui vous pèse, vis-à-vis de moi, par exemple ?

HENRI (troublé).

(*A part.*) Saurait-elle quelque chose ? (*Haut.*) Vis-à-vis de vous, Madame, il me semble... je vous assure, je ne vois pas...

Mme D'HERVILLY.

Eh bien ! si, Monsieur. Tenez, vous me disiez naguère qu'avec les amis la confiance doit être entière, absolue. Quoi, Monsieur, ne suis-je pas un peu de vos amis ?

HENRI.

Ah ! Madame, si j'osais... croire...

Mme D'HERVILLY.

Vraiment, non, Monsieur, car pour moi vous avez des secrets.

HENRI (plus troublé).

Madame, sur l'honneur, je cherche...

Mme D'HERVILLY.

Dites-moi, Monsieur le baron, dans les entretiens les plus paisibles, au milieu des épanchements d'une amitié cordiale, d'où vient tout à coup le nuage qui pèse sur votre front, cet air de sombre tristesse, qui trahit une lutte intérieure? Tenez, comme en ce moment?

HENRI.

Mais, je puis vous affirmer! Madame...

Mme D'HERVILLY.

Pourquoi vouloir me tromper? J'ai deviné votre secret, secret de la comédie! L'inquiétude de l'avenir, plus pénible pour vous, Monsieur le baron, qui regrettez le passé. Ingrat, et cela près de nous?... N'est-il pas vrai que c'est là votre grand souci? Mais, grâce au ciel, vous pouvez maintenant être plus tranquille.

HENRI.

Comment cela?

Mme D'HERVILLY.

J'ai appris hier qu'une vacance se présentait à l'ambassade d'Espagne dont un secrétaire vient de mourir. Vite j'ai supplié mon oncle de s'intéresser pour mon protégé, et je ne doute pas que vous soyez nommé.

HENRI (avec transport).

Secrétaire d'ambassade, moi, moi! Ah! Madame, que ne vous dois-je pas?

Mme D'HERVILLY.

Et pourtant vous voilà ravi, ravi de ce poste qui vous éloigne de nous.

HENRI (vivement).

Ah! plutôt qui nous rapproche, oserais-je répondre si je n'étais pas ce que je suis, pauvre, inconnu?

Mme D'HERVILLY.

Pauvre, Monsieur le baron, mais un beau nom comme le vôtre vaut un patrimoine. Et quelle est la femme qui ne serait pas fière...

SCÈNE QUATRIÈME.

LES MÊMES, BERNARD PÈRE, PUIS UN DOMESTIQUE.

BERNARD (de la chambre voisine).

Mon nom, mon nom, quel tas de simagrées! Mais fallait me le dire tout de suite, je l'aurais collé avant d'entrer sur mon chapeau. Bernard, que je vous dis, Jacques Bernard, ci-devant tonnelier à Coulanges et l'auteur de ses jours.

HENRI (foudroyé).

Mon père!

Mme D'HERVILLY (stupéfaite).

Comment? que veut dire?

LE DOMESTIQUE.

Madame, un individu est là qui se prétend le père de Monsieur le baron.

BERNARD (entrant).

Eh ! vraiment, oui, que je le suis son père, nigaud, puisqu'il est mon fils. Allons, assez causé. (*Il le pousse rudement.*) (*A Henri*) : Eh bien, oui, garçon, c'est moi, ton brave homme de père. Mais viens donc que je t'embrasse, mille-z-yeux, que je t'embrasse. (*Il l'embrasse rudement.*) Faites excuse, Madame, on est père ou on ne l'est pas.

Mme D'HERVILLY (avec ironie).

Comment donc, brave homme, ne vous gênez pas ! quand on possède un fils aussi distingué.....

BERNARD (avec bonhomie).

Oh ! oui, pour ce qui est de çà, il a été éduqué bellement et on s'en aperçoit. Bon cœur aussi, mais mauvaise tête. Et puis, et puis peut-être bien un peu trop glorieux ! Tenez, sauf votre respect, pour la chose d'être le maître d'école de votre gars, il nous a joué un de ces tours que si je l'avais eu en ce moment-là sous la main, je ne réponds pas...

HENRI (avec humeur).

Mon père.....

BERNARD.

Suffit ! j'ai saisi l'apologue. *Motus !* mais, peste, garçon, plus je te regarde... Excusez, milord, près de toi je ne reluis guère ; c'est une vieille pièce de deux sous à côté d'un louis d'or. Tu fais tes affaires, à ce qu'il paraît ? Eh bien, tant mieux ! Mais que me chantaient donc ces traînards de l'antichambre ? Quand je leur demandais : Henri Bernard, mon fils ! — Monsieur le baron, monsieur le baron, votre fils, répondaient-ils en ricanant que ça me donnait envie de les aplatir. Tiens, est-ce que par hazard, t'aurait voulu, toi aussi, tâter de la savonnette à vilain ?

HENRI.

Mon père, vous voyez bien.....

BERNARD.

C'est pas moi qui te blâmerai. Tu fréquentes le beau monde, et puisque les gens huppés tiennent à ces bêtises, ça ne coûte rien, faut pas qu'ils en chôment.

HENRI (avec impatience).

Sortons, mon père, sortons. C'est ici le salon de Madame et il y aurait indiscrétion.....

Mme D'HERVILLY (railleuse).

Mais comment donc, nullement, Monsieur cause avec trop de sens pour qu'on ne soit pas ravi de l'entendre.

BERNARD.

A la bonne heure ! A votre air je me doutais bien que vous seriez de mon avis. Pas vrai, Madame, qu'il soit monsieur le baron ou le fils du tonnelier Bernard, que vous n'en estimez pas moins le garçon ?

Mme D'HERVILLY (ironiquement).

Sans doute avec le mérite de monsieur, mais il serait le fils du premier gentilhomme de France, que je ne l'en estimerais pas davantage. (*Bas à*

Henri, avec indignation) : Vous me trompiez, Monsieur, vous me trompiez.....

HENRI (suppliant).

Madame, au nom du ciel, veuillez m'écouter.

Mme D'HERVILLY (éclatant).

Non, Monsieur, non, votre conduite déloyale n'est pas celle d'un galant homme! c'est un abus de confiance, voyez-vous! Il faut que je me retire, car autrement..... (*Elle sort brusquement.*)

SCÈNE CINQUIÈME.

BERNARD, HENRI.

HENRI (avec désespoir).

Ah! encore cet espoir déçu?

BERNARD.

Tiens, qu'est-ce qu'elle a donc à présent ta bourgeoise? On la dirait fâchée? Eh bien, et toi maintenant, quel air singulier? Te voilà comme le pêcheur qui voit le poisson filer avec la ligne.

HENRI (avec amertume).

Mais vous ne comprenez donc pas que votre présence, votre langage viennent de ruiner mon avenir peut-être?... Qui sait si ce soir ou demain il ne me faudra pas partir!

BERNARD.

Quoi! ta bourgeoise aurait le caractère assez mal fait? C'est pas l'embarras, une vilaine qui veut se blanchir, ça la vexe! Que diable aussi, pourquoi ne pas m'en toucher deux mots à l'avance? Après tout, le mal ne sera pas grand!.....

HENRI.

Comment?

BERNARD.

Oui, maintenant tu peux attendre.

HENRI.

Que voulez-vous dire?

BERNARD.

Hé! me crois-tu donc venu dans ton Paris simplement pour voir de quelle couleur sont les pavés? Je n'y suis pas seul, garçon. Hein, tu ne devines pas?

HENRI (inquiet).

Mais non, je ne sais.....

BERNARD.

Sournois, tu feins pour mieux dissimuler, comme disait ce farceur. Enfin, voilà! Mais d'abord commençons par le commencement. Faut être juste, tu t'es conduit avec l'ami Franquelin, là, pas bien, pas bien du tout; et il faut qu'il soit fièrement à cheval sur ses principes pour t'avoir pardonné en me forçant d'en faire autant, car, sans lui, bien sûr.... enfin suffit. Quant à sa fille, la pauvre petite, depuis ton départ elle dépérissait, elle dépérissait. Aussi un de ces matins le cousin me vint trouver. —

Bernard, qu'il me dit, j'ai à me plaindre de ton fils, sans doute, mais le passé est le passé et il ne faut pas que ma fille meure de chagrin. Je quitte le commerce, je vends mon fonds et avec mes revenus nous allons vivre à Paris, retrouver l'enfant prodigue, puisqu'il ne veut pas, lui, revenir au logis. Cela vous va-t-il? — Tope ! ai-je répondu. En huit jours l'affaire était arrangée et nous voilà!

HENRI (avec anxiété).

Comme cela, Marie, elle aussi...

BERNARD.

Assurément, et contente, Dieu sait! Depuis huit jours elle a repris ses belles couleurs d'autrefois. Mais à quoi diable s'amusent-ils, ils devraient être arrivés.

HENRI (vivement).

Comment, les attendez-vous ici?

BERNARD.

Sans doute, puisque je leur ai donné rendez-vous.

HENRI (tremblant).

Mais cela ne se peut pas! il ne faut pas! Ah! mon Dieu.

BERNARD.

Eh bien! as-tu peur encore? quand je te dis que le cousin a mis la chose au rang de ses vieux péchés!

HENRI.

Eh! ce n'est point!... Ah! les voici. (*Il se frappe le front.*)

SCÈNE SIXIÈME.

LES MÊMES, FRANQUELIN, MARIE.

BERNARD.

Arrivez donc, parent, arrivez donc rassurer le garçon? N'est-il pas vrai que vous ne lui gardez pas rancune?

FRANQUELIN.

De la rancune, moi, ne sait-il pas que ne puis en avoir et avec lui moins qu'avec tout autre? Henri, j'ai été jeune aussi, et je m'en souviens. Allons, donne-moi la main et que tout soit oublié. Je connais quelqu'un qui aurait eu bien autrement que moi sujet de se plaindre et pourtant ce quelqu'un-là t'a pardonné avant tous, n'est-il pas vrai, Marie?

HENRI (à part, regardant Marie).

Vraiment on la dirait embellie, grâce à ce petit air languissant... J'ai peine à me défendre.

BERNARD (gaîment).

Eh bien! mes pigeonneaux, on ne dit rien? Allez-vous rester là plantés comme des cierges jusqu'à la Saint-Sylvestre, à vous dévisager. Hé vous savez depuis longtemps de quelle couleur sont vos yeux?

MARIE (hésitant).

Mon cousin Henri.

HENRI (entraîné).

Marie, Marie! Oh! tenez, je sens que je vous aimerai toujours (*Il*

s'élance vers elle et lui prend la main.) Oh! mais est-il bien vrai que vous m'ayiez pardonné?

MARIE.

Je n'en avais pas besoin, Henri, je n'en avais pas besoin. (*Ils se regardent avec attendrissement.*)

BERNARD.

Bon, est-ce qu'on ne s'embrasse pas à présent?

SCÈNE SEPTIÈME.

LES MÊMES, MADAME D'HERVILLY.

MADAME D'HERVILLY (avec explosion).

Chez moi, chez moi, de pareilles infamies?

BERNARD (avec brusquerie).

Comment des infamies, parce que mon garçon embrasse sa femme?

MADAME D'HERVILLY.

Monsieur serait marié?

BERNARD.

Oui, sans doute, ou c'est tout comme, vu que la noce ne tardera guère. Si Madame veut bien nous faire l'honneur?...

Mme D'HERVILLY (emportée).

Ah! cet outrage encore! Mais les hommes sont donc tous ainsi! Dès qu'il s'agit d'une femme, pour eux plus d'honneur, plus de probité. Vis-à-vis d'elle la trahison la plus noire, la perfidie la plus odieuse semble permise. On peut être lâche à son aise! spéculer sur son dévouement, se servir de cette femme comme d'un enjeu vulgaire, je ne sais pour quels misérables calculs. Cela paraît tout simple, qui s'en étonne? (*A Henri*) : Ecoutez, Monsieur, pour parvenir jusqu'à moi, vous vous étiez servi d'une ruse indigne, oh! voyez-vous bien indigne! Et cependant j'allais oublier, pardonner peut-être.... Les femmes sont si faibles quand leur cœur.... car je vous aimais, oh! je puis bien l'avouer à présent, à présent que je vous méprise, Monsieur le baron.

HENRI (suffoqué).

Oh! du moins, Madame, épargnez.... (*Mme d'Hervilly du doigt lui montre la porte.*) Chassé, chassé! oh! c'est trop, mon Dieu, c'est trop! (*Il semble prêt à défaillir.*)

MARIE (s'élançant vers lui).

Henri, pauvre ami.

FRANQUELIN.

Henri

BERNARD.

Ah! ça, garçon!

HENRI (insensé).

Laissez-moi, laissez-moi! Ne voyez-vous pas que sans vous.... Oh! tenez, soyez maudits, tous, soyez maudits. (*Il sort*).

BATHILD BOUNIOL.

(*La suite à un prochain numéro.*)

CHRONIQUE DU MOIS.

Revue des faits. — Les prix et les discours. — Les prix de vertu à l'Académie : M. de Laprade et M. l'abbé Foret. — Les prix de littérature. — Fêtes chrétiennes, triomphes de l'Eglise et de Pie IX. — Constance des Bulgares unis. — Quelques nouvelles religieuses. — Un dernier mot sur le P. Jacques. — Nécrologie : le docteur Windischmann et le R. P. Ringot.

Notre *Chronique* s'est tue pendant un mois. On parlait tant ailleurs, qu'un peu de silence chez nous paraîtra bon. Il est impossible de compter tous les discours que fait éclore le mois d'août sur toute la surface de la France, et un peu ailleurs. Nous avons bien dit un mot des distributions de prix des lycées et des colléges; mais que d'autres distributions de prix qui ont aussi leurs discours! Nous avons quarante mille communes qui ont chacune leur école, sans parler des pensionnats, et ce n'est certainement pas exagérer que d'évaluer le total des discours à vingt mille : c'est une prodigieuse consommation d'éloquence, car tout cela vise à l'éloquence, et il y a là une dépense de rhétorique qui aurait bien besoin de nouveaux Cicérons et de nouveaux Quintiliens. Nous en avons, pour notre part, entendu de belles dans ces solennités qu'on est obligé quelquefois de subir : n'a-t-on pas des enfants et des neveux? Qu'importe : il y a des yeux de mères qui se mouillent, des pères qui retiennent à grand'peine leurs larmes, jusque dans le fond de nos plus reculés villages; malgré les discours et malgré le patois, les fêtes de l'enfance et de la jeunesse sont toujours belles et touchantes.

Mais il y a des distributions de prix plus solennelles que toutes les autres, et c'est notre Académie française qui en est le théâtre. Là, les voix les plus autorisées dans les lettres proclament les prix de vertu et de littérature. Disons-le à l'honneur de notre pays, les prix de vertu sont toujours mérités, et il y a bien des concurrents pour un seul; nous n'oserions en dire autant des autres. Il est vrai que ce n'est pas M. Monthyon qui suscite les actes dont sa fortune vient récompenser la générosité; la vertu ne travaille ni pour l'argent ni pour la gloire; quand elle n'aura plus que ces deux stimulants, elle cessera d'exister. Cette année, c'est un membre du clergé qui a obtenu le premier prix : cela n'a surpris personne; si M. de Laprade, chargé de proclamer les prix et d'en donner les motifs, n'a surpris non plus personne en disant que c'est au sentiment chrétien qu'il faut attribuer tous ces actes magnifiques que l'Académie est appelée tous les ans à mettre en lumière, il n'en est pas moins vrai de dire qu'il a fait entendre des accents qu'on n'entend pas toujours en pareille occasion : trop souvent l'Académie a décerné ses récompenses sans qu'on pût se douter que le christianisme fût pour quelque chose là-dedans. Des mandarins chinois n'auraient trouvé rien d'étranger à leurs sentiments dans ceux qui étaient exprimés.

Nous voudrions reproduire le discours entier de M. de Laprade, mais la *Revue du Monde catholique* est encore enfermée dans des limites qui rendent nécessaires bien des suppressions. Nous ne pouvons cependant supprimer l'hommage rendu par M. de Laprade au digne curé de Luzarches, dont l'exemple pourra susciter tant d'imitateurs, ou plutôt qui a déjà tant d'imitateurs et d'émules dans notre clergé catholique si dévoué.

L'Académie a décerné cette année deux prix et vingt-trois médailles à la vertu : trois de première et vingt de seconde classe.

« La plus considérable de ces récompenses, a dit M. de Laprade, a été accordée à M. l'abbé Soret, curé de Luzarches, qui, depuis dix-neuf ans, s'est condamné à vivre de la vie du pauvre pour consacrer son patrimoine et le fruit de son travail à secourir et surtout à prévenir tous les genres de misère. C'est d'abord aux nécessités de l'enfance, juste objet des soucis de la religion et de l'Etat, frêle et délicate matière à tant d'essais dangereux, que s'est appliqué l'infatigable dévouement de l'abbé Soret. Après avoir établi à ses frais, et en surmontant bien des obstacles, une salle d'asile qui manquait à sa paroisse, sa sollicitude pour les enfants pauvres les suivit jusque dans l'école communale et lui inspira la plus ingénieuse pensée pour préserver et pour rendre utile les moments laissés libres par les leçons de l'instituteur. Faire des heures de récréation, qui se passent pour les fils de l'ouvrier loin de la surveillance des parents et deviennent parfois si funestes aux bonnes habitudes et si dangereuses pour la vie même, en faire des heures productives, qui révèlent aux enfants le plaisir dans le travail ; qui, en les délassant de l'immobilité de l'école, accoutument dès le bas âge ces futurs artisans aux œuvres manuelles ; qui leur inspirent le goût de l'ordre et de l'économie, en leur apprenant ce qu'il faut de temps et de sueurs au père de famille pour gagner un salaire en rapport avec ses besoins, telle fut la pensée qui suscita chez l'intelligent homme de bien l'idée d'une création, nouvelle encore après tout ce qu'on a fait de nos jours pour l'enfance : un ouvroir pour le premier âge, complément de l'école communale. Sous la surveillance de deux veuves infirmes, pour qui cet emploi est aussi un bienfait, et sous la direction paternelle du curé, les petits ouvriers produisent en s'amusant de quoi s'assurer, au bout de la quinzaine, un léger bénéfice en rapport avec ce précoce travail. Ce témoignage de leur zèle et de leurs forces naissantes les comble de joie et d'orgueil, en leur apprenant à compter déjà sur eux-mêmes. A l'âge de douze ans et la première communion faite, ils quittent cet innocent et gracieux atelier ; les garçons iront en apprentissage, et le bon curé les accompagnera chez leurs maîtres de sa paternelle sollicitude.

« Pour les jeunes filles, elles passeront des récréations de cet ouvroir de l'enfance à un autre ouvroir plus sérieux et aussi bien surveillé. On leur enseigne là tous les ouvrages d'aiguille ; et telle est la bonne organisation de cette école des travaux féminins, que non-seulement tous les frais d'apprentissage sont épargnés aux parents, mais que ces ouvrières novices arrivent bien vite à gagner chaque jour une somme à peu près suffisante pour les nourrir.

« Ces divers établissements, qui font autant d'honneur à l'intelligence de l'abbé Soret qu'à sa charité, créés tout entiers, dirigés et surveillés par lui dans leurs moindres détails, ont été fondés à ses frais et sont soutenus par ses ressources personnelles. On y pourrait trouver d'heureux modèles pour ces nombreux essais de vie collective appliqués à la première enfance, et qui ne resteront sans danger pour l'initiative individuelle et l'esprit de famille, qu'à la condition de s'appuyer sur l'esprit chrétien et sur une direction aussi éclairée, aussi libre et aussi zélée que celle du vénérable curé de Luzarches.

« Mais c'est là où manque la famille, que la charité religieuse et sociale doit se montrer plus active et peut s'attribuer sans inconvénient, sur l'enfance, une pleine paternité. En soulageant des misères de toute espèce, en se dévouant surtout au premier âge, l'abbé Soret avait été particulièrement frappé de la triste destinée des jeunes filles

orphelines. Son œuvre la plus importante, et qui reste encore son œuvre toute personnelle, c'est un orphelinat. Sur un terrain acheté par lui en 1851, une maison s'est élevée par ses soins, qui donne aujourd'hui asile à cinquante-six jeunes filles délaissées. La paroisse de Luzarches n'est pas seule appelée à profiter de cette heureuse création. Les orphelines de tout l'arrondissement de Pontoise y sont admises de huit à dix-huit ans ; elles y reçoivent l'instruction primaire et sont rendues capables de se suffire à elles-mêmes comme ouvrières ou comme servantes. Quand elles se trouvent sans place ou malades, on les accueille dans cette grande famille que leur a créée la bienfaisance du digne prêtre.

« Le patrimoine tout entier de l'abbé Soret a passé dans ses pieuses fondations et n'a pas suffi. Aussi dévoué dans les privations qu'ingénieux dans l'économie, tout ce qu'il a pu épargner est allé grossir ce budget des pauvres; il a même engagé son avenir. C'est ainsi qu'il est parvenu à verser, pour lui seul, plus de cinquante mille francs dans ces établissements divers. Sa charité est inventive comme toutes les grandes passions ; il fait argent pour les pauvres de tout ce qu'il possède, et le moindre cadeau se transforme en quelque chose d'utile pour ses orphelins.

« Un jour, des personnes aisées, voulant reconnaître les soins qu'il avait donnés à l'instruction religieuse de leurs enfants, consultèrent la vieille gouvernante du pasteur pour savoir ce qui serait le plus agréable à son maître. « Ne lui offrez rien, dit-elle, qui puisse être vendu ; mais, tenez, il a une soutane si mauvaise qu'elle va tomber en morceaux; mettons-en une neuve à la place ; il sera bien forcé de la prendre, et au moins, cet hiver, il sera vêtu. » Si mince que soit la dépense de sa nourriture au presbytère, elle lui paraît encore un luxe excessif; il la supprime et va vivre à l'orphelinat de la ration ordinaire de ses pauvres filles.

« Se faire pauvre avec les pauvres, frère et père des orphelins, n'est-ce pas là, dans sa plus touchante sublimité, la charité de l'Evangile? « Vendez votre bien, distribuez-en le prix aux indigents et suivez-moi. » L'abbé Soret a entendu cette parole du Christ, sa vie tout entière lui répond. La récompense de ce qui se fait pour Dieu n'est pas dans nos mains, Messieurs; mais nous pouvons, du moins, témoigner, au nom des hommes, de l'éclatante estime que méritent de pareilles œuvres. L'Académie veut les honorer, et sait en même temps qu'elle s'associe à ces heureuses fondations en décernant à M. l'abbé Soret un prix de trois mille francs. »

M. de Laprade parcourut ensuite les actes de vertu des autres concurrents, et il en rencontra dans toutes les conditions, parmi les marins, parmi les domestiques, dans les plus modestes positions de fortune, dans « ces conditions obscures, comme il le dit lui-même, où l'on trouve d'ordinaire ces belles âmes étonnées des louanges qu'on leur adresse et qui persévèrent dans le bien sans autre encouragement que celui de la conscience. » Mais quelle est la source qui alimente tous ces dévouements ? C'est ce que M. de Laprade voulut déclarer en terminant :

« Quand on parcourt, dit-il, quand on parcourt avec une émotion recueillie ces naïves annales de la vertu qui nous sont ainsi transmises chaque année de tous les points de la France, on est porté à se demander quel est, parmi tant de diversités d'éducation et de caractère, le mobile commun à ces belles âmes, qui ont toutes un même mérite : celui d'avoir fait le bien sans chercher le regard et la reconnaissance des hommes. Je crois, sans doute, dans la nature humaine, à des vertus comme à des vices originels, à de nobles instincts qui nous ont été donnés avec l'âme elle-même, et qui se développent sans que Dieu ait besoin de retoucher son œuvre par de nouvelles grâces. Mais je crois aussi, sur trop de preuves, hélas ! à l'insuffisance de la nature, et je sais tout ce que l'âme emprunte à d'incessantes communications avec un monde supérieur. Ces perpétuels secours, dont il a besoin pour aider sa liberté, c'est par la religion que l'homme les sollicite et qu'il les reçoit. Je cherchais tout à l'heure ce fonds

commun où s'alimentent tant d'héroïques vertus qui n'ont pas même l'idée de la gloire terrestre, et vous, Messieurs, en face de ces merveilles du sacrifice et de la charité, vous l'avez nommé déjà : c'est le sentiment chrétien.

« Multipliez les récompenses et les honneurs, prodiguez les encouragements, ouvrez aux belles actions toute carrière vers la renommée, et fermez, un moment, à l'âme humaine, ces perspectives ouvertes sur le ciel : savez-vous ce qui restera de ces bonnes œuvres, de ces simples et constantes vertus qui s'exercent dans l'obscurité de la famille, inconnues de vous, du monde et d'elles-mêmes? C'est là pourtant le sel de la terre; et c'est dans l'abondance de cet héroïsme sans faste, et mêlé à toutes les habitudes de la vie, que réside la vraie civilisation. Otez à ces pauvres servantes illettrées, à ces laboureurs, à ces artisans de nos villes, à ces âmes bienfaisantes de toutes les classes qui se dévouent, pour autrui, au travail, à toutes les souffrances, ôtez-leur l'aliment de la foi et le luxe de la prière, et demandez-leur encore de renoncer au plaisir et à tant de besoins réels, dans une société qui sacrifie tout aux besoins factices! Cette force de renoncement, cette domination de soi-même, sans laquelle il n'existe ni de grandes ni de petites vertus, je sais que la fierté native, une haute culture, peuvent les donner à quelques esprits; mais la religion les inspire seule à toutes les âmes. Qu'on s'ingénie à découvrir des mobiles humains capables de remplacer ce divin mobile ! C'est lui seul, en attendant, que je rencontre à l'origine des plus simples mérites et des plus grands actes de la société moderne. A l'avant-garde de toutes nos conquêtes, même dans l'ordre physique, un sentiment chrétien m'apparaît comme éclaireur et comme guide. Avant la folie de l'or, c'est la folie de la croix qui poussa nos aïeux vers des mondes inconnus.

« Dans cet extrême Orient où flotte aujourd'hui le drapeau de la France, nos missionnaires et nos martyrs ont précédé nos soldats de plusieurs siècles. Des prêtres héroïques ont préparé la voie à notre héroïque armée, et la vertu religieuse a donné l'exemple à la vertu militaire. Que de courage et d'amour du devoir se dépensent obscurément dans ces guerres et dans ces prédications lointaines ! Et pour quelles récompenses? A mesure que les périls et les misères de toutes sortes s'accroissent avec la distance, il semble que l'on voie diminuer les encouragements et la renommée. L'attention de la foule se fatigue à suivre ces milices dévouées qui vont si loin confesser le Christ ou glorifier la patrie. Mais tous ceux dont les admirations se règlent sur la grandeur des efforts et des sacrifices, s'attachent avec un intérêt passionné à ces apôtres, à ces soldats intrépides séparés de nous de toute l'épaisseur du globe, et qui reçoivent si tardivement ou nos secours, ou nos éloges. N'oublions pas aujourd'hui ces nobles actions si glorieuses pour la France et si modestement accomplies par tant de héros qui ne s'indignent pas de rester obscurs. Avec les traits de dévouement que nous révèle la reconnaissance privée, inscrivons sur nos tables d'honneur les grands faits signalés par l'admiration publique. Que nos soldats et nos missionnaires de la Chine et de l'Inde reçoivent une mention éclatante dans cette fête de la vertu. Leur abnégation et leur courage, qui s'exercent pour un si vaste but, ont pris naissance de ces vertus de famille qui se pratiquent dans l'ombre, et sans avoir conscience de tout ce qu'elles engendrent pour l'Etat de force et de solide grandeur. Les mœurs publiques et les mœurs privées s'abaissent ou s'élèvent du même coup. »

Nous ne saurions trop, pour notre part, remercier M. de Laprade pour les utiles vérités qu'il a proclamées en face de l'Académie et d'un public qui n'est pas accoutumé à les entendre. Oui, c'est la religion qui enfante et qui soutient la vertu, c'est elle qui peut seule donner la constance dans le bien, et, si les grands philosophes qui prièrent si bien de nos jours sur la vertu et sur l'humanité, voulaient bien faire une étude aussi profitable qu'intéressante, ils découvriraient bientôt combien l'usage de la prière, des sacrements, oui, des sacrements, c'est-à-dire de la confession et de la

communion, entretiennent et suscitent de vertus. Il est beau de prêcher le dévouement à la façon de Pluton et de Cicéron, de dire, par exemple, que l'*Ouvrière* ne sera sauvée que lorsque l'esprit de famille sera régénéré et qu'on reverra les vieilles et robustes vertus de nos pères; mais comment arriver tous à ce but? Que M. Jules Simon le demande à M. de Laprade, qu'il le demande à ces humbles filles, à ces pauvres gens que l'Académie vient de couronner, et qu'il ose l'ajouter à son livre : l'*Ouvrière*, au lieu d'être une belle et éloquente dissertation, sera une bonne œuvre.

Après les prix de vertu, les prix de talent, nous allions dire de génie, mais n'abusons pas. De ce côté, l'Académie n'a pas toujours la main heureuse, et il lui arrive parfois de couronner l'erreur, qui n'a pas pour habitude de produire la vertu. A force d'éclectisme et d'impartialité, on commet plus d'une bévue : les quarante immortels sont des hommes mortels comme nous, et sujets à faillir. Voici la liste des prix :

Prix de poésie. — L'Académie avait proposé pour sujet d'un prix de poésie à décerner en 1861, l'*Isthme de Suez.* — Le prix a été décerné à la pièce de vers dont l'auteur est M. Henri de Bornier. — Une mention honorable a été décernée à la pièce de vers dont l'auteur est M. Ernest Boysse.

Prix destinés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs. — L'Académie française décerne un prix de 3,000 fr. à M l'Evêque, pour son ouvrage intitulé : *La Science du Beau, étudiée dans ses principes, dans ses applications, dans son histoire.* — Deux médailles de 2,500 fr. : à M. Mézières, pour son ouvrage intitulé : *Shakespeare, ses œuvres et ses critiques ;* à M. Baudrillard, pour son ouvrage intitulé : *Des Rapports de la morale et de l'économie politique.* — L'Académie décerne une médaille de 2,000 fr. au poëme de Mirèïo, en dialecte provençal, par M. Mistral. — Cinq médailles de 2,000 fr.: à l'ouvrage de feu M. Tonnellé, intitulé : *Fragments sur l'Art et la Philosophie ;* à M. Xavier Marmier, pour son ouvrage intitulé : *Gazida ;* à M. Maignen, pour son recueil de poésies intitulé : *Rustiques;* à M. Louis Ratisbonne, pour son ouvrage intitulé : *La Comédie enfantine ;* à M. Jules Lecomte, pour son ouvrage intitulé : *La Charité à Paris.*

Prix extraordinaire provenant des libéralités de M. de Monthyon. — L'Académie décerne un prix de 3,000 fr. à M. Bouillet, pour la traduction des *Ennéades de Plotin*, et une médaille de 1,000 fr. à M. Louis Judicis de Mirandol, pour la traduction de la *Consolation philosophique de Boèce.*

Prix fondé par M. le baron Gobert. — Ce prix, conformément à l'intention expresse du testateur, se compose des neuf dixièmes du revenu total qu'il a légué à l'Académie, l'autre dixième étant réservé pour l'écrit sur l'*Histoire de France* qui aura le plus approché du prix. — L'Académie ayant, cette année, distingué deux ouvrages qui lui ont paru tous les deux également dignes du prix, a décidé que le grand prix de la fondation Gobert, pour l'année 1861, serait également partagé entre l'ouvrage de M. Dargaud, intitulé : *Histoire de la liberté religieuse en France et de ses fondateurs*, 4 vol. in-12; et l'ouvrage de M. Gérusez, intitulé : *Histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'à la Révolution*, 2 vol. in-8°. — L'Académie a décidé que le second prix de la fondation Gobert serait, cette année, décerné à l'ouvrage de M. Charles Mercier de Lacombe, intitulé : *Henri IV et sa politique*, 1 vol. in-8°.

Prix fondé par M. Bordin. — Le prix spécial de 3,000 fr., fondé par feu M. Bordin, pour encourager la haute littérature, est décerné, pour la présente année, à M. Sayous, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la littérature française à l'étranger pendant le XVIIIe siècle.*

Prix fondé par M. Lambert. — Par décision de l'Académie, la récompense honorifique fondée par feu M. Lambert, pour rémunération de travaux littéraires, a été décernée, cette année, à M. Frédéric Godefroy, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la littérature française depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours.*

Il y aurait bien des choses à dire sur ces prix et sur le rapport qui en a précédé la proclamation : La *Revue du Monde catholique* y reviendra dans des études spéciales. La recommandation académique a une telle valeur aux yeux du public, qu'éblouit ce grand nom, qu'il ne sera pas inutile d'examiner de plus près les titres des candidats heureux ; dès aujourd'hui, nous pouvons dire qu'une Académie catholique aurait rejeté plus d'un ouvrage couronné le 30 août ; dès aujourd'hui nous tenons à dire que celui qui se trouve le dernier nommé a toutes nos sympathies et mérite tous les encouragements. M. Frédéric Godefroy est un littérateur, un érudit, nous dirions volontiers un *benédictin* franchement catholique ; le mérite de ses travaux égale sa modestie ; nous, écrivains catholiques, nous ne devons pas craindre de l'embarrasser pour faire connaître un de nos frères dont l'érudition et le goût ont tous les caractères de la délicatesse et de la solidité.

Pendant que le monde s'agite dans les fêtes on se distribue la gloire humaine, ou dans les combinaisons de la politique, ou dans les préoccupations du commerce et de l'industrie, la sainte Eglise poursuit sa course à travers les tempêtes et les écueils, triomphant dans l'adversité même, forte de sa faiblesse, victorieuse dans ses blessures, et se réjouissant de manifestations magnifiques, même au milieu de la persécution. Nous voudrions pouvoir ici entrer dans quelques détails sur les belles fêtes qui viennent d'être célébrées à Spire pour le huit centième anniversaire de la fondation de la cathédrale, merveilleuse manifestation de cent mille pèlerins catholiques, dont un si grand nombre s'est assis à la Table Sainte, qu'on a renoncé à les compter. C'est là le caractère spécial et consolant de nos grandes solennités catholiques : les autres fêtes troublent les cœurs, les nôtres les purifient ; les fêtes du monde font prendre en dégoût le moral et la simplicité des mœurs, les fêtes chrétiennes fortifient pour les luttes de tous les jours et font aimer les plus humbles vertus.

Les Romains ne cessent de le montrer chaque jour ; chaque jour ce sont de nouvelles manifestations en l'honneur de Pie IX, chaque jour le peuple de Rome s'ingénie à témoigner de toutes les façons son amour et sa vénération pour le Souverain Pontife : il répond ainsi aux calomnies des ennemis de l'Eglise. Le jour de la Saint-Louis, le Saint-Père s'est rendu à l'église de Rome qui est placée sous l'invocation du saint roi de France. Sur tout le trajet, un long cri d'enthousiasme a acclamé Pie IX, et n'a cessé qu'au moment où le cortége est entré dans le temple. C'était Rome qui prenait l'armée française à témoin de son enthousiasme, de ses vœux et de ses sentiments. Le 8 septembre, jour de la Nativité de Notre-Dame, les

manifestations prirent un caractère plus imposant encore. Le Saint-Père se rendit solennellement à l'église de la *Madona-del-Popolo*; le cardinal Riario Sforza, archevêque exilé de Naples, était auprès de lui. « L'enthousiasme populaire, dit le correspondant du *Monde*, a produit une ovation admirable. On s'était donné rendez-vous sur tout le parcours de Sainte-Marie-du-Peuple au Vatican, et personne n'y a manqué, la ville entière est accourue. Toutes les maisons étaient pavoisées. Beaucoup de femmes et d'hommes portaient les couleurs pontificales blanche et jaune. On lisait sur les murs des inscriptions, des sonnets, des vivats. Le Pape paraissait très-touché. Il bénissait la foule avec une tendresse singulière. On sentait que les épanchements de ce grand cœur apostolique tombaient sur les chrétiens prosternés comme une rosée céleste. Il était beau de cette beauté auguste, et je dirai *pontificale*, qu'aucun de ses portraits ne me semble avoir rendue. Rien n'a troublé cette fête des âmes catholiques et fidèles. »

Des nouvelles religieuses de diverses sortes circulent depuis quelque temps. Il en vient de très-consolantes des Bulgares unis, dont le zèle ne se ralentit pas malgré les intrigues des Grecs et des Russes; mais ces malheureux frères, revenus depuis quelques mois au bercail commun, manquent d'argent, et l'on sait qu'en Orient il faut bien de l'argent pour déjouer les intrigues dont l'argent est le nœud. C'est aux catholiques d'Occident à les aider, non-seulement de leurs prières, mais de leurs bourses. On sait ce qu'est devenu l'archevêque Sokolsky; tout tend à prouver qu'il a été enlevé au moyen d'un indigne guet-apens, et qu'il est comme prisonnier chez les Russes. L'infortuné prélat a été faible, on l'a trompé; ses larmes le témoignent; mais il expiera sa faiblesse et son erreur dans quelque couvent russe où le schisme moscovite le laissera s'éteindre obscurément.

On parle de la création d'un évêché à Niort et d'un archevêché à Alger. L'évêché de Niort démembrerait celui de Poitiers, si dignement occupé aujourd'hui par Mgr Pie. L'archevêché d'Alger n'aurait pas un vain titre; on dit que Pie IX est disposé à créer un évêché dans les deux autres départements de notre grande colonie d'Afrique, à Constantine et à Oran. On parle aussi de la création de plusieurs cardinaux, parmi lesquels se trouverait Mgr l'archevêque de Chambéry; le prochain consistoire fera connaître tout ce qu'ont de réel les divers bruits qui courent à cet égard.

L'Eglise vient de perdre en Allemagne l'un de ses meilleurs théologiens, le docteur Windischmann, mort le 24 août à Munich, où il remplissait les fonctions de vicaire-général. Il n'avait que cinquante ans. Il était né à Aschaffembourg, le 13 décembre 1811. Il reçut la prêtrise en 1836, et le 13 février 1840, il fut nommé chanoine de la cathédrale, puis professeur de théologie à l'Université. Quand Mgr de Reisach, aujourd'hui cardinal, devint archevêque de Munich, Windischmann fut choisi

pour son vicaire-général, et il occupa ces fonctions jusqu'en 1855. Il y déploya, à un degré des plus remarquables, toutes les qualités d'un prêtre animé du zèle apostolique et profondément versé dans les sciences ecclésiastiques. Il prit part à tous les synodes provinciaux qui se réunirent en Bavière, et il y défendit avec autant de courage que d'élévation, avec autant de science que de fermeté, les droits de l'Eglise. Sa noble conduite le rendit suspect au Gouvernement, et les partisans de la suprématie absolue de l'Etat sur l'Eglise parvinrent même à le représenter à la cour comme un homme dangereux. Aussi assure-t-on que quand Mgr de Reisach fut promu au cardinalat, la Cour lui imposa presque une obligation de choisir un autre secrétaire et un autre vicaire-général. Le courageux chanoine n'en continua pas moins à défendre les droits de l'Eglise, qui avaient été tant de fois lésés en Allemagne, et il parvint à en faire reconnaître et consacrer plusieurs. L'opposition contre lui ne pouvait manquer de continuer, et elle se manifesta de nouveau quand Sa Sainteté Pie IX voulut donner l'illustre chanoine bavarois pour coadjuteur au vénérable archevêque de Fribourg. La science fait aussi une grande perte dans la personne du chanoine Windischmann. Il s'est signalé d'une manière particulière dans l'histoire ecclésiastique et profane et dans les lettres orientales. Son commentaire sur l'épître de saint Paul aux Galates est regardé comme un chef-d'œuvre.

Nommons à côté de lui un autre serviteur de l'Eglise, le R. P. Ringot, de la compagnie de Jésus, mort le 1er septembre à Angers. Le dévouement et la charité de cet humble religieux rappellent les plus beaux traits des *Lettres édifiantes*. Pour n'en citer qu'un exemple, le P. Ringot, après une mission au bagne de Brest, avait conçu une affection toute paternelle pour les galériens; aussi demanda-t-il comme une faveur insigne d'accompagner le premier convoi de ces malheureux qui partit pour Cayenne en 1851. Pendant huit années, sous un ciel de feu, au milieu des premières et douloureuses épreuves d'un établissement bien difficile à fonder, le P. Ringot prit la part la plus active à une mission dont le souvenir vivra comme l'une des plus glorieuses de la Compagnie de Jésus. Atteint plusieurs fois par des maladies cruelles, il vit succomber près de lui plusieurs ouvriers de la sainte moisson, et, parmi eux, son propre frère; mais il put résister à tant de causes de mort, et ce ne fut que sur l'ordre de ses supérieurs qu'il se résigna à quitter un apostolat qui lui était si cher. Néanmoins sa santé était profondément altérée, et, depuis son retour, les missions continuelles auxquelles il se consacrait sans penser à lui-même, achevèrent rapidement de la consumer. Sans souffrance, sans agonie, il exhala son dernier soupir avec le calme et l'espérance d'un élu de Dieu.

CH. DE SAINT-FÉLIX.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ANTOINETTE LEMIRE, L'OUVRIÈRE DE PARIS,

PAR Mme BOURDON.

(*Putois-Cretté, éditeur, rue Bonaparte.*)

Dans cet excellent et attrayant petit volume, l'auteur de la *Vie réelle* se retrouve avec tout le charme de son beau talent. Un récit palpitant d'intérêt, des caractères originaux et vrais, un style qui joint la grâce à la vigueur, recommandent cet aimable ouvrage aux lecteurs d'élite qui ne le goûteront pas moins que l'humble public auquel il semble plus particulièrement destiné. Voilà de ces livres qu'il faut surtout signaler à la propagande du bien et qu'on ne saurait trop répandre parce que, dans un cadre ingénieux, et sous la forme la plus agréable, il offre à une classe de lecteurs, intéressante entre toutes, les plus utiles leçons. B. B.

Vie des Saints pour tous les jours de l'année, par le R. P. GIRY, *nouvelle édition, abrégée, refondue et continuée jusqu'à notre temps, par* M. PAUL GUÉRIN, *prêtre de l'Immaculée Conception de Saint-Dizier ; 2 beaux volumes grand in-8° de plus de 500 pages, encadrées et illustrées des 14 gravures de Lepautre.* Paris, VICTOR PALMÉ. 20 fr.

Reliure demi-chagrin, tranches dorées, les 2 volumes en un : 26 fr.

Il y a toujours, dans chaque genre, un livre qui l'emporte sur les autres, du moins en réputation. Vous craignez de rester au-dessous de votre siècle, d'ignorer le dernier mot de la science si vous étudiez ailleurs : c'est là que les choses apparaissent sous leurs vrais points de vue, et c'est là qu'on les voit comme tout le monde.

Où la vie des Saints est-elle le mieux écrite en français? Est-ce dans *Baillet*, ou dans *Godescard*, ou dans *Ribadeneira*, ou dans *Giry ?* — « On éprouve, en parcourant la *Vie des Saints*, dans *Godescard* et dans *Baillet*, la même impression que si l'on se promenait dans un beau jardin dépouillé par l'hiver. Le souffle d'une froide et mortelle critique n'y a laissé pour ainsi dire aucune fleur, aucun parfum. » (*Préface de M. P. Guérin.*)

« Il fallait comme un juste milieu entre l'histoire et la légende, un récit qui pût à la fois édifier et instruire. Ce fut l'œuvre d'un pieux et savant religieux Minime, le P. Giry. Il possédait parfaitement ce genre de style qui, à notre avis, convient le mieux à l'histoire des Saints, je veux dire une simplicité élégante et naturelle qui n'arrête le lecteur ni par des défauts ni par des ornements, et qui lui fait oublier l'écrivain pour ne penser qu'à son sujet... *Moins diffus et plus judicieux que Ribadeneira, il a plus de charme et d'onction que Godescard.* » (*Ami de la Religion.*) Nulle part on ne trouve plus de théologie et de doctrine, unies plus agréablement à des récits plus attrayants. Ce livre est sérieux sans être sec, développé sans être long,

doctrinal sans être ennuyeux, théologique enfin sans cesser d'être universel et populaire... Le P. Giry nous paraît avoir suivi la meilleure méthode hagiographique. Il ne donne pas toutes les légendes, mais il donne largement toutes celles que l'histoire n'a pu contredire. Il se garde bien de retirer ainsi à la Vie des Saints un de ses plus grands charmes, le charme du surnaturel : le style est net, élégant, digne du grand siècle, simple et doux comme celui de saint François de Sales, solide comme celui de Bourdaloue... Nous voudrions que, dans les colléges et les petits séminaires, il servît de lecture spirituelle tout au moins pour les hautes classes. Il nous semble que dans chaque paroisse, une vie de Saints lue chaque jour produirait un effet puissant : on ferait ainsi descendre sur les âmes des fidèles tous les trésors de la légende avec tous ceux de l'histoire sacrée. Mais la première place de cet ouvrage est dans la bibliothèque ou sur la table des familles chrétiennes. « Que de fois n'avons-nous pas entendu dire à des mères : Nous voudrions une Vie des Saints que tout le monde pût lire sans fatigue pour l'intelligence, sans danger pour la pudeur, qui eût de l'autorité enfin et point de sécheresse. Nous croyons avoir ici cette Vie des Saints désirée par tant de mères ! notre siècle a besoin d'être instruit chrétiennement : il ne peut l'être que par l'histoire et par l'exemple des héros chrétiens, mais ce même siècle n'aime pas les livres ennuyeux :

Les longs ouvrages lui font peur.

Il lui faut dans un livre toutes les qualités que possède celui du P. Giry; puisse-t-il en faire la lecture et arriver par là où sont arrivés les Saints ! » (*Bibliographie catholique*). « On reconnaît, dans le livre du P. Giry, les vertus de son ordre et les talents de son siècle. Il n'est point narrateur crédule de toutes les légendes qu'on a dites sur les Saints : postérieur à Ribadeneira, dont il s'est beaucoup servi, il l'emporte sur lui par la critique ; et, sans se séparer de son école pour tomber dans la sécheresse de Baillet, il démêle avec un grand discernement ce qui est vrai de ce qui ne l'est pas, et il ne rapporte que ce qui a des fondements raisonnables. Il est en même temps plus complet... Enfin la *Vie des Saints* du P. Giry est française, ce qui la rend préférable pour nous à celle du jésuite espagnol. (*Univers.*)

Un dernier caractère qui distingue le P. Giry de la plupart des hagiographes français, c'est la piété qui déborde de son cœur dans son récit.

Plan de cette nouvelle édition. Toutefois ce beau monument, élevé à la mémoire des bienheureux, avait besoin d'une restauration respectueuse, mais totale, pour mériter les éloges que j'ai cités : l'œuvre primitive est en partie du P. Simon Martin; elle avait vieilli, le P. Giry a dû la rajeunir et la continuer. Près de deux siècles écoulés depuis rendaient une seconde fois cette opération indispensable.

L'abbé P. Guérin nous dit dans sa *Préface :*

« Je ne l'ai entreprise qu'après avoir longtemps étudié un ouvrage que je désirais perfectionner, non dénaturer : j'ai tâché de m'identifier assez avec le pieux et savant Minime dans une longue familiarité, pour le suppléer, si j'ose ainsi dire ; pour corriger et continuer son ouvrage jusqu'à nos jours, comme il semble qu'il le corrigerait et continuerait lui-même. J'ai considéré ce recueil de Vies des Saints, comme

un livre que chaque siècle passe au siècle suivant, refait de sa main, et non comme ces monuments littéraires qui, étant tout entiers d'un homme et d'une époque, doivent se conserver intégralement avec le plus grand scrupule, pour marquer les progrès de la langue.

« J'ai été plus libre d'améliorer la présente édition, puisqu'il s'agissait de réduire l'ouvrage complet à la quatrième partie de lui-même, ce qui suppose plus qu'une révision : une refonte. Toute expression incorrecte, tout embarras de phrase ont disparu : tout tableau qui ne pouvait rester exposé aux regards de la pudeur la plus craintive a été voilé. On a fait en un mot tous les changements jugés nécessaires ; mais on n'a fait que ceux-là, et avec le plus grand respect, en altérant le moins possible la couleur du style. C'est toujours le P. Giry, moins les défauts de la forme, moins les lacunes et les inexactitudes du fond. La révolution de 93 a rompu la suite de bien des traditions. On a, en beaucoup de lieux, oublié jusqu'aux derniers vestiges de pèlerinages autrefois très-célèbres : les églises les plus riches en saintes reliques se sont vu plus d'une fois arracher tous leurs trésors. Il fallait donc ou conserver ou rectifier par des renseignements actuels ce que le P. Giry disait en 1685. Des personnes compétentes ont bien voulu m'envoyer les détails les plus intéressants recueillis sur les lieux mêmes. Ces documents ont été insérés en entier dans sa grande édition : on les trouvera résumés dans celle-ci, soit en note, soit le plus souvent dans le texte ordinaire.

» Voici les matières contenues dans cet ouvrage et l'ordre dans lequel on les a disposées :

« D'abord les excellents *Avis* du P. Giry *sur la Vie des Saints* : il y montre que la gloire de Dieu n'éclate nulle part aussi brillante que dans l'âme des Saints ; il montre la multitude prodigieuse de ces astres qui reflètent la Divinité au firmament de l'Eglise et éclairent le monde, les avantages que l'on peut retirer de l'étude de leur vie : cette étude nous découvre les vues de Dieu sur ses élus, les secours que sa bonté leur prête dans les combats, les couronnes qu'il leur promet dans le ciel ; elle nous excite à marcher sur les traces de ces héros qui portaient dans leurs veines le même sang que nous, dans leur cœur la même concupiscence...

« Nous ne pouvons entrer dans l'année chrétienne sans passer par Celui qui est la porte de cette nouvelle ère : La *Vie de Jésus-Christ* est la source du grand fleuve de la sainteté qui traverse les âges et va rejaillir dans l'éternité en gloire pour Dieu, en bonheur pour l'homme. Cette vie de Notre-Seigneur n'est qu'un abrégé, mais très-complet et rempli de cette piété tendre et solide qui n'abandonne jamais notre auteur. Supérieur aux autres hagiographes dans le reste de son ouvrage, le P. Giry, dans l'explication des mystères, se surpasse lui-même....

« La *Vie de la Sainte Vierge* tient à la vie de Jésus. Jésus est la fleur ; Marie est la tige sur laquelle le Saint-Esprit s'est reposé pour produire cette fleur. Nulle part la phrase de notre pieux auteur n'est plus délicieuse que dans cette histoire : son style en parlant de Marie a quelque chose de plus tendre qu'ailleurs...

« Le reste de l'ouvrage se compose des vies des Saints, de l'explication des fêtes selon l'ordre liturgique. La curiosité du lecteur ne trouvera pas ici comme dans

grande édition la vie de plusieurs Saints pour chaque jour : mais sa piété aura de quoi se nourrir dans la vie d'un seul : car cette vie sera longue, pleine de détails propres à édifier les fidèles et de ce surnaturel qui montre si bien le pouvoir de la grâce.

« On a donné la préférence aux Saints qui se trouvent dans le Bréviaire romain.

« On a mis en tête de chaque vie la date de son commencement et de sa fin, les noms du Pape, de l'Empereur et du Roi de France qui régnaient à cette époque. Il est bon de connaître l'époque qui servit de théâtre à la vie de chaque Saint, pour comprendre le caractère de sa mission, son influence...

« Pour cette même fin, on a augmenté le P. Giry de tous les éclaircissements nécessaires à l'intelligence des événements auxquels la *Vie des Saints* se trouve mêlée.

« Beaucoup de personnes ayant manifesté le regret de voir le bel ouvrage du P. Giry dépouillé des quatorze gravures dont Lepautre l'avait illustré, on a fait reproduire ces quatorze gravures, où l'on voit comme surgir au seuil de chaque mois, les nobles figures des Saints les plus illustres, avec les symboles qui rappellent la vertu dans laquelle chacun a surtout brillé. Il ne m'appartient pas d'en parler au point de vue de l'art ; je dis seulement que, sans ce cachet d'antiquité, notre édition du P. Giry restait, aux yeux de plusieurs, imparfaite.

« Or, sensible aux félicitations des souscripteurs, l'on a résolu de ne rien négliger pour la perfection, même typographique : une imprimerie a été fondée tout exprès pour donner à cet ouvrage et à d'autres du même genre, une beauté matérielle, un luxe sans lesquels ils sont mal reçus dans le monde et tombent bientôt en discrédit. »

Voilà la *Vie des Saints* que nous venons recommander au public. C'est un précieux cadeau à faire à l'occasion d'une fête ou du jour de l'an. En face du prosélytisme révolutionnaire et protestant, c'est par la lecture, par les grands exemples des *Saints* que les courages sont relevés et les âmes retrempées ; il y a des pays et des temps où c'est, pour ainsi dire, le seul remède praticable.

(*Indicateur des bons livres*, nº du 15 septembre 1861.)

Bar-le-Duc, Typ. L. Guérin, rue de la Rochelle, 51.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 069299839